This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

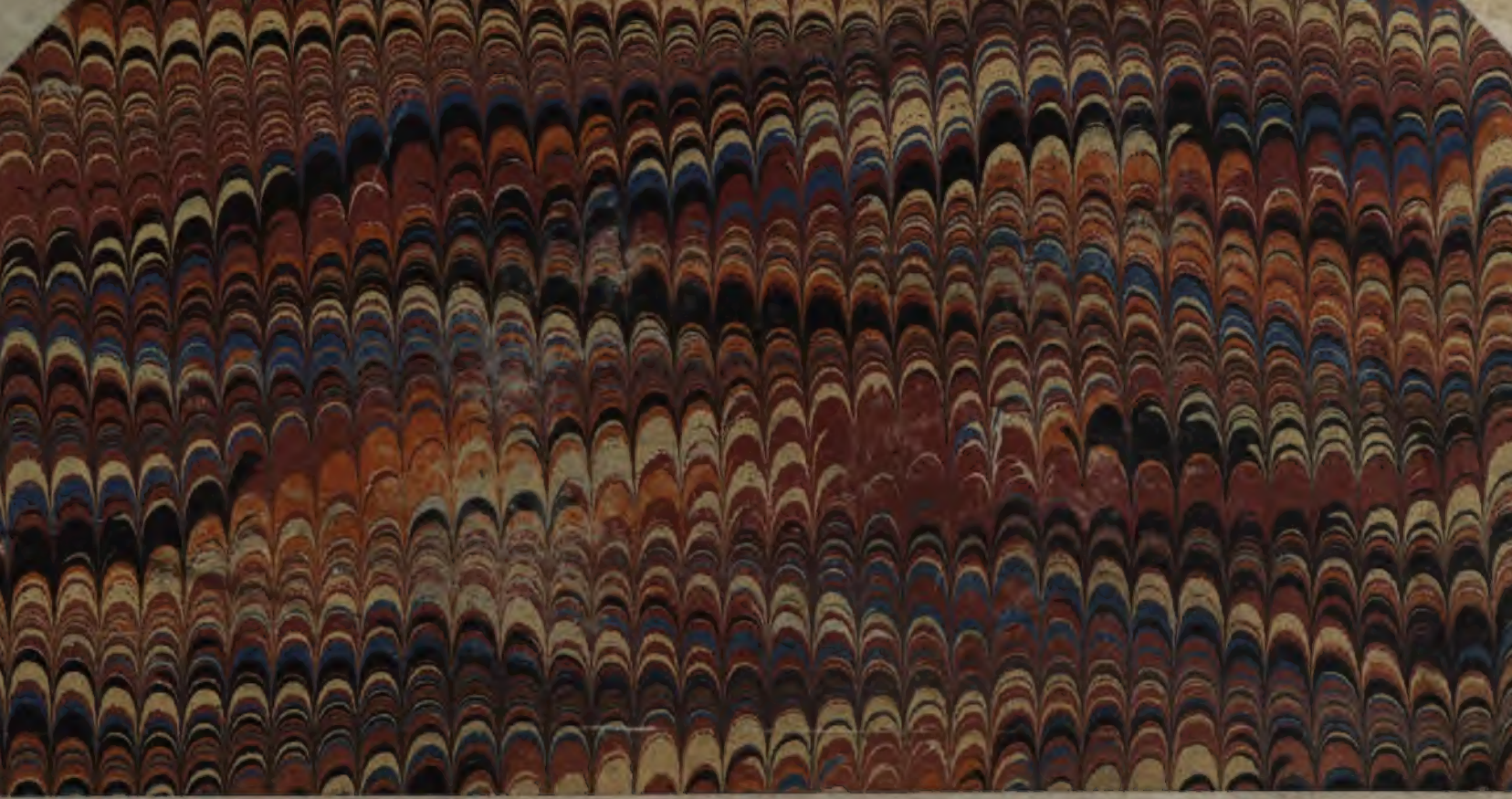

LIBRARY

OF THE

University of California.

No. 3655

Division

Range

Shelf

Received Jan. 24 1872.

Charles William Tucker.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVII^e ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME DIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1857

AP20
R34
1857:4

GRETCHEN

RÉCIT DE LA HAUTE MER

I.

Dans un hameau de la Bavière rhénane, situé non loin des bords de la Spire, un vieux paysan fumait, tranquillement assis sur un banc de bois, devant la porte de sa ferme. Le printemps brillait de tout son éclat, l'aubépine fleurissait partout sur les haies, le rossignol chantait sous les buissons, et du haut des grands arbres le coucou vagabond jetait son cri d'appel. A cette époque de l'année, il y a dans la nature tant de vie et de mouvement, le travail latent de la séve se montre de toutes parts si actif, que l'âme humaine participe, elle aussi, à ce rajeunissement universel. Habitué à vivre au milieu des champs, le vieux laboureur n'en ressentait que plus vivement l'influence des premiers beaux jours. Les mains sur ses genoux, la tête penchée, il promenait ses regards sur la verte campagne qui se déroulait devant lui et sur les eaux de la rivière qui coulaient vers le Rhin. Il en avait compté déjà beaucoup de ces riantes saisons si chères à la jeunesse : combien lui serait-il donné d'en voir encore? Ainsi pensait-il vaguement, car la pente de la rêverie conduit vite à la tristesse; puis, comme il se redressait pour lancer la fumée de sa pipe, il aperçut à l'angle du chemin le facteur du village qui s'avançait vers lui.

— Tenez, père Walther, cria le facteur, voici une lettre couverte de timbres de toutes les couleurs. Cela doit venir de bien loin.

— Une lettre de mon fils! murmura le vieillard, une lettre de ce pauvre Karl, qui ne nous avait pas écrit depuis plus de trois ans! Gretchen! Gretchen!...

La jeune fille qu'il appelait parut sur le seuil de la porte, tenant à la main la coiffe du dimanche, qu'elle s'occupait à festonner. — Qu'y a-t-il, mon père? demanda Gretchen.

Le vieux paysan ne répondait pas : il lisait lentement, épelant chaque mot, à demi-voix, et trop bas cependant pour que Gretchen pût l'entendre. Celle-ci, debout devant le vieillard, le regardait avec attention; elle cherchait à deviner sur sa physionomie l'impression que lui causait la lecture de la lettre. — Eh bien! mon père, dit-elle enfin avec une vivacité impatiente, est-ce de mon frère, est-ce de Karl? Où est-il? que fait-il?...

— Où il est? répliqua le vieillard. Tu le sais bien, à deux mille lieues d'ici, en Amérique. — Et il replia la lettre.

— Mais enfin quelles nouvelles?

— Les nouvelles, mon enfant, elles sont bien tristes, va! Je veux dire qu'il m'annonce des choses bien sérieuses... Quant aux nouvelles, j'aurais tort d'affirmer qu'elles sont mauvaises : elles sont bonnes, trop bonnes même...

— Mon cher père, reprit Gretchen en s'asseyant près du vieux laboureur, je ne vous comprends pas. Voyons, dites-le-moi franchement, que vous écrit mon frère?

— Oh! il en a écrit bien long! Il a parfaitement réussi là-bas; ses affaires sont en bon chemin; il est marié...

— Eh bien! tant mieux! répliqua la jeune fille. Vous serez tranquille maintenant; je ne vous verrai plus tourmenté, inquiet, comme cet hiver. Je vous le disais bien, Karl ne donnera de ses nouvelles que quand il aura quelque chose de bon à nous apprendre.

— Ce n'est pas tout, interrompit le vieillard, écoute ce passage que je vais te lire, écoute-le bien : « Enfin, mon père, je vous en conjure, vendez tout ce que vous possédez là-bas, — et cela n'est pas grand'chose, — vendez tout et venez nous rejoindre. Vous serez heureux auprès de nous, et sans vous notre bonheur ne saurait être complet. Tout sera prêt pour vous recevoir. Oh! nous trouverons bien à marier Gretchen par ici... »

— Quoi! s'écria la jeune fille; vendre tout, champ, jardin, maison, et puis partir!... aller en Amérique!

Walther regarda fixement sa fille et lui répondit par un signe de tête affirmatif; puis, lui prenant les deux mains avec tendresse, il ajouta :

— Il y a longtemps que mon parti est pris; j'attendais que ton frère nous appelât. Ici, vois-tu bien, la pauvreté nous gagne, mon

enfant, et si je venais à mourir, je te laisserais peut-être des dettes pour tout héritage. Le peu que nous possédons suffit à peine à nous faire vivre..... Je suis vieux, que Dieu me retire de ce monde, et te voilà seule, sans appui, sans fortune!...

— Vous êtes encore fort et plein de santé, mon père, répliqua Gretchen. Pourquoi voir les choses en noir? Je m'aiderai, et le ciel m'aidera. Comment feront donc les pauvres filles comme moi qui restent au pays?

— Tu veux dire : Je ferai comme les autres, je me marierai... Et puis après?

Gretchen baissa la tête et ne répondit pas.

— Et puis après?... La famille vient, on contracte des dettes et on traîne la chaîne toute sa vie. Est-ce que quelqu'un aurait déjà pensé à toi par hasard? Ce n'est pas le grand Ludolph, le mécanicien, un bon garçon, mais qui cache les qualités de son cœur sous une enveloppe un peu rude. Ce n'est pas le gros Ludwig, le fils du cabaretier; ces gens-là ne recherchent que les filles riches. Encore moins serait-ce le petit Max, le fils du maître d'école,... un bon sujet, bien élevé, qui ne manquera pas de fortune; mais il n'a point d'état, et il m'a tout l'air de rêver aux étoiles. Je n'en vois guère d'autres autour de nous.

— Qui vous parle de cela, mon cher père? reprit Gretchen en se détournant pour essuyer une larme. Je suis née ici, je me plais dans ce pays, où j'ai grandi, et je voudrais y vivre...

Le soleil se couchait derrière des nuages diaphanes qui se teignaient des nuances les plus variées, depuis le rouge pourpre jusqu'au rose le plus tendre; les oiseaux redoublaient de vivacité dans leurs chants, et le parfum des fleurs s'exhalait partout de la terre attiédie. La nature semblait se revêtir de sa plus riche parure pour plaire à l'homme et lui donner confiance en la bonté divine. Le père et la fille, diversement agités par leurs pensées, demeurèrent quelque temps silencieux devant le magnifique spectacle d'un ciel serein éclairant de sa lueur affaiblie un vert horizon largement ondulé. Le petit champ, le jardin et la maisonnette, encadrés dans ce tableau charmant, leur paraissaient plus rians que jamais; le printemps se reflétait partout, et chaque brin d'herbe balancé par le vent du soir semblait saluer au passage le vieux paysan et sa fille, qui s'étaient mis à se promener dans les étroites allées du parterre.

— Pour moi, pensait tout bas le vieillard, je ne puis plus prendre racine ailleurs; il est trop tard pour recommencer à vivre. Ce petit domaine, déjà échancré par des emprunts, va se convertir bientôt en un peu d'argent qui tiendra dans le creux de ma main. Il faut donc tout vendre, les arbres que j'ai plantés, cette terre que j'ai remuée

durant cinquante années, et tous les souvenirs mêlés de tristesse et de joie qui s'y rattachent! C'est comme si j'enterrais vivante la meilleure partie de moi-même. — Puis, se redressant tout à coup, il dit à haute voix : — Voyons, Gretchen, un peu de raison. On dit que le pays là-bas est magnifique; pour peu d'argent, on achète des terres tant qu'on en veut. Ah! là on est à l'aise, on a où s'ébattre.

Mais Gretchen ne l'écoutait pas. Arrêtée devant un poirier chargé de fleurs plus blanches que la neige, elle murmurait à demi-voix : — O petit arbre que j'ai soigné de mes mains, je ne te verrai donc plus fleurir; je ne verrai plus le chardonneret nicher dans ta tige, je ne tendrai plus la main pour recevoir ton beau fruit mûr à l'automne.

Son père l'avait entendue; lui aussi il avait le cœur gros, et quand leurs regards se rencontrèrent, ils fondirent en larmes.

— Viens, ma Gretchen, viens dans les bras de ton vieux père, et pleure tout à ton aise, mon enfant. Ah! j'aurais eu mauvaise idée de toi, si tu avais pu dire adieu à tout ceci sans verser une larme. Hélas! la vie est pleine de choses que nous abandonnerons avec des pleurs, et pleine aussi de choses que nous accueillerons avec le sourire de l'espérance!

Dans tout le pays, on estimait le vieux Walther pour sa probité et pour la droiture de son esprit. Discret et prudent, il n'aimait point à se mêler des affaires des autres; encore moins aimait-il à conter les siennes. Un riche voisin, qui avait la passion d'agrandir ses propriétés, traita avec lui de la vente de son petit domaine, et quoique cette transaction se fît à l'amiable, le bruit se répandit bientôt dans la contrée que Walther et Margaret allaient partir. Comme Gretchen était jolie, les jeunes filles n'en furent pas fâchées, et les jeunes gens la regardèrent avec des yeux de regret qui faisaient dire aux anciens : Son départ fera couler plus d'une larme.

Un jour que Walther, accompagné de Gretchen, revenait au village, Ludolph le mécanicien l'arrêta sans façon au milieu du chemin : — Eh bien! monsieur Walther, vous avez reçu une lettre d'Amérique, et moi aussi. Vous partez, et moi j'en fais autant. On dit qu'il y a de l'argent à gagner là-bas : ma foi, je ne vois pas pourquoi je n'irais pas faire fortune en Amérique comme tant d'autres.

— Je vous souhaite bonne chance, répliqua le vieillard.

— La seule chose qui m'ennuyait, continua Ludolph, c'était de faire la traversée tout seul. Puisque vous devez vous embarquer bientôt, je prends passage sur le même navire que vous. Laissez faire, mademoiselle Margaret, j'aurai soin de vous et de votre père.. Je connais les navires, moi; j'ai travaillé sur les ports de mer; j'ai même fait une fois plus de trois lieues sur la pleine mer par un temps.

affreux. Ah! ces vagues-là, voyez-vous, cela ne plaisante pas! Il y en a qui sont hautes comme votre maison.

Gretchen, qui tenait le bras de son père, fit un mouvement d'impatience que Ludolph prit pour un geste d'effroi.

— Oui, continua-t-il, plus hautes que votre maison; mais, bah! on s'y fait. Dites-moi, monsieur Walther, est-il vrai que vous ayez vendu votre petit bien le double de sa valeur? C'est une fameuse affaire, et j'en suis bien aise pour vous.

— Je l'ai vendu ce qu'il vaut, ni plus, ni moins, répliqua Walther; puis, sans en attendre plus long, il continua son chemin, tandis que Ludolph passait sa main dans son épaisse barbe, aussi rousse que l'herbe brûlée par le soleil d'août, et le regardait s'éloigner en disant à demi-voix : — Il n'est pas en humeur de plaisanter aujourd'hui, le père Walther!

A quelques pas de là, Gretchen se pencha vers son père : — Quel ennuyeux compagnon de voyage nous allons avoir, mon Dieu!

— On n'est pas toujours à même de choisir ses compagnons, dit le vieux paysan. Il y a des gens dont les paroles douces et choisies ressemblent à une pluie d'été qui tombe sur une terre altérée, mais ils sont rares. Il y en a d'autres au contraire dont les discours, pareils à la grêle, s'abattent à l'improviste sur nos pensées les plus intimes et nous blessent sans le vouloir.

En parlant ainsi, ils marchaient toujours. Cédant à ce mouvement involontaire qui fait que l'on hâte le pas en approchant de chez soi, Walther marchait à grandes enjambées. Gretchen avait peine à le suivre, elle commençait à rester en arrière. Au moment où elle abordait le sentier conduisant droit à sa demeure, la jeune fille jeta un regard sur une prairie couverte de longues herbes déjà mûres pour la faux. Appuyé le long d'un arbre se tenait le petit Max, le fils du maître d'école. Avec ses longs cheveux blonds rejetés sur le cou, ses yeux bleus et sa petite redingote verte serrée à la taille, il avait l'air d'un jeune rêveur plus avide de s'élever dans le monde des idées que préoccupé des affaires de la vie. Il s'inclina devant Gretchen, qui passa sans oser le regarder. Bien rarement Max lui avait adressé la parole depuis les jours de la première enfance; ils se connaissaient très intimement, quoique sans se voir, comme on se connaît à la campagne, où tout le monde est à peu près de la même condition. Max arrivait tout récemment de Munich, où il avait achevé ses études à l'université. Son séjour dans la capitale lui donnait un certain prestige aux yeux de tous les habitans de la contrée. Au village, Gretchen lui eût peut-être rendu son salut; mais en ce lieu solitaire la présence de Max lui causait une surprise qui la troublait. Elle se mit donc à marcher plus vite pour rejoindre son père,

qui se retournait en la cherchant du regard, lorsque la voix de Max, harmonieuse et suave, retentit non loin d'elle; il chantait ces jolis vers de Goethe :

So hab' ich wirklich dich verloren,
Bist du, o Schöne, mir entflohn (1)...

Prête à quitter le pays, Gretchen se laissa prendre tout aussitôt à la pensée que ces vers lui étaient adressés comme un discret adieu : elle n'osa reporter ses regards vers Max, qui s'éloignait à pas lents, à demi caché par la haie de la prairie: mais les deux vers résonnaient à son oreille, elle se les répétait à elle-même, et la rougeur lui montait au front. Tout ce qui l'entourait lui sembla tout à coup plus riant et plus gracieux que par le passé; il y avait dans son cœur un épanouissement nouveau, et comme l'éclosion d'un sentiment inattendu. Bientôt pourtant à ce premier mouvement de joie succéda un retour de mélancolique tristesse. — Ces vers charmans, pensa-t-elle, est-ce pour moi qu'il les a chantés?... Peut-être les disait-il pour se distraire, par habitude, sans prendre garde à moi? Oh! non, ce n'est pas à moi que s'applique ce mot, *o Schœne!* mais plutôt à quelque belle fille de Munich!... Que j'ai été sotte de prêter l'oreille à cette chanson!..

En raisonnant ainsi, Gretchen cherchait à ramener dans son esprit le calme qu'elle avait perdu. C'était bien difficile; l'illusion, qui se retirait d'elle, la laissait en proie à une émotion trop visible pour qu'elle ne désirât pas rester seule pendant quelques instans. Au lieu d'aller rejoindre son père, qui se reposait sur le banc de bois, elle fit le tour du petit jardin, affectant de regarder l'un après l'autre les arbres à fruit plantés en ligne et les pots de fleurs rangés au midi devant le mur de la maison. De ce même côté se trouvait un jasmin touffu, soutenu par un espalier, dont la brise du soir répandait au loin le suave parfum. En s'approchant du délicat arbuste, Gretchen s'aperçut que le sable de l'allée avait été foulé. Son premier mouvement fut d'effacer avec le pied cette trace mystérieuse, et son cœur recommença à battre avec force : elle regarda autour d'elle pour s'assurer que personne ne pouvait la voir, pas même son père. Derrière une branche basse du jasmin, qui avait été repliée avec intention, Gretchen découvrit un petit bouquet artistement disposé et formé d'une marguerite qu'entouraient des pensées de toutes les nuances. Ce petit bouquet, Gretchen le saisit vivement; elle le cacha et l'emporta dans sa chambrette, dont elle ferma la porte à clé. Bientôt elle fut debout devant son miroir, rajustant sa chevelure,

(1) « T'ai-je donc réellement perdue? — As-tu fui loin de moi, ô ma belle!... »

passant à son cou la chaîne et la croix d'or du dimanche. Ainsi parée, elle se regardait d'abord avec une certaine inquiétude. Peu à peu la pâleur que l'émotion avait répandue sur ses joues fit place à un vif incarnat; ses yeux s'animèrent d'un éclat tempéré par les longs cils qui les ombrageaient. Elle sourit, elle entr'ouvrit une bouche fraîche et rose, parée de petites dents fines et perlées. Le rayon qui réchauffait son cœur illumina subitement le pur visage de la jeune fille, et Gretchen répéta à demi-voix : *o Schœne! o Schœne!*

Cet accès de douce folie ne dura qu'un instant. Cachant sa tête dans ses mains, Gretchen se prit à rougir; elle se reprocha ce mouvement de vanité, qui ne convenait point à une pauvre fille comme elle. Et d'ailleurs le départ pour les lointains pays n'allait-il pas dissiper à jamais ce rêve de bonheur? Ainsi pensait-elle, bien qu'une vague espérance tempérât l'amertume de ces réflexions. Elle se sentait moins abattue, moins attristée qu'auparavant. A travers les incertitudes de sa destinée, l'assurance qu'elle était aimée suffisait à la soutenir et à lui donner du courage. Absorbé par d'autres pensées, le père Walther s'occupait activement des préparatifs du voyage. Plus ce sacrifice était douloureux pour lui, plus il lui tardait de le voir accompli. De son côté, Gretchen mettait tout en ordre dans la maison; elle rangeait avec soin dans des coffres, dans des malles, les divers objets qu'elle devait emporter avec elle. Le père et la fille échangeaient à peine quelques paroles durant ces jours d'un travail pénible, craignant de s'affliger l'un l'autre par des allusions trop directes au départ, qui devenait imminent. Walther s'étonnait de voir sa fille plutôt rêveuse qu'attristée; il admirait son énergie et appréhendait moins vivement pour elle le moment fatal où il faudrait dire à la patrie un éternel adieu.

Le jour fixé pour le départ arriva enfin : c'était une chaude et sereine journée d'août, pleine de calme et de lumière. Les hirondelles gazouillaient à l'envi sur le toit de la maison, qui allait être déserte. Levée dès l'aurore, Gretchen se mit à la fenêtre; elle voulait une dernière fois contempler en paix l'horizon doux et souriant qu'elle se reprochait d'avoir trop souvent considéré avec l'indifférence de l'habitude. L'air était si suave, il y avait dans l'azur du ciel, semé çà et là de petits nuages empourprés, tant de fermeté et une si complète assurance de beau temps, que la jeune fille ne put s'empêcher de dire à demi-voix : — Oh! non, non! tout n'est pas fini pour moi aujourd'hui! Qu'adviendra-t-il de la pauvre Gretchen? Dieu le sait, mais malgré tout elle a confiance.

Puis, apercevant son père, qui ouvrait la porte du jardin : — Tout est prêt, lui dit-elle; mon père, allons remercier Dieu des jours tranquilles que nous avons passés ici, et prions-le de nous soutenir dans les épreuves et les périls qui nous attendent.

Ils prièrent ensemble quelques instans. — Mon enfant, dit Walther en se relevant, celui qui est parti seul, et le premier, a accompli le plus rude sacrifice. Le ciel a béni ses travaux, et il nous appelle pour partager avec nous le bonheur dont il jouit. Partons donc, quoi qu'il en coûte; courons nous jeter dans les bras de ton frère... Je ne maudis pas ce pays, qui nous refuse le nécessaire. Oh! non! je l'aime toujours, et peut-être y laissons-nous quelques amis...

Ces derniers mots arrachèrent un soupir à Gretchen, et des larmes coulèrent de ses yeux. Le père et la fille se mirent en marche, précédés des chariots qui emportaient leur bagage, et qu'ils suivaient lentement comme un convoi funèbre. Une dernière fois ils se détournèrent pour revoir encore la maison abandonnée.

— Puisqu'il est si cruel de dire adieu aux muets témoins de notre existence, s'écria Walther, qu'il doit être doux de retrouver ceux qui nous attendent!... Allons, ma fille, tout est consommé ici!... En route... pour l'Amérique!

II.

Les deux voyageurs ne tardèrent pas à arriver à Anvers. Un grand nombre d'émigrans s'y était rendu déjà de divers points de l'Allemagne. On les voyait se promener sur les places publiques, le long des canaux, autour du port, par petits groupes, les uns insoucians et considérant toute chose avec indifférence, les autres mélancoliques et tristes, portant autour d'eux des regards qui ne semblaient rien saisir. Pour la plupart de ces habitans de l'intérieur des terres, la vue d'un navire était un spectacle nouveau; ils ne comprenaient rien à ces mille cordages qui s'entre-croisent avec tant d'ordre, et les eaux tranquilles des bassins ne leur donnaient aucun pressentiment des agitations de la haute mer. Bien qu'ils fussent déjà en route, le grand voyage n'avait pas commencé pour eux. Cependant au fond de leurs cœurs il y avait une secrète inquiétude et comme un amer chagrin : tantôt leurs pensées s'élançaient en avant vers l'inconnu, tantôt elles se reportaient en arrière sur la patrie abandonnée.

Parmi les émigrans, nul ne ressentait plus vivement que Walther et sa fille Gretchen ce trouble de l'esprit qui essaie de percer les mystères de l'avenir pour échapper aux regrets du passé. Les jours d'attente leur paraissaient bien longs; aussi éprouvèrent-ils un soulagement à leur tristesse lorsque le navire qui devait les emporter eut achevé ses préparatifs. Les ballots de toute sorte qui encombraient le quai s'étaient peu à peu rangés dans les flancs du vaste bâtiment; le pont remis en ordre se présentait propre, luisant, dans toute sa longueur, et les voiles, à demi déployées sur les vergues, semblaient

appeler la brise. Autour de *la Cérès* (ainsi se nommait le navire), les émigrans bourdonnaient comme des abeilles qui cherchent la ruche. Parmi eux, le grand Ludolph allait et venait en se donnant beaucoup de mouvement. Lorsque Gretchen arriva au pied de l'échelle pour monter à bord, il s'avança vers elle en lui offrant la main; mais la jeune fille franchit les degrés d'un pas rapide.

— Merci, merci, lui dit-elle; croyez-vous que je ne puisse monter seule les marches d'un escalier? et n'ai-je pas cette corde pour me tenir?

— Cette corde s'appelle une *tire-veille,* répliqua Ludolph, cette autre qui lie le navire au quai s'appelle un *grelin;* nous ne sommes plus à terre, mademoiselle Gretchen, et l'on change de langage en changeant d'élément et de manière de vivre. Je connais tout cela, moi, j'ai travaillé sur les ports de mer.

Gretchen s'était rapprochée de son père, qui cherchait par où descendre dans l'entrepont, où se trouvaient les cabines des émigrans.

— Ah! vous voilà bien embarrassés, dit Ludolph; ces maisons flottantes ne ressemblent point aux autres : ici les chambres à coucher sont dans la cave... Tenez, prenons par ici; vous ne connaissez peut-être pas encore tout l'intérieur du navire. Pardon si je passe le premier.

En parlant ainsi, Ludolph descendit le grand escalier de l'arrière, accompagné de Walther et de sa fille. Arrivé sur le carré principal, il poussa une porte entr'ouverte et dit à demi-voix : — Voici la chambre du capitaine; regardez, s'il vous plaît, quelle propreté! Comme c'est bien tenu!

Le capitaine, qui dans ce moment même rangeait ses cartes et ses instrumens de navigation, se retourna avec vivacité et ferma sa porte en pestant contre les indiscrets qui aiment à mettre leur nez partout.

— Les marins sont toujours un peu brusques, dit Ludolph sans se déconcerter. Par ici, par ici! Voyez-vous, mademoiselle Margaret, ce grand cornet de fer-blanc? C'est un porte-voix : « Eh! du navire! eh! » Voilà comment on crie en pleine mer, quand on veut engager la conversation avec un bâtiment que l'on rencontre. Je connais tout cela, moi, j'ai travaillé sur des ports de mer...

Au bruit qu'il avait fait en criant dans le porte-voix, un officier de *la Cérès* sortit de sa cabine. — Qu'est-ce que vous faites ici? dit-il avec colère; n'êtes-vous pas des passagers de l'entrepont? Passez à l'avant du navire.

Puis, apercevant le gracieux visage de Gretchen, qui rougissait : — Pardon, mademoiselle, ajouta le marin; veuillez prendre mon bras, et je vais vous conduire à votre demeure. Il faut de l'ordre à bord d'un navire, surtout quand il y a beaucoup de passagers.

Très mortifié du peu de succès qu'il avait obtenu dans cette promenade à travers le navire, Ludolph suivait sans rien dire l'officier qui donnait le bras à Gretchen. La jeune fille baissait les yeux, tout interdite de l'extrême politesse du marin. Quand ils furent arrivés à la partie de l'entrepont affectée au logement des passagers, l'officier salua Gretchen et son père, puis se retira. Dans cet espace assez large, mais bien restreint en proportion du nombre de ceux qui l'occupaient, s'étendait un double rang de cabines étroites. Chaque émigrant s'occupait de disposer avec ordre ses malles, ses paquets, ses effets de toute sorte. Par la claire-voie entr'ouverte arrivaient avec l'air du dehors les bruits du port et de la grande ville d'Anvers, chants de matelots, grincement des poulies et murmure sonore des grosses cloches qui sonnaient midi à toutes les églises. A mesure qu'ils avaient fini de ranger leur cellule, les émigrans remontaient sur le pont pour respirer plus librement et pour se mêler au moins par la pensée à ce mouvement, à cette vie de la terre qu'une longue navigation allait suspendre autour d'eux.

A la marée haute, tous les marins s'agitaient sur le pont : le câble qui liait le navire aux bornes du quai venait d'être lâché; il s'agissait de se touer vers l'entrée des bassins, dont la porte béante livrait passage aux eaux du fleuve. L'équipage tirait sur le grelin, et chantait en cadence; les émigrans accoudés sur la lisse regardaient sans rien dire les quais, les maisons, la foule, qui semblaient se retirer lentement et s'éloigner d'eux. Ludolph, qui ne pouvait se résigner à rester en paix comme les autres voyageurs, avait posé les mains sur la corde sans en être prié, et il chantait aussi, lorsqu'un gros matelot à la face réjouie serra dans sa main calleuse la main de l'émigrant; en même temps il lui écrasait le pied d'un coup de talon, comme pour mieux battre la mesure. Cette lourde plaisanterie fit pousser un cri à celui qui en était la victime; l'équipage y répondit par un bruyant éclat de rire, et les passagers eux-mêmes ne purent s'empêcher de sourire à la mine piteuse de l'important Ludolph. Celui-ci, en s'éloignant vers l'arrière du navire, se heurta dans un cordage qu'il n'apercevait pas; son chapeau neuf, tombé dans le bassin, se mit à flotter doucement à côté du grand navire. On riait à bord; sur le quai, la foule oisive prenait plaisir à regarder le feutre à grands bords qui voguait comme un nautile sur les mers tropicales. Au même instant, un canot qui venait de terre passa à portée de la coiffure flottante. Ce canot conduisait un voyageur attardé qui se rendait à bord de *la Cérès* avec sa malle. Accostant le navire, le voyageur monta précipitamment l'échelle, et Ludolph, en recevant de sa main le chapeau tout mouillé, ne put retenir un cri de surprise. Les regards des autres émigrans se tournèrent avec curiosité vers le nouveau-venu.

— Mon père, s'écria Gretchen; mon père, voyez donc comme il ressemble à quelqu'un de notre pays,... à...

— A Max, répliqua Walther, car c'est bien lui! Que peut-il aller faire en Amérique?...

Max vint saluer le vieux Walther; il s'inclina doucement devant Gretchen, puis alla se mêler au groupe des émigrans assis au pied du grand mât. Lorsque le navire eut dépassé les portes du bassin et que le flot de la marée baissante commença à l'emporter vers l'embouchure du fleuve, l'ordre, un moment troublé par la confusion du départ, se rétablit peu à peu sur le pont et dans l'intérieur du navire. Les émigrans descendirent pour prendre leur repas; il ne resta en haut que Max. Il se promenait en fumant, les yeux fixés sur la noble flèche de la cathédrale, autour de laquelle les plus hautes maisons d'Anvers ressemblaient à des brebis couchées aux pieds du berger. Ludolph en l'abordant vint l'arracher à sa rêverie.

— Tu vas donc en Amérique aussi, toi?

— Tu l'as dit, répliqua Max.

— Et qu'y vas-tu chercher?

— Ce qui me manque en Europe.

— La fortune? N'as-tu pas de quoi vivre au pays?

— As-tu peur d'être gêné là-bas? Il y a place pour moi et pour bien d'autres encore sur le sol du Nouveau-Monde!

— Mais il n'y a plus de place à bord, tout l'entrepont est plein. J'ai eu bien de la peine à me caser auprès de Walther et de Gretchen... Je tenais à me loger près d'eux pour leur être utile pendant la traversée.

— Ne t'inquiète pas, répliqua Max; je trouverai où me mettre. Voici le capitaine qui paraît sur le pont, j'ai deux mots à lui dire.

— Tu vas voir comme il reçoit les gens d'entrepont, dit Ludolph; je connais les marins, moi...

— Et moi, je connais celui-ci, répondit Max.

Après s'être assuré d'un regard que le capitaine n'avait aucun ordre à donner, et quand il l'eut vu s'asseoir sur un banc avec la tranquillité d'un chef qu'aucune pensée sérieuse n'agite, Max s'approcha poliment du capitaine et lui remit une lettre. Le marin la parcourut rapidement, tendit la main au jeune voyageur, et l'emmena dans sa cabine. Ludolph restait sur le pont les yeux ouverts, la bouche béante, surpris et un peu jaloux de voir disparaître le petit Max par cet escalier de l'arrière qui était interdit aux passagers de seconde classe.

Le soir, Walther et sa fille avaient reparu sur le pont. Entraînée par le courant, *la Cérès* glissait avec rapidité entre les rives basses de l'Escaut.

— Gretchen, ma chère enfant, disait le vieux paysan, vois donc

comme ces prairies semblent se reculer et nous fuir, emportant avec elles leurs troupeaux qui mugissent et bondissent sur l'herbe... Ainsi la vie s'en va et nous quitte. Au bout de ce fleuve, il y a la mer; au bout de notre courte existence, il y a l'éternité!

— Oh! ces prairies sont charmantes, répondit Gretchen; on sent l'odeur de l'herbe verte comme au printemps, et je ne puis m'empêcher de songer au petit pré tout émaillé de fleurs qui se trouve chez nous, au bas du coteau...

Elle s'interrompit tout à coup. Celui dont l'arrivée subite lui avait rappelé ce souvenir était là, devant elle. Max ne parut point avoir entendu la dernière partie de sa phrase; mais quand elle l'eut achevée : — Monsieur Walther, dit-il à voix basse, le capitaine du navire a fait transporter vos bagages et ceux de mademoiselle votre fille dans une cabine séparée, à l'arrière, près de la sienne. Vous y serez mieux que dans l'entrepont, où tant de personnes se trouvent rassemblées.

Le père et la fille se regardaient avec surprise.

— Mais, dit Walther, le capitaine ne fait peut-être pas attention que je ne puis payer le prix d'une cabine de l'arrière.

— Que lui importe? répondit Max. Il est le maître ici, et puisqu'il lui convient de vous être agréable, vous ne pouvez le refuser. D'ailleurs le déménagement est fait, je suis installé dans votre ancienne demeure, et tout décidé à ne pas vous y laisser revenir.

— Mon ami, pour ma fille, et un peu pour moi, je vous remercie de votre obligeance, dit Walther; touchez là, j'accepte, mais à une condition...

Gretchen s'éloigna de quelques pas, voyant que son père voulait parler bas à Max.

— ... A la condition que cet acte d'obligeance ne sera pas pour moi un sujet d'inquiétude dans l'avenir. Vous entendez, Max, — et il lui serrait la main avec effusion, — je vous crois homme d'honneur. Il y a ici un compatriote trop empressé de nous prodiguer ses soins, et dont je suis content que nous soyons un peu moins rapprochés. Si nous recouvrons la liberté de ce côté, c'est avec l'espoir de ne pas l'aliéner par un autre..... Ah! si j'étais seul, il ne m'en coûterait pas d'être votre obligé.

— Soyez tranquille, répondit Max, il est convenu que vous tenez cette cabine de l'autorité absolue du capitaine, et que vous y resterez parfaitement libres.

Il se retira après avoir pressé la main du vieil émigrant, qui demeurait un peu troublé des incidens de cette première journée de voyage. Ludolph regardait de loin Walther et sa fille installés à l'arrière du navire, sur la dunette, où il ne lui était pas permis de mettre le pied. Il ne comprenait rien à ce changement subit, et une

secrète tristesse se répandait sur ses pensées. Gretchen, simple fille des champs, qui fuyait la pauvreté comme lui, était-elle donc passée dans une sphère plus haute, où il ne lui serait plus possible de la rencontrer à toute heure? Ainsi s'évanouissait pour Ludolph tout le charme d'une traversée qu'il avait entreprise avec une vague espérance de se rendre utile à Walther et agréable à sa fille.

Tandis qu'il se livrait à ces réflexions, jetant à la brise les bouffées de fumée sortie de sa grosse pipe, Walther et Gretchen s'entretenaient à demi-voix et regardaient le soleil, qui allongeait démesurément sur l'herbe des plaines l'ombre des bœufs et des chevaux. Peu à peu le silence se faisait sur la terre, et de rares étoiles se montraient vers l'orient à travers un réseau de petits nuages pommelés. Pendant une demi-heure encore, le navire, poussé par un vent du soir à peine sensible, continua de glisser sans bruit au milieu des eaux jaunes et profondes; puis le vent fraîchit, un bruissement plus sonore retentit à la proue, un mouvement d'oscillations plus sensible fit balancer le bâtiment : les voiles se gonflèrent pleinement, le flot allongé se creusa sous la quille, la terre se couvrit d'ombre et sembla s'affaisser dans la nuit. Enfin l'écume jaillit et festonna les flancs de *la Cérès*, que le courant de l'Escaut venait de jeter sur les vagues retentissantes de la grande mer.

III.

Les premiers jours de navigation sont toujours difficiles pour ceux qui n'ont pas l'habitude de la mer. Indépendamment de la souffrance que cause aux passagers inexpérimentés le mouvement du navire, joint au bruit monotone des flots soulevés par la brise, et qui semblent se poursuivre sans pouvoir s'atteindre jamais, il y a pour eux l'étonnement d'une vie nouvelle, la brusque suspension de toutes leurs habitudes. Ceux qui ne sont pas accoutumés à rêver et à vivre en eux-mêmes contractent immédiatement un ennui cruel, qui les rend dignes de pitié. Enlevés aux travaux des champs et arrachés à la vue des campagnes, les émigrans embarqués à bord de *la Cérès* montaient sur le pont par petits groupes, essayaient de causer un peu, puis redescendaient, étourdis, troublés, dans l'étroit espace qui leur servait de campement. Le grand Ludolph, malgré sa constitution robuste, n'avait point échappé au malaise qui tourmentait ses compagnons de voyage. Condamné à une inaction forcée, étendu sur son cadre, il voyait d'un œil d'envie le petit Max, parfaitement solide sur ses jambes, dispos de corps et d'esprit, aller et venir avec autant d'assurance que s'il eût foulé l'herbe des champs. Il y a des gens doués d'une imagination rêveuse, d'une nature en

quelque sorte flottante, à qui conviennent la mobilité des flots et le balancement du navire. Max était de ceux-là : il servait de trait d'union entre les passagers inertes, dépaysés, et l'équipage aguerri en qui se concentraient l'activité et la vie du grand navire.

Cependant la brise du nord gonflait les voiles de *la Cérès*. Conduite par des mains intelligentes, elle défilait rapidement dans l'étroit canal de la Manche, si bien éclairé par les feux dressés sur des tours et sur des promontoires, que le marin peut en pleine nuit nommer les villes, les havres et les écueils qu'il dépasse dans sa course hardie. Max, pour qui la mer avait des charmes, parce qu'elle répondait aux aspirations de son esprit, plein de sève et avide d'indépendance, s'accoudait sur le bord du navire avec le capitaine et s'initiait aux mystères de l'océan. D'un œil curieux et réjoui, il suivait du regard les voiles errantes à l'horizon, qui semblaient tantôt se fuir, tantôt se rapprocher, et d'autres fois jouer entre elles comme des oiseaux de rivage. Bientôt le cap Lézard abaissa au loin ses blanches falaises, et *la Cérès* s'avança au milieu de l'Atlantique sans autres guides que l'aiguille de la boussole et les astres du firmament. Le temps était beau, la vague longue et profondément creusée; le ciel, parsemé de petits nuages, laissait tomber sur la mer une lumière étincelante, coupée çà et là par les ombres des vapeurs qui erraient dans l'atmosphère. Attirée comme le papillon par la clarté du soleil, Gretchen se hasarda enfin à paraître sur le pont. Elle avait pris soin de s'habiller comme un dimanche. Après avoir gravi l'escalier d'un pas incertain, elle montrait au-dessus de la dunette son gracieux visage, un peu pâli par plusieurs jours de souffrance. Max s'avança vers elle avec empressement; elle reprit aussitôt ses fraîches couleurs, et, s'appuyant sur son bras :

— Où sommes-nous? demanda-t-elle.

— En pleine mer, répondit Max d'une voix joyeuse, à cent milles des côtes d'Angleterre, que nous avons perdues de vue ce matin, à l'aurore.

La jeune fille regardait l'immensité d'un air inquiet et timide. Il lui semblait qu'elle était emportée par un cheval fougueux; elle éprouvait un saisissement chaque fois que la proue du navire se dressait sur les vagues en faisant jaillir des flocons d'écume.

— Voyez, dit Max, comme la mer est belle! Nous glissons sur les abîmes à la manière de l'oiseau qui plane les ailes étendues. Vous n'avez pas peur, n'est-ce pas?

— Pas trop, répliqua Gretchen; je m'y habituerai, je l'espère.

— En mer, continua Max, l'esprit et le cœur s'épanouissent en pleine liberté; on oublie toutes les exigences, toutes les obligations, tous les ennuis de la vie...

Comme il parlait ainsi, Gretchen reprenait un peu d'assurance. Elle s'essayait à marcher au roulis du navire, et ils se promenaient tous les deux, à petits pas, sur ce plancher mobile qui s'inclinait à droite et à gauche, sous l'impulsion de la brise. Le père de Gretchen avait aussi paru sur le pont. Assis près de l'entrée de la dunette, sur un banc de bois qui lui rappelait le siége favori placé devant sa petite maison, il regardait sa fille appuyée au bras de Max.

— O jeunesse! se disait-il en hochant la tête, ô jeunesse oublieuse du passé et insouciante de l'avenir, tu flottes au hasard de tes rêves travers ce monde tout rempli de réalités!

Gretchen, ayant aperçu son père, cessa de marcher sur le pont et revint près de lui. Elle s'assit à sa droite; Max prit place à la gauche du vieillard. Celui-ci jeta un regard de tendresse sur sa fille, lui serra la main avec affection; puis, s'adressant au jeune homme :

— Max, lui demanda-t-il, que venez-vous faire en Amérique?

— Ah! répondit Max en souriant, chacun a ses affaires, chacun obéit à ses instincts...

— Il y en a qui obéissent tout simplement à la nécessité, repartit le vieillard, et c'est le cas de tous les passagers qui se trouvent ici, vous seul excepté, à ce qu'il paraît....

— Je suis comme les autres, dit tranquillement Max, je vais chercher de l'autre côté de l'Atlantique ce que je ne trouvais plus dans mon pays natal.

— A votre âge, on a l'esprit inquiet et romanesque, répliqua le père Walther; emporté par la rêverie, on ne voit plus, on ne comprend plus le bonheur simple et facile.

— Dans la rêverie ne peut-il y avoir de la réflexion?

— J'aimerais mieux la réflexion sans rêverie, répliqua le vieillard. Vous avez une famille, vous ne manqueriez de rien auprès d'elle, et vous voilà voguant vers des plages lointaines, inconnues! Les hommes de votre génération n'aiment plus rien, ni leur berceau, ni leur patrie; ils dédaignent les joies du foyer paternel!... Ils veulent tout voir, tout connaître, au risque de ne rapporter chez eux que l'ennui et le dégoût...

Gretchen n'osait interrompre son père : elle le voyait en proie à l'un de ces accès d'amertume qui portent souvent les gens âgés à blâmer le présent et à désespérer de l'avenir; elle ne se demandait point ce que Max allait faire en Amérique, il lui semblait tout naturel qu'il fût là, sur ce navire, parce qu'elle était heureuse de l'y voir. Gênée par la brusque sortie de son père contre la génération nouvelle, elle s'éloigna sans rien dire et descendit dans sa cabine. Aussitôt Walther, prenant le bras de Max, l'entraîna tout au bout de la dunette.

— Mon ami, lui dit-il, regardez autour de vous, il n'y a sur ce

navire que des gens simples, presque grossiers; parmi eux, il n'y en a pas un seul qui puisse être pour ma fille une société agréable, pas un qui puisse causer familièrement avec elle... Ma Gretchen n'est qu'une humble enfant des campagnes, je le sais; mais les jeunes filles n'ont pas besoin d'avoir étudié pour que leur esprit s'ouvre aux aspirations romanesques... Vous, mon ami...

— Je suis né au milieu des champs, répliqua Max, comme vous, comme ceux qui sont ici. N'ai-je pas été élevé dans votre village?

— Oui, répondit le vieillard, mais vous avez grandi, vous avez étudié dans les villes; il y a dans votre langage et dans vos manières un accent particulier, qui vous élève au-dessus de nous tous. Nous avons plusieurs semaines à vivre ici dans une intimité forcée... Au milieu de l'immensité, sur cet océan sans bornes, où la vie réelle ne se montre nulle part, vos paroles, vos discours peuvent évoquer dans l'imagination d'une jeune fille un monde de rêveries, tout peuplé de riantes chimères. Enfin, vous le savez, et je ne l'oublie pas, je suis votre obligé...

— Vous me défendez de causer avec vous, de chercher une distraction aux ennuis d'une traversée? demanda tristement le jeune homme. A qui voulez-vous donc que je parle ici? Et quel mal y aurait-il donc à charmer par quelques rêves de poésie ces jours d'une intimité... forcée, comme vous le dites vous-même?

— Le mal, reprit Walther, ce serait que Gretchen arrivât en Amérique, sur cette terre de travail opiniâtre et de réalité sérieuse, moins résignée à son sort et à sa position incertaine qu'elle ne l'était à l'heure du départ.

— Voilà qui est très sagement pensé, dit Max en affectant de sourire; vous êtes un homme de bon conseil, monsieur Walther, et je comprends vos paroles. Oh! oui, tout aboutit à des réalités dans ce monde, et ces vagues, qui ont l'air de se répandre au hasard sous le souffle du vent, iront, elles aussi, heurter le roc d'un rivage lointain... Je vous le demande en grâce, ne me défendez pas de vous aborder quelquefois sur cette dunette et de m'y asseoir auprès de vous!

Le vieillard lui serra la main.

— Tenez, ajouta Max, voyez-vous, à l'avant du navire, le grand Ludolph qui se tient crânement debout, livrant à la brise sa longue barbe rousse? Au lieu de lire les poètes, il a étudié la géométrie, il peut construire des machines qui marchent avec la régularité d'une horloge, et pourtant il court au hasard, à travers le monde, à la recherche de l'inconnu. Vous avez raison, les hommes de ce temps n'entendent plus le bonheur comme le comprenaient leurs pères.

Ayant ainsi parlé, Max s'éloigna en se dirigeant vers le gaillard d'avant, où les passagers se tenaient assemblés. Ludolph, animé

par le beau temps et excité par ce besoin d'agir qui tourmente les natures robustes et énergiques, avait pris une barre de cabestan et la faisait tourner entre ses mains. Quand il aperçut Max, il exécuta un moulinet triomphant, et lui cria d'un ton ironique : — Voyons, monsieur l'étudiant, voulez-vous avoir la bonté d'ôter vos gants et de faire assaut avec moi?

Les passagers souriaient en regardant Max, qui ne ressemblait point à un bâtoniste de profession; mais celui-ci, sans ôter ses gants, prit une barre pareille à celle que tenait Ludolph. Se souvenant des exercices qu'il avait maintes fois pratiqués avec ses camarades de l'université, il fit voler lestement le bâton d'une main à l'autre, et serra de si près son adversaire, que Ludolph, à moitié étourdi par ces évolutions rapides, recula jusqu'au pied du grand mât. — C'est le roulis qui m'a fait tort, dit-il en s'essuyant le front; au premier jour de calme, je prendrai ma revanche. En attendant, je te mets au défi de me suivre où je vais de ce pas.

Ludolph s'était élancé sur les porte-haubans et de là sur les enfléchures, grimpant aux mâts avec une certaine agilité. — Eh bien! cria-t-il en regardant au-dessous de lui, tu n'oses monter?

Max ne se souciait guère de joûter plus longtemps avec Ludolph et de se donner en spectacle à tout le navire. Ludolph grimpait toujours; il arriva ainsi jusqu'aux barres de perroquet, et comme pour proclamer sa victoire, il se mit à agiter sa main en disant à haute voix : — Navire, navire! je vois un grand navire qui fait la même route que nous, toutes voiles dehors!...

Tandis qu'il s'exclamait ainsi, un jeune matelot qui travaillait sur le pont saisit une petite corde, la prit entre ses dents, et grimpa, lui aussi, mais avec l'agilité de l'écureuil, jusqu'aux enfléchures sur lesquelles s'appuyait Ludolph. Celui-ci se sentit lier les jambes aux cordages avant même d'avoir compris ce que venait faire ce matelot si empressé de le rejoindre là-haut. Un immense éclat de rire partit du pont et monta aux oreilles de Ludolph, qui secouait vainement ses jambes pour les détacher.

— Pourquoi m'avoir lié ainsi? demanda-t-il avec colère au matelot, qui redescendait dans la hune.

— C'est l'habitude, répondit le marin; quand un passager a la fantaisie de monter là-haut, nous l'y attachons pour qu'il ait le pied plus ferme.

— Voulez-vous me détacher? reprit Ludolph de plus en plus irrité. Ou bien je vais me plaindre aux officiers.

— Les officiers ne se mêlent point de ces plaisanteries du gaillard d'avant, répliqua le matelot; payez quelque chose, et on vous rendra la liberté.

Ludolph refusait de souscrire à la condition qui lui était imposée.

Il tempêtait et s'emportait, redoublant ainsi l'hilarité des passagers désœuvrés. A la fin, le roulis qu'il ressentait très fortement à cette hauteur commença à lui tourner la tête : il capitula, et le matelot consentit à lui rendre le libre exercice de ses jambes. Dès qu'il toucha le pont, sa tête et son cœur se raffermirent, mais il se trouva en face de visages narquois, qui riaient de sa mésaventure.

— Le grand mât d'un navire, disait un émigrant, est comme le clocher d'une cathédrale : on ne peut y monter sans payer à boire au sacristain.

— Le petit Max n'a pas été si sot que de grimper après toi, ajouta un second passager; il s'est défié de l'affaire.

— Après tout, reprit un troisième, c'est peut-être bien lui qui t'a joué ce tour-là; il est malin!...

Cette dernière parole alla droit au cœur de Ludolph; il chercha du regard celui sur qui se concentrait déjà toute sa mauvaise hueur, et il l'aperçut à l'arrière du navire, assis auprès du capitaine et examinant à travers une longue-vue le bâtiment qu'il avait signalé lui-même du haut des mâts. Décidé à lui chercher querelle, Ludolph s'avançait résolûment vers Max; le capitaine l'arrêta d'un seul mot :

— Restez à l'avant, lui dit-il d'une voix ferme; c'est votre place.

Repoussé en avant du grand mât, Ludolph se retira confus et offensé. Il en voulait à Max d'avoir éloigné de lui Walther et sa fille en les établissant dans les cabines de l'arrière; il lui en voulait aussi de ce qu'il occupait à bord une place à part, allant et venant partout, comme s'il eût été dans sa propre demeure. Ce qui le déroutait surtout, c'était de ne pas savoir pourquoi Max était venu prendre passage sur *la Cérès*, où personne ne s'attendait à le voir paraître. Les conversations de Max avec Gretchen, qu'il ne pouvait entendre et auxquelles il assistait à distance, l'inquiétaient et lui causaient du dépit. Il pensait bien que la jeune fille s'initiait à un ordre d'idées que les rudes travaux de son enfance ne lui avaient pas permis d'aborder. S'il eût cédé à son premier mouvement d'irritation, Ludolph eût cherché querelle à Max : une secrète jalousie, jointe au sentiment de sa force, le portait à la vengeance; puis il écartait ces amères pensées et se laissait aller au chagrin. — Me venger! disait-il, et de quoi? De ce que je ne fais que des maladresses depuis que je suis à bord de ce navire, de ce que j'ai prêté à rire à tout le monde ici!... Il sait se conduire, lui, il sait parler et se faire écouter; moi, je ne sais qu'agir, travailler. C'est l'ennui, c'est l'inaction qui me tourmentent et m'agacent; lui, il ne connaît point cette souffrance d'un repos forcé, il rêve, il pense, il fait des phrases et s'amuse à les débiter...

Ces réflexions désarmaient la colère de Ludolph, mais sans lui rendre la joie de l'esprit ni la paix du cœur. Un soir, Gretchen était

assise sur le banc, devant la dunette, à côté de son père. Max, qui avait pris place en face d'eux, sur un pliant, leur montrait du doigt, en les nommant, les brillantes constellations répandues sur la voûte du ciel.

— Il y a des peuples orientaux qui ont placé le séjour des mânes dans les astres, disait-il en donnant à sa voix un ton légèrement emphatique; aussi ne contemplent-ils point sans respect ces mondes lumineux qui roulent à travers l'espace avec la solennité et le silence qui conviennent à la mort.

— Cette croyance rend-elle moins pénible pour les peuples qui la professent la séparation d'avec les êtres qui leur sont chers? demanda le père de Gretchen.

— Sans doute, répliqua Max. Durant les nuits sereines, à l'heure où les astres se lèvent, il leur semble voir leurs ancêtres qui se penchent vers eux pour les encourager dans leurs travaux, et quand le soleil efface ces clartés nocturnes, ils reprennent avec moins de chagrin les labeurs de la journée.

— Oh! non, s'écria Gretchen, ne me dites pas que ces belles étoiles sont les yeux des morts qui nous regardent; j'en aurais trop peur!

— Eh bien! reprit Max, si ces lueurs vacillantes vous effraient, regardez l'astre des nuits, — celui que Goethe nomme la sœur de la première lumière (1), — regardez-le sortir mystérieusement du sein des flots et découper sur la mer qui nous environne l'ombre de nos voiles! Oh! la lune est douce à contempler! Pure et étincelante comme l'argent, elle ne repousse pas le regard qui l'admire... Voyez comme elle glisse timidement à travers l'espace! L'avons-nous donc effrayée qu'elle disparaît sous un nuage?...

Bist, du, o Schöne, mir entflohn!...

A ces mots, qu'il avait prononcés en se penchant vers elle et à demi-voix, Gretchen fit un geste de la main comme pour lui imposer silence. Max comprit que ce vers, jeté par lui aux échos de la prairie peu de jours avant le départ, avait été entendu, et il reprit avec l'accent de la joie :

— Chantons-la donc, cette jolie romance du grand poète; chantons-la à deux voix. Dans notre Allemagne, tout le monde est musicien, et je suis sûr que M. Walther fera sa partie.

Sans attendre la réponse du vieillard, Max se mit à chanter les couplets de la ballade. Gretchen ignorait les paroles, mais elle connaissait l'air. Le duo, commencé d'abord timidement, se continua

(1) Schwester von dem ersten Licht...

avec plus d'assurance. Max battait la mesure, Gretchen donna bientôt un libre cours à sa voix fraîche et assez étendue; le balancement du navire semblait imprimer à cette mélodie un rhythme plus vif et plus entraînant. Tout à coup une voix de basse profonde et vibrante vint ajouter ses notes graves aux notes plus douces qui s'échappaient de la poitrine de Max et de celle de Gretchen.

— C'est Ludolph, dit Max en s'arrêtant; il a de la voix, ce gaillard-là. Eh! Ludolph, viens donc ici; viens chanter avec nous.

Ludolph ne répondait pas; appuyé le long du grand mât, les bras croisés, il baissait tristement les yeux.

— Viens donc, répéta Max.

— Tu sais bien qu'il ne m'est pas permis de dépasser le grand mât, répliqua Ludolph.

— A cette heure-ci, tu le peux sans difficulté.

— Oui, la nuit, j'ai le droit de paraître au milieu de vous, répliqua Ludolph; j'ai le droit de me montrer quand personne ne me voit plus...

— Ce n'est pas moi qui ai inventé ces règlemens-là, dit Max.

— Et ce n'est pas notre faute si l'on nous a placés à l'arrière, ajouta Walther; vous auriez tort de nous en vouloir, mon ami.

— Voyons, reprit Max, nous allons recommencer à chanter, et tu feras la basse.

— Vous le chant, et moi la basse, murmura Ludolph! A vous la lumière, à moi l'ombre qui la fait ressortir!...

— Ne nous accompagniez-vous pas tout à l'heure? dit Gretchen. Vous voulez donc vous faire prier?

— J'avais le cœur triste, repartit Ludolph; en entendant deux voix qui s'accordaient, je me suis laissé aller à chanter aussi. Cela me rappelait notre pays, notre vallée tranquille,... que je n'aurais jamais dû quitter!

— Un grand garçon comme toi avoir déjà le mal du pays! interrompit Max.

Gretchen avait accueilli cette plaisanterie par un sourire. Son père se leva soudain.

— Ah! ma fille, s'écria-t-il avec vivacité, est-ce que tu ne l'as pas un peu, toi aussi, le mal du pays? Tu pleurais à la seule pensée de partir, et tu souris depuis que nous voguons loin de la terre!...

La cloche du navire tinta huit fois. Le quart de minuit allait commencer, et les matelots de service appelaient sur le pont ceux qui devaient les remplacer.

— Descendons, dit Walther; il est temps d'aller prendre du repos. Les heures du jour sont assez longues à passer sur un navire où l'on n'a rien à faire, sans y ajouter encore celles de la nuit.

Il se retira dans sa cabine, en compagnie de Gretchen. Celle-ci ne tarda pas à s'endormir, bercée par le roulis et aussi par les doux rêves qui commençaient à peupler son imagination.

IV.

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Cet adage, vieux comme le monde, est vrai en tous lieux, et particulièrement sur la pleine mer. En approchant des côtes d'Amérique, *la Cérès* avait rencontré de gros vents d'ouest, qui soulevaient les vagues à de grandes hauteurs, les creusaient en vallées profondes et retardaient sa marche. Réduit à ses basses voiles, le navire luttait péniblement contre les flots, qui déferlaient avec violence le long du bord et couvraient tout son avant d'une pluie d'eau salée. Les passagers, blottis dans leur cabine, souffraient des mouvemens rudes et saccadés que la mer imprimait au bâtiment. Ludolph, qui avait besoin d'air et de mouvement, monta sur le pont; il y trouva Max, assis au pied du grand mât, accroché à des cordages et fumant. Le capitaine se tenait à l'arrière, auprès du timonier, les yeux fixés sur le point de l'horizon d'où se levaient les nuées menaçantes qui assombrissaient le ciel. A l'avant, quelques matelots, tapis le long de la lisse, causaient à demi-voix, baissant la tête pour éviter les frimas que le vent arrachait à la crête des vagues et leur lançait à la face.

— Ce temps-là ne te va pas, dit Max à Ludolph, qui avait grand'peine à marcher en ligne droite.

— Le vent contraire ne plaît à personne, répondit celui-ci; il ne sert qu'à rendre la traversée plus longue et la navigation plus pénible.

— Il est vrai qu'avec une brise favorable, nous aurions pu entrer dans la baie de Chesapeak avant une semaine et débarquer à Baltimore dans huit jours, reprit Max. Après tout, ne sommes-nous pas bien ici?

— Et l'ennui, répliqua vivement Ludolph, le comptes-tu pour rien? L'inaction me cause des inquiétudes dans les jambes et me donne des crampes aux bras.

— Fais comme moi, travaille de la tête et occupe tes yeux à contempler cette vaste mer écumante où les flots se dressent comme des coursiers qui se cabrent. Une traversée sans coup de vent eût été incomplète, et j'espère que nous en aurons un. Le temps se charge de plus en plus, et le baromètre baisse; le vent mugit dans les haubans d'une façon lugubre... Quand on voyage, il faut voir de tout.

— Quand on voyage, on doit s'attendre à tout, se tenir prêt à tout, répliqua Ludolph; mais souhaiter le péril, appeler les catastrophes, c'est braver le ciel.

— Il faut des émotions, mon ami, dit Max en souriant; le cœur ne vit que de cela. Figure-toi qu'il nous arrive une tempête, une de ces tempêtes magnifiques comme les poètes aiment à les décrire.

— La moitié de l'équipage périt; des hommes énergiques, pleins de force et de vie, trouvent la mort dans les flots, et laissent des veuves et des orphelins en proie à la misère...

— Tu n'y es pas, reprit Max; si l'on s'arrêtait à ces désespérantes vérités, il n'y aurait plus de poésie sur la terre. Figure-toi une tempête qui nous pousse à la côte. La désolation se répand à bord du navire, les femmes jettent les hauts cris; Gretchen, éplorée, me supplie de sauver son père et de l'arracher elle-même à la mort... Voilà tout un drame, tout un roman esquissé et achevé en quelques heures!

— C'est donc un roman que tu es venu chercher ici? demanda Ludolph en regardant Max avec étonnement.

— Pourquoi pas? répondit Max; j'ai bien quelques affaires à régler dans le Missouri, une succession à recueillir du côté de ma mère, et qui me permettra de continuer mes voyages. L'Amérique est curieuse à explorer; il y a là des solitudes pleines de majesté et de mystère, qui présentent à l'esprit une image de la nature telle que Dieu la fit pour plaire à l'homme; mais ce n'est pas là le pays qui convient à ceux qui savent apprécier à sa valeur la civilisation de notre vieille Europe.

Ludolph s'était arrêté près de Max; il l'écoutait parler, et une douloureuse surprise se peignait sur son visage. Après un moment de silence, il se pencha vers son compagnon de voyage et lui demanda d'une voix émue :

— Tu n'aimes donc pas Gretchen? Moi qui croyais que tu avais tout quitté pour la suivre! moi qui t'en voulais à cause de cela!

— Tu l'aimes donc, toi? répliqua Max, au lieu de répondre à la question de Ludolph.

— Tu as des paroles qui déroutent, dit tristement Ludolph, et je ne puis démêler où tendent tes actions. Si j'aime Gretchen!... Je n'ose me l'avouer. Quand j'ai su qu'elle allait abandonner le pays, j'ai senti que je n'y pourrais plus rester, et j'ai résolu d'aller m'établir sur les bords de l'Ohio, dans la colonie allemande où son frère s'est rendu il y a quelques années. Ah! j'étais parti content; je faisais mon roman, moi aussi, le roman de toute ma vie... Depuis que tu as paru sur le navire, tout est changé.

— Fallait-il donc qu'elle restât perdue, enfouie dans la foule des passagers, tout exprès pour te plaire?... La beauté a ses priviléges, mon garçon, et Gretchen mérite bien une place à part.

— Oh! oui, continua Ludolph, elle mérite une place à part; mais c'est toi qui la lui as donnée, et, en l'élevant ainsi, tu m'as abaissé :

j'étais son égal, et je sens bien qu'elle est au-dessus de moi maintenant. Quand elle parle, quand elle regarde autour d'elle, quand elle réfléchit, ses paroles, ses regards et ses pensées passent au-dessus de ma tête. Tu l'as mise au régime de tes propres idées...

— C'est un charmant objet d'étude que de suivre les progrès de l'intelligence d'une jeune fille chez qui l'esprit s'éveille à peine. Chaque pensée nouvelle illumine d'un éclat radieux ce visage plein de grâce et de fraîcheur auquel manquait seul le rayon intérieur. Ne trouves-tu pas que Gretchen embellit chaque jour?

— Oh! non, tu ne l'aimes pas! s'écria Ludolph; quand on aime, on ne s'arrête pas à ces subtilités-là... Tu ne l'aimes pas, et tu l'as trompée... Elle est pour toi comme un miroir dans lequel tu cherches à voir le reflet de ta personnalité... Ah! si elle le savait, si elle le comprenait!...

— Va le lui dire, répliqua Max avec un sourire ironique; je n'y perdrai rien, et tu n'y gagneras pas grand'chose.

Il y avait dans l'accent avec lequel Max prononça ces dernières paroles une expression de dédain qui ralluma les colères de Ludolph. Incapable de lutter d'argumens contre un esprit subtil qui lui échappait toujours et se retournait menaçant vers lui comme la tête d'un serpent, il éprouvait une terrible velléité de secouer avec ses bras nerveux ce jeune homme au corps frêle qui le bravait et l'humiliait. Sous la douceur apparente, sous la placidité rêveuse du visage de Max, il découvrait un cœur sec et une froide réflexion qui l'effrayaient. En proie à une agitation violente, il s'était appuyé contre le bastingage, comme s'il eût voulu prendre son élan et bondir sur Max. Tout à coup un bruit semblable à celui de la foudre éclata sur sa tête. La grande voile, qui frémissait depuis le matin sous l'effort des rafales se succédant sans relâche, venait de se déchirer dans toute sa longueur. Les lambeaux de toile, battus par le vent, frappaient contre la vergue, et des matelots accourus à la voix du capitaine s'élançaient sur le mât, tandis que d'autres carguaient la brigantine, accompagnant leurs manœuvres de ces cris rauques et inarticulés qui ressemblent à des clameurs désespérées. Cet incident assez sérieux interrompit la conversation des deux passagers. Ludolph, sans rien répondre, gagna rapidement l'avant du navire, afin de laisser le champ libre aux gens de l'équipage.

— Jeune homme, lui cria le capitaine, un coup de main, s'il vous plaît. Aidez-nous à enlever de dessus la vergue ce qui reste de la grande voile.

Ludolph ne se le fit pas dire deux fois. Il se mit à travailler avec rage, aidant de grand cœur et avec autant d'intelligence que d'énergie les matelots, qui ne songeaient plus à rire de lui. Pendant ce

temps-là, Max se retirait à l'arrière, sur la dunette, d'où une pluie battante ne tarda pas à le chasser. Comme il arrivait au bas de l'escalier conduisant à la grande chambre, Gretchen, tout effrayée, ouvrit la porte de sa cabine.

— Qu'y a-t-il, monsieur Max? demanda-t-elle avec inquiétude; que se passe-t-il là-haut?

— Une voile a été emportée, et un grain plus méchant que les autres s'est abattu sur nous. Voilà tout, répondit Max.

— Tout craque ici, reprit Gretchen; j'entends la vague frapper le flanc du navire.

Walther interrogeait Max du regard. Le tumulte de la mer agitée et la voix du vent mugissant à travers les cordages, les cris des matelots et le bruit de leurs pas précipités sur le pont lui causaient une certaine frayeur.

— Ce n'est qu'une bourrasque, un coup de vent comme il en passe si souvent sur la mer, dit Max en souriant.

— Entendez-vous, mon père? reprit Gretchen d'une voix plus rassurée; ce n'est qu'un coup de vent. Vous en êtes sûr, monsieur Max, il n'y a pas de danger?

— Non, il n'y en a pas pour l'instant.

— Il peut donc y en avoir demain, cette nuit?... demanda la jeune fille en fixant sur Max des regards inquiets et presque supplians.

— Que peut l'homme contre les élémens, quand ils se déchaînent? continua Max. Ce n'est pas à lui que toute puissance a été donnée au ciel et sur la terre; tout ce qu'il peut faire, c'est de lutter, à force d'audace et de génie, contre cette nature rebelle qu'il ne domptera jamais.

Pendant qu'il parlait ainsi, le jeune homme suivait sur le visage de Gretchen le reflet des émotions qu'il excitait dans son esprit. Elle avait cessé de voir et de penser par elle-même. Lorsque son père, qui était monté un instant sur le pont pour examiner le ciel et la mer, redescendit avec un air soucieux et effrayé de ce qu'il venait de voir, Gretchen pâlit. Près de s'affaisser, elle s'appuya sur l'épaule de Max, en répétant d'une voix tremblante :

— Vous nous sauverez, n'est-ce pas? vous nous sauverez!

Max quitta la cabine un peu troublé. Il se reprochait déjà d'avoir évoqué par la pensée ce péril, qui commençait à se montrer comme un fantôme menaçant. Le courage qu'il s'attribuait dans les rêves de son imagination ne lui ferait-il pas défaut au moment du danger? Songeant ainsi, il cherchait à comprimer les élans de sa pensée. Cependant le navire dressait au milieu d'un ciel sombre ses mâts dégarnis de voiles, qui ressemblaient à des arbres dépouillés de leurs feuilles

et secoués par le vent d'automne. Pareils à des points blancs, les goëlands s'abattaient, en planant, jusqu'au fond des vagues immenses creusées comme des vallées profondes pour remonter à tire-d'aile et folâtrer dans l'air. Il y avait dans le cri strident de ces oiseaux comme l'écho d'un rêve lugubre; ils se jouaient de la tempête, et tournaient d'un vol libre et gracieux autour des vergues, qui se penchaient sur l'abîme à chaque nouvel assaut livré par la mer au navire fatigué. Sur le pont résonnait déjà le bruit saccadé des pompes que manœuvraient par escouades deux groupes de matelots. Max essaya de prendre part à ce pénible travail. Contraint de se retirer après quelques minutes, il sentit bien vite que ses mains délicates, habituées à tenir une plume et à feuilleter des livres, ne pouvaient en aucune manière s'associer aux efforts de ces rudes travailleurs. Les matelots levèrent les épaules en le voyant quitter si vite la besogne et s'essuyer le front; mais quand Ludolph vint relayer son compagnon de voyage, quand il appuya son bras vigoureux sur le lourd balancier de la pompe, ils poussèrent un cri de joie. Ils venaient de reconnaître instinctivement qu'il y avait à bord un homme de plus, un homme intelligent et énergique, habitué aux rudes labeurs, et capable de donner, avec un bon coup de main, un excellent conseil.

La nuit fut mauvaise, et elle parut longue à tous ceux que portait *la Cérès*. Tenus en éveil par le tangage incessant du navire, les passagers entendaient avec terreur la vague mugir autour d'eux; les matelots, obligés de travailler aux pompes, pouvaient à peine goûter quelques instans d'un repos troublé par l'impétuosité des lames, qui, en retombant sur le pont avec fracas, ébranlaient le bâtiment jusqu'à la pointe de ses mâts. Au jour, Walther se risqua à gravir l'escalier; sa fille le suivit, n'osant rester seule dans sa cabine. Le spectacle qui s'offrit à leurs yeux n'avait rien de rassurant. L'horizon ne s'étendait pas au-delà de deux ou trois vagues : se dressant avec une rapidité effrayante, elles semblaient s'écrouler sous la violence du vent, et se gonflaient de nouveau, écumantes, brisées à leur sommet, retentissantes comme ces foules de peuple d'où s'élèvent mille clameurs et mille menaces. Max se tenait blotti en un coin de la dunette. Son imagination vagabonde l'emportait plus loin qu'il ne l'eût désiré; comme le navire, elle flottait ballottée par la tempête, et il ressentait de vives angoisses. En apercevant Gretchen, il essaya de rappeler le calme dans son esprit.

— Voilà de rudes journées à passer, monsieur Walther, dit-il. Dans des momens comme ceux-ci, on a le cœur serré; on a beau se chercher soi-même, on ne se retrouve plus, et puis, vienne le beau temps, on recouvre sa gaieté, sa confiance dans le lendemain, et tout est

oublié. Il se peut encore que dans huit jours nous soyons à terre, bien loin des périls de l'Océan!

— Ah! la terre, la terre! s'écria Gretchen; quand ce ne serait qu'un rocher sans arbres, sans verdure! A cette heure, il fait peut-être bien beau dans notre vallée; les oiseaux chantent dans les arbres qui furent à nous...

Walther prit la main de sa fille, qui versait des larmes de regret et de frayeur. Il était lui-même occupé de trop de pensées pour oser prendre la parole.

— Oui, continua Max, il fait peut-être là-bas une radieuse journée d'automne. Ah! comme je revois par les yeux de l'esprit tout ce pays aimé, déjà si loin de nous! Quand on souffre ou que l'on est en proie à la crainte, n'est-il pas vrai? on se rappelle avec une netteté prodigieuse tous les lieux où l'on a été heureux, et c'est alors aussi que reviennent au cœur les plus doux instans de la vie, ceux qui ont compté à travers tant de jours nuls et inutiles...

Tandis qu'il parlait ainsi, Gretchen fermait les yeux, comme pour mieux reporter sa pensée sur les scènes de calme et de parfaite quiétude qu'elle essayait de ressaisir. Quand elle les rouvrit, son visage se couvrit d'une pâleur singulière; elle se leva, et allongeant la main vers l'arrière du navire : — Mon père! s'écria-t-elle, qu'est-ce que cela? Voyez donc...

Un petit navire, les voiles en lambeaux, les mâts brisés, passait comme l'éclair sur le dos des vagues, emporté par la bourrasque. Comme il longeait de près *la Cérès,* un cri de détresse s'éleva du pont de ce bâtiment inconnu, puis il retomba entre deux flots pour disparaître bientôt comme un fantôme.

— C'est un navire en péril, répondit Walther, et auquel il nous est impossible de porter secours. Il court à la grâce de Dieu, comme nous faisons nous-mêmes!

Cette rapide apparition avait frappé de terreur l'imagination de la jeune fille. A la mer, il faut voir un autre navire battu par la bourrasque pour se faire une idée de la situation précaire dans laquelle on se trouve soi-même. Gretchen quitta aussitôt la dunette pour redescendre dans la cabine avec son père, poursuivie par une double vision : celle du navire en détresse qui venait de passer devant ses yeux et le souvenir ravivé de la vallée heureuse où s'était écoulée son enfance. Ces deux images opposées luttaient dans son âme, en proie à une agitation fébrile. Enfin, vaincue par la fatigue, Gretchen s'endormit. La vision terrible s'effaça peu à peu; il ne resta plus que celle de la petite prairie émaillée de fleurs, où retentissait comme un chant d'oiseau cette douce parole :

Bist du, o Schöne, mir entflohn...

Ainsi dans un cœur troublé le repos naît de l'excès même de l'émotion et de l'inquiétude. Tandis que sa fille sommeillait, Walther prêtait une oreille attentive aux bruits du dehors, cherchant à deviner ce qui se passait sur le pont. La tempête se déclarait dans toute sa force. Interroger un capitaine en pareille circonstance, lui demander ce qu'il pense du temps, c'est manquer de tact et s'exposer à des réponses désagréables. Depuis la veille, le vieux marin qui commandait *la Cérès* avait pris sa figure de gros temps, et personne n'osait lui adresser la parole. Appelés par lui à l'arrière du navire, les matelots avaient reçu une ration de vieux rhum, puis ils s'étaient retirés sans rien dire dans leurs cadres pour y prendre un peu de repos. Le navire, mis à la cape, les voiles serrées, n'avait plus besoin d'être manœuvré. Deux officiers veillaient seuls auprès de la roue du gouvernail, fortement amarrée, de manière à ce que la proue se présentât toujours droit à la vague et en amortît la violence en la divisant. Néanmoins le navire fatiguait beaucoup par l'effet du roulis; une voie d'eau s'était déclarée dans la cale, et les matelas que l'on avait cloués dessus pour l'étancher ne pouvaient résister bien longtemps. Cet état de choses donnait beaucoup à penser au capitaine. Pendant que l'équipage se reposait, il s'enferma dans sa chambre pour consulter ses cartes, interroger son baromètre, et estimer par des calculs approximatifs la route qu'avait parcourue *la Cérès* depuis qu'elle ne suivait plus une ligne droite. Après quelques instans, il appela le mousse : — Va me chercher le grand passager, à barbe rousse, qui a pompé toute la matinée avec les matelots; va vite!

Le mousse, pareil à l'officier d'état-major qui va porter un ordre pendant le combat, eut à éviter plus d'une fois les coups de l'ennemi; la mer déferlait sur le navire de minute en minute; enfin il arriva dans l'entrepont et accomplit son message. Ludolph s'empressa de répondre à l'appel qui lui était fait.

— Jeune homme, lui dit le capitaine, vous êtes actif et courageux; de plus vous savez travailler le bois?

— Le bois et le fer, capitaine; je puis confectionner tout le mécanisme d'un moulin à eau, depuis la roue jusqu'au rouet d'engrenage, et fabriquer une machine à filer la laine.

— Écoutez-moi; le navire fait beaucoup d'eau, vous avez assez pompé pour le savoir. Il se peut que la bourrasque passe demain, l'automne commence à peine : en cette saison, les bourrasques ne durent guère que trois jours; mais si la tempête se prolonge, *la Cérès* ne tiendra pas.

— J'ai visité les bordages, capitaine; il y en a de pourris...

— Je le sais, reprit vivement le capitaine : *la Cérès* n'est plus jeune! Si le temps ne s'est pas amélioré demain matin, il faudra

couper les mâts, et pour un pareil travail j'ai besoin d'un homme intelligent comme vous, et qui puisse seconder mon maître charpentier.

— A vos ordres, capitaine!

— Ce n'est pas tout; le navire, soulagé de ses mâts, se trouvera-t-il en état de flotter? Dieu le veuille, mais je n'y compte guère. Alors il faudra recourir aux grands et suprêmes moyens, fabriquer un radeau qui puisse porter l'équipage et tous ceux des passagers pour lesquels il n'y aura pas de place dans les embarcations.

— Très volontiers, répliqua Ludolph : avec des barriques vides, deux gros mâts et deux vergues basses, il y a moyen d'établir un radeau. Le mouvement de la mer nous gênera, par exemple...

— A la grâce de Dieu, répondit le capitaine. Quand on en est réduit là, on n'a plus guère de chance de se sauver; mais n'en restât-il qu'une, on doit y recourir. Demain, à l'aurore, si l'on vous appelle de ma part, venez sur le pont sans rien dire à personne. Je compte sur vous.

Ludolph serra la main que lui tendait le capitaine, et se retira pour songer à la difficile besogne qu'il pourrait avoir à accomplir le lendemain. Tout en parcourant dans sa longueur le pont, assailli par la mer, il mesurait des yeux la grosseur et la hauteur des mâts, et calculait dans son esprit la force qu'il faudrait donner aux principales amarres; puis il descendit dans son étroite cabine, et se mit à tirer de leur boîte ses outils de travail, qu'il contemplait avec une joie mêlée de respect, comme le soldat inspecte ses armes la veille du jour où le général en chef a promis de livrer bataille.

Les matelots, après une heure de repos, vinrent s'atteler une fois de plus aux balanciers des pompes; ils travaillaient machinalement, sans se plaindre, mais aussi sans confiance dans l'efficacité de leurs efforts. De nouvelles nuées se levaient toujours à l'horizon, noires comme une fumée de charbon, et si épaisses que le soleil ne trouvait pas le plus petit intervalle pour y faire passer ses rayons consolans. Les passagers, serrés dans l'entrepont, se communiquaient à voix basse leurs inquiétudes croissantes. Il y en avait qui pleuraient en regrettant la terre, d'autres qui demeuraient immobiles, la tête dans leurs mains, comme des condamnés pour qui tout espoir est à jamais perdu. De ces poitrines comprimées par l'angoisse, il s'échappait d'ardentes prières, et comme chacun est porté à croire à l'importance de l'œuvre qu'il accomplit ici-bas, quelques-uns espéraient encore que Dieu leur permettrait d'aborder la terre d'Amérique pour y réaliser leurs projets de fortune.

Au lieu de diminuer, la tempête redoubla de violence après le coucher du soleil. Les voiles, serrées le long des vergues, se déchi-

raient par petits morceaux; *la Cérès* semblait près de s'abîmer dans un gouffre d'écume. Puis vers minuit le vent changea de direction, les nuées se séparèrent et commencèrent à voler tout effarées sur le ciel, laissant çà et là briller la lueur des étoiles scintillantes.

— Capitaine, dit Max, nous sommes sauvés, le ciel s'éclaircit.

— Chut! répliqua le capitaine, nous sommes dans la situation d'une armée qui a été battue, et la retraite va commencer... Il y en a de désastreuses, vous le savez. Avez-vous quelquefois manié un aviron?

— Oui, sur des rivières, en partie de plaisir.

— En partie de plaisir, murmura le capitaine; nous n'y sommes pas!

Il alla au pied du grand mât sonder le puits de la pompe, en y laissant tomber une tige de fer suspendue à une petite corde. Non-seulement la tige de fer, longue d'un mètre, reparut toute mouillée, mais une partie de la corde était imprégnée d'eau : il y en avait environ neuf pieds dans la cale. Si le vent perdait de sa force, la mer restait encore terrible, et tellement agitée qu'il était impossible d'amener sur le pont les mâts d'en haut, comme on l'eût fait en temps ordinaire.

Dès que le jour commença de paraître, Ludolph se montra : il n'avait pas attendu que le capitaine le fît appeler. Une demi-heure après, les mâts de hune, habilement coupés par le maître charpentier et par Ludolph, — qui, en montant sur les vergues, n'avait pas craint cette fois d'y être lié par les jambes, — tombaient à la mer hors des bords du navire, sans les heurter. *La Cérès* au même instant se relevait de quelques pouces au-dessus des vagues. Le bâtiment n'éprouvait plus des secousses aussi violentes, mais il roulait péniblement, sans direction, comme un corps inerte, d'où la vie commence à se retirer. Il n'obéissait plus que faiblement à l'action du gouvernail. L'équipage, découragé, promenait ses regards sur l'immense étendue : aucune voile ne se montrait à l'horizon; la tempête avait dispersé celles qui suivaient la même route que *la Cérès*. Il n'y avait plus d'autre ressource que de prendre une résolution extrême. Après avoir recueilli les voix des matelots et celles des officiers, le capitaine décida qu'on abandonnerait le navire.

Max fut chargé d'aller annoncer cette triste nouvelle à Gretchen et à son père.

— Voici l'épreuve suprême, répondit Walther en serrant sa fille dans ses bras. Si mon fils Karl, qui nous a appelés près de lui, pouvait voir dans quelle situation nous sommes, il regretterait peut-être le conseil qu'il nous a donné.

Gretchen ne comprenait pas encore de quoi il s'agissait. Quand

son père lui eut expliqué qu'il fallait s'embarquer dans un canot, et faire dans ce frêle esquif deux cents lieues sur une mer agitée, la pauvre fille fut saisie d'un tremblement nerveux.

— Jamais! jamais! s'écria-t-elle. J'aime mieux périr ici tout d'un coup, engloutie avec le navire, que de me sentir mourir mille fois dans cette petite barque.

— C'est tenter Dieu que de refuser la dernière chance de salut qui nous est offerte, reprit Walther.

— Non, non, répétait Gretchen en fermant les yeux, comme si elle eût été déjà dans le canot, jamais je ne me résoudrai à m'embarquer sur les grosses vagues... Ah! monsieur Max, vous ne nous abandonnerez pas! Je vous en supplie, vous resterez ici...

— Pour périr avec vous? reprit Max. Ne vaut-il pas mieux que vous vous sauviez avec moi!...

— Nous quitter serait une lâcheté, continua la jeune fille. N'est-ce pas que vous resterez auprès de la pauvre Gretchen et de son père? Tenez, voyez-vous ce petit bouquet fané par le temps?... Vous le reconnaissez, ce petit bouquet de pensées, car c'est vous qui l'avez caché dans le jasmin... Jurez-moi sur ces fleurs de rester avec nous...

— Remontez sur le pont, laissez-nous, dit Walther; ma fille, vous le voyez bien, est en proie à une fièvre de délire. Allez, Max, j'essaierai de la calmer.

— Le délire de la fièvre! s'écria Gretchen. Non, non; je sais bien que nous sommes perdus; il n'y a pas plus de chances dans le canot que sur ce navire. Eh bien! mieux vaut mourir ici avec celui qui m'aime et que j'aime...

— Max, Max, dit en soupirant le père de Gretchen, il n'y a plus de raison dans cette pauvre tête; je ne puis plus rien sur l'esprit de ma fille. Ce n'est plus sur son père qu'elle compte!... Ne lui direz-vous donc pas un mot qui la rassure un peu?... Si nous restons ici, partirez-vous?

— Laissez-moi une dernière fois conférer avec le capitaine, répliqua Max.

— Je vous somme de répondre, reprit Walther avec autorité. Ne voyez-vous pas que ma fille est évanouie entre mes bras!... Il est temps de mettre fin à un jeu qui a commencé en Europe, à ce qu'il paraît...

— Elle ne sait plus ce qu'elle dit ni ce qu'elle fait; la peur l'a rendue folle, répondit Max. Que puis-je dire en un pareil moment?... Quand bien même je resterais sur les débris de *la Cérès* avec vous, cela ne changerait rien à notre situation désespérée... Tant que je pourrai vous être utile à quelque chose, je vous le jure, je resterai.

— Il restera, il restera, répéta doucement Gretchen en ouvrant les yeux; il l'a juré, n'est-ce pas, mon père?

V.

On passa la soirée et une partie de la nuit à préparer la mise à l'eau des canots et à recueillir des vivres pour les naufragés. L'eau montait dans la cale lentement et par degrés, elle gagnait du terrain sans que rien fût capable de s'opposer à son passage, et on pouvait calculer combien d'heures *la Cérès* se tiendrait à flot. Le temps se remettait au beau, et la mer se montrait moins violente : il devenait évident que, sous l'influence d'un ciel plus calme, l'Océan allait s'apaiser aussi; mais le navire, frappé à mort, se refusait à porter plus longtemps ceux qui le montaient. L'équipage, inquiet de sentir *la Cérès* s'abîmer peu à peu sous ses pieds, s'occupait énergiquement de dégager le pont. Parmi les travailleurs, on distinguait surtout Ludolph, qui agissait avec vigueur et dirigeait les matelots attentifs à sa voix. Nul n'était plus preste que lui à attacher une poulie, à remuer de grosses pièces de bois, à délier des amarres, à maintenir en équilibre les caisses et les coffres que le roulis menaçait de lancer à la mer. Son visage demeurait impassible, comme si sa vie et celle de soixante personnes n'eussent point été en péril. L'activité de ses bras, guidée par une pensée intelligente, tenait la crainte éloignée de son esprit.

Au milieu de l'agitation générale, Max faisait vainement les plus grands efforts pour conserver son sang-froid. Calculant la distance qui séparait le navire de la côte d'Amérique, il voyait déjà les angoisses des passagers en proie aux terreurs de la mort et aux tortures de la faim. Mille scènes horribles venaient assiéger son imagination, comme les vagues avaient assailli le navire à moitié démembré. Il songeait alors, non sans honte, que la hardiesse de la pensée ne produit pas nécessairement le vrai courage, et qu'une réalité terrible peut étourdir ceux qui se font un jeu d'évoquer des fantômes. Comme il n'avait aucun emploi à bord, personne ne remarquait son trouble; mais il n'en souffrait pas moins de sentir la peur le prendre à la gorge. Pour s'enhardir un peu, il essaya de se mêler à ceux qui travaillaient sur le pont.

— Ces choses-là ne te connaissent point, lui dit tout bas Ludolph; tes mains tremblent, et tu es pâle comme la mort. Va dans la cabine, va...

Max se retira confus; par un mouvement machinal, il se mit à chercher ses papiers et ses lettres de crédit, dont il fit un paquet qu'il glissa dans sa poche. La vue de cette fortune, qui l'attendait en

Amérique, redoubla encore chez lui l'attachement à la vie. Une impatience fiévreuse de quitter le navire s'empara de son esprit. Il lui semblait entendre retentir à son oreille cette parole qui lâche le frein à l'égoïsme : Sauve qui peut!

Une vingtaine de passagers avaient été répartis dans la yole et dans le grand canot. Lorsque la chaloupe fut prête à recevoir son monde, le capitaine vint prier Walther et sa fille d'y prendre place. C'était la plus solide et la plus grande des trois embarcations; le second du navire devait en avoir le commandement, emportant avec lui les papiers du bord et le sac aux lettres. Gretchen se laissa mener sur le pont : elle paraissait rêver, et ses yeux ne voyaient rien; mais quand elle aperçut les deux petits canots chargés de naufragés, qui descendaient, pareils à des coquilles de noix, au fond des vagues, et remontaient ensuite, comme si la mer eût voulu les rejeter de son sein, quand elle entendit les cris d'alarme poussés par les émigrans, qui levaient les bras au ciel, elle fut saisie d'un nouvel accès de terreur. Ses mains crispées s'accrochèrent à la porte de la dunette, et son père se tourna vers le capitaine en lui disant :

— Laissez-la, monsieur, ayez pitié d'elle! Si vous la faites descendre dans la chaloupe, elle sera morte avant d'y arriver...

— Le temps presse, reprit le marin; la chaloupe partie, vous n'aurez plus d'espoir que dans le radeau qui se prépare. L'équipage va s'y embarquer, et il ne doit plus rester personne ici..... que moi!

— Impossible! dit Walther, impossible!

— Eh bien! Max, descendez, dit le capitaine; adieu, mon ami... Partez avec Ludolph, et répétez-lui que si jamais je revois la terre, je ferai valoir près des armateurs les services qu'il nous a rendus.

— Oh! non, murmurait Gretchen, Max ne partira pas; oh! non, non; il nous a suivis ici, et il ne nous quittera jamais!...

La jeune fille, en proie au délire, souriait et jetait au bruit des vagues quelques lambeaux de la ballade qu'elle avait chantée avec Max par une belle nuit de calme peu de jours auparavant.

— Vous voyez bien, monsieur, qu'on ne peut embarquer une pauvre folle dans la chaloupe! répéta son père de façon à n'être entendu que du capitaine.

Le vieillard pleurait en parlant ainsi. Max, poursuivi par la voix tremblante de Gretchen, qui résonnait à son oreille comme un accent de reproche, hésita quelques instans. Sans trop savoir ce qu'il faisait, il s'approcha d'un pas furtif de la corde qui retenait la chaloupe le long du bord. A la vue de la place qui l'attendait, il s'élança sur cette corde, et se laissa glisser hors du navire.

— A vous, Ludolph! cria le capitaine, descendez...

Obéissant à la voix du capitaine, Ludolph quitta ses outils de travail, rabattit ses manches, et fit un pas vers le bastingage. Le père de Gretchen leva les mains au ciel dans un accès de désespoir, et Ludolph s'arrêta; il avait compris ce muet langage et cet appel suprême.

— Merci, capitaine, je reste, dit tranquillement Ludolph; la corde est lâchée, la chaloupe s'éloigne... Max est parti...

— Parti!... Max est parti! s'écria Gretchen. Qui a dit cela?...

Se levant avec impétuosité, elle courut en avant, et vit la chaloupe chargée de passagers qui voguait à force de rames. A l'arrière, près de l'officier, se tenait Max, qui tournait le dos au navire. Gretchen poussa un cri, lança dans l'abîme le petit bouquet de pensées conservé par elle comme un talisman, puis retomba sur le pont sans connaissance.

Au bout d'une heure, les deux canots et la chaloupe se montraient au loin, comme des points noirs, sur le sommet d'une lame. S'embarquer sur le radeau était l'unique moyen de salut qui s'offrît à l'équipage épuisé de fatigue; on se hâta de le garnir d'un mât et d'une voile. Les matelots, impatiens de quitter, eux aussi, le navire près de sombrer, demandaient à descendre au plus vite sur ces planches qu'un coup de vent pouvait disperser au milieu des flots. Ludolph attachait à son travail un amour-propre d'artiste; il voulait faire du radeau une œuvre achevée.

— Travaillons encore jusqu'à demain, disait-il, et je vous livrerai un radeau qui ne chavirera pas à la première vague, qui ne roulera pas au hasard, semant à travers les flots ceux qu'il porte!

L'équipage suivit ce conseil. Le lendemain matin, au moment où le soleil se levait radieux sur une mer moins agitée, Ludolph déclara qu'il avait parachevé son œuvre. C'était à lui d'y prendre la première place. Il fit une tentative suprême pour décider Gretchen à s'y réfugier.

— Je vous en conjure, dit-il en s'agenouillant devant elle, abandonnez ce navire qui n'a peut-être pas vingt-quatre heures à flotter au-dessus de l'abîme!...

Gretchen ne l'entendait pas; elle avait à peine repris ses sens, et ses yeux troublés ne distinguaient plus rien. Sa raison égarée ne lui permettait même pas de comprendre qu'elle condamnait son père à une mort inévitable. L'équipage s'embarquait cependant, et bientôt sur l'épave il ne resta plus que le capitaine, obstiné à ne pas quitter le navire confié à son commandement, Walther, résigné à mourir avec sa fille, et Ludolph, dont l'imminence du péril élevait l'âme jusqu'à la hauteur de l'abnégation et du dévouement. *La Cérès*, rasée comme un ponton, ne dressait plus au-dessus des vagues

que son mât de misaine, coupé à la moitié de sa hauteur, et sur lequel se débattaient depuis trois jours, au milieu des fureurs de l'ouragan, les débris du pavillon qu'on y avait arboré en signe de détresse. Poussé par la voile, le radeau commençait à s'éloigner lentement, comme un débris qui s'en va à la dérive. Ludolph, curieux de voir comment il naviguait, monta sur le tronçon du mât de misaine. Les regards qu'il portait d'abord en bas, à quelques centaines de mètres, se relevèrent bientôt jusqu'à la ligne d'horizon. Par un mouvement rapide, il arracha les restes du pavillon planté sur la tête du mât, et l'agita à tour de bras en s'écriant avec exaltation : Navire! navire!

A ce cri de salut, les gens du radeau répondirent par un hourrah frénétique. Walther tomba à genoux, Gretchen tressaillit et rouvrit les yeux; le capitaine saisit sa longue-vue et dit : — Il vient, il vient sur nous, il nous a aperçus!

Le navire libérateur arrivait en effet toutes voiles dehors. Il se présenta bientôt à petite distance, sous la forme d'une noble frégate, leste dans sa marche, au cuivre luisant comme l'écaille de la dorade, aux larges flancs armés de cinquante bouches à feu. Les naufragés du radeau furent recueillis les premiers, puis on procéda au transbordement des quatre personnes qui demeuraient encore sur l'épave. Gretchen, soutenue par Ludolph, n'hésita point à passer sur le grand vaisseau avec son père. Celui-ci ne put retenir une larme de joie quand il vit sa fille revenue au sentiment de la conservation, premier indice d'un retour à la raison. Les officiers de la frégate déclarèrent unanimement que le capitaine de *la Cérès*, ayant accompli son devoir jusqu'au bout, était en droit de chercher son salut sur un autre navire. Ce ne fut pas sans un serrement de cœur que le vieux marin abandonna le dernier sa pauvre *Cérès*, qu'il avait longtemps dirigée à travers les orages d'un bord de l'Atlantique à l'autre. Toutefois il éprouva une consolation à son chagrin, quand il revit sur le pont de la frégate tous ceux qui s'étaient réfugiés par son ordre dans les deux canots et dans la chaloupe. Ces mêmes naufragés, rencontrés la veille au soir par le navire de guerre, l'avaient mis sur les traces de *la Cérès*, hâtant ainsi l'heure de la délivrance pour ceux qu'elle portait encore.

Max ne se laissa point voir, ni ce jour-là, ni les jours suivans. Il se disait malade et se tenait caché dans sa cabine. Lorsque la frégate débarqua son monde à Norfolk de Virginie, à l'entrée de la baie de Chesapeak, les émigrans se dispersèrent chacun de son côté. Le soir même, Max partit pour New-York par la voie de Philadelphie.

Quelques mois plus tard, en descendant l'Ohio pour se rendre dans le Missouri, — où l'appelaient ses affaires de succession, —

il passa devant le village habité par les émigrans de son pays. La vue des fermes nouvelles échelonnées sur les collines attira son regard, comme ces paysages sourians que l'on traverse d'une course rapide, avec plus de curiosité que de sympathie. Il ressentit de la pitié pour la jeune fille condamnée à couler ses jours sur cette terre de rudes labeurs; mais il n'eut point le courage de l'en arracher. La vie se présentait à lui sous un aspect trop attrayant pour qu'il pût se résoudre à sacrifier son indépendance. Le besoin de voir et de connaître l'entraînait en avant. A la fois hardi et poltron, il recherchait les émotions de toute sorte, et le cœur lui manquait dès que la réalité des choses de l'existence se montrait à son esprit.

Après plusieurs années de voyages, Max rentra en Europe et se mit à écrire des histoires sentimentales : il avait un goût décidé pour les fictions dont il pouvait conduire à son gré le dénoûment.

La pauvre Gretchen l'oublia-t-elle tout de suite? put-elle effacer de son esprit le souvenir des impressions qu'il y avait fait naître? C'est là son secret, et elle ne l'a confié à personne. Établie avec son père dans la colonie allemande, aux bords de l'Ohio, auprès de son frère Karl, qui défriche des terres et élève des bestiaux, elle ne s'habitue que lentement à l'existence rustique et monotone des *farmers* de l'Amérique. Le chant des oiseaux inconnus, le parfum des fleurs nouvelles, l'aspect des horizons perdus dans le lointain des forêts, tout cela lui cause des émotions étranges : il semble qu'elle cherche quelqu'un qui lui explique ses propres sensations, et elle tombe parfois dans de profondes rêveries.

A quelques milles de là, sur un ruisseau tributaire de l'Ohio, Ludolph, associé à quelques émigrans comme lui, a jeté des ponts et établi des moulins. Il est magnifique d'animation au milieu des machines dont les rouages tournent avec un bruit strident, et mêlent leur vacarme au roulement des eaux qui s'épanchent en cascades. Le vieux Walther et son fils Karl lui ont voué une reconnaissance profonde; ils l'aiment pour la franchise et la loyauté de son caractère. Depuis qu'il a trouvé à employer toute son activité, toute son énergie, le domaine de ses idées s'élargit, et le niveau de son intelligence monte toujours. Il a son idéal, lui aussi, et il ne désespère pas d'y atteindre à force de persévérance, car il compte bien que Max ne reparaîtra plus jamais. D'un autre côté, on fait si souvent autour de Gretchen l'éloge du laborieux Ludolph, que celle-ci finira par ne plus chercher dans les rêves de son imagination troublée un bonheur qui pourrait bien se rencontrer là, tout près d'elle.

TH. PAVIE.

LOUIS XIV

ET SES HISTORIENS

III.

L'ÉCOLE ADMINISTRATIVE DE LOUIS XIV

D'APRÈS LES PAPIERS D'ÉTAT.

Après avoir étudié (1) les actes principaux du gouvernement de Louis XIV, je me suis efforcé d'apprécier les mœurs formées par ce long règne; toutefois il reste encore une question qu'il faut aborder, et à laquelle il conviendrait peut-être d'assigner le premier rang, si l'importance des entreprises se mesurait toujours dans l'histoire à l'importance des résultats. Qu'on soit en effet plus ou moins sévère pour la politique générale de ce prince, qu'on restreigne ou qu'on étende sa part personnelle d'influence dans le mouvement d'esprit qui fut l'honneur de son temps, on ne se trouve pas moins, durant le cours de cette mémorable époque, en présence d'un gouvernement créateur, assez fécond en ressources pour lasser la mauvaise fortune et pour réparer, à force de persévérance, la plupart de ses fautes. Il faut moins admirer Louis XIV pour les desseins qu'il a poursuivis que pour les forces qu'il a su mettre au service de ses projets. Parmi ses conceptions politiques, plusieurs n'ont eu d'autre effet que d'empoisonner ses derniers jours et de compromettre sa

(1) Voyez les livraisons du 1er novembre 1856 et du 15 février 1857.

mémoire; mais entre toutes ses combinaisons administratives il n'en est guère dont nous ayons répudié la tradition, et dont nous ne ressentions encore l'influence. Les ministres de Louis XIV peuvent revendiquer une part presque aussi large que les constituans et les auteurs des actes de l'an VIII dans les institutions civiles qui nous régissent. Or cette association des habitudes du pouvoir absolu avec des idées toutes différentes est demeurée pour nous le plus curieux des problèmes comme la plus insoluble des difficultés.

On n'est véritablement homme d'état qu'en sachant élever ses ressources à la hauteur de ses projets. Le cardinal de Richelieu, auquel ce titre appartient plus légitimement qu'à personne, ne prit pas moins de peine pour organiser les forces et pour développer les richesses de la nation que pour enlacer l'Europe dans le réseau de ses combinaisons diplomatiques. Bien qu'il n'embrassât pas de moins vastes horizons que son prédécesseur, Mazarin fut un administrateur au-dessous du médiocre, et c'est pour cela qu'il est demeuré si loin de Richelieu. Le ministre d'Anne d'Autriche ne s'occupa guère plus de l'armée que des finances, de la marine que du commerce, et mourut au sein d'une paix glorieuse, laissant le trésor vide, les arsenaux et les ports sans travailleurs, l'armée sans discipline et sans solde. Au rebours de l'étranger dont il était l'élève, Louis XIV se révéla dès son avénement au pouvoir comme le roi le plus laborieux et le plus sérieusement administrateur qu'eût jusqu'alors possédé la France. Il porta sur les détails les plus arides de ses finances, et plus spécialement encore sur l'organisation de ses armées, toute l'ardeur de sa jeunesse et toutes les passions de son âme; il se complaît à se rendre ce témoignage dans les souvenirs recueillis pour son fils (1). Secondé par des ministres comme Colbert et Louvois, par des magistrats comme Le Tellier, Lamoignon et Pontchartrain, par des jurisconsultes et des administrateurs tels que Pussort, Bâville, Pellot, Foucauld et La Reynie, il imprima à la société civile une empreinte ineffaçable, de telle sorte que le texte de ses grandes ordonnances apparaît encore sous nos codes comme sur les feuillets d'un palimpseste. Rechercher ce que fut Louis XIV comme administrateur, c'est donc mettre en relief son titre le plus solide, et j'y serais amené par le seul devoir de l'équité historique envers cette grande mémoire. Je ne sais point d'ailleurs d'occasion plus favorable pour rappeler aux hommes de la révolution qu'ils n'ont pas inventé tout ce qu'ils admirent, et aux hommes de l'ancien régime que leurs anathèmes devraient retomber aussi souvent sur ce qu'ils vénèrent que sur ce qu'ils maudissent.

(1) *Mémoires de Louis XIV*, années 1662-1665.

Si le côté principal de ce règne a été laissé dans l'ombre par la plupart des historiens du siècle dernier, il est éclairé désormais de lumières abondantes. Où trouver une érudition plus solide et des aperçus plus judicieux que dans les études administratives de M. Chéruel (1)? Quel tableau atteindra jamais à la vivante vérité de ces *Mémoires de Fléchier sur les grands jours*, où l'ancienne administration est prise sur le fait, dans une occasion solennelle, et mise en scène avec une verve si piquante et un dégagement si imprévu (2)? Qu'ajouterait la publication intégrale des huit cents volumes in-folio sortis du cabinet de Colbert à l'histoire de son ministère telle que M. Pierre Clément nous l'a donnée (3), et à la grande compilation de M. Depping (4)? Enfin que reste-t-il à apprendre, en matière d'administration militaire et de stratégie, après la publication dont M. le général Pelet a fait le complément de cette histoire diplomatique de la succession d'Espagne, l'un des monumens les plus curieux et les plus originaux des lettres françaises dans notre temps? En essayant une telle esquisse, on a certainement bien plus à redouter aujourd'hui l'abondance que la rareté des matériaux.

I.

Dans l'histoire de notre administration, on peut suivre de siècle en siècle la lutte des deux forces dont le balancement a constitué la France. C'est d'une part le sol que ses conquérans conservent la prétention de régir et de défendre par les armes, un tel droit étant dans leur pensée le corollaire du droit même de possession; c'est de l'autre la royauté représentant une unité morale à laquelle elle préexiste, et qui, en vertu d'un titre supérieur, revendique avec le droit de haute justice celui du haut commandement militaire, double prérogative dont elle ne tarde pas à déduire, comme une sorte de conséquence, le droit d'asseoir à son gré les impôts et d'en régler arbitrairement la perception. Les rois ne consacrèrent pas moins d'efforts à séparer la souveraineté politique de la possession territo-

(1) *Histoire de l'Administration monarchique en France depuis l'avénement de Philippe-Auguste jusqu'à la mort de Louis XIV*, par M. Chéruel; 2 vol. in-8°, Dézobry et Magdeleine.

(2) *Mémoires de Fléchier sur les grands jours d'Auvergne en* 1665, Paris, Hachette; 1 vol. in-8°.

(3) *Histoire de la Vie et de l'Administration de Colbert, précédée d'une Notice historique sur Nicolas Fouquet*, par M. Pierre Clément; Guillaumin, 1 vol. in-8°.

(4) *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV entre le cabinet du roi, les secrétaires d'état et les intendans et gouverneurs de provinces*, etc., recueillie et mise en ordre par F.-B. Depping; — collection inédite des manuscrits sur l'histoire de France, 4 vol. in-4°.

riale que les barons n'en mirent à confondre ces deux idées. Saint Louis se crut le premier assez fort et assez protégé par le prestige de ses vertus pour en proclamer résolûment la distinction et pour faire aboutir au trône toutes les juridictions locales par la voie des cas royaux et la suppression des guerres privées. Sans aspirer à détruire ni la constitution seigneuriale qui régissait les campagnes, ni les pouvoirs municipaux achetés ou usurpés par les villes, il se posa en dispensateur suprême de la force et de la justice par tout son royaume. Ses petits-fils marchèrent sur ses traces, appuyés sur l'influence chaque jour croissante d'une bourgeoisie qui aspirait à se défendre par le concours de la royauté contre l'oppression baroniale.

A l'ouverture du XIV^e^ siècle, le principe de prépondérance, pour lequel nos rois avaient livré de si rudes combats, n'était plus contesté, même par ceux qui, durant trois siècles, allaient encore lutter pour échapper à ses conséquences. Philippe le Bel divisa en trois branches la cour du roi, qui avait été le conseil unique des premiers Capétiens comme de la dynastie précédente. L'une fut le conseil étroit ou privé, occupé des affaires majeures, auprès duquel servirent les quatre *clercs du secret,* qui devaient s'appeler un jour les secrétaires d'état, hauts fonctionnaires dont l'existence laborieuse et modeste était l'expression même de cette bourgeoisie, destinée à vivre si longtemps à l'ombre du trône, importante, mais abaissée. — L'autre branche du grand conseil royal retint, avec le nom de parlement, l'attribution de toutes les contestations judiciaires, et, en acquérant bientôt après la permanence, elle devint, en face des états-généraux et au préjudice de ceux-ci, l'institution la plus importante de la monarchie. — La troisième enfin, appelée cour des comptes, centralisa la comptabilité financière, statuant sur toutes les dépenses mandatées, depuis les comptes des armées jusqu'à ceux des maisons royales, mais demeurant étrangère, comme elle l'est encore aujourd'hui, à l'administration proprement dite.

La royauté enfonçait avec lenteur ses racines au sein de cette terre hérissée de donjons et de fortifications municipales. Tantôt elle reculait devant une réaction féodale, comme il arriva après Philippe le Bel, et plus tard sous Charles VIII, à la suite des violences de Louis XI; tantôt elle avait à compter, au sein des états-généraux, avec les passions et l'inexpérience de la démocratie, et l'ordonnance cabochienne de 1413 venait, au début du XV^e^ siècle, tracer un programme de gouvernement dont la hardiesse n'a pas été dépassée aux jours de nos plus grandes audaces. Cependant la royauté, appuyée sur les intérêts grandis sous son aile, ne tardait pas à reprendre tout le terrain momentanément abandonné. A partir du XVI^e^ siècle, ses conquêtes se comptent par année, pour ne pas dire par jour.

Déjà Louis XII avait fait nettement consigner dans la première ordonnance de Blois le principe que toute justice émanait du trône, et que le prince pouvait toujours l'y ramener comme à sa source. En multipliant les parlemens sur les points principaux du territoire, les princes de la maison de Valois atteignirent le double but de réduire l'influence, de plus en plus sensible, de ces grandes compagnies, et de donner des organes officiels à la pensée royale dans les provinces les plus reculées. Par la fondation d'un premier degré de juridiction et la création des présidiaux, ils préparèrent, cinquante ans plus tard, l'unité de jurisprudence et une division plus rationnelle des circonscriptions judiciaires. Les coutumes furent recueillies et codifiées par des commissaires, savans jurisconsultes, tous dévoués à la pensée royale, et le conseil d'état, modifié dans un sens monarchique, vint dominer les parlemens, en s'attribuant le droit de fixer les juridictions et de retenir certaines affaires à cause de la présence dans son sein du monarque, racine vivante de toute justice.

L'œuvre à laquelle travailla Louis XII avec une sorte de bonhomie populaire fut achevée par François Ier. Ce monarque théâtral porta dans les actes de l'administration, comme dans les résolutions principales de la politique, ces allures chevaleresques qui masquèrent sans les adoucir les inspirations d'un système impitoyable. Saint Louis avait aspiré à faire de la royauté une sorte de providence terrestre, à laquelle les peuples pussent adresser un recours rare, mais assuré. François Ier la transforma en un pouvoir présent toujours et en tout lieu; quant aux divers pouvoirs existans, il leur fit la guerre, plus préoccupé de les détruire que de les dominer. La royauté nouvelle devint un Argus aux cent yeux et un Briarée aux cent bras. Rien n'exista désormais que par le bon plaisir du roi et dans la plus étroite dépendance de sa personne. Pendant que la noblesse était attirée à la cour par l'appât de la guerre et des plaisirs, le concordat de 1516 lui livrait la pleine dispensation des dignités ecclésiastiques. Le roi put faire asseoir ses créatures sur les siéges épiscopaux en même temps qu'il nommait des gouverneurs pour le représenter directement dans ces provinces lointaines, soumises si longtemps à l'autorité directe des grands vassaux. L'activité de François Ier s'étendit à tous les détails de l'administration; tout aboutit à son trône, comme au centre unique de la vie nationale. Il entreprit, non sans succès, de placer sous sa main les arts et les lettres, aussi bien que les finances et la justice. Les ordonnances de Crémieux et de Villers-Cotterets, dont l'une réduisit aux plus étroites limites la juridiction ecclésiastique, dont l'autre porta le dernier coup aux justices seigneuriales, furent, du premier au dernier de leurs arti-

cles, empreintes de cet esprit nouveau, et vinrent constater, par la faveur générale qu'elles rencontrèrent, l'importante révolution sociale, jusqu'alors inaperçue, qui s'était opérée sans résistance. La France avait en effet passé de la monarchie des états et du gouvernement tempéré, si fort admiré par Machiavel, à un despotisme dont l'auteur principal ne descendit pas dans la tombe sans en avoir audacieusement abusé. Commissions extraordinaires, confiscations odieuses, consécration de la vénalité des offices, trafic insolent de toutes les charges, doublement arbitraire des tailles et des gabelles, création des rentes sur l'hôtel-de-ville, établissement de la loterie, tels furent les principaux actes administratifs de ce règne, auquel il faut remonter pour rencontrer le point précis où commence le gouvernement sans principes et sans garanties, qui a gardé la dénomination d'ancien régime.

Les successeurs de François I[er] apportèrent chacun une pierre au vaste édifice qui couvrit bientôt la France. Les divers pouvoirs allaient s'affaiblissant de plus en plus dans leur indépendance à mesure qu'ils se régularisaient dans leur exercice, et si la nation était mieux gouvernée, c'était en abdiquant la possibilité de se gouverner jamais elle-même. Rien ne constate mieux cette tutelle royale et cet état de minorité, contre lequel la France ne devait plus protester, que les célèbres ordonnances d'Orléans et de Moulins, qu'on ne peut séparer du grand nom de L'Hôpital. Par les doctrines qu'elles proclament, ces ordonnances établissent la pleine victoire du pouvoir absolu; par leurs habiles dispositions, elles deviennent pour celui-ci une force et une sanction au sein des guerres civiles et des découragemens qui les suivent.

Durant la longue anarchie entretenue par les luttes religieuses, le despotisme dut sans doute reculer, à certains jours, tantôt devant l'aristocratie huguenote, tantôt devant la bourgeoisie ligueuse; mais la royauté fut après chaque crise de plus en plus puissante et de moins en moins attaquée, grâce à une persévérance dans ses desseins qui lui donnait tout l'avantage sur une noblesse sans tradition politique et sur une démocratie toujours mobile et déréglée dans ses passions. Par malheur, chez les grands, déjà dressés depuis trois générations à la vie de cour, la confiance était à la hauteur de l'incapacité, et la nation tout entière était déjà aux pieds du monarque, qu'ils se croyaient en mesure de le faire capituler. Ils n'entretinrent jamais plus complétement cette illusion qu'à la veille de monter sur les échafauds de Richelieu, ou de passer sous les fourches dorées de Mazarin. Ne s'apercevant pas que la vie municipale avait fini avec la ligue, et que l'aristocratie française ne représentait malheureusement depuis le XVI[e] siècle que ses propres cupidités, les frondeurs,

isolés du pays et tout entiers à leurs mesquines poursuites, s'agitaient pleins d'espoir dans une impuissance que le comble de l'humiliation fut de n'avoir pas même soupçonnée. A Paris, à Bordeaux, à Dijon, là où, durant la fronde, se trouvaient, sinon les princes, du moins les principaux chefs de parti, l'on se trompait sur ce qu'il y avait de fatalement irrésistible dans ce débordement de l'autorité monarchique, et l'on se croyait encore en mesure de la faire reculer, parce que Mazarin semblait toujours s'arrêter jusque devant les plus faibles obstacles. Ainsi, lorsque le flot monte sur nos rivages, et qu'une brise de terre le repousse, on dirait parfois qu'une lutte incertaine est engagée entre l'océan et la tempête; mais la marée gagne alors même qu'elle paraît céder, et le spectateur attardé se voit bientôt entouré par l'immensité de la mer triomphante.

Henri IV était le prince le plus propre à consolider la transformation qui avait fait passer insensiblement la France d'un régime d'abord féodal, puis parlementaire, à celui d'une monarchie tout administrative. Plus soucieux des réalités que des apparences en matière de pouvoir, le Béarnais fatigué s'inquiétait moins de promulguer avec éclat des lois nouvelles que d'empreindre les institutions existantes de l'esprit qu'il lui convenait de leur imprimer. Tel était aussi le goût de Maximilien de Béthune, qui n'aimait point, disait-il, à *grossir par des édits les tomes des ordonnances* (1). En créant près de sa personne, en 1602, un conseil général du commerce et en donnant ainsi des organes à tous les intérêts de la production nationale, le roi augmentait dans l'état l'importance de la classe sur laquelle s'était élevée la monarchie absolue; le duc de Sully poursuivit le même but par les travaux considérables qu'il fit exécuter comme *grand-voyer*. En même temps que le surintendant profitait des épargnes accumulées par sa bonne gestion financière pour ouvrir des routes, creuser des canaux, et pour opérer avec les fonds et le concours de l'état des œuvres d'une véritable utilité publique, Sully transformait celui-ci en instrument direct de la production agricole et manufacturière. Agissant lui-même au lieu d'encourager, substituant sa propre initiative à celle des particuliers, le gouvernement entreprit des plantations, défricha des terres, et ouvrit à grands frais, sur plusieurs points du royaume, des manufactures protégées contre toute concurrence étrangère et même nationale. Ainsi se préparait dès le commencement du XVII^e^ siècle cette ingérence du pouvoir dans la sphère des intérêts privés, ingérence qui, en détachant les citoyens du soin de leurs propres affaires, est demeurée l'un des caractères les plus indestructibles de notre gouver-

(1) *Économies royales*, t. III, p. 169, édit. 1778.

nement comme de notre génie national. Ainsi encore, par des encouragemens donnés à bonne intention, se desséchait en son germe l'esprit d'entreprise qui a si constamment manqué à la France, et l'abdication industrielle suivait l'abdication politique. Pendant que la nation remerciait la royauté de faire ses propres affaires en se chargeant de soins qu'il lui répugnait de prendre, les idées se précipitaient dans le même sens que les intérêts, et les jurisconsultes comme les historiens s'efforçaient de faire pénétrer le principe de la prépondérance monarchique dans les lois, dans les lettres, et jusque dans la théologie. L'esprit des Pithou passait des pages de la *Ménippée* dans les thèses de la Sorbonne, et l'on voyait les Pasquier, les De Thou et les Loysel appeler de leurs vœux et préparer par leurs savans écrits l'unité de la législation civile, ce dernier complément de l'unité politique.

Il était réservé à Richelieu d'imprimer à l'administration de l'ancien régime le caractère définitif qu'elle a conservé sans altération sensible jusqu'en 1789. Après avoir supprimé les dernières dignités d'origine féodale qui impliquaient encore une sorte de pouvoir indépendant, notamment celles de connétable et de grand-amiral, après avoir transformé les gouvernemens de province en lucratives sinécures, le cardinal donna au conseil d'état, en 1630, une nouvelle organisation à laquelle Louis XIV lui-même ne trouva presque plus rien à changer; puis, par une intuition d'une admirable justesse, il créa les intendans, fonctionnaires ardemment dévoués au pouvoir central, ennemis nés de tous les droits comme de toutes les existences historiques, et qu'on voit grandir à pas de géant dans leur importance sans éclat et leur modeste ubiquité. Ce système, d'abord partiellement appliqué, ne tarda pas à s'étendre à tout le royaume, et la plupart des pays d'états durent s'y soumettre, comme les pays dits d'*élection*. Dans chaque généralité dont la circonscription correspondait en moyenne à celle de deux de nos départemens, le gouvernement central eut un fonctionnaire, sorti ordinairement du rang des maîtres des requêtes, qui fut représenté lui-même par des subdélégués au sein du plus grand nombre des villes, devenues de nos jours chefs-lieux de sous-préfecture. L'intendant exerçait toutes les attributions dévolues aujourd'hui aux préfets. Comme tuteur des communes, il approuvait ou rejetait les dépenses communales, et la lecture des documens recueillis par M. Depping constate que dans le cours du XVII^e^ siècle ces fonctionnaires ne se livraient pas, sur les affaires locales, à des investigations moins minutieuses que celles dont nous nous plaignons de nos jours, et que la solution des questions les plus usuelles ne réclamait pas de moins longs délais. Avec le concours des ingénieurs du corps des

ponts et chaussées, créé antérieurement aux intendances, ces fonctionnaires arrêtaient les plans et devis de tous les travaux publics; ils cumulaient avec ces attributions celles de directeurs des contributions, et leur omnipotence ne tarda pas à devenir si complète en matière d'impôts, que lorsqu'un arrêt du conseil avait fixé la part contributive de chaque généralité, les intendans et leurs subdélégués en répartissaient le montant sans contrôle entre les diverses paroisses, ne laissant que des attributions purement nominales aux anciens *élus* et *trésoriers de France*, possesseurs de vieux titres achetés à prix d'argent. Les mêmes fonctionnaires faisaient percevoir les tailles par des collecteurs, et on admettrait difficilement comme des réalités historiques les procédés de ces agens subalternes sans le témoignage d'un contemporain chez lequel la clairvoyance d'un véritable génie était à la hauteur du plus rare courage (1).

Cette création de Richelieu fut certainement le plus fécond de ses actes en conséquences imprévues. Dépositaires de fonctions non achetées et toujours révocables, qu'ils n'exerçaient d'ordinaire que durant très peu d'années dans la même généralité, les intendans, qui étaient pour la noblesse des *oppresseurs de la patrie, vils adulateurs d'un pouvoir tyrannique* (2), ne semblaient guère moins odieux à l'antique magistrature, qui avait acquis à deniers comptant le droit de transmettre ses offices et de mourir sur les fleurs de lis. Ne devant leur importance ni à leur naissance, ni à leur fortune, ni à la faveur personnelle du monarque, attendant tout de l'opiniâtreté de leur labeur et du fanatisme calculé de leur dévouement, ces fonctionnaires sans racines et sans traditions furent dans la monarchie de l'ancien régime comme les produits anticipés de la société issue de l'union de la révolution avec l'empire.

Nous vivons dans un pays qui n'a guère moins l'ignorance que le mépris de son passé. Pour persuader à la France du XIX^e^ siècle qu'elle ne date pas d'hier, comme voudraient le lui laisser croire des écrivains qui en cela se tiennent pour ses flatteurs, pour lui faire comprendre que chez elle les difficultés viennent de loin et que les maladies sont chroniques, il a fallu qu'un publiciste éminent lui mît sous les yeux le fidèle tableau de cet ancien régime, si différent du nôtre par les orgueilleuses prétentions de l'esprit, mais qui lui est si analogue par les habitudes invétérées du caractère (3). M. de Toc-

(1) Sur la manière dont la taxe se percevait dans les paroisses du temps de Louis XIV, voyez, dans le *Détail de la France sous le règne actuel*, par Boisguillebert, les chapitres V, VI, VII, p. 86 à 180; Cologne 1707, in-12.

(2) Le comte de Boulainvilliers, *Histoire de l'ancien gouvernement de la France*, t. I^er^, préface.

(3) *L'Ancien Régime et la Révolution*, 1 vol. in-8°.

queville s'est acquitté de cette tâche comme on pouvait l'attendre de lui, et s'il était entré dans son plan de suivre le développement du génie national dans l'histoire de la vieille société française au lieu de le montrer seulement au jour qui en précéda la catastrophe, il aurait confirmé ses lumineux enseignemens par des témoignages irréfutables.

Si les partis se trompent souvent sur ce qui peut les servir, ils ont toujours l'instinct vrai de ce qui peut les blesser. La noblesse et la magistrature, atteintes par l'établissement des intendans *à la prunelle de l'œil*, selon le mot du cardinal de Retz, se bercèrent longtemps de l'espérance de les renverser. Leur suppression fut l'un des premiers articles du programme voté dans la chambre de Saint-Louis aux jours troublés de la minorité de Louis XIV. Mazarin s'y soumit tant qu'il ne se trouva pas assez fort pour résister; mais, supprimés en 1648, ils reparurent plus puissans et mieux affermis en 1655, lorsque le jeune monarque eut triomphé de l'opposition bigarrée dans laquelle parlementaires et grands seigneurs avaient confondu leurs antipathies et leurs rancunes. Quand Louis XIV prit en main les rênes du pouvoir à la mort de Mazarin, ces agens fonctionnaient dans toutes les provinces avec l'énergie d'un pouvoir confiant et victorieux.

II.

Quelques traits suffiront pour esquisser le tableau du gouvernement qui allait faire de si grandes choses dans la guerre et dans la paix. A côté du monarque, et comme perdus dans les splendeurs de la royauté, on trouvait, avec le chancelier et le surintendant des finances, trois secrétaires d'état, l'un pour la guerre, l'autre pour les affaires étrangères, le troisième pour les affaires des religionnaires protestans. Cette division du pouvoir ministériel ne tarda pas d'ailleurs à être modifiée par la substitution d'un contrôle général à la surintendance des finances et par l'établissement d'un ministère particulier pour la marine, le commerce et la maison du roi. Les secrétaires d'état formaient l'unique conseil du monarque pour tous les grands intérêts politiques. Indépendamment de ses attributions spéciales, chacun des ministres avait dans son ressort un certain nombre de généralités de l'administration desquelles il connaissait directement. C'est sans doute parce que les idées simples se produisent presque toujours tardivement que la création d'un ministère spécial de l'intérieur a été chez nous postérieure de deux siècles à l'établissement de la centralisation administrative. Quoi qu'il en soit, la division des généralités entre les secrétaires d'état ne fut

point, ainsi qu'on pourrait le croire aujourd'hui, un obstacle à cette unité de direction, caractère éminent du gouvernement de Louis XIV. Chacun d'eux rapportait en effet les affaires concernant les provinces de son ressort dans le *conseil des dépêches*, tenu devant le roi, où toutes les résolutions étaient prises et libellées. Bientôt d'ailleurs l'infatigable activité de Colbert eut absorbé la presque totalité des affaires administratives, parce que celles-ci se résolvaient à peu près constamment en questions financières, soit pour l'approbation des dépenses, soit pour l'apurement des comptes.

Les conseillers d'état et les maîtres des requêtes, ces hommes qui sont tout dans l'histoire de ce temps, et que l'on y aperçoit à peine, selon l'observation de M. de Tocqueville, composaient en réalité les deux corps au sein desquels venait se concentrer toute l'administration du royaume. Le conseil des finances déterminait souverainement la nature et la quotité de l'impôt depuis que les états-généraux n'étaient plus qu'un souvenir, et que la déclaration royale de 1665 avait fait perdre aux parlemens le droit de remontrance. Ce conseil opérait par généralité le *répartement* de toutes les charges, sans autres observations que celles des intendans, sauf le droit à peu près stérile de *députer en cour*, réservé aux pays d'états. Le conseil *des parties* exerçait, outre les attributions contentieuses données aujourd'hui à notre premier corps administratif, les droits les plus élevés de la souveraineté et de la justice. Il rendait des arrêtés d'évocation, fixait les juridictions par le droit de *committimus*, et, transformé parfois en une sorte de cour de cassation où le bon plaisir royal tenait, il faut bien le dire, la place de la loi, il annulait les arrêts des parlemens, lorsqu'ils étaient contraires à sa propre jurisprudence. Entre tous ses droits souverains, il n'en est pas dont Louis XIV ait mis plus de prix à constater l'usage, et l'on sent percer les plus amères rancunes de sa jeunesse dans les fières paroles qu'il adresse au dauphin au commencement de ses *Mémoires :* « L'autorité des parlemens, qu'on regardait comme opposée à la mienne, produisant de très méchans effets,... je leur fis défense de rendre des arrêts contraires à ceux de mon conseil, en quelque circonstance que ce pût être. »

On le voit, jamais pouvoir ne fut plus absolu dans ses principes, plus concentré dans son action que celui de ce prince. A ce mécanisme conduit par un seul moteur, se rattachait un réseau de fonctionnaires provinciaux aussi nombreux que de nos jours. Trésoriers de France et secrétaires du roi, élus, jurats, échevins, maires et consuls, collecteurs et gabelous, contrôleurs pour toutes les transactions commerciales, éclos, aux premiers temps de Mazarin, du génie fiscal d'Émery, intendans d'administration, d'armée et de

finances, juges et conseillers de toutes les robes, tout cela pullulait sous l'antique monarchie, sur laquelle nous avons du moins acquis cet avantage de solliciter aujourd'hui ce qui s'achetait alors à des prix quelquefois extravagans. Je trouve dans Forbonnais un relevé des seuls offices de justice et de finance pour l'année 1664, qui en porte le chiffre à 45,780, et la valeur vénale à 419,842,000 fr. (1). Calculée au cours actuel de notre monnaie, cette valeur atteindrait un milliard. L'ardeur des places était une maladie tellement endémique dans l'ancienne société française, que Louis XIV retira aux villes leurs droits d'élection dans l'unique pensée de les leur revendre en détail : étrange spéculation que le règne suivant renouvela par deux fois, sans que la déloyauté d'un tel marché lassât jamais l'empressement des acheteurs !

Cependant cette machine si compliquée était en 1661 rouillée dans ses ressorts et hors d'état de rendre d'utiles services. Victorieuse de l'Europe et des factions, la France avait à sa tête un gouvernement faible et obéré. La paix des Pyrénées n'avait pas été moins nécessaire que glorieuse, car les armées étaient épuisées comme les finances, et l'industrie nationale au berceau ne pouvait fournir la plupart des matières premières indispensables pour faire la guerre. Pendant que les débris de notre marine étaient menacés sur nos côtes par les Barbaresques, les navires hollandais, qui seuls se montraient dans toutes les mers, venaient apporter dans nos ports des marchandises pour lesquelles la France avait rarement à offrir un fret de retour. L'improbité était aussi générale dans l'administration que le péculat dans les armées, désordre qu'entretenait systématiquement le surintendant lui-même, d'abord pour devenir indispensable au jeune roi, puis pour établir sa fortune sur les bases qui avaient servi à élever celle de Mazarin. Ne vivant que d'anticipations, l'état était à la merci des traitans; ceux-ci, de leur côté, sans nulle défense contre le pouvoir, passaient leur vie dans les dernières extrémités du luxe et de la terreur, logés dans des palais en attendant qu'une chambre de justice les envoyât pourrir dans un cachot. A cette époque, la main du pouvoir s'étendait donc partout, mais partout aussi cette main était impure ou paralysée.

Entre tous les actes de Louis XIV, l'arrestation de Fouquet, méditée dans un secret profond, exécutée avec des précautions minutieuses, fut certainement celui dans lequel le prince associa le plus étroitement l'énergie avec la prudence. On peut blâmer l'ardeur de ses poursuites personnelles dans le procès, on peut s'étonner à plus juste titre de la mesure par laquelle une détention per-

(1) *Recherches sur les Finances depuis l'année* 1595 *jusqu'en* 1721, 1758, t. Ier, p. 329.

pétuelle fut arbitrairement substituée à la peine du bannissement prononcée contre le malheureux surintendant; mais pour apprécier la pensée politique de Louis XIV dans l'affaire qui ouvrit son règne d'une manière si éclatante, il faut se bien mettre en présence de ce que représentait Nicolas Fouquet pour le jeune et fier monarque dont la tête était toute pleine des images de la guerre civile, et qui embrassait déjà pour la France tant de nouvelles perspectives de puissance et de grandeur. Aux yeux du roi, Fouquet cumulait tous les vices de la génération nouvelle avec ceux de la génération précédente : au présent il avait pris l'improbité brouillonne, au passé il avait emprunté des projets, d'ailleurs extravagans, de résistance éventuelle à la volonté royale derrière les murs crénelés des places de guerre. Le surintendant était donc pour lui un frondeur et un fripon. Enfin, chose plus grave, cet homme, sorti du négoce et de la magistrature bretonne, avait pris les goûts les plus élégans et les plus folles visées de l'aristocratie de cour, mettant en suspicion par son attitude la fidélité modeste de la classe à laquelle Louis XIV entendait remettre le soin des affaires publiques, pour ne pas diminuer, en le partageant avec des hommes considérables, le prestige de sa propre puissance (1).

Ce qui perdit Fouquet fit la fortune de Colbert. L'intendant de Mazarin représentait bien cette bourgeoisie alors dévouée jusqu'au fanatisme à une royauté qui avait fait sa fortune, mais qui, depuis la mort du grand roi, a prouvé, en poursuivant sa mémoire, que les profits de l'ambition ne consolent jamais en France des souffrances de la vanité, et que l'énergie des plaintes croît toujours avec l'importance des conquêtes. Il n'est guère dans l'histoire moderne de figure plus connue que celle de Colbert. Dans un portrait au daguerréotype, un peu forcé, mais d'une vérité à faire peur, un contemporain nous a montré « ce visage renfrogné, ces yeux profonds, ces sourcils épais et cette face austère qui tout d'abord glaçait d'effroi;... homme d'une application infinie, et d'un désir insatiable d'apprendre qui lui tenait lieu de science; ignorant, mais citant des passages latins qu'il avait appris par cœur, et que ses docteurs à gages lui avaient expliqués; sans nulle passion depuis qu'il avait quitté le vin; esprit solide, mais pesant, qui fit trembler tous les hommes habitués depuis si longtemps dans les affaires à pêcher en eau trouble (2). » Cet homme fut rude en effet pour les autres, parce

(1) « Il n'était pas de mon intérêt de prendre pour ministres des hommes d'une qualité éminente. Il fallait avant toute chose faire connaître au public, par le rang même où je les prenais, que mon dessein n'était point de partager mon autorité avec eux. » (*Mémoires de Louis XIV*, dans ses *Œuvres*, t. Ier, p. 36.)

(2) *Mémoires de l'abbé de Choisy*, édit. de 1727, p. 126.

qu'il l'était pour lui-même. Travaillant seize heures sur vingt-quatre et vivant sans reproche, il se sentait le droit de faire trembler par sa vigilance impitoyable tous les agens incapables ou infidèles. Très probe, quoique très intéressé, et ne mettant au-dessus du bonheur d'augmenter sa fortune que celui de bien servir, Colbert avait toutes les qualités qui font le grand administrateur sans aspirer à celles qui font le grand homme d'état. Nommé contrôleur-général des finances après la disgrâce du surintendant, il comprit qu'il n'y avait pas place sous un tel prince pour un premier ministre, et circonscrivit son rôle par calcul autant que par instinct. Ayant le courage nécessaire pour avertir le roi sans atteindre jamais à celui de lui résister, il mit toute son activité à faire réussir des desseins qu'il n'avait point conçus, et, pleinement satisfait de la tâche immense que lui abandonnait la confiance du monarque, il ne songea qu'à rendre la France plus riche, afin de rendre ainsi le roi plus puissant. Colbert fut donc durant vingt ans le plus prodigieux pourvoyeur d'argent et d'hommes qu'un souverain ait jamais rencontré. Portant au roi le dévouement aveugle de l'école bourgeoise qui, depuis le XVI^e^ siècle, ne voyait la France que dans le monarque, il devint naturellement et sans aucune bassesse l'instrument infatigable de la doctrine politique si sincèrement professée par Louis XIV.

Cette secrète entente entre le roi et son ministre détermina la confiance de l'un et la sécurité de l'autre, sécurité qui fut entière jusqu'au jour où M. de Louvois, succédant à Le Tellier, son père, dans le département de la guerre, engagea contre le contrôleur-général la lutte secrète qui rendit Colbert malheureux, mais en le laissant d'ailleurs aussi puissant jusqu'au dernier jour de sa carrière. C'était par une foi presque mystique dans l'autorité royale que se lièrent ainsi l'un à l'autre le moins brillant des ministres et le plus élégant des princes. Tous deux voyaient dans la direction imprimée par l'état aux intérêts matériels comme aux idées et aux croyances une conséquence logique de cette unité nationale conquise par six siècles de labeurs. Cet esprit-là se révèle dans tous les actes de Colbert. Pour protéger l'industrie française, il ne recula pas plus devant la guerre au dehors et devant une sorte de terrorisme administratif à l'intérieur que Louis XIV, pour protéger la foi de son royaume, ne fut arrêté par des mesures dont le caractère atroce répugnait certainement à son cœur. Inquiet de toutes les initiatives que la liberté industrielle aurait pu favoriser, convaincu qu'un bon gouvernement était tenu de prévenir le mal dans la sphère commerciale aussi bien que dans celle des consciences, et que mieux valait entraver le progrès que de laisser le champ libre à la fraude, Colbert enlaça les corporations ouvrières dans des règlemens tellement minutieux, il

sanctionna ceux-ci par des pénalités tellement effroyables, qu'il faut parfois, pour le croire, trouver ces documens rappelés par M. Pierre Clément ou consignés dans la collection de M. Depping (1). Sous l'empire des mêmes convictions et par l'emploi des mêmes procédés, il organisa, par arrêts du conseil, de grandes compagnies commerciales demeurées à peu près sans avenir, et couvrit le royaume de manufactures qui donnèrent à la France de belles industries sans y susciter de véritables industriels. Durant le grand règne, l'originalité fut subordonnée à la règle dans le travail comme dans les lettres.

Soumettre toutes les forces à la direction du pouvoir, relever l'obéissance à la monarchie par une admiration exaltée pour la personne du monarque, telle fut la formule de ce vaste système. Colbert dut l'appliquer à la pensée comme il l'avait fait aux intérêts. Complétant l'œuvre de Richelieu, dont il était l'admirateur passionné, il plaça donc sous le patronage royal les savans et les artistes. Pour atteindre ce but, il institua les trois Académies des Sciences, des Inscriptions, des Beaux-Arts, appelées, par les termes mêmes de leur fondation, à étendre et à perpétuer la gloire du roi par les lettres, par le marbre et par l'airain. Sa qualité de ministre de la maison royale fit également au contrôleur-général un devoir d'organiser ce patronage des lettres en France et au dehors, qui, s'il fut l'une des gloires les plus éclatantes de Louis XIV dans la postérité, fut assurément aussi l'une des inspirations les plus calculées de sa diplomatie (2). Ce protectorat littéraire, dans lequel le roi porta du reste des vues d'économie qui contrastent singulièrement avec ses prodigalités architecturales, ne lui coûta pas en moyenne plus de 75,000 francs par année, c'est-à-dire moitié moins que le somptueux voyage en France du cavalier Bernin, dont le seul résultat effectif fut un buste médiocre du monarque. En parcourant l'état des pensions accordées aux hommes de lettres pour l'année 1663, la seconde du gouvernement personnel de Louis XIV, état qui monte à 100,000 fr., mais qui fut réduit d'un quart à partir de 1672, on peut s'assurer qu'on mesurait moins les encouragemens au talent qu'à la faveur fugitive des salons (3). Si donc les lettres brillèrent dans ce temps-là d'un

(1) *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, t. III.

(2) Voyez surtout la lettre de Colbert à Hermann Conring, *Histoire de Colbert*, ch. VII, p. 189.

(3) On a déjà souvent cité cet état de pensions; je n'en rappellerai que certains articles : « Au sieur Conrard, lequel, sans connaissance d'aucune autre langue que sa naturelle, est admirable pour juger toutes les productions de l'esprit, 1,500 fr.; — au sieur Pierre Corneille, premier poète dramatique du monde, 2,000 fr.; — au sieur Boyer, excellent poète français, 800 fr.; — au sieur Desmaretz, l'auteur doué de la plus belle imagination qui ait jamais été, 1,200 fr.; — au jeune abbé de Pure, qui écrit l'histoire en latin élégant, 1,000 fr.; — au sieur Molière, excellent poète comique, 1,000 fr.; — au

éclat incomparable, c'est que les événemens et les siècles avaient amené à maturité le génie de la nation, et que, grâce à l'harmonie qui existait alors entre les idées et les institutions, l'impulsion du pouvoir s'exerçait dans le sens de leurs propres tendances.

Une lutte curieuse à suivre s'ouvrit entre Louis XIV et son ministre pour l'application de cette haute pensée monarchique aux plus minutieux détails du gouvernement et de la police du royaume. Contrôleur-général, secrétaire d'état de la marine et de la maison du roi, surintendant des bâtimens, Colbert suffisait à peine à sa tâche en consacrant aux affaires toute une vie sans distractions. Déployant au contraire dans ses plaisirs, dans ses voyages et jusque dans ses expéditions militaires toutes les pompes de l'Orient, Louis semblait porter légèrement son fardeau, mais ne perdait pour aucun de ses devoirs le temps qu'il donnait à ses jouissances. Sa vie était réglée comme une horloge, et Saint-Simon a pu faire de ce prince cet éloge, qu'à chaque minute du jour on pouvait par toute l'Europe savoir avec certitude ce que faisait alors le roi de France. Ce fut avec cette persévérance méthodique qu'il entama la grande tâche devant laquelle aurait reculé un souverain moins pénétré de l'étendue de ses droits et de celle de ses obligations. Lorsqu'il prit la direction des affaires, nous avons dit que l'état, vivant presque uniquement de crédit, était le moins sûr des créanciers, parce qu'il en était le plus pauvre (1). La violence n'était guère moins impunie dans les provinces que le vol au centre du gouvernement, car après la fronde la féodalité avait eu ce malheur commun à la plupart des grandes causes, de finir déshonorée par ses derniers représentans. Il suffirait, comme preuve, de rappeler les horreurs qui épouvantèrent le Berri, l'Auvergne et le Velay avant la sanglante répression des grands jours.

Pour trouver des ressources et relever la confiance, le gouvernement nouveau n'employa que les moyens consacrés par un long usage. A l'exemple de Henri IV, son petit-fils forma une chambre de

sieur Benserade, poète français fort agréable, 1,500 fr.; — au sieur abbé Cottin, poète et orateur français, 1,200 fr.; — au sieur Dauvrier, savant, 3,000 fr.; — au sieur Fléchier, poète français et latin, 800 fr.; — au sieur Racine, poète français, 600 (porté depuis à 2,000 fr.).; — au sieur Chapelain, le plus grand poète français qui ait jamais été et du plus solide jugement, 3,000 fr. »

(1) On peut voir, entre mille autres documens sur les prodigieux désordres introduits dans les finances par Mazarin et Fouquet, l'exposé fait par le premier président de Lamoignon à l'ouverture du procès du surintendant. Ce discours, extrait du manuscrit de la Bibliothèque impériale intitulé *Registre de la chambre de justice*, a été partiellement publié par M. Chéruel, *Histoire de l'Administration monarchique*, t. II, p. 87. Il faut lire aussi le préambule de l'édit de 1601 établissant la chambre de justice, *Histoire de Colbert*, par M. Pierre Clément, p. 98.

justice investie d'un pouvoir discrétionnaire, qui dut remonter dans ses opérations à plus de vingt-cinq ans et faire *rendre gorge* aux financiers, suivant que l'état de leur fortune paraîtrait établir l'existence de profits illicites. Devant ces commissaires, choisis d'ailleurs entre les membres les plus éminens des divers parlemens, fut appelé à comparaître quiconque avait concouru aux fournitures, aux emprunts, ou même à la perception de l'impôt. Tout Français appartenant à l'une des catégories sur lesquelles retombait le poids de cette inexorable justice fut contraint de fournir un état justificatif de tous ses biens, qui en indiquât la nature et l'origine, et pendant que cette immense enquête portait la terreur dans de nombreuses familles, il était enjoint, au nom du roi, à tous les curés d'inviter leurs paroissiens à révéler à ses procureurs-généraux les délits qu'ils auraient pu connaître en matière de finances, à titre de pots-de-vin, gratifications, surimpositions arbitraires ou vexations exercées par les collecteurs sur ses sujets.

Soit par le progrès de nos mœurs, soit par l'effet de leur faiblesse, notre temps répugne à de telles mesures. Il n'en était point ainsi au XVII^e^ siècle, et le pouvoir ne scandalisait alors personne soit en lançant en chaire des monitoires contre les traitans, soit en promettant une large prime aux délateurs. Tous les témoignages constatent en effet qu'en 1663 la nomination de la chambre de justice fut acceptée par la conscience publique comme le signal d'une ère réparatrice. Quelques financiers et receveurs pendus, d'autres effigiés, un plus grand nombre emprisonnés ou en fuite, 110 millions entrés dans les coffres de l'état du prix des propriétés confisquées sur les hommes de finances, une appréhension universelle de ce gouvernement devenu soudainement si riche après s'être montré si résolu, des transports de joie dans le peuple, qui se console toujours de ses misères par le spectacle des chutes éclatantes, tels furent les importans résultats de l'acte par lequel Louis XIV prit solennellement possession de son sceptre et de sa main de justice.

Depuis la mort de Richelieu, l'ordre public n'avait pas été en France moins gravement atteint que la probité. Des crimes dont la qualité des coupables relevait encore le caractère odieux étaient journellement commis dans les provinces en présence de juridictions locales qui restaient désarmées quelquefois faute de bon vouloir, le plus souvent faute de puissance. Assassinats, viols, mises à rançon, voyageurs détroussés aux gorges des montagnes de l'Auvergne et du Velay, comme aux temps où les seigneurs de Montlhéry et du Puiset bravaient les armes de Louis le Gros, condamnés contumaces venant, à l'exemple du trop fameux marquis de Pomenars, confronter publiquement leur visage avec leur effigie, mille traits d'audace et

mille exemples d'impunité remplissent les importans mémoires où le jeune Fléchier a recueilli des souvenirs qui, pour nous, sont presque des révélations. Ces désordres, demeurés à peu près inconnus à l'histoire, quoique tenant une très grande place dans la vie de cette société, bientôt après si calme, sont confirmés d'ailleurs par des témoignages aussi nombreux qu'authentiques. Ils remplissent la plus grande partie des dépêches adressées à Colbert par Pommereuil, intendant à Clermont, Pellot, intendant à Montauban, de Sève, intendant à Bordeaux, et par les présidens Fieubet, d'Oppède et d'Atgouges (1). Lorsqu'on sait quelle terreur entretenaient dans certaines provinces les mœurs des gentilshommes et la rapacité des agens du fisc, il est facile de comprendre l'ivresse avec laquelle fut accueillie la nomination de la chambre de justice et des commissaires des grands jours. Dans le Berri, en Auvergne, en Guienne, le peuple se releva tout à coup, prêt à se montrer oppresseur à son tour, de telle sorte que le gouvernement, qui venait de dresser à Clermont l'échafaud du vicomte de Beaufort-Canillac et de jeter grand nombre des plus riches seigneurs dans les cachots ou dans l'exil, eut bientôt à réprimer les menaces de Jacques Bonhomme contre toute l'aristocratie territoriale. A la rigueur de ces grands coups, les fils des anciens serfs avaient reconnu le sang des vieux rois justiciers, et c'était avec une tumultueuse reconnaissance qu'ils se montraient la fameuse médaille commémorative des actes judiciaires de 1665, médaille qui représentait un esclave se relevant sous la protection du glaive royal, avec ces mots en exergue : *Salus provinciarum; repressa potentiorum audacia.*

Louis XIV allait profiter bientôt de la consolidation de sa puissance en traçant à la procédure criminelle des règles non moins précieuses pour les accusés que pour la société elle-même; mais il n'y a point à s'étonner si, au début de son règne, il voulut user des armes que ses prédécesseurs lui avaient léguées pour reprendre la haute tutelle des faibles et des opprimés en présence de parlemens irrésolus ou intimidés. En convoquant les grands jours, il usa du seul moyen de répression efficace qu'eussent employé les rois de France depuis le règne de François Ier. La terreur que répandirent M. de Novion et ses quatorze commissaires en robe rouge fit tomber toutes les résistances formées par le concert des habitudes avec les intérêts, et Louis XIV, demeuré dans son royaume l'unique dispensateur de la force et de la justice en fait comme en droit, put bientôt

(1) *Correspondance administrative*, t. II, première partie. Pour se pénétrer de la nécessité où fut Louis XIV d'exercer au début de son règne une justice sommaire et rigoureuse, il faut lire le discours de Talon à l'ouverture des grands jours d'Auvergne. — *Appendice aux Mémoires de Fléchier.*

songer aux belles réformes destinées à imprimer tant d'éclat à son règne.

Lorsqu'on pénètre dans l'intimité de cette société, où l'autorité royale était seule debout au milieu des ruines qu'elle avait faites, on ne saurait s'empêcher de reconnaître qu'elle y était alors l'instrument nécessaire de tous les progrès, qu'elle seule possédait, avec une véritable puissance d'initiative, l'esprit d'entreprise et le pressentiment de l'avenir. Les divers pouvoirs locaux, qu'ils existassent comme les parlemens à titre judiciaire, ou comme les états provinciaux et les municipalités à titre administratif, n'avaient guère que la stérile ambition d'empêcher, et songeaient moins à imprimer une impulsion féconde qu'à élever des obstacles. Envahis par une sorte d'inertie jalouse, sans une vue ou un projet qui leur fût propre, les pouvoirs provinciaux ne s'animaient jamais que pour contrarier les conceptions de l'autorité centrale, ou pour défendre des prérogatives dont la première était à leurs yeux l'immobilité. S'agissait-il de simplifier le mécanisme administratif, d'ouvrir des routes, de construire des ports ou des canaux dans un intérêt public, c'était presque toujours sous le coup d'injonctions comminatoires que ces pouvoirs, dont l'œil n'embrassait que les horizons les plus étroits, consentaient à prêter leur concours moral et financier. Ce mal était endémique dans les parlemens, et bien plus encore dans les administrations provinciales. On avait vu les capitouls de Toulouse faire repousser dans les états du Languedoc l'uniformité des poids et mesures; ils y avaient fait proscrire l'indigo, qu'ils prétendaient inférieur à leur pastel. Ces états, dont l'administration mérite pourtant d'être citée entre toutes les autres, avaient repoussé le projet de la création d'un port à Agde; ils avaient vivement combattu l'idée d'un canal de Toulouse à Narbonne, et plus tard la même opposition s'y rencontra pour empêcher de joindre Narbonne au canal des deux mers, opposition à laquelle, selon Forbonnais, la postérité ne voudra pas croire. Le projet de dessécher les marais d'Aigues-Mortes fut aussi ajourné par suite de la résistance de la noblesse, inquiète de voir ses terres diminuer de valeur, si ces marais étaient assainis et rendus à l'agriculture. La Bourgogne n'opposa pas une résistance moins vive à Colbert pour l'exécution de ses plans industriels. Les états refusèrent tout concours aux manufactures que ce ministre se proposait de fonder dans la province, « personne ne trouvant ici, écrit le commissaire du roi, qu'il y ait aucun avantage pour le pays dans de pareils établissemens (1). » Il n'en fut pas

(1) *Correspondance administrative*, t. I^er^; — *administration des états provinciaux*, jusqu'à la page 628.

autrement en Bretagne, où vivait un esprit national tellement ombrageux, que l'énergie même de ce sentiment en excuse les plus aveugles inspirations. Depuis la fin du XVII^e^ siècle, les états de cette province eurent le sort de ces assemblées qui se consolent quelquefois par la vivacité de leurs paroles de la nullité de leurs attributions. Si des ports nombreux furent créés dans cette grande péninsule, si de larges routes vinrent féconder ses landes et la relier aux contrées voisines, ce ne fut pas sans que les états opposassent à ces mesures des protestations aussi vaines d'ailleurs que l'étaient alors leurs droits politiques. Entre ces droits, celui de faire porter au roi de respectueuses représentations contre ses édits ou contre les arrêts de son conseil était peut-être le plus chaleureusement défendu par les aspirans toujours nombreux à la députation en cour. Cette faculté d'ailleurs n'était pas sans importance dans le silence universel du temps : elle avait une valeur plus réelle que ce prétendu droit d'octroyer un don gratuit qui, à quelques milliers de francs près, était arrêté d'avance. Ce don n'était d'ailleurs perçu que sur les tailles, le seul impôt dont disposât la province pour les frais de son administration, tous les autres étant directement levés au nom du roi, sans aucune sorte de contrôle ou d'assentiment.

Des prérogatives constitutionnelles illusoires, des habitudes d'administration où dominait une incurable inertie, telle était donc la condition générale des pouvoirs locaux dans la première moitié du XVII^e^ siècle. Ceci explique et semble justifier d'une part l'active intervention de la puissance ministérielle dans toutes les affaires locales, de l'autre la parfaite indifférence avec laquelle les provinces virent tomber dans la désuétude et l'oubli des institutions qui ne donnaient lieu qu'à un vain cérémonial et à des charges supplémentaires. Depuis assez longtemps, la plupart des états provinciaux de la monarchie avaient cessé d'être convoqués; la Normandie perdit les siens en 1655 (1), sans que cette disparition fût un événement ni pour elle ni pour le royaume. La Bretagne, la Bourgogne, l'Artois, le Languedoc, la Provence, quelques petites localités du midi conservèrent seules une représentation devenue purement nominale. A partir de 1672 environ, on ne souffle mot ni à Rennes, ni à Toulouse, ni à Dijon, et les états n'ont plus d'autre mission que de voter des gratifications au gouverneur et à l'intendant, aux secrétaires d'état, aux commissaires du roi et à leurs propres officiers. Il régnait alors dans ces assemblées, comme dans la presque totalité des corporations municipales, un esprit si mesquin et si naïvement égoïste, que leur chute ne saurait guère provoquer de regret, puisqu'en compensation

(1) *Histoire du Parlement de Normandie*, par M. Floquet, t. V.

des avantages matériels que leur obstination faisait perdre, elles ne suscitaient dans la nation aucun besoin de véritable indépendance, aucune habitude sérieuse de liberté.

La connaissance d'un état de choses qui fomentait à la fois l'esprit de désordre et de routine, et ne nuisait pas moins aux intérêts propres des provinces qu'à la puissance de la monarchie, confirmait chaque jour davantage Louis XIV dans le sentiment intime de son droit et dans celui de ses devoirs. L'un de ses premiers actes avait été de confier en 1664, à des maîtres des requêtes de son conseil, une mission de haute importance. Chacune des provinces du royaume fut visitée par l'un de ces magistrats, qui dut dresser une statistique minutieuse de ses besoins et de ses ressources. Configuration géographique et même géologique, état des routes, des travaux publics et des mines, agriculture, industrie, commerce, tels furent les principaux points sur lesquels il était prescrit aux maîtres des requêtes délégués de faire porter leurs investigations. M. Chéruel a publié, d'après les manuscrits Conrart, le texte même de l'instruction royale donnée aux commissaires, et notre administration, si passionnée pour les questionnaires, si amoureuse des chiffres, n'a pas certainement de cadre plus complet et plus méthodique à présenter. A la partie patente de cette enquête, la confiance du cabinet en avait joint une autre. Les maîtres des requêtes étaient chargés de prendre les informations les plus précises sur l'esprit, la fortune et les charges des hommes les plus influens de la noblesse et du clergé, et particulièrement sur les dispositions politiques des divers parlemens du royaume. La conduite des gentilshommes durant les troubles de la minorité devait être rappelée. Les ministres voulaient surtout savoir d'une manière certaine quel fonds le roi pouvait faire en toute occasion sur la fidélité de ses cours, « étant aussi fort important de dire si les magistrats sont bien résolus à se servir de l'autorité qui leur est commise pour protéger les faibles contre les puissans, et si dans toutes les occasions de violence, comme meurtres, assassinats, mauvais traitemens commis par les gentilshommes ou principaux des provinces, ils ont soutenu fortement la même autorité et fait justice contre les coupables. »

Ainsi se dessinait plus nettement chaque jour cette autorité absolue, mais tutélaire, qui tenait l'œil ouvert sur tous les besoins comme sur toutes les faiblesses de ses agens. Les renseignemens envoyés sur le personnel judiciaire ont été recueillis dans la *Correspondance administrative*, et l'ensemble de ces rapports fournirait des tableaux de mœurs des plus piquans. Il n'était pas un conseiller de cour supérieure, pas un maire, un échevin, un capitoul de quelque importance, dont on ne connût à Versailles le caractère, les disposi-

tions et les vœux, aussi bien qu'on les connaît aujourd'hui dans nos bureaux du personnel : preuve nouvelle que nous n'avons pas tout inventé! Les inconvéniens de ce système étaient alors perdus dans l'immensité de ses bienfaits. L'enquête ouverte par Louis XIV avait révélé les souffrances du peuple et celles de l'agriculture. Si ses lois céréales font moins d'honneur à Colbert que ses mesures financières, et si ce n'était pas en interdisant l'exportation des grains qu'il pouvait en encourager la production, on doit à ses conseils une série de dispositions dont l'effet sur la prospérité publique fut aussi heureux que rapide. Il fit remise à la population rurale de tout l'arriéré des tailles, et n'hésita pas à diminuer de moitié cet impôt, plus fatal encore qu'impopulaire, puisqu'il portait sur les instrumens mêmes du travail, et qu'il créait pour le pauvre la plus inique de toutes les glèbes (1).

Pénétré plus qu'aucun autre ministre de son temps du grand principe de l'égalité des charges, auquel il aurait aimé à donner une application plus complète, Colbert restreignit, par des règlemens qui ne lui survécurent pas, il est vrai, le champ malheureusement trop vaste des exemptions par privilége. A cette équitable pensée se lièrent bientôt après la recherche des faux nobles et cette fameuse réformation de 1669, sortie d'une inspiration bien plus fiscale que politique. Ce ministre ne tarda pas à trouver une compensation plus large encore dans l'établissement d'impôts de consommation qui atteignirent tous les sujets du roi, sans distinction de naissance, et dans la proportion de leur fortune véritable. Bientôt un remboursement des rentes de l'Hôtel-de-Ville, aliénées à vil prix par le cardinal Mazarin, remboursement exécuté par des procédés moins louables que les intentions, au sein d'une agitation que le pouvoir était désormais assez fort pour braver, vint alléger la dette publique de huit millions, somme qui représentait alors le dixième environ du budget des recettes. Colbert ne poursuivit pas avec moins d'ardeur la réforme de la comptabilité que la réforme de l'impôt. Un conseil royal des finances avait été créé par Louis XIV, et ses décisions, rédigées en forme d'ordonnances, furent toutes revêtues de la signature du roi, qui, jusqu'à la fin de son règne, ne manqua pas de le présider une fois par semaine. La formation de ce conseil fut le signal d'une ère nouvelle; l'improbité disparut avec le désordre. L'hérédité et la survivance des offices de finances furent en partie

(1) Le journalier qui ne possédait aucun bien-fonds dans une paroisse ne pouvait la quitter, même lorsqu'il y manquait de travail, sous peine de payer la taille durant deux années en deux paroisses différentes, et durant trois, si son nouveau domicile était dans le ressort d'une autre élection. Voyez Forbonnais, *Recherches sur les Finances*, t. Ier, p. 316.

révoquées; un cautionnement fut exigé des comptables, en même temps qu'une hypothèque était prise sur tous leurs biens; enfin leurs opérations, soumises à des formes rigoureuses, durent être consignées dans un registre-journal fréquemment inspecté. Pour les traités à passer avec les adjudicataires des fermes, le système des enchères fut substitué à celui des concessions directes (1), et jamais retour à l'honnêteté n'exerça sur la richesse publique une action plus immédiate. Il faudrait descendre jusqu'aux jours du consulat pour se trouver en présence d'une révolution aussi soudaine et aussi salutaire. L'argent afflua au trésor, et cette abondance fut encore moins déterminée par la réduction des rentes et les confiscations juridiquement prononcées que par le sentiment de sécurité qu'inspirait partout ce gouvernement, fortifié et rajeuni de la vigueur et de la jeunesse de son chef. A la tête des finances les plus florissantes du monde, Louis XIV put donc, sans renoncer à aucune de ses prodigalités splendides, entamer contre l'Espagne la lutte brillante qu'allait bientôt terminer cette paix d'Aix-la-Chapelle, plus glorieuse encore que ses victoires.

En trois ans, l'administration nouvelle avait porté les recettes de 84 millions à 100 millions; elle avait opéré dans les dépenses, et plus spécialement dans les frais de perception, qui s'étaient élevés à près de 50 pour 100, des réductions tellement considérables, que le roi put disposer, pour la suite de ses vues politiques, d'un excédant annuel d'environ 32 millions de francs. De 1662 à 1672, la richesse publique s'éleva par le contre-coup de la richesse de l'état, et réagit à son tour sur celle-ci. La remise des impôts arriérés, l'abaissement de la taille, l'interdiction de saisie sur le bétail et les instrumens aratoires, et l'application, parfois sanglante, du grand principe de l'égalité devant la loi, avaient rendu à la population agricole confiance et sécurité. La population maritime reçut une preuve plus éclatante encore de la sollicitude du pouvoir : le fameux droit de 50 sous par tonneau sur tous les navires étrangers répondit tardivement à l'acte de navigation de l'Angleterre, et fut établi malgré les plaintes et les menaces de la Hollande, maîtresse depuis trente ans d'un monopole sous lequel avaient péri nos dernières ressources maritimes. Si le *colbertisme*, envisagé dans l'ensemble de ses moyens artificiels d'excitation et de ses mesures protectrices, peut susciter de graves objections, ce vaste système, appliqué à tous les intérêts de la France avec la rudesse naturelle au génie du fondateur, donna du moins pour un temps à l'activité nationale des développemens qu'il est impossible de méconnaître.

(1) Forbonnais, *Recherches sur les Finances*, t. Ier, p. 365 à 385. — M. P. Clément, *Histoire de Colbert*, p. 125.

Parmi des mesures tellement diverses qu'on éprouve une difficulté véritable pour les énumérer, la plus importante fut le rétablissement de ce conseil du commerce, l'une des plus belles institutions de Henri IV, tombée en désuétude sous Mazarin. A ce conseil, présidé par le roi avec sa ponctualité habituelle, vinrent aboutir tous les renseignemens des intendans sur les besoins de l'industrie et tous les documens adressés par les agens diplomatiques et consulaires chargés d'enrôler au dehors, au prix des plus grands sacrifices, les artistes et les ouvriers qui pouvaient alors manquer à la France.

Les travaux publics, ceux qui touchaient surtout à la rapidité des communications entre les diverses parties du territoire, reçurent une impulsion dont la vivacité attestait une préoccupation plus morale encore que matérielle. A ce règne remontent la plupart de nos routes actuelles, dont les étrangers n'admiraient pas moins alors la largeur que la solidité. Le fameux canal des deux mers fut entrepris et terminé malgré des obstacles devant lesquels aurait peut-être hésité la savante audace de notre temps; on décréta le canal d'Orléans, on compléta celui de Briare, et Paris, assaini, pavé, éclairé, embelli par des monumens immortels, trouva dans un système d'approvisionnement bien assuré un éclat et une sécurité que ne connaissait à cette époque aucune des capitales de l'Europe.

Toujours poursuivi par la pensée d'unité qui était l'âme même du pouvoir monarchique dont il était le ministre, Colbert s'efforçait de s'en rapprocher dans toutes ses conceptions, lorsqu'il lui était interdit d'y atteindre. Assuré de rencontrer dans l'esprit de son royal maître l'adhésion la plus complète, il entama contre les antiques divisions territoriales, créées par les accidens de la nature ou de l'histoire, une lutte dont ni l'un ni l'autre n'aurait probablement désapprouvé la conclusion définitive, s'il leur avait été donné de la pressentir à cent ans de distance. Personne n'ignore qu'au XVII^e^ siècle les provinces, agglomérées successivement dans la vaste monarchie française, avaient conservé entre elles des barrières qu'aucun produit manufacturé ou naturel ne pouvait franchir, même en temps de disette, sans acquitter des droits qui avaient le double effet d'en retarder la circulation et d'en élever la valeur (1). Moins puissant qu'une révolution, quoiqu'il le fût beaucoup plus que tous ses prédécesseurs, Louis XIV ne pouvait consommer en un jour l'unité administrative de la France; mais, contrairement à la marche de ceux

(1) Il faut voir dans le beau livre de Boisguillebert les effets, à peine croyables aujourd'hui, qu'avaient au siècle de Louis XIV la multiplicité des droits de douanes en cas de disette locale et l'action de ces droits sur le prix vénal des marchandises. — *Détail de la France*, 2^e^ partie, ch. VIII, p. 104.

qu'il faut bien nommer les héritiers de sa doctrine, il tournait les obstacles qu'il ne pouvait affronter, s'en remettant au temps, parce qu'il croyait sa pensée appelée à se perpétuer dans sa race. Colbert dut donc se contenter de négocier une sorte d'union douanière, comme nous dirions aujourd'hui, entre un certain nombre de provinces limitrophes. Plus tard, pour atténuer quelque peu les inconvéniens de l'isolement où persistaient à se maintenir les provinces dites *étrangères* et pour favoriser le commerce extérieur, il créa des entrepôts pour les ports maritimes, dans lesquels s'opérait, en cas d'exportation, la restitution intégrale des droits acquittés à l'intérieur du royaume. Ainsi l'intelligence du pouvoir triomphait de la puissance des préjugés, et l'exportation s'étendait malgré des obstacles locaux tellement étranges, que nous avons aujourd'hui quelque peine à en admettre même l'existence. La Savonnerie, Aubusson et Beauvais livraient à l'Europe des tapis plus beaux que ceux de l'Orient; l'art des Gobelins rivalisait avec celui de l'Italie; nos glaces faisaient oublier celles de Venise, et nos dentelles soutenaient la concurrence avec les plus beaux points de Flandre et d'Angleterre. De grandes compagnies organisées par l'état avec les souscriptions personnelles du roi, des princes et de toute la cour, avec un large concours financier imposé aux fonctionnaires, embrassaient sur tous les points du globe, depuis les Indes jusqu'au Canada, des opérations auxquelles il ne manqua pour réussir que le stimulant de l'esprit de liberté. Au dedans du royaume, le commerce maritime était déclaré compatible avec la noblesse; au dehors, il rencontrait un appui toujours présent dans le nombreux corps consulaire dont Colbert venait de déterminer les devoirs et de régler les attributions.

III.

C'étaient là certainement des travaux magnifiques et des œuvres fécondes. Ces réformes étaient loin de suffire cependant à un prince aussi ardent pour le travail que pour le plaisir, et chez lequel le goût des détails avait pris le caractère d'une sorte de passion. Louis XIV se sentait mal à l'aise dans son royaume au milieu de tant de lois et de coutumes que les siècles y avaient laissées comme une sorte de protestation contre sa toute-puissance; il aurait cru manquer à l'une des parties les plus importantes de son œuvre royale, s'il n'avait préparé du moins cette unité de la législation civile, corollaire obligé de l'unité dans la nation comme de l'unité dans le pouvoir.

Trois élémens distincts par leur origine comme par leur esprit composaient alors la magistrature française, — les justices seigneu-

riales, les parlemens et les présidiaux. Ces derniers seuls inspiraient à la royauté une confiance entière. Récemment créés par elle, ils ne se rattachaient pas, comme les justices seigneuriales, à une organisation dont elle aurait voulu abolir jusqu'au souvenir, et n'avaient des parlemens ni l'importance, ni les prétentions, ni les préjugés. Le prix très élevé des charges parlementaires et l'esprit provincial, qui s'était retiré dans les compagnies souveraines comme dans son dernier asile, avaient imprimé à leurs membres une sorte de caractère politique incompatible avec le système d'une monarchie purement administrative. L'une des pensées poursuivies avec le plus de persévérance par le gouvernement de Louis XIV fut celle qui tendait à réformer les parlemens en réduisant leurs attributions et l'étendue de leurs ressorts, de manière à les transformer en simples cours d'appel. Supprimer d'un seul coup la vénalité des charges dans la magistrature était une œuvre presque impossible, même pour le despotisme, car des sommes immenses étaient engagées dans cette nature de propriétés; mais Louis XIV espéra se rapprocher du but en attaquant le scandale des *épices*, au moyen desquelles les magistrats retrouvaient l'intérêt des sommes dépensées pour l'achat de leurs charges. Dans une double préoccupation de politique et d'humanité, il proclama donc le grand principe de la gratuité de la justice, et ce principe devint l'une des bases de ces fameuses ordonnances de réformation qui donnèrent pour la première fois à la France un code civil et un code pénal.

De 1665 à 1667, le roi suivit lui-même, malgré les entraînemens de la guerre et des amours, les travaux épineux des savans commissaires chargés par lui de mettre les diverses législations de son royaume en harmonie avec l'autorité suprême du monarque et avec l'égalité de tous ses sujets devant celui qui était alors la loi vivante. Le journal d'Olivier d'Ormesson nous initie à tous les détails ignorés jusqu'ici de cette grande enquête, si longtemps contrariée par les résistances intéressées des parlemens, si obstinément poursuivie par l'indomptable volonté du prince. Dans ces conférences, nous voyons apparaître le vieux chancelier Séguier, enseigne imposante de tous les cabinets, qui, par une destinée singulière, avait, durant cinquante ans, su conserver un prestige personnel sans obtenir jamais d'importance politique. Derrière lui, nous trouvons le premier président de Lamoignon, ce type de la magistrature du XVII^e^ siècle, dévoué à la pensée du roi comme à l'idée même de la vérité et de la justice. A côté, l'on entrevoit Colbert caché par son oncle Pussort, « ce fagot d'épines toujours à la tête des plus grandes affaires du royaume. » Puis au second plan se montrent, avec quelques avocats d'élite, des conseillers d'état et des maîtres des requêtes comme

Boucherat, Pontchartrain, Chamillart, Voysin, Le Pelletier, La Reynie, Caumartin, figures désormais familières, depuis que dans l'élévation de leur fortune elles ont eu le dangereux honneur d'être burinées par Saint-Simon.

La commission chargée de préparer l'ordonnance civile à laquelle fut attribué le nom de *Code Louis* devait, tout en la déplorant, respecter la distinction établie dans le royaume par la pratique séculaire du droit coutumier et du droit romain. Fixer la compétence de manière à ce que nul ne fût désormais distrait de ses juges naturels, simplifier la procédure, réduire les frais, abréger les délais, dicter des règles identiques pour tous les tribunaux, en préparant l'unité du fond par l'unité de la forme, ce n'en fut pas moins à coup sûr un grand pas dans le sens des idées modernes, et la constituante de 1789 n'avait à tirer qu'une dernière conséquence de l'œuvre des commissaires de 1667. L'ordonnance criminelle de 1670 eut le même caractère de prudence et de progrès : elle ne prescrivit aucune innovation qui ne fût en faveur des accusés, et tempéra par des garanties précieuses les rigueurs encore trop nombreuses des temps barbares. Le même témoignage doit être porté du *Code noir*, qui, en maintenant le droit des maîtres dans ses inexorables nécessités, assura aux nègres des colonies françaises une situation plus douce, moralement supérieure à celle des esclaves des autres nations. Si l'on s'étonne aujourd'hui de la timidité de ces tentatives, il suffit de parcourir la *Correspondance administrative* pour s'assurer que le gouvernement de Louis XIV n'aurait pu faire un pas de plus sans passer du courage à la témérité. La plupart des parlemens opposèrent à l'exécution des ordonnances nouvelles ou des résistances effectives, ou une force d'inertie peut-être plus dangereuse. Ce fut par des ordres d'exil et des lettres de cachet que cette coalition, qui avait duré trente ans, fut enfin dissoute, grâce à la fermeté persévérante du chancelier de Pontchartrain (1). Louis XIV avait donc accompli dans toute sa plénitude la tâche d'un roi qui entend diriger une réforme sans déchaîner une révolution.

On aurait en effet fort étonné Louis XIV en lui prédisant qu'une révolution sortirait un jour de son œuvre, parce que la bourgeoisie voudrait bientôt être placée dans la société française sur le même pied où il l'avait mise dans son gouvernement; mais si, en cachant au grand roi tout le côté sinistre des événemens, on avait pu lui en présenter les seuls résultats administratifs, si on lui avait dit, par exemple, qu'un jour viendrait où le même droit régirait la France, où la vénalité des charges serait abolie et remplacée par des nomi-

(1) *Correspondance administrative*, t. III. — *Justice et Police.*

nations émanées du pouvoir central, où à ces parlemens, objet constant de ses haines et de ses méfiances, seraient substitués des tribunaux établis dans des circonscriptions géographiquement égales; si on avait ajouté qu'au sommet d'une hiérarchie fondée sur un double degré de juridiction serait assise une cour suprême chargée d'imprimer à toute la jurisprudence du royaume le sceau d'une merveilleuse unité, il n'est pas permis de douter que Louis XIV n'eût acclamé de grand cœur un pareil avenir, et qu'il ne l'eût considéré comme le fruit de ses efforts et le dernier mot de sa pensée.

Je vais plus loin, et je demande si ce prince et tous ses ministres, Colbert en tête, auraient éprouvé une admiration moins vive pour cette division territoriale de la France qui a eu l'effet simultané d'anéantir l'esprit provincial, non moins odieux à Louis XIV que l'esprit parlementaire, et de doubler le nombre de ces intendans que la constitution de l'an VIII a décorés du nom romain de préfets. A ce propos, il me revient en mémoire certains passages d'un livre que Mirabeau et ses collègues de la constituante ont pillé plus d'une fois sans y rien perdre de leur réputation d'originalité. Un homme né sous Louis XIV, quoiqu'il ait écrit sous le règne suivant, s'inquiétant plus qu'il n'était ordinaire en son temps et dans sa condition d'une révolution qu'il tenait pour imminente, s'efforçait de la prévenir en proposant de l'opérer par l'initiative royale, c'est-à-dire par le développement extrême des doctrines que la royauté française avait si longtemps représentées contre le régime féodal. Dans cette utopie démocratico-monarchique, émanée d'un ministre des affaires étrangères, des justices populaires électives remplacent les justices seigneuriales; les parlemens et les états provinciaux sont supprimés; les provinces elles-mêmes disparaissent sans miséricorde, et l'on voit se déployer cet échiquier départemental auquel ne manque aucune des dénominations que nous tenons aujourd'hui pour nouvelles. Pour ne faire qu'une seule citation, voici l'un des nombreux articles du projet de constitution élaboré par le marquis d'Argenson plus de cinquante ans avant la révolution : « Le royaume sera divisé en départemens moins étendus que ne le sont aujourd'hui les généralités, et l'on suivra pour cette division les mœurs et les rapports de situation et de commerce. A la tête de chaque département, il y aura un intendant qui sera le premier officier royal... Sa majesté, se proposant de donner au gouvernement de son royaume toutes les perfections dont il est susceptible, jugera s'il n'est pas à propos de diviser les départemens en plus petites parties, non-seulement afin de mettre en sûreté l'autorité royale, mais principalement pour multiplier les soins et les attentions, reconnaissant qu'un moindre territoire est toujours plus soigné qu'un grand..... Les in-

tendans résideront chacun dans la ville la plus centrale de leur département. Ils auront de bons et suffisans appointemens pour fournir à la dépense de représentation convenable, etc. (1). »

Un ancien ministre, fils et frère de secrétaires d'état, a donc trouvé dans ses traditions domestiques et dans l'atmosphère administrative de son temps tout notre système préfectoral, auquel ne manquent pas même les frais de représentation : nouvelle preuve que, sous un certain rapport, la révolution s'est inspirée de notre passé beaucoup plus qu'il n'est d'usage de le dire, et que la centralisation bureaucratique n'est si vivace en France que parce que la pensée-mère en est aussi vieille que la monarchie. L'esprit moderne, j'ai presque dit l'esprit démocratique du système de Louis XIV, ne peut manquer de ressortir de l'ensemble de ces réformes, appliquées à l'administration publique comme à la vie civile de ses sujets. Il m'a donc paru convenable de les exposer avec quelque étendue, au risque d'avoir à rappeler plus brièvement les miracles de cette activité qui fit de la France la première nation maritime et militaire de l'Europe, et lui permit, après avoir épuisé tous les enivremens de la gloire, de résister sans périr à tous les ennemis qu'elle s'était faits.

Louis XIV avait trouvé la marine créée par Richelieu à peu près anéantie. La Hollande couvrait les mers de ses vaisseaux, et les sujets anglais de Charles II exigeaient avec d'autant plus de fierté l'hommage de notre pavillon qu'ils étaient alors plus irrités de l'abaissement de leur roi. Cette infériorité, toujours humiliante, et qui pouvait devenir en certaines occasions si périlleuse, fut l'un des premiers soucis de Louis XIV, et M. de Lyonne, qui, jusqu'en 1669, réunissait le portefeuille de la marine à celui des affaires étrangères, reçut l'ordre de porter tous ses soins sur cette partie importante du service. Ce ministre fit donc réparer tous les vieux vaisseaux que possédait encore la France, et prescrivit d'en acheter un assez grand nombre en Hollande. Nos ateliers de construction furent remontés à l'aide d'ouvriers et de mécaniciens engagés hors du royaume; le port de Brest fut agrandi, celui de Toulon creusé en attendant la fondation de Rochefort, cette création toute personnelle de Colbert. Lorsque celui-ci eut reçu du roi le portefeuille de la marine, l'activité imprimée par Lyonne à ce département devint bien plus vive encore; elle fut loin de se ralentir lorsqu'à partir de 1672, Colbert fut autorisé à s'adjoindre, pour la direction de cette branche du service public, le marquis de Seignelay, son fils et son survivancier. Un conseil supérieur da la marine, un conseil

(1) *Plan du gouvernement proposé pour la France,* à la suite des *Considérations sur le gouvernement,* par le marquis d'Argenson, p. 196 à 203; édition d'Amsterdam 1765.

des constructions navales, institués sur des bases qui n'ont point changé, vinrent centraliser tous les renseignemens et préparer en les éclairant les résolutions ministérielles. L'unité des poids et mesures fut établie dans tous les arsenaux. L'administration fut séparée dans les ports du commandement militaire, et des instructions multipliées embrassèrent les plus minutieux détails avec une telle précision, que tous les progrès de l'avenir sont venus s'encadrer comme d'eux-mêmes dans le cercle élastique de ces prévisions admirables. La flotte française, qui ne se composait en 1662 que de trente bâtimens de guerre, comptait déjà, lors de la paix de Nimègue, cent vingt bâtimens. Lorsque Colbert mourut en 1683, ce nombre s'élevait à cent soixante-seize; en y ajoutant les galères et les navires en construction, la force maritime de la France n'était pas inférieure à deux cent soixante-seize bâtimens.

Le soin du matériel ne faisait pas négliger au gouvernement de Louis XIV celui du recrutement naval. Pendant que les compagnies de gardes de la marine mettaient chez les jeunes officiers de vaisseau la science nautique à la hauteur du courage, la précieuse inscription maritime substituait à l'ancienne presse, dont nous avions partagé jusqu'alors avec l'Angleterre l'humiliante nécessité, un mode d'enrôlement régulier qui venait confondre dans une même pensée et une égale sollicitude le double intérêt de l'état et du commerce, de la patrie et de la famille. Enfin l'ordonnance de 1681, où tous les détails de ce grand service sont consignés, où les plus hautes questions du droit maritime sont résolues, appliquait le dernier sceau à tant de créations fécondes, et dotait la France d'institutions que toutes les nations ont imitées sans jamais parvenir à les égaler. « Si des principes l'on arrive aux résultats, dit le judicieux historien de Colbert, on voit la marine marchande se développer tout à coup, grâce au double encouragement du droit de tonnage et des primes, le régime régulier des classes substitué aux violences de la presse, une caisse de secours fondée en faveur des gens de mer invalides, des écoles d'hydrographie et d'artillerie créées, les ports du Havre et de Dunkerque fortifiés; puis enfin, comme couronnement de cette œuvre, où l'activité et le soin des détails s'élevèrent jusqu'au génie, une ordonnance mémorable, la première de ce genre et le modèle de toutes celles qui l'ont suivie; une flotte de deux cent soixante-seize bâtimens dans un pays qui en comptait trente à peine vingt ans auparavant, et pour la commander d'Estrées, Tourville, Duquesne, Vivonne, Châteaurenault. Les destinées de la France eussent été trop belles, si ceux qui la gouvernaient à cette époque n'avaient pas abusé d'une si grande puissance; mais c'est par malheur le propre de la force d'incliner à la violence, et il semble qu'il soit

plus difficile encore aux gouvernemens qu'aux individus d'être à la fois puissans et modérés (1). »

Ce que Colbert fit pour la marine, Louvois le fit pour l'armée. A son ministère remonte, comme à sa date véritable, notre constitution militaire actuelle. Jusqu'au jour où Louis XIV prit possession du gouvernement, les troupes françaises avaient conservé quelque chose de ces allures vagabondes qui avaient fait si longtemps de la vie du soldat une carrière d'aventures. Elles étaient surtout demeurées vis-à-vis de leurs chefs dans des rapports personnels de subordination qui rappelaient la vieille fidélité du vassal, et jusque sous les princes les plus militaires l'action royale ne s'était exercée dans les armées que d'une manière indirecte et médiate. Tout cela fut changé. Les chefs de corps désignés par le roi, jamais pour longtemps par crainte qu'ils ne prissent trop d'autorité (2), perdirent tout prestige et n'exercèrent plus qu'un pouvoir restreint et visiblement délégué. Recrutés directement par l'état au moyen de la milice et des enrôlemens volontaires, les régimens cessèrent d'être la propriété de leurs colonels, les compagnies celle de leurs capitaines. Les soldats durent renoncer aux couleurs de leurs chefs, qu'ils avaient portées jusqu'alors, pour revêtir l'uniforme réglementaire. Depuis le hausse-col jusqu'à la baïonnette, l'équipement fut établi sur un pied peu différent de celui où nous le voyons encore de nos jours (3). A partir du maréchal de France jusqu'au sous-lieutenant d'infanterie, chacun reçut sa commission des bureaux de la guerre et vécut dans la plus étroite dépendance du ministre, justement appelé *le plus grand et le plus brutal des commis*. Des inspecteurs généraux, des commissaires des guerres et des commissaires des vivres furent chargés, sous la direction immédiate de Louvois, de l'inspection proprement dite, périodiquement exercée, et de la direction des divers services spéciaux. Tous les abus signalés furent impitoyablement punis. Les marches et logemens militaires, laissés jusqu'alors à la discrétion des chefs de corps, objet constant d'effroi pour les villes, occasion fréquente de marchés odieux, furent réglés étape par étape et jour par jour. Les exactions cessèrent avec les violences, et la France respira, comme au lendemain des grands jours, sous cette main toujours présente et sous cet œil toujours ouvert.

Louis XIV alla plus loin, et ce fut peut-être par l'organisation de ses armées qu'il porta à la haute aristocratie l'atteinte la plus sensible. Il ne pouvait songer encore à retirer à la noblesse le seul

(1) *Histoire de Colbert*, par M. P. Clément, ch. XIX, p. 390.
(2) *Mémoires de Saint-Simon*, t. XIII, p. 681.
(3) *Histoire administrative*, par M. Chéruel, t. II, ch. XI.

privilége dont la conservation lui fît prendre en patience la perte de tous les autres, celui de verser son sang sous l'épaulette; mais que d'épreuves et de déboires attendaient, dans ses armées et dans les bureaux de ses ministres parvenus, les fils de ces seigneurs devant lesquels la royauté avait tremblé si longtemps! Avant de commander, il fallut apprendre à obéir, et aucun nom, si grand qu'il fût, ne dispensa de deux années de service dans ces compagnies de mousquetaires, pépinière des officiers de l'armée. L'avancement fut soumis à des règles que la faveur la plus prononcée parvint rarement à fléchir, et que chacun respectait en les maudissant, parce que réclamer contre elles, c'était s'exposer aux plus vives irritations du monarque. *L'ordre du tableau* arrêta l'essor des carrières rapides. « Au moyen de cette règle, dit avec indignation l'un des plus implacables ennemis de Louvois, il fut établi que, quel qu'on pût être, tout ce qui servait demeurait, quant aux grades, dans une égalité entière. De là tous les seigneurs dans la foule d'officiers de toute espèce, *de là cette confusion que le roi désirait;* de là, peu à peu, cet oubli de tous, et dans tout, de toute différence personnelle et d'origine, pour ne plus exister que dans cet état de service militaire devenu populaire, tout entier sous la main du roi, beaucoup plus sous celle du ministre et même de ses commis (1). »

Une telle colère n'est pas moins significative qu'éloquente. Si cette constitution militaire ne fondait pas encore l'égalité dans la nation, elle la fondait du moins dans l'armée, et l'égalité sous le drapeau conduisait à l'autre. Maîtresse de l'administration tout entière, depuis les ministères jusqu'aux intendances et aux tribunaux, la bourgeoisie côtoyait alors de trop près cette noblesse, de jour en jour plus soumise et plus appauvrie, pour ne pas la regarder bientôt du haut de son importance et de sa richesse toujours croissantes. Abaisser les sommets, c'était préparer le nivellement de la plaine, et jamais prince ne travailla avec une si persévérante ardeur à l'œuvre dont il était de sa destinée de passer pour l'ennemi mortel. Durant cinquante-quatre ans, à travers les vicissitudes les plus diverses, Louis XIV déploya une passion véritable pour imposer à toutes les classes de la nation l'habitude de l'égalité civile et pour centraliser la vie de la France dans les cartons ministériels. Il fut l'instrument, sinon le plus clairvoyant, du moins le plus actif de la grande transformation sociale, mêlée de tant de biens et de tant de maux, à laquelle rien n'aide autant à se résigner que l'étude de notre histoire. Celle-ci peut seule en effet placer la révolution française sous son jour véritable. Elle nous la montre sortant de nécessités presque

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, t. XIII, p. 58.

fatales; elle en fait moins une protestation contre les siècles écoulés que le testament même de ces siècles.

A quelle époque arrêter le travail auquel Louis XIV mit la dernière main, mais dont il reçut la tradition de son aïeul, comme Henri IV l'avait reçue de François Ier, comme François Ier lui-même l'avait empruntée à Louis XI? Le rival de Charles-Quint fut sans doute parmi nous le véritable fondateur du despotisme proprement dit; mais comment sous son règne prévenir cette conséquence extrême des prémisses déjà posées? comment éveiller l'esprit politique de la nation dans une époque toute dominée par les controverses religieuses? Lorsqu'aux premières années du XVIe siècle les rois de France substituèrent leur bon plaisir au droit suprême de la nation, représentée par les états-généraux, cette grande révolution parut n'alarmer personne, et l'on en suit à peine la trace dans les écrivains contemporains. Si plus tard le sentiment de la liberté s'éveilla à la suite des passions religieuses et par l'effet même des dangereux problèmes que celles-ci avaient suscités, l'habileté de Henri IV, qui sut transformer une transaction en une victoire, ne tarda pas à l'étouffer. La dictature de Richelieu, qui fonda la suprématie de la France en Europe, vit s'élever beaucoup de prétentions individuelles; mais celles-ci eurent du moins la pudeur de ne s'abriter derrière aucun intérêt public. La minorité qui avait précédé son ministère et celle qui le suivit furent plus hypocritement cyniques : des seigneurs vendus à l'étranger et gorgés de son or se posèrent en redresseurs des griefs populaires et en restaurateurs de la liberté perdue; ce fut son dernier malheur, et sous un tel coup on put croire qu'elle avait succombé pour jamais. Louis XIV se trouva donc en complète harmonie avec le sentiment public, lorsqu'il concentra tous les pouvoirs dans sa main, et qu'à la veille de reculer les frontières de la France, il fit d'une organisation fortement concentrée la base de son immense puissance militaire. Si Colbert n'avait pas transformé ses finances, si Le Tellier et Louvois n'avaient pas discipliné ses armées, il n'aurait pu profiter des perspectives que lui ouvrirent au début de son règne la paralysie de l'Espagne, la vénalité de Charles II et les dissensions intérieures de l'empire germanique. S'il n'avait eu les plus belles finances et la monarchie la plus compacte de l'Europe, il aurait infailliblement succombé sous la double coalition provoquée par ses fautes. Lorsque ces ministres eurent disparu avec la génération qui avait fait la grandeur du règne, leurs tristes successeurs eurent sous la main, pour suppléer à leur insuffisance, des instrumens de gouvernement qu'aucune nation ne possédait alors. Ce fut en les déployant sans réserve et sans pitié, en fermant l'oreille aux cris de désespoir d'un pays

hors d'état désormais de lui marchander aucun sacrifice, que Louis XIV parvint à triompher enfin de la mauvaise fortune, à conserver à la France la plupart de ses conquêtes, et à une dynastie française la couronne des Espagnes. Si de 1704 à 1713 son gouvernement soumit la nation à des tortures qu'elle ne devait plus connaître que durant la période correspondante du siècle suivant, ces extrémités de la soumission et de la souffrance ne lui furent pas du moins inutiles, car à la dernière page de l'histoire de son règne Louis XIV put inscrire la victoire de Denain et le traité d'Utrecht.

En complétant le territoire français par des acquisitions longtemps disputées, en façonnant sans relâche la nation à l'égalité dans toutes les relations civiles, Louis XIV devenait son premier initiateur à cette vie démocratique et militaire du sein de laquelle la révolution et l'empire sortirent un jour comme deux jumeaux. Cependant, si conforme que fût au génie français ce gouvernement centralisé, il existait dans le pays un autre élément dont ce prince, dans les enivremens de sa toute-puissance, avait omis de tenir compte, et qui ne tarda pas à réagir contre son œuvre, au point de finir par la renverser. Si la France aime la force dans l'administration des affaires publiques, elle n'a pas un goût moins vif pour la liberté dans les spéculations de l'esprit et pour toutes les témérités de l'intelligence. Durant la première partie du règne de Louis XIV, le prestige qui s'attachait aux miracles de sa fortune avait momentanément dominé cette disposition native et maintenu l'opinion dans un parfait accord avec les institutions existantes; mais cette abdication de l'esprit critique n'avait pas été de longue durée. Le jansénisme, devenu l'instrument d'une pensée toute politique sous les seules formes où elle pût alors se produire, avait donné à cette indestructible disposition du génie français une satisfaction d'autant plus vive qu'elle était moins avouée, et sous le règne inauguré au bruit des cantates lyriques, on vit s'élever et croître dans l'ombre l'opposition d'esprits fiers et contenus dont une publicité posthume nous a révélé les haines secrètes, mais profondes. Sans parler des écrivains réfugiés, qui ont fait si chèrement payer à Louis XIV le prix de la plus lourde de ses fautes, Fénelon, Catinat, Vauban, Saint-Simon, Boulainvilliers, Boisguillebert, représentèrent, aux derniers temps du règne, cet indestructible ressort que les pouvoirs les plus forts ne parviennent point à briser, et par lequel la France ne tarde jamais à se relever de ses plus apparentes prostrations. Quelques différences qu'il y ait à signaler entre les points de départ de ces hommes plus éminens encore par le caractère que par l'intelligence, tous exprimèrent la même pensée, et le doux archevêque de Cambrai trouva des paroles plus énergiques peut-être que celles de Saint-Simon pour exhaler l'indignation ac-

cumulée dans son cœur par l'arbitraire d'un gouvernement qui avait substitué son bon plaisir à la liberté et à la conscience même de la France (1).

Louis XIV avait à peine fermé les yeux, que la réaction se déploya avec une audace chaque jour croissante. Les plus redoutables problèmes de l'ordre social ne furent pas creusés avec moins de hardiesse que ceux de l'ordre religieux, et la société élégante, disciplinée par le grand roi, sua la licence par tous les pores. Sous le coup d'excitations de plus en plus vives, qui, sans rien modifier dans l'organisation administrative, bouleversaient toutes les idées, et laissaient la nation aussi inhabile à pratiquer la liberté qu'incapable de supporter le pouvoir, on arriva à l'épreuve suprême. Alors s'opéra la mixture la plus étrange entre les traditions très vivantes encore du XVII^e^ siècle et les aspirations de l'esprit philosophique du XVIII^e^. Le peuple tira contre la noblesse les dernières conséquences du système qui, en dépouillant celle-ci de tous ses droits utiles, l'avait affublée des honneurs les plus blessans et les plus universellement odieux. La bourgeoisie acheva contre les parlemens et contre l'antique organisation provinciale la rude guerre que leur avaient faite Colbert et Pontchartrain. Au gouvernement de Louis XIV on emprunta donc toutes ses tendances à l'unité législative, à l'uniformité des méthodes, à l'égalité géométrique des subdivisions administratives et judiciaires. Au XVIII^e^ siècle on prit un large contingent de théories politiques; on chercha dans Montesquieu les règles du mécanisme constitutionnel, en empruntant à Rousseau des doctrines presque toujours inconciliables avec celles-ci. L'anarchie emporta bientôt l'œuvre à laquelle manquaient, pour la défendre contre ses propres incohérences, la sagesse et la modération de ses auteurs. Depuis soixante ans, la France se trouve ainsi ballottée entre deux courans d'idées dont il reste dans sa destinée de tenter toujours la conciliation, si vains que tant d'efforts soient demeurés jusqu'ici. La nation veut le gouvernement fort auquel son histoire l'a visiblement prédisposée; mais elle ne veut pas moins résolûment qu'une large place y soit ménagée au contrôle de l'opinion, au mouvement de l'intelligence et de la pensée. Mal préparée à gérer elle-même ses propres affaires, elle l'est encore moins à reposer longtemps en paix sous le despotisme. Si divergentes que puissent sembler ces dispositions, le problème de son avenir n'est soluble que par leur accord, et le XIX^e^ siècle aura sans doute fort avancé son cours avant d'avoir confondu dans un symbole définitif les traditions opposées des deux âges précédens.

(1) Voyez le célèbre projet de mémoire au roi écrit en 1694 et publié par M. Renouard, d'après le *fac-simile* de Fénelon, dans l'édition complète de ses œuvres.

Si l'étude de ces temps projette quelque lumière sur notre génie national, que de côtés restent dans l'ombre! Que de problèmes demeurent posés sans être résolus! Louis XIV vient de nous apparaître comme le précurseur d'une révolution dont il aurait approuvé la plupart des innovations administratives, et qui, dans ses résultats politiques, fut la conséquence presque nécessaire, quoique fort imprévue, de son système de gouvernement. Nous venons de le voir déployant une persévérance sans exemple pour donner à la bourgeoisie l'esprit et l'habitude des affaires, en même temps qu'il frappait de stérilité l'intelligence politique de la noblesse. Cependant, par un contraste inexplicable pour l'esprit de contradiction le plus obstiné, il se trouve que les fils de ceux dont il remplissait ses conseils le tiennent pour le représentant d'un état social dont ils abhorrent jusqu'au souvenir, tandis qu'il est devenu le modèle des princes et le type accompli de la royauté pour les gentilshommes, dont il avait abaissé l'importance jusqu'à le servir à sa table et à l'assister à sa toilette. Les hommes dont il a préparé la fortune n'ont pas seulement outragé sa mémoire, ils l'ont poursuivi jusque dans sa race, et l'on a vu les victimes d'une politique que Saint-Simon appelait le comble de l'indignité aller, aux jours d'épreuves, avec une abnégation héroïque, consommer dans l'exil, auprès des petits-fils du grand roi, une ruine dont ils ne semblaient même soupçonner ni les causes, ni les auteurs. De tels mystères rentrent dans le domaine du moraliste plus que dans celui du publiciste et de l'historien, car pour les expliquer il faudrait descendre jusqu'aux profondeurs les plus insondables de notre cœur.

L. DE CARNÉ.

LES ÉLECTIONS

DE 1857

EN ANGLETERRE

II.

LA CONSTITUTION ÉLECTORALE DE L'ANGLETERRE ET LA PROCHAINE RÉFORME.

A côté des mœurs politiques qu'elles ont mises en relief (1), les dernières élections de la Grande-Bretagne ont fait ressortir une fois de plus les principes de la législation électorale du pays. Elles ont donné un grand spectacle, qui pouvait attirer et satisfaire la curiosité; mais en même temps elles se prêtent à une étude plus sérieuse. Il ne s'agit pas seulement de juger les institutions électorales de l'Angleteterre sur les apparences : avant de leur rendre la justice qui aujourd'hui leur est due, il faut savoir si derrière ces apparences ce n'est pas une déception qui se cache. Il y a des gens qui aimeraient à le faire croire à force de le répéter, et il importe que la vérité puisse être découverte dans tout son jour.

Voici des citoyens qui, mêlés les uns aux autres, paraissent concourir indistinctement sur la place publique à la nomination d'un député; mais ils ne participent pas tous au pouvoir de décider l'élection. Comment le partage s'est-il fait entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas le droit de suffrage, et quelles en sont les règles de moins en moins arbitraires? Voici maintenant des électeurs auxquels la

(1) Voyez la livraison du 15 mai.

pleine capacité politique est reconnue; comment la justifient-ils, et à quels signes reconnaître les progrès obtenus par la loi contre tous les abus auxquels l'élection donnait lieu? Enfin n'y a-t-il pas des projets de changemens qui s'annoncent, et quelle en sera la portée? Ce sont là des questions qui ont besoin d'être approfondies avant d'être résolues : elles ne touchent pas à des intérêts qui soient restreints à l'Angleterre; elles ont droit à l'attention publique par les utiles enseignemens qui peuvent y être renfermés. On est trop tenté de croire de nos jours que le royaume insulaire est une planète séparée de toutes les autres, dont les habitans, *toto divisos orbe Britannos,* ont reçu en naissant une nature privilégiée, et l'on oublie que, loin de la recevoir, ils se la sont lentement faite à eux-mêmes. L'étude de la législation électorale contribue à donner un démenti à cette commode doctrine, inventée par ceux qui veulent se donner le plaisir d'admirer de beaux exemples, en s'imaginant qu'ils étaient dispensés de les suivre et qu'ils ne seront jamais tenus de les imiter. Elle nous montre sans doute combien il est avantageux à la liberté d'avoir jeté depuis longtemps de fortes racines qui en assurent toute la croissance; mais elle nous enseigne aussi comment un grand gouvernement, aidé par un grand peuple, sait se servir du passé pour rendre le présent meilleur et préparer le progrès de l'avenir. Elle nous fait suivre ainsi comme un cours d'éducation politique, où l'on peut apprendre que les institutions profitent à ne pas rester toujours immobiles, et que les changemens gagnent à n'être jamais révolutionnaires. C'est en se plaçant à ce point de vue qu'il importe de reconnaître comment la constitution électorale de l'Angleterre s'est fondée, s'est développée et s'est soutenue, quelles garanties successives en rendent l'usage chaque jour meilleur, et quels complémens désirables elle peut encore recevoir.

I.

Le système électoral de la Grande-Bretagne, dans sa constitution organique, remonte au XIII^e^ siècle. C'est à partir de cette époque qu'on peut suivre le mouvement continu et presque ininterrompu d'un peuple qui, sous la garde d'une royauté héréditaire, a pris à ses affaires une part de plus en plus active par le choix régulier de ses députés. Cette intervention du pays dans son gouvernement a été pour la nation comme un patrimoine transmis fidèlement d'âge en âge, et dont les aïeux ont dû rendre compte à leurs descendans. Pour la liberté comme pour le pouvoir, c'est beaucoup de ne pas dater d'hier; les institutions ne se passent pas plus aisément que les dynasties de traditions. La constitution de l'Angleterre a ce qui

manquait à un souverain tout puissant quand il disait dans les jours de sa grande fortune : « Je voudrais être mon petit-fils. » Elle peut montrer ses parchemins, et sa force lui vient de sa durée.

Le pouvoir électoral, dès l'origine, a été constitué sur des fondemens qui ont dû être raffermis et restaurés, mais qui n'ont jamais été renversés; il a été mis à la disposition des différentes classes du pays, de la classe des propriétaires des campagnes et de la classe des habitans des villes, et avant d'être étendu aux deux universités d'Angleterre, il s'est établi à la fois dans les comtés et dans les bourgs, qui représentaient deux sociétés différentes dont les intérêts ne pouvaient être confondus. Dans les comtés, qui étaient des circonscriptions territoriales de même nature, reconnues par la loi politique du pays, il a pris naissance et il s'est développé sous l'empire de principes communs, et il a été attribué d'abord sans aucune condition de revenu, ensuite sous certaines réserves, aux propriétaires qui avaient un titre féodal de pleine propriété, c'est-à-dire aux francs-tenanciers. Dans les bourgs, le droit électoral a dû son origine à des causes de toutes sortes, différentes de ville à ville : c'est tantôt leur importance, tantôt la faveur de chartes privilégiées, tantôt enfin le hasard des circonstances qui a fait reconnaître aux bourgs leurs droits de représentation, inégalement répartis entre eux, et dont l'exercice a toujours été soumis à la variété des statuts locaux. Toutefois, dans les bourgs comme dans les comtés, le pouvoir électoral n'a été qu'un pouvoir ajouté et rattaché à d'autres pouvoirs déjà existans; nulle part il ne s'est établi comme un pouvoir spécial, isolé, étranger aux habitudes de la vie politique du pays. Ainsi les francs-tenanciers se réunissaient dans les cours des comtés pour rendre la justice et traiter ensemble de leurs intérêts communs: ce sont les cours des comtés qui ont été chargées de nommer des députés. Dans les bourgs, les citoyens, quand ils avaient le droit de se gouverner eux-mêmes, choisissaient leurs magistrats, réglaient les affaires de la communauté, dont la gestion était souvent concentrée dans le conseil de la ville: le droit d'élection se confondit avec les droits municipaux, et il s'exerça aux mêmes conditions, sans être jamais ramené à un système d'unité. Partout les électeurs avaient été groupés suivant leurs relations habituelles; c'est à ce prix seulement, comme le disait M. Guizot dans ses belles leçons sur les *Origines du gouvernement représentatif*, que des assemblées électorales peuvent faire ce qu'elles veulent et savoir ce qu'elles font.

Comment ne pas reconnaître le parti qu'on aurait pu également tirer, dans l'ancienne France, des institutions représentatives, si le développement de la liberté politique, quelque insuffisant qu'il fût, avait été résolument poursuivi par les classes élevées du pays, au

lieu d'être arrêté par le pouvoir absolu, qui faisait le vide autour du trône à son propre détriment et au détriment de la nation? La nation a fait fausse route parce que la bonne route lui a été fermée. Plus heureuse, l'Angleterre, à travers le moyen âge et les temps modernes, conserva avec sa constitution sa législation électorale, qui, il y a vingt-cinq ans, était encore restée à peu près intacte. Cette constitution avait soutenu l'épreuve des siècles, mais elle n'avait pu échapper aux altérations du temps, de ce temps qui, par les abus comme par les progrès qu'il engendre, est le grand novateur, comme le désignait énergiquement lord Bacon (1). Les conditions du droit d'élection étaient restées les mêmes dans la loi, mais elles avaient changé en fait. Ainsi dans les comtés les francs-tenanciers avaient gardé le monopole du suffrage, et ils n'y participaient que sous certaines conditions, qui, en Écosse par exemple, réduisaient le nombre des électeurs à 2,000 environ; mais à côté des propriétés des francs-tenanciers, qui seules pouvaient jadis garantir l'indépendance nécessaire à l'exercice du droit électoral, d'autres propriétés, acquises primitivement à titre de concessions féodales, s'étaient peu à peu relevées de cette dépendance, et la différence d'origine des propriétés ne justifiait plus la différence de capacité politique des propriétaires. Les droits des fermiers, au moins des fermiers à long bail, ne pouvaient non plus être justement exclus, et la position agrandie qu'ils avaient prise dans la société demandait à être reconnue par la loi.

Dans les bourgs, les abus étaient également devenus plus saillans à mesure que les vicissitudes de la population et de la richesse avaient métamorphosé toute l'économie d'un système devenu suranné. Ainsi dans un grand nombre des bourgs électoraux d'Angleterre le suffrage appartenait aux dernières classes de la population, souvent à l'exclusion de celles qui auraient eu le plus de titres pour l'obtenir. Il était ordinairement attribué aux habitans qui étaient admis au droit de bourgeoisie municipale (les *freemen*) en dehors de toute condition de fortune, soit par naissance, soit par service ou apprentissage, soit par concession au gré des conseils des villes, qui faisaient souvent, dans l'intérêt de telle ou telle candidature, la distribution la plus abusive du titre d'électeur. Dans d'autres bourgs, surtout en Ecosse, le pouvoir électoral, au lieu d'être démesurément étendu, était démesurément restreint, et il était concentré dans les conseils des villes, qui se recrutaient eux-mêmes, ou bien étaient choisis par les chefs des différentes corporations; le député d'Édimbourg n'était ainsi nommé que par 33 électeurs.

(1) Discours de lord Grey, 1832.

En outre, le droit de représentation était refusé à des villes qui, comme Manchester et Birmingham, avaient conquis par leur importance le premier rang : au contraire, il avait continué d'appartenir à des hameaux, à des habitations qui avaient seules, pour ainsi dire, survécu sur l'emplacement d'anciens bourgs peu à peu détruits, et il était resté attaché même à des ruines. L'élection était dès-lors à la discrétion du propriétaire du bourg, auquel toutes les maisons appartenaient, et qui n'y faisait habiter que les électeurs dont il pouvait disposer suivant son bon plaisir. En 1820, le propriétaire d'un de ces bourgs, lord Lonsdale, y fit venir des ouvriers qu'il payait à la semaine, leur fit bâtir des chaumières, et s'assura ainsi le nombre de votans qui lui était nécessaire pour faire réussir son candidat : c'étaient des ouvriers mineurs, et il les appelait ses *gentilshommes noirs*. Le nom de *bourgs pourris* avait été donné à ces colléges électoraux inféodés à un patron tout-puissant qui les transmettait régulièrement, par donation ou testament, à tel ou tel de ses héritiers, ou bien les vendait même quelquefois au plus offrant. Le prix de telles ventes s'est élevé, dans certaines circonstances, jusqu'au-delà d'un million. Toutefois un tel trafic n'était pas en désaccord avec les mœurs d'un pays où les grades militaires s'achètent et ne donnent pas à l'armée des officiers moins braves, de même que la vénalité des charges judiciaires ne donnait pas à l'ancienne magistrature française des juges moins intègres peut-être. Il faut reconnaître que, sous l'empire même de cette législation, jamais on n'avait vu entrer au parlement des députés qui se fussent montrés indignes ou incapables d'y siéger. C'était à l'aide d'un tel système qu'avait prévalu la prépondérance de l'aristocratie, et il avait été calculé qu'un petit nombre de pairs et de grands propriétaires faisaient nommer à la chambre des communes 450 membres, parmi lesquels 63 dépendaient de la nomination de 7 pairs seulement. Toutes ces anomalies et toutes ces injustices exigeaient impérieusement que le système électoral du pays, sans être sacrifié dans ses principes, fût cependant remis d'accord avec les changemens et les progrès d'un état social où il avait cessé d'être à sa place. Des classes nouvelles avaient gagné la puissance et la richesse; « des villes, dit Macaulay, étaient devenues de petites bourgades, tandis que des villages étaient transformés en cités plus étendues que la Londres des Plantagenets: il ne fallait pas interdire le présent ni murer l'avenir. »

Toutefois, avant de poursuivre résolûment l'œuvre toujours périlleuse des réformes, même les plus nécessaires, l'Angleterre sut attendre, et on peut dire qu'elle pouvait attendre. La constitution défectueuse du pouvoir électoral n'avait pas empêché le libre jeu des institutions. Il avait suffi que ce pouvoir fût légalement disputé

entre les deux grands partis constitutionnels, les conservateurs et les libéraux, pour que le parti appelé au gouvernement trouvât toujours en face de lui un parti prêt à le contrôler, qui le forçait, sinon à prendre l'initiative des plus importantes réformes, du moins à rendre sans cesse ses comptes au pays. A l'aide de la liberté de la presse, le parlement avait toujours donné comme une voix à l'opinion publique, et, malgré des éclipses passagères, il en avait prévenu les défaillances. Les abus mêmes s'étaient transformés en garanties. Ainsi la représentation des petits bourgs qui avaient été flétris du nom de *bourgs pourris* avait servi à faire entrer dans le parlement les jeunes gens qui pouvaient se consacrer de bonne heure, avec le plus de succès, à la vie publique, grâce à la protection de telle ou telle grande famille intéressée à donner les meilleurs défenseurs à la cause du parti auquel elle appartenait. Telle est la voie qui s'est ouverte constamment aux plus grands orateurs, aux plus grands ministres, aux plus grands hommes d'état, et, pour n'en citer que quelques-uns, à Pitt, à Fox, à Burke, à Sheridan, à ces grands princes de la politique et de l'éloquence anglaise. « Les destinées de la Grande-Bretagne, disait avec quelque raison un des membres du parlement, dépendent beaucoup plus de ceux qui les dirigent que de telle ou telle amélioration des lois politiques. »

Cependant il ne faut pas juger des institutions par leurs accidens heureux, et, comme l'observait M. Villemain dans un de ses derniers écrits, il est dangereux de chercher toujours dans le caractère des hommes le correctif des mauvaises lois. « L'ancien système de la législation électorale de l'Angleterre était condamné par les exclusions injustes et les tolérances abusives qu'il perpétuait (1), » et les projets de réforme mis en avant dès 1750 n'auraient pas tardé à gagner peu à peu toutes les chances de succès, si le mouvement favorable de l'opinion publique n'avait été brusquement refoulé d'abord par les inquiétudes justement défiantes qu'avaient éveillées les excès et les crimes de la révolution française, plus tard par les préoccupations de guerre étrangère qui ne laissaient place qu'à l'ardeur d'une indomptable résistance. Au retour de la paix de l'Europe, la poursuite du changement depuis longtemps demandé reprit enfin son cours; de nouvelles propositions se succédèrent sans relâche, et après avoir achevé pour ainsi dire la quarantaine qui semble imposée en Angleterre à toute innovation, la réforme électorale, devenue dans tout le pays un cri de guerre menaçant, passa, en 1831 et en 1832, par l'épreuve légale d'une dernière lutte. Ce fut une lutte solennelle et dramatique, prolongée pendant quinze mois, et dans

(1) M. Villemain, notice sur *lord Grey*.

laquelle la royauté, représentée par le ministère de lord Grey et de lord John Russell, résolûment soutenue par la chambre des communes, força la résistance opposée jusqu'à la dernière heure par la chambre des lords. Tel fut le beau triomphe de toutes ces qualités de persévérance, de patience, de modération et de respect constant de la légalité, qui permettent à un peuple d'atteindre sûrement au but, parce qu'elles l'empêchent de le dépasser. Il donnait encore une fois de plus le consolant exemple d'un pays qui, connaissant ce qu'il veut et sachant s'y tenir, se montre digne des concessions qu'il obtient de son gouvernement, parce que, suivant la fine remarque que faisait un jour le prince Albert dans un entretien privé, « les concessions n'y sont jamais le point de départ d'aucune exigence. »

II.

L'acte de réforme qui rajeunissait la vieille constitution avait été conquis par l'énergie de cet esprit à la fois tenace et conservateur qui est la principale qualité d'un grand peuple : n'ayant pas été précipité, il avait pu être mûrement préparé, et il n'était point exposé au sort de ces coups d'essai improvisés sur lesquels il faut plus tard revenir. Le mouvement en avant avait été bien calculé, de façon à n'être pas suivi d'un mouvement en arrière : pour que les changemens restent dans les lois, et pour que les libertés n'y soient point passagères, il faut que les peuples sachent les obtenir avant de les recevoir. L'acte de réforme, avant d'être donné, fut obtenu; aussi s'est-il fait place dans les institutions du pays. Étendu dans la même année à l'Écosse et à l'Irlande, complété plus tard par quelques lois de détail qui y ont été ajoutées, il est resté depuis vingt-cinq ans le code électoral de la Grande-Bretagne.

La nouvelle législation a conservé l'ancien nombre des membres de la chambre des communes, fixé, depuis l'acte d'union avec l'Irlande en 1800, à 658, et limité aujourd'hui à 654; mais elle en a changé la répartition soit entre les trois royaumes, soit entre les colléges électoraux de chaque royaume. Elle a ainsi donné, pour les comtés, les bourgs et les universités, à l'Irlande 105, à l'Écosse 53, à l'Angleterre 500 députés, réduits aujourd'hui à 496, par suite de la déchéance du droit de représentation à laquelle deux bourgs, convaincus de s'être laissé corrompre, ont été condamnés (1).

(1) Des 105 députés d'Irlande, 64 sont envoyés par les comtés et 41 par les bourgs, dont 2 par l'université de Dublin. Des 53 députés d'Écosse, 30 appartiennent aux comtés et 23 aux bourgs. Des 496 députés de l'Angleterre et du pays de Galles, 159 ont été attribués aux comtés entre lesquels ils ont été répartis inégalement à raison de leur

Le droit de représentation des bourgs a été en outre soumis à un nouveau partage, principalement en Angleterre; il a été retiré en tout ou en partie à certains bourgs qui n'avaient plus une population suffisante, et pour lesquels il n'était plus qu'un privilége abusif; il a été attribué en revanche à beaucoup d'autres qui avaient gagné l'importance nécessaire pour être associés par l'élection de députés au gouvernement du pays. La législation nouvelle a fait entre eux un choix, et elle a reconnu le pouvoir électoral à 201 bourgs, qui jouissent ainsi des mêmes droits que les comtés. Les changemens dans la répartition des colléges électoraux, complétés par une plus juste proportion introduite dans le nombre de députés qui leur a été attribué, ont été destinés à mettre fin aux abus de l'ancien système, qui était devenu peu à peu la contre-partie de l'état de la société; mais ce ne sont pas de nouveaux principes qu'ils ont fait prévaloir : ils ont empêché que les vieilles traditions d'inégalité dans la représentation du pays ne restassent trop choquantes, sans les sacrifier à une théorie préconçue d'égalité arithmétique qui aurait donné un représentant à un nombre déterminé de citoyens. Les colléges électoraux n'ont plus gardé un pouvoir fictif, mais ils ont conservé les uns à l'égard des autres un pouvoir inégal. Ils ont continué à être constitués pour représenter des intérêts collectifs, des besoins communs, et non pas un chiffre abstrait d'électeurs groupés d'après la statistique de la population. Pour prendre au hasard quelques exemples, qui ne sont pas des exceptions, mais qui rentrent tous dans la règle générale, comparons un comté à une ville : le comté de Chester, avec 158,000 habitans, nomme 2 membres de la chambre des communes, et la ville de Chester, avec 28,000 habitans, en nomme également 2. Comparons les comtés entre eux : voici le comté de Northumberland, qui, avec 8,000 électeurs, envoie au parlement 4 députés, comme le comté de Norfolk, qui en compte 16,000. De même voici en Angleterre 68 bourgs qui n'ont pas plus de 200 à 500 électeurs, et dont quelques-uns peuvent nommer 2 députés aussi bien que des villes comme Manchester et Liverpool, où le nombre des électeurs atteint au chiffre de 17 ou 18,000.

Ainsi des petits colléges ont été conservés à côté des grands colléges, au profit des comtés et surtout au profit des bourgs. Les petits colléges des bourgs ont gardé l'avantage de pouvoir assurer, comme autrefois, aux nouveaux ou aux anciens hommes d'état les

territoire, — un comté nommant 6 membres, d'autres en nommant 4, 3, 2, ou même, comme plusieurs comtés du pays de Galles et de l'île de Wight, un seul représentant. 337 députés ont été donnés aux bourgs, tantôt à raison de 4 membres, comme pour la Cité de Londres, tantôt à raison de 2 représentans ou d'un seul député : parmi eux, 4 ont été réservés comme autrefois aux deux universités d'Oxford et de Cambridge.

plus éminens la scène sur laquelle ils ont pu commencer à débuter, comme l'ont fait tour à tour lord John Russell, sir J. Graham et M. Macaulay, ou bien le lieu de retraite où ils se cantonnent à l'abri du flux et du reflux de l'opinion, suivant l'exemple donné par sir Robert Peel et aujourd'hui encore par lord Palmerston. D'autre part, les colléges électoraux distincts réservés à chaque comté ont servi à perpétuer les traditions locales si favorables à la vie politique, et sur lesquelles la constitution d'Angleterre s'est toujours bien gardée de passer le niveau, comme l'ont fait tour à tour en France l'ancienne royauté au profit de la révolution, et la révolution au détriment de la liberté. « Qui de vous, disait à ses électeurs le député du comté de Buckingham, peut voir dans notre comté, ici le chemin ombragé que suivait Hampden en tenant à la main sa pétition des droits, là le temple dédié à l'éloquence de Chatham, plus loin le chêne sous lequel Burke méditait ses immortels discours, sans se sentir fier d'appartenir au comté natal illustré par de tels hommes? Quand chacun trouve à côté de soi, en exerçant ses droits de citoyen, les traces de ses pères fidèles à leur devoir, comment n'être pas encouragé à faire soi-même son devoir? »

La diversité inégale des colléges électoraux assure encore au pays un plus précieux avantage : elle garantit l'équilibre des forces politiques, et elle protége les droits de la minorité. Le système d'égalité des districts électoraux préparerait la facile prépondérance des grandes villes, où l'opinion est si mobile et si passionnée; il leur sacrifierait toutes les petites agrégations de citoyens dans lesquelles l'esprit d'ordre et de conservation est toujours assuré de trouver un refuge (1). Ainsi, s'il fallait ne tenir compte que de la population, Londres, avec ses 2,360,000 habitans, aurait un corps de 57 représentans, et l'Écosse tout entière n'aurait droit qu'à 69 députés. En outre, avec des colléges électoraux différens les uns des autres, qui n'ont pas le même nombre d'électeurs et qui ne sont pas jetés pour ainsi dire dans le même moule, la minorité a bien moins à craindre d'être exclue par la majorité de toute participation aux affaires publiques; elle est bien plus assurée de pouvoir donner quelque part des défenseurs à sa cause, et la majorité n'est pas exposée à devenir la maîtresse toute puissante du gouvernement. Chez un peuple où il

(1) Toutefois il ne faudrait pas croire qu'aujourd'hui les droits des petits bourgs fussent en général à l'avantage du parti conservateur; ceux qui ont été conservés par l'acte de réforme en 1832 ont été plutôt destinés à servir les intérêts du parti libéral, qui était alors au pouvoir, et dans les dernières élections, les 68 bourgs d'Angleterre qui n'ont pas plus de 500 électeurs viennent d'envoyer à la chambre des communes 39 députés conservateurs sur 60 députés qui, malgré leurs opinions modérées, appartiennent tous au parti libéral.

n'y a point de partis ni de factions hostiles aux institutions de l'état, l'intérêt permanent du pays exige que le pouvoir ne cesse jamais d'être mis comme au concours entre des rivaux qui, pour le garder ou l'obtenir, ont besoin de se montrer dignes de l'exercer. C'est là un de ces biens qui pour beaucoup ne sont rien quand ils les ont, et qui sont tout quand ils les perdent. Le mérite de l'acte de réforme, c'est de n'en avoir pas fait bon marché. Sans doute de nouveaux changemens, peut-être prochains, remanieront entre les colléges électoraux la représentation du pays; mais ils ne seront destinés qu'à mettre de nouvelles garanties, encore meilleures, à la place des anciennes, et sous telle ou telle forme le système restera le même.

Après avoir reconnu comment a été réparti le droit de représentation entre les différens colléges électoraux, il faut rechercher maintenant quels sont les électeurs auxquels le pouvoir électoral a été attribué. Fermés à la plus grande partie des classes qui avaient gagné tous les titres pour l'exercer, ouverts, au moins dans les bourgs, à celles qui semblaient au contraire les avoir perdus, les cadres des électeurs demandaient à être reformés. Ils ne représentaient plus qu'un corps politique isolé de la nation, et qui avait besoin d'être retrempé dans un de ces courans de vie qui préviennent ou réparent la décadence des pouvoirs. Telle fut l'œuvre entreprise et menée à bonne fin par l'acte de réforme. Seulement, en consacrant les innovations nécessaires, il importait de ne pas rompre avec les traditions; il fallait réparer et créer sans détruire. Aussi la nouvelle législation ne manqua pas de respecter les principes de l'ancienne, et se borna à en faire une meilleure application. Elle n'eut pas en vue un système destiné à donner à tous les habitans les mêmes droits politiques, et à confondre indistinctement les uns avec les autres. Par goût pour des principes abstraits, elle ne fit nulle part violence à l'état de la société. Elle tint compte des conditions différentes qui devaient être demandées à des classes distinctes les unes des autres soit par leurs moyens d'existence, soit par leurs intérêts. En outre, à côté des droits nouveaux qu'elle établit, elle fit soigneusement la part des droits acquis. Enfin elle traita séparément avec chacun des trois royaumes, où les mêmes usages n'avaient pas toujours prévalu, où les mêmes besoins pouvaient bien ne pas se faire sentir. De là la variété compliquée de toutes les dispositions qui y ont trouvé place. Si cette variété contraste avec les habitudes d'unité qui nous sont si familières, elle est au contraire conforme aux traditions d'un pays où les constitutions refaites à neuf sur du papier blanc renouvelé au bout d'un certain nombre d'années sont heureusement inconnues. Aussi serait-ce bien à tort qu'on s'attendrait à pouvoir découvrir par un article de loi quels sont les électeurs de la Grande-Bretagne : pour

l'apprendre, il faut se résigner un moment à une véritable étude, et pour l'enseigner, il n'est pas inopportun de répéter, en guise d'excuse, le mot dit à un jeune prince qui commençait ses leçons de mathématiques : « Ici, il n'y a pas de route royale à suivre. »

Toutefois, avant d'entrer dans cette espèce de labyrinthe, il y a moyen de s'assurer comme un fil conducteur en s'attachant au principe commun auquel peuvent être ramenées les différentes conditions dont la loi électorale a fait dépendre le droit de suffrage. C'est en raison de la position acquise qu'elle l'a attribué. Dans la constitution de la Grande-Bretagne, le droit de suffrage n'est pas une propriété qui appartient à chaque homme en naissant, et pour que l'électeur puisse l'obtenir, il faut qu'il paraisse capable de l'exercer : ainsi est écartée la théorie du suffrage universel, qui, dans une société comme la société anglaise, ne donnerait aucune de ces garanties d'indépendance et d'aptitude intellectuelle ou morale dont la nécessité ne peut être nulle part impunément méconnue.

Sans doute le moyen de détermination qui doit aider à faire reconnaître de telles garanties ne peut jamais être un signe infaillible: mais il faut qu'il soit approprié à l'état politique et économique de chaque société. Ainsi le paiement de l'impôt n'aurait guère pu servir à établir en Angleterre un principe de législation constitutionnelle, parce que le système des taxes, si différent du nôtre, ne s'y serait pas facilement prêté. La présomption qui pouvait être préférée comme la plus générale et la plus justifiable, c'était le revenu de la propriété mis en rapport avec la condition sociale des différentes classes de citoyens. Aucune autre ne pouvait attribuer le droit de suffrage à des électeurs qui parussent réunir plus de titres pour l'exercer, et qui fussent mieux associés aux intérêts de l'état : elle s'encadrait dans la constitution politique d'un pays où la propriété fait la force de toutes les institutions et les marque de son empreinte. En réservant le même privilége aux gradués qui appartiennent aux universités, et qui, au lieu de tenir au sol, se rattachent également à la société par leurs liens avec tels ou tels corps constitués, la loi n'a pas dérogé, même par exception, au principe qu'elle a proclamé; elle en a seulement étendu l'application, et elle a laissé ainsi une voie ouverte aux développemens légitimes qui peuvent la compléter, en conservant cette garantie de la position acquise, sans laquelle le pouvoir électoral n'est plus qu'un pouvoir sacrifié.

L'uniformité dans les dispositions qui sont également étendues aux électeurs du royaume-uni est restreinte à l'incapacité établie à raison, soit du sexe, soit de l'âge au-dessous de vingt et un ans, soit de telle ou telle position, comme celle de pair siégeant au par-

lement (1), soit de telle ou telle fonction publique, comme celle d'employé du gouvernement dans certaines administrations (2); elle ne s'applique en outre qu'à l'indignité qui résulte de certaines condamnations. Là s'arrête la part qui est faite à l'unité de la loi, et il faut maintenant suivre la variété des conditions qui, dans les trois royaumes, donnent aux comtés, aux bourgs et aux universités des classes différentes d'électeurs.

Le droit de suffrage dans les comtés a été réservé, en Angleterre, aux propriétaires qui ont un droit originaire de pleine propriété, c'est-à-dire aux francs-tenanciers (*free-holders*) qui continuent à justifier, comme autrefois, d'un revenu de 40 shillings (50 francs). Il s'est étendu, sous la condition d'un revenu de 10 livres (250 fr.), aux autres classes de propriétaires fonciers dont les titres étaient, par exemple, des titres de propriété concédée (*copy-holders*) (3). Il a été en outre attribué aux locataires ou fermiers (*lease-holders*) à des conditions plus ou moins favorables, suivant la durée plus ou moins longue du bail. Si, par exemple, le bail est de soixante ans ou au-dessus, il suffit que le revenu de la propriété affermée soit de 10 livres sterling (250 francs); si le bail est au-dessous de soixante ans, il faut que le revenu soit de 50 livres (1,250 fr.) (4). C'est dans cette dernière catégorie que le vote d'un amendement introduit dans l'acte de réforme a fait rentrer les fermiers à volonté (*tenants at will*) qui, n'ayant passé aucun bail, ne conservent leur fermage que selon le bon plaisir du propriétaire : c'étaient là des électeurs qui, par leur condition de dépendance, devaient assurer à l'aristocratie les renforts dont elle avait besoin pour garder les débris de son ancienne prépondérance.

Les mêmes dispositions ont été étendues à l'Écosse; seulement en Écosse les francs-tenanciers dont les anciens droits ont été réservés n'étaient autres que les francs-tenanciers qui justifiaient du titre d'anciens vassaux de la couronne : ils ont continué à être dis-

(1) Il n'y a que les pairs d'Angleterre qui aient tous droit de séance au parlement. Les pairs d'Écosse et d'Irlande y envoient seulement des représentans de leur ordre. Les pairs d'Écosse en choisissent seize, réélus ou renouvelés, pour chaque parlement; les pairs d'Irlande en choisissent vingt-huit, qui sont nommés à vie. Les pairs d'Irlande qui ne siégent pas à la chambre des lords ont gardé le droit de voter pour l'élection des membres de la chambre des communes.

(2) Ce sont en général les employés des contributions indirectes qui se trouvent exclus du droit de vote. Ce droit leur est refusé dans la circonscription où ils exercent leurs fonctions.

(3) Ces titres se sont peu à peu réduits depuis qu'ils peuvent être convertis en titres de pleine propriété ou de franche tenure moyennant convention de rachat.

(4) En Écosse, le paiement une fois fait d'une somme de 300 liv. équivaut à la condition du fermage de 50 livres.

pensés de toute condition de revenu, mais ils n'ont dû garder leur privilége qu'à titre viager. D'autre part, les francs-tenanciers qui ne rentraient pas dans cette classe, et auxquels la nouvelle législation a reconnu les droits qui leur étaient auparavant refusés, ont été soumis, comme tous les autres propriétaires, à la condition d'un revenu de 10 livres (250 fr.).

En Irlande, le droit des francs-tenanciers, élevé, en 1829, de 40 shillings (50 fr.) à 10 livres (250 fr.), à raison du trop grand morcellement des terres, a été abaissé, en 1850, de 10 livres à 5 livres. La condition des fermiers a été un peu différemment réglée, et la loi, sans se départir du même système, s'est montrée en général plus facile dans la fixation du revenu qu'elle exige (1). Toutefois elle n'étendit pas le droit de suffrage au-dessous d'un bail de quatorze ans, à raison du nombre trop considérable des petits fermiers, qui atteint à un chiffre de 500,000. En 1852, une nouvelle classe fut associée au pouvoir politique d'après un nouveau système, et le droit de suffrage remanié fut attribué à tous ceux qui avaient, comme propriétaires ou locataires, un droit d'occupation sur des biens-fonds assujettis à la taxe des pauvres pour une valeur de 12 livres. Cette nouvelle augmentation du corps électoral des comtés était destinée à réparer les grands vides qu'y avaient faits tour à tour la famine, l'émigration et la transformation de l'état économique de la propriété; elle était justifiée par la nécessité, et elle atteignait à son but en élevant le nombre des électeurs de 21,863, à 155,645. Comme disait le marquis de Lansdowne en la proposant, elle était devenue pour l'Irlande la véritable condition d'un gouvernement représentatif.

Ainsi c'est dans des classes différentes que se recrutent les électeurs des comtés; mais, en mettant à part la nouvelle classe, un peu mélangée, des électeurs d'Irlande, il est facile de reconnaître qu'elles sont destinées à être rapprochées par les mêmes intérêts, les intérêts de la propriété et du fermage. C'est de son unité que le corps des électeurs de comté tire sa force, et c'est grâce à cette unité qu'il peut garder le rôle que la prévoyance de la constitution lui a assigné en le destinant à représenter les principes du parti conservateur. Cette garantie serait fort compromise, si les conditions du droit de suffrage devaient être abaissées dans les comtés jusqu'au niveau de celles dont il dépend dans les bourgs. Un tel changement, demandé depuis quelques années par un membre du parlement, M. Locke-King, en appelant les petits locataires de toutes les bourgades du

(1) Ainsi le fermage d'une propriété d'un revenu de 10 livres suffit quand la durée du bail est au-dessus de vingt ans. Au-dessous de vingt ans, c'est un revenu de 20 livres qui est exigé.

comté qui ne sont pas constituées en bourgs électoraux à voter avec les propriétaires et les grands fermiers, empêcherait ceux-ci de garder leur part de pouvoir, et les disperserait au milieu d'une population le plus souvent étrangère à leurs intérêts, à leurs vues, à leurs habitudes. Sans doute la même exclusion tourne au détriment des petits fermiers et des cultivateurs des campagnes; mais quels titres la loi pouvait-elle reconnaître soit aux petits fermiers, auxquels manque toute indépendance de position, soit aux cultivateurs des campagnes, qui n'ont jamais fait encore, même par l'exercice des droits municipaux, aucun apprentissage de l'éducation politique? De tels électeurs n'auraient été que des soldats dociles aux ordres de leurs chefs. D'ailleurs la loi ne rend pas le droit de suffrage inaccessible, et en l'attribuant, sinon en Écosse, au moins en Angleterre, à la propriété d'un bien de franche-tenure produisant seulement un revenu de 40 shillings (50 fr.), ne le met-elle pas à la portée d'un grand nombre? Ce serait une erreur de croire que la concentration de la terre ne laisse pas la liberté d'acquérir de petites propriétés, et il n'est pas inutile de rappeler que le nombre des propriétaires est évalué en Angleterre à 350,000. Aussi n'est-il pas rare de voir l'homme qui a consacré sa vie à un travail manuel finir par acheter un petit bien auquel le droit de suffrage est attaché, et lord John Russell, encourageant cet emploi des économies ouvrières, avait soin de dire que personne, dans la chambre des communes, ne pouvait refuser son estime à ces nouveau-venus qui avaient fait la laborieuse et pacifique conquête de leurs titres de citoyen. Dans le vieux palais de Westminster, on les nomme avec honneur des nouveau-venus; chez d'autres peuples, n'auraient-ils pas été appelés avec mépris des parvenus? Ainsi le corps électoral des comtés n'est pas condamné à vivre sur lui-même, et peut toujours se recruter; il se compose en moyenne, dans chacun des comtés ou des subdivisions de comtés d'Angleterre, de 5 ou 6,000 électeurs (1), et ces 5 ou 6,000 électeurs sont une assemblée d'élite qui représente les véritables forces du pays.

C'est dans les mêmes vues que la loi a réglé l'extension du droit de suffrage aux nouveaux électeurs des bourgs. Dans les comtés, elle avait trouvé son point d'appui dans la propriété foncière; dans les bourgs, elle le chercha dans la propriété bâtie, d'après un système d'uniformité qui a également prévalu dans les trois royaumes. Elle y a conféré le pouvoir électoral à tout habitant qui occupe, comme propriétaire ou locataire, une maison ou une partie de maison d'un revenu annuel de 10 livres sterling (250 fr.), et qui semble

(1) En Écosse, la moyenne est de 5 à 6,000, mais la même proportion est toujours gardée par rapport au nombre des habitans.

ainsi associé aux intérêts du commerce, de l'industrie, de la fortune mobilière, ou des professions libérales : elle a créé de la sorte un cadre élastique destiné à se prêter aisément à l'admission de tous ceux qui, dans telle ou telle condition, appartiennent aux classes moyennes ou bien s'y font leur place. C'est grâce à cette disposition légale que le corps des électeurs, sans être dispersé dans la nation, n'en a pas été isolé.

Tel est le danger que la nouvelle législation a toujours cherché à prévenir, et c'est afin de le détourner qu'en 1850 il fut reconnu nécessaire d'élargir dans les bourgs d'Irlande les conditions dont dépendait le droit de suffrage. Le nombre des électeurs y était devenu peu à peu aussi insuffisant que dans les comtés, et ce fut à l'aide du même système qu'on l'augmenta dans une proportion de 11,000 à 24,000. Le pouvoir électoral a été attribué dans ces bourgs à l'occupation d'une propriété bâtie ou non bâtie, assujettie à la taxe des pauvres pour une valeur de 8 livres (125 fr.). La loi avait besoin d'obtenir des électeurs; mais, en les obtenant, elle ne cessa pas de les choisir, et obligée d'amoindrir les garanties, elle ne les sacrifia pas.

A côté de l'unité établie dans les nouveaux bourgs, et à laquelle il n'a été dérogé qu'en partie pour l'Irlande, la diversité a subsisté dans tous les anciens bourgs qui ont été conservés par l'acte de réforme. En regard des droits qui ont été créés, les droits acquis ont été réservés à titre viager ou à titre perpétuel.

Les droits qui étaient réservés à titre viager se sont étendus à tous les priviléges qui dépendaient de la variété des statuts locaux, et qui, dans quatre-vingt-trois bourgs d'Angleterre, faisaient participer au pouvoir électoral, ici tous les habitans sans distinction, là les habitans logés, — tantôt ceux qui contribuaient aux impositions paroissiales, tantôt ceux qui ne recevaient pas de secours, ou même qui justifiaient seulement, suivant le vieil usage, des moyens de mettre le pot-au-feu. Toutefois, depuis vingt-cinq ans, de tels droits s'éteignent successivement, et tombent en outre chaque jour sous le coup de la prescription par le non-usage auquel la loi les a soumis. Aussi la réserve qu'elle en a faite n'a plus guère aujourd'hui qu'une importance historique; mais elle permet au moins de reconnaître quels sont les tempéramens avec lesquels en Angleterre il est fait justice même des abus, quand ils paraissent tenir à des droits acquis.

L'importance des anciens droits qui ont passé dans la constitution électorale du pays doit donc se mesurer à ceux qui ont été réservés à perpétuité. La classe la plus considérable (1) qui en profite,

(1) Le droit de suffrage n'a pas cessé non plus d'appartenir en perpétuité aux propriétaires qui avaient déjà acquis dans la circonscription du bourg un titre de pleine propriété comme francs-tenanciers, ou de propriété bourgeoise, parfois suffisant dans l'ancien système électoral pour obtenir suivant certaines conditions la qualité d'électeur;

c'est celle des habitans des bourgs qui, au jour de la présentation de l'acte de réforme, le 1er mars 1831, avaient part à la franchise municipale, les *freemen*. Les *freemen* ont continué à pouvoir exercer leurs droits dans les cent vingt et un bourgs d'Angleterre et d'Irlande, où ils en avaient déjà la jouissance; mais ils ont cessé de pouvoir les acquérir utilement pour l'avenir, à moins de les tenir de naissance ou de les avoir obtenus par apprentissage. En les conservant dans le corps électoral et en leur permettant de s'y perpétuer, la loi les a empêchés de pouvoir désormais y entrer, comme autrefois, à l'aide de ces concessions (1) qui rendaient les conseils des villes maîtres des élections. A Carlisle, la corporation municipale avait jadis assuré, la veille d'une élection, le succès d'une candidature par une fournée de 1,400 électeurs. Sans doute il a été mis bon ordre à de tels abus, qui aujourd'hui ne se conservent plus que par le souvenir; mais il n'en faut pas moins reconnaître que la loi, en faisant encore une aussi large part aux priviléges des *freemen*, a conservé dans le corps électoral des citoyens qui ne devaient pas y rester, et auxquels les titres nécessaires faisaient défaut. Les *freemen*, comme on l'a dit, ont contribué à faire souvent survivre les *électeurs pourris* aux *bourgs pourris*, et le mauvais usage qu'ils ont fait plus d'une fois du droit de suffrage sert à démontrer la nécessité de cette garantie de la position acquise qui doit être comme le passeport des pouvoirs politiques.

Dans les bourgs, la condition de la position acquise, qui aujourd'hui dépend de l'habitation et qui bientôt peut-être pourra se prêter à un système moins exclusif, assure un facile accès à toutes les classes moyennes, sans opposer un obstacle insurmontable à l'entrée de quelques-uns des travailleurs dans la classe gouvernante du pays. D'ailleurs la réserve des anciens droits, malgré les abus qui l'accompagnent, empêche que les classes ouvrières ne soient exclues, et si d'autres combinaisons peuvent donner en leur faveur les garanties d'un meilleur choix, plus régulier et moins dépendant du hasard, sans jeter pourtant la confusion dans les rangs du corps électoral des bourgs, tous les avantages qui pourront justifier l'équité et la prévoyance du législateur seront heureusement réunis.

mais le nombre des bourgs où un tel privilége a dû être respecté à titre perpétuel, soit en Angleterre, soit en Irlande, est très restreint, et il n'y a pas dès-lors à en tenir grand compte.

(1) Le droit de concession n'a été conservé qu'en faveur des *livery-men* de la Cité de Londres, qui n'avaient pu jamais l'obtenir qu'en donnant certaines garanties, par exemple en justifiant de la qualité de membres d'une corporation. C'est ainsi que tout dernièrement le docteur Livingston, le grand voyageur d'Afrique, a pu recevoir en récompense tous les priviléges de la franchise municipale.

A côté des électeurs de comtés et des électeurs de bourgs, les électeurs des deux universités d'Angleterre et de l'université de Dublin sont restés soumis aux anciennes conditions du grade universitaire qui leur étaient demandées, et auxquelles l'acte de réforme de 1832 ni aucune loi postérieure n'a rien changé ni rien ajouté. Les électeurs des universités d'Oxford, de Cambridge et de Dublin sont tous les gradués, et les élèves pensionnés (*fellows* et *scholars*) des colléges de l'université de Dublin partagent avec eux les mêmes droits. C'est là un corps choisi de 9,300 électeurs qui, s'il était confondu dans les autres colléges électoraux, y serait comme noyé sans pouvoir y surnager. Il fallait que tous les élémens de sa force fussent rapprochés et étroitement unis : la part que la constitution a faite aux intérêts qu'il représente est peut-être insuffisante, mais elle est la reconnaissance d'un principe légitime auquel ont été rattachés de salutaires avantages, et qui peut gagner à être développé.

Les conditions du droit électoral ont été complétées par les prescriptions qui en ont réglé l'exercice, et qui exigent au moins une durée de jouissance semestrielle ou annale de la propriété, du fermage et de la location, à laquelle doit s'ajouter une occupation ou un domicile de six mois, tant pour les fermiers à volonté que pour les électeurs des bourgs (1). Toutes ces garanties, qui autrefois faisaient défaut, ont eu pour but d'arrêter, par des obstacles multipliés, les manœuvres qui étaient la ressource favorite des candidats, et qui leur laissaient la liberté de s'assurer des électeurs de circonstance. Elles ont été comme couronnées par la nécessité de l'inscription sur des listes composées chaque année par les officiers paroissiaux et révisées par des avocats que désigne un des juges dans sa tournée d'assises : l'inscription peut être prise par tout électeur dans chaque collége électoral où il justifie du droit de suffrage et des conditions auxquelles il est soumis; elle n'exclut donc pas la pluralité des votes. C'est l'établissement régulier des listes électorales, inconnues avant l'acte de réforme, qui a contribué le plus utilement à assurer le bon ordre des élections. Cette réforme a empêché que le vote des électeurs ne dépendît désormais de la justification qui autrefois leur était demandée sur place par les officiers préposés à l'élection, et qui amenait souvent les contestations les plus tumultueuses. Enfin le contrôle judiciaire de l'une des grandes cours dont relèvent, au moins en Angleterre et en Irlande, les appels auxquels donnent lieu les décisions des avocats chargés de la révision

(1) La loi exige en outre pour les électeurs des bourgs, suivant qu'ils appartiennent aux anciennes ou aux nouvelles classes d'électeurs, tantôt le paiement de la taxe des pauvres, tantôt un témoignage justifiant qu'ils n'ont reçu aucun secours paroissial.

des listes a établi une jurisprudence uniforme pour la constatation des droits des électeurs. La connaissance de toutes les autres questions relatives aux faits abusifs de chaque élection appartient aux comités de la chambre des communes, qui, dans un délai de quatorze jours, reçoivent toutes les plaintes sous la garantie d'un cautionnement et prononcent sans appel sur la légalité comme sur la validité de l'élection.

Telle est la législation qui règle, par les dispositions les plus prévoyantes et les plus complètes, les droits des électeurs de la Grande-Bretagne. Elle a été à la fois l'œuvre de la tradition et l'œuvre de l'innovation. En faisant au progrès la part qui ne pouvait pas lui être refusée sans injustice et sans danger, elle a raffermi la constitution du pays, et c'est sans détruire le vieil édifice qu'elle y a remis les unes après les autres toutes les pierres qui y manquaient. ***Blessed the amending hand,*** bénie soit la main réparatrice! — telle est la devise dont elle peut se parer, et qu'elle a justifiée.

Le corps électoral qu'elle a constitué comprend aujourd'hui, sur une population de 3 ou 4 millions de citoyens majeurs, 1,237,000 électeurs (1), dont un million environ appartient à l'Angleterre. Grâce au système d'habile aménagement qui a réglé la répartition de tous les droits et l'équilibre de toutes les forces, il donne aujourd'hui au pays les garanties d'une large représentation de tous ses intérêts et de tous ses besoins. Il n'est ni une multitude ni une oligarchie. Quand le corps électoral est une multitude, n'y a-t-il pas à craindre que, le jour où la multitude égarée ne prendrait plus conseil que d'elle-même, les sages ne soient gouvernés par les fous, les propriétaires par les prolétaires, ceux qui savent ce qu'ils font par ceux qui l'ignorent, et que la force du nombre ne prévale sur le bon droit? D'autre part, quand le corps électoral est une oligarchie, la nation est séparée en deux corps étrangers l'un à l'autre et peut-être ennemis l'un de l'autre. La classe gouvernante, n'ayant plus de liens avec la classe gouvernée, ne sait plus comment la conduire dans les jours heureux, ni comment la contenir dans les mauvais, et, trop confiante dans sa bonne cause, elle peut se laisser arracher le pouvoir par surprise, pour ne plus savoir ensuite comment le reprendre. Tels étaient les écueils qu'il fallait craindre, et l'Angleterre a su les reconnaître avant d'avoir fait l'épreuve du naufrage. Pour les éviter, le système électoral, sans faire passer à la foule le droit de suffrage, ne l'a pas réservé à une caste de privilégiés, et sans faire descendre le pouvoir politique dans la plaine, il ne l'a pas tenu sur une hauteur inaccessible. En outre, en appelant le peuple tout entier sur la place

(1) *Parliamentary companion*, 1857.

publique dans l'assemblée des électeurs, en l'associant, à l'aide des réunions préparatoires et de la nomination par acclamation, au choix de ses représentans sans lui donner le pouvoir de les choisir par le vote, le système électoral a conservé cette forte hiérarchie des droits qui, dans le grand concours des citoyens aux affaires publiques, ne donne pas à tous la même place, mais ne refuse une place à personne. C'est à ce prix que la liberté et le pouvoir se fortifient en même temps. Pour que la liberté s'acclimate chez un peuple, il ne faut pas qu'elle reste en serre chaude : elle demande à être abritée, mais elle ne peut se passer du grand air. D'autre part, il importe que le pouvoir soit toujours obligé d'obtenir la confiance de toutes les classes du pays, et il a besoin d'être assuré de leur concours permanent pour ne pas être exposé au danger de l'isolement, qui le ferait vieillir avant la nation. « Sire, disait un jour Mme de Staël à l'empereur Alexandre, je sais que la Russie est maintenant heureuse, quoiqu'elle n'ait d'autre constitution que le caractère personnel de votre majesté. — Quand le compliment que vous me faites serait vrai, répondit l'empereur, je ne serais jamais qu'un accident heureux. » Pour que la liberté et le pouvoir ne courent pas risque d'être des accidens et soient des institutions, une bonne législation électorale est nécessaire, et l'Angleterre doit à sa prévoyance d'en recueillir aujourd'hui les fruits.

III.

La législation électorale une fois connue, il faut faire l'étude des électeurs eux-mêmes. Pour que la liberté ne tourne pas en une vaine décoration, il importe que ceux auxquels le pouvoir politique est attribué n'en fassent pas un hochet. C'est la corruption qui a longtemps donné aux élections de la Grande-Bretagne les mauvaises apparences sur lesquelles on les a jugées, et il convient de donner la preuve des changemens qui doivent contribuer à en rétablir peu à peu la bonne renommée.

Pour mesurer le progrès, c'est le point de départ qu'il faut connaître, et c'est en regardant en arrière qu'on peut se rendre compte du chemin parcouru. Aussi n'est-il pas inopportun de remonter à l'origine du mal, afin de faire comprendre la longue résistance qui a été opposée à la convalescence et à la guérison. Les traditions de la corruption peuvent se suivre depuis le règne d'Élisabeth, et elles se sont promptement enracinées dans les mœurs politiques du pays: elles sont nées de l'ardeur des luttes légales et des rivalités pacifiques qui mettaient aux prises les partis et les candidats; elles ont été favorisées par l'état d'une société aristocratique dans laquelle les

classes moyennes se sont lentement formées et sont restées longtemps exclues de toute participation au pouvoir politique. Enfin elles se sont développées par suite de la condition inférieure de classes d'électeurs dépendans et indifférens. L'éducation politique d'un peuple ne peut d'ailleurs être que l'œuvre lente du temps : la liberté seule la prépare et l'achève; mais la liberté n'a pas le privilége de l'improviser. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner si l'Angleterre était habituée, il n'y a guère plus de trente ans, à ces scènes d'oppression et de corruption qui semblaient être devenues l'accompagnement nécessaire des journées d'élection, et les terminaient souvent par des mêlées sanglantes, surtout en Irlande. Les amis d'un candidat ne se bornaient pas à obséder sans répit ceux qui avaient engagé leurs voix, envoyant au besoin chercher de force les malades jusque dans leur lit et les obligeant à se laisser mettre sur une civière, mais encore il n'était pas rare de les voir sans scrupule faire main basse sur les électeurs qui étaient enrôlés par leurs adversaires. Les uns étaient endormis avec des boissons soporifiques, les autres étaient mis sous clef et gardés à vue. Comme les votes n'étaient reçus, antérieurement à l'acte de réforme, qu'en une seule place, les électeurs étaient obligés, dans les élections des comtés, de se faire transporter souvent à de grandes distances, et la nécessité du transport les exposait à être victimes de nouvelles manœuvres. Tantôt tous les chevaux et toutes les voitures étaient retenus à l'avance, et il n'y avait pas alors de convoi de chemin de fer pour les remplacer; quelquefois les roues des diligences étaient démontées, afin que les électeurs restassent en route, ou bien, comme dans une guerre de partisans, les chemins étaient coupés par des fossés qui ne pouvaient être franchis que par des piétons. On assure même qu'un jour des électeurs qui, pour venir voter, avaient pris leurs places sur un bâtiment dont le capitaine était gagné par un candidat, au lieu d'être déposés à terre, furent emmenés dans un voyage au long cours pour n'être débarqués qu'à Amsterdam. La corruption s'ajoutait à l'oppression, et elle se multipliait sous les formes les plus différentes.

La distribution de l'argent était, il est vrai, prohibée; mais la prohibition était facilement éludée, et, même quand elle était respectée, elle n'empêchait pas la distribution des présens : les électeurs recevaient des bestiaux, des meubles; d'après le récit fait à l'un des comités de la chambre des communes, il y eut même un jour, au moment d'une élection, une pluie abondante de chapeaux neufs, d'habits neufs, de souliers neufs qui n'auraient pu aller à tous les électeurs, mais qui semblaient faits exprès pour les têtes, pour les dos, pour les pieds des électeurs dont les votes étaient donnés à certains candidats. Les cadeaux étaient quelquefois d'un autre genre, et on ra-

conte que la belle duchesse de Devonshire acheta en public, pour le candidat de son choix (c'était Fox), le vote d'un marchand de chandelles, en lui laissant prendre un baiser sur ses lèvres. Les ***régals d'électeurs*** (*treating*) complétaient les pratiques de corruption, et en multipliaient les abus. Telle était la source intarissable de dépenses qui contribuaient à faire monter le prix de certaines élections à des sommes ruineuses qui se comptaient par 100,000 fr. et atteignaient quelquefois jusqu'à des millions (1). Sans doute on pouvait plaider les circonstances atténuantes, et il aurait été injuste de ne chercher dans l'ancien système que la part du mal. Il ne faudrait pas s'imaginer que toutes les élections ne pussent se passer de pareils scandales. C'était seulement dans les élections les plus disputées entre des compétiteurs rivaux que se renouvelaient les exemples de l'oppression ou de la corruption des électeurs. En outre beaucoup d'abus n'étaient condamnables que par l'apparence. La distribution d'argent ou de cadeaux n'était même souvent qu'un moyen d'indemnité représentant la perte d'un jour de travail, et comme l'acquittement d'une dette dont les candidats devaient compte à leurs électeurs, auxquels des paroles de remerciement ou des sourires de reconnaissance n'auraient pas toujours suffi.

Toutes ces pratiques se liaient d'ailleurs au système de l'intervention active des comités, au rapprochement permanent entre le candidat et les électeurs, à ce mouvement de vie surabondante qui faisait du lieu de l'élection un champ de bataille, et donnait à chaque candidat comme un corps d'armée qu'il fallait grossir de soldats mercenaires. Enfin cette contrainte et ce trafic des votes, qui déshonoraient et pervertissaient la liberté, ne la mettaient pas en péril. C'étaient là des moyens peu avouables sans doute, mais qui ne favorisaient pas les uns au détriment des autres; ils n'étaient pas destinés à assurer la prépondérance d'un gouvernement tout-puissant sur une opposition désarmée. Ils restaient hors de la portée du pouvoir, qui n'avait pas la liberté de s'en servir dans un pays où la moindre manœuvre électorale met tout fonctionnaire sous le coup d'une accusation criminelle que chaque citoyen a le droit de poursuivre; ils étaient seulement à la libre disposition des deux grands partis constitutionnels, qui se disputaient toujours l'avantage dans les mêmes conditions d'influence, de richesse, de crédit, et pouvaient ainsi se combattre avec de mauvaises armes sans doute, mais avec des armes égales. « Nous avons accordé trente-six heures à nos adversaires, disaient devant un des comités de la chambre des

(1) D'après les calculs de lord John Russell, l'élection du West-Riding, un des districts du comté de York, avait coûté 250,000 liv. en 1807, 170,000 liv. en 1826.

communes les agens d'un candidat, et nous ne nous sommes mis à acheter les votes que parce qu'ils avaient commencé par s'en faire vendre. » C'était là l'exemple qui se renouvelait le plus fréquemment : il fait comprendre comment la corruption ou la violence, tout en déshonorant les mœurs politiques de la nation, ne contrariait pas cependant le jeu de la liberté et ne tournait à l'oppression d'aucun parti.

Les mesures répressives, tour à tour renouvelées par les lois, étaient restées impuissantes. Ce fut seulement l'acte de réforme qui, en réduisant la durée du vote et en répartissant les électeurs pour la même élection en plusieurs districts, commença à prévenir les tentatives de corruption et de violence, que la réunion prolongée des électeurs et leur lointain déplacement rendaient inévitables. En même temps, par l'appel des nouvelles classes auxquelles le pouvoir politique était étendu, l'acte de réforme vint donner au pays la garantie sans laquelle toutes les autres précautions étaient illusoires, la garantie d'un corps d'électeurs à la fois moins incomplet et moins vénal, moins insuffisant pour le nombre et mieux choisi pour la qualité.

Toutefois l'acte de réforme n'était pas une de ces panacées qui peuvent tenir lieu d'un long traitement : il ne détruisait pas tous les maux anciens, et il en créait de nouveaux. Ainsi, en faisant entrer dans les rangs des électeurs les classes moyennes, il n'en faisait pas sortir les classes inférieures, dans lesquelles se recrutaient les électeurs les plus corrompus, ceux qui n'avaient d'autre droit que la franchise municipale, les *freemen*, véritables bandes de *condottieri* qui, étrangers à toute éducation politique, mettaient souvent leurs votes aux enchères, comme une propriété, et se vendaient au plus offrant. De plus, l'acte de réforme, malgré les salutaires précautions qu'il avait prises contre les violences brutales auxquelles les électeurs étaient exposés, favorisait et encourageait un nouveau genre d'oppression, l'intimidation. En appelant dans le corps électoral les marchands des villes et les fermiers des campagnes, surtout en étendant le droit de suffrage aux fermiers sans bail (1), il mettait une classe d'électeurs dans la dépendance des grands propriétaires, et créait une sorte de vasselage politique qui ne laissait de choix qu'entre l'obéissance servile ou un acte de rébellion promptement suivi d'une signification de congé ou de l'abandon de la clientèle, en guise de punition. Sans doute les fermiers étaient presque toujours en communauté d'opinions avec leurs propriétaires, et la plupart sont disposés, dit-on, à donner leurs votes aussi faci-

(1) Le nombre des fermiers sans bail qui sont électeurs monte environ à 100,000.

lement qu'ils donneraient un coup de chapeau; mais l'intimidation n'en était pas moins une menaçante contrainte, et elle se faisait reconnaître assez fréquemment à des actes de véritable tyrannie.

C'était au progrès des lois qu'il fallait demander le progrès des mœurs. Contre l'intimidation, dont les victimes ne pouvaient être les complices, les lois n'avaient guère qu'à seconder le mouvement des mœurs; mais contre la corruption, qui avait la faveur des corrompus, il fallait qu'elles leur fissent en quelque sorte violence. Il appartenait donc aux législateurs de se mettre résolûment à l'œuvre, non pas en cachant le mal dans l'ombre et en l'enveloppant de ténèbres, mais en le regardant en face et au grand jour, afin de pouvoir plus sûrement le combattre et le vaincre. C'est l'honneur de la législation de la Grande-Bretagne d'être entrée dans cette voie et de l'avoir suivie jusqu'au bout sans découragement, ne reculant jamais et avançant toujours dans cette grande lutte entreprise pour l'épuration des élections, qui a été le siége de Troie, mais aussi la conquête de Troie.

Il ne s'agissait pas seulement d'ajouter de nouvelles lois à celles qui étaient déjà en vigueur : c'étaient des lois applicables qu'il fallait établir. L'impuissance des anciennes lois les avait discréditées : elles ne pouvaient guère atteindre que les petits coupables, elles laissaient échapper les plus grands, et elles étaient ainsi en désaccord avec ce besoin permanent d'égale justice dont la nation anglaise ne s'est jamais désaccoutumée. Grâce aux difficultés de la preuve, non-seulement les principaux agens savaient échapper à l'amende exorbitante qui devait les atteindre et ne laissaient frapper que leurs subalternes; mais le candidat lui-même dans l'intérêt duquel les électeurs étaient corrompus, et à qui l'on aurait pu dire avec le poète :

La faute en est... à toi, riche, à ton or,

était à peu près assuré de l'impunité. Sans doute la loi ne le couvrait pas de son indulgence; elle enlevait au député coupable le siége au parlement que la corruption lui avait fait gagner : en le déclarant incapable d'être élu pendant toute la durée du parlement, elle le mettait ainsi sous le coup de la juste punition qui devait le frapper. Ce n'étaient là toutefois, de la part du législateur, que de bonnes intentions, qui restaient trop souvent stériles. Pour que la corruption tournât au détriment du député qui en avait profité, il fallait qu'elle pût être prouvée contre lui, et les moyens de preuve faisaient défaut.

Telle fut la lacune que les lois nouvelles cherchèrent à combler, et si elles y réussirent, c'est que le succès fut l'œuvre bien conduite de la persévérance, qui ne se ralentit pas, et de la prévoyance, qui ne se laisse pas déjouer.

Pour atteindre le mal à sa source, c'était l'auteur de la corrup-

tion, le candidat, dont il fallait avoir raison. La peine que la loi prononçait contre lui était suffisante, il n'était pas nécessaire de la modifier; il ne s'agissait pas non plus de l'enlever à la juridiction des comités de la chambre des communes, qui seuls sont compétens pour statuer sur la validité des élections, et dont le choix donne aujourd'hui toutes les garanties d'une impartiale justice (1). C'étaient d'autres précautions qui devaient être prises; il fallait commencer par rendre plus facile la découverte de la corruption, afin de forcer, les uns après les autres, les retranchemens de la procédure derrière lesquels le coupable bravait trop aisément la répression. Ainsi les faits qui étaient prouvés à la charge de tel ou tel agent d'un candidat ne pouvaient être imputés au candidat lui-même, si la preuve légale des pouvoirs donnés par lui à son agent faisait défaut : cette preuve cessa d'être exigée par un acte de 1841, et aussitôt, dans cinq cas sur huit, il y eut condamnation. D'autre part, le candidat incriminé, pour n'être pas déclaré coupable et ne pas perdre le droit d'être réélu dans un autre collége électoral, avait souvent coutume de donner sa démission au profit de son concurrent, afin que toute plainte fût retirée : aux termes d'un acte de 1842, la plainte retirée peut être reprise par un comité qui fait nommer par le président de la chambre un agent chargé de l'enquête, sur laquelle la chambre entière doit prononcer. En outre, d'après la loi commune, les parties intéressées ne devaient pas être entendues dans les affaires civiles, et la force de l'évidence ne pouvait être attribuée qu'aux dépositions des témoins : en 1851, la loi commune a été changée, et les candidats mis en cause, qu'elle avait jusqu'alors protégés, ont été désormais soumis à un interrogatoire sur faits et articles qui ne leur permet guère d'empêcher que la vérité ne soit conquise contre eux pas à pas. Enfin la définition des faits qui devaient donner lieu à l'an-

(1) Il peut n'être pas indifférent de connaître les dispositions d'un dernier acte de 1848 qui règle aujourd'hui l'organisation de ces comités. Ainsi à l'ouverture de chaque parlement le président de la chambre choisit, de l'aveu de l'assemblée, six membres qui sont toujours pris parmi les députés reconnus les plus capables. Ces six membres composent le comité appelé le *comité général des élections*. Le comité général dresse à son tour une liste appelée la *liste des présidens* (*chairmen's panel*); elle doit comprendre de six à douze membres qui se choisissent entre eux pour présider tour à tour chacun des comités spéciaux. Le comité général répartit ensuite tous les membres de la chambre dont l'élection n'est pas attaquée en cinq tableaux, dont l'ordre de service est tiré au sort, et sur le tableau de service il désigne pour chaque cause un comité de quatre membres qui tient publiquement ses séances. Ce comité de quatre membres est celui qui est chargé de confirmer ou d'annuler l'élection, et il est présidé par un des membres appartenant à la *liste des présidens*. Toutes ces dispositions, qui garantissent les avantages du bon choix et du hasard, complètent les précautions qui ont été prises. En attribuant les pleins pouvoirs aux comités ainsi constitués, au lieu de les réserver à la chambre des communes tout entière, la loi a eu en vue d'empêcher que le jugement ne pût devenir, au profit de la majorité, une question de parti.

nulation de l'élection était obscure et insuffisante : en 1854, la loi l'a éclaircie et complétée, en rendant le député responsable, non-seulement de toutes les manœuvres de la corruption, mais encore du régal d'électeurs et des pratiques d'intimidation longtemps tolérées ou au moins ménagées. Pour entrer au parlement, le candidat prévaricateur ne peut plus compter sur aucun *laissez-passer;* toutes les portes lui sont fermées.

Les colléges électoraux dans lesquels la corruption menaçait de se perpétuer n'ont pas été plus ménagés que les candidats, et le droit de représentation peut leur être enlevé plus facilement qu'autrefois. Jusqu'ici l'instruction, ne se poursuivant que dans les comités de la chambre des communes, leur laissait, à raison de l'éloignement, des garanties d'impunité; aujourd'hui, par un acte de 1852, l'enquête peut être faite sur place, et elle est confiée à des commissaires nommés par la reine sur la demande des deux chambres.

Une fois la répression de la loi politique rendue efficace, la répression de la loi pénale et même de la loi civile pouvait plus librement suivre son cours, soit contre le candidat lui-même, soit contre tout électeur. Elle a été sagement mesurée et réglée en même temps avec la minutie la plus scrupuleuse par un acte de 1854, qui, dans tous les cas de corruption et d'abus d'influences jusqu'alors impunis, a réservé aux parties intéressées la poursuite criminelle (1) et la demande civile en dommages-intérêts, qui sont étendus desormais dans une juste proportion à tous les faits plus ou moins répréhensibles (2). Contre tous ceux qui ont été reconnus coupables, non-seulement de corruption et d'abus d'influences, mais encore de régal d'électeurs, la même loi a en outre prononcé la déchéance du droit de suffrage, et elle exige que la liste des citoyens dont le nom est ainsi exclu du registre des électeurs soit affichée, afin que leur déshonneur, rendu public, serve d'exemple. Cette exclusion des indignes, destinée à séparer l'ivraie du bon grain, comme on le disait dans le parlement, rentre dans ce système d'épuration constante et progressive qui, successivement étendu aux colléges électoraux, aux candidats, aux électeurs, ne transige nulle part avec l'ennemi, le serre de près et le contraint à faire retraite.

Pour lever tous les voiles derrière lesquels la corruption pourrait encore se cacher, et pour en percer à jour les manœuvres secrètes, la loi de 1854 a établi pour chaque élection un agent comptable (*elec-*

(1) La peine applicable est l'amende et l'emprisonnement.

(2) Le taux des dommages-intérêts est réglé ainsi qu'il suit : 100 l. (2,500 fr.) en cas de corruption, 50 l. (1,250 fr.) en cas d'abus d'influences ou de *régal d'électeurs*, 40 sh. (50 fr.) en cas de distribution de rafraîchissemens. La responsabilité de la corruption est également étendue aux corrompus, qui sont passibles de dommages-intérêts fixés à 10 l. (250 fr.).

tion auditor), désigné par l'officier public qui y est préposé. Cet agent doit recevoir l'argent nécessaire aux dépenses et faire lui-même tous les paiemens (1). Un tel contrôle, destiné à prévenir et à découvrir les dépenses qui seraient illégales, est assuré et garanti par les peines pécuniaires rigoureusement applicables à ceux qui voudraient s'y soustraire. Les comptes de ces nouveaux agens, qui ne sont encore que bien incomplètement publiés, vont d'ici à un mois faire connaître sûrement pour la première fois le prix de toutes les élections de la Grande-Bretagne, qui jusqu'ici n'avaient jamais été soumises à une telle vérification. Sans doute, s'il faut croire, d'après quelques communications officieuses, que l'élection, quand elle n'est pas débattue, coûte en moyenne au moins 5,000 fr., et qu'elle a coûté par exemple 75,000 fr. à l'un des principaux candidats à la députation de la Cité de Londres, on peut trouver le chiffre encore élevé, quoique bien réduit, si on le compare à celui d'autrefois. Les dépenses résultent, il ne faut pas l'oublier, de tous les frais légaux que la loi met à la charge des candidats, comme le paiement très onéreux de la construction des bureaux de vote et la rétribution fort élevée des officiers qui surveillent toutes les opérations. Il y a d'ailleurs des charges inséparables de toute lutte ardemment et loyalement soutenue, tels que les frais des comités, des courtiers électoraux, et de la publicité sous les diverses formes qu'elle peut prendre; mais au moins elles cesseront d'être attribuées aux honteuses exigences de la vénalité du moment où tous les articles qui les grossissent paraîtront justifiables.

Le procès en réhabilitation des élections de la Grande-Bretagne est maintenant instruit, sans qu'il y manque aucune pièce. Le grand enseignement qui doit en ressortir, c'est la preuve de ce travail ininterrompu de progrès qui n'a pas sans doute supprimé le mal sur-le-champ, par un de ces changemens à vue que ne comportent pas les tristes conditions de la nature humaine, mais qui a enfin permis de le combattre avec succès, et de s'en rendre maître en le frappant de coups redoublés. En effet, l'arme de répression, une fois mise en état de servir, n'est pas restée une arme d'arsenal et de musée; elle a été une arme de guerre qui n'a pas été laissée inactive, et le remaniement progressif de la législation en a étendu la portée. Ainsi, depuis l'acte de réforme, deux bourgs d'Angleterre ont été privés et comme dégradés du droit de représentation, qui a été suspendu pour plusieurs autres; des classes d'électeurs convaincues de vénalité ont été, dans certains colléges, exclues du corps électoral. Chaque année, les poursuites contre les candidats ont été suivies de

(1) Il y a, il est vrai, une part laissée au candidat pour payer ses dépenses personnelles et les frais d'annonce; mais elle est fixée à l'avance, et le candidat doit en rendre compte.

plus nombreuses condamnations, qui en vingt ans, de 1832 à 1852, ont enlevé à 82 membres leurs siéges au parlement. Aux avant-dernières élections de 1852, sur 76 membres dont l'élection a été attaquée, 36 ont pu être convaincus et condamnés.

Les élections de 1857 vont être soumises à cette épreuve : les comités de la chambre des communes sont maintenant occupés à instruire l'enquête sur toutes celles auxquelles il est fait opposition par voie de pétition. Sur les 654 députés qui ont été nommés, 60 environ sont incriminés, et quoique parmi eux aucun ne semble avoir à répondre de faits qui pourraient rappeler les anciens scandales de la corruption, on peut assurer à l'avance que le rigoureux emploi de tous les moyens de perquisition fera découvrir des coupables qui devront sortir du parlement. De même, dans un pays où le droit de plainte appartient à chacun sans aucune entrave, il faut s'attendre aux poursuites fréquentes qui, pendant toute une année, peuvent mettre tel ou tel électeur sous le coup de la responsabilité civile ou pénale soigneusement établie et étendue par le dernier acte de 1854, dont les dispositions n'avaient pas encore été appliquées : les instances qui sont déjà engagées pourraient faire reconnaître, mieux que toute réflexion, qu'il n'y a plus pour la moindre prévarication ni tolérance de la loi ni tolérance des mœurs, et qu'il peut être demandé compte au premier citoyen venu du plus petit abus de conduite.

Ce n'est pas sur l'emploi plus ou moins rare des moyens de répression, c'est sur la part plus grande qui a pu être faite aux garanties de la répression qu'il faut parfois mesurer le progrès. Avant de juger de l'état moral d'un peuple par le nombre des crimes et des délits, il faut savoir si tous les crimes et si tous les délits sont punis et atteints. Autrement l'avantage appartiendrait aux sociétés où la justice dans ses moyens d'action est la plus défectueuse, et le prix de vertu devrait être donné aux nations chez lesquelles il y a non pas le moins de coupables, mais le plus de coupables impunis. Voici deux grands pays qui, pour la forme de leurs institutions, peut-être également appropriées à leurs traditions, sont aux deux pôles opposés, l'Angleterre et la Russie. En Angleterre, ce sont des citoyens qui, en se choisissant librement des députés, prennent part aux affaires du pays; en Russie, ce sont des fonctionnaires qui gouvernent et administrent l'état. Eh bien! que l'on compare un moment, avec toutes les données de la statistique pénale, les députés et les électeurs de l'Angleterre aux fonctionnaires de la Russie, et parce qu'il y aura encore aujourd'hui plus de plaintes et de jugemens pour faits de corruption contre les uns que contre les autres, faudrait-il conclure qu'il y a plus d'abus dans les élections de la Grande-Bretagne que dans l'administration de la Russie? C'est une maxime de la morale

chrétienne que plus l'homme est parfait, plus il découvre en lui d'imperfections, et il y a souvent lieu de faire sur les peuples la même expérience. L'Angleterre peut hardiment la supporter : les poursuites et les enquêtes auxquelles les dernières élections donnent lieu peuvent faire découvrir et condamner un certain nombre de coupables; mais elles serviront aussi à montrer que les coupables d'aujourd'hui sont pris dans la classe de ceux qui étaient les innocens d'autrefois.

Les changemens de l'état social du pays sont venus en aide aux heureux efforts de la législation, et ont contribué à élever le niveau de l'honnêteté et de l'indépendance des électeurs. Les bienfaits de l'éducation, la diffusion des lumières, l'accroissement du bien-être, joints à la diminution progressive du nombre d'électeurs appartenant aux classes les plus vénales (1), ont préparé des citoyens plus capables de faire usage de leurs droits et moins disposés à en trafiquer. En même temps les réformes économiques, telles que le rappel des lois des céréales et la liberté des échanges, ont émancipé les fermiers des campagnes et les employés des manufactures en ne permettant plus à leurs propriétaires ou à leurs maîtres, pressés désormais par les exigences de la concurrence, de pouvoir se passer de leurs services par fantaisie politique. Enfin la longue pratique de la liberté régularisée dans son exercice ne pouvait être une école stérile de mœurs publiques, et comme il était dit dernièrement avec une chaleureuse admiration par l'auteur de l'étude sur *l'Avenir politique de l'Angleterre*, « c'est dans la gymnastique perpétuelle de la vie politique que le caractère national s'est graduellement épuré, relevé et fortifié. »

Sans doute, en dépit de tous les progrès, il ne faut pas s'imaginer que le vote des électeurs ne sera jamais déterminé que par des motifs irréprochables. A moins que l'Angleterre ne soit mise un jour à un régime de liberté silencieuse incompatible avec les seules conditions qui empêchent l'élection d'être illusoire, les conditions de la lutte, l'exercice du droit électoral ne pourra jamais être également désintéressé, ni également spontané pour tous les électeurs. Il faudrait rompre tous les liens qui rattachent le député à ses commettans et refaire à neuf la nature humaine pour mettre obstacle aux moyens d'action destinés à servir l'intérêt d'une candidature. Pour atteindre la corruption, même indirectement préparée, et l'intimidation, même adoucie, une importante réforme est depuis longtemps demandée, et après avoir été débattue dans les assemblées électorales, elle va être de nouveau discutée dans le parlement : c'est la substitution du scrutin secret au vote public.

(1) Ainsi aujourd'hui, d'après une statistique qui remonte à dix ans, la classe des *freemen* ne compte guère en Angleterre plus de 49,000 électeurs sur les 360,000 électeurs des bourgs.

Il faut reconnaître cependant que le scrutin secret, malgré ses avantages apparens, ne répondrait pas aux vues de ceux qui le demandent. Loin de décourager la corruption ou l'intimidation, il pourrait donner à tous ceux qui tiendraient à se servir encore de telles manœuvres les garanties qui leur permettraient de s'assurer si les votes qui ont été achetés et exigés n'ont pas changé de destination dans l'urne électorale. Dans un pays habitué à la libre discussion de toutes les questions et au rapprochement de tous les citoyens, il n'y a pas de mécanisme, si ingénieux qu'il soit, qui puisse permettre à celui qui veut faire mystère de son opinion de la tenir cachée à celui qui veut la connaître, à moins qu'on n'établisse entre eux, comme le disait un spirituel écrivain anglais, Sydney Smith, des barrières de séparation encore mieux gardées que celles des sexes en Turquie.

Le scrutin secret serait plus dangereux qu'utile : il préparerait la désunion des partis en couvrant de son ombre des infidélités intéressées qui n'osent s'avouer au grand jour. Il y a deux beaux mots qui, dans la bouche d'un Anglais, ont je ne sais quelle fière et mâle énergie : c'est *oui* et *non;* il faut qu'ils continuent à être dits tout haut. En outre, l'abandon du vote public contribuerait à rompre peu à peu les liens qui rattachent les élus à leurs électeurs; il faudrait dès-lors s'attendre tôt ou tard à la dissolution de ce petit corps d'armée groupé derrière chaque député de la chambre des communes, bien uni et bien discipliné, dans lequel tous les soldats, se connaissant, connaissant leur chef et en étant connus, lui donnent comme une garde civile qui ferait sa force dans les jours de péril. D'un autre côté, le scrutin secret dérangerait tout ce système de responsabilité qui est en quelque sorte le mécanisme de la constitution, et qui a passé dans toutes les institutions politiques et judiciaires d'un pays où les honnêtes gens n'ont pas été habitués à craindre pour leur opinion tantôt la persécution ou la défaveur du pouvoir, tantôt les vengeances sinistres d'un parti révolutionnaire. Enfin l'établissement du scrutin secret élèverait un mur de séparation infranchissable entre les classes de citoyens qui font partie du corps électoral et celles qui n'y sont pas admises : il retirerait à celles-ci le droit de vue sur l'élection que leur donne la publicité du vote, et, en préparant des élections à huis-clos, il les déshériterait de toute intervention dans la vie publique. Il rendrait ainsi nécessaire l'extension démesurée des droits politiques que d'autre part il semblerait justifier, en mettant le vote de chacun sous la protection d'une indépendance bien illusoire sans doute, mais néanmoins apparente. Telle est la fin à laquelle il serait destiné, et ainsi peuvent s'expliquer à la fois les sympathies qu'il éveille et les résistances qu'il rencontre dans le parlement. Le vote public n'est pas une de ces formes qui peuvent être sacrifiées à la légère; il fait corps avec la

constitution électorale du pays, ou du moins il en garde et en défend les approches.

IV.

Cette constitution électorale est-elle aujourd'hui menacée? Doit-on s'attendre à la transformation du système établi par l'acte de 1832? Telle est la dernière question à laquelle il faut répondre. Après avoir reconnu quelles sont les assises de l'édifice, après avoir examiné comment toutes les parties en sont distribuées, il s'agit de faire la part des changemens qui seraient dangereux et des réparations qui peuvent être avantageuses.

Depuis 1849, les demandes de réformes n'ont pas fait défaut, et elles se sont souvent reproduites dans des propositions, tantôt plus exigeantes, tantôt plus réservées, auxquelles le ministère de lord John Russell avait donné en 1852 son actif concours. Le mouvement des dernières élections les a remises en faveur. Combattues par le parti conservateur, écartées par le ministère, elles sont entrées néanmoins dans les engagemens du plus grand nombre des candidats nommés pour donner leur concours à l'administration de lord Palmerston. Dans son manifeste électoral, dans son allocution à ses électeurs, et même dans le discours de la couronne, le premier ministre avait évité avec soin de s'expliquer sur les intentions du gouvernement. Une fois cependant que le choix du pays lui eut envoyé une majorité prête à le soutenir contre des adversaires mal unis, mai disposée à mettre des conditions à ses services, il n'eut pas d'embarras à prendre un parti. Il ne voulait pas s'exposer à jouer le jeu de ceux qui, séparés de lui surtout par des questions de personnes, comme lord John Russell ou d'autres, n'attendaient que l'occasion de le supplanter en lui enlevant la direction du parti libéral, et au moment où les conservateurs sortaient de l'épreuve des élections plutôt affaiblis que fortifiés, il ne pouvait être tenté de défendre à ses risques et périls la politique de la résistance. Aussi, dès la première séance du nouveau parlement, à peine les anciennes propositions de réforme eurent-elles été reprises, lord Palmerston rompit le silence qu'il avait gardé jusqu'alors, et, coupant court à toute discussion, il annonça que le gouvernement saisirait la chambre des communes d'un nouveau projet de loi électorale dans le courant de l'année qui allait suivre. C'était la contre-partie de la conduite imprudente tenue en 1830 par le duc de Wellington, quand il perdit le ministère dont il était le chef en déclarant à la chambre des communes brusquement, et sans avoir consulté ses collègues, qu'il n'y avait rien à faire, et que rien ne serait fait. Habitué à se mettre toujours sous le vent qui lui semble le plus favorable, le premier mi-

nistre d'aujourd'hui n'est pas de ceux qui, pour l'honneur de leurs principes, se font les champions des causes compromises ou des causes perdues.

Il est vrai que l'opinion publique ne semble avoir répondu nulle part à l'appel intéressé des partisans de la réforme. « En dehors du parlement, a dit avec raison M. Disraeli, on ne trouve guère personne qui demande que le parlement soit réformé. » On pourrait dès lors être tenté de croire qu'il ne convient pas de prévenir le besoin et le désir de la nation en allant au-devant d'un de ces changemens toujours périlleux à hasarder, et qui sont seulement justifiés par la nécessité d'obéir à la voix du pays, quand elle s'est fait entendre. Toutefois il faut reconnaître l'avantage qu'un gouvernement s'assure en se mettant en marche sans être poussé en avant; il reste ainsi libre de ses mouvemens sans être obligé de précipiter sa course à l'aventure. Quand il lui faut compter avec les exigences des partis et prendre une décision au bruit des clameurs populaires, il court souvent risque d'être entraîné hors de la voie dans laquelle il aurait aimé à rester et d'être emporté au-delà du but qu'il ne veut pas dépasser. Tel est le danger qu'il s'agissait d'éviter et contre lequel les gouvernemens sages se garantissent « quand ils se rappellent, comme disait M. Royer-Collard, qu'ils ne sont pas des tentes dressées pour le sommeil. » C'est en prenant à temps l'initiative de la réforme que le premier ministre d'Angleterre pourra réussir à en régler les proportions et les limites, et à empêcher que la mesure du changement ne soit trop élargie.

Le développement, et non le changement de la constitution électorale du pays, tel est en effet le seul plan qui puisse maintenant être suivi avec succès : tout autre échouerait, sinon devant la résistance de la chambre des communes, au moins devant la résistance de la chambre des lords, qui serait aujourd'hui toute-puissante, parce qu'elle n'aurait plus à craindre, comme en 1832, le mouvement de l'opinion du pays. Il faut donc mettre de côté, sans examen, les réformes qui bouleverseraient l'œuvre du passé, pour se borner à tenir compte de celles qui doivent seulement la compléter.

C'est surtout aux colléges électoraux des bourgs que le projet de réforme devra être appliqué : le droit de suffrage pourra y être avantageusement étendu à de nouvelles classes d'électeurs. Les électeurs des bourgs doivent aujourd'hui justifier de l'occupation, à titre de propriétaires ou de locataires, d'une maison d'un revenu de 10 livres (250 francs), à moins qu'ils n'appartiennent aux catégories privilégiées d'anciens électeurs, dont les droits ont été réservés sans condition de revenu, soit à vie, soit à perpétuité, et dont les rangs se sont peu à peu bien éclaircis. L'acte de 1832 a fait ainsi entrer dans le corps électoral des bourgs des citoyens qui devaient

représenter les intérêts des classes commerçantes et industrielles; mais en faisant dépendre la qualité d'électeur de l'habitation produisant un certain revenu, il a peut-être été trop exclusif, et il pourrait gagner à être élargi. Les nouveaux moyens d'emploi du capital, qui, il y a vingt-cinq ans, n'étaient pas connus, ou dont il n'était fait qu'un insuffisant usage, devraient aujourd'hui servir à déterminer les présomptions de la loi : pour que la loi garde son point d'appui, il faut qu'elle soit en permanent accord avec l'état de la société. C'est dans cette vue qu'il conviendrait d'étendre, sous la condition d'un revenu plus ou moins élevé, à certains placemens, dont l'intérêt donnerait toute garantie de fixité, le privilége dont l'habitation seule a joui jusqu'ici. Le droit de suffrage serait ainsi attribué à un grand nombre d'électeurs nouveaux appartenant aux professions libérales, ou même aux professions manuelles, et qui donneraient autant de garanties que les électeurs d'aujourd'hui. Cette adjonction pourrait même se concilier avec l'exclusion des électeurs qui font partie des classes inférieures, et dont l'acte de réforme a réservé les droits au détriment plutôt qu'à l'avantage des élections. La condition d'un placement d'argent serait demandée dans la mesure de leurs moyens, et quand ils n'y pourraient pas satisfaire, il serait reconnu qu'ils n'ont aucun des titres nécessaires à l'exercice du pouvoir politique. Une telle réforme donnerait au corps électoral des bourgs une nouvelle force par les électeurs qu'elle y ferait entrer et par les électeurs qu'elle en ferait sortir. Le droit de suffrage ne serait pas un cadeau attribué aux premiers venus, il resterait au contraire comme une récompense accordée à ceux qui paraîtraient l'avoir méritée. Les nouveau-venus auxquels on ouvrirait les rangs des électeurs ne seraient pas destinés à y jeter le désordre et la confusion; placés dans la même condition sociale que les électeurs d'aujourd'hui, ils ne feraient que partager la même communauté d'intérêts. L'unité du corps électoral des bourgs ne serait pas atteinte, mais seulement complétée (1).

La part plus étendue faite à la propriété sous ses différentes formes, telle est la condition nécessaire de la forte constitution du pouvoir électoral dans les comtés et dans les bourgs; mais elle pourrait encore ne pas assurer pour une part suffisante la représentation de toutes les forces de la nation. Aussi dans le projet de remaniement de l'acte de 1832 y aura-t-il lieu de réserver à d'autres intérêts qu'à ceux de la propriété une place qui n'est peut-être pas assez large, ou qui même fait défaut.

La participation spéciale des classes lettrées au gouvernement

(1) « L'attribution du droit de suffrage aux propriétaires de livrets de caisse d'épargne pour une valeur de 30 livres donnerait environ 100,000 électeurs nouveaux, et si la valeur requise était de 50 livres au lieu de 30 livres, on pourrait encore compter 60,000 électeurs qui en profiteraient. » (*Revue d'Édimbourg*, octobre 1858.)

des affaires du pays a continué à être réglée suivant la même mesure, qui n'a jamais été élargie. Aujourd'hui comme autrefois, trois colléges électoraux seulement sont reconnus par la loi en faveur des électeurs qui jouissent du droit de suffrage à raison de leurs connaissances intellectuelles : le privilége d'être représenté au parlement n'appartient qu'aux deux universités d'Oxford et de Cambridge, et à l'université de Dublin; le nombre de députés qu'elles y envoient est limité à six. Une répartition aussi restreinte demande à être étendue. Sans doute, les électeurs qui appartiennent aux professions libérales ont pour la plupart leur entrée dans le corps électoral; mais, dispersés au milieu des propriétaires des comtés et des bourgs, ils sont en quelque sorte isolés, et n'ont aucun moyen d'action. D'autre part, les députés aujourd'hui élus, qui, par l'éducation qu'ils ont reçue ou la carrière qu'ils suivent, sortent des classes les plus élevées par l'intelligence, ne peuvent pas se borner à se faire choisir pour leur mérite : il faut qu'ils soient unis par des liens plus ou moins étroits aux intérêts de leurs commettans, c'est-à-dire aux intérêts de la propriété agricole ou de la propriété commerciale. Les petits bourgs, qui seuls sont plus facilement abordables aux nouveaux-venus dans la carrière politique, ont des exigences locales qui doivent être satisfaites. Il importe donc beaucoup que les électeurs qui peuvent être reconnus comme les citoyens les plus éclairés et les plus indépendans du pays soient groupés dans un même collége électoral, pour avoir le moyen de se faire représenter par des députés de choix qui aient leur confiance, et qui fassent peser l'autorité des opinions de leurs commettans dans la balance de toutes les discussions. C'est à cette fin que serait destinée l'extension du pouvoir électoral des trois universités privilégiées à d'autres universités, comme celles de Londres, de Durham, d'Édimbourg, de Glasgow, d'Aberdeen, à certaines compagnies savantes, au corps des juges, aux différens colléges des avocats, peut-être aux corporations des avoués, à celles des médecins et chirurgiens. En outre, les ecclésiastiques et les ministres seraient également appelés à se réunir dans telles ou telles circonscriptions pour s'y choisir des représentans, et l'incapacité d'être élu, qui a fermé jusqu'ici l'accès de la chambre des communes à ceux qui font partie de l'église, serait en même temps levée. La véritable élite du pays, qui, en Angleterre, est au moins aussi attachée aux intérêts de l'ordre qu'à ceux de la liberté, serait dès-lors régulièrement armée d'un pouvoir qui, du moment où il peut être bien exercé, n'est jamais méconnu sans danger. Ainsi serait assurée à la chambre élective cette réserve permanente d'hommes supérieurs par leurs connaissances de tout genre qui est nécessaire à l'autorité de toute assemblée législative.

En mesurant non-seulement aux classes agricoles et commerçantes, mais encore aux classes savantes, leur part proportionnelle d'intervention dans l'exercice du pouvoir électoral, le nouveau projet de réforme laisserait encore désirer une dernière satisfaction qui devra en compléter les mérites. Ne faudra-t-il pas, en effet, apprécier les titres que les classes ouvrières pourront faire valoir pour obtenir les avantages et les garanties de la représentation? Sans doute, tous les citoyens qui font partie des classes ouvrières ne sont pas tenus en dehors des rangs des électeurs, et ils peuvent y gagner peu à peu leur place. Sans doute, la sollicitude pour leurs intérêts est toujours éveillée dans le parlement, et les services qui peuvent leur être rendus donnent aux partis la fréquente occasion d'une noble rivalité. Néanmoins, en leur demandant leur concours dans de certaines limites, la loi aurait l'avantage de devancer leurs exigences. Il suffirait d'établir, dans quelques-unes des villes où les classes ouvrières ont la force du nombre et de l'organisation, des colléges électoraux qui correspondraient, au bas de l'échelle sociale, aux colléges électoraux des universités. Les conditions du droit de suffrage y seraient réglées selon le temps qui aurait été passé par l'ouvrier dans sa corporation, selon la position qu'il y occuperait, telle que celle de contre-maître. Une telle innovation, si elle est proposée par le gouvernement de lord Palmerston, lui assurera une légitime popularité, sans mettre en péril aucun des principes conservateurs de la constitution. En effet, il ne s'agirait pas de bouleverser les institutions électorales du pays, en appelant les classes ouvrières à écraser par leurs masses les autres classes d'électeurs. Les classes ouvrières choisiraient leurs députés, et elles n'empêcheraient pas les autres classes d'être également représentées par les élus de leur choix; elles disposeraient dans le parlement d'un certain nombre de voix proportionné à la place qu'elles doivent tenir dans l'état, mais elles n'usurperaient pas la prépondérance qui doit rester attachée à la propriété, à la fortune acquise, à la position prise dans la société. Reconnaître aux travailleurs le droit de faire surveiller les intérêts du travail en leur attribuant la nomination de quelques-uns des membres de la chambre des communes qui seraient appelés à s'associer en leur nom au gouvernement du pays, voilà l'œuvre qui couronnera les progrès sagement mesurés de la législation. Elle ajoutera à la machine un nouveau rouage qui s'y engrènera sans difficulté, et qui, loin de déranger l'harmonie du système, en rendra le mouvement plus fort et plus sûr.

Élargir et épurer la classe des électeurs des bourgs, étendre le droit de représentation en faveur des classes lettrées et savantes, créer le droit de représentation pour les classes ouvrières, telles sont les principales réformes qu'il faut attendre du projet dont le gouver-

nement anglais prendra l'initiative. Pour que le développement progressif des institutions suive son cours, il faut que partout où il y a une force sociale, il y ait place pour un pouvoir politique. Sans doute l'intelligence individuelle, le travail isolé ne créent pas des liens qui rattachent l'homme à la société aussi étroitement que la propriété ou l'occupation du sol; mais toutes les fois que l'intelligence et le travail donnent à un pays des corps de citoyens régulièrement constitués, il faut savoir agir à leur égard comme avec des gouvernemens établis qui, ayant produit leurs titres, doivent être admis dans le concert des puissances légalement reconnues. Tel est le système dont la législation électorale de l'Angleterre s'est toujours rapprochée, et qu'elle gagnera à compléter. Il ne doit pas aboutir à la confusion de la nation en une seule masse d'électeurs agglomérés et partagés au hasard; il est au contraire destiné à tenir compte de plus en plus fidèlement de la condition distincte des élémens divers de la nation. Ce n'est pas en faveur des individus que le droit de suffrage s'étendra; c'est au profit des classes qu'il continuera à être réparti: la diversité ne cessera pas de prévaloir sur une unité qui serait toute factice et forcée. Un peuple a sans doute besoin d'être uni par des intérêts communs; mais en dehors de ces intérêts communs il y a place pour la variété ou même pour la divergence des pensées, des opinions, des besoins, qui tantôt rapprochent et tantôt divisent certains groupes de citoyens, suivant leur éducation, leurs occupations, leurs habitudes de vie. Dans un même pays, à côté d'une population remuante et livrée à l'esprit d'entreprise, il y a une population sédentaire et pleine de défiance contre tout changement. A côté de la famille de tous ceux qui sont associés au travail de l'intelligence, qui sont habitués à la réflexion, et qui ont le goût de la spéculation, il y a une autre grande famille où le jugement est moins exercé, où l'impression du moment a plus de chances d'être seule écoutée et suivie : c'est celle des travailleurs qui dans la pratique journalière de leurs métiers n'occupent que leurs mains et leurs bras. En Angleterre, plus que partout ailleurs, cette classification est bien marquée, elle est comme enracinée dans la société; l'œuvre de la législation électorale est de la conserver et de l'étendre : il faut que cette diversité se reflète dans le choix des députés d'un peuple libre pour que la représentation d'un pays ne soit ni insuffisante ni illusoire.

La contre-partie d'un tel système, c'est le suffrage universel uniformément étendu à tout citoyen majeur, et en Angleterre le suffrage universel ainsi entendu ne peut être mis sérieusement en question. Il serait en désaccord avec toutes les traditions, tous les besoins et toutes les institutions du pays; il ne vaudrait jamais les sacrifices qu'il coûterait, et ce qu'il ferait acheter bien cher, ce serait une déception. Le suffrage universel combiné avec l'égale répartition des

citoyens dans les colléges électoraux donnerait la prépondérance à une seule classe de la société à l'exclusion de toutes les autres; il ne serait destiné qu'à assurer l'avantage des plus nombreux sur les moins nombreux, qui courraient risque d'être sacrifiés sans réserve aux volontés de la majorité, et les plus nombreux, auxquels il ferait passer le pouvoir électoral, seraient ceux qui ont le moins d'intérêts et le moins de titres pour en exercer les attributions. Quel usage pourraient-ils en faire? Il ne faut pas s'imaginer qu'ils auraient à résoudre une de ces questions qui peuvent paraître faciles à décider et également accessibles à tous. La Grande-Bretagne n'est pas dans les conditions où peuvent se trouver quelquefois d'autres pays qui, ayant fait ou laissé faire table rase de toutes leurs institutions, doivent décider de leur destinée par une de ces résolutions auxquelles il importe souvent que chacun prenne part. Le suffrage universel ne serait introduit dans la constitution anglaise que pour être un moyen régulier de gouvernement, et c'est comme moyen régulier de gouvernement qu'il y serait impuissant.

Étendu à l'élection, fréquemment renouvelée, de députés qui doivent être choisis pour leurs opinions sur les affaires publiques, nécessairement variées et changeantes, il ne pourrait échapper à deux écueils, l'indifférence ou la passion populaire. Dans des temps calmes et tranquilles, comment compter que les cultivateurs des campagnes par exemple, étrangers à la connaissance des questions politiques, viennent librement voter pour tel candidat, de préférence à tel autre? Sans doute ils pourraient être pressés, circonvenus et comme entraînés à l'élection au profit de l'un des compétiteurs; mais quelle valeur auraient des votes auxquels la volonté réfléchie des votans n'aurait aucune part? D'un autre côté, dans les temps où se discutent ces questions qui peuvent troubler et émouvoir l'opinion des masses, comment espérer qu'elles les jugeront de sang-froid et sans emportement? Se sentant les plus puissantes par le nombre, excitées par ceux qui peuvent profiter d'un désordre, elles deviendraient aisément les instrumens de leurs engouemens ou de leurs colères d'un jour, et la population ouvrière des villes, bien plus active et plus remuante que la population des campagnes, n'étant plus contenue par aucune barrière, se ferait la maîtresse des destinées de la nation. Le droit de vote, jeté tout à coup sans nécessité à la multitude, qui ne serait pas préparée à s'en servir, ne serait qu'un jouet inutile ou une arme dangereuse.

D'ailleurs, quand même le suffrage universel pourrait se justifier par l'usage qui en serait fait, il faut néanmoins reconnaître qu'il serait inconciliable avec le système de gouvernement du pays. En appelant le peuple tout entier à se faire représenter par ses députés, il donnerait à la chambre des communes une force qui ne pourrait

plus être balancée par aucun contrepoids, et il mettrait dans sa dépendance les autres pouvoirs de l'état. La royauté et la chambre des lords ne seraient plus dès lors que des pouvoirs subordonnés et précaires destinés à servir plus ou moins longtemps comme institutions de décor : elles seraient sacrifiées à la chambre des communes, qui, parlant et agissant au nom du peuple, ne pourrait souffrir à côté d'elle aucun contrôle ni aucune résistance : elles ne feraient plus la loi, elles recevraient la loi toute faite. Pour que la liberté de chacun soit mise derrière le plus sûr abri, il faut que les pouvoirs constitutionnels soient également partagés et contrôlés. C'est cet égal partage qui est l'œuvre enviable du système politique de l'Angleterre : le suffrage universel ne pourrait manquer de la compromettre et de la détruire, s'il était établi pour la nomination des membres de la chambre des communes; il porterait à la constitution un coup dont elle ne se relèverait plus. Elle aurait beau, grâce au prestige de son robuste tempérament, paraître garder quelques restes de vie; elle n'en conserverait que les apparences, et il serait bientôt facile de s'apercevoir qu'elle n'est plus qu'un fantôme. La réforme électorale qui attribuerait à tout citoyen des trois royaumes le droit de suffrage aux mêmes conditions, sans tenir compte ni entre les citoyens, ni entre les colléges électoraux, d'aucune différence, serait une révolution, et la pire de toutes : une révolution inutile.

En effet, comment ne pas reconnaître que la conduite constante des affaires publiques par les parlemens élus depuis l'acte de réforme contribue à défendre le système de la loi électorale contre ceux qui, au lieu de le développer, voudraient le changer radicalement? Les chambres des communes, telles que les ont successivement choisies les classes d'électeurs auxquelles le droit de suffrage a été réservé, n'ont pas cessé de répondre à l'attente de la nation tout entière; elles n'ont pas seulement défendu toutes ses libertés, mais encore elles les ont complétées. En même temps qu'elles se sont tenues à la hauteur de leurs devoirs politiques, en sachant à la fois contenir et soutenir le gouvernement, en le surveillant sans l'inquiéter, elles ont suffi au travail des affaires, toujours prêtes à redresser les abus sans violence, à préparer et à garantir les progrès, sans être jamais emportées par le goût des aventures. La voix du pays a été écoutée avec déférence; ses sentimens ont été interrogés avec sollicitude, ses vœux ont été exaucés, ses désirs ont souvent été prévenus. Les mauvaises lois ont fait tour à tour place aux bonnes lois; les bonnes lois elles-mêmes ont été sans relâche perfectionnées; toutes les fois que les intérêts populaires ont été en jeu, la satisfaction désirable n'a jamais été refusée, et quand il s'est agi naguère d'assurer au peuple la vie à bon marché par l'établissement de la liberté agricole et industrielle, c'est l'opinion publique qui, servie par

un grand ministre, a obtenu gain de cause d'une chambre dont la majorité était attachée au système de la protection. Les grandes victoires religieuses, civiles, économiques, ont été gagnées les unes après les autres et pacifiquement conquises; l'harmonie avec les autres pouvoirs de l'état n'a pas été troublée; les priviléges de la royauté ont été religieusement respectés; les droits de la chambre des lords n'ont jamais été méconnus, et c'est le pays qui a profité de ce commun accord. La législation électorale a été l'un des plus puissans instrumens de tous ces bienfaits, et l'épreuve que l'Angleterre en a faite permet de la juger par les œuvres.

Les élections de 1857 ont complété le bon témoignage qu'un tel système mérite, elles ont servi à prouver comment il est en voie de progrès; elles ont fait reconnaître que les électeurs anglais ne se sont jamais montrés plus dignes ni plus capables d'exercer leurs droits. Il appartient maintenant aux élus de la Grande-Bretagne d'être fidèles aux traditions de leurs devanciers par le bon usage qu'ils feront de leurs pouvoirs; c'est en respectant la constitution électorale de leur pays qu'ils compléteront leur tâche. Pour la nouvelle chambre des communes, il s'agit de contribuer à la rendre meilleure sans la condamner, ni la sacrifier. Il y a beaucoup à espérer de la réforme qui se prépare, si elle a pour but de fortifier le gouvernement représentatif du pays : il y aurait tout à craindre, si elle devait en dénaturer et en confondre tous les élémens; mais l'Angleterre n'est pas habituée à de telles métamorphoses, et, assez heureuse pour s'instruire par l'exemple des autres peuples, elle sait que, pour s'assurer de nouvelles garanties, il ne faut pas commencer par faire bon marché des garanties acquises. Aussi le développement de la législation électorale ne sera-t-il destiné qu'à venir en aide aux institutions de l'état et non pas à en préparer la ruine avec une de ces armes d'attaque qui, même quand elles sont forgées pour servir la liberté, ne manquent jamais à un jour donné de se retourner contre elle. C'est là une cause qui est à l'avance gagnée devant le pays, et il est permis de prédire qu'elle ne sera pas perdue devant le nouveau parlement.

Puisse l'Angleterre raffermir ainsi le courage de ceux qui, décidés à ne sacrifier jamais par dépit ou par faiblesse ni la cause du pouvoir ni celle de la liberté, n'ont pas désespéré, malgré tant d'épreuves contraires, d'arriver à mettre d'accord l'esprit de progrès et l'esprit de conservation! Elle ne peut pas donner une leçon plus profitable aux générations contemporaines, ni gagner de meilleurs titres à la reconnaissance de l'histoire.

ANTONIN LEFÈVRE-PONTALIS.

DE

LA CIVILISATION

ET DU MONOTHÉISME

CHEZ LES PEUPLES SÉMITIQUES

Histoire générale et Système comparé des Langues Sémitiques, par M. Ernest Renan, ouvrage couronné par l'Institut.

I. — OBJET DU LIVRE DE M. RENAN.

Plusieurs, en lisant le titre de l'ouvrage de M. Renan, en voyant que l'objet en est une histoire de langues éloignées et difficiles, un système de leur formation et de leurs rapports, s'en détourneront comme d'une lecture aride et fatigante, comme d'une étude plus occupée de mots que de choses. Pourtant, si, triomphant de cette première impression, ils ouvrent le livre, ils se laisseront, je n'en doute pas, entraîner à l'intérêt que l'auteur y a répandu. M. Renan sait les détails et, comme on dit, les faits, mais il aime les généralités instructives; il compare les idiomes, mais il a le goût de l'histoire; il cite les textes, mais il les discute avec une clarté qui permet de les embrasser; il a la patience de l'érudit, mais il met l'ordre et la suite partout, et le tableau, visible, naît sous la main qui le trace et sous l'œil qui le suit. Il s'est instruit à force de recherches, mais son instruction est communicative; il traite un sujet grammatical, mais, par ce sujet grammatical, il peut et sait toucher à des problèmes délicats de psychologie et d'origine. Le style, toujours

approprié, soutient le lecteur, lui dénoue les difficultés et s'élève avec la pensée, si bien qu'à la fin on se trouve amené sans effort jusque sur les hauteurs de l'histoire et jusqu'aux contemplations suprêmes.

De fait, la science des langues est d'un secours infini à l'histoire. Platon avait inscrit au frontispice de son école qu'il ne fallait pas y entrer si l'on n'avait reçu l'initiation préalable de la géométrie, faisant entendre que celui qui ne s'était pas familiarisé d'abord avec des spéculations plus simples et moins difficiles n'était pas suffisamment préparé aux spéculations plus ardues de la philosophie. En un autre sens, je dirais que l'on ne peut traiter avec succès bien des questions de l'histoire générale, si l'on n'a pas une connaissance réelle des renseignemens fournis par la comparaison des langues. La comparaison des langues est une étude toute moderne. Les anciens ont laissé périr autour d'eux des idiomes considérables sans nous en transmettre ni un glossaire, ni une grammaire. Les Grecs ne nous ont rien appris sur le langage des Lydiens, des Phrygiens, des Thraces, des Gètes, des Sauromates, et de tant d'autres nations qui les avoisinaient; les Romains, rien sur les Samnites, qui étaient leurs proches parens, rien sur les Étrusques, qui avaient été leurs instituteurs, rien sur les Espagnols, les Gaulois, les Bretons, qu'ils conquirent, rien sur les Germains, qui brisèrent la domination de Rome. On peut le regretter, mais on ne doit pas s'en étonner. Les anciens étaient encore occupés aux parties élémentaires de l'ensemble scientifique, ils ne concevaient l'histoire que comme narrative, ils ne la concevaient pas comme chargée de montrer la chaîne nécessaire du développement humain, et, à ce titre, subordonnée immédiatement à la connaissance du monde organique et de ses lois, et médiatement à celle du monde inorganique et de ses propriétés. Pourquoi auraient-ils amassé des matériaux dont ils ne voyaient aucune utilité et recueilli les mots d'idiomes barbares que leur oreille dédaigneuse repoussait? Mais l'esprit moderne, ayant fondé toutes les doctrines qui préparaient la grande science de l'histoire, sentit que les langues renfermaient les données les plus précieuses, et la philologie, sollicitée par ce besoin qu'on avait d'elle et assurée de sortir enfin des réduits de l'érudition pour se mêler aux plus importantes questions, procura en peu d'années un ensemble de notions positives qu'elle complète tous les jours, mais qui déjà est devenu un indispensable flambeau pour toutes les origines.

On comprendra sans peine comment il en est ainsi. Les choses anciennes ne nous sont connues que par les documens qui nous en informent, par les traces qu'elles ont laissées. La tradition, les livres, les monumens, voilà les sources où nous puisons. La tradition orale ne remonte jamais à une suite d'années très étendue; dès que la sé-

rie s'allonge, les faits et les temps se confondent, et ce qui est récent efface successivement ce qui est passé. S'il fallait aujourd'hui, de l'histoire moderne, ne savoir que ce qui est conservé dans la mémoire des hommes actuels indépendamment de toute écriture, les notions n'iraient pas bien haut et seraient très confuses, témoin ce que firent de Charlemagne la légende et la tradition dans les récits de Turpin et de nos trouvères. Aussi les plus vieux souvenirs des générations antiques, d'ailleurs sujets toujours à être remaniés tant qu'ils n'ont pas été consignés dans des ouvrages de date certaine, font bien vite défaut à la recherche ascendante vers les époques primitives.

Les livres sont à la fois plus sûrs et plus amples; mais à mesure que l'on s'enfonce dans l'antiquité, ils deviennent rares d'une façon singulièrement rapide, et quand on atteint des temps qui ne sont pas pourtant bien anciens, par exemple l'âge d'Homère ou de Moïse, de Zoroastre ou des Védas, on n'a plus qu'un seul livre, unique témoin qui nous soit parvenu, unique flambeau pour ce qui a précédé. Et cependant il est bien sûr qu'un immense passé a seul pu préparer la naissance de ces livres, en préparant des sociétés comme celles de la Judée, de la Perse, de la Grèce et de l'Inde, où les religions, les gouvernemens, les arts, l'écriture, s'étaient déjà développés. Les monumens vont plus haut que les livres. Ainsi, quand la Genèse a été écrite, quand Homère a chanté ses poèmes, quand Zoroastre a composé sa loi, quand les hymnes védiques sont venus présider au foyer domestique du père de famille arien, il y avait longtemps que les énormes pyramides, les temples de l'Égypte et les palais de ses rois bordaient, comme une allée gigantesque, les rives du Nil, merveilleux et fécondant; mais, ainsi que les livres, ces monumens témoignent d'une longue antiquité, plus vieille qu'eux, et dans laquelle le regard ne peut pénétrer. Traditions, livres, monumens s'arrêtent, chacun suivant sa nature, à une certaine étape dans le chemin de l'histoire.

Il est un élément qui remonte plus haut que tout cela, ce sont les langues. Les langues que nous parlons, les mots que nous prononçons, ne sont pas nés d'hier; chose singulière, ces vocables qu'on croirait une simple vibration de l'air sonore, et qui semblent si fugitifs et si précaires, ont des racines qui s'enfoncent profondément dans le sol, et que des fouilles bien conduites poursuivent fort loin. Le français, nous le savons, est dérivé du latin; mais le latin n'est point indigène dans les Gaules : il y rencontra le celtique et y fut heurté aussi par l'allemand, que la conquête y amenait. Ce celtique, ce latin, ce tudesque, que les événemens mettaient ainsi en présence, et qui n'avaient aucun moyen de se reconnaître alors, étaient pourtant des langues sœurs dont la linguistique a retrouvé les généalogies et les titres de famille. De plus, elles étaient toutes les trois étrangères

et conquérantes sur le sol qu'elles occupaient; elles se rattachaient à des contrées lointaines, elles avaient traversé de vastes espaces, et indiquaient toutes les trois l'Asie comme leur berceau. En effet, elles y avaient et y ont encore des idiomes fraternels, le persan et le sanscrit. Ainsi, par-delà tous les livres, par-delà tous les monumens, les langues signalent des consanguinités, des migrations, des origines sur lesquelles rien autre ne peut nous éclairer. Elles sont pour les âges anté-historiques ce que sont les fossiles pour les âges anté-diluviens : les restes permanens de choses qui furent, des documens difficiles à interpréter, mais dont une critique sagace et sévère peut tirer des notions aussi certaines qu'inattendues.

Ceci est la famille des populations ariennes. C'est d'une autre famille de langues, d'un autre monde philologique, que s'est occupé M. Renan. Les Arabes tiennent une place considérable dans l'histoire du monde : Mahomet est leur prophète, l'islam est leur religion, et, sous l'impulsion religieuse et guerrière qu'ils reçurent, ils portèrent bien loin leurs armes et leurs idiomes. Il fut un temps où l'on parlait arabe en Espagne et en Sicile. Depuis longtemps, le torrent débordé est rentré dans son lit. Toutefois l'arabe, outre la péninsule arabique, est demeuré le parler du Maroc, de l'Algérie, de Tunis, de Tripoli, de la Syrie et de l'Égypte. Laissant de côté l'Afrique, où il a succédé au grec, au latin, sans détrôner le berbère, toutes langues qui n'ont rien de commun avec lui; laissant de côté aussi l'Égypte, où le copte, également étranger à l'arabe, a disparu, il a remplacé en Syrie le syriaque ou araméen, dont il est le frère. Ce syriaque était devenu la langue commune de la Syrie à l'époque de l'établissement du christianisme. Il avait servi de propagateur à la nouvelle religion, et plus tard d'intermédiaire entre la science grecque et les Arabes, devenus musulmans, puissans, et désireux de cultiver les hautes connaissances. Les œuvres des philosophes, des mathématiciens, des astronomes, des médecins de la Grèce, furent traduites en syriaque et de là en arabe; mais ce syriaque même, plus ancien que l'arabe, du moins en tant que langue cultivée, était bien plus récent sur le sol qu'il occupait que d'autres idiomes auxquels il avait succédé, à savoir ceux des Hébreux, des Tyriens, et peut-être aussi (du moins bien des signes paraissent l'annoncer) de Babylone et de Ninive. Toutefois la chaîne n'est pas interrompue, et du syriaque à l'hébreu la communauté radicale est incontestée.

Si l'on considère ces langues dans le temps, voici comment elles se présentent : elles sont sans doute les unes et les autres également anciennes, mais elles ont commencé à jouer un rôle littéraire à des époques très éloignées. L'arabe, à ce titre, est le plus moderne; il n'a commencé à être écrit que par Mahomet et après Mahomet. On ne possède, du temps qui précéda immédiatement le prophète, que

quelques pièces de poésie; mais il est très certain qu'on parlait arabe en Arabie, et quand la domination romaine et grecque occupait les contrées limitrophes, et quand Jérusalem, Tyr et Sidon florissaient, c'est-à-dire depuis l'époque inconnue où les premiers pères des habitans de cette vaste contrée vinrent s'y fixer. Toutefois, pendant une longue antiquité, il ne se fit aucun mouvement dans cette langue, et après une torpeur de beaucoup de siècles, un éveil survenant, les Arabes entrèrent dans le cercle des peuples qui imaginent, pensent et écrivent. Je fais cette remarque afin de noter qu'une population, même douée heureusement, peut rester, pendant un temps indéfini, dans l'immobilité d'esprit, si quelque chose d'intérieur ou d'extérieur surgissant n'y décide ce que j'appellerais volontiers la fermentation intellectuelle. Ainsi, quand, les documens faisant défaut, nous arrivons à un point de l'histoire où la route est coupée, il ne faut pas croire que cette limite apparente soit voisine de l'origine; un nombre immense d'années ont pu s'écouler pendant lesquelles cet état, qui nous paraît primordial, et qui sans doute l'est à un certain point de vue, n'a pas varié. Dans les époques primitives, il y a peu ou point d'histoire, c'est-à-dire que le mouvement d'ascension de l'humanité n'y est pas marqué, ou bien y est peu marqué. En d'autres termes, les périodes initiales ou anté-historiques n'ont aucune proportion connue avec les périodes du développement historique. La péninsule arabique nous en offre un exemple.

Comme l'arabe, le syriaque remonte, en tant que langue parlée, aux siècles les plus lointains; mais, en tant que langue écrite, s'il a le pas sur l'idiome sacré de l'islamisme, il n'a pourtant pas droit à une très haute antiquité; il appartient à une époque intermédiaire. Les monumens qui nous en restent sont surtout relatifs au christianisme. La Syrie fut chrétienne jusqu'à l'invasion des Arabes, qui firent prévaloir leur religion; mais jusque-là elle avait fourni un notable contingent de docteurs et d'écrivains qui propagèrent et défendirent la foi inaugurée par Jésus. Le syriaque s'était effacé quand l'arabe avait pris le premier rang; de même, quand le syriaque arriva sur la scène littéraire, l'hébreu avait cessé d'être une langue vivante et productive. C'est lui en effet, puisque nous n'avons conservé aucun livre de Sidon ou de Tyr, c'est lui à qui revient sans conteste, dans cette série, le droit d'antiquité. Les livres des Hébreux sont les plus lointains documens écrits que nous possédions pour tout cet ensemble de peuples; par-delà, il n'y a plus que des légendes, des traditions, des conjectures. La langue hébraïque est la forme la plus ancienne que nous connaissions de ces langues unies entre elles par des liens étroits.

Cet ensemble de peuples a tenu un très haut rang, et leur part a été grande dans l'histoire de l'humanité. Les Arabes ont fait d'im-

menses conquêtes; ils ont créé une religion qui, après avoir suivi la fortune de leurs armes et s'être étendue ou avoir reculé suivant la chance de la guerre, a perdu, il est vrai, depuis longtemps toute force expansive du côté de l'Occident, mais n'en exerce pas moins encore aujourd'hui un prosélytisme actif vers l'intérieur de l'Afrique. Il a été un temps, la première période du moyen âge, où, les Occidentaux n'ayant plus du grec qu'une connaissance petite et par intermédiaire, les Arabes, qui s'étaient fait traduire les principaux livres de science, eurent une prééminence, si bien que ce fut une révolution dans les écoles latines quand les livres arabes, traduits à leur tour, y apparurent. Les Tyriens ont été le peuple navigateur par excellence dans l'antiquité; ils ont jeté de nombreuses colonies sur toutes les côtes fréquentées par leurs vaisseaux; Carthage, une des villes fondées par eux, a disputé l'empire du monde à Rome, et, ce qui est plus que les plus grandes conquêtes, ils ont découvert l'écriture alphabétique (s'il faut en croire l'antiquité, qui tout d'une voix leur accorde cet honneur). Enfin les Hébreux, peuple qui n'eut pas un caractère militaire très marqué, bien qu'on ne puisse assez admirer l'indomptable courage avec lequel ils défendirent Jérusalem contre les Romains, ainsi que leur lutte victorieuse contre les Grecs de Syrie, ont les premiers inauguré le monothéisme parmi les nations, monothéisme d'où sont sortis le christianisme d'abord, puis le mahométisme. C'est chez eux qu'est née la Bible, livre duquel, indépendamment de l'intérêt religieux qu'il a pour les Juifs et les chrétiens, indépendamment des documens inappréciables qu'y trouve l'historien, on doit dire avec M. Renan : « Si nous envisageons dans son ensemble le développement de l'esprit hébreu, nous sommes frappés de ce haut caractère de perfection absolue qui donne à ses œuvres le droit d'être regardées comme classiques, au même sens que les productions de la Grèce, de Rome et des peuples latins. Seul entre tous les peuples d'Orient, Israël a eu le don d'écrire pour le monde entier. Les autres littératures de l'Orient ne sauraient être lues et appréciées que des savans; la littérature hébraïque est la Bible, le livre par excellence, la lecture universelle; des millions d'hommes, répandus sur le monde entier, ne connaissent pas d'autre poésie. Il faut faire sans doute, dans cette étonnante destinée, la part des révolutions religieuses, qui, depuis le XVI^e^ siècle surtout, ont fait envisager les livres hébreux comme la source de toute révélation; mais on peut affirmer que, si ces livres n'avaient pas renfermé quelque chose de profondément universel, ils ne fussent jamais arrivés à cette fortune. Israël eut, comme la Grèce, le don de dégager parfaitement son idée, de l'exprimer dans un cadre réduit et achevé; la proportion, la mesure, le goût, furent en Orient le privilége exclusif du peuple hébreu, et c'est par là qu'il réussit à donner à la

poésie et au sentiment une forme générale et acceptable pour tout le genre humain. »

Ces peuples ont parlé ou parlent des langues qui ont entre elles d'étroites affinités par la grammaire et par les radicaux, et qui se distinguent profondément des autres idiomes par les radicaux et par la grammaire : c'est là ce qui forme une famille de langues. A celle-ci, les érudits ont donné le nom de sémitique. Cette dénomination dérive de Sem, fils de Noé; mais, comme le remarque M. Renan, elle est défectueuse, puisque, tirée de la Bible, elle n'est pas en concordance avec le document qui l'a fournie. Ainsi les Élamites, qui d'après la Genèse sont des Sémites, ne parlaient pas une langue sémitique, et au contraire une langue sémitique était parlée par les Phéniciens et par des Arabes de diverses tribus qui, d'après la Genèse, étaient issus de Cham. On a dit que les Phéniciens, bien que se servant d'une langue sémitique, n'en étaient pas moins des *Chamites* qui s'étaient approprié une langue étrangère; mais cela ne peut se soutenir. L'histoire montre les Phéniciens, les Sidoniens, en un mot les Chananéens établis de toute antiquité dans le pays qu'ils occupaient, et ce que nous savons de leur idiome prouve qu'il était aussi pur qu'aucun des autres idiomes syro-arabes,— ce qui ne serait pas s'ils étaient des étrangers ayant appris, on ne sait comment, la langue de leurs voisins. Aussi d'ordinaire on interprète le texte de la Genèse, et on voit une désignation géographique dans la dénomination de fils de Sem. Quoi qu'il en soit, l'érudition donne à *sémitique* un sens ethnographique, et appelle ainsi un groupe de peuples qui parlent des langues construites sur un même type et ayant entre elles des analogies comparables à celles qu'ont entre eux le français, l'italien et l'espagnol.

II. — DES ARIENS ET DES LANGUES ARIENNES.

Quelque éminens qu'aient été les services rendus par les Sémites à la civilisation générale, toutefois il reste encore dans le vaste ensemble qu'elle présente une grande place pour des peuples qu'une destinée favorable ou d'heureuses aptitudes ont élevés à l'honneur suprême d'y laisser une trace profonde, car l'on peut dire des peuples ce que le poète dit des hommes privilégiés :

..... Quos æquus amavit
Jupiter, aut ardens evexit ad æthera virtus.

Jupiter, c'est le concours de conditions bienfaisantes qui activent le développement; la *vertu ardente*, c'est la disposition innée qui porte une race vers les hautes parties de l'intelligence ou de la moralité

humaine. Plus on examinera le vers de Virgile, plus on verra qu'un grand peuple et un grand homme ont d'évidentes analogies.

Les Ariens forment une famille de nations non moins illustres que les Sémites. Leurs rivaux dans la haute antiquité, ils sont même devenus, dans l'âge moderne, supérieurs, et ont pris la direction de tout le mouvement social. Sortis, selon les vraisemblances, du plateau central de la Haute-Asie à une époque qui dépasse l'histoire, on les trouve, sitôt que les documens commencent à naître, occupant, sous les noms d'Indiens, de Perses, de Thraces, de Grecs, de Latins, de Scythes ou Slaves, de Germains et de Celtes, une zone immense qui s'étend depuis les bords du Gange jusqu'à la Grande-Bretagne. La fortune de ces populations a été très diverse et l'est encore : les Indiens, arrivés à tout le développement que comportent le régime des castes et le polythéisme, sont depuis des siècles arrêtés sur un seuil qu'ils n'ont pu franchir. Les Perses, fondateurs d'un grand empire, disciples de Zoroastre, sont tombés sous le joug des Musulmans et languissent dans l'impuissance et le désordre. Les Grecs ont éclairé le monde de l'éternelle lumière de la philosophie et de la science, et y ont jeté des types immortels de beauté qui le charment et l'inspirent. Les Latins, assez bien doués pour se soumettre à toute la doctrine des Hellènes, ont, d'un bras de fer, associé les populations civilisées et en ont fait un corps politique opposé à la barbarie. Les Celtes se sont laissé latiniser et incorporer. Les Germains, plus sauvages, ont menacé un moment l'existence de cet admirable organisme; mais eux aussi n'ont pas tardé à courber la tête sous l'Occident, qui depuis lors est devenu irrésistible. Enfin les Slaves, frères arriérés, commencent à ressentir puissamment l'attrait de la civilisation occidentale.

Une famille de peuples dispersés sur une aussi vaste étendue et présentant de telles différences n'aurait pas été reconnue (car où serait le signe?), s'ils n'avaient aussi formé une famille de langues. Longtemps la consanguinité a été ignorée; mais, soutenue par le développement général dans l'âge moderne, l'érudition aborda ce difficile problème, et elle fut singulièrement secondée par un événement philologique, à savoir la découverte du sanscrit. Le peu qu'on savait de l'antique histoire de l'Inde n'avait autorisé personne à supposer que la langue sacrée des Indiens, mère de la plupart des idiomes modernes qui se parlent dans cette vaste péninsule, eût le moindre rapport avec les idiomes occidentaux. Aussi ce fut avec un vif étonnement, quand les livres des brahmes vinrent à la connaissance de l'Europe, que l'on aperçut d'incontestables ressemblances avec le grec, avec le latin, avec l'allemand, avec le persan. La curiosité scientifique une fois éveillée, non-seulement on détermina un très grand nombre de radicaux essentiels qui se trouvent communs

à tous ces idiomes, mais encore la grammaire est fondamentalement la même; l'esprit, ce qui prouve mieux que tout le reste la consanguinité de ces peuples, y a suivi la même marche pour exprimer les rapports des mots. Cette analyse délicate fut servie grandement par une circonstance particulière : le sanscrit est de toutes les langues ariennes celle qui porte le caractère le plus ancien et les plus visibles traces des procédés primitifs. Ce que M. Renan a dit de l'hébreu, qu'il est le type le plus parfait des idiomes sémitiques, en ce sens qu'il nous a conservé des traits de la physionomie primordiale que le temps a effacés dans les langues congénères, on peut le dire du sanscrit; la raison des mots y paraît mieux à nu. Ainsi guidé, le scalpel du grammairien a pu pénétrer fort avant et résoudre en leurs vrais élémens bien des formes sans risquer de couper des parties véritablement homogènes. Le radical fut séparé des terminaisons, le sens des terminaisons fut assigné, et tout l'ingénieux mécanisme des langues ariennes, malgré sa complication, fut découvert. Là ne s'arrêta pas le succès des recherches où l'on était entré. Un érudit doué d'une sagacité merveilleuse, et qui a été inventeur en tout ce qu'il a touché, Eugène Burnouf, imagina de se servir des affinités du sanscrit pour interpréter le zend, idiome dans lequel est écrit ce qui reste des livres de Zoroastre. Cette langue, qui était jusqu'alors une lettre close, ces livres, que les prêtres des Guèbres n'entendaient pas, et dont ils n'ont que des traductions fautives, s'ouvrirent par cette clé. Enfin, continuant le cours de ses divinations, Burnouf supposa que le zend ou du moins une langue très analogue devait être cachée sous les inscriptions cunéiformes de Persépolis; l'heureuse supposition se trouva vraie, le déchiffrement fut conduit avec une incomparable habileté, et l'érudit satisfait put expliquer et traduire les inscriptions tumulaires de Darius et de Xercès, dernière preuve, s'il en avait fallu, de l'étroite parenté des langues ariennes.

Ayant ainsi deux grandes familles d'idiomes, les sémitiques et les ariens, il fut naturel de les comparer et d'essayer si ce qui avait réussi respectivement dans le domaine de chacun réussirait de même en passant de l'un à l'autre. L'essai a été fait avec toute la diligence qu'inspirait un si curieux sujet, avec toutes les ressources que fournissait la linguistique moderne, si exercée et si habile; mais les efforts ont été vains, et il a été tout à fait impossible de ramener à une souche commune ces deux systèmes. Là s'est présentée, sur un autre terrain, la difficulté que, de son côté, la biologie a rencontrée. Les hommes blancs, noirs, jaunes, rouges et tant de races intermédiaires proviennent-ils d'un seul tronc? On peut dire maintenant que les recherches ont été impuissantes à faire voir par quels moyens, par quelles influences, par quels climats, en un mot par quelles voies physiologiques les uns auraient donné naissance aux

autres, et la biologie, toutes les fois qu'elle veut rester dans son domaine, est obligée de convenir que la dérivation est sans aucune preuve, de prendre les faits tels qu'ils sont, c'est-à-dire d'admettre autant de souches qu'il y a de différences anthropologiques nettement constatées. Tel est aussi le cas de la linguistique : elle ne peut passer d'un système de langues à un autre; les chemins lui sont coupés. D'ailleurs, on le sent, ces deux ordres de faits sont solidaires; si physiologiquement il y avait possibilité de passer d'une race à l'autre, il y aurait possibilité de passer d'une famille de langues à une autre.

M. Renan, avec l'érudition solide qu'il possède, avec l'art de la mettre en œuvre qui lui est propre, a discuté la question et mis en relief les raisons décisives qui défendent de rattacher l'un à l'autre le système des langues sémitiques et celui des langues ariennes. Néanmoins il n'a point renoncé à chercher une parenté entre les deux races. Sa première raison est tirée du langage, mais du langage considéré, on le comprend, à un point de vue particulier. « Quelque distincts, dit-il, que soient le système sémitique et le système arien, on ne peut nier qu'ils ne reposent sur une manière semblable d'entendre les catégories du langage humain, sur une même psychologie, si j'ose le dire, et que, comparés au chinois, ces deux systèmes ne révèlent une organisation intellectuelle analogue. » En conséquence, il se représente les deux systèmes comme produits par deux fractions d'une même race et peut-être avec une certaine conscience réciproque de leur œuvre. La seconde raison éclaircit ce qu'il entend par une conscience réciproque, c'est-à-dire une élaboration commune dans le sein d'une race qui, de bonne heure, s'est séparée en deux branches. Toutes les recherches s'accordent pour placer l'origine des Ariens dans le plateau central de l'Asie; c'est de là qu'ils auront marché d'une part sur l'Inde, de l'autre sur l'Occident. C'est donc là, si l'on veut établir l'identité primordiale des deux familles, qu'il faut chercher les traces des Sémites. A la vérité, les Hébreux eux-mêmes se disent venus d'Ur en Chaldée, Our-Kasdim, et leur premier séjour historique paraît être dans les montagnes d'Arménie, entre le cours supérieur du Tigre et de l'Euphrate et le Cyrus; mais cela est loin de suffire, et il s'agit d'un séjour anté-historique et bien plus oriental. C'est à quoi vient en aide la géographie mythologique de la Genèse au sujet du paradis terrestre : l'Éden est un jardin de délices situé à l'orient; il en sort un fleuve qui se divise en quatre branches, le Phison, le Gihon, le Tigre et l'Euphrate. M. Renan, observant que le Tigre et l'Euphrate, à nous connus, ont été substitués, par les derniers rédacteurs, à des fleuves plus orientaux, ajoute : « Si nous cherchons à déterminer le pays qui satisfait le mieux au thème géographique des premiers chapitres

de la Genèse, il faut avouer que tout nous ramène à la région de l'Imaüs, où les plus solides inductions placent le berceau de la race arienne. Là se trouvent, comme dans le paradis de la Genèse, de l'or, des pierres précieuses. Ce point est peut-être celui du monde où l'on peut dire avec le plus de vérité que quatre fleuves sortent d'une même source : quatre immenses courans d'eau, l'Indus, l'Helvend, l'Oxus, le Jaxarte s'en échappent et se répandent de là vers les directions les plus opposées. De fortes raisons invitent à identifier le Phison avec le cours supérieur de l'Indus, et le Gihon est probablement l'Oxus. » Puis, rapprochant quelques mythes qui semblent communs entre les Sémites et les Ariens, il résume avec une clarté ingénieuse son idée en ces mots : « On pourrait comparer les relations primitives des Sémites et des Ariens à celles de deux jumeaux qui auraient grandi à une petite distance l'un de l'autre, puis se seraient séparés tout à fait vers l'âge de quatre ou cinq ans. En se retrouvant dans leur âge mûr, ils seraient comme étrangers entre eux, et ne porteraient guère d'autre signe de parenté que des analogies imperceptibles dans le langage, quelques idées communes, telles que le souvenir de certaines localités, et, par-dessus tout, un air de famille dans leurs aptitudes essentielles et leurs traits extérieurs. »

Ces inductions, M. Renan les admet avec toute la réserve que naturellement elles comportent; il ne les suit que comme des lueurs projetées dans les ténèbres infinies du temps qui a précédé l'histoire. Moi aussi, je les accepterais comme telles, je m'en aiderais comme d'une hypothèse qui, conduisant les recherches en une voie déterminée, doit à la longue rencontrer ce qui la vérifie ou l'annule, si elles ne me paraissaient pas en contradiction avec un fait qui ne permet pas de s'y fier, et qui porte la pensée vers un autre aperçu.

Ce fait, à ma connaissance, n'a point été signalé; mais il mérite d'être utilisé dans la question, car il touche à la doctrine du langage. Le voici. Quand on examine avec soin la distribution des peuples, on n'en trouve pas qui, ayant même séjour primordial et même race, parlent une langue essentiellement différente les uns des autres: un voisinage de siége primitif est accompagné d'une similitude primitive dans le parler. En effet, quelque idee qu'on se fasse de l'origine du langage, il résulte toujours de deux élémens, les aptitudes de l'esprit humain et le spectacle extérieur. Ces deux élémens sont variables : le premier change suivant les races, le second suivant les localités. Il en résulte que deux groupes d'hommes appartenant à une même race et habitant un même lieu ne peuvent pas avoir un langage de caractère dissemblable, puisque l'aptitude qui perçoit les impressions et les impressions qui mettent en jeu l'aptitude

sont identiques. Dans toutes les langues, il y a un fonds dépendant de la nature humaine, puis l'influence de la race et celle de la région : la communauté de la nature humaine produit ce qu'elles ont de commun; la race et la région, ce qu'elles ont de différent.

La conclusion à tirer est directement contraire à l'hypothèse qui place le berceau des Sémites à côté de celui des Ariens. Les Sémites et les Ariens n'ont point de caractères anthropologiques qui les distinguent, cela est incontesté; de là des analogies entre le système de langues des uns et celui des autres, lesquelles sont dues, comme le dit très bien M. Renan, à une même psychologie. Si le second terme, l'identité de séjour, coïncidait aussi, on ne verrait aucune raison aux différences fondamentales qui séparent les idiomes sémitiques des idiomes ariens. Les deux frères, pour me servir de sa comparaison, s'ils avaient été élevés aux mêmes lieux, auraient, avec un cerveau semblablement disposé, reçu des impressions semblables d'un même monde extérieur, et leurs langues auraient subi l'action d'un moule commun. Il faut donc admettre, suivant moi, que le séjour des Sémites a été primordialement distinct de celui des Ariens, et, au lieu d'un seul berceau, supposer qu'il y en a eu deux.

Au reste, la biologie et la philologie s'accordent en ceci, qu'elles arrivent toutes deux à des groupes irréductibles qu'elles ne peuvent faire rentrer l'un dans l'autre. La première ne connaît aucune voie scientifique, aucun procédé légitime, aucune théorie à l'épreuve de la critique, pour faire provenir la race blanche de la race nègre, ou la race nègre de la blanche, ou la race jaune de l'une de ces deux-là. La seconde a vainement cherché un point commun de jonction, une série de radicaux qui permissent de rattacher toutes les langues à un même tronc. Ces deux sciences, si diverses, concourent à indiquer une solution semblable. Il faut accepter les faits tels qu'ils se présentent. La seule hypothèse qui s'y accorde (et pour ces origines, soustraites à nos regards, il n'y aura jamais que des hypothèses, mais rigoureusement assujetties à l'ensemble des notions), c'est d'admettre un certain nombre de familles primordiales, souches distinctes du genre humain, et produites, comme tout ce qui fut produit, avec des types spéciaux. L'humanité ne fut pas plus la même dans les grands compartimens du globe que n'y furent les mêmes l'animalité et la végétalité. Quelques-unes de ces familles ont très probablement péri; toutes ne furent peut-être pas contemporaines; leurs langues, leurs aptitudes, leur théologie, furent différentes, quoique avec un fonds commun; leurs rencontres, leurs luttes, leurs destinées varièrent jusqu'à ce qu'enfin certaines d'entre elles, devenues les aînées par le droit de la science et de la puissance, prennent souci des familles cadettes, et, dégageant de ses voiles la grande idée d'une humanité mère et protectrice de tous,

établissent sur ce fondement la morale du genre humain et la culture du domaine terrestre.

III. — DU MONOTHÉISME DES HÉBREUX.

Une des grandes particularités de l'histoire du monde est l'établissement, chez les Hébreux, du culte d'un seul Dieu à une époque très reculée. En possession de cette croyance, Israël la défendit opiniâtrément et victorieusement contre les violences étrangères et les faiblesses intérieures. Quand le temps fut venu, son monothéisme poussa, chez les gentils qui marchaient aussi vers un monothéisme avec leur philosophie, un rameau qui devint le christianisme, et plus tard Mahomet y puisa la source de sa prédication, d'où sortit le groupe musulman. On voit quelle place tient dans l'histoire le développement religieux du peuple hébreu.

M. Renan s'en rend ainsi compte : « Le monothéisme résume et explique tous les caractères de la conscience des Sémites. C'est leur gloire d'avoir atteint, dès leurs premiers jours, la notion de la Divinité que tous les autres peuples devaient adopter à l'exemple d'Israël et sur la foi de sa prédication. Cette race n'a jamais conçu le gouvernement de l'univers que comme une monarchie absolue; sa théodicée n'a pas fait un pas depuis le livre de Job; les grandeurs et les aberrations du polythéisme lui sont toujours restées étrangères. On n'invente pas le monothéisme : l'Inde, qui a pensé avec tant d'originalité et de profondeur, n'y est pas encore arrivée de nos jours; toute la force de l'esprit grec n'eût pas suffi pour y ramener l'humanité sans la coopération des Sémites; on peut affirmer de même que ceux-ci n'eussent jamais compris le dogme de l'unité divine, s'ils ne l'avaient trouvé dans les instincts les plus impérieux de leur esprit et de leur cœur. Les Sémites ne comprirent point en Dieu la variété, la pluralité, le sexe; le mot *déesse* serait en hébreu le plus horrible barbarisme. La nature, d'un autre côté, tient peu de place dans les religions sémitiques : le désert est monothéiste; sublime dans son immense uniformité, il révéla tout d'abord à l'homme l'idée de l'infini, mais non le sentiment de cette vie incessamment créatrice qu'une nature plus féconde a inspiré à d'autres races. »

Je suis pleinement d'accord avec M. Renan sur le principe qui lui a dicté les lignes précédentes, à savoir que tout, dans l'histoire, est historique, c'est-à-dire que tous les phénomènes sociaux proviennent des forces immanentes à la société et sont dus au développement naturel de l'humanité. Le problème est, en chaque cas, de déterminer par quelle élaboration une idée a surgi, une évolution s'est faite, un progrès s'est accompli, comment en un mot la civilisation s'est, de degré en degré, élevée de l'état rudimentaire à ses

perfections successives. Cette recherche est souvent fort difficile, et on ne peut l'entreprendre qu'à l'aide d'une théorie historique, ou plutôt (car ce n'est pas assez dire) d'une philosophie dont la théorie historique n'est qu'une partie, et qui, embrassant l'ensemble des notions spéculatives, leur génération et leur subordination, permet d'entrevoir certains linéamens de l'avenir et du passé.

M. Renan attribue le monothéisme primitif à une disposition innée de la race, à une manière de sentir et de concevoir qui, propre à la famille sémitique, la conduisit tout d'abord à la notion d'un Dieu unique, créateur et maître de la terre et des cieux. La rareté des documens sur une aussi lointaine histoire nous dérobe le procédé par lequel les idées et les choses se sont produites dans le développement des peuples, et ne laisse place qu'à des inductions difficiles et peu sûres. L'hypothèse de M. Renan a pour elle le fait : dès une haute antiquité, on voit Israël, qui d'ailleurs ne se distingue pas par une suprématie de science et de civilisation sur ses voisins de Tyr, ou de Sidon, ou de Babylone, trancher fortement, sur tout ce monde païen, par sa croyance en Jéhovah, par sa haine des dieux multiples, par sa ténacité religieuse et par son espérance prophétique de voir un jour les nations venir au monothéisme. Pourtant de graves difficultés me paraissent s'opposer à cette interprétation du fait historique.

La plus grave est le paganisme de plusieurs branches sémitiques. Les Sidoniens, les Tyriens, les Carthaginois, les Palmyréniens, les Arabes, les Éthiopiens, tout cela fut païen. Naturellement M. Renan ne s'est point dissimulé cette objection, et il y répond, quant aux Phéniciens, en disant que, s'ils tombèrent dans le paganisme, ce fut l'effet de migrations et d'influences étrangères qui les firent entrer dans les voies profanes de la civilisation, du commerce et de l'industrie; quant aux Arabes, en disant que ce serait une erreur d'envisager Mahomet comme ayant fondé le monothéisme chez eux, et que le culte d'Allah suprême avait toujours été le fond de la religion de l'Arabie. Toutefois ces dires ne portent pas la conviction dans mon esprit. Où est la trace historique que les Tyriens, pour ne parler que d'eux, aient jamais été monothéistes? Où est la preuve que des migrations et des influences étrangères aient altéré leur religion primitive et y aient substitué le culte des dieux multiples? La langue est certainement le meilleur miroir de la pureté d'une race; or à ce titre la langue phénicienne (ce que nous en savons du moins) ne présente aucune marque de ces mélanges, de ces altérations qui, en témoignant de l'action exercée par des populations étrangères, témoignent d'un changement, en bien ou en mal, dans les idées et dans les croyances. La réponse relative aux Arabes ne lève pas non plus tous les doutes. Je croirai sans peine avec M. Renan que la notion d'Allah suprême est, chez les Arabes, une notion fondamentale;

mais cela ne suffit pas pour qu'on puisse en conclure qu'ils furent monothéistes, pas plus qu'on ne serait en droit d'affirmer que les Grecs, parce qu'ils avaient la notion d'un *Zeus* suprême, père des dieux et des hommes, ou les Latins, parce qu'ils croyaient à un Jupiter très grand et très bon, *Jupiter optimus maximus,* doivent être retranchés du nombre des peuples polythéistes. La conclusion ne me paraît pas s'appliquer davantage aux Arabes, car si, à côté de cet Allah suprême, il n'y avait pas eu, comme chez les païens incontestés, des divinités multiples, qu'aurait signifié la mission de Mahomet, qui n'eut pas d'autre but et d'autre effet que d'enlever son peuple au paganisme? M. Renan, en exposant son hypothèse, a laissé un nuage sur sa pensée, ordinairement si précise et si claire. « Le désert, dit-il, est monothéiste. » Si c'est le désert qui inspira aux Sémites la notion d'un seul Dieu, ils ne la tiennent pas de leur race, ils la tiennent d'une influence extérieure, celle des lieux, du sol et du ciel, influence qui en effet est très considérable, et qui, combinée avec les aptitudes innées de chaque famille humaine, produit toutes les diversités de notions; mais il s'ensuit qu'ils descendirent polythéistes du plateau de l'Asie, et qu'ils ne devinrent monothéistes que dans le désert où leur émigration les conduisit. Dès-lors leur polythéisme primitif n'en reste pas moins, même au point de vue de M. Renan, une nécessité historique; seulement il est reporté sur un plan plus éloigné.

Et de fait je ne crois pas qu'on puisse en aucune circonstance échapper à la nécessité de retrouver le polythéisme sur le fond de l'histoire, et si la première raison, tirée du paganisme de tant de peuples sémitiques, me touche beaucoup, cette seconde ne me touche pas moins. Quelque loin que l'on pousse les inspirations fournies à une race primitive par l'uniformité sévère d'un immense désert d'Asie ou d'Afrique, on n'arrivera jamais à en faire sortir l'ensemble de notions générales et élevées qui forment le fond de la croyance des Hébreux. Elles dépassent de beaucoup les intuitions simples et primordiales, car on y trouve un Dieu créateur ou tout au moins formateur unique de l'univers, —la production successive des choses et des êtres vivans, — deux opinions d'ailleurs inconciliables sur la formation de l'homme, qui, dans l'une, est représenté comme androgyne, tandis que, dans l'autre, Dieu enlève une côte pour faire la femme, —la science du bien et du mal symbolisée dans l'arbre planté au centre de l'Éden, — enfin une explication de l'origine du mal en un monde d'où la main souveraine l'avait originairement banni. Il est impossible, ce me semble, de méconnaître en tout ceci une élaboration fort avancée d'idées métaphysiques dont on saisit sans grande peine l'enchaînement. Dès-lors nous sommes reportés bien loin d'un monothéisme spontané qui proviendrait des aptitudes

inhérentes à une race ou des impressions données par les lieux habités. Nous n'avons là rien de primitif; bien au contraire, nous avons un résultat de conceptions profondes et abstraites et de méditations sur l'ensemble des choses et sur la destinée humaine. Tout y porte le caractère, non d'une religion remontant aux premières inspirations, mais d'une religion nouvelle qui se fait place dans le monde. Les traditions égyptiennes qui nous ont été transmises par Manethon et d'autres, non moins que les récits bibliques, nous représentent ce grand événement comme un déchirement, comme le point de départ d'hostilités réciproques entre les croyances anciennes, qui se sentaient méprisées, et la croyance nouvelle, qui eut constamment, même aux jours du plus grand abaissement, conscience de sa supériorité.

Ainsi écarté de l'opinion de M. Renan, qui rattache le monothéisme à l'origine de l'humanité, au moins par une des familles humaines, je reviens à celle qui le regarde comme précédé naturellement par le polythéisme et comme né du développement historique des sociétés et de leurs croyances. Sans doute, à une aussi haute antiquité, bien des traces sont effacées, bien des documens ont disparu, qui rendraient plus faciles l'interprétation des faits et l'enchaînement des idées; mais peut-être l'obstacle serait-il insurmontable, peut-être serait-on réduit à des considérations indirectes suggérées par les linéamens généraux du développement social, linéamens qui assujettissent les périodes mal connues comme les périodes bien connues à la loi de filiation et de gradation, si les annales des temps reculés ne présentaient des mutations religieuses qui sont congénères. Or dans toute science (et l'histoire, je ne cesserai de le répéter, est, non pas une érudition qui recherche et enregistre les choses particulières, mais une science qui a, comme les autres, ses généralités et ses lois), un fait, quand il est rapproché de faits semblables, a, par le rapprochement seul, reçu un commencement d'explication effective.

A une époque mal déterminée, mais certainement très ancienne, il y a eu, chez un peuple de race arienne, une révolution religieuse qui a joué un rôle considérable. Le magisme a régné pendant des siècles sur les Perses et sur la plupart des nations voisines; il a communiqué aux Hébreux quelques-unes de ses conceptions; il a inspiré, au commencement du christianisme, la célèbre hérésie de Manès; enfin, persécuté à outrance comme une idolâtrie par les musulmans vainqueurs, il a disparu du pays des Sassanides, sans pouvoir cependant être anéanti d'une façon complète. Quelques fugitifs ont emporté dans l'Inde leur foi, et, sous le nom de *guèbres*, leurs descendans y suivent encore le culte de leurs aïeux. Zoroastre fut le promoteur de ce grand mouvement, le législateur de cette nouvelle

croyance. Nous avons son livre écrit en zend, langue depuis longtemps disparue, qui avait déjà vieilli quand Darius et Xercès faisaient inscrire sur les monumens leurs victoires ou leurs épitaphes, et qui tient par les liens les plus étroits au sanscrit, et, par des relations moins prochaines, au grec, au latin, à l'allemand. Sur un fond théologique qui a des analogies profondes avec le système polythéistique des principales populations ariennes, Zoroastre a établi une religion qui s'en détache fortement. Indépendamment d'une moralité précise et pure qu'il n'importe pas de considérer ici, ce qui va directement à mon but, c'est que la conception fondamentale destinée à expliquer le bien et le mal dans le monde admet l'existence de deux principes éternellement opposés. Qui ne voit ici le résultat d'un travail métaphysique de la pensée?

A une époque moins reculée, mais pourtant fort haute encore, puisqu'elle appartient au VI^e^ siècle avant l'ère chrétienne, une autre population, une autre religion ariennes furent soumises à l'épreuve d'un déchirement de croyances. Les Indiens (j'entends par là des gens parlant le sanscrit) avaient apporté de l'Asie leur polythéisme. Soutenu par les védas, qu'une caste sacerdotale, les brahmanes, interprétait, il avait présidé au développement antique de cette race; mais un temps vint où le brahmanisme ne satisfit plus à toutes les exigences de la conscience indienne. Un réformateur, un homme privilégié, Bouddha, fut l'interprète de la nouvelle direction des idées. Obéissant à la pente qui avait dirigé le brahmanisme vers le panthéisme, il fit définitivement, de l'absorption dans le grand tout, le but des efforts de l'activité et la récompense de la vertu : des métempsychoses éternellement successives attendent l'individu une fois engagé dans l'engrenage de la vie; la sainteté et la pénitence suprême rompent cet enchaînement fatal, et anéantissent l'individualité dans la substance infinie qui la rappelle à soi.

Pour pénétrer dans ces antiques révolutions de la pensée et de la croyance, nous avons plus que des inductions, nous avons un fait historique qui montre quel en a été le levier. C'est le bouddhisme qui le fournit. Le brahmanisme, directeur suprême d'une nombreuse et intelligente population, n'était point resté immobile; il avait suscité dans son propre sein un travail mental qui, partant des livres sacrés et de la foi commune, avait tiré de ces prémisses des conséquences très diverses. Plusieurs systèmes métaphysiques s'étaient formés, et, vivant à l'ombre de la religion qui leur avait permis de naître et de croître, conservaient plus ou moins implicitement des germes de désaccord avec elle. Tel était l'état des esprits quand le bouddhisme vint s'emparer de ces matériaux accumulés. Non-seulement il avait été précédé, on le voit, de systèmes qui s'étaient exer-

cés sur les questions de cause, d'origine et de finalité, mais encore, se servant de l'un d'eux comme d'un instrument tout préparé, il l'étendit et l'appliqua. Ce serait avoir une idée bien insuffisante de ces grandes rénovations des opinions et des mœurs que d'y voir le simple effet de spéculations abstraites et d'investigations philosophiques : le cœur, les sentimens, la morale, y jouent un rôle prééminent; pourtant l'esprit y a sa grande part. L'élément intellectuel, quoique moins apparent, y agit d'une façon décisive; c'est ainsi en effet qu'elles prennent toute leur influence. Si, supérieures moralement, elles étaient inférieures intellectuellement, elles ne renouvelleraient pas, comme elles font, la société entière.

La similitude des effets permet de conclure la similitude des causes. Bouddha, Zoroastre et Moïse ont dû à la pensée collective et à leur génie individuel l'illumination qui a éclairé et fécondé tant de siècles et tant de peuples. Les grandes sociétés des bords du Nil, de l'Euphrate, du Tigre et du Gange étaient solidement assises; des gouvernemens puissans les régissaient; un sacerdoce qui avait le dépôt des hautes connaissances y représentait le pouvoir spirituel. Les arts industriels avaient fait de grands progrès, les beaux-arts étaient cultivés; on écrivait, on lisait, comme le prouvent de plus en plus tous les débris qu'on exhume de ces temps reculés. Comment donc en ces circonstances la pensée serait-elle restée inerte et inactive? Aussi ne le fut-elle pas, et naturellement elle s'exerça sur les questions qui émanaient directement des religions préexistantes. L'érudition peut chercher avec confiance : elle trouvera dans cette antiquité, vers qui elle s'ouvre des voies ignorées jusqu'alors, la trace du travail mental qui agita et renouvela les sociétés.

IV. — DE LA SÉRIE DES PEUPLES HISTORIQUEMENT LES PLUS ANCIENS.

Réunissant les aperçus divers auxquels l'a conduit l'examen des antiques populations, M. Renan propose, sur l'apparition de l'humanité et sur la succession des races de l'ancien continent, le système que voici : 1° races inférieures, n'ayant pas de souvenirs, couvrant le sol dès une époque qu'il est impossible de rechercher historiquement, et qui ont disparu dans les parties du monde où se sont portées les grandes races civilisées. Les régions où ces grandes races ne se sont pas établies, l'Océanie, l'Afrique méridionale, l'Asie septentrionale, en sont restées à cette humanité primitive qui devait offrir les plus profondes diversités, mais toujours une incapacité absolue d'organisation et de progrès. 2° Apparition des premières races civilisées : Chinois dans l'Asie orientale, Couschites et Chamites (on appelle *Couschites* les peuples fondateurs de Babylone et de Ninive,

et *Chamites* les Égyptiens) dans l'Asie occidentale et dans l'Afrique. Premières civilisations empreintes d'un caractère matérialiste; instincts religieux et poétiques peu développés; grande aptitude pour les arts manuels et pour les sciences mathématiques et astronomiques; esprit positif, tourné vers le négoce, le bien-être et l'agrément de la vie. Toutes les civilisations couschites et chamites ont disparu sous l'effort des Sémites et des Ariens : en Chine, au contraire, ce type de civilisation a survécu, il est venu jusqu'à nous. 3° Apparition des grandes races nobles, Ariens et Sémites, venant de l'Imaüs. Ces races apparaissent en même temps dans l'histoire, la première en Bactriane, la seconde en Arménie. Très inférieures d'abord aux Couschites et aux Chamites pour la civilisation extérieure et les travaux matériels, elles l'emportent infiniment sur eux pour la vigueur, le courage, le génie poétique et religieux. Les Ariens eux-mêmes dépassent tout d'abord les Sémites en esprit politique et militaire, et plus tard en intelligence et en aptitude aux spéculations rationnelles; mais les Sémites conservèrent longtemps une grande supériorité religieuse, et finirent par entraîner presque tous les peuples ariens à leurs idées monothéistes. Une fois cette mission accomplie, la race sémitique déchoit rapidement, et laisse la race arienne marcher seule à la tête des destinées du genre humain.

Cette série est bien tracée. Il est certain que historiquement l'Égypte est le plus ancien des pays, c'est-à-dire celui qui a les plus longues annales, et même j'ajouterai que, tout en pénétrant ainsi à la plus haute antiquité qu'il soit, présentement du moins, possible d'atteindre, on n'arrive en aucune façon aux origines égyptiennes. Les monumens les plus reculés montrent la société dès-lors organisée, comme elle le fut toujours plus tard, avec ses prêtres, ses rois, son écriture, ses arts, en un mot avec toute sa civilisation, de sorte que nécessairement ce vaste ensemble a été précédé par une période inconnue et illimitée de préparation et de civilisation inférieure. Après l'Égypte viennent les grands centres fondés sur les bords de l'Euphrate et du Tigre. Enfin les Tyriens et les Hébreux d'une part, les Ariens de la Perse et ceux de l'Inde d'autre part, fondèrent de puissantes sociétés. On voit donc, dans le temps que nous appelons la haute antiquité, et qui pourtant est d'une date relativement moderne quand on songe aux siècles sans nom et sans histoire qui avaient commencé l'œuvre commune, on voit, dis-je, se former un fonds solide de civilisation. A part les Indiens, qui de bonne heure perdirent toute relation avec les autres, et, se développant sur eux-mêmes, ne reçurent ni n'exercèrent d'influence générale, l'Égypte, la Babylonie, la Syrie, la Perse, constituèrent un système qui fut longtemps le guide et la lumière du monde. C'est de là que partirent les semences fécondes qui germèrent en Grèce, et la

Grèce à son tour, franchissant les limites assignées jusque-là au génie de l'homme, jeta les bases du régime scientifique, attira à soi l'Occident, et ouvrit définitivement la porte de l'histoire.

Rien de plus difficile que de tracer pour une race des caractères qui soient assez généraux pour lui appartenir et assez précis pour la distinguer, et M. Renan a montré dans cette tâche un talent plein de ressource et d'habileté; mais, en raison même de la difficulté, les essais de ce genre veulent être repris à plusieurs fois. Ce qui complique essentiellement la question, c'est, en instituant la comparaison, de distinguer ce qui est original de ce qui est dû à des degrés inégaux de développement et de civilisation. Ainsi, quand on prend d'une part les Égyptiens, et d'autre part les Sémites Tyriens ou les Sémites Hébreux, et que dans ce rapprochement on essaie de reconnaître les traits distinctifs, on met en regard une population très ancienne avec une population qu'à ce point de vue on peut dire moderne, si bien que la plus ancienne ne s'était pas complétement dégagée de l'écriture hiéroglyphique, et que l'autre en était déjà à l'écriture alphabétique. Une autre complication non moindre est celle qui provient des différentes destinées de chaque race, des essaims qu'elle dissémine, des régions que ces essaims occupent et du conflit qu'ils ont avec la nature et avec les hommes. Considérez en effet une seule race chez laquelle il faut bien supposer des aptitudes identiques, et voyez quelles modifications sont produites par les lieux et par les circonstances. Le Sémite est monothéiste et agriculteur en Judée, marchand et navigateur à Tyr, négociant et conquérant à Carthage, pasteur en Arabie, et même un jour arrive où le Juif devient uniquement homme d'affaires. La famille arienne n'offre pas de moindres diversités. Dans l'Inde, après un brillant début, elle s'arrête, demeure sans retour dans le polythéisme et le régime des castes, et ne paraît pas moins incapable de mouvement et de progrès que les Chinois ou les races jaunes. En Perse, elle ne s'élève pas non plus à un bien grand développement. En Occident, c'est bien pis : le Celte, le Germain, le Slave restent pendant de longs siècles dans la barbarie, et en sortent non par leur propre force, mais par l'initiation d'une civilisation supérieure. Évidemment, si, avec les traits des Allemands, des Français, des Anglais, on essayait de retrouver quelques-uns de ceux de la famille arienne, il faudrait une bien délicate critique pour en écarter ce qui y provient de la culture gréco-romaine, produite elle-même par la culture orientale. Si la race chamite a l'initiative des premiers établissemens de civilisation (et jusqu'à présent on ne remonte pas au-delà d'elle), il faut lui en savoir grand gré, car tous les commencemens sont les plus difficiles. Si elle a trouvé les élémens de l'arithmétique, de la géométrie et de l'astronomie, il faut y voir non une marque de la faiblesse de son

esprit, mais une vraie puissance de découverte qui a jeté les bases de la science réelle. Si elle a élevé d'immenses monumens, temples, palais, pyramides, obélisques, sphynx, il faut reconnaître dans ces structures grandioses le sentiment d'un art primordial sans doute, mais d'un art qui ne manque ni de grandeur, ni de beauté, ni d'effet. Si elle a Osiris, Isis, et leur cortége d'innombrables divinités, il ne faut pas l'accuser d'avoir l'instinct religieux peu développé, car son polythéisme, dans le caractère fondamental, n'a rien qui tranche sur celui des Sémites Tyriens ou des Hellènes Ariens. Les différences sont donc malaisées à saisir entre les Chamites, les Sémites et les Ariens. La plus essentielle gît toujours, jusqu'à présent du moins, dans la langue.

En parlant ainsi, en indiquant combien les Chamites, les Sémites et les Ariens sont près les uns des autres, en demandant qu'on cherche à une plus grande profondeur les caractères qui les marquent, je ne prétends aucunement écarter de l'histoire la considération des races. Il y a eu certainement, à l'origine, des races qui ont été plus aptes que les autres à agrandir le champ de la vie et à trouver les élémens de la civilisation. Puis dans ces races se sont développés les essaims ou peuples qui à leur tour, bien qu'issus de la même mère et nourris du même lait, ont montré des dispositions très différentes; je l'ai déjà dit, jusqu'à l'invasion romaine, ni les Celtes, ni les Germains n'avaient encore rien ajouté à l'héritage commun de l'humanité, et depuis bien des siècles les Indiens n'y ajoutent plus rien. Enfin, comme les races ont surgi dans le genre humain, comme les peuples ont surgi dans les races, de même au sein de chaque peuple surgissent les hommes de génie, qui jettent dans la masse les semences du développement. Ainsi s'est formé et se forme le trésor de nos acquisitions matérielles, morales et intellectuelles.

Mais après cet aperçu il ne faudrait pas se méprendre ni considérer un classement des races comme une théorie de l'évolution historique. Sans doute on peut, on doit dire avec M. Renan, que, si les races inférieures avaient seules paru sur la terre, les résultats supérieurs de la civilisation n'auraient point paru non plus. La série eût été plus courte, mais elle n'en offrirait pas moins un enchaînement analogue pour toute cette portion commune aux races inférieures et aux races supérieures. Celles-ci ont commencé, ont marché comme celles-là; seulement elles ont cheminé plus vite et ont atteint des hauteurs où les autres ne sauraient arriver par elles-mêmes. La race procède comme l'individu, et s'il est impossible de soutenir que l'homme du plus vaste génie n'a pas traversé les phases de la débilité intellectuelle qui est propre à l'enfance, il est impossible de dire que les races supérieures n'ont pas eu, comme les autres, une en-

fance débile, mais, à la différence des autres, une enfance plus précoce, menant à un âge mûr plus actif.

M. Renan s'est fait de ces choses une idée différente. Il suppose aux Ariens et aux Sémites une noblesse et une pureté originelles qu'ils perdirent dans leurs contacts avec les peuples étrangers. Il dit qu'aucune branche des races ariennes ou sémitiques n'est descendue à l'état sauvage, qu'ainsi les races civilisées n'ont pas traversé cet état et qu'elles ont porté en elles-mêmes, dès le commencement, le germe des progrès futurs. Enfin, attribuant aux Chamites, qu'il place en un rang inférieur, plus d'aptitude pour les mathématiques et l'astronomie qu'aux Ariens et aux Sémites, il admet par là implicitement que le développement scientifique est à la fois plus ancien et d'un ordre moins relevé que les autres. Ces propositions, il est mieux de les soumettre à la lumière d'une doctrine générale que de les discuter isolément.

Les géomètres, voyant que la terre et toutes les autres planètes étaient renflées à l'équateur et aplaties aux pôles, trouvèrent par les lois de la mécanique qu'un tel renflement et un tel aplatissement n'étaient possibles qu'en un seul cas, celui où le corps animé d'un mouvement de rotation est fluide. Dès lors il a fallu que toutes les hypothèses sur la géologie, passant sous le joug de cette loi, admissent la fluidité primordiale de notre terre, et une théorie qui ne s'y conforme pas est, par cela seul, invalidée. De même dans la science de la vie et dans celle de l'histoire, qui en est un prolongement, domine une loi fondamentale qui doit toujours être satisfaite : c'est la loi de développement. Dans l'ordre de la vie et de l'histoire, non-seulement rien ne se fait qui n'ait un commencement et un progrès, mais, et c'est là le point capital, dans ce commencement et ce progrès les termes ne peuvent jamais être intervertis : ce qui est supérieur suppose toujours comme base ce qui est inférieur. Dans la série des êtres organisés, il y a un échelonnement graduel depuis les végétaux jusqu'à l'homme; les animaux supposent les végétaux, et dans la chronologie géologique les plus compliqués sont les derniers venus. L'individu de chaque espèce sort d'un germe et gagne successivement ses organes et ses aptitudes. Les deux vies, végétative et animale, sont superposées l'une à l'autre; la première est plus ancienne sur la terre, qui n'eut d'abord que des végétaux; elle est plus ancienne chez l'animal et chez l'homme, qui dans l'ovule maternel commencent par n'avoir que l'existence végétative. Enfin dans la vie animale elle-même, c'est-à-dire dans l'ensemble des fonctions nerveuses, il y a encore un ordre invariable d'évolutions : les facultés les plus éminentes, celles qui forment l'apanage de l'humanité, sont les dernières à se montrer; pour qu'elles apparaissent, il faut qu'elles soient portées par les facultés inférieures qui pré-

sident aux besoins et aux passions; chez l'individu et chez l'espèce, les unes et les autres entrent en exercice selon l'ordre de leur ancienneté anatomique, de leur énergie et de leur complication, trois termes qui sont connexes. Les plus éminentes sont moins anciennes anatomiquement, sont moins énergiques dans leurs impulsions, et sont plus compliquées dans leurs opérations; par conséquent, chez l'individu et chez l'espèce, le rôle en est toujours postérieur.

De la sorte on peut éclaircir ce que laissent de vague les propositions de M. Renan. Si par sauvage on doit entendre, comme je le pense, un état où l'homme est exclusivement préoccupé de ses besoins physiques, où il est, si je puis ainsi parler, sans aucun capital matériel et intellectuel, il n'y a aucune race qui ait échappé à cet état; chacune a développé de proche en proche ses facultés à fur et à mesure des accumulations. Les travaux mathématiques et astronomiques, bien loin d'être primitifs, supposent au contraire une longue évolution antérieure qui a permis à la spéculation scientifique, si difficile à l'homme primitif, de se manifester dans ses premiers rudimens. Enfin, noblesse et pureté de race ne pouvant signifier qu'une organisation supérieure et une plus grande aptitude à traverser rapidement les stages inférieurs, il ne faut pas voir une déchéance dans les contacts divers au milieu desquels ces familles humaines privilégiées ont créé la civilisation et l'ont exhaussée successivement.

V. — CONCLUSION.

M. Renan écarte péremptoirement de l'histoire la philosophie *à priori* et les idées absolues. Je suis, sans réserve, de son avis. A la vérité, il se borne à cela, et, s'attachant aux faits et aux conclusions qui en découlent immédiatement, il ne nous dit pas quelle philosophie il met en la place de celle dont il se détourne. Mon intention n'est, en aucune façon, de demander à M. Renan compte du mode d'exposition qu'il a suivi; mais, prenant pour point de départ le seuil sur lequel il s'arrête, je continue. La philosophie *à priori*, autrement dit la métaphysique, perd, à chaque pas du développement moderne, la consistance et quelqu'un des appuis qu'elle avait dans les habitudes et, si je puis dire ainsi, dans la constitution transitoire de l'esprit. Des deux grandes philosophies qui se sont partagé le monde intellectuel, l'une *à priori*, subjective ou métaphysique, l'autre *à posteriori*, objective ou expérimentale, le sort est désormais décidé; le rapport est devenu inverse, et la révolution est accomplie. Ce qui jadis était impossible à l'expérience et possible à la métaphysique, à savoir donner une philosophie des choses, est aujourd'hui impossible à la métaphysique et possible à l'expérience.

C'est de nos jours que l'œuvre a été ainsi consommée : dès la fin du XVIII^e^ siècle, une bonne part du domaine spéculatif pouvait recevoir une systématisation positive; c'est ce que sentirent fort bien les savans d'alors, qui, tout à fait au niveau de leur temps, réalisèrent, dans l'École polytechnique, cette systématisation pour le monde inorganique, sorte de grand tronçon qui, complet par le bas, attendait un prolongement par le haut. Peu après, la science des corps vivans y fut incorporée, ce qui annonçait à la fois la direction des tendances et l'approche d'une dernière et définitive découverte. En effet, un penseur contemporain, trouvant la filiation et par conséquent, la loi de l'histoire, a, d'un même jet du raisonnement, trouvé le système qui, s'incorporant la philosophie de chaque science particulière, en fait la philosophie générale ou positive. J'ai toujours compté comme un des bonheurs de ma vie d'avoir eu, quoique je fusse à la fin de l'âge mûr, l'intelligence encore assez docile pour la comprendre et l'accueillir. Elle m'a procuré, sans briser en moi les racines de mon passé, elle m'a procuré, au déclin naturel d'une vie qui s'achève, ce qui n'est l'apanage que de la jeunesse, les horizons étendus, l'ardeur aux choses futures, en un mot ce que notre fabuliste nomme si bien *le long espoir et les vastes pensées,* l'espoir qui s'identifie avec les générations les plus lointaines, les pensées qui se plongent dans la mer du passé et de l'avenir.

Le livre de M. Renan sur le *Système comparé des langues sémitiques* est riche d'une érudition de bon aloi, et se range à côté de ces ouvrages qui à la fois fournissent des excitations et des matériaux à la pensée. L'histoire, au sens le plus élevé du mot, vit de l'érudition, comme la physique et la chimie vivent des observations et des expériences, et tout cet ensemble que la sagacité et la patience préparent, et que le génie développe et anime, finit par agir sur le niveau des esprits, des opinions et des mœurs, si bien qu'un mouvement déterminé vers une civilisation progressive se dessine dans la destinée du genre humain, comme un grand courant sur la mer; car, il ne faut pas s'y méprendre, les sciences et la philosophie qui en émane n'agitent point les hautes questions seulement pour le plaisir d'intelligences d'élite, satisfaites de la curiosité et de la contemplation : elles les agitent aussi pour des œuvres sérieuses, pour de grandes luttes, pour de profondes révolutions, en un mot pour tout le perfectionnement humain, qui n'est qu'à ce prix. Rien ne peut leur ôter ce caractère social qui les vivifie et les consacre; elles sècheraient dans leurs racines, si elles ne tenaient de toutes parts au service commun de l'humanité. Elles entrent inévitablement en conflit avec les conceptions religieuses et politiques qui les ont précédées, et dont au fond elles ne sont que l'examen graduel et la vérification générale.

Voyez l'histoire : là où les sciences et leur philosophie ne font plus de progrès, les choses restent stationnaires et immobiles; là où elles sont dans une ascension non interrompue, tout se meut et suit leur marche ascensionnelle. Aussi ceux des pouvoirs qui se sont sentis mal compatibles avec elles ont-ils plus d'une fois essayé de leur fermer la carrière, comme cet éphore, inutilement prudent, qui coupa deux cordes d'une lyre novatrice. Heureusement la force compressive s'est toujours trouvée plus faible que la force d'expansion, et les relations entre la science et la société sont incessamment devenues plus nécessaires et plus visibles.

M. Renan est un habile écrivain. Il a non-seulement la lucidité, sans laquelle on n'agit guère sur le lecteur, mais encore l'élégance qui plaît, et, comme dit Cicéron, ces lumières du style, *lumina dicendi*, qui sont dans une page ce qu'est la lumière du jour dans un paysage. Le style est l'intermédiaire entre les recherches abstraites de l'érudition et de la science et la masse de ceux qui veulent et qui doivent avoir des *clartés de tout*. En effet, s'il est des régions élevées, domaine de la pensée abstraite et de la raison spéculative, ces régions ne sont point, dans leur isolement, quelque retraite où l'on vivrait dans je ne sais quel ascétisme intellectuel. Le long de la route qui y conduit, sont rangés, à toutes les hauteurs possibles, les esprits les plus divers, qui servent d'intermédiaires, et c'est ainsi que descend le courant d'idées et de découvertes qui féconde les terres subjacentes. Mais il y aurait une bien grande erreur à croire qu'elles donnent sans recevoir; loin de là, tout ce qu'elles ont de fertilité, elles le doivent au fond sur lequel elles reposent. La science, la philosophie et l'intelligence d'élite ne sont quelque chose que grâce à l'héritage commun, résultat du travail de tout le monde. C'est une circulation qui ne s'arrête pas, et que le cœur de l'humanité entretient par son jeu régulier. Elle fait la force et la sécurité des grands esprits et écarte le scepticisme, naturel à la pensée qui se croit solitaire.

Le but de la vie individuelle, sitôt qu'elle prend conscience d'elle-même, est d'agrandir et d'orner la vie collective. Les générations passées ont été engagées instinctivement dans ce grand service; les générations futures y seront engagées de propos délibéré et avec la claire vision de leur office social. Là est le lien qui unit les forts et les faibles, les esprits supérieurs et les intelligences communes, l'élite et la foule, et qui, dans une immense et saine solidarité, écarte les trompeuses délices d'un isolement illusoire.

É. LITTRÉ.

MISS BRONTË

SA VIE ET SES ŒUVRES

I.

LA VIE ANGLAISE ET LA JEUNESSE DE MISS BRONTË.

The Life of Charlotte Brontë, by Mrs Gaskell, 2 volumes, London, Smith, Elder and Co, 1857.

Il y a longtemps qu'il n'avait paru en Angleterre un livre qui fît pénétrer aussi profondément dans l'intimité de la vie anglaise. La vie de Charlotte Brontë est mieux qu'une biographie, c'est en plus d'un sens un livre historique, et nous croyons que cette expression n'a rien de trop aventureux. Il marque une transition non-seulement entre deux générations différentes, mais pour ainsi dire entre deux états de société et deux manières de sentir et de penser. On y saisit admirablement cette transition, dont la famille Brontë a été en quelque sorte la victime, entre la vieille vie anglaise qui finit et la nouvelle vie anglaise qui commence; on voit comment d'un de ces états de société a pu naître l'autre, comment les fortes racines de la barbare et robuste indépendance qui nous y est dépeinte ont pu produire cette imposante dignité de caractère que nous admirons dans miss Brontë, comment cette moralité rude et grossière a pu, à la longue, engendrer de telles délicatesses d'âme, un tel soin de soi-même, des scrupules de conscience si raffinés. On comprend comment les préjugés tories et anglicans, sincèrement acceptés et embrassés de toute la force du cœur, crus de toute la force de l'intelligence, ont fini par rejoindre les idées les plus nouvelles et par se transformer en sentimens novateurs. Le vieil esprit anglais s'y montre sous des

couleurs et des formes qu'il n'avait pas revêtues jusque-là; l'esprit nouveau s'y révèle sous d'anciens costumes et des formes connues, car c'est l'originalité de miss Brontë et de toute sa famille que cette union entre l'esprit moral de l'ancienne Angleterre et l'esprit moral de la nouvelle Angleterre. Ces deux sociétés qui se fondent en une dans la famille Brontë, qui y forment un mélange si extraordinaire, qui donne à son génie comme une sorte d'hésitation et de gêne, se présentent en outre dans ce livre parfaitement distinctes l'une de l'autre, et nous sont révélées sous leurs aspects les plus curieux : d'une part, la société nouvelle, le monde littéraire actuel, le monde imprégné d'idées et de sentimens que miss Brontë a pressentis, désirés, compris, sans oser les avouer ni les accepter entièrement, monde qui a franchi la limite de l'hésitation qu'elle n'a jamais osé dépasser; de l'autre (c'est la portion du livre qui contient les peintures et les révélations les plus curieuses), cette vieille vie anglaise qui est encore si près de nous, et qui en est si loin par tant de côtés. L'Angleterre d'il y a cinquante ans ressuscite devant l'imagination du lecteur, grâce aux vestiges que l'auteur fait passer sous ses yeux. Les Anglais contemporains eux-mêmes ont pu rester frappés de surprise devant les types étranges qui leur sont révélés; ce sont des figures de politiques, d'ecclésiastiques, de paysans, de maîtres d'école, qu'ont rarement connues certes les hommes qui ont moins de cinquante ans. Nous avons là des échantillons de toute sorte de ces vieilles mœurs anglaises fortes et barbares, pleines de bonhomie, de brutalité, de cruauté et d'esprit moral, et de ces violens préjugés séculaires à l'ombre desquels a grandi, exclusive, jalouse, intolérante, la nationalité anglaise. Walter Scott racontait qu'il avait vu dans son enfance les paysans des *Highlands* danser leurs danses barbares sur les bruyères, en agitant le poignard celtique et en chantant une sorte de chant de guerre, et ces mœurs si rapprochées semblaient déjà aux contemporains de Walter Scott plus lointaines que l'époque d'Élisabeth. Certaines parties du livre de mistress Gaskell, les chapitres où sont résumées et exposées les mœurs populaires du West-Riding à l'époque de l'enfance de miss Brontë, où sont décrits les types des *clergymen* de Haworth et de Roë-Head, et les relations des paroissiens anglicans ou dissidens avec leurs ministres, peuvent produire la même impression sur nos contemporains, et les transporter en esprit au-delà même du XVIII^e^ siècle.

Ce livre fait le plus grand honneur à la femme dont il raconte la vie, à celle qui l'a écrit, et au pays auquel l'une et l'autre appartiennent. Oui, quelque chose du grand esprit moral qui fut l'âme de miss Brontë et qui a inspiré sa vie revient de droit à l'Angleterre. Chez les nations du continent, les hautes qualités morales et les

grandes vertus sont plus facilement séparables des mœurs générales, et même se présentent en face d'elles comme un contraste, un exemple ou une réprimande. En Angleterre, il n'en est pas ainsi; il a fallu toute une civilisation particulière pour former des caractères tels que ceux que nous allons montrer, et on sent en eux, pour ainsi dire, l'abrégé de toute une nation. On sent aussi, en lisant ce livre, si admirable à tant d'égards, la véritable supériorité de l'Angleterre sur les nations du continent, — l'esprit moral. Chez nous, l'individu doit moins à la société qu'à son éducation; ce qu'il est, il l'est en vertu de ses qualités propres et non en vertu de la société, qui d'ailleurs agit sur lui d'une manière plus malfaisante que bienfaisante, et le corrompt plus qu'elle ne l'éclaire. Il n'est soutenu par rien que par lui-même, il apprend vite qu'il ne doit demander à la société et qu'elle ne peut lui donner que des satisfactions d'intérêt et de plaisir. De là la double faiblesse de la société et de l'individu, qui ne sont unis que par des liens extérieurs et passagers, noués par une volonté d'un jour, dénoués par le caprice d'une minute. En Angleterre au contraire, l'individu n'est si fort que parce que la société est sur lui toute-puissante. Elle joue dans son éducation le rôle que les influences naturelles exercent dans l'éducation des plantes; elle est la terre humide, pleine de sucs généreux, dans laquelle plongent les racines de l'arbre, la sève qui remonte du tronc aux rameaux, la pluie rafraîchissante qui fait éclater les bourgeons. Ses qualités, ses préjugés, ses vertus, ses vices, ses doctrines, ses sottises, la société anglaise fait peser indifféremment tout cela sur l'individu, comme la nature fait peser indifféremment sur les créatures sorties de son sein les orages qui les brisent, les maladies qui les détruisent, et les influences salubres qui entretiennent en elles la vie. Nous sommes, il faut l'avouer, plus dégagés des liens sociaux et de la tyrannie de nos semblables. Les sottises de ceux qui nous entourent n'ont pas la force de nous communiquer des maladies incurables; nous prenons facilement notre parti des injustices sociales : si les préjugés que nous rencontrons nous blessent, nous passons notre chemin, et nous faisons semblant de ne pas les apercevoir. Nous ne mourons pas par le fait de la société, mais aussi nous ne vivons pas par elle. En Angleterre, on vit et on meurt par elle; elle est un pouvoir, une tyrannie, bien plus, une famille indéfinie, un vaste *home,* et les affections, les amours, les séductions, les hypocrisies, les vices, les violences des millions d'hommes et de femmes qui composent cette immense famille, vous frappent, vous attirent ou vous blessent, comme s'il s'agissait de frères et de sœurs qu'on aime par sympathie naturelle, ou dont on supporte les défauts par devoir.

Cette supériorité morale de l'Angleterre est encore frappante par une autre qualité; elle est naturelle. Les vertus anglaises peuvent être excentriques, elles ne sont pas une violence faite à la nature. Je vais m'expliquer à demi. Sur le continent, spécialement en France, nous sommes souvent plus remarquables par nos défauts que par nos qualités, et, chose terrible à dire, il entre quelquefois moins de vulgarité dans les uns que dans les autres. Nos vices ont quelquefois une certaine grandeur que souvent nos vertus n'ont pas, et en tout cas les hommes les plus originaux de notre société sont ceux où l'amalgame entre les vertus et les vices s'est le mieux accompli. Je ne veux faire ici aucune apologie malséante, mais constater un fait historique intéressant, et qui prête à la réflexion. Ce malheur tient, je crois, à une unique cause, à l'*artificialité* de notre éducation depuis trois siècles, à l'importance excessive que nous avons donnée aux convenances. Nous avons donné la préférence à l'art, dont il ne faut pas abuser, sur la nature, que rien ne remplace. Nous avons essayé d'acquérir par l'art et au moyen de certaines règles ce qui ne s'apprend pas précisément par cette méthode, c'est-à-dire les vertus, et en fait nous ne sommes arrivés qu'à perfectionner nos vices, qui, eux, s'accommodent très bien de l'artificiel. De là la supériorité qu'ont souvent chez nous des hommes à demi corrompus sur de parfaits honnêtes gens. De là quelque chose de maigre, de glacial, de sec dans nos vertus françaises, qui inspire je ne sais quel ennui, et qui donne l'idée d'une absolue stérilité. Notre éducation, tout extérieure et si en désaccord avec la nature, a produit ces vertus sans tempérament, sans muscles ni chair, qui seraient celles de spectres, si par hasard ils pouvaient en avoir. Vous les rencontrez depuis trois siècles, à toutes les époques de notre histoire, ces blafardes et monotones vertus, filles de l'hypocrisie religieuse et de la fausse décence mondaine, ces vertus qui n'ont jamais su rien faire, impuissantes pour le bien, impuissantes contre le mal, sans héroïsme, sans intrépidité d'esprit, sans énergie; mais la nature violentée a résisté, et, proscrite, elle a prodigué ses dons à ceux qui en apparence semblaient les moins dignes de les obtenir. Si vous cherchez une image des grandes qualités françaises, abandonnez ces faux simulacres de vertus pédantesques qui n'ont pour ainsi dire rien d'humain, et tournez-vous plutôt du côté de ces hommes qui, en bien, en mal, ont suivi leurs instincts et ne se sont pas écartés de la nature, ne fût-ce que pour trouver la satisfaction de leurs vices. Pour tout dire d'un mot, je préfère M. le régent, avec tout son cortége de vices odieux, à beaucoup de pieux monarques pavés comme l'enfer de bonnes intentions, et le vicieux Mirabeau, comme l'appelaient ses candides contemporains, aux plus vertueux parlementaires. Ils peuvent être monstrueux, mais ils sont

humains. Chez eux du moins, les vices sentent la nature qu'ils outragent, et les bonnes qualités sont une réalité et non une illusion.

La civilisation anglaise offre un phénomène absolument contraire. Les vertus anglaises ne sont pas en désaccord avec la nature, elles ne sortent pas d'une école, d'une maison d'éducation, d'un manuel de bienséances. Elles n'ont pas été raffinées jusqu'à perdre toute énergie. Jamais aucune de ces vertus si redoutables ne pourrait acquérir assez de douceur puérile, de mollesse et de lâcheté polie pour obtenir les bons points des cuistres, dont il semble que nos honnêtes gens français aient toujours été avides. Elles n'ont point cette apparence d'infirmité qui donne toujours envie de rapporter nos vertus à un état de maladie; elles ne sont point pâles et n'ont pas l'air d'avoir jeûné. Non, elles portent les couleurs de la santé; elles sont vivantes, robustes ou gracieuses; elles ont une main pour se défendre, une bouche pour commander ou juger, un œil pour exprimer la défiance, l'amour ou le mépris. Elles n'ont pas permis aux vices d'avoir seuls le privilége de la puissance et de la séduction, d'être seuls poétiques, dramatiqués, romanesques, que sais-je? Dans l'âme anglaise telle que l'ont faite la race, l'éducation et surtout la religion, la candeur n'exclut pas l'énergie, et l'innocence n'exclut pas la passion. Les vertus anglaises nous semblent posséder un charme souverain, et ce charme tient à une seule cause : elles n'ont peur de rien. Elles savent, comme le Satan de Milton, que le véritable enfer est dans l'âme, et qu'elles n'ont à redouter aucun enfer extérieur. Ainsi préservées, elles passent au milieu du monde, à travers ses cloaques et ses jardins d'Armide, sans penser qu'elles peuvent être souillées ou séduites. Elles sont actives, résolues, et se mêlent à la vie pratique; elles sont ardentes, curieuses, et se mêlent à la vie intellectuelle. Rien n'égale leur originalité; elles sont souvent excentriques, mais toujours intéressantes. En se plaçant au simple point de vue du pittoresque, on peut dire qu'elles ont ce charme qui séduit souvent et attire même vers les âmes qui méritent le moins la sympathie, c'est-à-dire une belle tournure et une expressive physionomie.

C'est ce curieux spectacle d'une moralité *pittoresque* autant qu'élevée, d'une vertu originale et dramatique autant que sincère, que m'a procuré le livre de mistress Gaskell. Le plaisir que j'ai ressenti, je voudrais le faire partager au lecteur dans tous ses détails. Je voudrais le faire marcher pas à pas dans les mêmes sentiers et les mêmes solitudes que j'ai parcourus dans ce livre avec son héroïne. J'oserai le convier à cette excursion, et je n'en abrégerai aucune des étapes, persuadé d'avance qu'il y trouvera ce que j'y ai trouvé moi-même : intérêt, plaisir et instruction.

I.

La vie de Charlotte Brontë confirme ce que ses écrits laissaient pressentir. Ces écrits sont le produit, le résultat de certaines circonstances particulières, et miss Brontë, qu'on nous pardonne ce jargon barbare, est elle-même un *résultat*. Rien n'est curieux comme de contempler la fermentation, l'amalgame, la combinaison des élémens divers qui ont contribué à former ce talent. Quand on a achevé cette lecture, il semble qu'on ait assisté à toutes les phases d'une création naturelle, et on pense involontairement qu'il y aurait à fonder une nouvelle science qui pourrait prendre justement le titre de chimie morale.

La première question à se poser est celle-ci : quel est le don qui distingue miss Brontë? L'avait-elle reçu en naissant, ou le doit-elle à des circonstances particulières? Je crois qu'en règle générale on peut diviser les artistes et les écrivains en deux grandes classes : ceux dont le talent domine la nature, et ceux dont la nature est plus puissante que le talent. Je m'explique : certains artistes et écrivains, et ceux-là sont les plus grands et les plus sûrs d'eux-mêmes, semblent devoir peu de chose à l'éducation et aux circonstances dans lesquelles ils ont vécu. Ils ont reçu de Dieu un don spécial, inné, qui fait partie de leur nature, qui la domine, qui se laisse apercevoir dès les premières années, et qui, bien loin d'être dominé par les circonstances extérieures, se les approprie au contraire et s'en rend possesseur. Cette faculté n'est pas gouvernée, mais gouverne toutes les autres, et dirige à son gré, librement en quelque sorte, l'ensemble de l'organisme humain. De cette catégorie d'artistes et d'écrivains, on peut dire que le talent est plus fort que la nature, ou plutôt qu'il est la nature même. Les autres au contraire, — et ce sont à mon avis les plus intéressans, — ne naissent pas ainsi armés de pied en cap d'une faculté invincible, et qui doit être fatalement victorieuse des obstacles. Il semble que lorsqu'ils ont été jetés dans le monde, ils aient été recommandés à la sollicitude et à la tendresse de la nature, et qu'ils portent écrit sur leur front : Destin, sois-moi favorable; hommes, ayez pitié! Le seul don qu'ils aient reçu est celui d'une excessive *susceptibilité*. Vague, flottante, sans direction précise, leur nature présente l'aspect d'une fermentation, d'un bouillonnement, d'un chaos puissant et fécond qui attend son *fiat lux*. Ce *fiat lux*, ce sont les circonstances qui le prononcent. Il n'y a presque jamais rien à craindre pour l'avenir de telles intelligences, car leur susceptibilité leur tient lieu de tout, et la richesse des élémens qui les composent ne peut disparaître. Elles seront toujours re-

marquables dans quelque milieu qu'elles soient jetées; mais la direction qui sera imprimée au talent, la forme que revêtira ce talent, les obstacles ou les appuis qui lui prêteront précision et énergie, tout cela est fatal et caché dans les profondeurs de l'avenir. Si les circonstances sont favorables, le talent s'épanouira naturellement, et portera les couleurs de la santé et du bonheur. Si les circonstances sont défavorables, le talent s'épanouira comme une fleur maladive, et portera les couleurs de la solitude, de l'abandon et du malheur.

C'est là l'explication du talent de miss Brontë. Il serait très difficile d'assurer qu'elle ait reçu en naissant un don spécial. Elle est née avec une âme énergique, ardente, curieuse : voilà ce qu'on peut affirmer; les circonstances ont fait le reste. N'eût-elle rien écrit, elle eût été toujours une remarquable personne; elle aurait toujours donné l'idée d'une âme noble, capable de fortes passions, tournée par goût vers ce qui est grand, désireuse d'une belle existence morale; elle aurait donné l'idée d'une héroïne de roman plutôt que d'une personne capable de faire des romans. Ses qualités morales auraient frappé plus que ses facultés intellectuelles, car elle est une personne poétique avant d'être un poète. Et c'est là le grand charme de ses livres. C'est sa nature qu'elle a mise dans ses œuvres, son énergie, son ardeur, sa curiosité. Ce qu'elle y a mis en plus ne lui appartient pas, mais appartient à la fatalité des circonstances. La substance de ses livres est tirée de la nature même de la femme; leur forme, les événemens dont ils nous entretiennent, les personnages qu'ils mettent en scène, les sensations qu'ils essaient de nous peindre, tout ce qui est la part du romancier appartient à l'éducation. La faculté qui se laisse voir au fond des œuvres de miss Brontë est une faculté morale bien plus que littéraire : l'énergie, voilà ce qui est inné en elle. Dans miss Brontë, c'est donc la nature qui engendre le talent; il n'y a pas en elle à l'origine un artiste, il y a une femme susceptible de sentir fortement, et que la force des impressions reçues rendra artiste inévitablement, si par hasard il lui prend envie d'appliquer son énergie à la littérature.

Miss Brontë est un *produit* et en quelque sorte une victime et un martyr des circonstances. Elle est d'abord un produit spécial d'une civilisation très particulière; elle est Anglaise et exclusivement Anglaise. Sa culture intellectuelle est anglaise, et elle est aveugle pour tout ce qui n'appartient pas à son pays. Elle a vu le continent, et le continent lui a fait horreur. Anglicane de religion, elle partage, à l'endroit du *romanisme*, le mépris des protestans les plus entêtés. Chose curieuse, cette personne qui devait attaquer avec tant de puissance les conventions sociales n'a subi aucune influence libérale, et n'a reçu aucune éducation *humaine*, dans le sens latin du

mot. Elle est pleine de vigoureux préjugés anglais; elle a des principes tories et conservateurs; son protestantisme est strict, régulier, orthodoxe; aucune des innovations religieuses du jour n'a mordu sur elle. Elle regarde également comme fous les partis extrêmes de la haute et de la basse église. Son héros favori est lord Wellington, qu'elle met tout net au-dessus de Napoléon. Son indépendance intellectuelle est vigoureuse plus qu'étendue, — moins vigoureuse cependant que son indépendance morale. C'est par l'indépendance morale, cet attribut de tout noble Anglais, qu'elle se relève; c'est par là qu'elle trouve la force de combattre des préjugés que son intelligence admettrait peut-être, mais que son âme ne peut accepter. Ainsi Charlotte Brontë est Anglaise, exclusivement Anglaise, et quoique ses livres aient été accusés de socialisme et de démocratie, on ne retrouve pas en elle cet esprit tout nouveau qui distingue les écrivains anglais contemporains, la sensibilité maladive de Charles Dickens, la raillerie irrespectueuse de Thackeray, les tourmens d'esprit de Charles Kingsley, la résolution logique de miss Martineau, la large sympathie féminine de mistress Gaskell. Sa sympathie est limitée; elle a plutôt des tourmens de conscience que des tourmens d'esprit; son respect des choses établies est très grand, elle se distingue même par une certaine intolérance; il reste en elle en un mot beaucoup de la vieille Angleterre.

Produit d'une civilisation spéciale, elle l'est encore de circonstances spéciales. Elle a été élevée au milieu de paysans chez lesquels subsistent de vieux restes de barbarie anglaise. Dès son enfance, miss Brontë a été entourée d'un peuple dur, brutal, plein de qualités loyales, dénué de qualités aimables. Elle a passé sa jeunesse dans un monde sans tendresse et dans la compagnie d'un père excentrique, morose et violent. La solitude a pesé sur elle pendant de longues années, et a rempli son cerveau de fiévreuses hallucinations. Dans ces interminables heures d'abandon, elle a fait des appels désespérés à son énergie, des appels ou des reproches désespérés à sa destinée. Les malheurs de famille sont venus fondre sur elle avec un acharnement tel qu'on aurait pu les croire l'œuvre d'un esprit malfaisant ou d'un invisible ennemi. Elle a été le jouet du sort et a bu jusqu'à la lie la coupe d'amertume. Les privations matérielles ont engendré les privations morales; l'exiguité de ses ressources a brisé les ailes de son esprit. Pour elle, pas de voyages, pas de fréquentation des grandes villes ou des personnes cultivées. Elle a été gouvernante, et elle a eu à subir les humiliations de la dépendance, les insolences de gens sans tact, les airs hautains de niaises bourgeoises. Elle est venue sur le continent, et elle y a vécu seule deux années, au milieu d'une population étrangère à ses goûts, à ses habitudes,

à son langage, à sa religion. Même la nature, au milieu de laquelle elle cherchait souvent des consolations, était plus âpre que douce, et, quand elle ouvrait ses fenêtres pour chasser la solitude qui l'étouffait, son regard se promenait sur un lugubre spectacle, celui du cimetière *plein jusqu'aux bords*, regorgeant de tombes, qui s'étendait autour du presbytère. Comprenez-vous à présent le génie de miss Brontë? Son énergie native a été décuplée par ces circonstances et a subi une tension excessive. Son esprit, allumé par la solitude, s'est créé des cauchemars et des visions effrayantes. Rudesse, pauvreté, abandon, ont été ses compagnons familiers, et elle les peindra dans ses livres. Vous y retrouverez aussi toutes les sensations terribles d'une telle existence : les larmes prêtes à couler et supprimées par l'orgueil, le cœur qui s'ouvre débordant de confidences, et qui se referme par mépris du sort, l'amour prêt à s'avouer, vaincu par un instinct de liberté rigide et moral, le bonheur qui vient s'offrir de lui-même, méprisé et abandonné pour l'infortune indépendante. Ajoutez tout le cortége des terreurs invisibles, des vaines imaginations, enfans maudits de la chair pécheresse et de l'esprit qui a perdu, ne fût-ce qu'un instant, la pensée de Dieu, la peur, le regret, le désespoir. Placez enfin ces personnages, ces sentimens, ces luttes dans les milieux les plus sombres et les plus désolés, dans de vieux châteaux mystérieux, dans de pauvres presbytères, dans des écoles publiques, et vous aurez à la fois une idée des romans de miss Brontë et de la vie qu'elle a menée. Vous n'y trouverez donc rien d'impersonnel ni de supérieur à elle-même, et peut-être cette lecture vous laissera-t-elle au contraire soupçonner une nature supérieure à ses productions.

Laissons maintenant les faits parler d'eux-mêmes : ils sont éloquens, instructifs, sympathiques comme la douleur; l'auteur est dramatique comme ses livres. C'est à Haworth, village du Yorkshire, que Charlotte Brontë a passé la plus grande partie de sa vie. Le village est situé sur le penchant d'une colline de toutes parts entourée de bruyères; le presbytère, enclos de tombes, se dresse en face de l'église et domine le village. La nature environnante est triste, sombre, et donne à peine l'idée de la campagne. La terre est à demi stérile et produit de chétives moissons, qui, au lieu de haies vives, sont séparées par des murs de pierre. Des manufactures, des habitations d'ouvriers, de vieilles fermes s'élèvent çà et là, et donnent à ce coin du pays un caractère mixte qui n'est ni l'activité de la vie urbaine, ni la solitude charmante de la vie rustique. L'air est obscurci par la fumée des habitations éparses et des manufactures. L'horizon est borné par des collines grises qui s'élèvent devant l'œil du spectateur comme de tyranniques barrières. Voilà le paysage, voyons les habitans.

La population du Yorkshire est une de celles où se retrouvent, mêlés à plus forte dose, les vieilles qualités et les vieux défauts de l'Angleterre. Les hommes du Yorkshire, dit mistress Gaskell, frappent même leurs voisins du Lancashire par leur force de caractère. La vieille nature anglo-saxonne domine chez eux. Ils sont durs, inhumains, inhospitaliers, incharitables. Ils sont fidèles et loyaux, mais envers les leurs seulement; l'étranger ne leur inspire que défiance et aversion. La profondeur du sentiment anglais existe en eux, mais il faut aller la chercher sous une couche épaisse d'insociabilité et de rudesse. Leur abord est celui de boules-dogues; ils grognent et montrent les dents. On peut dire, à leur excuse, que leurs défauts sont engendrés par leurs qualités; leur rude affection pour les leurs engendre l'insociabilité; leur indomptable indépendance engendre l'inhospitalité. Tout Anglais compte avant tout sur lui-même, mais le *Yorkshireman*, exagérant cette vertu nationale, ne compte exactement que sur lui-même. Il ne demande l'assistance de personne, et il n'offre jamais la sienne : il croit au succès et n'estime que le succès. Un homme qui ne réussit pas n'a aucun prix à ses yeux. C'est assez dire que cette population n'a pas le sens des qualités délicates, et qu'elle ne croit qu'aux choses immédiates et tangibles. Les qualités et les défauts anglais qui nous sont familièrement connus se retrouvent en eux, mais condensés, concentrés, et sans aucun de ces alliages aimables que la civilisation y a introduits dans d'autres parties du pays, de sorte que cette population présente comme un résumé de ce que l'Angleterre a de vigoureux, de cruel et de barbare. C'est une image d'airain, âpre et forte, de l'Angleterre, forgée et sculptée comme par un artiste sans délicatesse, et dont la matière l'emporte sur la main-d'œuvre. La vigueur des haines anglaises, par exemple, se retrouve exprimée avec une effrayante énergie dans le proverbe particulier aux habitans d'Haworth : « Mets une pierre dans ta poche, garde-la sept années, retourne-la et garde-la sept ans encore, afin qu'elle soit toujours prête sous ta main, quand ton ennemi s'approchera. » La croyance au succès, la chasse à l'argent, chère à toute intelligence anglaise, ne peuvent être mieux *illustrées* que par cette anecdote que racontait miss Brontë. Un homme qui avait toujours été heureux dans toutes ses entreprises eut l'idée de prendre pour lui-même une assurance sur la vie. A quelque temps de là, il tomba dangereusement malade, et le médecin lui révéla le péril où il était. « Par Dieu! s'écria-t-il en se relevant, je la ferai *au même*, la société d'assurance; j'ai toujours été un heureux *cadet*. »

Tel présent, tel passé. Leur indépendance a toujours été extrême. Au temps des guerres civiles, les *yeomen* du Yorkshire vinrent en foule remplir l'armée de Cromwell, et aujourd'hui encore ils sont ardemment républicains. Nulle part, dit mistress Gaskell, l'atta-

chement à la république n'a duré plus longtemps, et nulle part la république n'a laissé des souvenirs aussi ardens. La mémoire du protecteur, qui avait délivré de toute entrave commerciale les manufactures de laine du West-Riding, resta longtemps chérie du peuple, et il n'y a pas trente ans encore, on parlait du temps d'Olivier pour désigner une époque de prospérité inaccoutumée. Sous la restauration, l'opposition aux Stuarts rencontra dans cette population un auxiliaire actif, et les ministres têtes rondes, privés de leurs bénéfices par les cavaliers et le clergé royaliste, trouvèrent abri ou secours parmi toutes les classes de la population, dans la *gentry* comme chez les plus pauvres paysans. Ils ont conservé leur esprit puritain et donnent à leurs enfans des noms de baptême exclusivement tirés de l'Ancien Testament; leur enthousiasme républicain a ajouté à la liste des noms bibliques les noms des révolutionnaires du continent que la renommée a portés jusqu'à eux, de sorte que, dans plus d'une famille, des Dembinski et des Kossuth vont grandir à côté des David et des Samuel.

Les manières et les mœurs de cette population semblent avoir été formées sur le patron de leurs ancêtres, guerriers saxons ou pirates danois. Le voisinage des forêts avait encore empreint leur caractère d'une sauvagerie particulière. Dans la première partie de ce siècle, à l'époque où M. Brontë vint prendre possession de sa cure, les habitudes les plus barbares régnaient parmi la population : la vengeance était léguée de père en fils comme un héritage, le crime était regardé comme un acte d'énergie. La capacité de boire beaucoup sans s'enivrer passait pour une vertu virile. Les amusemens faisaient frémir : les plus innocens étaient à coup sûr les courses de chevaux et les courses à pied, où les coureurs, dans une nudité à peu près complète, offraient aux curieux le spectacle le moins décent. La plus immorale de ces coutumes était celle des *arvills* ou repas funèbres. Au moment où les fossoyeurs descendaient le mort dans sa fosse, le sacristain annonçait officiellement aux amis et aux assistans que le repas funèbre se tiendrait au *Taureau-Noir* ou à telle autre auberge des environs. La compagnie s'y rendait, et oubliait sa tristesse dans des flots d'ale, de rhum, ou d'un horrible mélange de bière et d'eau-de-vie énergiquement appelé du nom de *nez de chien*. Avant la fin du repas, la moitié des convives avait roulé à terre, et les survivans de ces joûtes alcooliques employaient leur surabondance de forces à se livrer des batailles sanglantes. De pareilles brutes énergiques peuvent voir le sang couler sans horreur, et en effet leur indifférence à l'endroit de la vie humaine est telle qu'elle peut étouffer même la voix des sentimens naturels. M. et M^me^ Gaskell furent témoins de leur incroyable dureté dans une visite qu'ils firent à Ad-

dingham, petit village non loin d'Haworth. Un petit garçon, ayant sauté dans la rivière à l'endroit où les habitans jetaient leurs pots brisés et leurs tessons de bouteilles, se coupa une artère, et arriva couvert de sang chez ses parens. Il était en train de saigner jusqu'à ce que mort s'ensuivît, mais ses parens ne se dérangeaient pas, et déclaraient que cela leur épargnerait « pas mal de tracas. » En voyant ce peu d'empressement, M. Gaskell banda lui-même l'artère, et demanda si on était allé chercher un chirurgien. — Oui, répondit un des assistans, mais nous ne pensons pas qu'il vienne. — Et pourquoi donc? — Oh! il est vieux, voyez-vous, et asthmatique, et il faut beaucoup monter pour venir jusqu'ici. — M. Gaskell court lui-même à la demeure du chirurgien, et rencontre une tante du patient qui sortait. — Va-t-il venir? — Non, il a dit qu'il ne viendrait pas. — Mais dites-lui que l'enfant va saigner jusqu'à ce que mort s'ensuive. — Je le lui ai dit. — Et qu'a-t-il répondu? — Le diable l'emporte! Qu'est-ce que cela me fait? — Enfin, pour compléter le tableau, pendant que l'enfant était étendu dans une mare de sang, son frère fumait tranquillement sa pipe, et regardait ce spectacle avec la plus profonde indifférence.

Cette dureté n'est point particulière aux basses classes de la société; les riches fermiers, les *squires*, les gros personnages du comté n'en sont pas exempts. L'excentricité anglaise, qui partout ailleurs porte un caractère de misanthropie inoffensive ou de bizarre bienveillance, prend chez cette population un caractère de férocité. Un fermier possesseur d'une belle maison de campagne, remarquable par son antiquité, avait trouvé, pour écarter les curieux et défendre les abords de son logis, un moyen infaillible : il tirait des coups de fusil, et il avait ainsi blessé plusieurs personnes. Un *squire* d'une éducation supérieure à celle de ce rustique personnage avait poussé jusqu'à la fureur la passion de ses compatriotes pour les combats de coqs. Il tomba malade, mais la maladie ne fit pas lâcher prise à sa passion : il fit apporter dans sa chambre les belliqueux volatiles, et s'amusait à contempler leurs combats de son lit. Lorsqu'il lui devint impossible de se retourner et de prendre l'attitude convenable pour jouir de ce spectacle favori, il fit disposer des miroirs autour de lui, afin que ses yeux à demi éteints ne perdissent pas un épisode de ces intéressantes batailles. Il mourut au milieu de cette délicate occupation. Cette dureté, comme on peut croire, ne s'arrête pas à la brutalité ou à l'excentricité; elle va souvent jusqu'au crime, et quelquefois engendre des aberrations morales qui font frémir. En voici un exemple. Dans leur enfance, les petites Brontë allaient souvent passer la soirée chez une riche famille de dissidens. La fille aînée de cette maison avait épousé un manufacturier des environs. Étant en-

ceinte et près d'accoucher, elle demanda qu'une de ses jeunes sœurs vînt lui tenir compagnie jusqu'après la naissance de son enfant. Ce désir fut satisfait; mais, quelques semaines après son retour, la jeune fille montra des signes de malaise et d'abattement moral. On découvrit alors qu'elle avait été séduite par son propre beau-frère. Son père la condamna à rester enfermée dans sa chambre jusqu'à ce qu'il eût pris une décision; ses sœurs évitèrent sa présence et lui prodiguèrent l'injure. Sa mère seule en eut pitié, et souvent dans la nuit, s'il faut en croire les rumeurs du village, les passans attardés entendaient les deux femmes pleurant et parlant ensemble. « Elles pleurent et parlent encore, disent les paysans de la localité, quoiqu'elles soient l'une et l'autre descendues depuis longtemps dans le tombeau. » La conclusion de l'histoire est terrible : le père fit offrir publiquement une somme d'argent à quiconque voudrait épouser cette réprouvée, qui avait jeté le déshonneur sur une famille *religieuse*. On trouva un mari qui, se croyant autorisé sans doute par la conduite du père, la fit mourir de chagrin. Cette famille si rigide ne cessa pourtant pas ses relations avec le misérable parent qui avait séduit cette malheureuse. Les durs habitans des environs ont eux-mêmes été scandalisés et tiennent pour maudits les descendans de cette cruelle et pharisaïque famille.

Des gens d'une humeur aussi peu sociable doivent être de désagréables paroissiens. Aussi donnent-ils parfois d'étranges embarras à leurs ministres. Le prédécesseur de M. Brontë, M. Redhead, fut obligé de fuir devant les facéties des habitans d'Haworth : ils s'étaient imaginé que sa nomination violait je ne sais quels droits de la commune, et ils se disposèrent à les revendiquer par toute sorte de moyens charivariques. Le premier dimanche qu'il officia, ils se contentèrent de faire un sabbat infernal avec des cannes et des bâtons dont ils s'étaient munis dans cette louable intention; mais le dimanche suivant montra que leur imagination avait travaillé et mis à profit les sept jours de la semaine. Au milieu du service divin, un âne monté par un homme le visage tourné du côté de la queue et portant sur la tête une pyramide de vieux chapeaux, entra dans l'église et la parcourut lentement au milieu des rires et des applaudissemens de la congrégation, qui étouffèrent la voix de M. Redhead. Le troisième dimanche, M. Redhead crut nécessaire de prendre ses précautions, et se rendit à l'église escorté de quelques amis venus d'un village voisin. Cette prudence bien naturelle excita la fureur de ses paroissiens. Ils vont chercher un ramoneur tout barbouillé de suie, le grisent, l'emmènent dans l'église, et le placent en face du pupitre de M. Redhead. Voilà cette tête barbouillée qui s'agite et donne, à la grande joie des assistans, son assentiment stupide à toutes les paroles

du ministre. Tout à coup, sous l'impulsion d'un de ces caprices de tendresse familiers aux ivrognes, le ramoneur se lève et veut embrasser M. Redhead. Une lutte s'engage, à laquelle prend part la congrégation. Au milieu des bourrasques et des cris, toute l'assistance sort de l'église; M. Redhead est renversé dans le cimetière sur un monceau de suie, et s'enfuit à la plus prochaine taverne. Alors la gaieté de la foule, irritée de voir son jouet lui échapper, se tourne en fureur : elle fait le siége de la taverne, et enfonce les portes. Il fallut faire fuir le ministre par une porte de derrière. M. Redhead ne revint à Haworth que plusieurs années après cet événement.

Telle était la manière dont les paroissiens anglicans défendaient leurs droits contre leur ministre. Les dissidens n'étaient pas beaucoup plus souples. A Heckmondwike, village des environs d'Haworth, il y avait plusieurs chapelles appartenant aux sectes dissidentes, particulièrement aux indépendans. Il était de coutume, à chaque mariage, de chanter un hymne religieux, nommé *Wedding Anthemn*, après que les dernières prières avaient été dites. Les chanteurs, en récompense, recevaient un petit salaire, qu'ils employaient à boire dans la soirée au grand scandale du ministre, qui résolut de mettre fin à cette coutume. Il fut approuvé dans cette résolution par les membres les plus vénérables de la congrégation, mais la majorité fit à la mesure projetée la plus furieuse opposition. Un mariage devant être célébré et les chanteurs ayant déclaré qu'ils chanteraient bon gré, mal gré, le ministre fit fermer le banc dans lequel ils se tenaient. Ils forcèrent les portes, et au moment où le ministre annonçait qu'à la place de l'hymne il lirait un chapitre de la Bible, ils se levèrent, et, commandés par un tisserand gigantesque, entonnèrent l'hymne prohibée. Ces scènes durèrent plusieurs semaines, et occasionnèrent des batailles fréquentes entre les membres de la congrégation. Le ministre, de guerre lasse, céda la place à ces chanteurs obstinés.

Tels paroissiens d'ailleurs, tels ministres. Parmi ceux-ci, plusieurs sont des hommes d'une énergie à toute épreuve et d'une grande force morale. Deux de ces ministres, dont M^me^ Gaskell trace les portraits, sont de remarquables échantillons du caractère anglais dans ce qu'il a d'excellent. La rudesse et la dureté que nous avons observées chez les hommes du Yorkshire se retrouvent en eux, mais cette fois appliquées à un but moral. L'un des prédécesseurs de M. Brontë se nommait M. Grimshaw. Il exerça ses fonctions dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, à une époque assez rapprochée de celle où M. Brontë vint prendre possession de sa cure, fut un *wesleyen* zélé, et a laissé l'ombre d'un nom dans les annales religieuses de l'Angleterre. C'est tout simplement une manière de héros. Lorsqu'il entra en fonctions, il trouva le peuple brutal que nous avons décrit plongé dans un

état de mœurs voisin du paganisme. Comme il est glorifié pour l'avoir laissé meilleur qu'il ne le trouva, et que les traits de caractère que nous avons rapportés appartiennent à ces paroissiens régénérés, il faut croire en effet qu'ils avaient comblé la mesure de la barbarie. Les ministres antérieurs n'avaient pas daigné convertir cette population, peut-être parce qu'ils avaient trop appartenu à cette classe de joyeux curés anglicans, plus dévoués à leurs habitudes qu'à leurs ouailles, royalistes féroces, ivrognes solides, parasites de juges de paix et de *squires* aussi grossiers qu'eux, dont la littérature anglaise, de Fielding à Walter Scott, nous a si souvent présenté le portrait. Un bel échantillon de ce type curieux et à jamais perdu semble avoir été un certain M. Nicholls, curé d'Haworth sous la restauration des Stuarts, et qui, pour excuser ses habitudes d'ivrognerie et préserver en même temps son caractère sacré, avait coutume de dire : « Vous ne devez vous inquiéter de moi que lorsque je suis à trois pieds de terre, » c'est-à-dire en chaire. M. Grimshaw entreprit la réformation de sa paroisse, ou, pour mieux dire, reçut du ciel, sous la forme de visions impératives, l'ordre de l'entreprendre. Aucun effort ne lui coûtait. Quand il avait achevé les offices et satisfait à ses obligations générales, il s'en allait prêcher de maison en maison, et cela jusqu'à vingt ou trente fois par semaine. Des paroissiens aussi rebelles que les siens devaient être durs à convertir, et les moyens de douceur et de persuasion fort impuissans; mais M. Grimshaw ne reculait pas devant les mesures énergiques. S'il s'apercevait de l'absence de quelques-uns de ses paroissiens, il sortait de l'église pendant que la congrégation chantait quelque psaume, le cent dix-neuvième par exemple, qu'il avait choisi à cause de sa longueur; puis, armé d'un fouet, il allait chercher les absens dans les cabarets du village, et les poussait à coups redoublés jusqu'à l'église. Ce trait de caractère me touche singulièrement. Honnête et morale Angleterre, les coups de fouet de M. Grimshaw peuvent nous faire sourire; mais ce petit fait bizarre et expressif explique une des causes de la grandeur anglaise. Quand vous vous demandez comment s'est établie et maintenue la liberté anglaise, pensez un peu à M. Grimshaw et à son fouet. Dans ce pays, les honnêtes gens ne se sont pas tenus timidement à l'écart; à quelque classe qu'ils appartiennent, on les voit toujours maintenir contre la populace leurs droits d'honnêtes gens, les droits que donnent la vertu, la piété et le savoir. Ils ont ainsi formé une oligarchie puissante, toujours armée contre la brutalité, la corruption et le crime. Oui, l'Angleterre est un pays oligarchique; mais son oligarchie est très étendue. Ce n'est pas une oligarchie titrée et nobiliaire, c'est une oligarchie morale et religieuse qui ne veut céder aucun

de ses droits pour mieux accomplir ses devoirs, persuadée de cette vérité incontestable, et que nous connaissons trop peu : qu'il y aurait pour elle triple péril à céder, d'abord parce qu'elle laisserait empiéter sur ses droits, ensuite parce qu'elle se mettrait dans l'impossibilité d'accomplir ses devoirs, en troisième lieu parce qu'en laissant violer en elle la justice, elle se rendrait coupable envers la morale éternelle.

Moins célèbre, mais plus singulier encore que M. Grimshaw, est un certain ministre nommé M. Roberson, ami de jeunesse de M. Brontë. C'est un caractère essentiellement insulaire, chez lequel toutes les grandes qualités de notre nature ont pris une tournure tellement anglaise qu'on hésite à leur donner le nom d'humaines, et qui semble appartenir à une race disparue dont nous n'avons plus aucune idée. C'était un de ces conservateurs comme l'Angleterre en a toujours produit, et comme les autres pays en produisent trop peu, qui s'attachent au passé non par un égoïste amour de l'injustice, mais parce qu'ils craignent que le règne de l'innovation politique ne soit en même temps le règne de l'anarchie. Les souffrances étaient grandes parmi les populations ouvrières pendant les guerres de la Péninsule, et des troubles s'étaient élevés dans quelques districts du Yorkshire à l'occasion de certaines machines introduites dans les manufactures. M. Roberson, qui était l'intime ami d'un manufacturier voisin, M. Cartwright, vint armé jusqu'aux dents, avec tous ses domestiques, défendre la manufacture contre les insurgés. Sa rare fermeté a laissé une telle impression de terreur sur l'esprit des habitans, qu'elle lui a valu de passer à l'état de légende. On raconte qu'il poussa les représailles jusqu'à défendre qu'on donnât de l'eau aux insurgés blessés qui avaient été laissés sur le carreau. Quand les soldats furent envoyés pour réprimer les troubles, c'est lui qui les reçut et les hébergea à la vue de ses paroissiens alarmés. Il avait établi une école de petits garçons, et il portait dans la discipline de cette école toute sa dure excentricité. Il avait inventé des punitions bizarres, celle-ci par exemple : il obligeait les coupables à se tenir des heures entières debout sur une jambe, les mains chargées de deux livres énormes. Un enfant s'enfuit un jour de l'école; M. Roberson monte à cheval, réclame le fugitif à ses parens, l'attache par une corde à l'étrier, et le force de courir au grand trot jusqu'à l'école. — Sa servante Betty avait un amoureux; M. Roberson les surprit et demanda au garçon s'il était venu dans l'intention de courtiser sa servante. Le malheureux ayant confessé la vérité, M. Roberson appelle tous les petits drôles de son école : « A la pompe, mes enfans, à la pompe! » De temps à autre, le ministre interrompait les douches forcées qui pleuvaient sur la tête du pauvre

amoureux pour lui demander s'il poursuivrait encore Betty, et chaque réponse affirmative était suivie d'une nouvelle averse. « Pompez encore, mes enfans, » s'écriait le ministre. Enfin, trempé, grelottant et morfondu, le patient échappa à ce supplice en renonçant à sa Betty. Les habitudes de M. Roberson étaient toutes viriles, et sa grande passion était celle des chevaux. A quatre-vingts ans, il prenait encore plaisir à dresser des chevaux indociles, et il était capable de les monter, de les faire manœuvrer pendant une demi-heure et plus. Redouté de ses paroissiens, respecté de ses égaux, il mourut dans un âge très avancé; mais les paysans qui se souviennent de lui avec terreur le voient encore durant les nuits d'hiver danser, environné de flammes, au milieu de noirs démons.

Il nous semble, en lisant et en rapportant de tels traits de mœurs et de caractère, remuer les ossemens de fossiles humains, car ces caractères, inconnus à notre continent, commencent à s'effacer en Angleterre même, et en auront bientôt disparu peut-être. L'énergie anglaise se transforme; le fer rugueux, forgé sans art, se change en un acier poli et flexible. L'avenir dira si cette remarquable métamorphose est un bonheur pour l'Angleterre. Elle y gagne en un sens, cela est incontestable; n'y perdra-t-elle rien? Quoi qu'il en soit, c'est dans le voisinage de ces caractères, c'est au sein de cette société que Charlotte Brontë a grandi et passé la plus grande partie de sa vie. Ceux qui ont lu ses romans pourront reconnaître que beaucoup d'épisodes sont de simples souvenirs, et comprendront ce que l'intimité avec une nature humaine aussi barbare et aussi excentrique a dû donner à son talent de concentration, d'énergie, de fermeté. L'exubérance de virilité de ses héros, l'admiration qu'elle laisse percer à chaque instant pour la force, ses préférences partiales pour les caractères violens et rudes s'expliquent facilement par l'éducation et les spectacles qui ont frappé ses yeux dès l'enfance, par le milieu dans lequel son intelligence s'est ouverte à la réflexion, et les impressions dans lesquelles son imagination ardente a trouvé sa première nourriture.

II.

Si de la société au milieu de laquelle Charlotte Brontë a vécu nous passons au foyer domestique auprès duquel elle a grandi, nous y rencontrerons une haute moralité, une grande énergie, mais toujours l'excentricité et la violence.

M. Patrick Brontë, qui réside encore à Haworth et qui a eu le triste privilége de survivre à toute sa famille, est né en Irlande dans le comté de Down. Son tempérament irlandais et ses habitudes an-

glaises semblent s'être unies sans se contrarier et s'être mêlées par leurs côtés semblables. Il avait la violente impétuosité du sang celtique et la tenace opiniâtreté du caractère saxon. Sa violence était muette, et ses excentricités cherchaient la solitude. Pour faire passer sa colère, il avait l'habitude de tirer un nombre illimité de coups de pistolet sur les bruyères qui s'étendaient derrière sa maison. C'était là le calmant ordinaire, mais il en avait d'autres plus baroques et moins sinistres; par exemple, il jetait au feu un tapis, et le regardait brûler sans se soucier de la mauvaise odeur qu'il répandait, ou bien il sciait le dos des chaises et les réduisait à l'état d'escabeau. Il était grand marcheur et faisait de longues promenades, solitaire et toujours armé. Il avait contracté cette dernière habitude depuis l'époque de ces grèves d'ouvriers où nous avons rencontré M. Roberson jouant un rôle si énergique. Comme lui, M. Brontë avait pris parti contre les insurgés, et par suite, étant devenu impopulaire, il avait jugé prudent de ne plus sortir sans pistolets. Du reste, sa conduite dans ces querelles entre maîtres et ouvriers avait été dictée par un mobile plus moral que politique, car quelques années après une grève ayant eu lieu, M. Brontë jugea que cette fois les ouvriers avaient raison, et les aida de tout son pouvoir pour faciliter leur résistance et les empêcher de tomber dans l'abîme des dettes. Les manufacturiers, ses voisins, lui firent des remontrances; il n'en tint compte, et persévéra dans ce qu'il regardait comme juste. Ses opinions étaient d'ailleurs aussi violentes que ses habitudes, et avaient toute la force despotique des préjugés. Il les imposait aux autres aussi fortement qu'elles s'imposaient à lui. Atteint de bonne heure d'une maladie intestinale, il prit l'habitude de dîner seul. Ses idées sur l'éducation étaient toutes stoïques; il faisait régner sur sa famille la tyrannie des lois somptuaires. Il ne voulait pas que ses enfans prissent plaisir aux choses de la table ou du vêtement. Leurs repas étaient pleins de frugalité, et se composaient surtout de légumes; leurs vêtemens étaient plus que simples. Un jour que les petites Brontë devaient aller à une promenade, leur bonne avait placé près du foyer toute une rangée de jolies petites bottines qui leur avaient été données en présent. M. Brontë entre, aperçoit ces objets de luxe corrupteur et les jette au feu. Sa femme avait reçu en présent une robe de soie qu'elle ne portait jamais, et qu'elle gardait sous clé dans un de ses tiroirs. Un jour elle entend M. Brontë qui marchait dans sa chambre, et, se rappelant qu'elle avait oublié la clé de son armoire, elle monta précipitamment. Il était trop tard, la robe de soie était en lambeaux. Il ne faudrait pas conclure de ce fait que M. Brontë fût un tyran domestique; cet homme violent était tendre pour les siens, bon père et bon époux. « Ne dois-je pas être reconnaissante

de ce qu'il n'a jamais eu contre moi un mot de colère, » disait sa femme à son lit de mort. Envers ses paroissiens, il était généreux, et on pourrait même dire prodigue.

Il s'était marié de bonne heure et peu de temps après avoir reçu les ordres. Il exerça d'abord ses fonctions ecclésiastiques à Hartshead, dans le Yorkshire; là il tomba amoureux d'une jeune personne qui était en visite chez un parent *clergyman* comme lui, miss Branwell, fille d'un marchand du pays de Cornouailles. M. Brontë était jeune, beau garçon, impétueux, d'une vivacité qui n'admettait pas de délais; miss Branwell était douce, pieuse, obéissante : le mariage se fit donc sans grand retard. De ce mariage naquirent coup sur coup six enfans, cinq filles, Marie, Élisabeth, Charlotte, Émilie, Anne, et un garçon, Patrick Branwell (1). L'aînée des filles avait six ans lorsque Anne naquit. La santé de mistress Brontë déclina rapidement, et elle mourut bientôt après l'arrivée de la famille à Haworth. Ainsi Charlotte et ses sœurs n'ont jamais connu leur mère; les quelques souvenirs confus qu'elles en avaient gardés la leur représentaient malade dans une chambre silencieuse, et leur existence, solitaire de bonne heure, devint après la mort de leur mère plus solitaire encore.

Laissés à eux-mêmes, ces enfans contractèrent de bonne heure l'habitude de la réflexion. Leur intelligence, excitée et aiguisée par des lectures de toute sorte, se développa prématurément, et c'est en partie à cette croissance prématurée de l'âme qu'il faut attribuer leur sensibilité maladive et leur mort si prompte. M. Brontë, dans une lettre adressée à M^me^ Gaskell, raconte une anecdote qui peut donner une idée de leur précocité singulière; l'aîné des enfans a dix ans, le plus jeune en a quatre.

« Je commençai par la plus jeune, Anne, et je lui demandai quelle était la chose dont un enfant avait le plus besoin; elle répondit l'âge et l'expérience. Je demandai à la suivante, Émilie, ce que je devais faire avec son frère Branwel lorsqu'il n'était pas sage; elle répondit : lui faire entendre raison, et s'il résiste à la raison le fouetter. Je demandai à Branwell quel était le meilleur moyen de connaître la différence qu'il y avait entre les intelligences de l'homme et de la femme; il répondit : considérer la différence qui existe entre leur corps. Je demandai à Charlotte quel était le meilleur livre qu'il y eût au monde, elle répondit : la Bible. — Et le meilleur après celui-là? — Le livre de la nature. — Je demandai à Élisabeth quelle était la meilleure éducation pour une femme; elle répondit : celle qui peut lui faire gouverner le mieux sa maison. Enfin je demandai à l'aînée quel était le meilleur moyen de passer le temps, elle répondit : se préparer à une heureuse

(1) Souvent en Angleterre le nom de famille de la mère accompagne le nom de baptême des garçons.

éternité. Peut-être n'ai-je pas rapporté exactement les mots mêmes dont ils se servirent, mais je ne dois pas m'écarter beaucoup de l'exactitude, car ces réponses laissèrent dans ma mémoire une impression profonde et durable. La substance de ces réponses toutefois est telle que je l'ai donnée. »

Cette scène était bien capable en effet de faire impression sur un cœur de père, car les réponses sont curieuses, non-seulement parce qu'elles portent la marque d'une éducation toute spéciale, mais parce qu'elles sont inspirées par l'intelligence ou par le caractère. De ce nombre sont celles de Branwell et d'Émilie, qu'on peut, je crois, déclarer, après avoir lu le livre de mistress Gaskell, les deux plus remarquables personnes de cette remarquable famille.

Un an après la mort de mistress Brontë, sa sœur, miss Branwell, vint de Penzance pour surveiller l'éducation de ses nièces. Sa société n'était pas faite pour modifier cette éducation que la solitude avait commencée, et que l'habitude des sentimens tristes devait achever. Miss Branwell était une excellente personne, dévouée, comme elle le montra bien en consentant à venir élever les enfans de sa sœur, mais dont le dévouement, par une raison facile à concevoir, était surtout résigné. Elle avait cette tristesse qui accompagne toujours l'accomplissement d'un devoir que les circonstances, et non le libre choix, nous ont imposé. Elle avait quitté son pays fertile et charmant pour un district stérile où ne poussaient ni arbres ni fleurs. Elle avait quitté la société d'amis depuis longtemps connus pour le froid presbytère d'Haworth, où on ne voyait jamais personne, sauf de temps à autre quelque ministre d'une paroisse voisine. Elle prit le Yorkshire en horreur. Elle garda par conséquent toujours, même au milieu des sentimens les plus affectueux, ce quelque chose de froid et de triste dont l'influence, chez les enfans, est semblable à une gelée d'avril, retarde le printemps du cœur, et empêche les sentimens joyeux d'éclater.

On dirait que toutes les circonstances défavorables se sont conjurées pour donner à Charlotte et à ses sœurs la tournure d'esprit et le caractère si marqué qui leur sont propres. Les années d'école sont généralement pour les enfans des années d'insouciance et des années de bonheur, en dépit de la tyrannie de la discipline. A l'école de Cowan's-Bridge, Charlotte fit la première expérience des perversités du cœur humain, expérience qui laissa chez elle des souvenirs indélébiles, et qu'elle a consignés dans la première partie de *Jane Eyre*. L'école de Cowan's-Bridge est vouée à l'éducation des filles de *clergymen*. Elle était l'œuvre d'un riche *clergyman* qui l'avait élevée en partie à ses frais, en partie au moyen de souscriptions annuelles volontaires. M. Carus Wilson, fondateur et en même temps directeur de cette école, était un homme bienveillant, mais qui n'avait

aucune idée de la nature humaine, et surtout de celle des enfans. Il pensait donner à ses élèves la vertu chrétienne de l'humilité en ne manquant jamais une occasion de leur rappeler leur semi-dépendance, et de leur faire sentir qu'elles étaient élevées par la charité d'autrui. En outre, de grandes responsabilités pesaient sur lui : l'école était son œuvre; si son plan croulait, sa réputation de prudence et de bon jugement pouvait être gravement atteinte. M. Wilson, pour éviter ce fâcheux résultat, exagérait la prudence et l'économie; il voulait se mêler des petits détails de comptabilité, et, grâce à cette préoccupation, ramassait une paille et passait sans voir une poutre. Comme il avait la prétention d'être mieux instruit que personne de ce qui se passait dans son établissement, et qu'il croyait que la tyrannie devait faire partie des qualités d'une bonne administration, il ne souffrait aucune observation. Il s'était donc réservé le monopole de détails qui rentrent sous la surveillance naturelle des femmes, par exemple les détails de ménage et de cuisine. Il en résulta que les mets qu'on servait aux enfans étaient préparés sans aucun soin, malpropres et de mauvaise qualité; le potage sentait la fumée et contenait des ingrédiens exotiques; la viande était gâtée, le lait sentait l'aigre, les plats et les assiettes avaient une odeur rance. On prenait l'eau qui devait servir à faire les *puddings* sous la gouttière. Cette nourriture détestable produisit bientôt ses résultats naturels; elle attaqua la santé de ces enfans, qui se levaient souvent de table sans rien manger. Une autre cause de maladie était l'espèce de voyage que les enfans avaient à accomplir le dimanche pour se rendre à l'office divin. L'église était à une distance de deux milles de l'école, et les élèves avaient à faire ce long trajet à pied, quelque temps qu'il fît. Une épidémie se déclara dans l'école, cette épidémie même dont nous avons lu une description dans *Jane Eyre*. Alors M. Wilson prit l'alarme, et connut, mais trop tard, les causes véritables de ce fléau.

Maria Brontë tomba malade et mourut bientôt. Maria Brontë est l'original du personnage que Charlotte a décrit dans Hélène Burns. Elle avait inspiré une antipathie violente à une sous-maîtresse que tous les lecteurs de *Jane Eyre* connaissent sous le nom de miss Scatcherd. Quelque temps après une courte maladie, Maria se sent mal un matin et demande à rester couchée; la sous-maîtresse ne le permet pas. L'enfant, tremblant de froid, se soulève à demi et met ses bas sans sortir de son lit; la sous-maîtresse la saisit par un bras, la traîne au milieu du dortoir, la frappe sur le côté, à la place où étaient encore les marques d'un vésicatoire récemment posé, en l'injuriant pour ses habitudes de négligence. L'indignation que ce spectacle excita dans l'âme de Charlotte a duré jusqu'à sa mort,

et était aussi vive le jour où elle écrivit la peinture de l'école de Lowood que vingt ans auparavant. Maria mourut quelque temps après cette scène, et Élisabeth la suivit de près. Charlotte, qui se trouvait subitement devenue l'aînée de la famille, revint à Haworth avec Émilie. Jusque-là, elle avait été une enfant pensive, mais gaie, disent ceux qui l'ont vue à cette époque. A partir de ce moment, ce rayon s'éteignit, et le futur auteur de *Jane Eyre* et de *Villette* commença à se préparer en Charlotte.

Plusieurs années s'écoulèrent, années de solitude où les enfans enfermés à Haworth grandirent et s'élevèrent tout seuls dans la compagnie de leur tante et d'une vieille servante qui était entrée au presbytère quelque temps avant leur retour, et qui y vécut trente ans. Tabby, c'était son nom, est une des figures originales de ce district et de cette famille excentriques. Elle éleva et soigna les enfans de M. Brontë avec la tendresse d'une nourrice et la rudesse d'une paysanne, en les grondant beaucoup et en les gâtant autant qu'il était en son pouvoir. Tabby était un membre de la famille, et, se regardant comme telle, réclamait les mêmes droits que la tante miss Branwell aurait pu réclamer. Elle exigeait qu'on l'informât de toutes les affaires de la maison, chose difficile, car Tabby était devenue extrêmement sourde, et par conséquent les secrets qu'on lui confiait couraient risque de ressembler aux secrets du roi Midas. Pour obvier à cet inconvénient, Charlotte emmenait Tabby avec elle sur la bruyère, et lui confiait à loisir tout ce qu'elle désirait savoir. Tabby, grâce à son grand âge, avait la mémoire pleine d'histoires merveilleuses. Elle se rappelait l'époque où il n'y avait pas de manufactures dans le pays et où toute la laine était filée à la main. A cette époque, les fées avaient coutume de se promener au clair de lune sur la prairie ou au bord des ruisseaux; Tabby avait connu des personnes qui les avaient vues. Aujourd'hui on ne les rencontre plus; mais autrefois il n'y avait pas de manufactures : ce sont les manufactures qui les ont fait fuir, disait Tabby. Vieilles anecdoctes, vieilles traditions, histoires de gens morts depuis des années et de familles depuis longtemps éteintes, crimes, tragédies domestiques sortaient avec abondance de la mémoire de Tabby, qui racontait tout cela crûment, avec la naïveté cynique de la nature, sans se douter que ses récits initiaient les imaginations des enfans qui l'écoutaient aux secrets de la terreur et à l'art de les exprimer. Nous sommes sans doute redevables à Tabby de quelques-uns de ces épisodes émouvans et dramatiques qui abondent dans les romans de miss Brontë.

Cette imagination s'allumait sous d'autres influences encore. Quoique solitaire, la vie du presbytère n'était point sans présenter de

temps à autre quelqu'un de ces incidens qui se gravent en traits ineffaçables dans la mémoire susceptible des enfans. Charlotte prenait note de tous les petits événemens de sa vie, et les couchait scrupuleusement sur un journal. De bonne heure elle acquit ainsi une des habitudes les plus utiles à l'artiste et à l'écrivain, celle de revenir sur ses propres impressions, de refroidir, en les transcrivant à tête reposée, l'ardeur trop grande de ses premières sensations, et d'en déterminer par la réflexion la véritable nature. Voici un des épisodes de son existence d'alors, d'une couleur tout anglaise, qui semble comme un dernier bégaiement du sombre fanatisme biblique d'autrefois, et qui était bien de nature à émouvoir l'imagination d'un enfant :

« Un incident étrange est arrivé le 22 juin 1830. A cette époque, papa était au lit très malade et si faible, qu'il ne pouvait se lever sans assistance. Tabby et moi nous étions seules dans la cuisine; à neuf heures et demie avant midi environ, nous entendîmes un coup frappé à la porte. Tabby se leva et ouvrit. Un vieillard apparut, se tint en dehors de la porte et nous aborda ainsi :

« LE VIEILLARD. — Le ministre habite-t-il ici?

« TABBY. — Oui.

« LE VIEILLARD. — Je désire le voir.

« TABBY. — Il est malade au lit.

« LE VIEILLARD. — J'ai un message pour lui.

« TABBY. — De qui?

« LE VIEILLARD. — Du Seigneur.

« TABBY. — De qui?

« LE VIEILLARD. — Du Seigneur. Il désire que je vous avertisse que le fiancé va venir et que nous devons nous préparer à le recevoir, que les cordes vont être lâchées et le vase d'or brisé, la cruche brisée à la fontaine.

« Il termina là son discours et partit soudain. Lorsque Tabby eut fermé la porte, je lui demandai si elle le connaissait. Elle répondit qu'elle ne l'avait jamais vu, ni personne qui lui ressemblât. Quoique je fusse entièrement persuadée que c'était quelque enthousiaste fanatique, bien intentionné peut-être, mais ignorant de la véritable piété, je ne pus m'empêcher de pleurer, en songeant à ses paroles si imprévues à un tel moment. »

Frères et sœurs lisaient beaucoup et écrivaient davantage. Ils écrivaient des contes, des drames, des poèmes, infatigablement, sans repos ni relâche. Écrire est chez eux une passion, même une sorte de rage. Ils jouaient pour ainsi dire au romancier et au poète comme les autres enfans jouent au soldat; ils avaient un *magazine* dont ils étaient à la fois les rédacteurs, les lecteurs et les souscripteurs. Charlotte surtout barbouillait d'une écriture remarquablement fine et serrée d'innombrables rames de papier. M^me^ Gaskell nous a donné, d'après le journal de Charlotte, une énumération de ces élucubrations puériles qui frappent pourtant par une particularité si-

gnificative, qui est l'admiration de l'auteur pour le duc de Wellington. L'*Iron Duke* joue un grand rôle dans tous ces essais d'enfant, et son nom sert de titre à plusieurs. Cette admiration a persisté jusqu'à la mort de Charlotte. En général, leurs héros préférés à cette époque appartiennent tous au parti tory; ils avaient puisé cette préférence dans les conversations de leur père, ardent tory, et dans la lecture des journaux qu'ils recevaient, et qui étaient presque tous des organes de ce parti. Ils furent ainsi de bonne heure imbus de principes tories qu'ils n'abandonnèrent jamais entièrement dans la suite de leur vie. Charlotte a décrit en termes très animés l'intérêt, extraordinaire pour des enfans de cet âge, qu'ils prenaient aux débats sur l'émancipation des catholiques; Charlotte avait environ treize ans lorsquelle écrivit les lignes suivantes, en s'excusant, auprès d'un lecteur imaginaire, d'avoir interrompu la publication du *magazine* qu'elle rédigeait avec son frère et ses sœurs :

« Mais le parlement s'était ouvert et la grande question catholique mise sur le tapis, et les mesures arrêtées par le duc avaient été exposées devant les chambres, et tout était calomnie, violence, esprit de parti, confusion. Oh! quelle époque que ces six mois, depuis le discours du roi jusqu'à la fin de la session! Personne ne pouvait penser, écrire ou parler d'autre chose que de la question catholique, du duc de Wellington et de M. Peel. Je me rappelle le jour où le journal vint avec le discours dans lequel M. Peel exposait les termes dans lesquels les catholiques devaient être admis. Avec quelle ardeur papa déchira les bandes du journal! comme nous nous pressions tous autour de lui! avec quelle anxiété nous retenions notre souffle et nous écoutions la lecture de ce discours, où l'une après l'autre toutes les mesures arrêtées étaient exposées et expliquées si bien et si habilement! Puis lorsque tout fut fini, notre tante déclara que ce discours était excellent, et que les catholiques ne pourraient faire aucun mal avec des mesures aussi prudentes. Je me rappelle aussi les doutes exprimés sur le sort possible du bill à la chambre des lords, les prophéties de rejet, et lorsque vint le journal qui devait nous apprendre comment s'était décidée la question, l'anxiété avec laquelle nous écoutions les détails de toute l'affaire était presque effrayante, etc., etc. »

Le tableau est complet, et, pour être écrit par un enfant de treize ans, il n'en est pas moins frappant. M. Brontë déchirant d'une main fiévreuse les bandes du journal, la vieille tante attentive, exprimant sur la question l'opinion d'une bonne protestante, les enfans se pressant autour du fauteuil de leur père et partageant son anxiété et son ardeur, comme tout cela nous transporte loin de la société qui nous est familière! Comme tout cela est anglais! Comme on sent bien que la politique est chez ce peuple une passion sérieuse, et qui tient une aussi grande place dans la vie de l'individu que dans la vie générale de la nation! Dans la description de Charlotte, nous assis-

tons pour ainsi dire à la naissance de cette passion chez des âmes d'enfans; nous voyons comment les facultés d'imitation de l'enfance aident à son développement, comment cet instinct inné se fortifie par l'éducation et les habitudes familières. Le foyer de la famille Brontë est dans cette scène l'image de bien des intérieurs anglais.

Cette passion politique est tellement inhérente à la nature anglaise, qu'elle n'épargne ni le sexe ni l'âge. Deux ans après la scène que nous venons de raconter, Charlotte était à l'école de miss Wooler à Roë-Head, et la question de la réforme électorale qui s'agitait alors était l'objet des discussions de toutes les petites filles de l'école. « Nous discutions furieusement de politique en 1832, écrit une des anciennes amies de Charlotte. Charlotte savait les noms qui composaient les deux ministères : celui qui s'était retiré et celui qui fit passer le bill de réforme. Elle adorait le duc de Wellington, mais disait qu'on ne devait pas se fier à sir Robert Peel, car il n'agissait pas par principe, mais bien d'après l'utilité et l'à-propos du moment. Comme j'étais une furieuse radicale, je lui répondais que je ne comprenais pas comment un des ministres pouvait se confier à l'autre; ils étaient tous de si grands coquins! Alors elle se lançait dans l'éloge du duc de Wellington, éloge que je ne contredisais pas, car j'étais très ignorante sur son compte. Elle disait qu'elle s'était intéressée à la politique depuis l'âge de cinq ans; elle n'avait pas tiré ses opinions de son père, au moins directement, mais des journaux qu'il préférait. » Ces passions puériles, significatives seulement en ce sens qu'elles laissent entrevoir le génie de la nation, étaient relevées chez Charlotte par une ardeur très âpre, qu'on serait loin d'attendre d'une fille de quinze ans. Il y a de la haine sérieuse et de la colère dans ce fragment d'une lettre écrite à son frère en 1832 : « Récemment je commençais à croire que l'intérêt que je prenais autrefois aux choses publiques s'était affaibli; mais l'extrême plaisir que j'ai ressenti en apprenant la nouvelle du rejet du bill de réforme par la chambre des lords et de la résignation de lord Grey m'ont convaincu que je n'ai pas encore perdu mon ancien penchant pour la politique. » C'est le ton de l'esprit de parti, c'est l'accent de la conviction passionnée. Si quelqu'un de ses héros, M. Rochester, ou le curé Helstone, ou M. Yorke, exprimaient leur opinion politique, ils ne parleraient pas un langage bien différent.

Le séjour à l'école de miss Wooler à Roë-Head, où Charlotte fut envoyée vers l'âge de quinze ans, fut relativement un temps de bonheur. C'est une journée de soleil entre deux journées de brouillard. Là, Charlotte trouva un moment ce qui lui manqua toujours, une société. Elle forma des amitiés dont quelques-unes ont duré toute sa vie. La nature n'y était pas sombre comme à Haworth, mais riante et

gracieuse. Les localités environnantes étaient pleines de vestiges du passé et de légendes romantiques. Miss Wooler, qui était une aimable et grave Anglaise, douée du talent de conter, narrait ces légendes à ses élèves. Elle leur racontait aussi des anecdotes réelles, d'une couleur plus sombre et moins poétique; elle leur racontait comment les manufactures s'étaient introduites dans le pays, les changemens qu'elles y avaient opérés, les souffrances du peuple pendant les guerres de l'empire, les insurrections désespérées des ouvriers à cette époque, cruellement réprimées par le bon sens politique de la nation, désespérée elle-même... C'est là qu'avait vécu ce célèbre M. Roberson dont nous avons déjà parlé, là qu'avait été fait le siége de la manufacture de M. Cartwright, personnage en partie connu des lecteurs de *Shirley*, sous le nom de M. Moore; dans la bruyère voisine, un autre manufacturier avait été tué en plein jour. Ce séjour à Roë-Head et les récits de miss Wooler ont fourni à Charlotte tous les élémens du roman de *Shirley*. Les héroïnes du roman sont ses amies de l'école; ses héros sont les personnages réels dont miss Wooler lui avait raconté l'histoire : M. Cartwright le manufacturier, le curé Roberson. La couleur lumineuse et le ton joyeux du roman sont un souvenir de cette heureuse époque. Miss Brontë a concentré dans *Shirley* tous les rares souvenirs de bonheur de sa vie, comme dans *Jane Eyre* elle a concentré le souvenir de ses longues années d'ennui. Entre ces deux livres, il y a un parfait contraste; mais c'est le livre né de l'ennui qui l'emporte. Le bonheur est une exception dans la vie de Charlotte, et *Shirley* est un livre inférieur.

III.

Charlotte était alors, à cet âge de quinze ans, ce qu'elle devait être toute sa vie, au physique et au moral. Physiquement, elle n'était pas belle. Je ne sais pourquoi son visage me semble offrir la contradiction qui exista entre sa condition et sa nature. Pris isolément, les traits du visage sont communs; ce sont bien les traits d'une gouvernante anglaise : la physionomie est celle d'une personne distinguée. Il y a quelque chose d'excentrique dans ce visage; il ne donne pas l'idée d'une dame, il repousse bien vite l'idée d'une femme de classe inférieure; il donne l'idée d'une personne née pauvre et bien élevée par des parens adoptifs. Le caractère qui distingue souvent le visage des orphelines frappe dans le visage de Charlotte. Beaucoup de timidité s'y mêle à beaucoup de résolution. Il a une expression peureuse et en même temps énergique. La bouche, mal dessinée, exprime vaguement le dégoût ou le mépris; le nez est fort, presque viril; les yeux sont doux, tristes, et doivent

par moment avoir été fiers. Mistress Gaskell assure, et nous n'avons pas de peine à le croire, qu'ils exprimaient la colère ou l'indignation comme elle ne l'a jamais vu exprimer par le regard humain. La joie en est absente, et l'on n'y découvre aucun rayon qui fasse songer même à la possibilité du bonheur. Dès cette époque, l'abattement était l'état d'âme habituel de miss Brontë. Jamais, dit Mme Gaskell, elle ne connut l'espérance et ne compta sur l'avenir. La solitude, la tristesse, avaient pesé d'un poids trop lourd sur elle, et jamais elle n'essaya de soulever ce poids. Elle était taciturne, sans être cependant très rêveuse; elle aimait la solitude par habitude et par choix plutôt que par goût et par nature. La pression des circonstances a fait dans son âme une fêlure qui, lorsque cette âme résonnera, produira une musique plaintive, agaçante ou même criarde. A l'école, elle n'évitait pas la société de ses compagnes, elle ne la recherchait pas. De bonne heure elle semble s'être dit que les plaisirs de l'intelligence étaient les seuls qui lui fussent permis et réservés. Aussi sa seule passion a-t-elle été celle des livres. Telle qu'elle est, avec son abattement, son énergie résignée, sa timidité et son stoïcisme, Charlotte me semble exprimer sous une forme bien équilibrée le génie propre à sa famille. C'est en elle que se combinent le mieux la timidité et la violence qui sont communes à tous les siens; elle est en quelque sorte une transition entre la douceur résignée de sa plus jeune sœur, Anne, et les emportemens passionnés de Branwell et d'Émilie.

Nous n'avons pas de portrait de Branwell et d'Émilie; c'est une lacune regrettable dans le livre de mistress Gaskell. Émilie était, dit-on, la plus jolie des trois sœurs. Nous ne savons jusqu'à quel point cette épithète de jolie était méritée. Ce qu'il est permis d'affirmer, c'est qu'elle était l'esprit le plus distingué et le caractère le plus marqué de cette famille si fortement douée. L'abattement et le dédain de toutes choses, qui caractérisent Charlotte, sont absens de l'âme d'Émilie. Elle regimbe contre la destinée, elle soupire après la liberté, et quelques-uns de ses accens semblent appeler la passion. Elle a l'esprit plus poétique que Charlotte, et elle a aussi une nature plus poétique que la sienne. Elle était timide comme ses sœurs, mais sa timidité était sauvage comme celle des gracieuses bêtes fauves; toutes ses passions et toutes ses habitudes avaient aussi quelque chose de sauvage. Elle aimait les longues promenades sur les bruyères autour d'Haworth, et quand elle était loin de ses landes chéries, elle séchait d'ennui et dépérissait. On l'envoya à Roë-Head en compagnie de Charlotte, qui, après avoir été élève de miss Wooler, devint un instant sous-maîtresse dans son pensionnat. Trois mois après, il fallut la ramener à Haworth. Charlotte, qui connais-

sait les causes de cette nostalgie, nous a décrit dans le passage suivant le caractère sauvage et les habitudes indépendantes de sa sœur.

« Ma sœur Émilie aimait les bruyères. Des fleurs plus brillantes que la rose fleurissaient pour elle sur la plus noire des landes. Elle pouvait trouver un Éden dans quelque morne creux, au flanc d'une grise colline. Dans la triste solitude, elle trouvait de nombreux et de bien chers plaisirs, dont le plus grand, le plus aimé était la liberté. La liberté était le souffle des narines d'Émilie. Sans elle, elle périssait. La transition du foyer domestique à l'école et de sa vie bien silencieuse et bien solitaire, il est vrai, mais exempte de restriction et sans contrainte faite à la nature, à une vie de routine disciplinée, fut ce qu'elle ne put supporter. Sa nature instinctive fut plus forte que son empire sur elle-même. Chaque matin, lorsqu'elle s'éveillait, la vision du *home* et des bruyères s'emparait de son esprit, obscurcissait et attristait d'avance le jour qui se levait devant elle. Personne, excepté moi, ne savait ce qui l'agitait; mais, moi, je le savais trop. Dans cette lutte, sa santé s'altérait rapidement; sa blanche figure, sa forme émaciée, ses forces affaiblies faisaient craindre une prochaine crise. Je sentis dans mon cœur qu'elle mourrait, si elle ne retournait pas bien vite à la maison, et, dans cette conviction, j'obtins la permission de son départ. Elle n'avait été que trois mois à l'école, et plusieurs années s'écoulèrent avant qu'on tentât de nouveau l'expérience de lui faire quitter la demeure paternelle. »

Émilie avait pour les animaux un amour qu'on peut appeler sauvage et maladif. Elle portait ses préférences non sur les plus doux et les plus tranquilles, mais sur les plus turbulens et les plus dangereux. Ainsi il lui arrivait parfois d'arrêter quelque chien équivoque qui courait sur la route tête basse et langue pendante, pour lui donner à boire. Si elle était mordue, elle faisait rougir un fer au feu, et, impassible, cicatrisait la blessure sans rien dire à personne, dans la crainte de jeter le trouble dans l'esprit de ses parens. On lui avait donné un chien d'un caractère tout à fait anglais : il était fidèle et loyal autant que chien peut l'être; mais lorsqu'une fois il avait été frappé d'un bâton ou d'un fouet, il oubliait toute son ancienne fidélité, et se précipitait sur l'offenseur pour l'étrangler. Émilie eut la gloire de dompter ce chien intraitable; l'anecdote est caractéristique et donne une grande idée de l'énergie d'Émilie.

« Il aimait à monter les escaliers et à étendre ses larges pattes fauves sur les lits comfortables, délicatement revêtus de couvertures blanches; mais la propreté intérieure du presbytère était stricte, et cette habitude de *Keeper* (le chien s'appelait *Keeper*, gardien) était en tel désaccord avec le bon ordre du ménage, qu'Émilie, en réponse aux remontrances de Tabby, déclara que si on le trouvait encore en faute, elle-même, en dépit de la férocité naturelle de l'animal, le battrait si sévèrement, qu'il ne donnerait plus aucun motif d'offense. Un soir d'automne, Tabby entra à demi tremblante, à demi triomphante, mais en grande colère, pour annoncer à Émilie que Keeper était

couché sur le plus beau lit, et dormait là voluptueusement. Charlotte vit la figure d'Émilie qui pâlissait et sa bouche qui se contractait, mais elle n'osa pas intervenir; personne n'osait le faire, lorsque les yeux d'Émilie, brillans de colère, éclairaient son pâle visage, et que ses lèvres prenaient la rigidité de la pierre. Elle monta, et Tabby et Charlotte se tinrent en bas dans un corridor obscur plein déjà des ombres de la nuit qui s'approchait. Quelque temps après, Émilie descendit, traînant après elle le récalcitrant *Keeper*, les jambes de derrière étendues dans une vigoureuse attitude de résistance, et poussant de sourds et sauvages grondemens sous la main qui le tenait. Charlotte et Tabby auraient bien voulu parler, mais elles ne l'osèrent pas, dans la crainte de partager l'attention d'Émilie, et de l'obliger à détourner un instant les yeux de la bête furieuse. Arrivé au bas de l'escalier, dans un coin obscur, elle le lâcha; il n'y avait pas à perdre de temps pour chercher une verge ou un bâton. Déjà l'animal s'apprêtait à s'élancer sur elle; mais, avant qu'il n'eût le temps de s'élancer, le poing fermé, elle lui asséna un coup vigoureux sur les yeux, et continua ainsi, jusqu'au moment où la brute, étourdie, à moitié aveugle, les yeux gonflés, au lieu de se révolter, vint faire panser ses blessures et frotter sa tête par Émilie elle-même. Dès ce jour, il fut corrigé et ne garda pas rancune à Émilie. »

Cette étrange personne, devant laquelle son énergique sœur tremblait elle-même, est morte prématurément. Son talent naturel n'a pas eu le temps de se développer; mais il était plus grand peut-être que celui de Charlotte. Il était en tout cas plus *primesautier*, plus naïf. Émilie avait le don que les Anglais qualifient de *genial*. Dans l'ensemble des poèmes publiés en commun par les trois sœurs, les plus remarquables sont ceux d'Ellis Bell (Ellis était le pseudonyme d'Émilie). Tous ont beaucoup d'élévation; ceux d'Émilie ont seuls de l'accent. Elle n'avait pas acquis la précision et le talent plastique qui distinguent sa sœur; mais son livre, *Wuthering Heights*, est plein d'esprit poétique. Le succès de Charlotte a nui aux premiers essais de ses sœurs, qui n'ont pas été remarqués autant qu'ils le méritaient; mais, en prenant les poèmes et les romans d'Émilie à simple titre de promesses, on peut affirmer qu'elle était mieux douée que ses sœurs. Elle avait, en tout cas, une nature plus riche, plus libre, et s'était laissée comprimer beaucoup moins par les circonstances. Elle est inférieure à ses sœurs sous un rapport cependant : plus passionnée, elle obéissait moins que Charlotte à son devoir, et l'on peut découvrir en elle une pointe d'égoïsme. Tandis que ses sœurs consentaient, le cœur brisé, à s'éloigner de la demeure paternelle, à se faire institutrices ou gouvernantes, Émilie n'eut jamais le courage de rester longtemps loin de ses bruyères. Cet égoïsme n'est chez elle qu'à l'état de nuance, mais il y existe, comme chez tous les êtres trop passionnés.

Le caractère de Patrick Branwell a de grands traits de ressem-

blance avec celui d'Émilie : de tous les membres de cette famille malheureuse, c'est lui qui devait avoir le sort le plus malheureux. Ses sœurs eurent tous les défauts qu'engendre une vie solitaire, mais elles eurent aussi tous les avantages qu'elle procure. Branwell au contraire ne fut pas séparé de toute société : il dut à son sexe de jouir d'une demi-liberté; mais cette demi-liberté devait lui être aussi fatale que l'absolue solitude le fut à ses sœurs. Le préservatif unique d'une âme passionnée, ou qui a plus de sensibilité que de force de caractère, est précisément la timidité. A ces âmes, la timidité tient lieu de réserve et de prudence; elle clôt les lèvres qui sans elle seraient indiscrètes, elle contient la curiosité. Branwell, passionné comme ses sœurs, ne connut jamais la timidité. Cette liberté sembla d'abord cependant être pour lui une bonne fortune; sa nature se développa et s'épanouit sans obstacle. A dix-huit ans, c'était un garçon gai, intelligent, sympathique, ardent, l'idole de sa famille et l'enfant gâté de tout le village, un de ces êtres à qui tout semble sourire, et qui sont prédestinés à toutes les erreurs. C'était le seul membre de la famille avec lequel les habitans du village eussent fait complète connaissance, et ils en raffolaient. C'était la merveille de la paroisse : on l'invitait aux repas de noces, aux repas funèbres, aux bombances de tavernes, aux fêtes populaires. Lorsqu'un voyageur descendu à l'hôtel du *Taureau-Noir* semblait s'ennuyer, l'hôtelier s'approchait de lui et disait : « Voulez-vous qu'on aille chercher Patrick pour vous tenir compagnie, monsieur? » La conversation de Patrick (c'est ainsi que l'appelaient familièrement les villageois) était regardée comme un préservatif contre l'ennui. Patrick abusa de cette liberté, et ses passions se développèrent avec impétuosité. Les écarts de sa conduite n'échappaient pas à ses sœurs, qui les cachaient soigneusement à M. Brontë; mais elles aimaient, dans leur idolâtrie, à les mettre sur le compte de son sexe et à les regarder comme des marques d'exubérante énergie. Cette nature heureuse fut ainsi détruite dans sa fleur; son énergie, tournée exclusivement vers la passion, produisit l'effet d'une arme trop chargée qui repousse. Une passion coupable s'empara de lui; il y mit toute son âme et l'y perdit. Pour se consoler de cette mort morale, il chercha l'anéantissement physique dans l'alcool et l'opium : il l'y trouva; mais, violent jusqu'à la fin, lorsqu'il sentit s'approcher la dernière agonie, il se fit dresser sur les pieds et voulut mourir debout. Nous allons retrouver bientôt cette terrible histoire. Pour le moment, Patrick était la gloire et l'amour de sa famille; ses sœurs étaient prêtes à faire pour lui tous les sacrifices, et ses talens semblaient mériter ce dévouement. Il avait des dispositions heureuses pour la peinture, et sans nul doute il avait un tempérament d'ar-

tiste; aussi ses parens se proposaient-ils de l'envoyer bientôt à Londres comme élève à l'Académie royale. Branwell, nourrissant son imagination de cette espérance, en avait fait d'avance une demi-réalité, car il s'était mis à étudier les plans de Londres avec ardeur, et il étonnait tout le monde par la connaissance exacte qu'il avait des plus obscures impasses des quartiers les moins fréquentés de la grande ville.

Voilà les membres de la famille Brontë. A l'exception d'Anne, personne de talent et de mérite, mais dont les qualités de douceur sont un peu mises dans l'ombre par les dons brillans de son frère et de ses sœurs, ils ont tous des caractères excessifs. Quelle existence le sort infligera-t-il à ces personnes si ardentes? Quels alimens donnera-t-il à leur curiosité? Cette existence peut se raconter en deux mots pendant tout le temps de leur séjour à Haworth. Un jour y ressemble à tous les jours. Les trois sœurs se promènent sur les bruyères, en évitant autant qu'elles peuvent de traverser le village. Leur timidité est devenue tellement maladive qu'elles ont peur de la vue de leurs semblables, et que la rencontre des figures même familières est pour elles un événement pénible. Elles sont plus à leur aise au presbytère : là, après avoir vaqué aux occupations du ménage, elles lisent toute sorte de livres, dont quelques-uns excentriques et même dangereux, certains livres de piété par exemple, œuvres de quelques sectaires à demi fous, et remplis d'apparitions et d'avertissemens surnaturels. Le soir, elles cousent jusqu'à neuf heures; alors la tante va se coucher, les sœurs posent leur ouvrage, et, après avoir éteint les lumières par économie, marchent en tout sens à travers leur chambre, éclairées seulement par la clarté sombre du foyer ou par quelque rayon furtif de la lune. C'est l'heure où elles causent, non pas de leurs espérances, mais de leurs inquiétudes, de leurs soucis et de leurs plans pour l'avenir. Le cimetière s'étend sous leurs fenêtres, et la mort leur donne souvent une distraction funèbre. Un certain hiver, les pluies ayant été plus fréquentes que d'habitude, les décès furent aussi plus nombreux. Pendant de longs mois, elles furent cloîtrées par le mauvais temps dans le presbytère, et la monotonie de leur existence revêtit une teinte sinistre. Toute la journée, les cloches faisaient entendre leur carillon lugubre, et, lorsqu'il s'interrompait, c'était pour faire place au bruit aigu et criard du ciseau qui taillait la pierre de quelque tombe récemment ouverte. Ce spectacle quotidien aurait dû, ce semble, émousser la sensibilité de Charlotte et de ses sœurs : il la rendit plus maladive. « J'ai vu Charlotte pâlir et près de s'évanouir, disait une de ses amies, un jour que, dans l'église de Hartshead, quelqu'un remarqua que nous marchions sur des tombes. »

Le cœur s'use vite et vieillit vite avec une pareille existence. Replié sur lui-même, se nourrissant de sa substance, il s'amaigrit, s'étiole, contracte des infirmités précoces, ou se gonfle démesurément et s'hypertrophie. Charlotte et ses sœurs contractèrent de bonne heure quelques-unes de ces maladies. On la voit, à l'âge de dix-neuf ans, éviter d'aller trop souvent chez ses amies par la crainte bizarre d'arriver à trop aimer et de fatiguer l'objet de ses affections. Ce sentiment, qui est une sorte de dépravation propre aux personnes qui ont beaucoup souffert silencieusement, et qui arrivent à considérer la sécheresse comme une vertu, a beaucoup tourmenté toute sa vie. Nous la voyons occupée à réprimer ses penchans affectueux, à fermer son cœur, à se rendre indifférente et froide. Elle voudrait arriver à cet état de perfection où l'on n'agit plus par aucun mobile affectueux, mais par devoir. Cette déviation morale des sentimens naturels est très protestante. Calvin aurait approuvé cet effort de l'âme tendant à supprimer tout ce qui touche trop à la créature; un puritain fanatique l'aurait encouragée comme l'unique voie du salut. Charlotte résista malgré tout, et n'osa jamais renier la nature; mais dès-lors elle essaya d'établir dans sa vie un équilibre entre les deux mobiles de l'affection et du devoir. Une autre infirmité qu'elle contracta de bonne heure sous l'empire de cette solitude est celle du découragement. A vingt et un ans, elle écrit qu'elle voit bien que pour elle le printemps de la vie est passé. Enfin elle arriva, en se tourmentant elle-même et en faisant sans cesse le tour de sa conscience, à se demander si elle n'était pas condamnée, et à désespérer de son salut de chrétienne. Jamais Bunyan dans ses transes de l'enfer, jamais Cowper dans ses terreurs de l'éternité, jamais calviniste croyant à la prédestination, n'ont exprimé un plus sombre état d'âme que celui que laissent entrevoir pendant plusieurs années les lettres de Charlotte. Comme une analyse ne remplacerait qu'imparfaitement l'esprit de ces lettres, et qu'elles révèlent une situation morale inconnue dans notre civilisation catholique, nous en allons mettre quelques fragmens sous les yeux du lecteur. La vie morale du protestantisme, avec ses grandeurs, ses dangers et ses misères, respire dans ces lettres, singulièrement dramatiques, quoique une seule âme soit à la fois l'acteur et la scène de ce drame. Voici quelques fragmens de ses lettres écrites de dix-neuf à vingt-deux ans.

« Ma chère E..., je suis en ce moment toute tremblante d'agitation après la lecture de votre lettre. Je n'en ai jamais de ma vie reçu une pareille; c'est l'épanchement sans contrainte d'un cœur chaud et généreux. Je vous remercie avec énergie de cette tendresse; je ne reculerai pas plus longtemps devant vos questions, et je vous dirai pourquoi je souffre. Je souhaite d'être meilleure que je ne suis. Je prie souvent avec ferveur afin d'obtenir de de-

venir meilleure. J'ai des chatouillemens de conscience, des tressaillemens de remords, des visions de choses saintes et inexprimables qui m'étaient inconnues autrefois. Tout cela peut s'évanouir, et je puis me trouver alors dans la nuit noire; mais j'implore du clément Rédempteur que si ces lueurs que j'entrevois doivent être l'aurore de son Évangile, il fasse épanouir cette aurore en un splendide midi. Ne vous abusez pas sur mon compte, ne me croyez pas bonne : je désire seulement le devenir. Je déteste mon ancienne présomption et mon ancienne frivolité. Oh! je ne suis pas meilleure qu'autrefois; je suis dans un tel horrible et sombre état d'incertitude, qu'à ce moment même je consentirais à être vieille, à avoir les cheveux gris, à avoir dit adieu à tous mes jours de jeunesse et de joie, à être inclinée sur le bord de mon tombeau, si j'avais l'espérance d'être réconciliée avec Dieu et rachetée par la grâce de son Fils. Je n'ai jamais exactement été insouciante de ces choses, mais elles m'ont toujours fait éprouver une impression répulsive et sombre, et maintenant les nuages deviennent plus noirs encore, et un abattement plus oppressif pèse sur mon âme. Vous m'avez consolée; pendant un moment, un *atome de temps*, j'ai pensé que je pourrais vous appeler ma sœur selon l'esprit, mais maintenant l'excitation est passée, et je suis aussi misérable et désespérée que jamais. Cette nuit, je prierai comme vous me le recommandez. Puisse le Tout-Puissant m'écouter avec complaisance; j'espère qu'il m'exaucera, puisqu'à mes prières souillées vous joindrez vos pures supplications. Tout est tumulte et confusion autour de moi..... Si vous m'aimez, venez, venez, venez vendredi; je vous attendrai; si vous ne venez pas, je pleurerai... »

« 10 mai 1836..... Ne vous abusez pas sur mon compte; n'imaginez pas que j'aie un atome de bonté réelle. Ma chérie, si je vous ressemblais, j'aurais le visage tourné vers Sion, mais je ne suis pas comme vous. Si vous connaissiez mes pensées, les rêves qui m'obsèdent, les imaginations enflammées qui me dévorent et qui me rendent toute société insupportable, vous auriez pitié de moi, et j'ose dire que vous me mépriseriez. Je connais pourtant les trésors de la Bible, je les aime et je les adore; je puis voir la source de la vie dans tout son éclat et dans toute sa transparence, mais lorsque je m'approche pour boire de ses eaux, elles fuient mes lèvres comme si j'étais Tantale.

. . . . . .

« Vous avez été bien bonne pour moi dernièrement, vous m'avez épargné toutes ces petites et innocentes plaisanteries qui, grâce à ma malheureuse susceptibilité de caractère, me faisaient tressaillir autrefois, comme si j'avais été touchée avec un fer chaud; des choses dont personne ne s'inquiète entrent dans mon esprit et l'irritent comme un venin. Je sais que ces sentimens sont absurdes, et je fais tous mes efforts pour les cacher; mais plus je les ensevelis en moi, plus leur aiguillon est fort. »

. . . . . .

« 1837..... Si je pouvais toujours vivre avec vous, si chaque jour je pouvais lire la Bible avec vous, si vos lèvres et les miennes pouvaient boire en même temps, et dans la même coupe, les eaux de la fontaine de clémence, j'espérerais, j'aurais la confiance de devenir meilleure que ne me le permettent

maintenant mes mauvaises et vagabondes pensées et mon cœur corrompu. Souvent je trace le plan de la vie heureuse que nous pourrions mener ensemble, nous fortifiant l'une l'autre dans cette vertu de l'abnégation et de l'oubli de soi, dans cette dévotion brûlante et bénie que les premiers saints atteignirent si souvent. Mes yeux se remplissent de larmes lorsque je mets en contraste les bénédictions d'une telle vie, illuminée par les espérances de l'éternité, avec l'état misérable dans lequel je vis maintenant, incertaine que je suis d'avoir jamais ressenti la contrition véritable, péchant en pensée et en acte, aspirant après la sainteté que je n'atteindrai jamais, jamais, mordue parfois au cœur de cette pensée que les sinistres doctrines calvinistes sont vraies, l'âme obscurcie enfin par les ombres de la mort spirituelle. Si la perfection chrétienne est nécessaire au salut, je ne serai jamais sauvée; mon cœur est une serre chaude pour les mauvaises pensées, et lorsque je prends une décision, c'est à peine si je me souviens d'implorer la direction de mon Rédempteur. Je ne sais comment prier, je ne peux incliner ma vie à la grande fin de faire le bien, je vais caressant constamment mon propre plaisir, poursuivant la satisfaction de mes propres désirs : j'oublie Dieu; Dieu ne m'oubliera-t-il pas? Et cependant je connais la grandeur de Jéhovah; j'adore sa parole, j'adore la pureté de la foi chrétienne; mes croyances sont droites, mes actes horriblement pervers. »

Ces lettres maladives expriment bien des choses : d'abord elles nous font apercevoir la civilisation protestante avec tout son cortége de sentimens particuliers; ensuite elles nous donnent un état vrai de l'âme de Charlotte. Ce qui frappe le plus dans ces lettres, ce ne sont pas les infirmités morales dont Charlotte s'accuse, et qui sont le résultat des circonstances de sa vie, c'est la lutte qu'elles laissent entrevoir entre la nature et la religion. Les tentations dont parle Charlotte, les mauvaises pensées dont elle s'accuse ne sont pas toutes évidemment de vaines imaginations enfantées par une conscience protestante; elle y revient trop souvent pour que ces tourmens n'aient pas eu d'autres causes. La cause véritable, c'est sa nature passionnée qui se révolte, qui jette dans tout son être un incendie qui l'effraie, et qu'elle s'occupe incessamment à éteindre. Il me semble reconnaître dans ces lettres l'accent même de *Jane Eyre,* et je m'étonne que mistress Gaskell n'en ait pas fait l'observation. Quelles peuvent être les tentations et les faiblesses dont s'accuse une jeune fille de vingt ans, de nature passionnée, d'éducation religieuse? La réponse est trop facile. Ce sont les tentations et les faiblesses de la petite gouvernante qu'elle nous a si merveilleusement décrites. Le grand souci de la vie de Charlotte, ce fut de réprimer sa nature; nous avons vu qu'elle avait peur de trop aimer, et qu'elle faisait tous ses efforts pour étouffer en elle la voix du cœur. Elle réussit. Elle trouva dans les circonstances malheureuses de son existence la preuve évidente que le bonheur n'était pas fait pour elle, et que la résignation était

un acte de raison. En considérant ses traits, elle se dit que le mariage n'était pas fait pour elle, et qu'elle devait s'habituer à cette idée; elle se persuada enfin que la nature, en la faisant ardente, malheureuse et laide, l'avait formée pour le devoir seul, et que le sacrifice était sa destinée. Elle resta fidèle à cette noble persuasion, et le devoir fut l'âme de sa vie.

Nous sommes ici dans les régions morales les plus hautes : les infirmités, les déviations, les tourmens d'une telle conscience sont plus élevés et plus nobles que bien des vertus. Les sentimens de tendresse les plus délicats, la bonté la plus touchante, avaient trouvé le moyen d'éclore dans cette âme lassée de ses propres orages. En elle, on ne rencontre aucun des vilains petits sentimens d'aigreur et de jalousie qu'engendrent les espoirs déçus et les passions concentrées. Savez-vous ce qu'elle faisait au moment où elle s'accusait d'être une proie marquée pour la damnation? Elle remplaçait la servante Tabby. Tabby s'était cassé la jambe, et avait en conséquence été obligée d'abandonner son service. Miss Branwell jugeait que cette circonstance, jointe au grand âge de Tabby, exigeait qu'elle fût remplacée : elle pouvait vivre avec les économies qu'elle avait faites; elle avait une sœur qui résidait à Haworth, et quant aux dépenses qu'entraînerait sa maladie, M. Brontë y pourvoirait. M. Brontë, aussi généreux qu'il était pauvre, accepta ce plan avec difficulté. Cependant la prudence et les raisonnemens d'économie domestique de miss Branwell avaient fini par l'emporter; mais les demoiselles Brontë firent une opposition silencieuse à cette décision : elles furent maussades, et s'abstinrent de manger jusqu'à ce qu'elles l'eussent emporté. Tabby resta dans la maison, et tous les soins du ménage retombèrent sur les jeunes filles; elles ne s'en plaignirent pas. Charlotte et Émilie firent la cuisine comme si elles n'avaient jamais lu Shakspeare et Scott. « Émilie et moi, nous sommes suffisamment occupées, comme bien vous pouvez supposer; je repasse et je fais les chambres; Émilie s'occupe de la boulangerie et de la cuisine. Nous sommes de si singuliers animaux que nous préférons cet arrangement de choses à l'ennui d'avoir parmi nous une nouvelle figure. J'ai beaucoup excité la colère de ma tante en brûlant le linge la première fois que j'ai essayé de repasser; je m'en tire beaucoup mieux maintenant. Les sentimens humains sont d'étranges choses. J'éprouve plus de bonheur à faire les lits et à frotter les carreaux ici que je n'en aurais à vivre ailleurs comme une belle dame. »

Une telle personne, malgré sa laideur physique, ne pouvait manquer d'être intéressante. Si elle n'avait rien de ce qui peut exciter la passion ou plaire à la plupart des hommes, elle avait toutes les qualités requises pour commander l'estime et piquer la curiosité.

Elle éveilla tour à tour ces deux sentimens. En 1839, elle reçut une proposition de mariage d'un *clergyman* qui semble avoir été un homme austère, et dont elle avait conquis l'estime. Charlotte refusa à peu près pour les mêmes raisons que Jane Eyre, lorsqu'elle repousse les propositions de Saint-John Rivers. Elle vit que ce qui l'attirait à elle, ce n'était pas sa nature passionnée, qu'il ne connaissait pas et qu'il ne pourrait aimer, mais la nature contrainte qu'elle s'était faite. Son langage en cette occasion est d'un bon sens très original.

« J'avais un tendre penchant pour lui, parce qu'il est de dispositions aimables et bienveillantes. Cependant je n'avais pas et je ne pouvais avoir cette intensité d'attachement qui m'aurait portée à mourir pour lui avec joie, et si jamais je me marie, c'est à travers cette lumière d'adoration que je veux pouvoir contempler mon mari. En outre, je suis persuadée qu'il n'a pas conscience de ma vraie nature. Oui, cela le ferait tressaillir de surprise de me voir dans mon caractère naturel; il me considérerait comme une bizarre et romanesque enthousiaste. Je ne pourrais pas rester tout le jour à garder gravement mon sérieux devant mon mari. Je voudrais rire, plaisanter et dire tout ce qui me passerait par la tête; mais s'il était un homme intelligent, et qu'il m'aimât, le monde entier mis dans une balance contre le plus petit de ses désirs, serait léger comme l'air. »

Ici la nature véritable de Charlotte se révèle par cette note passionnée, tout à fait en harmonie avec les tourmens dont elle nous a entretenus plus haut. Quelque temps après cette aventure, elle piqua la curiosité d'un jeune *clergyman* irlandais, et il y eut un commencement de *flirtation* bien vite réprimé par la grave Charlotte. Laissons la raconter elle-même cette scène; son caractère s'y montre avec toute sa sévérité et le peu qu'il eut jamais de gaieté et d'enjouement.

« Ce dernier *gentleman*, M. B..., est un jeune *clergyman* irlandais fraîchement sorti de l'université de Dublin. C'était la première fois que nous le voyions, mais avec la nature de ses compatriotes il fut bientôt comme chez lui. Son caractère se révéla vite dans la conversation, spirituel, vif, ardent, intelligent, mais dépourvu de la dignité et de la discrétion anglaises. A la maison, comme vous savez, je parle aisément; je ne suis plus timide, je ne suis pas opprimée par cette misérable mauvaise honte qui me tourmente et me contraint partout ailleurs. Je causai donc avec l'Irlandais, qui me fit rire par ses bons mots, et quoique je visse très bien les défauts de son caractère, je les excusais à cause de l'amusement que me procurait son originalité. Je me refroidis un peu toutefois vers la fin de la soirée, parce qu'il jugea bon d'assaisonner sa conversation de certaines flatteries irlandaises qui ne me plaisaient pas du tout. Toutefois ils partirent, et il ne fut plus question d'eux. Quelques jours après, je reçus une lettre dont l'adresse me troubla, n'étant

d'aucune écriture connue de moi; je l'ouvris, et il se trouva que c'était une déclaration d'amour et une proposition de mariage exprimés dans l'ardent langage de ce jeune et sagace Irlandais. J'espère que vous riez de bon cœur. N'est-ce pas que voilà bien une des aventures qui me sont habituelles? Elles ressemblent plutôt à celles qui sont familières à Marthe. Je suis certainement condamnée à être une vieille fille; peu importe, je me suis faite à cette idée depuis l'âge de douze ans. »

En effet, la pensée du mariage ne se fit jour dans l'esprit de Charlotte que longtemps après, lorsque la mort l'eut successivement allégée du fardeau de devoirs qu'elle portait, fardeau qui précisément à cette époque pesait lourdement sur elle.

IV.

Les ressources pécuniaires de M. Brontë étaient, comme nous l'avons dit, fort restreintes, et le moment vint où les enfans durent songer à se créer une situation qui pût suffire à leurs besoins. Ce n'était pas une chose facile. Longtemps ils avaient caressé l'espérance de tirer leurs ressources d'occupations conformes à leurs goûts; Patrick serait artiste, les demoiselles écriraient ou dessineraient. Dans cette pensée, Patrick et Charlotte avaient écrit deux lettres à Wordsworth et à Southey, en leur envoyant quelques essais. La remarquable lettre de Patrick à Wordsworth resta sans réponse. Celle de Charlotte à Southey en obtint une qui honore singulièrement le poète qui l'a écrite. Dans cette lettre, Southey, tout en reconnaissant les promesses de talent que contenaient les essais qui lui avaient été envoyés, engageait cependant Charlotte à ne s'occuper de littérature qu'autant que cette occupation serait compatible avec ses devoirs. C'est une lettre sensée, à la fois indulgente et sévère, où l'auteur a pris un soin extrême pour n'inspirer ni découragement, ni espérance. Charlotte fut très sensible à cette admonition; son ardeur en fut un peu ralentie, et pendant longtemps elle ne songea plus à la littérature comme ressource immédiate. Que faire alors? Les sœurs pensèrent à fonder une école; malheureusement l'argent manquait, et aussi l'instruction voulue. Leur éducation s'était faite à bâtons rompus : elles avaient acquis beaucoup, mais par elles-mêmes, et en dehors de toutes les règles voulues; leur santé d'ailleurs était mauvaise. La santé d'Anne chancelait dès cette époque (1839), celle de Charlotte n'était pas meilleure; Émilie, qui avait tenu une école à Halifax, fut obligée de revenir à Haworth au bout de six mois. Il fallait cependant prendre un parti, et elles étaient décidées à tout. Charlotte, pour sa part, n'était pas difficile sur le

choix d'une occupation; mais elle n'avait les doigts ni agiles ni habiles, et sa taciturnité mélancolique lui interdisait certaines fonctions. « Je ne voudrais être ni bonne d'enfans, ni femme de chambre, encore moins dame de compagnie, ni couturière, ni modiste. Je serais volontiers servante, etc., et dans le fait je cherche une *situation* comme une servante hors de place. D'ailleurs j'ai découvert récemment que j'ai un talent tout particulier pour nettoyer les cheminées, balayer les chambres, faire les lits..... » Quelques semaines après, Anne et Charlotte avaient trouvé deux places de gouvernantes.

Charlotte avait raison, il eût mieux valu être servante. Elle fit bientôt connaissance avec les misères de son nouveau métier. La condition d'une gouvernante est une condition mixte, tenant le milieu entre la condition de servante et celle d'institutrice, et par conséquent une des plus déplorables où l'on puisse tomber : c'est une situation d'autant plus cruelle et plus humble qu'elle est mal déterminée. Une servante ne s'attend à aucun égard, une gouvernante croit avoir droit à quelque bienveillance. Sa bonne éducation, au lieu d'être un titre en sa faveur, devient une arme contre elle. Pauvre et bien élevée, ces mots s'accordent ensemble au coin du feu paternel; ils jurent ensemble au foyer d'un étranger. Vos scrupules passent pour de grands airs, vos plaintes pour de l'orgueil. Si vous voulez conserver votre dignité, on vous rappellera que vous oubliez votre condition. La timidité naturelle, inséparable d'un tel état, vous rendra le jouet des enfans; vos vêtemens, où la propreté s'allie à la pauvreté, vos vêtemens décens, râpés, déteints à force d'avoir été lavés, exciteront la gaieté des visiteurs et du quartier. Charlotte disait à M^me^ Gaskell qu'il était impossible, sans avoir été gouvernante, de se faire une idée des mauvais sentimens que cet état d'humiliation permanente pouvait engendrer. La sympathie s'émousse, l'égoïsme se développe lentement sous l'empire de cette dépendance, l'envie de tyranniser naît de cette contrainte humiliante. L'acteur doit rire lorsqu'il a envie de pleurer, mais ce n'est que pour une heure; ici, il faut plier son caractère à tous les accidens d'humeur de ses maîtres. Un jour à un grand dîner, chez sa maîtresse, on confia à Charlotte le soin d'amuser toute une bande d'enfans. Charlotte, qui était rarement gaie, eut bientôt épuisé la petite provision de bonne humeur qu'elle avait demandée à son énergie. Sa maîtresse lui reprocha durement sa tristesse. « Je pleurai amèrement, dit Charlotte, et je songeai à tout planter là et à m'en retourner à la maison; mais après quelques heures de réflexion, je me déterminai à faire appel à toute mon énergie et à laisser passer l'orage. Je me dis à moi-même : Je n'ai jamais quitté un lieu où j'ai séjourné sans avoir conquis un ami. L'adversité est une bonne école; les pauvres sont

nés pour travailler, et les gens soumis à la dépendance pour souffrir. » C'est l'accent de Jane Eyre appelant de toute la force de son cœur une nouvelle servitude. Plus loin, elle excuse à demi sa maîtresse en rejetant avec un tact charmant ses défauts sur le bonheur et la santé dont elle jouit. « Mistress est généralement regardée comme une femme agréable, et elle mérite sa réputation, je n'en doute pas, lorsqu'elle est dans le milieu du monde. Sa santé est solide, son tempérament riche, par conséquent elle est gaie en société; mais ces avantages peuvent-ils compenser l'absence de tout beau sentiment, de toute douceur et de toute délicatesse? Elle se conduit avec moi un peu plus poliment que les premiers jours, et les enfans sont un peu plus traitables; mais elle ne connaît pas mon caractère et ne désire pas le connaître. Je n'ai jamais eu cinq minutes de conversation avec elle depuis mon arrivée, excepté quand j'ai dû subir ses gronderies. »

Les enfans sont indociles; à la rigueur cependant on les mènerait, s'ils n'étaient pour ainsi dire dépravés par leurs parens. Ils s'attacheraient à leur gouvernante, si les parens n'avaient pas à cœur de fausser leur esprit, de pervertir par les préjugés et les conventions sociales leurs élans de reconnaissance et de bonté naturelle. Un jour on confia à miss Brontë la garde d'un enfant de trois ans, en lui recommandant surtout de ne pas le laisser aller à l'écurie. Son frère aîné induisit le petit en tentation, et l'emmena à l'endroit prohibé. Charlotte intervint; mais les deux enfans, s'encourageant l'un l'autre, l'assaillirent à coups de pierre : miss Brontë reçut une blessure grave à la tempe. Le lendemain, la mère ayant demandé la cause de cette blessure, Charlotte répondit brièvement : « C'est un accident, madame. » Cette réponse lui gagna le cœur des enfans, qui lui furent reconnaissans de leur avoir épargné des gronderies, et elle, en retour, s'attacha davantage à eux. Un mot cruel vint arrêter cette affection croissante. Un jour qu'un des enfans, dans un élan de tendresse démonstrative, serrait la main de Charlotte en lui disant : « Je vous aime bien, miss Brontë, » la mère, comme ne pouvant retenir son étonnement et sa honte, s'écria devant ses enfans et devant Charlotte elle-même : « Aimer la gouvernante, mon chéri, fi! » Il est facile d'imaginer le goût d'absinthe et de fiel que ce mot laissa dans le souvenir de Charlotte. Laissons-la d'ailleurs raconter elle-même les impressions de sa vie de gouvernante.

« Juin 1839. Les enfans sont constamment avec moi. Ils font ce qu'ils veulent; quant à les corriger, je me suis aperçue bien vite que cela était hors de question. Mes plaintes à la mère me font regarder de travers, et n'ont pour résultat que de lui faire trouver pour leurs défauts des excuses injustes

et partiales... Je vous disais dans ma dernière lettre que mistress ne me connaît pas. Je commence maintenant à m'apercevoir qu'elle ne se soucie pas de me connaître, qu'elle n'a aucun souci de moi, si ce n'est le désir d'en tirer le plus de travail possible. A cet effet, elle m'inonde d'un océan d'ouvrages d'aiguille, de mètres de batiste à ourler, de bonnets de nuit en mousseline à faire, et par-dessus tout de poupées à habiller..... Je pensais autrefois que j'aimerais à vivre au milieu du tourbillon de la société des gens riches; mais aujourd'hui j'en ai assez : c'est fort triste à contempler. Je vois plus clairement qu'autrefois qu'une gouvernante n'a pas d'existence réelle, qu'elle n'est considerée comme un être vivant et raisonnable que dans ses rapports avec les devoirs insupportables qu'elle a à remplir. De toutes les soirées que j'ai passées ici, la seule agréable est celle où, M... étant allé se promener avec ses enfans, j'ai reçu l'ordre de les suivre par derrière à quelque distance. En traversant la campagne avec son magnifique chien de Terre-Neuve à ses côtés, il avait tout à fait l'aspect qui convient à un *gentleman* loyal, riche et *conservateur*. Il parlait librement et sans affectation à tous les gens qu'il rencontrait, et, quoiqu'il gâtât ses enfans et qu'il les laissât prendre trop de libertés avec lui, il ne souffrait pas qu'ils insultassent grossièrement personne. »

Charlotte ne resta pas longtemps dans cette maison inhospitalière, où le maître seul avait trouvé grâce à ses yeux. Elle revint à Haworth à la fin de 1839. Deux années s'écoulèrent encore, et ses espérances reculaient sans cesse à l'horizon. Pour tromper les ennuis de sa vie monotone, Charlotte se remit à écrire avec une nouvelle rage. La grande dépense de Charlotte et de ses sœurs semble avoir été celle du papier durant les années qui précédèrent l'apparition de *Jane Eyre*. La quantité de papier qu'elles achetaient excitait l'étonnement de l'honnête marchand qui le leur vendait. « Je me demandais ce qu'elles en faisaient, disait-il à M^me^ Gaskell; je pensais quelquefois qu'elles devaient collaborer aux *magazines*. Lorsque mes provisions étaient épuisées, j'avais toujours peur de les voir venir; elles semblaient si contrariées lorsque j'étais à sec. J'ai bien des fois fait le voyage d'Halifax pour acheter une demi-rame, dans la crainte d'être pris au dépourvu. » Charlotte s'était remise en effet à caresser ses rêves de littérature. Elle commença un roman qui devait avoir la proportion de ceux de Richardson. De temps à autre, elle et son frère Branwell envoyaient des essais à Wordsworth et à Coleridge. Branwell écrivait quelquefois dans un journal de province, Émilie composait ses poèmes. Toutes ces jeunes têtes étaient en fermentation, et ce tumulte intellectuel fait même un singulier contraste avec la vie silencieuse du presbytère. Charlotte n'a pas encore trouvé sa voie; elle est pleine de maladresse, elle cherche et s'égare. L'éducation n'est pas complète; cinq ou six années de malheurs sont encore nécessaires à la formation de ce talent.

En 1841, Charlotte quitta de nouveau Haworth pour une position de gouvernante. Cette fois elle tomba dans une maison hospitalière et chez des maîtres bienveillans, mais elle s'aperçut bientôt que ce métier n'était décidément pas fait pour elle. La société des enfans ne convient pas aux personnes tristes et éprouvées par la douleur. Sa timidité lui créait un foule de petits obstacles. « Je ne sais comment faire pour réprimer la familiarité bruyante des enfans. J'éprouve une difficulté extrême à demander aux domestiques ou à ma maîtresse les choses qui me sont nécessaires, quelque besoin que j'en aie. J'ai moins de peine à supporter les plus grands embarras qu'à descendre à la cuisine pour prier qu'on m'en délivre. Je suis une folle, mais Dieu sait que je ne puis faire autrement. » Charlotte d'ailleurs à cette date avait l'esprit bien loin des occupations vulgaires auxquelles elle était assujettie. Dans sa tête commençaient à bouillonner confusément une foule de personnages, de paysages, d'aventures, qui cherchaient à se dégager de leurs limbes, et imploraient Charlotte de les faire venir au jour. Charlotte n'avait pas un instant à donner à l'imagination, qui devenait de plus en plus impérieuse. En outre, elle réfléchit que ce métier de gouvernante, avec des gages de 16 liv. (400 fr.) par an, n'était pas un avenir. Elle reprit le projet, déjà abandonné une fois, de tenir un pensionnat. Celui de miss Wooler était à vendre. Il lui avait été offert; mais deux difficultés l'arrêtaient : il lui fallait un petit capital et deux années de travaux préparatoires dans l'étude du français et de l'allemand. Elle décida sa tante à risquer une petite somme qui devait être partagée entre les premiers frais d'établissement et les frais d'éducation supplémentaire qui lui était devenue indispensable. La tante consentit : Charlotte et Émilie partirent pour le continent et débarquèrent à Bruxelles, dans le pensionnat de M. Héger, où elles devaient compléter leur éducation.

Les deux sœurs transportèrent avec elles sur le continent les aiguillons de souffrance qui les avaient blessées sans relâche, et sentirent plus vivement leurs piqûres au milieu d'un monde étranger. Leur timidité était telle qu'une dame anglaise, qui les invitait de temps à autre à venir chez elle, cessa de le faire, parce qu'elle s'aperçut que ces invitations leur causaient plus de peine que de plaisir. Émilie prononçait à peine quelques monosyllabes : quant à Charlotte, elle causait quelquefois éloquemment, lorsqu'elle était en veine de sociabilité; mais avant de se décider, elle avait l'habitude de se détourner sur sa chaise de manière à cacher son visage à son interlocuteur. Toutes les gaucheries de la solitude étaient désormais inséparables de leur personne. Les deux sœurs vécurent à peu près exclusivement dans la société l'une de l'autre; elles avaient à

Bruxelles deux amies d'enfance, l'une d'elles mourut bientôt. Ces deux écolières, dont l'une avait vingt-six ans et l'autre vingt, n'avaient dans leur exil qu'une pensée : apprendre bien vite ce qu'il leur était nécessaire de savoir et quitter ce monde maudit. Le continent leur faisait horreur. Tout autour d'elles était si différent de leur manière de vivre et de sentir. Elles flairaient des corruptions qui leur étaient inconnues. Jamais Scythe ou Germain antique n'a été plus scandalisé de la corruption de la Grèce et de Rome que ces deux petites sauvages du Yorkshire ne le furent des mœurs et du culte qu'elles avaient sous les yeux. Les impressions de Charlotte sont loin d'être favorables au continent en général, au peuple belge et à la religion catholique en particulier; mais elles sont curieuses, et nous en transcrivons quelques-unes en lui en laissant toute la responsabilité.

« Si l'on doit juger du caractère national des Belges par le caractère de la plupart des jeunes filles de l'école, c'est un caractère singulièrement froid, égoïste, bête et inférieur. Elles sont très indociles, et donnent beaucoup de peine à leurs maîtresses. Leurs principes sont pourris au cœur. Nous les évitons, ce qui n'est pas difficile, car nous avons sur notre front la marque réprouvée du protestantisme et de l'anglicisme. On parle du danger auquel les protestans s'exposent en allant vivre dans les pays catholiques, où ils courent risque de perdre leur foi. Le conseil que je donnerai à tous les protestans assez assotés pour se faire catholiques est d'aller sur le continent, d'assister soigneusement à la messe pendant quelque temps, d'en bien noter les momeries, ainsi que l'aspect idiot et mercenaire de tous les prêtres, et puis, s'ils sont disposés à voir autre chose dans le papisme qu'un système de pauvres mensonges bien puérils, qu'ils se fassent papistes, et grand bien leur en advienne! Je considère le méthodisme, le quakerisme et les opinions extrêmes de la haute et de la basse église comme des folies, mais le catholicisme romain surpasse tout cela. En même temps permettez-moi de vous dire qu'il y a quelques catholiques qui sont aussi religieux que peuvent l'être des chrétiens pour qui la Bible est un livre scellé, et qui valent mieux que beaucoup de protestans. »

Aussi grande qu'ait été l'horreur de Charlotte pour le continent, celle d'Émilie était plus forte encore. D'autant plus soupirait-elle après ses chères bruyères. Ses impressions et l'état de son âme à cette époque ont été vivement décrits plus tard par Charlotte :

« A l'âge de vingt ans, après avoir étudié seule avec diligence et persévérance, elle vint avec moi sur le continent. Les mêmes souffrances et les mêmes luttes continuèrent et s'augmentèrent encore de la vive répugnance de son ferme esprit anglais et hérétique pour l'aimable jésuitisme du système romain et continental. Une fois encore elle sembla succomber, mais cette fois elle vainquit par la force seule de sa volonté. Elle jeta sur ses fai-

blesses d'autrefois un regard de remords et de honte, et se résolut à vaincre; mais la victoire lui coûta cher. Elle ne fut heureuse que lorsqu'elle put transporter sa science durement acquise dans l'obscur petit village anglais, le vieux presbytère et les collines désolées du Yorkshire. »

L'occasion de revoir ces collines si désirées se présenta bientôt, inattendue et sinistre. Charlotte et Émilie reçurent la nouvelle de la maladie de leur tante. Elles s'embarquèrent à la hâte, et trouvèrent à leur arrivée Anne et M. Brontë assis seuls et silencieux en face l'un de l'autre.

Quelque temps après leur retour, M. Brontë reçut une lettre de M. Héger. Ce dernier déplorait en termes sympathiques que des circonstances malheureuses eussent interrompu les études de Charlotte et d'Émilie, et offrait de les recevoir comme sous-maîtresses dans son pensionnat. La mort de miss Branwell laissait vide une place au foyer, et Anne était obligée d'aller reprendre ses fonctions de gouvernante. Émilie saisit donc avec un empressement un peu égoïste cette occasion de ne pas s'éloigner de ses chères bruyères. Charlotte partit seule au commencement de 1843. Pendant tout le cours de l'année, elle ne sentit pas trop, grâce à ses occupations, le poids de la solitude : « Je vis ici comme une manière de Robinson Crusoë, écrit-elle à Émilie, mais peu importe. » La saison des vacances fut pour elle une rude épreuve. Elle avait pour unique société une institutrice française qui lui avait toujours été antipathique, et dont elle s'éloigna avec épouvante, lorsqu'elle connut les principes qui gouvernaient sa conduite. Alors, opprimée par la solitude, fuyant la compagnie de sa perverse collègue, elle sortait, parcourait fiévreusement les rues et les boulevards, marchait tout le long du jour aussi loin que possible du pensionnat, et allait au cimetière rendre une visite au tombeau de la petite Marthe, morte l'année précédente. Une nostalgie violente s'empara d'elle. Le continent et le catholicisme lui faisaient de plus en plus horreur. « C'est dimanche matin, écrit-elle un jour, ils sont à leur *messe idolâtre,* et moi je suis seule ici dans le réfectoire. » Elle exprimait hautement sa haine pour le catholicisme, circonstance qui lui valut l'antipathie des personnes dont elle dépendait, et qui avaient été d'abord bienveillantes. M. Héger était un fervent catholique, M^me^ Héger était dévote, et de jour en jour elle devint plus froide envers Charlotte. En même temps de mauvaises nouvelles arrivaient d'Haworth; la vue de M. Brontë baissait sensiblement, et on craignait une cécité prochaine. La conduite de Branwell, qui d'année en année s'était singulièrement relâchée, devenait alarmante. Charlotte prit congé de M. et de M^me^ Héger. Après son retour, l'ancien projet de fonder un pensionnat fut de nouveau discuté; mais il ne fallait pas son-

ger à s'établir ailleurs qu'à Haworth, et Haworth était en pleine campagne, très retiré et très loin des grands centres de population. Le projet fut donc abandonné. D'ailleurs les trois sœurs allaient avoir à prendre soin de deux malades, d'un aveugle et d'un frénétique : l'aveugle était M. Brontë, le frénétique leur malheureux frère Branwell.

L'histoire de Branwell est affreuse, mais elle fait honneur, malgré tout, à la sincérité de passion et à la moralité de l'âme anglaise; elle fait même honneur à Branwell : ce n'est jamais un homme vulgaire qui prendrait à cœur une aussi triste aventure. Branwell, dans les années précédentes, avait obtenu une position de précepteur dans une grande maison. C'était, comme on l'a vu, un joli garçon, brillant causeur, sympathique à tout le monde, gâté de bonne heure et encouragé dans ses vices par l'idolâtrie de sa famille et l'indulgence de ses voisins. Ce qui dans l'adolescence n'avait été qu'étourderie devint corruption à mesure qu'il grandit, et ses sœurs avaient remarqué avec tristesse que son langage devenait de plus en plus cynique, et sa conduite énigmatique. Il eut la mauvaise chance d'inspirer une violente passion à une femme mariée, plus vieille que lui de vingt ans, et qui était la maîtresse même de la maison où il était précepteur. Une telle passion est sans scrupules : les premières avances furent faites par la dame, hardiment, sans qu'elle songeât à se cacher même de ses enfans, qui approchaient de l'adolescence. Ceux-ci, s'autorisant de sa conduite, la menaçaient, lorsqu'elle leur refusait ce qu'ils demandaient, de raconter à leur père, qui était infirme et au lit, « la manière dont elle se conduisait avec M. Brontë. » Ce sont de tristes détails; ce qui est plus triste, c'est que le jeune Branwell non-seulement céda, — accident dont on peut se relever, — mais eut le malheur de devenir éperdument amoureux à son tour de cette femme, qui aurait pu lui servir de mère aussi bien que de maîtresse. Lorsqu'il allait en visite chez son père, il restait aussi peu de temps que possible, ne tenait pas en place, et étonnait ses sœurs par les singularités de son humeur. Il passait d'un accès de gaieté maladive à un abattement extrême, s'accusait des plus graves forfaits et se disait coupable de la plus noire trahison. Ses sœurs l'observaient avec inquiétude, ne comprenant pas les causes de cette agitation; mais quelque temps après Branwell revint pour toujours au presbytère. Il avait reçu du mari outragé un congé fortement motivé, avec ordre de briser immédiatement ses relations coupables, et défense d'entretenir jamais une communication quelconque avec un membre de sa famille.

Le soir où tous les détails de cette histoire furent connus, le petit presbytère d'Haworth présenta un tragique spectacle. Imaginez les

sœurs se cachant le visage de honte, — non pas tant parce que la carrière de leur frère est brisée, mais parce que toutes leurs illusions sur ce frère adoré ont disparu et qu'elles n'ont plus en lui qu'une image vivante du péché; le père aveugle, douloureusement étonné, et dans un emportement à la fois tendre et violent, maudissant la malheureuse qui a corrompu son enfant et l'a entraîné au crime; Branwell pleurant à chaudes larmes, et au milieu de son désespoir ne songeant encore qu'à sa passion. M^me^ Gaskell nous fait entrevoir toute cette scène. Il n'y en a pas de plus belle dans *le Vicaire de Wakefield*.

La vie de Branwell était brisée. Avec l'égoïsme de la passion, il ne songeait pas aux douleurs de ses sœurs et de son père; il ne songeait qu'à lui, aux plaisirs qu'il avait perdus. Cependant il avait un espoir, coupable encore, il est vrai. Le mari était malade, il pouvait mourir. Sa maîtresse serait libre alors; il l'épouserait. Il ne doutait pas qu'elle n'y consentît; elle lui avait offert de fuir avec lui, elle n'avait cessé de lui écrire, elle lui avait prouvé son amour par d'autres témoignages encore. L'événement désiré arriva; mais, par testament, le mourant avait légué toute sa fortune à sa femme, à la condition qu'elle ne renouerait jamais de relations avec Branwell. Pressentant qu'aussitôt qu'il apprendrait la mort de son mari, Branwell se mettrait en route pour la rejoindre, elle lui dépêcha en toute hâte un messager à Haworth. On envoya chercher Branwell au presbytère, et il resta enfermé environ une heure avec le messager. Lorsque ce dernier l'eut quitté, on entendit un grand bruit dans la chambre où avait eu lieu l'entrevue. C'était Branwell qui était en proie à des convulsions violentes. Sa maîtresse lui annonçait qu'elle l'abandonnait pour ne pas renoncer à sa fortune.

Ce fut le dernier coup. Patrick ne s'en releva pas. Il ne guérit sa passion que par la mort, et jusqu'à son dernier jour porta sur lui les lettres d'amour qu'il avait reçues. Il chercha des consolations dans l'alcool et l'opium. On avait défendu de lui vendre ce poison; mais pour se le procurer, il échappait à toutes les surveillances et multipliait les ruses. Aussitôt qu'il pouvait, par un moyen quelconque, se procurer une guinée, il sortait furtivement et allait chercher l'oubli dans quelque taverne voisine... Il fut pris du *delirium tremens*, et comme il couchait dans la chambre de son père, il déclarait souvent, sous l'empire de l'hallucination, que l'un ou l'autre des deux serait mort le lendemain. Les filles suppliaient vainement leur père de ne pas rester dans la chambre du malade; mais M. Brontë résistait. Alors les sœurs passaient la nuit, inquiètes, l'oreille au guet, et entendaient souvent le bruit sec d'un pistolet que l'on armait. Lorsque ces accès étaient passés, le lendemain Branwell s'accusait amère-

ment. « Nous avons eu une terrible nuit, le vieux père et moi, disait-il. Pauvre père, il fait de son mieux ; mais tout est fini pour moi, tout est fini. C'est sa faute *à elle,* sa faute. » Le bonheur n'avait jamais visité Haworth, mais cette fois le malheur y était entré, et pour toujours.

M^me^ Gaskell a raconté cet épisode dans ses plus grands détails, avec un acharnement et une âpreté morale extraordinaires. Rien n'est amer et violent comme les pages vengeresses qu'elle a dirigées contre la complice de Branwell. « Cette histoire doit être racontée. Je l'aurais passée sous silence si j'avais pu; mais outre qu'elle est parfaitement connue de bien des personnes vivantes, et qu'elle est pour ainsi dire tombée dans le domaine public, il est possible que la révélation des longues tortures, des habitudes dégradantes, de la mort prématurée de son complice, de la longue et poignante douleur de la famille, éveillent quelques sentimens de repentir dans l'âme de la misérable femme qui non-seulement survit, mais est connue dans les joyeux cercles de Londres comme une vive, élégante, florissante veuve... Dans le cas présent, c'est l'homme qui fut la victime. Cette femme, — pensez un peu au nom pieux de son père, au sang de tant d'honorables familles mêlé au sien, à sa maison paternelle, sous le toît de laquelle ont vécu tant d'hommes regardés comme saints pour leurs bonnes actions, — cette femme, coquette encore à son âge, tenue à flot par sa grande fortune, fréquente aujourd'hui encore la meilleure société! Je vois son nom dans les journaux de comtés parmi ceux des dames patronnesses des bals de Noël; j'entends parler d'elle dans les salons de Londres. Maintenant lisons non-seulement les souffrances de son complice, mais celles qu'elle infligea à d'innocentes victimes dont les cercueils prématurés peuvent être déposés à sa porte. » Et ailleurs : « Branwell est mort, et son jugement n'est connu que de la divine indulgence. Lorsque je pense à lui, je change la prière que j'adresse au ciel: — Puisse-t-elle vivre et se repentir! la bonté de Dieu est infinie. » Nous concevrions à peine ce ton amer en France en un pareil sujet; mais tous les sentimens anglais, la fidélité, la loyauté, la foi au serment, la sincérité dans la passion, ont été outragés, et M^me^ Gaskell les venge avec la colère d'une walkyrie scandinave.

Maintenant la fleur née dans la solitude, noyée de lourdes pluies, nourrie des maigres sucs d'une terre sauvage, battue des vents aigres et glacés, est arrivée à son épanouissement; elle est mûre pour les baisers de la renommée et la faux de la mort.

ÉMILE MONTÉGUT.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

L'ART

ET L'INDUSTRIE

De l'Union des Arts et de l'Industrie, par M. Léon de Laborde, 2 vol.

Pour parler utilement de l'union des arts et de l'industrie, il faut recourir au témoignage de l'histoire, et c'est le parti qu'a choisi M. Léon de Laborde. Il a senti qu'en demeurant dans le domaine des idées purement théoriques, il ne pouvait intéresser qu'un petit nombre de lecteurs. Il voulait agir sur le goût, et la seule manière de réaliser son dessein était de chercher des leçons dans le passé : il n'a pas hésité, et, avant d'exposer ses vues personnelles sur la question qui est le sujet de son livre, il esquisse rapidement l'histoire des arts et de l'industrie. Ce procédé, conseillé par le bon sens, ne sera pas universellement approuvé, car l'auteur, malgré la modération de son langage, blessera plus d'une prétention. Il ne croit pas qu'il soit permis, même aux plus habiles, de négliger, de traiter comme non avenu ce qui a été fait avant eux. Au premier aspect, c'est la croyance du monde la plus innocente, et cependant elle ne s'accorde guère avec les idées qui règnent aujourd'hui : dans les arts du dessin comme dans la poésie, la tradition n'est pas entourée de respect. Ceux qui prêchent l'originalité ne comprennent pas, ne veulent pas que le présent tienne compte du passé. Ils rêvent une invention étrangère à tout souvenir, et n'hésitent pas à déclarer dangereuse, pour l'intelligence de la génération nouvelle, l'étude des monumens que nous a légués l'antiquité. M. de Laborde ne partage pas leur avis, et je

pense qu'il agit sagement. Il se sépare en termes très nets de ces novateurs étourdis, mais il n'essaie pas de les ramener au respect de la tradition, il les tient pour inguérissables. Que dire en effet à des hommes qui se trompent et refusent de s'éclairer par la discussion, qui dédaignent l'antiquité sans la connaître? Aussi n'est-ce pas à eux que l'auteur s'adresse. A ses yeux, l'union des arts et de l'industrie n'est pas aujourd'hui ce qu'elle devrait être; peut-on la rendre plus intime et plus féconde? En voyant ce qu'elle a été, nous trouverons sans peine la solution de cette question. A cet égard, M. de Laborde est bien informé; le précis qu'il nous donne sera lu avec intérêt par tous ceux qui ont à cœur la réforme du goût public. Il a beaucoup vu par lui-même, et il parle d'une manière pertinente des choses mêmes qu'il n'a pas vues, parce qu'il a pris la peine de recueillir et de comparer les témoignages.

Si les notions qu'il a réunies sur les relations de l'art et de l'industrie se propageaient parmi les industriels et les artistes, le luxe moderne ne tarderait pas à présenter une physionomie toute nouvelle; on ne verrait plus, ou du moins on verrait plus rarement l'extravagance acceptée comme une preuve d'imagination. A mon avis, le principal mérite du précis écrit par M. de Laborde est d'avoir revendiqué hautement les droits de la tradition. Les détails qu'il nous offre sur l'art et l'industrie, depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours, sont précieux sans doute; cependant ces détails perdraient une partie de leur valeur, s'ils n'étaient soumis au contrôle d'une doctrine sévère et qui ne se dément jamais. Dans l'art, dans l'industrie, comme dans les autres formes de l'activité humaine, vouloir créer le présent de toutes pièces sans rien emprunter au passé est une des conceptions les plus déraisonnables qui puissent abuser l'esprit. L'histoire démontre avec une pleine évidence le néant d'un tel projet. Aujourd'hui profite d'hier, demain profitera d'aujourd'hui. Ce n'est pas là certainement une vérité nouvelle, et pourtant nous devons remercier ceux qui la remettent en lumière, car les sophistes ont pris soin de l'obscurcir. D'ailleurs, en revendiquant les droits de la tradition, l'auteur n'a pas négligé de marquer les temps d'arrêt dans le développement de l'art et de l'industrie. Il ne croit pas au progrès continu, et la raison est pour lui. Dans la recherche du beau et de l'utile, les derniers venus ne sont pas toujours les plus habiles. Le désir d'appeler sur soi l'attention mène souvent au mépris de la simplicité, la bizarrerie prend la place de l'élégance et règne pendant quelques années. Marquer en termes clairs les déviations du goût public, ce n'est pas mettre en doute la réalité, mais la continuité du progrès. Marini, venu après l'Arioste, est un des signes les plus évidens de la dépravation du goût italien;

Boucher, venu après Lesueur, signale dans le goût français une maladie pareille. Et pourtant, chose étrange, Marini et Boucher comptent encore aujourd'hui de nombreux admirateurs. Le bel-esprit et l'afféterie plaisent aux gens qui se disent délicats; pour eux, Lesueur manque d'élégance, et l'Arioste les effarouche par la franchise de l'expression. De telles bévues, commises et soutenues au nom du progrès, méritent les reproches de l'historien. S'il n'est donné à personne de prévoir où s'arrêtera le développement des facultés humaines, tous les esprits attentifs, en interrogeant le passé, sont amenés à reconnaître que la recherche du beau et de l'utile n'a pas été poursuivie avec un succès permanent. Il ne suffit donc pas de savoir les transformations de l'art et de l'industrie; il faut choisir parmi ces transformations celles qui sont dignes d'étude, et répudier résolûment celles qui sont dangereuses pour le goût. L'histoire, privée de ce contrôle, n'est qu'une lecture stérile.

M. de Laborde n'a pas oublié de caractériser le progrès et de marquer en quoi il diffère de la succession ou de la chronologie. Il y a deux manières de profiter du passé pour ceux qui le connaissent bien et savent le juger: c'est de chercher dans les œuvres belles ou utiles qu'il a laissées un encouragement, dans les fautes qu'il a commises un avertissement. Les défenseurs de l'originalité absolue ne s'arrêtent pas à ces menues questions; ils n'ont besoin, s'il faut les en croire, ni d'encouragement, ni d'avertissement. Ils possèdent sur le beau et sur l'utile des notions tellement précises, qu'ils interrogeraient sans fruit l'antiquité, le moyen âge ou la renaissance. Le siècle de Périclès n'a rien à leur enseigner; aussi se gardent-ils bien de l'interroger. Ils veulent ce qu'ils veulent pour d'excellentes raisons, et les œuvres qu'ils n'ont pas conçues ne leur disent rien qui puisse les détourner de la voie où ils sont engagés. Vanter la pureté des œuvres du ciseau grec, paroles perdues! Ce que nous appelons pureté, ils l'appellent froideur. Signaler dans les statues du moyen âge l'imperfection de la forme, à quoi bon? Ce qui blesse nos yeux les ravit en extase. Ils ne se contentent pas de louer l'expression naïve ou fervente des figures agenouillées sous le portail des cathédrales, ils soutiennent sans hésiter que le choix des lignes ne peut se concilier avec la ferveur ou la naïveté de l'expression. Recommander la renaissance comme un retour tenté vers la beauté, — une vérité si évidente n'arrive pas jusqu'à eux. Ils condamnent la renaissance parce qu'elle aimait l'antiquité, et s'ils font tant de bruit de la sculpture du moyen âge, ce n'est pas qu'elle leur plaise, mais l'ignorance, l'oubli ou le mépris de la forme ont à leurs yeux la valeur d'une protestation énergique. Il appartient aux bons esprits de rétablir le vrai sens de la tradition, de marquer, en racon-

tant le développement de l'art et de l'industrie, les aspirations, les triomphes, les défaillances; ils nous doivent le fruit de leurs études comme nous leur devons notre attention. Il ne faut pas nous laisser abuser par le prestige de la distance : il y a des œuvres fort vieilles qui ne méritent que l'oubli, il y a des œuvres nées d'hier et qui ont déjà vieilli, ou qui plutôt n'ont jamais eu de jeunesse. La pleine intelligence de l'histoire nous prémunit contre l'admiration des ruines sans valeur et des nouveautés sans jeunesse. Quand on connaît les métamorphoses de l'art et de l'industrie depuis Périclès jusqu'à Louis XIV, on n'est pas facile à surprendre, facile à tromper; on ne se laisse pas éblouir par la richesse de la matière : on veut, on demande avant tout l'accomplissement d'un dessein, on préfère le chêne sculpté par une main habile à l'ébène tourmenté par un ciseau maladroit.

L'origine assignée aux arts et à l'industrie par M. de Laborde échappe, je l'avoue, à toute discussion, car cette origine, d'après le nouvel historien, remonterait au-delà du déluge. L'auteur dit expressément qu'Adam est l'inventeur des arts et de l'industrie. Le premier homme, se voyant nu, se serait fait industriel. Chassé du paradis terrestre, il aurait emporté de ce bienheureux séjour le sentiment du beau. Cette explication plaira-t-elle aux théologiens? Je n'oserais l'affirmer. Du premier vêtement d'Adam aux draps de Louviers, aux soieries de Lyon, l'intervalle à franchir est si considérable, qu'il eût été plus sage de placer plus près de nous l'origine de l'industrie. Ceux qui connaissent la Genèse se rappellent que le vêtement imaginé par le premier homme pour couvrir sa nudité n'était pas l'œuvre de ses mains. Quant au sentiment du beau, qui aurait pris naissance dans le paradis terrestre, c'est une hypothèse un peu hardie, qui ne s'accorde pas avec le premier livre de l'Ancien Testament. Moïse parle du bonheur du premier homme dans son premier séjour, mais le bonheur et le sentiment du beau ne sont pas une seule et même chose. Je crois donc que M. de Laborde s'est montré un peu téméraire en affirmant qu'Adam est l'inventeur de l'art et de l'industrie.

Cette imprudence me paraît d'autant plus singulière, que l'auteur aime à produire des documens précis et authentiques, et c'est ce qui donne une valeur réelle à son introduction historique. Ceux qui ont étudié le sujet qu'il traite aiment à retrouver ce qu'ils savent, et pour les trois quarts des lecteurs c'est un ensemble de faits nouveaux. Si les idées ne sont pas rigoureusement enchaînées, les documens produits présentent un sérieux intérêt. Aussi je n'hésite pas à dire que cette introduction est la meilleure partie du livre. Sur le sujet même du livre, sur l'union des arts et de l'in-

dustrie, je ne partage pas l'avis de M. de Laborde, et plus d'une fois déjà j'ai dit ce que j'en pense. L'auteur croit que l'industrie peut être pour l'art un puissant auxiliaire; il souhaite que l'art soit vulgarisé par l'industrie, il espère que son vœu s'accomplira dans un avenir prochain. Si mon opinion à cet égard n'était pas formée depuis longtemps, je trouverais dans l'introduction historique de M. de Laborde des argumens pour combattre sa croyance. Ce qu'il souhaite, ce qu'il espère, c'est une alliance dont il n'a pas mesuré les dangers. Je comprends tout autrement l'union de l'art et de l'industrie. Que l'art guide et gouverne l'industrie, qu'il intervienne dans l'orfévrerie, dans l'ébénisterie, à la bonne heure; que les sculpteurs fournissent aux industriels des modèles d'un style élevé, que ces modèles soient reproduits fidèlement par des ouvriers habiles et dociles, rien de mieux. Ce n'est pas ainsi, il est vrai, que M. de Laborde entend l'union de l'art et de l'industrie. Il veut que l'industrie vulgarise les œuvres de l'art, toutes sans distinction, pourvu qu'elles soient belles. Il ne tient pas compte de la destination d'une statue, d'un groupe ou d'un bas-relief. Dès qu'il aperçoit dans le marbre ou dans le bronze l'expression d'une ingénieuse idée, un ensemble harmonieux de lignes, une figure gracieuse ou énergique, il veut que l'industrie s'empare de ce qu'il admire et le vulgarise. C'est à mon avis le moyen le plus sûr de desservir l'art, et ce n'est pas le meilleur moyen de servir l'industrie. Le plus grand nombre des belles œuvres que nous devons à l'antiquité, à la renaissance, avaient une destination déterminée. Quant à celles qui n'avaient pas de destination prévue, elles n'étaient pas conçues dans des proportions qu'il fût permis de changer. M. de Laborde n'ignore pas ce que je rappelle, mais il l'oublie. Dominé par une pensée que je crois dangereuse, il méconnaît le sens des faits qu'il a recueillis. Ce qui se passe sous nos yeux, ce que nous avons vu à l'exposition universelle de l'industrie en 1855 montre assez clairement ce que signifie le vœu de M. de Laborde. M. Barbedienne vulgarise les œuvres de l'art antique, les œuvres de la renaissance; il réussit dans cette tâche plus souvent que ses confrères : croit-on que l'art y ait gagné? Le *Moïse* de Saint-Pierre-aux-Liens, les figures allégoriques de la chapelle des Médicis sont-ils mieux compris de la foule depuis qu'ils ont été réduits par le procédé Collas et décorent les appartemens de la bourgeoisie opulente? La Vénus de Milo, soumise à la même épreuve, excite-t-elle aujourd'hui une admiration plus vive? Nous possédons à l'École des Beaux-Arts des moulages fidèles du *Moïse* et de *la Nuit*. C'est là qu'il faut les étudier, quand on ne peut visiter ni Rome ni Florence. Si l'on veut savoir ce que vaut la Vénus attribuée à Polyclète, qu'on aille au musée du Louvre.

M. de Laborde croit-il que les portes du Baptistère, modelées et fondues par Ghiberti, ces portes que l'auteur de *Moïse* ne craignait pas d'appeler les portes du paradis, pussent être impunément vulgarisées par l'industrie? Ghiberti a lui-même fondu son œuvre, et le procédé qu'il a choisi est un procédé dispendieux. Si l'on veut faire de ses compositions les portes d'un buffet, il faut choisir un autre procédé, et la fonte au sable, moins dispendieuse que la fonte à la cire, sera-t-elle sans danger pour l'œuvre du Florentin? Vulgariser les conceptions les plus élevées de l'art antique et de l'art moderne, est-ce propager le sentiment du beau?

Il semble qu'une telle vérité n'ait pas besoin d'être démontrée, et pourtant M. de Laborde, qui a étudié un si grand nombre de monumens, vient d'écrire un millier de pages pour soutenir que l'industrie, en vulgarisant les œuvres de l'art, propage le sentiment du beau. Il y a deux ans, sans prévoir un tel plaidoyer, je montrais tout ce qu'il y avait de dangereux pour le goût public dans la réduction des statues consacrées par l'admiration unanime des connaisseurs (1). Je prouvais que les procédés si vantés à l'aide desquels on pratique cette réduction sont soumis à des chances nombreuses d'infidélité. Je pense aujourd'hui ce que je pensais il y a deux ans; le plaidoyer de M. de Laborde n'a pas ébranlé ma conviction. L'alliance de l'art et de l'industrie, telle que je la comprends, porterait d'autres fruits: l'industrie ne toucherait plus aux figures, aux groupes, aux bas-reliefs conçus et exécutés pour une destination spéciale; elle ne se permettrait plus d'en changer les proportions. Elle demanderait aux artistes vivans des conseils et des modèles; mais pour que les artistes doués d'un talent élevé consentissent à fournir des modèles que l'orfévrerie, l'ébénisterie se chargeraient de reproduire, il faudrait leur offrir autre chose qu'un profit matériel. Tant que les industriels ne consentiront pas à inscrire sur les ouvrages qu'ils fabriquent le nom de celui qui les a conçus, ils ne doivent pas espérer le concours des hommes vraiment habiles, ou si, par hasard, ils l'obtiennent une fois, plus tard ils le solliciteront vainement. Le sculpteur qui a composé un meuble, une pièce d'orfévrerie, ne se croit pas suffisamment récompensé quand le public ignore que ces œuvres lui appartiennent. Payer le travail, le payer généreusement, ce n'est pas assez. Quand il s'agit de la pensée, le salaire matériel sans cet autre salaire qui s'appelle renommée ne contente pas celui sans qui vous n'auriez pu rien produire d'équivalent; mais ce que je demande ne s'accorde guère avec les usages de l'industrie, et je crains bien que ma voix ne soit pas écoutée. Si l'auteur était nommé,

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1855.

que deviendrait la célébrité du fabricant? Et puis, si l'industrie faisait à l'art cette concession imprudente, n'encouragerait-elle pas les prétentions des sculpteurs? Le prix des beaux modèles s'élèverait dans une proportion effrayante. L'industrie trouve plus sage de taire le nom de l'auteur pour produire à meilleur marché. Elle ne tient pas à la perfection des modèles, et si elle changeait ses habitudes, elle réduirait ses profits. M. de Laborde ignore-t-il ce qui se passe? Je ne puis le croire, puisqu'il faisait partie du jury international en 1851, à l'exposition universelle de Londres. Une idée préconçue entraîne souvent loin de la vérité les meilleurs esprits, et l'auteur a subi la loi commune : l'alliance qu'il rêve a jeté la confusion dans ses souvenirs.

Tous les industriels, je le sais, ne tiennent pas à taire le nom des sculpteurs dont ils réclament les conseils, et dont le travail est pour eux une source de fortune; mais les exceptions sont trop peu nombreuses pour infirmer ce que j'ai dit des relations présentes de l'art et de l'industrie. Admettons d'ailleurs que les orfèvres et les ébénistes se décident à ne plus se donner comme les inventeurs de ce qu'ils font faire, comme les auteurs des œuvres qu'ils achètent : la condition de l'art serait-elle meilleure? Je suis très loin de le penser. Les artistes, n'étant plus frustrés de la part de renommée qu'ils auront méritée en composant pour l'industrie des modèles élégans, d'un goût sévère, d'un style châtié, se trouveront à leur insu détournés des grands travaux. Encouragés tout à la fois par le gain et par les éloges, ils arriveront à oublier tous leurs rêves de gloire. Le bien-être matériel deviendra leur unique préoccupation. Ce n'est pas là sans doute ce que veut M. Léon de Laborde. Il aime l'art d'un amour sincère, mais il se méprend sur la nature des moyens qui peuvent propager le sentiment du beau et améliorer la condition de ceux qui se donnent pour mission de l'exprimer. Il est à souhaiter sans doute que l'argent fondu, ciselé ou repoussé offre au public des formes élégantes, et pour atteindre ce but, il faut recourir à des artistes habiles, à des artistes qui aient étudié les œuvres de l'antiquité, de la renaissance. Ce sera pour l'industrie un avantage évident; quel profit l'art pourra-t-il tirer de cette alliance? M. de Laborde en attend les fruits les plus magnifiques. Que la France consente à réaliser tous les plans qu'il propose, une ère nouvelle va s'ouvrir. Il y a dans sa parole un tel accent de sincérité, que plus d'un lecteur se laissera séduire. Quant à ceux qui ont eu l'occasion d'étudier la question et qui en ont profité, je crois pouvoir assurer qu'ils ne partageront pas les espérances de l'auteur. S'agit-il de réformer le goût public? Ce n'est pas en multipliant par des procédés économiques les plus belles œuvres de la sculpture qu'on accomplira ce dessein, assuré-

ment très louable. Pour acquérir de la clairvoyance, de la sagacité, pour estimer les marbres grecs ou italiens, pour les aimer avec discernement, l'important n'est pas d'en voir un grand nombre, mais de voir et de revoir ceux qui ont un sens déterminé, qui marquent dans l'histoire de l'imagination un moment décisif. Or, si l'alliance proposée par M. de Laborde venait à se réaliser, non-seulement le goût public ne serait pas réformé, non-seulement le sentiment du beau ne se propagerait pas, mais la foule, en voyant des copies, toujours plus ou moins infidèles, des œuvres qui l'auraient émue, qui l'auraient instruite, contemplées dans leur pureté, ne recueillerait que des notions confuses; elle saurait mal, elle saurait à demi ce qu'elle ignore aujourd'hui. Qu'aurait-elle gagné? Elle ne serait pas assez éclairée pour se prononcer sur le mérite d'une statue ou d'un groupe d'après des raisons tirées des lois de l'art. Au lieu de consulter les impressions qu'elle aurait reçues, elle voudrait établir des comparaisons. Elle perdrait l'habitude de dire ce qu'elle sent pour dire ce qu'elle croirait savoir. Que M. de Laborde interroge les sculpteurs et les peintres, qu'il leur demande quels sont les juges qu'ils redoutent le plus : ils désigneront ceux qui possèdent des notions incomplètes, qui ont ébauché l'éducation de leur intelligence. Je crois donc que le goût public ne gagnerait rien à l'union des arts et de l'industrie telle que la rêve M. de Laborde, et les motifs de ma croyance sont faciles à comprendre.

S'agit-il de placer la sculpture dans une condition meilleure? Les moyens imaginés par l'auteur me semblent plutôt dangereux qu'utiles. La sculpture associée à l'industrie n'aura bientôt plus d'autre souci que de plaire au plus grand nombre. Elle dédaignera, comme une récompense illusoire, l'approbation des connaisseurs; elle voudra faire des figures qui puissent se vendre par milliers. Le choix des lignes, la perfection de la forme seront oubliés. La grande affaire sera de travailler pour la galvanoplastie. Ce n'est pas là ce que veut l'auteur; mais c'est là ce qui arriverait, si tous ses conseils étaient suivis. Nous sommes déjà sur une pente malheureuse; l'art indépendant, l'art préoccupé de la beauté, étranger à tout autre souci, n'est pas facile à rencontrer, et l'on parle de vulgariser les œuvres du ciseau pour lui venir en aide! Quelle singulière illusion! Les figurines couvrent les cheminées et les guéridons; les étagères sont envahies par des groupes qu'on peut tenir dans la main. Jusqu'à présent, Dieu merci, tous ces joujoux n'ont pas eu plus d'importance que les poupées de Nuremberg. Que l'industrie s'empare de nos musées, qu'elle fonde en zinc la Vénus de Milo, la Vénus d'Arles, et qu'avec le secours de la pile de Bunsen elle les recouvre d'une couche de cuivre, les heureux possesseurs de ces nouvelles mer-

veilles se prendront pour des amateurs éclairés. Avoir chez soi deux morceaux d'une telle valeur, n'est-ce pas une preuve de goût? Comment oser dire à ceux qui les contemplent chaque jour qu'ils se trompent sur le mérite d'un ouvrage nouveau? Ce serait évidemment une témérité ridicule. En présence d'une statue achevée la veille, ils n'hésiteront pas à donner leur avis. L'antiquité, mise à leur portée par l'industrie, a transformé leur intelligence. Quelle perspective séduisante pour les sculpteurs de notre temps! Ils auront pour juges des hommes d'un goût éprouvé. Les débris du Parthénon, vulgarisés par des procédés ingénieux, propageront le sentiment du beau parmi les esprits les plus rebelles. Au lieu de parler du vaudeville de la semaine, on parlera des Panathénées, car les Panathénées n'échapperont pas à la vulgarisation qui les menace. On n'aura plus besoin de se déranger pour savoir ce qu'elles valent. Sans aller au Musée britannique, on sera pleinement édifié à cet égard. On aura chez soi les Panathénées, et à bon marché. Je ne voudrais pas parler légèrement d'une question qui offre un intérêt sérieux, mais je ne puis me dispenser de signaler sous des formes diverses le danger de l'alliance proposée par M. de Laborde. L'auteur, préparé par des études nombreuses à la tâche qu'il vient d'accomplir, a le droit d'espérer que la critique discutera ce qu'il donne pour la vérité. Railler n'est pas réfuter. Cependant, comme il s'agit de prouver au public que l'union des arts et de l'industrie présente plus de périls que d'avantages, il n'est pas inutile de tempérer l'austérité de la discussion, car le public a besoin de voir et de revoir la même pensée avant de l'accepter. Les œuvres d'art à bon marché, multipliées par des procédés que la science simplifie tous les jours, ne seront jamais pour la bourgeoisie qu'un passe-temps, et rien de plus. Croire qu'elles deviendront un enseignement, qu'elles formeront le goût, est une erreur qu'il faut s'appliquer à combattre. La seule manière de connaître ce qu'ont voulu les grands génies dont s'honorent la peinture et la statuaire, c'est d'étudier leurs œuvres dans la forme qu'ils leur ont donnée. Les figurines de zinc bronzé sont pour les marbres grecs quelque chose d'aussi perfide que les gravures à bon marché qui se publient chaque jour pour les compositions des écoles italiennes. La plupart du temps, ceux qui font ces gravures n'ont jamais vu les modèles qu'ils sont chargés de reproduire. Aussi les curieux assez mal avisés pour consulter ces feuilles de papier qu'on décore du nom d'estampes n'entassent dans leur mémoire que des idées fausses. Pareille chose ne peut manquer d'arriver à ceux qui prendront les figurines du commerce pour des réductions fidèles. Après les avoir vues, ils seront parfaitement inhabiles à dire ce que valent les originaux. Je ne veux pas pros-

crire d'une manière absolue l'union des arts et de l'industrie : le bon sens, l'évidence, seraient contre moi; mais je crois vaines et chimériques les espérances de l'auteur.

L'avenir que rêve M. de Laborde ne me séduit pas, je l'avoue franchement : ce qu'il souhaite ne s'accomplira pas; mais si, par malheur, ses vœux venaient à s'exaucer, les arts du dessin seraient placés dans une déplorable condition. Que les conseils de l'auteur soient suivis, et nous aurons des myriades d'amateurs qui feront de la sculpture, de la peinture, pour tromper leur ennui. Au lieu d'échanger des cartes de visite, on échangera des portraits. Avant d'aller au *bois*, les hommes qui ont trouvé la richesse dans leur berceau esquisseront d'un crayon rapide l'image de leurs amis de la veille. Au XVII^e^ siècle, et ce n'est pas moi qui évoque ce souvenir, c'est l'auteur lui-même, les femmes dont l'esprit avait quelque célébrité ne commençaient pas leur toilette avant d'avoir dessiné en quelques lignes deux ou trois portraits. Les plus habiles écrivaient une page ou deux. Dans la France régénérée par les conseils de M. de Laborde, initiée à l'intelligence, à l'expression de la beauté, la mine de plomb, le pastel, l'aquarelle feront ce que faisait la plume aux beaux temps de l'hôtel de Rambouillet. On sait ce que la littérature a gagné à cette innocente manie; il est facile de prévoir ce que la peinture et la sculpture gagneraient à la manie nouvelle imaginée par M. de Laborde. Les peintres amateurs ne sont déjà que trop nombreux : les femmes qui possèdent un château manient l'ébauchoir par désœuvrement, et donnent à leur paroisse un bénitier signé de leur nom. Pour modeler les ailes d'un séraphin, elles salissent leurs doigts, habitués à tenir l'éventail ou à chatouiller le clavier d'un piano. La sculpture est-elle mieux portante depuis que les châtelaines tourmentent la terre glaise avec un morceau de buis? Le mal n'est pas grand tant que leur talent se contente des succès de famille; mais à force de s'entendre louer par leurs parens, par leurs amis, elles finissent par se persuader qu'elles sont appelées à la renommée. Comment résister à la tentation? Elles se laissent arracher la figurine bienheureuse, le bénitier délicieux qu'elles ont achevés en se jouant, et le public est appelé à juger ces génies trop longtemps ignorés. Tantôt ils subissent la cruelle épreuve du silence, tantôt celle des louanges ironiques. Est-ce que la race des sculpteurs improvisés n'est pas encore assez nombreuse? Faut-il donner plus de place au dessin dans l'éducation des jeunes filles, afin qu'elles puissent offrir à leur fiancé son image peinte en cachette? Mon esprit sans doute n'a pas assez de délicatesse pour sentir le prix d'un tel cadeau, mais je ne veux pas mentir et m'attribuer une pensée qui n'est pas mienne.

La peinture et la sculpture, vulgarisées comme l'écriture et l'orthographe, comme des notions de première nécessité, ne sont pas pour moi l'âge d'or. Tout le monde croit savoir écrire, et Dieu sait comme on le prouve. Jusqu'à présent, les livres conçus en dépit du bon sens, écrits en dépit de la grammaire, étaient plus nombreux que les tableaux et les statues conçus en dépit du dessin. M. de Laborde veut rétablir l'équilibre. Quand le maniement du crayon, du pinceau, de l'ébauchoir, fera partie de l'éducation comme l'étude de la langue, les tableaux ridicules, les statues absurdes se multiplieront aussi facilement que les livres dépourvus de toute raison. Ce que l'auteur appelle bienfait, ce qu'il envisage comme un progrès intellectuel, ne serait à mes yeux qu'un fléau. Nous avons les chanteurs de salon qui fredonnent des chansonnettes ou des romances, au grand ébahissement des amis qui les écoutent. La musique fait aujourd'hui partie de l'éducation, personne ne peut l'ignorer. Un homme bien élevé ne peut se dispenser, s'il veut conserver sa réputation de courtoisie, d'applaudir chaudement chaque morceau dans les concerts où ne figure pas un chanteur exposé aux sifflets du parterre. Il est perdu s'il n'habitue pas ses oreilles au courage, son visage à l'impassibilité. C'était trop peu que la musique de société pour exercer notre patience; nous aurons la peinture, la sculpture de société: le progrès n'est pas douteux. Avec de tels auxiliaires, le goût public ne peut demeurer ce qu'il est. Il s'élèvera. Comment ne s'élèverait-il pas? Quand on sera forcé, après avoir salué la maîtresse de la maison, d'admirer, de louer les chefs-d'œuvre éclos en famille, les esprits les plus obtus deviendront clairvoyans, les plus indifférens se passionneront pour la ligne, pour la couleur, pour la forme. On aura beau s'en défendre, on sera connaisseur malgré soi. Et pour réaliser toutes ces merveilles, que faut-il faire? Inscrire le dessin comme une étude obligatoire dans le programme de l'éducation. Dans les moindres pensionnats, le dessin sera une chose importante, un sujet d'émulation. Ignorer le maniement du crayon deviendra une singularité, presque une honte. Les gens du monde formés à une telle école devineront à première vue la date et l'origine d'un tableau. Ils ne confondront plus les débris trouvés dans la banlieue d'Athènes avec les œuvres du ciseau romain. Les leçons qu'ils auront reçues dans leur jeunesse les prémuniront contre un tel danger. On parlera d'une méprise comme d'un scandale.

Ce n'est pas, à Dieu ne plaise, que je considère comme indifférente l'éducation esthétique de la foule : tout ce qui pourrait servir à développer le sentiment de la vraie beauté parmi ceux qui ne pratiquent pas les arts du dessin doit être accueilli avec empressement; mais le remède proposé me semble pire que le mal. Le goût

public est dépravé. La foule s'engoue d'œuvres sans valeur et passe devant les œuvres savantes ou gracieuses sans se douter de son ignorance. Le moyen de l'éclairer est-il bien celui qui nous est offert? Les conséquences que je viens d'indiquer ne sont pas un pur jeu d'esprit. Ceux qui ont vu les pastels et les aquarelles, orgueil et joie des familles, savent à quoi s'en tenir sur ce point. Sans doute le goût public, s'il devenait plus sévère, exercerait sur ceux qui produisent leur pensée à l'aide du marbre ou de la couleur une action salutaire et puissante. Seulement il ne faut pas oublier, et l'expérience ne l'a que trop prouvé, que la connaissance incomplète des procédés techniques est moins profitable pour l'intelligence que l'étude des belles œuvres. C'est de ce côté qu'il faudrait appeler l'attention de la foule, toutes les tentatives qui auront un autre but seront inutiles. Le goût se forme par la comparaison. Si les gens du monde occupent leurs loisirs à crayonner, à modeler, au lieu d'apprendre comment le sentiment de la vraie beauté s'est développé chez la nation la plus ingénieuse de l'antiquité, combien de temps l'art a balbutié avant de parler une langue claire et précise, ils seront, dans dix ans comme aujourd'hui, des juges inhabiles à donner un avis sérieux sur une œuvre nouvelle. C'est le passé qui nous enseigne le sens du présent. Ceux qui ne connaissent pas les grands modèles, les types de la perfection, ne peuvent apprécier tout au plus dans un tableau, dans une statue, que l'exactitude des proportions, la correction de la forme; je dis tout au plus, et ce n'est pas sans raison, car la forme réelle est ignorée du plus grand nombre. Ce n'est pas en copiant les têtes de Lemire ou de Jullien qu'on acquiert la notion de la forme. Les croquis de voyage ne sont guère plus instructifs pour ceux qui veulent parler de paysage. Aussi l'avis que peuvent donner de tels juges est un avis sans autorité; ils n'exercent aucune action sur les hommes du métier; on les entend sans les écouter. Ce qu'ils blâment comme inutile n'est jamais effacé; ce qu'ils admirent, ce qu'ils vantent disparaît souvent quand ils ont tourné les talons. Leurs éloges excitent la défiance; parfois la crainte que leur enthousiasme inspire mène à d'heureuses corrections; parfois aussi elle conduit à d'imprudens sacrifices. De tels juges, on le sait bien, suivent la mode, et ne prennent guère la peine de penser par eux-mêmes; la politesse leur tient lieu de clairvoyance.

Les idées de M. de Laborde sur l'éducation des artistes sont celles d'un homme qui connaît les grands modèles. Je ne signerais pas toutes les opinions qu'il professe; mais lors même que je ne suis pas de son avis, je ne puis m'empêcher de reconnaître que les principes qui le guident sont d'un ordre élevé. Je ne voudrais pas affirmer qu'il comprend avec la même sagacité toutes les époques de l'his-

toire; cependant son respect pour la tradition est à mes yeux le signe d'un bon esprit. Familiarisé avec l'étude du passé, il sait que les artistes éminens n'ont jamais négligé de mettre à profit les œuvres de leurs devanciers. Aussi ne manque-t-il pas d'insister sur la nécessité de perpétuer la tradition. Cette manière d'envisager l'enseignement n'est pas aujourd'hui populaire. La mode est de vouloir ne relever que de soi-même. L'auteur ne redoute ni les objections, ni les railleries, et je lui sais bon gré de sa fermeté. Si l'on néglige en effet de perpétuer la tradition, on se condamne à des tâtonnemens sans nombre. Le plus sage est de mettre à profit les leçons du passé. Le maintien de la tradition n'est pas un obstacle au progrès, comme se plaisent à le répéter ceux qui ne connaissent pas l'histoire des arts du dessin. Toutes les grandes écoles en sculpture, en peinture, en architecture, qui ont voulu changer la direction de l'enseignement, ne connaissaient pas seulement l'école qui les précédait immédiatement, mais tout ce qui avait été fait ou tenté en des temps plus éloignés. Pour inventer comme pour enseigner, il faut commencer par apprendre. La génération nouvelle a grandi en se nourrissant d'autres pensées. M. de Laborde, témoin de l'anarchie qui règne aujourd'hui dans les arts du dessin, appelle de tous ses vœux le rétablissement d'une forte discipline. Lors même qu'on trouverait ses principes trop rigoureux, il serait encore opportun de s'y rallier, car, grâce à l'anarchie, bien des forces se dépensent en pure perte. Chacun va de son côté, sans guide, sans conseils, sans but déterminé, ou plutôt sans autre but que l'accomplissement de sa volonté personnelle. Rien de mieux pour ceux qui savent; mais pour ceux qui ne savent pas, ceux dont l'éducation n'est pas achevée, dont souvent même l'éducation n'est pas ébauchée, cet amour de l'indépendance n'est qu'un amour stérile. L'auteur le sait depuis longtemps, et fait de son mieux pour montrer le danger. Si les oreilles demeurent fermées à ses avertissemens, il aura du moins le contentement d'avoir signalé le mal. La tradition, qui n'est pas aujourd'hui en honneur, trouve en lui un défenseur sincère, sinon toujours habile. Parfois il arrive à M. de Laborde de compromettre sa cause, de produire des argumens inutiles ou imprudens; mais son point de départ est excellent, et ce qu'il veut, nous le voulons.

Le but des arts du dessin est aujourd'hui méconnu trop souvent par ceux mêmes qui les ont choisis comme une profession. L'enseignement fondé sur la tradition est le seul qui puisse remettre les choses en meilleur état. Si l'on ne veut pas que la peinture, la sculpture, l'architecture deviennent des métiers, il faut que les leçons de l'école ne se renferment pas dans la limite des procédés matériels. Or ce qui se fait ne s'accorde guère avec nos vœux. L'enseignement de

la partie technique domine celui de la partie intellectuelle. Les élèves de l'école de Paris, je parle de ceux que les professeurs déclarent les plus habiles, de ceux qui vont en Italie étudier librement pendant cinq ans aux frais de l'état, dessinent avec une merveilleuse adresse le chapiteau d'une colonne, peignent ou modèlent une figure de façon à contenter ceux qui connaissent la forme réelle; mais quand il s'agit de concevoir le plan d'un palais, de composer un groupe ou un tableau, quel désappointement pour ceux qui les croyaient dispensés de toute étude nouvelle! Les meilleurs élèves de notre école sont, pour la plupart, incapables de composer. Ils excellent dans les détails, ils étonnent par l'élégance, par la délicatesse d'un morceau; mais comptez leurs pas depuis le départ de Paris jusqu'au retour, et vous serez consterné. Quand ils reviennent, ils savent ce qu'ils savaient dans le domaine de la conception. Les peintres et les sculpteurs copient les modèles qui se trouvent au Capitole, au Vatican, à la Farnésine ou dans les églises de Rome; les architectes mesurent le palais Farnèse, le palais de la Chancellerie, le palais Giraud, les colonnes de la Græcostasis, qui s'appelaient naguère colonnes du temple de Jupiter-Stator. Ils restaurent sur le papier le théâtre de Marcellus, le Colisée, le temple d'Antonin et Faustine. Chaque année, au mois de septembre, nous pouvons suivre leurs travaux; mais, l'heure venue de produire des œuvres personnelles, ils hésitent, ils tâtonnent, ou, s'ils ne doutent pas de leurs forces, ils nous donnent des souvenirs pour des conceptions originales. Les spectateurs dont la mémoire est bien meublée peuvent saluer comme de vieilles connaissances les portiques et les figures signés du nom des lauréats.

A quoi faut-il attribuer la faiblesse de ces œuvres? Ce n'est pas à l'insuffisance de l'enseignement technique. Les élèves de notre école, comparés aux élèves formés par les autres nations de l'Europe, ont une évidente supériorité. Mon témoignage ne signifierait rien, s'il n'était fortifié par celui des nations rivales. L'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne envoient chez nous leurs enfans pour apprendre le maniement du pinceau, de l'ébauchoir, de l'équerre et du compas : elles s'avouent vaincues, puisqu'elles sollicitent les leçons de notre école; mais la partie intellectuelle de l'enseignement n'a pas été traitée avec autant de soin que la partie matérielle. Parmi les trois arts du dessin, un seul, l'architecture, possède une chaire d'histoire, et cette chaire est à peu près inutile, parce que les élèves ne sont pas obligés de prouver qu'ils ont suivi les leçons du professeur. La peinture et la sculpture n'ont pas de chaire d'histoire, et les ouvrages envoyés de Rome par les pensionnaires prouvent assez toute l'importance de l'enseignement historique. — Les

pensionnaires ont devant eux les œuvres les plus savantes du ciseau et du pinceau, et pourtant il leur arrive plus d'une fois de peindre comme s'ils ne connaissaient que l'école de Bologne, de modeler comme s'ils n'avaient vu que les œuvres du chevalier Bernin. Je me rappelle l'étonnement et l'embarras d'un lauréat traversant le Tibre sur le pont Saint-Ange. A droite et à gauche, il apercevait une rangée de statues qui trouvent des admirateurs parmi les Romains et parmi quelques étrangers, je suis bien obligé de l'avouer. Ces statues, qui témoignent d'une grande habileté de main, sont d'un goût déplorable, et comptent parmi les pires ouvrages du Bernin. Le jeune lauréat n'osait les blâmer, les voyant sur le pont Saint-Ange; il n'osait non plus les admirer, ne les trouvant pas de son goût. Il attendait l'avis de ses compagnons de promenade pour se prononcer. Je rappelle cette anecdote, parce qu'elle est caractéristique. Si la sculpture et la peinture avaient à l'école de Paris une chaire d'histoire, les lauréats sauraient à quoi s'en tenir sur le mérite du Bernin, sur le mérite de l'école de Bologne. Avant de franchir les portes de Rome, ils seraient pleinement édifiés à cet égard. Une fois entrés, ils peuvent se laisser abuser par ce qu'ils entendent, par ce qu'ils lisent sur le marbre. Si leur goût n'est pas formé d'avance, ils peuvent accepter et rapporter chez nous d'étranges opinions. Annibal Carrache et Raphaël ont tous deux une sépulture dans l'ancien temple d'Agrippa, qui s'appelle aujourd'hui Sainte-Marie-de-la-Rotonde. Or on lit en lettres d'or, sur une lame de marbre noir, qu'Annibal Carrache, égal en talent au chef de l'école romaine, ne fut pas aussi heureux que lui. Il paraît, d'après cette inscription, que l'école de Bologne n'a pas, pour les Romains eux-mêmes, moins de valeur que l'école romaine. C'est une grande preuve de modestie, sinon une preuve de sagacité. On rencontre au-delà des Alpes des juges qui se donnent pour amis du progrès, et qui pensent de bonne foi que Raphaël était le plus grand peintre de l'Italie avant la venue d'Annibal Carrache! Comment s'en étonner? L'inscription latine de Sainte-Marie-de-la-Rotonde, prise au sérieux, mène tout droit à cette étrange conclusion. Dès qu'on admet l'égalité de Rome et de Bologne, on est bien près de mettre Bologne au-dessus de Rome. L'enseignement historique remettrait tout à sa place.

M. de Laborde propose, pour élever le niveau du goût public, un expédient très singulier, à mon avis, mais qui pourtant n'est pas nouveau. Ce n'est pas la première fois que j'en entends parler. Il s'agirait de confier aux peintres les plus éminens de notre temps la décoration de nos théâtres. Le rideau, le plafond, le devant des loges et des galeries seraient conçus, composés par ceux qui auraient donné des preuves de savoir et de talent en traitant des sujets de

l'histoire sainte ou profane. L'idée semble hardie, n'est-ce pas? Si le vœu de l'auteur venait à se réaliser, la décorat on de nos théâtres y gagnerait sans doute quelque chose. Quant au goût public, dites-moi ce qu'il y gagnerait? Les spectateurs qui se pressent dans une salle viennent pour entendre la pièce nouvelle et ne songent guère à étudier les peintures de la toile ou du plafond. Après la chute du rideau, ils en sauront tout autant qu'avant le signal donné pour l'entrée des comédiens. Et si les artistes qui ont voué leur vie à l'expression des passions acceptaient une pareille besogne, croyez-vous qu'ils agrandiraient leur style, et qu'après avoir décoré une salle de spectacle, ils aborderaient dans de meilleures conditions les données bibliques ou les données de l'histoire moderne? Qui oserait le dire? M. de Laborde est animé d'intentions excellentes, mais il se méprend sur les moyens qui peuvent assurer le triomphe de sa cause. Il veut réformer le goût public, et l'expédient qu'il imagine, s'il était mis en œuvre, stérile pour le goût public, compromettrait les intérêts de la peinture. Parmi les artistes qui sont aujourd'hui populaires, il y en a bien peu qui prennent la peine d'achever l'expression de leur pensée. Ils profitent trop souvent de leur renommée pour se contenter d'une indication. S'ils acceptaient la décoration de nos théâtres, ils deviendraient encore plus indulgens pour eux-mêmes, et bientôt nous n'aurions plus que des ébauches qui se donneraient pour des tableaux.

La précision, la pureté ne sont pas tellement communes qu'on doive pousser les peintres dans la voie indiquée par M. de Laborde, et pourtant l'auteur, une fois en train d'imaginer des expédiens, ne s'arrête pas là. Il ne croit pas que la décoration de nos théâtres confiée aux artistes éminens suffise à la réforme du goût, à l'éducation de la foule. Il veut que nos cafés obtiennent le même honneur. En vérité, j'ai peine à comprendre comment un homme qui ne manque pas de lumières peut se tromper à ce point. Nos cafés décorés par les pinceaux les plus habiles de notre temps, quel enseignement pour les désœuvrés! Ils apprendront, en déjeunant, en prenant un sorbet, de quelle manière la ligne et la couleur peuvent et doivent exprimer la beauté. Ils seront dispensés de fréquenter les galeries. Ils n'auront qu'à lever les yeux après avoir achevé la lecture de leur journal. Ils s'instruiront à leur insu, et sans le vouloir. Quelle séduisante promesse! Je veux croire et je crois que l'auteur est de bonne foi; cependant il est bien difficile de parler sérieusement d'un tel vœu. Nos cafés transformés en écoles de goût! Jusqu'à présent, nous pensions que pour juger les œuvres d'art il fallait un peu de recueillement, que pour se prononcer sur le mérite d'un tableau il n'était pas inutile de réfléchir. L'auteur est d'un autre avis. Il paraît que

nous avions tort. Pour former son goût, il suffira désormais de se mettre à table dans un café tenu par un homme ami de la peinture, et qui n'aura reculé devant aucun sacrifice pour donner à la foule des notions précises sur la beauté. La discussion deviendra inutile. Que signifieraient les paroles à côté d'un tel enseignement? Il y aura des cafés décorés dans le style vénitien, dans le style florentin, dans le style romain, dans le style lombard. Vasari et Lanzi ne seront plus consultés. A quoi bon user ses yeux sur leurs ouvrages? En dépliant sa serviette, on saura d'avance quelle école on veut étudier; en achevant son repas, on sera pleinement édifié sur le génie du maître qui aura servi de guide au décorateur. Il y aura des cafés qui ne relèveront d'aucune école étrangère, qui seront consacrés tout entiers à l'école française. Les hommes doués de facultés vraiment puissantes s'y révéleront dans toute la splendeur de l'originalité. En buvant son café, on prendra la mesure du génie national; on saura si les successeurs de Lesueur, de Poussin sont dignes de leurs ancêtres, ou s'ils ont dégénéré. L'étude n'aura plus d'épines; chacun apprendra sans effort ce qu'on avait appris jusqu'ici à la sueur de son front. L'éducation du goût fera partie de la vie quotidienne. On n'aura pas besoin de se déranger pour acquérir une érudition variée; on s'instruira en respirant. Quant à ceux qui vivent en famille, ils profiteront de l'exemple et ne manqueront pas de confier aux pinceaux les plus savans la décoration de leur salle à manger. Leurs enfans sauront, dès l'âge le plus tendre, ce que les hommes d'un âge mûr ne savent pas toujours. L'art sera vulgarisé dans la plus effrayante acception du mot, il sera mis à la portée de tout le monde : c'est du moins l'espérance de l'auteur.

Je crains pourtant que les œuvres, en se multipliant, n'obscurcissent la notion de la beauté chez ceux qui la possèdent, et n'apprennent pas grand'chose à ceux qui ne la possèdent pas. Quant aux peintres, je ne vois guère ce qu'ils gagneraient en acceptant une pareille tâche. Je ne parle ici, bien entendu, que du profit intellectuel, car je ne mets pas en doute le profit pécuniaire. Les théâtres et les cafés pourront les enrichir, la peinture en sera-t-elle plus riche? Cent volumes bien choisis sont pour l'esprit une nourriture plus fortifiante que mille volumes pris au hasard. Quand le rideau, le plafond, les loges et les galeries de nos théâtres, quand les murailles de nos cafés seront couverts de peintures, la foule ne sera pas plus éclairée qu'aujourd'hui; elle connaîtra la satiété sans avoir connu les pures joies de l'admiration. Si les peintres éminens, comme le souhaite, comme l'espère l'auteur, abandonnent les travaux solitaires de l'atelier pour les travaux richement rémunérés, mais soumis au

contrôle des indifférens, ils arriveront à leur insu à ne plus tenir compte des conditions qui rendent l'art si difficile. Assurés d'avoir pour juges des spectateurs qui ne prendront pas la peine de réfléchir, ils se croiront dispensés de tout effort sérieux. Et qui oserait les blâmer? S'ils agissaient autrement, qui donc leur en saurait gré? Une fois engagés dans la voie que leur indique M. de Laborde, ils auront toujours présente à l'esprit la destination de leurs ouvrages. Avant de s'associer à l'industrie, ils concevaient lentement, ils composaient à loisir. Quand ils travailleront pour la foule, quand ils n'auront d'autre but que de la distraire, ils seront moins sévères pour eux-mêmes et se contenteront à moins de frais. Et pourquoi ne dirais-je pas toute ma pensée? Ils n'appartiendront plus à l'art, ils appartiendront à l'industrie; le gain deviendra leur unique souci. Il est bon sans doute que chacun tire de son labeur un honnête salaire; mais le peintre et le sculpteur qui se font industriels, qui veulent produire, dans un temps donné, une quantité de figures dont le prix est convenu d'avance, n'ont plus rien à démêler avec l'art proprement dit; leur atelier devient une usine; leur pinceau, leur ciseau fonctionnent comme un laminoir qui doit donner à l'échéance déterminée deux ou trois mille mètres de tôle. Mes craintes sont-elles mal fondées? Que M. de Laborde visite l'atelier de nos peintres à la mode, et que le présent lui enseigne l'avenir. Quand la popularité prend un homme sous sa protection, l'enivrement ne se fait pas attendre; la louange monte à la tête, et pour garder sa raison, pour ne pas s'estimer trop haut, quand on est soumis à une telle épreuve, il faut posséder une dose de bon sens peu commune. Les amateurs se pressent devant une toile à peine ébauchée, et célèbrent à l'envi l'œuvre qu'ils peuvent à peine entrevoir. Le peintre se croit doué de facultés surhumaines; il ne connaît plus ni doute, ni tâtonnement; il ne peut mal faire. Eh bien! qu'il entreprenne la décoration de nos théâtres et de nos cafés, la fièvre de l'or fera pour sa raison ce que faisait la louange : il voudra que chacune de ses journées lui assure une recette fabuleuse. Que deviendra la dignité personnelle? que deviendra le respect de l'invention? L'invention sera dédaignée, la dignité personnelle sera oubliée; tout sera sacrifié à l'amour du gain.

Je crois avoir montré avec une pleine évidence tous les dangers de l'alliance proposée par M. de Laborde. Cependant, pour ne laisser aucun doute dans les esprits qui aiment à rêver un avenir sans relation, sans ressemblance avec le présent, il me semble utile de poser la question d'une manière théorique. Quand j'aurai marqué en termes précis la destination de l'art et la destination de l'industrie, je serai dispensé d'insister. Je ne m'arrêterai pas à réfuter les argumens de ceux qui, voulant assigner à toute chose un but utile,

demandent de très bonne foi à quoi servent la peinture et la sculpture. Dès qu'on fait intervenir l'économie politique dans les problèmes de ce genre, la discussion devient impossible. L'art est à lui-même son propre but; toute autre manière de le concevoir est manifestement contraire à la raison. Il est certain qu'un engrais qui augmente la fécondité de la terre, une machine à pétrir qui donne le pain à meilleur marché, sont plus utiles dans le sens réel du mot que la peinture et la sculpture. Aussi n'essaierai-je pas de prouver l'utilité de l'art. Je me contenterai de rappeler que pour l'homme le mieux nourri, pour celui qui jouit d'une excellente santé, qui respire à pleins poumons, il existe des besoins que les professions utiles n'ont pas mission de satisfaire. Parmi ces besoins, la contemplation de la beauté est un des plus impérieux. Le bien-être matériel ne suffit pas à nos facultés. Un sommeil profond et régulier qui répare nos forces, une promenade sur les collines qui excite notre appétit et donne plus de souplesse à nos membres, sont, à coup sûr, des sources de contentement. Cependant ceux qui ne souhaitent rien au-delà sont assez pauvrement doués. Le sentiment de la beauté existe en germe chez la plupart des hommes; il faut bien qu'il en soit ainsi, puisque le développement esthétique est un des signes les plus certains de la civilisation. Un peuple qui n'aurait jamais révélé que le génie industriel n'occuperait dans l'histoire qu'une place très mesquine. Et si le sentiment de la beauté n'existait pas en germe chez la plupart des hommes, les grands artistes n'auraient pas obtenu en tout temps, en tout pays, une renommée si éclatante, n'auraient pas excité une si vive sympathie. Puisque les belles œuvres excitent l'admiration et donnent à ceux qui les contemplent une joie si profonde, qui dure encore quand elles ne sont plus devant leurs yeux, il faut bien que les belles œuvres répondent à des besoins très sérieux, très réels. Les grands spectacles que nous offre la nature ne suffisent pas à contenter les hommes chez qui le sentiment de la beauté n'est pas à l'état rudimentaire.

C'est à ces esprits d'élite que l'art s'adresse particulièrement, quoiqu'il ne demeure pas sans action sur ceux mêmes qui sont moins richement doués. Sa mission est de saisir la beauté partout où elle se montre, de la dégager de tout ce qui n'est pas elle, et de la présenter dans toute sa splendeur. C'est là le seul but que l'art doive se proposer; tout autre dessein doit nécessairement l'engager dans une fausse voie. Le peintre et le sculpteur, quand ils ont aperçu la beauté, je veux dire le peintre et le sculpteur pourvus de facultés élevées, n'ont d'autre souci, d'autre ambition que de l'exprimer dans une œuvre librement conçue. S'ils se préoccupent du goût public au lieu de songer, avant tout, à se contenter, ils descendent de la région

où ils doivent demeurer. Puisqu'ils possèdent non-seulement le sentiment de la beauté, mais le moyen d'exprimer ce qu'ils sentent, ils dérogent en consultant ceux qu'ils veulent émouvoir. Qu'ils modèlent, qu'ils peignent pour traduire ce qui est en eux, qu'ils révèlent, dans une langue claire et précise, la pensée qui les anime, et leurs espérances de renommée ne seront pas déçues. Si, avant de prendre l'ébauchoir ou le pinceau, ils se demandent ce qui plaira, ce qui déplaira, ils ne produiront jamais que des œuvres éphémères. Dans le domaine de l'art, la liberté mène à la puissance. Le sculpteur et le peintre ne doivent pas aller vers le public, mais amener le public à eux. Qu'ils courtisent l'opinion, ils s'amoindrissent. Les idées que j'exprime ici, je ne crains pas de l'affirmer, sont celles de tous les vrais artistes; je ne redoute aucun démenti de leur part. Leur souci constant est de manifester leur pensée. Ils ne veulent pas conquérir la renommée, la richesse, en abdiquant leur indépendance. Pour eux, la joie la plus vive, la plus profonde, est de se révéler pleinement sans rien sacrifier, sans rien omettre de ce qu'il ont conçu. Ils ne dédaignent pas les applaudissemens, il ne leur déplaît pas que leur nom soit répété par des milliers de bouches; mais ils ne descendent jamais jusqu'à mendier les applaudissemens. La gloire ne les séduit que lorsqu'elle arrive comme la récompense d'une œuvre libre et puissante par sa liberté même. Qu'on interroge l'histoire, et l'histoire répondra que la sculpture et la peinture n'ont jamais rien produit de grand, quand elles ont méconnu les conditions que je viens d'exprimer. Si elles tiennent compte du goût de la multitude, elles s'éloignent du but qui leur est assigné par la nature même des choses. Pour conserver leur dignité, elles doivent tout sacrifier à l'expression de la beauté.

Quelle est la mission de l'industrie? C'est de chercher partout, en toute occasion, l'emploi des choses qui s'offrent à ses yeux. Rendre utile ce qui demeurait oublié, appliquer aux besoins de la vie matérielle ce qui était dédaigné, ce qui n'avait de valeur pour personne, est et sera toujours pour l'industrie un triomphe éclatant. De quelque manière qu'on envisage ses travaux, on est toujours obligé d'arriver aux mêmes conclusions : le génie industriel se révèle sous deux aspects, soit en découvrant l'utilité d'une chose déclarée jusque-là inutile, soit en produisant à bon marché ce qui n'avait été produit qu'à grands frais. L'unique préoccupation des inventeurs dans le domaine de l'industrie est de s'enrichir. J'entends dire quelquefois qu'ils veulent enrichir leur pays. Mon intention n'est pas de soutenir qu'ils sont tous dominés par l'égoïsme. Je consens à croire que parmi ceux mêmes qui rêvent l'opulence, il y en a qui songent à créer le bien-être parmi les pauvres qui les entourent.

Je ne pourrais m'y refuser sans nier l'évidence. On cite des familles bénies, dont l'orgueil et la joie sont de régner sur une commune, sur un canton, par la bienfaisance, par la générosité. Le spectacle de ces vertus, transmises de génération en génération, est trop consolant pour ne pas appeler l'attention du philosophe; mais cet exemple, qui n'a pas encore trouvé de nombreux imitateurs, ne change pas les conditions de l'industrie. Le caractère égoïste ou généreux des hommes qui ont organisé le travail pour dégager l'utilité des choses ne modifie pas les formes du problème. Il s'agit toujours de produire à bon marché ce qui était produit à grands frais pour accroître la consommation, ou de trouver l'usage d'une chose demeurée sans emploi. Dans le premier comme dans le second cas, le but est la richesse. Que les inventeurs d'un procédé nouveau qui doit changer, simplifier la fabrication, prennent rang parfois parmi les hommes les plus éminens de leur pays, je ne songe pas à le contester. Le métier Jacquart, la machine à filer, sont très dignes d'admiration. Cependant ces deux découvertes n'altèrent pas le caractère de l'industrie. La machine à filer, le métier Jacquart ont abaissé le prix des indiennes, le prix des soieries. Et s'ils n'ont pas enrichi ceux qui les ont créés, ils enrichissent aujourd'hui ceux qui les emploient. J'ai donc le droit de dire que la recherche de l'utile est l'unique but de l'industrie, et je ne prendrais pas la peine de l'affirmer, si M. de Laborde ne proposait pas une alliance entre l'art et l'industrie. Pour soutenir l'opportunité d'une telle alliance, il faut oublier ce que je rappelle ici, ce qui est démontré depuis longtemps, que l'utile et le beau ne sont pas une seule et même chose. Dans la recherche du beau, dans l'expression de la forme harmonieuse et pure qui excite notre admiration, il n'est jamais question de produire vite, de produire à bon marché. Or l'industriel qui négligerait ces deux points serait montré au doigt. Celui qui veut s'enrichir en appliquant les choses aux besoins de la vie matérielle doit toujours songer à simplifier la main-d'œuvre. Si l'artiste s'avise de suivre un tel exemple, il change de nom. J'ai entendu parler d'une famille de graveurs qui avaient introduit dans leur profession la division du travail recommandée par Adam Smith. Les ouvriers du premier étage se chargeaient des figures. Au second étage, on faisait les terrains et les plantes; au troisième, les ciels. Les estampes qui sortaient de cette maison arrivaient sur le marché dans de bonnes conditions. Croit-on que Marc-Antoine Raimondi, Bolswert et Drevet aient jamais suivi le conseil d'Adam Smith?

La recherche de l'utile semble parfois se confondre avec la recherche du beau, car il est utile de produire de belles étoffes, de beaux meubles, puisque les beaux meubles et les belles étoffes

peuvent devenir une source de richesse. Qu'on ne se méprenne pas pourtant. En pareil cas, le beau et l'utile ne sont pas sur le pied de l'égalité, l'utile domine le beau. En semant les fleurs sur la soie, en sculptant le chêne ou l'ébène, le fabricant n'oublie jamais le prix de revient ni le prix de vente. Il ne cherche pas le beau dans la plus haute expression, mais une certaine mesure de beauté qui ne coûte pas trop cher, et lui promette ce qu'on appelle un bénéfice raisonnable. Il recommande à ceux qui lui fournissent des modèles de ne pas se laisser emporter trop loin par leur imagination. Il ne s'agit pas pour lui de contenter vingt personnes d'un goût sévère, mais de plaire au plus grand nombre et de tenter les acheteurs par le bon marché. Cette pensée se retrouve dans tous les travaux de l'industrie, et suffit à démontrer que la recherche de l'utile ne peut jamais se confondre avec la recherche du beau. L'art ici vient au secours de l'industrie, l'éclaire de ses conseils, mais n'arrive jamais à la détourner de son but. Ses conseils ne sont suivis qu'à la condition de ne pas entraîner de trop grosses dépenses. S'il en était autrement, les œuvres de l'industrie ne trouveraient pas d'acheteurs, ou n'en trouveraient qu'à grand'peine. Or l'utile, par sa nature même, s'adresse au grand nombre. Une étoffe qui ne peut tenter que vingt familles devient difficilement une source de richesse. On parle de métiers démontés pour satisfaire le caprice d'une femme et ne pas l'exposer à voir une robe pareille à la sienne, mais on en parle comme d'une exception.

Pour justifier l'alliance de l'art et de l'industrie, on cite les bijoux trouvés dans les fouilles de Pompéi et d'Herculanum, et conservés à Naples dans le musée des Studj. Je ne veux pas nier la valeur de cet argument. J'admire l'élégance des bracelets, des colliers, des pendans d'oreilles, qui sont à bon droit considérés comme un trésor par tous les hommes de goût. J'ai vu à Rome, chez le chevalier Campana, une collection de même origine, moins nombreuse que celle de Naples, mais aussi importante, car toutes les pièces qui la composent sont choisies avec un rare discernement. La plupart de ces bijoux sont des merveilles d'invention, et surtout des merveilles de simplicité. Cependant ce qui se faisait à Pompéi, à Herculanum, dans le premier siècle de l'ère chrétienne, n'est pas un argument sans réplique. Les traditions de l'art grec, qui dominaient alors, étaient d'une application d'autant plus facile, que le goût public n'était pas dépravé par la forme des vêtemens. Herculanum et Pompéi n'avaient pas, comme l'Europe moderne, des modes extravagantes dont l'unique but semble être de combiner des lignes bizarres et monstrueuses. Pour établir parmi nous l'élégance et la simplicité de l'art grec, pour composer des bijoux pareils à ceux du musée des Studj, ou quelque chose d'équivalent, il ne faudrait pas calom-

nier la forme humaine comme on se plaît à le faire. Tant que les femmes s'habilleront comme elles s'habillent aujourd'hui, leurs colliers et leurs bracelets seront aussi absurdes que leurs vêtemens. On peut prouver, l'histoire à la main, que l'alliance de l'art et de l'industrie n'a pas toujours été une chimère; mais la preuve une fois donnée, on doit se demander dans quelles conditions cette alliance s'est établie, dans quelles conditions elle s'est maintenue. Quand le vêtement enveloppait la forme humaine sans la déguiser, quand la foule puisait dans les habitudes de la vie la notion de l'élégance et de la beauté, le luxe n'avait rien de singulier; les artistes composaient pour l'industrie des modèles qui n'étonnaient pas, mais qui charmaient. Leur avis était accepté sans résistance, et l'industrie s'empressait d'obéir. Plus tard, quand la forme des vêtemens fut altérée, sous le Bas-Empire, l'industrie prit le dessus, l'autorité de l'art fut méconnue, et le luxe devint bizarre; on se complut dans les lignes tourmentées. Les modes d'aujourd'hui ne sont pas moins ridicules que les modes du Bas-Empire; aussi ne faut-il pas s'étonner que les bijoux manquent de simplicité.

Si la démonstration théorique ne suffisait pas, j'invoquerais les souvenirs de ceux qui ont vu des bijoux dans le goût de Pompéi portés par des femmes de notre temps. On trouve à Naples des ouvriers habiles qui copient très fidèlement les modèles antiques. Eh bien! ces modèles, qui excitent notre admiration dans le musée des Studj, nous étonnent sans nous plaire quand ils sont placés sur le cou, sur le bras d'une femme vêtue selon la mode de nos jours. La vérité se réduit à ces termes. Le génie des artistes, dans le premier siècle de l'ère chrétienne comme aux beaux temps de la Grèce, réglait la forme des vêtemens, et le goût public, formé par la contemplation habituelle d'un ensemble de lignes élégantes, maintenait l'autorité des artistes. Aujourd'hui le plus grand nombre des esprits ne possède sur la beauté que des notions confuses; aussi l'autorité des artistes est souvent méconnue, et leurs conseils les plus sages sont traités comme de purs caprices. Les plus étranges inventions sont acceptées et prônées comme des merveilles. N'avons-nous pas vu des femmes — qui se donnaient pour des types d'élégance, — porter à leur ceinture des cathédrales en or émaillé? Ces bijoux ridicules se vendaient très cher, l'admiration se mesurait à la dépense, et l'on était mal venu à s'en moquer. On avait créé pour cet absurde enfantillage un terme pompeux et barbare : cela s'appelait bijou d'art pour les profanes; dans la langue usuelle, c'était une châtelaine. Les fabricans avaient devancé le vœu de M. de Laborde; mais comme l'industrie n'oublie jamais son but, le gain, pour produire sans trop de frais ces joujoux dont les femmes s'amusaient, elle partageait le travail entre plusieurs mains. Et je ne parle pas

seulement de l'exécution, de la fonte, de la ciselure; je parle aussi et surtout de la composition du modèle. Ces petites cathédrales portées à la ceinture n'étaient pas créées par un seul ébauchoir. Un sculpteur faisait le portail et les tours, un autre inventait les figures, un troisième les ornemens, et les pièces assemblées s'accordaient comme elles pouvaient. Le bijou d'art réalisait l'alliance de l'art et de l'industrie, et les femmes à la mode ne songeaient pas à se demander si leur châtelaine avait le sens commun. Il y a aujourd'hui dans l'industrie quelques hommes éclairés qui comprennent la nécessité d'avoir des modèles achevés par une seule main : c'est un progrès sans doute; mais ils comprennent aussi la nécessité de multiplier les épreuves de ce modèle à des conditions qui ne soient pas trop onéreuses, et la ciselure ne respecte pas toujours la conception du sculpteur. L'industrie commande, et le public ne se plaint pas.

Cependant toutes les objections que j'ai présentées jusqu'ici sont dominées par la dernière qu'il me reste à exprimer. L'union des arts et de l'industrie, vînt-elle à se réaliser, demeurerait stérile. Tant qu'on n'aura pas introduit la sincérité dans le luxe, l'intervention des artistes éminens dans la fabrication des bijoux, des meubles, des étoffes, ne changera pas l'état des choses. Je ne sais pas si François Bacon avait raison d'affirmer que l'homme est naturellement porté au mensonge, et que, pour arriver à dire la vérité, il est obligé de combattre ses instincts. J'aime à croire pourtant que le chancelier calomniait l'espèce humaine. Ce que je sais, c'est que le mensonge prend aujourd'hui une prodigieuse importance dans les habitudes de notre société. On cite comme une singularité ceux qui consentent à ne pas déguiser la condition réelle où ils sont placés. L'usage est de sacrifier à peu près constamment l'être au paraître. Les gens pauvres tiennent à cacher leur pauvreté. Ceux qui pourraient vivre facilement sans connaître la gêne se refusent le nécessaire pour éblouir les yeux et se donner l'apparence de la richesse. Dans une société ainsi constituée, que signifierait l'union des arts et de l'industrie? Tout le monde fait semblant d'être ce qu'il n'est pas, et l'industrie se modèle sur les mœurs. Pourquoi nous plaindrions-nous? Ce qui se passe sous nos yeux est parfaitement logique. Pour des acheteurs qui ne tiennent pas à la réalité, qui se contentent de l'apparence, l'industrie aurait grand tort d'agir autrement qu'elle n'agit. Étoffes, meubles, bijoux, tout est destiné à satisfaire la vanité des chalands qui veulent se donner pour riches, et qui ont à peine de quoi suffire aux besoins de la vie quotidienne. Les anneaux qu'on appelle ciselés sont estampés; mais on a pour dix écus ce qui coûterait quatre ou cinq louis. Au lieu de fleurs taillées dans un lingot, l'acheteur porte au doigt une lame d'or qui a pris l'empreinte

d'un modèle en acier, et montre fièrement cette merveille à bon marché. Le poirier ne ressemble guère à l'ébène, et pourtant le poirier figure dans les ouvrages sculptés : on se contente d'en changer la couleur; mais l'ébène coûte si cher et le poirier se taille si facilement! La cause de l'ébène est perdue. Or, une fois qu'on a consenti à déguiser la nature de la matière, comment hésiterait-on à mentir quand il s'agit de la main-d'œuvre? On invente des machines fort ingénieuses qui simplifient la besogne de l'ouvrier. Tout ce qu'on peut soustraire au travail personnel est confié à la puissance de la vapeur. On n'a pas encore imaginé de machine pour sculpter des figures; mais patience! on y arrivera peut-être bientôt, et les bourses les plus modestes pourront acquérir des meubles d'art. Jusqu'à présent, la vapeur se contente de découper le bois; elle ne s'arrêtera pas là. Les meubles de la renaissance, qu'on admire encore dans quelques vieux châteaux, étaient composés, souvent même sculptés par des artistes habiles, qui ne confiaient à personne l'expression de leur pensée. Dans la seconde moitié du XV^e^ siècle, dans la première moitié du XVI^e^, on n'avait pas encore mis l'apparence de la richesse à la portée de tout le monde; les meubles sculptés n'appartenaient qu'aux riches, et les menuisiers, les ébénistes ne s'avisaient pas d'inventer des modèles. Ce n'était pas l'union de l'art et de l'industrie, c'était l'art, qui, au lieu de choisir le marbre ou le bronze, choisissait le chêne ou le buis pour exprimer la forme humaine ou la forme des plantes. Les tritons et les satyres, les naïades et les néréides se jouaient sur les panneaux des buffets; mais ces meubles merveilleux ne se vendaient pas par centaines, les acheteurs ne tenaient pas à les voir se multiplier. L'œuvre une fois achevée, l'heureux possesseur n'accordait pas le droit de réplique, et gardait pour lui seul ce qu'il avait acheté.

Aujourd'hui tout est bien changé, les plus riches consentiraient à grand'peine à donner pour un meuble ce qu'on donnait au temps de la renaissance; ils décorent leurs appartemens à bon compte. Le stuc, le marbre, les métaux précieux sont remplacés par des moulures en pâte, et l'on arrive ainsi à simuler les splendeurs d'une résidence royale. Le luxe qu'on nous donne comme un signe de prospérité n'est le plus souvent qu'un mensonge; c'est toujours et partout le sacrifice de l'être au paraître. A Dieu ne plaise que j'improuve la division de la propriété! Lors même qu'il serait cent fois démontré que cette division présente des inconvéniens agronomiques et interdit certains procédés de culture, il faudrait encore la bénir comme un bienfait; mais si le bien-être matériel n'est plus maintenant le privilége du petit nombre, ce qui est un progrès évident, nous n'avons guère sous les yeux qu'un luxe menteur, ce qui pour

tout homme de bon sens est un pas en arrière. Accepter sa condition, ne jamais chercher à la déguiser, est la meilleure manière de prouver qu'on sent l'importance du luxe pour le développement de l'art et de l'industrie. Que la sincérité prenne la place du mensonge, et l'industrie pourra profiter des conseils de l'art; mais le vent emporte mes paroles, et le règne de la vanité n'est pas près de finir. La pauvreté se cache comme un vice, ou tout au moins comme un ridicule. On craint d'exciter la compassion, on veut exciter l'envie. Or, si je ne m'abuse, la réforme de l'industrie est impossible sans la réforme des mœurs. Les belles étoffes, les beaux meubles ne viendront qu'après le rétablissement de la franchise. Inventer des modèles élégans, ne rien négliger pour contenter les connaisseurs, à quoi bon? Les connaisseurs qui peuvent acheter ce qu'ils admirent ne se comptent pas par centaines. Les hommes veulent porter au doigt des pierres gravées qui ne coûtent pas plus cher que des anneaux estampés; l'industrie trouve moyen de les satisfaire. Aussi la gravure en pierre fine est un art à peu près perdu, malgré le concours institué à l'école de Paris. Je ne veux pas médire de mon temps, j'aimerais à louer ce que je vois; mais le danger du mensonge est tellement évident qu'il serait inutile de le taire. Le signaler franchement est le parti le plus sage. Qu'on m'accuse d'exagérer l'importance de la question, je ne m'en plaindrai pas, je n'irai pas même jusqu'à m'en étonner. Pour tous les hommes de bonne foi, la recherche d'une splendeur menteuse n'est pas chose futile et dont on doive parler en riant. Bien des actions qu'on n'oserait avouer, qui appelleraient la rougeur sur le front si elles étaient révélées, n'ont pas d'autre cause que le désir d'éblouir les yeux. Le luxe est à si bon marché, que pour briller il n'est pas nécessaire de faillir souvent au devoir; on se contente au prix de quelques fautes qu'on estime légères. Les consciences complaisantes qui ne s'effraient pas d'une égratignure faite au bon droit, de quelques pièces d'or gagnées sans trop de scrupules, s'effraieraient peut-être s'il fallait, pour atteindre à la splendeur, oublier toute probité. Que les sceptiques sourient tout à leur aise en me voyant traiter le côté moral de la question : il ne dépend pas de moi de marquer la limite où s'arrête l'action du mensonge dans les relations de la vie sociale. Chacun sait où mène le mépris de la vérité; on ne sait pas assez combien il est funeste à l'art, à l'industrie; on ignore ou l'on feint d'ignorer que le luxe à bon marché est une source de corruption pour le goût comme pour les mœurs.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1857.

Et nous aussi, comme l'Angleterre il y a quelques mois, nous avons eu notre agitation électorale et nos émotions du scrutin, — émotions et agitation tempérées, il est vrai, dans notre pays, par le sentiment des conditions publiques au sein desquelles nous vivons. En Angleterre, il s'agissait de savoir si une politique resterait sur le champ de bataille, ou si le ministère triompherait de ses adversaires. En France, la lutte devait nécessairement se réduire à des proportions plus modestes : on se préoccupait peut-être moins du dénouement que des détails de cette mêlée électorale; en d'autres termes, il s'agissait plutôt d'observer des signes, de surprendre des indices, de chercher à lire un vœu, une tendance dans des voix éparses groupées autour d'un nom, ou dans l'attitude générale des populations. De cette agitation limitée et éphémère, que reste-t-il aujourd'hui? Il reste un corps législatif à peu près composé comme celui qui existait précédemment. Seulement quelques membres de l'ancienne chambre ne figurent plus dans le nouveau corps législatif, et dans le nombre le plus éminent est M. de Montalembert. L'opposition qui s'est appelée démocratique a emporté quelques nominations, deux à Paris, une à Bordeaux, une à Lyon. M. le général Cavaignac, faute d'une majorité suffisante obtenue du premier coup, ne pourrait être élu à Paris que dans un second scrutin qui se prépare. Deux ou trois candidats d'opinions indépendantes et modérées ont été élus dans le Nord, dans l'Yonne, en dehors de l'action administrative, et puis c'est tout. Dans le reste de la France, les candidats présentés par le gouvernement ont reçu l'investiture électorale, et quelques-uns même n'ont point eu de concurrens. C'est là le résultat sommaire, officiel, prévu en définitive. Que si l'on veut aller au-delà du fait lui-même, en interrogeant quelques-unes des particularités de ces élections, il n'est peut-être pas impossible de réunir certaines données qui, sans être d'une précision infaillible, aident à apprécier le caractère de cette victoire du gouvernement, la nature de ce genre

de lutte, les conditions faites aux opinions et aux partis. Ainsi à Paris le nombre des abstentions a été évidemment considérable; il dépasse le tiers du chiffre des électeurs inscrits. Parmi les votans, 110,000 se sont rangés du côté du gouvernement, 96,000 se sont prononcés pour l'opposition, ce qui constitue un total moins fort pour les candidats officiels et plus élevé pour l'opposition qu'en 1852. Dans les départemens, les abstentions sont également considérables, et la répartition des votes émis est assez inégale. En bien des cas, les candidats de l'opposition ont obtenu dans les villes des avantages partiels, neutralisés par les contrées rurales, dont le vote, souvent unanime, a fait le succès des candidats du gouvernement. On pourrait observer une autre circonstance, c'est que là où, par suite de scissions, comme cela est arrivé à Paris, des candidats d'une opposition modérée se sont trouvés en compétition avec des candidats représentant des tendances extrêmes, ce sont les premiers qui ont réuni le plus de voix. Veut-on enfin un dernier indice qu'il ne serait pas difficile peut-être de dégager de ce tourbillon? C'est qu'en général, au milieu de leurs incertitudes, les électeurs rechercheraient volontiers des hommes nouveaux. On en a vu surgir d'étranges, qui n'avaient d'autre mérite que de paraître pour la première fois. Que serait-ce s'il y avait sur tous les points des hommes sérieux, entrant dans la vie publique avec des opinions sensées, sans esprit de système, et libres de tout engagement?

Cela ne modifie en rien sans doute le résultat actuel. Ce sont simplement des faits à consulter. Peut-être y aurait-il du moins une conclusion à tirer de ce dernier mouvement électoral : c'est que le parti démocratique n'a point fait vraiment une aussi belle campagne qu'il pourrait le penser avec la meilleure volonté de se créer des illusions. Il s'est multiplié dans les limites de la législation actuelle, il s'est présenté partout où il l'a pu, il a envoyé ses candidatures dans les provinces; il a tenu, en un mot, à entrer dans la lutte avec ses couleurs et son drapeau, à montrer qu'il était bien toujours le même, qu'il apprenait peu et qu'il oubliait encore moins. A quoi est-il arrivé? Il n'est point impossible que le gouvernement, outre sa victoire matérielle, ne trouve une force de plus dans ce spectacle d'un parti dont les opinions sont loin de rassurer, et qui est assez bien organisé pour transmettre dans les départemens les bulletins de ses résolutions, ainsi qu'on vient de nous l'apprendre. Les quelques avantages que le parti démocratique a obtenus, on ne saurait les mettre au compte de la liberté; ils la serviront peu. Dans toutes ces particularités inhérentes aux dernières élections, n'y a-t-il pas en même temps certaines lumières propres à guider les opinions indépendantes et sincèrement modérées? Peut-être se défient-elles de leurs forces plus qu'elles ne le devraient. Elles ont certes de profondes racines dans le pays, elles répondent à un instinct de libéralisme qui n'est point mort. On n'aurait qu'à observer certains détails du dernier scrutin pour voir de quel poids elles pourraient être. Qu'ont-elles donc à faire? Elles ont à se reconnaître, à se compter dans les occasions qui leur sont offertes. Ce n'est pas sans doute par des alliances compromettantes qu'elles peuvent agir utilement, c'est en restant elles-mêmes, en imprimant dans la conscience du pays cette persuasion qu'il garde toujours en lui une force libérale et conservatrice dont il n'a qu'à vouloir se servir.

Mais quoi! ne manquait-il pas un dernier commentaire sur les élections? Il ne manque plus rien désormais. M. Granier de Cassagnac vient à son tour de dire le dernier mot du scrutin en interprétant le vote universel. Il montre la confiance absolue des populations, il annonce la décadence prochaine des importances de village qui ont cru devoir s'abstenir, après quoi l'unanimité sera sans doute complète. Il n'est pas bien avéré que cette manière d'envisager les choses de notre pays ait un poids décisif aux yeux du gouvernement, et voici quelles seraient nos raisons au besoin. M. Granier de Cassagnac est un esprit tranchant, un polémiste vigoureux et un philosophe médiocre, qui voit clair dans les événemens — quand ils sont accomplis, et qui réussit merveilleusement à faire après coup la théorie des lois providentielles, en appliquant ces lois aux pouvoirs tombés et aux pouvoirs qui se relèvent. C'est ce qu'il faisait récemment dans un livre d'ailleurs curieux, l'*Histoire de la Chute du roi Louis-Philippe, de la République de* 1848 *et du rétablissement de l'Empire*. Pour bien des esprits, il n'est point certain que le genre d'appui prêté par les polémiques de M. Granier de Cassagnac à la dernière monarchie constitutionnelle n'ait été une des causes de la chute de cette monarchie. C'était une petite cause, si l'on veut; mais enfin, telle quelle, elle a pu se mêler à toutes celles que décrit l'historien. Aujourd'hui cependant M. Granier de Cassagnac n'explique pas moins par les lois providentielles la chute du roi Louis-Philippe et la résurrection de l'empire, qu'il ne semble guère avoir prévue qu'après 1848, de sorte que le publiciste n'est point, ce nous semble, dans la meilleure des situations pour tracer des plans de politique, ou pour tirer des horoscopes. Dans ses prophéties, il n'a vu jusqu'ici que le passé; ses conseils et ses jugemens se sont trouvés plus d'une fois en défaut, et c'est ce qui fait que le gouvernement, pour être mieux éclairé, pourrait bien aller chercher ailleurs que dans ses interprétations le sens du dernier mouvement électoral, le secret des vœux, des pensées et des aspirations du pays.

Au moment où les élections s'achèvent, résumant ce qui reste de vie politique en France et laissant la faible trace d'une émotion qui va déjà en s'effaçant, voici que nos soldats, engagés dans une nouvelle campagne en Kabylie, escaladent les pics du Jurjura et se montrent là où ils n'avaient pas encore paru. Il y a un mois à peine, ils se rassemblaient au pied des montagnes; ils campent aujourd'hui, au nombre de vingt mille hommes, sur les plus hauts sommets, emportés par un assaut heureux. C'est une autre œuvre qui s'accomplit en dehors de la politique de tous les jours, une œuvre de patience, de ténacité et de courage, l'œuvre de l'assimilation complète et définitive des dernières populations insoumises de l'Algérie. On sait maintenant, surtout par les savans et pittoresques récits du général Daumas, comme aussi par un livre récent de M. Berbrugger sur *les époques militaires de la Grande-Kabylie,* quel est ce théâtre d'une guerre incessamment renouvelée, d'une guerre qui se poursuit au milieu de la pacification même du reste de l'Afrique française. La Grande-Kabylie est cette contrée qui s'étend à l'est d'Alger en massifs montueux, presque impénétrables, et dont les pentes, en s'abaissant vers le littoral, vont tremper dans la Méditerranée. D'Alger même, de la place du Gouvernement, on peut voir les versans du Jurjura; on aperçoit les défilés qui conduisent à ces cimes neigeuses, et plus d'une fois du haut

de ces crêtes nos soldats ont pu distinguer tout à coup les blanches maisons de la première ville de notre colonie. Là vivent des peuplades aux mœurs belliqueuses, fières de leur indépendance, très différentes par les traditions des populations arabes, ayant conservé leur caractère primitif à travers toutes les invasions, et distribuées encore en confédérations toujours prêtes à prendre les armes. La proximité de la Kabylie, la menace d'incursions incessantes jusque dans la Mitidja, le danger de ce foyer d'élémens hostiles et rebelles, étaient visiblement autant de raisons d'incompatibilité entre la domination française et l'indépendance kabyle. L'illustre maréchal Bugeaud fut l'un des premiers à reconnaître la nécessité de forcer par les armes l'entrée de ces montagnes, sauf à compenser ensuite par la douceur et l'équité de l'administration les terribles rigueurs de la guerre. Il avait vu clairement que la domination de la France ne pouvait être sûre qu'en étant complète. On eut le tort quelquefois de lui disputer les moyens d'action, et comme il arrive presque toujours des entreprises nécessaires, quoique difficiles et contestées, la conquête de la Kabylie s'est accomplie, au milieu du bruit des controverses dont elle était l'objet, par la force même des choses.

La conquête de la Kabylie sera, sans nul doute, un des épisodes les plus curieux dans l'histoire de la prise de possession de l'Afrique par la France; elle conservera ce caractère curieux et par les efforts d'héroïsme qu'elle a imposés à nos soldats, et par la nature des obstacles qu'il a fallu vaincre, et par l'énergie de la résistance. Elle était en principe, si l'on peut ainsi parler, dans la création de ces positions de Dellys, Bougie, Sétif et Aumale, placées en quelque sorte comme des sentinelles aux quatre angles d'un carré destiné à se resserrer de jour en jour, en enveloppant de toutes parts les massifs kabyles. De là ont rayonné en effet toutes les expéditions, toutes les tentatives de conquête qui se sont succédé en ces dix dernières années. Il a fallu débloquer Dellys et Bougie, libres du côté de la mer et souvent menacées du côté de la terre. Les Kabyles ont voulu briser plus d'une fois ce cercle qui les étreignait, et ils sont allés d'eux-mêmes au-devant des coups de la France. C'est ainsi que tous ces chefs qui se sont élevés bientôt aux premiers rangs de l'armée, le général Saint-Arnaud, le général Bosquet, le général Pélissier, exécuteurs de la pensée du maréchal Bugeaud, ont été conduits successivement à franchir ces remparts formidables, allant chercher les tribus les plus hostiles jusque dans leurs nids d'aigles où elles se croyaient inexpugnables, saccageant quelquefois leurs moissons, ouvrant des routes sur leur passage, et laissant partout des postes avancés qui devenaient le point de départ de marches nouvelles. La campagne actuelle, conduite par le gouverneur-général lui-même, le maréchal Randon, n'est que le couronnement de cette série d'entreprises. Parmi les diverses tribus, une surtout, celle des Beni-Raten, était parvenue jusqu'ici à se soustraire à l'ascendant de la France, soit par la ruse, soit parce qu'elle était plus difficile à atteindre. La présente expédition n'a point eu d'autre objet que de vaincre la résistance kabyle jusque dans ses derniers retranchemens, et ce n'était point une œuvre aisée, puisque cinq cents hommes ont été mis hors de combat dans l'assaut qui a porté notre armée sur le plateau de Souck-el-Arba, point culminant de cette partie du Jurjura. Maintenant la tribu des Beni-Raten et les tribus environnantes paraissent faire leur soumission; elles

paient des contributions, elles envoient des otages, elles se résignent en un mot, ne pouvant faire autrement, et pendant ce temps nos soldats sont déjà au travail : ils construisent un vaste fort, destiné à dominer le pays et à le tenir en respect; ils ouvrent une route qui doit relier le nouveau poste de Souck-el-Arba aux postes élevés dans les dernières campagnes. L'expédition actuelle étendra sans doute le plus possible le rayon de notre action. Ainsi la conquête marche peu à peu à son terme. Ce qui est soumis depuis longtemps reste en paix sous la domination française. Les parties jusqu'ici inexplorées s'ouvrent chaque jour. Le faisceau des résistances et des hostilités se dissout, et ce qui achèvera de le dissoudre, c'est la politique, c'est le mélange des intérêts, c'est le travail appuyé et protégé par la présence d'une force suffisante. Or ici commence évidemment une autre question. N'est-ce point le cas de se souvenir de ce mot que rappelle justement l'auteur des *Époques militaires de la Grande-Kabylie*, M. Berbrugger? *Populus romanus ubique ricit habitat*. Il ne suffit pas de conquérir, il faut s'établir. De ces contrées occupées par les armes et successivement soumises, il faut faire un empire définitivement acquis à la civilisation.

C'est le problème qui s'agite, sinon absolument depuis le premier jour de la conquête, du moins depuis qu'il n'est plus entré dans les vues de la France de se borner à une occupation limitée et précaire. L'Algérie aujourd'hui, c'est tout ce qui s'étend du Maroc à Tunis, de la Méditerranée au Sahara. Que deviendra ce pays, qui fait désormais partie de la France? Chaque année, le gouvernement publie une statistique précieuse, instructive, de ce qui se fait en Afrique, sous le titre de *Tableau de la Situation des Établissemens français dans l'Algérie*. La dernière statistique va jusqu'à la fin de 1855 et même, en certaines parties, jusqu'en 1856. C'est là qu'on peut voir en ses moindres détails cette œuvre laborieuse et difficile de l'assimilation d'un empire. Certes, en dehors même de ce qui est purement militaire, il y a des progrès considérables à noter. Il n'en faudrait d'autre preuve que le développement du commerce, qui n'atteignait pas 8 millions en 1831, et qui s'est élevé en 1855 au chiffre de 155 millions. Ce progrès est dû particulièrement à la nouvelle législation douanière de 1851, qui est venue changer une situation impossible et même inexplicable. L'Algérie se trouvait en effet dans des conditions telles que ses produits avaient à lutter sur son propre marché avec les produits similaires étrangers, apportés librement. Expédiés au dehors, ils étaient considérés comme produits français, et étaient frappés à ce titre de droits de douane; en France même, ils n'étaient reçus que comme produits étrangers grevés de tarifs onéreux. Si la législation de 1851 n'a pas réalisé tous les bienfaits, elle a du moins amélioré sensiblement cette situation. Et qu'en est-il résulté? C'est que l'Algérie, qui jusque-là allait chercher des grains au dehors pour vivre, a exporté dans l'une des dernières années plus d'un million d'hectolitres de blé. C'est là un commencement heureux. Sous bien d'autres rapports, des signes également favorables se révèlent : des villes se fondent, la culture s'accroît, les plantations se multiplient. Tout le monde a pu voir, à la dernière exposition universelle, les magnifiques produits qui peuvent sortir de ce sol fécond. Un intérêt particulier s'attache à la colonisation, et surtout à ce qu'on peut appeler la colonisation libre. On n'a pas oublié qu'il y a quelques années le gouvernement faisait une assez

large concession à une compagnie genevoise qui s'engageait à construire et à peupler un certain nombre de villages aux environs de Sétif. Cette compagnie s'est mise à l'œuvre, elle a créé plusieurs villages où elle a attiré des Suisses, des Savoisiens et même des Français; elle s'est occupée aussi de l'exploitation d'une partie des terres qui lui sont spécialement concédées comme prix de ses travaux. La colonisation individuelle a également sa part. Ce sont là certainement des résultats. Il est cependant un fait qui ne peut manquer de frapper vivement, c'est que, malgré tout, la population européenne reste encore singulièrement restreinte. Quel est en effet le chiffre de cette population jusqu'en 1856? Il ne dépasse pas 167,000 âmes. Sur ce nombre, il y a à peine 100,000 Français, 41,000 Espagnols, 9,000 Italiens, 6,000 Maltais. Autre détail : la population rurale ne va pas au-delà de 59,000 âmes. Sans doute, il faut tenir compte de certaines conditions particulières. La France ne procède pas par l'extermination à l'égard des indigènes, elle cherche au contraire à les attirer à elle, et à l'abri de la paix le travail peut se développer sans nécessiter le concours exclusif des Européens. N'y a-t-il pas toujours néanmoins quelque chose d'étrange dans ce chiffre minime mis en présence des immenses émigrations qui s'en vont vers d'autres contrées, vers le Nouveau-Monde? Il y a donc beaucoup à faire encore pour développer les germes de prospérité qui existent dans l'Algérie, et dont les résultats actuels ne peuvent donner qu'une faible idée. La France est intéressée à cette œuvre; elle y est intéressée par les efforts qu'elle s'impose depuis vingt-sept ans, par le sang héroïque dont elle n'a cessé d'arroser cette terre, par l'or qu'elle y a répandu, parce qu'enfin de toutes les œuvres de notre temps c'est une des plus grandes, si ce n'est la plus grande, la seule où ne se voie pas l'effigie d'un parti ni même d'un gouvernement, mais la noble et victorieuse effigie de la France.

Certes les œuvres et les entreprises ne manquent pas aujourd'hui; elles embrassent tous les intérêts de l'ordre politique et de l'ordre économique, la vie matérielle aussi bien que la vie morale. Il est surtout un problème qui est en quelque sorte le principe et la racine de tous les autres, c'est celui de l'enseignement, qui vient d'être évoqué de nouveau par le gouvernement lui-même au sein du conseil de l'instruction publique, lequel s'est réuni il y a peu de jours. Quand on agite de telles questions, en réalité c'est l'avenir même des générations nouvelles qui se débat, et cela suffit bien assurément pour qu'on suive d'un œil attentif la marche de l'instruction publique. Les réformes qui ont été accomplies il y a plusieurs années, et qui ont eu pour effet de scinder dans une certaine mesure l'enseignement, en faisant une part plus large aux sciences, ces réformes auront-elles décidément une influence heureuse? C'est là justement la question. Il s'est élevé récemment plus d'un doute lorsqu'on a vu des chiffres qui indiquaient une diminution sensible du nombre des jeunes gens qui recherchent l'enseignement littéraire. C'était un commencement de justification de bien des craintes. Que dans un pays comme le nôtre et dans un siècle comme celui où nous vivons, au milieu de tous les développemens de l'industrie et du travail matériel, que dans ce siècle l'instruction scientifique s'étende et se fortifie, c'est une condition naturelle, nécessaire; mais après tout il s'agit de faire des hommes avant de faire des industriels ou des savans, et là est précisément l'utilité de

l'instruction littéraire. L'enseignement des lettres forme en quelque sorte la nature intellectuelle de l'enfant; il façonne sa pensée, ouvre son esprit, et le prépare à entrer avec sûreté dans le domaine des sciences. Le danger consisterait à intervertir les vrais rapports de ces différentes parties de l'enseignement, car ce serait intervertir les notions mêmes de l'éducation générale. Et qu'on n'oublie pas qu'ici les expériences se font sur l'âme de toute une jeunesse. Depuis que les dernières réformes ont été accomplies, le débat existe, ainsi que le rappelait l'autre jour M. le ministre de l'instruction publique, qui n'a point voulu lui-même aborder la question avant de l'avoir sérieusement étudiée. Maintenant quelle est la pensée du gouvernement sur ces graves et délicates matières? M. le ministre de l'instruction publique annonce l'intention de marcher dans la voie des larges améliorations, pour nous servir de ses paroles. Perfectionner, rectifier, corriger le système actuel sans le détruire, c'est là, il nous semble, le résumé de la pensée du gouvernement. Or, comme perfectionner le système actuel dans le sens scientifique, ce serait aller droit contre les écueils qui ont été signalés, il est évident que les améliorations dont il est question doivent tendre à neutraliser ces dangers en fortifiant l'instruction littéraire. Si nous avons bien compris, M. le ministre de l'instruction publique n'a nullément le fanatisme de l'organisation créée avant lui; il la maintient parce qu'elle existe, sans décliner les lumières de l'expérience, si cette expérience venait à parler assez haut contre le système actuel des études, et en se réservant jusque-là d'introduire dans l'enseignement des améliorations partielles destinées à porter remède aux abus. On voit dans quels termes reste cette question : le débat se poursuit devant le conseil de l'instruction publique comme devant l'opinion, et c'est l'un des plus graves qui se puissent élever, puisqu'il touche à tous les intérêts intellectuels, c'est-à-dire à l'une des plus vraies grandeurs de la France.

Les livres, comme les faits de la vie publique, ont aussi leur histoire, qui recommence tous les jours, et qui embrasse une diversité singulière de nuances morales. C'est l'histoire des goûts, des penchans, des besoins secrets et des caprices d'un temps que les œuvres littéraires ne font que refléter. Le romancier peint la vie, il veut en retracer une image qui vise à être tout à la fois idéale et réelle. Le moraliste, d'un trait vif et impersonnel, décrit les mœurs qu'il censure et qu'il cherche à corriger. Le critique juge les idées et s'efforce de les rectifier. Ils ont tous leur place dans la marche commune, et par leurs œuvres, par le choix de leurs sujets, par les inclinations de leur esprit, ils ne font que mieux mettre en lumière, chacun dans une mesure différente et à des points de vue divers, ce travail intérieur d'une société qui flotte entre toutes les tendances et toutes les aspirations. Que fait M. Oscar de Vallée dans son livre récent sur *les Manieurs d'argent?* Il s'attache à analyser une maladie qui ne date pas de notre temps, nous le croyons bien, qui a pris d'autres noms et d'autres formes, mais qui s'est étrangement aggravée, et tendrait, s'il n'y avait une réaction énergique, à altérer les sources de la vie. Il décrit l'envahissement du luxe, les luttes laborieuses et inégales de l'honnêteté, la falsification des mœurs sous l'influence de l'esprit de lucre, surtout l'ascendant croissant des hommes d'argent combiné avec le déclin des supériorités morales. Ce nom même de

manieurs d'argent, l'auteur ne l'a point créé; il l'a demandé à La Bruyère, qui déjà de son temps traçait un portrait curieux du financier, et le représentait prenant en toute chose un ton ferme et assuré, important, présomptueux, politique et même libertin. « Il se croit du talent et de l'esprit, il est riche, » disait La Bruyère autrefois. Et quel est le financier aujourd'hui qui n'a pas du talent et de l'esprit, qui ne se croit point en état de diriger l'opinion et de jouer un personnage public, de faire des journaux? Au besoin même, il donnerait des conseils pour faire des comédies. M. Oscar de Vallée a été un peu gêné peut-être par ses fonctions de magistrat pour aborder les côtés les plus vifs de son sujet, et c'est ce qui explique comment dans son livre la pensée est supérieure à l'exécution. L'auteur s'est borné en effet à décrire quelques-unes des époques antérieures où a régné cette épidémie du gain et des importances financières, en joignant à ce tableau sans réelle nouveauté des réflexions sensées, les conseils d'un moraliste honnête et sincère. Quel est le remède proposé par l'auteur à la société souffrante? C'est la probité, c'est l'intégrité des mœurs, c'est le contentement dans la médiocrité de sa fortune, c'est la ligue des honnêtes gens contre l'esprit de lucre. Hélas! le remède lui-même n'est pas nouveau; il est à la disposition de tous les hommes et de toutes les sociétés. Les lois n'y peuvent rien certainement. Il ne reste donc qu'à réveiller cet instinct de la conscience qui est plus fort que toutes les lois, et dont les pouvoirs eux-mêmes peuvent seconder le réveil, sinon par des moyens directs, du moins par l'autorité de l'exemple et par l'initiative du respect pour tout ce qui fait la force morale d'une société.

Par malheur, quand il y a des *manieurs d'argent*, c'est-à-dire des hommes qui spéculent, qui s'enrichissent moins par l'industrie sérieuse et le travail que par toutes les combinaisons hasardeuses, il faut bien aussi de toute nécessité qu'il y ait des hommes qui s'appauvrissent et qui perdent à cette loterie toujours ouverte le peu qu'ils ont, sans compter l'honnêteté elle-même, compagne de leur médiocre condition. Ceux-ci forment le troupeau vulgaire et obscur qui se laisse attirer d'abord par un petit gain, puis éblouir par le spectacle des grandes fortunes subites. Ils ont reçu un nom trivial, dont un romancier, M. Paul Deltuf, s'empare à son tour pour raconter sous une autre forme cette éternelle histoire des corruptions de l'argent. M. Paul Deltuf, et il n'est pas le seul aujourd'hui, a entrepris, dans *les Pigeons de la Bourse*, de décrire ce monde, dont le classement n'est pas encore trouvé, où on ne vit pas, où on spécule, où à l'abri des opérations sérieuses végète, pullule toute une population de hardis faiseurs de coups de main : monde étrange, qui a son luxe à lui, ses mœurs, sa langue, ses héros et son genre particulier d'honnêteté, toujours à l'état d'observation vis-à-vis du code. Sinclair, ce brillant opérateur de M. Deltuf, a une morale très simple qui consiste à garder son bon renom à la Bourse, sans s'inquiéter des dupes qu'il fait en dehors de l'enceinte sacrée. Le malheur est que si M. Deltuf a peint au naturel quelques-uns de ces personnages qui ne savent pas le soir comment ils soutiendront leur luxe du lendemain, il n'a réussi à mettre en regard qu'un assez triste héros. Ce pauvre marquis Fabrice de Guerenger, dépouillé, ruiné et réduit au dénûment pour avoir voulu se mêler à des opérations scabreuses, mérite bien son sort, et même, sachant l'aventure où il s'engage, il n'inspire plus d'intérêt, il perd cette auréole qui siérait à sa jeunesse et à son nom.

Le tableau peint par M. Deltuf peut avoir son prix par l'exactitude de certains détails; il est froid néanmoins en voulant pénétrer au plus vif des mœurs contemporaines; il n'a rien qui saisisse ou attire, et on arrive à se demander d'où vient cette étrange émulation de beaucoup d'écrivains occupés aujourd'hui à dépeindre dans leurs ouvrages des mondes sans aveu, dont l'existence n'a d'autre mérite que d'exciter une certaine curiosité dépravée et éphémère. Ceux-ci vont fouiller dans tous les secrets de la vie des courtisanes; d'autres vont chercher leurs inspirations et leurs types dans les régions de la spéculation aventureuse. Quelques-uns ont mis un talent réel dans leurs tableaux. D'où vient cependant que ces peintures gardent on ne sait quoi de froid et de vulgaire? C'est que les auteurs abaissent et rétrécissent l'art en croyant lui offrir un nouveau champ d'observation. Ils prennent pour la vie même de notre temps ce qui n'est qu'un épisode. Ils se bornent trop à peindre les mondes inavoués pour eux-mêmes. Or ces mœurs n'ont rien qui intéresse; ces personnages, il faut bien le dire, offrent peu de ressources à l'art. Toute cette vie étrange, frauduleuse, violente et vulgaire, manque essentiellement de poésie. C'est un fait tout spécial, en dehors duquel se déroule la véritable société, la seule où l'esprit puisse trouver l'aliment de sérieuses et larges inspirations. M. Oscar de Vallée cherche dans son livre sur *les Manieurs d'Argent* comment on pourrait guérir notre temps de sa maladie morale. La littérature n'a pas dans les mains l'unique remède; elle peut du moins commencer la guérison en cessant de vouloir intéresser à des mœurs et à des existences dont le spectacle n'offre qu'un attrait dangereux et malsain.

La satire peut traverser ces régions, l'intelligence poétique ne peut indéfiniment se complaire à les peindre, elle n'y trouve même plus la nouveauté; ces types, ces personnages, ces mœurs, ces incidens, se ressemblent invariablement. Rien n'est heureusement plus monotone que le vice, même comme inspiration littéraire. Dans la vérité au contraire, dans la pureté des sentimens et des pensées, dans l'étude sincère et dévouée de la vie prise en son plus large sens, l'art littéraire retrouve son énergie salutaire et féconde. Par malheur, dans notre temps, c'est une lutte qui se livre sous toutes les formes entre des influences mortelles et des influences plus généreuses, et faire œuvre de critique, ce n'est point autre chose vraiment que d'observer les péripéties de cette lutte où sont en jeu les destinées de l'esprit. M. de Pontmartin, on le sait, est un de ces observateurs qui, par circonstance, par impatience d'action ou par goût, se jettent dans la mêlée littéraire. Romans ou poésies, histoires ou études morales, il juge toutes ces œuvres qui se succèdent, et avec ses jugemens il fait des livres qui sont un enchaînement d'aperçus, de digressions, d'entretiens rapides. L'œuvre d'ailleurs est ondoyante et diverse comme le sujet lui-même; elle va de la chaire au théâtre, d'un livre d'histoire ou d'analyse politique à une étude littéraire, de la révolution à un conte, et de l'empire romain à un vaudeville. M. de Pontmartin avait d'abord donné à ses critiques le simple nom de *Causeries littéraires*, il a continué par les *nouvelles* ou les *dernières Causeries*; il prend maintenant un jour, et on a les *Causeries du Samedi*, qui sont les plus récentes, qui réunissent tout un ensemble de fragmens sur des poètes, des philosophes, des romanciers, des historiens, sans compter les écrivains qu'il est

difficile de classer et qui sont nombreux dans notre temps. La critique de M. de Pontmartin a un caractère particulier : elle ne procède pas d'une connaissance réfléchie et savante de toutes les conditions de l'art dans ses manifestations diverses; c'est une impression rapide et courante, c'est véritablement une causerie où le thème change à chaque instant, où l'esprit se promène à travers tous les sujets. Ainsi fait M. de Pontmartin, s'emportant quelquefois au-delà des limites et revenant bientôt sur ses pas, injuste et acerbe par accident, par oubli, et admiratif jusqu'à l'hyperbole quand il a l'heureuse fortune de se trouver en présence du livre d'un de ses amis, d'un homme dont il partage sur d'autres points les opinions. N'est-il donc pas naturel et juste, dira-t-on, d'être sympathique pour ses amis? Qui pourrait le nier? Seulement la couleur de l'opinion d'un écrivain ne prouve pas toujours que son œuvre réunisse toutes les perfections littéraires; cette œuvre peut même être lourde et inanimée, et puis il en résulte qu'un penchant trop décidé à l'éloge d'une part peut diminuer d'un autre côté l'effet de la critique, en lui donnant une couleur sinon systématique, du moins un peu factice et facilement prévue. Au fond, M. de Pontmartin sait bien ce que la critique a de difficile dans ses conditions; il marche dans cette voie avec la finesse et l'habileté d'un esprit qui sent tous les dangers, et plus d'une fois la réserve secrète et ironique se laisse apercevoir sous la louange, car c'est là encore le propre de sa critique de procéder d'un sentiment mesuré des choses. Quand elle franchit cette mesure, elle n'est plus elle-même, elle est hors de sa nature. Fidèle à son propre instinct, elle est ingénieuse, élégante, pleine de ressources et de souplesse, et dans la défense de ces notions invariables de l'art littéraire qui se confondent avec les notions de la morale sociale, elle s'élève naturellement, sans effort, comme s'élève toujours un brillant esprit porté, soutenu par la vérité. Les *Causeries du Samedi* ne sont qu'un jalon de plus dans cette voie critique où M. de Pontmartin est entré, et où il poursuit sa campagne. Marquer ainsi les étapes, c'est le meilleur moyen de se reconnaître, de mesurer le chemin qu'on a parcouru, et puis quand vient l'heure de rassembler ces pages qui se succèdent, M. de Pontmartin pourrait encore, sans y perdre, oublier plus d'un morceau échappé au courant de la critique de tous les jours. Ce serait peut-être un art de plus, qui ne servirait qu'à mieux mettre en relief l'éclat élégant et fin des fragmens qu'il conserverait en les rajeunissant par une publication nouvelle.

Les affaires intérieures de la France ont eu depuis quelques jours le privilége d'éclipser les affaires du monde. A vrai dire, elles ont été un intermède dans un moment de repos général. C'est qu'en effet les questions politiques, diplomatiques, qui s'agitaient naguère encore, semblent sommeiller aujourd'hui, ou du moins elles n'ont pas pour le moment cette animation qu'elles avaient, et qu'elles retrouveront sans nul doute. Les principautés en sont à attendre l'effet des dernières résolutions prises à Constantinople. Au nord de l'Europe se poursuit toujours, dans l'ombre des négociations diplomatiques, cette éternelle affaire qui divise le Danemark et les puissances allemandes. Seulement, si ce différend ne se dénoue pas, il ne s'aggrave pas non plus. Le Danemark, si l'on s'en souvient, avait proposé aux deux principaux cabinets de l'Allemagne une transaction qui consistait à consulter les états provinciaux du Holstein sur l'organisation particulière des duchés. On arri-

vait ainsi à souscrire, dans une certaine mesure, aux réclamations allemandes, sans que les droits souverains du Danemark fussent mis en doute, sans que l'organisation de la monarchie tout entière fût soumise en quelque sorte à la juridiction et à l'arbitrage des duchés. Tout semblait donc arrangé, et la possibilité d'une intervention de la diète de Francfort était surtout écartée; mais en acceptant les propositions du Danemark, le cabinet de Berlin les a interprétées de telle façon qu'il a fait surgir encore une difficulté nouvelle, comme si ce terrain de transaction n'était pas par lui-même assez fuyant. La Prusse a de nouveau réclamé en effet, au nom des duchés, tout ce qu'elle demandait d'abord, et ce que le cabinet de Copenhague ne pouvait évidemment lui accorder. De là la nécessité de nouvelles délibérations et de nouvelles communications diplomatiques. Le Danemark a étendu le plus qu'il l'a pu la mesure des concessions. Peut-il aller plus loin sans abdiquer sa souveraineté? C'est ce qui est douteux. Le cabinet de Copenhague vient maintenant à son tour de répondre à la Prusse. Il se montre toujours animé du même esprit de conciliation, sans abandonner néanmoins, à ce qu'il semble, la position qu'il a prise. En un mot, il pourra peut-être faire encore quelques concessions de détail, pourvu que ces concessions ne portent aucune atteinte à sa juridiction souveraine, et la Prusse devrait ici obéir aux considérations qui l'ont guidée dans l'affaire de Neuchâtel, aujourd'hui définitivement réglée par la ratification du traité récemment signé à Paris. Ainsi se déroule à travers mille petites péripéties diplomatiques cette question danoise, qui n'est peut-être pas près de finir encore, mais qui n'est point vraisemblablement destinée à sortir de cette sphère de négociations plus laborieuses qu'efficaces.

Si les questions d'un ordre général s'effacent, quelques pays offrent encore dans leur vie intérieure le spectacle d'un travail où sont en jeu leurs intérêts les plus essentiels. Qu'est-ce en effet que la crise d'où la Belgique vient à peine de sortir, si ce n'est une des épreuves les plus délicates pour ses institutions? Les chambres belges, comme on le sait, avaient été temporairement suspendues à la suite de tumultes provoqués par la discussion de la loi sur les établissemens de bienfaisance; mais ce n'était là encore qu'une mesure momentanée, qui laissait toute liberté aux résolutions des pouvoirs publics. Le gouvernement s'est décidé à adopter une mesure définitive en prononçant la clôture de la session législative, et en même temps il annonce l'intention de proposer, dès l'ouverture de la prochaine session, l'ajournement de la loi de la charité. Quelle est la véritable pensée qui a inspiré cette résolution? Le ministère, comme il arrive souvent dans les pays libres, a mieux aimé ne point entrer en lutte avec une émotion publique peu fondée sans doute, mais réelle. Il a tenu compte d'une effervescence qu'il est plus facile de constater que d'expliquer, et avec laquelle il est plus sage de transiger que de raisonner, ainsi que l'a dit le roi Léopold lui-même. Si le ministère s'est déterminé à sacrifier l'œuvre qu'il avait préparée, c'est qu'en outre il se croit suffisamment armé, dans l'intérêt des pauvres et de la charité, par un article de la loi communale qui, récemment interprété par la cour de cassation, laisse au gouvernement toute latitude pour autoriser les fondations charitables, en tenant compte de la volonté des fondateurs. C'est donc sous l'empire de ces

considérations que le cabinet de Bruxelles s'est décidé. D'un côté, il n'a pas voulu braver jusqu'au bout une effervescence toujours dangereuse et menaçante pour la paix publique; d'un autre côté, il pense que les moyens dont il dispose légalement dans l'intérêt des pauvres lui suffisent, au moins provisoirement, en attendant que le calme des esprits permette de travailler utilement à une législation nouvelle et définitive. Le gouvernement belge, on le voit, s'est montré en ces conjonctures difficiles véritablement modéré: il a donné l'exemple de la prudence en refusant de prolonger une lutte où la victoire elle-même eût été peut-être funeste pour le pays; mais si le cabinet de Bruxelles a fait ce qu'il a pu, ce qu'il devait pour conduire heureusement la Belgique à travers les périls de la situation la plus compliquée, les faits qui ont contribué à créer cette situation ne restent pas moins déplorables. Cette irruption soudaine de la force n'a pas moins eu pour effet de jeter un trouble momentané dans le jeu naturel des institutions, premier exemple de ce genre dans les annales politiques de la Belgique. Et ce qui prouve combien cette crise a été pleine d'anomalies et de difficultés, selon le langage du gouvernement, c'est que le roi Léopold lui-même, accoutumé à montrer la plus extrême circonspection, s'est cru obligé de parler directement au pays dans une lettre publique adressée au ministre de l'intérieur. Le roi Léopold rappelle à tous la modération, la réserve dans la pratique des institutions libres; il montre la nécessité de s'abstenir de soulever ces questions irritantes qui ne servent qu'à allumer la guerre dans les esprits. C'est qu'en effet malheureusement la Belgique est livrée à des partis extrêmes qui se font une guerre permanente, passionnée, acerbe, et qui semblent toujours vouloir se détruire mutuellement, en fondant, selon le langage du roi, la suprématie d'une opinion exclusive sur l'autre. C'est entre ces deux partis que le ministère a pris position. Bien que catholique, il ne partage pas tous les emportemens d'une fraction de son parti; libéral sincère, il ne veut pas suivre des libéraux qui ressemblent trop souvent à des révolutionnaires. Sa mission n'est point facile, surtout aujourd'hui, au milieu de l'effervescence des passions contraires; mais en restant fidèle à une politique modérée, il est dans la voie juste, et il sert les plus vrais, les plus sérieux intérêts de la Belgique.

Il y a toujours en Hollande une question des plus graves, depuis longtemps livrée à toutes les polémiques, et qui ne cesse d'être agitée par les partis: c'est celle de l'instruction primaire. Cette épineuse question ne va-t-elle pas enfin être résolue? Elle est tout au moins sur le point de reparaître dans le parlement. Le gouvernement a répondu aux remarques qui lui avaient été adressées par les bureaux de la seconde chambre, et il a introduit dans la loi quelques-unes des améliorations qui lui avaient été indiquées, notamment en ce qui touche la subdivision de l'enseignement primaire en deux catégories, l'une se bornant à l'instruction la plus élémentaire, l'autre embrassant des connaissances un peu plus larges. Le gouvernement d'ailleurs a refusé de céder à des réclamations d'un autre genre. Il persiste dans ses propositions primitives au sujet de la faculté d'accorder un subside à l'enseignement séparé des différens cultes, ce qui ne satisfait pas plus les partisans des écoles séparées que l'opinion dont M. Groen van Prinsterer est le repré-

sentant. Le cabinet maintient également l'obligation de conformer l'enseignement « aux vertus chrétiennes. » C'était là et c'est encore un des points les plus débattus. Les déclarations du ministère tendent, il est vrai, à prévenir les inductions exagérées qu'on pourrait tirer de cette prescription pour légitimer un enseignement dogmatique et animé d'un esprit de prosélytisme aussi contraire aux tendances des chambres qu'aux instincts d'une population qui, comme celle des Pays-Bas, professe des croyances religieuses fort mêlées. Maintenant il reste à savoir quelle sera l'issue de la discussion qui va s'ouvrir dans la seconde chambre, comment sera résolue cette question qui depuis plus d'un an pèse sur la politique hollandaise, et a rendu si difficile, si laborieuse l'existence du ministère actuel, né justement à l'occasion de ces complications religieuses. Il y a une différence toutefois, c'est que lorsque le ministère venait au monde, tous les esprits étaient troublés, redoutant une politique de réaction extrême; aujourd'hui ils sont plus calmes, et les conditions sont peut-être moins défavorables pour une transaction entre les opinions et les intérêts qui sont en présence.

La Hollande, dans la sphère des affaires commerciales, a des relations et des intérêts qui s'étendent au loin; aussi est-elle toujours attentivement occupée de tout ce qui se passe au Japon, et c'est ce qui explique l'importance d'un nouveau rapport que le gouvernement vient de mettre au jour sur les affaires de ce pays, jusqu'ici à peu près entièrement fermé. On sait les efforts qui ont été tentés dans ces dernières années pour ouvrir cet empire. Les États-Unis sont parvenus à conclure un traité qui leur ouvre les ports de Hakodadi et de Simoda. L'Angleterre a obtenu l'accès pour son pavillon dans le port de Nagasaki et dans celui de Hakodadi, déjà ouvert aux Américains. La Russie est arrivée à son tour pour négocier une convention. La Hollande, par suite de ses relations anciennes avec le Japon, a, sans traité spécial, le bénéfice des avantages accordés à d'autres nations. Tout compte fait, voilà trois ports devenus accessibles sur les côtes du Japon; mais cette ouverture est plus apparente que réelle. En admettant les navires étrangers dans ses ports, le gouvernement japonais n'a eu nullement en vue de les ouvrir au commerce, bien au contraire, il a nettement déclaré que le commerce continuerait de se faire exclusivement, comme jusqu'à ce jour, par le port de Nagasaki, réservé aux Chinois et aux Hollandais. Sous ce rapport donc, ce qui a été obtenu n'est qu'un indice favorable, un premier pas vers un meilleur système. Il reste à développer ces relations nouvellement créées. Les Japonais eux-mêmes, initiés peu à peu au mouvement universel, sentiront la nécessité d'aller plus loin dans cette voie, et dans ces conditions la Hollande est assurément le pays le mieux placé pour rattacher le Japon au système commercial du monde. C'est aussi là l'objet de sa politique. Elle s'est efforcée depuis longtemps, et plus particulièrement depuis quelques années, de gagner les sympathies du gouvernement japonais en répondant à tous ses désirs, en lui envoyant des présens. Elle espérait d'abord obtenir un traité formel confirmant les droits acquis et concédant quelques avantages nouveaux. Pour lever les difficultés de détail, il fut décidé que le gouvernement colonial achèterait au fermier du commerce spécial sa part dans le commerce japonais. Le gouvernement, devenu maître des im-

portations, était ainsi maître d'agir. Telle était la situation lorsque le commissaire néerlandais, M. Donker Curtius, parvenait à conclure en 1855 une convention provisoire qui confirmait le droit des Hollandais à commercer avec le Japon, qui stipulait leur assimilation avec les nations les plus favorisées, et supprimait quelques-unes des entraves les plus gênantes. Ce n'était pas beaucoup; seulement, sous l'empire de cette convention, on se réservait d'ouvrir des négociations nouvelles sur quelques articles additionnels. La Hollande n'a rien négligé pour arriver à ses fins; mais, malgré les changemens favorables qui semblent s'opérer chaque jour dans les dispositions du Japon, elle n'a pu réussir encore. Employer des moyens violens n'entrerait guère dans le caractère de ce pays, et ce ne serait peut-être pas le meilleur moyen d'arriver à un résultat plus favorable. Le commerce hollandais reste donc avec les avantages qui lui sont assurés, et c'est avec l'aide du temps, par le développement des intérêts et des besoins, à la faveur de lumières nouvelles, que des relations plus larges, plus fructueuses, pourront s'établir entre le Japon et toutes les nations commerciales du monde. La Hollande sera la première, sans nul doute, à favoriser cette extension, comme elle sera la première à profiter de l'ouverture définitive de l'empire japonais.

Mais dans cet Orient lointain, où tout apparaît quelquefois confusément, tandis que les nations commerciales du monde cherchent à ouvrir des relations avec le Japon, tandis que la guerre avec la Chine est encore en suspens, voici une bien autre affaire qui surgit : c'est une insurrection militaire qui vient d'éclater dans les possessions anglaises de l'Inde. Comment est née cette insurrection? La cause première semble fort puérile : les soldats indigènes se sont persuadé que dans la composition des cartouches qui leur étaient destinées, il entrait des matières impures selon leur religion, et ils se sont soulevés; mais évidemment des causes plus générales ont dû déterminer ce mouvement, qui s'est étendu à des contrées diverses. Sur un point notamment, à Meerut, plusieurs régimens se sont mis en insurrection; ils ont été vaincus et dispersés par les Anglais, et de là les insurgés se sont dirigés vers l'ancienne capitale de l'empire mogol, Delhi, où ils ont trouvé d'autres régimens indiens qui se sont joints à eux. La malheureuse ville de Dehli est tombée entre les mains des révoltés, qui l'ont saccagée et pillée. Les Européens ont été massacrés. Ce qu'il y a de curieux, c'est que les insurgés, une fois maîtres de Dehli, ont proclamé un roi qui paraît appartenir à la famille du dernier empereur mogol. Venant deux ans plus tôt, pendant la guerre d'Orient, cette insurrection de l'armée du Bengale aurait été certainement un grave embarras; aujourd'hui encore elle ne laisse point d'avoir un caractère inquiétant. La puissance anglaise, on peut le penser, ne viendra pas se briser contre ce mouvement, et il est à présumer que les dévastateurs de Dehli expieront cruellement leurs terribles méfaits. C'est là néanmoins une affaire qui commence, et qui est un motif de plus pour attirer les regards vers cet extrême Orient où bien des signes aujourd'hui sembleraient annoncer des événemens considérables. CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

WAHLBERG LE TUEUR D'ÉLÉPHANS.

La Suède a perdu récemment un des voyageurs les plus hardis, les plus dévoués au service de la science qu'elle ait jamais comptés parmi ses enfans. Mort à quarante-six ans, tué cruellement dans une de ces chasses à l'éléphant où il s'était rendu célèbre, Wahlberg promettait de devenir un des plus illustres naturalistes d'un pays qui en a beaucoup produit. Il mérite une place dans la phalange de ces courageux élèves de Linné que leur maître envoyait explorer le monde, et qui ont fait tant de conquêtes sur le domaine de la nature. Il a continué et agrandi les travaux commencés en Afrique par Sparman et Thunberg. Tout un musée spécial pour les productions de l'Afrique du sud témoigne aujourd'hui à Stockholm de ses intelligens travaux et de ses succès. Il n'aura pas peu contribué à la solution du grand problème de la connaissance de l'Afrique intérieure. Voilà un vrai pionnier de la civilisation, qui a rempli son rôle avec une mâle énergie, et qui a succombé avant l'âge, à son poste, en présence de l'ennemi.

J.-A. Wahlberg, mort en Afrique le 6 mars 1856, était né près de Gothenbourg, en Suède, le 9 octobre 1810, d'une famille de négocians. Orphelin à onze ans, il acheva studieusement ses classes, d'abord au gymnase, puis à l'université d'Upsal, et il fut reçu ingénieur. Déjà cependant un attrait particulier lui avait révélé sa vocation : épris des charmes et même des dangers de la nature du Nord, il avait tenté des excursions nombreuses dans les alpes norvégiennes, dans les vastes solitudes de Laponie et de Finmark, et dans les îles qui entourent la péninsule suédo-norvégienne. Le sol même de la patrie avait offert les premières amorces à cette curiosité, à cette audace du naturaliste et du chasseur qui devait être la passion dominante de sa vie. Toutefois il fut avant tout l'homme de la science. Loin de se laisser aveuglément entraîner à l'enivrement que lui causait un commerce intime avec cette nature dont il était épris, loin de se perdre, sous l'empire d'une imagination surexcitée, dans le plaisir haletant des chasses ou dans la dispersion animée des voyages, il eut cette constante pensée d'être utile à la science, et, comme ce bon général d'armée de qui les lumières, contrairement aux autres hommes, croissaient avec le péril, nous le verrons affronter les plus grands dangers et des difficultés inouies dans le seul espoir de satisfaire aux exigences les plus précises de la science; nous le verrons accomplir, en présence même des obstacles et des périls, les travaux les plus patiens.

En 1837, M. Letterstedt, consul de Suède au Cap, vint à Stockholm, et sollicita l'envoi d'un naturaliste suédois dans l'Afrique australe, encore si peu connue. Wahlberg, à qui s'offraient dans la patrie toutes les sûretés d'une carrière déjà heureusement ouverte et les plaisirs de l'étude au milieu même des joies de la famille (sa sœur avait épousé en 1835 l'excellent professeur

Anders Retzius), Wahlberg s'offrit avec enthousiasme et fut agréé. Son but constant fut désormais de doter la Suède d'un musée spécial d'objets d'histoire naturelle et d'ethnographie pour toute l'Afrique australe, tel que pas un pays au monde ne pût en offrir un qui fût comparable, et, bien que la mort l'ait trop promptement interrompu, il y a réussi.

L'Académie des sciences de Stockholm contribuait, par une somme de 3,500 francs environ, aux frais d'une telle mission. Ce fut le seul secours que reçut le jeune Wahlberg, qui dut consacrer sa fortune particulière aux dépenses considérables de son entreprise. Arrivé au Cap le 2 février 1839, il s'occupa d'abord de recueillir les renseignemens nécessaires sur les peuplades voisines et sur tout le pays qu'il se proposait de parcourir. Après un court séjour à Port-Élisabeth, dans la baie d'Algoa, au point précis que n'osa franchir Barthélemy Diaz en 1486, il s'embarqua et arriva à Port-Natal le 19 juin 1839. La terre de Natal, ainsi nommée parce qu'elle fut découverte par Vasco de Gama en 1498 le jour de Noël ou de la Nativité, s'étend, au nord-est de la colonie du Cap, sur la côte orientale de l'Afrique australe. La ville même de Port-Natal, fondée en 1824 par les Anglais à l'embouchure du fleuve Natal, allait être pour Wahlberg, pendant la difficile et brillante campagne de cinq années (1839-1844) qui s'ouvrait devant lui, son point de départ, son lieu de repère, de retraite et de repos.

Aux environs de Port-Natal, et dès le début de sa carrière nouvelle, Wahlberg fit la rencontre d'un naturaliste français, M. Adulphe Delegorgue, de Douai, mort à Paris en 1847, qui fut pour lui un ami dévoué, et qui nous a laissé (1) de précieux témoignages sur le naturaliste suédois. « Aimable et sûr, dit-il, tout de feu pour les découvertes, d'un zèle infatigable, ne renonçant jamais à son but avant de l'avoir atteint, né avec d'admirables qualités dont, loin de se vanter, il avait à peine conscience, Wahlberg m'inspira, quand je le pus connaître, non pas seulement de l'amitié, mais du respect. »

Après deux années à peine, consacrées à réunir des collections présentant un tableau complet de la flore et de la faune de toute la contrée voisine de Port Natal, Wahlberg partit, le 7 octobre 1841, pour son premier grand voyage de découverte à l'intérieur. Voici quels étaient son cortége et son équipement. Il avait pour compagnon un jeune paysan ou *boer* (on appelle *boers*, c'est-à-dire paysans ou cultivateurs, les descendans des anciens colons hollandais du Cap, qui ont cédé devant l'occupation anglaise, se sont retirés à quelque distance de la colonie, et ont formé de nouvelles colonies d'agriculteurs). Ce Hollandais, nommé Wilhem Nel, fut fort utile à Wahlberg par sa fidélité, son intrépidité et son sang-froid. Le hardi voyageur emmenait encore un Caffre nommé Ia, âgé de vingt ans, un autre âgé de treize ans, et, pour traîner tout l'équipage, un chariot attelé de douze bœufs. Il faut dire ici quelques mots de ce singulier mode de locomotion, universellement adopté dans les contrées sud-africaines, et le seul pratiqué dans les longues traites. On emploie des chariots en bois, à quatre roues bien ferrées,

(1) *Voyage dans l'Afrique australe, notamment dans le territoire de Natal, dans celui des Cafres*, etc., Paris, A. René, 1847, 2 vol. in-8°.

avec une caisse d'un mètre de large sur cinq ou six de long, le train de derrière restant fixe, mais celui de devant pivotant sur une forte cheville. Toutes les pièces sont maintenues simplement par des chevilles de bois et par des lanières de cuir; en effet, les chutes et les chocs étant extrêmement fréquens à cause des effrayantes inégalités du sol, les crampons et les écrous en fer mettraient en pièces les parties principales, se briseraient eux-mêmes, et le voyageur, qui trouve partout du bois et du cuir, ne saurait, sans une forge et tout un lourd appareil, comment les réparer. D'ailleurs la nécessité de démonter souvent l'édifice pour le passage de rivières, de ravins ou de gorges difficiles, donne encore un avantage à cette construction facile et commode. Au-dessus de la caisse s'arrondissent quinze cerceaux réunis par des bambous servant de traverses et revêtus d'une forte toile imperméable. Aux parois sont suspendus les principaux ustensiles, boîtes à feu, vaisselle et provisions légères, sucre, café, etc. Par derrière, on voit pendre les pots en fer, les marmites, les casseroles, une petite provision de bois sec. Le lit, c'est-à-dire un cadre de bois sur lequel sont tendues, en se croisant, plusieurs courroies, et qu'on recouvre de peaux de moutons ou de paillasses bourrées de plumes, est un objet de luxe que les riches *boers* se permettent seuls, et qui n'est pas fait pour les naturalistes. Ceux-ci réservent la meilleure place pour l'esprit-de-vin, les flacons, les scalpels, la poudre et les fusils. Outre le fusil ordinaire, il leur faut, dans ce pays des grandes chasses à l'hippopotame, au rhinocéros et à l'éléphant, un fusil d'un grand calibre que le chasseur appuie d'ordinaire, pour le tirer, sur l'épaule d'un servant, mais que Wahlberg, vigoureux autant qu'adroit, savait manier et tirer seul. Nous aurons décrit tout le chariot avec son entier appareil, si nous mentionnons encore, suspendus sous la caisse même, le sabot de fer ou de bois, indispensable dans les longues descentes, et surtout le pot à goudron, puisqu'il y aurait grand péril d'incendie à laisser passer deux jours sans graisser les boîtes des roues, et qu'un incendie dans les parties résineuses des forêts serait, comme on pense, un épouvantable danger. Mais quel attelage pourra déplacer, ni trop lentement ni trop vite, cette grande machine, chargée quelquefois de trois et quatre mille livres, à travers un pays sans routes, au milieu des montagnes et des rocs, sur des cascades de pierres, dans des rivières aux sables mouvans? — On emploie pour cet usage les bœufs à longues cornes divergentes qui abondent dans le pays. Il en faut pour un chariot ordinairement dix-huit, quelquefois vingt-quatre. Chaque paire est distribuée des deux côtés d'une longue lanière attachée à l'extrémité du timon. Les deux timoniers doivent être les deux bêtes les plus intelligentes de l'attelage; il faut qu'ils sachent contre-tenir dans les descentes trop rapides. Le conducteur dirige du chariot même où il est assis, et son adresse consiste à avertir énergiquement, avec le long fouet dont il est armé, chacun des bœufs de son attelage.

Nous ne saurions avoir le dessein de retracer ici tout l'itinéraire de Wahlberg. Qu'il nous suffise de dire qu'il parcourut tout le pays au nord de la colonie du Cap et à l'ouest de Port-Natal jusqu'au lac N'Gami, cette conquête toute moderne de la science géographique, dont il approcha dans sa première campagne et qu'il atteignit dans la seconde, pendant ses deux der-

nières années, 1854 et 1855 (1). Les dangers qu'il affronta pour arriver au but qu'il s'était proposé, son énergie, son dévouement constant à la science, voilà ce qu'il nous importe de montrer. Rappeler ces beaux exemples, c'est faire le plus digne éloge de qui les a donnés. Il s'agissait pour Wahlberg d'ajouter dans ses collections, à la flore et aux insectes du pays presque inconnu dans lequel il pénétrait, de beaux exemplaires des individus composant la faune sud-africaine. L'antilope n'est point féroce ni dangereuse; Wahlberg raconte cependant qu'il dut continuer pendant douze jours consécutifs une chasse des plus fatigantes pour atteindre l'antilope noire, la seule espèce dont il voulût avoir un spécimen. Lorsqu'enfin sa balle, après une si active recherche, eut frappé la proie qu'il avait si longtemps convoitée, mourant de soif, il se précipita sur les mamelles de l'animal expirant, et y chercha un adoucissement aux cruelles tortures qu'il endurait.

C'étaient là des difficultés et des peines ordinaires. Écoutons-le raconter dans sa correspondance, dont nous avons entre les mains quelques extraits, les incidens plus dramatiques de la chasse au rhinocéros par exemple. Wahlberg apprit dès ses débuts, au prix d'un imminent péril, de quel singulier protecteur la nature a doué cet énorme animal. Le *bufaga,* sorte de petit héron blanc, se perche, au milieu des épais fourrés de l'Afrique, sur le dos du buffle ou du rhinocéros, et se nourrit des tiques qu'il rencontre sur le corps de ces quadrupèdes. Le rhinocéros peut marcher et paître, ses mouvemens ne gênent en rien le bufaga, dont il ne s'effraie pas non plus; mais quand le rhinocéros, debout dans les marais, sous la chaleur étouffante du midi africain et tropical, rumine, demi-endormi, sa nourriture, c'est alors surtout que le bufaga lui devient un ami précieux. Il veille en effet pour lui, et s'il voit approcher la hyène, ou le serpent, ou le chasseur, il avertit immédiatement le rhinocéros en s'envolant avec un grand fracas et des cris perçans. « Le rhinocéros d'Afrique, dit Wahlberg dans une de ses lettres, est fort irritable et prend aussitôt l'offensive. Me trouvant un jour en présence d'un de ces animaux, je vis tout à coup le bufaga s'envoler de la sorte, et au même instant mon ennemi se précipiter sur moi. Comme je n'avais que mon fusil ordinaire, chargé à petit plomb, je pris la fuite au plus vite. Par bonheur, au moment où je sentais déjà sur mon dos la forte et chaude haleine du redoutable animal, nous rencontrâmes un arbre énorme renversé en travers du chemin; je sautai par-dessus : le rhinocéros étonné s'arrêta court, soufflant avec bruit, jetant sa tête à droite et à gauche, puis se retourna brusquement et s'éloigna. »

Un jour, dans une expédition qu'il faisait jusqu'à une assez grande distance de son campement, c'est-à-dire de l'endroit où il laissait son chariot avec quelques hommes de garde, Wahlberg est abandonné par ses guides, qui lui emportent même ses provisions et son fusil... « Le soir approchait, écrit-il dans ses lettres; je me trouvai absolument seul, entouré bientôt des ténèbres, et sans autre arme que mon bâton, au milieu des bêtes féroces dont j'entendais commencer les rugissemens. J'avais perdu toutes traces du

(1) Voyez *le Lac N'Gami, Voyage de découvertes dans le sud-ouest de l'Afrique,* par Ch. J. Anderson, 2 vol. in-8°, en anglais.

chemin que j'avais déjà parcouru; j'avais faim et soif. J'essayai à plusieurs reprises d'allumer du feu en faisant jaillir de deux pierres quelques étincelles sur un linge couvert d'un peu de poudre; je n'y pus réussir. Je me déterminai à me coucher, là où j'étais, sans souper, sans lumière, si ce n'est celle de fréquens éclairs qui sillonnaient un ciel chargé d'orage. Un peu de gazon amassé par terre composait ma pauvre couche. Je l'entourai de branches de jeunes acacias, nourriture ordinaire du rhinocéros noir, et dont la contrée m'offrait de gros buissons. Comme ces acacias sont armés de cruelles épines, ils me faisaient une sorte de rempart... Je ne tardai cependant pas à être fort inquiet. Les rugissemens se multipliaient et s'approchaient de ma retraite. Je distinguais facilement déjà ceux du lion, ceux de la hyène, qui me paraissaient affamés. Bientôt je fus visité par quelques chacals. Les hyènes, dont j'apercevais à travers la demi-obscurité les yeux ardens, devinrent trop familières, et je dus plus d'une fois m'élancer de ma couche pour les effrayer. Tout près de moi enfin un lion attaqua un rhinocéros. Le combat fut court et la victoire bientôt décidée en faveur du roi des forêts. Les rugissemens du vainqueur, les gémissemens et le râle du vaincu sous les griffes et les dents cruelles qui le dépeçaient, tout cela fut, je vous assure, un effrayant spectacle et un terrible concert. — C'est toutefois ce qui devint l'occasion de mon salut. D'abord, tant que le lion resta sur le champ de bataille, sa présence tint à distance respectueuse les hôtes de la forêt; puis, le lendemain matin, comme je descendais vers un petit vallon où j'avais sourdement entendu pendant la nuit un ramage de grenouilles que ma soif ardente me rendait mélodieux, je rencontrai une troupe de Cafres Basutos qui, marchant selon leur habitude à la piste des oiseaux de proie, venaient leur disputer les restes du butin à moitié dévoré par le lion. Ces Cafres m'indiquèrent le chemin qui conduisait à leur *kraal* ou village, et de là je pus rejoindre mon campement (1). »

Mais ce fut surtout par ses chasses spéciales que Wahlberg acquit une grande réputation auprès des naturels, qui le placent aujourd'hui au rang de leurs plus célèbres chasseurs d'éléphans, à côté des Christian Muller, des Jean Delange, des Gert Roedolph, etc. Il faut se rappeler que la chasse à l'éléphant est bien souvent, pour le naturaliste en Afrique, le seul moyen de se procurer de nouvelles ressources, à cause de la valeur de l'ivoire, qu'on trouve toujours à échanger avantageusement dans les villes de la côte, ou même dans les résidences des rois ou chefs de tribus cafres. Lors donc que Wahlberg a perdu à la suite d'une épizootie, par exemple, la plupart de ses

(1) C'est de cette nuit redoutable, modestement racontée par Wahlberg, que Delegorgue a dit dans son *Voyage :* « Quelque ardemment que je l'aie désiré, je n'ai jamais été témoin oculaire d'une lutte entre deux bêtes féroces. Un homme, un seul peut-être, a vu et entendu pareille scène. Abandonné des siens, sans armes, ne connaissant plus sa route, couché pendant toute une nuit au milieu des épines, tourmenté de la soif et de la faim, assiégé de mille craintes pour le moment présent et pour le lendemain, flairé par les hyènes et les rhinocéros, n'ayant pas même un arbre pour s'y réfugier contre eux, oui, Wahlberg, à vingt pas de distance, a vu un pareil combat; il est peut-être le seul naturaliste qui pourra décrire la sauvage attaque, la défense désespérée... et ses propres angoisses parmi de tels dangers. »

bœufs, ou lorsqu'il a besoin d'acheter des guides ou des serviteurs, il chasse pendant quelques jours l'éléphant, et revient avec un chargement d'ivoire, pour lequel il obtient ou des hommes, ou des bœufs, ou de l'argent. La chasse à l'éléphant offre à la vérité de grands dangers. Tout éléphant blessé devient redoutable. Quelques-uns attaquent de préférence ceux de l'espèce qui est privée de défenses, ou bien ils tâchent de surprendre l'animal au moment où il déguste le *makano* des Cafres Amazulus et l'*om-kouschlouane*, fruits sauvages qu'il abat de sa trompe et laisse à dessein quelques jours sur le sol, parce qu'en fermentant sous le soleil, ils acquièrent une propriété enivrante qui est du goût de l'éléphant. Voici comment, suivant le récit de Delegorgue, se fait d'ordinaire dans le sud de l'Afrique cette chasse aux éléphans. Trois chasseurs s'étendent à plat-ventre à la suite l'un de l'autre, simulant le mieux qu'il leur est possible, s'ils sont aperçus de l'éléphant, un serpent qui se glisse à travers les herbes. On rampe sur les genoux et les coudes jusqu'à une trentaine de pas du but. Arrivés là, tous se dressent de concert, et trois balles essaient ensemble d'atteindre la partie concave qui se trouve au-dessus de l'œil de l'animal. Toutefois l'éléphant n'est pas toujours facile à entourer et à cerner; ces animaux marchent souvent en troupes de cinquante, de cent, de deux cents individus. Un d'eux avertit de l'approche du chasseur, et aussitôt, comme sur un mot d'ordre fort bien compris, la troupe s'ébranle, les défenses s'entrechoquent, les taillis et les arbustes sont piétinés comme herbe menue, et la troupe disparaît. Dans ces derniers temps, quelques chasseurs d'éléphans ne combattaient qu'à cheval et avec d'excellentes montures. Wahlberg ne voulut jamais accepter ce système. Très agile et très hardi, il combattait à pied, assurant qu'on avait ainsi le tir moins incertain et même la retraite plus facile. Il tua de la sorte, dit-on, jusqu'à quatre cents éléphans, et les naturels, frappés d'admiration et de respect, disaient : « Le Grand-Esprit a donné un grand cœur au tueur d'éléphans (ils le nommaient ainsi). Il est petit de taille, mais son cœur est plus grand que celui du plus grand homme. »

Nous l'avons dit, nul entraînement n'était capable de faire oublier à Wahlberg les intérêts de la science. « Le 13 septembre 1844, écrit-il, nous campâmes à Lepenula, sur les bords du fleuve Umslabezi, dans un pays rempli de pintades, de singes, de crocodiles et d'éléphans. Je tuai, le lendemain 14, un admirable éléphant, grand, vigoureux et dans la force de l'âge. Bien que je n'eusse avec moi que quatre nègres, je résolus d'en préparer le squelette. Ce n'était pas une petite affaire. Nous établîmes notre campement au milieu des acacias épineux, tout près du cadavre; nous élevâmes en cet endroit même une hutte de branches et de feuilles que je recouvris le lendemain de la peau de l'éléphant. Nous nous mîmes seulement alors au véritable travail. Au bout de deux journées, la bête était dépecée, toutes les chairs épaisses coupées, et j'envoyai à mon principal campement chercher un chariot. Pendant les huit jours qui s'écoulèrent avant que le chariot arrivât, j'achevai avec trois hommes le pénible travail, et nous frayâmes ensuite un chemin pour la voiture. Les hyènes à la vérité nous fatiguaient beaucoup, attirées en grand nombre par l'infection qui commençait à s'étendre. J'en blessai et j'en tuai plusieurs. Il me venait aussi des lions, surtout pendant la nuit.

J'avais enfermé le squelette dans la hutte, et les bêtes féroces venaient rôder autour. Les feux que nous tenions presque continuellement allumés les éloignaient finalement, et elles se contentaient de dévorer quelques morceaux des chairs éparses. » Ce squelette d'éléphant ainsi préparé se voit aujourd'hui à Stockholm, dans le musée de l'institut Carolin (1). Peu d'entre ceux qui l'examinent avec étonnement, ou même qui l'étudient, savent combien de peines il en a coûté pour doter les collections suédoises de ce seul individu. Il a fallu deux jours pour enlever les grosses chairs, huit jours pour préparer tout le squelette; il a fallu construire une hutte pour l'y enfermer; il a fallu livrer maint combat pour défendre ce trophée contre les bêtes féroces; il a fallu six jours pour amener un chariot, six jours pour emporter le squelette, à travers un chemin qu'on frayait à coups de hache, jusqu'au campement, un voyage de deux mois ensuite pour le porter, sur les épaules, jusqu'à Port-Natal, d'où on l'embarqua, presque tout cela exécuté avec trois ou quatre nègres paresseux et souvent perfides. Il est facile de deviner ce qu'il fallait, pour vaincre tant d'obstacles, de ferme et inébranlable volonté et de dévouement patient à la science.

Wahlberg s'imposait aussi quelquefois de bien longs travaux par le choix rigoureux des individus dont il tenait à enrichir ses collections. Voulant par exemple y faire figurer surtout la variété de rhinocéros appelée par les naturalistes *keithloa*, il se mit en campagne pour cette recherche. La campagne dura sept mois. Nous l'avons vu déjà poursuivre douze jours de suite l'antilope noire.

Nous n'avons rien dit de ses chasses au buffle, à la girafe, à l'hippopotame. Bientôt, nous l'espérons, on publiera le livre qu'il avait commencé à rédiger et les relations données par lui de ses différens voyages. Les hommes de science y pourront apprécier quels services il a rendus. Qu'il nous suffise de les résumer ici à l'aide de quelques chiffres épars dans les documens qui nous sont communiqués. On compte dans les collections dont il a doté la

(1) L'institut royal Carolin, école de médecine et de chirurgie fondée à Stockholm en dehors de l'institution universitaire, doit sa première origine à un Français, Grégoire-François Du Rietz. Né en 1607 à Arras, d'une ancienne famille noble des Flandres, Du Rietz fut reçu docteur à Salamanque. Devenu ensuite professeur de la Faculté de Paris, conseiller et médecin de Louis XIII, il fut envoyé comme médecin consultant à Gustave-Adolphe en Allemagne, puis engagé en 1642 par l'envoyé de Suède à Paris, Jean Skytte, au service de la reine Christine. Skytte, dans la lettre où il le recommande à la reine, le dit : *In omnibus medicis facultatibus ad miraculum usque versatus, — acutissimus philosophus, — exemplari facundia cumulatissimus, — rerum metallicarum scientia nemini postponendus*, etc. A son arrivée en Suède, il trouva l'enseignement médical de l'université d'Upsal si mauvais, qu'il demanda et obtint du chancelier la permission de fonder un enseignement à Stockholm, où du reste la médecine n'était exercée que par les chirurgiens-barbiers, formant une corporation alors même en décadence. Le collége de médecins organisé en 1663 par Du Rietz reçut dès l'origine le droit de conférer des grades après avoir donné l'enseignement. Aujourd'hui c'est la principale école de médecine en Suède. Il y a dix professeurs titulaires et cinq professeurs adjoints. Les plus grands médecins de la Suède y ont enseigné et y enseignent encore, Bromel, Martin, Bergius, Berzelius, et aujourd'hui même les professeurs Huss, Mosander, Malmsten, Santesson et And. Retzius.

Suède : 533 mammifères, dont beaucoup d'une énorme dimension; 2,527 oiseaux, 400 espèces en tout, plusieurs tout à fait nouvelles; 480 amphibies, crocodiles, etc.; 5,000 espèces d'insectes, un grand nombre de poissons, un nombre infini de plantes, etc., tout cela d'un choix et d'une préparation sévères, tout cela se rapportant à une seule contrée, sans aucun mélange de productions hétérogènes. Que de matériaux et que de secours nouveaux pour plusieurs sciences à la fois! Déjà le professeur Kreuss, de Stuttgart, et le professeur Lovén ont décrit les crustacés recueillis par Wahlberg; le professeur Boheman publie sur les insectes l'ouvrage intitulé *Insecta cafraria*. Le savant et vénérable M. Fries, d'Upsal, s'est réservé de décrire les plantes, avec la collaboration de M. Wikstrœm; le professeur Sundevall s'est occupé des mammifères et des oiseaux, et M. Müller, de Berlin, des étoiles de mer. Un seul explorateur, hardi et dévoué, a suffi, par ses travaux de moins de dix années, à procurer aux maîtres même de la science tant de sujets d'études à peu près entièrement nouvelles.

Wahlberg était revenu prendre quelque repos dans sa patrie en 1845. Il entreprit un nouveau voyage dans l'Afrique australe en 1854 et 1855. Il écrit à la date du 21 novembre de cette dernière année, des bords du lac N'Gami : « Je viens de faire une excursion de chasse vers le fleuve Doughe (ou Tioughe), affluent du N'Gami, au nord-ouest. Cette excursion a duré quatre mois, de juillet à octobre. J'ai tué douze éléphans, mon Cafre en a tué trois. J'ai donc en ivoire une valeur d'environ 10,000 francs. Je vais partir pour le nord-ouest, de concert avec M. Green, jeune voyageur anglais. Je veux chasser le rhinocéros, mais surtout l'éléphant, afin de couvrir mes dépenses de voyages... Je viens d'acheter un bon fusil anglais et dix bœufs pour deux cents livres d'ivoire... » Telles sont les dernières nouvelles qu'on ait reçues directement de Wahlberg. Il partit le 22 novembre pour sa chasse nouvelle avec M. Green, un autre commerçant anglais, M. Ch. Cathcart Castry, et une escorte. On n'arriva au lieu désigné qu'au commencement de février 1856. Le 28 de ce mois, Wahlberg s'éloigna des chariots, accompagné d'un fidèle serviteur, nommé Kooleman, et de trois ou quatre naturels. Dix jours se passèrent sans que MM. Green et Castry, qui chassaient de leur côté, mais à de petites distances, entendissent parler de lui. Le 11 mars enfin, ses gens revinrent au campement, mais sans lui, et rapportèrent que, dès leur départ, ayant dépisté un éléphant, ils s'étaient mis à sa poursuite; ils en avaient bientôt découvert d'autres; Wahlberg en tuait à peu près un par jour. Les repas étaient abondamment fournis soit de chair d'hippopotame, soit de trompes et de pieds d'éléphans, mets fort délicats. Tout promettait une heureuse et riche expédition; « mais le 6 au soir, Wahlberg ayant voulu abattre un jeune éléphant que nous avions cerné dans une petite plaine bornée par un marais, nous lui tirâmes, sur son ordre, quelques coups de fusil qui le rendirent furieux, et tout à coup, s'élançant sur Wahlberg avant qu'il eût pu faire feu, il le renversa, brisa en deux le fusil, comme s'il eût compris ce qu'était cette arme, et, en poussant un cri horrible, il écrasa son malheureux adversaire et prit la fuite. Quand nous approchâmes, le cadavre n'était pas reconnaissable. Nous creusâmes une tombe au pied d'un grand arbre; nous y élevâmes une croix sur un tertre couvert de gazon, et nous revînmes déso-

lés..... » Dans ces derniers voyages, en 1854 et 1855, Wahlberg avait tué trente-six éléphans. Celui-ci avait, cela est sûr, beaucoup de ses frères à venger.

A. GEFFROY.

UNE NOUVELLE RÉFUTATION DE KANT.

Voici une étude sur Kant (1) qui, même après les travaux de M. Cousin et de M. de Rémusat, de M. Wilm et de M. Barni, mérite de fixer l'attention des penseurs. Elle se recommande surtout par l'élévation des sentimens qui l'ont dictée; l'auteur, M. Maurial, professeur à la Faculté des lettres de Rennes, a compris que l'absence de principes était un des plus tristes fléaux de ce temps-ci, et il s'attaque à l'illustre philosophe de Kœnigsberg comme au plus grand, au plus profond, au plus dangereux représentant du scepticisme. Jusqu'ici on s'est plus appliqué à comprendre le système de Kant qu'à le réfuter. Je ne veux pas dire assurément que M. Cousin et M. de Rémusat, M. Wilm et M. Barni, n'aient pas adressé à la philosophie critique de très sérieuses objections: on ne peut nier toutefois que leur principal objet n'ait été de faire connaître à la France la signification véritable et la portée de cette philosophie. La pensée de Kant est si subtile, sa dialectique si hardie, l'enchaînement de ses formules si serré, sa langue si abstraite et si bizarrement scholastique, qu'il a fallu bien des efforts pour en pénétrer le sens. Les Allemands eux-mêmes n'ont pas la prétention d'avoir complétement réussi dans cette tâche; il y a encore maintes parties du système dont l'interprétation donne lieu à de vifs débats chez nos voisins. M. Erdmann n'expose pas le système de Kant comme M. Kuno Fischer; M. Fischer n'admet pas toutes les explications de M. Rosenkranz. Comment s'étonner du long travail qu'a exigé la traduction de Kant en français? Traduire Kant en français, ce n'est pas seulement trouver dans notre idiome l'équivalent de ses formules, c'est saisir sa pensée, la dégager de son enveloppe, la rendre claire et intelligible pour tous là où il s'est contenté de se comprendre lui-même. Grâce à quelques esprits persévérans, ce travail est en bonne voie chez nous; je crois pouvoir dire cependant qu'il est loin d'être terminé, et il est tout naturel qu'avant de discuter une telle doctrine, on essaie de l'embrasser tout entière. L'intérêt du travail de M. Maurial, c'est qu'il donne à la fois et une exposition nouvelle de Kant et une réfutation de ses principes.

On sait quelle est l'opinion généralement admise sur le système de Kant: c'est un scepticisme, mais un scepticisme d'une nature toute particulière, ou plutôt il faut y distinguer deux choses fort différentes, l'inspiration de l'auteur et le résultat auquel il est conduit. Si l'on n'examine que l'intention de l'auteur, c'est-à-dire l'inspiration philosophique et morale qui a soutenu ses recherches, on ne peut méconnaître les services que le sage de Kœnigsberg a rendus à la pensée humaine; il a proclamé plus haut que personne le droit

(1) *Le Scepticisme combattu dans ses principes. Analyse et discussion des Principes du Scepticisme de Kant*, par M. Émile Maurial, Paris 1857.

du libre examen, et pour délivrer l'homme des vaines hypothèses, des théories arbitraires, c'est-à-dire de toutes les autorités usurpées, il a soumis les instrumens même de la connaissance, l'entendement et la raison pure, à une critique qui est devenue le fondement nécessaire de toutes les recherches de l'avenir. Reconnaître les droits de la raison et marquer les limites de son pouvoir, écarter par là et le faux dogmatisme qui abuse l'esprit de l'homme et le scepticisme qui le décourage, telle était l'entreprise de Kant, entreprise difficile et périlleuse, périlleuse surtout pour un génie si audacieux et si profondément original. Un esprit ordinaire suivra la route tracée par ce qu'on appelle le sens commun, et, n'ayant pas de découvertes à faire, il est bien sûr de ne pas s'égarer; un génie créateur pourra être entraîné hors du vrai, sa profondeur et sa subtilité lui seront un piége. A force de réfléchir sur la nature et le rôle de l'esprit humain, Kant en vint à se représenter la raison comme un moule qui imprime nécessairement sa forme à tout ce qu'il reçoit, — comme un miroir qui, métamorphosant les objets, leur impose une certaine apparence, si bien que nous ne sortons pas de nous-mêmes, qu'il nous est impossible d'en sortir, et que nos connaissances, au lieu d'être l'expression de la réalité, ne sont et ne peuvent être que le résultat des formes de l'entendement. En un mot, la réalité nous échappe; nous ne connaissons que des phénomènes, et encore ces phénomènes dépendent-ils absolument du miroir qui les reflète. Tel est le résultat de la critique de Kant, résultat bien différent, comme on voit, de l'intention première du philosophe. Kant voulait assurer les droits et guider les recherches de la pensée humaine; son système, s'il eût triomphé, eût ébranlé l'autorité de la raison et découragé la philosophie.

Voilà l'opinion admise sur la critique de Kant. Dans quelle catégorie ranger une telle philosophie? Ce n'est ni un système sensualiste, ni un système idéaliste : le scepticisme, pas plus que le mysticisme, ne peut la revendiquer tout entière; mais on y découvre peut-être quelque chose de tout cela. La vérité est que c'est là une doctrine toute nouvelle, très ingénieuse, très originale, qui déconcerte les classifications établies, et réunit avec une étonnante hardiesse les choses les plus contraires. Certes, il faut bien le reconnaître, Kant se rapproche des sensualistes quand il déclare que les notions d'espace et de temps ont pour fondement unique des affections de la sensibilité impropres par leur nature à représenter autre chose qu'elles-mêmes, et cependant n'est-ce pas un étrange sensualiste, cet homme qui arrive à la négation de la matière et qui fait de tous les phénomènes du *cosmos* de pures conceptions de notre esprit? Le scepticisme, on ne saurait le nier, est le résultat inévitable de son système : quel scepticisme extraordinaire pourtant qu'une doctrine où la raison est placée si haut, où les facultés de l'esprit dominent tout, où les formes de l'entendement ont le pouvoir de modifier, bien plus de créer tout ce que nous apercevons, une doctrine enfin qui inspirera bientôt à Fichte le dogmatisme le plus audacieux qui fut jamais?

Les contradictions, ou, pour employer un terme plus exact, les complications de la philosophie kantienne, expliquent les incertitudes de l'opinion à son égard et les jugemens opposés dont elle a été l'objet. A l'époque où le

sensualisme régnait sans contrôle dans la philosophie française, un esprit noblement spiritualiste, M. Charles Villers, publia un ouvrage intitulé *Philosophie de Kant, ou Principes fondamentaux de la philosophie transcendantale* (1801), et opposant la hardiesse de ce nouveau système à l'esprit timidement étroit de l'école de Condillac, il glorifia le sage de Kœnigsberg comme un révélateur. C'était la première fois que la philosophie critique était soumise au jugement de la France; quelques-uns des ouvrages secondaires de Kant, traduits en français dès 1796, avaient passé inaperçus. Avec la publication de M. Charles Villers, la question du kantisme était posée chez nous; mais cette apologie, dépourvue de précision, écrite d'un style déclamatoire, trop souvent injurieuse pour l'esprit français, ne pouvait que nuire à l'auteur de *la philosophie critique*. Les chefs de l'école régnante répondirent avec sévérité à cet imprudent manifeste, et des deux côtés, il faut bien le dire, Kant fut jugé avec des préoccupations étrangères au sujet. M. de Gérando et M. Destutt de Tracy, en discutant les principes de Kant, étaient aussi peu exacts que M. Charles Villers en les défendant. L'honneur de comprendre, de signaler les inspirations diverses de la philosophie de Kant, était réservé à M. Cousin et à son école. Un des meilleurs travaux que nous possédions sur la *Critique de la Raison pure*, ce sont incontestablement les leçons faites par M. Cousin à la Sorbonne pendant les années 1819 et 1820, et publiées par lui en 1842. Il est de mode depuis quelque temps de dédaigner les travaux de la philosophie française sous la restauration et la monarchie de juillet; nous avons aujourd'hui de si grands philosophes, notre vie intellectuelle et morale est si riche, si glorieuse! Cette mode-là n'a pas encore passé le Rhin : un des premiers écrivains philosophiques de l'Allemagne, M. Erdmann, dans un ouvrage publié assez récemment (1), a rendu un éclatant hommage à l'auteur des *leçons* de 1820. M. Cousin, et après lui M. Charles de Rémusat, M. Wilm, M. Barni, M. Adolphe Garnier, selon la méthode qui a été mise en lumière de nos jours, et qui restera un des titres du XIX^e^ siècle, ont indiqué la part de bien et de mal, de vérité et d'erreur, que contient la philosophie kantienne. Nulle part cette impartialité intelligente n'était plus nécessaire; Kant, encore une fois, est un de ces esprits qu'il est impossible de juger en les enfermant dans une formule. « M. Cousin, dit M. Erdmann, n'étant pas gêné, comme ses devanciers, par un système étroit, a pu reconnaître les services de Kant, et il l'a fait aussi complétement que pouvait le faire un étranger; par la partie positive comme par la partie négative de sa critique, il a expliqué, il a révélé Kant à ses compatriotes. » M. Wilm dans son *Histoire de la Philosophie allemande*, M. Adolphe Garnier dans son *Traité des Facultés de l'âme*, M. Barni dans les *Examens* qui accompagnent ses traductions et aussi dans un bon article du *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, ont suivi la même direction. M. de Rémusat, donnant une conclusion à tant de sérieuses études, en résume la pensée en ces termes : « Cette psychologie n'est ni le scepticisme, ni l'idéalisme proprement dit, quoiqu'elle ait sur quelques points déféré à l'objection

(1) *Histoire de la Spéculation allemande depuis Emmanuel Kant*, 2 vol.; Leipzig 1848-1853.

sceptique ou accepté les distinctions idéalistes. En tout cas, elle est certainement un rationalisme; c'est la raison observée par la raison. Descartes, Leibnitz avaient déjà professé un véritable rationalisme. Depuis Kant, je n'imagine pas un rationalisme qui ne s'emparerait pas du criticisme, qui n'en adopterait pas les principes, hors dans ce qu'ils ont de négatif; mais aussi j'en imagine un qui complète le criticisme, qui en comble les vides, qui en fasse sortir un dogmatisme rationnel. Dans l'état des connaissances humaines, une philosophie dogmatique naissant de la philosophie critique paraît l'idéal de la philosophie. »

S'emparer du criticisme et en combler les vides, faire sortir de la philosophie critique un dogmatisme rationnel, tel a été, on ne l'ignore pas, le glorieux et périlleux labeur de l'Allemagne. Aussi, depuis que le philosophe de Kœnigsberg a eu de si hardis successeurs, l'étude de son système n'a-t-elle plus chez les Allemands qu'un attrait de curiosité historique. Avant que Fichte et Schelling eussent paru, les idées de Kant avaient été discutées avec une vivacité extrême. Cette polémique, qui dura une vingtaine d'années, est même un des épisodes les plus intéressans de l'histoire intellectuelle de l'Allemagne à la fin du XVIII^e^ siècle; on y rencontre des noms illustres, Hamann, Herder, Mendelssohn, Schiller, Jean-Paul, Reimarus, et nombre d'ouvrages pleins d'idées, mais cette lutte, oubliée désormais, n'appartient plus qu'aux érudits. Pourquoi se soucierait-on de savoir que Herder, dans sa *Métacritique* et dans sa *Calligone*, s'est emporté avec violence contre le nihilisme de Kant? A quoi bon examiner les argumens de Mendelssohn, de Reimarus, de Stattler, de Martin Ludwig, lorsqu'ils attaquent, à des points de vue différens, le scepticisme de la philosophie critique? Fichte, Schelling, Hegel, ont renversé ou prétendu renverser les barrières que Kant opposait aux dogmatiques de toutes les écoles. On n'a donc plus à s'occuper de l'examen des principes de Kant, il suffit d'étudier historiquement la révolution qui a fait succéder à la philosophie critique le dogmatisme si résolu dont Hegel est l'expression dernière.

Ainsi les esprits distingués qui continuaient sous le consulat et l'empire la stérile école de Condillac repoussaient le système de Kant comme un tissu de rêveries idéalistes; l'école éclectique française s'efforçait de le comprendre, et en indiquait avec impartialité les différens aspects; les critiques allemands l'étudient surtout au point de vue historique, car ils l'ont dépassé ou croient l'avoir dépassé depuis longtemps, et ce qui les intéresse, c'est de voir comment Fichte, Schelling, Hegel, ont pu être les héritiers légitimes d'Emmanuel Kant. Que reste-t-il donc à faire à un penseur qui voudra juger l'auteur de la *Critique de la Raison pure?* M. Maurial n'a pas voulu faire œuvre d'historien, il n'a pas évoqué une grande figure pour la peindre ou la juger une fois de plus; il n'avait donc pas à se demander comment il pouvait renouveler son sujet. L'originalité de son travail est dans les fortes convictions qui l'ont inspiré. On sent ici un esprit élevé, moral, avide de croyances, qu'affligent sincèrement les progrès du scepticisme, progrès trop visibles, hélas! dans l'affaissement de la conscience publique. Il s'est dit : Où est aujourd'hui la forteresse du scepticisme? Cette forteresse, pour tout esprit sérieux, c'est la philosophie de Kant. Sans doute le nombre est grand des ennemis de la rai-

son : il y en a dans tous les camps, à droite et à gauche, chez les disciples attardés des mauvaises écoles du XVIII^e^ siècle comme dans cette fraction du clergé qui garde obstinément les principes de l'ancien *lamennaisisme;* mais les railleries ou les déclamations de ces deux groupes d'écrivains ne sont guère redoutables. Ce qui fait de Kant le plus dangereux des sceptiques, c'est précisément son autorité philosophique et morale. Voilà un sage, un stoïcien, un homme qui honore la raison humaine, un penseur qui a revendiqué avec fierté les lois du libre examen, — et cet homme, après une enquête scrupuleuse sur la nature et les droits de la connaissance, est conduit à proclamer l'impuissance absolue de la raison. Quel étrange épisode dans l'histoire de la pensée, et quel argument il peut fournir aux adversaires de la philosophie! Il importe donc, selon M. Maurial, « de prendre cette doctrine corps à corps, et de dissiper, par l'analyse et la discussion, les paralogismes, les faux systèmes, en un mot toutes les apparences qui font sa force. » Ne vous étonnez pas si la discussion est vive, pressante, et si le vigoureux lutteur songe plus à démasquer les erreurs de son adversaire qu'à reconnaître ses glorieux services. Il ne s'agit pas pour lui de mesurer le génie de Kant, il s'agit de mettre à néant les plus subtils argumens du scepticisme.

M. Maurial dénonce tout d'abord ce qu'il croit être le vice fondamental du système; Kant est un sensualiste, un continuateur de Hume, et le scepticisme n'est pas chez lui une concession, comme dit M. de Rémusat, une conséquence involontaire, comme l'ont dit d'autres juges; c'est une conséquence prévue. Kant n'a pas rencontré le scepticisme; il marchait à ce but, et il a su l'atteindre. On trouvera sans doute que M. Maurial exagère ici le sensualisme de Kant, afin de combattre plus aisément son scepticisme. On pourra lui reprocher aussi des contradictions, car, après avoir rattaché toutes les négations du subtil penseur à ce sensualisme dont il exagère manifestement la portée, il reconnaît ailleurs que Kant a été entraîné au scepticisme par le désir de ruiner à la fois et le dogmatisme des intolérans et le matérialisme des écoles grossières. Il faut citer ce portrait de Kant : « Esprit sincère et profondément honnête, aimant le vrai et le bien, ayant également à cœur les intérêts de la morale et ceux de la science, les droits de la pensée et les devoirs que la conscience impose à la volonté, c'est pour sauver les deux objets de son double culte qu'il se jette aux derniers excès du scepticisme ou du nihilisme. La philosophie de son siècle se servait du scepticisme pour saper les fondemens des croyances traditionnelles, en attendant le jour où, par un retour facile à prévoir, les défenseurs de ces croyances devaient s'en faire une arme contre la philosophie et la science. Que fait ce grand et malheureux esprit? Redoutant pour la cause de la science les envahissemens de la métaphysique orthodoxe, et pour l'autorité de la morale les atteintes de la métaphysique matérialiste, il se réjouit de couper court aux attaques de l'une et de l'autre en détruisant les principes de toute métaphysique, oubliant que ces principes sont les mêmes que ceux sur lesquels reposent les grands intérêts qu'il voudrait sauver. » Tout cela est d'une parfaite justesse. Or, si Kant a été entraîné au scepticisme par des motifs si généreux, pourquoi imputer ses égaremens à certaines opinions sur le rôle de la sensibilité, opinions qui se trouvent, il est vrai, à l'origine de son système, mais qui ne sont

pas ce système, et qui d'ailleurs ne ressemblent en rien aux argumens ordinaires des sensualistes?

M. Maurial a écrit quelque part : « Les erreurs vulgaires et grossières sont rarement les siennes. » Je dis sans hésiter : Les erreurs vulgaires ne sont jamais les siennes. M. Maurial le prouve assez clairement, lui qui est obligé de déployer tant de finesse, de vigueur, de ressources de dialectique, pour ébranler l'échafaudage de la philosophie qu'il attaque. La psychologie de Kant, qui est la base de toutes ses négations, n'est pas une psychologie grossière; c'est une psychologie subtile, profonde, mais incomplète. Le meilleur moyen de réfuter un tel homme, c'est de compléter sa psychologie, et surtout de restituer aux idées venues de la raison le caractère impersonnel qu'il leur enlève. L'école française a des armes toutes prêtes pour combattre cette erreur; elle n'a qu'à se rappeler les principes de ses maîtres. Lorsque Fénelon, dans le *Traité de l'Existence de Dieu*, établit d'une manière si lumineuse que notre raison est en nous, mais que cette raison supérieure, qui nous corrige au besoin, que nous consultons sans cesse, n'est point à nous, ne fait point partie de nous-mêmes; lorsqu'il l'appelle le soleil des esprits, le maître intérieur et universel; lorsqu'il prouve que rien ne ressemble moins à l'homme que ce maître invisible par lequel l'homme est instruit et jugé avec tant de rigueur et de perfection; lorsqu'il s'écrie enfin : « Où est-elle, cette raison suprême? n'est-elle pas le Dieu que je cherche? » il réfute d'avance tout le système de Kant. M. Maurial n'a peut-être pas assez insisté sur ce point. Il y a donc, ce me semble, quelques excès de discussion et en même temps quelques lacunes dans l'argumentation, d'ailleurs si ferme, si scrupuleuse, si péremptoire, de M. Maurial. Ce qu'il est impossible de ne pas louer, c'est la haute inspiration morale qui l'anime. M. Maurial a une foi ardente dans les droits et les devoirs de la pensée; il combat avec son âme pour des principes qui sont la vie même de l'âme. Au moment où les générations nouvelles semblent si tristement indifférentes à la cause du spiritualisme, on aime à voir un écrivain débuter, comme on débutait autrefois, par la conviction et par l'enthousiasme.

Ce livre mérite d'être lu, il le sera. Les esprits qui se préoccupent encore parmi nous des vérités philosophiques y puiseront le goût de la certitude. Nous avons besoin qu'on nous tienne souvent ce mâle langage. L'Allemagne en ce moment souffre moins que nous des atteintes du doute. Tandis que nous abandonnons les hauteurs du spiritualisme, tandis qu'une physiologie malsaine envahit notre littérature et trouve des représentans au sein même de la philosophie, l'Allemagne, livrée naguère au délire du matérialisme, revient avec réflexion à des croyances meilleures. Cependant, si le pays de Leibnitz n'a plus besoin qu'on lui prêche la foi aux choses de l'esprit, il voudra savoir comment un disciple de Descartes juge le système de Kant. Herder a attaqué son ancien maître au nom du sentiment de la nature, et Mendelssohn au nom d'un platonisme assez vague, Stattler l'attaquait au nom de l'orthodoxie protestante, Martin Ludwig au nom de l'orthodoxie catholique; ici, c'est un philosophe, un spiritualiste libéral qui condamne l'œuvre du philosophe de Kœnigsberg au nom des droits de la raison. La vivacité de l'attaque, la nouveauté des argumens, les grands intérêts qui sont en cause, appellent

sur ce manifeste l'attention de nos voisins. Je prends la liberté de le signaler à M. Erdmann : quand le brillant professeur de Halle publiera une seconde édition de son *Histoire de la Spéculation allemande depuis Kant*, il sera tenu de donnér son avis sur le livre de M. Maurial. SAINT-RENE TAILLANDIER.

MÉMOIRES DE MESDAMES DE COURCELLES ET DE LA GUETTE, ET DE HENRI DE CAMPION (1). — Le temps est plus que jamais aux travaux historiques : on poursuit sans relâche cette recherche de la vie intime de nos pères, étude trop négligée, et en faveur de laquelle se produit aujourd'hui une réaction d'autant plus vive qu'elle s'est fait longtemps attendre. C'est sur le XVII^e^ siècle, sur cette époque qui résume dans ses titres divers l'illustration de la vieille monarchie française, que l'attention se porte surtout depuis quelques années. Des écrivains éminens ont d'abord, et ici même, indiqué le chemin en plantant des jalons : après eux, les travailleurs sont accourus, parcourant le XVII^e^ siècle dans tous ses sens et laissant néanmoins encore beaucoup à glaner.

Les trois volumes où sont recueillis les *Mémoires de Mesdames de Courcelles, de La Guette*, et *de Henri de Campion*, commencent une vaste collection de nouveaux mémoires sur l'histoire de France dont on doit vivement désirer la continuation. Ils nous font connaître trois types également originaux, quoiqu'à des titres bien divers. Marie-Sidonie de Lénoncourt, fille du marquis de Marolles et d'Isabelle de Cronemberg, digne mère dont les galanteries innombrables devaient singulièrement édifier la fille, naquit en 1650, et reçut une éducation distinguée et religieuse par les soins de sa tante, abbesse de Saint-Loup d'Orléans; mais sa beauté devait l'exposer à de terribles dangers : elle la connaissait, car elle nous a tracé elle-même un exact portrait de son ravissant visage, et elle apprit trop vite quelle puissance il lui prêtait. On ne se figure pas le nombre des adorateurs qui entourèrent Sidonie à son entrée dans le monde; elle eut à repousser les avances de Colbert, mais ne voulut pas, ou ne put pas traiter Louvois de même, et se décida à épouser le marquis de Courcelles, neveu de Villeroy, officier brutal et ruiné, pour cacher cette galanterie. Sidonie ne devait pas longtemps s'en tenir là : pendant un voyage de Louvois, elle accueillit un cousin de Villeroy, qu'elle enleva à la princesse de Monaco. Au retour du ministre, cette affaire se découvrit et se termina par un déplorable éclat. Bientôt après, M. de Courcelles essaya, au moyen de drogues terribles, de défigurer sa femme. Elle pensa mourir et se retira, quand elle fut guérie, au couvent des Filles-Sainte-Marie, où la duchesse de Mazarin lui fit promptement oublier les bonnes résolutions qu'elle avait pu former. A dater de ce moment, M^me^ de Courcelles tomba dans la plus misérable situation : elle donna lieu aux plaintes trop légitimes de son mari, fut arrêtée, et à dater de ce moment commence un procès honteusement scandaleux. Après un assez long emprisonnement et une condamnation, Sidonie parvint à prendre la clé des champs et, s'attachant à M. de Boulay, continua à Genève sa coupable existence. Elle ne demeura pas longtemps avec lui et rentra à Paris dès que la mort de son mari le lui permit; enfin après quelques autres accidens on perd sa trace, ou plutôt on ne veut plus la suivre, et elle meurt en 1685, mariée pour de bon à un soldat de fortune.

(1) 3 vol. de la bibliothèque Elzevirienne de P. Jannet.

M^me^ de La Guette a les mêmes allures prestes et cavalières que la marquise de Courcelles, le même enjouement, un esprit également vif et prompt, mais là s'arrêtent ces ressemblances, heureusement pour M. de La Guette. Née pour être capitaine d'aventure, intrépide à la chasse comme devant l'ennemi, libre dans sa parole, elle ne cessa de suivre la grande route du devoir sans laisser la moindre parcelle de sa vertu aux buissons du chemin, chose assez rare à cette époque pour être notée, car le temps de la fronde ne fut pas précisément un temps modèle pour le bonheur et l'union des ménages. Elle s'est peinte d'ailleurs dans le quatrain qu'elle fut obligée un soir d'improviser chez la marquise d'Hocquincourt :

Si je suivois ma fantaisie,
Je m'en irois dans les combats
Avec un fort grand coutelas
Faire une étrange boucherie.

M^mes^ de Courcelles et de La Guette représentent deux côtés bien distincts de la société féminine du XVII^e^ siècle; c'est à ce point de vue que nous les signalons ici. Toutes deux ont en outre une réelle valeur littéraire, et si le style de M^me^ de Courcelles paraît plus soigné, plus gracieux, plus précieux surtout, celui de M^me^ de La Guette, qui semble avoir en grippe l'école de l'hôtel de Rambouillet, n'est pas moins remarquable par sa netteté, sa précision et son accent singulièrement mâle pour une femme.

Henri de Campion n'est pas inconnu des lecteurs de la *Revue*. Tous assurément se rappellent encore cet ardent ami de la duchesse de Chevreuse, qui plaça son frère Henri au service du duc de Vendôme et du duc de Beaufort, et le mit ainsi à même de recueillir des notes vraiment précieuses sur l'époque la plus embrouillée certainement de notre histoire. Tandis qu'Alexandre de Campion demeurait à Paris, Henri fuyait avec le roi des halles en Angleterre après la conspiration de Cinq-Mars, puis en revenait avec lui. M. Cousin a tracé de lui un portrait qui donne une haute valeur à ces mémoires : « C'était, dit-il, un homme instruit, plein d'honneur et de bravoure, sans jactance aucune, éloigné de toute intrigue et né pour faire son chemin par les routes les plus droites dans la carrière des armes. » Il ne ressemblait nullement à son frère. Henri de Campion nous a laissé un tableau véridique et simple de ces années si diversement agitées, et où l'histoire semble pendant quelque temps se plier à la forme du roman; il dévoile de scandaleuses turpitudes avec une franchise inébranlable. Or, comme dit encore M. Cousin, il faut le croire absolument, ou, si l'on doute de ses allégations, le tenir pour le dernier des misérables. Henri de Campion d'ailleurs ne devait pas avoir envie de composer de faux mémoires, car il les écrivit à un moment où c'était plutôt pour lui un moyen d'oublier le présent qu'un passe-temps agréable : il venait de perdre sa femme et sa fille. Il les rédigea après la mort de Mazarin et lui survécut lui-même à peine deux ans.

On voit quel intérêt s'attache à ces trois volumes destinés à inaugurer une collection de nouveaux documens sur l'histoire de France. Ajoutons que MM. Pougin et Moreau ont fait précéder ces trois nouvelles éditions de courtes notices qu'on lit avec un vrai plaisir.

ÉD. DE BARTHÉLEMY.

V. DE MARS.

LE CABARET DE GAUBERT

I.

Il y avait autrefois en Provence une famille dont les prétentions nobiliaires n'étaient pas médiocres : elle se vantait de descendre en ligne directe de celui des rois mages qui se prosterna le premier devant la crèche de Bethléem. Bien des gens traitaient cette origine de fabuleuse; ils soutenaient que la noblesse des Barbejas ne remontait pas au temps d'Hérode, et que leurs parchemins ne dataient guère que de sept ou huit siècles. Quelques-uns allaient même jusqu'à nier la filiation, et affirmaient que sous la reine Jeanne la famille s'était éteinte, puis renouvelée en la personne d'un trafiquant enrichi, lequel avait acheté à beaux écus comptans le nom et la seigneurie. Quoi qu'il en soit, les Barbejas portaient fièrement sur leur écusson l'étoile d'or en champ d'azur, et ne manquaient pas de donner à leurs aînés le nom du roi Gaspar, qu'ils considéraient comme le premier de leur race.

Vers la fin du XVII^e^ siècle, cette famille n'était plus représentée que par messire Gaspar de Barbejas, dix-neuvième du nom suivant l'arbre généalogique, lequel seigneur n'avait eu qu'un fils de son mariage avec une demoiselle de Chardavon, morte depuis nombre d'années. Le jeune Barbejas avait la taille belle, l'air noble et poli, les traits agréables; mais ce qui le distinguait surtout, c'était une prudence, une discrétion, une solidité d'esprit rares à son âge. Si la fortune de ce jeune gentilhomme eût été au niveau de sa noblesse,

il aurait pu se considérer comme un des plus grands partis de France; par malheur, ses ancêtres n'avaient pas aussi soigneusement conservé leurs terres que leurs archives, et de tant de beaux domaines il ne restait plus rien que quelques pâturages sur le versant des Alpes et une maison d'assez bonne apparence dans la ville d'Aix.

Malgré cette décadence, les Barbejas faisaient encore bonne figure dans le monde. Leur maison était montée de manière qu'ils pouvaient à l'occasion déployer un certain faste, et le reste du temps réaliser, sans qu'il y parût au dehors, les plans de la plus parcimonieuse économie. Une servante, déjà âgée, et son fils, un jeune lourdaud, formaient tout le personnel du service. La servante répondait au nom de Dauphine et le valet à celui de François. C'étaient deux bonnes créatures dévouées, soumises, sédentaires, et tout à fait muettes sur ce qui se faisait au logis.

Les jours de représentation et de gala, M. de Barbejas portait majestueusement une immense perruque, dont la frisure étagée descendait sur ses épaules, et un justaucorps de velours de Gênes, garni de boutons d'orfévrerie. Son fils était aussi fort galamment ajusté, avec sa veste chamarrée, son habit bleu clair rehaussé d'une broderie d'argent et sa cravate lâche à la Steinkerque. Tous deux ne sortaient guère que le soir, pour aller dans les assemblées. Quand le temps était beau, ils faisaient le trajet à pied, comme pour prendre l'air; mais en cas de pluie ils n'hésitaient pas à dépenser un petit écu pour aller en chaise à porteurs. Ceux qui les voyaient arriver ainsi pimpans, le rubis au doigt et le chapeau empanaché sous le bras, ne se doutaient pas qu'ils venaient de souper avec une pomme et un verre d'eau.

M. de Barbejas n'avait jamais été en reste de politesse avec le monde qu'il fréquentait. Une fois l'année il donnait à dîner. La table était de vingt-deux couverts, et ce jour-là Dauphine tirait des armoires la vieille argenterie, passée à l'état de reliques, le linge damassé et la belle faïence aux armes des Barbejas. La fleur de la noblesse d'épée et de robe assistait à ce repas. Bien qu'on se mît à table au premier coup de midi, le soleil était toujours couché quand on levait la nappe, et les convives ne se séparaient pas avant minuit. Pendant le festin, les petites gens s'arrêtaient dans la rue, le nez en l'air, en regardant les croisées resplendissantes, et le lendemain on disait dans toute la ville : « Quelle profusion chez ces Barbejas! Il y avait quatorze entrées de chair ou de poisson! et le rôt, et les salades, et les entremets, et le fruit, tout à l'avenant!... Quand la nappe a été retirée, on a mis des cartes sur la table, la partie a commencé, et dès-lors les sirops, les vins d'Espagne et les plateaux de sucreries n'ont cessé de circuler. La salle était éclairée aux

bougies; on y voyait comme en plein jour. C'était un coup d'œil éblouissant!... » Quinze jours après, on parlait encore de ces magnificences; mais dès le lendemain la maison des Barbejas était fermée : il n'y avait plus qu'un seul feu, un seul luminaire, et le reste de l'année le vieux gentilhomme et son fils se contentaient pour leur dîner d'une soupe à l'huile et d'une salade de légumes. Ils figuraient ainsi dans le monde pendant les trois mois d'hiver; mais aussitôt que les brises printanières commençaient à souffler, aussitôt que les neiges, à demi fondues, laissaient poindre les jeunes gazons, ils faisaient leurs visites d'adieu et prenaient le chemin de leurs domaines. Le voyage n'était pas une promenade; ils allaient à cheval; Dauphine suivait à pied avec François, et l'on n'arrivait guère que le cinquième jour.

La seigneurie de Barbejas était située dans les Alpes, au fond d'une vallée qui touchait à la région des neiges. On ne récoltait guère que quelques sacs de méteil et quelques panerées de noix sur les terres cultivées, mais les pâturages rapportaient bon an mal an environ sept cents livres. La contrée d'ailleurs avait un aspect sauvage et désert. Une forêt de mélèses bordait les herbages, où les bergers nomades amenaient leurs troupeaux pendant l'été. Cette sombre masse de verdure, déchirée çà et là par de grands pics chauves dont les tons grisâtres se détachaient à peine sur le bleu pâle du ciel, formait le second plan du paysage, et au-delà l'horizon était fermé par les cimes des montagnes alpestres.

Il n'y avait pas moyen de donner le nom de château à l'espèce de masure où les Barbejas passaient les trois quarts de l'année. C'était un petit corps de logis à un seul étage, percé de fenêtres inégales et recouvert de chaume. La toiture formait un plan très incliné, tapissé de mousses d'un vert clair qui s'étendaient en larges plaques veloutées jusque sur la façade, et se confondaient avec le feuillage obscur d'un jeune lierre, dont les rameaux encadraient la porte d'entrée. Derrière ce pauvre logis, il y avait un petit enclos où François cultivait des légumes, et dans lequel bourdonnait l'industrieuse population d'une douzaine de ruches. En cet endroit, le terrain était soutenu par une muraille dont les larges assises s'appuyaient sur le roc vif. A l'extrémité de l'enclos s'élevait une tour ronde, svelte, percée de meurtrières en biseau, et où l'on entrait de plain-pied par une large brèche. Un pan de muraille reliait cette vieille tour à un autre édifice dont on reconnaissait l'emplacement à la vue des arceaux écroulés, des voûtes effondrées et des gigantesques débris qui couvraient le sol. On appelait l'ensemble de ces constructions *la Ruine,* et cette tour démantelée qui dominait encore tous les environs avait sa légende : les gens de la contrée affirmaient que c'était

bien là l'ancienne demeure, le château seigneurial des Barbejas, et que chaque année, le jour des Rois, on voyait l'étoile des mages se lever au-dessus de la Ruine en jetant des clartés pâles, puis disparaître rapidement, comme si elle s'abîmait dans les profondeurs de la tour.

Le vieux Barbejas n'attachait aucun prix aux élégances modestes dont il aurait pu, sans bourse délier, embellir sa maison rustique. Il n'appréciait que les choses de pure ostentation, et quand il avait laissé à la ville ses habits de gala, ses joyaux héréditaires, sa vieille argenterie, tout son luxe enfin, peu lui importait d'endosser la veste de ratine verte et de chausser des sabots par-dessus les gros bas de laine que lui tricotait Dauphine. Il ne se souciait pas davantage de ce qui aurait pu rendre le séjour de la Ruine plus commode et plus agréable; quoique le soleil d'été soit brûlant dans cette zone montagneuse, il n'avait pas fait planter un seul arbre devant la maison, et, quand il voulait prendre le frais l'après-midi, il allait philosophiquement s'asseoir à l'ombre de la tour. Bien qu'il eût été facile de transformer un coin de l'enclos en un petit parterre, on n'y avait jamais songé. François, qui faisait beaucoup plus de cas d'un chou que d'un rosier, appelait toutes les fleurs des mauvaises herbes, et n'en souffrait aucune dans ses carrés de légumes; mais la bonne et prodigue nature avait créé parmi les décombres et jusque sur la crête des vieux murs des parterres agrestes, de splendides bordures d'œillets simples, de cyclamens et de pivoines. Toutes ces fleurs indigènes, semées par le vent, égayaient les abords de la Ruine et donnaient un aspect presque riant à ce site sévère.

L'intérieur de la maison était d'une simplicité qui approchait du dénuement. Les fenêtres n'avaient ni vitres ni volets, et des ais mal rajustés servaient de contrevens. L'ameublement de la pièce principale se réduisait à quatre chaises de noyer avec la table pareille; il n'y avait pas vestige de tapisserie sur la muraille, et les lambris crevassés attendaient depuis un demi-siècle d'urgentes réparations. Pourtant les pauvres habitans de ce pays perdu trouvaient que les Barbejas étaient magnifiquement logés, et la chose était vraie, comparativement, car les pasteurs nomades qui, tous les étés, ramenaient leurs troupeaux de la Crau d'Arles sur les hauts plateaux des Alpes habitaient de véritables huttes sans cheminées ni fenêtres.

M. de Barbejas pouvait raisonnablement espérer pour son héritier un grand établissement qui relèverait la fortune de la famille et lui permettrait de mettre fin aux rudes économies qu'il pratiquait depuis tant d'années; mais les circonstances ne le servaient guère malheureusement : le sort voulait qu'en ce temps-là il n'y eût pas une seule demoiselle riche à marier dans la noblesse de Provence.

Les filles de qualité, élevées dans les couvens de la ville d'Aix, et qui devaient rentrer dans le monde le jour de leur mariage, n'avaient toutes qu'une très mince légitime, et naturellement Gaspar de Barbejas se serait bien gardé d'essayer de leur faire sa cour à travers les grilles. Le jeune gentilhomme entrait dans les vues de son père, bien qu'il ne fût pas au même degré ambitieux et vain. Il tenait de sa mère une âme tendre et placide, un caractère doux, timide et opiniâtre; mais l'éducation avait modifié ses instincts et changé jusqu'à un certain point ses inclinations. Quoiqu'il n'eût pas un grand fonds de vanité ni un grand besoin d'ostentation, il se prêtait sans murmurer aux combinaisons économiques de son père, et pensait comme lui qu'il est du devoir d'un vrai gentilhomme de tout sacrifier pour maintenir son rang et l'honneur de sa maison. Cette manière de voir et sa circonspection naturelle l'avaient longtemps préservé des sentimens imprudens; M. de Barbejas était sans inquiétude à ce sujet et n'exerçait aucune surveillance, tant il était persuadé de la parfaite sagesse et de la soumission de Gaspar. Son unique préoccupation était de mener à bonne fin un projet de mariage qu'il méditait en secret depuis que la bru de son choix était au monde, mais dont il n'avait jamais parlé parce qu'il fallait attendre bien des années, la petite personne étant encore si jeune qu'elle aimait mieux une poupée qu'un mari.

Un soir d'automne, vers l'époque où les premières neiges blanchissent la cime des montagnes, les Barbejas veillaient au coin du feu, dans la petite chambre enfumée et mal close qui leur servait de salon. Une torche de bois résineux, attachée à l'un des landiers de fer qui garnissaient l'âtre, éclairait cette pièce, conjointement avec une brassée de menues branches dont la vive flamme atteignait par momens jusqu'au manteau de la cheminée. Un gros chat roux et bien fourré occupait la première place devant le feu et ronflait, les pattes dans les cendres. Gaspar était assis au coin de la cheminée, le coude appuyé sur son genou, l'air pensif et comme recueilli dans une tristesse intérieure. A l'autre coin, son père, penché sur la table placée entre eux, examinait et comptait quelques piles d'écus de six livres et un tas de menue monnaie dont il tâchait de vérifier le titre et le poids. Derrière ce groupe, qui semblait absorber toute la chaleur et toute la clarté du foyer, se tenaient dans l'ombre les gens de la maison. Dauphine, la quenouille plantée droit dans sa ceinture, filait activement, et François tressait de la grosse paille pour garnir intérieurement la chaussure de ses maîtres.

— Huit cent quatorze livres, seize sols et sept deniers, dit le vieux gentilhomme en alignant encore une fois ses écus avant de les mettre définitivement dans le sac; plût au ciel que le fromage se

vendît toujours à un aussi bon prix! nous pourrions chacun faire emplette d'un habit de velours bouclé, et avoir à notre prochain dîner une belle pièce de dessert, un citronnier avec ses fruits confits sur les branches, ce qui ne s'est jamais vu dans la ville d'Aix!

Gaspar hocha la tête sans répondre, et M. de Barbejas reprit en poursuivant son château en Espagne : — Si l'année prochaine était aussi bonne que celle-ci, on pourrait donner à François une livrée neuve, avec des galons bleu et or sur les coutures, et mettre un lustre à girandoles dans la grande salle. Je voudrais bien aussi faire redorer les bras de cheminée et repeindre la chaise à porteurs, qui a certes grand besoin de réparations.

— Moins grand besoin que cette maison-ci! répondit Gaspar en tournant la tête vers la fenêtre, dont les ais, reliés par de vieilles ferrailles, craquaient ébranlés par le vent. Un bon volet de chêne encastré dans cette ouverture nous mettrait à l'abri du froid; il faudrait aussi boucher les lézardes et mettre ici une porte neuve. Si je ne me trompe, cette dépense n'irait pas à plus de douze livres.

— Douze livres! répéta M. de Barbejas avec un soubresaut. Y pensez-vous, Gaspar? Dépenser douze livres à la Ruine! Mais avec cet argent-là on peut acheter deux paires de bas de soie, ou une demi-douzaine de gants de peau d'Espagne, ou un beau nœud d'épée, ou autre chose enfin dont on se fasse honneur.

— Des choses dont nous nous passons bien ici, murmura Gaspar avec un soupir et en boutonnant son justaucorps, car le mauvais temps redoublait, et l'atmosphère de la petite salle s'était considérablement refroidie. Un moment après, il se leva pour aller voir dehors de quel côté soufflait le vent. François le suivit afin de consolider les fermetures et de boucher avec de la paille les fentes de la porte d'entrée.

Alors Dauphine rapprocha son escabelle de la table, et dit à M. de Barbejas avec une familiarité respectueuse : — Sainte Vierge! que se passe-t-il donc dans l'esprit de mon jeune maître?... Il est bien triste ce soir... Du reste, ce n'est pas la première fois que je le vois ainsi. Depuis tantôt sept mois que nous sommes à la Ruine, je m'aperçois toujours de plus en plus que son humeur est changée. Les autres années, il trouvait cent façons de passer le temps : tantôt il chassait, tantôt il allait se promener dans les pâturages et parler avec les bergers; on le voyait sans cesse en mouvement. A présent il n'a plus goût à rien, il s'ennuie.

— Ah! tu as remarqué cela? dit M. de Barbejas sans se retourner.

— Oui, monsieur, répondit la bonne femme avec un soupir, et je vous en aurais déjà parlé depuis longtemps, si j'avais pensé que votre volonté fût d'y porter remède.

— Eh! eh! tu sais donc ce qu'il y aurait à y faire? demanda le vieux gentilhomme. Quelle est ton idée?

— Mon idée est que mon jeune maître compte maintenant les jours et les heures, tant il est impatient de s'en aller d'ici, et qu'il n'aura de joie que le jour où il reverra les clochers de la ville d'Aix.

— Ah! oui-da! s'écria le vieux Barbejas avec un commencement d'inquiétude, il serait content si j'abrégeais cette fois notre séjour à la Ruine! Mais pourquoi cela? Le sais-tu, Dauphine?

— Non, monsieur, répondit-elle avec sincérité.

— Alors il faudra que je le devine, murmura M. de Barbejas.

Pendant ce colloque, il avait achevé de serrer son argent dans des sacs de grosse toile qu'il rangea ensuite de ses propres mains sur une planche haute qui lui servait de coffre-fort. Dauphine dressa aussitôt le couvert, c'est-à-dire qu'elle mit sur la table deux écuelles d'étain, deux cuillers de bois et un pot de grès rempli d'eau claire, le tout proprement arrangé sur une nappe blanche; puis elle apporta un grand plat de *poutrolha,* un morceau de fromage et trois pommes vertes. Quand cela fut fait, elle alla dire à Gaspar que le souper était servi. La *poutrolha* est une bouillie épaisse où la farine de gesse entre dans une forte proportion, ce qui lui donne un certain parfum légumineux des moins agréables; mais la saveur n'en déplaît pas quand on y est habitué. Les descendans des rois mages plongèrent leurs cuillers de bois dans ce mets national, et commencèrent à souper de grand appétit. Cependant M. de Barbejas songeait à l'espèce d'avertissement que Dauphine venait de lui donner, et se demandait pour quel secret motif Gaspar attendait avec une si vive impatience le jour où il ferait sa rentrée dans la bonne ville d'Aix. Des circonstances qui ne l'avaient point frappé naguère lui revenaient à l'esprit; il se rappelait que quelques mois auparavant, le jour même de son départ pour la Ruine, Gaspar était sorti sans motif ni prétexte, qu'il n'avait reparu qu'au moment de monter à cheval, et qu'alors il portait à sa boutonnière un brin de réséda qu'il avait précieusement conservé tout le long du chemin. Ceci aurait pu être un indice. Il était de mode alors, parmi les femmes de qualité, d'adopter l'usage exclusif de tel ou tel parfum, ou bien de porter uniquement telle ou telle fleur. Le vieux gentilhomme essaya de se rappeler s'il avait rencontré dans le monde une dame vouée au réséda, ayant toujours à la main ou au corsage un bouquet de ces petites fleurs suaves; mais il ne put se souvenir que de quelques précieuses auxquelles toute autre odeur que celle de la violette donnait des vapeurs.

Le repas ne fut pas long: quand Dauphine eut ôté le couvert, elle alla souper à la cuisine avec son fils, et les deux Barbejas restèrent

en tête-à-tête devant la table. Alors le père recommença discrètement ses investigations. Il parla de toutes les dames qu'on voyait chez M^me^ la gouvernante de Provence et dans les grandes maisons de la ville; mais Gaspar les entendit nommer d'un air distrait qui prouvait bien sa parfaite indifférence à leur égard. M. de Barbejas, voyant sa pénétration en défaut, abandonna ce sujet et se remit à calculer tout ce qu'on pourrait faire avec une somme de huit cent quatorze livres, seize sols et sept deniers; puis il dit après réflexion : — Dans le cas où nous ne pourrions pas avoir pour notre grand dîner un citronnier avec ses fruits confits, j'ai imaginé de le remplacer par quelque chose qui serait d'un aussi bel effet pour le moins. C'est une pièce de dessert en nougat façonnée en forme de tour, avec nos armoiries au sommet, laquelle s'écroulerait dès qu'on y aurait fait brèche, et d'où sortiraient, comme d'une corne d'abondance, toute sorte de bonbons et de sucreries. Vous hochez la tête, Gaspar; est-ce que cette invention ne vous semble pas tout à fait galante?

— Pardonnez-moi, monsieur, je la trouve admirable, répondit-il avec un soupir; mais je ne peux m'empêcher de penser que cela coûtera beaucoup d'argent, dix écus pour le moins.

— Quoi! vous regardez à la dépense lorsqu'il s'agit de notre grand dîner! interrompit M. de Barbejas avec une sorte d'indignation; quant à moi, j'aimerais mieux, je le déclare, jeûner au pain et à l'eau le reste de mes jours que de faire soupçonner que j'ai visé à l'économie dans une occasion comme celle-là : jusqu'à présent vous avez été du même sentiment, ce me semble?

— Je ne le nie pas, répondit Gaspar; puis il ajouta spontanément, en baissant malgré lui la voix et sans oser regarder son père en face : Oui, j'ai cru longtemps que ma naissance m'obligeait à penser ainsi; mais, je le confesse, j'ai maintenant d'autres idées.

A cette déclaration inouie, le vieux gentilhomme fronça le sourcil, allongea les mains sur ses genoux et dit sans s'émouvoir : — Quelles idées? voyons!

Gaspar était loin de s'attendre à tant de modération; il se préparait au contraire à recevoir avec une respectueuse fermeté le choc de la colère paternelle, et peut-être eût-il mieux aimé une explosion de reproches qui l'eût dispensé d'expliquer sur l'heure sa pensée; pourtant il n'hésita pas et répondit avec fermeté : — Souffrez que je constate d'abord l'état de notre fortune; cela est nécessaire pour que vous ne m'accusiez pas de concevoir des idées chimériques : nous sommes pauvres, monsieur, plus pauvres que les petits bourgeois et les simples artisans qui travaillent pour nous, car nous souffrons de plus rudes privations.

— Qu'importe? personne ne le sait, observa stoïquement le vieux Barbejas; aux yeux du monde nous sommes riches.

— Oui, nous n'avons reculé devant aucun sacrifice pour soutenir ce mensonge, répliqua Gaspar avec amertume; à quoi cela nous a-t-il servi, grand Dieu? — Et comme son père ne sourcilla pas en entendant ce propos, il reprit hardiment : — Considérez, je vous en supplie, notre triste situation. Trois mois durant, il est vrai, nous allons tous les soirs dans le monde; mais le reste du temps il faut que nous demeurions cachés et retirés chez nous. Notre maison ressemble à une de ces cavernes où travaillent les faux monnayeurs; il faut avoir le mot d'ordre pour y entrer, et toutes les précautions sont prises pour qu'on ne voie pas ce qui s'y passe, car âme qui vive ne doit savoir que la broche ne tourne jamais à la cuisine, et que souvent nous restons au lit jusqu'à midi afin d'épargner quelques bûches et de ménager nos hauts-de-chausses...

— Je sais tout cela, ce n'est pas la peine de me le dire, interrompit froidement M. de Barbejas.

— Mais notre situation pourrait changer, continua Gaspar; si vous le vouliez, mon père, dès demain nous serions riches.

— S'il ne faut pour cela que mon consentement, je vous le donne, s'écria le vieux gentilhomme.

— Fasse le ciel que dans un moment vous ne rétractiez pas cette parole! murmura Gaspar. Et après s'être recueilli un moment il reprit : Mon idée est des plus simples; il s'agirait seulement de vendre notre maison d'Aix et de venir nous établir pour toujours à la Ruine. Nous sommes pauvres à Aix, dans les salons de M. le gouverneur, au milieu de toute cette noblesse qui a rentes et châteaux; mais ici nous serions riches, car toutes les fortunes sont bien au-dessous de la nôtre. Nous ferions réparer ce logis...

— Et nous y vivrions comme des bergers de l'Arcadie, interrompit M. de Barbejas d'un ton calme; vous iriez aux champs, accoutré en pasteur, avec la pannetière au bras, ou bien vous feriez comme M. de Verdache, co-seigneur de la Pérusse, vous iriez labourer vos champs l'épée au côté.

— Ne raillez pas, mon père; ce ne serait point déroger! s'écria Gaspar, un peu interdit et plus mortifié peut-être que s'il eût essuyé les éclats d'indignation et de courroux auxquels il s'était attendu. Pourtant il ne se rebuta pas, et continua d'expliquer son plan de réformes. Le vieux Barbejas l'écouta sans mot dire, et en faisant intérieurement des commentaires et des suppositions qui approchaient fort de la vérité. Le bonhomme avait assez de pénétration et d'expérience pour entrevoir la cause de cette résolution, qui n'était au fond ni dans les idées, ni dans les sentimens de son fils; il devina

que Gaspar était amoureux d'une fille dont la dot n'était pas magnifique, et que tous ces plans de réforme, de vie obscure et de bonheur champêtre masquaient un projet de mariage. Cette espèce de découverte le jeta dans une sourde colère; mais il n'était pas homme à douter pour cela de l'accomplissement de ses desseins, et dès ce moment il résolut de fiancer au plus tôt son héritier avec la petite bru qu'il s'était choisie. Tandis qu'il réfléchissait à toutes ces choses, Gaspar discourait toujours sur les agrémens de la vie rurale, et s'efforçait de prouver qu'il n'y avait pas en ce bas-monde de condition plus heureuse que celle d'un gentilhomme campagnard.

— Bien! bien! me voilà tout à fait convaincu, lui répondit enfin M. de Barbejas; maintenant parlons d'autre chose. Les grues ont passé de bonne heure cette année, l'hiver sera précoce; je ne veux pas attendre qu'il y ait de la neige sur les chemins : nous partirons dans deux jours.

— Ah! c'est décidé? fit Gaspar avec un mouvement de surprise et de joie. — Puis il ajouta : — Quand nous serons à Aix, nous reparlerons de ce que je viens de vous dire, et si j'ai le bonheur de vous persuader...

— Nous verrons! nous verrons! interrompit M. de Barbejas. Songez à vos préparatifs de départ. Si le temps est beau, je voudrai peut-être me mettre en route demain, afin de profiter du clair de lune.

II.

Les Barbejas arrivèrent à Aix un beau soir, veille de la Toussaint; selon leur habitude, ils avaient attendu qu'il fût nuit close pour traverser la ville et gagner leur logis. Dès le lendemain matin, le vieux gentilhomme endossa son justaucorps de velours, chaussa ses souliers à rosettes, et se coiffa de son beau chapeau bordé d'une dentelle d'argent. Ensuite il sortit seul, et remonta la rue en saluant avec affabilité ses voisins et en frappant le pavé du bout de sa longue canne à pomme d'or. Quand il fut à cent pas de sa maison, il sentit dans l'air une douce odeur de pêche et de violette, et au même instant ses yeux s'arrêtèrent sur un petit balcon en bois, dans l'angle duquel fleurissait une touffe de réséda qui embaumait toute la rue. Une très jolie personne, sa coiffe de gaze modestement avancée sur les yeux et son livre d'heures à la main, sortait de la maison, suivie d'une jeune servante endimanchée. M. de Barbejas se rangea pour lui donner le haut du pavé, et elle passa devant lui en faisant la révérence. Il put remarquer alors qu'elle portait dans les plis de son fichu un petit bouquet de réséda, et qu'elle avait beau-

coup rougi en le voyant face à face. La grand'messe sonnait à l'église Saint-Jean. La belle demoiselle pressa le pas et disparut bientôt. Alors le vieux gentilhomme aperçut au fond de la rue Gaspar qui s'en allait aussi du côté de l'église en faisant l'aumône aux pauvres du quartier et en tirant son chapeau à tout le monde d'un air heureux et triomphant.

C'était plus qu'il n'en fallait pour éclairer un homme dont l'esprit était déjà plein de conjectures et de soupçons. Dans l'excès de son saisissement et de sa colère, il demeura un moment immobile; puis, frappant un grand coup de sa canne sur le pavé, il dit à haute voix : — Morbleu! nous allons voir!...

Gaspar rentra ponctuellement à midi; c'était l'heure du dîner; son père n'était pas revenu encore. Comme la température était assez froide, il se mit à marcher de long en large dans la salle, tandis que Dauphine achevait d'arranger le couvert. — Savez-vous, dit la vieille servante, que monsieur pense déjà à donner son grand dîner? Il m'en a parlé ce matin.

— Bonté divine! quel malheur! s'écria Gaspar consterné; la moitié de nos écus y passera! Je comptais faire un meilleur usage de cet argent.

— Ne vous inquiétez pas, répondit Dauphine avec intention; qui sait?... Il peut y avoir une bonne chance...

— Est-ce que mon père a mis à la loterie? interrompit Gaspar en haussant les épaules.

— Ce n'est pas cela! répliqua-t-elle vivement; il s'agit de bien autre chose. Vous allez sur vos vingt-cinq ans, et, quoique rien ne presse...

— Mon père songe à me marier? interrompit encore Gaspar; tu le sais?...

— Oui, oui, ce matin il m'en a parlé; je courais vous le dire, mais vous êtes sorti...

— Ah! grand Dieu! s'écria le jeune homme tout éperdu; qui aurait prévu cela?

Un coup frappé à la porte d'entrée lui coupa la parole, et presque aussitôt un second coup, plus fort, fit trembler les vitres et retentit jusqu'au fond de la maison.

— C'est monsieur! il est pressé d'entrer; la demande a réussi!... s'écria Dauphine en se précipitant dans l'escalier pour aller ouvrir.

Lorsque M. de Barbejas entra dans la salle, il comprit à la contenance de son fils que Dauphine avait parlé; mais il ne fut point fâché de cette indiscrétion, à laquelle il s'attendait probablement. La servante le débarrassa de sa canne, de son chapeau, et lui présenta, comme d'habitude, la vieille robe de chambre qu'il se hâ-

tait de passer en rentrant; mais il la repoussa avec un geste de triomphe.

— Laisse, laisse, dit-il; j'entends porter désormais toute la journée mes habits de ville...

Gaspar l'avait salué respectueusement et se tenait debout en face de lui, de l'autre côté de la table. — Asseyez-vous, mon fils, fit-il en prenant place lui-même. Et se tournant vers François, qui entrait tenant à deux mains une grosse soupière de faïence, il lui dit : — Remporte le potage et reste à la cuisine; je t'appellerai quand nous voudrons dîner.

François se retira ébahi et en refermant toutes les portes derrière lui. Alors le vieux Barbejas se redressa sur son siége, et reprit d'un ton solennel comme quelqu'un qui a médité d'avance son discours : — Jusqu'ici, mon fils, vous avez pu croire que je ne songeais pas à votre établissement, et que je n'avais encore aucune intention à cet égard. Cependant depuis plusieurs années je travaille à vous faire faire un grand mariage, et si je ne vous en ai rien dit jusqu'à ce jour, c'est qu'à mon avis il ne faut parler de ces choses-là que lorsqu'elles sont près de s'accomplir. Le moment que j'attendais avec tant d'impatience est enfin venu; ce matin même j'ai demandé pour vous, à mon vieil ami le bailli de Saumanes, la main de sa nièce et pupille, M^lle^ de La Gironcière, et il m'a fait l'honneur de me l'accorder.

— Vous avez fait cela, monsieur? balbutia Gaspar atterré.

— C'est un parti de soixante mille écus, sans compter la succession du bailli, continua M. de Barbejas; je vous ménageais cette héritière depuis le jour de son baptême.

— C'est une enfant, interrompit Gaspar, qui tâchait de reprendre ses esprits et de trouver des objections; elle a douze ans au plus...

— Treize ans accomplis, répliqua vivement M. de Barbejas, et, soyez tranquille, il n'y a nul empêchement à ce que le mariage soit célébré tout de suite.

Pour toute réponse, le jeune homme croisa ses mains sur la table et baissa la tête en jetant un grand soupir. M. de Barbejas n'eut pas l'air de comprendre ce que signifiaient cette attitude et ce silence, et il ajouta : — Rien ne s'oppose à ce que vous soyez marié dans la quinzaine. Un des grands avantages de cette union, c'est qu'elle ne nous obligera à aucune dépense extraordinaire; avec quelques centaines d'écus, nous ferons les choses magnifiquement. Vous entrez dans une maison bien montée, et où il y avait grand train. M. de La Gironcière et sa femme moururent, un peu plus d'un an après leur mariage, d'une fièvre pourprée qui les emporta tous les deux la même semaine. Les cadeaux de noces n'avaient presque pas servi;

les meubles étaient neufs, pour la plupart, ainsi que les vêtemens. Lorsque le bailli mit en ordre la succession, il trouva quantité d'effets précieux. J'en vis l'inventaire entre ses mains, et c'est moi qui, en prévision de ce qui arrive aujourd'hui, lui conseillai de tout laisser en place, afin que sa pupille le retrouvât en rentrant chez elle le jour de son mariage. Cela fut fait ainsi. Le bailli ferma les armoires remplies de linge, le coffre de l'argenterie, les cabinets et les tables de toilette dans lesquels M^me^ de La Gironcière serrait ses robes et ses bijoux, après quoi il ferma la maison et emporta les clés. Depuis lors je n'ai jamais manqué d'aller voir avec lui toutes les années si rien ne périclitait. En vérité, les meubles, les tentures, les tapis semblent avoir été placés là hier. Il y a dans le vestibule une chaise à porteurs dans laquelle un prince du sang ne dédaignerait pas de s'asseoir. Quant à M^lle^ de La Gironcière, c'est une jolie petite personne, à ce que m'a dit le bailli, et elle ne sera pas fâchée de vous épouser, car elle commence à s'ennuyer au couvent de la Visitation, où elle est entrée en quittant les bras de sa nourrice.

M. de Barbejas se tut comme pour attendre une réponse; mais Gaspar demeura sombre et muet. Alors le vieux gentilhomme déploya sa serviette et dit tranquillement : — Dînons; ensuite vous vous habillerez, et nous irons ensemble faire au bailli vos respectueux remerciemens, et lui témoigner la joie avec laquelle vous avez accepté l'honneur de son alliance.

Gaspar releva la tête à ces mots. Il était très pâle et ses lèvres tremblaient, mais son regard avait une expression de sourde énergie : on voyait qu'il avait recueilli toutes ses forces pour engager une lutte dans laquelle sa volonté ne succomberait pas.

— Mon père, dit-il, pardonnez-moi de vous désobéir; mais ce mariage est impossible.

— Plaît-il? Je ne comprends pas! fit le vieux gentilhomme avec un geste de hauteur, de souveraine autorité.

— Ce mariage est impossible, répéta Gaspar d'une voix étranglée.

Si M. de Barbejas eût insisté en ce moment, il l'eût emporté peut-être : son fils avait une trop longue habitude de soumission pour pouvoir lui résister en face; mais après un moment de silence il se contenta de lui dire froidement : — Vous réfléchirez.

Là-dessus, il frappa du pied le parquet pour avertir François qui arriva aussitôt et servit le potage, puis mit sur la table, en guise de rôt, une poitrine de mouton grillée. M. de Barbejas dîna comme à l'ordinaire; quant à Gaspar, il n'acheva pas le morceau de viande sec et racorni qui était sur son assiette. L'esprit troublé, la tête remplie de résolutions extrêmes, il ne répondait pas à son père, qui con-

tinuait de discourir, comme s'il eût compté pour rien le refus et l'espèce de protestation qu'il venait d'entendre.

Après le dîner, Gaspar se leva vivement, comme saisi d'une inspiration soudaine, et, après avoir fait une muette révérence, il se dirigea vers la porte. — N'oubliez pas que vous sortez avec moi cette après-midi, lui cria son père en le suivant des yeux. Un instant après, on entendit fermer la grande porte; alors M. de Barbejas murmura avec une colère mêlée d'inquiétude : — Qui sait où il va? Cette amourette lui fait perdre l'esprit; j'aurais dû m'apercevoir de cela plus tôt.

Toutefois il ne supposa pas que Gaspar, persévérant dans sa résistance, refusât de l'accompagner chez le bailli et de ratifier la parole donnée en son nom. Dauphine vint rôder autour de lui, et le calma beaucoup en lui disant que son jeune maître avait été sans doute se promener sur le Cours, car elle l'avait vu s'en aller dans cette direction. Or le logis où il y avait un pot de réséda sur le balcon n'était pas de ce côté-là. Pour se distraire jusqu'au retour de Gaspar, le vieux gentilhomme alla chercher son *livre de raison,* et se mit à le feuilleter, bien qu'il le sût à peu près par cœur. Il y avait autrefois dans la plupart des maisons nobles de Provence un de ces livres où le chef de la famille inscrivait les dates heureuses ou fatales de la vie domestique, et parfois aussi les choses mémorables arrivées de son temps. Cette espèce de registre se transmettait de père en fils, et contenait parfois de précieux renseignemens. Le *livre de raison* des Barbejas était un in-quarto relié en parchemin, dont la première page portait la date de 1502. Avant cette époque, les sires de Barbejas ne prenaient guère la plume que pour apposer au bas des actes notariés huit grosses lettres informes qui représentaient leur signature; Gaspar quinzième du nom, un habile homme que le roi René, de pacifique mémoire, appelait son compère, eut, vers la fin de ses jours, l'idée de consigner sur le papier l'état de ses affaires et la date des événemens considérables de sa vie. De notre temps, le digne seigneur eût écrit six volumes de mémoires; mais vu les habitudes littéraires de son siècle, il ne laissa que de simples notes. Ses successeurs l'avaient imité, et cette histoire de cinq générations tenait dans une quarantaine de pages. C'était un étrange pêle-mêle de faits importans et d'incidens vulgaires; les paragraphes se suivaient sans transition, et parfois le même feuillet contenait une date solennelle de mort ou de mariage et le relevé des gages d'une chambrière.

M. de Barbejas parcourait souvent ces annales domestiques; mais il n'y avait presque rien ajouté. Ce jour-là il prit la plume, et au-dessous d'une date déjà ancienne, celle du décès de sa jeune femme,

il écrivit : « Aujourd'hui, fête de la Toussaint, en l'année 1698, j'ai demandé pour mon fils unique, Gaspar de Barbejas, la main de Mlle de La Gironcière, et mon grand ami le bailli de Saumanes, tuteur de ladite demoiselle, m'a fait l'honneur de me l'accorder. »

Cependant le jour tombait, et la rue devenait plus bruyante; l'aveugle qui se tenait au carrefour voisin demandait l'aumône avec un redoublement de supplications nazillardes, et les porteurs de chaises doublaient le pas en criant gare! d'une voix plus retentissante. Tout ce monde-là sortait de l'église. Grands et petits se hâtaient de rentrer au logis, après avoir entendu les vêpres. Comme la température s'était refroidie, Dauphine apporta un pot de terre garni de cendres chaudes qu'elle mit sur la table, puis elle ouvrit les volets comme pour constater qu'un rayon de soleil éclairait encore le faîte des maisons. M. de Barbejas ferma le *livre de raison,* et promena lentement ses mains sur les parois vernissées du pot à feu; il avait un visage si sévère que Dauphine en frémit.

— Voici la nuit, dit-il après, un long silence.

— Pas encore, répondit la bonne vieille servante; il n'est guère plus de quatre heures. François est en bas qui guette et tient la porte entr'ouverte.

— J'attends! fit M. de Barbejas avec un soupir de colère.

Un moment après, Gaspar rentra.

— Enfin! s'écria le vieux gentilhomme en se levant impétueusemen et en allant au-devant de son fils. Celui-ci s'avança, le visage pâle, l'air agité. Au lieu de s'excuser, il salua silencieusement d'un geste de tête, comme pour demander la permission de prendre un siége, et s'assit sur une chaise, près de la table. — Êtes-vous prêt, monsieur? dit M. de Barbejas en se contenant; le bailli nous attend depuis une heure.

— Non, mon père, répondit Gaspar d'une voix étranglée; il ne nous attend plus... Je viens de lui faire ma visite...

— Seul!... interrompit le vieux Barbejas; seul! et pourquoi?

Gaspar ne répondit rien : il ne savait en quels termes avouer l'acte décisif qu'il venait d'accomplir, ni par quels respects et quelles soumissions il parviendrait à apaiser son père; celui-ci n'eut pas besoin qu'il s'expliquât, et, pressentant la vérité, il leva les mains au ciel avec un mouvement de stupéfaction, en s'écriant d'une voix tonnante : — Vous venez de démentir la parole que j'avais donnée au bailli! Votre mariage est rompu!...

Le jeune Barbejas baissa la tête sans proférer un mot et confessa ainsi le fait. Une sueur froide lui venait aux tempes, son visage blémissait : il éprouvait l'angoisse d'un homme qui s'attend à l'explosion d'une mine ou aux secousses d'un tremblement de terre; mais,

par un effort de volonté, il gardait une contenance assurée. Dauphine, effrayée, se tenait à l'écart, droite contre la muraille, et François, tout tremblant, écoutait à la porte entrebaillée.

M. de Barbejas demeura un moment immobile et muet, puis il se mit à marcher dans la salle les bras croisés et en respirant bruyamment, comme pour exhaler le premier feu de sa colère. Gaspar l'observait, presque rassuré : c'était surtout le premier choc qu'il avait craint, et il lui semblait que, puisque son père ne lui avait pas donné sur-le-champ sa malédiction, c'est qu'il ne devait pas être inexorable.

Le vieux Barbejas se promena pendant un quart d'heure d'un bout de la salle à l'autre, puis tout à coup, s'arrêtant devant son fils, il lui dit ironiquement : — Voilà qui est bien commencé! mais ce n'est pas tout, il vous reste maintenant à me proposer un autre mariage. Votre choix est fait sans doute?

— Pas encore, balbutia Gaspar interdit; la chose est grave, et je ne sais pas...

— Je sais, moi, interrompit M. de Barbejas avec une espèce d'éclat de rire; un beau parti, ma foi!... M^lle^ de Gaubert! quatre cents livres de rentes et un trisaïeul cabaretier!...

— Qui vous a dit cela, mon père? s'écria Gaspar en rougissant d'indignation; jamais gentilhomme du nom de Gaubert n'a tenu auberge ni cabaret.

— Je n'avance jamais rien que je n'en sois très certain, répliqua avec hauteur M. de Barbejas; les Gaubert sont anciens, je n'en disconviens pas, la branche aînée s'est maintenue honorablement en Piémont, où elle s'est établie et a contracté de belles alliances; mais la branche cadette a dérogé : un Guillaume de Gaubert, qui s'était ruiné au service de la ligue, mit enseigne sur la porte de son château et se fit cabaretier. En l'année 1628, il vivait encore et continuait d'héberger les voyageurs. Ceci ne saurait être mis en doute; le *livre de raison* en fait foi.

Il n'y avait pas moyen de discuter une telle autorité. Gaspar, confondu, joignit les mains en jetant un soupir de détresse.

— Eh! eh! vous ignoriez cela, poursuivit impitoyablement M. de Barbejas; eh bien! ce n'est pas tout encore : le cabaret de Gaubert existe toujours, il s'est transmis de père en fils comme un fief, et dans ces derniers temps il est tombé en quenouille. A la vérité, ce n'est pas l'héritière des Gaubert qui tient le cabaret, ce n'est pas elle qui donne à boire, mesure l'avoine et marque à la craie sur le mur la dépense des muletiers. Elle a mis en son lieu et place un manant de l'endroit, lequel lui fait, bon an mal an, cent trente écus de rente, et c'est tout ce qu'elle possède; mais, fût-elle aussi riche

que la reine de Saba, je ne consentirais jamais à l'appeler ma bru. Corps du Christ! il ferait beau voir notre étoile d'or figurer sur l'enseigne de son cabaret, à côté du mouton de sinople des Gaubert!

Il se tut, comme suffoqué d'indignation à la seule pensée d'une telle honte, et se remit à marcher de long en large, les bras croisés, le menton enfoncé dans son rabat. Gaspar n'avait jamais eu entre les mains le *livre de raison*. Son père le tenait sous clé avec les autres reliques de famille, et en toute autre circonstance il n'eût osé l'ouvrir sans autorisation; mais en ce moment sa tête était bouleversée: il ouvrit résolûment le volume qui était resté sur la table, et chercha le paragraphe qui constatait que le blason de Gaubert avait reçu une telle éclaboussure. Bien qu'aucun doute ne s'élevât dans son esprit, il voulait voir de ses propres yeux la preuve d'un fait aussi énorme. Dauphine venait d'apporter une petite lampe qui ne jetait guère plus de clarté qu'un ver luisant. Le pauvre amoureux tourna les feuillets jusqu'à l'année 1628, et déchiffra la note suivante :

« Du 17 may, payé à Guillaume de Gaubert, pour la couchée et une bouteille de vin rouge que j'ai bue en arrivant, — VIII sols. — Plus, pour le souper de mon valet et pour un picotin d'avoine donné à mon cheval en sus de sa provende, — VI sols. »

Puis au-dessous de ce mémorandum trivial :

« Hier il y a eu dans ces quartiers une grande tourmente de neige et de vent du nord. Ce mauvais temps m'a pris sous la montagne de Cousson, à quatre lieues de la Ruine, et j'ai été obligé de me remiser au cabaret de Gaubert. La bourrasque a été en augmentant jusqu'au coucher du soleil, après quoi le vent est tombé subitement, et il a gelé si fort, que les oiseaux sont morts de froid dans les champs. Ce matin, Guillaume de Gaubert a dit en ma présence que durant sa vie, qui passe aujourd'hui quatre-vingts ans, il n'avait jamais vu, entre Pâques et la Pentecôte, un froid si rude, et qu'assurément ceci engendrerait, outre la perte des biens de la terre, des maladies pestilentielles. »

Et plus loin, sur l'autre page, après une série de dates lugubres : « Cejourd'huy, 20 mai 1629, Jeanne-Ursule, ma quatrième fille, est morte de la peste, qui depuis le mois de janvier a emporté sept personnes de notre famille. Ainsi s'est vérifiée la prédiction de Guillaume de Gaubert. »

Gaspar referma le *livre de raison* et dit d'un air humilié : — Les Gaubert ont dérogé, c'est vrai! — Puis il ajouta timidement : — Mais cela regarde surtout les enfans mâles; les filles changent de nom en se mariant.

A ce mot, le vieux Barbejas se retourna indigné. — Cette amou-

rette vous fait perdre l'esprit! s'écria-t-il. Après ce que je viens de vous déclarer, vous persistez! Mais vous ne calculez donc pas les suites d'une telle folie? Vous ne comprenez pas quelle figure vous feriez après un tel mariage? Quatre cents livres de rente!... C'est pour le coup que votre détresse paraîtrait aux yeux du monde, et que vous seriez réduit à porter de vieux habits! Eh! eh! il ne vous resterait plus qu'à prendre votre nom de terre et à vous faire appeler désormais Barbejas de la Ruine!

Ce sarcasme fit impression sur Gaspar, il en rougit de confusion; mais sa constance ne fut pas ébranlée, au contraire : il jura intérieurement de subir tous les effets de la colère paternelle plutôt que de renoncer à ses amours. Ce fut en vain que M. de Barbejas recommença ses admonitions et tenta de le réduire; il persista avec une opiniâtreté respectueuse dans sa résolution. Alors le vieux gentilhomme prit sa canne, enfonça son chapeau sur sa perruque, et dit d'un air terrible : — Eh bien! nous allons voir! Sortez, monsieur, sortez, et ne reparaissez devant moi que lorsque je vous ferai appeler!

Gaspar se leva et voulut parler. — Venez, lui dit Dauphine en le tirant par sa manche, venez dans votre chambre. Bonté divine! pour ce soir, c'est assez comme cela.

M. de Barbejas commanda à François d'allumer le falot et de marcher devant lui; puis il descendit précipitamment l'escalier, en faisant sonner ses talons de bois sur les marches usées.

François ouvrit la porte, s'effaça contre le mur, et dit respectueusement : — Où dois-je conduire monsieur?

— Chez M. le bailli de Saumanes, répondit-il. Marche.

Il faisait sombre, et la rue était déserte. François allait devant à grandes enjambées, et avec un mouvement saccadé qui faisait danser la lumière de son falot sur les murailles. En tournant le coin de la rue, M. de Barbejas sentit, comme le matin, une bouffée d'air qui lui jetait au visage le parfum des résédas fleuris. Alors il leva les yeux vers le balcon, et répéta en doublant le pas : — Eh! eh! nous allons voir!

III.

Le lendemain soir, M^lle^ de Gaubert veillait seule dans sa chambre, au coin du feu. C'était le jour le plus mélancolique de l'année, le jour des Morts; les cloches sonnaient le dernier glas à toutes les églises, et ce carillon funèbre était dominé par les sifflemens aigus du mistral, qui soufflait avec furie depuis le coucher du soleil. M^lle^ de Gaubert, assise sur une chaise basse, les mains jointes, et un

livre de dévotion ouvert sur ses genoux, priait avec des alternatives de ferveur et de distraction. Elle voulait de tout son cœur élever sa pensée vers Dieu, mais par momens une préoccupation invincible s'emparait de son esprit. Alors elle fermait son livre, et, relevant la tête, elle écoutait, plongée dans une inexprimable tristesse, le vent, qui faisait trembler les vitres dans leurs minces bordures de plomb, et le bourdonnement sourd des cloches, qui répétaient à intervalles égaux leur note lamentable.

Il y avait autour de cette belle fille comme un parfum charmant d'élégance et de modestie; tout ce qui l'environnait décelait le goût de certaines recherches délicates et les habitudes d'une vie austère. Sa chambre ressemblait tout à la fois à une cellule et au salon d'une de ces belles dames qui avaient mis à la mode les meubles de Boule et les étoffes de Perse. Le lit était caché dans une espèce d'alcove devant laquelle retombait un rideau de toile blanche, chargé de broderies comme une nappe d'autel; des rideaux pareils garnissaient les fenêtres, et les siéges étaient en point de Hongrie bleu clair, nuancé de jaune. C'était M^lle^ de Gaubert qui avait brodé cette partie de l'ameublement et filé de ses mains le tapis de laine qui recouvrait presque entièrement le carreau. Il y avait un ouvrage commencé sur son métier à tapisserie, placé devant une des fenêtres, et sa quenouille, debout dans un coin, était chargée de lin. Un prie-Dieu, surmonté d'un crucifix d'ivoire sur fond noir, faisait face à la cheminée, dont le chambranle était orné d'une pente frangée à la mode flamande. A l'un des angles de la chambre, on voyait une étagère qui contenait quelques volumes aux sombres reliures, et dans l'angle opposé une jardinière où les résédas frileux étaient ce soir-là à l'abri du mistral.

Pauline de Gaubert avait alors vingt-deux ans; mais ses traits étaient si fins, sa taille si déliée, son teint d'une fraîcheur si suave, que sa beauté avait encore un caractère presque enfantin. Orpheline dès la première année de sa vie, elle avait été élevée aux Ursulines d'Avignon, et elle était sortie du couvent à dix-neuf ans pour venir demeurer à Aix, chez une jeune veuve, sa parente. Celle-ci s'appelait M^me^ de Roquevire. C'était une petite femme sèche, bistrée et d'une certaine laideur. Quoiqu'elle fût du même âge que M^lle^ de Gaubert, elle prenait au sérieux son titre de douairière, et se considérait comme le chaperon de sa belle cousine. Toutes deux menaient une vie fort retirée; on ne les voyait guère qu'à l'église ou à la promenade, loin de la ville, dans les endroits où n'allait pas le beau monde. Leur train de maison était des plus modestes; elles n'avaient qu'une servante et ne recevaient guère chez elles que quelques dames et demoiselles dévotes, auxquelles elles donnaient la collation deux ou trois fois l'année.

Gaspar avait vu pour la première fois Mlle de Gaubert à l'église, et l'histoire de leurs amours était un vrai roman à la mode espagnole : depuis un an qu'ils s'aimaient, ils ne s'étaient guère parlé que des yeux; leurs rendez-vous se passaient à distance; elle se montrait une minute sur le balcon, et lui la saluait sans s'arrêter, de l'autre côté de la rue. Deux fois il lui avait dit quelques mots furtivement, en sortant de la messe, et le jour de son départ pour la Ruine, comme il passait pour la vingtième fois sous la fenêtre, elle lui avait jeté un brin de réséda caché dans son fichu. C'était tout, et pourtant ils s'aimaient, et ils avaient juré d'être fidèles l'un à l'autre jusqu'à la mort.

Ce jour-là, durant les offices, Gaspar n'avait pas paru à l'église, et c'était inutilement que la belle Pauline avait entr'ouvert vingt fois ses rideaux pour le chercher des yeux dans la rue. Le fait en lui-même était à peu près insignifiant, mais les amans ont une manière à part d'apprécier les choses; il n'y a rien d'indifférent pour eux, et ce soir-là Mlle de Gaubert avait le cœur rempli d'une amère tristesse. Mme de Roquevire, qui naturellement était sa confidente, l'avait consolée de son mieux; puis elle était sortie pour faire, avant souper, une visite dans le voisinage.

La soirée était presque écoulée; tous les bruits du dehors avaient cessé peu à peu; on n'entendait plus que les gémissemens affaiblis du vent et de loin en loin la voix enrouée de quelque compagnon sortant du cabaret. Au premier coup de dix heures, Jeannette, la servante, qui dormait dans sa cuisine, se réveilla en sursaut, alluma sa lanterne, et sortit pour aller chercher Mme de Roquevire. Il arrivait ainsi parfois que Mlle de Gaubert restait seule le soir sous la garde de Sultan, le chien de la maison, une vaillante bête avec laquelle il n'y avait rien à craindre des voleurs. Dès que Jeannette fut sortie, Sultan, qui était couché au pied de l'escalier, monta chez sa maîtresse comme pour lui dire qu'il restait un gardien au logis; il fit le tour de la chambre, flaira les meubles et vint s'accroupir près de la cheminée.

Un instant après, on frappa à la porte de la rue. Mlle de Gaubert eut presque peur : jamais pareille chose n'arrivait, et aucune visite n'était possible à cette heure; mais elle se rassura aussitôt en voyant que Sultan, au lieu de se relever avec des aboiemens furieux, se tenait tranquille et remuait la queue en tournant son œil fauve vers l'escalier. L'idée lui vint que Jeannette avait oublié sa clé, et, sans hésiter, elle alla sur le palier tirer la corde au moyen de laquelle on ouvrait de tous les étages la porte de la rue; ce n'était pas sa cousine qui rentrait, et elle devint toute tremblante en reconnaissant le pas d'un homme qui montait l'escalier. Avant qu'il eût franchi les dernières marches, elle avait reconnu Gaspar.

— Ah! mademoiselle, pardonnez-moi! lui dit-il en la suivant dans la chambre; je viens vous faire mes adieux... peut-être pour toujours.

Elle s'était arrêtée devant sa chaise et s'appuyait des deux mains au dossier comme pour s'y retenir; son saisissement était si grand qu'elle ne répondit pas. Sultan se releva et fit fête au jeune Barbejas, qui ne manquait jamais de le flatter de la main en passant, lorsqu'il le trouvait au seuil du logis.

— C'est demain,... demain, au point du jour, que je pars, reprit-il d'une voix étouffée. Ah! Pauline, ma chère Pauline! je vous serai fidèle jusqu'à la mort.

Elle ne s'étonna point de l'entendre parler ainsi; à force de penser à lui et de se figurer, d'après sa propre passion, en quels termes il lui exprimerait son amour, elle s'était familiarisée avec ce langage, qu'elle entendait pour la première fois. Son cœur battait avec tant de violence qu'elle ne pouvait parler, mais elle leva les yeux au ciel comme pour le prendre à témoin qu'elle faisait les mêmes sermens. Puis elle se laissa aller sur sa chaise en pleurant. Gaspar se mit à ses genoux, et, l'attirant à lui, il la serra dans ses bras avec des transports d'amour et de douleur. Il y avait dans ces élans de passion une si grande innocence, une émotion si chaste, que le pauvre amoureux ne songea même pas à prendre un baiser sur la joue de sa belle amoureuse, qui répétait d'une voix entrecoupéee : — Vous partez... je ne vous verrai donc plus... Qu'ai-je fait, que le ciel m'envoie une si mortelle douleur!... J'ai tant pleuré déjà pendant votre absence!... Et je ne vous ai revu que pour vous perdre aussitôt... Est-il possible que je sois si malheureuse!... Ah! ne croyez pas que je puisse vivre loin de vous!

Et lui, à son tour, répondait : — Je ne vous oublierai jamais, mon cher cœur... La douleur de cette séparation me sera mortelle assurément, si je n'emporte l'espoir de vous retrouver fidèle... Jurez-moi encore que vous m'aimerez toujours, toujours.

Depuis un quart d'heure, ils en étaient là, et ils avaient répété cent fois les mêmes choses lorsque M^me^ de Roquevire rentra. M^lle^ de Gaubert courut au-devant d'elle et dit, en lui montrant le jeune Barbejas, qui, pâle, défait et les yeux gonflés, la saluait en silence : — Il part!...

— Je le sais, répondit la veuve d'un air animé, on vient de me l'apprendre; mais vous, cousine, savez-vous tout ce qui s'est passé? M. de Barbejas est allé aujourd'hui raconter dans toute la ville ses affaires de famille. Chez M. le premier président, où il a fait visite cette après-midi, on a interrompu le jeu pour l'écouter. Il disait que l'amour avait fait perdre l'esprit à son fils, mais qu'il saurait bien le remettre dans son bon sens en l'éloignant de vous. Il vous a outragée en déclarant publiquement que jamais une Gaubert ne se-

rait sa belle-fille. A son avis, vous êtes trop pauvre et de trop petite noblesse pour prétendre à un tel honneur. Il disait encore qu'une occasion des plus favorables se présentait pour faire voyager son fils, et que dès demain il l'envoyait rejoindre à Toulon M. le comte de Forbin, qui l'embarquera incontinent et l'emmènera au bout du monde. M. le bailli de Saumanes, qui était avec lui, appuyait tous ces propos, et prenait feu là-dessus comme s'il s'agissait de ses propres affaires. En ce moment, on ne parle d'autre chose dans la ville, et je ne doute pas qu'il n'en soit question au souper de Mme la gouvernante.

— Qui vous a rapporté tout cela, cousine? demanda Mlle de Gaubert avec une sorte de tranquillité.

— Mme d'Ancezune, que je quitte à l'instant. Elle m'a dit encore que M. le bailli de Saumanes avait dès hier soir arrangé ce départ avec M. le comte de Forbin, lequel a passé la nuit ici, se rendant à Toulon, en toute hâte, pour le service du roi.

— Tout cela est vrai, dit alors Gaspar; mais, madame, soyez témoin de l'engagement que je prends de ne me marier jamais, si je n'épouse Mlle Pauline de Gaubert. Ni le temps ni l'absence ne pourront changer mes sentimens; je le lui jure ici devant vous, devant Dieu.

— Si vous renonciez à moi, votre père s'apaiserait, vous ne partiriez pas, dit la pauvre fille, qui en ce moment ne voyait pas de pire malheur que l'absence.

— Non, non, il exigerait encore davantage, murmura Gaspar, n'osant avouer que, pour rentrer en grâce auprès de son père, il lui faudrait épouser la pupille du bailli de Saumanes; si je renonce à vous, ce sera pour me jeter dans un couvent et y finir ma vie.

Cette idée n'effraya pas Mlle de Gaubert. — Eh bien! dit-elle résolûment, je vous imiterai. Allez, allez dire à votre père que vous ne partez pas, que vous renoncez au monde, et moi, dès demain, je rentre aux Ursulines.

— Ne l'écoutez pas, monsieur! s'écria Mme de Roquevire; vous ne tarderiez pas à vous repentir tous deux de cet engagement. Il est toujours temps de prendre un parti aussi désespéré. Croyez-moi, ne vous abandonnez pas à votre chagrin; ayez confiance en l'avenir. Quand même vous vous en iriez aux Indes ou en Amérique, quand même votre absence durerait plusieurs années, on ne vous oubliera pas ici, et à votre retour vous aurez encore bien des années de bonheur à passer sur la terre.

— Mon Dieu! faites que j'aie cet espoir! murmura Mlle de Gaubert en levant les yeux au ciel.

— Je reviendrai, dit Gaspar, animé d'une soudaine confiance; je reviendrai, et vous m'aurez gardé votre cœur fidèlement.

— Oui, répondit-elle, obstinée dans sa douleur; mais peut-être je serai morte... Alors promettez-moi de venir, ne fût-ce qu'une fois, prier au cimetière...

— Ne parlez pas ainsi! interrompit Mme de Roquevire, ce n'est pas le moment de s'attendrir avec ces pensées lugubres. Vous vivrez tous deux; il vous retrouvera, et après avoir donné au monde un bel exemple de constance, vous vous marierez enfin.

La demie après neuf heures sonna en ce moment. Gaspar se leva et prit la main de Mlle de Gaubert en lui disant : — Nous sommes liés par une promesse faite devant Dieu; vous m'attendrez.

— Oui, répondit-elle d'une voix éteinte, vous aussi, souvenez-vous de cet engagement... Ne m'oubliez pas... Adieu.

Il l'attira vers lui, la baisa au front, et, après l'avoir mise tout éplorée entre les bras de Mme de Roquevire, il se précipita vers l'escalier. Presque aussitôt la porte se referma derrière lui, et les deux cousines l'entendirent s'éloigner en courant.

— Il doit s'être échappé pour venir ici, dit la veuve; son père l'aura tenu sous clé tout le jour, afin qu'il n'eût pas le temps de nous faire ses adieux.

Mlle de Gaubert s'assit et regarda autour d'elle avec une sorte de stupeur.

— Tout ceci me semble un rêve, dit-elle en passant la main sur son front. Il est parti!... Peut-être je ne le verrai plus...

— Chassez donc ces idées funestes! interrompit Mme de Roquevire avec une affectueuse vivacité. Vous voilà au désespoir, comme si votre amant était mort et enterré; mais considérez donc que vous le reverrez et que très certainement vous l'épouserez un jour.

Là-dessus elle alla préparer une tasse d'eau de mélisse; puis elle ajouta en revenant vers la pauvre désolée : — Il faut absolument surmonter votre douleur, sinon à son retour il vous trouvera enlaidie. Tenez, mon cœur, prenez ceci; vous êtes toute défaite.

Elle but docilement, ensuite elle recommença à pleurer et à s'attendrir en se rappelant les commencemens de ses amours. — C'est l'an dernier, la veille de Noël, à la messe de minuit, qu'il m'a parlé pour la première fois, disait-elle. Vous le rappelez-vous, cousine? Nous étions dans la grande nef, à Saint-Sauveur. Il y avait foule pour voir la crèche, et nous ne pouvions pas entrer dans la chapelle. Quoiqu'il fût au bas de la nef, et nous devant la grille du chœur, il parvint à s'approcher de nous et il nous salua. J'étais si troublée que je ne lui aurais pas rendu son salut, si vous ne m'aviez serré le bras en faisant vous-même la révérence. Alors il nous fit faire place, et nous entrâmes dans la chapelle de la crèche. Tous les cierges étaient allumés, et les filles chantaient le *Gloria in excelsis* avec accompagnement des orgues. Il se mit derrière moi pour em-

pêcher que la foule m'incommodât, et il me dit à voix basse : « Ah! mademoiselle, j'aurais volontiers donné la moitié de ma vie pour ce qui m'arrive en ce moment, pour le bonheur d'entendre avec vous cette belle musique. Mon âme est ravie... Je crois être au seuil du paradis. » Je ne répondis pas, mais il vit bien que je partageais ses sentimens, car il me regarda d'un air touché, en serrant la main contre son cœur.

— Le vieux Barbejas était à deux pas de nous, et il ne vit rien, dit Mme de Roquevire; mais quand même, il eût été trop tard : son fils vous aimait depuis la première fois qu'il vous a vue.

— Oui, pour notre malheur à tous deux peut-être, répondit Mlle de Gaubert, revenant avec obstination aux pensées qui la navraient; puis elle s'attendrit de nouveau en songeant aux discrets témoignages par lesquels Gaspar l'avait persuadée et à toutes les marques qu'il lui avait données de son amour. Comme Sultan s'était approché d'elle et la regardait en jetant de petits cris plaintifs, elle lui passa la main sur la tête en lui disant : — Oui, pauvre bête, tu ne le verras plus venir le long de la rue et s'arrêter devant la porte pour te caresser; tu ne te relèveras plus en me regardant d'un air joyeux, comme tu faisais quand tu l'entendais passer le soir sous le balcon.

Mme de Roquevire ne savait comment la consoler et la tirer de cet attendrissement douloureux; elle y parvint enfin en parlant du voyage qu'allait entreprendre Gaspar, et en faisant des conjectures sur l'époque de son retour. Alors Mlle de Gaubert se reprocha amèrement de ne pas lui avoir demandé quel serait le terme probable de son absence, et comment il lui donnerait de ses nouvelles, car dans la précipitation de leurs adieux ils ne s'étaient pas même promis de s'écrire.

Le reste de la soirée s'écoula ainsi. A minuit, Mme de Roquevire monta chez elle après avoir couché sa cousine, et recommandé à Jeannette de lui faire prendre de grand matin une tasse d'infusion d'armoise bien chaude.

Gaspar avait dit qu'il partait au point du jour, mais Mlle de Gaubert était sûre qu'il ne s'en irait pas sans passer une dernière fois devant sa maison. Vers quatre heures, elle se leva et sortit de sa chambre en écoutant et en retenant son souffle. Un grain de sable ayant crié sous son pied, elle quitta ses mules, et descendit l'escalier une main sur la rampe et l'autre main en avant pour s'orienter, car l'obscurité était complète. Sultan la flaira quand elle fut près de lui, et se recoucha incontinent. Elle gagna ainsi une petite salle du rez-de-chaussée qui donnait sur la rue, et après avoir ouvert la fenêtre avec précaution, elle appuya sa tête aux barreaux de fer dont la courbure faisait saillie au dehors, et elle attendit. Le plus

profond silence régnait autour d'elle; il faisait froid, et un rayon de lune traversait la rue comme un glaive qui reluit dans les ténèbres. La tristesse inexprimable de cette nuit d'hiver la frappa; il lui sembla que la nature entière s'associait à sa douleur et à son deuil. — Hélas! hélas! se dit-elle, son absence va faire autour de moi toujours l'hiver, toujours la nuit...

Elle était là depuis une demi-heure, lorsqu'elle entendit au tournant de la rue quelqu'un qui s'avançait rapidement : c'était Gaspar. Il ralentit le pas en approchant. Alors elle l'appela à voix basse : — Je suis descendue pour vous dire encore une fois adieu, fit-elle en lui tendant les mains à travers les barreaux.

— Vous avez pensé que je viendrais, dit-il, touché jusqu'aux larmes.

— Vous écrirez? reprit-elle précipitamment.

— Oui, ma chère âme; oui, souvent.

— Hélas! encore un mot : cette cruelle séparation durera-t-elle longtemps, ou bien pouvons-nous espérer de nous revoir dans quelques mois?

Il hésita à lui répondre. Alors elle ajouta douloureusement : — Vous ne le savez pas... Votre absence durera un an, deux ans peut-être?

— Non! non! s'écria-t-il, nous ne serons pas séparés si longtemps, c'est impossible. — Puis il ajouta au hasard : — Je serai de retour dans six mois.

Un bruit de portes et de fenêtres qu'on ouvrait avec fracas s'éleva au bas de la rue, du côté de la maison des Barbejas, et en même temps le pas d'un cheval retentit au loin sur le pavé.

— Ah! voilà... c'est fini... vous allez partir, dit M^lle^ de Gaubert en se rejetant en arrière et en se couvrant le visage de ses mains. Adieu! adieu!

Gaspar resta là encore un moment, se retenant des deux mains aux barreaux de fer et comme abîmé dans son chagrin; puis il retourna chez lui. La maison était ouverte et le cheval arrêté devant la porte. M. de Barbejas, en veste de nuit et son bonnet de toile sur la tête en guise de perruque, donnait ses ordres pour le départ. Il n'eut pas l'air de s'apercevoir que son fils rentrait furtivement et vint à lui en se frottant les mains et en disant : — Le temps est au sec; voilà une petite bise qui promet un beau soleil pour tout le jour.

— Un très beau soleil, dit machinalement Gaspar.

— Je crois vous avoir fait toutes mes recommandations, reprit M. de Barbejas du même air que s'il se fût agi d'un voyage de huit jours à la Ruine; présentez mes très humbles devoirs à M. le comte de Forbin, et ne manquez pas de le complimenter de ma part sur

les dernières grâces qu'il a reçues du roi. Les sept cents livres qui sont dans votre valise suffiront pour votre dépense à terre; une fois embarqué, vous n'aurez plus besoin d'argent. Vous savez les conditions que je mets à votre retour; je n'y changerai rien. Si vous comprenez votre devoir et votre intérêt, vous reviendrez bientôt, et même, quoique vous ayez le pied à l'étrier, il dépend encore de vous de ne pas partir.

Gaspar avait la mort dans l'âme et n'était pas sans quelque tentation de révolte; mais le respect filial l'emporta sur son amour, sur ses secrètes violences. Quoique son père le réduisît au désespoir, il ne voulut pas le quitter sur une parole amère, et s'inclinant d'un air tout à la fois résolu et soumis, il lui dit simplement : — N'avez-vous plus rien à me commander, mon père?

— Rien, si ce n'est de me donner fréquemment de vos nouvelles, répondit celui-ci.

Ils s'embrassèrent cérémonieusement, sans soupirs, sans étreintes; puis Gaspar tendit les deux mains à Dauphine et à François, qui pleuraient, en leur disant d'un air pénétré : — Adieu, mes bons amis, adieu!

Quand il fut parti, le vieux Barbejas remonta dans sa chambre, et se remit au lit en réfléchissant sur l'acte d'autorité qu'il venait d'accomplir. Quoiqu'il éprouvât quelque tristesse en songeant à l'isolement où il allait vivre, il ne regrettait nullement d'avoir agi avec tant d'énergie, et calculait en son esprit combien de temps pourrait durer la résistance de Gaspar. Il était convaincu que quelques mois d'absence devaient user l'inclination la plus tenace, et sans s'inquiéter des regrets qui resteraient peut-être dans le cœur de son fils, il comptait venir à bout de le marier à la fin de l'année. Au lieu de s'attendrir sur son départ, il se mit donc à songer avec satisfaction au résultat probable de cette séparation momentanée. M. de Barbejas n'était pas cependant un père dénaturé; il aimait son fils, mais il vivait à une époque et dans un monde où les affections naturelles ne se manifestaient pas avec expansion, où les relations de famille n'étaient ni aussi intimes, ni aussi tendres qu'elles le sont aujourd'hui. L'orgueil du sang, le point d'honneur exagéré, commandaient souverainement. On s'occupait avec sollicitude de la fortune de ses enfans, mais on les aimait sans faiblesse et l'on faisait leur bonheur d'autorité. Les filles qui sortaient du couvent pour se marier savaient qu'elles ne seraient pas consultées, et l'idée ne leur venait même pas de protester contre le choix de leurs parens. De leur côté, les jeunes gens épousaient sans hésiter des héritières qu'ils avaient à peine entrevues derrière les grilles d'un parloir. M. de Barbejas avait agi d'une manière toute simple en voulant marier ainsi son fils, et dans cette affaire l'opinion publique lui donnait raison.

Gaspar était parti si précipitamment, qu'il n'avait pu prendre congé de personne; mais dès le lendemain le vieux gentilhomme alla faire visite, au nom de son fils, dans toutes les bonnes maisons de la ville. Pendant trois ou quatre jours, on le rencontra partout en habit de cérémonie, et plus majestueux que jamais, racontant à tout venant pour quel motif il s'était séparé de son fils, et comment il l'avait fait partir avec M. le comte de Forbin, qui lui rendrait le service de le faire voyager jusqu'à ce qu'il fût guéri de son inclination pour M^lle^ de Gaubert. On parla beaucoup de cette aventure dans la ville d'Aix. Pendant plusieurs jours, M^lle^ de Gaubert fixa l'attention de la société que fréquentaient les Barbejas; on se demandait de ses nouvelles, les jeunes gens allaient à l'église pour l'apercevoir, et les dames tâchaient de la rencontrer. La pauvre fille était trop absorbée dans sa douleur pour remarquer cette curiosité: elle aurait voulu s'enfermer chez elle et attendre dans la retraite la plus profonde le retour de Gaspar; mais M^me^ de Roquevire jugea qu'elle ne devait pas prendre cette attitude humiliée, et elle la força, dès le premier jour, à paraître comme d'habitude. Du reste, sa réputation ne souffrit nullement de cette espèce d'éclat, et les plus méchantes langues gardèrent le silence en face d'une intrigue si chaste et d'un amour d'une honnêteté si avérée.

M. de Barbejas trouva dans l'absence de son fils un motif fort naturel pour se dispenser de donner son grand dîner. Il vécut assez retiré cet hiver-là, toujours sous le même prétexte, mais en réalité parce qu'il ne pouvait faire grande figure dans le monde avec les cent livres qui lui restaient, et qu'il fallait ménager jusqu'à l'année suivante. Tous les soirs, il allait chez son grand ami, le bailli de Saumanes, faire une partie de trictrac, et raisonner pendant une heure ou deux sur le mariage de son fils avec M^lle^ de La Gironcière.

Gaspar s'était embarqué, à Toulon, sur un vaisseau de l'escadre qui allait dans les mers du Nord faire la guerre aux Anglais. Deux mois après son départ, il écrivit à M^lle^ de Gaubert une lettre toute pleine de sermens et de doléances. Le comte de Forbin l'aimait fort et le traitait comme son propre fils, mais il n'avait pas de vocation pour la marine. L'aspect de ses montagnes lui plaisait mieux que celui de l'océan, et il eût préféré cent fois la hutte d'un berger des Alpes au vaisseau de haut bord sur lequel il naviguait. M^lle^ de Gaubert versa bien des larmes en lisant cette lettre, qui ne parlait pas de retour. L'hiver s'écoula ainsi. Un peu après les fêtes de Pâques, M. de Barbejas s'en retourna à la Ruine pour y passer l'été. Cette fois il y vécut dans un parfait contentement, attendu que le fromage atteignit un prix exceptionnel, et qu'il comptait avec ce surcroît de revenu faire des magnificences pour les noces de son fils. Sur la fin de l'automne, il reprit le chemin de la ville, et dès le len-

demain de son arrivée il écrivit à Gaspar de revenir pour épouser Mlle de La Gironcière après les fêtes de Noël. Il y avait alors un an passé que le jeune Barbejas était parti, et il n'avait donné qu'une fois de ses nouvelles. Dans sa réponse, datée d'un des ports de la Manche, il déclara résolûment qu'il ne voulait pas retourner à de telles conditions dans la maison paternelle. Le vieux gentilhomme n'insista pas, et remit le mariage à l'année suivante. Tandis qu'il poursuivait ainsi patiemment l'accomplissement de ses desseins, Mlle de Gaubert attendait avec une inébranlable confiance le retour de Gaspar.

Cette situation se prolongea au-delà de toute prévision. Comme le jeune Barbejas était d'un naturel opiniâtre et son père d'un caractère inflexible, ils persistèrent chacun dans sa voie. Chaque année, l'un renouvelait ses sommations, et l'autre ses refus respectueusement motivés. Pour son malheur, Mlle de Gaubert avait un cœur fidèle, et sa constance égalait l'entêtement des Barbejas : ni l'absence, ni les apparences de l'oubli, ne purent la guérir de son premier amour, et les belles années de sa vie s'écoulèrent dans de mélancoliques espérances et de stériles aspirations. Enfin cette espèce de lutte eut coup sur coup une double solution : Mlle de La Gironcière, depuis longtemps majeure, se lassa d'attendre un mari perpétuellement ajourné, et elle épousa, malgré son tuteur, un officier du régiment d'Armagnac, pour lors en garnison à Aix. M. de Barbejas fut saisi d'un tel courroux à cette nouvelle, qu'il tomba malade, et mourut quelques jours après le mariage qui mettait à néant ses projets de si longue date et ses inébranlables volontés.

IV.

Gaspar rentra dans sa ville natale un soir d'automne, après douze ans d'absence. Malgré la constante protection du comte de Forbin, sa carrière n'avait pas été brillante; il n'avait fait aucune de ces grandes campagnes navales, aucun de ces lointains voyages qui laissent de vifs et glorieux souvenirs. Ses états de service ne mentionnaient que de longues croisières dans les mers brumeuses du nord de l'Europe, et il revenait de cette espèce d'exil avec le titre d'enseigne de vaisseau et une pension de six cents livres. Depuis son départ, il n'avait jamais manqué de donner de ses nouvelles une fois l'année à Mlle de Gaubert; mais il ne lui avait pas annoncé son retour. Personne ne l'attendait, lorsqu'à la tombée de la nuit, par un temps pluvieux, il remonta la rue déserte et vint heurter à la porte du logis paternel. Comme autrefois, après avoir soulevé le marteau, il frappa le seuil, à petit bruit, du bout de sa canne. Aussitôt Dauphine reconnut que c'était lui qui arrivait, et elle accourut avec François.

La maison présentait toujours le même aspect propre et rangé; pas un meuble n'avait été renouvelé ou seulement déplacé. La chaise à porteurs, recouverte de sa housse, était toujours au fond du vestibule; le fallot, garni de quatre vitres bien claires, était accroché sous l'arceau avec le balandran de toile grise de François, et il semblait que le vieux Barbejas allait apparaître au haut de l'escalier, son chapeau sous le bras et sa longue canne à la main. Gaspar monta dans la salle et s'assit en face du fauteuil vide de son père; ses yeux étaient remplis de larmes; il regarda tristement autour de lui et interrogea Dauphine. La vieille servante comprit l'espèce de remords qu'il éprouvait, et elle le consola avec son droit bon sens :

— N'ayez point de regret, lui dit-elle; vous ne lui avez pas donné de chagrin; je l'ai toujours vu content. Toutes les années il a donné son grand dîner, et c'était de plus en plus magnifique. La dernière fois il y avait vingt-huit plats de dessert, sans compter la pièce du milieu. Le soir, en se couchant, il me dit : « Dauphine, on ne servira jamais un plus beau repas dans la ville d'Aix. M. le premier président m'a fait l'honneur de me le dire après avoir demandé deux fois d'un blanc-manger à la rose. » Il n'avait point de souci d'ailleurs; la santé était bonne, l'appétit aussi; je lui faisais un peu plus de cuisine qu'autrefois, du bouillon les jours gras, et parfois les jours maigres du poisson. Il sortait tous les jours, et c'était plaisir de le voir se promener sur le Cours quand il faisait beau temps; il marchait plus droit et de meilleure grâce qu'un jeune homme. Sa dernière maladie l'a pris subitement; il n'a plus parlé, et il est trépassé tout doucement sans agonie.

— Parlait-il de moi quelquefois? demanda Gaspar avec un soupir.

— Tous les jours. Quand vous écriviez une lettre, il allait le dire partout et racontait ce que vous faisiez sur mer. Sans cesse il parlait de l'escadre, et des Anglais et des Hollandais, contre qui vous faisiez la guerre, et tous les mois il faisait dire une messe pour que vous fussiez victorieux.

Ces détails adoucirent les regrets de Gaspar; son imagination s'apaisa, et dès ce moment aucun remords ne se mêla à sa tristesse. C'est le bienfait de la mort d'effacer de notre mémoire les défauts et les torts de ceux que nous avons perdus. Gaspar de Barbejas oublia les rigueurs paternelles, et il ne lui resta au fond du cœur que des sentimens de respect et d'amour filial.

— Ainsi, dit-il, mon père ne s'est jamais plaint de l'isolement où je l'avais laissé?

— Non, jamais, répondit Dauphine.

— Et il n'a rien manifesté devant toi de ses volontés dernières?

— Jamais rien. Il a passé de vie à trépas sans s'en apercevoir, et le temps lui a manqué.

Gaspard soupira et reprit : — Il a écrit peut-être, Dauphine, apporte-moi le *livre de raison.*

Elle alla ouvrir la chambre du défunt, laquelle était de plain-pied avec la salle, et revint aussitôt avec le volume.

— Feu monsieur tenait ce livre dans le coffre avec l'argenterie, dit-elle en le mettant sur la table.

Le dernier descendant des Barbejas considéra un moment la couverture usée et maculée. Il lui semblait que le parchemin jauni conservait les vagues empreintes des mains qui l'avaient touché. Ses traditions de famille, les exemples que tant de générations lui avaient légués, revenaient à sa mémoire et réveillaient vivement en lui l'orgueil de sa naissance. Il ouvrit enfin ces pages séculaires et chercha vers la fin du manuscrit; mais il ne trouva rien : la note relative à son mariage avec M^lle^ de La Gironcière était la dernière chose que son père eût écrite. Ce souvenir lui fut amer; il s'accusa de révolte et d'ingratitude à l'égard de celui qui avait si constamment voulu relever en sa personne la fortune des Barbejas. Sous l'influence de ces souvenirs, l'amant de la belle Pauline redevenait ce qu'il avait été jadis, avant que la passion l'eût transformé. Il n'avait pas tout à fait oublié ses engagemens, mais il envisageait les devoirs de son rang, il calculait ses revenus, et l'idée d'aller s'établir à la Ruine ne lui venait pas comme autrefois. Néanmoins le souvenir de ses amours traversait par momens sa pensée. Il ne prononça pas le nom de M^lle^ de Gaubert; mais ce soir-là même, pendant que Dauphine lui servait un souper improvisé, il se mit à la questionner sur ce qui s'était passé dans le quartier durant son absence. La bonne femme lui apprit les événemens survenus chez ses voisins d'un bout de la rue à l'autre; puis elle ajouta discrètement : — Il y a une personne dont vous serez peut-être bien aise d'avoir des nouvelles. Elle n'est pas mariée et demeure toujours dans le quartier. On n'a jamais mal parlé d'elle. Depuis que vous êtes parti, elle va tous les étés à la campagne, près de ce cabaret de Gaubert qui lui appartient. Une fois, en revenant de la Ruine, nous l'avons rencontrée sur le chemin.

— Qu'a dit mon père? demanda Gaspar.

Dauphine hésita un peu et répondit : — Il a dit entre ses dents et en la regardant de travers : Elle n'est plus jolie.

Le lendemain, on savait dans toute la ville que Gaspar de Barbejas était arrivé, et chacun s'empressa de lui faire visite. Il avait pris le grand deuil, et recevait dans la salle avec le cérémonial d'usage, donnant l'accolade à tout le monde et ne reconduisant personne, pas même le premier président au parlement.

Huit jours après, il sortit dans sa chaise à porteurs drapée de noir, et fit des visites; mais il n'alla pas chez M^lle^ de Gaubert. On parla d'elle devant lui très discrètement, sans allusions; il sut ainsi

qu'elle vivait un peu plus dans le monde, et put comprendre qu'elle y était classée parmi les vieilles filles.

Quelque temps après, il la rencontra fortuitement dans une maison où l'on recevait l'après-midi. Lorsque Gaspar entra, les parties de jeu étaient engagées, et Mlle de Gaubert travaillait avec quelques dames charitables à des vêtemens pour les orphelins. Sa cousine, Mme de Roquevire, se pencha à son oreille lorsqu'on annonça M. de Barbejas : — Au nom du ciel, lui dit-elle, faites bonne contenance; tout le monde a les yeux sur vous.

Gaspar fit le tour des tables de jeu en présentant ses respects, ensuite il vint saluer Mlle de Gaubert avec un visage tranquille, comme quelqu'un qui rend ses devoirs à une personne indifférente qu'il a vue la veille; la pauvre fille s'inclina sans lever les yeux, elle était près de s'évanouir. Ce fut Mme de Roquevire qui répondit au compliment de Gaspar. Celui-ci éprouva, en revoyant l'objet de ses premières amours, un sentiment de profonde tristesse : cette fleur de beauté qu'il avait laissée si brillante et si fraîche était passée; la belle Pauline n'avait plus de tous les attraits de sa jeunesse que son doux regard et la grâce de son sourire; par un naïf retour sur lui-même, Gaspar leva les yeux vers un miroir et considéra avec une secrète amertume sa propre figure; lui aussi avait vieilli. Apparemment Mme de Roquevire devina sa pensée, car elle dit en le regardant en face : — Vous devez ne plus reconnaître personne après une si longue absence; eh! eh! monsieur de Barbejas, vous aussi vous êtes un peu changé.

Il sentit le trait, et ne sourcilla pas.

— C'est l'effet des fatigues et des privations auxquelles on est sujet dans la carrière que j'ai suivie, répondit-il simplement. Vous, madame, vous n'avez pas subi l'effet du temps : sur mon honneur, je vous trouve rajeunie.

Ce compliment n'était pas une ironie; comme toutes les femmes incontestablement laides, la veuve avait éprouvé le bénéfice des années : la maturité de l'âge, en lui donnant un certain embonpoint, avait éclairci son teint et adouci ses grands traits anguleux. Mais elle n'attachait aucune importance à ce petit avantage, et le propos de Gaspar ne la flatta nullement.

— Ma cousine et moi, nous avions entendu dire que vous étiez de retour, reprit-elle d'un ton aigre-doux; mais nous ne pensions pas avoir l'honneur de vous rencontrer ici aujourd'hui.

— C'est un hasard dont je me félicite, répondit-il avec l'accent le plus naturel. — Et comme la conversation tombait, il reprit : — On m'a dit, madame, que votre procès contre les héritiers de feu M. de Roquevire était enfin terminé, et que vous l'aviez gagné avec les dépens; cette nouvelle m'a causé une sensible joie.

— Vous êtes trop bon, répliqua-t-elle sèchement. — Et après un moment de silence elle ajouta avec intention : — L'arrêt de MM. du parlement me mit en possession, il y a sept ans passés, d'une petite terre dans le voisinage des biens de ma cousine; je suis à une demi-heure de chemin du cabaret de Gaubert, et vous apercevrez de loin ma maison quand vous irez à la Ruine.

— Si vous y étiez dans ce moment-là, je m'empresserais de vous rendre mes devoirs en passant, répondit poliment Gaspar.

Un moment après, M^lle^ de Gaubert ayant laissé tomber ses ciseaux, il se hâta de les ramasser, et les lui présenta en faisant une profonde inclination.

— Mille pardons, monsieur, balbutia-t-elle sans le regarder. Alors il s'assit près d'elle, et débita quelques banalités qui s'adressaient à tout le cercle; puis il se rapprocha des tables de jeu, et s'assit pour faire une partie d'hombre.

Une demi-heure après, M^me^ de Roquevire se leva, jugeant qu'elle pouvait sans affectation emmener sa cousine. Celle-ci n'avait pas quitté sa place; elle travaillait avec une activité machinale, ne détournant pas les yeux du bout d'ourlet qu'elle était en train d'achever, et répondant au hasard quelques monosyllabes quand on lui adressait la parole. Sur le signe que lui fit M^me^ de Roquevire, elle plia lentement son ouvrage, mit sa pelisse, et dit à voix basse : — Allons, cousine.

Elles sortirent doucement, en faisant de petites révérences discrètes, afin de ne pas interrompre les conversations. Gaspar s'aperçut qu'elles se retiraient, et, sans quitter les cartes, il les salua d'un geste respectueux. Lorsqu'elles furent dans la rue, M^me^ de Roquevire dit avec sollicitude : — Appuyez-vous sur moi, cousine; vous m'avez fait grand'peur tantôt; vous étiez si pâle, qu'il m'a semblé que vous alliez tomber en défaillance.

Elles n'avaient qu'une rue à traverser pour gagner leur maison. En rentrant, M^lle^ de Gaubert monta à sa chambre sans rien dire et s'assit, le visage caché dans ses mains, en face de M^me^ de Roquevire. Celle-ci la considéra un moment avec inquiétude; puis elle s'écria en croisant les bras : — Eh bien! ma pauvre enfant, que dites-vous de cette rencontre? Vit-on jamais rien de pareil?

M^lle^ de Gaubert resta la tête baissée, et ne répondit pas.

— Un tel procédé passe toute imagination, reprit la veuve avec véhémence; n'êtes-vous pas indignée, outrée, confondue enfin?

— Non, ma cousine, répondit M^lle^ de Gaubert en relevant la tête et en tournant vers le ciel ses yeux mouillés de larmes et rayonnans d'une douce joie.

— Comment? Que dites-vous? s'écria M^me^ de Roquevire avec une sorte de stupeur.

— Je l'aime, je suis heureuse, murmura la pauvre fille.

— Vous voyez bien pourtant qu'il a oublié ses engagemens, qu'il ne songe pas à vous épouser, qu'il ne vous aime plus!

— Qu'importe? Il est revenu! s'écria Mlle de Gaubert avec un élan de généreuse tendresse, de passion opiniâtre et désintéressée; je ne tremblerai plus d'apprendre qu'il est mort, que la mer l'a englouti... A présent le tonnerre et les tempêtes peuvent gronder, je n'ai plus peur pour lui!... Je n'éprouverai plus les tourmens, les affreuses inquiétudes de l'absence. A chaque instant, je pourrai me dire qu'il est là, que je le rencontrerai peut-être. Ah! c'est trop de bonheur pour une pauvre créature qui a si longtemps souffert! Tantôt, quand je l'ai vu, quand j'ai entendu le son de sa voix, j'ai cru que j'allais mourir; la force me manquait pour supporter tant de joie... Qu'est-ce qui pourrait me faire souffrir maintenant? Si mon âme était accablée de quelque peine, je n'aurais qu'à me dire pour la faire cesser : Il est ici, celui que j'ai tant pleuré; il est ici, il ne partira plus.

— Ah! mon cher cœur, vous divaguez! dit la veuve consternée; pour votre gloire et pour votre repos, il faut vaincre cette inclination...

— C'est impossible, répondit-elle; je me suis accoutumée à vivre avec cette chaîne. Depuis bien des années, je n'ai pas passé un seul jour sans que celui que j'aime fût sans cesse présent à ma pensée. Malgré tant de douleur et d'angoisses, mon cœur a trouvé des douceurs infinies dans cet unique attachement. Ah! croyez-le bien, le bonheur d'aimer est encore plus grand que celui d'être aimée. L'amour que je porte à M. de Barbejas ne finira qu'avec ma vie; mais, soyez tranquille, cousine, ni mon honneur, ni ma bonne renommée n'en souffriront. Le monde est juste; il ne condamne pas celles dont le cœur est faible et la vie innocente. Quand j'étais dans la fleur de de ma jeunesse, j'ai aimé M. de Barbejas sans mystère et aussi sans reproches. Aujourd'hui je l'aimerai secrètement, humblement, ainsi qu'il convient à une pauvre fille qui n'a plus ni jeunesse, ni beauté, et quelque petite que soit la part qu'il me donnera dans son amitié, je m'en contenterai.

— Et s'il se mariait? dit la veuve.

— Je prendrais le voile, répondit sans hésiter Mlle de Gaubert.

Depuis son arrivée, Gaspar n'avait pas passé une seule fois sous les fenêtres de Mlle de Gaubert. Ce jour-là, en sortant de la maison où il l'avait rencontrée, il suivit pour rentrer chez lui la rue où elle demeurait. Le logis avait toujours le même aspect propre et soigné, mais tout était muet à l'intérieur, personne ne paraissait aux croisées; les rideaux étaient tirés partout, et l'on n'apercevait pas,

comme autrefois, entre les volets du rez-de-chaussée, le visage riant de la petite Jeannette qui filait en chantant, assise dans la salle basse. Cependant les résédas fleurissaient toujours au coin du balcon, et leurs tiges frêles, débordant entre les barreaux, semblaient secouer dans l'air leurs doux parfums. Gaspar soupira et passa en rasant le mur. En ce moment, M^lle^ de Gaubert travaillait penchée sur son métier à tapisserie. Elle ne se douta pas que celui qu'elle aimait était si près d'elle. Le vieux Sultan, endormi sur le tapis, releva la tête en flairant autour de lui; son instinct l'avait averti, mais il ne se dérangea pas.

L'officier de marine avait contracté pendant ses croisières des habitudes qui n'étaient pas générales à cette époque.

A pétuner il s'était mis,

comme dit Scarron le burlesque, et il avait rapporté de Hollande une provision de feuilles de tabac qu'il fumait volontiers, les pieds sur les chenets. Ce soir-là, il s'installa au coin du feu, bourra sa longue pipe de terre, et se mit à aspirer voluptueusement le gaz nauséabond qui s'exhalait du fourneau d'un brun huileux et remplissait la salle de ses émanations narcotiques. D'abord il se prit à réfléchir et à calculer de rechef ses dépenses et ses revenus, car une sorte de remords s'élevait dans son cœur, et il songeait avec quelque attendrissement au regard ému et furtif que M^lle^ de Gaubert avait jeté sur lui lorsqu'il était entré dans ce salon où on ne l'attendait pas. En l'état, il pouvait maintenir son rang sans s'imposer les dures privations auxquelles il avait été soumis jadis; mais en se mariant il devenait sujet à de plus lourdes obligations. La vanité du siècle voulait qu'une dame s'habillât autrement qu'une demoiselle, et ce n'était qu'à un certain âge que les femmes de condition pouvaient renoncer à leurs parures mondaines. M^lle^ de Gaubert était mise avec une extrême simplicité : grâce à son état de fille, elle pouvait se présenter partout en robe de taffetas uni, avec un mantelet noir et une coiffe de gaze; mais en devenant M^me^ de Barbejas, il lui fallait des dentelles et des bijoux. Or, tout compte fait, le revenu de la Ruine joint au revenu du cabaret de Gaubert était loin de suffire à ces nécessités fastueuses.

L'officier de marine bourra encore une fois sa pipe, se renfonça dans son fauteuil et murmura avec un grand soupir : — Nous ne pourrions pas tenir notre rang dans le monde. Que la volonté de Dieu soit faite! le nom de Barbejas s'éteindra avec moi!

M^me^ CHARLES REYBAUD.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LA NÉERLANDE

ET

LA VIE HOLLANDAISE

IX.

L'HISTOIRE ET LES HISTORIENS DE LA HOLLANDE.

Il n'est guère d'histoire plus mal connue que celle des Pays-Bas. Les limites imposées par un territoire restreint à la langue nationale, la réserve naturelle au caractère hollandais, l'orgueil blessé des grandes puissances auxquelles la petite république des Provinces-Unies a autrefois disputé si vaillamment la terre et la mer, telles sont sans doute les causes du peu de retentissement qu'ont eu, au-delà du théâtre où ils se sont accomplis, des événemens dignes de mémoire. Des écrivains néerlandais ont à la vérité réclamé contre ce silence et cet oubli; mais qui les a lus? Je me propose d'indiquer quelques-unes des sources auxquelles l'histoire des Pays-Bas doit être puisée. J'ai dit ce qu'est aujourd'hui la nation hollandaise : je dois montrer encore comment se sont développés ses institutions, son commerce et ses rapports extérieurs. Ainsi se compléteront mes précédentes études sur la Néerlande (1).

Quelles sont les origines de la population actuelle des Pays-Bas? L'opinion générale des historiens, et notamment de Junius, Dousa, Grotius et Scriverius, est que les modernes Néerlandais descendent

(1) Voyez les livraisons du 1er juillet, 15 août, 15 octobre, 15 décembre 1855, 1er mars, 1er mai, 15 juin, 15 octobre 1856.

des anciens Bataves. Les Bataves furent de tout temps les alliés des Romains. Même après l'insurrection de ces barbares sous Civilis, des rapports d'amitié se rétablirent entre eux et les conquérans du monde. On comprend que l'amour-propre national des Hollandais attache une certaine importance à une filiation qui leur donne pour souche une race vaillante, libre, combattant à côté du premier peuple de l'univers. Ce point d'histoire a pourtant été controversé. Épuisés par de continuelles levées de troupes et par de sanglantes batailles, dont le succès fut souvent dû à leur valeur, les Bataves, ces derniers soutiens de l'empire chancelant, ont, dit-on, vraisemblablement été écrasés et anéantis dans la chute de l'ancienne Rome. Les flots de nations germaniques, les Saxons, les Franks, les Cauches, en se précipitant sur les limites de l'empire romain, durent balayer au loin les alliés, les frères d'armes du peuple déchu (*socii, amici et sodales populi romani*), et effacer les traces d'une existence sociale qui leur était odieuse. En fait, vers 470, le nom des Bataves disparaît de l'histoire pour ne plus se montrer; il n'en est fait aucune mention dans la suite des changemens que subit le théâtre de leur ancienne puissance. « Cette nation, dit un historien hollandais du XVIII^e^ siècle, Wagenaar, semble avoir été en partie exterminée par les armées latines, en partie transplantée par les Romains, en partie détruite par les aventuriers venus du Nord ou arrachée du sol natal, en partie mêlée aux Franks, aux Saxons, aux Frisons, tellement qu'à dater du V^e^ siècle il est difficile de trouver beaucoup de sang batave dans les veines de ceux qui habitent l'ancien territoire de ces barbares. » De telles raisons doivent sembler spécieuses au point de vue de l'histoire; mais la physiologie moderne apprécie autrement les faits. Des déluges d'hommes peuvent accourir, remuer la terre et la couvrir comme font les flots de l'océan : les qualités de la race originelle n'en restent pas moins empreintes sur l'histoire, sur le sol, sur les mœurs, sur le caractère national; elle a créé le moule. La science ethnologique donne ainsi raison à l'opinion de Grotius, qui veut que les envahisseurs de l'île de Batavie, *insula Batavorum,* aient été absorbés l'un après l'autre par l'influence des Bataves.

J'indiquerai seulement à grands traits les principaux changemens qu'a traversés la Néerlande sous la période de la féodalité. Dès le X^e^ siècle (923), la Hollande a été gouvernée par des comtes. Les autres provinces avaient également des chefs qui relevaient plus ou moins de l'empereur : l'Utrecht avait ses évêques, la Gueldre ses ducs, la Frise ses *princes* ou *rois*. Toutes ces provinces et celles de la Belgique moderne, — l'Artois et les Flandres françaises, — s'entre-déchiraient et s'opprimaient l'une l'autre tour à tour, tandis que presque toutes avaient cruellement à souffrir des invasions des Nor-

mands. Peu à peu, soit par des mariages, soit par des conquêtes, se forma l'agglomération politique des diverses parties de la Néerlande, quoique jusqu'à nos jours les traces des anciens états séparés et presque indépendans de l'empire se retrouvent, ici dans les Frisons, là dans les habitans de la Gueldre, plus loin dans les Hollandais proprement dits, comme en Belgique dans les Wallons et les Flamands. La célèbre et romanesque Jacqueline de Bavière se vit forcée de se démettre du comté de Hollande, lequel passa alors à la maison de Bourgogne. Déjà Charles le Hardi, duc de Bourgogne, avait réuni sous son autorité presque toutes les parties de la Néerlande et de la Belgique : il avait conçu le projet de les ériger en un royaume auquel il voulait donner le nom de son duché. L'empereur Frédéric III et le roi de France Louis XI contrarièrent ce plan. Enfin Charles-Quint étendit son sceptre sur toutes les provinces des Pays-Bas, dont il laissa l'héritage à Philippe II. Toutefois il s'en fallait de beaucoup que ces membres formassent un corps : chaque province gardait ses états, avec un gouverneur, un lieutenant ou un stadhouder. Aussi, lorsque Philippe II, aspirant à une sorte d'unité politique et religieuse, voulut violenter ces restes de nationalités éparses, il rencontra dans les esprits une résistance indomptable. Sous son gouvernement, les Pays-Bas étaient d'ailleurs inondés par ses compatriotes, dont le caractère hautain et fastueux froissait le simple et libre génie des Frisons, des Saxons et des Flamands. Une catastrophe était inévitable. Déjà la province de Hollande formait le noyau de l'*union* qui s'était préparée depuis longtemps contre l'unité artificielle essayée par l'étranger. Cette province, successivement possédée par les maisons de Lorraine, de Hainaut, de Bavière, de Bourgogne et d'Autriche, puis par les Espagnols, avait passé par des fortunes diverses, mais toujours plus ou moins imposées, jusqu'au jour où, suivant l'exemple des autres provinces confédérées, elle ressaisit enfin son indépendance nationale.

La vie des peuples commence avec la liberté. Aussi, malgré l'intérêt que peuvent présenter les âges chevaleresques (1), mes recherches historiques se limiteront à la renaissance des Pays-Bas, sous l'empire d'une constitution qu'ils s'étaient donnée. L'histoire de la Hollande, à partir de cette époque, nous est conservée par trois or-

(1) Il est curieux de voir comment le régime du moyen âge a fini dans les Pays-Bas. La souveraineté de ces petits états féodaux a été plus d'une fois un objet de commerce. La seigneurie indépendante de l'île d'Ameland fut vendue par les héritiers du dernier seigneur van Camminga, en vente publique, pour une somme de 170,000 florins, et cela au stadhouder de la Frise. Une autre seigneurie, Westerwolde en Groningue, fut achetée par un négociant d'Amsterdam, Willem van den Hoove, qui la revendit en 1619 à la ville de Groningue pour la somme de 140,300 florins.

dres de témoignages bien distincts, d'abord les monumens et les traditions locales, puis les travaux historiques proprement dits, enfin les relations des hardis marins qui fondèrent la grandeur coloniale du pays.

I.

Une des périodes de l'histoire de la Hollande qui a laissé le plus de traces dans les monumens et dans la physionomie extérieure des cités néerlandaises est le grand mouvement qui, au XVI^e^ siècle, souleva les forces vives de la nation contre la domination étrangère. A partir de Briel, la première place dont s'emparèrent les Hollandais, on peut suivre pas à pas les progrès et les alternatives de cette guerre sainte. La ville de Harlem, par exemple, porte encore les cicatrices de la lutte héroïque et désespérée qu'elle soutint contre les Espagnols. Je me suis promené plus d'une fois autour des vieux remparts de cette ancienne place forte, aujourd'hui déchirés par des lézardes, percés de maisons neuves qui s'encadrent fièrement entre les bastions troués par les arbres qui végètent jusque dans la pierre, et dont l'ombre se prolonge à la surface du canal : la vue de cette enceinte et des portes, sombres défilés qui serpentent jusque dans la ville, me retraçait les principales circonstances du siége. Dès ce temps-là, les remparts de Harlem étaient mauvais, je parle des murailles; mais le patriotisme des habitans se chargea de couvrir cette vieille cité, et un tel boulevard se montra inexpugnable.

Le siége de Harlem précéda celui de Leyde. Les avertissemens ne manquaient pas. Amsterdam, qui ne s'était point encore déclarée ouvertement pour la cause de la réformation et de l'indépendance, représenta aux habitans de Harlem les dangers de la résistance dans laquelle ils s'engageaient, le nombre et la discipline de l'armée ennemie, le peu de confiance qu'on devait placer dans le prince d'Orange, lequel n'avait pas encore réussi à délivrer une seule ville assiégée. Devant ces conseils de la prudence humaine, les citoyens hésitaient. Une harangue hardie et animée de Wybald van Ripperda, capitaine de la garde bourgeoise, domina leur irrésolution. Il leur rappela le sang de leurs concitoyens qui venait de couler sur les ruines de Naarden et la fidélité qu'ils avaient jurée au prince d'Orange. Ce discours fut accueilli par un cri unanime d'enthousiasme : « Oui, répondirent les citoyens de Harlem, chacun de nous donnera sa vie pour la défense de la ville et le triomphe de la bonne cause. » Les images furent aussitôt arrachées des églises, et on établit partout le service du culte réformé. Le 9 décembre 1572, don Frédéric, lieutenant du duc d'Albe, marcha contre Harlem avec

soixante compagnies d'infanterie espagnole, seize d'Allemands, vingt de Wallons, et quinze cents chevaux. Ces forces étaient accablantes, comparées à celles des assiégés. La garnison ne comptait guère tout d'abord au-delà de quinze cents hommes; mais chaque citoyen devint soldat. Les femmes elles-mêmes coururent aux armes. Kenau Hasselaer, veuve d'un certain rang et d'une assez grande fortune, forma un régiment de trois cents femmes, qui, tout en conservant le costume de leur sexe, n'en montrèrent pas moins une intrépidité virile. Les opérations du siége s'ouvrirent toutefois sous de mauvais auspices pour les assiégés. Don Frédéric, couvert par un épais brouillard comme par un manteau, s'empara du fort de Sparendam, situé à peu de distance de la ville. Il put ainsi jeter ses ouvrages d'attaque et de retranchemens sans être inquiété par le feu de la garnison. J'abrège l'histoire de ce siége mémorable. A peine une brèche était-elle ouverte qu'on la fermait aussitôt avec du bois, des sacs, de la terre et tout ce qu'on avait sous la main. Les habitans passèrent les longues nuits d'hiver à construire un mur intérieur, plus haut et plus fort que l'ancien, dont l'ensemble menaçait ruine. Riches et pauvres, adultes et enfans, hommes et femmes, tout le monde concourut aux travaux de défense, mania la bêche et la pioche. Il ne se passait presque pas un jour sans qu'un assaut fût livré par les assiégés aux assiégeans. Plus d'une fois les Hollandais s'élancèrent sur les tranchées de l'ennemi, pillèrent et brûlèrent ses tentes.

Le froid était rigoureux, mais l'hiver devint un allié; les élémens semblaient prendre le parti de la Hollande. Les habitans de Harlem recevaient constamment des habitans de Leyde des vivres et des munitions qu'on conduisait sur des traîneaux à travers le lac changé en une mer de glace. Des renforts de troupes leur arrivaient par la même voie. Malheureusement pour les assiégés, la sévérité de la saison se détendit, et le printemps, qui réjouit toute la nature, vint aggraver la triste situation de la ville. Quoique les Espagnols eussent fait de larges brèches près de la porte de la Croix et de Saint-Jean, leurs assauts furent repoussés à deux reprises, et, après sept mois d'hostilités infructueuses, après avoir essuyé une perte de dix à douze mille hommes, ils furent obligés de lever le siége, en se bornant à tenir la place bloquée. Bossu néanmoins profita du dégel pour couper la digue qui retenait les eaux entre l'Y et la mer de Harlem. Il ouvrit par ce moyen un passage à travers lequel une escadre composée de soixante chaloupes de guerre entra dans le lac et vint stationner devant la ville. Ce lac a été puni : l'historien chercherait aujourd'hui vainement les vagues de celui qui, enfant de la Hollande, dit un poète, osa porter les vaisseaux ennemis jusque dans l'intérieur des terres.

Cependant la situation de cette ville bloquée devenait chaque jour plus lamentable. Les provisions commençaient à manquer. Un grand nombre des habitans avaient péri par la faim. Les rues étaient encombrées de malades et de mourans. Les amis des assiégés essayèrent à plusieurs reprises de leur envoyer des vivres, mais sans succès. Les habitans prirent alors la résolution de se former en un corps d'armée, de mettre leurs femmes et leurs enfans au centre, et de s'ouvrir un chemin, l'épée au poing, à travers les lignes de l'ennemi. Les troupes allemandes qui étaient dans la ville refusèrent seules de se joindre à une entreprise si audacieuse. Instruits de cette intention et craignant les effets du désespoir, les Espagnols envoyèrent un parlementaire qui promit grâce et amnistie à la condition que la ville se rendrait et remettrait cinquante-sept de ses principaux membres entre les mains des *maîtres légitimes*. Il était convenu aussi que les habitans pourraient racheter du pillage leurs maisons et leurs biens en payant une somme de 240,000 florins. Des conditions aussi dures n'auraient jamais été acceptées, si le mot de clémence n'avait point été prononcé par l'ennemi. Lorsque les Espagnols firent leur entrée dans la place, ils trouvèrent la garnison réduite de quatre mille à dix-huit cents hommes. Trois jours s'écoulèrent; on comptait sur la parole donnée, et les habitans avaient mis bas les armes. Tout à coup Ripperda, le gouverneur de la ville, et les cinquante-sept notables qui avaient été remis en otage subirent le dernier supplice. Quatre bourreaux furent ensuite requis pour une autre tâche, et deux mille hommes, parmi lesquels des soldats de la garnison, des habitans de la ville, des ministres du culte protestant, furent froidement immolés. La boucherie touchait à sa fin, les assommeurs étaient fatigués; les victimes qui restaient dans les prisons furent liées deux à deux et jetées dans le lac de Harlem. Le siége avait duré du mois de décembre 1572 jusqu'au mois de juillet 1573. Le triste dénoûment d'une résistance si longue et si vaillante jeta d'abord la consternation dans les Provinces-Unies; mais une cause n'est point perdue tant que le sentiment du droit n'est point éteint. Quatre ans plus tard, les Hollandais rentrèrent en possession de Harlem. Les souvenirs du siége sont conservés dans l'hôtel-de-ville, élégant édifice : là j'ai vu, non sans émotion, un vieux tableau qui représente l'état de cette malheureuse cité durant les sombres jours où elle donna à la Néerlande l'exemple d'un héroïque dévouement (1).

L'histoire de la Hollande, nous l'avons dit, se raconte elle-même dans les monumens; elle est là partout visible et en quelque sorte

(1) On m'a également montré des pièces relatives à l'histoire du siége dans les archives de la maison de ville, où j'ai été conduit par M. le professeur van Breda.

vivante : il ne manque jusqu'ici que l'historien. S'agit-il, par exemple, de la mort tragique du Taciturne? Les moindres circonstances du crime sont expliquées, commentées par la vue des lieux et des objets que l'esprit conservateur des Hollandais a sauvés de l'oubli. Tout cela donne la physionomie des faits. Le lieu de la scène est à Delft, dans un vieux bâtiment massif avec des fenêtres cintrées, une porte étroite et un bas-relief de style bourgeois au-dessus de la porte. Cette maison, dont on a fait une caserne, a conservé le nom de *Prinsenhof* (cour du prince). C'était la résidence du prince d'Orange. Le prince ce jour-là venait de dîner. On peut suivre de l'œil le chemin qu'il parcourut à travers une cour qui conduit à un antique escalier dans le goût flamand. Là se tenait caché l'assassin. Une inscription hollandaise vous dit sur quelle marche de l'escalier le *père de la patrie* tomba. Des traces sur le mur vous indiquent où les balles ont frappé. Le coup de feu fut nécessairement tiré à bout portant. La balle de plomb extraite de la blessure est conservée au musée de La Haye avec l'habillement que portait ce jour-là le prince d'Orange, un simple pourpoint de cuir, taché de sang, percé par les balles, et qui porte encore la trace de la poudre. Vous pouvez suivre la fuite de l'assassin Balthazar Gerards : voici, derrière la maison du Taciturne, les remparts qu'il escalada et le canal qu'il se proposait de traverser à la nage. En face de l'habitation du prince d'Orange s'élève une vieille église, et au-dessus de cette église une tour qui penche. La tour est surmontée au sommet par quatre cônes de pierre. L'église, d'une architecture sévère et dont les lignes ont été effacées par le temps, semble comme attristée par le souvenir d'un crime (1). C'est dans une des chambres de cette tour séculaire que fut enfermé Gerards pendant la nuit qui suivit l'assassinat. La copie de la sentence par laquelle il fut condamné à mort se trouve au musée de La Haye. J'ai vu à Delft la salle dans laquelle fut transporté le prince d'Orange blessé. Dans cette salle sombre et morose, je crus entendre les dernières paroles du Taciturne : « Mon Dieu, mon Dieu, ayez pitié de moi et de mon pauvre peuple! » Il expira dans les bras de sa sœur et de sa femme, la fille de Coligny, qui avait déjà vu son père tué d'une manière semblable à la Saint-Barthélemy (2).

Après la mort l'apothéose. Comme il arrive souvent, l'assassin

(1) Il y a deux ou trois années, un libraire de La Haye acheta à une vente publique la *confession* de Balthazar Gerards, qualifiée d'authentique et d'autographe. Cette pièce, qui a donné lieu à beaucoup de discussions historiques entre les savans de la Hollande et de la Belgique, a passé dans les archives de ce dernier royaume.

(2) La maison de Louise de Coligny est à La Haye sur le *Plein;* on en a fait le ministère des colonies.

avait manqué son but : il avait cru frapper dans le prince d'Orange la cause de la réformation, il venait au contraire de donner à cette cause la consécration du martyre. Il existe à Delft, sur la grande place, devant l'hôtel-de-ville, une église d'un goût plus délicat que le vieil édifice qui fait face à la maison du Taciturne. Cette *église neuve* est le Westminster de la Hollande. Là s'élève le tombeau érigé par les Provinces-Unies à la mémoire du libérateur. Sans partager l'admiration des Hollandais pour ce monument, qui laisse beaucoup à désirer au point de vue de l'art, j'ai visité avec un intérêt profond la dernière demeure d'un grand homme qui sut fonder et respecter les libertés de la vieille Néerlande. Le Taciturne n'était point exempt de défauts : quelques historiens lui reprochent, non sans raison, une ambition dissimulée : peut-être mourut-il à temps pour sa gloire; mais il serait injuste de méconnaître les services qu'il rendit aux Pays-Bas. Les Hollandais n'ont pas oublié une des circonstances de la vie du prince et un de ses attachemens. Ils lui ont donné pour compagnon de son dernier sommeil un allié fidèle, un ami, — son chien. La figure de l'animal est sculptée en marbre et repose au pied de l'image de son maître. Ce chien sauva, dit-on, la vie au prince dans une surprise de nuit; la tradition ajoute qu'après la mort du Taciturne, il se laissa périr de faim. En Hollande, la poésie s'attache à ces souvenirs de la vie privée.

L'histoire de la Néerlande contient des pages sanglantes : quelle histoire n'a pas les siennes? Dans la ville de La Haye se dresse le *Binnenhof,* berceau de la résidence, masse d'édifices et de maisons qui appartiennent à différens styles d'architecture, un peu étonnés de se voir réunis, mais dont l'ensemble est imposant. Là siégeaient les anciens états-généraux et les états de la province de Hollande. Dans l'enceinte de cette cour tomba au commencement du XVII^e^ siècle la tête du vieux Oldenbarneveldt, un des fondateurs de la république des Provinces-Unies, qui mourut martyr d'un dogme politique, celui de la délimitation des pouvoirs dans un état libre. Là j'ai visité, non sans intérêt, la salle où la première chambre du royaume tient aujourd'hui ses séances : cette salle est pleine de souvenirs. Sur les murs, ornés comme ils l'étaient alors, on croit voir se lever, pour prendre part aux délibérations, les ombres des frères de Witt et de tous les hommes d'état qui ont fondé la grandeur maritime et politique des Provinces-Unies. L'œil de l'historien cherche encore leur place dans ces lieux témoins de leur élévation et de leur chute honorable. La mort tragique des frères de Witt est pour ainsi dire écrite sur les pierres de la prison située à deux pas du *Binnenhof.* Cette prison, dite *Gevangenpoort,* existe encore; elle s'étend dans l'épaisseur de vieux murs creusés en arcade. J'ai vu la chambre dans laquelle fut enfermé

Cornelis de Witt sur la fausse inculpation d'avoir voulu attenter à la vie du prince d'Orange. Le prisonnier venait de subir la question : il reposait sur son lit, le corps brisé, l'âme indomptable. Tout le temps qu'avait duré la torture, il avait opposé à la douleur un front calme, à ses accusateurs un regard ferme et dédaigneux, à ses juges ces vers d'Horace : ***Justum et tenacem propositi virum...*** A côté de lui, son frère lui lisait la Bible. Jean de Witt, ex-pensionnaire de Hollande, était venu à la prison sur l'avis que son frère Cornelis le demandait : c'était un piége. Des hommes armés de haches et de marteaux frappent à la porte; le geôlier, intimidé ou séduit, cède à leurs menaces. Les furieux s'élancent par un escalier vers la chambre où étaient les frères de Witt, qui, au milieu de tout ce tumulte, avaient conservé un admirable sang-froid. On force les victimes à se lever et à suivre leurs ennemis sur la place. Les deux frères s'embrassent dans un dernier adieu et se mettent en devoir de descendre l'escalier. Ils avaient à peine fait deux ou trois pas, lorsqu'un coup vigoureux, asséné par derrière, précipita au bas de l'escalier Cornelis, qui s'appuyait au bras de Jean. Traîné à quelque distance de là par les rues, foulé aux pieds et hideusement frappé, il ne fut bientôt plus qu'un cadavre.

On montre encore, sous l'arche qui sert de communication entre le ***Binnenhof*** et le ***Plaats,*** une petite porte enchâssée dans la muraille : c'est par cette porte qu'on fit sortir Jean de Witt. Le ***Plaats*** est une place entourée de maisons, où le sang a plus d'une fois coulé. Une espèce de triangle en pavés blancs, avec une pierre au milieu, indique qu'en cet endroit, le 22 décembre 1392, fut massacrée Adélaïde de Poelgeest, maîtresse d'Albert, comte de Hollande. Sur cette place, Jean de Witt parut la tête nue et ensanglantée devant la multitude. C'est entre le lieu où périt Adélaïde de Poelgeest et les arbres du ***Vijverberg*** que, frappé d'un coup de lance dans la figure, insulté, blessé au cou, il tomba sur ses genoux en tournant les yeux vers le ciel et en priant. Un coup de feu l'abattit. Le ***Vijverberg*** (montagne de l'étang) forme une plaine qui d'un côté est couverte par des allées d'arbres, et de l'autre côté se creuse en un étang ou vivier. Ce n'est que dans un pays plat comme la Hollande qu'une élévation de terrain aussi peu sensible peut obtenir le nom de ***berg*** (colline). Le cadavre, hideusement maltraité, fut traîné sur une petite pelouse qui s'élève tout près du lieu de supplice, et qu'on nomme ***Groene zoodje.*** Je laisse à l'histoire le triste soin de raconter les actes de barbarie commis sur les restes inanimés de ces deux grands citoyens. Des gravures du temps, conservées dans la collection de M. Wintgens, représentent ces atrocités, auxquelles les femmes prirent une part active et exécrable. La nuit cacha du moins sous son voile une partie de ces horreurs.

A côté de la trace des événemens tragiques, l'historien aime à retrouver le souvenir des inventions utiles qui ont accru le bien-être et les lumières du genre humain. Douze villes de la Grèce se disputaient l'honneur d'avoir donné naissance à Homère : il n'est donc point étonnant que deux cités de l'Europe moderne réclament la gloire d'avoir servi de berceau à la découverte de l'imprimerie. J'ai lu dans la ville de Harlem, au pied d'un monument élevé à la mémoire de Laurent Coster, cette inscription hardie : *Laurentio Costero, Harlemensi viro consulari, typographiæ inventori vero monumentum hoc erigi curavit collegium medicum.* Les titres sur lesquels s'appuie cette prétention nationale sont déposés à l'hôtel-de-ville de Harlem, à la bibliothèque publique de La Haye et dans quelques collections particulières, entre autres celles de MM. Enschédé et Schinkel. Ces monumens typographiques, qui sont en même temps les pièces du procès, méritent à coup sûr l'intérêt de l'historien. Un des premiers livres qu'on suppose avoir été imprimés dans les ateliers de Jean Coster est le *Speculum salvationis humanæ.* On le conserve dans l'hôtel-de-ville avec l'Apocalypse, *l'Art de bien mourir* (*Ars moriendi*), *l'Histoire de la vierge Marie,* et quelques autres ouvrages. L'inépuisable obligeance des bibliothécaires de La Haye m'a ouvert les trésors de la collection d'incunables, une des plus riches et des plus curieuses qui existent au monde. Là existe un exemplaire de la *Bible des Pauvres,* imprimée en caractères fixes. On peut suivre en quelque sorte à vue d'œil, sur des fragmens réunis et confrontés avec art, le passage de l'imprimerie tabellaire aux lettres mobiles. La bibliothèque de La Haye possède entre autres une pièce de conviction unique : c'est un *Donat* (1) des plus anciens et complet. Plus de six cents monumens typographiques racontent ainsi l'enfance d'une invention à laquelle la civilisation moderne doit une partie de ses conquêtes morales. La plupart des premiers spécimens de l'art typographique ont été retrouvés par hasard dans les reliures d'anciens livres. La conséquence que les bibliophiles néerlandais tirent de cette collection d'incunables, c'est que de 1420 à 1440 il existait à Harlem un atelier dans lequel les caractères mobiles ont été pour la première fois employés.

L'impartialité m'oblige à dire que l'Allemagne traite ces prétentions avec un suprême dédain. « Si vous avez, dit-elle, des monumens typographiques dont la date soit antérieure à la Bible de Mayence, imprimée en 1457, montrez-les; autrement résignez-vous au silence. Qu'est-ce que prouvent vos pages informes de livres oubliés, anonymes, sinon que vos imprimeurs étaient maladroits?

(1) On appelait *Donats,* du nom de l'auteur, *Donatus,* des livres d'instruction élémentaire.

Parce qu'ils faisaient mal, vous en concluez qu'ils ont fait les premiers; nous en concluons, nous, qu'ils n'ont pas su imiter les bons modèles. » A cela que répondent les Hollandais? « Une découverte ne se produit point tout de suite avec un caractère de perfection. Cette période d'enfance et de tâtonnement, qui signale l'aurore de toutes les inventions humaines, nous la retrouvons précisément dans les traits de notre typographie embryonnaire. Votre Bible de Mayence porte au contraire le cachet d'un art très avancé. L'imprimerie n'a pas dû commencer par là. Une chronique allemande de 1499 reconnaît que si l'art de la typographie a été développé à Mayence, cet art avait d'abord été trouvé en Hollande. Les expressions latine et germanique dont se servent les chroniqueurs allemands pour désigner l'imprimerie indiquent plutôt le perfectionnement d'une découverte que la découverte elle-même; ils attribuent à Harlem l'*adinventio,* l'*uyrbildung.* »

J'ai cherché, entre les deux camps, à me faire une conviction réfléchie : la chose m'était peut-être plus facile qu'aux Allemands et aux Hollandais, car je suis juge désintéressé dans le débat. Si l'on s'arrête uniquement aux faits matériels, aux dates connues, l'invention de l'art typographique revient sans contredit à l'Allemagne; mais si l'on consulte les inductions morales, si l'on prend la peine de confronter et de vérifier les types, si l'on recueille les indices historiques, on arrive à cette conclusion, qu'antérieurement à la Bible de 1457 il existait en Hollande, selon toute vraisemblance, une école de typographie. Cette école avait son caractère à elle, caractère informe, enfance de l'art (1). Elle s'est maintenue et conservée quelque temps, n'empruntant rien à l'Allemagne, se perfectionnant elle-même pas à pas, mais toujours dans son type, dans sa donnée. Elle a laissé en Hollande des monumens nombreux qui ne se retrouvent nulle part ailleurs, ni en Allemagne, ni en Angleterre, ni en Italie, ni en France. L'imprimerie continua d'être ainsi dans les Pays-Bas en progrès sur elle-même jusqu'au jour où des ouvriers allemands vinrent s'y établir et apportèrent avec eux les types de Guttemberg.

Laurent Coster, dont le vrai nom était *Laurens Janszoon Koster,* était un citoyen de la ville de Harlem, dans laquelle il naquit vers 1370. Il remplissait les fonctions de trésorier de la ville et quelques autres charges importantes. On voit encore sur la place, en face de la cathédrale, l'endroit où étaient ses ateliers, *Costeri ædes typographiæ natales.* En 1823, lors du quatrième jubilé séculaire de cette invention, que s'attribuent les Hollandais, un monument fut érigé en

(1) Il existe sur cette question de priorité un livre, quelque peu tranchant, de M. J. Scheltema. Faust, à l'en croire, ne serait qu'un ravisseur qui aurait volé le secret de son maître.

l'honneur de Jean Coster dans le bois de la ville (*Haarlemmerhout*). La Hollande a encore élevé, en 1856, à l'inventeur présumé de la typographie une nouvelle statue, qui a été l'occasion de fêtes enthousiastes. Les Hollandais réclament, en fait de typographie, une autre gloire que nul ne leur conteste : on leur doit ces belles éditions qui font la joie des connaisseurs. C'est dans les Pays-Bas qu'il faudrait écrire l'histoire des Elzevirs. Le *Museum Westreenianum* (1), à La Haye, ouvert une fois par mois au public, selon les intentions du légataire, contient plusieurs de ces petits chefs-d'œuvre qu'on dirait imprimés avec des lettres de diamant. L'imprimerie néerlandaise a aussi rendu à la littérature et à la philosophie un autre ordre de services en accueillant, au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, la pensée française, alors proscrite en France et dans le monde entier. Presque tous les grands écrivains du siècle de Louis XIV, puis les encyclopédistes ont trouvé dans les presses d'Amsterdam le moyen de répandre leur influence en Europe. Ces éditions d'ouvrages qui ne pouvaient voir le jour dans le pays où ils avaient été conçus ont fait la réputation de plusieurs maisons de librairie. La révolution de 1789, en introduisant en France la liberté de la presse, soutira bientôt toute la sève qui alimentait cette branche de commerce dans les Pays-Bas. Aujourd'hui ces librairies qui ont donné l'hospitalité à la pensée libre, et qui ont fait la fortune de certains noms tout en s'enrichissant elles-mêmes, ne sont plus qu'un souvenir; mais ce souvenir mérite qu'on s'y arrête.

Si l'on voulait raconter l'histoire économique de la Hollande (2), l'aspect du pays et des populations attentivement interrogé pourrait aussi servir à compléter en plus d'un point les documens écrits. A observer de près le Hollandais, on reconnaît tout de suite qu'un des principaux traits de son génie industriel est de tirer les infiniment grands des infiniment petits. Nulle part ailleurs, je crois, on ne trouve tant de mains occupées à recueillir et à transformer des objets doués par la nature d'une mince utilité. J'ai vu à Zwol des

(1) Le créateur de ce musée était un excentrique : personne de son vivant, pas même ses amis, pas même ses collègues, les directeurs de la bibliothèque royale de La Haye, n'avait été admis à visiter les richesses qu'il accumulait secrètement et sans cesse. Un jour cependant il s'était décidé à introduire les directeurs de la bibliothèque dans cet Eldorado de l'art typographique, à la condition qu'ils seraient vêtus de robes de chambre sans poches, qu'il les conduirait et les ramènerait lui-même; mais au moment de l'exécution de ce singulier programme, le cœur lui manqua, et il ne fut plus question d'aucune visite au Musée Westréenien jusqu'à la mort du fondateur.

(2) Pour s'initier aux ressources économiques du pays, on peut consulter l'ouvrage du Frison Simon Styl, celui de M. E. Lusac, *la Richesse de la Hollande*, publiés dans le siècle précédent; puis les travaux du comte de Hogendorp, dont une nouvelle édition annotée vient d'être donnée par M. Thorbecke; l'*Histoire du commerce de la Hollande*, de M. van Rooy; des traités séparés de MM. Koenen, van Heemskerk, Sloet, Moltzer, etc.

bateaux à voile entièrement chargés de joncs qui croissent dans les îles et les marais de la Nord-Hollande. Ces joncs servent à tresser des nattes, industrie obscure, mais qui occupe des milliers de familles. A Noordwolde, la fabrication des petits paniers est une source de travail et d'aisance. Tout ce qui fait vivre l'homme, tout ce qui donne du pain et des vêtemens à la population ouvrière ou agricole est respectable. Les ruisseaux de la Néerlande nourrissent de petits poissons dont l'écaille sert à faire des perles; la pêche de ces poissons, l'engraissage des veaux sur les côtes du Zuiderzée, la culture des navets dans la Hollande septentrionale, la fabrication des sabots, l'entretien des arbres à fruit, toutes ces forces humbles et occultes de la fortune publique ont contribué pour une certaine part à l'état florissant d'un pays qui a soutenu de longues guerres contre les élémens et contre les puissances étrangères. Dans l'Overyssel, la chasse aux canards sauvages donne des résultats qui ne sont point à dédaigner (1). N'oublions pas les industries maritimes. La pêche des huîtres et des moules est une source de produits pour les populations de la Zélande et du Texel (2).

L'esprit hollandais, si minutieux et si pratique, n'a pourtant pas toujours résisté à l'attrait des chimères. Certaines vieilles maisons de Harlem portent des inscriptions hollandaises annonçant que les

(1) Cette chasse est d'ailleurs une des plus ingénieuses qu'on puisse voir : des canards apprivoisés s'élèvent dans l'air et attirent les canards sauvages; de petits chiens, dressés à un tel exercice, poursuivent ces derniers dans des marécages ou sur les bords d'un canal où ils vont se prendre eux-mêmes dans des filets. L'homme qui préside à la chasse tient dans la main un charbon flambant pour se dissimuler dans la fumée : il a ainsi trouvé l'art de se rendre invisible.

(2) La partie ouest de l'île de Texel fournissait en 1853 quarante petits bateaux chargés de disputer ces coquillages aux vents et aux marées. Les habitans de l'île s'occupaient de cette pêche pendant une partie de l'année et obtenaient 590,000 huîtres, dont la vente s'élevait à 6,000 florins. Dans la Zélande, la pêche des moules et des huîtres se faisait à Bruinisse en 1853 avec soixante-dix bateaux. On tire ces coquillages hors de la mer dans des filets à mailles de fer. Un poissonnier de La Haye me racontait un jour ses tribulations et son désappointement à propos d'une entreprise qui se présentait d'abord sous d'heureux auspices. Les pêcheurs de Scheveningen étaient venus lui rapporter qu'ils avaient découvert à quelque distance de la côte un banc d'huîtres. Le marchand, séduit par cette perspective, fit acheter dans la Zélande tout un matériel considérable et s'embarqua lui-même avec les pêcheurs pour diriger l'expédition. On rencontra le banc d'huîtres à l'endroit indiqué; mais les bâtimens de Scheveningen n'étaient pas construits de manière à réussir dans cette nouvelle manœuvre. Ils ne se trouvèrent ni assez forts ni assez profonds pour résister au roulis de la mer; ballottés par le mouvement des vagues, les filets ne firent qu'effleurer le banc d'huîtres, qui demeura insaisissable. Il fallut abandonner cette mine, qui promettait des résultats si fructueux. Le marchand revint avec une douzaine d'huîtres qui lui avait coûté 6,000 florins. « Et pourtant, ajoutait-il, le banc est encore là! » Cette industrie est d'ailleurs pleine de hasards; il y a des hivers où dans les parcs le propriétaire perd jusqu'à dix mille huîtres d'un coup. Ces chances expliquent le prix élevé de ce mets, fort recherché sur les tables riches de la Hollande.

propriétaires de ces antiques et vénérables demeures ont subi autrefois de grandes pertes, par suite des perturbations nombreuses introduites dans les fortunes. Ces inscriptions mystérieuses font allusion à la manie des tulipes. L'amour des fleurs ne jouait d'ailleurs dans ces combinaisons financières qu'un rôle très secondaire. Les innocentes tulipes étaient le prétexte, non le but de marchés à terme dans lesquels s'engageaient avec une fureur extrême les boursiers du temps. Les fameux oignons furent assimilés aux différens effets des fonds publics, et, comme ceux-ci, achetés ou vendus à des prix qui variaient de jour en jour. Les parties liquidaient ensuite leurs comptes à des époques fixes. C'était ainsi un jeu nouveau et prodigieux, où tous les citoyens pariaient les uns contre les autres. « Avant que la saison des tulipes fût passée, dit un écrivain hollandais, il y avait plus d'oignons cotés sur la place que, selon toute vraisemblance, les jardins de la Hollande n'en pouvaient fournir. » Quelques-uns de ces oignons célèbres n'ont en effet jamais existé. Le *semper augustus*, qui fut l'objet d'achats et de ventes frénétiques, n'a nulle part été vu en fleur. On jouait alors sur les tulipes comme on a joué de nos jours sur les actions de chemins de fer. Le gouvernement de la Hollande dut prendre des mesures pour réprimer cette soif d'agiotage. Aujourd'hui les tulipes ont cessé d'être des valeurs financières, mais elles n'en continuent pas moins de s'épanouir, précieuses et fières, dans les plates-bandes des jardiniers fleuristes. J'ai visité dans la ville de Harlem ces cultures historiques. Les tulipes de choix réunies dans ces musées de la nature m'ont paru fort belles, mais pas plus belles (j'avoue humblement mon ignorance) que d'autres tulipes vulgaires devant lesquelles les connaisseurs lèvent les épaules. Quelques-unes de ces folles maîtresses pour lesquelles d'anciens amans se sont ruinés coûtent encore des sommes assez considérables (1,000 florins par exemple); ces prix, quelque extravagans qu'ils soient, ne sont plus en rapport avec les évaluations chimériques attachées jadis à des fleurs qu'on n'a jamais vues. C'était peut-être là leur mérite.

Deux établissemens publics jettent encore un jour précieux sur l'histoire de la Néerlande, — le cabinet de médailles à La Haye et les archives du royaume. La collection numismatique est fort riche. Toute l'époque de la réformation, la guerre de l'indépendance, les principaux événemens de la république, les hommes célèbres, revivent là sur le bronze, l'or, l'argent ou les pierres précieuses. Les archives de La Haye occupent sur le *Plein* un bâtiment considérable (1). C'est là que logeaient autrefois les députés de la province

(1) Il y a seulement cinquante ans que M. Henri van Royen, membre de la première

de Hollande. L'archiviste actuel, M. Backhuyzen, est un homme d'esprit et de savoir qui a découvert de nouveaux trésors pour les études historiques dans ce monde de vieux papiers. Il a bien voulu me servir de guide à travers les salles où les époques s'étagent de rayon en rayon, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours (1). Parmi les vénérables parchemins qui se déroulèrent sous mes yeux, je signalerai surtout un document précieux : c'est une adresse des différentes villes de la Néerlande qui proposent de conférer au prince d'Orange le titre de comte, titre qui équivalait presque à celui de souverain des Pays-Bas. Le sceau de toutes ces villes, moulé en cire vierge, constitue à lui seul un curieux monument héraldique. Cette adresse fut rédigée, par le consentement de quelques provinces, peu de temps avant la mort du Taciturne. Le savant jurisconsulte J.-D. Meyer a consacré un discours académique à l'examen des projets qui existaient alors pour donner une couronne au Taciturne. Il explique et défend à son point de vue les motifs de cette résolution. Les communes néerlandaises échappées à la domination espagnole avaient besoin, dit-il, d'un lien pour remplacer la suzeraineté féodale. La mort du Taciturne ajourna la réalisation de ces plans, en donnant naissance à une république mixte, composée, d'une part d'élémens

chambre de l'assemblée législative de cette époque, proposa de rassembler toutes les chartes et autres documens confiés autrefois à la garde des diverses administrations publiques et provinciales. Cette proposition fut acceptée, et M. van Wijn, chargé de ce travail, reçut le titre d'archiviste. Un nombre considérable de mémoires du temps des comtes de Hollande et une grande quantité de chartes furent découverts par lui dans les greniers, sous les combles et dans une des tours du *Binnenhof* à La Haye. Ces documens et ces manuscrits n'avaient pas vu le jour depuis des siècles. M. van Wijn explora aussi les archives de la Zélande et du Hainaut; il rapporta de son voyage plus de deux cents chartes des XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles, et le sceau original du *roi des Romains*, Guillaume. Outre les archives du royaume à La Haye, on s'est appliqué, depuis quelques années, à mettre en ordre des archives provinciales et locales qui offrent une mine féconde pour une meilleure appréciation de faits peu connus ou mal interprétés jusqu'ici. C'est ainsi que les archives d'Utrecht, celles de la Gueldre, de la Frise, d'Amsterdam et d'autres villes ont fourni d'amples matériaux aux recherches des archivistes, MM. Nyhoff, Eekhoff, Scheltema, etc.

(1) Dans les premières salles se trouvent les archives du temps des comtes de Hollande, dans les salles suivantes sont classés les registres des résolutions de leurs hautes puissances les états-généraux des Provinces-Unies, puis les registres et les archives de l'ancien conseil d'état de la république, puis les registres des états de Hollande, parmi lesquels vingt volumes contiennent des notes écrites la plupart de la main du grand-pensionnaire Jean de Witt. « J'ignore, dit un écrivain hollandais, M. Schotel, si ceux qui ont écrit l'histoire de de Witt ont jamais jeté les yeux sur ces lettres, mais ce dont je suis certain, c'est qu'il n'est pas de meilleure source à consulter pour ceux qui osent esquisser le caractère de ce grand homme. » La correspondance diplomatique des états-généraux et des états de Hollande contient aussi un grand nombre de lettres importantes. On vient d'ajouter à cet établissement public les archives de l'ancienne compagnie des Indes.

aristocratiques et fédéralistes, de l'autre d'élémens démocratiques, mais dans laquelle, en somme, l'aristocratie dominait. Le stadhouder ou le pouvoir exécutif s'appuyait sur les masses, lesquelles cherchaient en lui un chef suprême dont la main pût les défendre contre la tyrannie des grands ou des patriciens; leur cri de ralliement était : « *Orange boven,* l'orange en haut! » Les états, eux, s'appuyaient sur les régences des villes, souveraines dans leur district. Il résultait de cet antagonisme des deux pouvoirs, dont le premier cherchait toujours à déborder le second, des luttes incessantes, luttes pleines de péripéties. Le stadhoudérat fut de temps en temps aboli; les guerres que le pays eut à soutenir ramenèrent toujours cette autorité vague, mal définie, mais à laquelle le souvenir du Taciturne donnait un prestige dangereux pour les libertés publiques. A tous les momens de crise, la nation éprouvait le besoin de se personnifier dans un homme, et cet homme était alors d'autant plus prépondérant que son autorité reposait sur la nécessité, sur l'enthousiasme quelquefois aveugle de la multitude et sur l'ombre d'un grand nom.

Dans les mêmes archives, j'ai vu le manuscrit de *l'union d'Utrecht.* Ce traité fut écrit et signé sur un cahier de gros papier commun. Toutes les Provinces-Unies s'y engagèrent à former une ligue pour secouer le joug de l'Espagne. Ce manuscrit historique, d'une forme simple et rude, contraste singulièrement avec le traité de Westphalie, tracé sur du magnifique parchemin et conservé dans une boîte de velours, à coins et à fermoirs dorés. L'une de ces deux pièces est en quelque sorte la crèche de la liberté hollandaise, l'autre en est la résurrection. Le traité de Westphalie commence par une phrase curieuse : « Voulant mettre un terme aux maux que la guerre perpétue entre les peuples... » L'archiviste, M. Backhuyzen, me faisait observer avec raison que le gouvernement espagnol avait mis un bien long temps à s'apercevoir de ces maux et à y compatir. L'acte d'union qui fonda l'existence nationale de la Hollande date de 1579; l'acte qui la consacra, par la déclaration solennelle de l'Espagne, date de 1648. Un autre acte important, celui qui rendit la paix à l'Europe en terminant la *guerre de la succession espagnole,* fut signé en 1713, dans l'ancien hôtel-de-ville d'Utrecht, communément nommé *het Huis van Loo,* et qui se trouve aujourd'hui transformé en caserne. La Hollande était alors le théâtre des négociations politiques entre les grands états. A une lieue de La Haye s'élève la flèche de l'église de Rijswijk, un petit village près duquel, en 1697, fut conclu un autre traité de paix entre la Hollande, l'Angleterre, la France et l'Espagne. Ce traité fut signé dans une maison du prince d'Orange, qui a aujourd'hui disparu, mais dont l'emplacement est marqué par un obélisque. Les villes, souvent même les simples villages de la

Hollande ont conservé surtout deux ordres de souvenirs, dont l'un se rapporte à la grande lutte de l'indépendance, et l'autre aux guerres que le pays soutint contre Louis XIV. C'est ainsi que Groningue célèbre par une fête commémorative l'anniversaire du siége que cette ville soutint en 1672, sous son grand capitaine Rabenhaupt, contre les troupes de l'évêque de Munster, allié du roi de France.

II.

Nous venons d'indiquer quelques-uns des vestiges qu'aurait à consulter celui qui voudrait écrire une histoire des Pays-Bas par les monumens. Si l'on s'adresse maintenant à la littérature historique proprement dite, on rencontrera tout un groupe de documens non moins dignes d'une attention sérieuse. Les Hollandais se sont toujours montrés très fiers de leur langue nationale, à laquelle certains d'entre eux assignent d'ailleurs une antiquité fabuleuse. Un certain Jan van Gorp a écrit un livre dans lequel il se proposait de prouver qu'Adam et Ève parlaient hollandais dans le paradis terrestre. En même temps, et par une contradiction assez curieuse, ce philologue, dédaignant la langue la plus ancienne du monde, écrivait sa pensée en latin. Longtemps ce dédain du dialecte vulgaire se maintint parmi les savans et les lettrés. Les grands écrivains de la grande époque, Érasme, Grotius, Heinsius, Vossius, Spinoza, Barlœus et Arminius, se sont exprimés dans la langue de Pline et de Cicéron. On ne saurait dire pourtant qu'il n'existât point alors de littérature néerlandaise. L'idiome des anciens Frisons, des Bataves et des Belges était le teuton dans ses divers dialectes, dont on retrouve encore plusieurs vestiges dans la langue néerlandaise. De la fusion de ces dialectes se forma l'ancien néerlandais, qui remonte jusqu'au VI^e^ siècle de notre ère (1). Il subit au moyen âge les vicissitudes qui atteignirent tous les idiomes de l'Europe, et passa par diverses phases normandes, germaines et françaises; mais le fonds de l'idiome primitif se conserva, et la branche frisonne surtout resta presque intacte. Des chroniques du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle, en langue nationale, existent, parmi lesquelles on cite celles de Maerlant, de Melis Stoke, de Louis de Velhem, de Jean de Helu, qui ont été rééditées ou annotées au milieu de ce mouvement d'exploration qui s'est développé depuis un quart de siècle dans toute l'Europe. Les travaux de MM. les professeurs Jonckblaet, de Vries, David et autres témoignent assez que la Hollande et la Belgique ne sont point restées en arrière dans la recherche des trésors historiques et littéraires.

(1) *Histoire de la Langue néerlandaise*, par M. Ypey, professeur de Groningue.

Je me bornerai à citer un très ancien poème intitulé *Natuurkunde* (*Philosophie de la Nature*), dans lequel l'auteur parle des étoiles, « ces chandelles de l'air, » des astres « qui chantent entre eux des chants merveilleux, » des démons, « chevaliers des ténèbres qui vivent dans l'éther et qui font toute sorte de mal aux hommes. » Un catholique hollandais, M. Alberdingk Thijm, a rendu le service d'exhumer plusieurs autres monumens primitifs de la langue néerlandaise (1).

L'influence bourguignonne avait cependant altéré le caractère original de l'ancienne littérature de la Hollande. La langue néerlandaise perdait chaque jour du terrain dans les classes élevées. Il est certain que les racines de l'idiome national se trouvaient fortement atteintes par les secousses politiques, les émigrations, l'invasion des réfugiés de tous les pays, qui cherchaient un asile en Hollande. Cet idiome fut en conséquence négligé par les beaux esprits et les écrivains qui visaient à la célébrité. Van Baarle, qui vivait à la fin du XVI^e^ siècle, adresse cette remontrance à deux jeunes poètes dont il était le patron : « Quelle langue parlons-nous, nous autres Néerlandais? Un idiome composé de mots empruntés à un jargon étranger. Nous ne sommes qu'une bande nomade de Cattes conduits par le hasard vers les bouches du Rhin. Pourquoi donc ne pas adopter de préférence la langue sacrée de Rome? Les puissans descendans de Romulus ont autrefois campé dans ces plaines que nous habitons. » Il est heureux que ce conseil n'ait point été suivi. Si les Hollandais n'avaient point eu de langue, ils n'auraient point ressaisi leur nationalité. Sans le secours des prédications faites dans l'idiome vulgaire, sans les publications en vers et en prose de van Breederode et des chefs de chambres de rhétorique, les populations néerlandaises n'auraient jamais été remuées par le souffle de la parole et de l'idée au point où elles le furent au milieu du XVI^e^ siècle. On doit donc un souvenir respectueux aux fondateurs de la langue et de la littérature nationales. Déjà les écrits de Philippe de Marnix avaient paru; déjà dans la cité d'Amsterdam s'était formé un noyau de littérateurs distingués autour de deux hommes, Coornhert et Spieghel, présidens de la chambre de rhétorique, qui portait pour devise : *In liefde blœyende* (elle fleurit au sein de l'amitié). C'était le berceau de la régénération littéraire qui devait préparer la régénération politique et religieuse.

Tel était l'état des esprits et le mouvement de la littérature nationale lorsque parut Hooft. Peter Cornelisszon Hooft avait fait ses

(1) Ces travaux ont paru pour la première fois dans un recueil estimable, *l'Astrée*, dirigé par M. Wat.

études à l'université de Leyde, sous Joseph Scaliger. Encore jeune, il éprouva le besoin d'affermir et de développer ses connaissances à l'école des voyages. L'Allemagne, la France et l'Italie lui présentèrent successivement un théâtre de faits qu'il observa en homme mûr pour la réflexion. Sur les bords de l'Arno, admis à la cour du grand-duc et introduit dans la société de la Crusca, il se familiarisa avec les meilleures productions de la littérature italienne. Dante lui apprit comment on tire une langue vulgaire des ténèbres de l'enfance, et ces leçons ne furent point perdues. De retour dans les Pays-Bas, Hooft témoigna un grand amour pour le langage de sa terre natale; il se montra dès-lors soucieux de répandre dans le dialecte hollandais ce caractère d'éloquence et ces grâces de l'esprit qui relèvent d'autres idiomes. Retiré dans son château de Muiden, où il recevait une société choisie, Hooft se livrait alternativement aux joies sévères de l'étude et aux délassemens de l'amitié. Un de ses grands plaisirs était la musique. Les vieux murs, aujourd'hui noirs et chancelans, du château de Muiden ont plus d'une fois tressailli sous le timbre des voix les plus harmonieuses de l'époque. Les contemporains de Hooft vantent sa mémoire infatigable et son jugement. Dans les matières religieuses, il se montrait d'une tolérance rare pour le temps où il vivait. Un pasteur réformé, qui résidait à Muiden, avouait lui-même qu'il devait beaucoup, sous ce rapport, à la société de son hôte et de son ami. Lorsque ce ministre, homme excellent du reste, avait par hasard tonné du haut de la chaire contre les dissidens, Hooft l'invitait à sa table, et là il lui donnait de si bonnes leçons de charité, que le prédicateur s'adoucissait par degrés, apprenait à supporter les opinions de ses adversaires, et se montrait plus indulgent. Dans la conversation, le propriétaire du château de Muiden faisait preuve d'une affabilité exquise. Son extérieur, son costume et ses manières, qu'il ne voulut jamais soumettre aux caprices et aux fluctuations de la mode, exprimaient la vieille simplicité hollandaise, laquelle n'était d'ailleurs pas sans noblesse. Un homme d'une impartialité d'esprit si grande, d'une sagesse si antique, d'une condition sociale qui le mettait en rapport avec les principaux personnages de son temps, était naturellement préparé à écrire l'histoire. Hooft était poète, et même un des plus grands poètes de la Hollande, ce qui n'altérait point son jugement; mais nous nous occupons surtout de l'historien. Versé dans les affaires de l'état, témoin des luttes glorieuses qui avaient tiré son pays du néant, enthousiaste de la grandeur politique et de la gloire maritime des Provinces-Unies, assombries pourtant par un nuage de sang, il entreprit un volumineux ouvrage auquel il donna le titre de *Nederlandsche historien* (histoire de la Néerlande).

Déjà avant cette histoire plusieurs ouvrages, mémoires ou récits spéciaux sur les combats, les siéges, les événemens mémorables, avaient paru en Hollande et en Belgique. Il nous suffira de signaler l'*Histoire des Événemens de* 1500-1566, par Jacques van Wesenbeeck, conseiller pensionnaire d'Anvers, et les récits très détaillés de Bor et de van Meteren (1). Tous ces ouvrages péchaient par la forme; c'était le style prolixe et monotone des chroniques. Hooft vint, et la Hollande, qui avait tout dernièrement reconquis ses droits, retrouva aussi ses annales. Il avait préludé à la grande œuvre de sa vie en écrivant dès 1618 la vie de Henri IV, où l'on remarque une peinture vigoureuse du massacre de la Saint-Barthélemy. En 1626, Hooft commença enfin son histoire, *Nederlandsche historien,* à laquelle il consacra tout le reste de ses jours, jusqu'en 1647. Ses lettres, dont on vient de publier une nouvelle édition, attestent la peine incroyable qu'il s'est donnée pour se prémunir contre toute erreur. Il s'entourait des conseils et des lumières des hommes spéciaux, tels que Jacques Wytz, son ami Huygens, le père du grand géomètre, et quelques autres diplomates qui avaient eu une large part dans les négociations. Ce qui frappe dans cet ouvrage, c'est un air de vérité, de grandeur et de majesté historique. Seulement l'auteur, tout en fondant la langue nationale, ne peut s'isoler complétement des influences littéraires de son époque; l'étude des auteurs classiques lui était trop familière pour ne point poursuivre et asservir sa pensée jusque sous la forme nouvelle qu'il voulait réhabiliter. L'imitation de l'antique a étouffé chez lui, du moins en partie, l'originalité qu'on aimerait à retrouver dans un historien primitif. On en jugera par quelques lignes qui servent d'exposition à son récit.

« J'entreprends d'écrire une histoire riche en vicissitudes et en incidens, terrible en batailles, en combats sur mer, en siéges, pleine d'une sombre animosité, agitée par la rébellion, pénible à raconter à cause des meurtres dont elle est souillée par l'oubli des droits de la guerre, histoire navrante par les cruautés commises même dans la paix. Des succès sur les puissances étrangères, des trèves; des factions intestines et des guerres qui en surgissent; les flammes tout à coup étouffées; la paix de nouveau, mais non durable. Les habitans frémissant sous le fouet et poussés aux armes, des cités troublées, des églises violées, des provinces dévastées, la morale et la religion ruinées. Les hommes se frappant les uns les autres, et appelant sur eux les fléaux du ciel; des tremblemens de terre, des maladies épidémiques, la famine, de sévères hivers, d'épouvantables inondations; des villages, des bestiaux, des hommes submergés. Les chefs du gouvernement chassés; des

(1) Pour les historiens nationaux ou étrangers qui ont écrit sur l'histoire de la Néerlande ou de la Belgique jusqu'au milieu du XVII^e^ siècle, on doit consulter l'ouvrage intitulé *Bibliothèque des Historiens des Pays-Bas,* par M. de Wind; Middelbourg 1833.

princes proscrits, dépouillés de leurs états et de leurs sujets; toute l'Europe encombrée d'exils; d'âpres hostilités à la cour; les lois, les priviléges, les règlemens foulés aux pieds; deux des plus nobles têtes de la chrétienté (1) tombant, avec celles des plus braves gentilshommes, sur l'échafaud; le prince d'Orange, au cœur de la Hollande, malgré la surveillance des courtisans et des gardes, odieusement assassiné. La maison régnante (dont le sort ne dépend que de deux personnes) divisée, et le fils unique du roi (2), le seul héritier présomptif de l'empire, mis à mort par les ordres de son père; nombre d'habitans tombant sous la main de l'exécuteur pour cause de religion. L'action de répandre le sang innocent estimée comme un exploit; la vie, la propriété de chacun menacée, et rarement épargnée. Ceux qui ne pouvaient être convaincus d'hérésie ou de rébellion accusés de connivence avec les hérétiques ou les rebelles; la naissance et la richesse imputées à crime; la vertu devenue la plus dangereuse des possessions, surtout la modération et le silence. Des coquins et des brigands promus aux charges publiques, élévation toujours plus odieuse que ne sont dégoûtans les actes de ces hideux scélérats; quelques-uns d'entre eux saisissant les évêchés et les diverses dignités ecclésiastiques, les autres s'emparant des honneurs temporels, faisant tout ce qui leur passait par l'esprit, et mettant sur le gouvernail de l'état une main brutale. Les citoyens poussés contre les citoyens, les parens contre les parens, et celui qui n'avait point d'ennemis trahi par ses propres amis...

« Cependant ces temps malheureux ne furent point tellement dénués de vertus qu'ils ne puissent offrir quelques exemples édifians. La vie et la fortune d'un frère confiées à un autre frère, et ce dépôt respecté; une foi immuable conservée par des hommes appartenant à différentes croyances; de secrètes épargnes volontairement offertes pour la cause de la Néerlande et de la liberté; une piété profonde, un grand zèle pour les bonnes œuvres; la maison, le foyer, abandonnés par attachement pour des convictions désintéressées; la mort, que dis-je? même les plus sévères tortures, supportées avec constance; la plus grande générosité jusqu'au milieu de la rage du combat; un courage surhumain enfanté par le désespoir; la miséricorde dominant l'amour du gain et épargnant un ennemi, sans aucune espérance de retour; la sagesse, l'exactitude et la prévoyance dans les conseils. Les négociations les plus délicates et les plus difficiles menées à terme par une réserve extrême, par une infatigable persévérance, et le vaisseau de l'état dirigé heureusement vers le port au milieu des plus terribles tempêtes, — de telle sorte que, dans le cours de plusieurs siècles, on ne trouverait point la matière d'événemens plus instructifs pour ce qui regarde la marche des affaires humaines, ni plus étranges et dignes d'observation, ni plus propres à fonder les principes et à instruire les peuples. »

Cette citation suffit à donner une idée des qualités et des défauts de Hooft comme historien. Ses qualités sont l'énergie, la concision, la gravité; ses défauts sont l'emphase, la recherche de l'expression, et surtout l'imitation de Tacite. Quoique Hooft soit sans contredit le

(1) Les comtes d'Egmond et de Horn.
(2) Don Carlos.

premier historien et l'un des plus remarquables écrivains de la Hollande, j'aime à chercher dans la littérature néerlandaise un esprit plus naïf, plus original, qui ait vu son temps et son pays à travers ses impressions personnelles et non à travers un reflet de l'antiquité. Cet historien, le trouvera-t-on dans Jan Wagenaar? Ce dernier n'a point la phrase sévère et magistrale de Hooft. On peut même dire avec M. Groen van Prinsterer que c'est un écrivain médiocre. Ne lui demandez ni l'enthousiasme, ni les vues élevées, ni la couleur. Son style est clair, mais froid et traînant, sa pensée sans élévation. On l'a surnommé avec trop d'indulgence le Hume néerlandais. Né à Amsterdam en 1709, il avait été nourri dans la pratique du commerce, circonstance à laquelle on peut attribuer le caractère positif de son esprit, enclin surtout aux détails, et son style, auquel convient assez bien l'épithète de bourgeois. On a reproché en outre à son ouvrage l'étendue disproportionnée qu'occupe l'histoire de la Hollande, comparée à celle des autres Provinces-Unies. Il serait pourtant injuste de lui refuser un mérite assez rare : Wagenaar est un collecteur scrupuleux des faits et des documens. Il a rendu sous ce rapport un grand service à ceux qui ont écrit et qui écriront après lui l'histoire des Pays-Bas. Son ouvrage, publié successivement de 1749 à 1759, parut d'abord en vingt gros volumes; mais le nombre en fut doublé par les *additions* et par des *suites*, que rédigea en grande partie l'élève de Wagenaar, l'archiviste van Wyn : ces suites embrassent la seconde moitié du siècle. Ce volumineux travail a pour titre : *Histoire de la Patrie et des Provinces-Unies, spécialement de la Province de Hollande, depuis les temps les plus reculés jusqu'en* 1751.

L'*Histoire de la Patrie* a joui pendant longtemps en Hollande, surtout dans la classe moyenne, d'une vogue prodigieuse. Wagenaar, malgré de grandes prétentions à l'impartialité, avait ouvertement embrassé la cause des états dans cette longue lutte historique entre les deux pouvoirs. On aime à suivre dans son livre, au milieu des orages, le berceau des institutions représentatives flottant sur une mer agitée. Un succès si durable, si exclusif, qui défiait tous les autres essais historiques, suscita enfin un contradicteur, et ce contradicteur fut Bilderdijk. Le poète hollandais avait commencé en 1811 une *Histoire nationale*, dont la police ombrageuse de l'empire, d'accord peut-être avec les anciens magistrats d'Amsterdam, avait gêné la publication. Bilderdijk, dégoûté par ces obstacles, abandonna son œuvre pendant quelques années. Plus tard il y revint, et cela par la voie de l'enseignement. Il avait formé parmi les élèves de l'université de Leyde une sorte d'école historique, d'où sortit M. Groen van Prinsterer, aujourd'hui conser-

vateur des archives de la maison d'Orange. Bilderdijk réunit les cahiers de ses cours, et céda, dès 1832, son travail remanié à M. Tydeman, le vénérable professeur que j'ai visité à Leyde. M. Tydeman ne commença la publication de cette histoire qu'après la mort de l'auteur : il y ajouta des notes savantes, des explications, le tout formant treize volumes. La manière dont Bilderdijk envisage et présente les faits racontés avant lui par Wagenaar froissa bien des opinions reçues; ce fut toute une levée de boucliers. Il se forma ainsi deux écoles, dont l'une continuait de s'appuyer sur l'autorité de Wagenaar, et dont l'autre tenait pour Bilderdijk. Le professeur Siegenbeek se constitua le défenseur du vieil historien *profané*. Des voix s'élevèrent du camp opposé; la lutte continua et continue encore avec une extrême ardeur, car la publication posthume de l'ouvrage de Bilderdijk vient seulement de finir.

Il faut dire un mot des opinions de l'historien pour expliquer le tumulte des esprits auquel donna lieu cette discussion littéraire. Bilderdijk était ultra-monarchique : son idéal était l'ancien état féodal tel qu'il avait existé dans les Pays-Bas sous les anciens comtes, souverains de fait, mais non absolus. Ces idées dominent dans son livre : de là un esprit de dénigrement systématique contre Oldenbarneveldt, les frères de Witt et tous les hommes d'état qui ont lutté contre le stadhoudérat. Bilderdijk avait été proscrit par le parti anti-stadhoudérien, et les animosités politiques ou religieuses étaient vivaces dans le cœur du poète. On ne peut du moins s'expliquer autrement ces diatribes amères, ce ton militant et dogmatique, dont s'arrangent les sectaires, mais qui conviennent si peu à l'historien. La lecture de ces pages, quelquefois éloquentes, fait naître une impression pénible : je regrette pour mon compte de voir un esprit distingué, mais chimérique, s'égarer violemment dans les rêves du passé et chercher parmi des ruines, souvent même au milieu des ténèbres de l'ignorance, le type d'une société dont les esprits ne voulaient déjà plus au XVI^e^ siècle. Tel qu'il est, l'ouvrage de Bilderdijk n'en doit pas moins être consulté par quiconque veut s'initier aux annales de la Néerlande; il a d'ailleurs rendu des services, il a fait naître la critique historique. L'admiration exclusive de Wagenaar avait posé des bornes à l'examen des faits et à l'esprit de curiosité; ces bornes, on ne pouvait les renverser « qu'en déclarant, comme dit M. Groen van Prinsterer, une guerre à mort à cette histoire stéréotypée qui avait pris possession des esprits (1). » Depuis ce temps-là, grâce à la publication de nombreux documens, l'horizon historique s'est élargi; on a défriché le vaste champ des

(1) Les *Archives de la maison d'Orange.*

archives, on a écrit des histoires spéciales, des biographies; vienne maintenant un Hooft moderne, et en fait d'histoire la Néerlande n'aura plus rien à envier aux autres nations de l'Europe.

Cette histoire est attachante à plus d'un point de vue, mais surtout comme indiquant le berceau des institutions représentatives. Après les moyens à l'aide desquels les Provinces-Unies ressaisirent leur indépendance, il n'est rien de plus digne d'attention que la sagesse et l'énergie développées par elles dans le maintien des libertés reconquises. Les anciens croyaient que la fortune ne résistait point à l'audace; les modernes Bataves ont montré qu'elle cédait surtout à la persévérance. Ils se servirent de la tranquillité que leur procurait un état de paix entrecoupé d'ailleurs par des guerres glorieuses pour fonder la puissance du travail et la prospérité du commerce. La navigation néerlandaise prit alors des développemens dont on retrouve les traces aux deux extrémités du monde. Les vaisseaux, ces maisons voyageuses, saluaient en passant les autres maisons, immobiles, enracinées au sol, demeures fixes de l'homme, partagé, lui aussi, entre les travaux de la terre et ceux de l'industrie. Au fond, il existe une certaine ressemblance entre le caractère de la nation hollandaise et celui que la classe moyenne montra en France dans la révolution de 89; l'une et l'autre, mais à des intervalles de temps éloignés, dégagèrent leurs institutions politiques des besoins du commerce et des droits de l'activité humaine. L'économie, la prévoyance, le respect des intérêts matériels dans ce que ces intérêts ont de légitime, toutes les vertus domestiques élevées à l'état de religion sociale, tels sont les élémens à l'aide desquels s'est constitué dans un coin de la terre le gouvernement des Provinces-Unies. A une époque où toute l'Europe vivait encore sous l'empire des institutions militaires, la *république des marchands de fromage*, comme on l'appelait dédaigneusement à la cour de Louis XIV, a révélé ce qu'il y avait de grandeur solide et de dignité dans un état libre qui assurait à chacun la propriété de ses œuvres. Le gouvernement représentatif est d'un enfantement difficile : aussi l'éducation des mœurs politiques en Hollande fut-elle lente et laborieuse, et plus d'une fois interrompue par des catastrophes. Le sentiment de la nationalité, une foi vaillante dans le principe auquel la république devait sa naissance et ses prodigieux succès, un amour de l'indépendance qui savait s'imposer des bornes, toutes ces qualités pratiques soutinrent la confédération des Provinces-Unies au milieu des rudes épreuves qu'elle eut à traverser (1).

(1) Le lien entre les institutions politiques et la prospérité commerciale de la Néerlande n'a point échappé à Swedenborg. Comme tous les libres penseurs, comme tous les hommes excentriques du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, il avait à plusieurs reprises cherché

Hooft, Wagenaar et Bilderdijk sont les trois principaux historiens de la Hollande. A côté de leurs travaux, il faut mentionner cependant quelques ouvrages de date plus ou moins récente. Peu d'années avant la publication de l'ouvrage de Bilderdijk, le gouvernement avait mis au concours le sujet suivant : ***De la meilleure méthode d'écrire l'histoire nationale.*** Plusieurs savans, MM. Royaards, Scheltema, Jonge et Groen van Prinsterer, répondirent à cet appel; mais le projet d'écrire une histoire officielle n'a pas eu de suite. Le vœu du gouvernement seconda toutefois la renaissance des études historiques en Hollande. M. Groen van Prinsterer a publié un ***Manuel de l'Histoire nationale,*** écrit dans un esprit systématique, mais qui se distingue par des qualités magistrales. Le professeur Arend, mort récemment, avait commencé une histoire générale du pays qui se continue aujourd'hui par la main de M. van Ree. Le professeur Visscher, d'Utrecht, a défriché le champ ingrat de la bibliographie. M. Knoop, officier et écrivain, a ouvert la voie de l'histoire militaire, où il a été suivi par MM. Sypesteyn, de Bordes, Netscher et quelques autres. Enfin M. Bosscha, professeur d'Amsterdam, vient de terminer un ouvrage intitulé ***Fastes militaires de la Néerlande.*** Le docteur Backhuysen, M. de Jonge, le docteur Nyhoff, conservateur des chartes dans la Gueldre, MM. Halbertsma, de Vries, Scheltema fils, ont répandu une lumière nouvelle sur certaines parties obscures des annales hollandaises. Déjà dans la dernière moitié du siècle précédent l'histoire du droit public et de la diplomatie avait trouvé de savans interprètes. Le professeur Kluit avait écrit une ***Histoire de la Constitution hollandaise;*** le baron de Spaan, très versé dans l'histoire du moyen âge, publia depuis une excellente ***Introduction critique à l'Histoire de la Gueldre.*** Tout récemment M. le professeur Vreede a mis au jour une ***Histoire de la Diplomatie néerlandaise.*** L'histoire de la réformation a été surtout l'objet de travaux recommandables. En pouvait-il être autrement? Les Pays-Bas ont extrait du dogme religieux une partie de leurs institutions poli-

un asile dans les Pays-Bas. Se trouvant à Rotterdam durant la kermesse, il observait en silence les amusemens du peuple, les saltimbanques, les exhibitions foraines. Tout cela lui inspira les réflexions suivantes : « Je recherchai, dit-il, les causes en vertu desquelles une nation aussi grossière que la nation hollandaise a élevé son commerce au-dessus de toutes les autres nations et a fait de ses provinces les marchés de l'Europe. La première cause est que la Hollande est une république, forme de gouvernement plus agréable à Dieu que la monarchie absolue; la seconde est que la Hollande jouit d'une grande liberté. Ici vous ne trouvez point d'esclaves : tous les Hollandais sont maîtres, tous se regardent comme les égaux des princes et des empereurs; ils portent ce caractère dans leur maintien.... » Puis il ajoute : « Mais ils adorent Mammon, et ce culte de l'or est incompatible avec une longue et réelle prospérité. » C'est en effet le culte des intérêts matériels qui a amené le déclin de la puissance néerlandaise.

tiques. La *Vie de Merula,* martyr protestant, par le professeur Moll, est une esquisse émouvante qui devait attrister et flatter en même temps les croyances nationales. MM. Dermout et Ypey ont écrit une *Histoire de la Réformation aux Pays-Bas;* la monographie de M. Koenen sur les *réfugiés* réformés français, d'autres études sur les diverses communautés établies l'une à côté de l'autre en Hollande ne sauraient être oubliées ici.

La Néerlande a des historiens; mais la philosophie de l'histoire y a compté jusqu'à ce jour peu de représentans (1). Cette lacune tient probablement à la nature du génie hollandais, plus enclin à raconter les faits qu'à en rechercher les causes. Ce ne serait pourtant pas sortir du caractère pratique que de remonter à la source des événemens qui ont successivement réduit l'importance de cette nation, autrefois prépondérante sur les mers et dans les conseils de l'Europe. La décadence!... je ne veux point donner à ce mot une signification amère : plus d'un grand état aurait à envier la tranquillité, la richesse et les libertés vraies dont jouissent les Pays-Bas à l'ombre de leurs institutions tutélaires. Tous les Hollandais de bonne foi s'empressent pourtant de reconnaître que la Hollande n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était au XVII^e^ siècle. Les causes qui ont amené cet amoindrissement sont nombreuses : il me suffira d'en indiquer une, et je la prendrai dans l'ordre moral. La réformation calviniste avait communiqué aux Provinces-Unies un mouvement d'expansion immense. La Néerlande dut à cette influence religieuse, âme de l'affranchissement politique, une partie de son audace sur les mers et de sa merveilleuse force de résistance devant la coalition des armées étrangères. Depuis ce temps-là, le protestantisme a cessé d'être militant : si un long état de repos n'a point enlevé l'énergie aux croyances nationales, il en a du moins diminué la puissance d'impulsion. Au sein de cette tranquille victoire, les Pays-Bas n'ont pas su trouver dans un autre ordre d'idées une nouvelle source d'inspirations héroïques. Réduite à un rôle à peu près passif au milieu des convulsions qui ébranlèrent la société vers la fin du XVIII^e^ siècle, et qui rajeunirent les forces de quelques états, la Néerlande dut subir une révolution qu'elle n'avait pas faite. Pour que les nations résistent à l'influence étrangère, il faut qu'elles soient heureuses chez elles, il faut qu'elles jouissent d'institutions libres, solides, spontanées, dont le jeu flexible et naturel s'accorde avec leurs mœurs. La Hollande réunissait ces rares avantages : aussi, tout en

(1) Il y a cependant un écrivain qui a su, dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, appliquer les procédés de la philosophie historique à un sujet important, l'*origine et la prospérité des Pays-Bas*. C'est Simon Styl. Il se distingue surtout par une rare habileté à démeler la cause des événemens et à dessiner vivement les caractères des personnages.

acceptant quelques conquêtes de la révolution française, défia-t-elle le système impérial d'anéantir sa nationalité. Là se borna son action dans le grand drame historique qui ouvrit le XIXe siècle. Isolée du mouvement de sympathie ou de résistance qui agitait alors toute l'Europe, traversée par les armées françaises, attendant avec patience son salut des événemens, elle vit tomber en silence son commerce maritime. A la suite des désastres de Moscou et de Waterloo, la paix rétablit, en même temps que la nationalité néerlandaise, les branches d'industrie et de travail que la guerre n'avait point mortellement frappées. Sous une constitution nouvelle, qui admettait l'intervention du pays dans les affaires de l'état, la Hollande put vivre et prospérer encore, mais non ressaisir son ancienne splendeur. En 1830, la défection de la Belgique lui enleva les avantages que les traités de 1815 lui avaient promis, laissant ainsi à la Néerlande la seule grandeur politique qui puisse encore relever l'importance des petits états, la liberté.

III.

Après les annalistes politiques, les chroniqueurs maritimes nous montrent le génie néerlandais sous un de ses plus glorieux aspects. La Hollande a fourni une des plus belles pages à l'histoire des entreprises navales pendant le XVIe et le XVIIe siècle. L'art de la navigation et la stratégie maritime ne peuvent se développer dans un pays sans un ensemble de circonstances géographiques et de dispositions morales que la force des événemens révèle, mais n'engendre pas. La constitution exceptionnelle des Pays-Bas, les coutumes des habitans et leur manière de vivre appellent surtout ici l'attention de l'historien.

J'ai visité dans la Nord-Hollande, à quelque distance d'Amsterdam, des villages sur l'eau : il me serait difficile de donner un autre nom à des groupes de quinze, vingt ou trente barques surmontées de huttes en bois dans lesquelles logent des familles de cinq ou six personnes. Ces villages changent quelquefois de place. Les habitans, qui sont des pêcheurs ou des femmes de pêcheurs, suivent, comme certaines tribus nomades, leur humeur vagabonde, assurés qu'ils sont de trouver toujours leur vie dans les eaux. Il est curieux de voir, dans ces maisons qui nagent, la cheminée faite d'une plaque de tôle, les petites fenêtres ornées de rideaux et les lits en forme de tiroir. Quand on se trouve las de cette existence flottante, on est toujours libre d'attirer le bateau à terre. A quinze minutes de La Haye, sur le bord d'un canal qui mène à Delft, j'ai rencontré, en me promenant, une de ces embarcations échouée et transformée

en une résidence fixe. Une vieille femme demeure là dans la carcasse d'un ancien bateau surmontée d'une petite maison construite avec de vieilles planches; le tout est recouvert d'une toile cirée qui fait l'office de toiture et qui défend l'intérieur de la maison contre la pluie. Il y a deux chambres, l'une dite chambre à coucher, avec deux lits, et l'autre dans laquelle une vieille étagère d'un bon style supporte des verres de Bohême, des tasses en porcelaine du Japon, et tout un luxe de chinoiseries qu'envierait plus d'un salon ou plus d'un cabinet d'antiquaire. A côté du bateau converti en cabane est la basse-cour, dans laquelle se promènent en caquetant quelques poules. Une portion de terre, cultivée en forme de jardin et entourée d'une haie vive, fournit les fruits, les légumes et les racines pour la provision d'hiver. A quelques pas de là est un autre bateau habité de même par une autre famille, qui défriche aussi un coin de terre, mais qui, se défiant sans doute de son humeur voyageuse, n'a point voulu attirer sa demeure hors de l'eau. Ces pénates flottans sont seulement amarrés au bord du canal par une corde. Des barques qui deviennent des maisons, des maisons qui au besoin redeviennent des barques, tout cela constitue un ordre de faits qu'on ne rencontre guère qu'en Hollande. De telles mœurs n'ont point été sans influence sur la fortune maritime des Pays-Bas. Aussi la littérature hollandaise n'a-t-elle été que l'expression du sentiment populaire en célébrant les exploits des marins hollandais et leurs rapports avec les peuples les plus éloignés. Antonides van der Goes a écrit sur le golfe de l'Y un poème où le génie des Péruviens, Ataliba, apparaît, appelant les Hollandais dans les eaux des tropiques et leur demandant de venger les indigènes écrasés par la tyrannie des Espagnols. Cet épisode rappelle, quoique de loin, l'Adamastor de Camoëns.

Quand on considère en combien peu de temps et dans quelles circonstances difficiles cette puissance maritime s'était élevée, on ne sait ce qu'on doit admirer davantage, ou le caractère entreprenant des Hollandais, ou la position géographique des Pays-Bas, formés par les eaux. Vers la fin du XVI^e^ siècle, c'est-à-dire quelques années après l'indépendance nationale, les vaisseaux hollandais couvraient déjà toute l'étendue des mers. Grotius assure que les Pays-Bas avaient alors plus de soixante-dix mille hommes occupés aux travaux de la navigation. Le même publiciste ajoute que la marine de ce petit coin de terre ne le cédait en rien à celle d'aucune grande puissance, et qu'on y construisait annuellement deux mille bâtimens de mer, sans doute en comptant les barques. Les Pays-Bas avaient la même année jusqu'à quatre cents vaisseaux employés au commerce de Cadix et de Lisbonne. En 1598, quatre-vingts navires partirent pour les Indes ou pour l'Amérique.

L'histoire de la marine hollandaise a été écrite par M. de Jonge (1). Les traces de cette histoire maritime ne doivent cependant pas être cherchées uniquement dans les livres; on en trouve à chaque pas des monumens visibles sur le sol de la Néerlande. En me promenant sur les quais d'Amsterdam, j'ai rencontré la petite maison du grand de Ruyter. Né de parens pauvres et obscurs, l'amiral ne rougissait point de son origine : il en parlait au contraire devant les personnages les plus considérables de l'époque, et proposait son exemple aux simples marins comme un motif d'émulation. Tout enfant, il avait été envoyé à la mer en qualité de mousse. Ruyter conserva toute sa vie les mœurs et le train d'un modeste bourgeois. On cite de cette simplicité qui lui était naturelle quelques traits amusans. Le comte de Guiche raconte qu'un matin, se rendant au navire de l'amiral hollandais après la bataille *des quatre jours*, en 1666, il le trouva qui balayait lui-même sa cabine et qui donnait à manger à ses poules. Un tel caractère était aisément incorruptible. Il refusa plusieurs fois l'invitation qui lui était faite de se rendre près des cours étrangères. Cette grandeur personnelle, ses victoires, les immenses services qu'il avait rendus à son pays, tout cela ne put le protéger contre la violence des mouvemens politiques soulevés dans les Pays-Bas par le grand duel du pouvoir exécutif et des états-généraux. Après le massacre des frères de Witt, cette maison qui logeait à Amsterdam le marin le plus habile de son siècle, l'homme qui en quatre jours, comme on disait alors, avait sauvé quatre fois son pays, cette maison, dis-je, fut assaillie par une multitude furieuse. La seule accusation qu'on eût à produire contre lui était son attachement aux de Witt. Sans le courage et la fermeté du capitaine de la garde bourgeoise, la maison de l'amiral eût été pillée. A quelque distance de cette humble habitation, où de Ruyter a passé, est dans l'Église-Neuve (*Nieuwe Kerk*) la tombe où il demeure maintenant. Les circonstances de sa mort doivent être rappelées. De Ruyter avait été envoyé dans la Méditerranée avec une flotte de dix-huit vaisseaux : il était attendu par un ennemi dont les forces consistaient en trente voiles. Vainement l'amiral hollandais représenta-t-il lui-même qu'il y avait de la témérité à exposer ainsi le drapeau des états, par un esprit de bravade, aux insultes de l'étranger. La seule

(1) A côté de cette histoire générale, il faut citer quelques monographies. Ainsi Brandt, pasteur des remonstrans à Amsterdam, biographe de Hooft, dont il avait été le contemporain et l'ami, célèbre par une *Histoire de la Réformation*, a raconté la vie de Ruyter. M. van Kampen a consacré une étude à Tromp, et les Evertsen ont trouvé un biographe dans l'historien même de la marine hollandaise. On ne saurait non plus passer sous silence *les Hollandais au Brésil, notice historique sur les Pays-Bas et le Brésil*, par Netscher Pieter Marinus; La Haye 1853.

réponse qu'il reçut à ses remontrances fut une imputation étrange : on osait insinuer que l'amiral devenait timide en vieillissant. Vainement aussi ses amis cherchèrent-ils à lui persuader que l'intérêt de sa gloire et de sa patrie voulait qu'il refusât d'aborder la mer avec des forces si inégales. « Mon devoir, répondit-il, est d'obéir aux ordres des états. » Puis, après avoir dit un dernier adieu à sa famille et à ses amis, après avoir exprimé lui-même l'opinion qu'il ne reviendrait pas, il partit. L'amiral s'embarqua à Helvoetsluys; un bon vent le conduisit, et il rencontra entre les îles de Stromboli et de Salino la flotte française, qui était sous les ordres de Duquesne. Les deux flottes se joignirent dans une première bataille qui fut sans résultat. Ayant opéré sa jonction avec dix vaisseaux espagnols misérablement équipés, de Ruyter chercha un second engagement sur les côtes de la Sicile. Duquesne avait, de son côté, reçu un renfort de quatre frégates. Presque dès le commencement de la bataille, de Ruyter reçut un boulet de canon qui lui enleva une partie du pied gauche et qui lui brisa deux os de la jambe droite. Il continua de donner ses ordres avec une activité que rien ne put ralentir, et il dissimula si bien la gravité de sa blessure, que nul, ami ou ennemi, ne conçut le moindre soupçon du désastre qui venait de frapper la flotte néerlandaise. Les relations que les témoins et les acteurs de cette bataille navale nous ont laissées diffèrent grandement entre elles : les deux partis s'y adjugent l'un et l'autre la victoire. Dans tous les cas, la plus terrible et la mieux constatée des défaites n'aurait point été pour les Hollandais une calamité égale à la perte de leur amiral. Là était tout l'événement de la bataille. De Ruyter succomba en peu de jours aux suites de ses blessures. Il mourut à soixante-neuf ans. Un monument lui fut érigé, aux frais de la nation, dans le chœur de l'Église-Neuve à Amsterdam. Une inscription latine rappelle ses titres à l'éternelle reconnaissance des Hollandais, ses combats dans l'Océan et dans la Méditerranée, ses entreprises le long des côtes de l'Atlantique, où il réprima l'insolence des pirates, ses victoires que n'obscurcit pas un seul revers, sa mort grande comme sa vie. Je ne citerai de cette inscription, trop longue et trop pompeuse pour un grand homme, que les derniers mots : *Immensi tremor Oceani.*

La vie et les actions glorieuses des marins hollandais occupent une place considérable dans l'histoire de la Néerlande; mais il faut surtout que l'historien recherche l'origine des institutions qui élevèrent la fortune maritime des Pays-Bas à un tel degré de splendeur. Au premier rang de ces institutions figure la compagnie des Indes-Orientales. Cette société n'existait pas encore, que déjà des vaisseaux marchands de la Hollande se livraient à d'assez longs

voyages. Une disette ayant éclaté en Italie, ils portèrent sur les côtes de cette péninsule des grains achetés sur les bords de la Baltique. La fertilité naturelle du sol italien s'étant rétablie après quelques années, cette branche de commerce tomba. Les marins de la Hollande et de la Zélande cherchèrent alors un autre marché sur lequel pût s'exercer leur industrie. Un navigateur, Cornelius Houtman, de Gouda, qui avait séjourné plusieurs années à Lisbonne et y avait eu des démêlés avec l'inquisition, retourna sur ces entrefaites à Amsterdam. Là il vanta avec enthousiasme les profits que le commerce néerlandais pourrait retirer, lui aussi, des nouvelles relations ouvertes par les Anglais et les Portugais avec les îles de l'Inde. Ses observations engagèrent neuf marchands d'Amsterdam à se former en une société pour l'établissement du commerce avec les peuples de l'Orient. Ils équipèrent à leurs frais quatre vaisseaux également propres à la guerre et au transport des marchandises. Le 2 avril 1595, ces quatre bâtimens partirent du Texel et arrivèrent le 2 août au cap de Bonne-Espérance; mais, retenus par des vents contraires, retardés dans leur course par des disputes qui s'élevèrent entre les équipages, ils n'atteignirent qu'au mois de juin de l'année suivante l'île de Java. Là ils eurent à essuyer l'opposition d'une compagnie de marchands portugais établis à Bantam, la capitale de l'île. Ces derniers firent de grands présens au chef indien pour obtenir de lui qu'il empêchât le trafic des nouveau-venus avec les habitans de Java. Ils excitèrent même à un tel degré de violence les soupçons des indigènes, que les vaisseaux hollandais se virent attaqués et perdirent quelques hommes dans cet engagement. Quittant alors Java, ces vaisseaux se dirigèrent sur Bali, où ils reçurent un meilleur accueil et purent se procurer à bas prix une abondante cargaison d'épices. Cependant l'un des navires, l'*Amsterdam,* avait tellement souffert, qu'on jugea à propos de le briser. Les trois autres bâtimens, après un voyage de plus de deux ans, rentrèrent en 1597 dans la ville d'Amsterdam, chargés de poivre, de muscade, de girofle, de cannelle et de gingembre. Leur arrivée fut saluée par une fête populaire. Hélas! plus d'un marin manquait à cette fête. De deux cent cinquante hommes partis pour l'expédition des Indes, quatre-vingt-dix seulement retournèrent dans leur patrie; le reste était mort en chemin de maladies, de privations et de tortures morales.

Depuis l'expédition de 1595, le commerce entre les Provinces-Unies et les Indes-Orientales alla toujours se développant, malgré les pertes et les désastres qu'occasionnaient de temps en temps les hostilités combinées des indigènes et des Portugais. Bientôt même les commandans des navires hollandais commencèrent à combattre efficacement dans l'esprit du peuple indien l'effet des faux rapports que

les Espagnols et les Portugais avaient répandus contre eux. Ils firent des alliances avec les habitans de l'île de Banda, avec le roi de Ternate et celui de Candy dans l'île de Ceylan. Le roi d'Achem s'était montré jusque-là l'ennemi le plus intraitable des Hollandais. Un capitaine de vaisseau zélandais lui donna le conseil d'envoyer deux ambassadeurs aux Provinces-Unies, afin de s'assurer lui-même que les Hollandais n'étaient point tels que les Espagnols et les Portugais les avaient représentés. Le roi se laissa persuader. Un de ses ambassadeurs mourut à son arrivée dans les Pays-Bas et fut enterré avec pompe à Middelburg. L'autre visita le prince Maurice dans son camp, où il fut reçu avec une extrême magnificence. Un traité d'alliance et de commerce fut conclu entre le roi d'Achem et le prince au nom des états. A son retour dans les Indes, l'ambassadeur remplit tout le pays du récit de ses impressions de voyage. Il ne laissa échapper aucune occasion de combattre les fables absurdes que l'intérêt égoïste des marchands espagnols et portugais avait répandues sur le compte des Hollandais (1). Quant à lui, il parlait avec une estime profonde de l'excellence de la nation qu'il avait vue, de la richesse et de l'intégrité des commerçans néerlandais, de la puissance de leur marine naissante. Sous l'influence de ces conjonctures favorables, des compagnies s'établirent dans plusieurs villes de la Hollande et de la Zélande; mais elles ne tardèrent point à reconnaître qu'elles se portaient innocemment préjudice les unes aux autres. Plusieurs vaisseaux, à leur arrivée dans les îles des Indes-Orientales, trouvèrent le marché déjà occupé. La concurrence des acheteurs engageait les marchands indiens à élever le prix des épices. D'un autre côté, la grande quantité de marchandises que les navires hollandais rapportaient en même temps dans les villes des Pays-Bas, n'étant ni dirigée par une pensée unique, ni distribuée par une main suprême, amenait sur certains points des engorgemens. Ces considérations déterminèrent les états à réunir toutes ces compagnies isolées, éparses, incohérentes, dans une seule compagnie *des Indes-Orientales*. Cette fameuse institution naquit en 1602: elle fut pour la Néerlande la source d'une immense richesse et aussi de jalousies incessantes entre les autres nations et les Pays-Bas. La compagnie des Indes-Orientales, formée à l'origine pour vingt et un ans, obtint le privilége exclusif de la navigation à l'est du cap de Bonne-Espérance et à l'ouest du détroit de Magellan. Le capital de la société s'élevait à 6,600,600 florins. La moitié de cette somme avait été fournie par Amsterdam, un quart par la Zélande, et le reste par les villes de Delft, de Rotterdam, de Hoorn et d'Enkhuysen. A peine installée,

(1) Les Portugais avaient imaginé de dire que les Espagnols et les Portugais étaient les seuls peuples blancs de l'Europe, et que les Hollandais vivaient à l'état de corsaires sur les uns et les autres.

cette compagnie forma des alliances avec les souverains de l'Inde pour bâtir des forts et placer des gouverneurs néerlandais dans l'intérieur des îles. Comme les naturels de l'Inde n'auraient rien compris à la souveraineté des états, les alliances furent généralement conclues au nom du stadhouder. Un des avantages immédiats qu'apporta l'établissement de la compagnie des Indes fut de concentrer les forces navales des Pays-Bas. La nation hollandaise fut ainsi à même de repousser les attaques du roi d'Espagne, qui, depuis quelque temps, réunissait tous ses efforts pour arrêter les progrès du commerce néerlandais dans les Indes. Il ne se passait presque pas d'année sans que les vaisseaux marchands de la Hollande se rencontrassent avec les navires de l'Espagne dans les mers orientales. Il s'ensuivait des engagemens sérieux et opiniâtres, dans lesquels l'avantage demeurait le plus souvent aux marins hollandais. La compagnie, pour mettre un terme à ces violences, équipa une flotte de quatorze vaisseaux bien armés, dont Wybrand van Warwyk fut nommé amiral. Wybrand demeura près de cinq années dans ces mers, où il rétablit la sécurité. En 1606, il découvrit l'île à laquelle il donna le nom de Maurice.

Cependant la compagnie des Indes s'était élevée en quelques années à un état florissant. Elle jouissait aux Indes d'une autorité absolue. Elle nommait elle-même son gouverneur-général, ses magistrats, ses amiraux et tous ses officiers de mer et de terre, lesquels prêtaient d'ailleurs serment d'obéissance aux états. Elle faisait la guerre et la paix. Elle recevait les ambassadeurs des rois qui voulaient traiter avec elle et leur envoyait ses représentans. Elle avait obligé plusieurs petits princes à lui céder leurs possessions ou à devenir ses tributaires. Elle avait fondé des colonies, bâti des forts et des villes partout où elle le jugeait utile à ses intérêts. Elle entretenait un bon nombre de troupes réglées et une quantité innombrable de vaisseaux qui couvraient les mers des Indes, ou qui revenaient en Hollande chargés des richesses de tout l'Orient. Cette prospérité souveraine éveilla la jalousie de la compagnie anglaise des Indes (1). La compagnie hollandaise accusait de son côté la Grande-Bretagne d'exciter parmi les naturels des sentimens d'hostilité et de leur fournir des armes, des munitions contre les marins des Pays-Bas. En 1615, Grotius essaya d'accommoder quelques différends qui avaient surgi entre les deux compagnies. Les négociations étaient encore pendantes lorsque les Hollandais, animés par un sentiment de défiance, jetèrent les fondemens de la ville de Batavia, dans l'île de Java.

(1) Quiconque voudra écrire avec impartialité l'histoire maritime de la Hollande devra consulter à Londres les archives de l'Angleterre. Dans ce riche et immense dépôt, nous avons trouvé une foule de pièces relatives aux différends survenus entre les deux peuples qui se sont si longtemps rencontrés dans la paix et dans la guerre.

Cette ville devint bientôt le centre de leur commerce dans le Levant. Maîtresse des îles d'Amboine, de Banda, de Ternate, de Malacca, de Ceylan, de Macaçar et du cap de Bonne-Espérance, la compagnie hollandaise tenait d'une main, dit un poète, l'urne des mers, et de l'autre une corne d'abondance d'où s'échappaient les fruits et les épices. Avant que les Hollandais n'en prissent possession, les terres du cap de Bonne-Espérance étaient condamnées à la stérilité; mais depuis l'établissement de ce peuple industrieux à la pointe de l'Afrique, le sol produisit du froment, une quantité de fruits excellens rassemblés des quatre parties du monde, et des vins de différentes qualités. La mémoire de van Riebeek, fondateur de cette colonie importante, y est toujours en grand honneur.

La compagnie des Indes-Orientales avait des comptoirs sur toute la côte de Coromandel : elle possédait la ville de Nëgapatnam et le fort de Gueldrè; sur la côte de Malabar, elle commandait à Cochin, à Cananor et à Coula. Elle faisait un grand commerce avec Moka, Gameron, Surate, le Bengale, le Japon, la Chine, le Tonquin, Sumatra et Bornéo. A Moka, elle portait les épices, dont les Arabes font une grande consommation, et elle en rapportait de l'encens, de la myrrhe, des gommes, de la casse, du baume, de l'aloès, du café et d'autres marchandises. Ses vaisseaux fréquentaient aussi les autres ports de l'Arabie, tels que Aden, Mascatte et Bassorah. Le commerce des Hollandais s'étendait jusqu'à Ispahan. Ils ne payaient au roi de Perse aucun droit d'entrée ni de sortie; la compagnie était seulement obligée de prendre tous les ans à Gameron, ville située sur le sol persique, une certaine quantité de balles de soie à un prix réglé. Elle tirait de la Perse des étoffes d'or et d'argent, des tapis d'une beauté incomparable, et aussi des laines de Caramanie, des perles, des turquoises. Le royaume de Pégu lui fournissait de la laque, de l'or, de l'argent, du rubis, des saphirs. Elle avait un comptoir à Siam, où elle entretenait quelques commis. Là elle trouvait abondamment du riz, des dents d'éléphant, de l'étain, du plomb, des bois précieux, des peaux de cerf, beaucoup d'or et de très belles porcelaines. Un traité de commerce conclu avec le Japon lui assurait le commerce exclusif avec cet empire. La compagnie faisait des échanges très avantageux avec la Chine; elle en rapportait de la soie, des toiles de coton, du chanvre, du très beau marbre, du thé, du sucre, du musc, et des ouvrages d'un art inimitable. Quand on embrasse d'un coup d'œil ce vaste mouvement commercial, quand on se figure ces vaisseaux faisant pénétrer jusqu'à l'extrême Orient les merveilles de l'industrie européenne et en rapportant toutes les richesses de la nature, quand on se dit que cette prospérité incommensurable était sortie d'un marais, d'un pauvre village de pêcheurs (tel était Amsterdam à l'origine), on a une grande idée de ce petit

peuple navigateur qui, fort de ses institutions et de ses libertés, sut étendre sa main sur toutes les terres et toutes les mers. Un voyageur anglais qui avait visité les Pays-Bas au commencement du XVII^e^ siècle résume ainsi ses observations : « J'ai vu un peuple dont le territoire restreint et inondé ne produit guère naturellement que de l'herbe, mais qui, par son industrie, a su s'approprier en abondance les fruits du monde entier. »

A côté de la compagnie des Indes-Orientales florissait la compagnie des Indes-Occidentales. L'établissement de cette institution ne remonte qu'à 1621 : elle fut dissoute en 1674 et rétablie, par octroi des états-généraux, le 20 septembre de la même année. Cette société regardait du côté du Nouveau-Monde. La riche moisson que les découvertes des navigateurs faisaient éclore comme par enchantement dans les solitudes de l'Atlantique laissa tomber quelques gerbes entre les mains des vigoureux marins hollandais. Les principales colonies que possédait la compagnie des Indes-Occidentales étaient Surinam, Curaçao, Aruba et Bon-Aire. Les états de Zélande, auxquels la colonie de Surinam appartenait d'abord, en transportèrent la possession à la nouvelle société, qui, n'étant pas en état d'y envoyer elle-même tous les secours nécessaires, en céda un tiers aux magistrats d'Amsterdam et un autre tiers à M. d'Aarsen, seigneur de Sommelsdyk. Les productions de cette colonie étaient le sucre, le café, le cacao, le coton et l'indigo.

Outre ses établissemens en Amérique, la compagnie des Indes-Occidentales en possédait quelques autres en Afrique. Près du Cap-Vert, dans la petite île de Gorée, les forts de Goor et de Nassau lui étaient d'une grande importance pour protéger le commerce du Cap. Sur la côte d'Or, elle tenait Saint-George-de-las-Minas et Nassau, elle commandait les forts d'Achem, de Darmbo, d'Acaro, de Sanca et de Benden. Cette compagnie traitait avec les indigènes depuis la côte d'Or jusqu'à la région des Cafres, dans les royaumes d'Aden, de Benin, de Congo et d'Angora (1). Elle ne permettait à personne de trafiquer sur les côtes de l'Afrique. En Amérique, au contraire, la compagnie ne faisait presque point d'expéditions pour son compte; elle autorisait tout le monde à pratiquer le commerce des Indes-Occidentales, pourvu qu'on lui payât certains droits; mais tous les navires, sans exception, étaient obligés de revenir en Hollande avec leur cargaison de retour. La direction était partagée entre cinq chambres, dont l'administration était confiée à cinquante-sept directeurs. Les Espagnols appelaient la Hollande l'araignée des mers. La métaphore est juste, si l'on veut dire qu'avec un très petit

(1) Les principales marchandises qu'elle tirait de ces régions étaient de l'or, de l'ivoire, des cuirs, des gommes, du riz, et, il faut bien le dire, des esclaves.

corps de nation elle atteignait par ses extrémités à tous les points du globe. Ce vaste réseau de relations maritimes ne profitait pas seulement d'ailleurs au commerce. Depuis l'année 1616 jusqu'en 1626, les Hollandais découvrirent tout le pays connu sous le nom de la Nouvelle-Hollande. Le Carpenter-Land, au sud de la Nouvelle-Guinée, la terre de Van-Diémen et la Nouvelle-Zélande furent également tirés de l'obscurité des mers par la main de ces infatigables navigateurs. Les noms des gouverneurs-généraux Koen, Maetsuycker, van Diemen et Imhoff se lient surtout à cette grande histoire de conquêtes et de découvertes.

La plupart des colonies et des établissemens de la Néerlande lui ont été arrachés par les Anglais durant les guerres de l'empire. La puissante compagnie des Indes-Orientales avait d'ailleurs sombré avant la chute de la république des Provinces-Unies. Après avoir réalisé des bénéfices immenses, après avoir fourni vers 1660 des dividendes annuels qui montaient jusqu'à 40 et 60 pour 100, cette colossale institution avait fini en laissant des affaires fort embrouillées, que les états-généraux furent appelés à liquider. Une partie des possessions coloniales qui avaient été ravies à la Néerlande pendant la guerre lui furent restituées après les traités de 1815. Ce qui lui reste, quoique peu considérable si on le compare à ses anciennes conquêtes, est encore important, et peut être la source d'une grande prospérité commerciale et financière. Vers 1824, la *Société du commerce néerlandais* fut établie pour l'exploitation des Indes-Orientales. La direction générale de la société, d'abord résidant à La Haye, se trouva par la suite transportée à Amsterdam : le capital fut fixé à 24 millions de florins. Des agens de la société se répandirent dans les différentes villes commerçantes du royaume. On institua une intendance principale à Batavia et des sous-intendances de la société dans les autres possessions d'outre-mer. Le commerce du thé fut en outre organisé à Amsterdam et à Rotterdam par des associations de négocians connus sous le nom de *directeurs des magasins* (*pakhuismeesteren*). Les directeurs des magasins remplacèrent, pour cet article de commerce, la ci-devant compagnie des Indes. La direction des colonies hollandaises et en particulier de Java constitue aujourd'hui une des branches les plus importantes et les plus délicates de l'administration publique. On calcule que les ressources fournies annuellement par les Indes néerlandaises suffisent à payer les intérêts de la dette nationale. Je ne doute point que ces ressources ne puissent encore s'accroître avec les progrès de la culture et sous un meilleur régime colonisateur. La presse a vivement attaqué dans ces dernières années tout le système du gouvernement hollandais à l'extérieur, et en particulier les lois d'exception qui régissent les habitans de Java. Je n'entrerai point dans cette discus-

sion, les Indes-Orientales qui appartiennent à la Hollande ayant été dans cette *Revue* même l'objet d'une étude intéressante (1).

Une plaie ancienne afflige malheureusement les possessions de la Hollande connues sous le nom d'Indes-Occidentales, et cette plaie, c'est l'esclavage. Bien peu d'hommes d'état hollandais soutiennent en principe une institution contraire à l'esprit du christianisme, mais quelques-uns d'entre eux se fondent sur des considérations économiques pour apporter quelques délais à l'abolition de l'esclavage des noirs. Cette question a été plusieurs fois, au sein des états-généraux, le terrain de discussions orageuses qui se sont prolongées dans la presse quotidienne. Les choses en étaient là lorsque parut il y a trois ans, dans les Pays-Bas, un livre (2) qui, pour l'effet et le retentissement, sinon pour la forme, ne peut guère être comparé qu'à *la Case de l'oncle Tom*. L'auteur est un ancien ministre protestant, aujourd'hui membre des états-généraux, M. van Hoevell. Son caractère honorable, son nom déjà connu dans la littérature néerlandaise, ses longs rapports avec les populations exotiques, tout donnait à cette publication un cachet d'autorité. Les gravures jointes au texte étaient de nature à provoquer l'horreur, la pitié, l'indignation, tous les sentimens énergiques du cœur humain. Aussi l'émotion fut-elle profonde et étendue. Ce livre obtint dans l'espace d'une année les honneurs de trois éditions réelles, succès rare en Hollande.

Le docteur van Hoevell choisit pour théâtre de ses observations une des possessions hollandaises, l'île de Surinam. Son ouvrage n'est ni un roman, ni une histoire, ni un voyage : c'est une enquête. Une suite de témoignages, de récits et d'épisodes, dont il écarte, dit-il, avec soin toute fiction littéraire, telles sont les pièces à l'aide desquelles l'auteur instruit avec une résignation triste le procès de l'esclavage.

La possession de Surinam ou la Guyane néerlandaise est un des plus beaux pays du monde. M. van Hoevell décrit avec enthousiasme, avec amour, cette opulente et heureuse nature, ces savanes embaumées, ces bois de palmier-pina, de tamarins, d'orangers, de cactus, de bananiers, ces lacs ombragés par les lianes aux fleurs grimpantes. Dans certains districts, le génie hollandais a transporté ses préoccupations et ses habitudes favorites. Plusieurs colons se sont établis de préférence dans des zones marécageuses, où ils ont continué les traditions de la patrie absente en suspendant les rivières entre de gigantesques digues, en creusant des canaux, en assujettissant les fleuves à leurs moyens de locomotion, en rectifiant le cours des eaux,

(1) Voyez les livraisons du 1er novembre, 1er décembre 1848 et 1er février 1849.

(2) *Slaven en Vrijen onder de Nederlandsche Wet*. Une bonne étude intitulée *Liberté et Esclavage*, par M. Hubert van Soest, a été publiée sur ce livre de M. van Hoevell, en 1856, à La Haye.

en forçant cet élément de désordre ou de destruction à devenir sous leur main une source d'abondance, de mouvement et de fertilité agricole. Au milieu de ce luxuriant paysage, où tout croît, prospère, chante, vit, rayonne, un être souffre : l'homme. On s'aperçoit bientôt que le narrateur a voulu faire ressortir le contraste amer qui existe entre les bontés de la nature et les maux qu'engendre l'esclavage. La population esclave ou métisse est environ de quarante mille âmes. La race éthiopienne oppose aux lois meurtrières de l'asservissement sa fécondité, sa douceur, son caractère insouciant et enjoué; cependant elle décroît à Surinam depuis l'abolition de la traite. M. van Hoevell réfute l'opinion soutenue par quelques voyageurs que le nègre accepte l'esclavage, qu'il ne conçoit rien au-delà, que la liberté même lui fait peur, et cette opinion, il la réfute par des faits.

Une foule de noirs transplantés des côtes de l'Afrique dans les établissemens de Surinam eurent le courage de se soustraire à la domination de leurs maîtres. Ils pénétrèrent successivement dans les forêts, y formèrent peu à peu des villages, et cultivèrent le sol. Les fruits de cette culture, joints aux produits de la chasse et de la pêche, leur assurèrent une existence chétive, mais indépendante. L'exemple fut contagieux, la désertion s'accrut. Les nègres affranchis par la fuite, se sentant à leur tour les plus forts, ne se contentèrent bientôt plus du repos égoïste que leur offraient les solitudes du Nouveau-Monde. Ils nouèrent des relations avec leurs frères soumis encore à l'esclavage, et, après avoir fait de vigoureuses incursions sur les domaines qu'ils avaient quittés, emmenèrent avec eux les esclaves dans leurs retraites impénétrables. Le gouvernement néerlandais jugea à propos d'intervenir. Ce fut une guerre longue, ruineuse, à peu près inutile. Ayant découvert quelques-uns de leurs villages entre la Saramacca et la Surinam, on les anéantit; mais la campagne coûta cher, et les nègres, repoussés plus avant dans les solitudes, en sortaient de nouveau pour reprendre leurs habitations, dès que les troupes s'étaient éloignées. L'autorité se résigna donc à une transaction. Par une convention solennelle, le gouvernement néerlandais céda aux esclaves fugitifs la partie intérieure et inhabitée de la colonie. Il leur accorda la permission de venir par groupes déterminés à Paramaribo pour y faire le commerce, et il s'engagea même à leur distribuer tous les quatre ans des cadeaux de poudre, d'armes, de toiles et de couteaux. Depuis la déclaration de leur indépendance, ces anciens esclaves se sont formés en trois tribus distinctes. Chacune de ces tribus obéit à un chef ou *granam*, qui porte un uniforme militaire ainsi qu'un bâton avec une pomme dorée. Sur tous ces insignes sont marquées les armes des Pays-Bas. On évalue le nombre des nègres libres à huit mille. Les nègres forestiers se distinguent des nègres des plantations par une constitution physique

plus robuste. Dans leurs villages, ils courent le plus souvent nus, n'ayant qu'une sorte de ceinture nouée autour de la taille; mais lorsqu'ils descendent à Paramaribo, ils portent des vestes courtes en indienne. La vie de ces nègres est toute primitive. Le peu de culture qu'on remarque chez eux est l'ouvrage des femmes. Les hommes sont d'ailleurs d'excellens bûcherons et de hardis chasseurs. Le gouvernement néerlandais leur donne une prime de quatre florins pour chaque peau de cougouar qu'ils apportent à Paramaribo. Cet argent est employé par eux à acheter des fusils, du plomb, de la poudre, des briques, des haches, des habillemens. M. van Hoevell attribue l'enfance sociale des nègres aux circonstances dures et difficiles qui les entourent, à leur vie solitaire, surtout au préjugé qui règne dans le pays sur les travaux agricoles, considérés comme le dernier degré de l'avilissement. « L'idée du travail agricole, dit-il, entraînant une idée d'esclavage, il est naturel que le nègre l'évite comme l'ombre d'un passé qu'il déteste. » Le germe de l'amélioration et du développement social se trouve comprimé chez les nègres réduits à une condition aussi misérable; mais l'auteur ne doute point que ce germe n'existe, et les faits confirment son opinion. En 1852, les nègres forestiers ont descendu le cours des rivières avec des bois de construction dont le produit s'est élevé à 100,000 florins. Le goût du travail libre, élément générateur de la civilisation, n'est donc pas éteint chez ces anciens esclaves.

Longtemps les noirs de Surinam ont été livrés à l'arbitraire de leurs maîtres. En 1851, le gouvernement néerlandais adopta des règlemens qui témoignaient d'une certaine sollicitude pour le sort de la population noire. M. van Hoevell ne nie point que des motifs louables n'aient dicté cet acte d'humanité relative; mais il s'attache à prouver que de tels règlemens sont impuissans, inefficaces, et le plus souvent éludés par les maîtres des plantations. Le législateur autorise d'ailleurs les punitions corporelles sous le contrôle de l'autorité, et à ce propos M. van Hoevell ouvre devant nous le registre pénal, ce livre rouge de l'esclavage. La rédaction en est simple et concise : un numéro d'ordre, le nom du propriétaire, le nom de l'esclave, son âge, le nombre de coups, la nature de la faute, voilà tout. Presque toujours le motif de la punition est indiqué d'un seul mot : *négligence, brutalité, entêtement.* Le cas de vol est excessivement rare; encore les vols portent-ils sur des objets de peu de valeur, généralement sur des fruits, des bananes. D'après ce registre, du 1er janvier à la fin de décembre 1851, cinq cents esclaves, hommes, femmes, filles, garçons, nègres, mulâtres et métis, avaient été fouettés au piquet de justice de Paramaribo par des agens de l'autorité néerlandaise, et cela sur la demande des propriétaires. Ce piquet de justice où, conformément à la loi, les esclaves sont châtiés par la

main de l'exécuteur, qui est lui-même un esclave, est entouré d'instrumens sinistres : des colliers de fer, des courroies, une hideuse table à bascule qui sert d'échafaud pour les esclaves frappés d'une condamnation capitale. Les fouets sont noirs de sang. « Ce n'est pas la couleur naturelle de cette lanière, » fit observer le visiteur. L'exécuteur sourit. « Que diriez-vous donc, répondit-il, si vous voyiez les verges de tamarin? C'est bien autre chose : sous ces verges, les morceaux de chair éclatent de toute part. »

Dans cet enfer de l'esclavage, dont il parcourt les cercles avec le courage du moraliste, l'auteur nous promène ainsi de supplice en supplice. Je ne le suivrai point dans cette voie douloureuse : ce qu'on peut reprocher à son livre, c'est la monotonie dans l'horrible et dans le révoltant. Il est vrai que ce défaut, si défaut il y a au point de vue de l'art, peut être rejeté sur la nature même du sujet. Pour se défendre du reproche d'exagération, M. van Hoevell engage fièrement les partisans de l'esclavage à recueillir, dans une enquête officielle, les témoignages des hommes qui lui ont fourni les élémens de son livre; ce défi n'a point été relevé.

Les règlemens de la colonie ont établi que les enfans esclaves ne pourraient pas être séparés de leur mère. C'est un progrès sur le système des États-Unis. M. van Hoevell signale néanmoins les moyens dont on se sert à Surinam pour éluder le texte de la loi. Et puis, si l'enfant noir a une mère, il est censé ne point avoir de père : la nature proteste contre cette demi-négation de la famille. On a vu dans les plantations des nègres réduits à la terrible nécessité de flageller leur propre fils par les ordres du maître. D'autres fois cette paternité anonyme, sans droits, sans devoirs, se révolte à ses risques et périls, mais au nom de la voix du sang, contre certaines transactions que réprouve la morale. Un vieux nègre avait été enfermé dans un grenier; là, exposé aux flèches de plomb d'un soleil tropical, livré à toutes les tortures de la faim et de la soif, fou de douleur et de désespoir, il se brisa le crâne. Ce vieillard était père et n'avait pas voulu consentir au déshonneur de sa fille.

M. van Hoevell a extrait des sombres annales de l'Inde-Occidentale (1) néerlandaise beaucoup d'autres pages touchantes et dramatiques. Son livre a fait plus pour la cause de l'abolition que tous les raisonnemens philosophiques : il a ému. C'est au cœur et à la conscience qu'il s'adresse. Quoique M. van Hoevell démontre que l'esclavage est une mauvaise institution, même au point de vue économique, le fait de l'affranchissement des esclaves dans les colonies néerlandaises peut encore être retardé de quelques années par des considérations d'intérêt matériel; mais dès aujourd'hui l'opinion

(1) Dans les colonies de l'Inde-Orientale, l'esclavage proprement dit n'existe pas.

publique réclame en Hollande un ordre de choses plus conforme à la morale et à l'humanité.

L'histoire de l'esclavage dans les colonies néerlandaises se rattache à l'histoire de la métropole : on ne pouvait la passer sous silence; mais quelques taches que le temps fera certainement disparaître ne sauraient effacer un ensemble d'efforts imposans. Dans leurs rapports extérieurs aussi bien que dans leur vie politique, les Pays-Bas nous présentent un assez grand théâtre d'idées, de faits, d'enseignemens et d'exemples qui méritent d'être recueillis. Une petite nation, fille de ses œuvres, qui devance presque tous les grands états de l'Europe et du Nouveau-Monde dans la pratique des libertés, qui s'empare des mers avec une poignée d'hommes et de vaisseaux, qui ouvre à travers les tempêtes la voie du commerce, et trace chez elle, au milieu des agitations politiques, les limites du droit constitutionnel, n'est point une nation que l'historien doive dédaigner. Ce qui la distingue surtout, c'est un esprit de calcul intrépide. Une nation douée d'un sens si pratique devait inaugurer de bonne heure le gouvernement de la classe moyenne. Ici pas plus qu'ailleurs le régime représentatif ne s'est improvisé : il a exigé de longues études, des sacrifices et des luttes; le bon sens obstiné de la race a triomphé de ces obstacles. Les événemens extérieurs et intérieurs ont depuis un siècle amoindri le rôle politique de la Hollande et réduit sa prospérité commerciale; mais elle garde dans sa constitution et, ce qui vaut encore mieux, dans ses mœurs le germe impérissable d'une liberté qui sait se maintenir.

La Hollande a perdu dans les hasards de la guerre ce qui fait les peuples grands : elle conserve ce qui fait les peuples heureux. Il est à désirer que la Néerlande persévère dans sa voie : tout en agrandissant le cercle de ses rapports avec les autres états de l'Europe, tout en s'assimilant les progrès des nations étrangères, elle ne doit point abjurer ses traditions historiques, son individualité naïve et forte, son esprit religieux greffé sur l'amour du sol et sur le respect des ancêtres. D'autres sociétés modernes peuvent éblouir par une action plus grande exercée sur les destinées du monde; mais il n'en est guère où se révèle plus clairement l'influence de sages institutions sur l'accroissement de la fortune publique. Après avoir laissé dans le passé un long sillon de lumière, les Pays-Bas jouissent encore dans le présent d'une valeur morale qui, durant les quinze premières années de ce siècle, a su résister aux entraînemens de la force matérielle et aux séductions de la gloire. Enclavés au milieu des grandes puissances rivales, les états de second ordre comme la Hollande n'en sont pas moins nécessaires à la paix et à la tranquillité de l'Europe, dont ils maintiennent l'équilibre.

ALPHONSE ESQUIROS.

DERNIERS TEMPS

DE

L'EMPIRE D'OCCIDENT

II.

ANTHÉMIUS ET RICIMER. [1]

I.

Un des malheurs attachés aux gouvernemens faibles et le plus grand peut-être, c'est qu'ils ne s'appartiennent plus à eux-mêmes : voisins, amis, ennemis, tout le monde enfin se croit le droit d'intervenir dans leurs affaires intérieures, de leur dicter des conseils qui deviennent des lois, de peser sur leurs institutions, de leur prescrire jusqu'au choix des hommes qui doivent les administrer. Rome l'éprouvait maintenant après l'avoir si rudement et pendant tant de siècles fait sentir au reste de l'univers. C'était le tour des Barbares de faire des empereurs de Rome à la pointe de leurs épées. Alaric avait donné un tyran à l'Italie; la Gaule en reçut plusieurs de la façon des Alamans et des Burgondes, et le césar légitime Avitus arriva au midi des Alpes comme un élu des Visigoths. Ces ingérences étrangères avaient lieu indépendamment de la pression que pouvaient exercer sur les choix de l'armée, du sénat ou du peuple de Rome, les auxiliaires barbares à la solde de l'empire. Il n'y eut pas jusqu'à Genséric, l'implacable ennemi des Romains, qui

(1) Voyez la livraison du 15 juin 1857.

osa présenter son candidat au trône romain d'Occident, et sa prétention fut d'autant plus insolente, qu'il la faisait dériver du sac même de Rome.

Le Vandale Ghiseric ou Gheiseric, que nous nommons communément Genséric, bâtard d'une esclave et d'un roi, petit, laid et boiteux, meurtrier de sa belle-sœur et de ses neveux, qu'il avait fait jeter dans une rivière la corde au cou, pour se débarrasser d'une rivalité possible dans l'avenir, était, parmi les Barbares et suivant les idées politiques du v^e^ siècle, un homme de génie. Carthage reprit au souffle de cet Annibal germain ses deux vieilles passions, l'amour de la piraterie et la haine de Rome. Appelant au secours de la barbarie vandale tout ce qui restait encore de barbarie indigène sur le sol africain, Genséric s'allia aux Maures, leur livra le pillage des villes, les incorpora sur ses flottes et dans ses armées. Les cités municipales, privées de leurs murailles et de tout moyen de protection, furent désertées par leurs habitans. Sans la vitalité surhumaine que montra l'église catholique au milieu des persécutions de tout genre, cette civilisation originale et féconde de l'Afrique romaine, mélange d'élémens latins et puniques, qui avait jeté un si vif éclat sur le christianisme et sur les lettres, aurait infailliblement péri. La spoliation marchait de pair avec la plus cruelle tyrannie, et les meilleures terres des meilleures provinces passèrent des mains des anciens colons dans celles des Vandales ou des Alains, leurs compagnons de conquête. Tel était Genséric au dedans. Au dehors, la nouvelle Carthage devint, grâce à lui, aussi redoutable que l'ancienne : on ne navigua plus en sûreté dans les mers de l'Italie et de la Grèce; aucun port ne fut à l'abri de l'insulte. Les îles Baléares, la Corse, la Sardaigne, la Sicile elle-même, soumises par ses flottes, reprirent le pavillon carthaginois comme au temps d'Amilcar. On eût dit que l'histoire du monde remontait le cours des siècles; mais Genséric donna un spectacle que les siècles précédens n'avaient point vu, celui d'une armée partie de Carthage campant sur le Forum et maîtresse de Rome pendant quatorze jours.

La foi vandale valait d'ailleurs la foi punique, si même elle ne la surpassait point en astuce. Nul roi barbare ou civilisé ne fut plus fourbe que Genséric; c'est là le caractère de sa supériorité sur ses contemporains et sa gloire dans la tradition germaine. « Il était, dit Jornandès, sobre de paroles et profond de pensées, calculateur incomparable quand il s'agissait de provoquer les nations, toujours prêt à semer des germes de discordes et à susciter des haines. » A la fourberie réduite en système, il joignait une avarice insatiable; l'or était sa seule passion, gagner son seul désir, entasser sa seule volupté. Tout autre sentiment lui était inconnu; on vantait sa tem-

pérance, et il ne céda jamais ni à la pitié ni à l'amour. C'est cette froideur naturelle, cette absence d'entraînemens et de faiblesses, qui, effrayant les Romains, faisaient comparer ce Barbare, impassible dans ses destructions, à une divinité malfaisante, et lui valurent le renom du plus grand des Barbares.

Si la grandeur de ces sombres héros du v^e^ siècle consistait dans leur séparation de l'humanité, Genséric serait effectivement au-dessus d'Attila, qui, après tout, avait les penchans bons ou mauvais d'un homme, chez qui l'orgueil nourrissait la passion de la guerre, qui ravageait le monde pour le plaisir de vaincre, d'humilier ses ennemis, de rendre son nom redoutable, de sentir les nations sous ses pieds. Ces instincts dans le roi des Huns dominaient l'amour du pillage et du vol; il avait l'âme d'un conquérant sauvage, Genséric celle d'un pirate. Le premier eût voulu posséder l'univers, le second le dépouiller. Les cruautés du fils de Moundzukh et ses dévastations avaient souvent pour mobiles la vanité, le besoin de frapper les imaginations : s'il eût pris Rome, il n'en aurait fait qu'un monceau de cendres; il en aurait déraciné jusqu'aux fondemens, heureux d'attacher son nom à la ruine d'une ville qui osait se dire éternelle; mais il suffit de la prière d'un prêtre pour l'arrêter. Aucune prière n'aurait fléchi Genséric aux portes de Rome, et quand il s'y fut introduit furtivement à l'aide de la trahison, il ne la détruisit point, il la pilla à loisir, chargeant sur sa flotte jusqu'aux portes de bronze et au toit des temples, puis il regagna précipitamment l'Afrique comme un voleur qui met à l'abri ses larcins. Lorsqu'en 450 il vint proposer au roi des Huns de se jeter en commun sur l'Italie, il choisissait bien son allié : Attila aurait revendiqué pour son lot la gloire des batailles et de l'épouvante, Genséric l'argent.

Dans le butin que Genséric emporta de Rome figurait celle qui lui en avait ouvert les portes, Eudoxie, femme de Maxime et veuve de Valentinien III. Le pirate l'emmenait avec ses deux filles, Eudocie et Placidie, non pour les dérober au juste ressentiment de leur patrie, qu'elles n'avaient pas craint de sacrifier à des vengeances domestiques, mais pour tirer d'elles plus tard une bonne rançon, car il supposait que des veuves et nièces d'empereurs, des petites-filles de Théodose, devaient posséder de grands biens, soit en Occident, soit en Orient. La même pensée lui fit emmener aussi et réduire en captivité tout ce qu'il put saisir dans Rome de jeunes filles et de jeunes garçons du haut patriciat, entre autres Gaudentius, fils du grand et infortuné Aétius.

Quoique mère de deux enfans nubiles, Eudoxie était encore dans tout l'éclat de cette beauté fatale qui lui valut l'amour et les folles confidences de Maxime, et Attila, si elle fût tombée entre ses mains,

l'aurait envoyée probablement sur les bords du Danube et de la Theiss grossir le troupeau de ses femmes; mais Genséric ne lui accorda pas un regard. Il eut soin de marier, dès son débarquement à Carthage, l'aînée des deux princesses à son fils Hunéric, qui devait être son successeur; puis il calcula par quel moyen il obtiendrait des Romains la dot de sa bru et le rachat des deux autres. En vertu du principe que le bien de l'esclave est la chose du maître, il se mit à réclamer aussi les propriétés d'Aétius au nom de Gaudentius, son captif. Entrant en pourparlers, d'un côté, avec le sénat de Rome, de l'autre avec l'empereur d'Orient, il déclara que si on ne lui restituait pas sans délai ce qu'on lui retenait, disait-il, il irait le chercher lui-même, l'épée et la torche en main, dans tous les ports de l'Italie et de la Grèce. Payer au Barbare cette sorte de tribut ou le lui refuser en laissant entre ses mains l'impératrice et sa fille non mariée étaient deux actes d'une égale ignominie : l'Italie préféra le second, qui la vengeait du moins d'Eudoxie; mais l'héritier du trône d'Orient ne put rester insensible au malheur de la postérité de Théodose. Il essaya tout pour obtenir par des voies amiables la liberté des princesses : il offrit à Genséric son amitié et la paix, il le menaça d'une expédition en Afrique; mais avances ou menaces, rien ne toucha le Vandale : « Que nous fassions la paix ou la guerre, répondait-il imperturbablement, il me faut la dot de ma belle-fille et la rançon des deux autres. »

Ces débats durèrent sept ans, et ce furent sept années de désastres pour le commerce du monde entier. Enfin une nouvelle combinaison, sortie du génie de Genséric, mit fin à la captivité d'Eudoxie et de sa seconde fille. Celle-ci, lorsqu'elle habitait encore la maison de son père et qu'elle n'était qu'un enfant, avait été fiancée à un jeune Romain de l'illustre maison des Anices, nommé Olybrius. Rien n'égalait en noblesse cette fière maison Anicia, de qui l'on avait pu dire qu'en prenant au hasard parmi ses membres, on trouvait toujours un consul; mais la bravoure n'était plus au v^e^ siècle l'attribut des noms patriciens, et quand les troupes vandales entrèrent dans Rome, Olybrius, au lieu de protéger sa fiancée ou de partager les infortunes de cette famille qui allait être la sienne, quitta la ville et s'enfuit à Constantinople. Il paraît pourtant qu'ils s'aimaient, et Placidie garda en Afrique un souvenir fidèle de son fiancé. Confident de cet amour, Genséric se mit en relation avec Olybrius et le prit pour intermédiaire des réclamations qu'il adressait à l'empereur Léon, lui promettant la liberté et la main de Placidie, si, par ses bons offices, il rentrait en possession des biens de la sœur. Olybrius s'employa tout entier à cette négociation, qui réussit par son entremise. On liquida ce qui restait de la succession de Valentinien III et

de Grata-Placidia, soit en Orient, soit en Occident; les biens immeubles furent vendus; on joignit au produit de cette vente tout ce qu'il y avait encore de meubles, d'étoffes, de bijoux, d'objets d'art appartenant à cette maison, et le tout, transporté par un navire romain à Carthage, fut livré au roi des Vandales en échange de l'impératrice et de sa fille. Eudoxie reçut à Byzance un accueil digne de son ancienne condition, et Placidie épousa Olybrius.

Alors s'ouvrit le second acte de cette tragi-comédie qui se jouait entre Genséric et l'empire romain. A peine les noces d'Olybrius et de Placidie venaient-elles de se terminer, que des messagers arrivèrent de Carthage à l'empereur Léon et au sénat de Rome. Les lettres dont ils étaient porteurs conseillaient aux deux gouvernemens de choisir pour empereur d'Occident Olybrius, voisin de la pourpre par sa noblesse et gendre du dernier césar héritier du sang de Théodose; « d'ailleurs, ajoutait Genséric, il est par sa femme le beau-frère de mon fils, et avec lui vous aurez la paix. Que si vous le refusiez, quoique le plus noble d'entre vous, par quelle raison agiriez-vous de cette manière, sinon parce qu'il est mon parent? Il me resterait alors à venger l'insulte que vous m'auriez faite gratuitement. » On pense bien qu'un double refus suivit ce message impudent soit à Constantinople, soit à Rome; Genséric accomplit sa menace, et les déprédations vandales recommencèrent de plus belle. La Méditerranée fut infestée de pirates enlevant les plus gros navires qui osaient s'exposer, pénétrant dans les moindres recoins, et criant à ceux qu'ils pillaient et brûlaient : « Faites Olybrius empereur d'Occident! » C'était le temps des grands embarras de l'Italie, Majorien venait d'être assassiné, et Sévère, à peine assis sur le trône impérial, commençait à chanceler déjà. A sa mort, Genséric redoubla de menaces et de sollicitations, tandis que le lâche Olybrius, qui était entré dans ses vues, semait l'argent à pleines mains pour se créer un parti. Jamais le monde n'avait assisté à un plus déplorable spectacle : deux rois barbares, l'un généralissime des troupes romaines, l'autre le plus cruel ennemi de Rome, bloquant pour ainsi dire le sénat par terre et par mer pour lui dicter la loi, et l'un lui refusant, l'autre lui imposant un empereur. Ricimer et Genséric se retrouvaient encore là avec leur haine de race et leur inimitié héréditaire, se faisant la guerre pour disposer du trône des césars, comme autrefois pour savoir à qui appartiendrait Agrigente ou Alésia.

On ne peut douter que la honte d'une pareille situation n'eût pesé sur les résolutions de la ville de Rome, lorsqu'en 466 elle avait supplié Léon de lui choisir un empereur, et Ricimer, de son côté, coupa court aux intrigues d'Olybrius en agréant le choix fait par Léon. Dans cet état de choses, la première pensée des deux empereurs, le

premier désir des deux empires fut de s'affranchir de la dépendance de Genséric, qui, avec la connivence de Romains encore plus odieux que lui, pouvait empêcher tout ordre, tout gouvernement de s'établir en Occident. Léon aurait tenté seul et pour son compte une descente en Afrique, si le bon accord renaissant entre les deux empires et l'amitié personnelle d'Anthémius ne lui eussent assuré le concours de l'Occident.

On prépara donc en commun une expédition dans laquelle naturellement le premier rôle appartint à l'empire d'Orient, comme au plus riche, au mieux fourni de vaisseaux et de soldats et à celui qui avait eu l'idée de la guerre. A l'aspect des armemens qui s'exécutaient de toutes parts, on ne craignait pas de proclamer cette expédition la plus formidable qui eût jamais paru dans les eaux de la Méditerranée. En effet, au jour marqué pour le départ de la flotte orientale, le port de Constantinople, réputé le plus vaste de l'ancien monde, réunissait onze cent treize navires de haut bord, montés par sept mille marins et disposés pour recevoir, soit immédiatement, soit en route, à des stations déterminées, une armée de plus de cent mille hommes. Quarante-sept mille livres pesant d'or venant des contributions publiques, dix-sept mille tirées de l'épargne du prince et sept cent mille livres d'argent étaient destinées par Léon aux dépenses de la campagne : le gouvernement occidental, suivant toute apparence, devait pourvoir aux frais de sa flotte et de son armée. Ce ne fut pas tout : Léon eut l'habileté d'intéresser le petit état de Dalmatie à une entreprise que ne pouvait répudier sans crime et sans honte aucune province de l'empire, fût-elle actuellement séparée, si elle avait conservé dans sa scission le moindre sentiment romain.

L'histoire de ce petit état, démembré de la Romanie occidentale, est assez curieuse et mérite que nous en parlions quelques instans. Durant les troubles qui suivirent en Italie la mort d'Aétius, un des officiers dévoués à ce grand général, Marcellinus, dont il a été déjà question, secouant l'obéissance de Valentinien qu'il ne voulait plus servir, se retira en Dalmatie et entraîna cette province dans sa révolte. On ignore quel lien existait entre Marcellinus et la Dalmatie, s'il était lui-même Dalmate, s'il avait administré le pays comme gouverneur militaire, ou si sa renommée seule lui avait attiré le dévouement d'une nation belliqueuse et fière, car Marcellinus joignait à la droiture du caractère les talens d'un général consommé, et beaucoup d'Occidentaux voyaient en lui le vrai successeur d'Aétius. Sous ce chef habile et résolu, la Dalmatie, séparée de la communauté romaine et constituée en état indépendant, sut se faire respecter de son ancienne métropole. Cet homme, en révolte contre le gouvernement de l'Italie,

avait au fond le cœur tout romain; il le montra sous les règnes d'Avitus et de Majorien en venant se joindre aux expéditions alors dirigées contre les Vandales. Sa présence en Sicile fut même signalée par quelques exploits brillans; mais Ricimer le repoussait toujours. Ricimer, son ancien compagnon d'armes et son ennemi, s'interposait entre le gouvernement romain et lui chaque fois qu'ils voulaient se rapprocher, et le chef dalmate mécontent se retira au milieu de son peuple, décidé à oublier cette Rome dont un Barbare écartait les Romains. Pourtant Léon réussit à l'apaiser; Marcellinus consentit à faire partie de la nouvelle expédition; il livra sa flotte, sa petite armée, sa personne, pour le service de l'empereur d'Occident, et reçut en récompense le titre de patrice. Ricimer n'osa pas s'opposer de vive force à des arrangemens que tout le monde semblait désirer, mais il en conçut une sourde et profonde colère : laisser s'introduire dans les affaires du gouvernement occidental un homme d'un tel mérite et d'une telle popularité, c'était abdiquer son pouvoir, et il jura de ne le pas souffrir longtemps. Il s'abstint, sous divers prétextes, de toute coopération personnelle à la guerre qui allait s'ouvrir; Anthémius l'imita, et l'empereur et le patrice restèrent en Italie face à face, occupés de leurs communes affaires, et uniquement soucieux, l'un de veiller sur son trône, l'autre d'observer son maître.

La voix publique en Occident décernait à Marcellinus la conduite de la guerre; mais les intrigues du palais de Constantinople, et peut-être au fond l'orgueil des Orientaux, lui donnèrent un prompt démenti. Sur les marches du trône d'Orient se trouvait un personnage nommé Basilisque, frère de l'impératrice Vérine, femme de Léon, esprit épais et infatué de lui-même, qui, favorisé par le hasard dans quelques commandemens importans, se regardait comme le premier général de l'empire, et répétait complaisamment que Léon sans lui aurait cessé de régner. A force de se croire ainsi la sauvegarde du trône, il en vint peu à peu à y convoiter une place, à ne voir que disgrâce et noire ingratitude dans les honneurs dont l'empereur le comblait, et à se rapprocher de ses ennemis. Le frère de l'impératrice devint le confident, l'instrument, le complice de quiconque haïssait le prince ou conspirait dans l'ombre contre son pouvoir. L'empire de Constantinople, comme celui de Rome, avait alors son tuteur en la personne d'Aspar, barbare alain ou goth (les historiens ne sont pas d'accord), premier patrice d'Orient et généralissime des armées impériales. L'influence que cette haute position lui donnait, Aspar, lors du décès de l'empereur Marcien, l'avait mise au service de Léon, qui lui dut incontestablement la couronne : nous dirons plus tard à quelles conditions.

La bonne intelligence ne fut pas de longue durée entre le protégé

et le protecteur, et Aspar prit vis-à-vis de son nouveau maître une attitude arrogante qui devint peu à peu de l'hostilité ouverte. Heureux de trouver pour ses intrigues un point d'appui dans la famille impériale, il stimula les rancunes et l'ambition de Basilisque. La guerre qui allait commencer pouvait, en cas de réussite, jeter un grand éclat sur le règne de Léon et fortifier sa puissance personnelle, ce qui cadrait mal avec les desseins du Barbare : aussi désirait-il qu'elle ne réussît point, et il ne trouva rien de mieux, pour la faire échouer, que d'en procurer le commandement à Basilisque. Des ressorts mis en jeu avec adresse, surtout la vanité de l'impératrice Vérine, aiguillonnée à propos, menèrent le petit complot à bonne fin, et, malgré les répugnances de Léon, Basilisque fut nommé généralissime. Il en reporta naturellement tout le mérite à Aspar, lequel exigea de lui pour récompense qu'il ménageât par tous les moyens possibles les Vandales et leur roi. Feignant de ne voir dans cette guerre si nationale qu'une querelle religieuse, suscitée par la ferveur catholique de Léon, il recommandait à Basilisque de ne point pousser à bout une nation arienne, attendu que lui, Aspar, était arien, qu'il savait bien que le mauvais vouloir de l'empereur et les persécutions des catholiques, une fois assouvis au-delà des mers, ne s'arrêteraient pas là, et passeraient bientôt de ses coréligionnaires vandales à lui et aux siens. Les instructions d'Aspar, appuyées sur ce singulier raisonnement, n'en étaient pas moins absolues et impératives, et Basilisque dut promettre de ménager l'ennemi qu'il était chargé de combattre. Aspar s'en remettait pour le reste à l'ignorance et à la cupidité bien connues du généralissime; il s'en remettait aussi à l'habileté de Genséric, auquel il opposait un aussi indigne adversaire. La nomination de Basilisque rejeta donc Marcellinus au second rang; mais Anthémius le chargea du moins de la conduite des troupes occidentales.

Le plan de campagne concerté entre les deux empires était d'ailleurs hardiment conçu. La flotte occidentale, formant l'aile droite de l'expédition, devait, sous la conduite de Marcellinus, partir d'Italie, descendre dans l'île de Sardaigne, en chasser les Vandales, et rallier ensuite sur les côtes de Sicile le gros de la flotte orientale. Celle-ci se partageait en deux divisions dont la moins forte, composant l'aile gauche et confiée à un officier d'une grande expérience nommé Héraclius, devait toucher au port d'Alexandrie, y prendre les garnisons réunies de l'Égypte, de la Thébaïde et de la Cyrénaïque, pour attaquer Tripoli, qu'on espérait enlever sans combat. Laissant dans le port ses vaisseaux à l'ancre, Héraclius devait marcher par terre droit à Carthage, pendant que Basilisque, avec la division principale, ferait voile sur la Sicile, et de là sur Carthage, en

combinant son mouvement avec celui d'Héraclius. L'exécution fut prompte et décisive aux deux ailes. Marcellinus, heureusement débarqué en Sardaigne, eut bientôt balayé l'île de tout ce qu'elle contenait de Vandales et rétabli le drapeau romain. Non moins heureux dans son coup de main sur Tripoli, Héraclius enleva la ville et vit accourir à lui, d'un bout à l'autre de la province tripolitaine, les anciens sujets romains et les indigènes attachés aux souvenirs de Rome. Basilisque de son côté, avec l'escadre du centre, dispersa la flotte vandale qui voulut couvrir l'approche de la Sicile : tout semblait assurer la victoire aux Romains. Genséric lui-même le crut, et, saisi d'une terreur panique, il courut se renfermer dans le port de Carthage, où rien d'ailleurs n'était prêt pour soutenir un siége. Si Basilisque l'avait suivi, si ses troupes de débarquement étaient venues montrer aux Carthaginois les aigles romaines, la ville était prise. Au reste le roi vandale les attendait. Plongé dans un morne abattement, il interrogeait au loin la pleine mer, lorsque les voiles de Basilisque parurent à l'horizon, mais elles s'éloignaient de la direction de Carthage et poussaient au large du côté de l'orient. Genséric sentit qu'il était sauvé, et avec l'espérance il retrouva les ressources inépuisables de son génie.

La ville de Carthage était bâtie, comme on sait, dans l'intérieur de ce vaste golfe que forment, à l'occident le cap Zibib, alors nommé promontoire d'Apollon, à l'orient le cap Bon, qu'on appelait ***Hermæum***, promontoire de Mercure. A l'ouest de ce dernier, et dans une anse voisine de la pointe, se trouvait une petite ville du même nom, offrant un mouillage d'étendue médiocre et exposé en outre aux vents les plus dangereux de la côte. On comptait deux cents quatre-vingts stades ou quatorze de nos lieues entre Carthage et le bourg de Mercure. C'est là que Basilisque vint jeter l'ancre, soit par impéritie, soit par une prudence excessive dans la circonstance actuelle, afin de s'enquérir de la marche d'Héraclius et de sonder par lui-même les dispositions des habitans. Il était à l'ancre depuis quelques heures seulement, lorsqu'arriva dans son camp un officier vandale porteur d'un message de Genséric. Le message était humble et semblait respirer le plus complet abattement : « Le roi des Vandales, repentant des offenses qu'il avait faites aux Romains, promettait, disait-il, de se soumettre à l'empereur Léon et de vivre en paix avec lui; mais, tout en se reconnaissant vaincu, il devait consulter son peuple sur les conditions de cette paix : quelque délai était nécessaire pour prendre à cet égard un parti, et il demandait à Basilisque cinq jours de trêve, au bout desquels il lui ferait connaître la résolution commune. » L'envoyé, prenant ensuite à part le général romain, lui remit, au nom de son maître, une somme considérable,

qui était comme une première marque de la reconnaissance du roi, un premier acheminement vers une paix que les Vandales semblaient souhaiter avec ardeur. Basilisque se souvint des instructions d'Aspar, et l'armistice fut conclu.

Basilisque passa les cinq jours de trève dans la plus complète inaction, jouissant d'avance d'une victoire qui lui coûtait si peu, et se proposant de ménager encore Genséric dans le débat des conditions de la paix. Étudier le pays, se mettre en relation avec les habitans, il n'y songea plus. S'il s'enquit du sort d'Héraclius et de sa division, on l'ignore; mais assurément il ne chercha pas à savoir ce qui se passait du côté de Carthage, car la moindre information à ce sujet l'eût tiré de sa quiétude. Il était en effet question, dans la grande métropole des possessions vandales, non de soumission, mais d'attaque. Genséric réparait à force ses navires, disposait des brûlots, ramassait dans cette intention les moindres barques de la côte, armait tous ses sujets vandales ou maures, et la confiance qu'il avait recouvrée lui-même par le succès de sa ruse animait jusqu'au dernier de ses soldats. Habile à prévoir les variations de temps ordinaires dans ces parages, il avait calculé que la direction du vent, jusqu'alors favorable aux opérations d'une flotte venant sur Carthage, ne tarderait pas à changer au désavantage des Romains, qui étaient à l'ancre dans une crique peu spacieuse et mal garantie. Sa prévoyance ne fut pas trompée. Dans la cinquième journée de la trève, le vent changea brusquement, et se mit à souffler avec force de Carthage sur le promontoire de Mercure. Aussitôt le roi vandale fit appareiller, et à la tombée de la nuit il sortit du port avec deux flottes, la première de vaisseaux de haut bord, bien fournis d'armes et garnis de troupes, la seconde de petits navires et de barques sans équipage et remplis de matières combustibles, l'une remorquant l'autre. Ils s'avancèrent ainsi avec précaution et dans le plus grand silence comme pour une surprise, précaution d'ailleurs superflue, car Basilisque n'avait ni vedette de terre, ni garde de mer, et quand les Vandales approchèrent du port de Mercure, l'armée romaine, campée sur ses vaisseaux, était plongée dans le sommeil.

Au signal donné par Genséric, la flotte vandale se range en demi-cercle, et les brûlots, détachés de leurs amarres, sont livrés à la mer et aux vents qui les portent sur la flotte romaine. Les premiers vaisseaux atteints par le feu le communiquent aux autres; les voiles et les cordages s'enflamment, et la lueur d'un immense incendie éclaire tout à coup le golfe et la pleine mer. Cette lueur sinistre tire les Romains de leur assoupissement. En un instant, les ponts sont encombrés par une foule désordonnée; on se presse, on se heurte, des cris de surprise et d'épouvante se mêlent au sifflement du vent

et au pétillement du bois qui s'embrase. Dans ce mouillage trop étroit pour une si vaste flotte, les vaisseaux romains, serrés et comme collés les uns aux autres, ne peuvent se mouvoir et manœuvrer pour éviter le péril. En vain marins et soldats, s'encourageant au travail, repoussent avec des perches les brûlots que le flot amène, l'incendie éclate du côté où l'on ne songe pas à le combattre. Dominé par une peur aveugle, chacun pourvoit à son salut sans s'inquiéter de celui des autres : tout vaisseau romain atteint de la flamme est coulé bas sans plus de pitié qu'un brûlot ennemi. L'escadre vandale mit le comble à la confusion en s'avançant jusqu'à la portée du trait et faisant pleuvoir sur cette flotte en désarroi une grêle incessante de dards et de flèches. Le feu, l'eau, le fer assaillent de tous côtés les Romains, qui n'ont plus que le choix de leur mort.

Basilisque, détrompé de ses rêves, parvint à s'enfuir à la faveur de l'obscurité; plusieurs l'imitèrent; d'autres, plus courageux, affrontèrent la ligne des Vandales et la rompirent après une lutte acharnée. Au nombre de ceux-ci se trouvait le lieutenant de Basilisque, Jean, surnommé Daminec, homme comparable aux anciens Romains, et fait pour accomplir les plus grandes choses, si le sort lui eût donné un autre chef. Enveloppé par les vaisseaux ennemis, il les attaque lui-même à l'abordage, tue ce qui lui résiste et culbute les Vandales à la mer; mais le nombre croissant de ses ennemis le force à la retraite, et il voit son propre navire assailli à son tour par les Barbares. Dans cette extrémité, il s'approche du bord tout en combattant, et semble sonder de l'œil l'abîme qui s'ouvrait sous ses pieds. Le second fils de Genséric, nommé Ghenz ou Ghenzo, qui se trouvait là et qui avait admiré le courage du Romain, comprit son intention, et d'une voix forte il lui cria d'arrêter, qu'il lui garantissait la vie sauve. « La vie! répondit celui-ci avec dédain; sache bien que Jean ne tombera jamais dans la main des chiens! » Cela dit, il s'élança tout armé dans la mer et disparut. Les fugitifs se rallièrent en Sicile; mais quand Basilisque passa en revue ce qui lui restait d'hommes et de vaisseaux, il constata que la flotte et l'armée étaient réduites de plus de moitié.

Tout n'était pourtant pas perdu; Marcellinus venait d'arriver de Sardaigne en Sicile avec la flotte d'Occident, et sous son habile direction la guerre pouvait renaître. Les Occidentaux, habitués à compter beaucoup sur ce général, objet de l'affection populaire, se berçaient peut-être de cette espérance, quand un officier de ses troupes, qui l'approchait souvent, lui tendit une embûche et le tua. On prétendit que cet homme était un familier de Ricimer chargé d'observer son chef, de démontrer au besoin par un coup de poignard que l'armée occidentale n'avait confiance qu'en Ricimer, et que toute

expédition non ordonnée ni conduite par le Suève était sûre d'échouer. Si l'on en croit les historiens, cette nouvelle mit le comble à la joie de Genséric : « O Romains, se serait écrié le Barbare, vous venez de vous couper la main droite avec la gauche! » La même nouvelle arrêta Héraclius en marche sur Carthage. Le prudent général évacua la Tripolitaine, où il n'avait plus rien à faire, et regagna la frontière romaine; l'armée occidentale rentra en Italie.

Ainsi se termina cette entreprise, commencée sous de si beaux auspices et pour une si juste cause. La perte de soixante mille soldats, les ressources de l'état dissipées, une dette écrasante pour les populations de l'Orient et l'avilissement du nom romain, voilà quel en fut le résultat. Basilisque, rentré en fugitif à Constantinople, n'osa ni paraître devant l'empereur, ni se montrer en public; il alla se cacher comme un coupable dans l'asile de Sainte-Sophie. Un grand exemple eût été nécessaire en de si grands maux, et Léon le devait aux ambitieux et aux lâches dont les intrigues troublaient son règne; mais l'impératrice Vérine intervint encore, et Basilisque en fut quitte pour aller vivre tranquillement en Thrace, dans la ville d'Héraclée, où il put rêver de nouvelles lâchetés et de nouveaux complots.

En Occident, les Barbares, qu'avait d'abord intimidés cet immense appareil, ainsi que le bon accord rétabli entre les deux moitiés de la Romanie, reprirent toute leur audace. On en vit en Espagne un exemple singulier. Les Suèves, qui étaient venus témoigner de leur attachement à l'empire par une ambassade solennelle au moment des préparatifs de la campagne, n'en eurent pas plus tôt connu l'issue, qu'ils se jetèrent sur Lisbonne, dont un habitant leur ouvrit les portes; puis ils envoyèrent en Italie pour se justifier le traître qui leur avait livré la ville. C'était un défi insolent qu'ils adressaient à Rome dans ses revers. A l'intérieur de l'empire, et surtout en Italie, la disparition de Marcellinus dissipa les illusions dont on s'était bercé depuis deux ans. La main invisible qui venait de frapper l'homme destiné peut-être à sauver Anthémius était évidemment la même qui avait dirigé le poignard contre Majorien et préparé le poison de Sévère. Ricimer était toujours là, terrible, implacable; rien n'avait changé en Occident.

II.

Anthémius aussi ne répondait pas complètement aux espérances de son début. Honnête, éclairé, charitable et au fond chrétien très orthodoxe, il avait apporté en Occident, avec les habitudes d'un patricien grec, l'esprit léger qui distinguait sa nation, le goût des sub-

tilités métaphysiques, des doctrines bizarres, de la thaumaturgie, en un mot de toutes ces spéculations sophistiques si courues au-delà des mers, et qui passaient en-deçà pour curiosité irreligieuse et condamnable. Suivant l'usage des nobles byzantins, il entretenait dans sa maison, parmi ses cliens et ses parasites, de graves représentans des sciences à la mode, philosophes à longue barbe ou à besace, rhéteurs, sophistes, hérésiarques chargés de disputer devant lui et de traiter pour son agrément toutes les questions accessibles à l'esprit humain. Deux surtout qui possédaient son affection particulière, mais qu'il eût dû prudemment laisser à Constantinople, vinrent s'installer avec lui au palais des césars. L'un était un sophiste nommé Sévère, pour lequel il s'engoua jusqu'à le faire consul en 470; l'autre était chrétien, mais de l'hérésie de Macédonius, et s'appelait Philothée. Ces deux hommes ayant exercé par leur présence ou par leurs actes une influence fâcheuse sur la popularité d'Anthémius, je dois en dire quelques mots.

Sévère, né dans la ville de Rome, l'avait quittée fort jeune pour aller étudier en Orient les sciences occultes, honorées alors bien gratuitement du nom de philosophie. Alexandrie était le foyer principal de ces folles spéculations; il s'y fixa. Le disciple devint maître, et sa maison, remplie de livres et de curiosités naturelles ramassées de toutes parts, fut visitée par les thaumaturges de tous les pays. Il y vint jusqu'à des brahmes de l'Inde, qui pratiquèrent chez lui, à la grande stupéfaction des Égyptiens, les rites étranges et les austérités plus bizarres encore en usage près du Gange et de l'Indus. Sévère avait adopté pour monture un cheval dont le poil jetait de grandes étincelles quand on le frottait, et qui passait pour merveilleux. Cette recherche des choses extraordinaires dénotait habituellement un païen livré à la magie, et en effet Sévère était païen. Lorsqu'Anthémius l'eut amené à Rome, le thaumaturge se mit à exposer, sous l'autorité du prince et avec une liberté qui n'existait pas en Italie, les doctrines mystérieuses où se réfugiait le polythéisme expirant, ce qui accrédita le bruit que l'empereur lui-même était païen, ou du moins penchait secrètement vers l'ancien culte, et qu'il voulait se servir de Sévère pour restituer à la ville du Capitole sa splendeur passée, avec sa religion abolie. Voilà ce qu'était l'hôte favori du palais d'Anthémius.

Philothée, chrétien, comme je l'ai dit, appartenait à l'école subtile des pneumatomachiens, branche éloignée de l'arianisme, qui considéraient le Saint-Esprit comme une énergie divine répandue dans l'univers, et non point comme une personne distincte du Père et du Fils : hérésie frappée d'anathème en 381 par le concile de Constantinople, mais professée toujours en Orient comme doctrine philo-

sophique. S'appuyant sur la même amitié et le même crédit, Philothée prêchait dans Rome à tout venant ses dogmes en horreur aux orthodoxes, suscitait des disputes, appelait à son aide tout ce que la ville contenait de chrétiens dissidens, et les engageait à tenir des assemblées où l'on discuterait toutes les doctrines; l'inquiétude gagna l'église romaine. Non-seulement le pape Hilaire adressa là-dessus à l'empereur des observations particulières; mais il l'interpella publiquement dans l'église de Saint-Pierre, et lui fit promettre avec serment, en présence des fidèles, qu'il n'autoriserait point de pareilles nouveautés dans la ville des apôtres. Ces faits, qui n'avaient réellement que peu d'importance, en prirent beaucoup dans l'esprit du peuple, parce qu'ils venaient d'un Grec, et qu'ils choquaient les mœurs occidentales.

Anthémius fit un meilleur emploi des lumières et de la libéralité de son esprit en améliorant les lois. Il arrivait fréquemment, dans l'état de trouble perpétuel où vivait la société, que des biens dévolus au fisc impérial, à titre de confiscation ou de déshérence, étaient reconnus tôt ou tard appartenir à des maîtres certains qu'on en avait dépouillés. Quand ces biens se trouvaient toujours entre les mains de l'état, la restitution pouvait s'en faire aisément sous un prince équitable; mais s'ils avaient été concédés à des tiers par la libéralité des empereurs, la question présentait plus de difficulté. Une loi de Constantin prononçait que, dans ce cas, la donation subsisterait, sauf au prince à dédommager les intéressés comme bon lui semblerait. Frappé de l'injustice de cette décision, Anthémius consulta Léon sur la convenance qu'il y aurait à la réformer. La question se posait entre le droit de la propriété et le respect dû aux actes du prince; Léon n'hésita pas à se prononcer en faveur du premier. Il jugea que les particuliers devaient être reçus à poursuivre la restitution de leur chose, nonobstant toute donation qui en aurait été faite par un empereur. « En effet, dit-il (et ce sont les termes de la loi), l'équité et la justice devant toujours accompagner les actions des souverains, rien ne convient mieux à la majesté du prince que de conserver à chacun ce que le droit commun lui assure. Un bon prince ne se croit permis que ce qui est permis aux simples particuliers; il ne doit point transformer en droit une libéralité contraire aux lois, de peur que l'un ne se réjouisse d'être enrichi de ce qui ne lui appartient pas, et que l'autre ne pleure de se voir privé de ce qui est légitimement à lui. » Nobles paroles qui caractérisent bien la législation du temps, empreinte généralement d'un grand esprit d'équité, comme si la société près de se dissoudre songeait à fortifier le droit individuel. L'humanité, chassée des faits par la spoliation et la violence, cherchait un asile dans les lois.

Cependant le mauvais succès de l'expédition d'Afrique et avant

tout vraisemblablement l'assassinat de Marcellinus jetèrent entre le beau-père et le gendre de nouveaux fermens de discorde. Avec ce caractère irascible qui gâtait les bonnes qualités d'Anthémius, avec le sombre et cruel ressentiment qu'inspirait à Ricimer la moindre offense, les querelles sur de pareils sujets purent devenir des injures irréparables que la tendresse de l'épouse et de la fille ne suffisait plus à pacifier. L'histoire oublie même, dans ce déchirement de la famille impériale, la jeune Byzantine dont l'union avec Ricimer avait semblé le gage assuré de la paix. Aucun contemporain ne la mentionne plus, soit que, forcée de choisir entre son père et son mari, elle se fût rangée du côté du père, soit qu'une destinée plus douce, en l'enlevant prématurément au monde, lui eût épargné le triste spectacle dont l'empire allait être témoin. Des confidences faites imprudemment au dehors envenimèrent les divisions intérieures, qui se transformèrent en divisions politiques. Anthémius, avec peu de mesure, exprimait publiquement son regret d'avoir pris un Barbare pour gendre, et on l'entendit plus d'une fois reprocher à l'Italie ce sacrifice de son sang, qu'il avait fait pour la sauver; Ricimer, avec plus d'habileté, exploitant les préjugés de l'Occident contre l'Orient, ne désignait plus l'empereur que par les surnoms de *Galate* et de *Petit-Grec,* qu'on répétait autour de lui pour lui plaire. Le peuple, les soldats, le sénat étaient partagés, mais l'armée penchait en masse pour le patrice. Un jour enfin, Ricimer quitta Rome et se retira dans Milan, près des campemens des fédérés barbares; Anthémius, resté à Rome avec les corps de l'armée qu'il supposait fidèles, et dont le principal était la division qu'il avait amenée d'Orient, envoya demander des renforts au maître des milices des Gaules. Cette brusque séparation, accompagnée de pareilles circonstances, parut la fin des hésitations mutuelles. Tout le monde se dit que la guerre civile commençait.

L'émotion fut grande, surtout en Ligurie, où l'on pouvait s'attendre à supporter les premiers désastres de la guerre. Les villes se concertèrent; elles tinrent conseil, et il fut décidé qu'une députation de la noblesse ligurienne irait à Milan demander audience à Ricimer, lui faire entendre la prière de l'Italie, et lui arracher, s'il était possible, une promesse de paix. Admis près du patrice, les députés l'abordèrent dans une attitude suppliante, prosternés à ses genoux, et tous pleurant à chaudes larmes. « Que la modération vienne de vous! lui disaient-ils d'une commune voix; ouvrez le chemin à la concorde! » Ricimer les releva avec bienveillance. Habile à déguiser ses sentimens, il leur parut dans ses explications aussi désireux de la paix qu'ils pouvaient l'être eux-mêmes, aussi effrayé des conséquences de sa rupture avec son beau-père, aussi disposé à saisir tous les moyens d'accommodement. « N'insistez pas près de moi, qui

ne veux et n'ai voulu que la paix, leur dit-il; c'est à Rome qu'il faut vous adresser, afin d'obtenir que là-bas on en fasse autant. Mais qui osera se charger d'une telle ambassade? qui essaiera de ramener à la raison un Galate furieux, surtout quand ce Galate est un prince? Celui qui ne sait pas modérer sa colère, plus on le prie, plus il éclate. — Donnez-nous seulement votre consentement à la paix, lui répondent les Liguriens, et nous nous chargeons du reste. Nous avons à Pavie un homme, élevé récemment à l'épiscopat, devant qui s'inclineraient jusqu'aux bêtes les plus sauvages. Lui montrer une bonne œuvre à faire, c'est le gagner à son désir sans qu'il soit besoin de le prier. Son visage reflète son âme et inspire le respect. Tout catholique le vénère, tout Romain l'aime; un Grec même l'aimerait, s'il eût mérité de le voir. Parlerons-nous de son éloquence? L'enchanteur thessalien qui enchaîne les serpens ne connaît pas de charmes plus puissans que ceux qui découlent de ses lèvres : on ne peut lui rien refuser. Son auditeur lui appartient dès qu'il parle, et nulle défaite n'est possible, si on lui permet de répliquer. »

Ce fut dans ces termes, fortement empreints d'exagération et de recherche suivant le goût du temps, que les nobles Liguriens proposèrent à Ricimer d'accepter l'évêque de Pavie pour négociateur entre Anthémius et lui. Fidèle à son rôle, qui était de mettre de son côté dans cette circonstance décisive l'apparence de la modération, et de faire pencher vers lui, s'il était possible, l'opinion des Italiens, Ricimer n'eut garde de repousser l'intervention d'un prêtre que l'Italie vénérait. « Cet homme merveilleux dont vous me parlez m'est déjà connu, leur dit-il, et sa plus grande merveille selon moi, c'est qu'il n'a que des admirateurs et des amis. La nouveauté de sa fortune, contre l'habitude, ne lui a, que je sache, suscité aucun envieux. Allez donc vers lui; priez l'homme de Dieu de venir me voir, et joignez, s'il le faut, mes prières aux vôtres. » L'audience finie, la députation, sans perdre un instant, se mit en route pour Pavie, ou plus exactement *Ticinum*, car Pavie portait encore dans le v^e^ siècle ce nom, emprunté au Tessin, qui en baigne l'extrémité occidentale: elle n'adopta que plus tard celui de *Papia* ou *Pavia*, sous lequel elle devint la capitale fameuse des Lombards et du royaume frank d'Italie.

Cet évêque, que les peuples venaient chercher pour en faire l'arbitre des princes, n'était point un fier patricien comme Ambroise, rompu aux affaires dans les préfectures du prétoire, ni, comme Augustin, un rhéteur expérimenté et sûr de sa parole, ni, comme Jérôme, un écrivain irrésistible, remplissant le monde de sa science et de ses débats; c'était un prêtre grandi dans l'église à l'ombre de l'autel, et qui ne connaissait guère du monde que l'enceinte de Pavie, où il était né. On racontait des prodiges de cette vie obscurément

passée aux yeux du siècle, mais qu'avaient illuminée, aux yeux de l'église, de rares vertus rehaussées par de grands talens. Une auréole éclatante répandue autour de son berceau, lorsqu'il était encore dans les langes, avait annoncé sa vocation future, assurait-on, et c'était alors que son père l'avait nommé Épiphane, c'est-à-dire le révélé, promettant de le consacrer au service de Dieu aussitôt qu'il serait en âge. A huit ans, Épiphane était lecteur dans l'église épiscopale de Pavie, à douze ans notaire du vieil évêque Crispinus, autrement son secrétaire, chargé de recueillir, au moyen de signes abrégés qu'on appelait notes, les discours et les délibérations, et de tenir les registres de l'évêché. Ordonné sous-diacre à dix-huit ans, il reçut pour occupation principale l'administration des biens ecclésiastiques. Ce fut l'école modeste où se formèrent cette intelligence pratique des affaires et ce don céleste de la persuasion qui firent plus tard d'Épiphane l'ambassadeur en quelque sorte obligé des princes et des peuples.

Pavie, devenue plus tard une cité si vaste et si renommée, était alors une fort petite ville, qui ne comptait que deux églises desservies par un clergé peu nombreux. Les chefs de ce clergé, assistans ordinaires de l'évêque, étaient : l'archidiacre Sylvestre, gardien des vieilles traditions et de la vieille discipline, mais meilleur pour le conseil que pour l'action; un noble Gaulois, nommé Bonosus, excellent prêtre, de qui l'on disait ce mot touchant, « que si son corps avait eu la Gaule pour berceau, son âme venait de la patrie d'en haut; » enfin Épiphane, le plus utile des trois, quoique le plus jeune. C'était sur lui que tombaient la plupart des travaux, et il y en avait de rudes dans cette société en dissolution, qui se rattachait à l'église comme à la seule colonne qui soutînt encore l'édifice prêt à crouler. Fallait-il aller trouver le magistrat et plaider devant lui la cause de l'église ou celle des pauvres, c'était Épiphane qu'on en chargeait. Une famille commençait-elle à se désunir, ou la zizanie à pénétrer parmi les citoyens; était-il besoin de soutenir ou de prévenir un procès, l'esprit de conciliation arrivait avec Épiphane. Les mœurs de ce jeune homme étaient irréprochables. Toujours maître de ses penchans, il imposait aux autres, par sa modération et sa souveraine équité, la puissance qu'il exerçait sur lui-même. Il donna un jour de son mépris des injures et de son sang-froid un exemple éclatant qu'on se plaisait souvent à rappeler. L'église de Pavie possédait sur les bords du Pô des terres qu'elle avait à défendre à la fois contre les érosions du fleuve et contre les empiétemens des voisins. Le Pô, à chaque crue, changeait la configuration de la rive, donnant à l'un, prenant à l'autre, et ce n'était qu'à force de visites, de mesurages contradictoires et aussi de contestations que les riverains parvenaient à reconnaître et à fixer les limites de leur patrimoine. Or l'église

comptait dans son voisinage un adversaire avide, injuste, emporté, toujours prêt à appuyer ses fausses prétentions par la violence. Au milieu d'un débat pendant lequel Épiphane avait opposé la plus froide raison aux emportemens de Bauco (c'était le nom de cet adversaire), celui-ci, devenu furieux, leva son bâton sur le mandataire de l'église et le frappa si fort à la tête que le sang jaillit. Le jeune homme, qui était agile et vigoureux, se contenta de lui saisir le bras et de le désarmer sans lui faire aucun mal; mais les témoins de cette scène odieuse accourent, armés à leur tour, et Banco n'aurait pu échapper à la mort, si sa victime n'eût intercédé pour lui. On vit Épiphane, libre de ressentiment, comme si cette cause n'eût pas été la sienne, placer sa tête ensanglantée entre ses vengeurs et l'indigne qui l'avait si grossièrement outragé.

Arrivé au terme de l'âge et sentant la mort approcher, Crispinus prit avec lui Épiphane, et tous deux se rendirent à Milan, près du métropolitain : « Mes jours sont comptés, lui dit l'évêque, je vous recommande ma ville et mon église; je vous recommande encore celui-ci, à qui je dois d'avoir vécu jusqu'à ce moment, faible que j'étais et chargé d'années. » Il visita ensuite l'un après l'autre les hauts personnages de Milan, où résidait la fleur de la noblesse ligurienne, les suppliant de ne point contrarier, quand le moment serait venu, l'élection d'Épiphane, qu'il se choisissait pour successeur, mais de favoriser plutôt près des citoyens de Pavie l'accomplissement de son désir. « Mes enfans, leur répétait-il, je m'en vais, moi, et ce jeune homme, plein de vigueur et d'âme, a de longues années à courir (Épiphane avait alors vingt-cinq ou vingt-six ans); il y a bien longtemps déjà que je ne suis évêque que par lui; il était ma tête, mes jambes, mes yeux, ma parole, ou plutôt nous étions un évêque à nous deux. » A Pavie, de pareilles recommandations eussent été inutiles, on y connaissait trop bien Épiphane. Au bout de quelque temps, Crispinus mourait, et le jeune homme, élu à Pavie, ordonné à Milan, prit sa place. Il se montra sous la mitre épiscopale ce qu'il avait été dans les plus humbles fonctions de l'église, calme, ferme, juste et charitable pour les autres, dur envers lui-même jusqu'aux pratiques les plus austères, simple de cœur, mais gardant comme un dépôt sacré la dignité de l'épiscopat, sobre de paroles, mais d'une éloquence irrésistible dès qu'il avait rompu le silence. Tel est le portrait que nous en a tracé un homme qui fut élevé près de lui, comme lui-même l'avait été près de Crispinus, et qui lui succéda également sur le trône des évêques de Pavie (1). Sa réputation fut bientôt aussi grande hors de sa ville que dans son troupeau. Il n'y eut pas

(1) Il se nommait Ennodius, et nous lui devons, outre la biographie de son maître, l'éloge du grand Théodoric et d'autres ouvrages pleins d'intérêt pour l'histoire.

d'affaires privées ou publiques sur lesquelles on ne le consultât, pas de magistrat dont le tribunal fût plus fréquenté du pauvre et du riche, pas de loi mieux exécutée qu'une décision d'Épiphane. Voilà ce qui fit que les notables de la Ligurie, voyant la guerre civile près d'éclater, songèrent naturellement à lui comme au conciliateur de tous les différends.

Épiphane les écouta dans un profond silence, et, sans paraître étonné de leurs propositions, il leur dit brièvement : « Ce sont là de graves affaires, bien au-dessus de mon expérience et de mes forces; néanmoins ce que vous désirez sera fait. Quoi que ma patrie me demande, mon devoir est de ne lui rien refuser. » Prenant aussitôt congé d'eux, il partit pour Milan, vit le patrice et reçut ses explications. Le rusé Barbare protesta sans doute qu'il n'avait jamais voulu que la paix, qu'il la voulait encore, et que ce n'était pas lui qui la rompait le premier; il prit le ciel à témoin de son horreur pour cette guerre qu'il provoquait depuis deux ans, qu'en réalité il avait rendue inévitable. A la suite de ces protestations et de ces sermens, il engagea le prêtre à en porter l'assurance à Rome, se réservant le droit de proclamer plus tard que le Galate furieux, incapable d'entendre la raison, n'avait voulu écouter ni ses explications sincères, ni les conseils d'un homme par la bouche duquel la grâce céleste semblait parler. Quelles que fussent la perspicacité d'Épiphane et son habitude de lire au fond des cœurs, il accepta les engagemens de Ricimer comme des armes qu'on pourrait invoquer au besoin contre lui; il jugeait d'ailleurs avec raison qu'en de telles crises la chose importante était de gagner du temps, afin de laisser aux événemens une chance pour de nouvelles combinaisons, et aux passions humaines le loisir de se calmer.

On entrait alors en carême, et, désireux de présider lui-même aux préparations de la fête de Pâques dans son église, l'évêque voulut accomplir son voyage aussi promptement que possible; mais, quelque hâte qu'il mît, sa renommée le devançait toujours. Partout le peuple accourait pour le saluer; les paysans se pressaient sur les routes, les gens des villes aux approches des stations; nul ne doutait du succès de sa démarche. Une paix ainsi demandée paraissait une paix accordée. Aussi, quand la nouvelle de sa mission parvint au palais impérial, Anthémius s'était montré embarrassé et soucieux. « Je reconnais bien là Ricimer et ses ruses, s'était-il écrié; tout est calcul chez lui jusqu'au choix de ses ambassadeurs. A-t-il blessé quelqu'un par ses offenses, il l'achève par des supplications qu'on ne peut repousser. Cependant qu'on introduise près de moi l'homme de Dieu lorsqu'il se présentera : s'il me demande des choses possibles, je l'exaucerai; s'il m'en demande d'impossibles, je ferai en sorte qu'il m'excuse. » Puis, comme répondant à des doutes

intérieurs, il avait ajouté : « Non, non, ce qu'on me proposera au nom de Ricimer, je ne pourrai pas l'accepter : je connais trop bien cet homme : il est insatiable dans ses désirs, sans raison ni justice dans ses conditions; mais que le prêtre qu'il m'envoie soit néanmoins admis, sa présence me sera agréable. » A l'arrivée d'Épiphane, un détachement de la garde palatine alla l'attendre près des portes de la ville, et lui fit cortége à travers les rues. Rome entière était debout. On voulait toucher ses vêtemens, on l'arrêtait dans sa marche pour embrasser ses genoux; on n'entendait de tous côtés que ce cri poussé vers le ciel : « Saint évêque, conseille, ordonne! »

Introduit devant le prince, qui le reçut avec tous les honneurs dus aux envoyés publics, assis sur son trône, vêtu de la pourpre, et le diadème au front, il obtint la permission d'exposer son message. Il le fit dans un discours préparé dont son disciple Ennodius nous a conservé le sens, sinon les paroles, et ce discours est tel qu'on pouvait l'attendre d'un homme si prudent dans une négociation si délicate. Épiphane laisse discrètement de côté les griefs domestiques d'Anthémius, ces plaies de famille qu'on irrite en les touchant; il n'excuse ni n'accuse Ricimer, et ne s'érige point en juge entre le beau-père et le gendre. Il n'est point seulement l'ambassadeur du patrice, il est celui de l'Italie; il vient solliciter du prince l'oubli de ses ressentimens au nom du Dieu des miséricordes; il vient demander au Romain la paix qu'un Barbare accepte.

« Prince vénérable, lui dit-il, il a été réglé dans les suprêmes desseins de l'ordonnateur céleste que celui à qui était confié le soin d'un si grand empire reconnût, comme nous l'enseigne la foi catholique, pour son maître et son modèle le Dieu d'amour et de merci, ce Dieu par qui la furie des guerres se brise contre les armes de la paix, qui foule aux pieds l'orgueil, qui fait prévaloir la concorde et la rend victorieuse du courage même. C'est ainsi que David, tenant sous sa main son ennemi désarmé, est devenu plus illustre par le pardon que par la vengeance. Ainsi encore les rois, à qui appartient le gouvernement du siècle, ont appris, par un art divin, à se laisser fléchir aux supplications. En effet, exercer l'autorité avec miséricorde, c'est l'élever au-dessus de la terre, c'est l'égaler presque à la domination du ciel.

« L'Italie, confiante en vos sentimens, ô prince, et le patrice Ricimer m'ont envoyé vers vous, moi si petit, vers vous si grand, pour vous prier au nom de ces saintes vérités, conjecturant sans doute qu'un Romain accorderait la paix, don précieux de Dieu, quand un Barbare la demande. Ce sera dans les annales de votre vie un triomphe signalé d'avoir vaincu sans verser le sang, et puis je ne sais quelle guerre est plus belle que la lutte de la bonté contre la colère, quel plus noble succès peut être ambitionné que celui d'ame-

ner, à force de bienfaits, la fierté d'un Goth intraitable à rougir d'elle-même. Croyez-moi bien, vous ferez sentir plus fortement à Ricimer sa propre défaite en cédant à la première demande d'un homme qui n'a jamais supplié.

« Songez encore, prince très auguste, aux incertitudes de la guerre. Quel qu'en soit l'événement, ce que chacun de vous deux aura perdu sera perdu pour votre empire, tandis que si Ricimer est votre ami, ce qu'il possède est à vous, vous en êtes les maîtres communs. Réfléchissez enfin qu'il s'est donné sur vous un grand avantage en offrant la paix. »

Après ces mots, l'évêque garda le silence. Le prince aussi se taisait comme embarrassé de sa réponse et de l'attention favorable dont les paroles d'Épiphane avaient été l'objet. Tirant bientôt de sa poitrine un profond soupir, il commença en ces termes :

« Mes sujets de plainte contre Ricimer ne sauraient s'expliquer, ô saint pontife. Il ne m'a servi de rien jusqu'ici de l'avoir comblé de bienfaits : mes bienfaits, je les ai poussés jusqu'à cet excès (j'en rougis pour l'empire et pour mon sang) de le recevoir dans ma famille, me sacrifiant à la république, sans m'inquiéter du blâme ou de la haine des miens. Lequel des césars, mes prédécesseurs, a jamais consenti à mettre sa propre fille au nombre des présens qu'il fallait payer à un Gète couvert de peaux pour assurer la tranquillité publique? Mais nous ne savons pas épargner notre sang quand il s'agit de conserver celui des autres. Qu'on n'aille pas croire pourtant que ce sacrifice nous a été imposé par une crainte personnelle : dans notre préoccupation du salut de tous, nous n'avons pas encore appris à trembler pour nous; toutefois nous croyons qu'un empereur ne mérite guère la gloire du courage, s'il ne sait pas trembler un peu pour les autres.

« Mais je veux mettre à nu devant vous, vénérable père, la perversité de celui dont vous me parlez : ses efforts ont été en sens inverse des miens; plus je me suis montré son bienfaiteur, plus il s'est montré mon ennemi. Par combien de manœuvres et de guerres n'a-t-il pas cherché à troubler la république! N'a-t-il pas soufflé chez les nations étrangères la haine de Rome et la furie de la destruction? Ne les a-t-il pas aidées dans leurs entreprises? Et quand il n'a pas pu nous nuire directement, il suggérait à d'autres le moyen de le faire. Et nous lui donnerions la paix! Et sous le voile d'une menteuse amitié nous soutiendrions cet ennemi domestique que ni l'alliance jurée, ni les liens de la parenté n'ont pu contenir dans le devoir! C'est avoir pris l'avance sur un adversaire que de connaître son âme, et le sentir votre ennemi, c'est déjà l'avoir vaincu, car la haine dévoilée perd l'aiguillon empoisonné qu'elle avait armé dans l'ombre. Mais si un personnage aussi respectable que vous, très saint

pontife, se porte médiateur et caution, lui qui saura lire au fond de cette âme perverse les complots dont elle est capable saura également les réprimer quand ils apparaîtront à ses yeux; alors je n'ose plus refuser une paix que vous-même aussi vous demandez.

« Pourtant s'il vous trompait, comme il a fait de tant d'autres; si cette démarche n'était qu'une feinte pour profiter de votre bonne foi et la rendre complice de ses trahisons... Oh! qu'il recommence la guerre avec ce crime de plus, il la recommencera blessé à mort! En tout cas, je remets dans vos mains et ma personne et la république; la grâce que j'avais résolu de refuser à Ricimer, même suppliant, même prosterné à mes pieds, je vous la donne. Je crois agir sagement en dirigeant, d'après l'avis d'un bon pilote, le navire incertain de sa route et battu par les tempêtes. Et d'ailleurs comment se refuser à vos prières, quand on voudrait avoir prévenu jusqu'à vos moindres désirs? » — « Grâces soient rendues au Dieu tout-puissant qui a fait descendre sa paix dans le cœur du prince, son vicaire sur la terre! » s'écria le vénérable prêtre, les bras levés vers le ciel et l'âme tout émue. L'assistance était troublée comme lui.

Afin de rendre plus irrévocables les paroles qu'il venait de prononcer, Anthémius voulut les confirmer par serment; puis l'évêque se retira. Aucune prière ne put le retenir plus longtemps à Rome; il lui tardait d'aller reprendre dans son église, avec la direction de son troupeau, les austérités auxquelles il se soumettait d'habitude durant la semaine sainte. On n'était plus qu'à vingt jours de la solennité de Pâques, mais Épiphane fit une telle diligence qu'il rentrait dans sa ville le quatorzième à l'improviste, ayant laissé sur la route, fatigués ou malades, une partie de ceux qui l'avaient accompagné. Pavie célébra en même temps son retour et la conclusion de la paix. La bonne nouvelle passant rapidement de ville en ville, la Ligurie tout entière fut dans la joie, et le nom d'Épiphane se mêlait aux actions de grâces qui s'élevaient de toutes parts vers le ciel. Milan eût voulu féliciter son ambassadeur, et elle l'invita à venir dans ses murs recevoir les témoignages de la reconnaissance publique; mais Épiphane ne revit ni Milan ni Ricimer. Quant au patrice, si l'on en croit l'auteur contemporain que nous suivons dans ce récit, il ne fut pas le moins étonné et du succès du saint évêque et de la promptitude de ce succès : il se flattait d'avoir rendu la paix impossible.

III.

Forcé de mettre bas les armes, le patrice eut recours à ses manœuvres ordinaires, si nettement qualifiées par Anthémius dans sa réponse à l'évêque de Pavie. Toute cette barbarie qui des Pyrénées

aux Alpes noriques, maîtresse des montagnes et de leurs défilés, tenait l'Italie comme emprisonnée dans ses serres commença bientôt à remuer. Ce furent d'abord les compatriotes de Ricimer qui, renouvelant leurs courses en Pannonie, ou les continuant en Espagne, semblèrent donner le signal d'un pillage universel. Euric, réconcilié avec l'empereur depuis un an, reprit la guerre sans raison ni prétexte, ravageant plus cruellement que jamais les provinces centrales de la Gaule. Il n'y eut pas jusqu'aux Franks qui, descendant de leurs cantonnemens de l'Escaut jusqu'à la Basse-Loire, ne vinssent attaquer l'empire; ils tuèrent un comte romain nommé Paulus et enlevèrent Angers d'assaut. Comme pour mettre le comble au désordre, une tentative d'usurpation eut lieu en Italie de la part d'un Italien nommé Romanus : un souffle malfaisant amoncelait à plaisir toutes les tempêtes sur le trône d'Anthémius, qui put reconnaître encore une fois ce que valait la paix de Ricimer. Romanus, saisi et remis aux mains des décemvirs, fut puni du dernier supplice. Quant à la Gaule, abandonnée sans secours aux dévastations d'Euric, soupçonnant d'ailleurs ses principaux fonctionnaires de connivence avec le roi barbare, elle suppliait Anthémius de lui donner pour patrice et généralissime un noble Arverne en qui elle mettait sa confiance, Ecdicius, beau-frère d'Apollinaire et fils de l'empereur Avitus; mais Anthémius, occupé de ses propres embarras et peu soucieux du reste, gardait le silence.

Dans cette extrémité la Gaule fit appel à sa propre énergie; les nobles armèrent leurs cliens, les citadins se formèrent en milices; on élut des chefs, et par des correspondances, par une police spontanée et volontaire, par des ligues formées entre les personnes et entre les villes, on se mit en mesure d'arrêter d'une part le progrès des Goths, de l'autre la trahison des fonctionnaires. Sidoine, enlevé de nouveau au repos de ses livres, se trouva l'un des chefs les plus ardens et les plus accrédités de ce mouvement patriotique, qui consistait à conserver la Gaule aux Romains en quelque sorte malgré Rome. Chargé d'enrôler pour la cause de la patrie tout ce qui restait encore de cœurs généreux, il écrivait à un de ses amis : « Accours à nous, toi et tous ceux qui te ressemblent; venez au secours de la cité d'Auvergne, menacée dans sa liberté. Si la république est sans force, si nous n'avons plus de secours à attendre, si, comme il ne paraît que trop vrai, le prince Anthémius est réduit à l'impuissance, aidez-nous au moins de vos conseils. La noblesse arverne doit-elle s'expatrier ou se faire couper les cheveux, pour aller s'enterrer dans les cloîtres? Vous nous aiderez à choisir entre ces deux partis, les seuls qui nous restent. »

L'Italie était perdue, si les Burgondes, qui tenaient pour la cause

de l'empire, s'étaient déclarés contre lui, et ils l'eussent fait sans doute tôt ou tard à l'instigation de Ricimer; mais heureusement pour Anthémius une guerre domestique vint à propos détourner ces barbares de la guerre étrangère. Il éclata entre leurs quatre rois, qu'on appelait vulgairement les tétrarques, une de ces divisions, si cruelles dans les familles royales des Barbares, qui ne s'apaisaient que par le meurtre des pères et l'extermination des enfans. On vit plus tard chez les Franks des exemples de cette haine de bêtes féroces entre proches parens; on en voyait alors chez les Visigoths, qui passaient pour les plus civilisés des Germains, et dont le trône pourtant ne se transmettait plus que de fratricide à fratricide. La guerre de famille prit encore chez les Burgondes un plus haut degré d'atrocité; les tétrarques s'assaillirent mutuellement, et leur lutte avec des vicissitudes diverses se prolongea pendant plus de dix ans, au milieu d'horreurs qui révoltaient les Barbares eux-mêmes. En 470, Chilpéric et Godomar, coalisés contre Gondebaud, le chassèrent de Lyon, sa résidence royale, et le forcèrent à se réfugier au-delà des Alpes avec quelques fidèles qui refusèrent de l'abandonner. Accompagné de sa petite troupe, Gondebaud se rendit près du patrice, dont il était le neveu, et aux côtés duquel nous le trouvons en 472. Les exilés burgondes grossirent le parti d'Anthémius de bras vigoureux et dévoués à sa personne.

Tandis que la paix rétablie par l'autorité personnelle d'Épiphane allait ainsi se minant elle-même, une révolution importante s'accomplissait à Constantinople. Cette révolution, par ses rapports d'analogie avec ce qui se passait alors en Occident, mit toute l'Italie en émoi, et parut ouvrir carrière d'un côté ou de l'autre à des événemens décisifs. L'influence très considérable de cette cause lointaine sur le dénoûment des affaires occidentales me met dans la nécessité de m'y arrêter quelques instans; j'en exposerai l'origine, la marche, les accidens divers aussi clairement et en aussi peu de mots que je pourrai.

J'ai déjà parlé d'Aspar, cet Alain, premier patrice de la Romanie orientale, dont les conseils firent échouer en 469 l'expédition d'Afrique : son mauvais vouloir contre Léon ne se borna pas là. Fils d'un Ardabure déjà tout-puissant au temps de Théodose II, il avait reçu de son père le pouvoir qu'il exerçait, et il voulait le transmettre à ses enfans; c'était comme une dynastie barbare placée à côté du trône électif de Constantinople, et destinée à le dominer. Au moment où Marcien mourut, Aspar, maître des troupes, les fit pencher pour la candidature de Léon, et celui-ci reconnut qu'il devait en grande partie à sa protection le trône impérial; mais le protecteur ne prétendait point rendre un service gratuit, et Léon s'était engagé, sous la foi du serment, à nommer césar un des fils du patrice, si lui-

même devenait auguste. Quand il le fut, il s'effraya à bon droit de ce qu'il avait promis. Les trois fils d'Aspar, Ardabure, Patricius et Hermenaric, joignaient à leur qualité de barbares celle d'ariens, d'ariens passionnés, quoique médiocrement convaincus, et d'autant plus suspects, soit au peuple de Constantinople, soit au clergé catholique. Leur élévation au rang de césar devait rencontrer dans la métropole surtout une opposition qu'il serait dangereux de braver; puis lequel choisir des trois? Ardabure, l'aîné, avait la réputation d'un soldat courageux et d'un général habile; mais il était cruel, plein d'un mépris hautain pour les croyances romaines et cynique dans son impiété. On raconte qu'un jour, dans un accès de gaieté féroce, il banda son arc contre le vénérable Stylite Siméon, et fit mine de tirer le saint sur sa colonne comme on tire un oiseau au vol. Un pareil sacrilége ne pouvait pas être césar, et Hermenaric, le troisième des frères, n'était encore qu'un enfant. Voilà les objections que faisait Léon. Quant à Patricius, ce choix présentait moins d'obstacles, soit qu'il eût quelques bonnes qualités, soit qu'il ne fût barbare qu'à moitié, ayant eu pour mère une Romaine, comme semble l'indiquer son nom latin. Léon, sans vouloir nier l'engagement qu'il avait pris, l'éludait sous mille prétextes, et promenait Aspar de délai en délai, balancé entre le remords de sa conscience et sa répugnance légitime à une action qu'il jugeait mauvaise pour la religion et pour lui-même. Aspar, se croyant joué, sommait avec hauteur le prince de payer une dette sacrée, et l'on dit qu'un jour, saisissant le manteau impérial que portait Léon, il s'écria : « Il n'est pas vraisemblable que celui qui revêt cet habit veuille manquer à sa parole! — Non, répartit vivement Léon, mais il ne l'est pas davantage qu'il se laisse forcer et traiter comme un valet! »

Au fond, la conscience de l'empereur devait l'emporter sur la politique, car il se croyait obligé, quelles qu'en pussent être les conséquences, à l'acte qui lui répugnait tant. Il essaya de faire reculer Aspar en exigeant pour suprême condition que Patricius, dont il ferait choix comme césar, abjurerait l'arianisme. S'il supposait que des ariens en apparence si zélés refuseraient une pareille condition, il se trompait, elle fut acceptée. Poussé alors dans ses derniers retranchemens, Léon parla de fiancer Patricius à sa seconde fille, Léoncie, qui était encore un enfant : c'était un nouveau retard qu'il gagnait malgré ses scrupules; mais en attendant les fiançailles de Léoncie, il maria sa première fille, Ariadne, qui n'était point née dans la pourpre, comme disaient les Grecs, parce qu'il l'avait eue avant son principat, il la maria, disons-nous, à un Isaurien très considérable dans son pays et qui disposait à son gré de ce petit peuple turbulent, belliqueux, le seul des peuples d'Orient qu'on pût opposer aux fédérés barbares. Il fut évident pour tout le monde, pour Aspar surtout,

que Léon prenait ses précautions contre son ancien protecteur, et une lutte sourde, mais persévérante, semblable à celle qui divisait l'Occident entre Ricimer et Anthémius, s'établit entre l'empereur et le grand patrice d'Orient. On eût cru voir sous des noms différens la même tragédie se jouer en même temps des deux côtés de la Méditerranée.

Patricius fut enfin proclamé césar et fiancé à la jeune Léoncie; mais on blâma Léon, et en quelques lieux le mécontentement public alla jusqu'à l'émeute. C'était une grande humiliation pour cette famille altière. Elle s'en prit à Léon des répugnances du peuple, et le patrice, levant le masque, se mit à conspirer presque ouvertement. On découvrit qu'il tentait sous main la fidélité des Isauriens, l'appui le plus sûr de l'empereur, et qu'il s'était vanté de renverser Léon tout aussi facilement qu'il l'avait élevé : ses fils et leurs créatures dévouées semblaient même préparer en secret quelque coup décisif. Ces bruits arrivèrent de toutes parts à l'empereur, que l'on commençait à plaindre, et on les accompagna d'avertissemens, de conseils, de prophéties, qui toutes avaient pour but de le pousser lui-même à un acte de vigueur. Les exhortations de ce genre, assez mal déguisées sous des formes mystiques, retentissaient jusque dans les églises et dans les cloîtres. « J'ai eu une vision, disait un solitaire alors très renommé, Marcel, abbé des Ascœmètes; je prenais un peu de repos après la prière de la nuit, quand la vision se dressa devant moi. J'aperçus un lion et un dragon qui se battaient ensemble, et comme le dragon était d'une grandeur prodigieuse, il tourmentait le lion, l'enlaçant de sa queue et cherchant à l'étouffer. Le lion le fouettait de la sienne, en poussant des rugissemens d'angoisse; mais ses efforts étaient vains, parce qu'ils ne portait aucun coup contre le dragon. Je le vis enfin perdre ses forces avec son sang, s'abattre et rester couché par terre sans mouvement; puis tout à coup il se relève, il se dégage des plis du monstre, il le terrasse, l'étrangle, et le laisse inanimé le ventre contre terre. » La vision du solitaire était bien transparente, et personne n'eut besoin de lui en demander l'explication, car le nom même de l'empereur signifiait lion, et celui d'Aspar avait une grande analogie avec le mot grec qui désignait un serpent venimeux.

Un dénoûment ne pouvait tarder, de quelque côté qu'il vînt: Aspar se laissa prévenir. Un jour qu'il entra dans le palais, seul et sans les précautions ordinaires, parce qu'il n'apercevait aucun signe menaçant, les eunuques s'approchèrent de lui comme pour lui faire cortége, et, découvrant tout à coup des armes cachées sous leurs longues robes, ils l'assaillirent, le percèrent d'outre en outre et le laissèrent pour mort sur la place. Pendant ce temps-là, Ardabure et Patricius étaient saisis par des soldats dans le lieu où ils se trou-

vaient; Ardabure, ayant résisté, fut mis en pièces; Patricius reçut de nombreuses blessures, dont il ne mourut point, et Léon se contenta de le bannir après avoir rompu ses fiançailles avec Léoncie, qui n'était point encore sa femme. Un grand trouble suivit ces exécutions. Nombre de Barbares et d'officiers romains du parti d'Aspar se présentèrent en armes devant le palais; il y eut même un comte Goth nommé Ostro ou Ostroui, qui, avec quelques autres Goths, força l'entrée et pénétra jusque dans l'intérieur des appartemens, où ils déchargèrent leurs flèches. Contraints de faire retraite après un grand carnage, puis chassés de la ville, ils allèrent exciter la révolte parmi les Barbares riverains du Danube. Telle fut la nouvelle qui arriva de Grèce à Rome dans les derniers mois de l'année 471; elle y causa presque autant d'émotion que l'événement lui-même en avait pu produire à Constantinople. Léon voulut l'annoncer à son collègue par une lettre de sa main, comme on annonce un triomphe : « Je me suis défait de ces deux hommes, lui dit-il sans ambages, afin que personne ne prétende élever sa domination en face de la mienne. » A cette leçon facile à comprendre, il joignit une sorte de proposition d'alliance, en offrant à Anthémius, pour le fils aîné qu'il avait laissé à Constantinople, la jeune Léoncie, dégagée de ses liens de fiançailles : ligue singulière entre deux empereurs qui se passaient mutuellement le poignard pour dégager les approches du trône contre les entreprises de patrices étrangers. La barbarie la plus redoutable n'était plus à la frontière, elle était au sein de l'empire, à la tête des troupes romaines, à côté des césars.

La leçon, puisque c'en était une, ne fut pas perdue pour Ricimer, qui, peu désireux de jouer jusqu'au bout le rôle d'Aspar, se hâta de devancer Anthémius. Son premier soin fut de se réconcilier avec Genséric, lui promettant de préparer la voie au trône impérial pour son protégé Olybrius, si Olybrius était homme à saisir l'occasion qui allait se présenter en Occident. Le rapprochement de ces deux ennemis, qu'on croyait irréconciliables, s'accomplit sans bruit, à l'insu de Léon comme à l'insu d'Anthémius, et le monde romain en eut le premier indice par l'apparition d'Olybrius dans la Haute-Italie au commencement de l'année 472. Depuis près de dix ans que le descendant des Anices avait épousé Placidie, il vivait avec elle à Constantinople paisiblement et obscurément, et semblait avoir mis de côté pour jamais ses rêves ambitieux, quand les excitations réunies de Genséric et de Ricimer réveillèrent dans son cœur un feu mal éteint. Sollicité par ce dernier de se rendre sans éclat et sans retard en Italie, il prit ses mesures pour que Léon, qui ne se doutait de rien, n'empêchât point et même en quelque sorte parût approuver son départ pour l'Occident; mais, dès son débarquement sur les côtes de l'Adriatique, Olybrius courut rejoindre le patrice,

qui l'accueillit comme un candidat à l'empire, le présenta à ses troupes, et le fit enfin proclamer auguste dans les derniers jours de mars. La guerre était déclarée. Anthémius réunit autour de lui tout ce qu'il avait de troupes fidèles dans l'armée d'Italie; elles étaient peu nombreuses, et sa principale force consista dans la petite armée que le maître des milices des Gaules (c'était un Goth nommé Bilimer) amena d'Arles sur sa demande, au risque de livrer à un coup de main d'Euric la métropole des provinces transalpines. Anthémius chargea ce Barbare de la garde de Rome et de sa propre défense.

Ricimer se mit en marche, traînant derrière lui l'indigne césar qu'il avait fait de moitié avec Genséric. Ni la Ligurie, ni la Toscane, n'essayèrent de l'arrêter. On eût dit qu'à la vue d'une guerre en laquelle se résumaient toutes les fureurs publiques et privées, les populations italiennes, glacées d'effroi, laissaient passer librement, comme l'instrument de la fatalité, ce gendre qui allait tuer son beau-père, ce patrice assassin de tant d'empereurs. Dans l'intérieur de Rome, la plupart des habitans restaient fidèles à Anthémius; mais les fauteurs de Ricimer imposaient par leur ton hardi et menaçant, et la ville semblait être divisée en deux camps. Ricimer vint prendre position près du Ponte-Mole, et entoura la ville d'une ligne de blocus. Pendant deux mois, toute entreprise de vive force fut vigoureusement repoussée; mais les subsistances étant interceptées, la famine se fit sentir, et à sa suite le découragement et les maladies. Bilimer voulut tenter une action décisive, il offrit la bataille au-delà du pont d'Adrien, près du tombeau qui renfermait les cendres de cet empereur. Après une lutte acharnée, il fut battu et tué, son armée fut mise en déroute. Ricimer, poursuivant les fuyards l'épée dans les reins, pénétra dans la ville, et s'empara de deux quartiers où ses troupes se fortifièrent.

Ce fut dès-lors une guerre de quartier à quartier, de rue à rue, de maison à maison. Le pavé était encombré de cadavres qui pourrissaient sur les places, et dont l'air était infecté. Du haut du mont Palatin, Anthémius pouvait suivre chaque jour les progrès de son ennemi et l'affaiblissement de ses défenseurs. Quand il jugea sa cause perdue sans ressource, il résolut d'évacuer la ville en faisant une trouée dans la ligne de siége, probablement par la route d'Ostie, avec l'espoir d'atteindre cette ville, et de se réfugier sur la flotte; mais Ricimer se tenait sur ses gardes, Anthémius fut tué pendant cette retraite. Sa mort arriva le 11 juillet. Quelques mots d'un chroniqueur donneraient à penser que Ricimer le frappa de sa propre main, et plus d'un historien l'a répété depuis; le fait n'est pas vraisemblable : Ricimer se contentait de désigner ses victimes; les exécuteurs dévoués ne lui manquaient pas. Rome fut mise au pillage, et

patrice n'épargna que ceux qui dès le commencement s'étaient déclarés de son parti. C'était le troisième saccagement que la ville éternelle éprouvait depuis soixante ans; mais ce dernier lui venait d'un général romain et d'une des armées de l'empire.

Olybrius s'installa dans le palais désert et dévasté. Le sénat tremblant vint le reconnaître à cette même place où quatre années auparavant il complimentait Anthémius sur son deuxième consulat, et le beau-père et le gendre sur leur concorde. Il paraît que durant les derniers jours du siége, les sénateurs, afin d'épargner à la cité romaine une ruine complète, suggérèrent au malheureux empereur la résolution de partir, et l'y décidèrent peut-être malgré lui. Cette conduite prudente dans des circonstances si désespérées donna lieu, en Orient, à des interprétations malveillantes : les Byzantins crurent y voir une trahison du sénat de Rome contre un prince qui lui venait de Constantinople, et au bout de plusieurs années Zénon, successeur de Léon, s'en plaignait encore avec amertume. Ricimer ne profita pas longtemps de sa victoire. Quarante jours après son beau-père, il mourut lui-même, en proie à des souffrances cruelles que les historiens du temps, habituellement peu retenus dans leurs conjectures, n'attribuent pourtant pas au poison. Ce ne fut pas la main des hommes, mais celle de Dieu qui frappa ce monstre souillé de sang, dans la joie du plus odieux de ses forfaits. Le 23 octobre de cette même année, soixante-cinq jours après la mort de Ricimer, trois mois et douze jours après celle d'Anthémius, arriva le tour du nouveau césar, qui, dit-on, mourut à Rome de mort naturelle. La même destinée avait fait disparaître presque à la fois tous les acteurs de ce lugubre drame, les vainqueurs après le vaincu, les bourreaux après la victime.

Il en resta cependant un, le plus obscur et le dernier venu, ce roi Gondebaud, neveu de Ricimer, que celui-ci, à ce qu'il semble, avait pris pour lieutenant dans la dernière guerre. Après la mort du patrice, et par reconnaissance pour sa mémoire, Olybrius avait transféré son titre à Gondebaud, avec le commandement général des armées romaines. Ainsi, quand Olybrius lui-même alla rejoindre ses aïeux dans les tombeaux des Anices, l'empire d'Occident, sa capitale, son sénat, ses armées restèrent entre les mains d'un petit roi burgonde chassé de ses états, et qui ne possédait d'autre titre au gouvernement des Romains que d'avoir été le neveu de leur tyran.

AMÉDÉE THIERRY.

SCÈNES

DE LA VIE JUIVE

EN ALSACE

I.

Il y a peu de mois, l'invitation d'un vieil ami me conduisit en Alsace, dans un village israélite, au milieu de scènes que j'avais pu contempler dès mon enfance, mais où s'alliait pour moi le charme du souvenir à une sorte de nouveauté. Grâce à un singulier hasard, je pus observer durant ces quelques jours non-seulement les types les plus curieux de la société israélite des campagnes de l'Alsace, mais les solennités les plus caractéristiques de la vie juive. A la fête religieuse du vendredi soir et du sabbat succédèrent les cérémonies d'un mariage, puis celles des funérailles. Tous ces tableaux se développeront dans l'ordre où ils se sont offerts, sans que l'imagination ait aucune part dans la disposition des divers incidens que j'ai à raconter.

Le village de Bolwiller, habité par une nombreuse population israélite, est situé à peu de distance de Mulhouse. Là vit le père Salomon, beau vieillard de soixante-dix ans, à la figure pleine de finesse et de bonhomie. C'est le père Salomon qui devait être mon hôte, et c'est un vendredi que je quittai Mulhouse pour me rendre à Bolwiller. J'eus soin de ne me mettre en route qu'assez tard dans l'après-midi, afin de n'arriver que vers quatre heures à Bolwiller. J'évitais ainsi de tomber d'une façon incongrue au milieu des pré-

paratifs du sabbat, car le vendredi il y a double besogne pour la population féminine d'un village israélite. La loi mosaïque ne permettant pas de toucher au feu le samedi, il faut apprêter non-seulement les mets du soir, mais ceux du lendemain. Je savais encore que si la matinée du vendredi est laborieuse, la soirée est un de ces rares momens de trêve où une population israélite révèle avec une complète franchise l'esprit qui l'anime (1). Avec les derniers rayons du soleil du vendredi s'évanouissent chez ces bonnes gens toutes les préoccupations, tous les chagrins, toutes les misères de la semaine. Le *char des soucis,* qui, disent-ils, traverse chaque nuit les hameaux pour laisser au pauvre la ration des peines du lendemain, ce char, douloureux symbole de la vie rustique, s'arrête le vendredi à l'entrée de chaque village, et ne s'ébranle de nouveau que le lendemain au soir.

J'arrivai donc à Bolwiller un vendredi, justement à *l'heure du sabbat.* On appelle ainsi l'heure qui précède la réunion à la synagogue, l'heure où les jeunes filles réparent leur toilette, un peu dérangée par les travaux extraordinaires de la journée. A cette heure aussi les pères de famille attendent tout habillés, moins la redingote, le signal qui les appelle au temple; ils emploient leurs loisirs à préparer, en les brûlant par le bout, les mèches de cette lampe à sept becs, — image plus ou moins parfaite du fameux chandelier à sept branches qui se retrouve inévitablement dans toutes les familles israélites des villages de l'Alsace, et qu'on fabrique exprès pour elles. A mesure que je montais la grande rue, je voyais dans plusieurs maisons s'allumer des lampes de ce genre. Soudain trois coups secs, frappés avec un marteau de bois de distance en distance, tantôt sur un volet, tantôt sur une porte cochère, par le *Schuleklopfer* (2) en grande tenue, firent autant d'effet que la plus bruyante des cloches sonnant à toute volée. Aussitôt sortirent pour se rendre à la synagogue des groupes d'hommes et de femmes vêtus de leur costume du samedi. Ce costume est particulier aux villageois israélites. Celui des hommes se compose d'un large pantalon de drap noir qui recouvre presque entièrement de grosses bottes huilées, d'une énorme redingote bleue à la taille très courte, au collet et aux revers démesurément développés, d'un chapeau étroit à la base, s'élargissant vers le haut, et d'une chemise de toile grossière, mais blanche, se terminant par deux cols tellement formidables qu'ils cachent presque entièrement la figure, tellement empesés que, pour regarder de côté ou d'autre, ces braves gens

(1) Le sabbat commence dès le vendredi soir. Dans la religion juive, la veille d'une fête est célébrée comme la fête même.

(2) *Frappeur à la synagogue.* Les cloches, dans le rit juif, sont chose inconnue.

décrivent des demi-tours à droite ou à gauche. Les femmes portent une robe de couleur foncée, un grand châle rouge orné de palmes vertes, un bonnet de tulle chargé de rubans rouges. Un bandeau de velours tient la place des cheveux, qui sont, depuis le jour du mariage, soigneusement refoulés. La parure se complète par un beau rituel, édition Redelheim (1), magnifiquement relié en maroquin vert, et que chacune des fidèles étale majestueusement sur son abdomen.

Bientôt je me trouvai seul dans la rue. Aller directement chez mon hôte, je l'eusse fait volontiers; mais de quel front entrer un vendredi soir dans une maison israélite de village sans avoir passé par la synagogue? J'y courus, un peu honteux, je l'avoue, de mon retard. Mon hôte, que je rencontrai au seuil du temple, parut s'apercevoir de mon embarras. S'avançant vers moi et me tendant la main, accompagnée du cordial *salem alechem* (2) d'usage : — Rassurez-vous, mon cher Parisien, me dit-il, vous n'êtes point en retard. Vous sachant en route, j'ai prié le chantre de patienter quelques instans, et de ne pas entonner le *Boï Besalem* (3) avant votre arrivée, dont je ne doutais pas. — Je ne fus pas insensible à ce trait de courtoisie religieuse, et j'en remerciai mon hôte.

La maison du père Salomon, comme toutes les maisons de la localité, était composée d'un rez-de-chaussée servant de magasin, et d'un premier étage habité par la famille. Un escalier étroit, presque perpendiculaire, parsemé de sable rouge et éclairé par une sorte de girandole en fer-blanc fixée au mur, nous conduisit à la porte de face, ornée de deux larges *mezouzas* (4). Mon hôte était père de famille : sa femme vint à moi, précédant deux jolies filles à l'œil et aux cheveux très noirs, et trois vigoureux gars. Toute cette couvée m'accueillit en riant. Dans les villages d'Alsace, c'est toujours en riant qu'on reçoit les hôtes, surtout si l'on craint qu'ils ne vous parlent en français. De cette façon, tout en se montrant gracieux, on gagne du temps. La précaution était bien inutile avec moi, qui me pique autant que pas un de parler dans toute sa correction notre incorrect, mais fin et pittoresque patois judaïco-alsacien.

Pendant que le père Salomon chantait avec ses fils le *Malke Sa-*

(1) Nom d'une localité très connue, ainsi que Soulzbach, pour ses ateliers typographiques destinés à répandre les livres hébreux.

(2) « Que la paix soit avec vous! »

(3) Ce sont les deux premiers mots de la prière qu'on récite le vendredi soir. Une fois cette prière dite, la fête est commencée.

(4) Étuis en fer-blanc fixés aux poteaux des portes. Ils renferment, écrite sur parchemin, l'oraison la plus importante pour les fidèles israélites, commençant par ces mots: *Écoute, Israel, l'Éternel notre Dieu est un.*

lem (1), écouté par le reste de la famille dans un religieux silence, je promenais mes regards autour de moi. Je considérais avec bonheur tous ces objets qui sont à peu près les mêmes dans toute maison israélite aisée, objets que j'avais vus si souvent dans mon enfance, et qui avaient gardé leur primitive simplicité : la lampe de rigueur suspendue au plafond; une table toute servie, mais recouverte d'une perse rouge dont la protubérance trahissait, près du gros fauteuil en cuir, la présence des deux pains blancs commandés pour le vendredi soir. Dans un coin, une fontaine avec bassin en cuivre rouge reposait sur un pied en bois de couleur verte, dont la partie inférieure, formant armoire, était exclusivement destinée à serrer le rituel et quelques livres talmudiques. Sur un côté du mur, le côté du levant, on remarquait une grande feuille de papier blanc encadrée avec un soin particulier, et où se lisait le mot hébreu : ***Mizrach***, c'est-à-dire ***orient***. Le ***mizrach*** indique aux étrangers, — c'est une prévenance comme une autre, — le point cardinal où il est ordonné de se tourner pour prier l'Éternel. Deux gravures représentaient, l'une Moïse, au front surmonté de deux rayons lumineux, tenant dans sa droite les tables de la loi, dans sa gauche, le bâton classique; l'autre, le grand-prêtre Aaron, la poitrine et les épaules couvertes du ***coschen*** et de l'***ephod*** (2), la tête ceinte du turban pontifical. Au-dessus d'une petite glace, une énorme tête de cerf portait alternativement le chapeau ou le bonnet de coton du maître, selon qu'il se trouvait au logis ou dehors.

Après le repas, composé des plats succulens de la cuisine alsacienne, précédé et suivi de prières et de psaumes que les juifs chantent avec des inflexions de voix traditionnelles, le père Salomon m'apprit que son neveu, le fils de son frère Jekel, devait se marier le mercredi suivant avec la fille du ***parnass*** (3) de Wintzenheim, village situé à une lieue de Colmar. « Mon frère Jekel, que vous verrez demain, vous invitera à la noce. Pour aujourd'hui, nous passerons, en votre honneur, la soirée ici. Êtes-vous toujours, comme autrefois, amateur des récits au coin du feu? Nous avons ici le voisin Samuel, qui vient souvent passer le vendredi soir avec nous. En voilà un qui sait conter! Demandez à ma femme et à mes enfans. Je ne sais pas ce qu'il n'a pas lu, ni surtout ce qu'il n'a pas retenu! Histoires ordinaires, histoires extraordinaires, légendes, aventures, sorcelleries, on n'a qu'à lui secouer la manche pour en faire tomber tout cela. Seulement, mon cher ***orech*** (hôte), permettez-moi une ob-

(1) Un des cantiques qu'on chante au sortir de la synagogue, de retour dans le foyer domestique.

(2) Exode, c. XXVIII, v. 4.

(3) Chef civil d'une communauté juive.

servation. Vous autres Parisiens, vous croyez peu ou point aux choses surnaturelles. Les opinions sont libres; mais si Samuel nous raconte une histoire de sorcellerie, n'ayez pas l'air incrédule : autrement il s'arrêterait et se fâcherait; il est fier à sa façon.

En ce moment, un pas lourd retentit dans l'escalier. La porte s'ouvrit sans qu'on eût frappé. — Bon samedi, la compagnie! dit une grosse voix qui était celle de Samuel en personne.

Samuel pouvait avoir cinquante ans. Une large paire de favoris encadrait sa figure intelligente, quoique un peu grosse. Samuel est un de ces types de la campagne, comme il y en a tant en Alsace, et qui sont propres aux rôles les plus divers. Le digne voisin du père Salomon remplissait avec un égal succès les fonctions si différentes et si délicates de chantre suppléant à la synagogue, de garde-malade, de conteur, de barbier, d'agent matrimonial et de commissionnaire.

Le nouveau-venu, qui semblait avoir conscience de sa valeur, s'établit carrément et familièrement à côté du maître de la maison. — Samuel, lui dit mon hôte sans plus de préambule, tu arrives à propos. Puisque tant est qu'on ne peut faire la partie ce soir (1), tu vas nous raconter quelque histoire, mais quelque chose de bien, qui puisse plaire à monsieur. C'est un ami qui habite Paris.

Samuel me salua de la tête sans toucher à son chapeau. — Je n'ai pas l'habitude de me faire prier, répondit-il; mais laissez-moi chercher un peu. Voyons! qu'est-ce que je pourrais bien vous raconter?

Ici ce fut un véritable assaut livré par l'auditoire tout entier au répertoire et à l'érudition de Samuel. La maîtresse de la maison insista sur la légende de la reine de Saba, traversant à certaines époques le village de Bolwiller à une heure après minuit, assise, les cheveux flottans et vêtue de blanc, sur un char d'or roulant sans attelage. Les deux filles de Salomon prièrent Samuel de leur raconter l'histoire si tragique de la petite Rebecca, qui, pour avoir jeté, un samedi soir, un coup d'œil indiscret à travers la petite fenêtre de sa cuisine, aperçut et entendit mugir le fameux ***Mohkolb*** (2) couché sous la pierre de l'évier, et mourut de peur. Les fils de mon hôte réclamaient les aventures du vieux Jacob, qui s'égara en allant à la foire de Saint-Dié. Après avoir marché toute la nuit, il s'était trouvé à trois heures du matin au même point d'où il était parti la veille au soir, et fut poursuivi jusque dans sa maison par une troupe d'*hommes*

(1) Chez les juifs, il est défendu de jouer aux cartes le samedi.

(2) Sorte de monstre tout couvert d'yeux, appelé encore *Dorfthier* (bête du village), qui joue un grand rôle dans les légendes.

de feu (1) qui laissèrent sur sa porte, comme une sinistre menace, l'empreinte de leurs doigts enflammés. Le père Salomon demanda l'histoire du trop célèbre Nathan, dit *Nathan le Diable*, l'effroi et le scandale de la pieuse communauté de Grusenheim; Nathan, qui, grâce à ses pactes avec l'enfer, avait, au vu et au su de tout le monde, fait sonner des carillons dans son grenier, pleuvoir des lettres mystérieuses de tous les plafonds et sortir des quatre murs de la salle basse des langues de feu brûlant sans se consumer (2).

— Tout cela, dit Samuel en se rengorgeant, vous l'avez déjà entendu en tout ou en partie : je vais maintenant vous raconter une histoire bien autrement curieuse, que je n'ai jamais racontée à personne; je désire même qu'elle reste entre nous, car je ne voudrais pas m'attirer, non plus qu'à vous, quelque mauvais parti.

— Avant de commencer, dit mon hôte, prends ce verre de vin, Samuel, et trinque avec monsieur.

Puis, se tournant vers la maîtresse de la maison : — *Jedelé*, fais entrer la *femme de samedi* (3); qu'elle verse de l'huile dans la lampe, qu'elle arrange les mèches et entretienne le feu.

Appuyant ensuite son menton sur ses deux mains et ses coudes sur le livre des psaumes encore ouvert : — Samuel, dit le père Salomon, commence; on t'écoute.

Samuel vida d'un seul trait son verre de vin, non sans avoir fait d'avance la prière voulue (4), et enfonça un peu son chapeau, qu'il avait gardé, bien entendu, comme tout le monde; puis, dans un patois malheureusement intraduisible, il commença en ces termes.

II.

« L'histoire que je vais vous raconter remonte un peu haut. Il peut bien y avoir quarante ans qu'elle est arrivée à feu mon grand-père, que vous autres jeunes gens n'avez pu connaître, mais que vous vous rappelez bien, n'est-ce pas, père Salomon? »

Le père Salomon fit un signe affirmatif.

(1) En allemand, *feurige Männer*. Les *hommes de feu* ne sont autre chose sans doute que les feux-follets poétisés.

(2) L'histoire de Nathan est célèbre dans le monde juif du Haut-Rhin. Dans le petit village de Grusenheim, situé à trois lieues de Colmar, non loin du Rhin, les personnes dévotes vous montreront avec frayeur aujourd'hui encore les ruines de la maison qu'il habitait.

(3) Femme du peuple non israélite qui fait, vingt-quatre heures durant, dans chaque famille juive, les travaux interdits par la loi.

(4) Prière que les juifs de la campagne font toujours en hébreu avant de boire : « Nous te louons, Seigneur notre Dieu, roi de la terre, qui fais prospérer le fruit de la vigne. »

« Mon grand-père n'était pas riche; il vivait comme moi, au jour le jour, et comme moi faisait un peu de tout. C'était au fort de l'hiver, un samedi soir, une heure après que la semaine avait commencé (1). Le gros Hertzel le rencontre et lui dit : — Bonne semaine.

— Bonne année (2), répond-il.

— Judel, il y a quelque chose à gagner pour toi.

— Cela me va.

— Il va falloir que tu passes la nuit hors de chez toi.

— Cela m'est égal.

— Voici : ma femme et moi, nous étions attendus lundi matin à Dornach chez mon beau-frère Isaac, à qui, — il y aura après-demain huit jours, — il est né un petit garçon. Nous devions être les parrains (3); mais depuis deux jours ma femme est au lit avec la fièvre, et moi je ne peux pas la quitter. Il faut donc que mon beau-frère soit prévenu, afin qu'il ait le temps de se pourvoir de nouveaux parrains. J'ai attendu jusqu'au dernier moment, comme tu vois. Si je jetais une lettre à la poste, elle n'arriverait pas à temps : j'aime mieux te la confier, Judel; tu la remettras à Isaac. Tiens, voici une pièce de cent sous tout de suite, et quand tu seras de retour, tu en auras une autre.

— C'est convenu.

« Bon! pensa mon grand-père : d'ici à Dornach il y a huit lieues; mais, comme je suis bon marcheur, je les ferai en six heures. Six heures pour aller, six heures pour revenir, une heure pour me reposer, ça fait treize; si je pars maintenant, demain matin, à huit heures au plus tard, je serai de retour, et j'aurai gagné de quoi faire bombance vendredi soir prochain. — Donne-moi mon pantalon garni de cuir, dit-il à ma pauvre vieille grand'mère, mes souliers à double semelle, mes guêtres, ma blouse et le vieux manteau. N'oublie pas les *tephiline* (4), dont j'aurais besoin pour la prière du matin, que je ferai en route, en revenant ici. — Ma grand'mère lui donna tous ces objets en pleurant.

— Qu'est-ce que tu as à pleurnicher ainsi? Tu n'aimes donc pas à me voir gagner quelque chose?

(1) Avec le samedi soir commence pour les israélites la nouvelle semaine.

(2) C'est la formule de salut usitée.

(3) Le baptême des israélites, c'est la circoncision, qui se fait le huitième jour après la naissance de l'enfant. La marraine apporte dans ses bras l'enfant jusqu'à la porte du temple; le parrain le tient sur ses genoux, dans le temple même, pendant l'opération.

(4) Lanières en cuir qu'on roule autour du bras gauche et autour de la tête quand on fait la prière du matin; ces lanières contiennent dans un creux, écrite sur parchemin, la prière renfermée dans les *mezouzas*. (Deutéronome, c. VI, v. 4-10.) Les juifs réalisent ainsi le précepte : « Tu lieras mes paroles en signe sur tes mains, et elles seront des fronteaux entre tes yeux. » (Deutér., VI, v. 8.)

— Si, mais je n'aime pas te voir partir un samedi soir. Je dis qu'il y a du danger à se mettre en route un samedi soir. »

« En cela, ma grand'mère n'avait pas tort : c'est malheureusement le samedi soir qu'*il* (1) fait des siennes, et qu'on entend mugir le ***Mohkolb;*** c'est un samedi soir que la servante d'Élie l'aubergiste, qui avait regardé dans la glace, aperçut derrière elle deux yeux enflammés, et reçut d'une main invisible un soufflet qui la défigura; c'est un samedi soir que le fils de Sara fut enveloppé dans un tourbillon de vent et faillit être emporté par les ***schedim*** (2), car il les entendit, sans les voir, sauter et crier autour de lui, et n'en fut délivré qu'en jetant au milieu du rond de poussière son bâton, qu'il releva taché de sang. Enfin ce qui effrayait surtout ma grand'mère, c'est que, pour aller de Bolwiller à Dornach, il fallait traverser un certain petit pré. Or sur ce petit pré il y avait des arbres; au pied de ces arbres, du gazon; sur ce gazon, par-ci par-là, de petits ronds où l'herbe ne poussait pas, et l'herbe n'y poussait pas, parce qu'elle était brûlée jusqu'à la racine, et elle était brûlée, parce qu'elle avait été foulée à certaines heures de la nuit. Ceux qui l'avaient foulée étaient les ***machschavim*** (3). Mon grand-père n'était pas poltron. — Bah! dit-il, il n'est pas d'heure dans la nuit où je n'aie voyagé, et je n'ai jamais été mangé par personne. Avant qu'il soit peu, je serai de retour, et puis, avec les cent sous que m'a donnés le gros Hertzel, j'irai acheter des pommes de terre chez notre voisine, qui les vend bien bon marché, chez la vieille Mey.

« C'était, comme je vous l'ai dit, en hiver. On était en février. Le froid était vif. La neige tombée depuis quelques jours s'était gelée contre terre et brillait au loin à la clarté de la lune. Il faisait bon marcher. Mon grand-père chemina pendant plus de cinq heures sans que rien, absolument rien retardât sa marche. « Encore trois quarts d'heure, se disait-il, et je serai arrivé. » En effet, il apercevait déjà le mur blanc qui entoure le petit pré. Au moment où il arrivait près d'un petit pont de pierre qui se trouve en face du mur blanc, onze heures et demie sonnaient à l'horloge de Dornach. Il s'arrêta tout à coup : il lui semblait avoir entendu un bruit étrange; il se tourna, se retourna, et ne vit rien. Il croyait s'être trompé. Il avançait toujours, et arriva enfin au pied du mur blanc. Il s'arrêta de nouveau. Cette fois il ne s'était pas trompé : il avait surpris comme un mouvement de pieds foulant la terre, et son oreille avait été frappée par des cris sauvages et des éclats de rire. »

(1) Le *diable*. Les gens du peuple se gardent, surtout la nuit, de prononcer ce mot.
(2) Mot hébreu qui signifie *démons*.
(3) Mot hébreu signifiant *sorciers*.

Ici Samuel s'interrompit. L'assistance tout entière laissa échapper un *nohn* sur le sens duquel il n'y avait pas à se tromper. En patois allemand-juif, *nohn* (1) est une de ces formules d'impatience qui, traduite en langage ordinaire, signifie à peu près : « Continuez donc, ne vous arrêtez pas en si beau chemin! Qu'arriva-t-il? voyons! après! »

Le bonhomme, visiblement satisfait, reprit ainsi :

« Par manière de précaution, mon grand-père tira tout doucement de sa poche et de dessous son manteau ses *tephiline*, et tourna crânement l'angle du petit mur, quand il aperçut soudain devant lui... quoi?... une vingtaine de vieilles femmes en chemise, les cheveux en désordre, se tenant par la main, dansant en cercle sur la neige, et proférant des mots inconnus avec un bruit épouvantable. Au milieu d'elles, une autre créature du même genre, tournant sur elle-même, tenait dans ses bras amaigris quelque chose comme une poupée qu'elle jetait aux autres, qui l'attrapaient et la relançaient tour à tour. Tout autre que mon grand-père serait resté immobile de frayeur. Pour lui, il ne perd pas son sang-froid : se rappelant ce que lui avait dit, sur la façon de conjurer les apparitions, l'ancien grand rabbin Hirsch, dont vous avez le portrait ici, et qui, comme vous savez, était un grand *balkebole* (docteur en cabales), il prononce une formule qu'il n'a jamais voulu apprendre à personne, pas même à moi, puis il jette ses *tephiline* au milieu de ce vacarme. Le bruit cessa aussitôt. Toute cette troupe hideuse se transforma d'abord en autant de chats noirs qui grimpèrent sur les arbres voisins, où flottaient des vêtemens. Puis les vieilles femmes reprirent avec ces vêtemens leur forme véritable, se tinrent quelques instans silencieuses et immobiles, et au bout de quelques minutes s'évanouirent.

« Vous pensez bien, continua Samuel, que mon grand-père ne mit pas beaucoup de temps à franchir la distance qui le séparait encore de Dornach. Il avait bien vite ramassé ses *tephiline;* il ne marchait plus, il courait. Au bout de vingt minutes, il était à l'entrée du village. Arrivé devant la maison d'Isaac, il ne fut pas peu surpris de voir, à une heure aussi avancée de la nuit, des groupes d'hommes et de femmes qui stationnaient devant la porte et chuchotaient entre eux. Mon grand-père traverse la foule et entre chez Isaac. Il trouve tout en désordre. Isaac se promenait de long en large et se parlait à lui-même. « Quel malheur et quel bonheur à la fois! Oh! non, tout cela n'est pas naturel. » — Je viens de Bolwiller, dit mon grand-père en l'abordant. Voici une lettre pour vous; c'est pressé. — Isaac lit la lettre : — Oh! mon Dieu, s'écrie-t-il, il s'en

(1) Du mot allemand *nun*.

est fallu de bien peu que nous n'eussions pas besoin de parrain du tout.

« Isaac raconta à mon grand-père ce qui s'était passé. Pendant que sa belle-mère avait quitté la chambre de l'accouchée, afin de donner un coup de main à la cuisinière pour le repas du lendemain, l'enfant nouveau-né avait soudain disparu du berceau, et durant deux heures on s'était perdu en suppositions. On avait accusé les bohémiennes qui avaient rôdé pendant quelques jours autour de la maison; on avait fait des recherches, on avait déposé plainte chez le maire, quand, il y avait une demi-heure à peu près, en apportant un bouillon à la femme d'Isaac, on s'aperçut que la fenêtre de la chambre était entr'ouverte, et on avait trouvé l'enfant tout gelé, tout bleu et tout meurtri, mais par bonheur vivant encore, couché aux pieds de sa mère.

« Mon grand-père se frappa le front. — Dites donc, Isaac, à quelle heure votre enfant a-t-il disparu?

— Entre neuf et onze heures.

— Quand a-t-il été retrouvé?

— A onze heures et demie et quelques minutes.

— Isaac, vous n'avez rien oublié de tout ce qui doit se pratiquer dans une maison israélite où il y a une femme en couches?

— Rien que je sache.

— Vous avez fait dire des prières par le rabbin?

— Le rabbin de Dornach est encore là, à côté, qui dit les prières d'usage la veille de la circoncision.

— Qui est chargé de veiller l'accouchée?

— C'est Kendel, ma belle-mère, que voilà.

— Kendel, dit mon grand-père, y a-t-il des psaumes dans la chambre où se trouvent la mère et l'enfant?

— Quelle question! fit la Kendel.

— Vous êtes sûre qu'ils ne sont pas tarés (1)?

— Le marchand de livres hébreux à qui je les ai achetés les a lui-même fixés au mur.

— Vos *mezouzas* sont-ils en ordre?

— J'en ai fait poser de neufs à toutes les portes.

« Mon grand-père ne comprenait plus... Soudain il lui vient une idée : — Kendel, dit-il encore, avez-vous fait la cérémonie des *cercles* (2)?

(1) On dit que des psaumes sont *tarés* quand ils ne sont pas écrits avec l'orthographe voulue, quand il y a des lacunes, quand le livre qui les contient est déchiré ou endommagé.

(2) Cette cérémonie consiste à décrire avec une épée, un couteau ou tout autre instrument tranchant, plusieurs cercles autour de la tête de l'accouchée et de l'enfant

« Pour toute réponse, Kendel s'évanouit. Elle l'avait oubliée.

— Si votre enfant vit encore, c'est à moi que vous en êtes redevable, dit mon grand-père.

« Et il raconta ce qui venait de se passer derrière le mur blanc, sur le petit pré. »

— Voilà ce qui s'appelle une histoire, Samuel! dit le père Salomon.

« Attendez donc la fin, répondit l'intarissable conteur. Ah! vous croyez que c'est fini? Mon grand-père n'en fut pas quitte à si bon compte, pour s'être mis en route un samedi soir. Il fut, comme bien vous pensez, fêté et choyé par ces braves gens dont il venait de sauver l'enfant. On voulait qu'il restât jusqu'au lendemain. Sur son refus, on voulait au moins lui faire boire un coup et manger un morceau; mais mon grand-père n'était pas plus gourmand qu'il n'était poltron. Il se mit de nouveau en route une demi-heure à peine après son arrivée. Bien que l'heure fût assez avancée pour qu'il n'y eût plus à craindre de rencontre fâcheuse (1), mon grand-père, en apercevant de nouveau le mur blanc, se sentit assez peu rassuré. En traversant le petit pré, il ne vit que quelques mèches de cheveux et des coquilles d'œufs broyées sur la neige. Il tournait déjà l'angle du mur, lorsque quelque chose de velu s'embarrassa dans ses jambes et se frotta contre lui. C'était un gros chat noir qui roulait et déroulait sa queue en poussant des miaulemens plaintifs et supplians. — Serait-ce quelqu'un de ces animaux de tout à l'heure? pensa mon grand-père, et il porta la main à sa poche pour en tirer ses *tephiline*. Malheur! il les avait laissés sur la table en déposant son manteau chez Isaac. Le gros chat se dressa devant lui, poussa de nouveau ses miaulemens plaintifs, et avança une de ses pattes, avec laquelle il semblait désigner un arbre voisin où flottaient quelques vêtemens. Mon grand-père comprit. — C'en est une de la bande de tout à l'heure, se dit-il; la mémoire lui aura fait défaut; elle ne se souvient sans doute plus de ses *schemes* (2), et elle ne sait plus comment se transformer et comment avoir ses jupes. Ce n'est pas moi qui les lui rendrai. — Puis, d'une voix forte : *Est-ce sûr ou mal sûr* (3)? Le chat miaula; alors mon grand-père brandit son bâton, ramena son bras en arrière, et asséna à ce chat un coup si vigou-

nouveau-né pour conjurer toute maligne influence et éloigner les mauvais esprits. D'ordinaire on charge un proche parent de cette opération, qui doit se faire tous les jours à la brune durant tout le temps des couches.

(1) L'heure critique est celle qui précède minuit.

(2) Nombres cabalistiques à l'aide desquels les sorciers et sorcières opèrent leurs merveilles.

(3) *Geheuer oder Ungeheuer* en allemand. Quiconque fait une rencontre équivoque dans la nuit doit, avant d'agir, prononcer cette formule.

reux, qu'il lui cassa net une patte de devant. Le chat poussa un cri et disparut.

« Mon grand-père marcha si vite, qu'il faisait à peine jour quand il fut de retour à Bolwiller. — Ma femme, se dit-il, dort peut-être encore; puisque je suis debout, je veux aller, avec ma pièce de cent sous, acheter un sac de pommes de terre chez la vieille Mey.

« Et il enfila la petite rue du coin. Il trouva la porte de la vieille Mey toute grande ouverte. Il entra dans la cour, passa devant le pressoir, puis sous le hangar, et, arrivé sur le seuil de la cuisine, il appela. Comme on ne répondait pas, il entra dans la cuisine. Un grand désordre y régnait contre l'ordinaire : çà et là, des balais; dans le voisinage de la cheminée, des assiettes cassées et des morceaux de suie fraîchement tombée. Un gémissement sortait de la chambre voisine.

— Eh! la voisine? Il y a une heure que je vous appelle.

« La Mey lui dit d'entrer. Elle était couchée. — Judel, dit-elle, je te donnerai tes pommes de terre pour rien, mais sois bon. Tu es un brave homme, je le sais.

— Qu'avez-vous donc?

— Oh! je souffre bien!

— Est-ce que vous seriez tombée en faisant votre besogne avant le jour?

— Oh! oui, j'ai fait de la besogne avant le jour, mais une bien vilaine besogne : on m'a entraînée, vois-tu, et comme la porte était fermée, il m'a fallu prendre un autre chemin...

— Ah! ah! vous serez allée voisiner chez le petit Seppi; votre vieux aura été jaloux, il vous aura battue et blessée?

— Oh! ce n'est pas lui. Il est à la foire depuis trois jours.

— Alors qui est-ce donc?

— Tu ne me trahiras pas?

— Non. Qui vous a fait du mal?

— C'est toi.

— Et quand donc vous aurais-je blessée?

— Ce matin.

— Ce matin! à quelle heure?

— Entre une et deux heures.

— Vous voyez bien que vous avez perdu la tête, puisque ce matin, à une heure, j'étais à huit lieues d'ici.

— Oui, mais quand tu m'as blessée... — Et elle lui montra son bras gauche, qu'elle portait en écharpe.

— Eh bien?

— Ce n'était pas un bras, mais,... tu sais,... le chat noir... la patte?... Je t'avais demandé mes jupes, tu ne m'as pas voulu com-

prendre. Va, Judel, cherche-moi mes jupes, avant que mon mari revienne; elles sont sur l'arbre près du pont de pierre...

« Mon grand-père jeta un cri et se sauva à toutes jambes. Il n'a raconté cette aventure à personne aussi longtemps que *l'autre* a vécu. Je suis sûr que tout cela est vrai, car mon grand-père ne mentait pas. »

Samuel se leva.

— Samuel, dit le maître de la maison, tu peux te vanter de nous avoir fait passer un fameux *vendredi soir*.

En ce moment, le coucou placé dans un coin de la salle sonna dix heures. Mon hôte à son tour se leva tout droit, comme mû par un ressort. — Mon cher ami, me dit-il, c'est l'heure du repos; vous devez être fatigué. La *femme de samedi* va vous éclairer et vous conduire dans votre chambre. — Puis, se tournant vers Samuel, il ajouta d'un ton moitié plaisant, moitié sérieux : Tu seras peut-être cause, toi, avec tes histoires de sorciers, que je ne pourrai dormir; ça vous trotte toujours par la tête, et on fait de mauvais rêves. A propos, si je ne te vois pas d'ici là, ne manque pas de venir mardi matin à dix heures pour me faire la barbe avant notre départ pour la noce.

Le lendemain, on se leva de bonne heure pour aller au temple. L'office du matin et le dîner achevés, — on dîne à midi, — je fis mes visites aux parens et aux amis de mon hôte, qui, bien entendu, m'accompagnait dans ma tournée, ainsi que sa femme. Le père Salomon, les mains posées à la hauteur du diaphragme et béatement enfoncées dans les longues manches de sa redingote bleue, nous fit descendre le village de ce pas lent et solennel que l'israélite de la campagne affecte particulièrement le samedi et les jours de fête. Notre première visite fut pour l'oncle Jekel. Nous trouvâmes réunie chez lui toute la verte et gaillarde jeunesse de l'endroit, fêtant assez bruyamment la *Spinnholtz*. On appelle de ce nom une sorte de gala donné par le fiancé à ses camarades dans l'après-midi du dernier samedi qui précède son mariage. C'est là comme un adieu fait à la vie de garçon. La fiancée, de son côté, doit le même tribut à ses amies, et il est hors de doute qu'en ce moment, à Wintzenheim, la fille du digne *parnass* faisait la même politesse à la jeunesse féminine du lieu. L'oncle Jekel, comme mon hôte l'avait prévu, m'invita à la noce en insistant de la façon la plus cordiale. Je n'eus garde de refuser, et le reste de la journée se passa à visiter le hameau.

A notre retour, nous trouvâmes une vingtaine de personnes établies chez le père Salomon et devisant bruyamment entre elles, tout en regardant de temps à autre par la fenêtre pour voir si l'étoile du soir était ou n'était pas encore montée au ciel. C'étaient quelques fidèles qui avaient l'habitude de venir en hiver, parfois le vendredi

et toujours le samedi, faire en commun leur prière du soir chez le père Salomon. C'est là un honneur pour le maître de la maison, et on ne l'accorde guère dans les villages qu'aux personnes qui, comme mon ami, sont haut placées dans l'opinion de la *kehila* (1).

Les dernières paroles de la prière du soir firent l'effet de ce coup de sifflet qui, dans les théâtres, précède et amène les changemens de décoration. Le sabbat était fini à l'instant même. La salle prit un aspect nouveau; les nappes disparurent. La lampe aux sept becs fut hissée au plafond de bois noir. Puis entrèrent, bonnets de coton en tête, pipe fraîchement allumée à la bouche, et lanterne à la main, six ou sept voisins qui venaient faire, selon leur habitude le samedi soir en hiver, leur partie chez les Salomon. Le gagnant devait remporter chez lui non point une valeur en argent, mais une valeur en nature, qui était représentée pour le quart d'heure par une belle oie grasse, blanche comme la neige, fièrement appendue à un crochet de la fenêtre, où elle attendait son bienheureux acquéreur. Il fallait voir celui que le sort avait favorisé se lever soudain et dépêcher un exprès à sa femme pour lui annoncer qu'il l'avait gagnée! C'était, à s'y méprendre, un de ces tableaux d'intérieur si admirablement saisis par les maîtres de l'école flamande. Rien n'y manquait pour rendre l'illusion complète : ni la simplicité rustique de la salle et des meubles, ni la bonhomie des profils, ni les pots de bière placés à la portée des joueurs, ni les bouffées de tabac, ni enfin la présence d'un gros matou à robe jaune, témoin obligé de toutes ces scènes d'intérieur, chaudement blotti derrière le poêle, dos en voûte, queue en trompette, et contemplant nos joueurs avec cette expression placide de profonde observation que les chats prennent quelquefois depuis qu'Hoffmann leur a prouvé que parmi leurs ancêtres ils comptaient des philosophes.

III.

C'était le mercredi suivant qu'on devait célébrer le mariage du neveu de mon hôte. Le village de Wintzenheim, où nous devions nous rendre, est à huit lieues de Bolwiller. Le père Salomon m'emmena avec l'aînée de ses filles et la cadette.

Comme mon digne hôte, ainsi que son frère, trouvait plus sûr, plus commode et plus agréable de voyager dans son propre équipage que de s'enfermer dans un wagon du chemin de fer qui longeait notre route, on avait, dès la veille, arrêté deux voitures appe-

(1) Communauté.

lées pompeusement dans le pays chars-à-bancs, et que j'appellerai chars-à-planches. L'une était destinée au fiancé et à sa famille, l'autre aux Salomon. Ce ne fut guère que vers dix heures du matin que notre monde fut prêt, encore le maître de la maison n'était-il pas arrivé. Tout en l'attendant, nous prîmes place dans les carrioles. Le père Salomon parut enfin sur le palier du premier étage. Il était tourné vers quelqu'un qu'on ne voyait pas. A en juger par le mouvement de sa tête et de ses mains, il semblait donner à ce personnage un témoignage de non équivoque satisfaction; puis il descendit les marches de l'escalier, vif et preste, malgré ses soixante et dix ans. Son carrik, couleur café au lait et à mille collets, couvrait ses épaules; son bonnet de coton était tiré sur ses oreilles, et son chapeau rond solidement planté sur ce même bonnet. Il faisait sortir avec délices d'une très belle pipe en écume, ornée d'un couvercle et d'une chaînette d'argent, d'épaisses bouffées de tabac dit *violette*, et sentant sa contrebande à dix pas. Cette pipe, ce tabac, n'étaient de mise que dans les occasions solennelles.

Tout en prenant place à côté de nous, Salomon me regardait en souriant et d'un air de contentement qui signifiait : — Ah! çà, vous ne me dites rien? vous n'admirez pas? — Je n'eus pas de peine à m'apercevoir, en observant bien mon interlocuteur, que la main du barbier conteur avait passé sur son menton, et que ce jour-là maître Samuel avait fait sa besogne avec une adresse qui eût fait honneur à Figaro lui-même. Et cependant Samuel n'avait pas eu à sa disposition un rasoir de Bilbao, mais simplement une modeste paire de ciseaux de Bouxwiller, seul instrument que le rit juif autorise à se promener sur les barbes orthodoxes (1). Je compris donc la légitime satisfaction du père Salomon. Il était resté fidèle à la prescription religieuse, et sa barbe n'en était pas moins bien faite; il goûtait le plaisir de la difficulté vaincue.

Le village de Wintzenheim compte beaucoup de juifs. Il jouit de tous les avantages d'une grande communauté. Il y a là une synagogue d'une assez belle construction, une école israélite communale, un rabbinat, de nombreuses *hévresse* (sociétés religieuses). Wintzenheim possède un ministre officiant qui n'est ni plus ni moins qu'une célébrité, digne, selon l'expression du père Salomon, de se faire entendre dans la synagogue consistoriale de Francfort. L'heureux chef, le *parnass* de cette bienheureuse communauté, était Ma-

(1) « Ne rasez pas autour les extrémités de votre chevelure, et ne détruis pas l'extrémité de ta barbe. » (Lévitique, c. XIX, v. 27.) En vertu de cette prescription, le Talmud a défendu l'usage du rasoir, parce qu'il détruit promptement. On tolère cependant les ciseaux, sans doute parce qu'ils fonctionnent avec plus de lenteur : c'est une interprétation de casuiste, et néanmoins les fidèles s'y conforment.

rem, le père de notre fiancée, chez qui nous allions précisément célébrer la noce. Chemin faisant, Salomon m'apprit que Marem, grâce à son commerce de lie de vin et de peaux de chevreaux, était arrivé à une position très satisfaisante, qui lui permettait de donner à l'aînée de ses filles une dot de trois mille livres en beaux deniers comptans et un trousseau en sus, bien qu'il lui restât encore deux filles à établir; qu'aimé et estimé de tout le monde, des catholiques comme des israélites du lieu, Marem serait le plus fortuné des hommes, si Dieu ne l'éprouvait cruellement dans ses affections de père. Le plus jeune de ses enfans, son fils unique, s'éteignait, depuis trois ans bientôt, dans les langueurs de la phthisie, cette terrible maladie, beaucoup trop commune, hélas! en Alsace.

A quelques pas du village de Wintzenheim, nos conducteurs firent une petite halte; ils ornèrent de rubans rouges leurs chapeaux d'abord, puis la crinière et la queue de leurs petits chevaux; ils se redressèrent ensuite sur les siéges, firent claquer leurs fouets, et nous menèrent à fond de train, à travers une longue file de curieux, jusqu'à la maison Marem. La manière dont le *parnass* vint nous recevoir rappelait l'hospitalité traditionnelle de ses ancêtres de la Palestine. On aurait pu se faire quelque illusion, n'eût été un froid assez piquant de novembre et surtout le bonnet de coton posé sur le chef de notre respectable hôte.

Au repas du soir, digne précurseur du repas de noce, le neveu de Salomon, assis à côté de sa fiancée, tira de sa longue redingote un coffret qu'il ouvrit et plaça devant elle. Ce coffret contenait divers objets en orfévrerie, offrande du prétendu; c'est toujours la veille du jour solennel que se font ces sortes de dons : aussi cette soirée s'appelle-t-elle la soirée des *sablonoth,* mot hébreu qui signifie *cadeaux*. Tout ce que le village contenait de notabilités juives vint faire sa visite aux Marem et à leurs hôtes. On causa beaucoup et bruyamment. La maîtresse de la maison gardait seule une attitude péniblement silencieuse. Elle tenait tendrement enlacées dans ses deux mains les deux mains amaigries d'une sorte de fantôme aux pommettes rouges et saillantes, aux yeux caves et à la toux stridente, placé près d'elle dans un fauteuil à roulettes. Je reconnus le pauvre poitrinaire dont m'avait parlé Salomon.

On se retira vers onze heures. Comme la maison Marem n'était pas de beaucoup assez vaste pour contenir tous les étrangers présens, plusieurs d'entre nous durent coucher chez les voisins : c'est là un trait de mœurs à noter en passant. Le villageois alsacien reçoit-il plus d'amis qu'il n'en peut loger, personne n'a besoin de frapper à la porte de l'auberge. Tout propriétaire israélite aisé possède, dans une partie quelconque de son corps de logis, une chambre d'amis,

qu'il tient à la disposition, non-seulement de ses hôtes, mais des hôtes de ses amis.

Dès le matin, malgré un froid assez vif, une animation inusitée régna dans le village. Hommes et femmes allaient et venaient allègres et empressés. Lorsque dans nos campagnes il se célèbre une noce, tout le monde se met en frais, comme si tout le monde devait en être. Ce jour-là, on se lève de grand matin; l'intérieur de chaque maison présente un aspect de propreté particulier; ce jour-là aussi chacun fait un peu de toilette. La raison en est simple : une noce attire toujours des étrangers; ces étrangers peuvent avoir des fils et des filles; ces fils et ces filles peuvent être en état de se marier; un choix peut se décider; donc parens, jeunes gens et jeunes filles ont tous intérêt à produire une impression favorable.

Le fiancé, accompagné de ses proches, va de bonne heure au temple pour y faire sa prière; il en sort à peu près vers huit heures pour aller au-devant de la fiancée, qu'on amène dans le péristyle de la synagogue. Là se trouve un banc à dos en acajou et chargé d'inscriptions hébraïques. On fait asseoir les deux fiancés sur ce banc; le rabbin déploie sur leurs têtes un voile blanc, et sur ce voile les assistans répandent à l'envi des poignées de seigle et de froment, emblème de fécondité future. On peut le dire sans crainte d'être taxé d'impiété : au train dont vont les choses en Israël, cette formalité est presque superflue.

Quand je revins à la maison Marem, la cour était pleine et tumultueuse. Il y bourdonnait une foule confuse et bruyante, qui se pressait impatiente autour d'une table placée au milieu. Sur cette table étaient étalées des piles de gros sous et de pièces d'argent, formant à peu près une somme de cinquante écus. Un homme, — apparemment un ami de la maison, — était là, faisant décliner leurs noms et qualités à tous ceux qui s'approchaient. C'était une véritable Babel de costumes, de langages et de cris. Il y avait des hommes en blouse et en casquette, parlant à merveille le patois du pays : c'étaient des indigènes. D'autres portaient une redingote râpée, ornée de boutons bleus d'acier, un chapeau rond, un bâton de châtaignier surmonté d'une mèche de laine orange enlacée de fils de laiton; leur allemand était un peu moins incorrect, quoique encore singulièrement baragouiné : c'étaient des voisins d'outre-Rhin. D'autres enfin, à la figure anguleuse, au front élevé, aux épaules carrées, portaient un couvre-chef à larges bords cachant mal de grosses boucles de cheveux noirs; un cafetan de couleur douteuse, des bottes à revers autrefois cirées à l'œuf, étaient les pièces distinctives de leur costume; ils prononçaient très distinctement *u* pour *ou* : c'étaient des sujets de sa majesté impériale l'autocrate de

toutes les Russies. Tous étaient des israélites indigens; tous, Alsaciens, Allemands, Polonais, vivaient de la charité de leurs frères, chez qui, par un rare esprit de solidarité, ils étaient sûrs de trouver chaque vendredi soir bonne table et bon gîte en échange d'une espèce de billet de logement. Ce billet est délivré aux israélites indigens dès leur entrée dans chaque bourg habité par des coreligionnaires. Il n'est pas de chef de famille, quelque modeste que soit sa fortune, qui le jour du repos, son tour arrivé, ne se fasse un plaisir et un devoir de faire asseoir à ses côtés et, comme on dit là-bas, sous sa lampe, un de ses frères déshérités, et de lui faire oublier les tribulations de la vie errante par l'hospitalité la plus cordiale et la plus familière. Aujourd'hui toute cette population flottante était réunie sur un seul point, attirée, comme de juste, par la noce. Ils venaient, selon l'antique usage, toucher leur obole de la dîme, généreuse coutume qui s'est maintenue parmi nous à travers les siècles, et qu'observent surtout les juifs de la campagne. Là, le plus humble des israélites ne recevrait-il en dot que cinq fois la somme de cent francs, soyez certain que le dixième de ce modeste patrimoine passera entre les mains des frères nécessiteux.

Comme je considérais la pieuse distribution, je vis passer, fendant la presse avec gravité, une dizaine de matrones se dirigeant vers l'intérieur de la maison. Leur costume quelque peu suranné me fit présumer que j'avais devant moi les doyennes du lieu. Elles étaient sans doute fort au courant des us et coutumes du pays les jours de solennité comme celui-ci. J'avais comme le pressentiment qu'elles allaient procéder à quelque antique cérémonie qui n'admettait pas la présence d'un homme. Je me glissai sur leurs pas dans une petite pièce attenante à la salle basse; puis je me blottis furtivement derrière la porte, en me masquant de mon mieux à l'aide d'un vieux paravent troué placé par hasard à ma portée. Grâce à ce rempart transparent, je pus tout voir sans être vu. Au milieu de la chambre était assise la fiancée, émue et pâle. Ses beaux cheveux noirs de jeune fille retombaient en boucles sur ses épaules, mais pour la dernière fois, hélas! Près d'elle et autour d'elle chuchotaient un grand nombre de femmes. A l'entrée des matrones, tout le monde se leva. Les matrones traversèrent la pièce avec autorité, s'approchèrent de la jeune fille et distribuèrent des paires de ciseaux. Aussitôt l'assemblée féminine, avec toute la ferveur que l'on met à accomplir un acte religieux, d'entourer la pauvre fiancée, qui se laissa faire avec une pieuse résignation, de s'emparer à qui mieux mieux de ses cheveux, de les faire tomber en partie sous le fer, de séparer en tresses ceux qui restaient, et de les refouler sans grâce ni merci sous un petit bonnet de satin noir qui devait les cacher à tout ja-

mais. Les cheveux étant d'ordinaire, chez les juifs surtout, un des plus beaux ornemens de la femme, elle doit, dès son entrée dans la vie conjugale, en faire le sacrifice à son mari, renoncer ainsi en sa faveur à toute coquetterie et s'ôter bénévolement tout moyen de plaire. En vérité, je ne sais trop si le but que se propose la loi est toujours atteint : le joli petit bonnet orné de rubans roses et bleus qu'on place sur le bonnet de satin noir, et le bandeau de velours destiné à remplacer les cheveux, font souvent ressortir d'une façon très piquante les traits de la jeune mariée. Il est vrai que ce bandeau de velours lui-même, et à plus forte raison le *tour* inventé depuis, sont déjà des infractions à la vieille tradition; celle-ci, ne souffrant pas même l'ombre d'un compromis, n'admettait, à la place des cheveux, qu'une simple dentelle tombant à cru sur le front. Eh bien! le dirai-je? cette coiffe, quelque sévère qu'elle soit, était encore à l'avantage de la jeune femme, et j'ai vu dans mon enfance quelques jeunes juives à qui cette dentelle, tombant sur un beau front blanc, donnait je ne sais quel air ravissant d'antique pudeur et de patriarcale chasteté.

Telle fut la cérémonie des *tresses*. Quand la fiancée redescendit dans la cour, le cortége se forma pour se rendre à la synagogue, où la bénédiction nuptiale allait être donnée. Six musiciens marchaient en tête. Venait ensuite la fiancée, voilée et revêtue de ses habits mortuaires, — ainsi le veut l'usage, — coiffée d'une espèce de turban à bandelettes d'or, et appuyée sur les bras de sa mère et de sa future belle-mère. A côté et derrière elle, dans l'ordre de leur parenté, de leur importance ou de leur intimité, s'avançaient les matrones de Wintzenheim et des villages voisins, toutes raides et toutes empesées dans leur toilette de grande cérémonie, sur laquelle éclataient force bijouteries et pierreries. La femme israélite a pour les bijoux une passion qui semble lui venir de l'Orient, et si de nos jours elle ne porte plus, comme du temps d'Isaïe, des sonnettes au cou et des bagues au nez, elle a des anneaux aux doigts et des chaînes sur les épaules. La plus pauvre des femmes juives de la campagne a son petit trésor de joyaux, auquel elle tient comme à la prunelle de ses yeux, et j'en sais plus d'une qui, pressée par le besoin, se priverait de nourriture une semaine tout entière plutôt que de se défaire de son petit écrin, soigneusement serré depuis la soirée des *sablonoth*.

Derrière le groupe féminin se tenait le fiancé, ayant à sa droite son père et Salomon son oncle, à sa gauche son beau-père, l'honnête *parnass* du village. Suivaient un grand nombre d'étrangers. Çà et là se mêlaient aux jeunes hommes quelques bons vieux aïeux d'un autre temps, avec le grand habit à la française, à larges bas-

ques, de couleur brique ou vert pomme, les culottes courtes en velours, les bas bleus de coton rayé, le grand gilet à fleurs, les souliers bouclés et le tricorne. C'étaient comme les derniers représentans de l'Alsace juive avant 89. A une heure précise, le cortége s'ébranla et traversa une longue haie de curieux appartenant à tous les cultes. On descendit le village au son des clarinettes jouant avec sentiment l'air consacré de la *houpé* (1), un air trivialement élégiaque, déchirant, qui pour la centième fois peut-être de ma vie m'attendrit jusqu'aux larmes.

Au milieu de la synagogue était dressée la *houpé*. Sous ce dais, le vénérable rabbin attendait les fiancés. Après la prière d'usage, il bénit une coupe remplie de vin et la leur présenta. Tous deux en goûtèrent. Le fiancé, ôtant ensuite de son doigt une grosse bague, la passa au doigt de la jeune épouse en prononçant ces paroles sacramentelles : « Sois-moi consacrée par cette bague selon la loi de Moïse et d'Israël. » Puis le rabbin récita une autre prière, et l'on sortit au milieu des félicitations des assistans. La partie grave et solennelle de la noce était terminée. Les visages, attendris, se rassérénèrent, et la musique, en nous ramenant, fit succéder à l'air mélancolique de la *houpé* une marche joyeuse et précipitée. Ce n'est pas cependant qu'on ne nous avertît de tempérer notre joie. En remontant le village, à peu de distance encore du temple, j'aperçus, comme guettant le cortége à son passage, un petit homme balançant une bouteille. Au moment où nous passâmes devant lui, la bouteille, pleine de vin, se brisa contre le mur et couvrit le pavé de ses débris. Le petit homme n'était autre que le *schamess* (bedeau), et cette bouteille brisée nous rappelait par une naïve allégorie la fragilité des choses d'ici-bas. Hélas! je devais avoir ce jour-là même une triste occasion de reconnaître combien le deuil est souvent près de la joie.

De retour dans la maison Marem, les jeunes mariés, qui étaient restés à jeun jusqu'à ce moment, déjeunèrent. Tous les invités étaient là. Dans un coin de la salle, une petite table, sur laquelle brûlaient six chandelles en plein jour, portait deux petits sacs dont les panses rebondies trahissaient la présence du numéraire. Deux personnes, qui ne doivent être ni parens ni alliés de la maison, décachetèrent chacune un de ces sacs, et additionnèrent le contenu à la lueur des chandelles. Au bout de quelques minutes, trente piles de cent francs, composant la dot, s'étalèrent aux yeux des spectateurs en belles pièces de cent sous, et l'honneur fut déclaré satisfait.

A l'extrémité opposée, devant une table carrée, était gravement assis, une plume à la main, un registre devant lui, le *hazan* ou

(1) Ou du *dais nuptial*. C'est sous ce dais (en hébreu *houpé*) que se donne la bénédiction.

chantre officiant du village. Il était en costume de cérémonie : calotte de velours noir, cravate blanche, d'énormes topazes fausses à son jabot et à chacun de ses petits doigts. Quiconque avait à faire un cadeau de noce au jeune ménage se dirigeait vers cette table; le *hazan* l'inscrivait en énonçant chaque fois, à haute et intelligible voix, l'objet donné et le nom du donateur. A chaque objet présenté, c'étaient des cris de surprise et d'admiration. Déjà j'avais entendu annoncer une lampe à sept becs en cuivre rouge, une fontaine à bassin avec double robinet, quatre douzaines d'assiettes en étain, une paire de chandeliers avec mouchettes, quarante aunes de toile, un rouet, un huilier, six paires de draps et un recueil complet de livres de prières pour toutes les fêtes (édition Soulzbach), quand la voix du chantre fut couverte par les sons d'une clarinette qui préludait : c'était le signal de la danse. Dans les villages de l'Alsace, le bal des noces a lieu le jour, et l'on festine le soir : on ne s'en amuse pas moins.

Bientôt arrivèrent garçons et filles d'honneur tout rayonnans de joie. Chacun se constituait le cavalier de deux dames. Quelques membres de la famille restèrent auprès du jeune malade, que cette journée avait fatigué; ils devaient nous rejoindre un peu plus tard. Les maîtres des cérémonies étaient le veilleur de l'endroit et son ami le garde champêtre, tenant chacun d'une main une pique enrubanée, de l'autre un broc de vin destiné à l'orchestre. Cet orchestre était composé d'un cor de chasse, de deux clarinettes, d'un serpent, de deux trombones et d'une grosse caisse. L'artiste qui jouait de ce dernier instrument, n'ayant pu se faire entendre jusque-là, s'était mis en mesure de prendre sa revanche; il labourait si bravement sa peau d'âne, qu'il fit trembler toutes les vitres. En Alsace, c'est une vérité reconnue que dans les fêtes villageoises où il n'y a point de grosse caisse il n'y a point de plaisir.

Pour se rendre au local destiné à la danse, il fallait se transporter presque au milieu des champs. Qu'on me permette de raconter les diverses transformations que ce local subissait selon l'occurrence. Au printemps, il servait de salle d'escrime. En été, à l'époque de la moisson, le propriétaire y entassait ses gerbes de blé; aussi y voyait-on pulluler les rats et les souris. En hiver, c'était la salle de spectacle. Tous les ans, vers les derniers jours de l'automne, quand la bise commençait à souffler, quand les brouillards du Hohlandsberg descendaient sur le village, et que les mésanges en détresse venaient donner dans les piéges en bardeau dressés sur la cime des arbres dépouillés, on était sûr de rencontrer sur la route de Colmar à Wintzenheim, entre le 15 et le 20 octobre, une longue voiture fermée, peinte en vert, et attelée de deux haridelles. Dans

cette voiture reposait paisiblement, enlacé dans un épais réseau de ficelles, tout un peuple de figurines de bois représentant des rois, des reines, des madones, des diables noirs comme l'enfer, des ermites à longue barbe, etc. L'arrivée de maître Rodolphe, directeur de la troupe de marionnettes, était pour Wintzenheim une véritable fête. Serrurier pendant la morte saison, c'est-à-dire en été, maître Rodolphe, quand venaient les pluies et le froid, quittait les arts mécaniques pour les arts libéraux. C'était un homme d'une belle prestance, qui avait toujours le mot pour rire. A deux heures précises, il fallait le voir, les jours de grande représentation, traverser le village en costume napoléonien, monté sur une rossinante et précédé d'une joyeuse troupe de gamins. Sa trompette assemblait une foule de curieux en bonnets de coton et en sabots. Maître Rodolphe leur débitait le programme détaillé du spectacle du jour. Les dimanches, où notre comédien devait charmer les loisirs d'un auditoire catholique, maître Rodolphe annonçait, du haut de sa placide monture, l'histoire mise en drame de cette pauvre Geneviève de Brabant, ou bien quelque épisode tiré de la vie des saints et des martyrs. Les vendredis soirs au contraire, ayant affaire à des spectateurs d'un autre culte, maître Rodolphe représentait l'aventure de Joseph si méchamment vendu par ses frères, ou l'héroïsme de Judith, ou la clémence du roi Assuérus. Pour que l'illusion fût complète et la couleur locale irréprochable, maître Rodolphe avait toujours soin d'annoncer que la belle Esther et son oncle Mardochée s'exprimeraient en hébreu. Cela signifiait qu'ils parleraient le patois judaïco-allemand usité en Alsace, et qui apparemment, selon maître Rodolphe, avait été autrefois la langue officielle des cours de Suze et de Babylone.

Comme on admirait la marche solennellement raide de ces pantins! Comme on écoutait les tirades ampoulées de ces personnages de bois, et leur voix tantôt grave, tantôt nazillarde, tantôt en fausset! Il arrivait surtout un moment où l'attention redoublait, où l'âme des spectateurs était tout entière dans leurs oreilles et dans leurs yeux : c'était celui où, précédé d'un formidable amas de juremens mêlés à quelque chanson grivoise, le corps penché en avant et presque plié en deux, les bras pendans, la tête malicieusement inclinée, clignant de l'œil, claquant des dents, le principal personnage de la pièce, le personnage comique, le héros obligé de la représentation, *Hanswurst* (1), faisait son entrée sur la scène. Semblable aux personnages des antiques atellanes, dont il paraît un descendant direct,

(1) Jean-Saucisse. Ce personnage était célèbre déjà dans l'ancien théâtre de Vienne. Voyez Lessing, *Dramaturgie de Hambourg*.

Hanswurst s'interrompait souvent pour apostropher vertement quelque mauvais plaisant du parterre, qui, usant d'une liberté admise d'ailleurs, avait osé le provoquer. Hanswurst, qui avait la langue déliée et qui connaissait son monde, répondait par des lazzi et des quolibets qui excitaient contre le malheureux agresseur les rires de l'auditoire. Quelquefois même, sans être provoqué, et, il faut bien le dire, pour le seul plaisir de faire le mal, dans le cours de ses dialogues avec les mannequins ses confrères, il se permettait des allusions passablement transparentes à tel ou tel événement du jour. Malheur à qui avait blessé en quelque façon maître Rodolphe pendant son séjour à Wintzenheim! Son inviolable Paillasse se chargeait de la vengeance. Il n'épargnait pas plus à l'occasion le monde catholique que le monde juif, le sacristain que le chantre de la synagogue, la nièce du curé que le fils du rabbin, les grands que les petits, le bourgeois que le manant. Vice régnant, ridicule en vogue, scandale du moment, il s'emparait de tout. Grossissant sa voix burlesquement enrouée, il nommait les personnes et les choses avec une licence aristophanesque, et commentait ses paroles par des gestes fort énergiques. Hanswurst faisait la joie des amateurs de commérages et la terreur des mauvaises consciences.

Toutes ces représentations se donnaient dans l'enceinte même où j'ai laissé la noce des Marem en train de danser. On n'avait eu que peu de chose à faire pour transformer la salle de spectacle en salle de bal. Les murs blancs étalaient, en guise de tentures, de vieilles toiles d'araignées. Quant à la ventilation, elle n'était que trop largement assurée par un courant d'air sifflant à travers quatre croisées privées de leurs vitres malgré la rigueur de la saison. Le long des murs, les jeunes juives se pressaient toutes joyeuses. Elles portaient dès tabliers de taffetas changeant, des robes de couleur éclatante, très courtes, et laissant voir, le long des bas blancs, de larges rubans noirs moirés. Elles avaient pour chaussures ces souliers en veau, à forme de tête de brochet, qui sont, de temps immémorial, à la mode dans le pays. Les parens des jeunes mariés, les amis et les invités des deux familles, se rendirent bientôt à l'appel de l'orchestre. Puis on vit paraître les deux mariés. La jeune femme avait son costume d'après-midi de noce : une robe de soie très claire, un mantelet en dentelles, un bonnet chargé de rubans roses.

Cependant la grosse caisse résonne, les tuyaux des trombones vont et viennent, les clarinettes sifflent. Ici on ne danse ni polka, ni redowa, ni mazourka, mais la valse à trois temps, la plus belle de toutes les danses. Ici on s'amuse de si bon cœur, que l'idée d'un rafraîchissement quelconque ne vient pas même à l'esprit; on se contente le plus souvent d'ôter, les jeunes filles leurs fichus, les

jeunes gens leurs vestes. Après chaque valse, le tambour et le garde-champêtre parcourent la salle un large arrosoir à la main, et mouillent indifféremment parquet, spectateurs, danseurs et danseuses.

Après le bal, le festin des noces. Au haut du village, au fond d'une étroite ruelle, une très modeste habitation est occupée, depuis tantôt un demi-siècle, par maître Raphaël et sa digne compagne Léa : c'est le premier restaurant de l'endroit. Un repas de noces n'est convenable qu'autant qu'il a été préparé par Léa et servi par Raphaël, qui est le premier garçon de sa femme.

Ce soir-là, un flot inaccoutumé de lumière jaillissait à travers les petits carreaux ronds de la maisonnette. Elle était éclairée, non-seulement par les chandelles fixées aux murs, mais encore par toute une série de lampes à sept becs suspendues au-dessus d'une table longue et mince que recouvrait une nappe éclatante de blancheur, traversée de larges raies rouges. On faisait salon dans la salle à manger même, comme toujours; on n'attendait plus que la jeune mariée et sa famille, qu'attardait, nous dit-on, une crise alarmante survenue au pauvre enfant malade. A leur arrivée, les femmes se placèrent d'un côté, les hommes de l'autre; ainsi le veut l'usage.

On servit à l'ancienne manière, un plat après l'autre; mais quels plats! Le dîner dura longtemps, ai-je besoin de le dire? Il touchait à sa fin, quand on vit arriver un renfort de convives des deux sexes. Les rangs se serrèrent aussitôt, et pour occuper moins de place, les hommes ôtèrent leurs redingotes. En même temps ils remplacèrent leurs chapeaux, qu'ils avaient toujours gardés jusque-là, par leurs bonnets de coton. Dans nos villages, lorsqu'une invitation collective est faite à une famille, celle-ci se garde bien de l'accepter à la lettre; la discrétion l'oblige à n'envoyer qu'une seule, au plus deux personnes, au repas; les autres ne viennent que pour le dessert. En revanche, ceux qui invitent, se piquant à leur tour de courtoisie, commandent un dessert assez copieux et assez délicat pour dédommager les convives volontairement attardés. C'est dans la confection du dessert qu'éclatent surtout le talent, l'art et la féconde imagination de Léa. Que ne nous servit-elle pas ce soir-là! Admirons surtout les deux plats de rigueur : l'un de ces plats est un gâteau qui figure une anguille couchée dans une épaisse touffe de buis. A dire vrai, je n'ai jamais bien pu m'expliquer pourquoi, dans les repas servis par Léa, on voyait paraître, même *par l'art imité*, un mets si sévèrement exclu de la table juive par les lois mosaïques. Serait-ce que Léa voudrait, par une innocente illusion, consoler ses hôtes de la privation de ce mets défendu? L'autre plat, moins hétérodoxe, s'appelle *le nougat du fiancé*. Il était chargé de fleurs et orné de petites bougies tout allumées. Maître Raphaël avait la mission

spéciale de l'apporter triomphalement. En le tenant devant lui, à la hauteur de la tête, le bonhomme chantait un air tout particulier, et faisait des ronds de jambes, des entrechats grotesques. Il ne plaça sur la table le plat désiré qu'après maintes marches, contre-marches, circuits et détours exécutés avec une lenteur calculée.

Parmi nous se trouvaient quelques personnages qui sont comme les convives obligés de toute noce juive. C'étaient autant de types caractéristiques de la curieuse population au milieu de laquelle je me trouvais.

Cet homme qui fredonne en manière de prélude et tient à la main son couteau, prêt à battre la mesure, c'est le chantre ou le *hazan* que nous avons vu le matin même inscrire les dons faits aux jeunes mariés. Il va maintenant entonner, en guise de divertissement, les principaux morceaux de son répertoire liturgique; on le paie pour cela. Derrière lui se tiennent debout et couverts deux aides-chanteurs, ténor et basse. Ces trois personnages forment l'orchestre vocal de la synagogue, où la musique instrumentale est sévèrement interdite. Salarié par la communauté, le chantre est un fonctionnaire important dont la place est assez lucrative; aussi, avec les émolumens qui lui sont alloués, doit-il entretenir à ses frais ses deux accompagnateurs. Ceux-ci font ainsi leur stage chez les chantres des différentes communautés jusqu'au jour bienheureux où, après de longues épreuves et une vie nomade, ils parviennent eux-mêmes à la dignité de *hazan*. Libres la semaine entière, les aides-chanteurs exercent plusieurs genres d'industrie. Pour grossir un peu leurs maigres honoraires, ils se chargent d'enseigner aux enfans, à un prix plus que modéré, les premiers élémens de l'écriture et de la lecture, ou bien ils font concurrence au barbier de l'endroit, et promènent les ciseaux renommés de Bouxviller sur les mentons de leurs coreligionnaires.

Les aides-chanteurs possèdent encore certains talens qui augmentent leurs revenus. Quelque richard de la localité vient-il, en reconnaissance d'un vœu exaucé ou d'un bonheur inattendu, à doter la synagogue d'un *Sephar* (Pentateuque) nouveau, les aides-chanteurs entreprennent la mise en scène de la cérémonie qui précède la translation du rouleau sacré dans le temple. A l'aide de cartons découpés qu'ils recouvrent de mousse et de fleurs, ils improvisent un mont Sinaï hérissé de rochers et de ravins, sur lequel reste exposé, pendant plusieurs jours, le Sephar, objet de vénération pour les fidèles. A l'approche de la fête des Tabernacles, ce sont eux qui se chargent de la construction, de la tenture et de l'ornementation de ces huttes en plein air où tout bon israélite doit demeurer avec sa famille huit jours durant en souvenir du séjour dans le désert. Pourtant, malgré ces différentes ressources, nos aides-chanteurs en sont constamment

réduits aux expédiens. En vrais artistes, ils dépensent plus qu'ils ne gagnent; le jeu, leur passion favorite, absorbe la plus grosse part de leurs profits. Quand leur bourse est à sec, leur revenu fixe absorbé, leur revenu éventuel engagé, ils prennent leur mal en patience et attendent les grandes fêtes de septembre, alors que le *hazan,* pour officier convenablement pendant près de quinze jours, ne peut guère plus se passer de ses aides-chanteurs qu'une voiture de ses roues, un moulin à vent de ses ailes, alors aussi que la communauté impatiente se promet merveille des offices qui vont suivre, et que l'orchestre vocal doit s'y préparer par des répétitions multipliées. C'est précisément cet instant que choisissent nos aides-chanteurs pour chercher une mauvaise querelle au chantre et pour le rançonner. Ils demandent soudain une augmentation d'honoraires considérable, sans quoi ils feront grève. Le pauvre chantre crie à la trahison, menace et flatte tour à tour. Les deux compères tiennent bon. Grande rumeur dans le village, cabale et brigues pour et contre. Le chef de la communauté s'en mêle, l'administration du temple s'émeut; des conférences ont lieu, des négociations sont entamées, des transactions proposées, repoussées et enfin adoptées. De là des scènes et des passions burlesquement sérieuses qui pourraient être le sujet d'un nouveau *Lutrin.*

Vis-à-vis le *hazan* et en face de moi était assis un jeune homme grave et sévère qui, seul de toute la société, avait gardé sa redingote et se permettait de rester tête nue. Seul il affectait de parler français; seul, au milieu de toute cette conversation confuse, bruyante et peu littéraire, il hasardait quelques observations sur les sciences et les lettres, me faisant remarquer que parmi les anciens déjà il y avait de grands génies, et que, chez les modernes, Voltaire lui paraissait un homme d'esprit. Le dialogue s'étant engagé entre nous deux, il trahit sa position sociale par une prodigieuse émission d'imparfaits du subjonctif. Le doute ne me fut plus permis : j'avais devant moi l'instituteur communal de l'école israélite de Wintzenheim. Le rôle que joue l'instituteur israélite dans les grandes communautés est important. Il est le mentor de bien des familles. Essentiellement sentencieux et érudit, il est estimé pour la profondeur de ses aphorismes et la variété de ses citations. Il est au courant des nouvelles, les colporte, les commente; c'est encore un moyen de plaire. Grâce à ses nombreuses relations, il entame avec succès les négociations matrimoniales.

Assez loin de l'instituteur et presque au bout de la table trônait carrément dans sa chaise un joyeux compère à cheveux rouges, à la physionomie malicieuse et fine : c'était Seligman, le boute-en-train de l'endroit. Déjà, après avoir tambouriné sur la table avec deux

fourchettes en guise de baguettes pour attirer l'attention, il avait contrefait à s'y méprendre tous les personnages excentriques du village et des environs; déjà, après s'être éclipsé quelques instans, il avait reparu, traîné dans un pétrin en guise de char et métamorphosé en Turc; puis, prenant le nom de chaque convive, quelque bizarre qu'il fût, il y avait trouvé un bout rimé avec un à-propos qui soulevait les applaudissemens et les rires.

Seligman était le bouffon amateur, amusant les convives gratis et pour le seul plaisir de les amuser. A un autre bout de la table se tenait un bouffon à gages, commandé par les amphitryons, et que pour toutes les solennités l'on fait venir de l'antique capitale de l'Alsace, sa résidence habituelle. Ce personnage n'était autre que le petit Léon, plus vulgairement appelé Loebsché le jongleur (1). Il faisait maints tours de passe-passe, fondait les pièces de cinq francs comme de la cire à la lueur des bougies et les rétablissait aussitôt; il faisait avec des mouchoirs et des cravates mille nœuds inextricables, et les déliait avec une facilité étonnante; il jouait avec des gobelets, escamotait des bagues et des chaînes de montre qu'on retrouvait dans les souliers ou les poches des voisins. Il représentait aussi des scènes grotesques où il se donnait à lui-même la réplique avec une intarissable faconde.

Un personnage moins gai, c'est le *schamess,* qu'on a déjà entrevu plus haut. Il est préposé à la police de la synagogue, et y remplit toute sorte de fonctions. Le jour d'une noce, il est chargé de certaines pratiques traditionnelles, entre autres de celle de casser la bouteille et d'inviter au repas. Il est de toutes les cérémonies tristes ou gaies. Le *schamess* est généralement craint et respecté, car il est censé entretenir commerce avec le ciel. La mort vient-elle visiter une famille, trois jours au moins à l'avance le *schamess* en est averti par des présages; trois jours à l'avance, lui seul a surpris dans le silence de la nuit les cris sinistres de la chouette, les hurlemens plaintifs des chiens, le craquement mystérieux des meubles; lui seul a entendu remuer les instrumens tumulaires déposés dans sa demeure. Le *schamess* est aussi l'homme aux visions étranges. Celui de Wintzenheim vous dira comment, quelques heures après la mort du vénérable rabbin Hirsch, il vit à la tombée du jour une flamme céleste planer sur le front chauve du pieux défunt et en même temps des caractères cabalistiques se dessiner sur les murs. Il est surtout une certaine époque de l'année où le bedeau voit et entend des choses qu'il n'est pas donné à tous de voir et d'entendre. C'est en automne, à l'approche des *jours terribles,* quand tout le monde fait

(1) En allemand, *Possenmacher.*

dans le temple, de grand matin ou plutôt bien avant dans la nuit, des prières et des actes de dévotion pour se préparer au grand *jour du jugement,* quand, pendant dix jours, les âmes pieuses font pénitence, que les morts, aussi bien que les vivans, sont censés s'inquiéter, s'agiter. Dans ces momens solennels, le *schamess* fait de lugubres rencontres, alors que, couvert de son manteau noir et son marteau de bois à la main, il parcourt durant près de deux semaines, à trois heures après minuit, le hameau silencieux, frappant aux portes des maisons juives pour appeler les fidèles à la prière. Il marche, et presque à chaque pas c'est une nouvelle apparition. Ici il est suivi d'une longue file de fantômes blancs, mânes infortunés d'hommes qui ont péri sans doute de mort violente, car ils tendent vers le *schamess* leurs mains décharnées, comme pour le conjurer de les ensevelir selon les rites usités dans Israël. Plus loin, il est assailli par une troupe d'oies blanches, pêcheurs métamorphosés et en peine, qui tournoient à grand bruit autour de lui et jettent des cris lamentables. Elles accompagnent le *schamess* jusqu'à quelques pas de la synagogue; mais là, comme si elles étaient repoussées par la sainteté du lieu, leurs ailes s'alourdissent soudain, leurs gémissemens s'éteignent, et elles disparaissent sous terre pour reparaître à la même heure et au même endroit le lendemain et les jours suivans.

C'est le *schamess* qui recueille le dernier soupir des agonisans et leur ferme les yeux. C'est lui qui dans la maison mortuaire, seul au fond d'une chambre écartée, passe la nuit avec le trépassé, à la lueur vacillante d'une lampe funèbre. C'est lui encore qui, la veille du *kippour* (jour du jugement), quand la foule émue s'est écoulée de la synagogue, qui ne doit point rester vide cette nuit-là, y demeure jusqu'au matin. Assis sur l'estrade sacrée, une Bible à la main et revêtu de son linceul (1), il veille et prie sans s'effrayer des crépitations de la lampe perpétuelle suspendue devant l'arche sainte, ni des bruits insolites qui se font entendre vers minuit, quand les morts viennent à leur tour adresser leurs prières au Dieu d'Israël.

La fin du repas fut troublée par une triste nouvelle. A peine le rabbin avait-il achevé de réciter les sept bénédictions nuptiales, qu'on vint annoncer aux Marem que le jeune malade était à toute extrémité. Les parens sortirent aussitôt précipitamment, entraînant le plus grand nombre des convives.

(1) Le soir et tout le jour suivant, les fidèles qui sont mariés sont revêtus d'une tunique blanche qu'ils emporteront au tombeau.

IV.

Wintzenheim était rentré le lendemain dans son calme habituel. Les étrangers attirés par la noce étaient partis; la jeune mariée avait suivi sa nouvelle famille à Bolwiller. L'excellent et hospitalier père Salomon s'en était retourné de son côté avec les siens. Seul, je restai quelques jours à Wintzenheim, voulant étudier de plus près les mœurs de cette communauté et parcourir les environs. J'eus ainsi l'occasion d'assister à une dernière et triste solennité de cette vie israélite, dont presque toutes les curieuses cérémonies s'étaient en quelques jours succédé sous mes yeux.

Un soir, au retour d'une excursion dans la campagne, j'appris qu'un malheur trop prévu venait de frapper la famille Marem. Le fils du pauvre *parnass* venait de succomber. Il y a peut-être dans la douleur des juifs de la campagne quelque chose de plus vrai, de plus naïf encore que dans leur joie. En général, les israélites ressentent la perte d'un parent plus vivement que les autres hommes. On pourrait trouver à cela des raisons tout historiques. Pourchassés pendant des siècles, séparés du reste de la société par des barrières infranchissables, ils ont dû constamment chercher dans l'union et les joies de la famille une consolation et un refuge contre les injustices du dehors. De là cette affection si vive entre les membres d'une même famille, de là cette affliction si profonde quand ils perdent quelqu'un des leurs. N'avaient-ils pas vécu de sa vie, joui de ses joies, souffert de ses souffrances? Aussi meurent-ils en quelque sorte de sa mort. Ainsi s'expliquent les touchantes cérémonies des funérailles chez les juifs.

J'allai visiter les Marem. A peine étais-je entré dans la cour, que j'entendis des cris déchirans; c'étaient la mère et ses deux filles s'abandonnant à leur douleur. Je les trouvai blotties derrière le poêle, les cheveux et les vêtemens en désordre. Tantôt elles se jetaient dans les bras l'une de l'autre, tantôt, demeurant accroupies sur leurs chaises, elles balançaient leur corps d'une façon qui est particulière aux Orientaux dans l'affliction. Dès qu'elles m'aperçurent, elles s'élancèrent sur moi, m'entourant le cou de leurs bras et redoublant leurs sanglots. Toutes les fois qu'il entrait un ami ou quelqu'un de connaissance, elles avaient le même transport. Dans une pièce voisine, plusieurs rabbins, assis autour d'une table ronde, psalmodiaient des prières. Près d'eux se promenait machinalement le pauvre Marem. Il ne pleurait pas, mais il y avait dans son attitude et dans ses yeux plus de douleur que n'en peuvent exprimer des torrens de larmes. Une foule de voisins allaient et venaient dans cette

maison. Çà et là apparaissaient à travers les portes entrebâillées quelques figures de pauvres, attirés par le malheur, comme ils l'avaient été par les fêtes et la noce. Chez les israélites de la campagne, les pauvres trouvent toujours leur compte dans les mauvais jours comme dans les bons. En face, on voyait la chambre mortuaire. Quelques bonnes femmes y cousaient le linceul. Au pied de son lit, le défunt était étendu, selon l'usage, sur une planche. La journée se passa en efforts inutiles pour consoler cette famille désespérée. Rentré un instant dans ma chambre solitaire, où je m'étais laissé aller à un sommeil agité, je fus bientôt réveillé en sursaut par deux coups secs frappés sur les volets et répétés de distance en distance dans le village : c'était le *schamess* faisant sa tournée pour convoquer aux funérailles. Il était quatre heures du matin à peine. Une foule nombreuse, répondant à l'appel funèbre, se dirigea vers la demeure de Marem. On se réunit dans la cour. Les derniers arrivans se rapprochaient des autres sans les saluer, sans leur parler. On ne se salue pas, on ne se parle pas dans la maison d'un mort.

En ce moment, la famille Marem passait par une rude épreuve; je veux parler de la cérémonie de la *mehila* (1), qui précède de quelques momens le départ du convoi. Tous les parens entrèrent dans la chambre mortuaire. Devant eux marchait le *schamess*. Après avoir introduit le triste cortége, il le fit ranger en face de la planche sur laquelle gisait le mort, puis il invita la famille à faire son devoir. Alors ces malheureux se penchèrent l'un après l'autre vers la planche, et, soulevant le drap qui recouvrait le mort, prirent dans leurs mains ses pieds glacés; d'une voix étouffée par les larmes, ils balbutièrent la formule prescrite, et conjurèrent le défunt de leur pardonner dans l'éternité, si jamais ils l'avaient offensé sur cette terre. Puis on cloua provisoirement la bière, et le défunt, suivi de nous tous, fut porté au cimetière.

On n'entendait que le bruit de nos pas, interrompu tantôt par la voix solennelle du *schamess* demandant l'aumône pour les pauvres, tantôt par un clapottement d'eau jetée sur le pavé. Dans chaque maison juive placée sur notre chemin, on versait ainsi l'eau renfermée dans tous les vaisseaux de l'habitation, car cette eau était doublement profanée et par le passage d'un cadavre et par les gouttes de sang qu'y pouvait avoir laissé tomber, en essuyant la lame de son glaive libérateur, l'ange de la mort planant depuis la veille sur le village.

A l'entrée du cimetière s'élève une maisonnette dite *maison de purification*. On y déposa le mort pour procéder à sa dernière toi-

(1) Du pardon.

lette. Conformément aux rites sacrés, il fut lavé avec de l'eau tiède; on peigna ses cheveux, on lui coupa les ongles, on le revêtit ensuite de son linceul; on lui posa sur les épaules une sorte d'écharpe appelée *thalet*, dont les extrémités venaient s'entrelacer dans les doigts de manière à faire figurer à chaque main les trois lettres hébraïques, *sin*, *daled*, *yad*, exprimant le nom sacré de l'Éternel, dieu des vivans et des morts.

Cependant des aumônes abondantes étaient, au nom du *parnass*, distribuées aux pauvres assis çà et là sur les tombeaux, et le rabbin haranguait l'assemblée. Quand on eut fermé le cercueil et qu'on l'eut descendu dans la tombe, le *schamess* alla quérir le malheureux Marem. C'était à lui que revenait le triste privilége de jeter les premières pelletées de terre sur son enfant. On quitta l'enclos sacré. Les assistans regagnèrent le hameau, non sans avoir arraché le long du cimetière, où elles poussent en toute saison, des poignées d'herbes sauvages qu'ils jetèrent par-dessus leur tête en signe de désespoir.

Là ne s'arrêtent pas chez les israélites de la campagne les cérémonies funèbres ni les regrets donnés aux morts. On reconduisit chez lui le père brisé par la douleur. On fit en commun la prière du soir dans la maison mortuaire; immédiatement après, on y ouvrit le deuil. Les meubles furent déplacés, les glaces couvertes de crêpes. La mère et ses deux filles ôtèrent leurs souliers, puis s'assirent à terre, la tête voilée. Pour le moment, elles ne pleuraient plus, elles ne se lamentaient plus. Leurs pleurs étaient taris, leur voix presque éteinte. Le chef de la famille alla s'asseoir dans un coin de la chambre, sur un sac, cachant son visage dans ses mains. On ne le laissa pas longtemps savourer ainsi sa douleur; on vint la raviver encore. Le *schamess* s'avança lentement vers lui, le secoua légèrement par le bras et le fit lever; puis, tirant un couteau de sa poche et saisissant le revers du vêtement de Marem, il y pratiqua une coupure et le sépara en deux par une large et bruyante déchirure. Le malheureux père poussa un cri comme si en même temps on lui eût déchiré le cœur, et se laissa retomber sur le plancher. A cette vue, la mère et ses filles, vaincues par cet effort suprême, essaient de se lever, mais retombent anéanties. Scènes émouvantes et terribles! Ne reconnaît-on pas là le désespoir biblique? N'y a-t-il pas dans le cri de ces femmes voilées et se roulant à terre quelque chose de cette voix *de pleurs et de lamentations* qui fut entendue à Rama quand Rachel, ayant perdu ses fils, refusait d'être consolée « parce qu'ils n'étaient plus (1)? » Ce vieillard aux vêtemens déchirés, assis

(1) Jérémie, c. xxxi, v. 15.

sur un sac, c'est Job pleurant ses enfans et couché dans la poussière, c'est Jacob, un cilice sur les reins, sa tunique en lambeaux, menant le deuil de son fils de prédilection.

Aujourd'hui encore, comme autrefois, le grand deuil dure huit jours entiers. C'est pendant ces huit jours qu'on envoie à la famille du mort les *mets de l'affliction*, qui consistent en bouillon et en œufs durs. C'est pendant ces huit jours qu'hommes et femmes de la communauté viennent faire leurs visites de condoléance. On entre dans la chambre mortuaire sans frapper, sans saluer. On va chercher une chaise, on s'assied près de ceux qu'on vient ainsi consoler, on compose son visage sur leur visage, on soupire pour leur montrer qu'on partage leur chagrin; mais on ne leur dit rien, à moins qu'ils ne vous adressent la parole : alors on ne doit les entretenir que de l'objet de leur deuil. Pendant huit jours aussi, on continue à faire matin et soir la prière en commun dans la chambre mortuaire. Près du lit funèbre, une longue tache d'huile, indiquant la taille du mort, en rappelle sans cesse le souvenir. Une veilleuse jette ses sinistres reflets sur le fond noir de la pièce, dont les volets demeurent fermés, et sur les figures contristées des parens, assis à terre. Près de cette veilleuse est placée une grossière tasse de terre cuite remplie d'eau. C'est dans cette eau que, pendant toute la durée du deuil, l'âme du défunt vient deux fois par jour se purifier avant de remonter au ciel.

Quand je quittai cette contrée aux mœurs patriarcales et à la foi robuste, quand je dus retourner dans ce Paris, où, pour nous autres israélites alsaciens transplantés, la religion et les coutumes des ancêtres sont trop vite, hélas! réduites à l'état de souvenir, je me promis bien d'entreprendre au moins une fois par an un pèlerinage dans nos campagnes de l'Alsace juive, de retremper souvent mon âme dans cette vie simple, dernier vestige d'une civilisation qui s'efface, composée de touchantes habitudes, de poétiques traditions et de douce bonhomie. Ces fêtes du mariage, ces solennités des funérailles se succédant en quelques jours au sein d'une même famille avaient été pour moi comme une vision des anciens temps, vision tour à tour riante et sombre, mais qui me laissait le désir de contempler plus d'une fois encore une société non moins digne d'une attention sympathique dans ses heures de joie que dans ses heures d'affliction.

DANIEL STAUBEN.

SALON DE 1857

LA PEINTURE

M. Ingres, M. Eugène Delacroix, M. Decamps n'ont rien envoyé au salon de cette année. La renommée très légitime qu'ils ont acquise depuis longtemps est à l'épreuve de la discussion. C'est pourquoi nous devons croire que s'ils ne figurent pas à l'exposition, c'est qu'ils n'ont à nous montrer aucune œuvre nouvelle. L'accueil qu'ils ont reçu du public en 1855 a dû leur prouver que la valeur de leurs travaux est pleinement appréciée. Leur absence ne saurait être imputée à une bouderie. Toutefois je regrette qu'ils ne paraissent pas cette année, car ils représentent d'une manière très nette trois formes diverses de l'invention dans les arts du dessin, et parmi les peintres dont les ouvrages sont aujourd'hui soumis au contrôle de l'opinion, il n'y en pas un qui se recommande par un goût aussi sévère que l'auteur de l'*Apothéose d'Homère,* par une imagination aussi active que l'auteur de l'*Apollon Pythien,* ou qui modèle en pleine lumière, comme l'artiste laborieux à qui nous devons *le Supplice des crochets.* Les hommes de talent ne manquent pas; nous pouvons même, sans flatter notre pays, dire qu'ils sont nombreux. Ce qui fait défaut, c'est l'originalité. M. Ingres, qui procède de l'école romaine et qui invoque en toute occasion l'autorité de ses aïeux; M. Delacroix, qui demande conseil tantôt à l'école vénitienne, tantôt à l'école flamande, et qui ne dissimule pas ses prédilections; M. Decamps, qui nous est revenu d'Italie sans avoir rien changé à sa manière, et qui relève de Rembrandt, quoiqu'il n'essaie jamais de le copier, sont trois natures

énergiques, et n'ont jamais abandonné la voie qu'ils avaient choisie. Chose rare en ce temps-ci, ils sont animés d'une conviction sincère, et combattent résolûment pour l'honneur de la doctrine qu'ils ont embrassée; ils n'ont jamais fléchi devant les caprices de la mode, quand autour d'eux tous ou presque tous interrogeaient le goût de la foule avant de mettre la main à l'œuvre. Aussi, lorsqu'ils ont réuni en 1855 les toiles signées de leur nom, personne n'a pu méconnaître l'harmonieuse unité de leurs travaux. Les juges mêmes qui ne partageaient pas leurs prédilections ont été frappés de la fermeté de leur caractère.

M. Ingres veut aujourd'hui ce qu'il voulait dans la seconde année du consulat, quand il obtenait le grand prix de Rome : il s'est affermi par l'étude, par un long séjour en Italie, dans ses premières croyances; mais quand il achevait en 1827, à l'âge de quarante-sept ans, l'*Apothéose d'Homère,* il n'avait pas changé de route. Nous pouvons parler dans les mêmes termes de M. Eugène Delacroix. Depuis *Dante et Virgile,* exposés en 1822, lorsque l'auteur n'avait que vingt-six ans, jusqu'au salon de la Paix, à l'Hôtel-de-Ville, nous retrouvons toujours et partout la même richesse, la même variété de palette, la même splendeur et la même harmonie. Les reproches qu'on peut adresser à M. Delacroix ne portent pas sur l'unité de sa manière, mais sur la pureté linéaire de ses figures. Ces reproches méritent sans doute d'être pris en considération; cependant, nous devons le dire, lors même qu'il se trompe, lors même qu'il ne respecte pas la vérité des contours, il ne manque jamais d'intéresser. Il y a chez lui une telle abondance d'invention, un sentiment si pathétique, une telle habileté à saisir et à rendre le caractère des passions, qu'on oublie parfois ses méprises pour s'abandonner à l'émotion poétique. M. Delacroix ne contente pas ceux qui aiment, ceux qui cherchent, comme la beauté suprême, l'harmonie linéaire. Ne lui demandons pas ce qu'il n'a jamais cherché; ne méconnaissons pas la nature de son talent. Malgré tous ses défauts, il comptera parmi les peintres les plus inventifs de notre temps : il peut se contenter d'un pareil lot. Quant à M. Decamps, que les partisans exclusifs de l'école romaine s'obstinent à regarder comme un peintre de genre, il a prouvé plus d'une fois, en traitant des sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament, qu'il pouvait aborder les problèmes les plus difficiles de son art. *Le Christ parmi les docteurs, Samson* et *Joseph* révèlent chez lui une finesse d'intelligence, une délicatesse de goût et en même temps une énergie de volonté que lui envieraient les plus habiles et les mieux doués. Parler de la dimension de ses œuvres pour les placer au second rang est un entêtement ridicule. La *Vision d'Ezéchiel,* qui se voit au palais Pitti, étonne par la gran-

deur de la conception, malgré l'exiguité des figures. Les tableaux de M. Decamps émeuvent plus puissamment que bien des toiles où les personnages sont plus grands que nature. L'absence de ces trois maîtres est donc à regretter.

Cependant il ne faut pas traiter avec dédain les hommes laborieux ou ingénieux dont les œuvres sont exposées cette année. Si nous n'avons pas à signaler de compositions d'un mérite éclatant, d'un caractère inattendu, d'une incontestable nouveauté, nous avons devant nous des œuvres capables de nous intéresser par le maniement du pinceau. Si l'invention n'y joue pas un rôle très important, en revanche nous avons à louer la dextérité des artistes.

Parmi les paysagistes qui n'ont rien envoyé, et dont le talent est depuis longtemps reconnu, nous devons nommer M. Troyon, M. Jules Dupré, M. Paul Huet, M^lle^ Rosa Bonheur. Je fais des vœux bien sincères pour que M. Troyon ne se laisse pas éblouir par l'éclat et le nombre de ses succès. La popularité de son nom est aujourd'hui si bien établie parmi les amateurs, que ses œuvres, à peine ébauchées, sont déjà disputées. Il est donc à souhaiter qu'il se défie de cet engouement, car s'il possède un talent très réel, il n'a pas encore touché le but, et il compte aujourd'hui parmi ses amis plus de courtisans que de francs parleurs. M. Jules Dupré est engagé dans une voie périlleuse. A force de poursuivre l'imitation, il est arrivé à ne jamais se contenter; il fait, défait et refait vingt fois ce qu'il a commencé. Les flatteurs ne lui ont pas manqué; mais il n'a puisé dans les éloges qu'une ambition plus haute et plus fière, et malheureusement ce qu'il cherche n'est pas du domaine de la peinture. Pour M. Troyon, qui n'est pas assez sévère pour lui-même, comme pour M. Dupré, qui n'a pas assez d'indulgence pour ses œuvres, le contrôle de la foule serait un contrôle salutaire. M. Paul Huet, par son *Inondation de Saint-Cloud,* s'est affermi dans la place qu'il avait conquise. Il possède le sentiment poétique, chose rare parmi les paysagistes, et s'il néglige trop souvent d'écrire sa pensée dans une langue précise, il n'est jamais vulgaire. Quant à M^lle^ Rosa Bonheur, tout en faisant la part de l'exagération dans les louanges qui lui ont été prodiguées, j'aime à reconnaître qu'elle apporte dans l'imitation de la nature une grande naïveté. Je ne l'admire pas comme l'admirent ses panégyristes, mais son talent m'étonne par sa virilité, et ses œuvres sont toujours intéressantes, parce qu'elles sont toujours simplement conçues et menées à fin sans défaillance.

J'ai nommé bien des absens, et pourtant l'exposition ne manque pas d'attrait. Je ne parle pas du nombre des ouvrages envoyés : la peinture seule dépasse deux mille sept cents. Il est évident que les artistes se méprennent ou feignent de se méprendre sur le but des

expositions. Ils se préoccupent du côté commercial de leur profession presque autant que de l'agrandissement de leur renommée. Ils envoient tout ce qu'ils ont dans leur atelier au lieu de faire un choix. Or, si nous tentions d'estimer le mérite de toutes les œuvres qui sont exposées dans le Palais de l'Industrie, nous aurions devant nous une tâche décourageante, et si nous arrivions à réaliser notre dessein, nous serions obligé de répéter vingt fois la même pensée, car si les œuvres sont nombreuses, les talens originaux ne se comptent pas par centaines. C'est pourquoi, docile aux conseils du bon sens, nous ferons un choix. Nous croyons très inutile de passer en revue tout ce qui est offert aux regards de la foule. La discussion, pour intéresser, doit être circonscrite dans des limites étroites. Si elle veut embrasser un grand nombre de points, elle fatigue sans instruire. Parler de tous les tableaux envoyés au salon de 1857 serait d'ailleurs nous associer à la pensée que nous blâmions tout à l'heure, pensée purement mercantile. Le salon n'est pas institué pour le placement, c'est-à-dire pour la vente des produits d'une industrie qui s'appellerait peinture, mais pour montrer où en sont les arts du dessin. L'envisager autrement, c'est ne pas comprendre ce qu'il signifie. Que les peintres vendent à des conditions avantageuses le fruit de leurs travaux, rien de mieux; qu'ils s'enrichissent par l'exercice de leur talent, c'est une chose que nous devons souhaiter. Cependant le salon n'est pas une exhibition commerciale, et nous verrions sans regret diminuer le nombre des ouvrages exposés. L'important n'est pas de montrer quelques milliers de tableaux, mais de nous présenter des compositions qui se recommandent tout à la fois par la nouveauté de la pensée, par la pureté de la forme. Ce que je dis aujourd'hui, d'autres l'ont déjà dit avant moi. Si je le répète, c'est que je vois la sympathie publique pour les arts du dessin s'attiédir à mesure que les expositions deviennent plus fréquentes. Les œuvres conçues à loisir, capables d'agir sur le goût public, sont d'autant plus rares, que le salon, dans la pensée des peintres, n'est pas une occasion d'agrandir ou de fonder sa renommée, mais une occasion d'entamer ou d'achever une bonne affaire. Il y a malheureusement une classe de spectateurs qui prend la curiosité pour un signe d'intelligence, et qui veut tout voir pour prouver qu'elle aime la peinture. La critique a souvent témoigné trop de complaisance pour ces curieux acharnés : elle s'occupe de compositions sans valeur, sans portée, pour satisfaire l'avidité des lecteurs qui tiennent à tout connaître, sinon directement, au moins par ouï-dire. Or, à notre avis, parler de tout équivaut à ne parler de rien. La discussion, en s'éparpillant, finit par s'amoindrir au point de ressembler à une nomenclature.

Je crois expédient de suivre une autre méthode. L'école française est aujourd'hui livrée à l'anarchie. Chacun travaille à sa guise; il n'y a pas de chef reconnu. J'entends dire que c'est un bien, qu'il n'y a pas de vrai génie sans indépendance. Qu'on me permette de présenter deux objections qui ne me paraissent pas dépourvues d'opportunité. N'est-il pas téméraire de supposer que tous les peintres sont des hommes de génie? Et lors même qu'ils posséderaient tous des facultés d'un ordre supérieur, n'y aurait-il pas profit pour eux à ne pas débuter par l'indépendance? Dans la pratique de l'art, comme dans bien d'autres professions, obéir mène à commander. Ceux qui prétendent ne relever de personne relèvent trop souvent d'un maître qu'ils n'osent nommer, et qui s'appelle l'orgueil. Ils ne veulent écouter qu'eux-mêmes, et leur prétention est de tout deviner. Fussent-ils doués des instincts les plus merveilleux, ils agiraient encore imprudemment en refusant de consulter ceux qui les ont devancés dans la carrière. Et comme le plus grand nombre ne possède que des facultés moyennes, les trois quarts au moins de ceux qui prennent l'amour de l'indépendance pour un signe de génie se condamnent à la médiocrité par leur entêtement. Dès qu'ils connaissent à peu près le maniement du pinceau, ils quittent l'atelier du maître qui vient de leur enseigner les premiers élémens. Ils s'isolent pour ne pas compromettre l'originalité de leur pensée : généreuse ambition qui mériterait une splendide récompense. Ils s'interrogent, ils répudient toute tradition comme un signe de servitude, ils fouillent dans leur mémoire, ils promènent leurs regards autour d'eux, et quand vient l'heure de se mettre à l'œuvre, ils s'étonnent de trouver dans leur pinceau un interprète indocile, car c'est leur pinceau qu'ils accusent, quand ils devraient s'en prendre à leur pensée. Ils ont dédaigné les guides qui s'offraient à eux, ils ont voulu se frayer une route nouvelle, et marchent à l'aventure. Ils reconnaissent trop tard les dangers de leur présomption. Ils n'osent plus retourner en arrière, et se consolent en se donnant pour des génies méconnus. Si l'école française avait un chef avoué de tous, dont l'autorité fût à l'abri de toute contestation, dont les conseils fussent écoutés avec déférence, les peintres doués de facultés moyennes arriveraient à produire des œuvres, sinon grandes, au moins satisfaisantes, tandis qu'en s'isolant, en voulant se frayer une route nouvelle, ils ne conçoivent le plus souvent que des œuvres obscures ou insignifiantes. C'était bien la peine de vanter l'indépendance. Si la discipline remplaçait l'anarchie, le salon n'offrirait pas aux regards de la foule quelques milliers de tableaux. L'émulation imposerait silence à l'amour du gain. On ne combattrait pas pour la richesse, mais pour la renommée. Que nous sommes loin

de compte! Parmi les peintres qui possèdent un talent réel, une imagination active, j'en pourrais citer plus d'un qui ne sait pas garder chez lui les ébauches qui plaisent à ses amis, et qui, dans l'espérance d'amorcer les amateurs, les envoie au salon. Quand on les blâme, quand on leur conseille de témoigner au public plus de respect, de ménager leur nom, ils prennent pour un signe de malveillance les paroles dictées par une sympathie sincère. Ils ignorent que la renommée, si difficile à conquérir, n'est pas moins difficile à défendre. Les plus habiles, les plus puissans, ont leurs jours de défaillance. S'ils veulent garder leur rang, ils doivent renoncer à montrer tout ce qui sort de leurs mains. Qu'ils s'entourent d'amis sévères au lieu de s'entourer de courtisans : leur nom, prononcé moins souvent, sera plus respecté.

Dans l'état présent des choses, notre devoir est de négliger, de traiter comme non avenues toutes les œuvres qui ne révèlent pas un effort sérieux. Il se trouvera, pour faire le recensement auquel nous renonçons, des hommes de bonne volonté. L'attente des peintres qui confondent l'art avec le métier ne sera pas trompée. Qu'ils ne se plaignent pas de notre silence! Le public saura bien, sans que nous parlions, le nombre et le nom de toutes leurs œuvres. Nous accueillerons toujours avec empressement les talens nouveaux : c'est un plaisir pour nous de louer un mérite ignoré; mais pour que les paroles se pressent sur nos lèvres, il faut que nous apercevions quelque chose de plus que l'habileté matérielle. Or c'est malheureusement ce genre d'habileté qui recommande la plupart des ouvrages devant lesquels s'arrêtent les spectateurs. Ils admirent de bonne foi ce que j'essaierais en vain d'admirer. Pour qu'un tableau m'intéresse, il faut que les personnages expriment un sentiment, une pensée. Une cuirasse qui reluit, un pourpoint aux couleurs éclatantes, ne suffisent pas pour enchaîner mon attention. C'est peut-être un défaut chez moi; mais je suis habitué depuis si longtemps à chercher dans la peinture le sentiment et la pensée, que je désespère de changer. Ceux qui aiment les étoffes bien faites, les bahuts bien enfumés, diront que je suis vraiment à plaindre, que mon dédain pour ce genre de mérite me condamne à ne goûter que des œuvres bien peu nombreuses. Je n'oserais dire qu'ils se trompent. Cependant les compensations ne manquent pas. Ils sont contens plus souvent que moi; mais, quand il m'arrive d'admirer, je suis dédommagé.

Je crains d'avoir fait un aveu imprudent. Je viens de confesser que l'admiration n'est pas chez moi une habitude. N'est-ce pas un motif suffisant pour qu'on me récuse? Je ne veux pas me laisser condamner sans me défendre. L'admiration est une de mes plus

grandes joies; mais il ne dépend pas de moi d'admirer en toute occasion. Je ne peux pas imposer silence à mes souvenirs. Quand on a employé vingt ans de sa vie à comparer les œuvres du présent aux œuvres du passé, quand on a suivi d'un œil attentif le développement des arts du dessin aux époques les plus glorieuses, les plus fécondes, on doit se résigner à compter parmi ceux qui ont le goût difficile. Le plaisir des yeux ne me suffit pas, et le plus grand nombre des spectateurs ne souhaite pas d'autre plaisir. Pourvu qu'ils aient devant eux des couleurs éclatantes, des figures ou même des portions de figures rendues avec adresse, la louange ne leur coûte rien. Ceux qui ont dépensé leur jeunesse dans l'étude des grands modèles auraient beau s'évertuer, ils n'arriveront jamais à se montrer assez complaisans. La franchise est pour eux une nécessité. Les artistes s'en plaignent, et cependant ils en profitent. La discussion ne leur plaît pas, et pourtant, s'ils parvenaient à réaliser leur vœu secret, à supprimer la discussion, ils ne tarderaient pas à la regretter. S'ils n'avaient aujourd'hui devant eux que des spectateurs émerveillés, dans un an, dans six mois peut-être, ils n'auraient plus que des spectateurs indifférens. Ce que je dis n'est pas un paradoxe, et ce qui le prouve surabondamment, c'est que les artistes les plus mécontens ne sont pas ceux que la discussion a blessés. Le silence leur est plus douloureux que le blâme. Ce qu'ils redoutent le plus, c'est qu'on ne parle pas de leurs ouvrages. Eh bien! puisqu'ils craignent qu'on se taise, qu'ils se résignent à toutes les chances de leur condition. Ils ne veulent pas du silence; espèrent-ils que tout le monde sera du même avis? S'ils conçoivent une telle espérance, leur désappointement ne pourrait nous affliger, car ils s'attribueraient un privilége qui n'appartient pas même au génie. Qui donc parmi les plus grands, dans le domaine de l'art, a jamais réuni l'unanimité des suffrages? Qu'ils interrogent le passé, ils sauront à quoi s'en tenir. Ils disent étourdiment que la discussion les décourage, et ils oublient que l'indifférence serait pour eux pire cent fois que le blâme le plus sévère. Ils parlent à leur insu contre leurs vrais intérêts.

Je veux bien admettre que le goût de la peinture se propage de jour en jour, et pourtant les paroles que je recueille autoriseraient une autre croyance. Quand on prête l'oreille aux propos qui se tiennent devant les tableaux anciens ou nouveaux, on entend des choses singulières. Le public n'est pas encore passionné pour la peinture, il ne lui accorderait pas une attention très vive, si des opinions contradictoires, exprimées dans une langue tantôt ingénieuse, tantôt grave, ne venaient éveiller sa sympathie et provoquer l'activité de son intelligence. Le jour où personne ne parlerait au public des arts

du dessin, je crois que le public ne s'en occuperait guère. Or, la discussion une fois admise comme une nécessité, ne vaut-il pas mieux qu'elle invoque les grands modèles comme des argumens? Je sais l'accusation qu'on jette à la face des écrivains assez imprudens pour parler du passé. On dit qu'ils ne comprennent rien au progrès. Leur siècle marche, et ils demeurent immobiles. C'est un reproche terrible, dont je ne suis pas épouvanté. Malgré mon admiration pour les grands modèles de l'antiquité, de la renaissance, je ne fais pas fi de mon temps, et le progrès n'est pas pour moi un mot vide de sens; mais je crois donner aux peintres, aux sculpteurs de nos jours un témoignage éclatant d'estime et de sympathie en comparant ce qu'ils font aux œuvres de leurs devanciers. S'ils désirent vraiment conquérir une solide renommée, ils ne doivent ni s'étonner, ni s'affliger de mes habitudes. Les argumens que j'invoque leur sont familiers. Le passé, que j'appelle en témoignage, n'est pas un danger, mais un honneur. Cette pensée, qui semble n'avoir pas besoin d'être justifiée par la démonstration, rencontre bien des contradicteurs. Admirer les œuvres de la Grèce, de l'Italie, ou dénigrer les œuvres de la France moderne est une seule et même chose. A peine est-il permis de citer les noms de Jean Goujon et de Pierre Puget. Pour contenter les peintres et les sculpteurs de nos jours, il faudrait nous en tenir à ce qu'ils font et ne pas regarder en arrière. C'est, à mon avis, une étrange manière de comprendre la dignité de leur travail. S'ils n'ont rien négligé pour l'accomplissement de leur dessein, s'ils ont fait appel à toutes leurs facultés, ils ne doivent reculer devant aucune comparaison. Dans le domaine de l'art comme ailleurs, on peut occuper le second rang sans se trouver humilié, et pour obtenir l'admiration, il faut toujours avoir devant les yeux les œuvres admirées par une longue suite de générations. Je me défie de ceux qui médisent de leurs devanciers, ou qui feignent de les redouter comme terme de comparaison. Quand on a l'ambition de surpasser ses devanciers, on doit commencer par leur rendre justice.

Ce qui rend la discussion difficile, c'est que les œuvres importantes font défaut. On rencontre sans peine des tableaux où se révèle une grande dextérité dans le maniement du pinceau, qu'on regarde avec plaisir; mais ces tableaux, que parfois on aimerait à posséder, ne signalent aucune tentative nouvelle. On y trouve une nature de talent qui ne peut exciter ni joie ni colère, à quelque doctrine que l'on appartienne. Or pourquoi les ouvrages importans font-ils défaut? est-ce que l'imagination n'est plus aujourd'hui dans notre pays aussi active, aussi féconde que dans l'intervalle compris entre 1830 et 1848? Je ne crois pas que l'esprit français ait perdu, comme on le dit, une partie de sa vigueur; mais la spéculation en-

vahit la peinture comme les autres professions. On commence à traiter la renommée comme une chimère, comme un enfantillage. Si le mal que je signale n'a pas encore atteint toutes les intelligences, il se propage de jour en jour, et quand on dit aux habiles : « Croyez-moi, dans votre intérêt produisez moins, produisez plus lentement, vous durerez plus longtemps, » ils accueillent par un sourire ce charitable avertissement. Ils ne tiennent guère à laisser un long souvenir, ils tiennent à voir les acheteurs se presser dans leur atelier, avant même que leur pensée ait revêtu une forme précise. Au milieu de telles préoccupations, comment les œuvres importantes pourraient-elles se multiplier? Faire vite est mis au-dessus de bien faire, et pour résister à l'entraînement, il faut posséder un caractère solidement trempé. Cependant depuis quelques années l'administration municipale a pris le sage parti d'encourager la peinture murale. Cette résolution n'a pas encore porté tous les fruits qu'on attendait : les compositions exécutées sur place demeurent souvent aussi insignifiantes que les tableaux destinés aux galeries; cependant il y a des exceptions que je n'ai pas besoin de rappeler, et qui sont présentes à toutes les mémoires. M. Hippolyte Flandrin doit à la peinture murale la meilleure partie de sa renommée. M. Sébastien Cornu, dans la décoration d'une chapelle à Saint-Séverin, a prouvé qu'il avait dignement profité des leçons de son illustre maître, et chacun sait aujourd'hui qu'il faut le compter parmi les meilleurs élèves de M. Ingres. Il est permis d'espérer que la peinture murale exercera sur l'école française une action salutaire; mais pour réformer le goût, il conviendrait d'apporter un peu plus de discernement dans le choix des sujets. Il y a telle donnée dont le pinceau le plus habile ne pourra jamais tirer parti. Quand l'épisode proposé à la peinture est ignoré du plus grand nombre des spectateurs, l'artiste qui doit le traiter ne se met pas à l'œuvre avec ardeur. A mesure qu'il avance dans sa besogne, il sent qu'il ne lui est pas donné de réveiller des souvenirs absens. Il a beau chercher à rendre claire l'action qu'il a entrepris d'exprimer, tous ses efforts viennent échouer contre l'obscurité des personnages. Si d'ailleurs la peinture murale n'a pas encore rendu les services qu'elle est appelée à rendre, c'est qu'elle n'est pas rétribuée comme elle devrait l'être. Quelques artistes privilégiés reçoivent un magnifique salaire; le plus grand nombre trouve à peine dans le travail d'une année l'équivalent de deux ou trois portraits. Aujourd'hui, pour décorer une chapelle, à moins de porter un nom retentissant, il faut faire preuve d'abnégation et se contenter d'une récompense plus que modeste. L'administration municipale, qui a bien fait de recourir à la peinture murale pour l'embellissement de nos églises,

ferait mieux encore en sacrifiant la quantité à la qualité. Elle paraît attacher trop d'importance à couvrir de couleur la nef et les bas-côtés. Souvent même elle ne prend pas la peine de savoir si le sujet qu'elle propose, je devrais dire qu'elle impose, convient à l'emplacement choisi. Je pourrais citer plus d'un peintre condamné à distribuer une demi-douzaine de figures sur un pan de muraille à peine assez large pour porter un personnage.

Je ne m'étonne donc pas que les œuvres importantes manquent au salon de cette année. Trop de causes se réunissent pour que l'invention ne languisse pas dans les arts du dessin. Personne aujourd'hui ne croit avoir le temps d'attendre. Ceux qui possèdent la célébrité jouissent paisiblement du fruit de leurs travaux; ceux qui ont rêvé un nom éclatant renoncent sans regret à leur ambition, et n'ont d'autre souci que le succès industriel. Les hommes assez courageux pour dépenser une année de leur vie dans l'achèvement d'une œuvre unique sont cités comme des caractères bizarres, et même parfois comme des esprits dont la santé n'est pas bien assurée. L'avenir, c'est demain. La gloire est un mot qui n'a plus cours. Que signifie la postérité? A quoi bon se tourmenter pour assurer la durée de son nom? Recruter parmi ses amis des langues bien affilées, attirer dans son atelier de nombreux chalands, n'est-ce pas là le parti le plus sage? Cette opinion est si bien accréditée, qu'il faut en tenir compte lorsqu'on entreprend d'estimer les ouvrages envoyés au salon de cette année. Les artistes qui visent au succès et ne songent pas à la renommée ne peuvent être jugés comme les rêveurs d'autrefois, qui voulaient une gloire laborieusement conquise.

La peinture militaire, comme on devait s'y attendre, tient une place considérable au salon de 1857. Nous avons dans la première salle trois épisodes de l'expédition de Crimée : la *Bataille de l'Alma,* la *Bataille de la Tchernaïa* et le *Débarquement des troupes.* La *Bataille de l'Alma* ne comptera certainement pas parmi les meilleurs ouvrages de M. Horace Vernet. On ne peut nier qu'il n'y ait dans ce tableau des morceaux bien faits, ou du moins adroitement faits, des cavaliers solidement campés sur leur monture; mais il manque à cette œuvre quelque chose dont on ne parle plus guère, qui pourtant n'est pas sans importance, et s'appelle composition. Le regard ne sait où s'arrêter, car toutes les figures du premier plan offrent à peu près le même intérêt, et l'on peut affirmer sans raillerie que le tableau est encore à faire. Nous aurions mauvaise grâce à dire que nous sommes désappointé : les défauts que nous signalons dans la *Bataille de l'Alma* n'ont pour nous rien d'inattendu. La *Prise de la Smala,* le *Siége de Rome* ne valent pas mieux que l'œuvre nouvelle, et sont conçus dans le même système. M. Vernet paraît croire et

croit sans doute que la peinture militaire doit traduire fidèlement le rapport envoyé au ministre de la guerre par le général en chef. Or, s'il est très utile de connaître la relation officielle d'une bataille quand il s'agit de représenter cette bataille sur la toile, ce document, si précis qu'il soit, ne dispense pas le peintre d'intervenir par la pensée, par la volonté, dans la disposition des personnages. Il est bon de connaître le numéro des régimens qui ont donné, de savoir leur uniforme dans ses moindres détails; mais quand on a réuni tous ces renseignemens, le tableau n'est pas fait, et j'ajouterai même qu'on n'en possède pas encore les élémens. M. Vernet procède comme s'il tenait avant tout à contenter les officiers d'état-major. En un mot, il prend l'exactitude littérale pour le but suprême de la peinture militaire. J'ignore si les hommes du métier qui ont pris part à la bataille de l'Alma sont satisfaits de son tableau. Ce que je puis affirmer, c'est que le public le regarde avec une profonde indifférence, et je ne donne pas tort au public. M. Vernet fait si peu de frais pour nous intéresser, ménage son imagination avec tant d'avarice, avec tant de lésinerie, qu'il ne doit pas se plaindre de l'accueil fait à son œuvre : il récolte ce qu'il a semé. Si je relève sa méprise, ce n'est pas assurément dans l'espérance de le détromper. Il entend dire par trop de voix complaisantes qu'il est notre premier, notre seul peintre de batailles. Comment et pourquoi refuserait-il de le croire? Il pourrait discuter avec un capitaine d'habillement le nombre des boutons qui appartiennent à chaque uniforme, ce qui est un mérite précieux quand on veut transcrire sur la toile la relation officielle d'une action militaire. Ce mérite ne suffit pourtant pas pour faire de M. Vernet un grand peintre de batailles. Ses croquis ingénieux de la restauration ont obtenu un succès très légitime. Étourdi par les applaudissemens, il a pensé qu'il en savait assez pour tenter les plus hardies aventures. Le public lui a dit sur tous les tons : « Ne forcez pas votre talent, ne vous lancez pas dans les grandes compositions, qui ne sont pas votre fait; » M. Vernet n'a voulu rien entendre. Il avait depuis longtemps passé l'âge où l'on étudie, et se fourvoyait avec un courage digne d'un meilleur sort. La *Bataille de l'Alma,* traitée par le public plus sévèrement que la *Prise de la Smala,* ne révèle cependant aucun affaiblissement dans le talent de l'auteur. Chevaux et cavaliers sont rendus avec adresse; mais le public se lasse de voir toujours la même chose, et c'est là le secret de son indifférence.

Le *Débarquement des Troupes en Crimée* est, à mon avis, très supérieur à la *Bataille de l'Alma.* Si je m'en tenais à cette comparaison, M. Pils pourrait se plaindre à bon droit; ce serait en effet un éloge assez mince, puisque l'œuvre de M. Vernet est complétement

dépourvue de vie. Il y a dans le *Débarquement des troupes* un mouvement, une vérité, qui font de ce tableau un ouvrage très digne d'attention. Je dis très digne d'attention, et si j'allais plus loin, je dépasserais les limites de ma pensée, car M. Pils, qui a étudié avec soin toutes les parties de son sujet, qui n'a rien négligé pour rendre ce qu'il avait conçu, ne possède pas ce qui charme les yeux. Les couleurs qu'il choisit ne sont jamais étonnées de se trouver ensemble, mais leur réunion n'a rien d'attrayant. Je serais donc mal venu à prononcer le mot d'admiration en parlant du tableau de M. Pils. Les pensionnaires de Rome ne nous ont pas habitués à des œuvres d'un caractère aussi animé, et jusqu'à présent l'auteur, lauréat de notre école, n'avait rien produit qui permît d'espérer une composition pareille. Les figures sont dessinées de façon à contenter ceux qui connaissent la forme réelle. Quant au choix des tons, il laisse à désirer. L'uniforme, il est vrai, n'offre pas au pinceau des ressources très variées; mais on pardonnerait volontiers quelques tricheries, si l'auteur parvenait à séduire le regard en altérant quelques parties de l'uniforme pour lui donner plus d'ampleur, et ce parti une fois adopté, la lumière distribuée sur des étoffes moins raides charmerait le spectateur. Je me plais à penser que M. Pils, plus hardi, plus sûr de lui-même, ne reculera pas devant l'interprétation de ses modèles, si l'occasion lui est offerte de traiter un autre sujet militaire. La comparaison de son tableau avec celui de M. Vernet n'est pas indifférente, car elle prouve que l'habileté matérielle n'est pas la partie la plus importante de la peinture. Il est hors de doute que l'auteur de la *Bataille de l'Alma*, malgré son âge avancé, possède encore aujourd'hui une dextérité singulière. On peut dire, sans le flatter, qu'il fait tout ce qu'il veut. Son malheur est de vouloir bien rarement quelque chose d'élevé. S'il était capable d'inventer, il compterait certainement parmi les peintres éminens de notre école. Comme il a presque toujours mis l'œil et la main au-dessus de la pensée, l'opinion, équitable en cette occasion, le range parmi les praticiens. M. Pils ne possède pas l'adresse de M. Vernet, et sans doute ne la possédera jamais; mais il attribue à l'invention l'importance qui lui appartient, et quoique sa main ne soit pas toujours docile, il a su faire du *Débarquement des troupes en Crimée* un tableau animé. Il est dans le bon chemin; s'il continue de marcher vers le même but, c'est-à-dire s'il comprend de plus en plus la nécessité de ne pas s'en tenir à ce qu'il voit et d'ajouter la pensée au témoignage des yeux, il prendra certainement dans notre école un rang très honorable. Pour ma part, je suis heureux d'avoir à louer l'œuvre d'un pensionnaire de Rome, l'occasion se présente si rarement! Les études, les compositions qui nous viennent chaque année

de la villa Médicis offrent si peu de variété, si peu de nouveauté, qu'on les dirait faites depuis longtemps et par le même élève. M. Pils a pris à cœur de prouver qu'il est de son temps, et qu'il sait représenter les choses d'hier. J'ai plaisir à louer ce qu'il vient de faire; cependant je ne compte pas sur la peinture militaire pour l'agrandissement du style. Si l'on veut agrandir le style de notre école, il faudra bon gré mal gré revenir aux sujets qui commandent la peinture du nu. Une charge de cavalerie ne vaudra jamais pour le pinceau le torse d'un anachorète ou d'un gladiateur. La peinture militaire, émouvante par les souvenirs qu'elle réveille, n'est qu'un genre secondaire. Il serait sage de ne pas lui prodiguer les encouragemens.

La *Bataille de la Tchernaïa*, de M. Charpentier, intéresserait plus vivement, si l'auteur n'eût répandu sur toute sa composition un ton gris que j'ai peine à m'expliquer. Je veux bien que la fumée de la poudre cache au spectateur une partie de l'action; mais, quel que soit le nombre des bouches à feu qui parlent, il n'est pas nécessaire de donner aux figures la couleur de la cendre. Ce défaut est d'autant plus regrettable, que le tableau est bien conçu. C'est une bataille où l'on se bat, et plus d'une fois la peinture militaire nous a offert des luttes pacifiques, où le sang était ménagé avec une rare prudence. M. Charpentier a tenu à prouver qu'il comprend les conditions du genre : la preuve est faite, et nous savons désormais que l'auteur n'est dépourvu ni d'énergie ni d'imagination. Si l'occasion ne lui est pas donnée de voir de ses yeux une action militaire, qu'il interroge les hommes de guerre, et qu'il apprenne de leur bouche ce qui se voit, ce qui ne se voit pas sur le champ de bataille, et qu'avec le secours de leurs conseils, il compose un tableau d'un aspect plus varié. L'œuvre qu'il nous donne cette année est peut-être conforme à la réalité en ce qui touche la distribution des masses : je ne suis pas en mesure de décider cette question; mais ce mérite, fût-il avéré, ne suffirait pas. La *Bataille de la Tchernaïa* n'a pas pour seuls juges les hommes qui ont pris part à l'action. Il faut donc tenir compte de l'opinion des spectateurs étrangers au métier des armes. Or je crains que M. Charpentier n'ait pas attribué assez d'importance à la partie poétique de sa tâche. Sa composition n'a rien de vulgaire; il possède des facultés assez élevées pour émouvoir ceux qui ne peuvent contrôler la représentation d'une bataille par leurs souvenirs personnels : il est donc en mesure de produire une œuvre plus animée et surtout plus variée que l'œuvre dont nous parlons.

M. Yvon, qui avait déjà tenté la peinture militaire et traité un épisode de l'histoire nationale de Russie, a montré dans la *Prise de*

Malakof plus de bon vouloir que d'habileté. Il a le goût des grandes choses, mais les grandes choses ne lui vont pas. Il prend trop facilement la confusion pour le mouvement. Ce défaut était déjà sensible dans le tableau emprunté à l'histoire de Russie. Dans la *Prise de Malakof*, il se révèle encore plus clairement. Cependant, quand je dis que M. Yvon a montré plus de bon vouloir que d'habileté, je ne veux pas donner à entendre que son talent est à mes yeux sans valeur. Je me rappelle avec plaisir les dessins signés de son nom qui représentaient des souvenirs de voyage. Il y avait dans ces études un accent de vérité qui frappait tous les spectateurs attentifs. Le tort de M. Yvon, je le crains du moins, est d'entreprendre une tâche au-dessus de ses forces. Quand il a voulu aborder les figures de haut style, il n'a réussi qu'à imiter assez malheureusement les sculptures de Michel-Ange placées dans la chapelle des Médicis. Aujourd'hui, dans la peinture militaire, il ne se trouve pas moins dépaysé. Il y a dans sa composition plusieurs morceaux adroitement faits; mais l'ensemble manque de clarté, et c'est là pour tout le monde un grave défaut. Qu'on écrive sa pensée avec la plume ou avec le pinceau, il ne faut rien négliger pour se faire comprendre. Quelques bons morceaux ne suffisent pas pour former une bonne œuvre. M. Yvon se croit appelé à traiter les sujets épiques : je pense qu'il se trompe, tout en désirant me tromper, car les études dont je parlais tout à l'heure offraient un intérêt que je n'ai pas oublié. J'aurais souhaité que l'auteur comprît la mesure et la portée de son talent. Les louanges l'auront égaré comme tant d'autres. Il avait reproduit avec bonheur ce qu'il venait de voir : au lieu d'ordonner ses souvenirs et de composer des scènes familières avec les personnages qu'il connaissait, qu'il savait par cœur, il a voulu aborder les grandes entreprises. Le succès n'a pas répondu à ses espérances. Cependant il n'abandonne pas la voie où il est entré. Il s'attache à la peinture militaire comme s'il possédait des facultés spéciales, une aptitude déterminée pour les sujets de cette nature. Le parti le plus sage serait pour lui de revenir à son point de départ. S'il continue à disposer de grandes masses pour représenter des actions de l'ordre épique, je crains fort qu'il ne compromette la place honorable qu'il s'est acquise. Pour concevoir de grandes machines, il faut une puissance d'imagination que M. Yvon ne paraît pas posséder. En pareille occasion, l'adresse ne suffit pas. La conception ne relève pas de la connaissance des procédés techniques. Si l'on n'a pas en soi cette faculté mystérieuse qui invente sans qu'on puisse savoir comment, on n'arrive jamais à satisfaire les esprits élevés, à émouvoir la foule : ce don précieux me semble refusé à M. Yvon. Je souhaite que ses œuvres prochaines démentent mes paroles d'une manière éclatante.

M. Robert-Fleury est un homme d'un talent très fin, qui a fait ses preuves depuis longtemps. L'estime dont il jouit n'a pas attiédi son ardeur pour le travail. Il nous donne cette année un *Charles-Quint à Saint-Just*, dont le sujet est emprunté au livre de M. Mignet. Tous les personnages de cette composition sont bien conçus et d'un style élevé. Cependant cet ouvrage, qui se recommande par des mérites évidens, n'obtient pas le succès que l'auteur devait espérer. A quoi faut-il attribuer, je ne dis pas cet échec, mais ce mécompte? Les figures sont dessinées avec élégance, la pantomime est vraie, les physionomies expressives. Il semble que les spectateurs devraient se déclarer satisfaits, et cependant ils témoignent peu d'empressement pour l'œuvre de M. Robert-Fleury. Si l'on prend la peine d'étudier avec attention les diverses parties dont se compose ce tableau, le mécompte de l'auteur s'explique facilement. D'abord il a souvent traité des sujets d'un intérêt plus vif, et puis il y a dans cette toile une part trop large faite aux accessoires. Il est utile sans doute d'indiquer la mesure de la salle où sont placés les personnages, mais il ne faut pas écrire avec tant de soin tous les détails de l'ameublement, car ces détails ne manquent jamais de distraire l'attention, et l'importance des personnages se trouve amoindrie. Avec moins de travail, M. Robert-Fleury aurait certainement réuni un plus grand nombre de suffrages. S'il eût consenti à éteindre les détails de l'ameublement, à diminuer l'espace, les physionomies auraient attiré toute l'attention, et personne ne fût demeuré indifférent au mérite du tableau. Tel qu'il est, malgré l'élégance du dessin, malgré la finesse de l'expression, il ne produit pas l'effet qu'il devrait produire. Ce n'est pas la première fois que l'auteur cède à la tentation d'écrire les détails, ce n'est pas la première fois qu'il éprouve un mécompte. Je n'ose espérer qu'il se rende aux objections que je lui soumets : c'est chez lui une habitude prise depuis longtemps, et pourtant, si le champ de son tableau était réduit de moitié, la valeur des figures serait doublée. Ce que je dis d'ailleurs se rapporte à une théorie dont tous les peintres studieux ont reconnu la justesse, et que M. Robert-Fleury n'ignore certainement pas, à la théorie du sacrifice. Vouloir tout montrer, c'est ne rien montrer avec avantage. Traiter l'architecture et l'ameublement avec autant de soin que les personnages, c'est le plus sûr moyen de diminuer l'intérêt de l'action.

Les compositions lilliputiennes de M. Meissonnier obtiennent en 1857 le même succès que les années précédentes. L'auteur de ces tours de force, de ces ouvrages de patience, a-t-il gagné, a-t-il perdu? Il est demeuré ce qu'il était, habile, adroit, ingénieux. Il profite de l'engouement des spectateurs sans négliger la correction et la

pureté, qui entrent pour une bonne part dans sa renommée. Jusqu'à présent, M. Meissonnier ne s'est pas encore enfermé dans un espace plus étroit que la paume de la main : nous devons lui en savoir gré, car s'il lui plaisait de prendre pour mesure l'ongle du pouce, il arriverait certainement à faire des prodiges. Ses spectateurs se muniraient d'une loupe et regarderaient ses personnages comme on regarde un ciron. Il se montre généreux et n'abuse pas de ses avantages. Ce n'est pas d'ailleurs le seul remerciement que nous devions lui adresser. Cette année, son meilleur ouvrage dépasse les proportions lilliputiennes auxquelles nous sommes habitués. Les personnages du tableau que l'auteur appelle *la Confidence* ne sont pas plus petits que ceux de Miéris et de Metzu : les deux têtes sont des modèles de finesse; l'attitude est familière et convient au sujet. En un mot, c'est un ouvrage qui ne peut manquer de plaire à tous ceux qui aiment les flamands et les hollandais. Il y a pourtant dans la renommée de M. Meissonnier quelque chose de blessant pour les partisans de l'art élevé. L'auteur de *la Confidence* est un homme très heureusement doué, mais il ne justifie pas, par l'excellence de ses œuvres, le bruit qui se fait autour de lui. Il exécute avec beaucoup d'adresse de très petites figures qui expriment une très petite action, qui parfois même regardent un vieux livre ou les pièces d'un échiquier. La foule, émerveillée, bat des mains et le prendrait volontiers pour un sorcier. La récompense ne dépasse-t-elle pas la valeur de l'œuvre? Quand l'attention se porte avec tant d'acharnement vers les tours de force, la cause du goût n'est-elle pas compromise? Qu'on rende justice à M. Meissonnier, rien de mieux. Il ne faudrait pourtant pas donner à son mérite des proportions mythologiques, car on arriverait ainsi à décourager tous ceux qui n'ont pas encore essayé de peindre une fourmi. Ne confondons pas le talent avec l'invention, si nous voulons que l'invention prospère.

M. Gérôme s'est rendu à l'avis de ses meilleurs amis, à l'avis de tous ceux qui ont applaudi à ses débuts. Il a senti qu'il n'était pas appelé aux vastes compositions, ou que du moins il n'avait pas encore assez d'expérience pour s'aventurer dans les entreprises périlleuses. *Le Siècle d'Auguste*, malgré plusieurs morceaux habilement exécutés, était demeuré presque inaperçu; la *Sortie du bal masqué* obtiennent aujourd'hui un succès très légitime. C'est, à coup sûr, un des meilleurs ouvrages de l'auteur. Le sujet lugubre qu'il a choisi est traité avec une effrayante vérité. L'affaissement du blessé qui va rendre l'âme, l'empressement et la désolation des amis qui l'entourent et le soutiennent dans leurs bras, le meurtrier qui regarde sa victime d'un œil effaré, le témoin qui essaie de l'entraîner, tout

est rendu avec une évidence qui fait honneur à M. Gérôme. La neige durcie, qui laisse à peine voir l'empreinte des pas, ajoute encore à l'effet sinistre de cette composition. Quant au costume des personnages, qui a soulevé des objections assez nombreuses, je ne saurais le blâmer, car il explique le sujet. Si l'on attendait jusqu'au lendemain pour vider une querelle de bal masqué, il n'y aurait pas de sang versé, la raison imposerait silence à la vanité blessée, les conseils de l'amitié seraient écoutés; mais quand les deux adversaires sont encore échauffés par le vin, par la danse, par le bruit, chacun comprend qu'ils ne veuillent rien entendre, et jouent leur vie pour venger une injure qu'ils trouveraient indigne de leur colère après trois heures de sommeil. A mon avis, le costume de carnaval contribue puissamment à l'effet de la composition. M. Gérôme a voulu prouver par *la Sortie du bal masqué* que le genre expressif ne lui était pas interdit, et la preuve est complète. Désormais, quand il se contentera de dessiner avec précision le contour des figures et ne tentera rien au-delà, nous saurons que c'est paresse et non pas impuissance. Si nous partageons la joie de ses amis, si nous applaudissons au succès qu'il vient d'obtenir, nous voyons en même temps dans le tableau dont nous parlons un engagement qu'il sera bon de rappeler à l'auteur. Le talent qu'il vient de révéler nous rendra plus sévère dans l'avenir. J'aime à croire que M. Gérôme est en mesure de tenir ses promesses, et que ses prochaines compositions ne démentiront pas mes espérances. Instruit par les leçons de Paul Delaroche et de M. Gleyre, les moyens de rendre sa pensée ne lui manqueront jamais. Pourvu qu'il comprenne toujours, comme aujourd'hui, l'importance de l'expression, il aura devant lui une route sans épines et sans ronces.

L'engouement de la foule pour les compositions de M. Hamon est toujours aussi vif; mais ceux qui aiment son talent d'un amour éclairé déplorent à bon droit la négligence avec laquelle il continue d'exécuter ses figures. Il possède une faculté précieuse, il saisit et il rend avec un bonheur singulier la physionomie et l'attitude des enfans. C'est par cette faculté qu'il a réussi, qu'il a séduit toutes les jeunes mères et obtenu rapidement une popularité bruyante. Tout le monde s'est plu à l'encourager, et c'était justice. Chacun espérait que M. Hamon ne méconnaîtrait pas l'utilité de l'étude et voudrait modeler après avoir ébauché. Hélas! il n'a pas tenu compte des avertissemens qui lui étaient donnés sous la forme la plus bienveillante. Il ébauchait, il ébauche encore, et paraît décidé à ne pas faire autre chose. Dans son tableau de *Ricochet*, composé de deux personnages et d'une poupée, la petite fille est charmante, quoique les jambes ne soient pas d'un dessin très pur; mais la mère est

bouffie, son visage n'est pas modelé, le vêtement ne laisse pas deviner la forme du corps, les proportions ne sont pas respectées. Je ne parle pas du sujet, c'est un enfantillage qui échappe à la discussion. Je ne veux ni le blâmer, ni l'approuver. Ce qui m'occupe, c'est l'exécution, que les plus indulgens ne sauraient trouver suffisante. Cependant le peintre ferait bien de ne pas traiter toujours les mêmes données. Il serait temps d'abandonner Berquin. M. Hamon a débuté naïvement, il tombe maintenant dans l'afféterie, ses figures ont presque autant de mignardise que de grâce. J'ai accueilli ses premiers ouvrages avec sympathie; je lui donnerais encore les louanges que je lui ai données, s'il retrouvait la naïveté qu'il a perdue, s'il en était à ses débuts : malheureusement je ne puis oublier qu'il travaille pour le public depuis quelques années, et je trouve qu'il n'a pas mis le temps à profit. Il se conduit comme un enfant gâté et se moque des remontrances. Jusqu'à présent, la foule lui a donné raison, les applaudissemens ont étouffé les objections; mais que M. Hamon y prenne garde, les yeux de la foule pourraient bien finir par se dessiller. S'il ne se décide pas à traiter sérieusement des sujets qui ne ressemblent pas à ceux qu'ils a traités jusqu'ici, s'il ne modèle pas au lieu d'ébaucher, s'il méconnaît l'autorité des proportions, comme dans *Ricochet*, la popularité lui échappera, et peut-être fera-t-il plus tard de vains efforts pour la ressaisir; peut-être se rappellera-t-il avec amertume les conseils qu'il dédaigne aujourd'hui. L'engouement du public n'est pas éternel et ne résiste pas à l'épreuve de la satiété. Que M. Hamon se ravise et devienne studieux, c'est le vœu de tous ses amis.

Les compositions de M. Comte, qui plaisent aux gens du monde et ne sont pas dépourvues de mérite, obtiendraient les suffrages des hommes du métier, si l'auteur se décidait à traiter avec plus de soin la forme des figures. Il se préoccupe du ton des meubles, de la couleur des étoffes, et paraît oublier que le dessin des personnages est le point capital. Il les groupe d'une manière ingénieuse, et ses tableaux ne manquent pas d'harmonie; mais s'il veut prendre place parmi les peintres sérieux, il faut absolument qu'il se décide à changer ses habitudes. Un bahut, un buffet, une robe, un pourpoint, ne sont que des parties accessoires. C'est la tête, c'est le corps qu'il s'agit d'abord de rendre avec précision. M. Comte procède autrement, et je crois qu'il se trompe. *François Ier visitant Benvenuto Cellini dans son Atelier, Henri III visitant sa ménagerie de singes, Catherine de Médicis chez l'astrologue Ruggieri, Jeanne Grey devant le tribunal des évêques*, justifient pleinement les reproches que je lui adresse. Cependant le défaut que je viens de signaler se révèle surtout dans les deux premières compositions. Henri III et Fran-

çois Ier sont dessinés avec une négligence que j'ai peine à m'expliquer. Le succès devrait être pour l'auteur un puissant aiguillon. Réussir n'est pas une raison pour demeurer au point où l'on est parvenu, mais pour faire de nouveaux efforts et pousser plus avant ses études. Dans le tableau de *Catherine de Médicis chez Ruggieri*, il y a plus d'élégance et de correction. Dans celui de *Jeanne Grey*, l'expression des physionomies et l'attitude des personnages sont traitées avec soin. A l'exception de l'épisode emprunté à l'histoire d'Angleterre, toutes ces compositions appartiennent au genre anecdotique, et les amateurs sont habitués à ne pas se montrer exigeans pour les œuvres de cette nature. Pourvu que les costumes leur plaisent, que les couleurs soient bien assorties, ils ne songent guère à demander davantage. Je crains que l'auteur des tableaux qui m'occupent en ce moment ne soit abusé par l'indulgence des amateurs. Il connaît et il sait imiter avec adresse les ameublemens et les costumes de la renaissance, et les complimens qu'il reçoit lui ont peut-être persuadé qu'il n'a plus rien à apprendre... Je désire que ses amis lui affirment le contraire. Il possède certainement une part de talent qui n'est pas à dédaigner, mais il ignore encore ce qui donne aux œuvres du pinceau de la valeur et de l'intérêt : la forme vraie, la forme simple et sévère. Non-seulement il n'a pas encore atteint le but de la peinture, mais encore il n'a fait qu'un petit nombre de pas pour s'en approcher. Ses ouvrages les plus heureux ne sont guère que d'ingénieux essais. Il faut dans tous les genres, même dans le genre anecdotique, traiter les figures avec plus de soin que les meubles et les costumes.

Les peintures exécutées par M. Matout pour l'École de Médecine attirent l'attention de tous ceux qui aiment à voir une donnée franchement acceptée malgré les nombreuses difficultés qu'elle présente, traitée sans hésitation, sans gaucherie. *Desault démontrant à ses élèves l'application de son nouvel appareil pour la réduction des fractures de la cuisse* n'est pas à coup sûr un sujet attrayant; mais si l'on tient compte de la destination du tableau demandé à M. Matout, on ne s'étonne pas d'un pareil choix. Le peintre a compris qu'il ne devait pas tenter de corriger l'austérité de la scène qu'il avait à représenter. Il a placé le chirurgien au milieu de ses élèves, au lit du malade, et la fermeté de sa décision lui a porté bonheur. Tout l'intérêt d'un tel tableau est dans la fidélité. Il n'est pas permis de changer la nature des choses, d'atténuer ce qu'elles ont de pénible et d'affligeant pour plaire aux spectateurs. Les yeux qui regarderont cette toile sont habitués à la vue de la souffrance. M. Matout s'en est souvenu et n'a pas cherché à dissimuler la tristesse de la donnée; cependant, s'il lui était interdit d'atténuer ce qui pouvait blesser les

yeux des hommes étrangers à la science, il ne lui était pas défendu de traiter librement la physionomie des personnages, je dis librement tout en respectant le caractère de la donnée. Or les personnages représentés par M. Matout expriment très clairement ce qu'ils doivent exprimer. Maître, élèves, patient sont dans leur rôle. Autorité, attention, confiance, tout est rendu avec évidence. Je ne crois pas que l'interprétation dût se montrer plus hardie. L'invention proprement dite, dans l'acception la plus large du mot, n'était pas permise en pareille occasion. M. Matout n'a méconnu aucune des conditions qui lui étaient imposées, et nous pouvons, sans manquer à la vérité, dire que son travail se recommande par des qualités solides. Son *Ambroise Paré* avait attiré l'attention sur son nom; le tableau dont je viens de parler ne sera pas accueilli avec moins de bienveillance : ne rien négliger pour accomplir sa tâche jusqu'au bout, réunir tous les renseignemens qui peuvent donner aux personnages un accent de vérité, voilà ce qu'il fallait faire, et l'auteur n'y a pas manqué. Je souhaite qu'il ait à traiter bientôt un sujet d'une autre nature, qui intéresse un plus grand nombre de spectateurs. Nous saurons alors s'il est capable d'inventer, car jusqu'ici il n'a guère montré que l'intelligence de la réalité. C'est un mérite dont je ne fais pas fi, mais un peintre qui aime son art ne doit pas s'en tenir là. M. Matout est plein de zèle, de bonne volonté. Après avoir essayé ses forces dans la représentation des scènes empruntées à la clinique, j'espère qu'il se trouvera plus à l'aise dans l'histoire profane ou l'histoire sainte.

Nous retrouvons M. Courbet tel que nous le connaissons depuis ses *Baigneuses,* qui ont excité tant de scandale. Il exprime habilement ce qu'il veut, mais ce qu'il veut est toujours singulier, et blesse le goût des moins délicats. Ses *Demoiselles des bords de la Seine* semblent un défi porté à tous ceux qui ont blâmé le choix des sujets qu'il se plaît à traiter. Comment est placée la femme qu'il nous montre? Je ne me charge pas de le deviner. Il y a pourtant du talent dans cette figure étrange, un talent d'exécution que personne ne peut songer à contester; mais quel talent mal dépensé! Toutes les remontrances viennent échouer contre l'obstination de l'auteur : lui dire qu'il se trompe est parfaitement inutile. Je croyais d'abord qu'il avait choisi le scandale comme un moyen de succès, avec l'intention de prendre une autre voie dès que son nom serait connu. Maintenant je commence à changer d'avis, car son nom est connu, et il persévère. La réalité, qu'il imite avec adresse, est à ses yeux le dernier terme de l'art; il ne voit rien au-delà, ses ouvrages nous donnent le droit de le penser. Sa *Biche forcée à la neige* ne manquerait pas d'intérêt, si la neige, au lieu de monter perpendiculaire-

ment vers le sommet du cadre, fuyait vers l'horizon. Il y a là une faute de perspective que rien ne saurait justifier.

Les *Chevaux français, gros percherons*, de M. Verlat, semblent appartenir à l'école de M. Courbet, car M. Courbet fait malheureusement école. M. Verlat se dit élève de l'académie d'Anvers. Il fait bien de le dire, on ne s'en douterait pas. Avoir puisé les premières notions de l'art dans une ville où Rubens a composé ses plus beaux ouvrages, et faire le portrait d'une charrette attelée de percherons, voilà ce que j'ai peine à comprendre. Encore si le portrait de cette charrette occupait un étroit espace; mais non, l'attelage est grand comme nature, et pour comble de malheur, le percheron placé en avant ne tire pas. Il y a dans ce tableau, ridicule par sa dimension, un talent d'imitation que je ne veux pas nier; mais, pour concevoir une telle œuvre, il faut n'avoir pas grand'chose dans la tête.

M. Gigoux est lui-même chef d'école, quoique ses disciples me soient inconnus. Je l'entends dire, et je consens à le croire. Sa *Veille d'Austerlitz* est pour ses élèves un triste enseignement. Les torches qui éclairent la toile ont tant d'importance, et les figures sont disposées d'une manière si théâtrale, que la composition tout entière ressemble à une scène de mélodrame. C'est une étrange manière d'interpréter l'histoire. Charlet et Raffet ont pourtant montré à M. Gigoux comment on traitait les sujets militaires.

La Razzia de M. Loubon est une heureuse tentative dans le genre des deux maîtres que je viens de nommer. Il y a dans cette toile un entrain, une ardeur qui plairont sans doute aux hommes de guerre, et en même temps un choix de couleurs qui prouve que l'auteur a fait de sérieuses études. Dans un ordre d'idées tout différent, M. Dubuisson a montré un talent d'une grande énergie: ses *Défricheurs* se recommandent à l'attention par l'élégance et la fermeté du dessin. Dire que je préfère cet attelage de bœufs aux *Percherons* de M. Verlat serait faire à M. Dubuisson un piètre compliment; je me contenterai de le citer comme un ouvrage bien conçu et d'une bonne exécution.

J'aime à penser que M. Dauzats, en nous envoyant sa *Mosquée de Cordoue*, a voulu justifier les éloges de don Federico de Madrazo et de don Eugenio de Ochoa. C'est une excellente intention, à laquelle nous ne pouvons qu'applaudir. Pourquoi faut-il que le succès réponde à l'intention d'une manière si incomplète? Dans *la Mosquée de Cordoue* comme dans tous les ouvrages de l'auteur, l'architecture est traitée avec adresse; mais les figures sont très loin de valoir l'architecture. M. Dauzats compromet ses amis d'Espagne. La plume de don Eugenio nous a rendu exigeans, et nous avons le droit de demander quelque chose de mieux que *la Mosquée de Cordoue*.

Parmi les portraits, je ne peux guère louer qu'un très beau portrait de femme de M. Hippolyte Flandrin. Le portrait de l'impératrice par M. Winterhalter, quoique très supérieur au *Décaméron* de 1855, n'est pas dessiné avec assez d'élégance pour obtenir l'approbation des connaisseurs. M. Ricard continue d'imiter l'école vénitienne et oublie de modeler. MM. Horace Vernet et Larivière n'ont fait que des portraits d'un style assez mesquin et d'une couleur très peu satisfaisante. Le portrait équestre de l'empereur n'a pas même les qualités auxquelles M. Vernet nous a depuis longtemps habitués. Le cheval manque de vie, et les épaules sont modelées avec négligence. Les maréchaux Canrobert et Bosquet sont d'un ton cru qui rappelle les papiers peints. Le maréchal Baraguey-d'Hilliers, l'amiral Parseval-Deschênes n'ont pas mieux inspiré M. Larivière. Le portrait au pastel de M^me^ la comtesse de Castiglione prouve trop clairement que M. Giraud n'a pas étudié les pastels de Latour. S'il les eût étudiés, il n'aurait jamais songé à traiter la forme de son modèle d'une manière si sommaire. Le visage, sans être dessiné très purement, est au moins indiqué de façon à contenter ceux qui ne tiennent pas à la précision; quant au torse, quant aux membres, il n'en est pas question. La robe est vide et tombe comme un rideau.

Le paysage est aujourd'hui, j'ai regret à le dire, la partie la plus florissante de la peinture française. Bien des gens s'en réjouissent, les vrais amis de la peinture s'en affligent à bon droit. La prospérité du paysage ne serait pas un fait à déplorer, si la composition, dans ce genre d'ailleurs très digne d'intérêt, avait autant d'importance que l'exécution; mais, pour le croire, il faudrait fermer les yeux à l'évidence. L'école française compte aujourd'hui des artistes habiles dans l'imitation de la nature; ceux qui associent le paysage à l'expression d'une pensée sont malheureusement trop faciles à compter. Cependant la notion de l'idéal n'est pas encore complétement perdue. Pour le prouver, il me suffira de nommer M. Corot. Personne n'a oublié son *Joueur de flûte*, qui pouvait se comparer aux plus fraîches idylles de Théocrite. M. Corot est encore aujourd'hui le représentant le plus heureux du paysage poétique. Il possède toutes les qualités qu'il possédait il y a dix ans; mais si sa pensée a conservé toute sa grandeur, s'il est toujours aussi ingénieux dans l'invention, il exprime toujours ce qu'il a conçu avec la même gaucherie, la même maladresse. Il sait très bien ce qu'il veut, et ce qu'il veut est presque toujours digne de louange. L'heure venue de traduire sa volonté, sa main hésite; on dirait que sa vue se trouble et n'aperçoit plus qu'à travers un nuage le modèle qu'elle avait d'abord contemplé dans toute sa pureté. Si M. Corot savait présenter sous une forme précise les fruits de son imagination, il

occuperait aujourd'hui un rang très élevé dans l'école française. L'insuffisance, l'inhabileté de l'exécution l'oblige à se contenter du suffrage de quelques amis, de l'approbation éclairée d'un petit nombre de connaisseurs. Vraiment c'est grand dommage, car personne ne comprend le paysage d'une manière plus poétique. Il y a chez lui une finesse d'intelligence, une délicatesse de goût qui le placeraient parmi les peintres les plus éminens, s'il connaissait toutes les lois de la langue dont il se sert. Les plus bienveillans sont forcés d'avouer qu'il les ignore, ou du moins qu'il les connaît très imparfaitement. Terrains, troncs et feuillages, tout demeure à l'état d'ébauche dans les compositions de M. Corot. Il indique ce qu'il a conçu avec un bonheur singulier; il ne sait pas mettre sa pensée au net. Or les ébauches ne peuvent séduire que les gens du métier, capables de rêver le complément de ce qu'ils aperçoivent sous une forme confuse. Quant au public, les ébauches n'arrivent pas jusqu'à lui; elles le laissent indifférent, parce qu'il faut à son intelligence une langue claire et précise. Pour lui, tout ce qui est inachevé est comme non avenu. M. Corot n'a pas le droit de se plaindre. Il possède l'estime et la sympathie des hommes du métier; il n'est pas populaire et ne devait pas l'être. Il n'a pas travaillé pour la foule, et la foule connaît à peine son nom. Tout s'est passé comme on pouvait le prévoir.

M. Daubigny, doué d'une imagination moins puissante que M. Corot, réunit un plus grand nombre de suffrages, et nous ne devons pas nous en étonner, car il possède une main beaucoup plus habile. Si *le Printemps*, *une Futaie de Peupliers*, *un Soleil couché*, ne sont pas des merveilles d'invention, l'exécution de ces tableaux a de quoi plaire à ceux qui aiment à retrouver ce qu'ils ont vu sous une forme élégante et harmonieuse. La *Futaie de Peupliers* doit contenter pleinement les partisans de l'imitation littérale. Écorce et feuillage, tout est rendu avec fidélité. Cette toile, il est vrai, n'offre pas un bien vif intérêt, et ne dit pas grand'chose à l'intelligence du spectateur; mais si cette futaie, comme je le crois, est un simple portrait, celui qui possède l'original doit s'empresser d'acquérir la copie. Quand il aura fait une coupe fructueuse, il placera dans son salon ce précieux souvenir. Dans le *Soleil couché*, l'imagination intervient. L'expression poétique n'est pas négligée. Il y a dans ce tableau un sentiment qui ne manque pas de grandeur. Ce n'est pas encore le caractère épique; mais la manière dont les diverses parties sont disposées, les détails éteints, les détails mis en relief, concourent heureusement à l'effet général. Cependant on pourrait souhaiter plus de franchise dans la conception. Si ce n'est pas la réalité littérale, ce n'est pas encore la réalité assez librement in-

terprétée. Il y a dans les terrains des morceaux qui gagneraient à changer de forme. M. Daubigny, porté par la nature de ses facultés vers le paysage poétique, procède encore trop timidement. Dans son *Printemps* comme dans son *Soleil couché*, il se tient encore trop près des choses qu'il a vues. Il n'ose pas dire ce qu'il sent en pliant les choses au sentiment qu'il éprouve. Il entrevoit les régions élevées de l'art, il se met en route pour y entrer, et le courage lui manque pour les fouler d'un pied libre et vigoureux. Ses tentatives, quoique timides, méritent les encouragemens de tous ceux qui dédaignent l'imitation littérale. La voie qu'il a choisie n'est pas aujourd'hui très fréquentée. Si nous voulons qu'elle porte bientôt des empreintes de pas plus nombreuses, il ne faut rien négliger. M. Daubigny ne s'en tient pas au paysage prosaïque, au paysage qui réussit aujourd'hui; pour qu'il entraîne à sa suite ceux qui hésitent encore sur le choix du chemin, nous devons d'abord lui dire qu'il est dans le vrai, et lui dire d'une voix plus haute qu'il n'embrasse pas assez résolûment la cause de la vérité. Puisqu'il a raison, qu'il ne tâtonne plus, qu'il interprète librement ce qu'il voit, et ne se défie plus des facultés qu'il possède. Il a révélé cette année ce que ses premiers ouvrages permettaient de pressentir, un sentiment poétique dont le paysage ne peut se passer. Qu'il s'engage donc plus hardiment dans ce pays de la fantaisie, que le vulgaire n'a jamais entrevu, et que tous les artistes glorieux ont voulu visiter.

Les compositions de M. Français n'ont pas grand'chose à démêler avec l'invention, et cependant il serait injuste de les passer sous silence. Si elles relèvent de la réalité, elles sont traitées avec une élégance, une précision qui les désignent à l'attention de la foule. La plus importante de ces compositions, *une Journée d'hiver*, peut se comparer, pour la finesse des détails, aux paysages de l'école hollandaise. Les arbres dépouillés de leurs feuilles sont rendus avec une adresse merveilleuse; la neige n'est pas copiée avec moins de fidélité. Quant aux montagnes du fond, je consens à croire qu'elles sont imitées exactement : je ne mets pas en doute la sincérité de l'auteur; mais comme, au lieu de se détacher du ciel, elles paraissent faire un trou dans le ciel, l'exactitude de la représentation fût-elle cent fois démontrée, c'était le cas de tricher. Que l'aspect des choses donne parfois raison à M. Français, je ne le nie pas : le point capital est de se faire comprendre, et les montagnes de son tableau ne s'expliquent pas assez clairement. En face de la nature, lors même que l'apparence n'est pas d'accord avec la réalité, on est obligé d'accepter l'apparence; en face de l'imitation, on a le droit de se montrer plus exigeant et de demander que l'apparence laisse deviner la réalité. Or, dans le tableau de M. Français, l'apparence con-

tredit la réalité. Le ciel est plus rapproché de l'œil que les montagnes, tandis que les montagnes devraient être plus près de nous que le ciel. C'est une chose excellente que de bien voir, un talent précieux que de bien rendre ce qu'on a vu; mais en peinture il ne faut jamais séparer la vraisemblance de la vérité, et M. Français a méconnu l'autorité de cette maxime dans sa *Journée d'hiver*. Le *Souvenir de la vallée de Montmorency* est un tableau charmant. Les arbres sont d'une forme élégante, et je comprends que ce paysage-portrait excite l'admiration. On aimerait à s'asseoir sous les ombrages de cet heureux séjour. Le dirai-je pourtant? Parmi les ouvrages envoyés par M. Français, celui qui possède à mes yeux la plus grande valeur, le mérite le plus solide, c'est *le Ruisseau de Neuf-Pré, aux environs de Plombières*. Au premier aspect, la toile manque de profondeur; mais regardez bien, regardez pendant quelques minutes, la toile se creuse et l'espace s'agrandit : pierres, écume, troncs et feuillage, tout s'ordonne, et le regard contemple avec bonheur ce coin de bois, où le murmure de l'eau accompagne doucement les soupirs de la brise. Comme exécution, cette petite toile mérite des éloges sans réserve. Toutes les parties en sont traitées avec une adresse merveilleuse. M. Français connaît maintenant tous les secrets techniques de son métier. S'il possède la faculté d'inventer, s'il se décide à la développer par des études nouvelles et d'un ordre plus élevé, la popularité ne lui manquera pas. Il compte dès à présent parmi les imitateurs les plus habiles; quant au don poétique, il ne l'a pas encore révélé.

Je voudrais pouvoir dire que M. Théodore Rousseau agrandit sa manière, car il y a dans ses ouvrages un accent de vérité qui m'inspire une vive sympathie; mais je suis obligé d'avouer qu'il est cette année ce qu'il était il y a deux ans. Il copie très habilement ce qu'il voit, malheureusement il se borne à copier. Il réussit : ses tableaux n'attendent pas les acheteurs; chacun le sait, et comme on estime trop souvent le mérite d'après le succès, pour bien des gens M. Rousseau représente la perfection. Le bon sens veut qu'on sépare le succès du mérite : le mérite se discute; quant au succès, il suffit de le constater. M. Rousseau avait débuté par des ébauches parfois confuses, parfois éclatantes, qui n'étaient pas dépourvues de caractère poétique; seulement, en raison même de leur confusion, ces ébauches se prêtaient aux interprétations les plus diverses. Chacun y voyait ce qu'il voulait y voir, et la contradiction était difficile. A parler franchement, ce n'était pas de la peinture sérieuse. Maintenant la confusion a disparu. M. Rousseau écrit très nettement la forme des choses, mais il n'écrit que la forme des choses. Quant au sentiment que laissaient deviner ses premières ébauches, il ne paraît plus y attacher

grande importance. Il a quitté la rêverie pour l'imitation, et comme sur le marché l'imitation a plus de valeur que la rêverie, je crains fort qu'il ne continue pendant longtemps à faire ce qu'il fait aujourd'hui. Avec le talent qu'il possède maintenant et son ambition d'autrefois, il y aurait de quoi composer un peintre d'un ordre élevé.

M. Desjobert se préoccupe de l'imitation comme M. Français, comme M. Rousseau. Jusqu'à présent, il n'a pas essayé d'inventer. Il tient à prouver qu'il sait faire un morceau, et il le prouve. Je dois lui dire que son *Entrée de Forêt,* dont les diverses parties sont traitées avec habileté, gagnerait beaucoup, si la toile était réduite de moitié. Les proportions qu'il a choisies ne conviennent pas au sujet, si toutefois une entrée de forêt est vraiment un sujet. Les arbres sont élégans, les terrains solides et d'une bonne couleur; l'air circule dans le feuillage, l'espace s'étend devant le regard. Ces mérites sans doute ne sont pas à dédaigner; mais une entrée de forêt serait mieux placée dans un cadre plus étroit. Dans ce tableau, rien ne s'adresse à la pensée, tout s'adresse aux yeux, et je ne comprends pas l'utilité d'un si vaste champ pour une telle donnée. Une petite toile du même auteur, *le Pont rompu,* se recommande par la précision des détails. C'est un ouvrage qui révèle des habitudes studieuses, et dont les proportions sont d'accord avec le sujet. M. Desjobert paraît se contenter difficilement : c'est le plus sûr moyen de bien faire; mais quand il sera parvenu aux dernières limites de l'imitation, il ne sera encore que sur le seuil du paysage. Qu'il ne l'oublie pas, s'il veut que ses ouvrages intéressent les esprits élevés.

S'il fallait juger l'état présent de la peinture française d'après les ouvrages exposés cette année, on serait obligé de formuler des conclusions bien sévères, car si le talent ne manque pas, si les genres secondaires sont traités avec habileté, les compositions de grand style font absolument défaut. Pour demeurer dans l'équité, il faut se rappeler que MM. Ingres, Decamps et Delacroix n'ont rien envoyé. Leur absence a trop d'importance pour qu'on n'en tienne pas compte quand il s'agit d'exprimer une opinion sur l'état présent de notre école. Restreignant la portée de nos paroles dans la mesure que le bon sens commande, nous sommes obligé d'affirmer que le nombre des œuvres élevées diminue de jour en jour. En parcourant le salon de cette année, on aperçoit des morceaux bien faits, des scènes rendues avec adresse, quelquefois avec élégance; mais chercher l'expression d'une idée grande serait peine perdue. Non-seulement la pensée ne tient pas le premier rang, mais elle est à peu près oubliée. La peinture, pour ceux qui tiennent le pinceau

comme pour ceux qui regardent leurs œuvres, semble n'être qu'un passe-temps. Réveiller de grands souvenirs, élever les âmes par la représentation des actions héroïques, émouvoir par l'expression des passions, cela était bon pour les rêveurs, et la rêverie n'est pas à la mode. La peinture n'a guère d'autre souci que d'amuser, ou d'exciter la curiosité; elle ne s'attribue aucune mission morale, et paraît oublier qu'elle doit s'adresser à l'intelligence en même temps qu'aux yeux, ou plutôt qu'elle ne doit parler aux yeux que pour parler à l'intelligence. Elle veut se faire réelle et se fait puérile; elle sacrifie la pensée, le sentiment à la représentation des choses, et demeure sans action sur l'esprit de la foule. A Dieu ne plaise que je conseille à ceux qui tiennent le pinceau d'enfermer une leçon dans chacun de leurs ouvrages! ce n'est pas ainsi que je comprends le respect de la pensée dans les arts du dessin; mais sans procéder d'une manière dogmatique, ce qui serait insensé, la peinture peut choisir des sujets d'un ordre élevé, les traiter dans un style pur et sévère, habituer la foule à la contemplation de la beauté, l'affranchir pendant quelques instans des préoccupations mesquines, et prendre ainsi une part importante dans le gouvernement des intelligences. Qu'elle se complaise dans la représentation des actions héroïques, dans l'expression des sentimens généreux, et sans devenir dogmatique, elle agira sur les instincts de la génération nouvelle. L'amour du beau, l'amour du bien, ne sont pas si étrangers l'un à l'autre que l'ignorance s'est habituée à le penser. Que la peinture, qui est aujourd'hui puérile, redevienne sérieuse, néglige le joli et l'amusant pour s'attacher à la beauté : notre école se relèvera.

GUSTAVE PLANCHE.

LA LITTÉRATURE

ET

LA VIE MILITAIRE

Les Cousins d'Isis, — Aventures du Temps passé, — Caractères et Récits du Temps, — Histoires sentimentales et militaires, par M. Paul de Molènes.

Quand le XIXe siècle aura terminé sa carrière, je ne sais quelle figure nous ferons devant la postérité avec nos alternatives si rapides de grandeur et de misère, d'enthousiasme et de découragement; mais à coup sûr ce ne sont pas les brillans épisodes qui manqueront à notre histoire. La vie littéraire est en cela toute semblable à la vie politique, là aussi les contrastes sont nombreux : à côté des signes de rajeunissement, il y a des signes de mort, et l'on ne sait vraiment quel jugement porter sur l'ensemble d'une telle époque, à moins de lui appliquer ce que Pascal dit de l'homme : « S'il se vante, je l'abaisse; s'il s'abaisse, je le vante. »

L'infatuation est certainement l'un des principaux symptômes de ce temps-ci; la pusillanimité n'est pas un trait moins caractéristique de notre physionomie morale. De là le double devoir imposé aux publicistes qui suivent avec une attention sympathique et inquiète les destinées de notre âge; ceux qui l'exaltent à tout propos et ceux qui le condamnent de parti pris sont également infidèles à leur mission. Pour moi, j'ai toujours pensé qu'en ces matières le désenchantement et l'indifférence n'étaient pas moins dangereux que l'adulation. Certes, quand le XIXe siècle se complaît dans ses œuvres et lâche la bride à son orgueil, c'est un devoir impérieux de le con-

tredire, de lui rappeler ses fautes, de lui signaler tout ce qui lui manque, d'exercer enfin, comme le dit d'Aguesseau, les sévères fonctions de la censure publique; mais s'il doute de lui-même, s'il renonce à poursuivre son but, s'il répète, en manière d'excuse, que l'âge de l'industrie a commencé, que le matérialisme a tout envahi, et que les lettres ne peuvent plus être qu'un passe-temps frivole, alors nous nous rappelons tant d'heureux épisodes qui rachètent les misères de la littérature matérialiste, et nous en voulons à une époque si richement douée de ne pas s'estimer davantage.

En réalité, si quelque chose a manqué à notre siècle, ce n'est pas la recherche de l'idéal; ne serait-ce pas plutôt la notion claire, précise, de ce que représentent ces mots si souvent et si diversement employés? A de certaines époques, a-t-on dit, le point difficile n'est pas d'accomplir son devoir, mais de le connaître; nous pouvons nous appliquer cette parole. L'enthousiasme ne nous a pas toujours fait défaut; seulement, aux heures où il s'est produit (hélas! voilà longtemps déjà), il se laissait emporter au hasard, et nous n'avons pas su le diriger. Oui, le XIX^e^ siècle a eu des générations ardentes, il a eu des éclairs d'inspiration et de poétiques élans; mais si on lui eût demandé en ce temps-là vers quel but il marchait, l'incohérence de ses réponses eût accusé peut-être le vague de sa pensée. C'est un grand mal que l'enthousiasme à faux, et l'une des plus fâcheuses conséquences de ce mal, c'est qu'on se décourage vite : des hauteurs ambitieuses où l'esprit s'efforçait d'atteindre, on retombe alors dans un matérialisme vulgaire. J'ai bien peur que ce ne soit là tout un chapitre de notre histoire. Qui ne se rappelle cette période du siècle, période confuse, indisciplinée, mais généreuse, où l'on vivait par l'esprit au lieu de courir après l'or? Chaque nouveau-venu apportait un système philosophique, une formule religieuse, ou tout au moins une révolution littéraire; on voulait réformer le monde, et il n'y avait pas de poète si timide qui ne célébrât, comme le chantre de Pollion, la venue des temps prédits par la sibylle : naïf délire, prétentions ridicules, moins ridicules pourtant que notre sagesse d'aujourd'hui! Il y eut alors des voix moqueuses qui firent une guerre de tous les jours à cet enthousiasme désordonné : assurément la raillerie était de mise, et le bon sens y trouva maintes fois son compte; mais ces médecins de l'intelligence réussirent si complétement, que leurs malades semblèrent à jamais guéris de la sainte folie de l'idéal. Il fallait corriger des travers inoffensifs, réprimer de juvéniles équipées : on tarit la source des pensées généreuses. Peut-être s'aperçoit-on enfin, un peu tard seulement, qu'il faut régler l'enthousiasme, non le redouter et le proscrire. Au lieu de recommander aux rêveurs le souci des intérêts matériels, que ne

leur conseillait-on simplement la vie active? Que ne leur disait-on d'employer utilement cette ardeur de l'esprit dépensée en prétentions vaines? L'idéalisme est une chose si belle qu'on doit le traiter avec respect, alors même qu'il s'égare.

Je sais bien qu'un enthousiasme vrai ne cède pas si facilement à la première attaque. Si l'enthousiasme n'est qu'une effervescence juvénile, une raillerie le met en fuite; s'il vient de l'âme, la raillerie le stimule, et la contradiction double ses forces. Je sais bien aussi que, pour le diriger efficacement, il faut quelque chose de plus que les réprimandes ou les encouragemens des moralistes. La pratique du devoir est ici le souverain maître, et, comme dit le poète antique, c'est à la vie de corriger la vie. Bossuet, dans un admirable sermon pour la prise de voile de M^me^ de La Vallière, raconte symboliquement les destinées d'une âme, qui, poursuivant l'idéal à sa façon, se laisse prendre à des lueurs décevantes, s'attache à des choses indignes d'elle, et s'en va ainsi d'égarement en égarement jusqu'à ce que le sacrifice la relève. Dans notre société affairée, les occasions de sacrifice peuvent se présenter à nous sous bien des formes. Tout devoir est un sacrifice, toute carrière virilement acceptée est un moyen de réparation morale. La carrière des armes, pour ne citer qu'un seul exemple, ne peut-elle offrir à des gens de cœur ce refuge, disons mieux, cette existence nouvelle que la solitude du cloître offrait à la pénitente de Bossuet? La vie militaire, pour qui sait la comprendre, est une sorte de spiritualisme en action. Il y a des biographies d'hommes de guerre qui ont le tendre et mystérieux attrait des biographies des saints. Pour le soldat comme pour le moine (je parle des âmes de choix, rares partout, au couvent non moins qu'à la caserne), la grande loi, la pensée constante, c'est le sacrifice, l'amour des privations et du péril, l'habitude de regarder la mort en face, l'exaltation de la vie morale, et quand l'homme qui nous donne ce spectacle a connu auparavant les maladies du siècle, l'enseignement qui résulte de ses transformations est d'autant plus sérieux. Certains officiers de l'empire, ceux-là surtout qui ont fait le moins de bruit, qui ont été braves sans fracas et dévoués sans ambition, les Fezensac, les Pelleport, ont laissé des mémoires où brille avec simplicité l'idéal du soldat; si ces hommes, avant de revêtir l'uniforme, avaient essayé d'un autre genre de vie, s'ils avaient eu à traverser l'agitation morale et les rêveries inquiètes de leur époque, si leur main avait tenu une plume avant de tenir une épée, combien le récit de leur vie active serait plus intéressant pour nous! Ce seraient là les leçons dont je parlais tout à l'heure; on verrait chez eux, par de vivans exemples, l'enthousiasme utile substitué à l'enthousiasme des songeurs.

L'écrivain dont les œuvres me suggèrent ces réflexions n'en est pas encore à écrire ses mémoires; il a exprimé ses pensées à mesure qu'elles sont nées dans son esprit, tantôt sous la forme de contes, de romans, tantôt en des récits de batailles ou d'excursions militaires. Ce n'est pas un de ces officiers qui ont vieilli à leur poste, comme un moine dans sa cellule, et qui, en contant ce qu'ils ont vu, retracent sans y penser la simple et héroïque image du dévouement; il est jeune, il aime les fanfares sonores et les occasions éclatantes. Ce qui nous intéresse particulièrement chez lui, c'est qu'il a pratiqué la vie littéraire avant de se vouer à l'existence du soldat. Il appartient tout ensemble à l'armée et aux lettres; mais s'il est entré dans l'armée, ce n'est qu'après avoir connu les enivremens de l'imagination, les troubles et les défaillances de l'esprit. On se souvient encore de ses débuts; il est un de ceux qui ont représenté le plus vivement peut-être la turbulence intellectuelle et morale d'une certaine période de ce siècle. Certes ce n'était pas l'enthousiasme qui lui manquait; malheureusement cet enthousiasme ne savait où se prendre. Bien qu'il parlât sans cesse de l'idéal, il était évident que ce mot n'avait pas pour lui une signification précise. On voyait bien qu'il était fier, inspiré, qu'il avait horreur de la lâcheté et des pensées mesquines; plus d'une fois cependant le démon de la jeunesse poussa son imagination à d'étranges audaces. Les choses les plus différentes l'attiraient tour à tour. Le bien et le mal, la vertu et le vice, semblaient avoir le même droit à son enthousiasme, pourvu que ce fussent des occasions de courage. Un vice intrépide, une vertu téméraire, c'était presque même chose à ses yeux. Il avait la passion de la témérité, en haine des lâches compromis, des capitulations honteuses qui composent trop souvent ce qu'on appelle la sagesse et la moralité du monde. C'était une âme ardente, inquiète, qui cherchait sa voie et ne l'avait pas trouvée. Or un jour ce vague enthousiasme s'est transformé en un enthousiasme viril; ce chevalier errant de l'idéal est devenu un soldat. Qu'a produit cette transformation? quel parti en a tiré l'écrivain? quelles ressources peut-il y puiser encore? Voilà ce que je voudrais savoir. Je disais tout à l'heure qu'à défaut d'unité, notre histoire contemporaine était pleine de brillans épisodes; les écrits de M. Paul de Molènes nous offrent, si je ne me trompe, un de ces curieux et instructifs épisodes de l'histoire morale de notre âge.

M. de Molènes, dans ses premiers ouvrages, semble nourri des sentimens et des idées qui agitaient la société aristocratique de la France à la fin du XVIII^e^ siècle. On dirait parfois un élève du duc de Fronsac, ou tout au moins du prince de Ligne, un gentilhomme brave, spirituel, élégamment libertin, mais un gentilhomme qui

a lu les lettres de Saint-Preux et *les Souffrances du jeune Werther.* Figurez-vous le singulier mélange que devait contenir la cervelle de ces désœuvrés. Nous sommes vers 1780; la régence et le règne de Louis XV ont laissé des traditions qui sont regardées encore comme la suprême loi du savoir-vivre; impiété, libertinage, sont parfaitement de mise, pourvu que tout cela soit revêtu des grâces de la fatuité. Rire de Dieu et de la société, se jouer de toutes les lois divines et humaines, rien de mieux, si on le fait cavalièrement et sans déclamation. Soyez impie, débauché, mais soyez spirituel, soyez-le surtout avec le ton et le style d'un grand seigneur. L'impertinence du langage sauve les légèretés de la conduite. Le grand point, c'est de vivre en joie. Courte et bonne, disait une fille du régent, et elle ne demandait rien de plus à cette existence que Dieu nous a confiée; il y a beaucoup de fils du régent à la fin du XVIII^e^ siècle. Or voyez le singulier contraste : tandis que cette dépravation élégante est le ton d'une certaine aristocratie de cour, l'ardente éloquence de Jean-Jacques Rousseau vient d'émouvoir les âmes, les drames de Shakspeare se répandent, *Werther* est traduit en français dès 1776, et des critiques enthousiastes, trente ans avant M^me^ de Staël, signalent déjà dans les lettres germaniques un spiritualisme qui fait honte à notre frivolité. Cet alliage de sentimens opposés est un des traits les plus curieux de cette période. M. de Molènes pensa que l'histoire littéraire n'avait pas assez tenu compte de ces symptômes, et il se donna la tâche de les mettre en relief. D'ailleurs ces détails appartenaient à l'histoire anecdotique beaucoup plus qu'à l'histoire générale; c'était le domaine des mémoires et du roman. Le jeune écrivain avait ressenti avec une vivacité singulière la double inspiration que je signalais tout à l'heure; en étudiant ces bizarreries de la société française à la veille de la révolution, en essayant de les retrouver et de les peindre, il obéissait à ses propres désirs. Le point de départ de M. de Molènes, c'est la période qui précède immédiatement 89, lorsque Voltaire vient de mourir, lorsque les âmes fatiguées du scepticisme s'en vont à l'école de Mesmer et de Cagliostro, lorsque, desséchées par les abstractions et par l'abus de l'esprit, les imaginations aspirent aux sources vierges que gardent encore les littératures étrangères, enfin lorsque les courtisans de Trianon vont devenir les émigrés de Londres et de Coblentz.

Nous verrons donc aux prises ces deux mondes si différens : d'un côté, la corruption insolente et fringante; de l'autre, une sorte de renaissance spiritualiste et poétique; ici des raffinés, des libertins, les *jolis seigneurs* dont parle le prince de Ligne, là des âmes pures et fières. Le contraste était heureusement choisi, et un poète moraliste y pouvait trouver de hautes inspirations. Était-ce une de ces

inspirations que cherchait l'écrivain? On n'ose vraiment le dire : quand il peignait en face l'un de l'autre un roué et une âme loyale, il hésitait entre ses deux héros; parfois même ses préférences secrètes éclataient tout à coup, et nous étions rejetés en plein XVIII^e^ siècle. Si la candeur du personnage poétique était représentée avec amour, cette belle image semblait destinée à mieux mettre en relief tout ce qu'il y avait de hardi et de triomphant dans la débauche aristocratique. C'était là évidemment son idéal, c'était la première inspiration de sa plume; il aimait la grâce et l'audace de l'impiété mondaine, il enviait ces titans à talons rouges qui bravaient le ciel et la terre en souriant. Ses deux premiers romans, ***George et Cécile*** et ***Valpéri,*** ne nous laissent aucun doute sur ce point. Qu'est-ce que ***George et Cécile?*** La scène est sous Louis XV; une jeune fille élevée en province est appelée à Paris par sa tante, riche coquette, grande dame équivoque, chez qui se réunissent les gentilshommes à la mode aussi bien que les chanteurs de l'Opéra, et là elle vit au milieu d'un monde de roués et de libertins. Rien de plus charmant, de plus frais, de plus gracieusement virginal que l'image de Cécile d'Églény. Un jeune lord écossais, George d'Hamilcourt, voyageant à Paris, a vu la belle provinciale; pur et fier comme elle, il comprend toute la valeur de ce trésor; il l'aime, il sait se faire aimer; George va épouser Cécile. Or le roi de l'aristocratie, le chef des habitués de l'OEil-de-Bœuf, M. le chevalier de Rivolles, a parié qu'avant un an, il ferait de Cécile d'Églény la plus habile des coquettes en renom, et du lord écossais le plus perfide des roués. M. de Rivolles gagne son pari; ruses, perfidies, guet-apens, tout lui est bon pour satisfaire cette fantaisie infernale. On voit le contraste : George et Cécile, c'est l'amour et la poésie; M. de Rivolles, c'est le génie du mal revêtu de toutes les séductions mondaines. Pour qui tient le jeune romancier? A coup sûr George d'Hamilcourt et Cécile d'Églény ont excité les sympathies du peintre qui a si gracieusement tracé leur portrait. Un jour, par fantaisie, par curiosité, la tante de Cécile, M^me^ de Capries, qui a dans son château un théâtre de société, distribue à ses acteurs les rôles de l'***Hamlet*** de Shakspeare arrangé par un des beaux-esprits de la troupe; Cécile est Ophélie, George est le prince de Danemark, et leur amour s'épanouit au milieu des enchantemens de l'imagination. Les premières heures de cet amour, la poésie de Shakspeare couvrant de ses ailes ces deux candides figures, la pureté de l'âme rehaussée par le sentiment de l'art, ce groupe charmant et fier au milieu des raffinemens de la perversité mondaine, tout ce tableau révèle chez l'auteur une délicatesse vraiment poétique. George et Cécile ne sont-ils pas les héros de M. de Molènes? Prenez garde : si ces deux figures sont dessinées avec amour, M. de Rivolles inspire

à son historien une admiration qui se trahit sans cesse. C'est un triste personnage à coup sûr : il souille à plaisir ces deux âmes, il ne recule ni devant le mensonge ni devant l'intrigue; mais quel esprit! quelle aisance! Comme il manie sa fine épée de gentilhomme! Avec quelle grâce il satisfait ses abominables caprices! avec quelle sérénité souriante il sait affronter et recevoir la mort! Le duel qui met fin aux exploits de M. de Rivolles semble être en vérité la scène importante du roman. « Mes amis, fit le chevalier, je meurs avec autant de sérénité que Bayard, quoique ma vie n'ait pas été la même que la sienne. Comme lui, j'ai vécu sans peur, et, pour ceux qui sont comme vous en état de me comprendre, sans reproche. » L'écrivain, on le sent trop ici, veut être rangé parmi les hommes qui sont en état de comprendre M. de Rivolles. Il comprend donc à la fois et les caprices de M. de Rivolles et le pur amour de George et de Cécile; il aime également les héros de l'OEil-de-Bœuf et les héros de Shakspeare; entre les cœurs blasés et les cœurs vierges, le jeune conteur est impartial.

Malgré la grâce de certains détails, cette impartialité n'était qu'une débauche d'esprit, et il y parut bien lorsque M. de Molènes, dans le second de ses romans, continua sa peinture du XVIII^e^ siècle. Je parle de *Valpéri*, création étrange où la poésie du mal s'accorde toutes les libertés. C'est le délire de l'impiété aristocratique. On dirait que l'auteur a voulu créer un type à la manière de Byron ou de Goethe, un *Faust*, un *Manfred;* mais au lieu d'un sombre rêveur d'Angleterre ou d'Allemagne, son héros est un gentilhomme de Versailles; au lieu d'un penseur qui souffre, c'est un écervelé qui s'amuse. Faust est tourmenté par le démon de la science, Manfred est en proie aux révoltes du doute : Valpéri est un don Juan contemporain de Voltaire et de Cagliostro. Qu'on se représente, s'il est possible, un mélange de Laclos et de Byron, *les Liaisons dangereuses* unies par instans à la poésie de *Childe-Harold;* on aura une idée assez juste de cette singulière tentative. Au milieu des peintures lascives et des insolences mondaines, on aperçoit tout à coup les traces de cette espèce de superstition particulière aux sociétés impies. L'idéal, qu'on a outragé dans ses plus pures images, — la religion et la poésie, — se venge de ses profanateurs en leur envoyant maintes apparitions ridicules. L'auteur de *Valpéri* croyait encore très sincèrement à cette fantasmagorie qui joua un si singulier rôle aux dernières années du XVIII^e^ siècle. Il nous le dit lui-même avec une franchise intrépide : « Il a existé au sein du XVIII^e^ siècle, dans la société française, une source d'inspirations émouvantes et fantasques, qui vaut bien pour la poésie les ondes même du Rhin; je veux parler de l'amour du merveilleux, de cette ardente curiosité des

choses ténébreuses et défendues qui commença avec les recherches hermétiques du régent, et finit avec les prestiges de Cagliostro, les découvertes de Mesmer et les prophéties de Cazotte. Je tâcherai de présenter au public ce contraste des préoccupations les plus légères, des plus futiles divertissemens du monde, avec ce fonds éternel de terreur qu'on cherche vainement à anéantir dans cette vie, avec ces superstitions d'une indestructible existence qui font tout à coup passer leur souffle funèbre dans les salons, sur des joues fardées et parsemées de mouches, tout comme elles les faisaient passer jadis sur les bruns visages des hommes de guerre et des hommes de religion dans la sombre enceinte des monastères et des châteaux-forts. » Ne voit-on pas dans ces premières inventions du conteur un sentiment confus de l'idéal? Il hésite entre le bien et le mal, il va de la poésie du cœur à la poésie des sens; il rêve avec les fées allemandes dans les prairies embaumées des bords du Rhin, et tout à coup je ne sais quelles fumées malsaines lui montent au cerveau et l'enivrent. Qu'importe? Alors même qu'il s'enthousiasme à tort et à travers, c'est pourtant de l'enthousiasme qu'il éprouve; quand il se fait le champion du chevalier de Rivolles et du marquis de Valpéri, c'est l'audace et la témérité qui le séduisent. Laissez-le se dégager des vaines fanfaronnades de la jeunesse : il y a là un cœur tout préparé déjà aux rudes labeurs de la vie, aux mystiques élans de la pensée. Un jour viendra où ce disciple de Laclos, devenu soldat de l'armée d'Afrique, ne lira plus sous la tente, pour se préparer à recevoir le feu des Kabyles, que les drames de Shakspeare ou l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Cet idéal, qui s'épurera peu à peu chez M. de Molènes, il l'a cherché longtemps au sein du XVIII^e^ siècle. Unir l'élégance française à l'enthousiasme germanique, c'était là son rêve d'artiste. Or le XVIII^e^ siècle, qui avait donné, selon lui, le modèle accompli de la grâce mondaine, avait vu naître aussi les plus ardentes et les plus mystiques créations de l'Allemagne; le siècle auquel appartiennent *le Mondain*, *Zadig*, les lettres de Voltaire, a produit aussi *Werther* et *Henri d'Ofterdingen*. M. de Molènes essaya d'associer ces contrastes, et il écrivit *le Chevalier de Trefleur*. « L'idée m'a séduit, disait-il, de faire fouler par les talons rouges des habitués de Trianon l'herbe du Rhin, cette herbe d'une fraîcheur sacrée, où les fées ont laissé traîner leurs voiles, où le cerf que poursuit le chasseur noir a passé, où tout poète consumé comme Novalis d'un mystique amour pour la nature désirera appuyer ses lèvres. » *Le Chevalier de Trefleur* est une poétique histoire, une brillante et ingénieuse fantaisie, imaginée avec art, écrite avec souplesse, et qui exprime bien tout ce qu'elle veut exprimer; le scepticisme, la fatuité des émigrés de

Coblentz y sont spirituellement associés aux hallucinations des romantiques allemands. Ce chevalier qui prête son corps à un disciple de Faust, ce corps qui sert d'enveloppe tour à tour à un gentilhomme de Versailles et à un candide enfant de la Germanie, c'est la personnification de l'auteur lui-même, alors qu'il poursuivait à sa manière l'alliance de l'Allemagne et de la France. Par malheur, à la fin du récit, le corps du chevalier tombe dans le Rhin et n'en sort plus. Est-ce là encore un symbole? J'ai bien peur en effet que le spirituel écrivain ne nous ait donné ici, sans le vouloir, la réfutation de ses propres rêveries. L'Allemagne n'est pas seulement le pays d'Hoffmann et des illuminés; l'union de l'Allemagne et de la France, si désirable à tous égards, ne pouvait être accomplie par le chevalier de Trefleur, et ceux qui la tenteraient comme lui seraient sûrs de se noyer dans le Rhin. Le romantisme de Henri de Kleist et d'Hoffmann n'a été qu'une crise dans la poésie de nos voisins, une crise qui n'a pas été inutile au moment où elle s'est produite, qui est aujourd'hui encore curieuse à étudier, mais d'où l'esprit germanique est sorti depuis longtemps. Si vous voulez trouver l'inspiration allemande avec son charme le plus vrai, son originalité la plus féconde, ce n'est pas chez Hoffmann qu'il faut la chercher.

Après cette excursion aux bords du Rhin, M. de Molènes est revenu en France; il est revenu à son cher XVIII^e^ siècle, et, rencontrant sur le pavé de Paris un jeune gentilhomme possédé d'un immense désir d'aventures, aussitôt il s'est embarqué avec lui sur l'Océan pour chercher fortune au bout du monde. Remarquez cette inquiétude, ce besoin de mouvement, cette recherche incessante d'un idéal qui s'enfuit toujours; l'enthousiasme de M. de Molènes n'a pas encore trouvé son objet. Déjà cependant il commence à soupçonner que l'action lui vaut mieux que la rêverie. Tout à l'heure il poursuivait la poésie du mysticisme, voici maintenant la poésie de la mer. Briolan (c'est le nom de son héros) parcourt les mers lointaines sans savoir où il va. Ce n'est pas un de ces hardis flibustiers français qui, dès le XVII^e^ siècle, ont contribué à l'établissement de nos colonies; ce n'est pas le *corsaire* de Byron, révolté contre la société et le genre humain; c'est un rêveur qui a besoin de bruit et d'action pour tromper le tourment de son âme. Quel est le sens de ces pérégrinations inouies? Pourquoi ces duels, ces batailles, ces aventures amoureuses chez les sauvages, ces prouesses de chevalerie au milieu des Caraïbes? Briolan l'ignore lui-même, ou du moins les explications qu'il nous en donne n'expliquent absolument rien. Ce n'est pas pour se distraire d'un amour malheureux qu'il s'est jeté dans cette vie extravagante; non, il est amoureux de la mer, des vagues qui l'emportent, de la tempête qui secoue son navire, du danger qu'il brave sans

motif. M. de Molènes décrit ainsi un des compagnons de son héros : « Épris de l'infini et de l'inconnu, plus inquiet que les vents et les nuages, il détruisait à plaisir tous les tranquilles bonheurs dont l'entouraient d'aimables et sourians génies... Il était de ceux qu'entraîne en son abîme cette sirène qui habite des gouffres bien autrement profonds que les gouffres marins, l'idéal. » Ce portrait convient aussi bien à Briolan qu'aux aventuriers qui l'accompagnent; il convient, si j'ose le dire, à l'auteur lui-même dans cette première phase de son talent. Quel est cet idéal à la poursuite duquel il se sent entraîné? Rien de sérieux assurément, une écume qui blanchit à la cime d'une vague, un nuage qui fuit à l'horizon. Si le romancier avait donné plus de précision à sa peinture, il aurait pu créer un type original et vrai; Briolan aurait pu être l'image de certaines générations avides, ardentes, mais sans foi, sans croyances positives, incapables de comprendre la réalité du devoir, et consumant leur activité malsaine en de stériles aventures.

Que serait devenu le talent du jeune écrivain, si la révolution de février n'avait pas réveillé chez lui le sentiment de la réalité? Aurait-il réussi à trouver sa voie? aurait-il renoncé à ce XVIII^e^ siècle de fantaisie, qui ne pouvait fournir un sérieux aliment à sa pensée? Je crois que l'auteur de *Valpéri*, réduit à ses seules forces, aurait eu quelque peine à se transformer; je crois que la vie exclusivement littéraire lui eût été mauvaise, mais je crois aussi qu'il était mieux disposé que personne à suivre les plus rudes avertissemens du destin. Il l'a dit lui-même : « Je défie tous les René, tous les Werther, tous les Obermann de poursuivre leurs langoureuses amours avec les chimères derrière dix tambours qui battent la charge. J'ai pensé souvent qu'aux heures du combat il en était de certaines pensées qui gisent silencieuses au fond de notre cœur comme de ces braves dont parle le Cid, que le péril met soudain debout dans les ténèbres : *Nous nous levons alors...* Si les balles ont fait entrer la mort dans nombre de corps, dans combien d'âmes ont-elles fait entrer la vie! » M. de Molènes est une de ces âmes; il s'est levé à l'appel du péril, et les balles sifflant autour de lui ont mis en fuite les apparitions décevantes qui égaraient sa jeunesse. Il venait de terminer le récit des aventures de Briolan, lorsque la révolution de février lui mit une épée à la main. La transformation fut subite. Les enfans du peuple de Paris étaient organisés en gardes mobiles, et le suffrage universel ayant été naturellement accordé à une troupe issue de la révolution, ce fut à eux de choisir leurs officiers; l'auteur du *Chevalier de Trèfleur* se présenta aux élections et fut nommé lieutenant. Nous voilà loin de M. de Valpéri et du chevalier de Rivolles! Les épreuves par lesquelles va passer le lieutenant de la garde mobile

vaudront mieux pour lui que n'ont valu pour Briolan les émotions incohérentes de ses voyages d'outre-mer. Voici une mer aussi, voici de vraies tempêtes, des batailles dans les rues, des aventures où une société entière est engagée, toute une réalité terrible et féconde. M. de Molènes y prit goût; le tableau qu'il en a tracé ici même (1) est certainement l'une des œuvres les plus poétiques et les plus vigoureuses qui soient sorties de sa plume. En racontant les destinées de la garde mobile, M. de Molènes ne nous a pas seulement révélé toutes les vaillantes inspirations de son âme à une heure décisive; il a écrit une page de la révolution de février, une page ardente, à la fois enthousiaste et satirique, une page qui fera partie de cette histoire, comme *la Curée* de M. Auguste Barbier appartient à l'histoire de 1830.

Ramené ainsi à la réalité, M. de Molènes y puise de nouvelles forces. Les affaires et les dangers de l'heure présente lui font oublier sans peine son fantasque tableau du XVIII^e^ siècle. Deux luttes, très différentes l'une de l'autre, mais également empruntées au monde réel, vont inspirer la verve du conteur. C'est le moment où l'esprit révolutionnaire fait apparaître sur le théâtre de la vie publique des types prétentieux et grotesques; c'est aussi l'époque où, la garde mobile étant dissoute, les jeunes officiers de 1848 sont obligés de perdre leurs épaulettes, ou de les gagner une seconde fois. Cette condition n'effraya pas M. de Molènes; il sentait que la vie militaire était sa vocation véritable. Capitaine baptisé par le feu, il redevint bravement sous-officier, et continua dans l'armée d'Afrique le noviciat commencé sur les barricades de juin. Ne croyez pas cependant qu'il renonce à sa plume; la vie militaire est pour lui une des formes de l'art et de la poésie. L'action, loin de supprimer la rêverie, lui donnera une carrière et un but. Tout en se battant contre les Arabes, il prête l'oreille aux clameurs de Paris, et de cette même plume qui racontera la prise de Laghouat dans des pages où pétille la poudre, il trace maintes peintures satiriques de ce monde parisien qu'il a quitté. Tableaux de la vie militaire en Algérie, piquantes satires de la mêlée parisienne, tels sont les premiers produits de sa verve, une fois qu'il eut attaché à ses épaules le rouge bernous du spahi.

Ce brillant spahi de 1849 a-t-il toujours gardé la mesure dans ses attaques contre les avocats et les bourgeois? Ce n'est pas là précisément la vertu du spahi. Ses railleries sont des charges à fond, ardentes, impétueuses, le sabre lançant des éclairs et frappant d'estoc et de taille. Il y a dans ces *Caractères du Temps* bien des pages que l'auteur ne signerait plus aujourd'hui : *le Repentir de Figaro*,

(1) Voyez la *Revue* du 1^er^ novembre 1849.

pour ne citer qu'une seule de ces satires altières, violait manifestement le bon goût et la justice. Une certaine licence soldatesque, unie à des prétentions de gentilhomme qui rappelaient trop les premiers héros du conteur, confondait à plaisir les émeutes grossières et les immortels principes de 89. Cependant, malgré les erreurs qu'il a pu y commettre, M. de Molènes aurait tort de regretter tout à fait cette campagne. Ce qui nous intéresse surtout dans ces tableaux, c'est le développement de son éducation morale. Le même esprit qui s'enthousiasmait naguère pour les scandaleuses prouesses de Valpéri et du chevalier de Rivolles rencontre dans la vie militaire toute une source d'aspirations religieuses; un cortége de mystiques visions l'accompagne sous la tente. Dans ses satires du désordre intellectuel et moral mis à nu par la révolution de février, dans *la Comédienne,* dans *Cornelia Tulipani*, ces sentimens se dégagent déjà, quoique sous une forme amère et à travers des tableaux trop crus. Ils brillent d'une lumière bien autrement vive dans ses récits des campagnes d'Afrique. Un des meilleurs tableaux qu'ait tracés M. de Molènes, c'est bien certainement, avec *la Garde mobile,* celui qu'il a intitulé *Voyages et Pensées militaires.* La vie du bivouac, les émotions de la bataille, la vue des morts et des mourans, tout cela est senti et décrit comme par un gentilhomme chrétien. Les pieuses pensées naissent et s'envolent mélodieusement au milieu des cris du combat et des inspirations guerrières. L'auteur trouve tout à coup des accens d'une douceur inattendue. On s'aperçoit bien qu'il n'écrit pas une phrase banale, quand il parle de l'influence si tendre, si suave, et pourtant si virile, exercée sur lui par l'*Imitation de Jésus-Christ;* il porte dans sa sabretache le merveilleux manuel de la vie ascétique, il l'a relu ce matin avant de marcher au feu. Un jour il rencontre un de ses camarades, l'épaule fracassée par une balle, et dont le visage exprime une merveilleuse douceur. « Dieu, s'écrie-t-il, nous permet quelquefois d'acheter par un peu de sang des instans d'une paix inconnue à ceux dont les veines ne se sont jamais ouvertes. Depuis que la croix s'est levée sur le monde, tout être qui souffre, s'il supporte avec résignation sa douleur, sent qu'il marche dans une voie bénie. Il éprouve dans toute son âme un apaisement subit, un bien-être secret et profond. Je crois qu'il reçoit la visite de celui qui n'a oublié aucune des angoisses de la chair. » Ces pensées religieuses, unies aux sentimens militaires, reviennent souvent dans les récits de M. de Molènes, et y produisent plus d'effet que ces polémiques où sifflent comme des balles des paroles méprisantes. La mort du général Bouscaren, dans ce récit de l'expédition de Laghouat, est vraiment un tableau de maître, et les deux inspirations que nous venons de signaler s'y combinent avec une harmonieuse grandeur.

J'ai dit que je préférais ces vivans et chevaleresques récits à l'ironie hautaine du polémiste. Il y a pourtant un tableau où la dispute politique et religieuse, tempérée par la confraternité militaire, se déploie avec une verve originale. Je parle de ce dialogue philosophique intitulé *les Soirées du Bordj*. On ne s'attend pas sans doute à trouver ici un dialogue dans le goût de Platon. Le Socrate qui dirige cette controverse ressemble fort à M. de Molènes : c'est un capitaine de zouaves dissertant sur les choses les plus graves avec le sans-façon du bivouac, et commentant l'Évangile la pipe à la bouche. Le capitaine Plenho, Breton, gentilhomme et catholique comme Chateaubriand, zouave déterminé comme tel de nos généraux d'Afrique, est un de ces types qui représentent avec fidélité l'idéal de M. de Molènes. C'est à la fois un rêveur et un homme d'action, un idéaliste inspiré et un esprit pratique. Très orthodoxe d'intention, il a bien ses hérésies particulières; il aime les vérités religieuses à la condition de les interpréter comme il lui plaît. Si son esprit est soumis, ses passions ne le sont guère, et tout en l'écoutant avec un vif plaisir, on ne peut s'empêcher de penser que c'est là un étrange prédicateur de morale. En un mot, il s'est accommodé à sa guise un christianisme poétique et militaire. Tel nous apparaît le capitaine Plenho, lorsque le soir, après dîner, sur la terrasse du *bordj*, sous la splendide clarté du ciel d'Afrique, il défend ses croyances religieuses contre les railleries démocratiques du docteur Lenoir. La scène est vive et vraie; c'est à la fois la confession de l'auteur et la peinture exacte de bien des consciences, non pas seulement sous la tente du soldat, mais dans toute la société du XIX^e^ siècle. Quelques réserves qu'on ait à faire, et tout à l'heure je dirai quelles sont les miennes, il est difficile de ne pas être charmé tout d'abord par la franchise du tableau. Ce qui m'y frappe surtout, comme dans le récit de la mort du général Bouscaren, c'est l'alliance des pensées religieuses et de l'enthousiasme du soldat. On aime à voir un homme qui a fait ses preuves de courage trouver dans l'Évangile la source des inspirations guerrières. Nulle part assurément les grands dogmes du spiritualisme, la distinction de l'âme et du corps, la soumission de la matière à l'esprit, n'apparaissent plus visiblement, n'éclatent sous une forme plus dramatique et plus familière à la fois que dans la vie des bivouacs ou au milieu de la fusillade. Un jour, c'était la veille d'une bataille, Turenne éprouve un tressaillement involontaire au bruit subit d'un coup de canon, et aussitôt, gourmandant son corps comme le cavalier sa monture : « Tu trembles, carcasse! s'écrie-t-il; tu tremblerais bien plus, si tu savais où je te conduirai demain. » Voilà le corps et l'âme, voilà leurs différences et leurs rapports établis d'un mot avec plus de précision et de force que ne le firent jamais les philosophes. M. de Molènes aime beaucoup ces

braves paroles, comme dit Montaigne, ces *mots courageux*, comme les appelle Ronsard; or, s'il en rencontre de semblables dans l'Évangile, vous devinez quelle sera son émotion : telle phrase, jusqu'ici peut-être restée inaperçue, est précisément ce qui le convertira au christianisme, et il y trouvera des argumens dont les théologiens ne s'étaient jamais avisés. Il y a bien des choses dans les versets de saint Luc, et il s'en faut sans doute qu'on en ait extrait tout ce qu'ils renferment; l'originalité de M. de Molènes est d'y avoir vu, avant toute chose, le manuel du soldat. Il dirait volontiers, en modifiant le texte de Rousseau : « Les belliqueux accens de l'Évangile parlent à mon cœur. »

Est-ce à dire que cette verve et ce sans-façon militaire soient une suffisante excuse des hérésies du capitaine Plenho? Non assurément; si M. de Molènes a découvert dans l'Évangile certaines beautés cachées, il y a vu aussi des choses qui n'y sont pas. « Je crois qu'il peut être pardonné aux gens de guerre plus de choses qu'aux gens de plume ou de parole... Si mes idées sur le duel ou l'adultère sont coupables, j'espère que quelques os cassés me les feront pardonner; nos douleurs sont nos patenôtres. » Ainsi parle le capitaine dans *les Soirées du Bordj*, et en effet ce *René de corps-de-garde*, comme l'appelle l'auteur lui-même, a de singulières théories sur l'amour. Ce serait, je le sais, faire acte de pédantisme que de chicaner M. de Molènes sur sa théologie. Il est pourtant certaines théories qu'il est difficile de laisser passer, car le goût n'y est pas moins intéressé que la morale. Le capitaine a parfaitement raison de reprocher aux démocrates l'emploi qu'ils font des livres saints. L'interprétation démocratique de la vie et de la mort de Jésus, cette manière de s'emparer du Christ, d'en faire un révolté, un martyr de la raison, de prêcher l'orgueil au nom du Dieu des humbles, et la conquête des biens de la terre au nom de celui qui a dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde, » tout cela révolte à bon droit le capitaine de zouaves; mais lui-même n'interprète-t-il pas au gré de ses passions l'enseignement du Dieu crucifié? Le capitaine Plenho a plus que de l'indulgence pour les faiblesses humaines : il a de la sympathie, et l'Évangile lui fournit toute une théorie sur ce point. La scène de la femme adultère, la scène de Madeleine essuyant avec sa chevelure les pieds du divin maître, prennent à ses yeux une signification inattendue. « Il me semble, s'écrie-t-il, que je saisis un symbole. Celui qui a été ici-bas l'image adorable de l'amour céleste a permis qu'il y eût à ses pieds une place pour l'amour né de l'humanité. » Oui, sans doute, une mansuétude inconnue aux habitans de la terre est un des divins caractères du Messie; l'Évangile a révélé au monde les trésors de la miséricorde céleste, il a fait du repentir la première des vertus, et il ne

faut pas oublier qu'en protégeant la femme adultère par une parole sublime, Jésus condamnait l'orgueil des pharisiens. Prenons garde cependant; si vous supprimez toutes ces nuances, si vous voyez là un symbole trop complaisant, ne ferez-vous pas comme ces démocrates que vous blâmez si fort? Le ton est différent, le résultat est le même; c'est toujours une confusion de mots et d'idées qui falsifie la divine parole. Jésus absout la femme adultère, c'est-à-dire la femme qu'il a sous les yeux, que les pharisiens lui amènent, dont il voit le cœur repentant; vous recueillez ces miséricordieuses paroles, et, les traduisant à votre guise, vous finissez par y trouver non plus seulement l'absolution du pécheur, mais la glorification du péché. Est-ce trop dire? Non, la pente est glissante en ces délicates matières; on commence par exprimer à propos de la femme adultère les raisons qui expliquent la décision du Sauveur, on finit par écrire ces mots : « La faute, quand elle est d'une certaine nature, emporte peut-être plus que la miséricorde du divin juge. »

Je n'insisterais pas sur la théologie du capitaine Plenho, si je n'y voyais un des écueils dont l'écrivain doit se défier. Animé des pensées les plus saines, des sentimens les plus énergiques dans ses tableaux de la garde mobile et de la prise de Laghouat, il est revenu bientôt aux inspirations mondaines, et il y est revenu parfois avec quelques-uns des travers que nous avons signalés dans sa première période.

Quand l'inspiration mondaine et la pensée guerrière se combinent avec mesure, comme dans cette gracieuse histoire intitulée *une Légende mondaine,* je m'empresse d'applaudir. Le capitaine Séléki, converti à la religion par une coquette à l'esprit fantasque et emportant sous le feu des Kabyles le souvenir de son ivresse d'un jour, est une figure intéressante. Pieux, austère, habitué à souffrir, il garde au fond de son cœur une image déchue et toujours adorée, il prie à son tour pour celle qui l'avait retiré du mal, et il n'aspire qu'à la retrouver au ciel. Le contraste est piquant et habilement rendu. Malheureusement M. de Molènes n'a pas toujours conservé si bien la mesure. On s'intéresse au capitaine Séléki; sans le talent du narrateur, s'intéresserait-on à ces brillans officiers, capitaines de zouaves et de spahis, qui ne semblent être allés en Afrique que pour donner à leurs amours un cadre original et splendide? Certes l'amour tient une grande place dans la vie humaine, la faculté d'aimer est un des plus précieux attributs de notre nature, et l'homme qui n'a pas vécu par le cœur, fût-il éminent par l'action et par l'intelligence, n'a eu qu'une existence incomplète. L'analyse de l'amour, l'étude des phases diverses de la passion, des circonstances où elle éclate, des caractères particuliers qu'elle revêt, du bien et du mal

qu'elle produit, tel est donc l'inévitable sujet des peintures du roman; mais est-ce bien cet amour, objet des analyses du moraliste, qui remplit les nouvelles dont nous parlons ici? M. de Molènes est-il un observateur? prend-il plaisir à étudier le jeu des passions humaines et à le reproduire sous une forme vivante? Il n'a rien publié jusqu'ici qui atteste chez lui ces dispositions de l'esprit. J'ai beau chercher, je ne vois qu'un seul type dans tous les tableaux qu'il a peints, un type vrai sans doute, mais plutôt glorifié qu'étudié, un type proposé comme modèle au lieu d'être examiné avec franchise. Ce personnage unique, vous le connaissez, c'est don Juan, capitaine de zouaves. Il a pris, sous le ciel d'Alger, des allures énergiques et fières; son teint est bronzé par le soleil, son âme s'est retrempée dans la solitude des *bordjs*. C'est un don Juan tout nouveau, que personne n'a vu, que Mozart n'a pas rêvé, dont ne s'est avisé ni Byron, ni Hoffmann, ni Alfred de Musset, un don Juan à demi réformé par l'ascétisme militaire, mais qui se révèle tout à coup en des explosions irrésistibles. Il n'y a place dans son cœur que pour un seul amour, un amour immense, mystérieux, profond comme l'Océan, brûlant comme le vent du Sahara; il l'affirme du moins, et nous voilà loin de la fameuse liste de Leporello. Prenez garde : la liste est plus longue que vous ne le croyez, car ce don Juan a changé de nom plus d'une fois. Il s'appelait hier Séléki, aujourd'hui c'est Sidi-Pontrailles, demain ce sera Robert d'Égleneul. Parlons sérieusement : le jeune et sympathique auteur des *Histoires sentimentales et militaires* n'est pas guéri, comme nous le pensions, des fantaisies de sa première manière. Il avait tenté autrefois l'impossible alliance de Valmont et de Werther; il dépense aujourd'hui les dons les plus poétiques de son talent pour associer de vive force lord Byron et Brantôme.

Ces erreurs que je dénonce à l'auteur lui-même (M. de Molènes est un esprit trop loyal pour ne pas apprécier ma franchise, et il a tenu autrefois la plume du critique avec autant d'indépendance que de verve), ces erreurs qui ont embarrassé souvent ses lecteurs les plus sympathiques, il les rachète par des détails charmans, des pensées délicates, l'horreur de toute lâcheté, des accens qui viennent du cœur, et une singulière poésie d'expressions. Brantôme a écrit un curieux livre intitulé *Rodomontades espagnoles;* l'historien des dames galantes et des grands capitaines emploie ce terme sans aucune ironie, et s'il met des Espagnols en scène, c'est que cette nation, dit-il, est « brave, bravache et valeureuse, et fort prompte d'esprit et de belles paroles proférées à l'improviste. » M. de Molènes est tout plein de ces rodomontades, de ces belles paroles proférées à l'improviste; il a de la vénération pour don Quichotte, et

quand il parle de l'idéal, on sent bien que ce n'est pas chez lui une vaine formule. Chevalerie mondaine, chevalerie militaire, chevalerie religieuse, tout cela est sincère dans son imagination comme dans sa vie; je voudrais seulement que des sentimens profanes ne vinssent pas altérer si souvent les mystiques effusions de son spiritualisme. Je n'en citerai qu'un exemple. M. de Molènes a prononcé de fières paroles à propos de la mort, il la défie comme un Celte, il lui sourit d'avance avec une curiosité ardente et une intrépidité mystique, il lui sourit au nom de l'Évangile comme au nom de l'honneur du drapeau, et je me suis rappelé, en le lisant, ces paroles de Fénelon qui pourraient servir d'épigraphe aux *Voyages et Pensées militaires :* « Quand on est chrétien, il n'est pas permis d'être lâche. L'âme du christianisme, si on peut parler ainsi, c'est le mépris de cette vie et l'amour de l'autre. » Ces mots disent tout ce qu'il faut dire sur ce grand sujet de la mort, et ils le disent avec une précision admirable. Mépriser cette vie, rien de mieux, mais il faut craindre d'en faire fi par jactance, d'estimer trop bas cette existence d'un jour, condition et fondement d'une existence immortelle. Si on agit ainsi pour obéir à la mélancolie surannée de René ou de Werther, si on s'inspire, pour mépriser ce don divin, non pas d'une pensée chrétienne ou spiritualiste, mais du souvenir des gentilshommes blasés ou des esprits violens; enfin si on écrit cette phrase : « Le détachement de la vie est la première condition de la vie spirituelle et de la vie élégante, c'est par là que les bandits touchent aux raffinés et aux saints, » il y a là une confusion de sentimens qui excite une invincible défiance. Ces raffinés, ces saints, ces bandits, associés d'une façon si étrange, nous avertissent que l'auteur a mal lu l'*Imitation,* puisqu'il n'y a vu, comme dans *Werther* et *René,* qu'un manuel de poésie.

C'est la faute de M. de Molènes si on est toujours amené à lui parler théologie, et si, pour juger *les Solitudes de Sidi-Pontrailles, un Portrait de souvenir, les Souffrances d'un Houzard,* on est tenté de demander conseil à Bossuet et à Fénelon, à Pascal et à Bourdaloue. Je n'insisterai pas davantage : j'aime mieux indiquer tout ce qu'il y a de qualités charmantes à côté de ces erreurs. Un rare mérite de M. de Molènes, c'est que, le premier, il a frayé la route à une sorte de littérature algérienne. L'Algérie a déjà un caractère propre; M. de Molènes a saisi ce caractère en artiste et en poète. Artiste, il a peint les couleurs du paysage africain; poète, il a compris la beauté de ce ciel profond et lumineux sous lequel l'orateur romain, comme il le remarque avec esprit, a placé le songe de Scipion. Ses tableaux du désert, tracés en quelques lignes, éblouissent les yeux. Les ravins de l'Atlas, les pentes du Jurjura, les fraîches vallées tout à coup

aperçues au milieu des courses guerrières, les aspects de la mer et du ciel, les cactus, les aloës, les palmiers, tout cela est décrit au passage avec une richesse de tons qui rappelle Decamps ou Marilhat. Il a écrit sur Alger une page qui peint admirablement ce splendide bazar, ce merveilleux mélange de costumes, ce mouvement, cette vie bizarre, ces petites rues,... sont-ce des rues? ces corridors sombres et tortueux, tout ce merveilleux fouillis qui nous montre, à quelques heures de Marseille, ce que Henri Heine appelle gaiement le bric-à-brac romantique du moyen-âge. Quand je vis Alger pour la première fois, je me crus transporté dans le monde même du romancier. A Blidah, à Médéah, sur les pentes du petit Atlas, au bord de ce torrent de la Chiffa où nos soldats ont tracé une route héroïque, partout je retrouvais les lieux et les personnages qu'il a décrits. Si M. de Molènes écrivait plus souvent des pages telles que ses *Voyages et pensées militaires*, le Jurjura pourrait lui appartenir un jour, comme le Caucase appartient à Michel Lermontof.

Pourquoi l'auteur de ces pages si vivantes, au lieu de peindre toujours le même officier obsédé de tentations mondaines, n'a-t-il pas étudié plus profondément cette France d'Afrique, dont il n'a guère décrit que les aspects extérieurs? L'Algérie est une mine précieuse pour un homme qui l'a si bien pratiquée en poète et en soldat. C'est l'action qu'il faut peindre et tous les bienfaits de l'action; c'est la lutte, le sacrifice, l'héroïsme caché, qu'il faut opposer à l'efféminations de la société civile, à l'amoindrissement des caractères. Je ne rappellerai pas à M. de Molènes les intéressantes études que M. de Vigny a intitulées *Servitude et Grandeur militaires;* sans sortir du cadre qu'il aime, il peut trouver des histoires, je ne dis pas plus dramatiques, mais plus conformes au tour de son esprit, plus appropriées aux instincts nouveaux de la société actuelle. M. Prosper Mérimée ici même, dans sa jolie comédie *Don Quichotte ou les Deux Héritages*, a spirituellement confronté deux générations très différentes, d'un côté un hardi don Quichotte, un colonel de zouaves vieilli au milieu de la guerre, c'est-à-dire toujours jeune de cœur et d'imagination; de l'autre, son neveu, un jeune homme, un Parisien énervé par le luxe et par l'amour du gain, un triste vieillard de vingt-cinq ans. C'était là un sujet qui revenait de droit à M. de Molènes; pourquoi se l'est-il laissé prendre? Je désirerais au moins que ce fût là pour lui une indication féconde. M. de Molènes, chaque fois que l'occasion se présente, parle de la vie militaire en termes enthousiastes qui rappellent les meilleures pages du prince de Ligne; malheureusement l'auteur tourne trop souvent court et s'arrête au seuil de son sujet. Cette vie militaire, qui lui a inspiré d'émouvantes peintures, semble n'être qu'un accessoire dans ses récits; il a fait

un cadre de ce qui devait être le tableau. Que de choses dans cette France africaine pour un observateur et un moraliste! M. de Molènes renouvellera ses études; au lieu de se livrer trop complaisamment à des effusions personnelles qui se ressentent un peu de ses indulgentes théories sur l'amour, il s'attaquera enfin aux grands sujets, aux sujets qui lui appartiennent, et qu'il n'a fait qu'indiquer.

Je veux terminer en exprimant cet espoir. On a vu que M. de Molènes, depuis le jour où il écrivait *Valpéri*, a accompli bien des progrès. Certes l'enthousiasme ne lui a jamais fait défaut; « l'enthousiasme est toujours sacré pour moi, s'écrie-t-il quelque part. C'est ce que le langage poétique appelle *inspiration* et ce que le langage religieux appelle *l'esprit*. — Or tout péché et tout blasphème sera remis aux hommes, dit l'Évangile, mais le blasphème contre *l'esprit* ne sera pas remis. » M. de Molènes n'a jamais blasphémé *l'esprit*, il a toujours obéi, sous maintes formes différentes, à la généreuse folie de l'idéal. Est-il beaucoup d'écrivains qui aient mérité un tel éloge? Cet enthousiasme appliqué d'abord à des choses qui n'en étaient pas dignes, on l'a vu s'épurer peu à peu; il s'est transformé surtout le jour où l'auteur de *Briolan* a été, comme il dit, ordonné soldat. Il faut bien l'avouer cependant, la transformation n'est pas encore décisive et complète; que M. de Molènes perfectionne son œuvre, qu'il renonce une fois pour toutes à ce mélange adultère des idées spiritualistes et des dissipations voluptueuses. On voudrait sentir un peu moins chez le soldat régénéré l'esprit de ces gentilshommes blasés qui avaient séduit sa jeunesse. Devenez, lui dirai-je, le moraliste et le peintre de la vie militaire. Si vous conduisez Valpéri et Briolan sous la tente des spahis, qu'ils y disparaissent complètement, transfigurés par le baptême du feu! En face des générations matérialistes qui s'élèvent, peignez l'enthousiasme du devoir, la beauté de l'idéalisme en action. Ouvrez-vous à vous-même une carrière toute nouvelle, dont votre œuvre ne semble avoir été jusqu'ici que la préparation. La vie de soldat est une école de grandeur morale; inspirez-vous de cette pensée que vous avez vivement mise en relief. — Ces conseils ne surprendront pas M. de Molènes, il se les donne à lui-même en maintes rencontres avec une spirituelle franchise. L'autre jour encore, dans la plus récente de ses histoires de guerre et d'amour, une femme, dès le début du récit, lui tenait à peu près le même langage. « Parlez-moi, disait cette personne, qui semble apprécier exactement l'écrivain à qui elle s'adressait ainsi, parlez-moi des choses éternelles! »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

MISS BRONTË

SA VIE ET SES ŒUVRES

II.

LA VIE LITTÉRAIRE ET LA MORT DE MISS BRONTË.

I. *The Life of Charlotte Brontë*, by Mrs Gaskell, 2 vol., London, Smith, Elder and Co, 1857.
II. *The Professor, a tale*, by Currer Bell, 2 vol. in-8o, London, Smith, Elder and Co, 1857.

I.

L'éducation de Charlotte s'était faite dans la solitude et le chagrin; ses œuvres furent enfantées dans la douleur (1). Représentons-nous bien la vie de Charlotte pendant les quelques années qui précédèrent l'apparition de *Jane Eyre*. La santé d'Anne et d'Émilie est altérée; à des intervalles inégaux, mais de plus en plus rapprochés, apparaissent la terrible toux et la migraine, signes des maladies de langueur. La vue de M. Brontë s'est entièrement obscurcie. Dans l'intervalle de ses accès, Branwell mène la plus triste conduite; il lasse la pitié et l'amour de ses sœurs. Pour satisfaire ses impérieuses habitudes, il est devenu rusé comme un sauvage et comme un mangeur d'opium. De temps à autre il trouve de l'argent on ne sait où; alors s'aggravent à la fois sa maladie et les tourmens de ses sœurs; puis, quand tout est fini et qu'il est forcé de s'arrêter, ses nerfs se calment, et sa santé se rétablit sous l'empire de ces privations salutaires. Pendant quatre années consécutives, son nom revient dans

(1) Voyez la livraison du 1er juillet.

les lettres de Charlotte, et toujours accompagné de circonstances douloureuses. La bonne, la compatissante Charlotte finit elle-même par être fatiguée de ce spectacle navrant; elle n'a plus le courage d'aimer ce frère autrefois adoré, elle n'a plus la force même d'avoir pitié; son cœur est las.

« Nous avons eu de tristes embarras avec Branwell. Il ne pensait à rien qu'à noyer son désespoir et à oublier ses tourmens. Personne dans cette maison ne peut avoir de repos. Enfin nous avons été obligés de le faire partir pour une semaine, sous la garde de quelqu'un qui le surveillera. Il m'a écrit ce matin, et sa lettre exprime quelques sentimens de repentir... Mais je n'ose espérer la paix tant qu'il restera à la maison. Nous devons tous, je le crains, nous préparer à une saison de douleurs et d'inquiétudes. Lorsque je vous laissai la dernière fois, j'avais un vif pressentiment que le chagrin allait me rendre une nouvelle visite. »

« Août 1845. Les choses vont à la maison comme d'habitude; elles ne vont pas bien relativement à Branwell, quoique sa santé et par conséquent son caractère se soient un peu améliorés depuis un jour ou deux, grâce à une *abstention forcée*. »

« 17 août 1845. J'ai tardé à vous écrire, parce que je n'ai pas de bonnes nouvelles à vous communiquer. J'ai peu d'espoir en Branwell. Je crains quelquefois qu'il ne soit plus bon à grand'chose. Le dernier coup qu'ont reçu ses sentimens et ses espérances l'a complétement stupéfié. Il n'y a que le manque absolu d'argent qui soit un frein pour lui. On doit à la vérité espérer jusqu'à la fin. C'est ce que j'essaie de faire, mais l'espérance dans la situation présente me semble parfois une pure duperie. »

« 4 novembre 1845. J'espérais pouvoir vous prier de venir nous voir à Haworth; mais Branwell est encore à la maison, et tant qu'il y sera, vous ne pouvez venir. Plus je le vois, et plus je me confirme dans cette résolution. Je voudrais pouvoir dire un mot en sa faveur, mais je ne puis. Je suis forcée de retenir ma langue. »

« 31 décembre 1845. Vous dites justement, en parlant de ***, qu'il n'y a pas de souffrances pareilles à celles qui sont engendrées par le désordre. Hélas! j'ai sous les yeux la preuve quotidienne de cette observation; mais il semble dur en vérité que ceux qui n'ont pas péché soient obligés de souffrir autant. »

« 3 mars 1846. J'entrai dans la chambre de Branwell pour lui parler, une heure environ après mon retour : ce fut peine perdue. J'aurais pu m'épargner cet embarras : il ne fit pas attention à moi, et ne me répondit pas; il était stupéfié. Mes craintes n'étaient pas vaines. J'apprends que pendant mon absence il s'est procuré un souverain sous prétexte de payer une dette; il est sorti immédiatement, a fait changer le souverain à la première taverne, et en a fait l'emploi que vous pouvez supposer. *** a conclu son rapport en disant que c'était un être *désespéré*, ce qui n'est que trop vrai. Dans son état présent, il est presque impossible de rester dans la même chambre que lui. Ce que l'avenir nous réserve, je ne le sais pas. »

« 31 mars 1846. Papa continue d'aller assez bien, sauf les fréquens cha-

grins que lui cause la misérable conduite de Branwell. Ici il n'y a de changement qu'en pis... »

« 19 décembre 1846..... J'espère que vous n'êtes pas complétement gelée; le froid est ici terrible. Je ne me rappelle pas un tel hiver; il est digne du pôle. L'Angleterre, dirait-on, a glissé dans la zone arctique; le ciel semble couvert de glace, la terre est gelée, le vent est pénétrant comme une lame à double tranchant. Nous avons eu, en conséquence de cette température, des rhumes et des toux terribles. La pauvre Anne a souffert cruellement de son asthme; maintenant elle va beaucoup mieux. Il y a eu deux nuits la semaine dernière où sa toux et sa difficulté de respirer faisaient peine à voir et à entendre, et où elle a dû beaucoup souffrir; elle supporte cela comme elle supporte toutes les afflictions, sans se plaindre, en se contentant de soupirer de temps à autre, lorsque la douleur est trop vive. Elle a un héroïsme de résignation extraordinaire; je l'admire, mais je ne saurais l'imiter. Vous dites que je dois avoir des masses de choses à vous raconter..... Que voulez-vous que je vous raconte; il ne se passe rien ici, rien qui soit d'une nature agréable à raconter. Un petit incident est venu la semaine dernière nous rappeler à la vie; mais s'il ne vous donne pas plus de plaisir qu'il ne nous en a donné, vous n'aurez pas à me remercier de vous en avoir fait part. Cet incident était tout simplement l'arrivée d'un officier du shérif qui était venu rendre une visite à B... pour l'inviter à payer ses dettes, ou à faire un tour à York. Nécessairement il a fallu payer ses dettes. Il n'est pas agréable de perdre ainsi de l'argent de temps à autre; mais à quoi servirait-il d'insister sur ce sujet? Cela ne le rendra pas meilleur. »

« 1er mars 1847..... Branwell s'est très mal conduit tous ces temps-ci. L'extravagance de sa conduite et les insinuations mystérieuses qu'il lâche par momens (car il ne parle jamais nettement) me font supposer que bientôt nous entendrons parler de nouvelles dettes contractées par lui. »

« 11 janvier 1848..... Nous n'avons pas été fort à notre aise à la maison depuis quelque temps. Par un moyen ou par un autre, Branwell s'est procuré de l'argent, et nous a rendu la vie très dure. Papa est harassé jour et nuit, et nous, nous n'avons pas de repos; Branwell est toujours malade, deux ou trois fois il a eu des accès. Quelle sera la fin de tout cela? Dieu le sait! Mais quelle vie n'a pas quelque triste revers de médaille, une malédiction secrète, un squelette voilé derrière un rideau? Il faut faire du mieux qu'on peut et endurer ce que Dieu nous envoie. »

Pendant quatre longues années, les yeux de Charlotte durent contempler ce douloureux spectacle, qui ne fut point perdu pour elle. Imaginez l'horrible instruction que ces trois jeunes filles durent tirer de cette aventure malheureuse, de cette maladie prolongée, châtiment du péché, des actions perverses du coupable cherchant dans la continuation du mal l'oubli d'un mal plus ancien, des paroles imprudentes prononcées dans la fièvre des accès ou dans le paroxysme de la colère! Cet événement fut autre chose encore qu'une grande douleur, ce fut pour Charlotte comme un jour brusquement ouvert sur la vie humaine. Elle put saisir sur un sujet vivant les

secrets des passions coupables, et ces mille détails de perversité et de corruption qui sont de telles anomalies pour une nature humaine saine et morale, qu'ils ne peuvent être devinés et doivent avoir été vus pour être décrits. L'aventure de Branwell et le séjour à Bruxelles sont les deux événemens qui semblent avoir le plus vivement agi sur l'esprit de Charlotte. De cette forte impression laissée sur elle par le spectacle du désordre et complétée par la réflexion et l'analyse sont sorties certaines peintures singulièrement dramatiques, qu'on ne croirait pas l'œuvre d'une jeune femme solitaire, dont la vie s'est écoulée dans le cercle le plus étroit. Quand on connaît l'existence de Charlotte, on demeure étonné de la vigueur avec laquelle ont été saisis et rendus non-seulement les frénésies et les transports de la passion, mais les sentimens pervers, les caractères dangereux, la logique sophistique du vice. Ajoutez aussi çà et là des détails qui arrêtent, font tressaillir de surprise et vous font demander : Où donc a-t-elle appris tout cela? Charlotte était une de ces personnes qui justifient cette observation, que dans la science difficile du cœur humain le meilleur maître est la solitude, et qu'il n'est pas nécessaire, pour bien observer la vie d'être, lancé dans le tourbillon. Charlotte et ses sœurs n'ont jamais vu le monde qu'à la dérobée, pour ainsi dire par des lucarnes soudainement ouvertes, par des trous de serrure, par des fentes de murailles. D'autant plus saisissant a été le spectacle, d'autant plus dramatique l'impression reçue.

Charlotte n'avait pas seulement à penser à Branwell. M. Brontë, nous l'avons dit, était devenu presque aveugle. Lui si ardent en politique, si curieux de nouvelles, ne pouvait plus lire ses journaux; il fallait le conduire et l'installer dans sa chaire. D'un autre côté, Tabby, qui avait alors quatre-vingts ans, était devenue un embarras par sa persistance à vouloir continuer un service que ses forces ne lui permettaient plus, et que d'ailleurs on ne réclamait pas. On lui adjoignit une nouvelle servante; mais Tabby empêchait tout empiétement sur ses attributions. Il en résultait de nouvelles fatigues pour miss Brontë, qui avait à recommencer secrètement l'ouvrage de la vieille servante. C'est au milieu de ces douloureuses et prosaïques occupations que Charlotte méditait et composait *Jane Eyre*.

Nous avons vu ce qu'était Charlotte dans sa jeunesse, à l'âge de dix-neuf ans, inquiète, troublée, pleine d'appréhensions et de visions, luttant contre sa nature et cherchant dans la religion un appui contre les attaques d'un invisible ennemi. Nous avons reconnu dans ses lettres l'accent de ses futures héroïnes. Telle qu'elle était alors cependant, elle était bien plutôt faite pour servir de sujet à un romancier ou à un poète que pour être elle-même un romancier. Le sujet est intéressant et fait pour piquer l'ambition d'un artiste, s'il s'en

rencontre par hasard sur son passage; mais si c'est elle-même qui doit être son propre romancier, il faut qu'elle se dédouble, qu'elle devienne extérieure à elle pour ainsi dire. Charlotte pourra-t-elle être son propre romancier? La vie lui a enseigné bien des choses. Elle n'a plus de visions ni de craintes chimériques; toutes ces ombres ont fui devant les réalités du malheur. Elle ne vit plus autant en elle-même, la fatalité l'a forcée à s'occuper beaucoup des autres. A cet âge de trente ans, elle est devenue une femme finement sensée, délicatement pratique, assez froide pour maîtriser ses émotions, assez lasse pour ne plus en désirer de nouvelles. Elle est dans la meilleure situation pour reproduire les impressions autrefois ressenties, car sa vie est close; elle a parcouru le cercle d'expériences morales qu'elle devait parcourir. Laissons-la se peindre elle-même encore une fois. Nous verrons le chemin qui a été parcouru en dix années. Il n'échappera, en tout cas, à personne que, si autrefois Charlotte sentait plus qu'elle ne pensait, elle pense et observe maintenant beaucoup plus qu'elle ne sent. Tout artiste véritable est double : il est composé d'une nature sensible à l'excès, et d'une nature froide et judicieuse, — d'un frénétique et d'un critique. Le critique est apparu chez Charlotte Brontë.

« 2 avril 1845..... Cependant ces dangers matériels, une fois passés, laissent dans l'esprit la satisfaction d'avoir lutté avec la difficulté et de l'avoir surmontée. La force, le courage et l'expérience sont leurs inévitables résultats; c'est pourquoi je doute que les souffrances purement morales aient aucune bonne conséquence, si ce n'est peut-être de nous rendre, par comparaison, moins sensibles aux souffrances physiques... Il y a dix ans, j'aurais beaucoup ri de la méprise que vous avez faite en prenant votre docteur célibataire pour un homme marié. Je vous aurais certainement jugée beaucoup trop scrupuleuse, et je me serais étonnée que vous eussiez pu regretter d'avoir été polie envers un homme de bonne compagnie, par la seule raison qu'il est *unique* au lieu d'être *double*. Maintenant toutefois je sais que vos scrupules sont fondés sur le sens commun. J'ai appris que si les femmes désirent échapper à l'imputation odieuse de poursuivre un mari, leurs actions et leurs regards doivent être froids, sans expression, morts comme le marbre et l'argile, car toutes les apparences de sentiment, de joie, de chagrin, d'amitié, d'antipathie, d'admiration, de dégoût, seront également interprétées par le monde dans le même sens, et regardées comme autant d'avances pour pêcher un mari. Peu importe, il est vrai! Les honnêtes femmes ont leur propre conscience pour les soutenir après tout : par conséquent ne craignez pas trop de vous montrer telle que vous êtes, bonne et affectionnée; ne réprimez pas trop durement des sentimens excellens en eux-mêmes, parce que vous craignez que quelque fat ne s'imagine que si vous leur donnez libre cours, c'est dans l'intention de le fasciner. Ne vous condamnez pas à vivre à demi, dans la crainte que si vous montrez trop d'animation, quelque *impertinence* en pantalon ne se mette en tête que vous seriez bien aise de dévouer

votre vie à son inanité. Cependant une conduite froide, décente, mesurée, est un trésor capital pour une femme, et vous possédez ce trésor. »

« A miss Wooler, 30 janvier 1846... Vous me demandez (à propos de Branwell) si je ne pense pas que les hommes sont des êtres étranges? — Très étranges certainement. J'ai souvent pensé et je pense encore que la manière dont on les élève est bizarre; ils ne sont pas suffisamment garantis contre les tentations. Les filles sont protégées comme si elles étaient quelque chose de tout à fait fragile et de tout à fait niais, et les garçons au contraire sont lâchés dans le monde comme si, de tous les êtres qui existent, ils étaient les plus sages et les moins capables de s'égarer... J'éprouve toujours une vive satisfaction à apprendre que vous vous trouvez heureuse, parce que cela prouve que, même dans ce monde, il y a une justice distributive. Vous avez travaillé durement, vous vous êtes privée de tout plaisir, presque de toute distraction dans votre jeunesse et dans le printemps de votre vie; aujourd'hui vous êtes libre, et vous avez encore devant vous, je l'espère, bien des années de vigueur et de santé, pendant lesquelles vous pourrez jouir de la liberté. En outre j'ai un autre motif, et très égoïste celui-là, pour être ravie de votre bonheur : il me semble que même une *femme seule* peut être heureuse aussi bien que des femmes adorées et des mères orgueilleuses. Aujourd'hui je médite beaucoup sur l'existence des femmes non mariées et qui ne seront jamais mariées, et je suis arrivée à considérer qu'il n'y a pas de caractère dans le monde plus respectable que celui d'une femme non mariée qui fait son voyage dans la vie tranquillement, avec persévérance, sans l'appui d'un mari ou d'un frère, et qui, ayant atteint l'âge de quarante-cinq ans ou plus, garde à son service un esprit bien réglé, une disposition à jouir des simples plaisirs, assez de force pour supporter les peines inévitables, assez de sympathie pour compatir aux souffrances des autres, et de bonne volonté pour soulager les besoins dans la mesure de sa fortune. »

« 10 juillet 1846..... Je vois que vous êtes engagée dans un dilemme d'une nature particulière et difficile; deux routes sont devant vous. Vous souhaitez en conscience choisir la bonne, quand bien même elle serait la plus escarpée et la plus rude; mais vous ne savez pas quelle est la bonne. Vous ne pouvez décider si le devoir et la religion vous commandent d'aller seule et sans amis dans le monde, de gagner votre vie par le travail de gouvernante, ou bien s'ils vous ordonnent de continuer à rester près de votre vieille mère, de négliger pour le présent toute perspective d'indépendance personnelle, et de supporter des ennuis journaliers, quelquefois même des privations. Je conçois qu'il vous soit presque impossible de décider cette question; aussi je la déciderai pour vous. La bonne voie est celle qui nécessite le plus grand sacrifice d'intérêt personnel, qui implique la plus grande somme de bien fait aux autres, et cette route, nettement suivie, vous conduira, je le crois, avec le temps, à la prospérité et au bonheur, quoique d'abord elle semble vous en éloigner. Votre mère est vieille et infirme; les personnes vieilles et infirmes ont peu de ressources pour être heureuses, beaucoup moins encore que ne peuvent le concevoir ceux qui sont relativement jeunes et en bonne santé; les priver d'une de ces ressources est cruel. Si votre mère est plus heureuse lorsque vous êtes avec elle, restez avec

elle. Si votre départ devait la rendre malheureuse, restez avec elle. Vous ne tirerez probablement pas grand profit de vivre à ***, vous ne conquerrez pour cette action ni grandes louanges, ni grandes admirations; cependant votre conscience vous approuvera peut-être : si elle vous approuve, restez avec votre mère. Je vous recommande de faire ce que j'essaie de faire moi-même. »

« 26 août 1846. — Le récit que vous me faites des intrigues amoureuses de *** m'a fort amusée et m'a aussi attristée quelque peu. Je crois que la nature comptait sur lui pour autre chose, et le réservait à mieux qu'à perdre son temps à rendre malheureuses de pauvres filles inoccupées..... Les filles malheureusement sont obligées de prendre garde à lui et à ceux qui lui ressemblent, parce qu'en même temps que leur esprit est généralement inactif, leurs sensations sont neuves et fraîches, tandis que lui, qui a eu sa part de plaisirs, peut avec impunité se faire un passe-temps des tourmens des autres. La partie n'est pas égale. Je voudrais pouvoir faire entrer dans les âmes des persécutées un peu de la force tranquille de l'orgueil, un peu du sentiment si fortifiant de leur supériorité (car elles sont supérieures à lui parce qu'elles sont plus pures), un peu de la ferme résolution à supporter le présent et à attendre l'avenir. Si toute la population féminine qu'il obsède était armée de ces sentimens, il ne resterait à *** qu'à battre en retraite. »

. . . . . .

« J'ai été fort divertie de ce qu'elle m'a dit touchant un de ses désirs. Lorsqu'elle se mariera, elle souhaite que son mari ait une volonté à lui, dût-il être un tyran. Dites-lui que dans le cas où elle formerait encore ce désir, elle le modifie quelque peu. Si son mari a une forte volonté, il faut aussi qu'il ait un vigoureux bon sens, un cœur tendre et une notion exacte de la justice. Un homme avec un *faible cerveau* et une *forte volonté* est tout simplement une brute intraitable; vous n'avez aucune prise sur lui, vous ne pouvez jamais le faire marcher droit. Un tyran, dans quelque circonstance que ce soit, est toujours un fléau. »

A coup sûr, il y a une grande différence entre ces lettres et celles d'autrefois. Charlotte est devenue maîtresse d'elle-même. Quoique écrites sous le coup du malheur, ces lettres sont calmes, fines et même quelquefois enjouées. Elles ne portent plus la moindre trace de terreurs chimériques et de vaines imaginations. Bon sens, esprit pratique, connaissance analytique des faits, vif sentiment du devoir, voilà ce qui les distingue.

Elle est maintenant préparée pour la littérature; il ne faut plus qu'une circonstance favorable qui l'invite à donner la mesure de ses forces. Charlotte nous a raconté elle-même comment cette circonstance se présenta. Un jour elle découvrit par hasard un manuscrit de poèmes écrit de la main d'Émilie; la lecture de ces poèmes, qu'elle trouva supérieurs à la plupart des publications contemporaines, lui mit en tête qu'ils méritaient d'être imprimés. Après avoir hésité quelque peu à confesser à Émilie sa découverte (car Émilie

ne confiait jamais, même à ses sœurs, rien de ses sentimens et de ses actions, et ne permettait pas qu'on approchât d'elle de trop près), Charlotte provoqua la confiance de sa sœur en lui montrant à son tour quelques poèmes écrits par elle... Anne vint ensuite, encouragée par l'exemple de Charlotte, et soumit ses productions poétiques à l'examen de ses sœurs. Elles firent un choix de leurs poésies, en formèrent un petit volume, et décidèrent qu'il serait publié sous les pseudonymes d'Ellis, Currer et Acton Bell. Charlotte, en quête d'un éditeur, s'adressa à un libraire de Londres qui consentit à publier le volume, dont les sœurs se chargèrent d'ailleurs de faire les frais. Il n'y a rien de bien digne de remarque dans ces premières démarches littéraires, si ce n'est le soin extrême que les trois sœurs prennent à cacher leur véritable nom, même à leur éditeur. Ce n'était pas seulement leur timidité ordinaire qui les poussait à prendre ces allures mystérieuses, un sentiment d'orgueil y était aussi pour quelque chose. « Nous avions, dit Charlotte, le vague sentiment que les femmes auteurs sont vues avec prévention; nous avions remarqué que les critiques emploient souvent la personnalité envers elles comme moyen de châtiment, et la flatterie comme moyen de récompense. » Le volume parut vers la fin de mai 1846. La bourse des trois sœurs était peu garnie, il y eut peu d'annonces, et cette première publication passa presque inaperçue.

Les trois sœurs ne se découragèrent pas : elles avaient publié ensemble leurs poèmes, elles eurent l'idée de publier ensemble un *trio* de nouvelles dont chacune serait l'œuvre de l'une d'entre elles. Dans cette pensée, Émilie composa *Wuthering Heights,* Anne *Agnès Gray,* et Charlotte *le Professeur;* mais cette fois il fut difficile de trouver un éditeur, et les trois sœurs furent obligées de se résoudre à publier leurs œuvres séparément. Après de longs retards et de nombreux voyages de Londres à Haworth et de Haworth à Londres, les manuscrits d'Émilie et d'Anne finirent par trouver un éditeur dont les demoiselles Brontë ne semblent pas avoir eu beaucoup à se louer; quant au manuscrit de Charlotte, il n'eut même pas la mauvaise chance des manuscrits d'Anne et d'Émilie : il fut refusé partout à l'unanimité. Charlotte, nullement découragée par ces refus réitérés, en affronta un dernier, et envoya son manuscrit à la maison Smith, Elder, de Londres. Le livre fut refusé, mais avec courtoisie. L'éditeur, avec discernement et bon goût, indiquait les parties faibles du livre et les raisons qui l'empêchaient de le publier. Ce refus courtois, qui donna lieu à un échange de lettres, laissait la porte ouverte à l'avenir. Moins d'un mois après, Charlotte envoyait à la maison Smith le manuscrit de *Jane Eyre.*

« Vous avez tort de croire qu'il est absolument nécessaire qu'une

héroïne de roman soit belle pour être intéressante. Je vous prouverai que vous avez tort; je vous montrerai une héroïne aussi petite et aussi laide que moi qui sera aussi intéressante qu'aucune des vôtres. » Le succès de *Jane Eyre* prouva que Charlotte avait raison, Ce succès commença, on le peut dire, avant même que le roman fût complet et que le personnage fût sorti entièrement du cerveau de Charlotte, car elle-même trouva son personnage tellement intéressant qu'elle ne put lâcher son œuvre qu'après l'avoir menée à bonne fin. Cette conception, qui a quelque chose de réellement contagieux, avait déjà un admirateur le lendemain de son arrivée à Londres. L'éditeur le donna à lire à un employé de sa maison. « Celui-ci fut tellement frappé du caractère de ce roman, dit M^me^ Gaskell, et exprima son impression en termes tellement vifs, que M. Smith semble d'abord s'être beaucoup diverti de cette admiration. — Vous me paraissez si fort enchanté, dit-il en riant, que je ne sais si je dois vous croire... Mais lorsqu'un second lecteur, sous la forme d'un Écossais à intelligence lucide et peu prompt à l'enthousiasme, après avoir emporté le manuscrit chez lui dans la soirée, déclara qu'il s'était senti tellement intéressé qu'il avait passé la moitié de la nuit à l'achever, la curiosité de M. Smith fut suffisamment éveillée pour l'engager à juger par lui-même. Si grandes qu'eussent été les louanges données au manuscrit, il jugea qu'elles n'avaient pas été démesurées. » Le livre en conséquence fut imprimé; il avait été envoyé à la fin d'août, il fut publié au mois d'octobre. Le succès fut immense, les louanges vinrent de tous les côtés du monde des lettres, et malgré l'embarras que ressentent certains critiques à louer l'œuvre d'un inconnu, les *revues* et les journaux s'accordèrent à reconnaître les grandes qualités de *Jane Eyre*. Dans toute l'Angleterre, dit M^me^ Gaskell, on se perdait en conjectures sur l'auteur de ce livre extraordinaire. On inclinait généralement à penser cependant que, d'après les descriptions de paysage et les peintures de caractère, il devait appartenir aux comtés du nord. A l'exception d'Anne et d'Émilie, le presbytère d'Haworth n'était pas mieux renseigné que les cercles de Londres. M. Brontë ignorait l'existence de *Jane Eyre*, non moins que l'existence de Currer Bell. Cependant, lorsque le succès du roman fut confirmé, Charlotte résolut d'en faire part à son père, qui semble, d'après la conversation rapportée par M^me^ Gaskell, avoir été ravi, sans être fort étonné. « Papa, j'ai écrit un livre. — Vraiment, ma chérie? — Oui, et je désire que vous le lisiez... Mais il n'est pas manuscrit; j'ai craint que cela ne fût une trop forte épreuve pour vos yeux : il est imprimé. — Chérie, vous n'avez donc pas pensé à la dépense que cela occasionnerait? C'est bien certainement de l'argent perdu, car comment pouvez-vous espérer de vendre un livre?

Personne ne vous connaît, vous ou votre nom! — Mais, papa, je ne pense pas que ce soit une perte, et vous ne le penserez pas davantage, si vous voulez me permettre de vous lire une ou deux critiques de mon livre, et vous informer de quelques détails à ce sujet. » M. Brontë lut *Jane Eyre*, et exprima sa satisfaction le soir même par ces paroles, où le plaisir éprouvé se cache sous la réserve naturelle d'un père habitué depuis longues années à ne pas flatter ses enfans : « Eh bien! mesdemoiselles, savez-vous que Charlotte a écrit un livre, et qu'il est infiniment supérieur à ce qu'on pourrait supposer? »

Cependant les œuvres d'Émilie et d'Anne avaient été publiées, et le public, qui ne savait à quoi s'en tenir sur le pseudonyme de Currer Bell, attribua à l'auteur de *Jane Eyre* les romans d'Acton et d'Ellis Bell. Il résulta de cette méprise d'assez curieux incidens. Une maison américaine annonça comme devant paraître prochainement un roman d'Acton Bell, auteur de *Jane Eyre* et de *Wuthering Heights*. Une autre maison américaine, qui avait obtenu par un traité avec MM. Smith, Elder, de publier le prochain roman de Currer Bell, se plaignit aux éditeurs de miss Brontë, qui eux-mêmes étaient ignorans de l'existence distincte des trois sœurs et du nom véritable de l'auteur de *Jane Eyre*. On écrivit à M. Currer Bell, à Haworth, pour le prier d'éclaircir ce mystère. Anne et Charlotte, pressées de démentir cette accusation de semi-déloyauté, partirent immédiatement pour Londres. Il était impossible de conserver plus longtemps l'incognito avec leurs éditeurs. Lorsque Charlotte mit dans la main de M. Smith la lettre qu'il avait envoyée à Haworth, celui-ci refusa d'abord de croire qu'il eût devant les yeux l'auteur de *Jane Eyre*. Les explications nécessaires furent données à l'éditeur; mais les deux sœurs persistèrent à ne vouloir être connues de personne que de lui seul et de sa famille. Cependant M. Smith fit tous ses efforts pour leur faire passer le plus agréablement possible le temps de leur séjour à Londres, qu'elles n'avaient jamais vu. Tout leur sembla nouveau : l'opéra, où de beaux *gentlemen* lorgnèrent avec une certaine fatuité méprisante leurs figures peu brillantes et leurs modestes vêtemens, sans se douter qu'ils avaient en ce moment sous les yeux l'écrivain dont toute l'Angleterre cherchait le nom; la verdure et le feuillage de Kensington-Garden; la prononciation des hommes du sud, qui les surprit par sa douceur et la variété de ses intonations. Lorsqu'elle entra à l'opéra, Charlotte, éblouie par les lumières et les décorations de la salle, serra involontairement le bras de son cavalier, et s'excusa en disant : « Vous savez, je ne suis pas accoutumée à ces sortes de choses. » Leur timidité et leur peu d'habitude du monde les tenaient à l'écart, même au milieu de la société; presque tous

ceux qui virent dans cette visite à Londres les miss Brown (c'était le pseudonyme qu'elles avaient adopté) les prirent pour de petites campagnardes timides, réservées et n'ayant pas grand'chose à dire.

A leur retour à Haworth, elles trouvèrent un spectacle fort différent de celui qu'elles venaient de contempler. « Branwell est toujours le même, écrit Charlotte, sa constitution semble complétement ruinée. Papa et quelquefois nous toutes, nous passons de tristes nuits. » Charlotte écrivait ces lignes le 25 juillet 1848; moins de deux mois après, Branwell avait cessé d'exister. Depuis longtemps, Charlotte portait le deuil de son idole dans son cœur et était préparée à l'instant suprême; lorsqu'il arriva cependant, les vieilles affections se réveillèrent, et elle fut presque étonnée de se trouver moins forte qu'elle ne l'avait cru. « Il est dans les mains de Dieu maintenant, et le Tout-Puissant est aussi le tout miséricordieux. La pensée qu'il repose enfin, qu'il repose bien, après sa courte existence pleine d'erreurs, de souffrance et de fièvre, remplit et calme mon esprit. La séparation dernière, le spectacle de son pâle cadavre me firent éprouver des souffrances plus amères que je ne l'aurais supposé. Tous ses vices ne sont rien maintenant, nous ne nous rappelons que ses malheurs. » Les approches de la mort semblèrent transformer l'âme de Branwell; il y eut chez lui un retour d'affection naturelle pour ses parens, si souvent négligés pour des habitudes d'intempérance, et depuis si longtemps oubliés pour des souvenirs coupables. Lui qui avait eu si peu de volonté et de courage, il professait la théorie qu'aussi longtemps qu'il restait en nous une étincelle de vie, la volonté devait être maîtresse. Fidele à sa théorie, il voulut mourir et mourut debout. « Il est mort, écrit l'implacable mistress Gaskell; *elle* vit encore dans May-Fair! Les Eumenides, je suppose, moururent le jour où l'on entendit le cri : « Le grand Pan est mort! » Leur perte est regrettable. Je crois que nous aurions pu beaucoup mieux nous passer du grand Pan que de ces sœurs terribles, qui par leurs coups de fouet pouvaient rappeler à la vie les consciences mortes. »

Branwell n'etait pas encore refroidi dans sa tombe, qu'Émilie sentit les atteintes de la mort. « La toux d'Émilie est très obstinée. Elle est très maigre et très pâle. Sa nature silencieuse me donne de grands tourmens. Il est inutile de la questionner, vous n'obtenez jamais de réponse. Il est encore plus inutile de lui recommander des remèdes, ils ne sont jamais acceptés. Je ne puis non plus fermer les yeux sur la santé délicate et la faiblesse de constitution d'Anne. » Émilie resta sauvage, indépendante et fière jusqu'à la fin. Ses souffrances étaient cruelles, mais elle souffrait tout sans desserrer les dents, sans réclamer aucun témoignage de sympathie. Elle refusa

obstinément, jusqu'à la dernière agonie, les visites des médecins. « Aucun médecin empoisonneur n'approchera de moi! » Les derniers jours de sa vie furent marqués par deux incidens qui peignent vivement la délicate bonté de Charlotte et la force d'âme d'Émilie. Charlotte parcourut toutes les bruyères, alors flétries, pour chercher quelques-unes de ces fleurs sauvages qui avaient été si chères à sa sœur. Cette dernière les regarda avec une indifférence qui indiquait mieux qu'aucun symptôme l'approche de la mort; mais si l'âme avait oublié ses anciennes joies et les objets qui les avaient causées, elle n'avait rien perdu de son énergie. Le matin du jour où elle devait mourir, Émilie se leva, s'habilla elle-même, prit un ouvrage de couture et s'appliqua à travailler en présence des deux servantes et des deux sœurs, qui restèrent muettes en face d'elle, sans oser faire de remontrances. Dans l'après-midi, elle était morte. On peut dire qu'Émilie, comme Branwell, mourut debout.

Charlotte annonça à une de ses amies la mort d'Émilie dans une lettre datée du 21 décembre 1848. « Émilie ne souffrira plus dans ce monde : elle est morte après une courte et terrible agonie. Elle est morte mardi. Le jour où je vous ai écrit, j'avais l'espoir que nous pourrions la conserver encore plusieurs semaines; quelques heures après, elle était entrée dans l'éternité..... Maintenant nous sommes calmes. Pourquoi ne le serions-nous pas?... Nous sentons qu'elle goûte enfin le repos. Il n'est plus nécessaire de craindre pour elle le froid et le vent : Émilie ne les sent plus... Je tourne à présent mes yeux du côté d'Anne, et je voudrais la voir forte et bien portante : elle n'est ni l'un ni l'autre. » Le 10 janvier 1849, elle écrit : « Anne a eu hier une nuit passable, quoiqu'elle n'ait pas dormi beaucoup... J'essaie d'espérer; mais le ciel est plein de nuages, de tempêtes et de vents. » Le tour d'Anne était venu. Le mal trouva en elle une victime résignée et patiente : il n'eut donc pas besoin d'abréger la lutte et d'emporter le triomphe d'assaut, comme avec Branwell et Émilie. Sûr de sa proie, il s'installa en elle et la dévora lentement et tout à son aise. La consomption dura longtemps. Une longue série de jours tristes et gris commença alors pour Charlotte. « Les jours passent en procession lente et sombre; les nuits sont la pierre de touche de mon courage; des réveils subits me tirent d'un sommeil agité. La certitude, sans cesse ravivée, que l'une est dans le tombeau, que l'autre est couchée dans son lit de malade, tout cela m'accable... Toutefois ce n'est pas le moment de regretter, de craindre ou de pleurer. » Les mois s'écoulent, et la même note monotone et sinistre revient toujours. Charlotte s'affaisse elle-même sous le poids de cette angoisse, lentement accrue avec chaque jour qui s'écoule. « La pensée de ce qui peut arriver devient plus familière à mon esprit, mais cette pensée est une hôtesse triste et ter-

rible... Vous ne vous trompez pas en supposant que je suis quelque peu affaiblie. La force, je l'espère, me sera donnée en proportion des souffrances que je dois supporter; mais l'angoisse de ma situation est telle que l'habitude elle-même ne peut rien pour la diminuer. La solitude et l'isolement sont des circonstances oppressives; cependant je ne désire la visite d'aucun ami : je ne voudrais faire partager à personne, pas même à vous, la tristesse de cette maison : cela me causerait des tourmens insupportables... La force d'âme est bonne, mais il faut qu'elle-même soit ébranlée, afin que nous sachions combien nous sommes faibles. » Cependant Charlotte avait pour relever son courage une ressource qui lui avait manqué avec Émilie : Anne ne se refusait à aucun témoignage de sympathie, et les deux sœurs se consolaient mutuellement en pleurant ensemble. Anne voyait venir la mort avec calme et résignation, ou, pour mieux dire, avec la pieuse indifférence d'une personne qui a placé son espoir à l'abri des tempêtes de la vie et des terreurs de la mort. C'est le sentiment qui respire dans les derniers vers qu'elle ait écrits quelques mois avant sa fin :

« J'espérais que ma tâche me serait répartie dans la compagnie des braves et des forts, que j'aurais à travailler au milieu de la foule affairée à un but pur et grand.

« Mais Dieu m'a assigné une autre destinée, et il a décidé sagement. Ainsi parlai-je, le cœur saignant, lorsque la première fois la douleur s'abattit sur moi.

« O toi, mon Dieu! tu nous as enlevé notre bonheur et le trésor de nos espérances; tu nous as ordonné de pleurer pendant la nuit et de gémir pendant le jour.

« Ces journées de lassitude ne seront pas perdues, ni ces journées de souffrance, ni ces nuits ténébreuses, battues des tempêtes de la douleur, si je puis retourner vers toi.

« Car j'ai appris ainsi à supporter avec une humble patience tous les coups de ta main; j'ai appris à tirer le courage de la souffrance, l'espérance et la sainteté du malheur.

« C'est pourquoi laisse-moi te servir de tout mon cœur, quelle que soit ma destinée écrite, soit qu'il me faille partir déjà, soit qu'il me faille attendre encore.

« Si tu consentais à me rappeler à la vie, je serais encore plus humble, plus sage, plus fortifiée pour la lutte, plus prompte à m'incliner vers toi.

« Si la mort se tenait à ma porte, je serais encore fidèle à mon vœu; mais quelle que soit ma destinée, Seigneur, laisse-moi te servir maintenant. »

Au retour du printemps, Anne désira faire un voyage à Scarborough, ville bien connue des malades anglais; les deux sœurs partirent en compagnie d'une dame, ancienne amie de Charlotte et sa correspondante habituelle. Le 24 mai 1849 fut le jour du départ, le 28 la date de la mort trop prévue. Anne fut jusqu'à la fin la douce

et aimable fille qu'elle avait été pendant sa vie; sa mort a un autre caractère que celle d'Émilie, mais elle n'est pas moins remarquable: elle frappe par le calme et l'absence de toute émotion bruyante.

« A sept heures du matin, elle se leva et s'habilla presque entièrement elle-même, ainsi qu'elle en avait manifesté le désir. Sa sœur lui cédait toujours sur ces points-là, pensant qu'il était d'une véritable affection de ne pas insister sur l'état de faiblesse physique, lorsque la malade ne s'en plaignait pas. A onze heures, elle se plaignit d'éprouver un changement; elle pensait, dit-elle, qu'elle n'avait pas longtemps à vivre. Aurait-elle le temps d'arriver à la maison, si on partait immédiatement? On envoya chercher un médecin. Elle lui parla avec une parfaite tranquillité; elle le pressa de lui dire combien de temps il croyait qu'elle eût à vivre; il ne devait pas craindre de dire la vérité, car elle ne craignait pas de mourir. Le docteur déclara malgré lui que la mort était proche. Elle le remercia de lui avoir dit la vérité..... Elle joignit les mains et implora avec dévotion les bénédictions d'en haut, d'abord pour sa sœur, puis pour son amie, à qui elle dit : « Soyez une sœur à ma place. Accordez à Charlotte autant que vous le pourrez la faveur de votre société. » Puis elle les remercia l'une et l'autre pour leur tendresse et leur affection.

« Peu de temps après, les convulsions de l'agonie, qui s'approchait, commencèrent, elle fut portée sur un sopha, et comme on lui demandait si elle se sentait mieux, elle regarda avec reconnaissance celle qui la questionnait, et dit : « Ce n'est pas vous qui pouvez me donner la paix; mais j'espère la goûter bientôt par la grâce de notre Rédempteur. » Quelques instans après, voyant que sa sœur pouvait à peine contenir sa douleur, elle dit : « Prenez courage, Charlotte, prenez courage. » Sa foi ne l'abandonna pas, et son œil ne s'obscurcit pas jusqu'à deux heures de l'après-midi, où elle passa, sans un soupir, de ce monde dans l'éternité. C'est dans cette tranquillité religieuse que s'écoulèrent ses dernières heures. Il n'y eut besoin d'avoir recours à aucune assistance, il n'y eut aucun moment de terreur. Le docteur vint et sortit plusieurs fois. L'hôtesse savait que la mort était proche, et cependant la maison fut si peu troublée par la présence de la mourante et l'expansion du chagrin des personnes affligées de sa perte, qu'on annonça le dîner, par la porte entr'ouverte, au moment où Charlotte fermait les yeux de sa sœur. »

Tant de douleurs doivent avoir brisé l'âme de Charlotte. L'avenir n'est pas non plus souriant pour elle. Combien le presbytère est maintenant morne, silencieux et froid! Il n'est plus habité que par des ombres. La solitude triomphe complètement grâce à la mort, et cependant la maladie refuse de s'éloigner d'Haworth. M. Brontë, qui était guéri de son ophthalmie, souffrait alors d'une bronchite. Charlotte elle-même était déjà souffrante. N'importe, elle lutte encore, et espère triompher de la destinée. Lisez cette admirable lettre écrite un mois après la mort de sa dernière sœur :

« 14 juillet 1849. Je n'aimerais pas beaucoup à vous parler de moi. Je fe-

rais mieux de sortir de moi-même et de vous parler de quelque chose de plus gai. Mon rhume, quelque part que je l'aie attrapé, à Euston ou ailleurs, n'est pas encore passé. Il a commencé dans la tête, puis il est descendu au cou, puis à la poitrine, accompagné d'une toux légère qui revient encore par momens. Ma douleur entre les épaules m'a également fort effrayée. N'en parlez pas, car je confesse que je suis trop disposée à être inquiète. Cette inquiétude est un horrible fantôme. Je n'ose confesser à papa rien de ce que je souffre. Son anxiété me tourmente singulièrement.

« Ma vie est celle que j'attendais. Quelquefois, lorsque je me réveille le matin, et que je me dis que la solitude, le souvenir et l'ennui devront être mes seuls compagnons pendant toute la journée, qu'à la nuit ils m'accompagneront lorsque je me coucherai, qu'ils me tiendront longtemps éveillée, et que le lendemain je me réveillerai encore dans leur compagnie, quelquefois, Nell, mon cœur se gonfle et est près de se briser. Pourtant je ne suis pas encore brisée, non, non, pas encore; je ne suis pas encore privée d'élasticité, ni d'espérance, ni de puissance d'action. J'ai encore quelque force pour soutenir le combat de la vie. Je sais que j'ai, en compensation de mes peines, plus d'un soulagement et plus d'une bénédiction, et j'en suis reconnaissante. Oui, je puis marcher encore en avant; mais je prie Dieu, et j'espère que jamais ni vous ni aucun de ceux que j'aime ne sera placé dans ma situation. Rester là assise dans une chambre solitaire, écoutant le tic-tac monotone de l'horloge dans cette maison silencieuse; avoir présente sous l'œil de l'esprit l'année qui vient de s'écouler, avec ses secousses, ses souffrances, ses pertes, oh! c'est une trop forte épreuve!

« Je vous écris librement, parce que je sais que vous m'écouterez avec modération, que vous ne vous alarmerez pas, et que vous ne me jugerez pas plus mal que je ne suis. »

Charlotte ne triomphait pas toujours. Sa nature nerveuse avait été dès l'enfance sujette à ces impressions de terreur qu'elle a si merveilleusement décrites dans *Jane Eyre* et dans *Villette;* les visions et les hallucinations redoublèrent. Elle souhaita avec passion, raconte Mme Gaskell, de voir les âmes de ses sœurs. C'est ainsi que se passaient ses nuits. Le jour, elle était garde-malade, tantôt de son père, tantôt de la vieille servante. Une fois elle se trouva seule dans cette triste maison, en face de trois malades; son courage l'abandonna. « J'ai été comme anéantie pendant dix minutes, je me suis assise, et j'ai pleuré comme une folle. Tabby ne pouvait ni se tenir debout ni marcher. Papa avait déclaré que Marthe (une jeune servante) était en grand danger; j'étais moi-même exténuée par un violent mal de tête. Ce jour-là, je ne savais quoi faire, ni de quel côté me tourner. » Heureusement son imagination lui offrait encore des ressources pour lutter contre la destinée, et c'est dans ces circonstances que *Shirley*, commencé avant la mort de Branwell, fut enfin terminé. Le premier chapitre qu'elle écrivit après cet intervalle de plus d'une année porte pour titre : *la Vallée de l'Ombre de la Mort;* il est plein des douloureuses impressions de ce terrible voyage.

II.

Cependant les années qui suivirent furent relativement des années de bonheur; elle put jouir de la renommée, non pas de cette renommée anonyme qui avait suivi le succès de *Jane Eyre*, mais d'une renommée directe et réelle. Ce ne fut plus *Currer Bell*, mais miss Brontë qui devint célèbre : Charlotte fit tous ses efforts pour s'opposer au retentissement de son nom véritable; néanmoins, pour tout dire, elle n'y fut pas insensible. Lors de la publication de *Shirley*, elle avait encore désiré garder l'anonyme; mais cette fois le mystère ne fut plus possible : les gens du Yorkshire se reconnurent dans les portraits tracés par miss Brontë. On connaissait la famille Yorke, famille de dissidens radicaux, dans laquelle Charlotte avait eu deux de ses meilleures amies; le ministre Helstone ressemblait au ministre Roberson, dont on se souvenait encore; mistress Pryor était également connue; les vicaires des environs eux-mêmes retrouvèrent leurs traits dans le miroir de *Shirley*. Tous les élémens du roman avaient été pris dans la vie réelle, et se rapportaient spécialement à la vie des habitans d'Haworth et des environs. Un ancien habitant d'Haworth, qui s'était établi à Liverpool, fut frappé de tous ces détails, et, après avoir cherché quel pouvait être l'auteur du livre, arrêta sa pensée sur miss Brontë. Fier de cette conjecture, il la consigna dans les colonnes d'un journal de Liverpool. Le voile anonyme fut enfin déchiré tout à fait dans un voyage que Charlotte fit à Londres peu de temps après. Lorsqu'on sut dans Haworth que Currer Bell n'était autre que Charlotte, il y eut une grande explosion d'enthousiasme. Quoi! l'auteur de *Shirley*, qui avait si bien décrit les mœurs des *Yorkshiremen*, était la fille du *clergyman* d'Haworth! Ce fut un double sujet d'orgueil pour ces braves gens de se voir si habilement représentés et de posséder parmi eux le peintre qui avait tracé leurs portraits. « La femme de John pensait que la tête de son mari déménageait en lui entendant pousser tout seul de grands éclats de rire et trépigner sur le plancher. Il a voulu lire tout haut à papa la scène des vicaires. Marthe est arrivée hier tout essoufflée — J'ai appris tant de nouvelles, dit-elle. — Et lesquelles? — Si vous le permettez, madame, c'est que vous avez écrit deux livres, les deux plus beaux qu'on ait jamais vus! Mon père a entendu dire cela à Halifax, et il l'a entendu dire chez M. T..., et chez M. G..., et chez M. M..., et ils doivent tenir un *meeting* à *l'institut mécanique* et s'arranger pour les faire venir. » Les volumes arrivent, tout le monde veut les avoir, on les tire au sort. Une amende d'un shilling pour chaque jour de retard est imposée à celui qui les gardera plus de deux jours. Des étrangers viennent pour voir Charlotte « *d'au-delà*

Bromley, » et le sacristain se fait des rentes en la désignant aux curieux.

Les témoignages de satisfaction de tous ces braves gens qui l'avaient connue dès l'enfance touchèrent singulièrement Charlotte, et furent pour elle une consolation dans ses ennuis. Elle trouva d'autres soulagemens dans la bienveillance de personnes d'un rang plus élevé. Tous ceux qui savaient la vie monotone qu'elle menait s'efforçaient de lui procurer quelques distractions. Ce n'était pas toujours facile. Charlotte était singulièrement timide, et il fallait beaucoup de tact pour vaincre cette timidité. On l'invite à venir à Londres; elle ira, mais en déclarant d'avance qu'elle ne verra pas beaucoup de monde. Charlotte accepte difficilement, et il faut beaucoup insister pour lui procurer le plus petit plaisir. Au nombre des personnes qui ont eu pour elle le plus de bienveillance se trouvent ses éditeurs. Ce fait peut paraître naturel en Angleterre, mais il est tellement éloigné de nos mœurs, que nous le signalons comme une de ces nombreuses excentricités qui ont pour unique patrie la Grande-Bretagne. MM. Smith sont donc pleins de prévenances qui leur font honneur. Sachant combien Haworth est loin d'être une localité littéraire, ils envoient à miss Brontë les livres nouveaux et les journaux hebdomadaires. Charlotte en accuse réception avec reconnaissance, mais aussi fort qu'on l'en presse, elle refuse toujours de les garder en sa possession. Les livres une fois lus sont ponctuellement renvoyés. Il fallait beaucoup de tact, de bienveillance et de bonté naturelle pour être utile à Charlotte, et il faut dire à la louange de l'Angleterre que parmi les personnes avec lesquelles Charlotte eut des relations, aucune ne manqua de ces qualités. Citons les noms d'un honnête baronet et de sa femme, sir James et lady Kay Shuttleworth. Les deux époux, qui possédaient une maison dans les environs, vinrent rendre une visite à M. Brontë et à sa fille; avant de prendre congé, ils pressèrent Charlotte de venir les voir à une de leurs résidences dans l'est du Lancashire. Charlotte consentit, à la sollicitation de son père, qui, inquiet pour le sort de son dernier enfant, ne manquait jamais de l'engager à prendre les distractions qui se présentaient, car, malgré son grand âge, sa bronchite et ses malheurs, M. Brontë semble avoir été dépourvu complétement de l'égoïsme qui est propre aux vieillards. Toutefois Charlotte ne jouissait qu'à demi des plaisirs qui s'offraient à elle. Lors de son dernier voyage à Londres, il lui avait semblé d'abord que les dames de la maison Smith la regardaient avec un mélange de respect et d'alarme. A son retour du Lancashire, elle s'exprime ainsi : « Après tout, maintenant que la visite est passée, je ne regrette pas de l'avoir faite. Le pire de tout, c'est que je vois s'avancer sur ma tête la menace d'une invitation à Londres. Ce qui serait un grand plaisir pour d'autres personnes est pour moi un

sujet de terreur. J'apprécie hautement les avantages que je pourrais gagner dans une société capable de me fournir un moyen d'observations étendues, mais je frémis à la pensée des détresses morales et des fatigues physiques dont je devrais payer ce privilége. » Lorsque le malheur réel cesse d'accabler Charlotte, il y a toujours quelque fantôme qui vient s'interposer entre elle et le bonheur, quelque vaine terreur qui la rend muette, quelque invisible harpie qui souille son plaisir.

Charlotte portait cette sensibilité maladive dans toutes les relations de la vie. L'incident le plus simple, le malentendu le plus facilement explicable, suffisent pour exciter ses nerfs affaiblis. Elle forge des chimères et invente des suppositions; des craintes inexplicables et qui tiennent de la monomanie l'arrêtent court et lui font rebrousser chemin. Mistress Gaskell cite de nombreux exemples de cette affection maladive que les Anglais appellent *nervousness*, et pour laquelle nous n'avons pas d'expression convenable. Un soir, dans une maison où elle avait été invitée, deux sœurs chanterent au piano plusieurs chansons écossaises dont le sentiment émut vivement miss Brontë. Sous le coup de l'emotion, sa timidité disparut : elle traversa le salon et demanda à entendre encore ces chansons. Les deux sœurs crurent lui faire plaisir en la priant de venir les voir le lendemain : alors elles lui en chanteraient autant qu'elle voudrait. Miss Brontë promit toute joyeuse, et le lendemain elle se mit en route avec Mme Gaskell pour aller au rendez-vous; mais lorsqu'elle fut arrivée devant la maison, son courage l'abandonna. Après avoir longtemps essayé de dissiper ces inexplicables terreurs, Mme Gaskell fut obligée d'entrer et d'excuser de son mieux l'absence de miss Brontë. Lorsque *Villette* parut, les éditeurs envoyèrent à Haworth l'argent stipulé entre eux et l'auteur, sans songer à accompagner cet envoi d'une lettre. Charlotte fit immédiatement toute sorte de suppositions : elle avait probablement blessé ses éditeurs; peut-être n'avaient-ils pas été contens de sa dernière œuvre. Bref, le lendemain, elle allait se mettre en route pour éclaircir ce mystère, enfanté par son imagination, lorsque arriva la lettre en retard. Si par hasard ses terreurs avaient le plus léger fondement, c'était bien pis : elle exagérait cet atome de réalité; une insinuation devenait une accusation, un mot léger ou irréfléchi prenait des proportions énormes. Une des choses qui la tourmentèrent le plus pendant son séjour en Belgique était la conjecture de certains habitans d'Haworth, que le futur mari de Charlotte se trouvait sur le continent. Dans un salon de Londres, un écrivain lui ayant dit, sans y trop réfléchir : « Vous savez, miss Brontë, vous et moi nous avons publié de mauvais livres, » Charlotte, qui avait été fort étonnée de l'accusation d'immoralité qu'on avait portée sur ses romans, retourna en tous sens cette parole, et enfin, accablée

d'anxiété, finit par demander à Mme Smith si elle pensait qu'il y eût dans *Jane Eyre* quelque chose d'immoral.

Une telle personne devait être sensible à la critique, et en effet elle l'était à l'excès. Les louanges ne lui déplaisaient pas, surtout quand elles venaient d'un homme remarquable, de M. Thackeray, par exemple, pour lequel elle avait une admiration très grande. Elle note soigneusement dans ses lettres les critiques favorables, et fait collection des journaux qui ont parlé d'elle en bien ou en mal. Parmi les écrivains dont les louanges semblaient l'avoir le plus vivement flattée, nous aimons à trouver le nom de notre ami et collaborateur Eugène Forcade. — Son article sur *Shirley* est, dit-elle, le meilleur qu'elle ait lu sur ce sujet, celui où les intentions de l'auteur ont été le mieux analysées (1). — Mais les critiques malveillantes ou même trop réservées laissent en elle une grande impression d'amertume. Après la publication de *Jane Eyre*, le *Quarterly Review* en parla d'une façon non-seulement malveillante, mais injuste et méchante. Dans cet article, que ses éditeurs lui avaient caché, et dont elle exigea impérieusement l'envoi, l'écrivain jugeait à propos de chercher à deviner qui pouvait etre Currer Bell. Il croyait pouvoir avancer que c'était une femme, et « une femme qui, pour des raisons suffisantes, était privée par disgrâce depuis longtemps de la societé de son sexe. » Cette conjecture malhonnete et gratuite, qui est flétrie par Mme Gaskell dans les termes qu'elle merite, ne fit pas sur Charlotte, par suite de circonstances particulières (c'etait l'epoque de la mort de Branwell et d'Émilie), toute l'impression qu'elle aurait faite sur elle à un autre moment. Cependant elle s'en vengea, et on retrouve littéralement reproduites les injures du *Quarterly* dans la bouche d'un des personnages de *Shirley*. Plus tard, lorsque les premières tristesses causées par la mort de ses sœurs furent passées, et qu'elle eut le temps de réfléchir, elle ressentit profondément l'insulte, et attribua à cet article toutes les fausses opinions qui ont eu cours un instant sur ses écrits. « Marguerite Hall a appelé *Jane Eyre* un mauvais livre, sur l'autorité du *Quarterly*. Cette expression, sortant de sa bouche, me blessa profondément, je le confesse. Marguerite n'aurait pas appelé *Jane Eyre* un mauvais livre, si on ne lui avait pas appris à l'appeler ainsi. » Mais la scène où cette sensibilité chatouilleuse se montre le mieux se passe dans le salon de M. Smith, un matin, à la lecture d'un article du *Times* sur *Shirley*.

« Une sévère critique de *Shirley* fut publiée dans le *Times* précisément un des jours qui avaient été choisis pour une excursion aux environs de Londres. Elle savait que son livre serait bientôt critiqué dans ce journal, et elle soupçonna qu'il y avait une raison particulière dans le soin que ses hôtes

(1) Voyez cet article dans la *Revue* du 15 novembre 1849.

mettaient à le lui cacher ce matin-là. Elle leur dit alors qu'elle croyait comprendre pourquoi on essayait de lui cacher le journal. Mistress Smith reconnut immédiatement que ses conjectures étaient fondées, et dit qu'elle avait désiré que la lecture de cet article fût différée jusqu'à la fin de cette journée, consacrée d'avance au plaisir. Elle persista tranquillement à demander qu'on lui laissât voir le journal. Mistress Smith prit son ouvrage, et fit tous ses efforts pour ne pas observer sa contenance, que l'autre, de son côté, essayait de cacher entre les larges feuilles du journal; mais elle ne put s'empêcher d'apercevoir les grosses larmes qui coulaient le long de la face et tombaient sur le sein. La première remarque que fit miss Brontë fut d'exprimer la crainte qu'une critique si sévère n'arrêtât la vente du livre et ne fît tort à ses éditeurs. Dans l'après-midi, M. Thackeray vint en visite. — Elle soupçonna, dit-elle, qu'il était venu pour voir comment elle supportait l'attaque dirigée contre *Shirley*, mais elle avait repris son équilibre : elle conversa tranquillement avec lui; ce n'est que par sa réponse à la demande directe qu'il lui adressa qu'il apprit qu'elle avait lu l'article du *Times*. »

Ses amis, même les mieux intentionnés, n'étaient pas toujours à l'abri de cette susceptibilité nerveuse exagérée. Le plus maltraité de tous fut M. Lewes, dont on s'accorde à reconnaître cependant la bienveillance et l'impartialité. Personne n'était mieux disposé en faveur de miss Brontë que M. Lewes. Lorsque *Jane Eure* parut, il voulut rendre compte de ce livre dans le *Fraser's Magazine*, et écrivit en même temps à M. Currer Bell pour lui exprimer toute l'admiration qu'il lui avait inspirée. A ces hommages se mélaient sans doute certains conseils sur la direction que l'auteur devrait à l'avenir donner à son talent. Peut-être quelques-uns de ces conseils (M. Lewes était alors un inconnu pour miss Brontë) déplurent-ils à Charlotte. Elle répondit avec une politesse acerbe et en se défendant vaillamment. M. Lewes lui avait annoncé qu'il serait sévère. « Eh bien! j'essaierai de faire mon profit de cette sévérité, » répond miss Brontë; puis elle ajoute avec une certaine amertume craintive qui trahit, sinon la frayeur, au moins le mécontentement : « Et si quelque passage de votre critique me pique trop au vif, me cause une peine véritable, je le rejetterai pour le moment jusqu'au temps où je me sentirai assez forte pour recevoir votre censure sans souffrance. » Cette fois cependant miss Brontë en fut quitte pour la peur. A l'apparition de *Shirley*, nouvelle correspondance. M. Lewes annonce l'intention de se charger de l'article pour la *Revue d'Édimbourg*. Miss Brontë répond en lui traçant le plan de son prochain article : elle désire qu'on ne la croie pas une femme; elle ne veut pas qu'on tienne compte de son sexe; elle veut être traitée comme un écrivain. Quelque temps après, l'article paraît, et avec ce titre : *Littérature féminine, égalité intellectuelle des sexes*. Miss Brontë saisit immédiatement sa plume, et écrit ce billet concis et énergique :

« *A G. H. Lewes, esq.*

« Je puis être en garde contre mes ennemis, mais Dieu me protége contre mes amis!

« CURRER BELL. »

Ce billet fut suivi bientôt d'une lettre dans laquelle miss Brontë expliquait les motifs de sa colère. Ces motifs, c'est que M. Lewes n'avait pas observé ses recommandations, et avait pris son sexe en considération. La lettre se terminait par ces paroles d'une cordialité quelque peu âpre : « Toutefois je vous serre la main; vous avez d'excellentes qualités, vous pouvez être généreux, je suis encore en colère, et je pense que j'ai bien le droit de l'être; mais ma colère est plutôt celle qu'on ressent pour les plaisanteries un peu trop fortes que celle qu'inspirent les plaisanteries décidément mauvaises. Je suis, monsieur, avec un certain respect et encore plus de chagrin, votre, etc. »

Miss Martineau fit l'expérience contraire. M. Lewes fut maltraité pour n'avoir pas déféré au désir de Charlotte, et miss Martineau pour y avoir trop déféré. Fatiguée d'entendre toujours dire que *Jane Eyre* contenait des passages que la plume d'une femme ne devait pas écrire, miss Brontë demanda à miss Martineau si elle pensait que décidément *Jane Eyre* contînt quelque chose d'inconvenant. Sur la réponse négative de miss Martineau, Charlotte pria cette dernière de lui signaler dans *Villette*, qui était en voie de publication, tout ce qu'elle jugerait inconvenant. Miss Martineau le promit, et tint sa promesse dans un article du *Daily News*. Charlotte se fâcha et regarda ses observations comme des injures. Ce n'étaient là que des nuages sans doute, et ils passaient aisément sans se résoudre en orages: pourtant ils laissaient un souvenir dans l'âme de Charlotte. La première fois qu'elle vit M. Lewes à Londres, elle lui dit au moment de se retirer et après une longue conversation : « Nous sommes amis maintenant, n'est-il pas vrai? — Ne l'avons-nous pas toujours été? répondit alors M. Lewes. — Mais non, pas toujours, » repartit Charlotte d'un ton qui ne permettait pas de douter que sa mémoire était forte et fidèle.

Miss Brontë traverse sans s'y mêler le monde littéraire anglais de nos jours. On peut dire qu'elle a plus de sympathie pour les personnes que pour les opinions qu'elles professent. Elle ne partage aucune de leurs idées. Elle peut vivre en bonne intelligence avec l'athée miss Martineau et la tolérante mistress Gaskell, mais elle est strictement protestante et vivement intolérante. Une chose très remarquable et qui fait honneur à son bon sens, c'est la manière mesurée, modérée, sensée dont elle laisse approcher d'elle toutes ces opinions, qu'en fin de compte elle repousse. Jamais elle n'a un mot

de mauvaise humeur. Elle lit le *Leader*, et elle n'est pas étonnée des doctrines qu'il soutient; bien plus, elle trouve quelque chose à louer dans ce journal, dont les opinions sont si différentes de celles qu'elle professait. « Il me semble que c'est un journal fait sur un plan tout nouveau, » dit-elle; très nouveau en effet, mais dans un autre sens. Du reste, elle ne met jamais en avant ses croyances, et ne se crée jamais d'adversaires dans les personnes avec lesquelles elle entre en relation. Elle parle et agit en tout comme une personne qui a des opinions faites, que la polémique ne modifiera pas. Il est singulier que cette femme, dont les livres ont soulevé tant d'accusations de socialisme et de démocratie, soit précisément le moins socialiste et le moins démocrate de tous les écrivains anglais contemporains. Elle était encore *tory* comme autrefois, mais à mesure qu'elle vieillissait, la politique ne lui inspirait plus le même intérêt. De nouvelles opinions, de nouvelles idées s'étaient produites, qui n'étaient plus celles de son enfance. Le vieux torysme anglican, dans lequel elle avait été élevée, n'est plus, et les nouveaux tories ne l'intéressent pas beaucoup. « Je m'amuse beaucoup de l'intérêt que vous prenez à la politique, écrit-elle en mars 1852. Tous les ministères et toutes les oppositions me semblent se valoir. Disraeli était factieux comme chef de l'opposition; lord John Russell s'apprête à être factieux maintenant qu'il marche dans les souliers de Disraeli. La charité chrétienne et l'esprit chrétien de lord Derby valent bien trois demi-pence. » L'école de Manchester lui inspire une certaine répulsion. « Dieu garde l'Angleterre, écrit-elle quelque part, de devenir jamais une nation boutiquière! » Deux fois pourtant elle semble se réveiller; la mort du duc de Wellington, son héros d'enfance, remue tout ce qui reste d'enthousiasme politique en elle. Lorsque la guerre de Crimée éclate, le petit presbytère d'Haworth s'anime un peu. M. Brontë prend intérêt aux événemens comme aux beaux jours d'autrefois, et Charlotte sympathise avec les opinions de son père. « Le tsar, la guerre, l'alliance entre la France et l'Angleterre, dans toutes ces choses il se jette cœur et âme; elles semblent le ramener à ses jours de jeunesse, et renouveler l'émotion des dernières grandes luttes européennes. Je n'ai pas besoin de vous dire que les sympathies de mon père et les miennes sont du côté de la justice et de l'Europe contre la tyrannie et la Russie. » Charlotte se flatte un peu, ses sympathies sont surtout du côté de l'Angleterre; quant à l'Europe, elle est loin de l'aimer, et en tout cas elle choisit parmi les nations du continent, elle a des préférences. Nous avons vu ce qu'elle pensait des Belges et du continent en général. A notre endroit, elle partage toutes les vieilles haines de l'Angleterre. Lorsque éclate la révolution de février, cette haine parle un langage significatif. « Je prie ardemment Dieu que l'Angleterre soit préservée de l'anarchie

et des frénésies qui désolent le continent et qui menacent l'Irlande. Je n'ai aucune sympathie pour les Français et les Irlandais; pour les Allemands et les Italiens, le cas est différent, leur cause diffère de celle des peuples précédens comme l'amour de la liberté diffère de l'amour de la licence. » Ainsi elle est exclusivement Anglaise; elle n'a aucune des idées du jour, et si elle ne les heurte pas de front, si même elle a l'air de les accepter par momens, c'est par réserve naturelle, timidité et frayeur de la polémique.

Quelquefois cependant, lorsque les choses vont trop loin, elle éclate et dévoile sa véritable pensée. Passe encore pour la politique ou la pure philosophie, mais sur la question des croyances elle n'entend pas raillerie. Elle n'a pas de tolérance morale, et refuse absolument de sortir un seul instant du terrain du protestantisme. Elle est injuste jusqu'à l'amertume et jusqu'à la haine pour le catholicisme et tout ce qui touche au catholicisme. Mistress Gaskell, dont l'esprit est plus compréhensif, avait exprimé certains sentimens favorables aux catholiques; Charlotte lui écrit : « Est-ce la connaissance de la famille de M. *** qui a influencé vos sentimens relativement aux catholiques? J'avoue que ce commencement de métamorphose de votre part me fait beaucoup de peine. Il y a d'excellentes et de vertueuses personnes, je n'en doute pas, parmi les *romanistes;* mais ce n'est pas le système qui devrait exciter les sympathies d'une personne telle que vous. » Miss Kavanagh, dans son livre intitulé *les Femmes de la Chrétienté,* place la charité catholique au-dessus de la charité protestante; à ce sujet, Charlotte fait cette observation, contestable peut-etre, mais vigoureuse et propre à faire reflechir : « Miss Kavanagh oublie ou ignore que le protestantisme est une religion plus calme, moins exterieure que le *romanisme*, et que de même qu'il n'habille pas ses pretres d'etoffes voyantes, il ne donne pas ses femmes vertueuses pour des saintes, ne canonise pas leur nom, et ne proclame pas à tue-tête leurs bonnes actions. Peut-etre dans les archives de l'homme ne trouverait-on pas leurs aumônes enregistrées, mais le ciel a ses archives aussi bien que la terre. » Quant aux doctrines d'athéisme qu'elle rencontre pour la première fois sur sa route, elle les regarde avec terreur comme on regarde un monstre inconnu. Voici son impression sur le triste et célèbre livre de miss Martineau et de M. Atkinson.

« 11 février 1851. — Mon cher monsieur, — avez-vous lu déjà le nouveau livre de miss Martineau et de M. Atkinson, intitulé *Lettres sur la Nature et le Développement de l'Homme?* Si vous ne l'avez pas lu, il vaut la peine de vous occuper un instant.

« Je ne vous parlerai pas beaucoup de l'impression que ce livre a faite sur moi. C'est la première exposition d'athéisme et de matérialisme avoués que j'aie jamais lue, la première déclaration sans équivoque de non-croyance à

l'existence de Dieu et d'une vie future que j'aie jamais entendue. Pour juger de pareilles expositions et déclarations de principes, on voudrait se dépouiller de l'horreur instinctive qu'elles éveillent, afin de les considérer avec un esprit impartial et une humeur recueillie. Cela m'est, je l'avoue, très difficile. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que nous sommes invités à nous réjouir de ce néant sans espoir, à recevoir cette amère spoliation comme un grand bienfait, à bénir cette inexprimable désolation comme un état d'enviable liberté. Qui *pourrait* faire cela s'il le voulait? Qui, le *voulût-il*, le pourrait?

« Sincèrement, pour ma part, je désire trouver et connaître la vérité; mais si c'est là la vérité, oh! elle a bien raison de se couvrir d'un voile et de se protéger de mystères. Si c'est là la vérité, l'homme ou la femme qui la contemple n'ont qu'à maudire le jour de leur naissance. J'ai dit toutefois que je n'appuierai pas sur ce que je pense; j'aimerais mieux savoir ce que d'autres pensent, surtout les personnes dont les sentimens ne sont pas susceptibles d'influencer le jugement, etc. »

Miss Brontë se sépare donc en tous sens du mouvement littéraire contemporain. Il y a mieux, elle se sépare de tous ses confrères dans la manière dont elle envisage la mission de la littérature. Presque tous les écrivains anglais contemporains voudraient faire servir la littérature à un but utile, politique, social. Leurs romans et leurs poèmes ont des tendances, ils sont radicaux ou tories. Ils poursuivent une réforme, cherchent à redresser un préjugé, à flétrir un abus. Rien de pareil chez miss Brontë. Charlotte est un artiste, rien qu'un artiste. Elle cherche à peindre des caractères et à mettre en lutte des passions; lorsqu'elle a réussi, elle croit avoir accompli sa tâche. Il n'y a aucune *préméditation* dans ses romans, rien qui trahisse une préoccupation politique ou sociale quelconque. Après la publication de *Ruth*, elle écrit à Mme Gaskell pour la féliciter de son succès. « *Villette* ne pouvait faire aucun mal à *Ruth*, lui écrit-elle, car ce dernier livre a une portée sociale que mon roman n'a pas. » Mais c'est dans son jugement sur *la Cabane de l'Oncle Tom* que nous trouvons la pensée véritable de l'auteur et sa véritable profession de foi esthétique. « Vous verrez que *Villette* ne touche à aucune matière d'intérêt public. Il m'est impossible d'écrire des livres sur les sujets du jour; il est inutile que j'essaie. Je ne puis pas davantage écrire un livre pour la seule morale. Je ne puis pas non plus prendre un thème philanthropique, quoique j'honore la philanthropie. Je me voile volontairement et sincèrement la face devant un sujet aussi énorme que celui qui a été traité dans l'ouvrage de mistress Beecher Stowe. Pour bien traiter ces grandes questions, il faut les avoir étudiées longtemps et d'une manière pratique; il faut en connaître intimement tous les aspects, en avoir senti naïvement les mauvaises influences; on ne doit pas les prendre pour objets de spéculation commerciale. » Miss Brontë est un artiste avant tout; comment donc lui a-t-on attribué des tendances anti-sociales et des projets d'at-

taque contre le mariage? Cependant cette assertion paraîtra fondée, si on examine ses livres superficiellement. Les tendances qu'on lui a reprochées sont loin de sa pensée; mais les situations dans lesquelles elle place ses personnages invitent immédiatement l'esprit à réfléchir sur certains grands thèmes sociaux, le mariage, la condition des femmes. Charlotte choisit les situations les plus dramatiques pour faire ressortir avec violence le jeu des caractères. Tout artiste en fait autant, car il sait que la nature ne se révèle complétement que dans les situations exceptionnelles, qui par cela même peuvent être appelées immorales, parce qu'elles dérangent la vie de tous les jours et l'ordre des habitudes. Je prie beaucoup de grands moralistes critiques de prendre en considération cet axiome paradoxal, que toute circonstance exceptionnelle est presque nécessairement immorale, et que la poésie, le roman et le drame ne vivent cependant que de circonstances exceptionnelles. C'est ainsi que Charlotte, guidée par son instinct, s'est trouvée attaquer, sans le savoir ni le vouloir, certaines institutions sociales et certains préjugés anglais; mais à ceux qui l'accusaient de tendances immorales elle avait le droit de répondre : Ce n'est pas moi qui suis immorale, c'est la nature; la voilà telle qu'elle se révélera infailliblement, certains caractères et certaines situations étant données. Si vos coutumes, fussent-elles vieilles de cinq mille ans, se trouvent en désaccord avec la nature, que puis-je y faire? Je n'ai même pas besoin de cette raison suprême, car les situations dramatiques par excellence ne naissent-elles pas précisément de ce désaccord entre la nature et les lois inflexibles, impérieuses et salutaires, qui régissent les sociétés humaines?

Il ne faudrait cependant pas vouloir pousser trop loin la justification. Charlotte pensait librement sur la société. Ses écrits en sont la preuve; mais elle ne pensait pas en vertu d'une théorie, elle pensait en vertu de son bon sens naturel. Elle pensait, comme nous le pensons tous, que les règles générales et universelles qui sont appliquées aux sociétés souffrent de très nombreuses exceptions, qu'il est pharisaïque d'appliquer la même loi à tous les actes qualifiés d'un même nom, que les actes humains sont susceptibles de nuances infinies, et que le bien ou le mal en beaucoup de cas consiste principalement dans la nuance. Voilà ce que Charlotte pensait relativement à la grande société humaine. Relativement à la société anglaise, elle pensait que décidément le respect des apparences était un préjugé et souvent une impiété, que le respect de l'argent et des titres, poussé trop loin, est puéril et sauvage, qu'on ne doit pas juger des hommes d'après leur condition, mais d'après leur âme, et qu'enfin pour connaître un homme, il ne faut prendre ni ses paroles, ni même ses actions, mais chercher à savoir ce qu'il est intrinsèquement. — J'ai connu, aurait-elle pu dire, un homme passionné que

beaucoup de gens auraient estimé corrompu, et qui a failli être criminel : eh bien ! c'était l'âme la plus loyale et la plus noble que j'aie rencontrée. J'ai vu une petite gouvernante, laide, humble, méprisée, vulgaire d'apparence, qui était pleine de belle flamme et d'énergique vertu. Les hommes vertueux ne m'abusent pas : Saint-John Rivers était fidèle à son devoir, ardent au martyre; eh bien ! c'était une âme de despote et d'ambitieux. Le rang ne m'éblouit pas davantage; Lucy Snowe, l'institutrice, avait l'âme d'une grande dame, et je vous assure que miss Ginevra Fanshawe avait des instincts de courtisane. Ce n'est pas non plus ma faute, si vos commerçans et vos manufacturiers, dont je respecte les grandes qualités pratiques et même l'énergie égoïste, sont durs envers leurs inférieurs, et manquent d'esprit patriotique. Enfin, quoique fille et femme de *clergyman*, quoique anglicane orthodoxe, tous les ministres ne me plaisent pas également; il y en a de fort insupportables, et qui ont de telles habitudes de cuistres, qu'on les mettrait volontiers à la porte de chez soi en leur cassant sur les épaules tous les balais de sa maison. Si penser tout cela s'appelle attaquer les institutions sociales, il faut que votre société soit bien faible, ou que vous soyez bien chatouilleux.

La vie de Charlotte pendant les quatre dernières années se composa d'une maigre série de petits bonheurs; les grands n'étaient pas faits pour elle, et fussent-ils venus, elle n'aurait plus eu assez de force pour les goûter. Charlotte fait de petits voyages en Écosse, à Londres, auprès des lacs du Westmoreland, bien courts, il est vrai, et bien rapides : jamais plus de quinze jours. De temps à autre, elle a la bonne fortune de se rencontrer face à face pendant une heure ou deux avec quelques-uns des hommes les plus illustres ou les plus nobles de l'Angleterre. Auprès des lacs du Westmoreland, dans la société de sir James Kay Shuttleworth, elle remarque deux *gentlemen*, l'un grand, majestueux, cheveux et favoris noirs, l'autre d'une apparence un peu moins avenante, timide et un peu bizarre. Ces deux *gentlemen* se trouvent être lord John Manners et M. Smythe, le fils de lord Strangford. Un jour à Londres, à la sortie d'une des *lectures* de M. Thackeray, elle est accostée par un personnage singulier qui sollicite l'honneur de se présenter lui-même en sa qualité d'*Yorkshireman*. « Je me retournai, et je vis devant moi une figure étrange, médiocrement belle, qui m'embarrassa quelques instans. — Vous êtes lord Carlisle, lui dis-je. Il fit un signe de tête affirmatif et sourit. Il parla quelques minutes gentiment et avec beaucoup de courtoisie. Puis vint un autre personnage, s'autorisant de ce même titre d'habitant du Yorkshire. — Celui-ci était M. Monckton-Milnes. » M. Thackeray joue de mauvais tours à sa timidité : lorsqu'elle assiste à ses cours, il la désigne à tous ses amis et connaissances. Les têtes se retournent, les lorgnettes se braquent sur elle. Où fuir, où

se cacher, grands dieux! Heureusement M. Thackeray commence sa lecture, et l'attention de Charlotte est trop vivement excitée pour penser aux lorgnettes curieuses qui l'épient, car toutes les paroles qui tombent de la bouche ou de la plume de Thackeray, Charlotte les recueille avec avidité. L'auteur de *la Foire aux Vanités* est sa grande admiration littéraire. La première fois qu'elle le voit, elle reste muette, et ne trouve pas un mot à dire. Peu à peu cependant elle s'enhardit, et elle pousse même l'audace jusqu'à lui dénoncer les défauts de ses écrits; « mais il se défendit comme un Turc, comme un grand païen, c'est-à-dire que les raisons qu'il donna pour excuses de ses défauts étaient pires que ses défauts même. » Elle ne s'abuse pas d'ailleurs sur son idole, et elle attribue assez justement les défauts des écrits de Thackeray à la paresse et à l'indolence; néanmoins il est de tous les écrivains actuels celui qu'elle préfère, et dans les pages où elle lui dédie la seconde édition de *Jane Eyre,* elle le met tout net au-dessus de Fielding. Cette admiration n'a rien de surprenant; M. Thackeray et miss Brontë sont deux esprits de la même famille, et ont bien des traits de ressemblance. Tous deux sont artistes avant tout, tous deux promènent sur le monde un regard triste et désenchanté, tous deux sont âpres et amers. Seulement l'amertume chez Thackeray tourne à la satire; chez miss Brontë, elle tourne au pathétique et au dramatique. Thackeray prend son parti d'être désenchanté de toutes choses; miss Brontë résiste et refuse de céder aux tentations du *spleen* et aux insinuations perverses que lui suggère son expérience. Quoi qu'il en soit de ces différences, ils sont les deux peintres les plus remarquables de la vie humaine dans l'Angleterre contemporaine, les deux observateurs les plus désintéressés de la société.

Haworth, pendant ce temps, se dépeuple de plus en plus. La vieille servante Tabby meurt quelques mois seulement avant la dernière des enfans qu'elle avait élevés. Le chien *Keeper,* qui restait comme un souvenir d'Émilie, meurt aussi. « Le pauvre *Keeper* est mort lundi matin, écrit Charlotte; nous avons enterré le fidèle animal dans le jardin. *Flossy* (un petit chien frisé qui tenait compagnie à *Keeper*) en est stupide; il le regrette. Il y avait quelque chose de triste à se séparer de ce chien; cependant je suis heureuse qu'il soit mort naturellement. Les gens des environs insinuaient qu'il était prudent de s'en débarrasser, ce que ni moi ni papa nous n'aimions à penser. » *Flossy,* le chien frisé, meurt bientôt après; privé de la compagnie de *Keeper,* il ressent, comme tout le monde à Haworth, les ennuis de la solitude. Le presbytère n'a pas de bonheur.

Le bonheur domestique, la paix et la satisfaction du cœur, Charlotte crut un instant les avoir saisis; mais à peine s'était-elle appro-

chée de ces biens nouveaux pour elle, qu'ils avaient fui. Le vicaire qui assistait M. Brontë dans ses fonctions ecclésiastiques, M. Arthur Nicholls, aimait Charlotte depuis longtemps en secret. Ce n'était pas la renommée littéraire de la femme qui l'attirait; mais il avait observé Charlotte depuis de longues années, il avait été le spectateur de ces luttes avec son devoir d'où elle sortait toujours victorieuse, il connaissait les trésors d'énergie et de tendresse sensée que contenait son cœur. Il se décida, non sans difficulté, à ouvrir son âme. La scène est curieuse et tout à fait anglaise. Charlotte, depuis quelque temps, avait soupçonné qu'elle était l'objet d'une attention particulière de la part de M. Nicholls. Un soir, après l'heure du thé, elle entend frapper doucement à la porte de l'appartement où elle se trouvait. « La pensée de ce qui allait arriver me traversa le cerveau comme un éclair. Il entra et se tint debout devant moi. Ce que furent ses paroles, vous pouvez l'imaginer; ce qu'était sa contenance vous serait plus difficile. Pour moi, je ne l'oublierai pas. Il me fit sentir pour la première fois ce qu'il en coûte à un homme de déclarer son affection, lorsqu'il doute de la réponse qui lui sera faite. Le spectacle d'un homme ordinairement immobile comme une statue, tremblant, ému comme il était, me donna un singulier tressaillement. Je ne pus que le prier de me laisser, en lui promettant une réponse le lendemain. Je lui demandai s'il avait parlé à papa. Il me répondit qu'il n'osait pas. Je crois que je l'ai à moitié conduit, à moitié poussé hors de la porte. » Charlotte alla immédiatement faire part à son père de sa conversation avec M. Nicholls. M. Brontë pensait, à l'endroit du mariage, à peu près comme le ministre Helstone de *Shirley*. Il ne comprenait pas pourquoi on se mariait, et faisait tous ses efforts pour dégoûter les personnes de sa connaissance de cette erreur fort naturelle; « mais cette fois, dit Mme Gaskell, il fit plus que désapprouver, il ne pouvait pas supporter l'idée de cet attachement de M. Nicholls pour sa fille. » Charlotte, pour éviter d'agiter trop violemment les nerfs de son père, qui relevait alors de maladie, prit en patience cette boutade, et promit que M. Nicholls recevrait le lendemain un refus formel. M. Nicholls résigna donc sa charge au presbytère d'Haworth. Cependant, la colère de M. Brontë s'étant en quelque sorte dissipée à force de tempêtes furieuses et même, paraît-il, d'invectives contre son présomptueux vicaire, il fut amené à considérer les choses sous une lumière plus douce, et s'habitua peu à peu à cette idée excentrique du mariage. Il finit par consentir, et M. Nicholls reprit ses fonctions à Haworth. Aussitôt que le mariage fut décidé, M. Brontë n'eut pas de tranquillité qu'il ne fût accompli; il s'occupa avec un extrême intérêt de tous les préparatifs et arrangemens préliminaires. Le

29 juin 1854, jour du mariage, arrive; nouvelle scène. M. Brontë déclare que les fiancés peuvent aller à l'église; quant à lui, il ne sortira pas. Comment cependant remplacer M. Brontë dans la cérémonie religieuse? Le mariage se passait en famille; il n'y avait là que deux amies de Charlotte et le *clergyman* qui devait officier. Alors on alla chercher la *rubrique* de l'église, et on vit que le ministre devait recevoir la fiancée des mains de son père ou d'un ami. Le sexe de l'ami n'était pas spécifié, et l'une des deux dames se chargea de présenter miss Brontë. Si la formule avait été plus explicite, le mariage ne se faisait pas, et le caprice de M. Brontë remportait la victoire.

Miss Brontë vécut à peine neuf mois après son mariage. Pendant quelque temps, le bonheur et l'affection semblèrent avoir transformé sa santé; elle se félicita d'être délivrée des maux de tête qui l'avaient fait souffrir autrefois. Le plus léger incident devait détruire ces trompeuses apparences. Le 29 novembre 1854, elle écrit : « Arthur est venu me chercher pour une promenade. Nous sommes partis sans avoir l'intention d'aller bien loin; lorsque nous avons eu fait un demi-mille sur les bruyères, Arthur a suggéré l'idée de la chute d'eau; ce devait être un beau spectacle, a-t-il dit, après la fonte des neiges. J'avais souvent désiré voir la cascade dans sa splendeur d'hiver; nous allâmes donc. Il faisait beau temps. Un torrent superbe courait à toute bride à travers les rochers. Il commença à pleuvoir pendant que nous regardions, et nous revînmes à la maison sous une pluie battante. Toutefois cette promenade m'a fait un grand plaisir, et je ne voudrais pour rien au monde n'avoir pas vu ce spectacle. » Cette promenade hâta l'heure suprême; le 31 mars 1855, elle mourut à peine âgée de trente-neuf ans. Tout le village de Haworth assista à ses funérailles, que signalèrent quelques incidens touchans que nous laisserons raconter à mistress Gaskell.

« Parmi ces humbles amis qui pleuraient si passionnément la morte, se trouvait une jeune fille du village, qui avait été séduite quelque temps auparavant, mais qui avait trouvé une noble sœur dans Charlotte. Elle lui avait donné secours et conseil; elle l'avait relevée par ses paroles fortifiantes, avait pourvu à ses besoins dans les jours d'épreuve. Amer, amer fut le chagrin de cette pauvre jeune femme lorsqu'elle apprit que sa noble amie était en danger de mort, et profonde jusqu'à ce jour a été sa douleur. Une jeune fille aveugle, qui demeurait à environ quatre milles d'Haworth, aimait si tendrement mistress Nicholls, qu'elle supplia par des larmes qu'on la conduisît jusqu'à Haworth, afin qu'elle pût entendre les mots solennels : « Terre, retourne à la terre, cendre à la cendre, poussière à la poussière, avec la sûre et certaine espérance de la résurrection dans la vie éternelle par la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ. »

III.

Quand on connaît la vie de Charlotte Brontë, on comprend la nature de son talent et la raison d'être de ses livres étranges. Sa vie est la substance même de ses romans; trois fois elle a résumé ce qu'elle avait imaginé, vu ou senti. Dans *Jane Eyre,* elle a peint sa vie d'imagination; dans *Villette,* sa vie morale réelle; dans *Shirley,* sortant un peu d'elle-même, bien peu à la vérité, et se mettant pour ainsi dire à la fenêtre de son âme, elle a peint le petit coin du Yorkshire qu'elle habitait, et le peu qu'elle avait vu de la société humaine.

Chacun de ses livres a donc un caractère bien marqué. Dans le premier, *Jane Eyre,* l'auteur a mis toute sa vie imaginative, et rien que sa vie imaginative. De là l'attrait extraordinaire et la fascination invincible de cette œuvre étrange. On a reproché à *Jane Eyre* d'être un livre immoral, et quoiqu'on n'ait jamais pu donner une bonne raison, cette accusation n'est pas entièrement fausse : l'auteur n'a touché qu'une des cordes de l'âme humaine, la plus puissante il est vrai, et il l'a fait résonner isolément à l'exclusion de toutes les autres. Dans *Jane Eyre,* l'imagination seule parle, et quand l'imagination domine seule, on peut être sûr qu'elle se laissera aller à des ardeurs singulières et difficiles à interpréter. Si les rêveries des plus purs des hommes se laissaient apercevoir, nous leur trouverions la plupart du temps un aspect équivoque. Or *Jane Eyre* est une rêverie passionnée, un parfait château en Espagne. Dans ce livre, l'âme passionnée de Charlotte Brontë, en se séparant de la réalité et en oubliant les vicissitudes de la vie vulgaire, rêve et imagine tout haut devant nous la vie qu'elle aurait pu avoir et les personnages qu'elle aurait désiré rencontrer; elle nous dit comment elle aurait voulu aimer et qui elle aurait été capable d'aimer, et quels trésors d'éloquence elle aurait toujours eus en réserve pour le préféré de son cœur. Comme un visionnaire en extase ou un somnambule indiscret, cette âme parle, pense et raconte tout haut, ne croyant être entendue que d'elle-même, ses plus intimes secrets. Elle combine des événemens possibles, et fait le roman de sa vie; elle se regarde au miroir de l'imagination, et gémit en voyant si peu d'attraits à son enveloppe charnelle. — La beauté qui m'est propre, se dit-elle, ne peut éclater sur ces traits grossiers; elle est enfermée dans cette lourde enveloppe comme le papillon dans la chrysalide. Oh! que ne puis-je me montrer telle que je suis, avec ma noble énergie et ma capacité d'aimer! Cependant, mon âme, tu regardes, malgré ces obstacles vulgaires, à travers les soupiraux des yeux; tu te glisses dans le flot des paroles qui sortent de ces pâles

lèvres, tu agites les muscles de cette face sans attraits; oui, un observateur exercé pourra te reconnaître telle que tu es, curieuse, enthousiaste, sympathique, et pourquoi désespérerais-tu de rencontrer ce sagace observateur? Oui, il est possible de le rencontrer; mais dans quelles conditions? Qui sera-t-il et quel pourrait bien être son caractère? Cherchons un peu et imaginons : incontestablement ce ne sera pas un mondain ordinaire, un de ces hommes qui s'arrêtent aux surfaces; jamais non plus tu ne te révéleras à ces hommes que fascine l'éclat de la beauté charnelle. Les beaux amoureux te seront à jamais interdits, et ce n'est point eux que tu désires, car, grâce à la laideur de ton enveloppe, tu as compris par expérience l'égoïsme propre à la beauté, qui cherche avant tout ce qui lui est semblable. La beauté recherche la beauté; il ne sera donc pas beau. Il ne peut pas être affairé non plus, car il faut du temps pour te reconnaître; tu as si peu d'attractions extérieures! Il devra donc avoir du loisir, et il faut aussi qu'il ait de l'expérience. Il me semble maintenant que je le vois; c'est cet homme singulier, au visage irrégulier et puissant, qui court au galop de son cheval vers la porte de ce vieux château, tout pareil à un centaure qui marche vers son antre. Il a toutes les qualités requises pour te reconnaître et t'aimer. Oh! l'aimable monstre! Comme il est fatigué de la beauté vulgaire! comme il est las des perfidies féminines et de la plate avidité des hommes! Il a longtemps parcouru le monde, il a acquis à ses dépens beaucoup d'expérience, il a dépensé son âme en maint endroit, sans parvenir cependant à l'épuiser. Il faut qu'il en soit ainsi. Où serait le bénéfice de l'expérience, si elle ne pouvait s'acheter que par la sécheresse de l'âme? Non, non, son âme, comme un fécond soleil, a jeté au hasard ses flammes sans se tarir. Un tel homme te reconnaîtra peut-être, si tu te places sur son passage. Oui, à toutes les beautés de la terre, Édouard Rochester préférera l'ardeur de tes accens; aux plus rians mensonges, il préférera ton humble sincérité, car cet homme, qui n'a plus d'illusions, est dominé encore par l'impérieux besoin d'aimer. Tu es un lieu de repos convenable, ma pauvre âme, pour un noble esprit fatigué et aspirant aux fraîcheurs de la tendresse! Je vois bien encore une autre nature d'homme qui te reconnaîtra et qui ne se laissera pas abuser par les apparences. Ce jeune *clergyman* austère et despotique, inquiet et ardent, ce Saint-John Rivers, saura bien reconnaître tes grandes qualités, ta capacité de souffrir, ton énergie, ton humilité; oui, mais il est à craindre qu'il ne veuille pas apercevoir ta fierté. Prends garde, éloigne-toi de lui; un pas encore, et tu pourrais tomber en son pouvoir, car tu es dévouée autant qu'ardente, et tu es austère autant que passionnée. Sa volonté intraitable te fascine, et tu vas succomber malgré

toi. Puis ce n'est pas toi qu'il aimera, mais le bien que tu pourras faire, le devoir que tu accompliras, le but qu'il te tracera : il insiste trop sur ta malheureuse condition; il te privera du bonheur, qu'il t'avertit de ne pas rechercher. Tout bonheur t'est-il donc interdit, et Saint-John Rivers a-t-il raison? Je te vois, déjà résignée, courir au martyre avec lui. Au secours, Édouard Rochester!

Jane Eyre se rapporte donc à la vie imaginative de Charlotte, et à la vie imaginative seule. Voilà le roman; la réalité y correspond-elle? La réalité, Charlotte Brontë la peint dans son roman de *Villette*. Lucy Snowe est bien toujours Jane Eyre, et cependant elle forme avec elle un parfait contraste. Jane Eyre, c'est la Charlotte idéale et politique; Lucy Snowe est la Charlotte prosaïque et vivante; elles sont sœurs, mais il y a entre elles toute la distance qui sépare la réalité de la chimère. Le grand Goethe, qui savait que l'homme ne vit pas seulement de la vie réelle, et que les souvenirs même les plus exacts sont transformés par l'imagination et par la perspective des années, donna à ses mémoires ce titre profond : *Poésie et vérité*. Les deux romans de Charlotte pourraient être considérés comme une autobiographie et porter le même titre; en tête de *Jane Eyre*, on lirait *Vie chimérique;* en tête de *Villette : Vie réelle* de Charlotte Brontë. Cette fois Charlotte ne fait aucun écart d'imagination. Lucy Snowe n'a pas et ne peut avoir de roman. Elle est laide, pauvre, abandonnée. N'espérez pas pour elle d'Édouard Rochester, ni même de Saint-John Rivers. Cependant elle est femme, et dédaignée ou non, elle a un cœur et souffrira. Oui, mais elle souffrira en silence, sans mot dire. Les confidences lui sont interdites; par respect pour elle-même et par crainte du ridicule, elle doit enfermer en elle ses tourmens. Quel est donc le confident qui, en recevant les confessions de l'institutrice et en regardant sa figure, ne la trouverait pas insensée et monomane? Renoncez à ces illusions, lui dirait-il, le bonheur et l'amour ne sont pas faits pour vous; la destinée vous a condamnée à la solitude et à l'abandon; résignez-vous et ne souffrez plus.

Mais Lucy, la silencieuse Lucy, ne se résigne pas plus que Jane Eyre; seulement elle n'a pas comme elle la force de lutter. Elle cède, mais par lassitude. Encore une fois cependant Lucy est femme, et par conséquent la nature sera plus forte que la raison. C'est en vain que la raison lui crie : N'aime pas John Bretton Graham; tu crois avoir le droit de l'aimer parce qu'il est bon et affable pour toi, parce qu'il a surpris et compris ta belle âme. Quelle erreur! Graham ne sera jamais pour toi qu'un ami. Graham, ne le vois-tu pas? n'est pas fait pour toi; il ne te conviendrait pas plus que les beaux atours et les riches diamans. Graham est une proie marquée pour la belle coquette Ginevra; il est l'époux désigné par la nature de l'aimable

Pauline Home de Bassompierre. Pour toi, veux-tu savoir quel est ton lot? Regarde du côté de ce petit homme laid, vif et ardent, M. Paul Emmanuel le professeur, le cousin de Mme Beck l'institutrice, le petit despote à l'aiguillon de guêpe. C'est là l'époux, assez romanesque après tout, que la nature t'a destiné. Il te convient, car il a une âme; il te convient, car il est passionné; il te convient, car il a deviné que toi aussi tu avais une âme passionnée; il te convient enfin, car il est comme toi dénué de toute grâce extérieure, de toute fascination, de toute beauté. Sache donc avouer la réalité; les chimères sont mortelles à l'âme. C'est dans *Villette* en effet que Charlotte a avoué pleinement la réalité. *Villette* est un livre remarquable et qui fait éprouver le sentiment tout contraire à celui de *Jane Eyre*. Dans *Jane Eyre*, l'imagination triomphe, et il résulte malgré tout de la lecture de ce livre une impression finale de bonheur et de joie. On sort de la lecture de *Villette* lassé et abattu comme son héroïne, on en rapporte une impression triste, âpre et fiévreuse, et l'on a envie de s'écrier : *Oh! for a little attractiveness;* oh! par pitié pour Lucy Snowe, accordez-lui, cruel poète, quelques-uns des dons si brillans qui relevaient la piquante, la rebelle, l'éloquente sorcière Jane Eyre. La souffrance, ne le voyez-vous pas, est trop forte, si forte que l'héroïne ne la ressent plus; mais à cette prière (prière qui, pour le dire en passant, lui fut faite par ses éditeurs) l'impitoyable Charlotte résiste absolument.

Dans *Shirley*, miss Brontë est sortie entièrement d'elle-même. Cette fois ce n'est plus son roman qu'elle a composé : c'est un roman. Cependant ce roman se rapporte encore à sa vie; c'est là qu'elle a réuni tout ce qu'elle avait vu de la société du Yorkshire, tout ce qu'elle savait des mœurs du peuple au milieu duquel elle avait passé sa vie. Tous les personnages sont tirés de la vie réelle, et dans ce roman miss Brontë n'a fait en quelque sorte que relier ses souvenirs. Tout un petit monde singulièrement excentrique s'agite dans ce livre : ce sont des ébauches de fortes natures, des diminutifs de grands caractères, de microscopiques originaux. On croirait voir une succession de tableaux de genre à la Téniers et à la Van Ostade. J'insiste sur ce caractère microscopique des personnages de *Shirley;* il semble qu'on les voie s'agiter par le petit bout d'une lorgnette, et que leurs paroles, avant d'arriver à votre oreille, aient passé par un porte-voix. Oui, aucun de ces personnages, pas même miss Shirley Keeldar, n'est de grandeur naturelle. C'est la plus grande preuve de judicieux bon sens artistique que miss Brontë ait donné peut-être dans sa vie. Certaines scènes et certaines classes de la société veulent être peintes dans ce système du tableau de genre, et les scènes, les personnages de *Shirley* rentrent tous dans cette

catégorie. Avec les personnages déclassés, les aventuriers, les hommes d'un caractère rebelle et exceptionnel, les très grands caractères, vous n'avez pas besoin de prendre ces précautions. Les personnages de *Jane Eyre* peuvent être peints en pied, avec leur entière stature et dans toute leur ampleur, car leur nature est tellement forte qu'on n'a pas à craindre de la dépasser. Les très grands caractères et les très grandes passions ont cet avantage pour l'artiste, qu'on ne peut pas leur assigner de limite précise et qu'on ne peut dire où ils finissent. Les caractères moyens ne donnent pas à l'artiste la même liberté. Si les personnages de *Shirley* sont peints en demi-grandeur, c'est qu'ils sont eux-mêmes des diminutifs; ils appartiennent aux classes moyennes. Dans ce milieu, leurs facultés naturelles se sont, non pas étiolées, mais contractées et racornies; leurs caractères ont tous quelque chose de tordu, *crooked*. Leur nature a été arrêtée par les circonstances de leur condition moyenne dans son développement; ils ont des bizarreries plutôt que de l'originalité, des callosités plutôt que de la dureté véritable, des ridicules et des travers plutôt que des vices. Cependant le vent des passions humaines les agite comme le reste des hommes; oui, mais ils sont plus près de terre et mieux protégés contre les tempêtes que les chênes et les sapins, préférés du tonnerre. Les personnages de *Shirley* ne sont ni des chênes ni des sapins, ce sont des arbrisseaux sauvages, et miss Brontë a compris avec raison que des arbrisseaux, si intéressans qu'ils fussent, ne pouvaient pas avoir les proportions d'un chêne.

Comme le roman de *Shirley* est le plus impersonnel des romans de miss Brontë, il est aussi le plus joyeux. C'est une joie encore fort triste, il est vrai; il nous semble, en le lisant, voir une de ces âpres bruyères qu'aimait tant Émilie, et qu'aime tant Shirley Keeldar (le type même d'Émilie), éclairée par un doux soleil de mai. Les sentimens de ces personnages âpres, durs, armés de piquans comme les bruyères, s'ouvrent tout semblables à ces mêmes bruyères au printemps. Les ronces elles-mêmes fleurissent; il en est ainsi de ces durs bourgeois du Yorkshire. Le ton général du livre fait donc un parfait contraste avec celui des deux autres romans, où, de la première à la dernière page, l'esprit est obligé de se tendre avec une énergie excessive pour suivre les violentes passions exprimées par l'auteur. De cette tension extrême résulte même une monotonie et une lenteur d'impressions qui brise l'attention du lecteur et empêche l'imagination de prendre son vol. Il ne nous est jamais permis de voyager au-delà de la pensée de l'auteur; nous sommes toujours ramenés vers un point fixe dont nous ne pouvons détacher nos yeux, et qui nous trouble comme une hallucination. *Shirley* est en

partie exempt de ce défaut; il y a plus d'air et de lumière, les personnages sont plus nombreux, et l'attention est ainsi mieux partagée. Toutefois, malgré ce mérite particulier, *Shirley* est loin d'avoir l'importance des deux autres romans. Il ne contient que la vie impersonnelle de Charlotte; les deux autres racontent sa vie réelle et ses secrets intimes. Comme conception et pensée, *Shirley* est un livre inférieur aux deux autres, mais il les surpasse tous deux peut-être par l'abondance, la variété et la beauté des détails. Il y a là des pages d'une éloquence amère, des dessins à la plume d'une précision vraiment admirable. Citons particulièrement les portraits des deux vieilles filles miss Mann et miss Aynslie dans le chapitre intitulé : *Old Maids*. Les cinq ou six pages où l'auteur raconte la visite de Caroline Helstone aux deux vieilles filles, et les réflexions par lesquelles il résume les impressions de la jeune femme ont pu être égalées dans la littérature anglaise; mais, à mon avis, ellles n'ont pas été dépassées. Cela contracte le cœur, le serre douloureusement comme dans un étau glacé, et le pénètre comme le tranchant du froid acier. Ce chapitre est beau comme une pensée de La Rochefoucauld, comme une page amère de Fielding.

Mais de ces trois livres, le plus incontestablement beau est celui qui relève de la seule imagination de l'auteur, c'est *Jane Eyre*. Malgré le succès immense de ce livre, j'ose dire qu'il n'est pas estimé à sa véritable valeur. Peu m'importent certains détails trop évidemment artificiels, certaines inventions mélodramatiques, certaines combinaisons trop romanesques. Les histoires sentimentales dont Cervantes et Lesage parsèment leurs chefs-d'œuvre ne sont pas non plus de bien belles inventions; il y a dans certaines comédies de Molière, du raisonnable Molière, notamment dans *l'Avare*, certaines péripéties et certains dénoûmens qui dépassent en invraisemblance romanesque les pires invraisemblances que l'on ait reprochées à l'auteur de *Jane Eyre*. Toute fiction véritable, et *Jane Eyre* est une fiction, traîne après elle un bagage d'aventures inutiles, de péripéties absurdes, qui sont la défroque, la vieille garderobe, les scories de l'imagination de l'écrivain. Ces invraisemblances sont d'ailleurs, à mon sens, beaucoup mieux motivées qu'on ne veut bien l'accorder. Ainsi l'incendie du château et la cécité de M. Rochester ont très bien leur raison d'être. Maintenant les effets mélodramatiques abondent, dit-on. Cela est vrai, mais sont-ils puissans, et dénotent-ils une imagination vigoureuse et sensée? Supposez le mystère de la folle et ses visites nocturnes employées comme moyen dramatique par le premier écrivain venu; *Jane Eyre* touchera par un côté aux romans d'Anne Radcliffe. Et qui oserait dire qu'il en est ainsi? Qui oserait dire qu'il n'a pas ressenti le frisson de

Jane Eyre lorsqu'elle entend pour la première fois l'éclat de rire sinistre et mystérieux retentir sous les voûtes du château de Thornfield? Qui n'a pas prêté comme elle une oreille inquiète, lorsque, dressée sur son lit, elle entend une main inconnue frôler la porte de sa chambre? Dans une lettre à M. Lewes, qui lui avait reproché de trop employer les moyens mélodramatiques, miss Brontë répondait avec raison, selon nous, que l'imagination avait ses droits aussi bien que l'expérience. Ne disons donc pas trop de mal des moyens violens; les maîtres les ont employés sans scrupule; ils savaient qu'ils étaient propres à créer des situations dramatiques et à montrer dans tout leur jeu les passions humaines. On peut donc employer ces moyens : tout consiste dans la manière de s'en servir; or l'un des grands côtés du talent de miss Brontë, c'est précisément l'art de s'en servir.

Elle excelle à exprimer naturellement les sentimens nés des terreurs de l'esprit, les superstitions de la solitude, les hallucinations du désespoir; elle met à rendre ces émotions nerveuses et irrésistibles un art infini. Lentement, graduellement, nous voyons se former la vision et grandir la terreur; à chaque ligne nouvelle, le cœur bat plus vite, le pouls est plus fiévreux. Aussi, quand la crise finale arrive, nous ne songeons pas à nous en étonner, car nous sommes déjà familiarisés avec les terreurs du personnage. Lorsque, dans l'épisode de la chambre rouge, la petite Jane Eyre voit un fantôme, nous ne trouvons pas son effroi exagéré, et nous ne doutons pas un instant de la réalité de l'apparition. L'âme est montée à un tel diapason, elle a subi une tension si formidable, qu'elle a besoin, pour ainsi dire, de s'oublier dans le vertige. Un évanouissement lui est salutaire; sans cela, elle éclaterait dans la mort, ou se précipiterait dans l'abîme de la folie. Il y a dans *Villette* un admirable chapitre intitulé *les grandes Vacances*. Harassée par les visions de la fièvre et les démons de la solitude, Lucy Snowe sort un soir de ce pensionnat désert, hanté seulement des cauchemars qui troublent ses nuits et du hideux *spleen* qui la suit comme une ombre acharnée tout le long du jour. Elle va sans savoir où, poussée par un mouvement involontaire : elle entre dans une église baignée des ombres du crépuscule, et aperçoit un prêtre assis dans un confessionnal; elle se dirige vers le confessionnal, et s'agenouille, — elle, protestante et vigoureuse hérétique... Ce qui nous étonne, c'est qu'elle ait le courage de répondre au premier mot du prêtre : Mon père, je suis protestante... Après les émotions diverses que nous avons parcourues avec elle, nous la verrions sans étonnement aller se jeter dans un couvent de carmélites, ou solliciter la sympathie du premier passant venu. Et ce ne sont pas seulement les effets puissans et dramati-

ques que miss Brontë excelle à reproduire. Toutes les impressions nerveuses, violentes ou délicates, sont de son domaine : les caprices fugitifs d'un tempérament original, les sourires étranges, les magnétismes du regard, l'agitation passionnée des muscles, les frissons subits, messagers d'un bonheur d'une minute ou d'une tristesse passagère... *Jane Eyre* est plein de ces impressions fines et délicates; mais le chef-d'œuvre de l'auteur en ce genre, ce sont les cinquante premières pages de *Villette*, où est décrite l'enfance de Pauline-Marie. Ces pages sont étranges comme certains regards de malade, douloureuses comme les sons de l'harmonica.

Miss Brontë est extrêmement éloquente, et on lui a fait presque un défaut de ce mérite. On lui a reproché la longueur des conversations de Jane Eyre et de Rochester. Ces conversations sont interminables : eh bien! j'avoue que je n'en voudrais pas retrancher une syllabe. Au moins voilà des duos d'amour qui ont une originalité, des conversations sentimentales qui sont autre chose que des lieux communs. Voilà des amoureux qui sont riches de leur propre fonds, et qui n'ont pas pillé les livres; ils inventent spontanément l'expression qui convient à leurs sentimens, et leur voix sait trouver subitement, pour accompagner les orages de leur cœur, des paroles retentissantes comme le bruit des grandes cascades. Les conversations de *Jane Eyre* sont de véritables tempêtes. Les éclats de rire, les colères, les expressions bruyantes d'une joie insensée, les plaintes amères d'un bonheur retardé, saillies du cœur, boutades de l'imagination, chauds éclairs de la passion qui, se multipliant au milieu de cette atmosphère étouffante, font redouter à chaque instant le coup de foudre décisif, tout cela éclate à la fois et roule comme une avalanche sur l'esprit bouleversé du lecteur. Plus on relit ces singulières conversations, et moins on s'étonne que *Jane Eyre* ait tant effarouché les pruderies anglaises; elles sont étouffantes comme une chaude journée d'été, enivrantes comme les exhalaisons de la nature; elles gagnent l'esprit comme une contagion. Elles ont encore une originalité étrange qui les sépare de toutes les conversations amoureuses que j'aie lues, c'est-à-dire un mélange de l'irrésistible éloquence de la nature et des séductions artificielles de la passion inventive et rusée. Rochester, tout emporté qu'il soit, est en même temps fort astucieux. Jane, toute réservée qu'elle soit, est singulièrement provocante. Les deux amoureux connaissent toutes les manœuvres et toute l'escrime du duel dangereux dans lequel ils sont engagés. Que Rochester soit passé maître dans l'art de simuler la colère ou de placer à point une tirade passionnée, cela se comprend sans peine; mais Jane? En vérité, elle devine bien des choses. Cette petite sorcière aux yeux curieux, à l'esprit alerte, au cœur ambi-

tieux, elle sait comment un mot prononcé à propos et avec une certaine inflexion de voix apaise les bouillonnemens des plus furieuses tempêtes; elle sait comment la main d'une femme se pose sur le front d'un amant pour guérir les blessures faites à l'orgueil. Oh! les deux fantastiques amoureux! Jamais homme savant en astuce et protégé par l'amère expérience a-t-il été plus naïf, plus jeune, plus ouvert à la confiance? Jamais femme ignorante et naïve a-t-elle été plus instinctivement rusée, et a-t-elle marché d'un pied plus sûr et d'un œil plus vigilant à travers les routes dangereuses?

Mais le grand mérite de *Jane Eyre* ne consiste pas dans de puissans effets de terreur, ni même dans l'éloquence et l'originalité des passions; il consiste dans la conception des trois personnages. Ce sont trois créations extraordinaires, trois personnages inventés, *trouvés,* qui n'ont pas leurs précédens en littérature. Aucun héros de roman ancien ou moderne ne leur ressemble; ils ont une physionomie qui leur est propre, vigoureusement excentrique, et dont les traits restent ineffaçablement gravés dans le souvenir. Ils sont sortis tout armés du cerveau du romancier, ils sont nés des relations de l'auteur avec la nature, ils n'ont, de près ou de loin, aucune parenté littéraire. La première fois qu'on les voit, ils frappent par leur singularité extérieure. De bizarres et d'amusans héros! se dit-on en fermant le livre. Cependant on n'est pas satisfait : ces personnages vous tourmentent comme une énigme, ils inquiètent l'imagination, et on se dit qu'ils doivent avoir un sens mystérieux qui échappe. A la seconde lecture, on pénètre mieux le secret de cette impression; la bizarrerie des personnages commence à disparaître, et on aperçoit leur grandeur réelle. Jane Eyre, Rochester, Saint-John Rivers sont trois personnages pris dans la *plus grande nature humaine;* ils appartiennent aux plus intéressantes familles de la large et complexe humanité. Ce ne sont pas de pâles ombres, ne se distinguant les unes des autres que par des nuances imperceptibles; ce sont trois types tranchés. Édouard Rochester est tout simplement de la grande race orageuse, équivoque, puissante, sympathique des Mirabeau. Il en a tous les troubles et tous les désordres. Sa noble énergie est explosive comme les volcans, ses violentes passions domptent toute résistance autour de lui et provoquent l'épouvante comme une éruption de lave; mais la main d'un enfant le dirige, et les paroles d'une femme le laissent docile et soumis. Il est de la nature qui a été symbolisée par les Samson et les Hercule, et il a traversé les expériences de ses symboliques ancêtres : les Dalilas et les Omphales ont découvert le secret de sa force, les Philistins l'ont poursuivi de leur haine, et la société lui a attaché au flanc par le mariage la tunique de Dé-

janire. Ainsi torturé, trahi, exploité, il cherche les solitudes les plus profondes pour exhaler ses rugissemens, et laisse couler ses larmes tout à fait à la manière des héros antiques lorsqu'ils sont trahis, ou à la manière des bêtes fauves lorsque, se sentant blessées, elles cherchent pour mourir le fourré le plus épais. Du naufrage de la vie il lui reste deux épaves, une folle, sa femme, en qui se personnifie toute la tyrannie sociale qui pèse sur lui, et la fille d'une danseuse française, enfant du diable et de l'amour vénal. Cependant Rochester ne se soumet pas; il regarde la destinée d'un œil flamboyant de colère et se promet de prendre sa revanche. Il est rusé et astucieux. La tyrannie sociale ne sait pas encore quels tours il tient en réserve pour se débarrasser d'elle, et lorsqu'il sera découvert, il ne se déconcertera pas, il plaidera sa cause d'une voix tonnante et assurée. Quel révolutionnaire eût fait ce noble Édouard Rochester! Lorsqu'il est surpris en flagrant délit de bigamie, son éloquence est telle qu'on est tenté de lui donner raison, et qu'on croirait entendre un Mirabeau se défendant contre une charge de trahison. Singulier et puissant mélange de force et de douceur, d'astuce et de loyauté, immoral, fidèle, équivoque, ce monstre complexe attire invinciblement le cœur, car le secret de cette nature contradictoire et divisée contre elle-même, c'est le besoin d'aimer et d'être aimé. Dans Jane, il rencontre un caractère capable de l'aimer. Supérieure à sa triste enveloppe charnelle, supérieure à son humiliante situation, supérieure aux coups du sort, Jane est une de ces femmes qui sont égales à toutes les conditions de la vie. Elle n'aime que la force, l'énergie et la liberté. En face de ce monstre redoutable, elle se sent tranquille et en sûreté. Dès le premier instant, elle l'aime et le regarde sans crainte; dès le premier instant, elle est sûre de lui. L'abîme où il a failli l'entraîner, la trahison involontaire dont elle a failli être victime, ne lui arrachent ni une plainte ni un reproche. M. Rochester, fût-il criminel, ne sortirait plus de son souvenir, car avec lui, coupable ou non, sa vie a commencé et s'est achevée tout entière. Pour se faire aimer, elle n'a qu'une âme, et une âme qu'il faut avoir le courage d'aller chercher sous une laide enveloppe et dans une condition de gouvernante. Une fois cette âme a été surprise, mais le sera-t-elle de nouveau? D'autres reconnaîtront ses grandes qualités morales, sa dignité, sa fierté; mais sa grande *qualité féminine,* sa capacité d'aimer, qui donc s'en souciera? Et c'est là ce que Rochester chérissait en elle, c'est pourquoi elle l'aimait. Le trait le plus admirable de ce caractère, c'est qu'on sent que dans la poitrine de ce petit sphynx excentrique est renfermé un des plus grands secrets féminins. Jane considère ses qualités morales comme se rapportant ex-

clusivement à elle; ce n'est point pour ces qualités qu'elle veut être aimée, mais pour la tendresse qu'elle peut donner.

Mais le plus extraordinaire des trois personnages, à mon avis, c'est Saint-John Rivers. Si Édouard Rochester appartient à la race des Mirabeau, Saint-John Rivers appartient à la race des Calvin et des Knox, des hommes austères, durs, sans tendresse, sans dévouement pour les créatures charnelles. Il n'a que des ardeurs d'esprit. Les larmes viennent aux yeux, lorsqu'on le voit promener son regard triste et sec sur la belle jeune fille dont il dédaigne l'amour. Cœur tranquille et âme inquiète, il ne rêve que martyre, but idéal à poursuivre, salut éternel à conquérir. Il est ambitieux de la vérité morale, comme un conquérant est ambitieux de royaumes et d'empires. Ce jeune homme fait frémir, et à juste titre, car il est de la race implacable par excellence, celle des hommes violens et froids, qui, n'ayant que des passions d'esprit, échappent à la nature et ne lui donnent sur eux aucune prise. Il ne réclame de vous ni affection, ni dévouement pour sa personne, mais il exige impérieusement votre soumission aux idées qu'il a conçues et au but qu'il s'est tracé. Obéissez-lui, Jane, ou soyez damnée! Dans une autre situation, il dirait : Obéissez ou mourez. L'énergique Jane, si paisible et si sûre d'elle-même au milieu des emportemens de Rochester, se détourne avec effroi de ce calme despote, dont tous les gestes sont mesurés, dont la parole est si tranquille. Elle sent que cet homme si vertueux, qui croit n'aimer que la vérité, n'aime dans la vérité que lui-même. « Jane, lui a-t-il dit un jour, que serais-je sans la loi du Christ? Un ambitieux violent et mondain. »

Tels sont ces trois personnages, pris, je le répète, dans la plus grande nature humaine. Nous sommes tellement déshabitués de ces caractères, qu'ils nous font presque au premier abord l'effet de revenans d'un monde évanoui; mais ils appartiennent à la famille des âmes originales vraiment dignes d'être représentées, qui ont tenté et qui tenteront éternellement l'ambition des artistes et des poètes dignes de ce nom : ils personnifient quelques-uns des grands côtés de la vie humaine; le fanatisme, la liberté, le défi jeté au monde et à la destinée. Ajoutez que ces personnages de ***Jane Eyre*** sont anglais, exclusivement anglais, et qu'il faut un certain temps pour percer leur dure enveloppe et reconnaître en eux les élémens communs à notre espèce.

J'ai dit que miss Brontë pensait librement sur la société; il serait plus juste peut-être de dire qu'elle pense librement sur la nature humaine. Sa croyance au bien ne l'abuse pas; elle a l'œil ferme et perce les apparences. Elle semble convaincue que les traces du péché originel ne sont effacées chez aucun de nous. Tous ses person-

nages, même les plus vertueux et les plus élevés, ont une certaine perversité. Et d'abord ils en ont tous une qui leur est commune, ils aspirent violemment au bonheur, sous une forme ou sous une autre, et ils ne se résignent pas à le voir échapper. Ils se soumettent par lassitude plutôt que par un motif moral. Ils supportent la douleur plutôt en stoïciens qu'en chrétiens. Ils sont humbles plutôt par mépris du monde et par fierté d'âme que par charité et par amour. Puis à cette perversité qui leur est commune, ils en joignent de particulières qu'ils doivent à l'originalité de leur tempérament ou à la pression des circonstances; ils sont despotiques, astucieux, orgueilleux, sauvages. Et cependant, — et c'est là le triomphe de miss Brontë, — tous sont parfaitement acceptables, dignes d'intérêt ou de respect. Ainsi nous surprenons en eux la tache primitive infligée à l'âme humaine et commune à toutes les races, puis nous surprenons les défauts propres à une civilisation morale particulière. Dans la perversité qui leur est commune, nous ne reconnaissons qu'un vice humain; mais dans les perversités qui leur sont particulières, nous reconnaissons des vices exclusivement anglais et protestans.

Jane Eyre n'est pas seulement le plus beau roman de miss Brontë, c'est peut-être le plus beau roman contemporain. Dans aucun autre roman moderne, on ne rencontre trois caractères aussi dignes d'attention et qui s'emparent aussi puissamment de l'imagination que ceux de cette petite gouvernante, de cet aristocrate dévoyé et de ce despotique *clergyman*. Le livre restera, et nos successeurs ne s'apercevront pas plus de ses invraisemblances romanesques que nous ne nous apercevons aujourd'hui des grossièretés de Fielding et des longs sermons de Richardson. Nous constatons ces défauts, et cela fait, nous déposons *Tom Jones* et *Clarisse* parmi les chefs-d'œuvre de l'imagination.

Je voudrais dire un mot du talent des sœurs de miss Brontë, et en vérité je n'ose. Ces deux remarquables personnes, dont les productions n'ont pas été estimées à leur juste valeur, et ont été comme ensevelies sous le succès de Charlotte, mériteraient une mention plus longue que celle que nous pouvons leur accorder. Cependant un mot est nécessaire pour compléter ce que nous avons à dire du talent de miss Brontë. Celui de ses sœurs est absolument de la même famille. Le livre d'Anne, *Agnès Grey*, est une lecture navrante et pénible. Dans ce livre, elle a consigné l'éternel thème de la famille, les douleurs de la dépendance, car Agnès Grey est une gouvernante comme Jane Eyre. C'est un roman foncièrement réaliste; aucun des angles de la réalité n'a été adouci, aucun détail blessant et grossier n'a été omis. On sent dans l'auteur une personne

d'une sensibilité trop nerveuse et trop affaiblie pour entreprendre même l'ombre d'une lutte. Une lumière crépusculaire et terne éclaire ces pages, remplies du récit de petits malheurs soufferts sans murmurer, de petits bonheurs acceptés avec une reconnaissance douce qui sait à peine sourire. La résignation est l'âme de ce petit livre. Tout autre est le caractère du roman d'Émilie Brontë, ***Wuthering Heights***. D'un bout à l'autre, la terreur domine, et nous assistons à une succession de scènes toutes éclairées par un reflet pareil à celui de la houille qui brûle, et dont quelques-unes ont l'intensité d'horreur du ***Majorat*** d'Hoffmann. La sombre imagination d'Émilie fait défiler devant nous, avec un calme parfait et sans se troubler un instant, des personnages et des scènes d'autant plus effroyables que la terreur qu'ils inspirent est surtout morale. Ils ne vous menacent pas d'apparitions, d'événemens merveilleux, mais de passions féroces et d'instincts criminels. Au premier aspect, on les aborde sans crainte : ils ont l'apparence de braves paysans, un peu rudes et grossiers; mais bientôt leurs yeux hagards comme ceux des fous, ou cruels comme ceux des tigres, ou railleurs comme ceux d'une sorcière jetant un sort dont elle connaît l'efficacité certaine, se fixent sur vous, vous fascinent et vous troublent. L'effet poétique produit est d'autant plus grand que l'auteur n'apparaît jamais derrière ses personnages. Émilie raconte sobrement, brièvement; l'énergique fermeté de l'écrivain indique une âme familière avec les émotions terribles, et qui se joue de la peur. Son imagination s'est allumée sur certains souvenirs et certaines chroniques de famille de la localité, et elle a couvé ces souvenirs avec une ardeur frénétique jusqu'au moment où elle en a fait éclore l'essaim des passions criminelles qu'ils contenaient en germe. J'ai parlé du talent qu'avait Charlotte pour surprendre la perversité cachée de l'âme; mais enfin les perversités qu'elle décrit sont avouables, car ce sont celles que nous portons tous en nous. Émilie va beaucoup plus loin : elle devine les secrets des passions criminelles, elle regarde d'un œil avide le jeu des instincts coupables. La donnée du roman est étrange, et elle a été traitée sans hypocrisie, sans pruderie, sans fausse réticence. Ses personnages sont criminels; elle le sait, elle le dit, et semble nous défier de ne pas les aimer. ***Wuthering Heights*** est l'histoire d'une passion irrésistible et perverse. Catherine Earnshaw, fille d'un riche propriétaire campagnard, s'est éprise d'amour pour Heathcliff, un petit ***gipsy*** que son père a trouvé errant dans les rues de Manchester, a recueilli par charité, et fait élever parmi ses enfans. Catherine est une fille volontaire, énergique, pleine d'instincts sauvages et poétiques, une fleur de bruyères armée de piquans. Il serait prudent de ne pas respirer de trop près les parfums de cette

fleur; ils sont dangereux. La loi des attractions mystérieuses a été merveilleusement observée par Émilie. On comprend très bien comment Catherine peut préférer Heathcliff, — ce personnage brutal, farouche, porté à toutes les énergies criminelles, qui à l'occasion ne s'inquiétera pas d'un meurtre, qui ne reculera jamais devant la vengeance, — au bon, dévoué et charmant Edgar Linton. Hélas! Edgar Linton n'a pas l'âme assez forte pour Catherine, et elle a pour son mari en conséquence une certaine pitié; en lui, elle n'a rien aimé que la richesse et la beauté. Mais Heathcliff! avec lui, elle ne fait qu'un pour ainsi dire; ils forment à eux deux un monstre hybride, à deux sexes et à deux âmes; il est l'âme mâle du monstre, elle en est l'âme femelle. En lui, Catherine reconnaît ses énergies non comprimées par la réserve imposée à son sexe; en lui, elle contemple écloses comme de poétiques fleurs empoisonnées toutes ses perversités secrètes. C'est une belle et terrible scène que celle où elle avoue le secret de son amour pour Heathcliff. « Il est *tellement moi,* dit-elle, il est plus moi que moi-même; il est la foudre dont je ne suis que l'éclair.» C'est encore une scène frappante que celle où, Edgar Linton appelant ses valets pour mettre Heathcliff à la porte, Catherine met tranquillement les clés dans sa poche, et regarde son mari avec un calme mépris. Catherine ne veut pas être sauvée, la pensée ne lui en vient pas une fois à l'esprit, et la terrible passion se développe irrésistible, furieuse à travers les plus effroyables péripéties.

Maintenant notre tâche est terminée; nous quittons à regret cette singulière et originale famille. Toutes ces imaginations sans repos, capables d'enfanter ces singulières histoires, sont éteintes pour toujours. La mort est femme, elle a des caprices; elle n'est pas brutale, comme on le dit : elle est délicate et sait choisir. Admirablement servie par les anges malfaisans de la maladie, de l'habitude, du désordre, par les génies dangereux des passions fiévreuses et des énervantes rêveries, elle va faisant sa moisson parmi les cœurs les plus aimans et les plus grandes imaginations. Malheur à ceux qui, comme les membres de la famille Brontë, ouvrent trop imprudemment leur porte à ces génies de la rêverie et du sentiment. J'ai longtemps retenu le lecteur dans ce petit coin de terre et dans ce presbytère désolé; mais j'ai rencontré sur mon chemin une famille qui, possédant le plus bel attribut de la nature, la passion, avait su la soumettre au plus bel attribut de l'âme, la conscience, et j'ai voulu lui donner le plaisir de ce spectacle émouvant, salutaire et fortifiant.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1857.

La politique, même dans les heures de calme et de stagnation, a parfois de ces mouvemens soudains qui ressemblent à un frémissement rapide et électrique, à une étincelle jaillissant d'un feu concentré. Comment se fait-il que, dans un court intervalle et justement lorsque les élections venaient de s'accomplir en France, quand le regard distrait de l'Europe n'avait plus qu'à suivre quelques questions diplomatiques toujours incertaines, comment se fait-il que des soulèvemens ont éclaté tout à la fois en Espagne et en Italie, tandis qu'à Paris même des complots étaient surpris et déjoués par quelques arrestations? La coïncidence est-elle ici simplement fortuite? Y avait-il au contraire un lien entre ces mouvemens, entre ces faits qui ont surgi simultanément dans plusieurs pays? Qui pourrait sonder le mystère des conspirations occultes? Toujours est-il que les insurrections italiennes du moins apparaissent comme une œuvre préparée, méditée et combinée de façon à embrasser dans ses replis les divers points de la péninsule. Les gouvernemens étaient prévenus, ils attendaient le dernier mot de ce travail de conjuration. Le mouvement a éclaté à Gênes, à Livourne, en même temps qu'une expédition d'un caractère nouveau était dirigée contre le royaume de Naples. Partout les tentatives ont échoué, et une fois de plus dans ces tristes événemens on a pu surprendre la main du pontife de la révolution italienne, de M. Mazzini, excitant sans scrupule, sans profit, sans gloire, des conflits inutiles qui, jusqu'ici, n'ont conduit qu'à de périodiques effusions de sang pour un fanatisme implacable encore plus que pour le bien du pays.

Ces insurrections italiennes, l'un des épisodes les plus récens de la politique contemporaine, forment un drame à plusieurs actes, comme on voit; elles ont eu plusieurs théâtres, si elles ont eu le même dénoûment après avoir employé les mêmes moyens. Le mouvement de Gênes a été le premier, le moins grave de tous, et celui qui a été le plus promptement comprimé;

il a eu à peine le temps de se manifester. La ville de Gênes avait été choisie pour plusieurs causes sans doute : d'abord parce que les réfugiés de tous les pays pouvaient trouver, à l'abri du régime piémontais, plus de liberté pour réunir leurs ressources et pour concerter leur action, ensuite parce que les insurgés comptaient, selon toute apparence, rencontrer plus facilement un auxiliaire dans l'esprit génois, froissé peut-être de la loi qui transporte l'arsenal maritime à la Spezzia. Le calcul a peu réussi : les Génois n'ont été nullement tentés de prêter main-forte à l'insurrection, et la liberté qui règne en Piémont n'a point empêché le gouvernement d'agir avec une énergique décision. Le ministère, au surplus, était informé par le gouvernement français de ce qui se préparait, et, s'il doutait encore de la réalisation de ces projets révolutionnaires, il se tenait prêt, de telle sorte que le jour où la sédition s'est montrée, elle a été vaincue et dispersée avant d'engager le combat. Des arrestations immédiates ont été opérées, des perquisitions ont été faites, des dépôts d'armes et de munitions ont été saisis, et l'armée est restée maîtresse de la ville. Les insurgés n'ont eu qu'un succès : ils ont occupé par surprise, pendant une nuit, un petit fort ou un corps de garde qui domine Gênes, et qui n'était défendu que par quelques soldats; leur unique exploit a été de tuer un malheureux sous-officier qui a fait quelque résistance. Ils attendaient un signal qui devait venir de l'intérieur de la ville; le signal n'est pas venu, parce que tout était déjà fini, et il n'est plus resté qu'un complot avorté, qui a été livré à la justice, dont les recherches éclaireront sans doute d'un nouveau jour cette étrange échauffourée. A Livourne, la lutte qui éclatait presque au même instant a été plus vive et plus sanglante, si elle n'a pas été beaucoup plus longue. Livourne d'ailleurs était considérée comme une des villes italiennes les mieux disposées pour une entreprise révolutionnaire, en raison du rôle qu'elle a joué précédemment et à cause de sa population facile à agiter. Si l'insurrection triomphait ici, ne fût-ce qu'un moment, le feu pouvait gagner la Toscane tout entière, Florence, Pise. Ce succès n'eût point été certainement durable, il n'eût fait qu'appeler les Autrichiens. Les soldats toscans ont montré qu'ils suffisaient pour la défense intérieure du pays. La lutte, qui a commencé par l'attaque d'un des principaux postes militaires, n'a duré réellement qu'un soir; elle a été néanmoins assez vive pour qu'il y ait eu un certain nombre de morts, et sous ce rapport l'insurrection de Livourne a eu des proportions plus sérieuses que celle de Gênes.

Mais de tous ces mouvemens organisés pour éclater sur divers points à la fois, le plus curieux et le plus grave en même temps est celui qui a choisi pour théâtre le royaume de Naples. Ce n'est pas dans l'intérieur du pays que l'insurrection a éclaté; elle est venue du dehors, et elle a pris la forme d'une sorte d'invasion préparée et exécutée d'une façon assez bizarre. Un paquebot à vapeur faisant le service habituel entre Gênes et Tunis s'est trouvé un jour chargé de réfugiés et d'armes dont la destination apparente était la régence africaine. Une fois en mer, les réfugiés ont mis la main sur le capitaine du *Cagliari*, ils ont pris la direction du navire, et ils ont cinglé vers les côtes de Naples. Ils ont commencé par descendre dans la petite île de Ponza, qui fait face au golfe de Gaëte, et où sont placés des condamnés; puis,

après avoir délivré ces condamnés et avoir grossi leur troupe de ceux qui ont voulu les suivre, ils sont allés débarquer à Sapri, d'où ils pouvaient gagner les montagnes de la Calabre. Là commençait l'expédition sérieuse; elle avait pour chef un exilé napolitain, le colonel Pisacone. Pour avoir quelque chance, il aurait fallu tout au moins que cette tentative prît le roi de Naples à l'improviste; mais déjà le navire qui avait porté les insurgés était saisi, les troupes royales étaient mises en mouvement de toutes parts, tandis que d'un autre côté les populations ne répondaient nullement à l'appel de l'insurrection. Ce n'était plus dès-lors qu'une lutte inégale, où les insurgés ont été vaincus après plusieurs engagemens. La plupart sont morts, le reste a été pris, et parmi les prisonniers se trouve, dit-on, le chef de l'insurrection lui-même. Il est facile de prévoir le châtiment réservé à ceux qui survivent. Ainsi finissent encore une fois ces tentatives de soulèvement; elles se terminent comme toujours par du sang versé, et elles ne peuvent avoir pour résultat qu'une aggravation nouvelle de la situation de l'Italie. C'est là ce qu'oublient éternellement ceux qui croient qu'on peut transformer un pays par des coups de main organisés dans les foyers des conspirations secrètes.

Ces insurrections, comme les précédentes, sont évidemment l'œuvre d'un parti toujours prêt à mettre ses passions et son fanatisme de secte au-dessus des intérêts réels, vivans, palpables de l'Italie. Elles procèdent d'une même pensée : à Gênes aussi bien qu'à Livourne et à Naples, c'est la pensée purement révolutionnaire. M. Mazzini n'a point paru, et cependant on voit sa main partout. Il agit dans l'ombre comme un conspirateur du moyen âge, donnant des drapeaux, distribuant des mots d'ordre, et envoyant, au jour voulu, des malheureux se faire fusiller pour la république et pour l'unité italienne. Et comment procèdent ces insurrections? On l'a vu à Gênes et à Livourne, elles ont commencé par l'assassinat de quelques soldats isolés. Ainsi se sont traduits les appels à la fraternité adressés aux soldats toscans. A Gênes, des listes de proscription avaient été dressées, dit-on. C'est un effort permanent, intense, pour faire irruption dans la société réelle, et si M. Mazzini ne réussit pas à pénétrer dans la société, il parvient du moins à l'ébranler par ses rêves, par ses tentatives, nouées avec un art de la conjuration qui n'a peut-être pas été égalé. Qu'on n'oublie pas en effet que si les derniers mouvemens ont avorté, ils n'étaient pas moins fortement organisés, et ils supposent même des ressources matérielles assez considérables. Or, là où la pensée révolutionnaire apparaît ainsi armée, le véritable esprit de progrès, l'esprit de réforme et de sage innovation recule, et chaque tentative violente amène des déceptions nouvelles pour l'Italie. Il y a aujourd'hui surtout au-delà des Alpes un pays que sa destinée appelle à exercer une grande influence par la double action d'un libéralisme intelligent et d'une politique prudemment nationale. Cette influence heureuse, le Piémont ne peut évidemment l'exercer que par la paix, en montrant aux autres états italiens que la liberté est sans péril, qu'elle est la meilleure sauvegarde contre la révolution. Tel est le rôle efficace et salutaire de ce royaume, qui est au pied des Alpes. Ce pays lui-même n'est pas épargné; c'est à Gênes que l'insurrection va établir son centre d'opérations, et les efforts de M. Mazzini et de ses séides ne tendraient qu'à rendre suspecte cette liberté qui règne à Turin, à dimi-

nuer le prestige du Piémont. Sans doute le Piémont est un état libéral, il défend autant qu'il le peut les vrais intérêts de l'Italie et ses justes aspirations, il ne dissimule pas que sa politique tend à l'affranchissement de la péninsule; mais le Piémont ne se fait pas le soldat de la république et de l'unité italienne, et c'est là son irrémissible tort aux yeux de M. Mazzini. Quant au roi de Naples et aux chefs des autres états de la péninsule, à qui l'Europe demande un plus doux système de gouvernement, les révolutionnaires italiens sont toujours prêts, on ne peut le nier, à leur fournir des argumens qu'ils peuvent opposer aux conseils désintéressés et prévoyans de l'Angleterre et de la France. Ces argumens ne sont que spécieux sans nul doute, mais ils existent, et c'est ainsi que l'intervention des passions et des fanatismes révolutionnaires se laisse voir dans toutes les espérances trompées de l'Italie.

Pour le moment donc, en dehors de ces événemens italiens, qui sont déjà de l'histoire, que reste-t-il dans les affaires de l'Europe? La question des principautés, bien que s'agitant sur un théâtre lointain, est la plus sérieuse, non-seulement par les intérêts qui s'y rattachent, mais encore par les luttes intimes, incessantes qu'elle suscite dans la diplomatie. Ces élections qui ont lieu sur le Danube offrent depuis quelque temps en vérité un curieux spectacle. On y voit des populations qui demandent à pouvoir émettre librement leurs vœux, des gouvernemens locaux persistant à paralyser toute manifestation sincère des opinions, et des agens européens mettant tout leur zèle et tous leurs efforts à maintenir l'autorité d'une transaction solennelle que d'autres puissances s'obstinent à méconnaître ou à interpréter arbitrairement. L'exécution du firman d'élections et les excès de pouvoir commis dans les principautés provoquaient il y a plus d'un mois, comme on sait, la réunion d'une conférence à Constantinople. Cette conférence décidait que les caïmacans seraient rappelés à une application loyale des traités, que la commission européenne rassemblée à Bucharest trancherait toutes les difficultés relatives aux élections, et que les résolutions des commissaires réunis seraient transmises, quoique par voie confidentielle, au caïmacan moldave, qui s'obstinait malgré tout dans le plus étrange système de violences. Les ordres étaient délibérés et rédigés pour être transmis par la Porte dans les principautés. On pensera peut-être que ce devait être là un acte sérieux, d'autant plus que la conférence de Constantinople et la commission européenne de Bucharest ne sont en définitive qu'une émanation du congrès de Paris. Qu'est-il arrivé cependant? Il faut bien choisir entre deux hypothèses: ou la Porte, en transmettant les ordres préparés par la conférence, a secrètement envoyé en même temps des ordres contraires en Moldavie, ou le caïmacan moldave, M. Vogoridès, s'est cru assez fort pour se mettre au-dessus des instructions qu'il recevait. En réalité, il a suivi son chemin; il a redoublé de violences, et, sans attendre les décisions de la commission de Bucharest, il a publié les listes électorales qui doivent servir à la nomination des membres du divan. Ces listes, il était facile de prévoir d'avance ce qu'elles seraient; elles ont provoqué une protestation universelle. A la faveur de la confusion née de toutes ces questions de l'âge, de l'indigenat, de l'indivision des propriétés, des charges hypothécaires, M. Vogoridès a tranché

en maître. Il a supprimé des colléges électoraux entiers, il a transporté d'une ville à l'autre le droit de nommer certains députés, il a systématiquement évincé les professions libérales; il s'est arbitrairement attribué le droit de conférer des rangs militaires et des titres de boyarie pour créer des électeurs. En un mot, interprétant le firman comme il a convenu à ses passions, il a fait un corps électoral où il a mis les créatures dévouées à sa politique, et d'où il a exclu tous ceux qui étaient soupçonnés d'être partisans de l'union. Il s'est trouvé que les exclus formaient la masse de la population. Que sortira-t-il de là? Il n'est point impossible que la commission européenne des principautés refuse d'ouvrir tout rapport avec un divan élu sous de tels auspices; dans ses réunions particulières, elle a déjà pris, dit-on, la résolution de s'abstenir de toute communication, si le système suivi en Moldavie n'était rectifié.

Mais il en est résulté un autre incident. Lorsque les représentans de l'Europe à Constantinople ont pu reconnaître que l'intervention de la conférence réunie à la fin de mai était absolument sans effet, ils ont dû prendre une autre attitude, et les ministres de France, de Russie, de Prusse et de Piémont ont remis entre les mains du ministre des affaires étrangères du sultan une note identique, faisant peser désormais sur la Porte la responsabilité de tout ce qui surviendrait. Ils ont déclaré au gouvernement turc que jusqu'ici ils s'étaient plu à rejeter sur des agens secondaires les excès qui ont été commis, en pensant que la Porte elle-même sentirait la nécessité de suivre une politique plus conforme aux traités, mais que dès ce moment leur espoir était déçu, et qu'une situation nouvelle commençait. La Turquie s'est évidemment engagée dans la route la plus périlleuse; elle invoque bien vainement sa qualité de suzeraine qui la constituerait l'arbitre principal de tout ce qui se fait sur le Danube : elle méconnaît en cela la situation que les événemens lui ont faite, et elle oublie notamment la façon dont le congrès de Paris, dans la séance du 8 avril 1856, envisageait l'exécution de l'article du traité relatif aux principautés. Lord Clarendon ne proposait rien moins que de substituer aux hospodars qui existaient alors des pouvoirs offrant plus de garanties, et de prendre des mesures en commun pour assurer la liberté des élections dans les provinces du Danube. Ce ne fut que par un sentiment d'égards qu'on décida de s'en remettre à la Sublime-Porte pour adopter les dispositions les plus propres à remplir les intentions du congrès, « en combinant la libre expression des vœux des divans avec le maintien de l'ordre. » La situation actuelle et les droits de la Turquie sont là tout entiers, et ils ne dépassent pas ces limites. Or que pourra dire la Porte, lorsque dans le congrès qui se réunira de nouveau, il sera constaté que soit par ses ordres, soit sous sa tolérance, les plus étranges abus se sont commis, lorsqu'on pourra lui démontrer que récemment encore le commissaire ottoman, Saffet-Effendi, agissant en qualité de président de la commission de Bucharest, altérait le sens d'une communication qu'il était chargé de transmettre au caïmacan moldave? Le traité de Paris aura-t-il été exécuté, et les intentions du congrès auront-elles été remplies? Qu'importe? dira-t-on; le résultat sera acquis, l'union aura été vaincue, et les protestations actuelles de quelques puissances seront dépourvues de sanction. C'est encore ici une question.

D'abord ces quelques puissances forment la majorité, et Rechid-Pacha se fait une grave illusion, s'il pense que les gouvernemens qui ont cru devoir protester récemment ne tiendront pas compte à la Turquie de la conduite qu'elle aura suivie. L'union pourra avoir contre elle l'opinion du divan moldave tel qu'il va être composé, mais il n'en résulte pas que dans l'organisation nouvelle qui sera donnée aux principautés, le cabinet turc doive trouver un agrandissement de prérogatives. Bien au contraire, les puissances seront conduites à limiter le plus possible ces prérogatives et à mesurer leur sympathie pour la suzeraineté ottomane au degré du concours qu'elles auront rencontré à Constantinople. Que l'Autriche combatte l'union par tous les moyens, cela se conçoit; l'Autriche est mue par un intérêt évident. Elle a dans ses provinces des populations sur qui la formation d'un état roumain pourrait exercer une fascination irrésistible. Il n'en est pas de même pour la Turquie; Rechid-Pacha n'est ici que l'instrument de l'Autriche et de lord Stratford de Redcliffe, qui ne combat peut-être l'union que parce qu'il ne l'a pas proposée le premier. Quoi qu'il en soit, c'est là qu'en est aujourd'hui la question, et le dernier incident de cette étrange affaire, l'un des plus graves, est la protestation des quatre puissances contre le système arrêté de falsification par lequel on se prépare à produire en Moldavie une opinion factice à la place de l'opinion vraie, que l'Europe voulait connaître avant de se prononcer définitivement sur la reconstitution des principautés.

La politique en France a pris dans ces derniers temps une animation qu'on peut bien appeler inaccoutumée. Cette animation d'un moment venait des élections; les élections sont terminées aujourd'hui, et les derniers signes de cette courte agitation ont déjà disparu. Les élections viennent de se compléter en effet par un nouveau scrutin qui a eu lieu à Paris et dans quelques départemens. A Paris, ce sont les candidats de l'opposition qui ont définitivement triomphé, et l'un d'eux est le général Cavaignac. Dans les départemens, dans la Somme, dans la Mayenne, le choix des électeurs s'est prononcé pour des candidats, sinon absolument opposans, du moins indépendans et non officiels. A Angers, le candidat du gouvernement ne l'a pas emporté sans effort et sans être serré de près par son concurrent. Il s'ensuit que dans ce second scrutin c'est l'opposition qui a la majorité, et ce résultat n'a pas laissé d'éveiller une certaine impression. Cela change-t-il cependant le caractère général des dernières élections? Serait-il possible d'en dégager quelques lumières nouvelles? Malgré tout, ce vote ne diffère pas essentiellement du précédent, il a le même caractère, si ce n'est qu'il montre mieux peut-être dans un cadre plus restreint ce qu'il y a parfois de mystérieux et d'imprévu dans le suffrage universel. M. le ministre de l'intérieur résumait, il y a peu de jours, le résultat des quatre ou cinq grands scrutins qui ont eu lieu depuis 1848, et il montrait, comme pour répondre au dernier vote, que l'opposition, au total, est toujours allée en diminuant numériquement. Les combinaisons numériques ne sont pas toujours sans doute des combinaisons politiques, et on peut au moins conclure des dernières élections que le suffrage universel est un élément difficile à manier. Tandis que cette petite crise électorale vient de finir en France, l'expédition de la Kabylie se poursuit en Afrique au milieu de combats nouveaux et de travaux de toute

sorte, accomplis par nos soldats. Toutes les tribus kabyles sont successivement domptées. Bientôt toutes les parties de ce pays presque inaccessible auront été visitées et soumises, et l'œuvre de la politique sera de compléter alors la pacification imposée par les armes.

Conquêtes ou entreprises, mouvement d'expansion universelle ou révolutions économiques, notre siècle est à l'œuvre : il cherche, il s'agite comme devant le sphynx redoutable, il flotte entre le rêve des grandes choses qu'il poursuit et le sentiment croissant d'un malaise indicible qui l'aiguillonne, qui gagne et qui s'étend. C'est là, si l'on y songe bien, un des contrastes les plus curieux qui puissent s'offrir à l'esprit. D'un côté, il n'est pas de combinaison, si vaste qu'elle soit, qui puisse effrayer l'imagination; il n'est pas de force qui ne se plie docilement à tous les usages. On perce les isthmes, on relie les continens. L'activité matérielle se multiplie, et notre temps, dit-on, marche dans la prospérité. Notre temps échappe un moment à ce beau rêve, et il se retrouve tout aussitôt, en tournant les yeux d'un autre côté, en présence des problèmes les plus élémentaires de la vie, qui ne se sont jamais offerts peut-être sous un aspect plus saisissant. Il s'agit de la nourriture du jour, du vêtement, du logement; il s'agit pour les hommes de vivre strictement, rien de plus, rien de moins : c'est-à-dire qu'à travers ce phénomène de l'activité et de la prospérité publiques dont on parle, on voit apparaître cet autre phénomène de la misère des uns, de la gêne des autres, du malaise de tous, au milieu des conditions anormales d'un temps où il y a une sorte de lutte permanente entre les apparences et la réalité. De là, au courant de cette vie active et troublée, toute une littérature singulière qui s'inspire de ces préoccupations et de ces malaises d'un ordre matériel. Une littérature, c'est beaucoup dire peut-être; il y a du moins une véritable ébullition d'esprits à la recherche de moyens merveilleux pour assurer aux hommes de meilleures conditions d'existence, surtout pour les loger, car la construction est décidément un des goûts de notre temps, le plus intense après celui de la démolition.

Les spécifiques se multiplient donc sous forme de brochures, et ils ne visent à rien moins, en vérité, qu'à réformer le monde sous prétexte de logemens. Quand le monde sera logé comme il doit l'être en ce siècle, tous les problèmes seront résolus, il n'en faut plus douter. C'est ce qu'on appelle la réforme architectonique. Il n'y a pas bien longtemps, si l'on s'en souvient, un réformateur pressé de sauver le monde se demandait pourquoi il y aurait des propriétaires à Paris, et il tranchait la question en quelques pages par la suppression de tous les propriétaires et par la création d'une gigantesque édilité dont les concierges seraient les fonctionnaires. Or voici une autre solution qui ne sera pas vraisemblablement moins efficace. Il s'agit tout simplement de la *suppression des loyers par l'élévation de tous les locataires au droit de propriété.* Comment cela arrivera-t-il? direz-vous. Il suffit d'élever d'immenses constructions qui se seraient peut-être appelées autrefois des phalanstères, et qui s'appelleront aujourd'hui des *palais de famille,* où chacun trouvera un logement suivant ses ressources et deviendra propriétaire de son habitation après avoir payé un certain nombre d'annuités. Toute la question est là; un élément nouveau de sociabilité est créé;

par une vie commune à quelques égards, certaines jouissances de luxe sont accessibles à tous, chacun devient propriétaire, et le *palais de famille* est le symbole du progrès. L'arrêt en forme est prononcé contre ces vieilles maisons où on vivait seul, retiré, et qui étaient par le fait « les symboles de l'ignorance, de l'égoïsme ou de la barbarie des siècles écoulés, » après quoi l'auteur demeure persuadé que cette idée si simple et si grandiose, qui eût semblé une utopie il y a vingt ans et un danger il y a dix ans, est désormais sous le patronage de l'opinion publique.

Le *palais de famille*, qui est ici le dernier mot du progrès, a cependant à craindre une sérieuse rivalité, c'est celle des *cités de chemins de fer*, invention du même genre d'un autre écrivain préoccupé des souffrances économiques actuelles. Il n'est point vraiment facile de saisir l'idée de l'auteur; pourtant, en cherchant bien, on pourrait sans doute arriver à une conclusion, c'est que jusqu'ici les chemins de fer ont été faits pour relier les villes et les centres importans de population, tandis que désormais le système habitable doit se renouveler pour s'adapter aux chemins de fer eux-mêmes. Quelle est en effet la conséquence de cette activité, de cette rapidité des communications contemporaines? L'homme se mobilise en quelque sorte, comme la propriété, comme tout le reste; dès-lors le vieux système tombe, les villes et les villages disparaissent comme n'étant plus en harmonie avec la vie nouvelle. Il ne s'agit plus que d'élever aux abords des gares d'immenses cités ouvertes aux populations errantes de voyageurs comme aux populations sédentaires. Le monde se composera, en un mot, d'une multitude d'hôtelleries gigantesques reliées entre elles par les chemins de fer. Une notable partie des frais de la vie individuelle est supprimée : d'où il suit manifestement que les *cités de chemins de fer* sont le remède infaillible pour soulager les classes qui souffrent de l'état présent de transition, qui ne peuvent qu'à grand'peine se loger, se vêtir et se nourrir.

On n'est point à remarquer sans doute que si toutes ces recettes merveilleuses, tous ces systèmes surprenans sont la chimère d'esprits assez peu préparés à donner des consultations sociales, ils constatent un mal intime et profond néanmoins, et de plus ils indiquent de singulières tendances, un singulier travail moral. C'est à qui écrira l'épitaphe de tout ce qui a existé, des vieilles institutions, des vieilles mœurs, et même des vieilles maisons, sans compter les vieilles vertus. Toutes les combinaisons partent de cette hypothèse, que des sociétés anciennes il ne reste plus rien, et que nous entrons dans un monde où tout doit se renouveler. Or quelle est l'unique loi de ce monde où il semble parfois qu'un vent mauvais nous pousse, et où l'âme humaine plus fière se refuse à entrer? C'est le bien-être, la vie facile, l'argent, enfin qui résume tout. *L'Argent!* c'est aussi le titre d'un opuscule bizarre écrit par *un homme de lettres devenu homme de bourse*. L'auteur se joue-t-il ironiquement dans son sujet? écrit-il sérieusement? Si l'ironie est involontaire, elle n'est que plus curieuse. Toujours est-il que ce petit livre est un hymne à la fortune, chanté dans le temple de la richesse moderne, la Bourse. C'est l'argent qui est le vrai but de la vie. La pauvreté n'est qu'une triste pleureuse qui énerve et assombrit le monde, et que les poètes ont le tort d'honorer. L'argent est le grand créateur, c'est lui qui donne l'indé-

pendance et toutes les vertus. Enrichissez-vous! c'est le premier précepte du décalogue de la religion nouvelle dont les financiers sont les pontifes. Le monde aura alors tout ce qu'il désire, et par surcroît sans doute les cités de chemins de fer et les palais de famille!

L'Espagne est-elle entrée décidément dans une régulière et sérieuse voie de réorganisation constitutionnelle? N'a-t-elle échappé à une crise violente de deux années que pour voir renaître dans d'autres conditions un état toujours incertain, toujours flottant, pour cheminer encore entre les réveils possibles d'une anarchie temporairement comprimée et les entraînemens d'une réaction à laquelle il est difficile d'assigner des limites? C'est là le problème qui s'agite aujourd'hui au-delà des Pyrénées; il est dans les faits, dans les discussions, dans les chambres, hors du parlement, un peu partout. L'état de la Péninsule a cela de singulier, que même après le rétablissement d'un ordre de choses légal rien ne semble définitif. D'où vient cette singularité? Le trait le plus caractéristique de la politique espagnole en ce moment est moins peut-être dans cette prise d'armes révolutionnaire qui vient d'agiter l'Andalousie que dans la situation du ministère, placé au milieu d'un courant auquel il résiste souvent, auquel il est parfois aussi contraint de céder pour le retenir et le dominer, et qui peut conduire le pays on ne sait où. La session législative qui a commencé il y a deux mois, et qui est aujourd'hui provisoirement ajournée, ne laisse aucun doute sur le caractère difficile et complexe de cette situation. Lorsque le cabinet décrétait la convocation des cortès au mois de janvier de cette année, il laissait pressentir l'intention de proposer diverses mesures tendant à modifier quelques points de la constitution, notamment en ce qui concerne l'organisation de la première chambre. Cette pensée a été de nouveau exprimée dans le discours royal à l'ouverture de la session, et elle s'est bientôt formulée dans un projet de réforme qui a été récemment l'objet d'une longue discussion dans le sénat. D'après le nouveau système, la dignité de sénateur procéderait de la nomination royale, et dans ce cas elle serait viagère, ou bien elle serait inhérente à certaines situations, comme celles des capitaines-généraux de l'armée et de la flotte, des archevêques, du patriarche des Indes, des grands d'Espagne par droit propre, jouissant d'un revenu de 200,000 réaux en biens fonds, et ces derniers, par exception, auraient la faculté de transmettre leur dignité en établissant des majorats en faveur de leurs successeurs.

Le point saillant de la réforme, on le voit, est l'introduction de l'élément héréditaire dans le sénat. Il faut remarquer du reste que la disposition, telle qu'elle est formulée, ne peut avoir aujourd'hui qu'un effet très limité; elle ne peut profiter qu'à dix ou douze grands d'Espagne, ce qui réduit singulièrement l'importance de cet élément héréditaire. Par lui-même, ce projet n'a donc rien d'exorbitant et qui porte atteinte aux conditions essentielles du régime constitutionnel; seulement la discussion a rendu plus sensible ce fait qui domine l'existence politique de l'Espagne : c'est que cette mesure, aux yeux de certains hommes, dont M. Santiago Tejada s'est fait l'organe dans le sénat, n'est encore qu'une insuffisante concession aux idées de restauration monarchique; c'est que dans le sein même du parti conservateur

il y a un travail latent, continu, pour pousser plus loin la réforme, pour l'étendre à toute l'organisation du pays et restreindre les prérogatives parlementaires en réduisant les chambres à une sorte de rôle consultatif. Le ministère ne méconnaît point sans doute le danger d'une telle politique, et il la combat en se maintenant sur un terrain plus libéral. Qu'on n'oublie pas cependant que c'est avec l'appui de ces fractions qu'il gouverne. L'armée ministérielle se compose d'hommes qui ne veulent pas se séparer ostensiblement du cabinet, qui le soutiennent au contraire, mais qui pèsent sur lui, qui l'obligent à compter avec des intérêts divers, et le pressent de gouverner dans un certain sens. Voilà le danger tel qu'il apparaît, ce nous semble, dans les dernières discussions des chambres espagnoles. La lutte n'est plus aujourd'hui entre les idées conservatrices, représentées par un parti compacte, et les opinions révolutionnaires ou progressistes; elle est entre l'ancien parti modéré, dont le général Narvaez est encore le représentant le plus éminent, et le parti qui s'appelle monarchique et religieux. Dans le congrès, le ministère a eu également à combattre des propositions qui tendaient à faire une part exclusive au clergé dans l'instruction publique, et qui ne pouvaient servir ni l'intérêt de l'état ni l'intérêt religieux.

Le ministère espagnol, disons-nous, résiste à ces tendances, qui embarrassent sa politique plus qu'elles ne la servent; parfois aussi il se laisse emporter plus qu'il ne le voudrait sans doute. Il a cédé évidemment à un de ces entraînemens de réaction en se faisant autoriser, il y a peu de jours, par les chambres à mettre à exécution une nouvelle loi sur la presse avant même qu'elle ait pu être discutée. La fin de la session approchait, les députés opposés à la loi menaçaient de prolonger la discussion en multipliant les amendemens. On a eu recours à une mesure sommaire. Ce n'est pas cependant que le gouvernement fût désarmé. Dans le régime actuel, outre toutes les autres conditions et pénalités, chaque journal doit envoyer un numéro deux heures avant la publication à un fonctionnaire spécial appelé *fiscal* de la presse, et le fiscal peut donner au journal le choix entre la suppression volontaire des articles jugés dangereux et un procès. Cela ne paraît point avoir suffi. Mais par elle-même quelle est cette loi nouvelle? Elle prouve malheureusement que le vent qui souffle un peu partout en Europe souffle aussi en Espagne. Le visa du fiscal est maintenu, cela va sans dire; les garanties d'un autre genre sont multipliées. Chaque article d'abord devra être signé, première condition de responsabilité empruntée à la France. En outre, chaque journal doit avoir un directeur, dont le nom sera soumis à l'autorité, et un éditeur. Cet éditeur doit être âgé de vingt-cinq ans, avoir un an de domicile, payer 2,000 réaux de contribution directe, — ce qui est deux fois plus que pour être député, — et prouver qu'il remplit cette dernière condition depuis trois ans; il doit de plus déposer un cautionnement de 300,000 réaux à Madrid, de 200,000 réaux en province, et même, si le dépôt est en titres de la dette, il devra être complété dans le cas où la rente baisserait, ce qui fait qu'à mesure que le crédit public diminuera, le cautionnement des journaux augmentera. D'ailleurs le gouvernement civil de la province reste maître d'accepter ou de refuser l'éditeur. Il serait inutile d'entrer dans le détail des délits, qui sont à la fois innombrables et d'une élasticité indéfinie. C'est un réseau à travers lequel

l'écrivain le plus modéré ne peut certainement passer sans commettre en toute innocence vingt délits par jour.

Avec la meilleure volonté du monde, on ne peut dire que cette loi soit libérale. Elle a été vivement et même éloquemment combattue dans le congrès, notamment par un polémiste ingénieux, quoique un peu excentrique, M. Ramon Campoamor, et surtout par un jeune écrivain, M. Lopez Ayala, député tout nouveau, qui du premier coup s'est placé au rang des principaux orateurs politiques. Le discours de M. Ayala a été un événement à Madrid. En définitive, l'autorisation de mettre la loi en vigueur dès ce moment n'a pas moins été votée par une majorité considérable. Le résultat officiel est acquis sans doute. Probablement quelques journaux, et même des journaux modérés, mourront du coup. Moralement et politiquement, le cabinet en sera-t-il plus fort? On en peut douter. Qu'on remarque d'abord que cette loi a eu pour effet de réveiller dans le monde politique une irritation qui s'était apaisée sous les paroles conciliatrices prononcées par le président du conseil au début de la session; puis, chose non moins remarquable, quand est venu le moment du vote, les chefs des principales fractions du congrès, M. Llorente, le comte de San-Luis, M. Bravo Murillo lui-même, se sont abstenus comme pour laisser au gouvernement seul l'impopularité visible de la mesure. Le promoteur de la loi, le ministre de l'intérieur, M. Nocedal, a insisté, dit-on, dans le conseil pour réclamer cette autorisation des chambres avant leur ajournement; il a obtenu ce qu'il désirait, et, pour tout dire, un ennemi déclaré du cabinet n'aurait pu demander mieux.

C'est dans ces conditions que survient l'échauffourée révolutionnaire de l'Andalousie. Autant qu'on en puisse juger, ce n'est ni plus ni moins qu'une levée de boucliers républicaine et socialiste. Des bandes se sont montrées à Despeñaperros et à la Carolina; des excès ont été commis à Utrera, à Arahal. Des insurgés sortis de Séville se sont jetés dans la campagne. C'est là un autre aspect des affaires actuelles de l'Espagne. Quant à cette tentative en elle-même, la répression ne peut manquer d'être terrible. Le président du conseil a pu déjà annoncer aux cortès, avant la fin de la session, que les troupes avaient attaqué de tous côtés les insurgés, et les avaient dispersés. Ceux qui ne sont pas morts seront jugés militairement, il n'y a point d'amnistie à attendre. De tels excès sont faits certainement pour rallier toutes les opinions sensées autour du cabinet. C'est ce qui est effectivement arrivé dans les chambres, où les généraux vicalvaristes ont déclaré, dès le premier instant, qu'ils s'abstiendraient de toute opposition, et où le gouvernement est certain de rencontrer un appui universel contre toute manifestation révolutionnaire. A ce point de vue, l'insurrection de l'Andalousie serait une force plutôt qu'une cause de faiblesse pour le gouvernement actuel; mais après comme avant, et sauf cette circonstance passagère d'une insurrection à dompter pour le moment, la question politique est là, le ministère ne reste pas moins dans la situation difficile qu'il s'est faite au milieu de toutes les opinions. Le cabinet espagnol ne peut s'y méprendre : en cherchant à désarmer ou à neutraliser les conservateurs absolutistes, comme il l'a essayé par la réforme du sénat ou par la loi sur la presse, il ne satisfait pas des passions de réaction qui vont bien plus loin, qui le trouvent encore

trop libéral; or, en étant trop libéral pour les absolutistes, il froisse les vrais constitutionnels, il s'aliène la presse, il sème autour de lui l'incertitude, de sorte que, s'il n'y songeait, il finirait par se trouver isolé, sans point d'appui, au milieu de difficultés inextricables, dans l'incohérence de ces mêmes opinions modérées qu'il s'était proposé de rallier.

Le parti conservateur espagnol, en remontant au pouvoir, s'est vu cependant en position de donner le plus sérieux, le plus salutaire exemple. La constitution de 1845 avait été fort menacée avant 1854, on n'en peut plus disconvenir; elle a été violemment supprimée par la révolution. Ramené aux affaires par le mouvement des choses, qu'avait simplement à faire le parti conservateur? Il était dans l'heureuse obligation de montrer ce qu'il y a de force dans la légalité, et c'est à l'abri de cette légalité, hardiment rétablie, vigoureusement maintenue dans son intégrité, que pouvait s'accomplir la conciliation de toutes les opinions modérées. C'était là certainement et c'est encore la politique du général Narvaez; c'est celle qu'il a professée dès le début de la session, et c'est ce qui a contribué un instant à faire au cabinet une position plus forte. Pourquoi s'est-il élevé des doutes cependant? Parce qu'il y a eu évidemment des déviations, parce qu'il n'est point certain que le ministère ne subisse des pressions dangereuses, parce qu'enfin on a vu en dernier lieu, dans la loi sur la presse, une concession à un esprit de réaction outrée qui cherche à se frayer une issue de tous côtés, sans oser encore avouer ses dernières prétentions. Et par le fait à quoi sert cette loi sur la presse? Déjà il a paru, dit-on, à Madrid quelques feuilles d'un journal clandestin semblable à celui qui paraissait avant la révolution de 1854, sous le titre de *Murcielago* (*la Chauve-Souris*). Voilà le résultat de ces législations excessives. Le général Narvaez ne peut ignorer que le jour où la réaction se croirait assez maîtresse du terrain, il ne serait plus ministre. Tout lui fait donc une nécessité, même son intérêt propre, de se rattacher plus que jamais à une politique conservatrice, mais en même temps libérale et constitutionnelle. C'est l'intérêt du général Narvaez et c'est aussi l'intérêt de la reine Isabelle, dont la couronne est toujours menacée par de singuliers projets de régence absolutiste. Toute autre politique n'est que le commencement d'aventures nouvelles.

S'il est une question grave pour un pays, c'est assurément celle de l'instruction publique, et c'est cette question, depuis si longtemps agitée en Hollande, qui vient enfin de reparaître dans le parlement de La Haye. Depuis quelques jours en effet, la seconde chambre des états-généraux est à discuter la loi sur l'enseignement primaire, et la discussion est assez avancée pour qu'on puisse voir le chemin qu'ont fait les idées de transaction entre les partis. On n'en peut plus douter, ce n'est point dans un sens extrême que cette délicate question sera résolue; l'esprit de conciliation a fait de singuliers progrès, et il en est résulté tout d'abord que les débats parlementaires ont gardé un caractère de calme presque inattendu. On sait que le gouvernement propose de maintenir dans l'enseignement l'élément chrétien non dogmatique, et qu'il réclame la faculté d'ériger des écoles séparées. La grande difficulté est de savoir dans quelle mesure l'élément chrétien doit être introduit dans l'instruction primaire. Le parti libéral inclinerait à supprimer

ce mot, ou à lui donner le sens le plus restreint possible; le parti ultra-protestant veut qu'il soit entendu dans le sens le plus large et le plus marqué, et il demande en définitive l'établissement des écoles séparées. Des amendemens ont été présentés pour donner satisfaction à ces opinions diverses. Le gouvernement, quant à lui, s'est placé entre tous les partis, et s'il maintient le mot de « vertus chrétiennes, » qu'il a inscrit dans la loi, il s'est en même temps efforcé de rassurer toutes les consciences, toutes les opinions, en expliquant comment ce qu'il entendait par ces mots n'avait rien d'incompatible avec toutes les religions et tous les cultes. Ce qu'il veut, c'est l'élément chrétien sans l'esprit de prosélytisme et l'esprit de secte. Par ses explications, le ministère a réussi à convaincre la majorité, et la solution qu'il proposait vient d'être adoptée. Tout dépend aujourd'hui de l'exécution de la loi. La politique intérieure de la Hollande se trouvera ainsi débarrassée d'une difficulté des plus épineuses, qui pèse sur elle depuis quelques années déjà.

Une autre question qui préoccupe les Hollandais au moins autant que celle de l'enseignement, parce qu'elle touche aux conditions mêmes de la prospérité publique, c'est la question coloniale. Sous l'influence du système en vigueur à Java et partiellement à Sumatra, celui de la culture pour le compte du gouvernement, on a vu les forces productives de ces riches possessions prendre un développement rapide, qui explique l'état florissant des finances, du commerce et de l'industrie de la métropole. Sur ces questions coloniales, il y a cependant des opinions sinon opposées, du moins très divergentes. Le parti jusqu'ici le plus fort tend à conserver et à consolider le système actuel en le perfectionnant, en supprimant les excès ou les abus qui pourraient en découler. Un autre parti au contraire, plus hardi d'opinions, plus désireux d'innovations, réclame une organisation nouvelle des possessions de l'Inde : il demande qu'on remplace la corvée par le travail libre, qu'on fortifie l'élément européen au moyen d'un système de colonisation par l'émigration volontaire, qu'on transporte aux Indes les indigens, les condamnés. Ces idées, qui semblent si simples, sont-elles d'une réalisation toujours facile? Il s'est élevé plus d'une objection. On a dit que le travail de la terre serait impossible pour l'Européen sous la zone torride, que le prestige de la race supérieure s'affaiblirait par le mélange des prolétaires européens avec les indigènes, que les dépenses pour le transport et l'établissement des colons seraient entièrement perdues; on objecte en un mot des difficultés physiques, politiques et financières. Cette lutte d'opinions ne s'est point bornée d'ailleurs à une simple controverse : des projets positifs se sont produits et ont été l'objet d'une pétition adressée au roi. Alors le gouvernement, pour éclairer cette question, s'est décidé à nommer une commission qui va être chargée d'approfondir tous ces problèmes de la vie coloniale. Dans cette commission figurent des membres des états-généraux, un conseiller d'état, un professeur de médecine, d'anciens employés ou officiers supérieurs du service colonial, et le président est M. Rochussen, ancien gouverneur-général des possessions néerlandaises dans l'Inde. C'est donc une œuvre sérieuse que va faire cette commission, et ses travaux n'intéresseront pas seulement la Hollande, ils intéresseront tous les pays qui cherchent comme un supplément à leur propre grandeur dans des colonies prospères et florissantes.

CH. DE MAZADE.

CORRESPONDANCE.

Nous recevons de M. Paul de Musset la lettre suivante, qu'il nous prie de publier :

A MONSIEUR DE LAMARTINE.

Angers, le 9 juillet 1857.

Monsieur,

Il m'est impossible de garder le silence sur l'impression douloureuse que je viens de recevoir en lisant le dix-huitième entretien de votre *Cours familier de Littérature*. Vous savez avec quelle joie et quel empressement je me suis rendu à votre appel, lorsque vous m'avez annoncé votre dessein d'entretenir vos lecteurs des ouvrages d'Alfred de Musset, et que vous m'avez demandé quelques renseignemens. — Le sujet est digne de vous! me suis-je écrié. — En effet, l'éloge d'un grand poète par un grand poète, c'eût été un rare et beau spectacle.

Je ne viens pas me plaindre à vous, monsieur, d'avoir été déçu dans mes espérances. Je respecte les droits de la critique, et je me garderai bien de répondre à des appréciations littéraires par d'autres appréciations. Il appartient au public, non à moi, de décider si vous donnez bien à Alfred de Musset le rang qui lui convient en le plaçant au niveau de Saint-Évremond, et si ce que vous appelez la poésie des sens ne serait pas plutôt celle du cœur; mais lorsqu'on touche au caractère d'un homme, la moindre erreur peut devenir une injustice, et vous êtes trop juste pour ne pas souhaiter de vous maintenir rigoureusement dans le vrai. Permettez-moi donc, monsieur, de vous signaler deux ou trois passages de votre dix-huitième entretien littéraire, où le caractère d'Alfred de Musset est présenté sous un jour faux et douteux.

Vous dites, à la page 467, qu'après avoir été trompé en amour, le jeune poète tomba *dans la dérision de l'amour*, et je lis la phrase suivante : « Ses œuvres, *à dater de ce jour*, prouvent assez qu'une foi quelconque, soit religieuse, soit philosophique, soit même politique, lui manqua... Musset fait plus que de badiner avec les grands sentimens; il les raille, soit que ces grands sentimens s'appellent amour, soit qu'ils s'appellent religion, soit qu'ils s'appellent patriotisme. » — Et à l'appui de cette assertion, vous citez quelques vers adressés à un ami dans la dédicace de *la Coupe et les Lèvres*. Il y a là, monsieur, un double anachronisme. Le jeune poète n'a plus raillé l'amour ni les grands sentimens quand il a commencé à aimer et à souffrir. C'est au contraire *à dater de ce jour* qu'une révolution complète et bien sensible pour le lecteur s'est opérée dans ses idées, son caractère et son génie. Les derniers passages de son œuvre où l'on remarque encore un reste de scepticisme sont de 1833. C'est dans l'année suivante que le poète reçut au cœur une blessure profonde, et c'est alors qu'il publia *Rolla*, *les Nuits*, *l'Espoir en Dieu*, et les vers immortels qui vous sont adressés (1). Il suffit, pour s'en assurer, de regarder les dates inscrites au frontispice de chaque volume et à la fin des principales pièces de vers.

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1836.

Je ne vous suivrai pas, monsieur, dans le procès que vous faites avec tant d'éloquence à la jeunesse d'aujourd'hui, mais je nie formellement qu'Alfred de Musset soit le poète de cette jeunesse-là. Il a vécu sans ambition, il est mort sans fortune. *Enrichis-toi* ne fut jamais sa devise, et il n'a jamais ni vu ni touché un seul de ces papiers salis par l'agiotage, où tant de gens ont souillé leurs mains. Ce que vous flétrissez, il le déplorait comme vous. La jeunesse qui l'a aimé et adopté, c'est la jeunesse enthousiaste, amoureuse de la poésie, ardente à la guerre littéraire, qui s'en allait combattre au parterre des théâtres, et qui se querellait pour un drame ou un sonnet. Cette génération a passé quarante ans aujourd'hui, elle a femme et enfans; mais elle aime et lit encore son poète favori.

Quant au reproche que vous adressez à Alfred de Musset de n'avoir point eu d'opinion politique, vous le fondez sur une citation inexacte. Le poète n'a pas dit :

Qui, moi? noir ou blanc? Ma foi non!

il a dit :

Être rouge ce soir, blanc demain, ma foi non!

ce qui est bien différent. Cela signifie qu'il n'a point voulu déserter la poésie pour la politique; mais ses sentimens patriotiques se sont manifestés en plus d'une occasion, notamment dans sa réponse au *Rhin allemand* de Becker. Alfred de Musset n'est resté indifférent à aucun des grands événemens qui ont agité son pays, et précisément parce qu'il ne voulait point se mêler de politique, il jugeait les choses avec une sûreté de coup d'œil et une droiture d'esprit auxquelles le désintéressement donnait encore plus d'autorité.

Il me reste à vous remercier, monsieur, du mot bienveillant que vous m'adressez dans une des pages de votre livre. Combien j'en serais heureux et fier, si j'eusse rencontré ce mot partout ailleurs que dans cet entretien, où le caractère de mon frère ne me semble pas traité comme il méritait de l'être! J'ajouterai, pour terminer, un trait de ce caractère qui ne vous déplaira pas. Alfred de Musset a toujours aimé passionnément le génie et le talent dans les autres. C'était sa foi et son culte. S'il s'est tu pour la politique, il a chanté successivement la Malibran, Pauline Garcia, Victor Hugo, M^lle^ Rachel, M^me^ Ristori, et vous-même, monsieur. Il a toujours professé pour vous une grande admiration, une sympathie vive et sincère, et lorsqu'il vous avait serré la main au palais de l'Institut, il revenait à la maison le cœur content.

Il vous aimait, monsieur, parce que la chose du monde qui le touchait le plus, c'était le génie. Si vous étiez mort avant lui, il vous aurait pleuré, comme il a pleuré la Malibran. L'envie lui fut toujours étrangère, et c'est à cette élévation de sentimens, à cette chaleur et à cette noblesse de cœur, qu'il a dû de n'avoir pas un ennemi de son vivant, et de laisser aujourd'hui non-seulement des admirateurs fidèles, mais même des dévots.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma haute considération.

PAUL DE MUSSET.

V. DE MARS.

LA BELGIQUE

ET

LE ROI LÉOPOLD EN 1857

I.

Si la question qui agitait naguère violemment la Belgique avait été emportée, avec le projet de loi destiné à la résoudre, par le vent des émeutes soulevées à cette occasion, je me contenterais de déplorer ce grand échec du pouvoir légal et de la liberté constitutionnelle : je ne suis pas de ceux qui se plaisent à remuer les cendres pour y chercher du feu; mais il y a ici autre chose que des cendres. Quand la session des chambres belges a été soudainement close le 13 juin dernier, le problème du régime des établissemens de charité en Belgique n'a pas soudainement disparu; il est encore là, dans les faits et dans les esprits. Je ne sais quel jour, ni sous quelle forme, ni par quel cabinet, ni devant quelles chambres il reviendra; mais à coup sûr il reviendra. Il peut donc y avoir encore aujourd'hui utilité et il y a certainement opportunité à en parler. C'est au moment où les grandes questions sont à la fois en suspens et toujours vives que la vérité a le plus de chances de se faire reconnaître et accueillir.

L'attitude prise par le gouvernement belge ajoute à cette opportunité. En approuvant, par sa lettre du 13 juin, la proposition de clore la session que le cabinet lui avait soumise le 12, le roi Léopold a fait preuve de libre et ferme esprit autant que de prudence politique. « Je tiens compte comme vous, a-t-il dit à ses ministres, d'une impression qui s'est produite chez une partie considérable de

la population. Il y a, dans les pays qui s'occupent eux-mêmes de leurs affaires, de ces émotions rapides, contagieuses, se propageant avec une rapidité qui se constate plus aisément qu'elle ne s'explique, et avec lesquelles il est plus sage de transiger que de raisonner. » Mais en transigeant, dans le présent, avec une impression publique, le roi Léopold n'a livré ni le pouvoir, ni l'avenir. Il a rétabli le caractère de la loi dont il ajournait le débat : « Je n'aurais jamais consenti à donner place, dans notre législation, à une loi qui aurait pu avoir les funestes effets qu'on redoute. » Il a honoré et encouragé la majorité qui avait voté les articles essentiels de la loi : « Dans les circonstances où nous sommes, la majorité de la chambre, dont les vœux, comme majorité, sont et doivent être mon guide, a une noble position à prendre. Je lui donne le conseil de renoncer, comme vous le lui proposerez, à continuer la discussion de la loi... Elle donnera au monde une haute idée de sa sagesse et de son patriotisme. Elle conservera dans ses rangs l'étroite union qui, pour tous les partis, est le premier fruit et la première récompense d'une noble et bonne action pratiquée en commun. » Et bien loin d'abandonner ses ministres engagés dans cette lutte, le roi Léopold les a hautement avoués et soutenus : « Cette lettre vous fera voir combien je suis heureux de me trouver d'accord avec vous et combien j'approuve votre conduite. Mon désir est de continuer à veiller avec vous aux intérêts de ce beau et bien-aimé pays. »

Le roi Léopold a fait ainsi cesser le combat sans rendre les armes; il a protégé la paix du pays troublé en restant en mesure d'en appeler au pays à jeûn; il a maintenu la question sans la pousser à bout : vraie conduite de roi constitutionnel et de roi.

II.

Au premier aspect, quand on ne regarde qu'au texte, aux principes du projet de loi même, on a peine à comprendre qu'il y ait là une question.

Que fait en effet ce projet?

Il place la charité privée à côté de l'assistance publique, les jugeant toutes deux indispensables pour la lutte contre le paupérisme et pour le soulagement de la misère.

Il regarde la charité privée, sinon comme exclusivement, du moins comme essentiellement religieuse, et, pour l'appeler par son vrai nom, chrétienne. Et à ce titre, il admet et encourage l'action de la foi chrétienne aussi bien que celle de la puissance administrative.

Il reconnaît et consacre le droit de la charité privée à s'exercer

librement, non-seulement dans le présent, mais aussi dans l'avenir, par des fondations permanentes comme par des dons passagers, et en attachant à ces fondations soit des conditions déterminées, soit des administrateurs spéciaux, de son choix.

Mais, reconnaissant en même temps que cette libre action de la charité privée dans l'avenir, si elle était illimitée et sans contrôle, pourrait donner lieu à de graves abus, le projet de loi lui impose les conditions suivantes :

1° Aucune fondation charitable ne pourra avoir lieu qu'avec l'autorisation du roi, donnée après délibération de la commission administrative du bureau de bienfaisance de la commune, et sur l'avis tant du conseil communal que de la députation permanente de la province;

2° C'est le bureau de bienfaisance qui, après l'autorisation du roi, accepte, comme personne civile, les fondations charitables;

3° Les administrateurs spéciaux institués par les auteurs des fondations charitables doivent réunir les conditions exigées pour les membres des commissions administratives des bureaux de bienfaisance;

4° Ils sont responsables de leur gestion au même titre et de la même manière que les commissions administratives des bureaux de bienfaisance;

5° Les budgets et les comptes des fondations charitables sont soumis à l'approbation du conseil communal ou de la députation permanente, et reçoivent la publicité prescrite pour les budgets et les comptes des bureaux de bienfaisance;

6° Les administrateurs spéciaux des fondations charitables seront traduits devant les tribunaux ordinaires, et pourront être révoqués par eux lorsqu'ils ne seront pas en mesure de présenter les comptes de la fondation;

7° L'inspecteur-général des établissemens de bienfaisance, accompagné du bourgmestre de la commune ou de l'échevin désigné à cet effet, visitera les établissemens érigés en fondations pour s'assurer s'ils reçoivent leur destination charitable d'après la volonté des fondateurs;

8° Enfin nulle fondation charitable ne pourra posséder d'immeubles autres que les bâtimens, jardins, cours et terres formant l'établissement même qui fera l'objet de la fondation. Tous les autres immeubles légués ou donnés seront vendus dans un délai de deux ans au plus, et le produit de la vente sera placé en rentes sur l'état inscrites également au nom du bureau de bienfaisance et de la fondation.

III.

Quelques mots seulement sur les principes : ils ont été tant débattus qu'ils n'ont plus besoin d'être commentés, et qu'aujourd'hui la meilleure démonstration à en donner, c'est de les réduire à leur plus simple expression.

Que l'assistance publique ne suffise pas au soulagement de la misère, ceux-là seuls le contestent et peuvent le contester qui font de l'assistance publique un droit absolu pour le pauvre, un devoir strict pour l'état, n'importe à quel prix. A ceux-là seuls il est permis de traiter légèrement la charité privée et de lui dire : « Nous n'avons pas besoin de toi. » Hors de ce système, que des rêveurs, honnêtes ou pervers, peuvent soutenir, dans lequel on s'est quelquefois engagé plus avant que bientôt on n'eût voulu l'avoir fait, mais qui n'a jamais été et probablement ne sera jamais rigoureusement appliqué; hors de ce système, dis-je, c'est la charité privée qui de l'aveu général est placée en première ligne pour le soulagement de la misère. Des hommes très éclairés ont même posé en principe et fait admettre en règle dans des pays bien gouvernés que l'assistance publique ne devait paraître qu'accidentellement et seulement lorsque la charité privée, ayant épuisé son zèle et ses ressources, devenait évidemment insuffisante.

Que la charité privée soit essentiellement religieuse et chrétienne, il faudrait avoir bien peu de connaissance du cœur humain et de l'histoire des sociétés humaines pour le contester. Avant le christianisme, quelques philosophes et quelques poètes avaient entrevu la sympathie active et dévouée de l'homme pour tout homme, au seul titre de leur nature commune, comme un bel éclair de vérité ou d'émotion morale; le christianisme seul en a fait un sentiment permanent et populaire, sentiment qui découle nécessairement, dans la foi chrétienne, de la situation redoutable et pareille que cette foi fait à tous les hommes, les uns devant les autres comme devant Dieu, dans le temps et dans l'éternité. Il ne faut rien moins que la dignité profonde et la misère profonde que reconnaît dans tous les hommes le dogme chrétien de la création, de la chute et de la rédemption, pour susciter et entretenir cette commisération fraternelle et infinie qui enfante les élans sans cesse renaissans et les infatigables efforts de la charité. Hors de cette foi vous pourrez voir régner dans les rapports des hommes la justice, l'humanité, les mœurs douces; la philanthropie pourra avoir de généreux et salutaires accès de zèle : vous n'aurez pas cette charité ardente, expansive, communicative, féconde, que rien ne dégoûte, ne lasse et n'é-

puise, et qui s'adonne avec passion à son œuvre, sans avoir même besoin d'espérer qu'elle guérira le mal qu'elle combat. C'est assez pour elle d'y travailler; elle se soumet modestement à sa propre impuissance et s'en remet à Dieu du succès.

C'est là la charité chrétienne, et c'est dans l'histoire des peuples chrétiens qu'on la voit naître et grandir, partout et toujours la même au fond, quoique sous des formes et avec des caractères divers, selon les diversités de leur développement et les vicissitudes de leur destinée. Chez les protestans comme chez les catholiques, dans les missions lointaines comme dans les bonnes œuvres de porte à porte, les faits ont réalisé les inductions qu'on pouvait tirer des doctrines; la charité privée est devenue dans les sociétés chrétiennes ce qu'en devait faire la foi chrétienne, ce que nul autre principe n'en a jamais fait nulle autre part. Que les gouvernemens qui veulent lutter contre le paupérisme et la misère acceptent cet auxiliaire sublime tel qu'il est né de l'Évangile et qu'il s'est manifesté dans l'histoire; il n'abdiquera pas, pour leur plaire, son origine ni sa nature, et ils ne parviendront pas à s'en passer.

Caractériser la charité chrétienne, c'est prouver qu'elle a absolument besoin de liberté : elle s'inquiète d'autre chose encore que de venir en aide à la misère; elle a son but moral aussi bien que son objet matériel; elle fait partie d'un ensemble de croyances, de sentimens, de devoirs, d'espérances, qui aspirent à trouver aussi dans ses œuvres leur satisfaction; l'âme des pauvres préoccupe le donateur charitable comme leur corps; il se préoccupe de sa propre âme à lui comme de celle des pauvres; il cherche le salut éternel des âmes en même temps que le soulagement des détresses de la terre. La charité chrétienne a donc ses susceptibilités, ses exigences, ses nécessités particulières; elle a surtout besoin d'avoir confiance dans les agens de ses œuvres, de les croire animés des mêmes sentimens qui la possèdent et dévoués aux mêmes desseins. Pour la bienfaisance en général, la liberté est presque de droit naturel; c'est bien le moins qu'en faisant des dons et des sacrifices, on les fasse comme on l'entend. Pour la charité religieuse, la liberté semble encore plus de droit et plus nécessaire; l'entraver dans le choix de ses moyens d'action, c'est lui interdire son action même : il faut qu'elle détermine elle-même sa route pour être sûre d'arriver à son but. Vous la paralysez, si vous prétendez lui prescrire les chemins par où elle doit passer, les mains par lesquelles elle doit agir.

Prétendrez-vous aussi assigner des limites à son domaine? Lui interdirez-vous de se préoccuper des pauvres dans l'avenir comme dans le présent? La tiendrez-vous du moins pour plus suspecte et moins libre quand ses œuvres s'étendront à l'avenir? Prenez garde;

vous êtes ici sur un terrain glissant; vous touchez à une grande question morale; si vous paraissez enclin à la résoudre dans un certain sens, vous deviendrez à votre tour bien suspect aux personnes pieusement charitables. Dans un discours de l'un des plus habiles adversaires du projet de loi belge, de M. Frère-Orban, je trouve cette phrase : « C'est au nom de la liberté que vous voulez que les mourans puissent imposer leur volonté à la société! » Pourquoi pas? Que veut dire cette exclamation de surprise? Est-ce que la volonté des mourans doit être moins libre, est moins respectable que celle des vivans? Il y a eu, je le sais, une école philosophique et politique qui a cru, qui a dit que les mourans ne pouvaient point avoir de volonté, et que leur volonté, s'ils en témoignaient une, n'obligeait pas leurs successeurs. Selon cette doctrine, les générations qui se suivent sont parfaitement indépendantes les unes des autres, et ne sauraient se lier mutuellement; la société recommence avec chacune d'elles, et chaque homme meurt tout entier, moralement aussi bien que matériellement, aussi annulé par la mort que s'il n'eût jamais vécu, et n'ayant rien à prescrire à ceux qui, après lui, sillonnent en passant, comme lui, la surface de la terre. Et des hommes d'un esprit rare et d'un cœur généreux, Jefferson par exemple, ont tenté de soutenir cette doctrine, quoiqu'ils n'en aient certes pas avoué, ni probablement entrevu toutes les conséquences : tant un faux principe est contagieux et porte loin ses ravages dans les esprits où il a pénétré! A coup sûr, les hommes éclairés, les libéraux sincères qui viennent de combattre le projet de loi du cabinet belge sur les établissemens de charité, sont bien éloignés du radicalisme matérialiste dont je rappelle les folles rêveries, et ils le combattraient de toute leur force, s'ils le rencontraient face à face; mais, qu'ils me permettent de le leur dire, il faut pressentir de loin l'ennemi, et ne pas souffrir ses moindres approches. Or la liberté politique n'a point de plus grand ennemi que le matérialisme, car c'est sur le respect des âmes qu'elle se fonde, des âmes libres et immortelles. Que ce respect soit toujours présent à la pensée des amis de la liberté; qu'ils le témoignent aux mourans comme aux vivans, et pour les actes qui se prolongent dans l'avenir comme pour ceux qui se renferment dans l'étroit espace de la vie. Ils feront ainsi, pour la force et l'honneur du régime libre, infiniment plus qu'ils ne pourraient faire par les plus savantes combinaisons contre les influences hostiles à la liberté.

IV.

Des principes du projet de loi je passe aux précautions prises contre les abus auxquels ces principes pourraient donner lieu : elles sont de

deux sortes. Les unes ont pour objet d'établir sur les fondations charitables les droits et la surveillance du pouvoir civil, les autres d'assurer l'action sincère et efficace de ces fondations, en prévenant les désordres, les négligences, les faux emplois qui s'y glissent trop souvent. Je n'en repousse, je n'en conteste aucune; je fais seulement remarquer qu'à moins que, dans l'application, elles ne soient étrangement abandonnées, ces garanties doivent atteindre leur but. Qu'on relise l'énumération que je viens d'en donner en résumant le projet de loi : depuis la première pensée qui les a conçues jusqu'à l'acte définitif qui leur assure une existence complète, les fondations charitables tombent sous l'œil et la main du pouvoir civil, royal, électif, administratif, judiciaire. Le conseil de la commune et la députation permanente de la province les examinent; le bureau de bienfaisance en délibère; le gouvernement du roi leur accorde ou leur refuse l'autorisation; c'est à côté et comme sous l'aile du bureau de bienfaisance qu'elles vivent; leurs agens sont soumis aux mêmes règles, à la même responsabilité, à la même publicité que les siens; l'administration centrale et l'administration communale les inspectent; les tribunaux ordinaires les jugent; leurs possessions territoriales sont limitées. On a peine à imaginer ce qu'on pourrait faire de mieux pour imprimer plus fortement aux fondations de la liberté religieuse un caractère laïque, et pour les lier plus étroitement au pouvoir civil. Veut-on aller plus loin? On arrivera bientôt, soit à les interdire absolument, soit à les absorber complètement dans l'état.

C'est là, en effet, qu'on était arrivé à Bruxelles en 1847, et ce qui a déterminé en 1856 la présentation du projet de loi dont le débat vient d'être si violemment interrompu. Avant 1847, la législation des fondations charitables avait traversé en Belgique des fortunes diverses. Dans les anciens Pays-Bas et sous le gouvernement de la maison d'Autriche, la liberté était réelle à cet égard, quoique mal réglée : entre le pouvoir souverain, les autorités municipales et l'indépendance de la charité privée, la limite flottait un peu incertaine; mais les conditions comme le but des fondations charitables étaient habituellement respectés, et elles poursuivaient avec sécurité leur œuvre selon leurs propres règles et par leurs propres mains. Avec la conquête et la révolution, la France importa en Belgique la centralisation et l'absorption des fondations charitables dans le domaine et sous le pouvoir de l'état, seul chargé de l'assistance publique. Le consulat et l'empire revinrent à des maximes plus saines et à des pratiques plus justes; diverses fondations charitables furent autorisées à cette époque avec des administrateurs spéciaux et aux conditions voulues par les fondateurs. Au temps du royaume des Pays-

Bas, le roi Guillaume Ier, gouverné à ce sujet par les traditions hollandaises plus que par ses passions philosophiques, rendit ou laissa reprendre aux fondations charitables encore plus de liberté. En recouvrant son indépendance, la Belgique fit de nouveaux pas dans cette voie : depuis l'avénement du roi Léopold, l'autorisation a été donnée à diverses fondations charitables régies, selon la volonté des fondateurs, par des administrateurs spéciaux de leur choix, et la loi qui régla en 1836 l'organisation communale déclara formellement (art. 84) qu'il n'était point dérogé au régime de ces fondations. En principe cependant et dans la législation générale, l'omnipotence de l'état et la centralisation administrative prévalaient toujours. Le cabinet qui se forma en 1847 résolut de faire rentrer tous les établissemens de charité sous leur empire, et le 10 avril 1849, par une *instruction générale sur l'acceptation des dons et legs au profit des établissemens publics*, M. Dehaussy, alors ministre de la justice, interdit formellement les administrateurs spéciaux, et attribua à l'administration publique et civile seule le droit de régir tous les établissemens et toutes les œuvres permanentes de charité, quelle que fût leur origine. « Pourquoi, se dit-on parfois (ce sont les termes de cette instruction), l'homme bienfaisant ou religieux ne pourrait-il pas disposer, pour l'époque où il n'existera plus, de la même manière qu'il aurait la faculté de disposer pendant sa vie? Cette objection repose sur une erreur capitale. Certes l'homme propriétaire a le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, mais *il ne peut cependant pas en faire un usage prohibé par les lois et les règlemens* (art. 544 du code civil). Or les lois et les règlemens organiques des services publics veulent que tous les biens affectés à ces services soient exclusivement régis et administrés par les mandataires légaux à ce préposés; les articles 910 et 937 du code civil ne sont qu'une conséquence de ces principes (1) : aussi ces articles exigent-ils que non-seulement les legs, mais également les donations entre vifs au profit des établissemens publics, ne puissent être acceptés que par les administrateurs de ces établissemens. Le particulier qui dispose en faveur des services publics doit donc renoncer à l'administration du bien donné (tout aussi bien pendant sa vie qu'après sa mort), soit par lui-même, soit par des administrateurs particuliers de son choix : toute réserve contraire serait en

(1) « Art. 910. Les dispositions entre vifs ou par testament, au profit des hospices, des pauvres d'une commune ou d'établissemens d'utilité publique, n'auront leur effet qu'autant qu'elles seront autorisées par un décret impérial. »

« Art. 937. Les donations faites au profit d'hospices, des pauvres d'une commune ou d'établissemens d'utilité publique, seront acceptées par les administrateurs de ces communes ou établissemens, après y avoir été dûment autorisés. »

opposition avec les lois et les règlemens organiques des établissemens publics, et elle devrait par suite être réputée non écrite, sans que le droit de propriété en souffrît aucunement... Par exemple, si quelqu'un disposait de sa fortune en faveur d'un hospice, soit par donation entre vifs, soit par testament, et si, contrairement à la loi, il voulait réserver exclusivement le droit d'administration à lui-même ou à d'autres, il y aurait là une clause illégale qui devrait être réputée non écrite; mais la libéralité n'en serait pas moins valable, et devrait être affectée au service de l'hospice. »

Ainsi, dans ce système, toute donation ou fondation charitable, faite à la condition d'une certaine mesure de spécialité et d'indépendance administrative, était nulle quant à la condition et valable quant au don; l'état, faisant deux parts dans la volonté du donateur, acceptait l'une et repoussait l'autre, prenant le bien et se refusant au mode prescrit pour le bienfait.

Un tel système était évidemment contraire à l'équité et à l'histoire, aux droits de la liberté des individus et aux pratiques récentes comme aux anciennes traditions du pays.

Il ne l'était pas moins aux principes admis et pratiqués, non-seulement par les états libres, mais par presque tous les états catholiques ou protestans de l'Europe chrétienne. Personne n'ignore combien en Angleterre les fondations religieuses, charitables, scientifiques, sont nombreuses et libres, et avec quel scrupule le pouvoir, comme le public, respecte leur liberté. L'esprit de réforme par l'intervention du gouvernement central a pénétré de nos jours dans ce grand pays : on n'y veut plus des vieux abus, on demande que l'état, c'est-à-dire la couronne et le parlement, y porte remède; mais c'est avec une extrême circonspection que la couronne et le parlement procèdent à cette œuvre. Les enquêtes se multiplient et se prolongent; lois ou traditions, usages ou abus, les faits anciens se défendent énergiquement : ce n'est qu'après beaucoup d'efforts et avec beaucoup de mesure que la réforme y pénètre, et loin d'attenter, dans les fondations de toute sorte, aux principes de la liberté, le pouvoir central les consacre lui-même par le respect qu'il leur témoigne et les ménagemens qu'il apporte dans son travail de redressement. Le même esprit règne et vient de se manifester avec éclat, quoique sur une scène plus modeste, en Hollande : de 1853 à 1854, une loi nouvelle sur les établissemens de bienfaisance a été discutée et promulguée; elle fait de la charité privée, religieuse et libre, le moyen essentiel de soulagement des pauvres, et, redoutant tout système de charité officielle et légale, elle s'applique à écarter bien plutôt qu'à provoquer l'intervention de l'état. Les orateurs même les plus favorables à cette intervention et qui ont combattu la nouvelle loi, comme M. Thorbecke, ont pris grand soin d'expliquer et de limiter leur

pensée. Ce n'est point l'action directe de l'état qu'ils réclament, mais seulement sa surveillance sur les divers modes de charité, « surveillance, disent-ils, qui doit assurer leur harmonie et leur concours en respectant la liberté qui appartient à chacun, et sans amener la centralisation. » Les monarchies naguère absolues ne diffèrent pas en ceci des états libres. En Prusse, pays d'administration forte et éclairée, une loi du 31 décembre 1842 a réglé d'une façon générale l'état des pauvres et l'organisation de la charité dans le royaume; elle porte formellement : « Les autorités à qui incombe, suivant les diverses institutions provinciales, le droit d'examiner les projets de nouveaux établissemens charitables, ne pourront en défendre l'érection que dans le seul cas où l'exécution des prescriptions du fondateur serait impossible ou nuisible. Chaque fondateur a le droit de régler, selon son bon vouloir, l'ordre intérieur de pareils établissemens, comme de prescrire la surveillance générale, la nomination des administrateurs, la reddition et la révision des comptes. Les établissemens restent toujours sous la surveillance suprême de l'état; mais son intervention se borne à voir si l'on agit conformément aux intentions du fondateur, et si rien ne s'introduit qui soit contraire au but des fondations (1). » La législation française est loin d'admettre, pour les fondations charitables, une si large liberté; cependant, depuis le consulat jusqu'à l'empire actuel et à travers nos deux monarchies constitutionnelles, l'autorité exclusive de l'état en cette matière a été de plus en plus délaissée ou relâchée, et la liberté de la charité privée a reconquis de jour en jour ses droits. Les actes et le langage des ministres, les décisions du conseil d'état, les arrêts des cours souveraines ont reconnu le droit des fondateurs charitables à établir des administrateurs spéciaux et à faire passer leurs bienfaits par des distributeurs de leur choix, ecclésiastiques aussi bien que civils. Ainsi les quatre états qui par terre ou par mer entourent la Belgique, et semblent devoir exercer sur elle la plus naturelle influence, admettent et pratiquent, trois d'entre eux avec bien plus d'extension, les principes de ce projet de loi, que les chambres belges discutaient naguère avec tant d'ardeur, quand la violence populaire est venue couper court à leurs débats.

Enfin à la veille de ces débats, le 14 mars 1857, la cour de cassation belge, statuant sur un procès soumis à sa juridiction, a déclaré par un arrêt solennel que « le droit des fondateurs de faire régir leurs fondations par des administrateurs spéciaux résulte à l'évidence de la discussion de la loi communale de 1836 (art. 84, § 2) comme du texte même, et que si, aux termes des articles 910 et 937 du code civil, les dispositions au profit des hospices, des

(1) Première partie, chap. III, § 34-38 de la loi.

pauvres d'une commune ou d'établissemens publics ne peuvent être acceptées par les administrateurs de ces communes ou établissemens qu'après y avoir été dûment autorisés par le roi, il en résulte bien que le pouvoir exécutif peut refuser cette autorisation, ou ne l'accorder que pour l'acceptation partielle de la libéralité, mais nullement qu'il puisse, en autorisant l'acceptation, supprimer arbitrairement les conditions apposées par le bienfaiteur en ce qui concerne la désignation d'administrateurs spéciaux. »

Tant que je me renferme dans la question de principe, dans le projet de loi lui-même, plus je l'examine, plus je le compare aux maximes fondamentales du droit, aux traditions de l'histoire, aux exemples des états civilisés, plus je m'étonne de la résistance qu'il a rencontrée et des orages qu'il a soulevés.

V.

Je sors du texte même du projet de loi; j'entre dans la chambre des représentans belges, j'assiste à ses débats. Mon opinion persiste, mais ma surprise cesse; je ne me range point à l'opposition, mais je la comprends.

Un premier fait me frappe. Les principaux adversaires du projet, MM. Lebeau, Charles Rogier, Henri de Brouckère, Tesch, Verhaegen, Frère-Orban, sont des hommes sérieux et des libéraux sincères; ils ont tenu en main le gouvernement de leur pays; ils veulent l'affermissement de sa royauté et de sa constitution; ils connaissent l'état des esprits. Ils peuvent se tromper, et je suis fermement convaincu que, dans cette occasion, ils se trompent; mais ils ne peuvent se tromper que par des motifs graves et plausibles. Ceux qu'ils font valoir à l'appui de leur opposition le sont en effet.

On peut résumer ces motifs en ces termes : « Le projet de loi, s'il devient loi, amènera un accroissement démesuré dans le nombre des couvens et des biens de main-morte. Il donnera lieu à des tentatives et à des faits de captation qui porteront le trouble et la ruine dans les familles. Il assurera la prépondérance politique du clergé catholique. Les garanties insérées dans le projet contre ces tendances sont sans valeur, et resteront inefficaces. » Les discours de MM. Thiefry, Rogier, Delfosse, Tesch, Verhaegen, Lebeau, Frère-Orban, sont le développement varié, mais continu, de ces quatre objections. M. Verhaegen a particulièrement insisté sur les dangers de la captation, et les détails dans lesquels il est entré à ce sujet, les faits qu'il a cités, les documens qu'il a lus, quoique contestés par plusieurs défenseurs du projet de loi, ont produit, dit-on, dans le public belge une vive impression.

Le caractère particulier de ces objections mérite d'être remar-

qué. Ce ne sont pas des objections de principe, ce sont des prévoyances, des inquiétudes. Ce n'est pas au nom d'un droit et comme illégitimes en soi, c'est au nom d'un danger public qu'on repousse les prétentions de la charité privée à la liberté. La centralisation administrative n'est pas un principe de droit naturel, ni une nécessité essentielle à tout gouvernement; c'est un mode de gestion des affaires de la société, bon ou mauvais selon les circonstances et la mesure. Les adversaires du projet de loi dont il s'agit regardent ce mode comme indispensable à la Belgique; ils disent aux Belges : « Si vous n'établissez pas le droit exclusif du pouvoir laïque à administrer les fondations charitables, vous tomberez sous la domination du pouvoir ecclésiastique avec tous ses abus. »

Étrange situation des partis, et qui touche à bien d'autres questions que celle des fondations charitables! Ce ne sont plus des droits ni des idées, ce sont des craintes qui se combattent. Les libéraux craignent la religion, les croyans craignent la liberté. Ni les uns ni les autres n'ont dans leur cause et dans leur force assez de confiance pour accepter la liberté de leurs adversaires; personne aujourd'hui ne se croit en état et n'a envie de résister. Personne ne se juge en sûreté qu'à la condition de dominer, et de dominer seul : déplorable affaiblissement, dans tous les partis, de la foi, des caractères et des mœurs!

Les alarmes des libéraux belges dans cette circonstance sont-elles fondées?

Oui, si l'on s'arrête à la surface des choses et aux mouvemens très naturels de méfiance et d'humeur que doivent donner les prétentions et les fautes d'une partie des catholiques; non, si l'on pénètre plus avant, et si l'on considère en pleine liberté d'esprit l'importance réelle des griefs, l'efficacité des moyens de résistance ou de redressement, les forces relatives des partis et les chances probables de leur avenir.

VI.

Pour les êtres individuels ou collectifs qui ont déjà longtemps vécu, rien n'est plus difficile qu'une transformation, surtout quand elle doit commencer par une large mesure de renoncement à soi-même. L'église le sait mieux et le proclame plus haut que personne, puisque, pour la transformation morale de l'âme humaine, elle affirme que la grâce divine est nécessaire. Or pour l'église catholique elle-même, en Belgique comme en France, et probablement aussi ailleurs, c'est maintenant d'une véritable transformation qu'il s'agit, non pas d'une transformation intérieure et religieuse, que l'église catholique n'admet point, mais de la transformation de son exis-

tence extérieure et de ses rapports avec l'état, variation qu'elle a toujours admise selon les temps. Pendant des siècles, l'église a été non-seulement alliée à l'état, mais associée aux pouvoirs et aux affaires de l'état, non-seulement influente, mais temporellement puissante par les fonctions, comme par les situations et les richesses, et partageant plus ou moins largement, plus ou moins directement, avec le souverain temporel le gouvernement de la société. Ce grand fait n'est plus : lentement, laborieusement, mais décidément et par le concours des princes et des peuples, l'église a été écartée du monde et obligée de se replier sur elle-même. Quand on dit que de nos jours l'état est athée, on confond toutes choses, pour exprimer en termes choquans une complète fausseté. Ce qu'on a parfaitement raison de dire, c'est que l'état est devenu laïque. La distinction entre l'ordre spirituel et l'ordre temporel, qui a rempli confusément l'histoire des nations chrétiennes, s'est définitivement éclaircie et réalisée; des querelles religieuses et politiques dont elle a été l'objet, cette distinction a passé dans les idées publiques, des idées dans les faits, et des faits dans les institutions. Elle est maintenant, à des degrés divers de clarté et d'avancement, l'un des caractères essentiels, peut-être le caractère le plus essentiel des sociétés modernes.

C'est à ce nouvel état de choses que l'église catholique doit aujourd'hui s'adapter; c'est la transformation qu'elle a maintenant à accomplir, je ne veux pas dire à subir. L'église est une puissance libre; il lui appartient de reconnaître elle-même sa situation et de régler sa conduite. Si elle se trompait, si elle persistait dans des illusions et des prétentions sans fondement, elle en porterait certainement la peine. Dieu ne l'a point affranchie de la nécessité de l'intelligence ni du devoir de la sagesse. Mais les pouvoirs civils auraient grand tort de se montrer empressés à exploiter ses fautes et à en faire éclater le châtiment; ils ont au contraire aujourd'hui, dans leurs rapports avec l'église, un double devoir à remplir : l'un, de ne lui laisser aucun doute sur le caractère purement laïque de l'ordre temporel dans nos sociétés modernes et sur leur ferme résolution de le maintenir; l'autre, de respecter sa dignité et de tenir grand compte de ses scrupules, de ses embarras, et (pourquoi ne le dirais-je pas?) jusqu'à un certain point de ses faiblesses dans la difficile épreuve de la transformation à laquelle elle est en ce moment appelée : car c'est pour le gouvernement, comme pour la société tout entière, un intérêt immense que l'église ne s'y affaiblisse pas, que sa retraite dans l'ordre spirituel ne soit pas pour elle une humiliante défaite, et que dans sa nouvelle situation elle conserve sur les peuples cette influence morale dont, bien plus encore que la barbarie du moyen âge, la civilisation de nos jours ne saurait se passer.

Il y a évidemment en Belgique une fraction du clergé et du parti

catholique qui non-seulement ne comprend pas la nouvelle situation de l'église et ne se prête pas à l'œuvre de sa transformation, mais qui la pousse dans les voies de la réaction et ne veut pour elle point d'autre avenir que le retour plus ou moins complet vers le passé. Je n'ai pas besoin de reproduire ici les actes, les documens, les paroles, par lesquels cette portion des catholiques belges a plus d'une fois manifesté ses sentimens et ses tendances; tout le monde en Belgique les connaît, et hors de Belgique, ceux qui ne les connaissent pas d'une façon précise les imagineront aisément. Personne, j'en suis sûr, ne juge plus sévèrement que moi les idées, ne déplore plus profondément que moi l'influence, en Belgique comme ailleurs, de cette fraction de parti. Je ne dirai pas, comme on l'a dit souvent à propos de notre propre révolution, que c'est surtout à l'obstination et aux prétentions de l'un des extrêmes qu'il faut imputer les lamentables excès de l'extrême contraire. Ce sont là de menteurs et misérables emportemens de la polémique des partis. A chacun ses œuvres et la responsabilité de ses œuvres. Quand l'esprit de licence, d'impiété et d'anarchie ne rencontrerait pas sur son chemin l'esprit de résistance égoïste et aveugle, il n'en pousserait pas moins les peuples jusqu'à l'abîme. Ce qui est vrai, c'est qu'après les grandes révolutions, quand la société fatiguée demande à se rasseoir et à s'établir régulièrement dans l'état nouveau que lui ont préparé ces crises terribles, alors surtout les entêtemens et les tentatives de l'esprit rétrograde deviennent funestes : il attaque sans pouvoir triompher, il menace sans oser frapper, il injurie sans savoir réformer. Non-seulement il évoque l'esprit révolutionnaire, non-seulement l'impiété cynique ou hypocrite ressuscite à l'aspect du fanatisme persécuteur; mais, ce qui est encore plus grave, le travail de régénération morale et politique, auquel le public se prêtait volontiers, est tout à coup suspendu; les mauvaises passions se réveillent jusque dans les cœurs tranquilles; les méfiances haineuses rentrent dans les esprits incertains; les masses s'irritent, les honnêtes gens s'inquiètent; la société, qui marchait vers le bien, s'arrête avec doute, tentée d'accepter de toutes mains des défenseurs contre le vieux fantôme qui ne la comprend pas, ne l'aime pas, et prétend la ressaisir.

Que ces appréhensions suscitées par les fautes d'une partie des catholiques aient été l'une des causes des tristes scènes dont la Belgique vient d'être le théâtre, je tiens cela pour certain. Les émeutes qui ont brutalement violé et suspendu la liberté constitutionnelle des représentans du pays n'avaient probablement en elles-mêmes que peu de force, et auraient pu être aisément réprimées, si, à côté de leur explosion, ne s'était laissé entrevoir l'adhésion inactive, mais réelle, d'une portion considérable de la bourgeoisie belge. C'est là

ce qui explique et justifie la mesure prise par le gouvernement du roi Léopold. Les fautes commises ou les desseins entrevus au sein du parti catholique, et les périls divers que, sous les noms de couvens, biens de main-morte, captation d'héritages, prépondérance cléricale, on en pourrait redouter pour le nouvel ordre social et les libertés de la Belgique, expliquent-ils et justifient-ils également l'opposition ardente et ardemment prolongée qu'a rencontrée le projet de loi belge, et qui a servi de préface et de prétexte à l'émeute? Je ne puis le penser.

VII.

J'ai lu attentivement tout ce long débat. J'ai rencontré plus d'une fois, dans les discours des orateurs du parti catholique, des idées que je ne partage pas, des raisonnemens que je contesterais; mais l'impression générale qui m'en reste n'est point celle d'un esprit de violence et de réaction, hostile aux tendances comme aux principes de la société moderne. On y sent au contraire un respect qui n'a rien d'affecté pour la constitution du pays, un attachement pratique à ses libertés, un certain souffle libéral qui ne s'éteint point dans les emportemens de la lutte contre les libéraux, et que j'ai pris plaisir à rencontrer au milieu des ardeurs de la foi et de la piété catholique. Je reste persuadé que la plupart des chefs parlementaires du parti catholique blâment amèrement certaines démarches, certaines paroles de la fraction violente et rétrograde du parti, et que si elle tentait de faire monter au pouvoir et passer en lois le fond de ses idées et de ses desseins, cette fraction n'obtiendrait pas la majorité dans cette majorité catholique qui prévaut aujourd'hui au sein de la chambre des représentans belges, et qui vient de voter les articles essentiels du projet de loi sur la charité.

Ma persuasion à cet égard n'est point une simple conjecture; le passé m'y autorise et m'y confirme. Plus d'une fois déjà la Belgique a été gouvernée par des cabinets issus du parti catholique, qui les soutenait fermement. Le parti libéral a pu désapprouver leur politique et combattre leurs mesures, il a pu légitimement désirer leur chute et croire que son gouvernement vaudrait mieux que le leur; mais en fait général, et pour des spectateurs étrangers aux luttes des partis, il est évident que ces cabinets catholiques n'ont ni attaqué, ni compromis la constitution belge, que sous leur administration les libertés belges se sont développées sans obstacle ni altération grave, qu'en Belgique en un mot le parti catholique et le parti libéral sont deux partis de gouvernement, divers, mais non radicalement contraires, tous deux naturels et nationaux, tous deux capables d'exercer régulièrement le pouvoir, et destinés à s'y succéder tour

à tour selon les variations des circonstances et du sentiment public, sans mettre ni l'un ni l'autre en péril les grandes institutions et les intérêts supérieurs de leur pays.

Comment n'en serait-il pas ainsi? N'est-ce pas par l'union du parti libéral et du parti catholique qu'en 1830 la Belgique a été affranchie et fondée? Ne se sont-ils pas trouvés et montrés, à cette époque décisive, animés, à tout prendre, des mêmes idées et des mêmes sentimens pour l'indépendance extérieure et la constitution intérieure de leur patrie? Qu'est-il survenu depuis qui ait pu susciter entre eux ces dissentimens vitaux qui rendent les partis incompatibles? N'ont-ils pas paisiblement joui ensemble de la nationalité qu'ils avaient conquise et des institutions qu'ils avaient votées ensemble? N'est-ce pas le caractère particulier et la gloire de la Belgique d'être en Europe la première, jusqu'ici peut-être la seule nation catholique qui ait franchement accepté les institutions et les libertés politiques de la civilisation moderne, en conservant et en pratiquant avec ferveur son ancienne foi? Bien des nations catholiques ont tenté et tentent encore d'établir dans leur sein le régime libre avec tous les droits publics qui l'accompagnent de nos jours; mais on ne saurait méconnaître qu'un esprit d'incrédulité, tout au moins d'indifférence religieuse, s'associe en général à ces tentatives, et les rend suspectes aux populations pieuses et chrétiennes. La Belgique a parmi les peuples catholiques ce privilége, qu'en devenant libérale, elle est restée, en grande partie du moins, sincèrement et sérieusement chrétienne : fortune admirable, et à coup sûr l'une des principales causes du succès, d'ailleurs si difficile, de sa révolution et de sa constitution.

Soit donc que je considère les dispositions du projet de loi ou celles du parti qui l'a soutenu, la mesure ou le pays lui-même, je trouve les alarmes qu'ont témoignées les libéraux belges, et qui ont réglé leur conduite, excessives et intempestives. Je trouve également qu'ils ont fait trop peu de cas des garanties dont ils étaient armés contre les périls qu'ils redoutaient.

Quant aux garanties spéciales et administratives instituées par le projet de loi, je n'ai qu'un mot à en dire. C'est le pouvoir laïque sous toutes ses formes et à tous ses degrés, roi, ministres, conseils communaux, députations provinciales, bureaux de bienfaisance, tribunaux, intervenant sans cesse et nécessairement pour autoriser, surveiller, inspecter et juger les fondations de la liberté religieuse. Si toute cette autorité, tous ces droits attribués au pouvoir civil ne suffisent pas à prévenir ou à réprimer les abus, ce sera certainement la faute du pouvoir civil lui-même, de sa négligence, ou de sa connivence, ou de son incapacité. Un tel mal ne se présume pas et n'est guère probable. Ce ne serait vraiment pas la peine d'établir et de

combiner savamment tant de pouvoirs divers, destinés à se contrôler ou à se suppléer mutuellement, pour que, mis à l'œuvre, ils se trouvassent hors d'état de l'accomplir. Les libéraux belges n'ont pas assez de confiance dans l'administration civile de leur pays. Nous avons en France, contre les abus des fondations pieuses ou charitables, un système de surveillance et de répression administrative à peu près semblable, moins fortement organisé même à certains égards; nous ne nous sommes jamais aperçus qu'il fût impuissant.

Mais il y a et la Belgique possède une garantie générale bien plus efficace, bien plus sûre que toutes les précautions administratives: c'est la liberté politique, la discussion parlementaire, la publicité permanente, le régime constitutionnel lui-même avec tous ses droits et toutes ses forces. Ce n'est pas seulement dans leur administration, c'est en eux-mêmes que les libéraux belges n'ont pas assez de confiance. Le seul fait de leur présence et de leur parole dans les assemblées nationales est le plus puissant des contrôles et le plus ferme des remparts contre l'invasion d'un esprit contraire à l'esprit du pays et du temps. Qu'ils y prennent garde : c'est un grand péril pour les amis de la liberté de ne pas assez compter sur la liberté même, et de chercher dans des combinaisons artificielles et tracassières, ou même oppressives, des garanties contre leurs adversaires. Pendant la révolution d'Angleterre, en 1642, au moment où la guerre était près d'éclater entre le roi et le parlement, un homme d'un sens et d'un talent rares, dont le nom est demeuré obscur dans le chaos tumultueux de son temps, sir Benjamin Rudyard, disait à la chambre des communes : « Si, quand nous nous sommes réunis il y a trois ans, on nous eût dit que dans trois ans nous aurions un parlement, que la taxe des vaisseaux serait abolie, que les monopoles, la cour de haute-commission, la chambre étoilée, le vote des évêques seraient supprimés, que la juridiction du conseil privé serait réglée et restreinte, que nous aurions des parlemens triennaux, que dis-je? un parlement perpétuel que personne ne pourrait dissoudre, si ce n'est nous-mêmes, à coup sûr nous aurions regardé tout cela comme un rêve de bonheur. Eh bien! nous possédons vraiment tout cela, et nous n'en jouissons pas; nous insistons sur de nouvelles garanties! La possession actuelle de tous ces biens en est la meilleure garantie; ils se garantissent l'un l'autre. Prenons garde qu'en recherchant à travers toute sorte de hasards une prétendue sécurité, nous ne mettions en péril ce que nous possédons déjà. Obtinssions-nous tout ce que nous souhaitons, nous ne jouirions point d'une sécurité mathématiquement infaillible; toutes les garanties humaines peuvent se corrompre et manquer. La providence de Dieu ne souffre pas qu'on l'enchaîne; elle veut que le succès demeure en

ses mains. » Judicieux et vertueux avertissement qui s'adresse aux amis de la liberté en tous pays et en tous temps : qu'ils ne prétendent pas à des garanties infaillibles; qu'ils ne méconnaissent pas la valeur de celles dont ils sont en possession, qu'ils s'en servent avec persévérance; qu'ils se résignent à toujours veiller pour être en sûreté et à combattre pour vaincre; qu'en veillant et en combattant toujours, ils ne s'exagèrent pas l'importance des questions spéciales qui s'élèvent entre eux et leurs adversaires; qu'ils ne cherchent pas à les résoudre soudainement, absolument, par des mesures également exagérées; qu'ils aient confiance dans l'efficacité générale des institutions libres, dans les efforts de leur propre liberté, dans leur respect pour la liberté de tous : à ces belles conditions, la charité privée pourra aussi être libre, dans ses fondations permanentes comme dans ses libéralités quotidiennes, sans que ni les couvens, ni les biens de main-morte, ni les captations d'héritages, ni les prétentions qu'on appelle cléricales soient à redouter pour l'avenir de la Belgique et pour la direction de son gouvernement.

VIII.

Mais je parle comme s'il s'agissait ici d'un débat purement parlementaire, comme si la question des fondations charitables était restée dans l'enceinte des chambres belges, comme si ces chambres avaient été, selon leur droit, libres de la traiter et de la résoudre selon leur conviction. J'oublie l'émeute, ses insultes, ses menaces, ses attaques contre les défenseurs connus et les patrons ou les amis présumés du projet de loi. J'oublie la lutte transportée des chambres dans les rues, et le roi Léopold réduit à la nécessité, d'abord d'ajourner, puis de clore une délibération législative qui n'était plus une délibération, puisque la liberté n'y était plus. Quelle a été la vraie nature de ce fait déplorable? Est-ce un accident, un accès passager de fièvre pernicieuse, comme il en arrive dans les pays libres? Est-ce le symptôme d'un mal profond et permanent qui menace, en Belgique, plus encore l'avenir que le présent?

On me dit, des hommes bien instruits m'affirment qu'il faut répondre *oui* à cette dernière question. A les en croire, l'esprit d'anarchie, prenant surtout en ce moment la forme de l'esprit d'impiété, travaille ardemment, et avec succès, la Belgique. Une multitude de journaux obscurs, grossiers, qui ont chacun peu d'abonnés, mais assez pour vivre, propagent dans la population les idées dissolvantes et les passions déréglées; ils ne poussent pas directement à une révolution politique prochaine, ils fomentent une révolution morale qui prépare et amènera toutes les autres. Des sociétés secrètes, même

des sociétés avouées, concourent plus ou moins sciemment à ce travail de perversion générale, qui a déjà produit, surtout dans les villes, les plus funestes effets. Comment expliquer autrement les spectacles que nous a donnés la dernière émeute? D'une part le nonce du pape, de l'autre des sœurs de charité, des frères des écoles chrétiennes, des petites sœurs des pauvres, les plus élevés et les plus modestes représentans de l'église catholique insultés dans les murs de Bruxelles, par des hommes du peuple belge, en présence de bourgeois belges, spectateurs indifférens ou ricaneurs! Les séditions et les brutalités politiques ont été fréquentes en Belgique; les outrages religieux y sont un fait nouveau, et la plus inquiétante des manifestations populaires, car c'est celle qui révèle la plus grave altération des mœurs nationales.

Je ne vis pas en Belgique, et ne saurais apprécier par moi-même ce qu'il y a de vrai dans cette sinistre appréciation de ce qui s'y passe. J'y soupçonne une grande exagération, non que j'ignore la rapide puissance du mal, quand il a pour se propager l'action secrète et l'action publique, les passions qui se cachent et les organes qui parlent tous les jours; non que je ne sache pas quelle est l'imprévoyance des honnêtes gens, leur disposition à s'aveugler sur les périls de la situation et les chances de défaite, pour s'épargner les fatigues du combat : mais je sais aussi combien leurs peurs sont crédules, avec quelle promptitude ils s'exagèrent quelquefois le danger, pour se donner le droit de recourir aux moyens extrêmes qui rassurent un moment, s'ils ne sauvent pas. Je ne puis croire qu'un pays qui a donné depuis vingt-sept ans de telles preuves de moralité, de bon esprit politique et de prudence, au milieu de si difficiles épreuves, soit si près de tomber sous l'empire des modernes avocats de l'incrédulité et de la licence, vulgaires copistes des maîtres apôtres de cette détestable cause. En tout cas, et dans cette situation évidemment critique, il y a deux faits capitaux que je me permets de rappeler aux honnêtes gens et aux hommes éclairés de la Belgique, particulièrement aux libéraux.

Quels sont parmi les états modernes ceux où le gouvernement libre a le plus solidement prospéré et duré? Évidemment en Europe l'Angleterre et la Hollande, au-delà des mers les États-Unis d'Amérique, — trois états protestans, a-t-on dit déjà, et on en a conclu que le protestantisme est essentiellement favorable à la liberté. Je n'ai garde de le contester : le protestantisme se fonde en effet sur un principe moral en harmonie avec les principes libéraux de l'ordre politique; mais je ferai remarquer qu'en même temps il rend le succès de ces principes plus difficile et plus précaire, car il ouvre la porte à des dissensions et à des licences d'esprit dangereuses pour la liberté.

N'est-ce pas précisément là le reproche que lui adressent incessamment ses adversaires catholiques, quand ils soutiennent que, par les atteintes qu'il porte à l'unité et à l'autorité, le protestantisme rend la liberté trop périlleuse pour l'ordre, premier but et base essentielle de la société? Pourquoi donc, dans trois états protestans, l'ordre et la liberté ont-ils si bien réussi à se concilier? Pourquoi les bons élémens du protestantisme en ont-ils surmonté là les élémens dangereux? Parmi les causes diverses de ce grand fait, une des principales, la principale peut-être, c'est qu'en Angleterre, en Hollande et aux États-Unis d'Amérique, la foi chrétienne s'est fortement maintenue et même développée à côté de la liberté politique. Je dis bien nettement la foi chrétienne, la ferme croyance aux dogmes fondamentaux du christianisme, et l'empire efficace de cette croyance sur la vie. Qu'avec un peu de clairvoyance et d'impartialité on visite l'Angleterre, la Hollande, les États-Unis; qu'on pénètre un peu avant dans ces sociétés si diverses à tant d'égards; qu'on leur tâte le pouls avec attention, comme à des êtres vivans : on sera frappé de la grande place qu'à travers les développemens de la civilisation et la variété des sectes a tenue et tient toujours là, dans les âmes et dans les mœurs, le christianisme dogmatique et pratique. Ces peuples sont à la fois devenus libres et restés chrétiens : preuve éclatante, parmi tant d'autres, que la religion sied bien à la liberté, et que l'autorité humaine se relâche d'autant plus aisément dans le monde social que l'autorité divine conserve mieux dans le monde moral son droit et sa force; lieu commun sublime qu'on se contente trop souvent d'avouer du bout des lèvres, et qu'il faut avoir constamment présent à l'esprit quand on est appelé au difficile honneur de travailler à la fondation ou au maintien d'un gouvernement libre.

Ce serait, de la part des libéraux belges, une faute impardonnable de l'oublier un moment. Ils ont eu cette bonne fortune, que l'élément religieux, chrétien, catholique, a marché avec eux à la première conquête de la liberté; ils ont encore plus besoin de son concours pour l'affermir et la conserver. Il leur en coûtera souvent des déplaisirs à surmonter, des ménagemens à garder, des sacrifices à faire : qu'ils n'hésitent pas; qu'ils ne perdent pas de gaieté de cœur l'heureuse chance qu'ils ont obtenue à l'entrée de la carrière; l'alliance chrétienne est pour eux la condition du bon et durable succès libéral.

Voici le second fait, de nature différente, mais non moins grave, que les Belges ont un immense intérêt à ne pas perdre de vue un seul jour.

La Belgique s'est affranchie elle-même; mais elle avait besoin, absolument besoin que l'Europe acceptât et sanctionnât son indépendance. L'Europe l'a fait après de longues et difficiles délibéra-

tions : acte de haute et rare sagesse. Deux pays, la Belgique au nord, la Lombardie au midi, ont été, depuis quatre siècles, la cause et le théâtre de la plupart des guerres européennes : trop beaux pour être jamais indifférens et trop faibles pour se défendre seuls contre leurs puissans voisins, ils étaient toujours une tentation pour l'ambition, une proie pour la force, un problème pour la politique. L'Europe en 1830 a résolu ce problème pour la Belgique ; en la reconnaissant comme état indépendant et en lui conférant le privilége de la neutralité, les grandes puissances ont fait, d'une cause incessante de perturbations européennes, l'une des bases de l'ordre européen.

Je dis de l'ordre européen. La Belgique a dû son salut, d'abord à elle-même, puis à cette grande idée. Si l'ordre européen était gravement troublé, la Belgique serait bientôt compromise. Que serait-ce si l'ordre européen était ou se croyait compromis par la Belgique elle-même? Que les Belges ne se fassent point d'illusion : quand l'Europe a accepté la Belgique libre, elle a compté sur la Belgique tranquille ; dès que la Belgique cesse d'être tranquille, l'Europe cesse d'être confiante dans la solution qu'a reçue là en 1830 le problème européen. Le bon ordre au dedans est pour la Belgique la garantie nécessaire de la sûreté au dehors.

Le bon ordre intérieur dépend en Belgique de la conduite réciproque des deux partis politiques qui ont fondé en 1830 son indépendance et son gouvernement. Pour que la Belgique ne tombe pas en proie à ces agitations déréglées qui réveillent immédiatement en Europe le doute et l'inquiétude sur son avenir, il faut, ou que le parti libéral et le parti catholique demeurent étroitement unis, comme ils l'ont été en 1830, ou que, dans leurs luttes constitutionnelles, ils se respectent constamment l'un l'autre, et respectent fermement ensemble leur roi, leurs lois et leurs mutuelles libertés.

On dit que l'un des plus considérables adversaires du projet de loi sur les établissemens de charité et du parti catholique s'est écrié un jour, non pas dans le débat public, mais dans le laisser-aller de la conversation : « Vous serez vaincus constitutionnellement ou chassés révolutionnairement. » Parole étrangement inintelligente et imprévoyante. En 1848, aux portes de la Belgique, un grand gouvernement, qui n'avait pas été vaincu constitutionnellement, a été chassé révolutionnairement. Qu'en est-il résulté pour la liberté? Est-ce l'opposition des chambres qui a recueilli le fruit de la victoire des rues? Le gouvernement a-t-il été seul vaincu et chassé?

GUIZOT.

Val-Richer, juillet 1857.

UNE

MISSION GÉOLOGIQUE

EN GRÈCE

En 1853, au retour d'un voyage en Orient, je m'arrêtai dans la ville d'Athènes. Les Grecs d'aujourd'hui, avides de nouvelles comme au temps d'Alcibiade, s'entretenaient des animaux fossiles découverts près du mont Pentélique. Jusqu'au milieu du siècle dernier, ces êtres anciens auraient été rangés au nombre des victimes du déluge biblique. Il est maintenant reconnu que le grand cataclysme dont parlent nos livres saints fut étranger à l'enfouissement de la plupart des animaux ou des plantes que nous trouvons dans le sein de la terre. Les fossiles sont les restes de ces générations de plantes et d'animaux qui apparurent et disparurent successivement pendant la durée des âges antérieurs à la création de l'homme. Un intérêt puissant, une sorte de vénération s'attache à ces médailles de l'histoire du vieux monde; quelque chose de mystérieux les environne. La science reconnaît dans ces débris les témoins des premières œuvres de la création; elle les interroge sur les voies que Dieu suivit pour créer et renouveler la vie. Nous apprenons par eux la géographie primitive du globe : les roches où nous découvrons des poissons ou des mollusques pétrifiés nous marquent la limite des lacs et des mers; les ossemens d'animaux terrestres nous indiquent les lieux où les continens s'étendaient; les débris de végétaux nous représentent les anciennes forêts. Ainsi les fossiles éclairent un grand nombre de questions que jusqu'à ce jour il avait semblé impossible de résoudre, et c'est avec raison que les Athéniens se préoccupaient des ossemens découverts près du mont Pentélique, quand je passai dans

la capitale de la Grèce moderne. M. le baron Forth-Rouen était alors ministre de France; il eut la bonté de me conduire au gîte des ossemens, près d'une ferme nommée Pikermi, au pied du mont Pentélique. Nous étions accompagnés de M. Amédée Damour, jeune Français qui s'est associé à mes divers travaux en Orient, et de M. Chœrétis, directeur de la pépinière royale d'Athènes. En étudiant Pikermi, je reconnus que les ossemens fossiles avaient été déposés en couches par un ancien torrent, et comme les dépôts de ce genre peuvent couvrir de vastes étendues, je pensai qu'il y avait tout lieu d'entreprendre des fouilles sur une grande échelle. Lorsque je revins en France, je rendis compte de mes observations : l'Académie des Sciences voulut bien me charger d'une mission dans l'Attique, et bientôt je repartis pour ce pays, accompagné de M. Gustave Huzar, membre de la Société géologique de France.

A mon retour en Grèce, je trouvai le pays dans un état bien différent de celui où je l'avais laissé. Les événemens d'Orient avaient eu de funestes contre-coups. Une vive agitation régnait dans Athènes; le gouvernement hésitait entre l'influence anglo-française et l'influence russe. Dans les campagnes, le désordre était à son comble. On se souvient qu'au début de la guerre il sortit de Grèce des bandes armées qui se jetèrent sur les villages de la Turquie. La France et l'Angleterre intervinrent pour protéger leur alliée, et les volontaires reçurent l'ordre de rentrer dans leurs foyers. Plusieurs d'entre eux refusèrent d'obéir, et s'organisèrent en troupes de *klephtes* ou brigands; ils se dispersèrent dans les campagnes, enlevant des habitans, des voyageurs, pour exiger ensuite des rançons exorbitantes. Le lendemain de mon débarquement au Pirée, on avait saisi un capitaine français et obtenu 30,000 drachmes pour sa rançon. Je fus d'abord très découragé. On m'affirmait qu'il était impossible de voyager dans l'intérieur de la Grèce, on me conseillait d'ajourner l'exécution des fouilles, et quelques personnes même m'engageaient énergiquement à retourner en France. Je savais cependant par expérience la faveur dont jouissent les étrangers auprès des Grecs; depuis le roi et la reine jusqu'aux plus simples habitans des campagnes, chacun leur témoigne sa bienveillance. J'allai trouver les chefs du gouvernement : M. Botlis était ministre des affaires étrangères, et M. Christopoulos ministre de l'instruction publique; grâce à la protection de ces hommes distingués, j'obtins une escorte suffisante pour me protéger, soit pendant mes fouilles à Pikermi, soit durant mes divers voyages. Ainsi entouré et bien armé moi-même, je partis pour commencer mes travaux.

Je ne saurais faire trop d'éloges des soldats et surtout des gendarmes grecs : leur intelligence, la gaieté et la vivacité de leur caractère, leur courage à supporter la fatigue des marches forcées,

leur bonne discipline, excitaient mon étonnement; j'en ai eu jusqu'à trente avec moi pour gravir le Parnasse, où, nous disait-on, une bande de cinquante brigands était cachée. Les gendarmes rendent à un voyageur mille petits services; ils connaissent merveilleusement les chemins les plus détournés. Dans les lieux où nous étions exposés, ils se dispersaient autour de nous, montant sur les pointes de rochers pour apercevoir au loin l'ennemi, et gardant un silence absolu, afin que le moindre coup de feu pût être entendu et servir de signe de ralliement. C'est ainsi qu'en 1855 j'ai fait de la géologie en Grèce; une année auparavant, j'aurais parcouru tout le pays sans le moindre danger. Malgré les périls auxquels j'ai été exposé pendant plusieurs mois, j'en ai été quitte pour des coups de feu qui n'ont causé aucun accident. Quant au but de ma mission, cette étude montrera peut-être si j'ai réussi à l'atteindre. Le récit des fouilles du Pentélique m'occupera d'abord : il forme une introduction naturelle à quelques recherches sur l'histoire géologique de l'Attique, et ces recherches mêmes me conduisent à un dernier ensemble de considérations sur les liens qui unissent le développement de la civilisation grecque à la constitution physique que les anciens cataclysmes ont préparée.

I.

Ce qui distingue surtout la montagne du Pentélique, c'est l'élégance des formes, c'est aussi l'abondance des marbres précieux. Le Pentélique est un des principaux ornemens de la plaine athénienne. Cette plaine est bornée à l'ouest par l'Icarus et le Parnès, dont les cimes sont couronnées d'arbres verts, à l'est par l'Hymète, dont les petites plantes fournissent aux abeilles un miel fameux depuis l'antiquité. Au centre, la ville d'Athènes se développe entre les collines des Muses, les monticules du Parthénon et du Lycabète. Enfin le fond du tableau est occupé par le Pentélique, qui figure un immense fronton. La forme spéciale de cette montagne me porte à croire qu'elle a primitivement fait partie d'une chaîne qui a été tranchée par une dislocation du sol, survenue à la même époque que l'apparition de nos Pyrénées. Rien n'égale la blancheur et la translucidité des marbres du Pentélique, dont les grains cristallins présentent si exactement l'aspect du sucre, qu'on serait au premier abord embarrassé pour les en distinguer, surtout lorsqu'ils sont brisés en petits morceaux. C'est pour rappeler cette ressemblance qu'on les a désignés scientifiquement sous le nom de *marbres saccharoïdes*.

Le marbre blanc fut presque uniquement employé dans la construction des antiques monumens d'Athènes : le temple de Thésée, le Parthénon et les autres édifices de l'Acropole lui sont en partie

redevables de leur beauté. J'ai vu les ruines de la Sicile et de l'Italie : la conservation des monumens italiens est en général plus imparfaite que celle des monumens grecs; rarement les détails des sculptures sont intacts. Les édifices de l'Attique présentent fréquemment au contraire des arêtes aussi fraîches, des angles aussi vifs, que si l'artiste venait de les achever. Cette belle conservation est due en partie à la régularité du climat, mais elle provient surtout de la qualité des matériaux de construction, qui furent du marbre saccharoïde, au lieu d'avoir été de la pierre assez grossière.

On voit encore les carrières creusées par les anciens : elles sont à ciel ouvert. Comme la montagne est naturellement escarpée, l'exploitation était facile; de larges pans de rochers encore subsistans montrent que l'on opérait généralement l'abattage par grandes tranchées. Cependant on aperçoit çà et là, sur la face de ces tranchées, des cavités rectangulaires, résultant, m'a-t-on dit, de l'enlèvement de blocs de marbre qui avaient plus spécialement séduit les artistes. C'était un grand travail que d'extraire ainsi une masse rectangulaire; il fallait creuser autour du bloc que l'on voulait retirer, puis ouvrir sur quelques points de son périmètre une cavité assez large pour faire manœuvrer des outils qui détachassent le bloc par derrière. Si l'on songe qu'indépendamment de la beauté idéale de la forme, un des caractères essentiels de la sculpture grecque était le fini des détails, et que les anciens apportaient un soin religieux dans les moindres ouvrages dont étaient ornés les temples de leurs dieux, on s'expliquera l'importance toute particulière que les artistes attachaient au choix de leurs marbres.

Une voie tirée au cordeau servait à conduire les matériaux de l'entrée des carrières jusqu'au bas de la montagne. Cette voie existe encore, elle est très rapide; elle a été taillée dans le roc vif : exemple de grandes difficultés vaincues chez un peuple qui ignorait l'art de faire jouer la mine. On devait façonner en partie les marbres dans la carrière, car nous avons vu le tambour d'une colonne de vaste dimension resté encore près de l'endroit où fut extrait le marbre dont il est formé (1).

Ce n'étaient pas cependant les carrières du Pentélique, c'étaient ses précieux dépôts d'ossemens qui m'attiraient. Pour y parvenir, je devais me diriger dans un sens opposé aux carrières, vers la ferme de Pikermi, que j'ai déjà nommée, et qui s'adosse au versant méridional de la montagne. Les bords escarpés d'un ruisseau qui serpente à travers d'épais fourrés de pins, de lentisques et d'arbousiers, nous indiquaient le gîte qu'il s'agissait d'explorer. Je commençai par

(1) Pour élever le palais du roi Othon, on vient de reprendre les exploitations des anciens; plusieurs des constructions de la moderne Athènes sont décorées avec des marbres du Pentélique.

faire découvrir la couche des ossemens sur une certaine étendue, afin d'en reconnaître la disposition. Lorsque ce travail fut achevé, quelle ne fut pas ma déception de voir le banc des fossiles s'amincir, puis disparaître! Cependant mes études m'avaient donné la conviction que les accumulations d'ossemens devaient se retrouver en plusieurs points sur la direction du courant qui les avait déposés : j'entrepris donc de nombreuses recherches aux environs, et bientôt je découvris un nouveau gisement. Les ouvriers n'étaient pas occupés depuis deux jours à le sonder, qu'un enfant m'apporta des ossemens recueillis très près de là, au niveau des eaux du torrent. Ce fut une bonne fortune, et pour le pauvre enfant qui vit dans ses mains plus de pièces blanches qu'il n'en avait sans doute jamais contemplé, et pour moi, qui obtins ainsi de vrais trésors géologiques. On apercevait d'énormes ossemens au fond même du ruisseau. Les ouvriers détournèrent le cours des eaux pour travailler en lieu sec. Tout alla bien, tant que le ciel conserva sa sérénité. Malheureusement un orage vint détruire notre œuvre; le ruisseau, changé en un torrent furieux, roulait des blocs de rochers, déracinait les arbres et les entraînait au loin; l'aspect du ravin fut complètement modifié, et les eaux remplirent dès-lors l'espace où nous trouvions le plus grand nombre d'ossemens.

Malgré ces accidens, les fouilles exécutées à Pikermi donnèrent de très bons résultats, et je dois rendre justice au concours que j'ai trouvé dans les ouvriers placés sous ma direction. Pendant toute la durée des travaux, ces braves gens firent preuve d'une rare intelligence et d'un grand courage; ils savaient ménager leurs coups de pioche de manière à préserver les fossiles qu'ils découvraient, et aussitôt qu'une pièce d'un aspect insolite apparaissait dans la roche, leur attention redoublait, leur prudence devenait extrême. Ils parvenaient même à raccorder assez bien les fragmens des ossemens qu'ils avaient brisés. Enfin les plus habiles d'entre eux pouvaient dire les noms de nos espèces les plus communes. Au surplus, l'intelligence que j'ai rencontrée dans mes ouvriers se retrouve chez la plupart des Grecs : la perspicacité et la finesse sont un des traits particuliers du peuple hellénique. Dans les hameaux les plus pauvres, les plus retirés, on trouve des habitans qui, sous des habits grossiers, ont des manières aisées et quelque instruction : ils connaissent les antiquités et les particularités remarquables de leurs environs. Combien ai-je passé d'agréables soirées dans des cabanes plus misérables que nos dernières masures de France, apprenant de mes hôtes des détails curieux sur leur vie, leurs mœurs, les productions et les petites industries de leur pays! Je comparais la vivacité de ces hommes avec l'indolence des populations parmi lesquelles j'avais vécu dans les contrées musulmanes. Je ne crois pas qu'aucun

juge impartial hésite à reconnaître chez les Grecs modernes un peuple éminemment spirituel et d'une aptitude singulière à tout ce qu'il voudrait entreprendre.

Mes ouvriers commençaient les travaux avec le jour, et les finissaient un peu avant le coucher du soleil. Alors on quittait le ravin, emportant le butin de la journée, c'est-à-dire des débris de membres, de crânes, etc. Pikermi renferme quelques cabanes groupées, comme dans la plupart de nos fermes de France, autour d'un espace vide servant de cour. Nous avions choisi, pour nous abriter pendant la nuit, la moins misérable des masures; un matelas étendu sur une planche composait notre lit. Nous faisions venir d'Athènes toutes nos provisions de bouche, car, aussitôt que l'on quitte les principales villes de la Grèce, on est exposé à manquer des objets les plus indispensables à la vie. Des arbres entiers, réunis devant notre cabane, servaient à nous chauffer. Le soir, ils jetaient une clarté vacillante sur les vieux rochers du Pentélique. Autour de ce feu, soldats et ouvriers s'accroupissaient. Lorsqu'ils avaient eu double rasade et que le vin avait répandu la gaieté, ils chantaient quelques vieux refrains albanais; quelques-uns dansaient autour du feu, tandis que d'autres frappaient dans leurs mains pour marquer la cadence; puis tout se taisait. Le silence de notre solitude n'était plus troublé que par le craquement des branches de notre foyer ou par les aboiemens des dogues, qui de temps à autre nous prévenaient de nous mettre sur nos gardes.

C'est en 1836 que l'attention s'était pour la première fois portée sur les animaux fossiles du mont Pentélique. Un chasseur vint à Athènes annoncer cette découverte. Un savant distingué de Munich, M. Andreas Wagner, décrivit le premier les ossemens de l'Attique. Plus tard, un autre naturaliste de la même ville, M. Roth, entreprit en Grèce d'importantes recherches; il s'unit avec M. Andreas Wagner pour publier la description d'un grand nombre de fossiles. De leur côté, les Athéniens ne négligèrent point les richesses géologiques qu'on venait de découvrir. M. Chœrétis, directeur de la pépinière royale d'Athènes, et M. Mitzopoulos, professeur d'histoire naturelle à l'université, trouvèrent eux-mêmes de précieux débris. Sur la prière de M. Forth-Rouen, l'un et l'autre ont adressé une série remarquable d'échantillons au musée de Paris; ils ont fait cet envoi avec un désintéressement qui honore leur pays. L'Académie des Sciences s'occupa bientôt des fouilles de l'Attique, et de 1855 à 1856 je fus chargé d'entreprendre de nouvelles recherches, dont je vais exposer les résultats, en rappelant que j'ai déterminé et classé mes ossemens d'animaux avec le concours de M. Lartet, savant naturaliste bien connu par ses belles études paléontologiques dans le midi de la France.

Il faut, en premier lieu, répondre à cette demande : se trouve-t-il des ossemens humains parmi les fossiles de Pikermi? Entre les questions géologiques qui intéressent les gens du monde, nulle n'est plus fréquemment posée que celle de l'époque où l'homme apparut sur la terre; nulle en effet n'est plus digne de nos préoccupations. L'auteur de la Genèse nous a représenté l'homme comme la dernière œuvre du Créateur; d'accord avec Moïse, les géologues n'ont point, jusqu'à présent, observé de traces de la race humaine dans les terrains formés antérieurement au dernier renouvellement des êtres sur le globe. Si l'homme eût apparu avant ce dernier renouvellement, on retrouverait ses ossemens, tout au moins on rencontrerait des débris de son industrie. En effet, quel que soit le sol qu'il ait foulé, il y a laissé des marques de son passage, — des pierres taillées, des métaux, des terres cuites. Dans les pays de l'Orient, aujourd'hui déserts, qui ont été le séjour des peuples antiques, j'étais souvent étonné de la profusion des briques et des pierres taillées. L'homme, si primitif et si sauvage qu'il soit, laisse l'empreinte de son intelligence sur la matière qui l'entoure; s'il ne pouvait marquer sa trace, ce ne serait plus un homme, ce serait un être d'un ordre inférieur, et rien ne prouve qu'il ait ainsi commencé. A Pikermi, dans les couches où se recueillent tant de débris de singes et de quadrupèdes divers, aucune brique, aucune pierre taillée n'a frappé nos regards. Bien plus, on n'a découvert dans cette localité aucun vestige des mammifères qui existent aujourd'hui : tous les ossemens fossiles qu'on a trouvés appartiennent à des espèces actuellement perdues. Ainsi l'époque pendant laquelle vécurent les êtres enfouis à Pikermi ne peut être contemporaine de celle où l'homme parut, lui et tout le cortége des animaux qui vivent de nos jours.

Les singes ont, au point de vue philosophique, un intérêt capital, par suite de leur ressemblance matérielle avec l'homme, qui, selon plusieurs naturalistes, ne serait qu'un animal perfectionné. C'est principalement par l'étude des êtres anciens que l'on peut arriver à reconnaître si les espèces, malgré les relations apparentes qui les unissent, sont distinctes les unes des autres, ou si les différences observées entre les espèces ne proviennent pas des modifications d'un même individu.

Les musées de la France ne possédaient jusqu'à ce jour qu'un petit nombre d'ossemens fossiles de singes. Les échantillons, d'une parfaite conservation, recueillis à Pikermi forment aujourd'hui une des plus grandes richesses du musée géologique de Paris. Les têtes des singes sont entières, garnies de toutes leurs dents, disposées aussi régulièrement que si les animaux venaient de périr. Nous avons aussi des os de toute sorte, et en particulier des os des mains de devant et de derrière; on sait en effet que les singes n'ont point,

comme nous, deux pieds et deux mains, mais quatre mains, ce qui fait qu'ils ne marchent point aussi bien que nous, mais qu'ils grimpent facilement sur les arbres.

Nos crânes et nos divers ossemens de quadrumanes doivent être rapportés au genre des semnopithèques. MM. Roth et Wagner avaient pensé qu'ils appartenaient à deux espèces qui se distinguent par les dimensions de leur taille et par le développement de leurs dents; mais ces différences pourraient, selon nous, provenir des variations qui se produisent dans presque tous les genres entre les mâles et les femelles; le mâle, on le sait, est généralement plus robuste et plus fortement armé. Un jour viendra sans doute où le progrès des sciences naturelles permettra d'apprécier, chez un grand nombre d'animaux fossiles, non-seulement les différences d'espèces, mais encore celles de sexe.

La découverte des singes fossiles contribue à prouver que, dans les anciens temps, l'Europe fut plus chaude qu'elle ne l'est aujourd'hui : ces animaux, qui ne peuvent vivre sans une haute température, n'existent plus en Europe (1); au Caire même, c'est-à-dire sous le trentième degré de latitude, ils meurent fréquemment, assure-t-on, de maladies de poitrine. Or on a trouvé des débris fossiles de singes, non-seulement en Grèce, pays dont la température est élevée, mais encore en France et en Angleterre, jusque sous le cinquante-deuxième degré de latitude, ce qui prouve une grande diminution dans la chaleur de notre Europe depuis une époque qui, géologiquement parlant, n'est point très ancienne (2).

Cuvier n'avait eu qu'à jeter les yeux sur l'extrémité d'un doigt fossile trouvé dans une sablière d'Allemagne pour en conclure l'existence d'un animal inconnu de taille gigantesque. L'illustre anatomiste avait classé cet animal dans la famille des pangolins. Plus tard, on trouva en France des ossemens du même genre, et M. Lartet exprima l'opinion que ce quadrupède inconnu devait se rapprocher du paresseux : il le nomma macrothérium. L'opinion de ce savant naturaliste a été généralement adoptée. Personne n'ignore ce qu'est le paresseux : on a pu le voir au Jardin des Plantes, dans le pavillon de la girafe. Il est juché sur un arbre où il exécute bien peu de mouvemens. Il est, dit-on, si *paresseux* que, dans l'état de nature, il ne quitte point l'arbre sur lequel il est monté avant d'en avoir dévoré toutes les feuilles, et, pour s'épargner la peine d'en descendre, il s'en laisse tomber. D'ailleurs sa physionomie exprime bien son in-

(1) Il faut excepter quelques singes qui habitent encore aujourd'hui les rochers de Gibraltar.

(2) Je dois, à la vérité, faire observer que les espèces fossiles de singes sont différentes de celles qui vivent actuellement; il se pourrait que ces espèces eussent supporté des climats plus froids.

dolence, et par ses membres très allongés il ressemble à ces endormis qui s'étirent à leur réveil.

Les fouilles de Grèce ont amené au jour de très beaux débris de macrothérium. Notre espèce est différente de celle de France; elle est beaucoup plus grande de taille : à en juger par le train de devant, elle devait égaler en hauteur les plus grands éléphans. Les membres antérieurs étaient beaucoup plus longs que les membres postérieurs. Ainsi le macrothérium avait sans doute une marche pénible, mais en revanche il pouvait embrasser facilement les arbres. C'est ce que prouve encore la disposition des doigts. Ces doigts, armés d'ongles énormes et constamment fléchis, devaient le rendre peu habile à fouir; ses bras avaient peu de mobilité, parce que le cubitus et le radius étaient soudés et très serrés contre l'humérus (1). Il faut sans doute considérer les doigts du macrothérium de Grèce comme des instrumens de suspension; le jeu des articulations était limité de manière à ce que cette suspension pût se prolonger indéfiniment, sans l'intervention d'aucun effort musculaire sollicité par la volonté de l'animal, et par le seul effet de la résistance des ligamens articulaires, que tout dénote avoir été très robustes. On se trouverait donc conduit à supposer que cet animal gigantesque était conformé pour vivre sur les arbres; de plus, la nature de ses dents prouve qu'il y prenait sa nourriture, composée soit de fruits, soit de feuillages. Quelle opinion devons-nous avoir de la dimension des arbres auxquels il se suspendait! Et si à cet animal nous joignons les mastodontes et les autres grands mammifères dont les dépouilles se trouvent fossilisées dans le même lieu que les siennes, quel immense développement attribuerons-nous à l'ancienne végétation de la Grèce, cette terre aujourd'hui si aride et si dépouillée! Dans nos états européens, la civilisation n'a pas seulement fait disparaître une partie des animaux, elle a encore entravé l'extension des végétaux. On n'y laisse guère les arbres subsister pendant une durée de plusieurs siècles; il n'est peut-être pas de riches plaines que la main de l'homme n'ait nivelées : or c'est dans ces plaines que la végétation pourrait prendre son plus grand essor. En outre, avant la venue de l'homme, la plupart des ruisseaux et des rivières formaient des marais dans les plaines : on conçoit que la réunion de l'humidité et de la chaleur brûlante du ciel ait dû faciliter le développement de la végétation.

Pendant que les singes et des édentés gigantesques habitaient les forêts du vieux monde, des rhinocéros, des dinothériums, des mastodontes, des girafes, des troupes d'antilopes et d'hipparions vivaient dans les plaines. Les mastodontes et les dinothériums n'existent plus,

(1) Le radius et le cubitus sont les os de l'avant-bras, et l'humérus est l'os du bras.

et de nos jours les éléphans seuls peuvent donner une idée de la conformation de ces animaux disparus. L'une des girafes trouvées à Pikermi était plus petite que les girafes aujourd'hui vivantes, l'autre plus grande. La découverte de ces derniers débris est très intéressante, car jusqu'à présent les girafes fossiles sont extrêmement rares. Les débris d'antilopes étaient au contraire innombrables à Pikermi : dans les temps anciens comme à notre époque, ces animaux ont dû composer des troupes immenses; Buffon rapporte qu'on a vu défiler en Afrique des bandes de cinquante mille antilopes. L'isard (1) aime à se suspendre aux roches escarpées des Pyrénées, et le chamois gambade légèrement au-dessus des précipices des Alpes; cependant on peut dire que les antilopes paraissent avoir été surtout destinées à peupler les grandes plaines. La civilisation les en a chassées, mais dans les temps géologiques, c'est-à-dire dans les temps qui ont précédé la venue de l'homme, elles y paissaient tranquillement, et sans doute elles n'étaient pas un des moindres ornemens des prairies du vieux monde : on sait quelle est la grâce de ces animaux; la gazelle est une antilope, et la douceur de son regard est telle que les Orientaux en ont fait un des symboles de l'amour.

Parmi nos débris d'antilopes se trouvent des cornes plates attribuées à une chèvre que MM. Wagner et Roth, les savans naturalistes de Munich, ont nommée *chèvre Amalthée*. Nous regretterions d'enlever à cet animal l'honneur d'avoir compté parmi ses aïeux la nourrice de Jupiter; pourtant l'examen attentif des débris de cette espèce fossile nous porterait à les attribuer plutôt au genre des antilopes qu'à celui des chèvres.

Nous avons recueilli plus de mille fragmens d'hipparions. Ce quadrupède ne vit plus de nos jours; il se rapprochait beaucoup de nos chevaux et de nos ânes. On sait que les ânes sauvages vivent encore aujourd'hui en troupes immenses dans les plaines chaudes et sablonneuses de la Tartarie. L'âne n'est point fait pour nos climats : c'est pourquoi nous avons tort de l'accuser d'avoir mille défauts dans nos pays. Qu'on le rende à sa terre natale, du moins qu'on le transporte sous un ciel d'une grande douceur; que ses pieds, trop grossièrement construits pour supporter les inégalités de nos montagnes, retrouvent le sol uniforme des déserts : l'âne redevient une des plus admirables conquêtes de l'homme. Son allure est douce; à la sobriété il joint l'ardeur, la vivacité, une patience qui ne cède à aucune fatigue. L'hipparion fut sans doute, comme l'âne, destiné à vivre dans les pays plats, et la multitude de ses débris fossiles est venue confirmer notre supposition sur l'existence de vastes plaines dans la Grèce antique.

(1) L'isard et le chamois sont des antilopes.

Une des plus belles pièces que nous ayons recueillies dans nos fouilles est une tête de sanglier. Cet animal serait-il semblable à celui qu'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire a vu figuré sous le nom de sanglier d'Érymanthe? L'illustre naturaliste a recherché quels avaient pu être les modèles des animaux représentés sur les bas-reliefs du temple de Jupiter à Olympie. Le sanglier d'Érymanthe décrit par lui a quelques rapports avec notre fossile de Grèce. Ce serait un résultat curieux de découvrir par la géologie quelques-unes des sources auxquelles la mythologie a puisé.

Nous venons de nommer plusieurs des principaux quadrupèdes qui ont peuplé l'Attique dans les anciens âges. Ces animaux avaient des mœurs paisibles, et vivaient des produits que les plantes leur fournissaient. Un petit nombre de carnassiers troublait leur tranquillité : c'étaient des machœrodus, dont les dents canines annoncent une puissance extrême et présentent la forme de lames tranchantes; c'étaient aussi des hyènes de diverses espèces et des civettes, qui peut-être avaient, comme celles d'aujourd'hui, la faculté de répandre une odeur musquée.

Tels sont les animaux dont les débris se trouvent fossilisés dans l'Attique. C'est peu cependant de les avoir recueillis : il faut les consulter comme l'archéologue consulte les médailles, et, en nous aidant des données que nous fournit la géologie, chercher à reconstituer l'histoire de la contrée où ils vécurent.

II.

L'examen des fossiles du mont Pentélique révèle, nous l'avons dit, que dans les temps anciens la Grèce dut renfermer d'immenses plaines et une riche végétation. Aujourd'hui pourtant cette contrée n'occupe qu'un espace bien restreint, dans lequel les nombreuses chaînes de montagnes laissent peu de place pour les vallées. Elle est séparée de l'Asie et de l'Afrique par la Méditerranée, et du reste de l'Europe par des massifs de montagnes. Où donc rencontrer les vastes campagnes dont l'existence est attestée par la nature des animaux fossiles? Où ces êtres si variés trouvaient-ils assez d'herbes et de feuillages? Pour expliquer ces difficultés, nous devons admettre que l'Attique a été très différente de ce que nous la voyons maintenant. Cherchons quel fut son état primitif. Par quelles métamorphoses a-t-elle passé avant de prendre la configuration qui lui est restée depuis la venue des hommes?

A l'origine, notre planète fut un corps incandescent, comme les astres que nous voyons briller dans le ciel. Elle était entourée d'un cercle de vapeurs et de gaz. Lorsqu'elle eut perdu, par suite du rayonnement dans l'espace, une partie de sa chaleur, elle se solidifia

à la surface; puis les vapeurs se condensèrent et formèrent autour d'elle une enveloppe aqueuse. Dans les eaux, il se déposa des couches de vase, de sable, d'argile, semblables à celles qui s'accumulent chaque jour au fond des mers de notre temps. Les dislocations qui résultèrent du refroidissement progressif de la terre donnèrent naissance aux inégalités du sol. Ici le fond des mers se creusa, là il s'émergea de manière à constituer des continens. Cette théorie n'est pas nouvelle. On en trouve l'indice dans la cosmogonie d'un grand nombre de peuples, et particulièrement dans celle des Grecs. « La plus importante des cosmogonies orphiques, dit M. Guigniaut dans ses commentaires sur l'ouvrage de Creuzer, est la cinquième, qui nous est donnée à la fois par Athenagoras et par Damascius. Suivant le premier, Orphée plaçait l'eau à l'origine de toutes choses; le limon déposé au fond de l'eau devint terre... Voici la version de Damascius... Au commencement fut l'eau et le limon, qui, en s'épaississant, devint terre. » Plus loin, on lit dans le même ouvrage : « A l'origine, Athéné (la Minerve des Athéniens) était une personnification féminine du principe humide, comme l'indique son nom de Tritogénie, née des eaux. » Dans mes voyages en Orient, lorsque j'explorai Chypre, cette île qui apparaît si gracieusement au milieu de la Méditerranée, lorsque je visitai la ville de Paphos, en face de laquelle Vénus, selon la tradition grecque, naquit de l'écume des flots, je me demandai si cette déesse n'était pas la personnification de la terre, qui s'est élevée du sein des mers. En effet, la *Terre,* qui était la mère du genre humain suivant les anciens Grecs, put se confondre avec Vénus, puisque cette divinité, avant de représenter la volupté, fut sans doute à l'origine une transformation d'Astarté, et fut adorée comme la puissance génératrice.

Au point de vue où nous place cette théorie, on comprend que notre première préoccupation soit de chercher à quelle époque l'Attique fut soulevée au-dessus de la surface des mers et convertie en terre ferme. L'âge le plus ancien auquel j'aie pu remonter en étudiant la géologie de l'Attique est la période secondaire (1). Une partie de cette période a été marquée par l'existence d'animaux mollusques nommés *hippurites;* elle a été appelée *époque turonienne* par

(1) La durée des temps qui se sont écoulés depuis la formation des premiers dépôts marins de notre globe jusqu'à la création de l'homme a été divisée en trois parties principales : la *période primaire,* qui est la plus ancienne, — la *période secondaire,* — la *période tertiaire.* Chacune de ces grandes époques a été subdivisée elle-même; ainsi la période tertiaire a vu se former trois terrains distincts : le *terrain tertiaire inférieur,* le *terrain tertiaire moyen,* le *terrain tertiaire supérieur.* Les âges de l'ancien monde ont été caractérisés par des animaux et des végétaux qui ont été spéciaux à chacun d'eux; c'est principalement en se basant sur les caractères de leurs débris fossilisés que l'on est parvenu à distinguer les diverses époques géologiques.

M. Alcide d'Orbigny, parce que les terrains qui ont été formés pendant sa durée sont très développés dans la Touraine.

A l'époque turonienne, l'Attique était, au moins en partie, encore cachée sous la mer. J'ai recueilli quelques renseignemens sur cette mer primitive. Plusieurs de ses animaux me sont connus : c'étaient des hippurites, des radiolites, des térébratules et plusieurs autres mollusques, des oursins et des polypiers. Je pense que son bassin s'étendait jusque dans le midi de la France, car on voit dans le département du Var des terrains qui, absolument semblables à ceux de la Grèce, renferment les débris des mêmes animaux. Sur les points qui forment aujourd'hui une partie de la Mégaride, de l'Attique, de la Phocide, etc., la profondeur de la mer dut être très grande. Les couches qui s'y sont formées se composent de granules d'une excessive ténuité; elles sont très homogènes, et les coquilles y sont extrêmement rares, circonstances qui résultent en général de la grande profondeur d'un bassin. Enfin la mer dut recouvrir les mêmes points pendant un laps de temps immense, si l'on en juge par l'épaisseur des couches qui s'y sont déposées.

C'est sans doute vers la fin de la période secondaire qu'eut lieu le principal relèvement de l'Attique et des pays qui en sont voisins. Alors surgirent des flots un grand nombre de localités devenues célèbres par leurs prétendues divinités et par leurs héros : les monts Icarus, OEgaleus, Corydalus, Ozea, Hymète, l'île d'Hélène, les roches où fut creusé l'antre de la pythie de Delphes, le mont Helicon et le Parnasse lui-même, réputé le séjour d'Apollon et des Muses. Qu'il me soit permis de remarquer que ce séjour d'Apollon ne remonte pas très loin dans la durée des âges du monde : la géologie de la Grèce, en révélant le peu d'ancienneté d'un grand nombre de lieux où l'on a fixé la demeure des divinités, prouvera que celles-ci sont beaucoup plus jeunes qu'une infinité d'animaux fossiles. Les anciens, à la vérité, étaient peu sévères pour leurs dieux, et ne croyaient point l'éternité inséparable de la divinité.

Les mouvemens dont je viens de parler avaient cessé depuis longtemps, lorsqu'eut lieu la dislocation qui donna naissance dans notre pays à la chaîne des Pyrénées. Cette dislocation se reproduisit à des distances très grandes, et particulièrement en Grèce. Ainsi que M. Élie de Beaumont l'a démontré, les chaînes de montagnes qui se dirigent dans le même sens ont généralement apparu à la même époque. J'ai pu vérifier dans les montagnes de la Grèce l'exactitude des calculs que l'illustre géologue avait faits à plus de cinq cents lieues de distance.

Les chaînes qui surgirent en Grèce à la même époque que les Pyrénées en France croisèrent les montagnes qui avaient été relevées précédemment. C'est à ce croisement de chaînes que la Grèce orien-

tale doit encore aujourd'hui son aspect particulier. De là ces îles semées de toutes parts dans l'Archipel, ces nombreux golfes dont les côtes sont bordées, ce sol formant une sorte de réseau comparable à une dentelle dont les fils représenteraient les montagnes, et dont les mailles figureraient les vallées. Jusqu'à cette époque, les directions vers le nord-nord-est avaient dominé; mais alors le Pentélique, le mont Kéraunéa, les îles d'Eubée, d'Andros, de Tinos, les montagnes qui séparent le lac Copaïs du golfe de Corinthe, se dirigèrent parallèlement à nos Pyrénées.

On voit que cette explication de la formation du sol hellénique diffère entièrement de la cosmogonie des anciens, qui attribue le désordre géologique de la Grèce à la guerre des géans et des dieux. D'après les traditions mythologiques, les géans lancèrent contre le ciel les monts Pangée, OEta, Rhodope, Athos, et de si grosses pierres que les unes, tombant dans la mer, y formèrent soudain des îles, et les autres, tombant sur terre, constituèrent des montagnes. L'éjection de pierres entraîne l'idée de phénomènes volcaniques, et nulle action volcanique ne semble avoir participé à la formation des parties fondamentales de la Grèce. Les éruptions de Santorin et de quelques autres îles de l'Archipel sont d'une date infiniment plus recente que les soulèvemens généraux du sol hellénique.

Le relèvement qui se produisit en Grèce à l'époque où les Pyrénées surgirent en France s'étendit au loin, et détermina un vaste continent. Il y a lieu de supposer qu'à l'époque où ces événemens se passaient, l'Archipel n'existait pas encore, et que la Grèce était réunie avec l'Asie-Mineure. En effet, on voit dans ces deux pays, près des côtes actuelles de l'Archipel, des couches renfermant les mêmes coquilles d'eau douce pétrifiées; on retrouve des bancs semblables dans les îles d'Eubée, de Chio et de Samos, situées entre l'Asie et la Grèce. Par là on peut présumer que ces couches furent formées dans des lacs appartenant à un même continent, qui occupait l'espace baigné présentement par l'Archipel. D'ailleurs les terrains placés au bord de cette mer, en Grèce ou sur la côte d'Asie, n'offrent à ma connaissance aucun indice que des eaux marines les aient recouverts pendant la période dont nous parlons : s'il en eût été ainsi, les eaux auraient certainement formé quelques dépôts et laissé des coquilles marines. Il est donc probable que la Grèce et l'Asie constituaient un même continent, et on pourrait nommer ce continent *gréco-asiatique*.

Les lacs de cette region nourrissaient des poissons et des mollusques dont nous avons trouvé les débris. L'humidité et la chaleur du ciel engendrèrent une végétation puissante; un grand nombre des plantes qui décoraient le continent fut rassemblé au fond des lacs. Recouvertes par des couches de marne, les unes se sont con-

servées intactes, et leurs empreintes fossiles nous font connaître la végétation de la Grèce ancienne; les autres se sont changées en un combustible charbonneux nommé lignite. Ainsi la Providence a fait servir les végétaux du vieux monde à former les charbons dont le génie de l'homme tire un si grand parti. Les combustibles de la Grèce ont déjà été mis à profit : ils ont été exploités à Coumi, dans le nord de l'Attique; ils le sont encore dans l'île d'Eubée, et pourraient l'être dans plusieurs autres pays. Malheureusement ils laissent trop de cendre, et ils sont bien loin de donner la même somme de chaleur que la houille. Sur des paquebots ou des locomotives, ces combustibles seraient d'un emploi difficile; mais dans les machines fixes, où l'encombrement n'a point de graves inconvéniens, ils seraient d'un bon emploi, et remplaceraient la houille, dont l'Attique paraît complètement dépourvue.

Si les eaux des lacs se remplirent de poissons et de mollusques, si la terre se couvrit d'une riche végétation, les quadrupèdes furent aussi appelés à peupler la Grèce ancienne. Nous avons déjà donné l'énumération de ces animaux : c'étaient des hipparions et des antilopes qui paissaient l'herbe des prairies, des girafes, des mastodontes, qui se nourrissaient du feuillage des arbres. On voyait aussi des singes, des macrothériums, des hyènes, des civettes, des porcs-épics, des sangliers, des rhinocéros, etc. On n'a point encore trouvé d'indices de reptiles, mais on a recueilli des os de gallinacés. A ces oiseaux s'en joignaient d'autres sans doute; leur chant se mêlait aux cris divers des nombreux quadrupèdes : une seule voix manquait, la voix de l'homme.

Les quadrupèdes enfouis à Pikermi, les plantes changées en lignite à Coumi, les mollusques fossilisés près de la Ferme-du-Roi, à Oropo, à Marcopoulo, ont-ils appartenu à la même époque? Je n'ose trancher cette question; mais ce qu'on peut assurer, c'est qu'ils ont dû vivre après l'époque des grands *soulèvemens pyrénéens*.

Il n'est pas contestable que dans la dernière phase de la période tertiaire il y ait eu un affaissement général du sol de la Grèce vers le sud, car on voit dans cette contrée de nombreux dépôts, pétris de fossiles marins, qui attestent cet affaissement. Serait-ce à ce phénomène qu'il faudrait attribuer la destruction des êtres enfouis à Pikermi? Peut-être plusieurs des animaux qui peuplaient le continent purent fuir l'invasion de la mer, et se réfugièrent dans les parties non affaissées du nord de la Grèce, spécialement sur le mont Pentélique, première montagne qui fait face à la plaine d'Athènes. Toutefois ils n'y vécurent pas longtemps, resserrés qu'ils étaient par les limites de leur nouveau domaine, et privés d'une alimentation suffisante. Je pourrais répéter, au sujet de ces animaux, ce qu'Ovide a dit pour un déluge beaucoup moins ancien, le déluge

de Deucalion : « La plus grande partie des êtres devient la proie des ondes; une faim lente dévore ceux que les flots ont épargnés. »

Ce n'est pas sans hésiter que j'attribue à une inondation le rassemblement des animaux dans le nord de l'Attique. En tout cas, cette inondation fut étrangère à l'enfouissement des débris retrouvés au pied du mont Pentélique. En effet, si les animaux eussent, de leur vivant, été entraînés par de grands courans qui auraient envahi les montagnes, leurs corps n'auraient point eu le temps d'être décomposés avant d'être transportés, et l'on trouverait des squelettes entiers avec toutes leurs pièces en connexion. Or rien de pareil ne se voit à Pikermi; les ossemens y sont rassemblés dans un désordre extrême : on rencontre des mains de singe au milieu de débris de rhinocéros, des mâchoires d'antilope renferment des dents d'hyène ou de sanglier. Il faut donc supposer qu'avant d'être transportés, les animaux avaient péri sur les montagnes, et que leurs corps s'y étaient en partie décomposés. Les eaux de pluie, courant sur le sol, ont rencontré des pièces éparses et les ont entraînées dans le ruisseau de Pikermi; elles ont dû les amener lentement, car les ossemens ne portent point de marques d'usure et de frottement : or on sait que dans les torrens impétueux les pierres les plus dures sont habituellement usées et rayées. D'ailleurs la nature du dépôt dans lequel les ossemens se sont fossilisés prouve qu'ils n'ont point été apportés par un courant violent : les eaux douées d'une grande impétuosité ne laissent point précipiter de molécules fines, mais seulement de gros blocs de pierre, ou tout au moins des cailloux. Les ossemens de Pikermi ne se trouvant point au milieu de blocs roulés et de cailloux, mais dans des couches d'argile ou de sable, on ne peut donc avoir la pensée que ce rassemblement d'ossemens fossiles ait été dû au même déluge ou cataclysme violent qui a déterminé la fuite des animaux sur le Pentélique. Ce rassemblement fut opéré lentement par l'action des eaux pluviales qui se réunissaient à peu de distance en amont de Pikermi pour former un ruisseau.

Si nous jetons les yeux sur les dépôts des torrens actuels de l'Attique, nous verrons qu'ils sont parfaitement semblables aux couches de Pikermi. Les roches des montagnes exposées à l'action des eaux et aux injures de l'air se détériorent superficiellement, les grains ou les blocs qui s'en détachent descendent dans les vallées : quelques-uns, s'éloignant à peu de distance, forment des brèches à la base des versans; mais la plupart sont emportés dans les torrens, où les eaux les déposent de deux manières. Dans leur lit, elles reçoivent tour à tour des sables fins ou des cailloux, selon que leur cours est tranquille ou impétueux; sur les bords des torrens et des rivières, elles accumulent, lors de chaque inondation, de grands amas de limon au moment où la violence du courant diminue : c'est

ainsi que sur les rives de l'Eurotas nous avons vu des couches de sable, épaisses de plusieurs mètres, se déposer en un jour à la suite d'une crue torrentielle. Par l'irrégularité de ses assises, le mélange de ses sables fins et de ses couches de cailloux, le dépôt de Pikermi est semblable à ceux que nous venons de décrire. Il ne peut avoir été formé dans les anciens lacs dont nous avons retrouvé les traces dans le voisinage, car les couches déposées dans le fond de ces lacs ont une grande régularité; selon l'expression reçue en géologie, elles sont nettement *stratifiées*, c'est-à-dire divisées en *strates* ou lits régulièrement superposés les uns aux autres.

La période qui s'est écoulée depuis le grand affaissement du continent grec vers le sud a dû être fort longue, à en juger par l'épaisseur des couches qu'elle a vu se déposer. Il se forma des lacs comme pendant la période précédente; mais plusieurs des animaux qui les peuplèrent semblent avoir été différens. Il est probable que le Péloponèse était complétement réuni à la terre, au lieu de former une presqu'île. L'espace où nous voyons actuellement l'isthme de Corinthe était en partie couvert par un lac, nous en avons la preuve dans les coquilles fossiles que j'ai recueillies; les rochers qui s'élèvent entre la vallée de Corinthe et celle de Mégare formaient un îlot au milieu du bassin.

Plus tard, le continent grec fut encore abaissé, et le lac dont nous venons de parler fut envahi par les eaux de la mer. La plupart des animaux qui l'habitaient périrent, comme il arrive lorsque l'eau salée se répand dans l'eau douce : des mollusques marins les remplacèrent. Sur les points où l'on voit aujourd'hui la vallée de Mégare, le continent se releva peu de temps après son abaissement; le lac, qui, un instant troublé par les eaux de la mer, avait vu des coquilles marines succéder à des coquilles d'eau douce, retrouva sa tranquillité : ses premiers habitans reparurent. La mer se répandit encore, à deux ou trois reprises, dans le lac, et, comme la première fois, elle se retira bientôt après son irruption. Les preuves de ces phénomènes se trouvent dans des alternances de *petites couches* renfermant des fossiles marins et de *grandes couches* contenant des fossiles d'eau douce.

Les anciens ont eu connaissance des pierres de Mégare, où l'on trouve des coquilles de mer, et ils les ont exploitées. On lit dans Pausanias : « Le tombeau de Car, fils de Phoronée, n'était d'abord qu'un monceau de terre; mais dans la suite il fut revêtu de pierre coquillère, d'après l'ordre de l'oracle. Cette pierre ne se trouve que dans la Mégaride, et on en fabrique beaucoup d'objets. Elle est très blanche, plus tendre que les autres pierres, et remplie de coquilles de mer. »

Sur les emplacemens où l'on voit aujourd'hui la vallée de Corinthe,

les choses se sont passées autrement qu'à Mégare. Le phénomène qui abaissa la terre ferme au-dessous des eaux de la mer ne fut pas suivi d'une série de commotions assez fortes pour mettre le niveau des lacs tantôt au-dessous, tantôt au-dessus de la surface de la mer. En effet, à Corinthe, je n'ai pas constaté une alternance de bancs renfermant des coquilles marines et de bancs renfermant des coquilles d'eau douce; mais au-dessus des couches qui furent formées dans le lac se trouve une succession d'assises puissantes qui contiennent seulement des fossiles marins. Ainsi, pendant une partie des derniers temps géologiques, la mer recouvrit plusieurs contrées de la Grèce. Puisqu'elle a occupé la vallée de Corinthe, on doit admettre que l'isthme de ce nom fut coupé et que le Peloponèse fut une île. Bien que Pausanias dise que la Mégaride est le seul lieu où l'on ait trouvé des coquilles marines, il est impossible que les innombrables fossiles de Corinthe n'aient point frappé les yeux des Grecs; c'est sans doute d'après la vue de ces fossiles qu'ils arrivèrent, sans connaissances géologiques, à la conviction qu'une partie de l'isthme de Corinthe fut, à une certaine époque, un bras de mer, et que le Péloponèse, avant d'être une presqu'île, fut l'île de Pélops.

Les périodes géologiques furent closes par un phénomène inverse des deux derniers bouleversemens que nous venons de mentionner. Le sol, au lieu de s'abaisser, s'exhaussa légèrement, l'emplacement où se voit aujourd'hui la vallée de Corinthe se releva au-dessus de la mer, et par conséquent le Péloponèse se changea en presqu'île; mais en général il s'en est de beaucoup fallu que l'exhaussement ait réparé l'effet des abaissemens dont nous avons parlé, et la plus grande partie de l'ancien continent gréco-asiatique est sans doute ensevelie sous les mers.

Telle est l'histoire de l'Attique et des contrées qui en sont voisines, alors que l'homme n'avait point encore paru et que les animaux se disputaient seuls le domaine où plus tard devaient briller tant de génie et tant de gloire.

III.

Les événemens des temps géologiques n'ont point été stériles pour l'humanité. Bien que l'homme ait été mis sur terre après tous les autres êtres, destiné à dominer la nature, il fut sans doute présent à la pensée du Créateur dès l'origine des choses. Pour me borner au pays dont je m'occupe aujourd'hui, qu'on me permette d'indiquer comment, dans ma conviction, les accidens géologiques de la Grèce, et principalement de l'Attique, ont réagi sur la politique, sur le caractère des habitans, sur l'agriculture, sur la marine, sur les arts et sur la religion même.

Considérée au point de vue politique, la Grèce ancienne nous a offert ce spectacle, unique dans l'histoire, du rassemblement sur un étroit espace d'un grand nombre de petits états parfaitement distincts les uns des autres. Une des causes principales de ces agglomérations singulières est la disposition de ses montagnes en forme de réseau. Les chaînes, en se rejoignant entre elles, ont isolé plusieurs plaines qui sont devenues chacune le centre d'un peuple. Ainsi les plaines de la Béotie, de l'Attique, de la Mégaride, de la Corinthie, de l'Argolide, de la Laconie et de Mantinée, qui nourrirent des peuples si différens, étaient, malgré leur extrême rapprochement, complétement séparées les unes des autres par la disposition physique du pays. Les montagnes qui les entouraient formaient des barrières presque inaccessibles à une armée, et quelques soldats énergiques suffisaient pour les défendre contre des troupes nombreuses. Ces montagnes étaient généralement stériles, elles ne tentaient pas la cupidité des cultivateurs, et elles mettaient entre les terres arables des intervalles assez grands pour que des discussions ne pussent être soulevées sur les limites.

On conçoit que des peuples forcés de tirer leur richesse de pays ainsi limités, n'ayant point d'espérance de s'étendre beaucoup au-delà, durent s'y attacher de toute leur puissance. A l'origine, Sparte était tout pour un Spartiate, comme Argos pour un Argien, Thèbes pour un Béotien. Sans doute les guerres et le commerce maritime agrandirent successivement les relations de la plupart des états grecs, particulièrement du peuple athénien : cependant l'influence qu'exerça le réseau des montagnes de la Grèce sur sa séparation en états distincts est si réelle, qu'aujourd'hui encore les bassins qui furent le berceau de ces différens états ont peu de relations les uns avec les autres. Par suite de la multiplicité des chaînes de montagnes, les communications sont très difficiles (1). Thèbes ne se doute

(1) C'est là une des causes qui peuvent retarder les progrès de la Grèce : Athènes met plus de temps pour faire parvenir par voie de terre ses ordres au centre du Péloponèse qu'il n'en faudrait pour franchir des distances trois fois plus considérables en pays de plaine Les brigandages s'expliquent en partie par la difficulté de parcourir librement le pays et de poursuivre les klephtes dans les régions montagneuses. Dès l'antiquité, cette difficulté exista. Lorsque les Athéniens reçurent en triomphe Thésée entrant dans leur ville, ils lui dirent : « Si le laboureur cultive en paix les champs de Cromion (territoire de Corinthe), il le doit à ton courage..... La terre d'Épidaure t'a vu renverser le fils de Vulcain (Périphètes)..... Par toi, Procuste a cessé d'effrayer les champs qu'arrose le Céphise..... Tu délivras Éleusis du farouche Cercyon..... Tu purgeas l'isthme du brigand Sinis..... Par toi, la mort de Sciron a rendu libre au voyageur le chemin de Mégare. » J'ai vu tous les lieux que je viens de nommer; les montagnes qui les entourent, boisées et difficilement accessibles à cause des déchirures des roches calcaires dont elles sont formées, sont encore aujourd'hui, comme dans les temps anciens, des repaires où les malfaiteurs trouvent l'impunité. Il faut tenir compte des difficultés locales lorsqu'on reproche au gouvernement grec sa lenteur à faire cesser les brigandages.

guère des événemens de Sparte; Delphes pourrait être renversée sans que les habitans de la Messénie en eussent connaissance.

Chaque peuple emprunta quelques traits de son caractère au sol qui le vit naître et se développer. Corinthe et Sycione, situées entre deux mers, dans une contrée où l'alternance des terres et des eaux forme les plus délicieux paysages, excellèrent dans la peinture; Argos et Mycènes, souveraines de la mer et d'une plaine immense, donnèrent à la Grèce Agamemnon et la race superbe des Héraclides. Les Thébains, cultivateurs d'une terre grasse apportée des montagnes voisines, eurent quelque chose de lourd et d'épais dans leur caractère. Sparte, jetée au bas des sauvages montagnes du Taygète, conserva toujours, chez les anciens comme chez les modernes, des mœurs agrestes. Athènes eut quelque chose de léger et de mobile comme la poussière de son sol desséché, quelque chose de divin comme la beauté des montagnes de marbre qui l'entourent.

Il semblerait au premier abord que le développement intellectuel des Grecs eût dû être maintenu dans des limites étroites, comme les lambeaux de terrain où ils étaient confinés. Pour s'expliquer l'essor immense que prit chez eux la vie intellectuelle, il faut noter qu'appartenant à des colonies provenant de régions diverses, ils importèrent dans le pays où ils s'établirent des notions très multiples, que plusieurs de leurs sages visitèrent les contrées voisines, et que leurs guerres avec l'Asie introduisirent chez eux des élémens nouveaux. Enfin il faut remarquer qu'au point de vue physique peu de régions du globe réunissent des conditions plus variées. Les membres de l'expédition scientifique de Morée ont admis dans la Grèce sept systèmes de chaînes longitudinales, et comme toute chaîne de montagnes a deux versans, on doit compter quatorze plongemens différens vers l'horizon. Aussi, dans un petit espace, on voit des champs exposés à tous les points de la boussole, de telle sorte que la variété des cultures peut être extrême. Ajoutons que la Grèce est peu éloignée de l'Asie et de l'Afrique, et que par conséquent elle participe, pour ses végétaux et ses animaux, des trois parties de l'ancien continent. Grâce à sa latitude, elle lie la zone tempérée chaude à la zone tempérée froide, et peut réunir les produits de l'une et de l'autre : l'ours et le sanglier des régions tempérées s'y rencontrèrent avec les lions des climats brûlans (1); les orangers et les grenadiers mûrissent auprès des plantes de nos pays.

Par suite de sa constitution géologique, l'Attique a été mal dotée sous le rapport agricole. Ses montagnes sont formées de marbre; or

(1) Pausanias dit que sur le Parnès (dans l'Attique) on allait chasser aux ours et aux sangliers. Divers passages des auteurs anciens prouvent que le lion a vécu en Grèce. Ainsi l'oracle avait annoncé que des deux filles d'Adraste, roi d'Argos, l'une serait victime d'un sanglier, l'autre serait emportée par un lion. Polydamus, fils de Nicias,

cette roche est peu favorable au développement de la végétation dans les pays chauds. Je pourrais citer à ce sujet de nombreux exemples. En Italie, près de Serravezza, est une montagne qui dépend de la chaîne de Carrare. Un des versans est composé de marbre, objet de grandes exploitations; sa stérilité rappelle celle des montagnes de marbre de la Grèce. Le versant opposé est formé de schiste, et sa fertilité est merveilleuse : les figuiers, les oliviers, les mûriers le couvrent d'un manteau de verdure où l'on chercherait vainement quelque interruption. Dans les collines de Pise, en Toscane, on peut à première vue savoir où le marbre succède au schiste, parce que sur le premier le sol est inculte, tandis que sur le second la végétation est d'une richesse extrême.

Plusieurs raisons me semblent expliquer l'aridité des montagnes de marbre dans les climats chauds. Les marbres blancs réfléchissent le soleil avec une grande force; souvent les végétaux que produit le printemps sont brûlés pendant l'été : ainsi de grandes plantes peuvent difficilement se développer. En outre les eaux du ciel sont rares; elles se précipitent promptement sur les pentes inclinées des versans, quelquefois même elles ne coulent pas à leur surface, les marbres étant percés de cavités en forme d'entonnoirs, nommés *catavothra*, où les eaux se perdent fréquemment, au lieu d'aller rafraîchir les plantes. D'ailleurs la terre végétale est rare sur les montagnes de marbre, parce qu'elle s'y forme lentement par suite de la dureté et de la difficile désagrégation de ces roches, tandis qu'elle est au contraire emportée rapidement, parce qu'elle glisse sur les pentes des versans jusque dans les plaines.

Une dernière cause rend la terre végétale très rare sur les montagnes de marbre. L'eau, en coulant sur ces roches, se charge de bicarbonate de chaux; elle acquiert les propriétés qui appartiennent à ces sources incrustantes dont la ville de Clermont en Auvergne nous offre un remarquable exemple. Le calcaire, porté par les eaux, s'infiltre entre les granules de la terre végétale; il les cimente, les change en pierre dure, en un mot il les pétrifie. C'est ainsi que tout le versant occidental de l'Hymète (principalement vers le midi) est couvert de conglomérats endurcis par le calcaire en dissolution dans les eaux qui filtrent à la surface du sol. En vain le laboureur prodigue ses sueurs : en dépit de ses soins, la terre devient stérile.

Pour ne pas douter que l'Hymète était déjà dénudé au temps des anciens Grecs, il suffirait de se rappeler la réputation de son miel. Comme cette montagne produisait du miel, il fallait qu'elle fût cou-

attaqua sur le mont Olympe un grand lion qui désolait le pays. La forêt de Némée nourrissait un lion que le bras d'Hercule abattit. Enfin il est dit que Thésée, dans un voyage de Trézène à Athènes, purgea la route d'une grande quantité de bêtes féroces qui la rendaient très dangereuse.

verte des mêmes petites plantes sur lesquelles les abeilles vont encore aujourd'hui faire leur récolte. Ces petites plantes ne se développent que sur les montagnes très arides, parce que, dans les lieux incultes dont le sol est riche, les pins, les arbousiers, les lentisques et d'autres arbustes forment des bois où les labiées et toutes les plantes qui fournissent du miel sont étouffées.

Tout en regrettant la pauvreté agricole des montagnes de l'Attique, on doit convenir que leur genre de beauté résulte en partie de cette pauvreté même. Si les campagnes des climats froids nous séduisent quand elles sont couvertes d'un épais manteau de verdure, les collines des climats chauds nous charment nues et dépouillées. En effet, les pays boisés offrent de loin des couleurs plus ou moins noirâtres; comme les teintes sombres absorbent les rayons de la lumière au lieu de les réfléchir, il en résulte qne l'on remarque peu d'effets de couleur dans les montagnes riches en végétation. Aussi les personnes qui n'ont pas visité les contrées arides de l'Orient accusent volontiers les peintres d'avoir introduit dans leurs tableaux des teintes imaginaires lorsqu'ils ont représenté des collines bleues, rouges, jaunes, violettes, oranges, etc. Cependant ces couleurs sont bien réelles dans les montagnes incultes et blanches de la Grèce comme dans les déserts de la Syrie et de l'Égypte. Le blanc, au lieu d'absorber les rayons, les réfléchit, et si un peu de vapeur d'eau surmonte les collines, l'inégale réfrangibilité des rayons solaires produit les teintes les plus variées.

Les plaines sont nécessairement plus fertiles que les montagnes, car c'est à leurs dépens qu'elles s'enrichissent de terre végétale, et le marbre s'y montre beaucoup moins fréquemment. Néanmoins le phénomène de l'endurcissement du sol se produit encore sur plusieurs points: c'est ainsi que tout le sud de la plaine de l'Attique, dans le voisinage de l'Hymète, n'est qu'un désert; quelques plantes chétives, isolées çà et là, peuvent seules s'implanter sur le conglomérat endurci. La grande calamité des plaines de l'Attique est l'insuffisance des eaux. Pendant la belle saison, les pluies sont rares, et les rivières presque desséchées. Le poétique Ilissus n'a qu'un filet d'eau, et les nymphes, sans craindre de perdre pied, pourraient se baigner dans le Céphise. Les montagnes de l'Attique ont trop peu de continuité, les couches des terrains sont trop brisées, et la mer est trop voisine, pour que les eaux aient le temps de se former en rivière avant d'atteindre les golfes qui entourent cette contrée.

Les vallées de la Grèce ont été remplies pendant la période tertiaire par les fragmens éboulés des montagnes, par les limons et les galets qu'ont apportés les torrens, et par les vases des lacs qui les ont longtemps couvertes. Ces divers dépôts sont assez meubles pour laisser filtrer les eaux. Il en résulte que le sol est aride à la sur-

face, mais que dans sa profondeur il doit renfermer des cours d'eau souterrains. Si les anciens Grecs eussent connu la théorie des puits artésiens, ils auraient peut-être donné à leurs plaines l'humidité qui leur manque. J'ai vu en Syrie, auprès de Tyr, les fameux puits que Salomon fit construire pour récompenser le roi Hyram de la cession des cèdres de ses montagnes : ce sont des puits artésiens plus beaux qu'aucun de ceux que nous possédons en Europe. Il est donc certain que les anciens ont connu les puits jaillissans; cependant je n'ai rencontré dans l'Attique aucune trace de puits artésiens antiques (1). Il paraît que l'eau des fontaines était soigneusement ménagée, et que des canaux l'amenaient du mont Pentélique à Athènes.

Si la Grèce fut peu richement dotée au point de vue agricole, en revanche elle a été merveilleusement favorisée pour la navigation : par l'Adriatique, cette contrée se lie à l'Europe; par la mer de l'Archipel, elle touche à l'Asie. Ses golfes nombreux et profonds laissent pénétrer les vaisseaux jusqu'au milieu des terres; ses îles, semées de toutes parts, semblent comme des places de commerce jetées entre l'Asie et l'Europe. Ces espaces, que des milliers de bâtimens de commerce ont visités et visitent encore chaque jour, seraient restés presque déserts, s'ils eussent été une suite de gorges et de montagnes; mais les mouvemens géologiques les ont abaissés de telle sorte que peu de points seulement sont restés émergés de manière à former des centres de populations et des lieux de relâche pour les barques de commerce, tandis que la plus grande partie, recouverte par les flots, peut être parcourue avec rapidité.

On sait que près des montagnes, les dépressions remplies par la mer sont généralement plus creuses que sur les rivages des pays de plaines : c'est ce qu'on observe en Grèce. Cette contrée étant montagneuse, les eaux sont profondes au pied même des rochers qui bordent les côtes, de telle sorte que de gros bâtimens peuvent s'avancer contre la terre ferme : les golfes constituent des rades naturelles. D'après les observations que je viens de présenter, on conçoit

(1) Le roi de Grèce est vivement préoccupé de la possibilité d'avoir des eaux jaillissantes. Je lui ai rendu compte des recherches que j'ai faites à ce sujet. Il résulte de mes observations qu'il y a possibilité, mais non certitude absolue, d'obtenir des puits artésiens. En effet, s'il ne me paraît pas douteux que des cours d'eau s'étendent à la limite des terrains tertiaires et secondaires, il existe de grandes difficultés pour assigner les points précis où passent les eaux, car la surface des calcaires et des schistes qui forment les roches secondaires doit présenter dans l'intérieur de la terre des irrégularités semblables à celles que nous voyons à fleur du sol. Les sondages peuvent aboutir à des points où les marbres et les schistes constituent un mamelon au lieu de former une cavité. En outre, l'eau peut se perdre dans les *catavothra*, ces puits naturels dont j'ai déjà parlé. On a fait de grandes dépenses de forage en pure perte. Sur ma recommandation, un ingénieur français a été appelé; un sondage vient d'être commencé, on est arrivé à une nappe d'eau très puissante, mais qui ne jaillit pas encore.

comment, depuis les temps reculés où les Argonautes couraient à la recherche de richesses inconnues symbolisées par la toison d'or, les Grecs se sont constamment adonnés à la marine (1).

Le même territoire qui a créé d'habiles marins devait aussi former de grands artistes. Règle générale, on ne peut nier que la nature des roches ait joué un rôle dans le développement des arts. L'Italie, si riche en marbre, fut après la Grèce le pays où la statuaire et l'architecture s'élevèrent le plus haut; dans l'Europe centrale et septentrionale, où la pierre facile à tailler abonde, où le marbre est rarement exploité, on fit d'immenses monumens où la richesse de la décoration gothique fut appelée à dissimuler la nature grossière des matériaux de construction. Ce serait une erreur de croire que la masse des grandes pyramides du Caire soit en granite : cette pierre n'a servi que pour l'ornementation, et la presque totalité de ces gigantesques monumens est formée d'un calcaire facile à tailler.

C'est à la magnificence de ses marbres que l'Attique a dû en partie d'être devenue la mère des beaux-arts. En élevant les anciens temples, les artistes ont reconnu que les matériaux dont ils se servaient sont indestructibles dans le climat de la Grèce, et ils se sont appliqués à perpétuer avec eux les traces de leur génie. Les marbres blancs les plus estimés sont ceux du mont Pentélique, des îles de Paros et de Tinos; mais on en rencontre encore dans un grand nombre d'autres lieux. Au nord de l'Attique, les édifices de la célèbre Rhamnus, et au sud de cette province le temple de Sunium, dont les colonnes éclatantes de blancheur s'élèvent si gracieusement au-dessus de la mer, ont dû être construits avec des marbres blancs que j'ai vus dans le voisinage. Quelle qu'en fût l'abondance, les marbres devaient être chez les anciens des matériaux de construction très dispendieux. Comme on ne possédait point l'art de faire sauter les mines, les exploitations exigeaient de longs travaux. Aussi les Grecs employèrent-ils les marbres avec économie. Les édifices de l'Attique excitent l'admiration par leur beauté, mais non par la grandeur. « L'Égypte, a-t-on dit, c'est le grand; la Grèce, c'est le beau. » Les Athéniens ont construit leurs monumens en marbre parce qu'ils ont préféré la beauté à la grandeur; s'ils eussent voulu bâtir de vastes édifices à l'exemple des Egyptiens, ils auraient pu se procurer des matériaux abondans et d'un bas prix. L'Attique possède des

(1) Aujourd'hui comme autrefois, les navires qui sortent du chantier de Syra sont, dit-on, les mieux établis et les moins coûteux de la Méditerranée. Les Grecs ont une merveilleuse adresse à conduire un vaisseau entre des écueils. Les nombreux rochers de l'Archipel les ont rendus experts dans cet art. Leurs pilotes ont une renommée universelle; même pendant la domination turque, alors que la Grèce semblait avoir tout perdu, elle avait retenu la gloire de fournir les meilleurs marins de la Méditerranée.

masses immenses de marbres communs, d'un gris bleuâtre. Ces marbres forment la plupart des monticules d'Athènes; le prix de transport est donc presque nul. En outre, on voit en un grand nombre de lieux des calcaires crayeux, blancs et tendres, qui fourniraient de très belles pierres d'appareil. J'ai constaté la présence de ces calcaires dans les plaines de Ménidi, de Carvati, de Traconès, à Marcopoulos, à Oropo, etc. Au Pirée et à la porte même d'Athènes, on les exploite. Bien que les matériaux de construction économique n'aient pas manqué aux Athéniens, ils ont cependant introduit peu de pierres de taille dans leurs habitations particulières. Ces habitations ont été construites légèrement, ainsi que le fait supposer l'absence de toute ruine.

Il est encore une circonstance dont on doit tenir compte quand on cherche à expliquer le caractère des édifices de l'Attique. Les bouleversemens géologiques ont donné naissance à de nombreux monticules qui ont fourni aux architectes des piédestaux naturels pour asseoir les temples. C'est ainsi que le Parthénon et les autres monumens de l'Acropole d'Athènes sont construits sur une éminence qui s'élève presque à pic au milieu de la ville; les ruines de Rhamnus dominent la mer d'Eubée, et le temple de Sunium se dessine au sommet d'une haute falaise qui s'avance en pointe à travers les flots de l'Archipel. Les rochers, par leurs parois abruptes et irrégulières, contrastent avec la symétrie des colonnes doriques, ioniques ou corinthiennes qui les surmontent; par leur élévation, ils compensent le peu de hauteur des temples grecs, qui semblent faire corps avec eux et en être le couronnement. Sans doute la Madeleine de Paris serait d'un effet plus imposant, si, au lieu d'être placée au niveau des maisons de notre grande cité, elle s'élevait sur une des collines qui la dominent. Encore ces collines sont-elles formées de matériaux grossiers, et la pente en est-elle peu rapide; les monticules de l'Attique sont au contraire composés de marbre dont les découpures offrent tout à la fois de la hardiesse et de l'élégance.

La blancheur et le facile polissage des roches de la Grèce durent favoriser l'ornementation polychrome. La statuaire était connue depuis longtemps en Babylonie et en Égypte avant de parvenir en Grèce; mais c'est seulement lorsqu'elle rencontra les marbres du Pentélique et de Paros qu'elle entra dans une voie de perfection. La translucidité des blocs invita le ciseau des artistes à les façonner; quelle pierre fut jamais plus digne de représenter les dieux?

Si les montagnes de la Grèce offrirent aux artistes des matériaux magnifiques, elles fournirent encore à leur imagination des types d'une admirable beauté. Rien de si gracieux et parfois de si majestueux que les paysages de la Grèce : ici des chaînes aux parois escarpées figurent des ruines, des tourelles, des pans de mur; là des

vallons d'une douce verdure contrastent avec l'âpreté des roches environnantes. D'un côté se succèdent des collines que le regard peut suivre jusqu'aux extrémités de l'horizon, grâce à la transparence de l'air; d'une autre part, les eaux de la mer, bleues comme le ciel qui les surmonte, semblent dormir dans des golfes profonds. Aux heures où le soleil monte ou s'abaisse, alors que les premiers plans, en général trop dénudés, sont cachés dans la pénombre et que les montagnes se parent de mille couleurs, on croirait contempler quelque tableau d'une beauté trop grande pour des yeux mortels.

On s'explique alors comment les Grecs ont pu croire leur contrée digne d'avoir été le séjour des dieux. La religion, comme le sentiment esthétique, a dû subir l'influence de la disposition physique du pays. La Divinité s'identifia, pour ainsi dire, avec le sol hellénique : chaque montagne, chaque fontaine devint l'objet de quelque mythe religieux. Les simulacres de Jupiter, de Minerve et d'Apollon s'élevaient sur les trois grandes chaînes de l'Attique. Si l'on gravit la colline de la tribune aux harangues, dite tribune de Démosthènes, on voit ces montagnes qui semblent enfermer la ville d'Athènes. Au centre des maisons de cette antique cité s'élance le monticule de l'Acropole, renfermant le Parthénon avec tout ce que les Athéniens avaient de plus sacré. Près de là s'élèvent deux éminences, l'une où siégeait l'aréopage, l'autre que surmonte le temple de Thésée. Forcés par la nature des lieux d'avoir devant leurs regards les temples des dieux et des héros, les citoyens ne devaient-ils pas sentir se développer en eux les sentimens d'un religieux patriotisme? Encore aujourd'hui le voyageur ne monte pas les degrés de la tribune aux harangues, d'où l'on découvre ce spectacle, sans que son cœur n'ait quelque battement pour la Grèce de Thémistocle et de Périclès. C'est à cette tribune, en face d'un pareil tableau, que Démosthènes devint orateur, et l'on indique à quelques pas de là le cachot où Socrate but la ciguë, martyr de ses convictions philosophiques.

Les régions imposantes de l'Olympe furent réputées l'ancienne habitation de Jupiter. Apollon et les Muses furent placés sur l'Hélicon et le Parnasse, deux montagnes qui s'élèvent au-dessus de la terre autant que la poésie nous élève au-dessus de la vie vulgaire. Du haut de leurs sommets, on embrasse Corinthe et son golfe, jeté entre le Peloponèse et l'Hellade : grâce, douceur, majesté, tout est réuni dans ce panorama. Cérès, déesse de l'agriculture, fut honorée dans les fertiles campagnes d'Éleusis. Minerve, personnification de la sagesse, régna sur la plaine d'Athènes, dont tous les détails sont si merveilleusement ordonnés. C'est enfin dans les gorges sauvages de la Phocide que la Divinité se communiqua aux hommes. J'ai vu

les contrées où les pythies de Delphes, de Trophonius (1), rendaient leurs sentences; le sombre aspect de ces lieux inspire encore une sorte de frayeur, et on s'explique mieux, en les contemplant, la foi aux oracles, si répandue dans l'antiquité (2).

Mais revenons aux fossiles : ont-ils joué quelque rôle dans la mythologie grecque? On a expliqué la mythologie de mille manières, et en effet les élémens les plus différens ont pu lui donner naissance. Au premier abord, il semble étrange que les fossiles aient eu quelque influence sur les mythes des Grecs, et cependant il est à peu près certain qu'il en a été ainsi.

Les anciens ont dû connaître les débris d'ossemens fossilisés en Grèce. Ces débris sont trop communs pour avoir échappé à leurs regards. On en trouve au Lycabète, monticule contre lequel est bâtie la ville d'Athènes. Dans l'île de Poros, on prétend avoir découvert une tête de lion pétrifiée. Des restes d'animaux fossiles se rencontrent dans le Magne, à Mégalopolis et à Olympie, dans le Péloponèse. On a vu quelle était l'abondance des ossemens de Pikermi, au pied du mont Pentélique; j'ai la conviction qu'on en retrouvera par la suite dans un grand nombre de localités. Lors de mon second voyage en Grèce, on m'assura qu'on venait d'en découvrir au nord de la plaine de Marathon. Du temps de Théophraste, on connaissait l'ivoire fossile. « Théophraste, dit Pline, raconte qu'il existe de l'ivoire fossile blanc et noir, que la terre enfante des os, et que l'on trouve des os pétrifiés. »

La vue des fossiles a pu inspirer aux Grecs la pensée que les corps organisés se transformaient en pierre. On sait quelle place tiennent ces conversions dans *les Métamorphoses* d'Ovide. Phénicé et tous ses compagnons furent changés en pierre par la vue de la tête de gorgone que leur présenta Persée. Aglaure fut pétrifiée en punition de sa jalousie pour Hersée. Les ossemens du brigand Sciron, dont Thésée délivra l'isthme de Corinthe, furent durcis, et formèrent les roches scironiennes. Le chien que Céphale reçut de Procris en

(1) L'antre de Trophonius est adossé à la ville de Livadie; il s'ouvre auprès du Léthé et du Mnémosyne.

(2) Des exhalaisons de gaz, qui dans quelques lieux, à Delphes particulièrement, sortaient de terre, avaient, dit-on, la propriété de causer chez les pythies les plus grands désordres physiques et intellectuels. Je n'ai rien vu à Delphes, dans le lieu où était le trépied de la pythie, qui semble indiquer des exhalaisons de ce genre, et je n'ai point entendu dire que les gens du pays eussent connaissance de quelque chose de semblable. Cependant il semble difficile de contester l'assertion des auteurs anciens. Peut-être se produisait-il quelque phénomène analogue à celui de la grotte du Chien, près de Naples, ou à ceux que l'on signale en Chine? La Grèce est sujette aux tremblemens de terre; ces événemens sont fréquemment accompagnés de sorties de gaz; il peut arriver qu'un second tremblement fasse cesser les émanations auxquelles un premier avait donné naissance.

signe de réconciliation fut converti en pierre, ainsi que la bête sauvage qu'il poursuivait. Une métamorphose semblable s'opéra sur le loup qui attaqua les troupeaux de Pélée. Le serpent qui voulait dévorer la tête d'Orphée fut pétrifié par Apollon. Le même sort fut réservé au serpent qui engloutit devant les Grecs assemblés les œufs qui figuraient neuf années de combats sous les murs de Troie, etc.

Sans doute la connaissance des pétrifications véritables, c'est-à-dire des corps organisés transformés en pierres, n'a pas été la source première des fables que je viens de rappeler; cependant est-il déraisonnable de penser qu'elle a facilité ces croyances? Ce qui rendrait notre supposition plus admissible, c'est que les Grecs avaient sous leurs yeux des exemples de pétrifications (fort grossières à la vérité) dans les incrustations que forment les eaux sur plusieurs points de l'Attique. Auprès de la grotte des Nymphes, à Kephissia, j'ai vu des mousses se revêtir entièrement de calcaire. On trouve dans les auteurs anciens plusieurs mentions de fontaines incrustantes : « Les Ciconiens, dit Ovide, ont un fleuve dont l'eau pétrifie les entrailles de celui qui la boit et change en marbre tout ce qu'elle touche. »

Les ossemens fossiles présentent des formes souvent différentes de celles qui sont connues dans la nature actuelle, et, ce qui est plus frappant pour le vulgaire, ils atteignent quelquefois des dimensions bien supérieures à celles de tous les animaux qui ont vécu en Grèce depuis l'apparition des premiers hommes. Ainsi les mastodontes, les dinothériums, les macrothériums, non-seulement sont distincts de tous les genres d'animaux connus, mais encore aucun quadrupède de la Grèce ne les égale en grandeur. La vive imagination des Grecs dut les porter à rechercher l'origine des ossemens fossiles. Peut-être rangèrent-ils quelques-uns d'entre eux parmi les débris des monstres dont Hercule et Thésée avaient délivré la Grèce. Peut-être l'assemblage d'os de quadrupèdes peu différens en apparence de ceux de l'homme et d'os d'animaux ruminans accrédita la fable des satyres et des faunes. Peut-être encore les fossiles gigantesques de la base du Pentélique passèrent pour les restes des Titans foudroyés par Jupiter. Cuvier a considéré comme des débris d'animaux fossiles ces ossemens dont parle Hérodote, qui furent découverts à Tégée et qui furent pris pour ceux d'Oreste. L'omoplate de grosseur prodigieuse qui fut trouvée dans la mer à la hauteur de l'île d'Eubée, et désignée par la pythie de Delphes comme un des os de Pélops, ne fut peut-être qu'un ossement d'un grand animal fossile. « Voici, dit Pausanias dans sa description de l'Attique, ce que j'ai vu d'étonnant dans une petite ville de la Lydie supérieure nommée les Portes de Téménus. Une colline du voisinage s'étant fendue par

la rigueur du froid, on y aperçut des ossemens d'une grandeur si démesurée, que, sans leur forme, on n'aurait guère pu croire qu'ils eussent appartenu à un homme. Le bruit se répandit aussitôt dans le pays que c'étaient les os de Géryon, fils de Chrysaor On croyait reconnaître son trône dans un rocher d'une montagne voisine taillée en saillie et ressemblant à un siége... » Comme Pausanias habitait l'Asie-Mineure, il devait être bien renseigné sur cette région. Or, d'après sa description, on ne peut douter qu'il soit ici question d'ossemens d'animaux fossiles. Aucune donnée scientifique n'est venue confirmer jusqu'à présent l'existence de géans d'une grandeur démesurée. Il devait être difficile aux anciens, peu expérimentés dans l'anatomie comparée, de distinguer des os appartenant à des membres humains ou à des animaux. Enfin les géologues n'ont encore vu des débris de l'homme dans l'intérieur d'aucune colline; ces débris se trouvent toujours dans les dépôts superficiels.

Je n'ai plus qu'à résumer ces considérations. Les fouilles entreprises récemment dans l'Attique ont prouvé qu'au-dessous du sol superficiel, où l'archéologue recueille chaque jour de nouveaux objets intéressans pour l'histoire de la philosophie, des arts et de la littérature, se trouvent des couches profondes encore peu connues, mais non moins dignes de notre attention. Le géologue y découvre des fossiles, sortes de médailles du monde primitif qui nous permettent de prolonger l'histoire non plus seulement jusqu'aux temps des premiers hommes, mais aux temps mêmes où le Créateur constituait le globe terrestre, peuplant sa surface, puis détruisant ses animaux et ses plantes pour en créer d'autres, les anéantir et en faire encore de nouveaux, modifiant les limites de la terre ferme et des océans, tantôt formant de vastes continens, tantôt les abîmant sous les mers, élevant les montagnes ou les abaissant. On a pu voir quels événemens ont rempli dans l'Attique la période antérieure à l'apparition de l'homme; on a pu voir aussi quel rapport unit ces obscures et lointaines périodes aux âges éclairés et animés par la présence de l'humanité. Les soulèvemens des montagnes de la Grèce, en se croisant, ont amené la formation de bassins séparés qui sont devenus le centre d'autant de petits états. C'est également par la configuration du sol que s'explique le caractère des habitans de la Grèce; c'est grâce aux découpures de ce territoire qu'ils sont devenus marins; c'est sur cette terre enfin si riche en marbres qu'a grandi une société qui devait porter le culte de l'art et le sentiment du beau plus loin qu'aucun autre peuple.

ALBERT GAUDRY.

LE CABARET

DE GAUBERT

DEUXIÈME PARTIE. [1]

V.

Les deux cousines allaient habituellement dans quelques maisons qui étaient ouvertes l'après-midi, et où se réunissaient les personnes régulières qu'on ne rencontrait jamais le soir hors de chez elles. L'officier de marine était admis avant son départ dans cette société austère, et il y reprit naturellement sa place. Mlle de Gaubert jouit alors du bonheur négatif qu'elle avait espéré. Elle voyait presque tous les jours celui qu'elle aimait d'un amour si patient; il était auprès d'elle d'une politesse aisée et respectueuse, avec des nuances d'empressement qui la charmaient. Les chagrins l'avaient fanée et brisée; le bonheur lui rendit quelque chose de sa beauté; elle s'en aperçut et en ressentit une secrète joie : dès lors l'indifférence de M. de Barbejas n'était plus pour elle une humiliation. Cette période de son existence fut véritablement heureuse; elle vivait recueillie dans les félicités intimes d'un amour toujours innocent et toujours jeune. Le monde, juste envers elle, ne la blâmait pas, et, comme elle l'avait pressenti, il pardonnait les faiblesses de son cœur en faveur de la pureté de sa vie.

(1) Voyez la livraison du 15 juillet.

Gaspar de Barbejas suivait les traditions paternelles; il vivait noblement, et à l'occasion il savait être magnifique. L'été il allait passer un mois ou six semaines à la Ruine, et à son retour il donnait le grand dîner annuel dont son père avait en quelque sorte rédigé le menu. Jamais homme ne fut plus exact et plus cérémonieux; il n'était en reste de visites avec personne; pourtant il ne se présenta pas chez M^lle^ de Gaubert. A la nouvelle année seulement, il lui faisait parvenir ses complimens et ses vœux sous la forme d'un splendide cornet de dragées. M^me^ de Roquevire recevait un cornet tout pareil, et en le remerciant elle lui disait avec ironie : — Vous êtes d'une galanterie sans pareille, monsieur de Barbejas; vous prodiguez vos douceurs à tout le monde, mais il ne faut pas s'y fier.

Plusieurs années s'écoulèrent ainsi. M^lle^ de Gaubert était parvenue à l'âge où une vieille fille ne devient plus, en se mariant, une jeune femme, et Gaspar de Barbejas atteignait la cinquantaine. Il avait encore une belle tournure, mais ses campagnes sur mer lui avaient laissé des rhumatismes qui le tourmentaient parfois. On remarqua non sans étonnement qu'à mesure qu'il vieillissait, il devenait plus empressé auprès de M^lle^ de Gaubert, et qu'il allait fort assidûment dans les maisons où il espérait la rencontrer. Les gens les plus sévères n'y virent aucun mal, et personne ne s'en étonna; quelques-uns même citèrent l'exemple du feu roi, qui, jusqu'à son dernier jour, avait aimé vertueusement la plus austère dame du royaume de France. Nul ne prévit cependant le dénouement de ces vieilles amours.

Un dimanche après midi, M. de Barbejas alla frapper à la porte de cette maison où il n'était entré qu'une seule fois, la veille de son départ. C'était l'heure où M^lle^ de Gaubert retournait à l'église pour les exercices de la congrégation des filles dont elle avait récemment été nommée prieure. L'officier de marine était en grand uniforme, comme dans les jours de cérémonie. Il demanda M^me^ de Roquevire. Jeannette perdit la tête en le voyant là; elle le laissa au pied de l'escalier et courut avertir sa maîtresse. Celle-ci, non moins stupéfaite, parut aussitôt et pria M. de Barbejas de monter dans la salle. Il s'assit gravement, offrit ses très humbles respects, puis, après s'être recueilli un moment, il dit sans préambule : — Madame, je viens vous demander la main de M^lle^ de Gaubert.

— Enfin! pensa tout haut la veuve.

— Soyez-moi favorable, poursuivit-il sans se déconcerter. Je ne parlerai à M^lle^ de Gaubert qu'après avoir obtenu votre consentement. Vous êtes sa plus proche parente et son aînée de quelques mois; la bienséance me commande de m'adresser à vous, comme je m'adresserais à monsieur son père et à madame sa mère, s'ils étaient vivans.

— Je consens de grand cœur à ce mariage, répondit gaiement Mme de Roquevire. Quant à ma cousine, nous allons voir. Toutefois je pense qu'elle ne refusera pas l'honneur que vous voulez lui faire.

Ils discoururent encore un quart d'heure, puis M. de Barbejas se retira discrètement. Lorsque Mlle de Gaubert rentra chez elle après vêpres, sa cousine vint la trouver dans sa chambre, et, lui prenant les mains, elle lui dit : — Ma reine, recevez mon compliment; tous vos vœux sont comblés : vous épousez M. de Barbejas!

Et tout de suite elle raconta ce qui s'était passé. Mlle de Gaubert apprit cette nouvelle avec une joie tranquille; la passion s'était amortie en elle, et il n'y avait plus dans son cœur qu'un tendre attachement. Son bonheur ne l'étonnait pas, parce qu'elle avait eu déjà une certaine part de félicité, et elle dit avec attendrissement à Mme de Roquevire : — Allez, cousine, je ne me plaignais pas de mon sort; il ne m'a pas fallu attendre si tard pour être heureuse.

On était aux premiers jours de septembre; le parlement venait d'entrer en vacances, et la haute magistrature, ainsi que tout le beau monde de la ville d'Aix, était dispersé dans les châteaux. Le mariage fut célébré un jeudi, à la grand'messe, avec une pompe religieuse conforme au rang des consorts; mais l'assistance n'était pas nombreuse : il n'y avait guère dans la nef que de petites gens qui restèrent à distance, et quelques dames de la bazoche, curieuses de voir la mariée. En sortant de l'église, le marié fit largesse sur le parvis, et tous les polissons de la ville se culbutèrent pour attraper la monnaie qui avait roulé jusqu'au milieu de la place. Le soir, on racontait dans tous les carrefours que M. de Barbejas avait jeté aux pauvres des poignées de pièces de quinze sols mêlées de rouges liards.

Deux ou trois jours après la cérémonie, Mme de Roquevire partit seule pour sa maison des champs. Les nouveaux époux restèrent à la ville, M. de Barbejas ne se souciant pas d'aller passer sa lune de miel à la Ruine. Cette union tardive était selon les convenances, et elle avait réellement des chances de bonheur. La nouvelle mariée apportait en dot le revenu du cabaret de Gaubert, qui s'élevait alors à près de six cents livres; elle avait toutes les aptitudes nécessaires pour gouverner la maison, qui n'était plus aussi bien réglée depuis qu'une jeune servante avait remplacé la pauvre Dauphine, morte récemment, et l'officier de marine pouvait espérer de voir régner de nouveau chez lui les habitudes d'ordre et de discipline exacte qui lui étaient si chères.

Il fut en effet très heureux pendant les premiers mois de son mariage. La vieille maison des Barbejas avait pris un nouvel aspect, et il y régnait un certain air d'élégance dont les portraits de famille, accrochés autour de la salle, semblaient s'étonner. Le meuble en

point de Hongrie, aux couleurs claires, avait remplacé les fauteuils de cuir qui depuis cent cinquante ans figuraient dans la salle du premier étage; de beaux rideaux de filet brodé masquaient la profonde embrasure des croisées, et les encoignures étaient décorées de vases remplis de fleurs. Le plancher était encore nu, mais Mme de Barbejas travaillait à un grand tapis qui devait couvrir les carreaux usés et felés. M. de Barbejas se promenait toute la journée au milieu de ces embellissemens, et calculait ce qu'il lui en coûterait pour donner une fête où toutes les personnes auxquelles il avait fait part de son mariage seraient invitées.

Mais au milieu de la saison d'hiver une vulgaire catastrophe dérangea ses projets et le rejeta dans des embarras dont il pensait être délivré pour toujours. Un soir, le *baile*, c'est-à-dire le chef des bergers qui gardaient les troupeaux de la Ruine, arriva son long bâton à la main et sa besace au dos; cet homme venait de la crau d'Arles, où descendent l'hiver tous les bestiaux qui paissent durant l'été sur les montagnes alpestres. Il annonça à M. de Barbejas que les deux tiers de ses troupeaux avaient péri de maladie dans l'espace de quelques jours : plus de la moitié du revenu de la Ruine était ainsi perdu.

M. de Barbejas supporta ce revers avec un certain sang-froid. — Que la volonté de Dieu soit faite! dit-il au *baile;* il faudra renouveler le cheptel, ou bien la Ruine ne rapportera pas deux cents livres l'année prochaine. J'aviserai. Je ne veux pas qu'on sache ce malheur dans la maison. Voici un petit écu; va-t-en prendre gîte ailleurs, et dès demain retourne à la crau d'Arles.

— Oui, monsieur, répondit le *baile* en mettant son chapeau.

Mme de Barbejas était au salut; elle rentra un moment après, et trouva son mari qui se promenait dans le vestibule. Il ne lui dit rien, et elle ne soupçonna pas la perte qu'il venait d'essuyer. Quelques jours plus tard, ils soupaient en tête à tête au coin du feu, dans cette salle qui avait vu tant de splendides dîners et un nombre bien plus considérable encore de maigres repas. La table était honnêtement servie; deux ou trois bonnes bûches flambaient dans la cheminée, et François, la serviette au bras, versait à boire un vin qui n'était pas trop aigrelet.

— Ce hochepot est parfait, dit Mme de Barbejas; j'étais un peu dégoûtée; mais il m'a redonné l'appétit. Vous en servirai-je encore un morceau?

— Grand merci, répondit M. de Barbejas; je ne mangerai plus qu'un peu de fruit.

— Je vous trouve l'air assombri, reprit-elle affectueusement; qu'y a-t-il donc?

— Rien, en vérité, rien de nouveau; je songe à ce bal de monsieur le premier président.

— Nous y paraîtrons, si vous jugez la chose convenable; mais je vous avoue que je ne suis jamais plus contente qu'ici, seule avec vous.

— Moi aussi, j'aime le coin du feu, et je resterais volontiers chez moi; mais il est plus difficile qu'on ne pense de renoncer au monde. J'avais cru que nous vivrions tout à fait retirés, et, vous le voyez, c'est impossible; on nous recherche, on nous comble; voilà trois invitations pour cette semaine.

Mme de Barbejas regarda son mari d'un air heureux, et lui dit en souriant : — Donnons encore cette année au monde; d'ici à l'hiver prochain, je trouverai bien un prétexte pour rester à la maison.

— C'est tout à fait mon intention, répondit-il; le bal de M. le premier président sera très brillant; j'ai mandé le tailleur afin qu'il vous fasse une robe...

— Y pensez-vous, mon cher mari! interrompit-elle; j'ai déjà deux ajustemens complets, c'est très suffisant; vous dépensez trop d'argent pour moi.

— Ne vous inquiétez pas de cela, répliqua-t-il; laissez-moi le soin de nos dépenses; s'il plaît à Dieu, nous pourrons les augmenter, au lieu d'être obligés de les diminuer. Je ne suis encore sûr de rien cependant. Mon bien de la Ruine me cause des embarras, je ne vous le cache pas; mais j'ai l'espoir d'arranger toutes choses à notre satisfaction : si je parviens à conclure, comme je l'entends, l'affaire qu'on me propose, nous serons, pour le reste de notre vie, delivrés de tout souci.

— Vous auriez alors beaucoup d'argent? demanda-t-elle.

— Plus que je n'en ai jamais eu.

— Et comment cela, dites-moi?

— Vous le saurez plus tard, quand l'affaire sera faite.

— Attendrai-je longtemps?

— Moins de huit jours peut-être.

— Eh bien! alors moi aussi je vous dirai quelque chose, fit-elle en lui donnant la main à travers la table; veuille le ciel que vous réussissiez, mon cher mari!

Les jours suivans, M. de Barbejas sortit dans la matinée; il avait l'air préoccupé et ne parlait plus de ses affaires. Sa femme supposait qu'il sollicitait l'augmentation de sa pension de retraite ou quelque autre faveur; mais comme il ne faisait aucune allusion à ce sujet, elle n'essaya pas de l'interroger. Un jour enfin il rentra avec un visage joyeux, et lui dit en l'embrassant : — Félicitons-nous, nos revenus sont doublés. Deux mille livres de rentes en sus sur votre tête et sur la mienne; je viens de signer l'acte...

— Quel acte? demanda-t-elle en tremblant.

— L'acte de vente, répondit-il; je vous l'ai dit mainte fois, les anciens domaines de ma famille ne rapportent plus rien, et nos revenus diminuaient de jour en jour. J'ai vendu la Ruine à fonds perdu, ainsi que cette maison, dont nous conserverons la jouissance notre vie durant. C'est une affaire finie; nous allons désormais vivre à l'aise et sans aucun souci.

Mme de Barbejas se couvrit la figure de son mouchoir et répondit à cette explication par un gémissement si douloureux que son mari en tressaillit. — Qu'y a-t-il donc? s'écria-t-il; vous voilà toute bouleversée?...

— Ah! monsieur, qu'avez-vous fait! dit-elle en fondant en larmes. L'acte que vous venez de signer dépouille notre enfant...

A cette déclaration, M. de Barbejas s'affaissa sur un siége, les bras pendans, le visage pâle. Jamais cette idée de paternité ne s'était offerte à son esprit, et depuis nombre d'années il s'était habitué à se considérer comme le dernier de sa race. L'événement que sa femme venait de lui annoncer lui causait un attendrissement qui allait jusqu'aux larmes et le jetait dans une sorte de désespoir; mais cet état violent ne dura pas : il se prit à douter, car, en réfléchissant un peu, il trouva que le fait tenait du miracle.

— Ma chère femme, dit-il en prenant les mains de Mme de Barbejas et en la faisant asseoir près de lui, ne vous affligez pas ainsi. Certainement vous vous trompez, et il n'y a pas lieu de concevoir tout à la fois tant de joie et tant de regrets. En vérité, je ne saurais croire que le ciel m'envoie un héritier.

— Plût à Dieu que je vous l'eusse annoncé plus tôt! répondit la pauvre femme en retenant ses pleurs et en s'accusant elle-même, afin de lui épargner des remords. C'est ma faute, si vous avez vendu la Ruine; j'aurais dû parler l'autre jour. Ma cousine, à laquelle je m'étais confiée, n'approuvait pas que je vous eusse caché si longtemps mes espérances. Elle me donnait un bon conseil, quand elle me pressait de vous déclarer le bonheur qui nous arrive.

Tandis qu'elle parlait ainsi, M. de Barbejas arrêtait sur elle un regard éperdu; la conviction entrait dans son esprit, il s'étonnait même de ne s'être pas aperçu plus tôt d'une chose aussi évidente. En ce moment, tout l'orgueil de son sang se réveilla en lui, et il s'écria avec un transport de douleur : — J'ai vendu l'héritage de mes ancêtres!... Il me naîtra un fils peut-être, et je n'ai plus rien à lui laisser que mon nom...

En achevant ces paroles, il baissa la tête et demeura les lèvres entr'ouvertes, le regard fixe comme un homme tout à coup frappé d'hébétude. Sa femme effrayée lui prit la main, mais il la repoussa doucement et se détourna comme importuné de sa présence. Elle

s'assit en silence à quelques pas de lui, attendant qu'il la rappelât et s'affligeant plus encore du désespoir morne et muet où il paraissait plongé que de la ruine anticipée de l'enfant qu'elle allait mettre au monde.

Mme de Roquevire arriva sur ces entrefaites. Elle savait tout déjà; c'était un des héritiers de feu M. de Roquevire qui avait acheté la Ruine et la maison des Barbejas. Elle venait de l'apprendre par hasard chez son notaire.

— Eh bien! fit-elle haletante d'indignation, est-ce vrai, ce qu'on m'a dit tantôt dans l'étude de Me Graffin? — Puis, jetant les yeux sur M. de Barbejas, qui était resté immobile dans son fauteuil, elle lui dit avec une inclination de tête ironique : — Monsieur, j'ai l'honneur de vous saluer.

— Ah! sainte Vierge! qu'a-t-il donc? s'écria Mme de Barbejas en se précipitant vers son mari.

Elle avait raison de s'étonner, car le fait était inoui : pour la première fois de sa vie, M. de Barbejas ne se levait pas en voyant entrer une femme.

— Parlez-moi, monsieur, lui dit-elle, parlez-moi, je vous en conjure...

— Pourquoi? lui répondit-il d'une voix lente; je n'ai rien à vous dire. — Là-dessus il se leva et descendit dans le jardinet qui était derrière la maison.

— Laissez-le aller, dit Mme de Roquevire en arrêtant Mme de Barbejas, qui voulait le suivre; son chagrin se calmera; vous n'êtes pas femme à le tourmenter par vos reproches, et certes ce n'est pas lui que je plains en ce moment.

— Ah! ma cousine, s'écria la pauvre dame en se jetant tout en larmes dans les bras de la veuve, j'ai le pressentiment de quelque malheur; je ne serai pas venue pour longtemps dans cette maison... Vous qui avez été témoin de toutes les épreuves de ma vie, promettez-moi de m'assister jusqu'au dernier moment.

— Remettez-vous, mon cher cœur, lui répondit Mme de Roquevire en pleurant avec elle; rien, grâce au ciel, ne justifie vos tristes prévisions. Quant à cette déplorable affaire, il faut s'en consoler, car c'est un malheur sans remède. Dès que j'en ai su le premier mot, j'ai demandé à Graffin s'il n'y aurait pas quelque moyen de faire casser l'acte; mais il m'a sur-le-champ démontré que le procès ne serait pas soutenable. Je le connais d'ailleurs, cet acquéreur; c'est le chevalier de Roquevire.

— Celui qui vous a fait onze procès! s'écria Mme de Barbejas.

— Lui-même. Oui, c'est lui qui a acheté la Ruine à rente viagère; mais j'espère bien qu'il n'aura pas fait un bon marché. Vous

me vengerez, cousine; vous vivrez cent ans, et j'aurai la joie de le voir s'endetter pour vous payer ces deux mille francs de pension.

— Je le désire, répondit Mme de Barbejas en soupirant et en croisant ses mains sur son giron avec ce geste particulier aux femmes qui commencent à éprouver les sollicitudes maternelles.

A dater de ce jour, Gaspar de Barbejas fut affecté d'une maladie d'esprit qui se manifesta d'abord par un changement complet dans ses habitudes. Il cessa tout à coup d'aller dans le monde et devint d'une humeur si sombre, si taciturne, que sa femme elle-même osait à peine l'aborder. Au lieu de se tenir, comme autrefois, dans la salle pour recevoir les visites et faire les honneurs de chez lui, il descendait, dès le matin, dans le petit jardin, sans air et sans soleil, qui, de temps immémorial, servait de basse-cour, et se promenait la pipe à la bouche dans cet étroit espace dont il faisait vingt fois le tour en un quart d'heure. Le mauvais temps ne l'empêchait pas de se livrer à cet exercice, et souvent il venait se mettre à table tout grelottant et trempé de pluie. François ne parvenait pas toujours à l'habiller convenablement; il passait à la hâte sa vieille jaquette d'uniforme et descendait sans jabot ni manchettes, la barbe longue et la perruque de travers. Lorsque sa femme lui représentait doucement qu'il négligeait le soin de sa personne, il répondait :

— Mon temps est passé... Il faut serrer tout ce que j'ai de neuf et de meilleur en fait de vêtemens; ce sera pour votre fils : j'entends qu'il soit convenablement équipé.

Parfois il lui arrivait de dire tout haut en levant les mains au ciel : « Si feu mon père savait ce que j'ai fait! il reviendrait de l'autre monde pour me le reprocher. » Mme de Barbejas attribuait ces aberrations à une idée fixe, à un profond chagrin que le temps diminuerait, et elle s'appliquait avec une infatigable patience à guérir cette imagination malade. Si quelque chose pouvait faire ce miracle, c'était assurément la tendresse, le dévouement, l'inaltérable douceur, l'indulgence sans bornes de cette femme qui ne s'apercevait même pas qu'elle était maintenant en face d'un maniaque; mais ce doux ascendant ne triompha pas, et les facultés morales de M. de Barbejas déclinèrent rapidement. Mme de Barbejas s'était aperçue que, lorsqu'il avait feuilleté le *livre de raison*, il paraissait plus agité, plus sombre, plus malheureux, et elle se decida à ôter le volume de devant ses yeux; mais il constata le même jour cette disparition et il s'écria avec emportement : — Où est le *livre de raison?* Je ne l'ai pas vendu, il fait partie de mon héritage.

Un moment après, il ajouta en baissant la tête avec un geste de désespoir : — Un jour, le mouton de sinople des Gaubert et l'etoile

d'or des Barbejas seront accolés sur l'enseigne d'un cabaret; feu mon père l'a dit!

Ces paroles incohérentes résumaient les prévisions, l'humiliation profonde, la mortelle affliction dont le poids accablait M. de Barbejas, et l'idée fixe qui altérait sa raison. Sa femme le regarda tristement et lui dit d'un air pénétré : — Hélas! ne parlez pas ainsi!... Le ciel ne permettra pas que notre enfant soit réduit à une telle extrémité. Vous aurez la joie de le voir grandir et de reconnaître qu'il portera dignement votre nom.

— Plût à Dieu que je fusse le dernier de ma race! s'écria-t-il avec une explosion d'orgueil farouche.

Mme de Barbejas frémit à ce mot; elle comprit tout à coup que son mari n'avait plus conscience de ses devoirs, que tous les sentimens naturels étaient éteints dans son cœur, et que l'orgueil du sang survivait seul en lui. — Que Dieu vous pardonne! lui dit-elle avec un sentiment de douloureuse commisération. — Puis, craignant de l'irriter, elle alla pleurer à l'écart.

Le même jour, lorsqu'elle raconta cette scène à sa cousine, celle-ci lui dit tristement : — Depuis le jour que M. de Barbejas a signé cette vente, il n'a pas eu un seul moment la plénitude de sa raison; ses actions et ses paroles le prouvent. Il n'y a point de remède à un mal comme celui-là, et tout ce qu'il faut demander à Dieu, c'est qu'il n'empire pas jusqu'à la folie...

Ce vœu fut presque exaucé : M. de Barbejas tomba bientôt dans une sorte d'apathie, d'engourdissement moral qui approchait de la béatitude des fanatiques sectateurs de Bouddha. Il passait des journées entières dans un recueillement silencieux, assis à la même place, les yeux à demi fermés, aspirant la fumée de sa longue pipe et demeurant étranger à tout ce qui se faisait autour de lui. Ce fut une grande douleur pour Mme de Barbejas; elle le pleura comme s'il était mort. Toutes ses espérances reposaient désormais sur son enfant. Elle songeait avec une joie mêlée de souci à cet innocent déshérité avant sa naissance, et qui déjà lui avait coûté tant de larmes. Le moment qu'elle désirait si ardemment arriva enfin. Par un beau jour de printemps, tandis que les hirondelles babillaient sur la fenêtre et qu'un gai rayon de soleil traversait la chambre, elle mit au monde, après des douleurs inouies, une petite créature que Mme de Roquevire reçut dans ses bras. La triste mère embrassa la nouvelle née, et dit d'une voix si faible qu'on l'entendit à peine : — Ma cousine, je vous lègue cette enfant... Vous l'appellerez Gasparie... Ayez soin de son pauvre père... Je vous laisse à ma place, et m'en vais tranquille,... tranquille vers Dieu...

Ses lèvres remuaient encore sans faire entendre aucun son; elle

regardait sa fille comme pour emporter dans l'autre vie le souvenir de ce petit visage qui plus tard lui aurait souri. Sa respiration devint plus courte, les battemens de son cœur plus précipités et plus faibles, et quelques momens après elle expira.

M. de Barbejas était dans la salle. Il apprit en même temps que sa femme était morte et qu'il avait une fille. Il se leva, alla regarder à travers la porte de la chambre, et dit, en arrêtant sur le lit un œil atone : — Je veux de belles boîtes de dragées pour le baptême, et des cierges d'une livre pour l'enterrement.

François l'emmena dans le jardin, et il se promena tout le jour, comme à l'ordinaire, sans donner aucune marque de chagrin ou de sensibilité; seulement il répétait par intervalles : — Cinquante boîtes de dragées et des cierges d'une livre. Je veux faire les choses magnifiquement.

L'enfant reçut le baptême le même jour; M^me^ de Roquevire fut sa marraine; après la cérémonie, sa nourrice l'emporta chez elle, dans la maison de son mari, un pauvre artisan du quartier. Le lendemain, on fit les obsèques de M^me^ de Barbejas; toute la ville était à l'église, les personnages les plus considérables de la noblesse en tête. La belle Pauline fut enterrée aux Minimes, dans la chapelle des Barbejas, et jusqu'au jour où les sépultures héraldiques furent violées, elle reposa sous la même pierre que le vieux Barbejas, son inexorable beau-père.

M. de Barbejas ne lui survécut pas longtemps; il s'éteignit un matin, veille de Noël, sans avoir versé une larme sur la fin prématurée de sa femme et sans se souvenir qu'il avait une fille.

L'acte de vente eut son effet plein et entier; l'acquéreur entra en possession immédiatement; tout lui appartenait dans la maison, hormis les archives, et l'héritière des Barbejas ne recueillit rien de la succession paternelle, rien que le *livre de raison* et un grand sac rempli de parchemins qui remontaient, ou de peu s'en fallait, jusqu'au temps des rois mages.

VI.

M^me^ de Roquevire pourvut, non sans peine, à l'éducation de sa filleule; elle n'avait qu'un modique revenu. D'un autre côté, le cabaret de Gaubert ne rapportait plus guère qu'une centaine d'écus, qui n'étaient pas toujours exactement payés. La pauvre dame avait eu d'ailleurs encore un procès à soutenir contre le chevalier de Roquevire; ce terrible adversaire, dont l'opiniâtreté chicanière était proverbiale au palais, l'avait traînée devant toutes les juridictions, et en dernier ressort elle avait perdu sa cause. Il s'ensuivit des em-

barras d'affaires qui la forcèrent à vendre la maison qu'elle habitait depuis son veuvage, et où elle avait passé tant d'années paisibles avec sa cousine, les meilleures années de leur vie à toutes deux. Quand ses obligations furent remplies, il ne lui resta plus que son petit bien des Gipières, au pied des Alpes. Elle résolut alors de quitter la ville d'Aix et de se retirer à la campagne.

Gasparie de Barbejas avait douze ans à cette époque. C'était une enfant délicate, blanche comme un lis et belle comme un ange. Sa marraine l'avait laissée jusqu'alors au couvent des Andrettes, et elle y avait reçu l'éducation qu'on donnait aux filles dans ce temps-là : elle savait lire et écrire tout juste; mais ses petites mains adroites commençaient à faire en perfection tous les ouvrages à l'aiguille. Son caractère était naturellement grave; elle ne s'associait jamais à ces explosions de gaieté folle qui dans les maisons religieuses éclatent après les heures de silence et d'immobilité, et que provoque le moindre sujet. Quand les autres enfans se récréaient à grand bruit et remplissaient le jardin de leurs éclats de rire, elle les suivait du regard en souriant et restait tranquille près de la maîtresse des pensionnaires, qui, son chapelet à la main et son formulaire sous le bras, surveillait de loin son jeune troupeau.

Elle tenait de sa mère une âme désintéressée et généreuse. Lorsque M^me^ de Roquevire lui annonça avec un visage triste que sa situation de fortune l'obligeait à se retirer à la campagne et à l'emmener avec elle, la sérieuse enfant lui répondit : — Ne vous affligez pas, ma marraine; nous vivrons tout doucement, sans rien dépenser. J'ai un peu de bien qui rapporte un petit revenu; jusqu'ici, vous avez donné tout cet argent pour moi : maintenant vous le garderez, et il servira à payer ces vilaines gens qui vous tourmentent.

— Non, répondit M^me^ de Roquevire en l'embrassant, c'est ta dot, et je ne veux pas y toucher. J'amasserai au contraire cette rente, afin de pouvoir te remettre une petite somme le jour de ton mariage.

— Je ne me marierai jamais, murmura-t-elle.

— Pourquoi donc? lui demanda sa marraine.

— Parce que suis pauvre et que je m'appelle M^lle^ de Barbejas, répondit-elle fièrement.

— Ah! mon enfant, tu parles comme ton père! s'écria la bonne dame, frappée de cet orgueil précoce.

Quelques jours plus tard, une espèce de caravane sortit de la ville d'Aix par la porte de Bellegarde. C'était M^me^ de Roquevire qui s'en allait, emportant son mobilier, ses hardes et ses sacs de procès. En tête marchaient trois mulets chargés de coffres et ustensiles, puis venaient à pied Jeannette et François, qui cheminaient d'un air allègre vers leurs montagnes. Tous deux étaient nés dans les Alpes, et

l'idée d'aller finir leurs jours en vue du pic de Cousson les comblait de joie. Mme de Roquevire et sa filleule fermaient la marche, montées sur un petit bardot fringant qui portait sans fatigue ce double fardeau. Le quatrième jour, vers le soir, la petite troupe arriva devant une humble maison de campagne située à mi-côte de la chaîne de collines qui borde la rive gauche de la Bléone et domine toute la plaine des Sieyes. Mme de Roquevire n'avait plus habité ce coin du monde depuis le mariage de sa cousine. A cette époque, elle y était venue seule, et n'avait pu supporter longtemps la solitude, l'isolement où elle s'était trouvée en perdant une société si douce. Ce souvenir ne s'était pas effacé. Elle s'appuya au bras de sa filleule et lui dit tristement : — Autrefois je venais ici tous les étés avec ta pauvre mère; nous y avons passé ensemble des jours heureux. Allons nous asseoir là-bas, au pied de ce vieux sorbier; c'est là qu'elle s'arrêtait toujours après sa promenade.

L'enfant passa son mouchoir sur ses yeux; le souvenir de sa mère la touchait toujours ainsi jusqu'aux larmes. Elle suivit silencieusement sa marraine, et toutes deux s'assirent sur un banc de pierre tapissé de mousse, près de l'arbre séculaire dont le léger feuillage frissonnait au moindre souffle de vent. Le soleil allait disparaître, et ses derniers rayons teignaient les nuages d'un pourpre éclatant mélangé de couleur d'or; une légère brume s'étendait sur la longue plaine où la Bléone roule ses eaux grisâtres, tandis que dans la région supérieure l'air était d'une transparente pureté. Tout ce paysage était calme et désert; le silence universel n'était troublé que par les bêlemens des troupeaux et le cri des pâtres qui se répondaient d'un bord à l'autre de la rivière. Quelques maisonnettes de paysans étaient éparses dans la plaine et près du chemin qui traversait cette contrée solitaire; on distinguait, à travers les arbres, un grand bâtiment carré surmonté d'un toiture rouge, et flanqué d'un pigeonnier aussi haut qu'une tour.

— Quelle est donc cette maison blanche que je vois là-bas, là-bas? demanda Gasparie.

— C'est le cabaret de Gaubert, lui répondit sa marraine; c'est le bien que ta mère t'a laissé. Autrefois c'était un château, avec sa cour d'honneur sur le devant, ses tourelles et ses girouettes; mais aujourd'hui tout cela est détruit, il ne reste plus rien que le pigeonnier seigneurial et ce grand corps de bâtisse où logent les muletiers, les porte-balles, les maquignons, toutes les petites gens qui font métier de courir les foires de Provence.

Cependant François avait ouvert la maison, et Jeannette était déjà en train de préparer le souper. Mme de Roquevire s'installa avec sa filleule dans la meilleure chambre et donna audience à son fermier,

qui, depuis qu'elle était entrée, rôdait devant la porte. Cet homme lui remit des paperasses griffonnées et maculées de taches qui prouvaient qu'elles avaient séjourné entre ses mains.

— Encore du papier timbré! s'écria la pauvre femme. Cette fois le chevalier de Roquevire m'intente un procès en restitution et fait saisir mes revenus.

— Mais le bon droit est de votre côté, ma marraine, et vous le gagnerez, ce procès, dit naïvement Gasparie.

— Qui sait? murmura la bonne dame avec un profond soupir; si je le perds par malheur, tout mon douaire y passera.

— Est-ce que nous allons retourner à Aix pour plaider? demanda Gasparie d'un petit air capable.

— Non, non, répondit Mme de Roquevire en souriant malgré son chagrin; j'ai assez hanté le palais et sollicité les juges : maintenant à la grâce de Dieu!

Cette vieille femme et cette enfant s'entendirent bientôt, comme si l'âge n'avait pas mis entre elles des différences absolues. L'une avait l'esprit jeune et une grande vivacité malgré ses soixante ans, l'autre était d'un caractère tranquille, et sa jeune intelligence prenait toujours le côté sérieux des choses. Elle était déjà capable d'initiative lorsqu'il s'agissait de questions à sa portée, et sa marraine se plaisait à lui laisser gouverner leur petit ménage. Quand leur installation fut finie, elle voulut aller jusqu'au cabaret de Gaubert pour visiter ses possessions. C'était une promenade de trois quarts d'heure.

Le chemin, qui est aujourd'hui une grande route sur laquelle roulent nuit et jour les charrettes et les diligences, n'était alors qu'un large sentier creusé par les bêtes de somme, et où ne pouvaient passer que des piétons et des gens à cheval. Cette voie de communication, qui conduisait jusqu'à la frontière du Piémont, était très fréquentée tant que l'hiver ne la rendait pas à peu près impraticable, et l'on y rencontrait à chaque pas des bandes de mulets fièrement harnachés, le poitrail orné de quatre rangs de grelots entremêlés de franges de laine rouge et bleue, lesquels marchaient à la file sous la conduite d'un homme au teint fauve, à la chevelure inculte, aux muscles secs et solides.

Mme de Roquevire et sa filleule, la jupe retroussée dans les poches et le parasol à la main, suivirent ce chemin pierreux, donnant le bonjour aux muletiers qui les saluaient en passant et un rouge liard aux petits paysans qu'elles rencontraient. En arrivant devant le cabaret, elles s'arrêtèrent un moment. Le chemin, un peu plus large en cet endroit, était dominé d'un côté par les pentes boisées de la montagne de Cousson; de l'autre côté s'élevait l'ancien château de Guillaume de Gaubert. Les croisées étaient à peu près garnies de vitres,

les vieilles girouettes grinçaient encore au-dessus du toit, et il y avait sur la porte quelques vestiges d'un écusson armorié qui paraissait avoir été mutilé à dessein. Le corps de logis principal était blanchi à neuf, et à l'angle de la façade il y avait une enseigne représentant un quadrupède à cornes recourbées, dont la couleur approchait du vert pistache. A côté de cet animal fabuleux, une main peu exercée avait écrit en grosses lettres boîteuses : *Au Mouton vert, L'Agasse, aubergiste et cheval de louage. Bon vin et bon logis.*

La porte d'entrée s'ouvrait encore sur l'enceinte qui avait dû être jadis la cour d'honneur, et dont une partie avait été transformée en une basse-cour où la volaille prenait ses ébats. Au-delà s'étendait l'ancien parterre, planté de légumes, et où il ne restait pas trace des compartimens primitifs; mais une belle fontaine épanchait encore ses claires eaux dans le bassin circulaire, et de légers pilastres soutenaient les vieilles vignes qui formaient une longue tonnelle au fond du jardin.

En ce moment, les muletiers qui s'étaient arrêtés pour la dînée venaient de repartir, et l'aubergiste était en train de compter sa recette, lorsque Mme de Roquevire entra avec Gasparie. — Bonjour, *meste* L'Agasse, lui dit-elle en s'asseyant; voici mademoiselle qui vient un peu voir ce qu'on fait céans.

— C'est bien de l'honneur pour moi, répondit *meste* L'Agasse en rejetant vivement dans un tiroir toute la monnaie éparse devant lui. Ensuite il appela à grands cris sa femme et sa servante, chassa les poules effrontées qui picoraient jusque sur la table, et revint le bonnet à la main, en s'écriant : — Sainte Vierge! c'est là notre demoiselle? Je ne l'aurais pas reconnue... A la vérité, c'est la première fois que je la vois. Il fait chaud là dehors, n'est-ce pas? Un beau temps pour la moisson; mais cela ne vous fait rien à vous, mademoiselle, vous n'avez point de terres à blé. C'est un malheur, car les prairies ne rendent rien. Ces dernières années, je n'ai pas récolté assez de foin pour nourrir une paire de bœufs... Si l'on n'avait pas quelques avances, il n'y aurait pas moyen de vivre.

— Vous tirez donc de l'argent de votre poche pour payer le fermage? dit naïvement Gasparie.

— Mme de Roquevire ne voudra pas le croire, répondit-il, mais c'est la pure vérité.

— Ce brave homme se ruine, cela n'est pas juste, s'écria Gasparie en se tournant vers sa marraine.

Celle-ci haussa les épaules et dit tranquillement :

— *Meste* L'Agasse, vous avez donc emprunté de l'argent pour acheter ce lopin de terre, là-bas, le long de la rivière? Un beau morceau de pré, ma foi! bien garanti contre les grosses eaux.

— La vérité est que je ne l'ai pas tout à fait payé, répondit-il en

soupirant, et même je suis dans de grands embarras,... ma femme le sait bien.

— Comment va la santé, *misé* L'Agasse? dit Mme de Roquevire à la bonne femme, qui s'avançait avec deux gobelets et une bouteille à la main.

— Pas trop mal, Dieu merci, répondit-elle en faisant la révérence. On nous avait bien dit que vous étiez ici avec notre demoiselle, mais nous ne savions pas que vous viendriez nous voir; sans cela nous serions allés vous chercher avec le cheval, une bête solide, pas du tout méchante,... vous n'auriez pas eu peur. Enfin ce sera pour une autre fois. A présent, vous me ferez bien le plaisir de vous rafraîchir avec un doigt de ratafia aux cerises.

— Grand merci pour le moment, répondit Mme de Roquevire. Ma filleule aimera mieux manger quelques poires que nous allons cueillir dans le jardin.

— Au moins reposez-vous encore un peu; on n'est pas mal ici, dit *misé* L'Agasse en jetant autour d'elle un regard glorieux. Nous avons acheté de notre argent tous les meubles que vous voyez dans cette salle. Je ne dis pas cela pour mépriser le mobilier que nous y avons trouvé; mais les muletiers ne veulent plus s'asseoir sur des bancs ni manger dans des écuelles de bois : il leur faut des chaises de paille et des assiettes de faïence, comme aux grands seigneurs.

La salle du cabaret de Gaubert avait en effet un aspect riant et hospitalier. Les murs blanchis à la chaux étaient ornés d'une multitude d'images coloriées dont les colporteurs avaient fait cadeau à *misé* L'Agasse, et cette espèce de tapisserie, à laquelle on ajoutait toujours quelque morceau, couvrait déjà la moitié des lambris. La longue table en bois de noyer reluisait comme les bâtons d'un éventail de laque, et les chaises étaient peintes en couleur gris clair avec des mouchetures de vermillon d'un effet surprenant. La cuisine s'ouvrait sur cette pièce, et déjà l'on entendait grincer le tourne-broche monumental établi dans la cheminée. Un large escalier tournant conduisait aux chambres du premier étage, où *meste* L'Agasse pouvait donner la couchée à cinquante voyageurs.

— Voilà certes un beau local, dit Mme de Roquevire; tout ce qui passe sur cette route s'arrête ici, et pourtant la rente diminue, meste L'Agasse; souvent vous êtes en retard, et vous chicanez sur les arrérages.

— Le métier ne vaut plus rien, répondit-il effrontément; sur mon âme et mon salut, j'ai grand'peine à gagner ma pauvre vie. Si l'année prochaine ressemble à celle-ci, je suis un homme ruiné...

— Allons, allons, interrompit la vieille dame, nous verrons bien dans quatre ans, à la fin de votre bail. En attendant, faites votre de-

voir; ne souffrez pas qu'on se querelle et qu'on blasphème chez vous, n'hébergez que d'honnêtes gens, ne mettez pas trop d'eau dans votre vin, et payez ce que vous devez à ma filleule.

Là-dessus elle ouvrit son parasol, fit signe à meste L'Agasse qu'elle le dispensait de l'accompagner, et alla se promener dans le jardin avec Gasparie. Celle-ci marchait lentement le long des petits sentiers, embarrassés de plantes rampantes, et en regardant autour d'elle d'un air pensif. Après un silence, elle dit à sa marraine :

— Est-ce que ma mère venait ici quelquefois?

— Non, ma chère petite, répondit la bonne dame; elle n'aimait pas cet endroit et n'y paraissait jamais. C'est pourquoi meste L'Agasse a fini par s'y considérer comme chez lui. La maison est belle pourtant, et si l'on mettait en valeur les pièces de terre qui sont à l'entour, cela ferait encore un bon domaine. Plût à Dieu que j'eusse gagné mon dernier procès! j'aurais pu t'aider à améliorer ton bien.

— Merci, ma marraine, dit-elle en lui serrant la main de ses deux petites mains frêles. Et, tournant les yeux vers l'horizon, elle ajouta : — Si j'avais de l'argent, je ne le dépenserais pas ici : je rachèterais cette vieille tour qui est là-haut dans la montagne; je rachèterais la Ruine!

— Qui t'a parlé de la Ruine, chère enfant? demanda Mme de Roquevire étonnée.

— C'est François, répondit-elle. Il y est allé souvent dans sa jeunesse, et il sait les histoires que l'on raconte dans le pays. Ces vieilles murailles sont le berceau de notre famille; elles lui ont appartenu durant plusieurs siècles, et maintenant...

A ces mots, sa voix s'altéra, une larme d'orgueil et de regret mouilla ses longs cils noirs, et elle ajouta : — Mais je m'appelle Gasparie de Barbejas.

— Ah! si ton grand-père t'entendait, il tressaillerait de joie dans sa tombe, s'écria Mme de Roquevire.

Le sang des Barbejas ne se révélait pas autrement chez cette enfant; elle était d'ailleurs d'un naturel doux et tendre qui rendait aimable cette fierté innée. Son intelligence était vive, son caractère naïf et sérieux. La solitude où elle vivait lui fut profitable; elle lut quelques bons livres qui agrandirent son esprit et lui inspirèrent le goût des choses élevées. Mme de Roquevire l'aimait uniquement, comme un présent inestimable que le ciel avait fait à sa vieillesse, et parfois elle lui disait en l'embrassant : — Va! ce chevalier de Roquevire, qui me tourmente tant avec ses procès, n'a pas fait une grande affaire le jour où ton père lui vendit la Ruine; c'est moi qui ai la meilleure part de l'héritage des Barbejas.

La maison de campagne où elles vivaient n'était guère plus vaste

et plus ornée que les maisonnettes des paysans; mais on y retrouvait à chaque pas l'œuvre d'une main soigneuse et prévoyante. C'était la belle Pauline qui avait présidé jadis à l'arrangement de cette humble habitation et embelli ce coin de terre, caché au fond d'une étroite vallée. Les ormeaux qu'elle avait plantés ombrageaient la porte; ses ruches étaient encore rangées dans le même ordre, au midi du petit parterre rempli des plantes rares qu'elle était allée chercher sur la montagne de Cousson, et les abeilles bourdonnaient autour des rhododendrons et des grandes sauges bleues qui s'étaient multipliés entre les bordures de buis, maintenant aussi hautes que des charmilles. Aucun bruit du monde n'arrivait dans cette solitude, aux environs de laquelle il n'y avait ni châteaux, ni maisons de plaisance, mais seulement quelques sordides masures habitées par des paysans. L'église paroissiale étant fort éloignée, le dimanche, M^me^ de Roquevire allait, avec sa filleule, entendre la messe dans une chapelle où se rendait aussi toute la population rurale. Quoique la vieille dame ne joult d'aucun droit seigneurial, elle avait son banc près de l'autel, un banc de bois où l'on pouvait s'asseoir, tandis que le reste de l'assistance était à genoux sur les dalles. En sortant de la chapelle, elle conviait le pauvre capucin, qui avait déjà fait deux lieues pour venir dire sa messe, à prendre chez elle une tasse de café, et après l'avoir ainsi régalé, elle ne manquait pas de lui remettre quelque petite aumône pour son couvent; cette munificence justifiait le privilége du banc près de l'autel, et ajoutait à la considération que les paysans avaient pour la bonne dame.

Gasparie avait appris chez les Andrettes à confectionner ces riches broderies, ces belles dentelles que les dames d'autrefois payaient trente louis l'aune; elle faisait pour sa marraine des barbes de point d'Alençon, dont une duchesse n'aurait pas dédaigné de se parer, et pour elle-même des manchettes et des fichus de dentelle qu'elle mettait les dimanches avec une simple robe d'indienne. L'hiver, elle était un peu triste; mais quand la belle saison arrivait, elle redevenait vive et gaie. Tout le jour, elle travaillait devant la maison, sous l'ombrage des jeunes ormeaux, à côté de sa marraine. Le soir, elles allaient toutes deux se promener dans la campagne, ou bien elles gagnaient une éminence qui dominait le vallon, et qu'elles appelaient le Belvédère. On découvrait de cet endroit toute la plaine des Sièyes, et à l'horizon, entre les rochers de San-Brancassi et la montagne de la Croix, les clochers de la ville épiscopale de Digne. Sur un plan plus rapproché, le cabaret de Gaubert apparaissait derrière un rideau de verdure, et plus près encore on apercevait la chapelle avec sa petite porte cintrée et son toit couvert de plantes parasites. Gasparie aimait à s'asseoir en ce lieu pour écouter les bruits qui s'élevaient le long du chemin. Tantôt c'était le trot pressé

d'un courrier qui se rendait peut-être à la cour de Turin, tantôt le pas agile des mules qui s'avançaient en faisant tinter leurs sonnailles, et la voix retentissante des muletiers qui, nonchalamment assis sur leur monture, chantaient de vieux refrains en langue provençale. Ordinairement bêtes et gens allaient prendre gîte, pour la nuit, au cabaret de Gaubert, dont les fenêtres s'illuminaient dès le coucher du soleil. Ce bruit et ce mouvement récréaient aussi la vieille dame, et elle disait à Gasparie : — Nous ne sommes pas tout à fait dans un désert; mais c'est grand dommage, mignonne, qu'il ne passe pas un peu plus de beau monde sur cette route.

Quelques années s'écoulèrent ainsi. Gasparie et sa marraine auraient vécu heureuses dans leur retraite, si de temps en temps Mme de Roquevire n'avait reçu des lettres de son notaire, Me Graffin, et d'un procureur du même nom qui suivait ses affaires. La pauvre dame avait plaidé toute sa vie, et, quoiqu'elle eût gagné la plupart de ses procès, le meilleur de son bien y avait passé. Cette fois elle tremblait en songeant au résultat de cette dernière lutte judiciaire; la cause était pendante depuis cinq ans.

Un jour enfin, Mme de Roquevire eut l'heureuse nouvelle du gain de son procès : elle avait triomphé définitivement du chevalier de Roquevire, son implacable adversaire. Le surlendemain, elle reçut une liasse de papiers dont la lecture l'occupa pendant toute la matinée. Lorsqu'elle eut examiné et vérifié toutes ces pièces, elle appela Gasparie et lui dit en pleurant : — J'ai gagné mon procès, mais je suis ruinée. Voici le rôle des frais; il faudra vendre pour payer, il faudra vendre le peu qui me reste.

— Ne vous affligez pas ainsi, ma marraine, lui répondit Gasparie; nous tâcherons de faire face à tout.

— Il faudra vendre, répéta la vieille dame; il faudra quitter cette maison; où irons-nous alors?...

— Chez moi, répondit tranquillement la jeune fille; nous irons demeurer au cabaret de Gaubert.

— Que dis-tu là, mon enfant? s'écria Mme de Roquevire.

— Oui, ma bonne marraine, reprit Gasparie; c'est une chose à laquelle je songe depuis que ce procès vous cause tant de souci. Le bail de meste L'Agasse va finir; nous ne le renouvellerons pas. François tiendra le cabaret avec Jeannette, et nous leur donnerons une servante qui les aidera à la cuisine. La maison étant très grande, nous pourrons bien avoir deux chambres où nous nous tiendrons tranquillement, sans paraître jamais en bas. Il y aura bien du malheur si nous ne trouvons pas moyen de subsister là où meste L'Agasse s'est enrichi; ayons donc bon courage et bon espoir, ma chère marraine.

La vieille dame l'attira sur ses genoux, la baisa au front, et mur-

mura en levant les yeux au ciel : — Ainsi donc, grand Dieu! la prédiction de son père s'accomplira!

VII.

Il y avait dans le vieux château transformé en hôtellerie un petit corps de logis séparé du reste de l'édifice par une terrasse à demi ruinée. Les deux dames s'établirent dans ce réduit, dont les fenêtres donnaient sur la campagne. La maison qu'elles quittaient n'était pas plus somptueuse, et elles s'habituèrent bientôt à leur nouveau séjour. Dès les premiers mois, il leur fut possible d'ailleurs d'y faire des embellissemens. La clientèle du cabaret avait augmenté; les pièces de quinze sols et même les petits écus foisonnaient dans le tiroir qui servait de coffre-fort à Jeannette, car le bruit s'était répandu sur toute la route qu'on mangeait des pâtés de lapin au *Mouton vert,* et que le vin y était meilleur que du temps de meste L'Agasse. Ces importantes améliorations attiraient en foule les muletiers, les porte-balles, les maquignons et autres petites gens; mais depuis ce seigneur de Barbejas qui fut arrêté par le mauvais temps sous le pic de Cousson, jamais peut-être figure de gentilhomme ne s'était montrée dans le cabaret de Gaubert. Les deux dames n'étaient qu'à une petite distance de tout ce mouvement et de tout ce bruit; néanmoins elles vivaient aussi solitairement que dans leur maisonnette des Gipières; les mêmes occupations, les mêmes délassemens remplissaient leurs journées, et leur existence s'écoulait doucement comme autrefois. M^me^ de Roquevire avait pourtant au fond de l'âme un double chagrin : elle ne se consolait pas d'avoir été forcée de vendre les Gipières, car c'était le chevalier de Roquevire qui avait acheté à l'enchère ce bien de famille, et elle était exposée à des rapports de voisinage avec ce redoutable plaideur; son autre souci, — et celui-ci la préoccupait bien davantage, — c'était l'avenir de Gasparie. Elle n'entrevoyait aucun mariage possible pour cette belle jeune fille. Un seul parti s'était présenté, et la bonne dame n'y songeait pas sans honte. Après son dernier procès, M^e^ Graffin, enhardi par le mauvais état de ses affaires, lui avait écrit en lui demandant pour son fils la main de sa filleule, à quoi elle lui avait répondu fièrement qu'il n'y avait pas d'alliance possible entre les parchemins de son étude et les parchemins des Barbejas.

Elles connaissaient toute la population rurale des environs, depuis le riche paysan qui, comme *meste* L'Agasse, possédait de bonnes terres au soleil jusqu'au pauvre chevrier dont le troupeau vagabond broutait dans la montagne. Souvent dans leurs promenades elles rencontraient de grands garçons en culottes courtes de drap vert, avec la jaquette de même, qui se hâtaient de tirer leur chapeau et

auxquels elles donnaient familièrement le bonjour. Si d'aventure ils allaient du même côté, la conversation s'engageait aussitôt sur l'état des récoltes pendantes, le prix du seigle et autres détails de la vie agricole; mais quelle que fût la difficulté du chemin, le jeune paysan se gardait bien d'offrir l'appui de son bras aux promeneuses. S'il s'agissait de franchir quelque ruisseau, il passait sur l'autre bord d'une enjambée; puis il s'arrêtait les mains dans ses poches et attendait tranquillement que les deux dames se fussent tirées de ce mauvais pas. Dans ses idées, c'eût été leur manquer de respect que de leur toucher seulement le bout des doigts. Naturellement aucun de ces personnages rustiques n'aurait osé lever un regard amoureux sur Gasparie, dont la beauté ne les frappait pas d'ailleurs; ils la trouvaient bien moins jolie avec sa taille fine et son blanc visage qu'une robuste fille aux joues carminées, à l'allure solide, qu'une bonne campagnarde, bien tannée par le grand air et le soleil.

Les muletiers qui s'attablaient pour souper dans la grande salle du *Mouton-Vert* ne faisaient pas longuement la veillée: dès qu'ils avaient bu leur dernier verre de vin, ils se hâtaient de gagner le premier étage, où ils couchaient par chambrées, dans les vastes pièces qu'occupaient jadis les sires de Gaubert. Aussitôt qu'ils s'étaient retirés et que tout était en ordre dans le cabaret, François s'en allait avec Jeannette au pavillon des Dames, comme ils l'appelaient, et là ils commençaient joyeusement un nouveau service. Jeannette dressait le couvert et apportait le souper; François, la serviette au bras et droit derrière la chaise de Gasparie, changeait les assiettes et versait à boire. Lorsque sa jeune maîtresse voulait le dispenser de ce service, il refusait d'obéir : — Ça me repose, disait-il, de voir manger si proprement et de manier encore l'argenterie.

Trois années environ s'écoulèrent ainsi. Un dimanche, jour de la Pentecôte, en entrant dans la chapelle, à l'heure de la messe, M^me^ de Roquevire se trouva face à face avec un homme d'un certain âge, poudré à frimas, l'épée au côté et vêtu d'un habit vert galonné d'argent : c'était le chevalier de Roquevire. Cet odieux parent lui fit une grande révérence et resta droit à l'autre bout du banc, tandis qu'elle s'asseyait avec Gasparie. La bonne dame eut de grandes distractions durant le service divin; elle se rappelait avec un amer ressentiment ses désastres judiciaires, et déplorait avec de nouveaux regrets l'acte qui avait mis l'héritier de son défunt mari en possession de la fortune délabrée des Barbejas. En sortant de la chapelle, elle faillit oublier de faire son invitation au pauvre capucin, qui, depuis qu'elle avait quitté les Gipières, montait tous les dimanches au cabaret de Gaubert pour prendre chez elle sa tasse de café. Après avoir tourné un regard affligé vers son ancienne demeure, elle prit *le* bras de Gasparie et lui dit à voix basse : — Regarde cet étranger;

tu le connais, quoique tu ne l'aies jamais vu : c'est à lui que ton père a vendu la Ruine.

— Ah! fit Gasparie en pâlissant.

Mais elle se remit aussitôt, et suivant du regard le chevalier de Roquevire, qui s'éloignait du côté des Gipières, elle murmura : — Qui sait?... je pourrai peut-être un jour racheter l'héritage de ma famille?

— Peut-être! répéta Mme de Roquevire, frappée de cet espoir obstiné; ceux de ta race ont des pressentimens qui se vérifient.

Après cette première rencontre, les deux dames retrouvèrent tous les dimanches le chevalier de Roquevire à la chapelle. Lorsqu'elles paraissaient, il se rangeait en faisant une profonde inclination, et restait debout, un peu en arrière du banc, comme pour leur donner le pas. Elles répondaient à son salut par une froide révérence, s'asseyaient discrètement en prenant soin de laisser libre la place qu'il aurait pu occuper, et entendaient la messe sans relever la tête, les yeux fixés sur leur livre d'heures.

Le quatrième dimanche, elles trouvèrent le chevalier au seuil de la chapelle. Il s'avança avec une politesse grave et leur présenta l'eau bénite. A ce geste, Mme de Roquevire s'arrêta confondue et regarda Gasparie. Celle-ci se déganta, toucha du bout de ses doigts roses les longs doigts osseux du chevalier, rendit l'eau bénite à sa marraine, et entra dans la chapelle les yeux baissés. Quelques jours après, le chevalier envoya son laquais présenter ses très humbles devoirs à Mme de Roquevire et lui fit demander en même temps à quel moment il pourrait se présenter devant elle sans la déranger. Lorsque la vieille dame reçut ce message, elle dit à sa filleule : — Autrefois nous avons eu ainsi plusieurs entrevues pour régler mon douaire à l'amiable, et toujours il s'en est suivi quelque bon procès. Fasse le ciel que cette fois encore il ne s'agisse pas de quelque chicane!

— Vous ne pouvez pourtant pas vous dispenser de recevoir sa visite, observa Gasparie; tenez, ma marraine, croyez-moi, débarrassez-vous de lui au plus vite, demain par exemple.

— Soit, répondit-elle en soupirant.

Le chevalier de Roquevire vint en effet le lendemain. Il s'était attendu sans doute à trouver la pauvre veuve et sa filleule dans le cabaret, au fond de quelque petite chambre pauvrement meublée, se récréant à regarder par la fenêtre les passans qui faisaient halte devant le *Mouton-Vert* pour boire un verre de vin, et il demeura tout étonné lorsque François l'introduisit dans le pavillon des dames.

Elles étaient assises dans un petit salon dont quelques portraits de famille ornaient les lambris. Les fauteuils de bois étaient garnis de coussins moelleux; le parquet était brillant et uni comme une glace; enfin il y avait sur la cheminée une pendule à sonnerie qui

provenait de la succession de feu M. de Roquevire. La vieille dame tricotait assise à côté d'un guéridon, et Gasparie travaillait à un ouvrage de broderie. Quand le chevalier entra, Mme de Roquevire posa son tricot et ses lunettes sur le guéridon, se leva lentement et fit une majestueuse révérence. François avait avancé un siége, le chevalier s'assit après avoir fait ses baise-mains, et commença un discours embrouillé sur tous les malheurs qui résultaient des procès de famille. La vieille dame l'interrompit dès les premiers mots. — Eh! monsieur, je suis fort de votre avis, lui dit-elle ironiquement, nous aurions dû nous entendre; c'est dommage qu'il soit trop tard.

— Il n'est jamais trop tard pour reconnaître une injustice, répondit-il sentencieusement; je viens vous proposer de revenir sur tous nos comptes...

— Ah! grand Dieu! monsieur, je ne veux pas, s'écria-t-elle épouvantée; gardez tout ce que vous avez, je n'y prétends plus rien.

— Vous devriez pourtant, madame, désirer d'accroître votre bien, répondit-il en regardant Gasparie; vous devriez avoir l'ambition de léguer quelque fortune à cette belle demoiselle, qui sans doute sera votre héritière.

— Il me reste un capital de quatre mille sept cents livres, c'est à elle que je le laisserai; certainement je voudrais faire plus, murmura la bonne dame, attristée tout à coup par cette idée qu'elle n'avait presque plus rien à lui donner.

Gasparie laissa aller son ouvrage, prit la main de sa marraine, la garda dans les siennes et dit avec quelque hauteur en se tournant vers le chevalier : — Monsieur, je vous en prie, ne parlez plus de toutes ces choses; si votre conscience vous reproche d'avoir touché au bien d'autrui, faites l'aumône aux pauvres : c'est toujours une restitution.

— Ah! mademoiselle, vous êtes un ange! s'écria le chevalier avec transport.

Le vieux plaideur s'essuya le front avec son mouchoir, comme il faisait à l'audience lorsqu'il était fortement ému. En ce moment, il eût été capable de conciliation, d'arrangemens, de restitution, de tout ce qui est généreux et juste. Il se remit à discourir avec expansion, comme un homme exalté par quelque sentiment vif, par quelque secrète espérance. Il parla de la noblesse de sa maison et se vanta discrètement d'être riche; il fit valoir enfin tous ses avantages avec l'adresse et la faconde d'un avocat qui sait mettre en relief les bons côtés d'une mauvaise cause.

Mme de Roquevire l'écoutait avec un certain étonnement, tandis que Gasparie, les yeux attachés sur sa broderie, travaillait sans distraction, comme si elle eût été seule avec sa marraine dans le salon.

La bonne dame, fidèle aux habitudes hospitalières du pays, fit

apporter une légère collation dont sa filleule dut faire les honneurs. Les fruits venaient d'être cueillis dans le jardin : c'étaient des poires blondes et parfumées, des bouquets de grosses cerises avec leur feuillage vert, et de petites fraises odorantes. Gasparie emplit un verre à patte de vin cuit et le présenta au chevalier, qui accepta en s'inclinant d'un air ravi. Après avoir bu une petite gorgée, il éleva son verre, et dit en se tournant vers la jeune fille : — Je bois à vous, mademoiselle; que tous vos vœux soient exaucés!

— Cela dépend de vous, monsieur, répondit-elle spontanément.

— De moi? s'écria-t-il.

— Oui, monsieur, poursuivit-elle d'un ton grave; mon désir le plus vif est de racheter un jour les biens de ma famille : consentirez-vous à me vendre la Ruine?

— Oui, mademoiselle, répondit-il sans hésitation.

— Je prends acte de cette promesse, dit-elle vivement, et j'espère être en mesure de vous la rappeler à ma majorité. En attendant, monsieur, je vous demanderai de me faire savoir le prix que vous exigerez...

Il réfléchit un moment, et répondit avec un sourire qui creusa plus profondément les rides de sa bouche plate et pincée : — Oui, mademoiselle; avant peu, vous saurez à quelles conditions vous pourrez rentrer en possession de la Ruine.

Quand il fut parti, M^me^ de Roquevire s'écria : — Je suis émerveillée! cet homme-là n'est pas reconnaissable. Assurément il médite quelque méchant tour, puisqu'il force ainsi son naturel. Ah! ma mignonne, avant d'entamer une affaire avec lui, il faut y songer à deux fois. Si tu parviens à racheter la Ruine, il trouvera moyen ensuite de te faire deux ou trois procès.

— Nous verrons bien! répondit-elle gaiement.

Deux jours plus tard, M^me^ de Roquevire reçut une lettre dont elle reconnut sur-le-champ le cachet armorié. — Tiens, ma petite reine, dit-elle à sa filleule, voici les conditions du chevalier; lis toi-même.

Gasparie déploya la lettre; l'écriture en était mauvaise, une véritable écriture de procureur, large, désordonnée, inintelligible. Pour la lire couramment, il fallait l'étudier.

— Donne, donne, dit M^me^ de Roquevire en reprenant le papier; j'ai l'habitude de lire des paperasses, je déchiffrerai cela mieux que toi.

Lorsqu'elle eut achevé la première page, elle laissa tomber la lettre sur ses genoux et joignit les mains en s'écriant : — Bonté divine! je ne m'attendais pas à ceci.

— Les propositions de M. le chevalier sont donc extravagantes? dit Gasparie, ou bien il rétracte sa parole?

— Non, il veut la tenir : il t'offre de te remettre en possession des

biens de ta famille à une condition, à la condition de t'épouser; oui, il te demande en mariage...

— Lui! fit Gasparie avec un profond étonnement.

— Lui-même! dit la vieille dame en achevant de lire la lettre. Voilà ses conditions.

Et comme Mlle de Barbejas gardait le silence, elle ajouta : — Est-ce que tu persistes à vouloir rentrer en possession de la Ruine?

— Non, répondit-elle avec un naïf et légitime orgueil; M. le chevalier en demande un trop haut prix!

— Je vais me dépêcher de lui écrire que tu refuses, s'écria Mme de Roquevire. Eh! eh! le voilà débouté! et quand je lui aurai signifié l'arrêt, il n'y aura pas moyen d'en appeler. Cette fois le méchant homme ne pourra pas nous envoyer du papier timbré.

Le même jour, François alla porter aux Gipières la réponse de Mme de Roquevire. Lorsqu'il revint, la vieille dame l'interrogea.

— M. le chevalier a lu la lettre d'un bout à l'autre, répondit-il. J'étais devant lui, le chapeau à la main, et j'attendais. Il est resté un bon quart d'heure à réfléchir, ensuite il m'a congédié en me disant : « Tu présenteras mes très humbles respects à madame et à mademoiselle; j'aurai bientôt l'honneur de leur faire ma visite. » Là-dessus, il est allé voir les maçons, qui bâtissent une belle terrasse, avec un escalier pour descendre au parterre.

— Est-ce qu'il va s'établir aux Gipières? murmura Mme de Roquevire avec inquiétude; nous aurions là un mauvais voisinage.

Le dimanche suivant, les deux dames retrouvèrent le chevalier de Roquevire à l'entrée de la chapelle. Il leur offrit l'eau bénite, ensuite il alla reprendre sa place ordinaire à côté du banc. Sa figure semblait amaigrie; il avait le teint blême et le front plissé.

— Le voilà bien mortifié! pensa Mme de Roquevire avec une certaine satisfaction.

Quelques jours plus tard, il vint faire sa visite. Sa contenance n'était nullement embarrassée; il s'assit d'un air aisé, et engagea la conversation sur la pluie et le beau temps. Un quart d'heure après, Gasparie se leva, fit une révérence et sortit du salon.

— J'ai perdu en première instance, dit-il en la suivant des yeux.

— Je ne vous conseille pas d'en appeler, répliqua sèchement Mme de Roquevire.

— J'attendrai, fit-il en ouvrant sa tabatière; il n'y a pas péril en la demeure.

— Qu'entendez-vous par ces paroles? interrompit la vieille dame, outrée d'un tel aplomb.

— Eh! madame, vous avez assez de pénétration pour le présumer, répondit-il en lui offrant une prise de tabac. J'ai fait ma demande, elle a été repoussée : à dire vrai, je m'y attendais; mais les choses

en restent là, sans préjudice aucun pour mes intérêts. Je n'ai pas de compétiteurs, et il ne s'en présentera point. Jetez les yeux autour de vous, et dites-moi si vous voyez, je ne dis pas en ces quartiers, mais à vingt lieues à la ronde, un parti qui convienne à votre filleule. Personne ne se présentera pour l'épouser, c'est ce qui fait mon espoir...

— Elle veut mourir fille, interrompit la vieille dame en colère.

— C'est son idée aujourd'hui, mais elle peut changer de résolution, répliqua le chevalier. J'attendrai, je vous le répète, j'attendrai.

— Monsieur, s'écria-t-elle exaspérée, si l'on gagnait le cœur d'une jeune fille comme on gagne un procès, vous l'emporteriez, je n'en doute pas; mais le cas est bien différent : renoncez à cette poursuite et oubliez M^lle^ de Barbejas.

— Jamais, répondit-il froidement. Si elle s'obstine à me refuser sa main, je me consolerai en songeant que du moins elle ne pourra la donner à un autre.

Il se leva à ces mots, et avant de se retirer il ajouta : — Je passerai le reste de la saison et peut-être tout l'hiver prochain aux Gipières; me permettrez-vous, madame, de venir vous présenter mes devoirs de loin en loin?

— De loin en loin, répéta la vieille dame, j'aurai, monsieur, l'honneur de vous recevoir.

Lorsqu'il fut sorti, elle jeta les yeux autour d'elle en soupirant, et murmura : — Il a raison; cette belle fleur s'épanouit pour lui seul dans ce désert.

Gasparie avait alors dix-huit ans; elle ressemblait à sa mère; ses cheveux blonds frisaient naturellement sur le cou et sur les tempes, comme ceux de la belle Pauline, et formaient autour de son front de petites boucles légères. Elle avait les sourcils noirs et les grands yeux d'un bleu sombre des Barbejas, ainsi que certains airs de tête un peu altiers, qui rappelaient par momens la fière attitude de son aïeul. Comme les modes extravagantes de cette époque n'avaient pas pénétré jusque dans ce pays sauvage, elle ne portait ni souliers à hauts talons ni paniers, et ne mettait point de poudre. Néanmoins son ajustement ne manquait pas d'élégance; elle avait des rubans de toutes nuances que lui vendaient les colporteurs, des dentelles, des broderies, et quelques petits joyaux qui lui venaient de sa mère. Le dimanche, lorsqu'elle était parée de son déshabillé à ramages et de sa petite coiffe plissée, rattachée par un nœud bleu de ciel, M^me^ de Roquevire la considérait d'un air mélancolique et ravi en murmurant : — Comme elle est belle!

VIII.

Quelques mois s'écoulèrent encore dans une douce et monotone tranquillité; le chevalier de Roquevire n'avait pas reparu trop souvent au cabaret de Gaubert; il n'était pas tombé beaucoup de neige, et Gasparie avait pu faire presque tous les jours une longue promenade au soleil; c'était à peu près toute la somme de bonheur qu'elle avait ambitionnée. On était aux premiers jours de printemps, les bois verdissaient, les arbres fruitiers étaient en fleur; déjà l'on avait vu des hirondelles. Un jour, le chevalier de Roquevire, qui était allé faire un voyage à Aix, se présenta inopinément à la porte du pavillon des dames. Il était en habit de cheval, l'éperon d'argent au talon et la cravache à la main.

— Excusez-moi, madame, si je me présente ainsi au débotté, dit-il en entrant; j'avais hâte de vous avertir... Vous ne savez rien des dernières nouvelles politiques?

— Rien absolument, répondit la vieille dame en ouvrant de grands yeux.

— Eh bien! sachez que la guerre recommence, reprit le chevalier en gesticulant; oui, madame, toute l'Europe est en feu...

— Je forme des vœux pour le succès des armes du roi, dit-elle étonnée de cette véhémence.

— C'est une lutte universelle, poursuivit-il; les Autrichiens menacent d'entrer en Italie, et le roi d'Espagne envoie des secours en Piémont, une armée de vingt mille hommes qui passera par cette frontière.

— La nouvelle est-elle bien certaine? s'écria M^me^ de Roquevire.

— Si certaine que les Espagnols sont déjà dans la Basse-Provence; il y a deux régimens campés aux portes de la ville d'Aix; je les ai vus.

— En l'année 1713, nous étions ainsi menacés, dit M^me^ de Roquevire après avoir un peu réfléchi; mais la paix se fit, et il n'y eut aucun mal ni dommage. Cet été-là précisément j'étais aux Gipières avec ma cousine, et nous y restâmes en toute sécurité.

Le chevalier, qui se piquait d'être un grand politique, essaya alors d'expliquer à la bonne dame l'état de l'Europe et les causes de la seconde guerre de succession; il voulut lui faire comprendre que la paix du monde était pour longtemps troublée; mais elle n'entendit pas grand'chose à son discours, et ne parut pas fort effrayée non plus, lorsqu'il lui fit le tableau des dangers qu'elle et les siens allaient courir durant le passage des gens de guerre.

— Qu'avons-nous à craindre? dit-elle; ce sont des alliés; ils ne sauraient nous traiter en ennemis. Et tenez, je ne serai pas fâchée

d'ouïr un peu de bruit autour de moi, de voir encore une fois avant de mourir des plumets et des uniformes, d'entendre les tambours, les trompettes et tout ce beau fracas des gens d'armes!

— Elle est folle! pensa le chevalier.

Avant de se retirer, il renouvela ses propositions de mariage, hardiment cette fois et avec une sorte d'insistance désespérée qui prouvait à quel degré de souffrance l'avait réduit la passion.

M^me^ de Roquevire l'écouta sans l'interrompre. La bonne dame n'était pas vindicative; pourtant elle éprouvait une certaine satisfaction, et elle ne put s'empêcher de dire à ce vieil ennemi de sa tranquillité : — Je vous le répète, monsieur, on ne gagne pas le cœur d'une jeune fille comme on gagne un procès. En tel cas, il n'y a ni démarches, ni sollicitations, ni ruses, ni chicanes qui vaillent; vous avez perdu sans appel. Faites comme moi lorsque je vous avais pour adversaire et que j'avais perdu ma cause, retirez-vous, et tâchez de vous consoler.

Il secoua la tête tristement, puis il soupira en apercevant, à travers la fenêtre, M^lle^ de Barbejas qui se promenait dans le jardin, et murmura au fond de son cœur : — Du moins elle mourra fille!

La nouvelle apportée par le chevalier était véritable : quelques jours plus tard, deux bataillons d'infanterie espagnole arrivèrent dans le pays; l'un suivit la rive droite de la Bléone pour gagner Digne; l'autre prit le chemin qui passe sous le pic de Cousson et fit halte devant le cabaret de Gaubert. Tous les paysans des environs étaient accourus pour voir ces étrangers et leur vendre du pain de seigle, des fromages, des pruneaux et des pannerées de noix. Tandis que les soldats payaient sans marchander et faisaient leur repas au bord du chemin, les officiers entrèrent au *Mouton-Vert* et s'attablèrent dans la salle où le dîner était servi. François, en tenue d'aubergiste et grave comme un *alguazil mayor,* tranchait les viandes et versait à boire un vin des Mées qui valait le vin de Xérès. En ce temps-là, l'argent foisonnait dans la poche des sujets de sa majesté catholique. Lorsque le bataillon se fut remis en marche, François entra dans la cuisine les bras en l'air comme un homme qui perd la tête, et s'écria en jetant dans le tablier de Jeannette une grosse pièce d'or : — Tiens! cela s'appelle un doublon, cela vaut quatre-vingts livres!... Quatre-vingts livres un dîner d'auberge!... On voit bien que ce sont là de grands seigneurs.

— Ils ont de bien beaux chevaux! dit Jeannette en se mettant à la fenêtre pour les voir encore.

— Les soldats ont bien payé aussi, reprit François : voilà les paysans qui rient là-bas en comptant leur argent. Et tous les jours, pendant trois ou quatre mois, il passera ainsi des troupes. Quelle bénédiction pour le pays!

Gasparie et la vieille dame avaient vu de loin arriver les Espagnols; ensuite elles s'étaient prudemment retirées dans le pavillon, où elles étaient demeurées portes et fenêtres closes. François courut leur montrer sa recette et leur raconter comment cette soldatesque s'était comportée.

— C'est très bien, dit la bonne dame d'un air satisfait. Ce chevalier de Roquevire m'avait un peu inquiétée avec ses prévisions et ses frayeurs. A présent je vais dormir tranquille.

— Et ces messieurs ont-ils parlé des affaires publiques pendant le dîner? demanda Gasparie; disaient-ils quelque chose de cette guerre?

— Je n'en sais rien, mademoiselle, répondit le bonhomme. C'est très incommode de les écouter : ils ne parlent ni français, ni provençal.

Les jours suivans, le passage des troupes continua sans interruption, et, comme le temps était déjà beau, elles campèrent échelonnées dans les montagnes qui forment un boulevard naturel de plusieurs lieues entre la France et le Piémont.

Ainsi que l'avait dit François, c'était une bénédiction pour ce pauvre pays. Les Espagnols payaient largement; cette belle monnaie d'or du Nouveau-Monde, si mal frappée et d'un titre si pur, circulait entre les mains des paysans, des gagne-petit et des pourvoyeurs de toute sorte accourus sur le passage de l'armée. On parle encore à la veillée de cette époque prospère, et plus d'une ménagère garde comme une médaille, une relique, au fond de son armoire, quelque piécette d'or aux armes d'Espagne.

François perdait la tête; il pleurait de joie le soir en comptant sa recette. La grande salle était toujours remplie d'uniformes et de chapeaux montés, et des personnages qui portaient les plus beaux noms de la monarchie espagnole avaient couché au cabaret de Gaubert.

— Encore une année comme celle-ci, disait le bonhomme, et mademoiselle sera si riche qu'elle pourra racheter la Ruine, la maison d'Aix et même les Gipières, si cela lui fait plaisir.

Au milieu de tout ce mouvement, Gasparie vivait comme une recluse. Les fenêtres du pavillon étaient exactement fermées du côté de l'auberge, et l'on pouvait croire que ce petit corps de logis était inhabité. M^me^ de Roquevire et sa filleule ne sortaient guère que vers le soir pour prendre l'air dans le jardin, où elles étaient sûres de ne rencontrer personne. Parfois cependant la vieille dame s'avançait sur la terrasse et s'amusait à regarder les escadrons de cavalerie qui arrivaient, clairons en tête, au bruit d'une fanfare, ou bien les lourds bataillons d'artillerie traînant péniblement leurs engins sur cette route étroite et caillouteuse. Tout ce tumulte la réjouissait, et elle se moquait du chevalier de Roquevire, lequel venait souvent *rôder* aux environs d'un air inquiet, et s'informer si les gens de

guerre n'avaient point commis de dégâts ni d'insolences au cabaret de Gaubert.

Un soir, au temps où les fleurs imperceptibles de la vigne exhalent une si délicieuse odeur, où le rossignol chante toute la nuit dans les haies d'aubépine, les deux dames veillaient dans le pavillon, à la clarté d'une petite lampe, autour de laquelle voltigeait un beau papillon nocturne : — C'est un papillon roux, dit la vieille dame avec satisfaction, signe de bonheur!

— Je ne veux pas qu'il se brûle; il faut le chasser dehors, s'écria Gasparie en allant ouvrir la fenêtre.

En ce moment, on entendit le bruit d'une dispute du côté de la terrasse, et dans l'éloignement une troupe de cavaliers qui s'avançait. Gasparie se hâta de pousser le volet de la fenêtre; elle avait distingué sur le chemin une espèce de cavalcade marchant rapidement à la lueur d'une douzaine de torches qui semblaient voltiger comme de gigantesques lucioles rouges dans les ténèbres de la nuit. — Qui est-ce qui arrive si tard? dit la vieille dame étonnée, et quel est ce bruit que l'on fait là dehors?

Elle n'avait pas achevé, qu'on frappa violemment à la porte du pavillon qui donnait sur la terrasse, et que des voix furieuses se firent entendre. François, dont l'aigre fausset dominait par-dessus toutes, s'écriait tantôt en provençal, tantôt en français : — Vous n'entrerez pas dans ce logis... *segu n'ensuqui qoouqun d'aquelei marrias!* Retirez-vous; cet endroit-ci n'est pas une auberge!...

Les autres vociféraient en espagnol et s'obstinaient à vouloir qu'on leur ouvrît le pavillon. Les servantes du cabaret étaient accourues avec les valets d'écurie; c'était une rumeur épouvantable. Enfin les Espagnols, irrités, se mirent en devoir de briser le lourd battant de chêne; mais au premier coup on tira les verroux à l'intérieur, la porte s'ouvrit, et M^me^ de Roquevire parut : — Ces gens-ci ne sont que des valets, dit-elle après avoir jeté un coup d'œil sur les hommes arrêtés au seuil du pavillon; c'est à leur maître que je veux parler.

— Le voici, je pense, dit François en tirant son chapeau, tandis que les Espagnols faisaient un pas en arrière, la tête découverte, et demeuraient immobiles dans un respectueux silence. Deux jeunes cavaliers s'avançaient à la lueur des torches portées par des soldats; un groupe de cinq ou six officiers les suivaient à distance; tout ce monde-là venait de mettre pied à terre devant le cabaret.

— Monsieur, s'écria la vieille dame sans trop savoir à qui elle s'adressait, on n'est plus en sûreté ici; prenez-nous sous votre protection, je vous en conjure.

— Très volontiers, madame, répondit en français un des deux cavaliers; est-ce que vous avez souffert quelque dommage, quelque injure?

— Oui, monsieur, ces hommes que vous voyez là ont voulu entrer chez moi par force.

— Vous demeurez dans cette petite maison? interrompit le jeune homme en regardant à travers la porte, qui était toute grande ouverte. L'intérieur du pavillon était éclairé, et l'on apercevait Mlle de Barbejas assise dans le petit salon, à la place où sa marraine lui avait dit de l'attendre. Elle écoutait avec un mouvement de tête inquiet ce qui se passait au dehors, et les clartés de la lampe, donnant en plein sur son beau visage, rendaient la blancheur de son teint encore plus transparente et plus douce.

— Oui, monsieur, j'occupe cette maisonnette, répondit Mme de Roquevire, et je m'estimerai fort heureuse si, par votre protection, je peux obtenir d'y vivre tranquille.

— Je vous le promets, madame, répondit le jeune homme; désormais personne n'osera plus vous troubler ainsi. Oubliez un ennui qui ne se renouvellera plus certainement. Il paraît que l'auberge s'est trouvée trop petite pour loger tout le monde ce soir. D'ailleurs les ordres sont arrivés tard; rien n'est prêt encore, à ce que je vois. — Il jeta un coup d'œil vers les fenêtres illuminées du cabaret, puis il ajouta : — Tandis qu'on achève d'arranger mon appartement, voulez-vous me permettre, madame, de me reposer un moment chez vous?

— C'est bien de l'honneur que vous me ferez, répondit-elle; par ici, monsieur, et prenez bien garde : il n'y a qu'une marche devant la porte, mais elle est un peu haute.

Le jeune homme lui offrit la main, congédia du geste ceux qui le suivaient et entra avec son compagnon dans le pavillon des dames. A la vue de ces étrangers, Gasparie se leva, en faisant une profonde révérence.

— Ma filleule, Mlle Gasparie de Barbejas, dit la vieille dame en la présentant.

Le jeune homme s'inclina, et, avant de s'asseoir, il dit avec un léger sourire, en se désignant lui-même d'abord, puis en désignant son compagnon : — Don Philippe d'Espagne, don Juan de Zuniga, duc de Peñarande.

— Ah! monseigneur, que votre altesse me pardonne! s'écria Mme de Roquevire en faisant le geste de se jeter aux genoux de l'infant, qui la releva aussitôt; je ne me consolerai jamais d'avoir parlé avec tant de liberté à un si grand prince!

— Vous ne pouviez pas me reconnaître dans l'obscurité, fit-il en riant; mais, madame, je suis chez vous, et je vous prie de vous asseoir. — Puis, se tournant vers Gasparie, il ajouta gracieusement : — Vous aussi, mademoiselle.

L'infant don Philippe, duc de Parme, était un petit jeune homme

fluet et pâle, dont une certaine vivacité de physionomie et un air de dignité affable rachetaient un peu la laideur. Don Juan de Zuniga au contraire avait les beaux traits d'un Espagnol de pure race, un front élevé, de grands yeux fiers et calmes, le teint uni et d'une pâleur brune qui relevait l'éclat de ses dents blanches. Il comprenait le français, mais ne le parlait pas avec facilité, et assistait en quelque sorte à la conversation. De temps en temps, le prince lui adressait quelques mots en espagnol, auxquels il répondait dans la même langue avec un grave sourire. Il arrive si rarement aux princes de sortir du cercle où l'étiquette les tient enfermés, que, lorsqu'ils se trouvent par hasard au milieu des habitudes de la vie commune, tout ce qui est momentanément sous leurs yeux les intéresse et les amuse. L'infant considéra les portraits qui tapissaient la muraille, et questionna Gasparie sur sa famille. Lorsqu'il apprit qu'elle était orpheline, il voulut savoir le rang que son père tenait dans le monde. M^me^ de Roquevire ne se fit pas prier pour lui dire la généalogie des Barbejas, en commençant par le roi mage, et elle lui montra leurs armoiries sur un petit cachet d'agate, monté en bague, que Gasparie portait au doigt.

— Voilà certes une illustre origine! s'écria don Philippe; je ne crois pas qu'il y ait auprès de la reine ma mère une seule dame qui puisse se vanter d'être d'aussi ancienne race; qu'en dites-vous, Zuniga?

— La plus antique noblesse ne remonte pas au-delà du roi don Pelage, répondit l'Espagnol; votre altesse a raison, il n'y a pas chez nous un seul nom aussi ancien que celui de mademoiselle.

— Chez nous, elle serait grande d'Espagne! s'écria le prince; puis, changeant tout à coup de propos, il s'informa si M^lle^ de Barbejas aimait la danse et si elle allait souvent au bal dans les châteaux voisins.

— Monseigneur, il n'y a point de château dans ce pauvre pays, répondit la vieille dame en soupirant; l'hiver, les paysans se réunissent pour danser dans les étables; c'est un joueur de vielle qui fait l'orchestre; on mange des noisettes et des pommes, et l'on boit de la piquette; les filles et les garçons sautent l'un devant l'autre avec de gros rires : voilà le bal.

— Mais vous allez l'hiver à la ville? reprit l'infant en s'adressant cette fois à Gasparie.

— Non, monseigneur, répondit-elle; nous demeurons ici toute l'année.

Don Philippe prit la broderie qui était sur le guéridon, et la déploya sur ses genoux en disant : — Voilà un merveilleux travail! Sans doute, mademoiselle, c'est l'œuvre de vos mains?

— Oui, monseigneur, répondit-elle d'un air de modestie.

Il retourna dans tous les sens la longue bande de mousseline surchargée de broderies, et ajouta : — A quoi cela peut-il servir? Est-ce un falbalas?

— C'est une nappe d'autel, répondit-elle avec un léger sourire.

— Et quelle est l'église à laquelle vous destinez ce présent?

— Je le destine à notre pauvre chapelle, monseigneur.

— Il y a une chapelle ici? dit le prince; j'en suis bien aise : c'est demain dimanche, mon aumônier y dira la messe avant le départ.

Là-dessus, il se leva, salua les deux dames d'une gracieuse inclination de tête, et se retira à la lueur des flambeaux que tenaient au poing quatre valets rangés devant la porte du pavillon.

Les deux dames ne dormirent pas de la nuit; l'étonnement, une sorte d'émotion les tinrent éveillées. M^me^ de Roquevire surtout était transportée. — Un prince de la maison de Bourbon, un infant d'Espagne m'a fait l'honneur d'entrer chez moi! s'écriait-elle en rajustant sa cornette de nuit, tandis que Gasparie, assise au chevet du lit, disait d'un air pensif : — Qui nous eût prédit, il y a quelques mois, que nous recevrions une telle visite!... Mais, ma marraine, avons-nous bien rendu à son altesse tous les honneurs qui lui sont dus?... En vérité, nous ne nous sommes pas mises en frais de politesses pour elle comme pour M. le chevalier; nous ne lui avons pas offert la collation.

— Ma mignonne, on n'offre rien aux princes, répondit la bonne dame; quand ils veulent quelque chose, ils le demandent : l'étiquette le veut ainsi.

— Demain, son altesse descendra à la chapelle avec toute sa suite, reprit Gasparie; ce sera un beau coup d'œil.

— Te rappelles-tu le nom de ce seigneur qui accompagnait le prince? demanda M^me^ de Roquevire; j'étais si troublée dans le premier moment que je ne l'ai pas retenu.

— Il s'appelle don Juan de Zuniga, duc de Peñarande, répondit la jeune fille.

— C'est un beau jeune homme, reprit la vieille dame; seulement je trouve qu'il ne parle pas beaucoup, et qu'il a l'air si fier qu'on n'ose presque le regarder en face.

— Cela lui sied pourtant, murmura Gasparie.

Le lendemain, les deux dames prirent un chemin détourné pour descendre à la chapelle. M^me^ de Roquevire aurait voulu que sa filleule mît sa plus belle robe et ses rubans de la plus vive nuance; mais Gasparie s'habilla simplement d'une robe de lisart fond blanc avec une petite mouche bleue, et elle enferma sa belle chevelure blonde sous une coiffe de dentelle dont le clair réseau laissait aper-

cevoir le contour délicat de sa joue, et retombait en manière de voile sur son cou.

Lorsque les deux dames arrivèrent à la chapelle, toute la population rurale était réunie au dehors; il n'y avait personne dans la petite nef, au fond de laquelle on distinguait l'autel chargé de cierges déjà allumés, orné de fleurs artificielles à feuillage de clinquant, et devant l'autel un prie-Dieu recouvert d'un tapis de velours rouge à franges d'or. Le banc de bois était toujours à la même place, recouvert aussi d'un beau tapis de damas bleu. Au dehors de la chapelle, le chevalier de Roquevire, l'œil effaré, la tête découverte, interrogeait vainement une douzaine de valets encore occupés à dérouler le tapis de pied qu'ils allaient étendre sur les dalles. En apercevant M^me^ de Roquevire, il s'écria : — Eh bien! madame, ne l'avais-je pas prédit?... On est exposé à tout quand on a le malheur de se trouver sur le chemin des gens de guerre... Partout où ils passent, il y a quelque désordre... Qu'est-ce qu'ils viennent faire ici aujourd'hui, et que signifie tout cet appareil?...

— C'est son altesse le duc de Parme qui va se rendre ici avec sa suite, répondit froidement la vieille dame; ne saviez-vous pas qu'il a couché cette nuit au cabaret de Gaubert?

— Est-il possible! s'écria le chevalier; il devait coucher à Mezel!

— Oui; mais le logis lui ayant déplu, son altesse a poussé jusqu'ici, répliqua M^me^ de Roquevire.

Un moment après, le prince arriva avec sa suite. Les Espagnols montaient de beaux chevaux qu'ils maniaient avec une grâce intrépide. Don Philippe salua les deux dames en passant, traversa la chapelle, et alla s'agenouiller sur le prie-Dieu, en face de l'autel. M^me^ de Roquevire et sa filleule s'arrêtèrent au seuil de la chapelle. Alors don Juan de Zuniga vint les inviter, de la part de son altesse, à prendre place près de l'autel, et, offrant la main à la vieille dame, il les conduisit à leur banc. L'office divin fut célébré avec pompe; ce n'était plus une messe de capucin servie par un petit clerc en jaquette rapiécée; l'aumônier du prince officiait en chasuble de drap d'or; le calice ainsi que les burettes étaient en vermeil, les deux acolytes avaient des surplis blancs garnis de dentelle, et les encensoirs d'argent remplissaient la chapelle de parfums suaves. Jamais Gasparie n'avait senti, comme en ce moment, la vie dans toute sa plénitude. Toutes les facultés de son âme s'étaient subitement réveillées. Cet éclat, cette pompe, toutes ces grandeurs la charmaient. Le sang des Barbejas bouillonnait dans ses veines; elle se disait avec une orgueilleuse joie que sa race pourrait aller de pair avec cette vieille noblesse castillane dont les représentans étaient sous ses yeux, qu'elle était l'égale de ces grands d'Espagne qui, debout et grave-

ment recueillis, priaient autour de l'infant. Une vague émotion se mêlait à ces fiertés, lorsqu'elle entendait, presque à ses côtés, le bruit d'un éperon qui résonnait légèrement sur les dalles, et qu'il lui semblait que quelqu'un qu'elle n'osait regarder se tournait vers elle.

A l'issue de la messe, l'infant s'arrêta un moment devant la chapelle, et, apercevant les deux dames, il dit gracieusement à M^lle^ de Barbejas : — Je me rappelle que j'ai vu hier une magnifique nappe d'autel que vous destinez à cette petite église. Afin de compléter ce don, j'ai ordonné qu'on y joignît tous les ornemens qui ont servi aujourd'hui.

— Monseigneur, je remercie votre altesse au nom de tous les fidèles qui fréquentent ce pauvre sanctuaire, répondit Gasparie en fléchissant le genou avec un geste si noble et si charmant, que le prince en fut frappé, et que, se tournant vers don Juan de Zuniga, il lui dit en espagnol : — *Que hermosa niña!*

— *Preciosa!* murmura don Juan; puis, jetant les yeux sur le groupe de paysans qui se tenaient à l'écart, le chapeau à la main, pétrifiés dans un respectueux étonnement, il ajouta : *Una açucena en un zarzal!*

Avant de remonter à cheval, le prince ajouta, en s'adressant à M^me^ de Roquevire : — Je serais fâché, madame, de partir sans vous voir encore une fois, et je vous invite à venir, avec M^lle^ de Barbejas, prendre le chocolat dans une heure.

Il y avait au premier étage du cabaret de Gaubert une grande chambre, mal carrelée et point du tout plafonnée, où couchaient jadis les anciens seigneurs. On y arrivait par un bel escalier tournant dont les larges pierres avaient été usées par les gros souliers ferrés des muletiers. Les murs étaient nus de temps immémorial, et il manquait plus d'une vitre aux fenêtres, dépourvues de rideaux; mais les valets de chambre-tapissiers qui étaient à la suite du prince avaient en moins d'une heure changé l'aspect de cette pièce. Une tenture de Flandre cachait les lambris enfumés, et les carreaux avaient disparu sous un épais tapis. De légers guéridons en laque servaient de table; les siéges étaient des plians recouverts de housses frangées, et des rideaux de mousseline des Indes brodés en soie retombaient à gros plis devant les croisées. Dans une pièce plus petite, attenante à ce salon improvisé, était dressé le lit de l'infant, et il y avait dormi cette nuit-là.

A leur retour de la chapelle, les deux dames avaient trouvé chez elles don Juan de Zuniga, qui les venait quérir de la part du prince. L'Espagnol avait passé par le jardin, et il tenait à la main deux roses blanches. Avant de quitter le pavillon, il offrit ces fleurs à Gasparie. La jeune fille les prit en rougissant et les mit à son corsage; mais

une des roses se brisa et tomba : son tendre calice était coupé près de la tige. Don Juan ramassa la fleur décapitée; seulement, au lieu de la présenter à M^lle^ de Barbejas, il la baisa et la mit dans son sein. Cette galanterie fit sourire la vieille dame. D'après tout ce qu'elle avait entendu dire du caractère espagnol, elle n'y vit rien qu'une politesse raffinée; pour Gasparie, ce fut comme une muette déclaration d'amour : elle pâlit, baissa les yeux et suivit sa marraine, le cœur palpitant, un faible sourire sur les lèvres.

La table était dressée au milieu du salon; des pyramides de sucreries s'élevaient sur les plateaux d'argent massif, et le chocolat moussait dans les tasses de vermeil. Lorsque les deux dames entrèrent, le prince sortit de sa chambre, et l'on resta debout autour de la table.

— J'emporte un agréable souvenir de ce pays, dit l'infant; j'y ai trouvé tout ce qu'on peut souhaiter en voyage, bon gîte et bonne compagnie... Madame, ajouta-t-il en tirant une bague de son doigt et en la présentant à M^me^ de Roquevire, je vous prie de garder ceci en mémoire de moi... Quant à vous, mademoiselle, fit-il en souriant et en se tournant vers Gasparie, je me réserve de vous offrir plus tard mon présent de noces.

— Je ne me marierai jamais, monseigneur, dit-elle spontanément et avec un accent qui fit comprendre à tous que telle était son inébranlable résolution.

— C'est grand dommage! s'écria le prince un peu étonné. Que puis-je donc vous donner à présent? Je veux que vous ayez un souvenir de mon passage ici; demandez-moi quelque chose, une grâce quelconque.

Elle secoua la tête, puis, avisant un volume ouvert sur le guéridon, à côté du prince, elle le désigna du doigt en disant : — Ce livre, monseigneur.

— La *Diane de Montemajor?* fit-il; mais vous ne savez pas l'espagnol.

— Je l'apprendrai, monseigneur, répondit-elle presque à voix basse.

M^me^ de Roquevire prit glorieusement le chocolat que lui versa un des majordomes de l'infant; mais Gasparie ne fit que toucher des lèvres la mousse brune qui débordait de la tasse. Midi sonna : c'était l'heure du départ. Les Espagnols montèrent à cheval, le prince mit la main à son chapeau, don Juan de Zuniga jeta un long regard sur M^lle^ de Barbejas, qui était droite et immobile au bout du chemin; les clairons sonnèrent une fanfare, et la cavalcade partit au grand trot.

IX.

Gasparie n'avait pas impunément entrevu le monde et ses grandeurs; elle en avait été comme éblouie, et il lui en était resté des souvenirs qui l'agitaient dans la solitude où elle était retombée. Son esprit était absorbé par d'inquiètes pensées et son cœur troublé par de vagues aspirations. Elle avait fait acheter à Aix une grammaire espagnole, et l'étudiait avec une sorte de passion, afin de pouvoir lire le livre que le prince lui avait donné. L'espagnol a de grandes affinités avec le provençal, les intonations de cette langue étaient restées dans son oreille, et souvent elle répétait tout bas les mots qu'elle avait retenus. Il lui fallut longtemps néanmoins pour entendre quelque chose aux plaintes amoureuses du berger Sireno et aux chansons de la bergère Amarillide; mais lorsqu'elle eut enfin saisi le sens de cette prose entremêlée de poésie, elle goûta un plaisir plein d'émotion à s'en nourrir. Les larmes lui venaient aux yeux lorsqu'elle répétait à demi-voix, avec un accent doux et plaintif :

Pasados contentamientos,
Que quereis?
Dexadme, no me canseis!

ce que Florian, de bucolique mémoire, a traduit ainsi :

Oh! souvenirs cruels et doux,
Laissez-moi! Que me voulez-vous?

Mais plus tard, lorsque la vivacité de ses premières impressions fut apaisée, Gasparie sentit une vague tristesse, un morne ennui, pénétrer dans son âme. Auprès de sa marraine, elle était plus affectueuse et plus grave qu'autrefois. Ordinairement son beau visage avait une expression de douceur calme, mais parfois un attendrissement soudain altérait le son de sa voix, et elle se taisait, agitée par des émotions confuses et douloureuses. M^me^ de Roquevire ne s'apercevait pas de ces langueurs, de ces troubles secrets; la bonne dame ne se souvenait pas d'avoir eu vingt ans, jamais son cœur n'avait été jeune, et sa tranquille imagination n'avait jamais rien deviné. Il arriva plusieurs fois que des soldats espagnols s'arrêtèrent malades ou fatigués au cabaret de Gaubert. Gasparie les secourut avec empressement; elle allait les voir accompagnée de sa marraine, et leur adressait timidement quelques mots dans leur langue; alors ils lui répondaient par ces exclamations d'admiration et de respect dont les peuples méridionaux sont si prodigues.

Quand l'automne eut jauni les feuilles, et que l'on vit passer des vols nombreux d'oiseaux voyageurs qui se dirigeaient vers le midi,

Gasparie dit en soupirant à sa marraine : — Voici l'hiver, le triste hiver!

— L'an dernier, tu disais que chaque saison avait ses plaisirs, répondit la bonne dame. Tu t'amusais, en temps de neige, à courir avec des sabots dans le jardin et à jeter du grain aux petits oiseaux.

Le passage des troupes avait cessé depuis que les pluies d'automne avaient effondré les chemins. C'était à peine si l'on voyait arriver de loin en loin quelque muletier qui n'allait pas jusqu'à la frontière. Ces gens-là colportaient les nouvelles. Un jour ils racontèrent que l'armée espagnole avait pris ses quartiers d'hiver en Piémont, et que l'infant était à la cour de son frère, le roi de Naples.

— Son altesse ne repassera plus par ici, dit M^me^ de Roquevire en soupirant; sans doute elle s'en ira de Naples dans son duché de Parme. Nous ne reverrons jamais cet aimable prince.

Gasparie ne répondit rien et ne releva pas la tête, elle continua de travailler le visage tourné vers la fenêtre; mais son cœur avait été tout à coup saisi d'une inexprimable tristesse. La froide saison était tout à fait venue; le pic de Cousson avait son manteau de neige, et des bandes de corneilles voletaient effarées dans le ciel d'un bleu terne.

— Oh! l'hiver! le triste hiver! répétait Gasparie assise au coin du feu.

Un jour qu'elle était plus abattue et plus frileuse que de coutume, sa marraine lui dit : — Qu'as-tu, ma mignonne?

Cette question si simple fit tressaillir Gasparie; elle passa la main sur son front comme pour chasser une pensée qui l'obsédait, et répondit avec un soupir : — En vérité je ne sais pas...

— Je le sais, moi, s'écria la vieille dame; tu t'ennuies. Eh bien! il y a un remède à cela : l'année prochaine, nous irons passer l'hiver à Aix... si Dieu me prête vie toutefois.

— Oh! ma marraine! fit Gasparie, frappée seulement de ces derniers mots, et elle se jeta toute en pleurs dans les bras de la bonne dame, qui se prit à pleurer aussi. Quand cette émotion fut un peu calmée, M^me^ de Roquevire dit en essuyant ses yeux : — Vraiment, je ne voudrais pas que le chevalier nous vît en ce moment; il aurait le cœur trop réjoui.

Quelques semaines s'écoulèrent encore; on était en plein hiver : la terre avait pris son manteau couleur feuille morte; il ne restait pas une fleur dans le jardin ni dans les prés jaunis par la gelée, et la montagne de Cousson, avec sa cime couverte de neige et ses pentes tapissées de grands houx au feuillage noir, ressemblait à un gigantesque monument funéraire dressé en face du cabaret de Gaubert. Une après-midi, la veille des Rois, M^me^ de Roquevire et sa fil-

leule étaient assises au coin de la cheminée, dans le petit salon : l'une venait de faire un léger somme; l'autre lisait, accoudée au bras de son fauteuil, son livre ouvert sur les genoux.

— Mignonne, dit tout à coup la vieille dame, c'est demain ta fête : ce soir, Jeannette t'apportera un beau gâteau pétri de sa main, et tout à l'heure peut-être le chevalier de Roquevire viendra t'offrir, comme l'an dernier, une boîte de nougat; mais je veux être la première à te faire mon petit présent.

A ces mots, elle tira de sa poche un ruban de velours passé dans un coulant qui figurait une étoile d'or à cinq rais, et le mit au col de Gasparie en lui disant : — Tu vois, ma reine, c'est ton étoile, l'étoile des Barbejas...

— Celle-ci est plus brillante, répondit-elle mélancoliquement et en embrassant la vieille dame; merci, ma bonne marraine!

Quelques momens après, François ouvrit la porte du salon d'un air tout effaré, et dit précipitamment en regardant derrière lui : — Il y a là un jeune officier qui vient de descendre de cheval à la porte de l'auberge; il a avec lui un valet qui porte une boîte. Je ne sais pas bien ce qu'il veut me dire, mais je crois qu'il demande mademoiselle...

— Prie-le d'entrer, répondit M^me^ de Roquevire en se levant.

Gasparie resta assise; elle était pâle d'étonnement et d'émotion.

—Le voici, dit François en ouvrant tout à fait le battant de la porte.

C'était un Espagnol, et Gasparie se rappela aussitôt son visage : elle l'avait vu dans la chapelle, parmi la suite de l'infant. Il s'avança gravement, fit signe au valet de déposer le coffret sur la table, et, après s'être incliné devant les deux dames, il dit en espagnol à Gasparie : — Je suis un des gentilshommes de son excellence le duc de Peñarande; monseigneur m'a commandé de venir complimenter M^lle^ de Barbejas à l'occasion de sa fête, et de lui offrir ces fleurs de sa part.

Là-dessus il ouvrit le coffret, qui était garni de mousse fraîche intérieurement, et en tira un magnifique bouquet qu'il offrit à Gasparie. La jeune fille avait parfaitement compris ce qu'il venait de lui dire, et, dominant sa surprise, sa profonde émotion, elle lui répondit avec une dignité modeste et charmante :

— Remerciez pour moi son excellence; dites-lui que je suis fort sensible à cette marque de son souvenir, et que je fais des vœux pour son bonheur.

— Son excellence est donc dans ces environs? s'écria M^me^ de Roquevire.

— Monseigneur est à Aix depuis avant-hier, répondit le gentilhomme, toujours en pur castillan.

— Y restera-t-il quelque temps encore? demanda Gasparie.

— Peut-être moins d'une semaine, répondit gravement l'Espagnol; si Dieu n'en ordonne autrement, pour la fête de la Chandeleur, son excellence sera à Madrid.

— Ah!... sitôt! murmura M^lle^ de Barbejas. Et se tournant vers le gentilhomme, elle le congédia d'un geste affable, sans faire un pas pour le reconduire : dans ses idées, il était son inférieur, puisqu'il recevait des ordres de celui qu'elle considérait comme son égal.

— François, donne un louis au valet, dit tout bas M^me^ de Roquevire. — Puis, revenant vers sa filleule, elle s'écria : — Il a pourtant fait trente lieues, le digne gentilhomme, pour t'apporter ce bouquet!... Et cette excellence, qui te fait l'honneur de se souvenir que c'est demain ta fête!... C'est de la plus fine galanterie. Tu dois être bien contente.

Gasparie était assise, le front baissé sur son bouquet, et ses larmes tombaient entre les feuilles des roses, dont elle respirait le parfum avec une émotion muette. La vieille dame la considéra un instant avec étonnement; puis, frappée comme d'un trait de lumière, elle murmura en levant les mains au ciel : — Ah! grand Dieu! la voilà comme sa pauvre mère!...

M^me^ de Roquevire avait, à défaut de pénétration, un grand fonds de prudence; elle jugea qu'il serait dangereux de sonder cet abîme de sentimens vagues et de contradiction qu'on appelle le cœur d'une jeune fille. Au lieu d'interroger Gasparie, elle alla chercher dans le fond d'une armoire un grand vase de faïence de Moustiers décoré de son blason, afin d'y placer honorablement ce beau bouquet de roses et de jasmins d'Espagne.

Le chevalier de Roquevire arriva sur ces entrefaites, sa boîte de nougat sous le bras, et l'air triomphant. A la vue du bouquet, il fronça le sourcil, et, n'osant se permettre une question directe, il dit, après avoir déposé son nougat sur la table : — Voilà certes une rareté! On a aujourd'hui un art merveilleux pour faire pousser en hiver tout ce qui vient naturellement en été dans les jardins. Pourtant, on ne trouverait pas à dix lieues à la ronde un bouquet comme celui-là.

— Il vient de plus loin, dit froidement M^me^ de Roquevire.

Le chevalier regarda autour de lui, fit rapidement dans son esprit quelques conjectures, et, ne devinant rien, il murmura, saisi d'inquiétude : — Eh! eh! il est tombé du ciel apparemment; puis il ajouta tout haut : Moi, je n'aime pas les fleurs.

Gasparie s'avança et retira le bouquet comme pour ôter de devant ses yeux un objet déplaisant. Alors seulement il s'aperçut qu'elle avait pleuré. Cette remarque le remit en belle humeur.

— Qu'avez-vous donc, mademoiselle? lui dit-il; je vous trouve toute dolente et le visage blanc comme cire; c'est l'ennui de vivre seule qui vous pâlit ainsi : il faut vous marier...

— J'y songe, répondit-elle sérieusement.

— Avec qui donc? s'écria-t-il tout éperdu.

— Avec Dieu, murmura-t-elle.

Il la regarda en hochant la tête, jeta un soupir et répliqua : — Eh bien! tant mieux!

Le même jour, à la veillée, M^me^ de Roquevire dit à sa filleule d'une voix triste : — Tu veux donc te faire religieuse?

— Hélas! répondit-elle avec un geste affirmatif.

— Après moi, mon enfant, reprit la vieille dame les larmes aux yeux.

— Est-ce que je voudrais vous quitter jamais! s'écria Gasparie en se mettant à ses genoux et en appuyant la tête sur l'épaule de la bonne dame avec un geste presque enfantin; c'est parce que j'avais le cœur bien triste que j'ai parlé ainsi...

Sa marraine la baisa au front et lui dit doucement : — Va, cela passera!... Puis, se rappelant les amours et l'inébranlable constance de la belle Pauline, elle ajouta plus bas : — Hélas! peut-être...

Environ une semaine après le jour des Rois, les deux dames sortirent vers midi pour se promener au soleil, le long du chemin. L'air était doux, le ciel d'un bleu pur, et les neiges immaculées de la région montagneuse s'étendaient en longues nappes blanches à l'horizon. Tandis que M^me^ de Roquevire se reposait, assise dans un endroit abrité par les rochers, Gasparie était restée sur la lisière des prés, appelant le troupeau qui paissait et distribuant aux brebis les morceaux de pain qu'elle apportait dans son tablier. Avant de retourner près de sa marraine, elle fit encore quelques pas, et parcourut des yeux le chemin, du côté de la Basse-Provence. En ce moment, une troupe de cavaliers apparaissait distinctement au-dessous du hameau de la Braïsse, à une courte distance du cabaret de Gaubert. Ils pouvaient être une douzaine, et ce n'étaient pas des gens de guerre, car ils n'avaient en tête ni trompette ni guidon.

A la vue de cette cavalcade, la jeune fille devint si tremblante que ses genoux fléchirent, et qu'elle étendit ses bras comme pour chercher un appui. Dès qu'elle fut un peu revenue de son saisissement, elle retourna vers la vieille dame et lui dit avec une émotion inexprimable : — Rentrons, ma marraine, rentrons... Voici des étrangers... Entendez-vous le pas des chevaux?... Ils arrivent de ce côté...

— Est-ce qu'on t'apporterait encore un bouquet, ma mignonne? s'écria la bonne dame, un peu émue elle-même et hâtant le pas.

X.

C'était le fier don Juan de Zuniga qui arrivait; il entra avec sa suite dans le cabaret de Gaubert, et un moment après il se présentait à la porte du pavillon.

Le pressentiment de quelque grand événement qui allait changer sa vie agitait M^lle^ de Barbejas. En rentrant, elle s'était assise dans le petit salon, pâle d'émotion, tressaillant au moindre bruit et serrant dans ses mains la main de sa marraine, qui s'écriait : — Que se passe-t-il dans ton esprit, ma mignonne?... Qu'est-ce que tu te figures donc?... Tu t'étonnes de revoir ici ce gentilhomme?... Cela n'a rien de surprenant en vérité... Il nous est arrivé quelque chose de plus extraordinaire, lorsque son altesse l'infant don Philippe s'est assis là, sur ce fauteuil, et qu'il m'a demandé ta généalogie... Allons, allons, remets-toi, ma petite reine.

Ces paroles affectueuses ne produisaient pas un grand effet sur Gasparie; mais lorsque don Juan de Zuniga parut, elle reprit tout à coup son sang-froid. Se relevant avec une dignité modeste et calme, elle le salua, les yeux baissés, le front rayonnant d'une sereine fierté, de l'air d'une infante qui donne audience à un ambassadeur; ensuite elle se rassit près de sa marraine. L'Espagnol la considéra un moment avec une tendre admiration, une joie profonde et tranquille. Elle était d'une beauté éblouissante; les secrètes émotions de son âme se reflétaient dans ses yeux, dont les sombres prunelles avaient l'éclat du diamant noir. Une légère pâleur couvrait son visage, mais par instant une douce rougeur se répandait sur ses joues, comme si de fugitives lueurs eussent jailli des regards que don Juan arrêtait sur elle. Cette splendide beauté n'était relevée d'ailleurs par aucun artifice; Gasparie n'avait pas changé de costume après sa promenade. Elle portait une simple robe de drap brun tissé dans nos montagnes; sa petite coiffe plate n'avait ni pompons ni rubans: son grand fichu blanc était modestement croisé jusqu'au menton, et elle portait au cou le velours noir avec l'étoile d'or que lui avait donné sa marraine. L'Espagnol se rapprocha d'elle, fit le geste de lui baiser la main; mais ses lèvres effleurèrent seulement la manchette blanche qui entourait le poignet; puis il se tourna vers M^me^ de Roquevire et dit en français, d'un ton grave et avec une nuance de fierté : — Je m'appelle don Juan de Zuniga, et je demande en mariage mademoiselle Gasparie de Barbejas.

Un nuage passa devant les yeux de la bonne dame, elle eut comme un éblouissement; pourtant elle put répondre : — C'est à ma filleule de dire si elle accepte l'honneur que lui fait votre excellence.

Alors don Juan se tourna vers Gasparie avec un geste de muette sollicitation. Elle arrêta sur lui un seul regard, baissa la tête en signe de consentement, et lui donna sa main.

—Ah! s'écria-t-il, vous comblez tous mes vœux!... Pardonnez-moi si je ne sais pas vous exprimer tout mon amour, tout mon bonheur...

— Parlez-moi en espagnol, lui dit-elle en souriant; je vous comprendrai bien.

— Est-il possible? fit-il transporté. Vous avez appris la belle langue espagnole!... Puis il ajouta plus bas : — Vous m'aimiez donc?

Elle arrêta sur lui un long regard, et fit un signe négatif.

— Ah! j'en crois vos yeux, reprit-il; j'en crois mon propre cœur, vous m'aimiez,... et j'en avais le pressentiment,... je le savais... Votre souvenir était toujours présent à mon cœur... Je suis revenu du fond de l'Italie pour vous envoyer ce bouquet le jour de votre fête, le jour des Rois, car vous portez un nom royal... Et quand don Blas de Mora m'a dit l'accueil que vous lui aviez fait, mon cœur a été plein d'espérance... J'ai compris que vous ne m'aviez pas oublié,... je suis venu...

— Ce gentilhomme m'a appris que vous deviez être à Madrid pour la fête de la Chandeleur, dit Gasparie, troublée au milieu de son bonheur par l'idée d'une nouvelle absence; le voyage est long, et ce jour approche... Seigneur, vous allez donc partir?

— Je devrais être déjà près des frontières, répondit-il; le roi mon maître me rappelle auprès de lui, et il faut qu'après-demain je reprenne la route d'Espagne. Me laisserez-vous partir seul?..

Gasparie, troublée jusqu'au fond de l'âme, joignit les mains, regarda sa marraine les larmes aux yeux, et murmura : — Non, seigneur.

Ils furent mariés le lendemain, à midi, dans la petite chapelle, avec les dispenses données d'avance par M^gr^ d'Aix, dont M^gr^ de Digne était le suffragant, et ce fut le pauvre père capucin qui leur donna la bénédiction nuptiale. Après la cérémonie, M^me^ de Roquevire embrassa sa filleule et lui dit en pleurant : — Va, ma mignonne, sois heureuse, et n'oublie pas ta vieille amie!...

— Est-ce que je peux me séparer de vous jamais?... s'écria Gasparie. Ma bonne marraine, vous viendrez en Espagne; vous m'accompagnerez, n'est-ce pas?...

— Oui, je finirai mes jours près de toi, répondit la vieille dame en la serrant dans ses bras; mais laisse-moi ici maintenant. Bientôt j'irai te rejoindre, et, vois-tu, je voudrais te porter quelque chose... Ne devines-tu pas?

— L'acte de vente de la Ruine! s'écria-t-elle. Ah! j'y avais songé déjà!

— Ce printemps j'irai te trouver à Madrid, reprit Mme de Roquevire; je donnerai à bail le cabaret, et, comme François et Jeannette n'auront plus rien à faire ici, je les emmènerai.

Les mariés partirent le lendemain dans la matinée. Le même jour, Mme de Roquevire descendit aux Gipières; elle avait du chagrin de cette séparation momentanée, et cherchait quelque distraction. Le chevalier de Roquevire se promenait devant sa maison le chapeau sur la tête, les bras croisés sur la poitrine. En apercevant la vieille dame, il s'écria avec une espèce d'éclat de rire : — Eh bien! madame, je vous fais mon sincère compliment, vous avez marié votre filleule; on vient de me l'apprendre... C'est un vrai roman... Elle a épousé un étranger, un homme tombé des nues.

La vieille dame s'assit sur la terrasse, offrit une prise de tabac au chevalier, et lui dit tranquillement :

— Je venais vous faire part de ce mariage; tous mes vœux sont comblés : Mlle de Barbejas est convenablement établie; elle a épousé don Juan de Zuniga, grand-écuyer de sa majesté catholique, duc de Peñarande, marquis de Huelamo, comte de Fuensalida et trois fois grand d'Espagne.

— Ajoutez, si vous voulez, prince de la Ruine du chef de sa femme! fit le chevalier avec une fureur concentrée.

— Je vous prends au mot! s'écria la vieille dame.

Et là-dessus elle lui offrit un prix élevé du domaine des Barbejas. Le chevalier de Roquevire prêta l'oreille à ces propositions, et il se consola un peu en vendant pour une somme exorbitante la vieille tour à demi écroulée et la maisonnette, dont il avait fait une étable pour les brebis; mais après la signature de l'acte, lorsqu'il eut emporté ses sacs d'écus, il dit à Mme de Roquevire :

— Cette vente est défectueuse; il y a lieu de revenir sur plusieurs articles de l'acte : nous plaiderons!

Toutes ces choses se passaient en l'an de grâce 1746. A la révolution, aucun des personnages mentionnés dans ce récit n'existait plus. Depuis cette époque, la Ruine a achevé de s'écrouler, et il ne reste pas vestige de la vieille tour des Barbejas. Le cabaret de Gaubert a été vendu comme bien national, la façade n'a plus le même aspect, et il y a nombre d'années que *le Mouton vert* ne figure plus sur l'enseigne; mais on se souvient encore dans le pays du passage des Espagnols, et une des chambres du cabaret, celle qui touche à l'escalier tournant par lequel on monte au premier étage, s'appelle encore la chambre du prince.

Mme Charles Reybaud.

L'HISTOIRE ROMAINE

A ROME

IX.

SUITE DE LA DÉCADENCE. — D'ALEXANDRE SÉVÈRE A CONSTANTIN.

Alexandre Sévère. — Douceur de son âme et de ses traits. — *Santa Maria in Trastevere*, le culte chrétien toléré — Édifices réparés ou construits par Alexandre Sévère. — Le goût du colossal et le despotisme. — Les prétendus trophées de Marius. — L'*opus Alexandrinum* remonte à Héliogabale. — Mort et tombeau d'Alexandre Sévère et de Julie Mammée. — Gordien l'Ancien, un empereur malgré lui. — Villa des Gordiens. — Portraits de divers empereurs de la décadence. — Honte et crimes de Gallien, son arc de triomphe. — Bons empereurs venus trop tard — Aurélien et Zénobie. — Temple du Soleil et murs de Rome construits par Aurelien. — Le Colisée au temps de Carin. — Dioclétien, ses thermes. — Constantin et sa famille, tombeau de sa mère et de sa fille. — Bataille livrée à Maxence près de Rome, tableau de Jules Romain. — Arc de triomphe de Constantin, persistance du paganisme, spoliation de l'arc de Trajan. — Basilique de Maxence dédiée à Constantin. — Abandon de Rome.

Après Héliogabale, il semble qu'on soit arrivé au dernier jour de l'empire (1). Alexandre Sévère le relève de cet extrême abaissement. Son règne est un de ces temps d'arrêt qui suspendent le progrès de la décadence et prouvent combien ce progrès est irrésistible par leur impuissance à le supprimer. Si l'empire ne s'écroula pas soudain, a dit un historien, ce fut l'œuvre d'Alexandre; il faut ajouter et de sa mère Mammée, qui dirigea ses premières années, car il fut appelé au trône à douze ans. Seule des quatre Julie, Mammée a laissé une réputation intacte. L'unique vice qu'on lui reprocha fut l'avarice. Cette avarice était peut-être de la prudence, peut-être

(1) Voyez les livraisons du 15 octobre, 1er novembre, 15 décembre, 15 février, 15 mars, 15 avril et 1er juin 1857.

était-elle ménagère pour son fils. Mammée est moins belle que les autres princesses de sa famille, mais elle a l'air plus respectable : on découvre sur son visage quelque chose de matronal et de maternel. Alexandre Sévère fut aussi dirigé par le célèbre jurisconsulte Ulpien, pour lequel il avait une grande vénération. Cette époque est celle des jurisconsultes, et c'est ce qui explique comment tout ne s'est pas abîmé plus tôt. La notion du droit s'était réfugiée chez eux, mais ils étaient hors d'état de le défendre contre l'omnipotence de la force, et quand Papinien avait gêné Caracalla, Caracalla l'avait fait tuer.

On aime à reporter ses yeux de la figure hébétée d'Héliogabale sur le front candide et le doux visage d'Alexandre Sévère. Sa physionomie respire cette simplicité qu'il fit paraître en toute circonstance, et qui contrastait si heureusement avec le faste insensé d'Héliogabale. On y lit la pureté, la bonté, la droiture de l'âme; la sévérité dont il donna plusieurs exemples, et qui lui mérita son nom, ne s'y montre point, ce qui fait croire qu'elle n'était pas dans sa nature, mais lui fut inspirée par Mammée ou Ulpien. On retrouve bien plutôt dans cette figure ingénue la faiblesse qu'il montra toujours pour sa mère. Celle-ci a des traits assez mâles, un profil énergique et vraiment romain. C'était en effet une femme d'un caractère résolu. Dans une bataille, elle ranima l'ardeur des troupes qui pliaient. On croit voir l'épouse de Germanicus défendre le passage du Rhin contre les Barbares.

Alexandre n'était pas chrétien, mais le christianisme, déjà très répandu, avait effleuré son âme, et sa mère paraît avoir été chrétienne. Il avait voulu qu'on gravât dans le palais impérial cette maxime : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qui te fût fait à toi-même. » Il avait placé l'image du Christ dans sa chapelle domestique avec celles d'Orphée, d'Abraham et d'Apollonius de Thyane. Le premier il permit l'exercice public du christianisme : *christianos esse passus est.* Il donna de cette tolérance un exemple célèbre que rappelle un des plus remarquables monumens de la Rome chrétienne, la basilique de *Santa-Maria in Trastevere.* Dans le quartier au-delà du Tibre, habité surtout par les Juifs, auxquels s'étendit aussi la tolérance d'Alexandre Sévère, se trouvaient des chrétiens, ce qui était naturel, car les chrétiens devaient se recruter beaucoup parmi les Juifs et se confondaient encore avec eux. Une contestation s'étant élevée entre les chrétiens et quelques cabaretiers au sujet de certaines boutiques que ceux-ci réclamaient, et dont les humbles sectateurs de la foi nouvelle avaient fait un lieu d'oraison, Alexandre les adjugea à ces derniers, disant : « Il est préferable qu'elles soient employées à honorer

Dieu, il n'importe de quelle manière. » Ce souvenir augmente encore l'intérêt qui s'attache à l'église de Santa-Maria in Trastevere. Les colonnes antiques de granit égyptien de cette basilique et les belles mosaïques qui la décorent me touchent moins que la tradition d'après laquelle elle fut élevée là où de pauvres chrétiens se rassemblaient dans un cabaret purifié par leur piété, pour y célébrer le culte qui devait un jour étaler ses magnificences sous le dôme resplendissant de Saint-Pierre.

Cependant le règne d'Alexandre Sévère vit le martyre de plusieurs chrétiens. Le plus célèbre est celui de sainte Cécile, dont la chambre sépulcrale a été retrouvée par la sagacité de M. de Rossi, qui a fait dans les catacombes tant de découvertes capitales. L'église dédiée à sainte Cécile et bâtie sur l'emplacement de son opulente demeure montre encore la chambre de bains où elle périt. Dans cette église, on admire la statue de la sainte par Maderne, qui la représente la tête à demi séparée du tronc, telle qu'elle a été trouvée dans son tombeau. Ces souvenirs accusent Alexandre Sévère; ils étonnent, surtout quand on lit dans Lampride que les chrétiens pouvaient publier les noms des prêtres qui devaient être ordonnés, car ceci suppose une assez grande liberté. Ce n'est pas le lieu d'approfondir l'explication que peuvent fournir l'absence de Sévère et l'ascendant d'Ulpien : je le ferai plus tard; ici, j'ai voulu seulement constater la tolérance incomplète peut-être, mais prouvée cependant par un fait incontestable, d'Alexandre Sévère.

Lampride a été jusqu'à dire que le fils de Mammée avait eu l'intention d'élever un temple au Christ et de l'admettre au rang des dieux. Il n'est pas impossible qu'Alexandre ait eu la pensée de placer en effet le Christ parmi les divinités romaines et orientales que sa piété éclectique honorait. On a dit avec moins de vraisemblance la même chose d'Adrien. En tout cas, il ne pouvait, dans l'une et l'autre circonstance, être question que d'une association avec les divinités païennes, et nul chrétien ne saurait regretter une apothéose qui aurait mis l'objet de son culte à côté d'Antinoüs.

Malgré ses égards pour le christianisme, Alexandre Sévère était païen et païen dévot. Le matin, il adressait une prière aux dieux, quand sa nuit avait été pure. Le septième jour de la semaine, il montait régulièrement au Capitole. J'en admire d'autant plus ce qu'il fit pour les chrétiens : ce fut l'œuvre d'une vraie tolérance, non d'une indifférence dédaigneuse pour tous les cultes; il les respectait tous au contraire. Il embellit les temples d'Isis et de Sérapis. Sévère paraît avoir eu un respect sincère pour les diverses formes de la religion.

Alexandre continua, comme l'avait fait le premier Sévère, à ré-

parer les édifices publics, entre autres le théâtre de Marcellus. La modestie qui lui fit refuser le titre d'*auguste* et de *grand* semble empreinte sur ses traits, et il en prouva la sincérité lorsque sur les ponts que Trajan avait commencés il inscrivit seul le nom de cet empereur, dont il achevait les monumens comme il continuait les vertus. Parmi ceux dont il fut l'auteur, il faut mentionner des entrepôts publics, les thermes qu'il construisit sur la rive droite du Tibre, d'autres encore qui touchaient à ceux de Néron, et pour lesquels il fit venir à Rome l'eau qui, de son nom, s'appela Alexandrine. On ne dit pas de Néron qu'il ait, comme Alexandre Sévère, acheté les maisons qui couvraient l'emplacement dont il avait besoin. Sévère avait l'intention de construire une gigantesque basilique qui aurait eu mille pieds de long, environ le double de Saint-Pierre. A mesure qu'on avance dans l'histoire de l'empire, on voit le goût du colossal dominer toujours davantage. J'ai dit que c'était un caractère de l'architecture sous le despotisme : les monumens de l'Orient, Versailles et l'arc de triomphe de l'Étoile sont là pour le prouver. La liberté vise moins au grand qu'au beau. Voyez les temples de la Grèce et les temples romains de la république : Auguste élève à Rome le premier grand temple, celui de Mars Vengeur; Agrippine, le temple de Claude; Adrien, le temple de Vénus et de Rome; les Flaviens, leur immense amphithéâtre; Caracalla, ses thermes énormes. Il en est à cet égard de la sculpture comme de l'architecture. L'Égypte, Ninive, l'Inde ont leurs colosses. A Rome, la première statue colossale est celle d'Apollon sous Auguste, la seconde celle de Néron. Alexandre Sévère, despote honnête, mais despote aussi bien que Néron, de même qu'il entreprenait de construire une basilique immense, remplissait Rome de statues colossales.

Il faut rapporter à ce règne deux trophées qui ornaient un château d'eau appelé le Nymphée d'Alexandre Sévère, et qui maintenant décorent la place du Capitole. Ils sont connus sous le nom de *trophées de Marius;* mais leur provenance est certaine, le style de la sculpture est évidemment du III^e^ siècle, et ils n'ont rien de commun que leur sobriquet populaire, soit avec les trophées de Marius, que César releva sur le Capitole, soit avec un autre monument de Marius qui se trouvait là où est aujourd'hui la place d'Espagne.

Il est un monument qui ne date point d'Alexandre Sévère, mais le rappelle doublement : c'est le forum de Nerva. Alexandre Sévère, qui accueillait tous les cultes, avait celui des grands hommes, touchant chez un jeune prince. Il fit rassembler dans le forum de Nerva et dans celui de Trajan les portraits des personnages célèbres. Peut-être devons-nous à ce soin la conservation de plusieurs de ceux

que nous pouvons aujourd'hui contempler dans les musées de Rome. Ce fut aussi dans le forum de Nerva qu'Alexandre, se montrant jusqu'à la barbarie digne de son nom de Sévère, fit étouffer par la fumée un homme qui avait trafiqué d'une faveur prétendue et vendu de la *fumée,* jeu de mots encore plus révoltant que la rigueur immodérée de l'arrêt. A Rome, les plus doux étaient parfois cruels.

Alexandre Sévère, comme Adrien, connaissait et pratiquait les arts, mais il ne persécutait point les artistes supérieurs à lui, et ne se débarrassait point de ses rivaux par un arrêt de mort. Comme Néron, il aimait la musique, mais il ne chantait pas sur le théâtre, et réservait ce plaisir pour l'intérieur de sa famille. Alexandre Sévère passe pour avoir été l'inventeur de cette espèce de mosaïque formée d'un assortiment de porphyre et de marbre de différentes couleurs qu'on appelle *opus Alexandrinum*, dont il orna son palais, et qui plus tard fut employé si heureusement dans les basiliques chrétiennes; mais Lampride, qui lui attribue cette invention, oublie qu'il en a déjà fait honneur à Heliogabale.

Alexandre Sévère, né en Syrie, était plus Grec que Romain; ses traits ont la délicatesse d'un éphèbe. Il parla toujours mieux le grec que le latin, et se plaisait à lire Platon; c'est un doux disciple de Socrate comme égaré parmi la barbarie romaine. Cependant ce prince si doux était guerrier, cette tête gracieuse, *fuit venustate decorus,* était portée par un corps grand et robuste. J'ai peine à croire, d'après ses bustes, dont l'expression est si tranquille, à la vivacité de son regard, dont parle Lampride; peut-être était-ce pour le flatter qu'on feignait de n'en pouvoir supporter l'éclat. Sévère fit avec succès plusieurs campagnes importantes. Des fantaisies juvéniles se mêlaient à son goût sérieux pour les armes. Il poussait l'imitation d'Alexandre le Grand jusqu'à une rivalité frivole. On disait qu'Alexandre avait une légion formée de soldats qui portaient des boucliers d'argent; Sévère en voulut avoir une composée de soldats aux boucliers d'or. En toute chose, il montra, à côté de qualités énergiques, je ne sais quoi d'enfantin qui se retrouve dans ses traits et dans ce qu'on sait de ses goûts. Il aimait les oiseaux, surtout les pigeons, et avait des volières pleines de paons, de faisans, de poules, de canards et de perdrix. Les soldats qui se mutinèrent contre lui l'appelaient un enfant, *puer;* mais c'était un aimable et généreux enfant, qui dans l'occasion savait faire respecter la discipline comme un vieux guerrier.

Il eut toujours une tendre vénération pour sa mère, et construisit dans le palais des chambres auxquelles il donna son nom. Les soldats la massacrèrent avec son fils. On a cru reconnaître leurs deux statues sur un sarcophage qui est maintenant au Capitole, et qui était placé dans un grand tombeau romain qu'on appelle aujourd'hui

monte del grano. On sait en effet que Sévère, tué en Gaule, eut à Rome un très vaste tombeau, *sepulcrum amplissimum*. Cette désignation conviendrait bien au *monte del grano*, tumulus en maçonnerie dont la base a deux cents pieds de diamètre; mais d'autres assurent que le tombeau d'Alexandre Sévère n'était pas là, que les deux figures couchées ne sont pas la sienne et celle de Mammée. Il m'en coûterait de renoncer à cette illusion archéologique, de ne plus voir dans le sarcophage du Capitole un témoignage de l'union du fils respectueux et de la mère dévouée, union constante pendant la vie et se continuant dans la mort.

Après Alexandre Sévère, on voit se succéder un certain nombre d'empereurs qui règnent peu de temps et font peu de choses, qui n'élèvent guère de monumens, et dont les images sont rares et parfois douteuses. Rome possède cependant les portraits de plusieurs de ces empereurs. J'en dirai donc quelques mots rapides comme la durée de leur puissance.

Il y a au Capitole, dans un coin sombre de la salle des empereurs, un buste de Maximin. On le reconnaît d'abord à un air sauvage qui devait n'appartenir qu'à ce pâtre goth devenu empereur romain, et dont l'avénement fut un premier avénement de la barbarie. Ce Maximin, qui avait sept pieds de haut, dont le poing, disait-on, brisait les pierres et fendait les arbres, qui mangeait quarante ou, selon d'autres, soixante livres de viande par jour, forme le plus parfait contraste avec l'aimable Alexandre Sévère, dont la figure est presque celle d'une jeune fille. Des intrigues de femmes avaient fait monter sur le trône Alexandre Sévère; Maximin y fut porté par les soldats : tout le monde pouvait donner un maître aux Romains, excepté les Romains eux-mêmes. Cet homme singulier, avec les appétits de la brute et le naturel de la bête féroce, eut aussi quelques instincts de grandeur. Celui dont les cruautés inspiraient une telle terreur, que les femmes priaient les dieux qu'il ne vînt jamais à Rome, comme on disait au moyen âge : Seigneur, délivrez-nous de la fureur des Tartares (*à Tartarorum furore libera nos, Domine*), a prononcé ces paroles d'une noble ambition : Plus je serai grand, plus je travaillerai. Puis les soldats se dégoûtèrent du Barbare, et, pour changer, voulurent d'un sénateur. Ils forcèrent à la pointe de l'épée un vieux proconsul à recevoir l'empire. Gordien eut beau se récrier, se coucher par terre; les prétoriens tinrent bon. Menacé par leurs armes, le fer sur la gorge, Gordien fut revêtu de la pourpre, et le monde vit la comédie de *l'empereur malgré lui*. On lui adjoignit son fils. Le sénat ratifia les deux choix de l'armée. Le jeune Gordien fut tué dans la guerre civile, et son père, craignant d'être défait par un général de Maximin, se donna la mort pour sortir

d'embarras; la dignité impériale était devenue une corvée qu'imposait la violence, et dont on s'affranchissait par le suicide.

Le sénat avait accepté les deux Gordiens, élus de l'armée; eux morts, il voulut opposer à Maximin des empereurs à lui : il choisit dans ses rangs Pupien et Balbin, en leur adjoignant comme césar le fils du second Gordien, enfant de treize ans, que les acclamations des soldats réunis dans le Forum lui imposèrent. Pupien, fils d'un serrurier ou d'un carrossier, était un homme capable. Balbin était noble, riche, ami du plaisir, lettré, faisant des vers. Il a sur la figure toute la satisfaction d'un homme médiocre. Pupien a cet air grave et sévère dont parle Capitolin, — *vultu gravissimus et retorridus.* Pupien partit pour combattre Maximin, et Balbin resta à Rome avec les prétoriens, qui, ce semble, à cette époque, n'aimaient pas à la quitter. Ils se querellèrent avec le peuple, on eut presque une guerre civile. Le sang coula dans les rues, et une partie de Rome fut brûlée, comme au temps de Vitellius. Balbin, qui avait perdu la tête en présence de l'émeute, allait pressant la main à chacun, tandis qu'on lui jetait des pierres; on assure même qu'il reçut des coups de bâton. Le peuple assiégea les prétoriens dans leur camp et coupa les tuyaux de plomb qui y conduisaient l'eau. On a trouvé un de ces tuyaux. Quand les soldats voulurent rentrer dans la ville, on leur jeta des tuiles du haut des toits, et tous les vases qui étaient dans les maisons, ce qui fait penser au nom que le grand Condé donnait à la guerre des rues. La ville souffrit beaucoup, car des bandits se mêlèrent aux soldats et les aidèrent à la piller. Telle était la physionomie de Rome sous les empereurs du sénat, qui n'étaient pas les plus mauvais. L'ordre qu'ils y font régner ressemble assez à l'anarchie tumultueuse de la Rome du moyen âge. Pupien était allé attaquer Maximin, qui assiégeait la ville d'Aquilée; mais il n'eut pas à le vaincre : ses propres soldats se chargèrent de délivrer le sénat de cet ennemi. « Ces soldats, dit Capitolin, avaient leurs affections sur le mont Albain, » c'est-à-dire dans leur camp d'Albano. En d'autres termes, ils préféraient à la vie des camps la vie de garnison. A midi, pendant que Maximin et son fils faisaient la sieste dans leur tente, ils furent égorgés; leurs têtes, plantées sur des piques, furent portées à Rome, à travers les populations ivres de joie à cet aspect. On s'attendrissait cependant sur la beauté du jeune Maximin, qui était en effet très beau. Les deux têtes n'en furent pas moins promenées dans Rome et brûlées dans le Champ-de-Mars, au milieu des insultes de la multitude.

Pupien et Balbin ayant péri à leur tour dans une émeute militaire, le troisième Gordien resta seul et fut empereur pendant six ans. C'était un jeune homme faible, mais bien intentionné. Son beau-

père, Misithée, préfet du prétoire, paraît avoir joué auprès de lui le rôle d'un maire du palais. Dirigé par cet homme ferme et intelligent, Gordien III fit une campagne heureuse contre les Perses.

Cette famille des Gordiens se rattachait par son extraction aux plus beaux noms de la république et de l'empire, aux Scipions, aux Gracques, à Trajan. Elle se montra peu digne de cette origine doublement illustre. Les Gordiens, très grands personnages, furent de très petits empereurs. Ils montrent ce qu'était devenue l'aristocratie romaine dégénérée. Le premier, honnête et pusillanime, comme le prouvent son élection et sa mort, était un peu replet et avait dans l'air du visage quelque chose de solennel et de théâtral (*pompali vultu*). Il aimait et cultivait les lettres. Son fils également se fit quelque réputation en ce genre, grâce surtout à sa bibliothèque de soixante mille volumes; mais il avait d'autres goûts encore que celui des livres : on lui donne jusqu'à vingt-deux concubines en titre, et de chacune d'elles il eut trois ou quatre enfans. Il menait une vie épicurienne dans ses jardins et sous des ombrages délicieux : c'étaient les jardins et les ombrages d'une villa magnifique que les Gordiens avaient sur la voie Prénestine, et dont Capitolin, au temps duquel elle existait encore, nous a laissé une description détaillée. Le péristyle était formé de deux cents colonnes des marbres les plus précieux, le cipollin, le pavonazetto, le jaune et le rouge antiques. La villa renfermait trois basiliques et des thermes que ceux de Rome surpassaient à peine. Telle était l'opulence d'une habitation privée vers le milieu du III^e^ siècle de l'empire. Les particuliers avaient chez eux des thermes et des basiliques, mais les maîtres de ces magnifiques demeures étaient des hommes sans énergie qui se tuaient au premier revers, comme Gordien le père, qui vivaient dans un harem à l'orientale, comme Gordien le fils. Ce contraste entre le grandiose des existences romaines d'alors et la médiocrité morale de ceux qui en jouissaient nous est rappelé par les considérables débris de la villa des Gordiens, que l'on croit reconnaître dans l'amas de ruines connu sous le nom de *torre dei schiavi*, bien que l'on n'y puisse retrouver aucun des édifices dont il est parlé dans la description de Capitolin.

Le troisième Gordien avait projeté, probablement sous l'inspiration de son beau-père, un vaste ensemble de constructions, un *square* de mille pieds entouré de portiques, et attenant à une basilique de cinq cents pieds avec des thermes d'été et des thermes d'hiver; mais un Arabe, le préfet du prétoire, Philippe, fit tuer d'abord Misithée, puis le dernier des Gordiens, avec lequel il dédaigna de partager l'empire. Le lâche Gordien demanda à être préfet du prétoire sous celui qui l'avait détrôné. Refusé par Philippe, il supplia

celui-ci de le prendre pour général et de lui laisser la vie. Philippe le fit mettre à mort malgré ses cris et placer au rang des dieux.

Le nouvel empereur etait fils d'un chef de brigands. Sa tête est bien aussi celle d'un bandit énergique. En voyant ce front dur, ridé, impitoyable, on comprend que Philippe n'ait pas eu pitié de Gordien; en voyant ce regard sombre et faux, on comprend qu'il l'ait trompé avec cette astuce orientale dont parle Capitolin, *peregrina calliditate*. Les traits de son fils, qu'il avait associé à l'empire, sont moins romains : on le voit surtout dans un buste en basalte noir, matière qui semble avoir été choisie pour faire allusion à son origine. Il a plus que son père une tête arabe. En supposant chez les Philippes un sang mélangé, le type primitif aurait reparu plus marqué à la seconde génération, comme il arrive pour les ressemblances de famille.

Le règne, du reste assez obscur, de Philippe compte dans les fastes du Colisée, car pendant ce règne l'an 1000 de Rome fut célébré par des égorgemens d'une grande magnificence. Deux mille couples de gladiateurs y combattirent, on tua trente-deux éléphans, dix tigres, quarante lions apprivoisés, trente léopards, dix hyènes, dix girafes, un hippopotame, un rhinocéros, etc. On voit que le massacre des hommes et des animaux n'avait rien perdu de son ancienne splendeur. Il n'y avait point de décadence pour cet art-là.

Nous arrivons à un temps où l'obscurité qui s'étend sur les misérables héritiers de l'empire enveloppe leurs images. L'art, en se corrompant, rend de plus en plus difficile de démêler à quels personnages appartiennent les portraits que nous avons. Quelques-uns de ces personnages se font remarquer par un air de férocité. Le buste du Capitole donne à Décius la plus méchante figure qu'on puisse imaginer. Il fait une affreuse grimace, et semble apercevoir un objet effrayant. Je soupçonne un chrétien d'être l'auteur de ce portrait, et d'avoir ainsi représenté Décius en haine de la persécution. Ou bien peut-être on l'a choisi à dessein pour le mettre dans la collection parce qu'il était hideux, comme doit l'être aujourd'hui à Rome le persécuteur des chrétiens. Décius n'a point cet aspect sur les médailles, et l'histoire ne l'a pas si mal traité. Vopiscus, en énumérant une suite de mauvais empereurs, a soin de faire une exception pour les Décius, dignes d'être comparés aux anciens, dit-il, par leur vie et leur mort. Quant aux deux fils de Décius, ils paraissent avoir été de bien méchans garnemens, si l'on en juge par leurs bustes. L'un donne l'idée d'un petit serpent venimeux, l'autre d'un grossier et impudent drôle. Un peu plus loin, le jeune Soloninus, fils de Gallien, a une atroce figure d'enfant. Décius, comme la plupart des empereurs de ce temps, ne mourut point à Rome. Ils n'y mouraient

guère plus souvent qu'ils n'y naissaient. Décius alla finir en Pannonie, au fond d'un marais. L'empire faisait comme lui, il se noyait dans la boue.

Ceci ne s'applique point en particulier au règne de Décius. Si Lactance l'appelle un exécrable animal, l'*Epitome des Césars* dit qu'il fut un souverain affable et un guerrier vaillant, et Zozime assure qu'il gouverna très bien. Il avait construit à Rome des thermes dont on ignore l'emplacement. Décius est le dernier empereur romain dont on ait trouvé le nom écrit en hiéroglyphes sur les monumens de l'Égypte. Encore un signe de la puissance romaine qui s'en va et du monde qui lui échappe.

Quand on considère les bustes des empereurs de cette triste époque, on remarque chez plusieurs une expression tout à la fois ferme et inquiète, bien sensible surtout chez Volusien. Ils semblent voir les Barbares venir, les légions s'apprêter à les immoler, et attendre avec une résolution triste la fin de l'empire et la leur.

Cette fin approchait. On peut dire que l'empire a été frappé à mort sous Gallien. Les Barbares y pénètrent de tous côtés, il se démembre pièce à pièce, et à chaque lambeau qu'ils emportent, Gallien fait une plaisanterie, ou dit : « Qu'aurons-nous demain à dîner? » Pendant ce temps s'élèvent partout des chefs militaires qui prennent la pourpre, et qu'on appelle les trente tyrans. Ces tyrans, parmi lesquels on compte deux femmes, étaient en général des hommes énergiques qui, dans la défaillance du pouvoir impérial, prenaient en main, là où ils se trouvaient, la défense de l'empire, *assertores romani nominis*, tandis que l'empereur l'abandonnait, *Galieno rempublicam deserente*, comme dit Trebellius Pollion. La plupart ne firent que passer, et l'un d'eux régna trois jours. On ne peut s'étonner que Rome, qui ne vit pas leur pouvoir éphémère et lointain, n'ait pas conservé leurs images. On y trouve celle de Gallien, auquel l'expression de son visage donne l'air d'un aussi grand coquin que la ressemblance historique peut le faire désirer.

Gallien, comme tant d'autres mauvais empereurs, avait bien commencé, ce qui explique sans doute quelques lignes favorables de Zozime et de Zonaras; mais bientôt, dit Eutrope avec une certaine éloquence, « s'abandonnant à tous les vices, il laissa aller les rênes de la république par lâcheté et par désespoir. » La biographie de Gallien dont Trebellius Pollion est l'auteur ne permet pas de douter qu'il ait été le plus misérable des hommes. Il gagna la multitude par des distributions de vivres, mais on n'achète pas l'histoire.

Il reste de cet homme, dont le règne fut plus que nul autre funeste à l'empire, et sous lequel Rome perdit le plus de provinces, un arc de triomphe. Ceux de Trajan et de Marc-Aurèle, qui allèrent

vaincre chez eux les Barbares, ont péri; celui de Gallien, qui les laissa entrer en Italie, subsiste encore!

Cet arc n'est pas mauvais pour l'époque. Il fut dédié à Gallien et à sa femme Salonine par un certain Aurélius Victor, qui était probablement un courtisan zélé de leurs majestés, auxquelles il se dit très dévoué. Ce ne peut être l'historien de ce nom, car celui-ci parle de Gallien avec le dernier mépris, et d'ailleurs a vécu plus tard. C'est heureux pour Aurélius Victor, car l'inscription qu'on lit sur l'arc de Gallien donnerait une impression peu favorable de sa véracité. Jamais l'adulation n'eut moins de pudeur. L'inscription contient ces mots : « A Gallien, prince très clément, dont le courage invincible n'est surpassé que par sa piété. » Voici maintenant le commentaire de l'inscription par les faits.

Il arrivait à Gallien de faire tuer trois ou quatre mille soldats en un jour, et il écrivait des lettres comme celle-ci, adressée à un de ses généraux : « Tu n'auras pas fait assez pour moi, si tu ne mets à mort que des hommes armés, car le sort de la guerre aurait pu les faire périr. Il faut tuer quiconque a eu une intention mauvaise, quiconque a mal parlé de moi. Déchire, tue, extermine; *lacera, occide, concide.* » Entré dans Byzance en promettant leur pardon aux troupes qui avaient combattu contre lui, il les fit égorger, et ses soldats ravagèrent la ville au point qu'il n'y resta pas un habitant. Voilà pour la clémence. Tandis que Valérien, son père, était prisonnier du roi des Perses Sapor, qui pour monter à cheval se servait du dos du vieil empereur comme d'un marchepied, en attendant qu'il le fît empailler, l'indigne fils de Valérien vivait au sein des plus honteuses voluptés, et ne tentait pas un seul effort pour le délivrer. Voilà pour la vaillance et la piété.

Cet arc de triomphe fut très probablement élevé à Gallien après son lâche et parjure exploit contre Byzance, quand il revint à Rome à la suite de ce meurtre pour y triompher. On remarqua dans ce triomphe plusieurs détails ridicules, des chars remplis d'histrions, douze cents gladiateurs habillés en femmes. Le triomphe romain tournait à la mascarade, au carnaval. Dans celui-ci, un farceur allait par la foule, disant qu'il cherchait le père de l'empereur. Gallien le fit brûler vif. L'arc élevé à Gallien en cette circonstance, au moment où il revenait d'une boucherie, est une bouffonnerie de plus. Un arc de triomphe érigé à l'empereur sous lequel commença le démembrement de l'empire, c'est la plus grande dérision monumentale de Rome (1).

(1) Cet arc est sur le mont Esquilin, où Gallien avait ordonné qu'on lui dressât une statue colossale tenant une lance dans laquelle un enfant pût entrer : puérilité gigantesque. Dans le voisinage de l'arc et de la statue de Gallien devaient se trouver les jar-

Le règne de Gallien est néfaste entre tous les règnes des empereurs que Rome a subis. Au moment où la puissance romaine est près de se dissoudre par l'ineptie et les vices d'un homme, la nature semble vouloir ajouter ses fléaux à ceux que le pouvoir qui régit la société avait attirés sur elle. La terre tremble et engloutit un grand nombre de maisons avec leurs habitans, des villes sont envahies et détruites par la mer, beaucoup d'hommes meurent d'effroi; des éclipses répandent les ténèbres, une contagion terrible fait mourir jusqu'à cinq cents personnes en un jour. Il semble que la fin de Rome et du monde soit arrivée.

Du sein de ce temps lamentable allaient surgir quelques hommes dignes d'un temps meilleur : Claude le Gothique, Aurélien, Tacite, Probus. Ils venaient trop tard pour empêcher la chute de l'empire, ils ne purent que l'ajourner. Malheureusement leurs portraits sont rares et manquent dans la collection du Capitole. J'aurais aimé à y voir les traits de ce second Claude, qui montra autant de vigueur que le premier déploya de faiblesse. Je voudrais qu'on trouvât le bouclier d'or sur lequel le sénat avait fait graver son image, sa statue en argent, que l'on avait placée sur les rostres, enfin la statue en or que le peuple romain, hommage sans exemple, avait érigée à Claude devant le temple de Jupiter, parce que les livres sibyllins ayant annoncé que le premier qui parlerait dans le sénat mourrait, et par sa mort sauverait l'état, Claude avait réclamé cet honneur comme une prérogative de la dignité impériale.

Ce règne et celui d'Aurélien tirèrent Rome de l'avilissement où Gallien l'avait plongée. Aurélien fut dur, cruel même, mais brave, énergique, infatigable. Pendant un règne de quatre années, il reprit presque tout ce que Gallien avait perdu; il avait le droit de consacrer, comme il le fit, une statue au génie du peuple romain, qu'il relevait. Ses traits n'ont rien d'un Romain, ce qui ne saurait étonner chez un Illyrien; fils d'un paysan, d'une grande taille, d'une force remarquable, toujours sombre, *trux omni tempore*, dit Eutrope, Aurélien fut le paysan du Danube empereur. La victoire la plus célèbre d'Aurélien est celle qu'il remporta sur Zénobie, reine de Palmyre. Après la mort d'Odenat, son mari, Zénobie avait gouverné avec fermeté et avec gloire. Vaincue par Aurélien, elle orna son triomphe. On la laissa vivre, et elle alla terminer paisiblement ses jours en grande dame romaine, près de Tivoli, dans le voisinage de

dins Liciniens, c'est-à-dire les jardins dont parle son historien et qui portaient son nom, il s'appelait Licinius. L'on voit en effet sur l'Esquilin, à peu de distance de l'arc de Gallien, des conserves d'eau et un bâtiment voûté qu'on appelle sottement temple de *Minerva medica*, qui ne fut jamais un temple, mais offre très probablement un reste de la villa de Gallien.

la villa Adriana, où son souvenir s'est perpétué dans les noms de diverses localités. Le Vatican possède un buste qu'on donne pour celui de Zénobie, mais à tort évidemment. La sculpture est trop bonne pour être du temps d'Aurélien, et puis cette femme à l'air spirituel, mais assez laide, ne peut être celle que Trebellius Pollion dit avoir été d'une beauté incroyable, et qu'il appelle la plus belle femme de l'Orient.

Ce fut après son triomphe sur Zénobie qu'Aurélien éleva au Soleil un temple dont on croit reconnaître quelques restes dans le jardin Colonna; mais il est bien difficile d'admettre que ces restes aient fait partie d'un temple bâti sous Aurélien : ils semblent appartenir à une époque plus ancienne. Les grandes dimensions de ces débris peuvent seules les rapprocher des ruines contemporaines de Palmyre, auxquelles ils sont très supérieurs par le style, et bien que l'art dût être plus parfait à Rome que dans le désert où Zénobie élevait comme par enchantement la cité des caravanes, on ne saurait comprendre comment il eût pu produire, à la fin du III^e^ siècle, les fragmens du jardin Colonna, fragmens pour lesquels il est d'ailleurs très difficile de trouver une autre origine. C'est un des problèmes les plus embarrassans que présentent les antiquités de Rome, et je ne prends pas sur moi de le résoudre.

Aurélien entreprit un grand ouvrage qui caractérise bien son règne, ce règne qu'on peut considérer comme un effort contre la décadence. Il entoura Rome d'une enceinte fortifiée. Rome n'avait pas de murailles. Les anciens murs de l'époque des rois avaient depuis longtemps cessé d'être employés comme des moyens de défense, et avaient disparu au milieu des habitations privées. Les Romains pensèrent longtemps, comme le dit un ancien, que leur courage était une défense suffisante, et ne voulurent point d'autres remparts pour la ville éternelle; mais un jour vint où cette sécurité superbe se troubla. Sous Gallien, les Barbares avaient pénétré en Italie. Sous Aurélien, ils avancèrent sur la voie Flaminia et la voie Aurélia, avec le dessein de prendre Rome. Rome comprit alors qu'elle allait avoir à se défendre chez elle, que le courage de ses légions était un rempart qui ne suffisait plus, et Aurélien éleva cette enceinte qui, refaite en partie par Honorius, réparée successivement de siècle en siècle par les papes, forme encore l'enceinte actuelle de Rome, et ne l'a pas mieux défendue dans les temps modernes qu'au temps des invasions barbares.

Après la mort d'Aurélien, le sénat choisit Tacite et le proposa dans le Champ-de-Mars aux soldats et aux citoyens. Faire l'élection d'un empereur en cet endroit et non dans la curie ou dans les temples, lieux ordinaires des assemblées du sénat, c'était un hom-

mage au peuple et surtout aux soldats, que le sénateur par qui fut proposé Tacite appelait très saints et très sacrés, et auxquels Tacite lui-même adressa son premier remerciement. Au bout de six mois, il fut victime d'une conspiration militaire. C'est là qu'aboutissaient les triomphes du sénat. L'honnête vieillard mourut découragé et sans avoir rien fait. Cependant Vopiscus énumère quelques monumens commencés pendant ce règne si court; malheureusement Tacite n'eut pas le temps de les achever. Ainsi rien ne s'est conservé, ni des thermes qu'il voulait faire construire sur l'emplacement de sa maison, détruite dans une vue d'utilité publique, ni du temple qu'il destinait à recevoir les bustes des bons empereurs, et qui n'avait pas besoin d'être très grand. Peut-être va-t-on retrouver dans les fouilles d'Ostie, savamment dirigées par M. Visconti, quelques-unes au moins des cent colonnes de marbre numidique que Tacite avait données à cette ville. Ce qui fait le plus regretter la brièveté de son règne, c'est qu'il avait ordonné qu'on copiât chaque année dix exemplaires des œuvres de son aïeul l'historien, et qu'on les plaçât dans les archives et les bibliothèques. S'il eût régné plus longtemps, nous aurions probablement aujourd'hui Tacite tout entier. Il ne reste de l'empereur Tacite ni monumens ni portraits, mais seulement une preuve de plus de l'impuissance du sénat et de la vertu sous l'empire.

Il ne reste rien non plus de son successeur Probus, qui régna six ans avec gloire. Sans dire, comme Vopiscus, que par lui l'univers tout entier fut romain, qu'il allait, quand il mourut, abolir la guerre, établir une paix perpétuelle et ramener l'âge d'or sur la terre, il est certain que pour la valeur, l'énergie, l'intégrité, Probus peut être comparé aux meilleurs empereurs, à Trajan, à Marc-Aurèle. Il refoula l'invasion qui s'avançait, en Gaule, en Germanie, en Illyrie, en Orient.

Le souvenir des victoires de Probus est lié à l'histoire des monumens romains. Le Cirque vit alors une chasse mémorable. On y planta une forêt artificielle, dans laquelle furent lâchées mille autruches, mille cerfs, mille sangliers, mille daims, des gazelles, des brebis sauvages. Le peuple, lancé à leur suite, fit main basse sur le tout. Un autre jour, ce fut le tour de l'amphithéâtre. Cent lions à longues crinières parurent en même temps dans le Colisée, puis deux cents léopards, cent lionnes et trois cents ours; mais le carnage fut froid, les animaux n'avaient pas ce jour-là d'entrain pour se faire tuer. Trois cents paires de gladiateurs vinrent réchauffer un peu la représentation.

Malgré ses succès militaires, malgré les fêtes somptueuses qu'il donnait au peuple, Probus périt comme Tacite : les vertus, la gloire,

la popularité, ne pouvaient rien contre un mécontentement de l'armée. Un jour Probus voulut faire dessécher un marais par des soldats, et ces soldats l'égorgèrent.

Nous venons de voir que même aux époques les plus désastreuses les bons princes n'ont point manqué à l'empire. C'est, comme je l'ai déjà dit, l'empire qui a trahi les efforts de ces princes capables et bien intentionnés. Les Antonins du IIIe siècle (1), comme ceux du IIe, montrent par leurs qualités mêmes combien était foncièrement mauvaise une institution que ces qualités n'ont pu améliorer, car de même qu'après Marc-Aurèle était venu Commode, après Probus ne tarda pas à paraître Carin, qui devait renouveler Héliogabale.

Si l'on en juge par son buste du Capitole, douteux il est vrai, ce scélérat était fort laid. Calpurnius dit bien, dans une de ses églogues, qu'en voyant Carin on croit voir Mars ou Apollon; mais Calpurnius était un poète de cour, et d'après des témoignages moins suspects rapportés par Gibbon, nous savons que Carin était petit et laid. Lui aussi voulut donner des jeux extravagans faits pour passionner la multitude. Son père Carus et son frère Numérien, assez bons empereurs du reste, avaient fait en ce genre des exhibitions bizarres : ils avaient montré des hommes qui dansaient sur la corde avec des cothurnes, un *tichobate*, qui pour éviter un ours courait sur la crête d'un mur. Carin les surpassa. Le Colisée et le Cirque, ces monumens dont je fais toujours l'histoire, car ils ont remplacé le Forum et sont l'unique théâtre de la vie publique des Romains, le Colisée et le Cirque furent témoins de divertissemens extraordinaires, dont un poète du temps nous a conservé de curieux tableaux faits d'après nature.

Le pasteur Corydon, car Calpurnius se souvient de Virgile, revient de la ville et raconte à un autre berger, Lycotas, ce qu'il a vu dans l'amphithéâtre. La poésie n'est pas bonne, mais les descriptions sont d'une minutieuse exactitude. Corydon a vu le velarium soutenu par des poutres, les gradins innombrables; toutes les autres places étant occupées, il est monté au troisième étage, réservé pour les femmes et les gens du commun. Les femmes étaient assises, non sur des gradins, il n'en existait pas à cet étage, mais sur des chaises, comme nous l'apprennent ces vers :

Venimus ad sedes ubi pullâ sordida veste
Inter fœmineas spectabat turba cathedras.

(1) Il est à remarquer que Claude le Gothique, Aurélien et Probus venaient tous trois de la région du Danube; aussi leur voit-on sur les médailles un profil barbare qui rappelle celui des prisonniers daces du temps de Trajan. Les Barbares, par qui devait se retremper l'énergie du monde romain, communiquaient seuls quelque énergie à l'empire.

Corydon compare l'ovale du Colysée à une vallée partout entourée de montagnes,

> Sic tibi planitiem curvæ sinus ambit arenæ
> Et geminis medium se molibus alligat ovum.

Dans ce qui suit, l'hyperbole est forte, mais il fallait bien flatter cet exécrable Carin en mettant tout ce qu'on avait pu admirer au-dessous des divertissemens qu'il venait de donner au peuple. Heureusement l'éloge emphatique de ces divertissemens contient de nombreux détails qui mettent pour ainsi dire sous nos yeux les magnificences de l'arène. Calpurnius nous promène dans toutes les parties du Colisée un jour de représentation. Déjà nous sommes montés avec lui au *paradis;* il fait maintenant étinceler à nos regards le pourtour de l'arène, orné de pierreries, et les portiques dorés :

> Baltheus en gemmis en illita porticus auro
> Certatim radiant.

Puis il énumère tous les animaux rares et singuliers qu'il a vus paraître tour à tour : des lièvres blancs, des sangliers cornus, des élans venus des forêts de la Germanie, des bœufs bossus de l'Asie, des veaux marins combattant contre des ours, des hippopotames du Nil. Le poète fait décrire par Corydon l'apparition des bêtes féroces s'élançant du sein de la terre, qui semblait tout à coup s'ouvrir, et d'où sortait aussi une végétation soudaine; c'était à qui se surpasserait, dans ces sanglans spectacles, par des coups de théâtre inattendus. Ainsi Septime-Sévère avait donné à l'arène la forme d'un navire. Dans un enfoncement, on avait placé quatre cents animaux qu'on avait lâchés pêle-mêle, ours, panthères, lions, autruches, onagres, et qu'on avait eu le plaisir de voir égorger dans une agréable confusion.

Après les empereurs aux traits hagards et inintelligens que nous a présentés la série du Capitole, l'œil rencontre un personnage d'un aspect tout différent, au front large, à la tête carrée, et dont l'air posé et réfléchi annonce l'attention et la capacité, un personnage qui rappelle un peu Vespasien, mais avec plus de sérénité, qui a le sourire froid plutôt qu'ironique; c'est Dioclétien. En le voyant, on reconnaît tout d'abord la tranquillité d'un esprit qui se possède et sait ce qu'il veut, celui dont l'histoire a pu dire : « Homme remarquablement rusé, aux desseins profonds, quelquefois hardis, — toujours prudent, et comprimant par son extrême opiniâtreté les mouvemens inquiets de son cœur. »

Dioclétien fut loin d'être un sage sur le trône. En Égypte, il usa cruellement de sa victoire et la souilla par le carnage et les pro-

scriptions. Les chrétiens trouvèrent en lui un atroce persécuteur. Il fut habile, très habile (*solertissimus*), qualité qu'il ne faut pas trop admirer quand nulle autre ne l'accompagne, car on peut dire de l'habileté ce qu'on a dit de l'esprit : elle sert à tout et ne suffit à rien. Dioclétien tenta de perfectionner la machine usée et détraquée de l'empire; il eut la passion et la science de la classification administrative. Il fit tout ployer sous le niveau régulier du pouvoir absolu, les prétoriens comme le sénat. Par malheur, en nivelant, on écrase : *truncatæ vires urbis* (Aurélius Victor). Il essaya, non par vanité folle, comme Héliogabale, mais dans une intention politique, de donner au pouvoir impérial le caractère et la pompe des despotismes de l'Orient. Il s'acharna barbarement contre le christianisme, qui ne se révoltait pas, mais portait en lui un principe sous lequel cet odieux empire romain devait succomber. Tout cela fut inutile. Cet empereur, qui organisait plus systématiquement qu'on ne l'avait fait depuis Auguste l'unité d'administration dans l'état, la scinda lui-même, et l'état fut divisé entre quatre et bientôt entre six souverains. Dioclétien perdit ses efforts à ranimer le paganisme par la persécution; il ne put tuer ce qui devait vivre, pas plus qu'il ne put faire vivre ce qui devait mourir. Lui et son collègue Maximien, vaincus dans cette lutte, abdiquèrent le même jour comme atteints et détruits par le sentiment de l'impossible.

Je me souviens d'avoir entendu Niebuhr donner dans ses cours un motif politique de l'abdication de Sylla, dont le célèbre dialogue de Montesquieu ne donnait guère, selon lui, que des motifs poétiques et oratoires. Niebuhr disait que Sylla, dont la pensée fut de réorganiser l'aristocratie romaine, ne trouvant plus sous sa main les élémens de cette réorganisation, désespéra de son œuvre, et déposa un pouvoir qu'il sentait impuissant à l'accomplir. De même, je pense, Dioclétien, qui voulait constituer dans l'empire l'unité et la hiérarchie administratives, y faire triompher la religion officielle, entourer le pouvoir impérial du prestige monarchique, comme Sylla désespéra de son œuvre, et abdiqua par le même motif que lui. La tentative dans laquelle Dioclétien avait échoué, l'assimilation du despotisme romain au despotisme pompeux de l'Orient et au despotisme administratif des grandes monarchies modernes, fut reprise à Constantinople. Là elle réussit, et produisit cette décrépitude séculaire qui a porté si justement le nom de Bas-Empire.

Bien que Dioclétien ait été presque toujours absent de Rome, Rome possède les ruines d'un vaste monument auquel il a donné son nom; mais les thermes de Dioclétien furent dédiés par quatre augustes et deux césars. Une inscription trouvée dans ces thermes contient avec le nom de Dioclétien ceux de deux Maximien (le second est Galère),

de Constance, de Sévère et de Maximien. On peut donc considérer l'édifice attribué à Dioclétien comme l'œuvre collective de tous ces princes, et par là il exprime assez bien l'état de morcellement où le pouvoir était tombé en dépit de la savante organisation de Dioclétien et de l'unité qu'il avait voulu imposer par elle à l'empire.

D'après les débris qui en subsistent, on peut reconnaître et mesurer l'étendue des thermes de Dioclétien. L'espace qu'ils couvraient est occupé aujourd'hui par une place, des jardins, un couvent, des magasins à foin, des maisons, un établissement d'utilité publique. Dans une partie de ces thermes, Michel-Ange a construit le plus grand cloître qui soit à Rome; l'église de Sainte-Marie-des-Anges n'est, comme on sait, qu'une salle des thermes de Dioclétien. Une autre salle, à laquelle on n'a rien changé, est devenue la petite église de Saint-Bernard. Quant à Sainte-Marie-des-Anges, il y avait peu de chose à faire pour l'approprier à sa destination actuelle, et si après Michel-Ange on a introduit des changemens regrettables dans cette belle église, la faute n'en est point au majestueux et grandiose édifice de Dioclétien.

Ces thermes n'étaient pas tout à fait aussi considérables que ceux de Caracalla. Cependant nous savons qu'ils pouvaient recevoir trois mille baigneurs, ce qui est le double des siéges de marbre construits par le fils de Septime-Sévère; mais peut-être ce nombre n'était-il pas égal à celui de tous ceux qui se baignaient dans les thermes de Caracalla, et puis il y avait dans ceux de Caracalla une seule piscine, et deux piscines dans ceux de Dioclétien. Les divertissemens de tous genres, qui à Rome, autant que les bains mêmes, faisaient partie intégrante des thermes, n'avaient pas non plus été oubliés. On voit encore dans le jardin du couvent de Saint-Bernard les gradins semi-circulaires d'où les oisifs regardaient les jeux de la palestre, et l'on sait que les livres de la bibliothèque ulpienne, fondée par Trajan, furent transportés dans les thermes de Dioclétien. Suivant une tradition qui n'a rien d'invraisemblable, beaucoup de chrétiens, pendant la persécution de Dioclétien, travaillèrent à élever ce vaste monument. Ce serait une belle revanche du christianisme que d'avoir converti en églises deux salles d'un monument bâti pour leur persécuteur par les labeurs des chrétiens opprimés.

L'excès de l'oppression touche quelquefois à l'affranchissement. Après les plus violentes persécutions, voici venir pour les chrétiens la délivrance et l'empire. Après Dioclétien, voici venir Constantin.

Son père, Constance Chlore, remarquable parmi ses collègues impériaux pour son humanité, a au Capitole une bonne grosse tête carrée, et, ce qui est assez rare depuis quelque temps chez les empereurs romains, l'air d'un honnête homme. Sainte Hélène, mère de

Constantin, mourut probablement en Palestine, d'où son corps dut être rapporté à Rome, car on a trouvé près de cette ville son tombeau dans son mausolée. C'est un magnifique sarcophage en porphyre, conservé aujourd'hui au Vatican, ouvrage étonnant par la difficulté que présentait une matière aussi dure. Les figures en relief très saillant qui décorent le sarcophage, et qui représentent des guerriers à cheval et des prisonniers, font voir que si à cette époque le style de la sculpture avait dégénéré, l'art de travailler les matières les plus rebelles au ciseau et la patience ne manquaient pas aux sculpteurs. Plusieurs figures qui avaient été brisées ont été remplacées; il a fallu pour cela le travail assidu, continué pendant neuf ans, de quarante-quatre ouvriers. Ce tombeau de sainte Hélène a été trouvé hors de Rome et non dans ses thermes, dont l'emplacement est déterminé par l'église de Sainte-Croix-de-Jérusalem, qu'elle y fit élever pour déposer les reliques du Calvaire. Ces thermes avaient été construits dans les jardins d'Héliogabale, souvenir infâme que purifie à peine le nom de la pieuse impératrice.

On a placé au Vatican, en face du tombeau de sainte Hélène, celui de la fille de Constantin, sainte Constance, trouvé pareillement dans son mausolée, qui est devenu son église. La matière est semblable, et par conséquent le mérite de la difficulté vaincue est le même, ce mérite que, dans les arts comme dans la poésie, on recherche lorsqu'on ne sait plus en avoir un autre; mais le travail est déjà bien inférieur, l'intervalle si court de deux générations, qui sépare la grand'mère de la petite-fille, se marque dans la différence qui existe entre les sculptures des deux tombeaux. Quand l'heure de la décadence a sonné, l'art tombe vite.

Le portrait de Constantin ne se rencontre pas dans la série des empereurs romains au Capitole. Il semble qu'on ait pensé que ce lieu appartenait trop aux souvenirs de la Rome païenne pour y laisser Constantin; mais sa statue, tirée de ses thermes, a été transportée sous le portique de Saint-Jean de Latran. Elle est très convenablement placée à la porte de la basilique, hélas! trop renouvelée, que Constantin avait fondée. Il semble veiller sur le seuil de cette église qui s'intitule fièrement la mère et la tête de toutes les églises du monde, *omnium urbis et orbis ecclesiarum mater et caput.* On a mis dans la main du premier empereur chrétien la croix, qu'il fit triompher. C'est ainsi qu'il voulut être représenté depuis qu'il eut embrassé le christianisme. Constantin n'est pas grand et majestueux comme l'affirme Eusèbe, son complaisant biographe, flatterie qu'a reproduite Gibbon et que dément la statue impériale. Son corps est court, ramassé, trapu, sa poitrine large, ses jambes grosses : il a une tournure de soldat. Constantin fut en effet un soldat qui se

mit au service de la croix. Une chose est surtout remarquable en lui, c'est ce regard profond qui semble contempler un objet lointain. Constantin regarde en avant. Il dirige un œil ferme sur l'avenir, pour lequel il a pris parti. Historiquement ce fut là sa gloire; il comprit où allait le monde, et en le précédant il le suivit. Du reste, celui qui fit monter le christianisme sur le trône se montra peu digne d'être chrétien. Meurtrier de son fils, de sa femme, de son beau-père Maximien, de son beau-frère Licinius, il put faire dire aux païens qu'il avait embrassé le christianisme parce que c'était le seul culte qui lui rendît possible l'expiation de tant de crimes; de plus, Constantin vendit cher à l'église les services qu'il lui rendit, il fut pour elle un protecteur hautain, tracassier, tyrannique, et même un allié peu fidèle. Il allait faire triompher Arius quand la mort frappa l'hérétique, protégé par le persécuteur de saint Athanase. Sans nier sa foi, qui paraît avoir été sincère, sans méconnaître ce que lui doivent de reconnaissance le christianisme et la civilisation pour le grand acte qui a justement immortalisé son règne, des voix éloquentes et non suspectes se sont élevées pour signaler par cet exemple les dangers de la protection que le despotisme fait toujours payer à l'église, et que presque toujours il finit par lui retirer. Rome rappelle une autre preuve de la même vérité. Elle a vu de nos jours un empereur d'abord restaurateur du culte et faisant bientôt du pape son prisonnier.

C'est près de Rome que la cause du christianisme fut gagnée dans la bataille livrée par Constantin à Maxence. Nous savons que cette bataille eut lieu sur la rive droite du Tibre, à neuf milles de la ville, dans un endroit appelé les ***Roches-Rouges*** (***saxa rubra***). Les tufs volcaniques dont sont composés les rochers qui de ce côté dominent le cours du Tibre ont une couleur grise qui tire çà et là sur le violet, et Vitruve donne à certains tufs le nom de ***pierres rouges***.

Au-delà de l'endroit où la Cremera se jette dans le Tibre, on voit une plaine assez étendue, dans laquelle la cavalerie qui décida la victoire de Constantin a pu se déployer. C'est là qu'il faut placer le champ de bataille, non loin du lieu qui vit l'héroïque mort des Fabius. La guerre contre Veïes était aussi une guerre décisive, mais seulement pour Rome. Le monde n'était pas intéressé, au moins dans le présent, à ce que la grande nation étrusque écrasât ou non le petit peuple romain; mais aux Roches-Rouges il y allait de tout le genre humain comme de tous les siècles.

Il y a longtemps que les environs de Rome ne nous ont rappelé une bataille célèbre. A l'époque des rois, aux premiers âges de la république, le théâtre de la guerre était renfermé dans l'horizon ro-

main; mais depuis lors il a été porté en Grèce, en Orient, en Gaule, en Germanie, dans des contrées qui étaient hors de la portée de ces études locales. Maintenant la guerre est revenue dans la campagne de Rome, l'histoire objet de nos méditations se rapproche encore une fois de nos yeux, et il semble qu'on voie dans cette campagne déserte, près de ces bords solitaires du Tibre, sur ces collines abandonnées, se dresser les fantômes du passé et de l'avenir, intéressés l'un et l'autre dans ce grand duel des deux champions qui les représentèrent ici. L'avenir, comme toujours, triompha.

L'élu de l'avenir battit le défenseur du passé; la cavalerie de Constantin, emportée par un élan irrésistible, culbuta les troupes de Maxence; elles s'enfuirent, vaincues par cette impétuosité. Elles voulurent atteindre, non comme on le dit quelquefois, le pont Milvius, trop éloigné du champ de bataille, mais un pont de bateaux que Maxence avait fait construire, et qui se trouva coupé au moment où il comptait le repasser. Tandis qu'il cherchait à gagner la partie du pont qui communiquait avec la rive gauche, il glissa de son cheval et enfonça dans le limon sous le poids de sa cuirasse. Le genre de mort que Maxence trouva dans sa défaite, Fiesque longtemps après devait le rencontrer dans son triomphe (1). Ce fut la déroute et la debacle du paganisme englouti dans les flots du Tibre avec Maxence.

On peut voir au Vatican cette grande bataille retracée avec beaucoup de vigueur par le pinceau de Jules Romain. Constantin à cheval y poursuit les fuyards, qu'il pousse dans le Tibre; la figure du vainqueur semble avoir été inspirée par un bas-relief de l'arc de Constantin.

Cet arc se rattache, aussi bien que la bataille de *Saxa rubra*, au grand événement qui a changé le monde. Ce fut le jour où il fut dédié à Constantin que l'empereur, faisant acte de chrétien, ne voulut pas permettre aux soldats de monter au Capitole, où ils devaient, selon l'usage, offrir un sacrifice à Jupiter et l'implorer pour le bonheur de l'empire. A défaut d'autre témoignage, cet arc prouverait combien le christianisme de Constantin était imparfait. Dans ce monument, dont il accepta la dédicace, sont encastrés des bas-reliefs empruntés à un arc de Trajan, et parmi les sujets que ces bas-reliefs représentent, il y a des hommages adressés à des divinités païennes;

(1) Au moment où Fiesque venait de s'emparer à main armée du pouvoir souverain, il voulut monter sur une galère qui était dans le port de Gênes. En passant sur une planche, le pied lui glissa, il tomba et enfonça dans la vase, d'où le poids de son armure ne lui permit pas de se dégager. C'était la nuit, personne ne s'en aperçut. Il périt ainsi, étouffé sans bruit dans le succès de son usurpation : dénoûment plus vraiment poétique et plus moral que le dénoûment inventé par Schiller.

on y voit Trajan sacrifiant à Mars, à Apollon, au dieu Sylvain. Constantin, qui ne permettait plus à ses soldats l'immolation solennelle du Capitole, n'en était pas encore à se scandaliser des représentations idolatriques qui figuraient sur son arc de triomphe.

Du reste, ce n'est pas la seule trace qui reste des concessions du premier empereur chrétien au culte qu'il abandonnait, mais n'interdisait point et même ne répudiait pas absolument. On sait qu'il conserva toujours le titre de grand-pontife, lié si étroitement au culte païen, et dans ses rapports avec l'église Constantin ne montra que trop qu'il se considérait toujours comme le chef de la religion. La prétention qu'il eut constamment de faire prévaloir, en matière de foi, sa volonté et sa sagesse impériales était un reste de cette idée toute païenne, — bien qu'on la retrouve chez des souverains qui se disaient chrétiens, soit dans les pays catholiques, soit surtout dans les états protestans, — qu'à l'autorité civile il appartient de régler la croyance. L'inscription gravée sur l'arc de Constantin est curieuse par le vague de l'expression en ce qui touche aux idées religieuses, par l'indécision calculée des termes dont se servait un sénat qui voulait éviter de se compromettre dans un sens comme dans l'autre. L'inscription porte que cet arc a été dédié à l'empereur parce qu'il a délivré la république d'un tyran (on dit encore la république!) par la grandeur de son âme et une inspiration de la Divinité, *instinctu Divinitatis*. Il paraît même que ces mots ont été ajoutés après coup pour remplacer une formule peut-être plus explicitement païenne. Ce monument, qui célèbre le triomphe de Constantin, ne proclame donc pas encore nettement le triomphe du christianisme. Comment s'en étonner, quand sur les monnaies de cet empereur on voit d'un côté le monogramme du Christ et de l'autre l'effigie de Rome, qui était une divinité pour les païens? Constantin prescrivit de célébrer le repos religieux du dimanche, et publia un édit sur la manière de consulter les aruspices; à Constantinople, il faisait promener dans l'hippodrome sa propre statue, portant une image de la Fortune dans la main. Il tenait donc à cette idolâtrie, la plus impie de toutes, qui consacrait l'apothéose de sa fortune.

Le paganisme, dont l'arc de Constantin porte l'empreinte, se continua longtemps après lui. Quand Théodose vint à Rome, il la trouva opiniâtrément païenne. Après qu'il eut ordonné de fermer les temples, les images des dieux y demeurèrent, et même ces temples se rouvraient quelquefois. Un préfet de Rome sacrifiait à Cérès; un autre champion obstiné du paganisme érigeait des autels aux douze dieux *consentes*. On a reconnu les débris d'un temple de ces dieux au pied du Capitole. Les vieilles superstitions étrusques n'étaient

pas abandonnées; le témoignage d'un poète païen, Claudien, et celui d'un évêque chrétien, Maxime de Turin, font voir également que les aruspices étaient consultés de leur temps, et lorsque Alaric menaçait la ville, le préfet Pompeianus fit appeler, pour la défendre, des prêtres étrusques qui promirent de diriger le feu du ciel sur les ennemis de Rome. Enfin le fanatisme païen fut encore assez puissant pour faire étrangler une princesse chrétienne, Serena, veuve de Stilicon, et dont la fille avait épousé Honorius, parce qu'elle avait enlevé le collier d'une déesse et avait osé s'en parer (1). De tels faits, qui montrent les résistances obstinées du paganisme vaincu, ses retours momentanés et les hésitations du genre humain dans la voie nouvelle où il était entré, font comprendre la présence de sujets païens dans l'arc de Constantin et l'ambiguité de l'inscription qui l'accompagne.

Entre les bas-reliefs qui proviennent d'un arc de triomphe élevé en l'honneur de Trajan et ceux qui sont du temps de Constantin, la différence sous le rapport de l'art est manifeste. Les morceaux d'emprunt sont de la belle sculpture romaine, ceux qui appartiennent à l'époque de Constantin sont pitoyables. Il y a là des Victoires qui posent le pied sur des bonshommes grotesques. Ceux-ci représentent des Barbares agenouillés. Le pied d'une de ces Victoires couvre toute la jambe du Barbare (2).

Constantin n'est pas le premier qui ait ainsi dépouillé le passé pour décorer le présent; bien longtemps avant lui, Sylla avait enlevé d'Athènes les colonnes du temple de Jupiter Olympien pour en orner le Capitole. Ces spoliations se sont reproduites à toutes les époques, et c'est à peine si de nos jours on commence à reconnaître que les monumens appartiennent à l'histoire, et que les siècles aussi ont leur droit de propriété.

Quand on a dépassé le Forum, en s'avançant vers le Colisée, on aperçoit, à sa gauche, trois grands arceaux : dans celui du milieu est une vaste crevasse par où l'œil se plaît à voir tomber la lumière

(1) On trouvera ces faits cités dans le bel ouvrage d'Ozanam sur *la Civilisation au cinquième siècle*, auquel l'Académie française a décerné l'hommage extraordinaire d'une récompense posthume, et qui vient d'être traduit en italien sous les auspices d'un des plus généreux citoyens de la péninsule, Gino Capponi.

(2) Ces Victoires écrivant sur des boucliers sont tout à fait analogues à l'admirable statue en bronze de Brescia, l'une des merveilles de la statuaire antique, sauf la différence qui existe entre un chef-d'œuvre et une monstruosité. Il est curieux de voir la même donnée reproduite par l'art dans sa perfection et par l'art déchu. Je saisis cette occasion de complimenter le conseil municipal de Brescia sur la belle disposition du musée national qu'il a établi dans les ruines du temple où la *Victoire* a été trouvée, et sur le bon goût qu'il a montré en laissant croître l'herbe, les fleurs et une riante végétation entre les colonnes du temple. Cet exemple serait bon à suivre au Colisée.

du soleil, se glisser la clarté de la lune, ou briller l'azur du ciel. Au sommet se dressent les arrachemens d'une voûte qui n'existe plus, à terre gisent des masses pareilles à des rochers précipités par une avalanche. Cette vaste ruine, la plus imposante qui soit à Rome après le Colisée et les thermes de Caracalla, c'est un tiers seulement de la basilique élevée par Maxence avant sa défaite et dédiée par le sénat et le peuple à Constantin victorieux. Ce monument se lie donc, par la succession de ses deux destinations diverses, à la grande transformation qui s'accomplit alors. Comme l'empire, il passa en quelques années du paganisme au christianisme, et son histoire est celle de la plus grande révolution morale que les sociétés humaines aient vu s'accomplir. La métamorphose de ce monument correspond à la métamorphose que subit l'esprit des hommes. Celle-ci est en quelque sorte rendue visible par le changement de direction qu'éprouva la basilique païenne de Maxence, quand elle devint la basilique chrétienne de Constantin. Elle était d'abord dirigée dans le sens du Forum, du sud-est au nord-ouest, comme le prouve un portique que l'on a découvert à l'une de ses extrémités; en plaçant l'entrée principale sur un des côtés du monument, on en changea le sens en même temps que la destination, et il se trouva dirigé du sud-ouest au nord-est, c'est-à-dire à peu près de l'ouest à l'est, selon l'orientation ordinaire des anciennes basiliques chrétiennes; celle-ci se tourna donc vers le soleil levant, comme les âmes se tournaient vers la lumière naissante du christianisme.

C'est surtout ici que l'on est frappé de la persistance des Romains à élever jusqu'à la fin de grands monumens, même quand ils ne savaient plus faire de grandes choses. La basilique de Maxence avait trois cent trente pieds de long sur deux cent vingt pieds de large. Ainsi, la veille du jour où Constantin allait abandonner la vieille Rome pour fonder une Rome nouvelle sur les rives du Bosphore, son compétiteur Maxence construisait cette immense basilique, qui probablement serait encore debout, si un tremblement de terre ne l'eût en partie renversée au XIV^e^ siècle. Maxence, ce dernier empereur de la Rome païenne, pendant un règne agité de six années, a eu le temps de bâtir deux monumens considérables, la basilique dont je viens de parler et un cirque.

Ce cirque est en dehors de Rome, près de la tombe de Cécilia Metella et de ruines qui ont probablement appartenu à quelque villa impériale dont il faisait partie. C'était l'usage, nous l'avons vu à propos d'Héliogabale et des Gordiens, que les grandes villes continssent des basiliques, des thermes et des cirques. Le cirque bâti par Maxence fut dédié par lui à son fils, qu'il avait appelé Romulus. La Rome païenne devait commencer et finir par ce nom fatal, comme

l'empire d'Occident devait commencer et finir par celui d'Auguste, dont Augustule est un diminutif, l'empire d'Orient par celui de Constantin, la vieille monarchie française par celui de Louis, le même que Clovis; ainsi il est arrivé plusieurs fois que le fondateur d'un empire s'est appelé comme le dernier héritier de cet empire. Le jeune Romulus, étant mort, fut placé au rang des dieux, dans cet olympe qui s'écroulait. Son père lui éleva un temple dont la partie inférieure se voit encore, et le cirque lui-même fut peut-être une dépendance de ce temple funèbre, car les courses de chars étaient un des honneurs que l'antiquité rendait aux morts, et sont souvent pour cela représentées sur les tombeaux. Ce cirque a environ seize cents pieds de long, et dans la vallée où il s'étend, au pied de la tour crénelée qui fut la sépulture de l'épouse de Crassus, dominé à l'horizon par les montagnes d'Albano, il se présente avec un certain air de grandeur. C'était pourtant un diminutif de cirque, si on le compare au *circus maximus*, car il pouvait contenir quinze mille spectateurs, et le *circus maximus* en contint jusqu'à trois cent quatre-vingt mille. La construction du cirque de Maxence est misérable comme le temps auquel elle appartient; mais il est intact, et du grand cirque il ne reste que peu de débris. Le seul intérêt qu'il offre, c'est de montrer presque entièrement conservées toutes les parties dont se composait un cirque, et au dernier jour de la Rome païenne la présence d'un de ces monumens, dont le plus ancien remontait aux premiers temps de la Rome des rois. Tout avait changé dans cet intervalle de mille ans, excepté la passion pour le même divertissement. Cette passion était tellement inhérente au génie des Romains, qu'ils devaient l'emporter à Constantinople et y construire un hippodrome célèbre par les agitations, futiles dans leur motif, souvent sanglantes dans leurs résultats, qu'y produisirent les factions des *bleus* et des *verts*, hippodrome dont le nom, traduit en turc, subsiste encore dans celui de l'*at-meidan*.

Maxence répara le temple de Vénus et de Rome, qui alors ne s'appelait plus que le temple de Rome, *fanum urbis*. Le paganisme des derniers temps oubliait la fabuleuse mère d'Énée; mais Rome était une divinité à laquelle on croyait encore, bien que sa puissance fût près de passer dans le domaine des fables.

Constantin, qui vécut peu à Rome, y fit pourtant construire des thermes sur le Quirinal. Ainsi les thermes, cette expression gigantesque de tous les besoins et de toutes les habitudes de la civilisation impériale de Rome, paraissent depuis le siècle d'Auguste jusqu'à l'époque de Constantin. Tant que l'empire y est resté, ils n'ont jamais fait défaut à l'empire.

Constantin eut la gloire d'en finir avec les prétoriens que Sep-

time-Sévère avait tenté vainement de détruire. Leur camp fut démantelé. Ce lieu, dont l'enceinte existe en grande partie, perdit son importance dans l'histoire romaine, où depuis Tibère il avait joué un si grand rôle, et dut prendre dès-lors quelque chose de l'air abandonné qu'il a aujourd'hui. La formidable forteresse où se firent et se défirent tant d'empereurs est maintenant une paisible *vigne* des jésuites, retraite rurale destinée à la récréation de leurs élèves, et où l'on ne voit, au lieu de prétoriens farouches, que de tranquilles néophytes qui s'ébattent discrètement, tandis qu'un religieux se promène au milieu d'eux en lisant son bréviaire. Constantin, qui devait transporter Rome à Byzance, ne voulut pas laisser derrière lui ce fort de la soldatesque, si longtemps redoutable aux empereurs même présens. De plus, les prétoriens avaient proclamé et soutenu son rival Maxence. Constantin vengea donc sa propre injure en vengeant tous les empereurs que les prétoriens avaient massacrés.

Je dois parler d'un grand fait de la vie de Constantin, qui est lié à l'histoire de la Rome antique, car on peut le considérer comme une des principales causes de sa fin : c'est la translation du siége de l'empire en Orient. Le jour où Constantin prit ce grand parti, l'arrêt de mort de Rome fut prononcé. Dans un empire où la centralisation politique était ce qu'elle fut toujours dans l'empire romain, ce qu'elle était devenue surtout depuis Dioclétien et sous Constantin lui-même, la présence de l'empereur pouvait seule défendre la capitale contre les Barbares, et on peut croire qu'elle l'eût défendue. Il tint à peu de chose que Rome ne les empêchât d'entrer dans ses murs. Alaric s'y prit à trois fois pour y pénétrer. Bélisaire en repoussa Vitigès. Les papes protégèrent la cité de saint Pierre contre les Lombards, qui pendant trente ans en menacèrent les murailles sans pouvoir les franchir, et plus tard contre les Sarrasins. Constantinople, qui vit de très bonne heure les Barbares à ses portes, entre autres les Russes, résista huit cents ans à l'invasion. Rome eût fait de même, et au xv^e^ siècle il ne se serait pas trouvé là des Turcs pour la prendre. Constantin, qu'une inscription gravée sur son arc de triomphe appelle le libérateur de Rome, en fut le premier destructeur. Dès ce moment, l'histoire monumentale de Rome est presque terminée, et je n'aurai plus guère à raconter que l'histoire de ses ruines.

Une seule chose excuse Constantin. La pensée de transporter en Orient le siége de l'empire n'était pas nouvelle. On l'avait attribuée à César. Il existait une affinité naturelle entre l'Orient et le despotisme. L'Orient avait attiré plusieurs empereurs. Adrien y avait beaucoup voyagé. Caracalla y avait passé douze ans et y était mort. Dioclétien préferait à Rome, où il ne fit que paraître, le séjour de

Nicomédie. Il se sentait là plus à l'aise pour son essai de monarchie orientale. Constantin, qui reprit l'œuvre de Dioclétien, voulut aller la continuer dans un milieu qui était fait pour elle, loin de cette Rome où un sénat bien dégradé sans doute faisait vivre un souvenir de la république, et où l'empire n'avait jamais pu devenir la royauté. Il y fut sans doute encouragé par la situation de Byzance, situation qu'il avait eu l'occasion d'admirer pendant le siége qu'il avait fait de sa future capitale. Je crois qu'il fut décidé surtout par l'idée qu'une nouvelle religion s'établirait mieux dans une ville nouvelle. Rome était l'asile du vieux paganisme, il s'y retranchait dans les débris du vieux patriciat. La foi qui remuait le monde semblait ne pouvoir ébranler l'immobile rocher du Capitole, et cependant c'est là que cette foi devait s'asseoir et se fonder. Constantin ne comprit pas cet avenir du christianisme. Il céda à la papauté l'honneur de maintenir Rome à la tête du monde. En présence du paganisme qui se cramponnait à Rome, il eut peur d'un fantôme. S'il eût regardé en face ce patriciat décrépit, il en aurait compris la faiblesse, et par sa présence il lui eût imposé sa foi. Il devait planter bravement son *labarum* sur le Capitole et défier le monde de venir l'en arracher. Ses successeurs, toujours à Ravenne et à Milan, quand ils n'étaient pas à Constantinople, livrèrent aux Goths le Capitole, que la république avait défendu contre les Gaulois. Cette plainte n'est pas d'hier. Claudien s'écriait déjà : « Pourquoi le pouvoir s'est-il exilé loin de ses foyers? Pourquoi l'empire est-il errant? »

..... Laribus sejuncta potestas
Exulat, imperiumque suis a sedibus errat.

Et un poète du moyen âge disait tristement : « O Rome, si tu es esclave, c'est que tes maîtres t'ont abandonnée. »

Aujourd'hui celui qui écrit au milieu des ruines de Rome ne peut se défendre de quelque colère contre l'impolitique abandon qui a fait les plus anciennes de ces ruines. Et encore ici il admire les sévères justices de la Providence. Rome s'était livrée pieds et poings liés à l'empire, elle s'était rendue sans condition au despotisme. D'abord le vainqueur traita bien sa captive, puis il lui fit éprouver les rigueurs de ses cruautés et l'ignominie de ses caprices; enfin, las de cette vieille esclave, il la quitta pour une plus jeune et la livra... L'empire a successivement asservi, opprimé, enfin déserté Rome. Les Barbares n'auront pas beaucoup à faire pour l'achever.

J.-J. AMPÈRE.

DES

IDÉES LIBÉRALES

DANS L'ANCIENNE FRANCE

PHILIPPE DE COMMYNES, THOMAS BASIN, LE SEIGNEUR DE LA ROCHE

1. *Mémoires de Philippe de Commynes*, avec une notice de Mlle Dupont, publiés par la *Société de l'Histoire de France*. — II. *Histoire de Charles VII* et de *Louis XI*, de Thomas Basin, évêque de Lisieux, publiée par M. Quicherat. — III. *Journal des États-Généraux de 1484*, par Jehan Masselin, dans les *Documens inédits de l'Histoire de France*.

I.

Ce n'est pas seulement par la découverte et la mise en œuvre de nouveaux documens que l'histoire, qui semblerait devoir rester immuable comme le néant où s'abîment les événemens et les hommes, change pourtant d'aspect sous nos yeux à chaque génération. Ces changemens viennent surtout : d'abord du développement successif des choses, qui, ayant leur racine dans le passé, ne sont néanmoins comprises que plus tard dans leur pleine croissance, et que l'historien doit alors reporter à leur origine; ensuite de cette disposition naturelle qui nous porte à chercher dans l'histoire un aliment aux passions et un appui aux intérêts qui luttent dans le présent.

L'histoire ne commence pas au lendemain des faits. Quand toutes les choses, petites ou grandes, qui bruissent ensemble et nous étourdissent confusément, se sont précipitées dans l'éternel silence, il faut encore quelques années pour que la mémoire et l'oubli aient reconnu chacun sa part. Ce triage, laissant sombrer une foule de

faits et d'individus qui, de trop près, paraissaient notables, est le premier degré du dégagement de ce qu'on appelle proprement l'histoire. Beaucoup plus tard, quand les choses que les contemporains voyaient seuls ont en partie disparu, il en apparaît d'autres qu'ils ne voyaient pas, et dont le germe pourtant s'était déposé au milieu d'eux. C'est ainsi que la naissance des religions et des états n'a presque jamais été aperçue à temps pour être bien décrite; quand on les remarque, ce sont déjà des faits énormes et dominans : il faut alors remonter péniblement le cours des âges, fouiller dans l'oubli, scruter toutes les traces, et, si peu qu'on en trouve, refaire l'histoire pour leur y donner une place égale, s'il se peut, à leur importance. C'est ainsi encore que les lents progrès de l'administration, du commerce, des arts, de la police, qui, dans leur temps, en dépit des noms des Jacques Cœur, des Colbert et des Turgot, n'offraient qu'un détail aride et mesquin, c'est ainsi même que de simples inventions de physique ou de mécanique, telles que la boussole, la poudre, l'imprimerie, la vapeur, qui n'étaient que des nouveautés techniques propres à certains métiers, ont néanmoins abouti à découvrir de nouveaux mondes, à mêler la race humaine, à changer la guerre, les gouvernemens et les rapports internationaux, à élever des classes entières d'hommes dédaignés, à abaisser toutes les hauteurs, et à soumettre à la libre acceptation de chacun les doctrines jusqu'alors imposées d'autorité et reçues avec effroi. Il faut donc bien que ces petits commencemens, qui ont si prodigieusement grossi, s'emparent de la narration, en éliminent nombre de batailles ou d'intrigues qui la remplissaient, et la refondent entièrement. C'est le second degré du travail historique, lorsqu'il commence à remanier le passé, mieux connu par ses suites.

Une autre cause enfin non moins importante d'accroissemens, et, pour ainsi parler, d'innovations historiques, résulte, par le progrès des études, du rapprochement comparatif des civilisations diverses, séparées par l'espace et par le temps, dont il faut bien signaler les analogies, les ressemblances, au milieu des diversités, car le but essentiel de l'histoire est de montrer l'homme parmi les hommes, et l'action du variable et du passager sur ce qui est universel et immortel en nous. Ici l'histoire embrasse un horizon plus vaste, et se rapproche de la philosophie; elle cherche à définir certaines lois qui font la destinée du genre humain, et qui mènent les peuples dans leur cycle séculaire, comme elles mènent les individus dans l'éphémère trajet de la vie, servant d'exercice et de contre-poids à leur libre arbitre, et leur laissant le mérite moral et la récompense de leurs œuvres, sans pourtant leur permettre de sortir de l'orbite tracé au tout par Dieu même. Ces lois communes éclaircissent d'ailleurs

l'histoire d'une nation par celle de toutes les autres; elles guident les recherches et les conclusions de l'archéologue, et si elles ne comblent pas les lacunes, elles ouvrent du moins un espace immense aux esprits qui aiment à contempler la Providence dans la plus grande de ses œuvres, l'humanité. Ainsi l'histoire se modifie et s'étend sans cesse par l'afflux des idées qu'amènent la méditation, l'expérience, et dont la lumière plonge dans le gouffre immobile des jours anéantis. En réalité, à part quelques rares découvertes, et rarement importantes, il n'y a rien de nouveau; les mêmes faits étaient là, mais inanimés, parce que l'intelligence ne les avait pas encore rapprochés pour leur trouver un sens et leur donner la vie. Ceci est l'œuvre de cet homme collectif de Pascal, qui apprend toujours et ne meurt jamais, et qui, s'accoutumant peu à peu à regarder ce qu'il ne faisait que voir, et à comprendre par comparaison ce qui, vu isolément, n'éveillait aucun rapport, multiplie et transmet ses notions acquises. Ce n'est pas l'histoire qui change, c'est nous qui changeons devant elle et qui nous fortifions par elle, à mesure que nous savons mieux réfléchir les rayons de la pensée divine dont elle est pleine et qu'elle nous envoie.

Ces variations apparentes, résultant de la marche même et de la solidarité des choses, et produites par la réflexion accumulée, n'ôtent rien à l'histoire de son autorité; au contraire, elles l'augmentent; bien plus, elles la font. A quoi servirait-elle donc, et comment serait-elle « la maîtresse de la vie, *magistra vitæ*, » si elle n'avait point des leçons pour chacune des générations futures? Ou comment celles-ci en profiteraient-elles, si elles n'y découvraient point de rapport avec leur situation, qui est autre, c'est-à-dire si elles n'y découvraient point autre chose que ce que leurs prédécesseurs y ont vu?

A ces causes générales de la formation de l'histoire, il faut, avons-nous dit, en ajouter une autre, qui est d'un ordre inférieur, et qui nous rapproche davantage de notre sujet. C'est la disposition qu'ont les hommes à chercher de préférence dans les temps écoulés ce qui les intéresse le plus au temps où ils vivent, à y reporter leur pensée toute chargée des désirs et des ressentimens contemporains, à s'y faire un parti rétrospectif, à y composer des argumens pour ou contre les opinions qui s'agitent autour d'eux. Tacite a signalé ce fait pour son temps comme une décadence de l'histoire, et il en a indiqué en trois mots les principaux élémens : « Quand le gouvernement, dit-il, tomba au pouvoir d'un seul, ces grands génies ne parurent plus. La vérité fut brisée en plusieurs sens, d'abord par l'inintelligence d'un état de choses auquel on était devenu étranger, ensuite par le vice de l'adulation, ou au contraire par la haine contre ceux qui régnaient. » Ainsi une vue incomplète ou inexacte d'un

ordre social qui n'existe plus, l'envie de flatter ou de noircir ce qui existe, telles sont les dispositions fâcheuses qui font altérer l'image du passé, lorsqu'on y répand un reflet trop coloré des passions et des intérêts du moment. Mais il faut élargir la pensée de Tacite. Dans les états libres comme sous le pouvoir absolu, les grands esprits comme les médiocres sont invinciblement entraînés à mettre plus ou moins leurs préoccupations actuelles dans les plus graves études. Cet entraînement, qui a certes des inconvéniens et n'est que trop facile aux abus, est naturel cependant et légitime en lui-même, car on écrit pour son temps, on ne peut tout embrasser, il faut choisir ce qu'on croit utile. Pourquoi ne chercherait-on pas partout les titres de la vérité que l'on croit défendre? Pourquoi n'attacherait-on point sa cause à une tradition, puisqu'il n'est rien d'important dans les affaires humaines qui n'ait ses sources ou ses analogues dans d'autres temps ou dans d'autres lieux? De plus, cette stimulation des intérêts contemporains, dirigeant des recherches ardentes sur un objet particulier et considérable, a toujours fait creuser de savantes mines, et amener au jour une foule de notions et de rapprochemens dont plus tard la science calme a fait son profit. Au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle par exemple, les querelles religieuses et politiques ont fait amasser des collections immenses où nous puisons encore tous les jours. Et si on examine en particulier la manière dont s'est formée l'histoire de France, on verra que c'est surtout sous l'influence de la polémique, ou du moins de préoccupations contemporaines, qu'elle s'est peu à peu enrichie et a commencé à devenir ce qu'elle doit être, la science mère et inspiratrice de toutes nos pensées politiques.

Ce fut au XVI^e^ siècle, quand il y eut, en dehors de l'église, assez d'hommes instruits pour vouloir juger leur temps, que l'étude des institutions commença, et en même temps l'histoire proprement dite. Au moment où le parlement devenait un pouvoir politique, Claude de Seyssel, favorable à cette nouveauté et voulant l'appuyer par les antécédens, décrivit *la grande monarchie française* comme une royauté pondérée par la résistance constitutionnelle du parlement. Quand l'insurrection religieuse eut excité des sentimens républicains, le républicain Hotman, dans la *Franco-Gallia,* déterra tous les souvenirs de liberté que les siècles précédens pouvaient contenir; c'était un nouveau point de vue qui avait sa part de vérité. Sous Louis XIV, quand l'administration envahissait tout, Mézerai en chercha les traces et fit de cet objet spécial un élément de l'histoire; il fut puni de ce progrès, et pour s'être mêlé, disait-on, de ce qui ne le regardait pas. Cependant l'histoire devenait de plus en plus indocile, et poursuivait surtout ce qui lui était interdit. Au dé-

clin de Louis XIV, l'humiliation dorée de la noblesse et sa décadence politique étant ressenties par quelques-uns de ses membres, et des murmures de liberté aristocratique circulant dans les alentours du duc de Bourgogne, le comte de Boulainvilliers conçut l'histoire dans ce nouveau sentiment; il réhabilita le système féodal, affirma durement le droit de la conquête franque, établit deux nations, l'une souveraine, l'autre sujette, et, dans sa haine contre les intendans, gâta une cause et des vues qui, réduites à de justes limites, avaient de la grandeur et de la vérité. Le fond de ces idées, inconnues avant lui et couronnées par lui d'une conclusion absurde, est resté dans l'histoire de France, et on en discute encore certaines parties. L'abbé Dubos traita ces mêmes matières pour l'opinion monarchique, et avec un plus grand savoir; mais un instinct vague de révolution, la pensée de changer la forme du gouvernement, courait en sens divers parmi les historiens, les philosophes, les magistrats : l'histoire en fut encore plus ébranlée. Montesquieu et Mably cherchèrent partout, et jusque dans les forêts de l'ancienne Germanie, la base de la nouvelle constitution qu'ils souhaitaient. Les historiens de notre temps, émus du même besoin, continuateurs de la même lutte, n'ont fait que suivre et élargir la route : c'est en partant de Mably que M. Guizot a répandu sur nos vieux âges des lumières bien supérieures, tandis qu'Augustin Thierry, ardent alors et exalté par des passions qu'il avouait, reprenait la thèse de Boulainvilliers pour la retourner en sens contraire, acceptant la conquête franque et les deux nations à la condition de justifier par là même l'insurrection des vaincus, conquérans à leur tour.

Il est clair que, dans toute cette série, les travaux sur le passé s'inspiraient des besoins ou des passions actuels. Depuis Boulainvilliers surtout, ce n'était pas moins que la question même de la révolution française qu'on remuait d'avance; cet écrivain, d'une pénétration remarquable dans sa fougue, l'avait définie un siècle avant qu'elle n'éclatât, et depuis la révolution jusqu'à nos jours, la même cause est plaidée ou combattue par tous les historiens. Qui niera cependant que ces études contradictoires, en un certain sens intéressées, n'aient répandu la vie, la clarté et une vérité plus grande dans un récit jusqu'alors si faux par l'absence des choses essentielles et par l'encombrement des inutilités? Qui niera que l'accroissement de notre nation ne soit infiniment mieux connu, quoique certains côtés, que les passions du jour auraient mal reçus, soient trop restés dans l'ombre, ou aient été montrés sous un aspect trop peu favorable? Ici nous touchons à l'inconvénient qui résulte de ces préoccupations contemporaines de l'historien. On a trop pris parti entre les morts; on a trop combattu, comme les héros d'Ossian, dans les nuages de la

nuit éternelle. On a rempli la scène de ses amis; il semble qu'il n'y ait qu'eux; les divers élémens de l'histoire ont perdu leurs véritables proportions. De même qu'on ne voyait que des rois et des seigneurs, on ne voit plus que bourgeois et vilains; les gens des communes sont devenus héros d'épopée à leur tour, de marchands plus ou moins coalisés et monopoleurs qu'ils étaient. Ou bien, si le tableau est plus complet, on entre mal dans les sentimens et la situation de ses adversaires; on met, par exemple, soigneusement en relief les violences et les désordres de la féodalité, et on indique à peine et à regret ses grandeurs réelles, son temps d'utilité et de progrès. On ne reconnaît plus à chaque chose sa fonction historique dans une mesure vraiment impartiale, et cela, parce qu'on a regardé le lointain spectacle des choses d'autrefois à travers une atmosphère obscurcie par la poussière d'aujourd'hui.

Mais que parlons-nous d'aujourd'hui? Ce moment est déjà loin de nous; cette poussière est tombée. Une autre question s'est posée d'elle-même : pourquoi, tandis que l'Angleterre, avec sa constitution informe et vigoureuse, semble braver toutes les secousses, sommes-nous en France impuissans à soutenir nos institutions, si bien conçues en apparence, si rationnelles et si symétriques? Aussitôt on se met à discuter l'aptitude des Français aux libertés politiques. Sur ce sujet, des traits cuisans pour l'amour-propre national nous sont encore tous les jours décochés à plaisir de l'autre côté de toutes nos frontières. Parmi nous, le fâcheux problème s'agite dans la presse, dans les livres, dans la chaire même, et la plupart le résolvent contre nous, les uns avec joie et ironie, comme un beau résultat, les autres avec l'amertume du regret. A peine posée toutefois, cette question, comme les autres, remonte dans l'histoire et y cherche son explication. Est-il donc vrai que nous soyons tout à fait incapables du plus noble privilége de la nature humaine, de celui qui fait son excellence, de celui qui, dans l'ordre politique, correspond au libre arbitre dans l'ordre moral? Qui nous a infligé cette déchéance? Faut-il en vouloir à l'esprit niveleur et centralisateur de la monarchie, qui, dès avant 1789, avait étouffé tous les germes des libertés anciennes avec les usages et les habitudes qui en faisaient la vie? Faut-il s'en prendre à l'esprit exclusif de la noblesse et aux vues étroites du tiers-état, qui n'ont point su s'associer contre les envahissemens de l'administration royale et se fondre dans un même intérêt? Soutiendra-t-on, comme on l'a essayé en effet, que notre tempérament, notre caractère de race, nous font serviles, que le Français est un soldat qui n'a de spontanéité qu'en obéissant, un voisin envieux que toute supériorité trop rapprochée de lui offusque, et qui, pour n'avoir que des égaux dans la servitude, plie volontiers

le genou sous un maître éloigné? Est-il vrai que notre littérature, témoignage de nos sentimens héréditaires, ne soit que critique, moqueuse, niveleuse, et par là hostile à toute constitution libre, qui veut au moins l'aristocratie des esprits, tandis qu'au contraire l'Anglais, doué d'une âme plus forte, d'un esprit tendu vers un but sérieux, et animé par une littérature patriotique, a pu et dû de tout temps développer sa personnalité, se respecter soi-même sans abaisser les autres, concilier la liberté et le pouvoir, et, fort de son histoire, honnête, fier, soumis à la loi et à la raison, marcher seul, d'un pas sûr, par la liberté et le travail, à la domination du monde?

Dévorons en silence ce qu'il y a d'humiliant dans un pareil doute; mais en adoucissant les termes, il faudra toujours convenir qu'il y a ici en effet une grave question historique, — que si elle n'est pas tout à fait nouvelle, elle n'a pourtant pas encore été assez explorée, puisque des hommes instruits la discutent, — que c'est un nouvel exemple de la manière dont se forme l'histoire, puisque cette question est posée sous le coup d'événemens et d'une situation dont elle demande la cause, et qu'enfin si ce qui gronde dans les cœurs se résolvait quelque part en travaux sérieux, il en sortirait des lumières abondantes sur les opinions, les caractères, les tentatives en tout sens des hommes d'autrefois. Il suffit de parcourir les *Documens inédits de l'Histoire de France,* et d'autres publications de ces derniers temps pour se convaincre que nombre de choses sont à refaire ou à compléter. Ce qu'on entend tous les jours sur ce sujet prouve déjà surabondamment que la question, pour quiconque ne se laisse pas convaincre au premier mot, est à peine effleurée. Est-il certain, par exemple, que le moyen âge anglais ait été si grand, et le nôtre si petit? La monarchie anglaise, dans cette période, a-t-elle été un gouvernement libre? Selon Hume, elle fut arbitraire et absolue. Ce témoignage d'un historien célèbre est contesté aujourd'hui, il est vrai; il permet du moins un grand doute. Personne ne nie d'ailleurs que sous les Tudors, pendant plus d'un siècle, la liberté anglaise n'ait été complétement anéantie, et que toutes ces fameuses garanties ne soient restées gisantes sur le dernier champ de bataille des deux roses. Où était donc cette force d'une constitution séculaire, soutenue par tant de vieilles coutumes, de corporations, de priviléges, et par l'énergie d'un peuple trempé pour se gouverner lui-même? Depuis Henri VII, la liberté individuelle fut nulle; la chambre étoilée dictait par intimidation les jugemens du jury, ce palladium britannique; les emprunts étaient extorqués par la force, les *benevolences* ou dons gratuits arrachés par la terreur. Les rois et les reines enlevèrent à la nation sa religion même, et lui en donnèrent une autre, qu'ils reprirent de nouveau. Quelle idée d'ailleurs

avait-on alors de la liberté politique? Les communes anglaises, ainsi que l'observe Hallam, n'attachaient une importance réelle qu'au vote de l'impôt : ces honnêtes marchands venaient surtout s'asseoir sur le ballot de laine pour défendre leur bourse. La liberté n'est-elle que cela? Et lorsqu'à la suite des révolutions religieuses la constitution parvint à sa puissante maturité, la vénalité n'alla-t-elle pas aussitôt et publiquement s'asseoir dans son sanctuaire? Cette lèpre n'a-t-elle pas rongé jusqu'à nos jours les sources mêmes de la vie politique? N'a-t-elle pas été longtemps et ouvertement justifiée comme une des conditions du fonctionnement régulier des pouvoirs? N'est-elle point enfin le secret de cette élasticité des forces contraires et de cette harmonie des incohérences que les fictions de Delolme ont fait passer trop longtemps pour une sagesse profonde?

En France, il n'y a pas moins de doutes à éclaircir, sinon sur les faits, au moins sur la valeur et le caractère qu'on leur attribue. Les anciennes formes, les corporations, les justices locales ont été, il est vrai, de bonne heure entamées par le droit romain, les parlemens, l'administration; mais cet esprit d'unité ne devait-il pas aussi avoir son exercice? Le droit n'est-il pas un, la vérité une? La royauté attaquait un obstacle, un abus, et puis un autre; elle ne paraît pas avoir eu un système préconçu; elle suivait plutôt, à son grand honneur, un sentiment moral qu'une longue prévoyance politique. La situation continentale du pays et le besoin d'agglomérer le territoire d'un état qui se sentait une grande mission dans le monde imposaient des nécessités que l'Angleterre ne subissait pas. On ne peut pas mener de front tous les développemens à la fois. Toute terre, dit le poète, ne porte pas tous les fruits. Si la France était prédestinée à produire l'égalité avant la liberté, il fallait lui en laisser le temps, car l'ouvrage n'était pas de ceux qui s'improvisent. Mais ce qui, selon nous, est capital à observer en cette matière, c'est la pensée constante qui règne dans une nation et qui se révèle à ses différens âges : c'est là sa personnalité, et, à vrai dire, c'est là sa liberté, imparfaite sans doute, mais plus réelle que tout le reste, et qui ne peut manquer de produire un jour tout le reste. Une forme de liberté, quoique spécieuse, peut n'être qu'un moule vide : ce fut pendant longtemps le lot de l'Angleterre; mais il se peut aussi qu'une autre nation, moins favorisée pour la forme, s'en souciant peu ou la brisant volontiers, possède pourtant à un plus haut degré l'esprit qui pourrait s'y incorporer. Cet esprit n'a point encore trouvé le corps qui lui convient; il n'apparaît que par intervalles, mais ses éclats, quoique passagers, laissent un souvenir, une influence, une fermentation durable qui avance les choses.

Voici une bonne observation d'Augustin Thierry sur les manifestations de principes qui échappaient, comme par intermittences, de nos anciens états-généraux : « Quoique rarement assemblés, dit-il, quoique sans action régulière sur le gouvernement, les états ont joué un rôle considérable comme organes de l'opinion publique, et leurs cahiers furent la source des grandes ordonnances et des améliorations qui s'ensuivirent. » A quoi l'on pourrait ajouter peut-être qu'il n'y a rien à regretter à cette marche. Si ces grandes assemblées, renouvelant des essais déjà tentés, avaient pris dès-lors un état fixe, tous les priviléges, qui étaient alors la forme de la liberté, s'y seraient fixés en même temps, et c'est ce que la destinée spéciale de notre pays ne voulait pas. Son esprit, n'étant retenu dans aucun lien, ni exploité par aucune caste féodale ou bourgeoise, planait, pour ainsi dire, sur la décomposition progressive des institutions sorties de la barbarie, et agissait par une force en quelque sorte abstraite, mettant toujours, quand il se pouvait, une raison à la place d'un antécédent.

Comme notre collection de mémoires donne l'expression du caractère moral de la France du moyen âge, nos états-généraux donnent celle de ses idées politiques. Nulle autre nation ne peut s'honorer de deux pareilles sources d'informations; cela parle plus haut que les fabliaux et les poèmes. Nos états-généraux ont cela de particulier, qu'ils ne s'assemblent point seulement pour défendre les priviléges des grands ou le pécule de la bourgeoisie; dans les plus importantes de leurs réunions, on voit dominer aussitôt les idées générales sur toutes les choses de l'état. Le vote de l'impôt est aussi d'ordinaire, il est vrai, l'occasion qui les assemble, le but assigné, l'arme dont on se sert; mais bientôt l'utilité vulgaire tombe à la seconde place, et d'autres idées plus hautes, plus désintéressées, et quelquefois d'une portée immense, envahissent les esprits et saisissent les passions. Déjà la première de ces assemblées avait eu pour objet l'indépendance de l'état vis-à-vis de l'autorité pontificale, la distinction entre la religion et la théocratie, principe vital du monde moderne, qui impliquait les droits de la raison et tout l'avenir intellectuel de l'Europe. Dans les suivantes, la même généralité de vues s'applique aux réformes intérieures; la noblesse oublie un moment ses griefs sur la chasse ou l'arrière-ban, le tiers-état sa boutique et ses métiers, pour traiter du gouvernement, de la religion, de la justice et des pauvres : c'est déjà le programme de tout ce qui nous occupe le plus aujourd'hui. En 1355, les états tentent des nouveautés hardies en politique, en administration, en économie publique; ils veulent la périodicité des assemblées, l'abolition des commissions judiciaires, la suppression des monopoles, la forma-

tion d'une milice, une plus juste répartition et une perception mieux surveillée de l'impôt. En 1413, au sein même de l'anarchie, ils rédigent un code d'administration, réforment la justice et la finance, appliquent l'élection aux offices, et demandent des lois protectrices de l'agriculture et des paysans. Ainsi tout se généralise dans leur pensée, tandis que dans les choses tout se groupait encore en intérêts collectifs, mais restreints, et en forces contraires. Ce besoin de raison et de raisonnement, si remarquable dans la littérature populaire du temps, prenait ses grandes proportions dans les grandes choses. D'où venait-il? De toutes les forces vives qui animaient ce peuple, et qui, dans la mobilité des événemens, étaient toujours les mêmes, toujours au même travail : l'église, les universités, la scolastique, le droit, toutes choses plus actives en France que partout ailleurs, et dont le propre est de ramener constamment les faits aux idées. Pourquoi la constitution générale de l'état n'aurait-elle pas subi la même loi? pourquoi la raison, y trouvant encore trop d'élémens indociles, ne les aurait-elle pas laissés se détruire, pour reconstruire, quand le temps en serait venu, ceux qui peuvent recevoir son empreinte?

Si donc, abandonnant ce qui divise, on cherchait désormais de préférence à faire ressortir dans notre histoire le principe commun d'activité qui est l'âme nationale, et qui relie entre eux le passé et l'avenir, on le trouverait sans nul doute dans cet instinct rationnel qui tend à produire la liberté dans l'unité, et qui, succombant parfois sous la grandeur même de sa mission, se relève et avance toujours. Il n'y a point de crise d'où il ne sorte plus vivant, point de compression qui ne développe ses forces, point d'hommes puissans qui, même sans le vouloir, ne travaillent à son profit. Nous essaierons ici d'en montrer quelques exemples. Nous les choisirons dans l'une des époques les plus défavorables, c'est-à-dire à l'issue du règne de Louis XI. Vingt ans d'une tyrannie sournoise semblaient alors avoir éteint la dernière étincelle des libertés de ce temps. De plus, cette tyrannie avait été, à certains égards, bienfaisante, et se justifiait jusqu'à un certain point par l'extirpation d'un principe de discorde et de démembrement : c'était une défaveur de plus pour la liberté. Il y avait pis encore pour elle; toute l'Europe se ressentait d'un resserrement monarchique dont la cause était générale, et qui n'exprimait qu'un progrès normal des sociétés. A l'idée des provinces, des fiefs, des corporations, succédait l'idée de l'état. Entre les divers états, un système d'équilibre, se substituant à l'arbitrage des papes, commençait à s'ébaucher; nouvelle raison pour chacun d'eux de fortifier le pouvoir central. En Espagne sous Ferdinand, en Angleterre sous Henri VII, en Allemagne, et jusque dans les pays in-

connus de la Moscovie, l'autorité empiétait sur les libertés anciennes, obligées de sortir de leurs forteresses croulantes. Que devenait alors en France cet esprit si souvent manifesté autrefois dans les états-généraux? était-il étouffé? Bien au contraire, il eut alors un élan nouveau. Animé du génie renaissant de l'antiquité, il chercha à se rendre compte de lui-même, et à peine sut-il manier une langue plus riche et plus formée à l'expression des idées, qu'il s'en servit pour se mieux comprendre, recourant d'ailleurs au latin pour y suppléer au besoin, et appelant l'ancienne Rome au secours de ses aspirations modernes. C'est ce que nous verrons par trois personnages des plus notables de cette époque. Le premier, Philippe de Commynes, narrateur admiré, mais dont le caractère politique et moral n'a pas été, que nous sachions, assez approfondi, nous offrira des tendances très opposées, d'où résulte l'image la plus fidèle du débat qui s'agitait dans les faits et dans les opinions. Praticien politique, transfuge de Bourgogne, conseiller secret de Louis XI, il est subjugué par l'habileté de son maître, par la grandeur des résultats, et la moralité de ses maximes se ressent étrangement de cette dangereuse admiration; mais lorsque rendu à lui-même, et s'élevant à des idées plus générales, il médite sur les excès du pouvoir et sur les droits de la nation, on le voit revenir aux inspirations les plus nobles. Il serait difficile de trouver ailleurs sur la liberté et sur les limites de la puissance des considérations plus hautes et plus vraies, de sorte que, dans la contradiction même de ses idées, on distingue clairement ce qu'il a puisé dans la pratique ténébreuse du cabinet et ce qui lui vient des états-généraux de 1484, auxquels il avait assisté, c'est-à-dire de l'esprit public de son temps. Le second sera Thomas Basin, évêque de Lisieux, dont les œuvres sont pour la première fois publiées par la *Société de l'histoire de France*. Celui-ci est l'expression d'une opposition violente des provinces dépouillées de leurs vieilles prérogatives; le droit des peuples à la résistance est plaidé dans ses écrits avec une hardiesse qui ne craint point de toucher aux plus redoutables problèmes. Le troisième document sera pris dans l'assemblée même des états de 1484; le discours célèbre, et diversement apprécié, de Philippe Pot seigneur de la Roche, mérite, et pour les principes, et comme exemple d'éloquence parlementaire au XV^e^ siècle, d'être analysé avec soin. Ces trois hommes contemporains, tous engagés par quelque côté dans les mêmes événemens, ayant tous agi ou exercé leur influence dans les plus hautes positions, sont les témoignages les plus sûrs et les plus sérieux sur la pensée des hommes de leur temps; il n'y a dans ce qu'ils ont dit ni préparation, ni recherche, ni théorie, ni but littéraire : ils ne parlaient pas même pour la postérité, mais pour leurs amis ou pour les affaires du moment,

et les révélations qui en résultent sur les opinions régnantes à cette époque sortent pour ainsi dire du public même auquel ils s'adressaient.

II.

Philippe de Commynes, comme la plupart de nos écrivains au vieux langage, est aujourd'hui plus vanté qu'il n'est lu. C'est lui pourtant qui ouvre la carrière à notre littérature moderne dans sa partie la plus solide et la plus sérieuse. Il n'avait songé peut-être, en recueillant ses souvenirs, qu'à fournir quelques renseignemens à ceux qui voudraient écrire l'histoire de son temps; mais dès leur apparition, ses *Mémoires* furent accueillis comme une œuvre de la plus haute valeur. Les savans s'en enthousiasmèrent tout d'abord. On n'avait encore sur les temps modernes que des chroniques sans idées et de sèches annales : on crut voir renaître l'histoire telle que l'avaient laissée les anciens, et on compara Commynes à Thucydide, à Polybe, à Salluste et à Tacite. « Il est incroyable, disait Juste-Lipse, combien il voit tout, pénètre tout, tire au jour le secret des entreprises, et par là nous arme de préceptes aussi salutaires que rares à rencontrer ailleurs. » Mais on connaît surtout l'appréciation de Montaigne, moins enthousiaste, mais plus précise et plus expressive. Charmé surtout de la forme littéraire et de la spontanéité du génie, Montaigne juge Commynes avec cette sûreté et cette délicatesse de goût qui lui sont propres : « Vous y trouverez, dit-il, le langage doux et agréable, d'une naïve simplicité, la narration pure, et en laquelle la bonne foi de l'auteur reluit évidemment, exempte de vanité et d'affection et d'envie; ses discours et enhortemens accompagnés plus de bon zèle et de vérité qu'aucune exquise suffisance, et partout de l'autorité et gravité, représentant son homme de bon lieu et élevé aux grandes affaires. »

Mais les lettrés ne furent pas les seuls, ni les plus grands admirateurs de Commynes. Les politiques de profession se mirent à son école. Charles-Quint le feuilleta et l'étudia comme un maître. Sleidan le traduisit en latin pour des princes d'Allemagne. Il fut surnommé le conseiller des hommes d'état. Plus d'une raison justifiait à leurs yeux cette grande estime. Le sujet traité par Commynes intéressait encore directement les rois du XVI^e^ siècle. Ils essayaient tous le même travail que Louis XI avait si heureusement accompli, et la plupart d'entre eux n'étaient pas plus que lui tourmentés par les scrupules de la justice et de la bonne foi. La chute de la maison de Bourgogne était pour eux un grand exemple; ce tragique épisode terminait l'épopée féodale par l'apothéose de la royauté. « Il

désirait grande gloire, leur disait Commynes en parlant de Charles le Téméraire; il eût bien voulu ressembler à ces anciens princes dont il a été tant parlé après leur mort, et il était aussi hardi qu'homme qui ait régné en son temps. Or sont finies toutes ces pensées, et tout a tourné à son préjudice et à sa honte... De tous côtés, j'ai vu cette maison honorée, et puis tout en un coup cheoir sens dessus dessous, la plus désolée et défaite maison, tant en princes qu'en sujets, que nuls voisins qu'ils eussent. » C'est ainsi que l'historien entonnait, en style d'oraison funèbre, cette grande et terrible leçon adressée aux présomptueux qui avaient si longtemps ébranlé les monarchies. Il n'y avait aucun roi en Europe qu'un tel exemple n'enflammât d'émulation; mais en outre que de leçons pratiques dans les détails compliqués de cet événement immense, amené par la ruse, la patience, la prévoyance, encore plus que par la force! Ces détails leur étaient racontés par un témoin d'un esprit pénétrant, d'une expérience consommée, qu'aucune illusion chevaleresque n'éblouissait, qui avait vu, et bien vu, d'innombrables intrigues, qui avait connu et quelquefois manié les hommes puissans et habiles dont il exposait avec sagacité les intérêts cachés ou variables, les passions contraires, les caractères différens, qui leur conservait leur physionomie vivante, et les montrait toujours en haleine dans cette partie serrée que Louis XI jouait tour à tour avec chacun d'eux. Bien plus, en le lisant, c'était en quelque sorte Louis XI lui-même qu'on lisait. On peut remarquer en effet que, par une admiration intime, l'historien s'identifie volontiers avec le prince dans la familiarité duquel il a vécu, et qui lui semble plutôt fait « pour seigneurier un monde qu'un royaume. » C'est le maître qui souvent découvre à son conseiller les projets, les antécédens, le côté attaquable de ses ennemis ou de ses faux amis; c'est le maître qui combine ses mesures : le conseiller comprend, souvent avec surprise, et admire naïvement ce qu'il n'aurait point deviné. Quelle situation merveilleuse pour un esprit de son espèce! Commynes écrit et ses confidences et ce qu'il a vu de ses yeux, et c'est ainsi qu'il nous fait passer, à travers quelques longueurs, par ces prodiges d'intrigues, d'habileté sans scrupule, de souplesse humble, d'opiniâtreté patiente, qui finissent par tout miner et tout détruire. Ce roi, toujours en guerre sourde contre la haute féodalité, « naturellement amy des gens de moyen estat, et ennemy de tous grands qui se pouvoient passer de luy, » toujours attentif « au grand art de diviser les gens, car il étoit maistre en cette science, » nous apparaît alors comme au guet au milieu de ses piéges; il en a en Bourgogne, il en a en Flandre, à Liége, en Picardie, en Bretagne, en Guyenne, en Angleterre, en Savoie; il entame un traité au moment

où il en enfreint un autre; il se sauve par des trèves, des surprises de villes, des achats de consciences, ce que Commynes appelle bonnement des « marchés » et des « marchandises. » Dans toutes ces combinaisons se meuvent et se débattent des ambitieux cupides, des négociateurs grands et petits, seigneurs et valets, qui vont et viennent, portant des ordres, des contre-ordres et des parjures, des peuples qui se révoltent, des amis ou des vassaux qui trahissent leurs alliés ou leurs suzerains, et se donnent à l'un ou à l'autre, selon qu'ils ont leurs terres dans les domaines de l'un ou de l'autre. Puis, au bout de tant d'efforts tendus et de sourdes pratiques, le fougueux duc de Bourgogne, l'astucieux connétable, l'inconsidéré et mobile duc de Berri, le prudent Breton, le crédule roi d'Angleterre, disparaissent l'un après l'autre de ce théâtre de tromperies, les uns morts, les autres gagnés, et le roi reste seul sur le sol monarchique déblayé, élargi, pacifié, pour mourir bientôt à son tour, parmi les terreurs de sa conscience, sans avoir joui ni de ses crimes ni de ses talens, et sans pouvoir exécuter de plus grands projets qu'il vient de rendre exécutables.

Il y avait là certes une riche matière, et pour les princes d'abondantes instructions. Il eût fallu, pour la perfection, qu'à la profondeur des observations, au coup d'œil perçant dont il scrute les pensées et déroule les replis des âmes fausses, et qui l'ont fait comparer à Tacite, Commynes joignît cette vigueur morale qui distingue l'historien latin. Malheureusement il n'en est pas tout à fait ainsi. Une justice sévère nous oblige à relever ce qu'il y a de mauvais en lui sous ce rapport; nous en serons d'autant plus à l'aise pour faire valoir ensuite ses meilleures pensées. Autant donc l'historien païen, trop soupçonneux peut-être et quelquefois injuste, poursuit, frappe et flétrit le mal partout où il croit le rencontrer, autant l'historien chrétien, dévot même, qui dédie son livre à un archevêque et parle à tout propos de la Providence, couvre volontiers la fraude et l'iniquité d'une indulgence complice, et parfois même les sanctifie. Les maximes les plus fausses et les plus dangereuses se glissent dans son récit. A la première lecture, on s'en aperçoit à peine, et on se laisse prendre à un préjugé contraire, si grand est le charme de l'exquise simplicité et de l'aisance parfaite de « l'homme de bon lieu, élevé aux grandes affaires, » qui juge de haut les hommes ce qu'ils valent et les choses comme elles vont, avec un air de bonhomie qui se familiarise sans descendre, et qui par là est encore une supériorité. Mais si on le repasse attentivement, si on arrête au passage les jugemens fondus dans la narration, si on abstrait de l'ensemble l'idée la plus générale qui inspire ces jugemens, voici ce qu'on y trouvera. Un drame se développe, qu'on pourrait comparer à ces mys-

tères ou moralités du théâtre du moyen âge, où deux personnages principaux, une vertu et un vice, mènent l'action et la conduisent à une édifiante catastrophe. La vertu mise en scène par Commynes, c'est l'humilité sous la figure de Louis XI, humilité qui se trouve plus d'une fois exactement définie par l'historien, et qui consiste à savoir se préserver des trop hauts sentimens et descendre à propos aux souplesses nécessaires au succès. Le vice, c'est l'orgueil sous la figure de Charles le Téméraire, qui n'écoute plus aucun conseil depuis que la bataille de Montlhéry l'a convaincu qu'il est un grand homme de guerre, et qui par cette confiance en lui-même court à sa ruine. La catastrophe arrive, parce que Charles avait « encouru l'ire de Dieu, de ce que toutes les grâces et honneurs qu'il avoit reçus en ce monde, il les estimoit tous être procédés de son sens et de sa vertu sans les attribuer à Dieu, comme il devoit. » Quant à Louis XI, c'est tout différent. Il est récompensé, parce qu'en toutes choses il a été humble et fidèle à la grâce.

Dès les premières pages, cette doctrine va se montrer. Au siége de Paris, chacun des deux partis cherchait à acheter des défections dans le parti contraire. « Chacun jour, dit Commynes, il se menoit de petits marchés pour fortraire gens l'un à l'autre; et pour cette cause, s'appela ce lieu depuis le marché, pour ce que telles marchandises s'y faisoient. » L'historien blâme fort les chefs qui permettaient ces communications imprudentes; elles sont dangereuses surtout, dit-il, pour celui « qui est en apparence de décheoir, car chacun tire naturellement aux plus forts; » mais les « marchandises » en elles-mêmes, il ne les condamne point : il les justifie au contraire quand elles sont adroitement faites et qu'elles réussissent, elles sont alors l'œuvre de Dieu et la récompense de l'humilité. Le danger sera surtout grand, dit-il, si on a contre soi un prince « qui cherche à gagner gens : qui est une grand'grâce que Dieu fait au prince qui le sait faire, et est signe qu'il n'est point entaché de ce fort vice et péché d'orgueil qui procure haine envers toutes personnes. » Ainsi l'art de « gagner gens, » l'art de corrompre, car il n'est question ici que de « marchandise, » voilà le grand don que Dieu fait aux princes. Si vous ne savez point « gagner gens, » c'est que vous êtes « entaché de ce fort vice et péché d'orgueil » qui trouble le monde et fait encourir « l'ire de Dieu. »

En voici d'autres exemples. Entre tous ceux qu'il a jamais connus, dit-il, le plus sage pour se tirer d'un mauvais pas, c'est le roi Louis XI, son maître, « le plus humble en paroles et en habits, et qui plus travailloit à gagner un homme qui le pouvoit servir ou qui lui pouvoit nuire. » Voyez comme l'art de « gagner gens » reste toujours le caractère de la vertu d'humilité. « Il ne s'ennuyoit point

d'être refusé une fois, » mais il persistait, promettait largement, donnait encore davantage, argent, offices, belles terres. Donc, pour conclure, « encore fait Dieu grand'grâce à un prince, quand il sait le bien et le mal, et par espécial quand le bien précède (il veut dire quand le bien l'emporte sur le mal), comme au roy notre maistre dessus dit. » La « grand'grâce » de Dieu joue un singulier rôle! Il est bon qu'en un prince le bien l'emporte sur le mal, mais il faut savoir faire l'un et l'autre : voilà au net la pensée un peu fuyante et enveloppée de Commynes. Machiavel l'a dit aussi, mais plus hautement, avec la conscience et l'audace de ce qu'il dit, en son dix-huitième chapitre du *Prince :* « Chacun sait bien, dit-il, combien il est louable pour un prince de garder sa parole, de se conduire loyalement et sans astuce; néanmoins on voit par expérience que des princes de notre temps ont fait de grandes choses en tenant peu de compte de la bonne foi, et ont fini par l'emporter sur ceux qui s'appuyaient sur la loyauté. Il y a donc deux manières de lutter, et comme souvent la première ne suffit pas, il faut recourir à la seconde... Il faut avoir, conclut Machiavel, une âme disposée à tourner selon les vents et les variations de la fortune, et, comme je l'ai déjà dit, ne pas se départir du bien, si on le peut, mais savoir entrer dans le mal, si c'est nécessaire... Qu'un prince ait donc soin de se maintenir; les moyens seront toujours jugés honorables, et chacun les louera, car le vulgaire est toujours pris par l'apparence et par le succès, et dans ce monde il n'y a que le vulgaire. » Voilà qui est bien frappé assurément : le rude Florentin se montre dans son effrayante perversité; mais en quoi ce commentaire diffère-t-il des relâchemens timides de Commynes, si ce n'est par la clarté et l'impudente franchise?

Il était nécessaire de mettre au jour ce côté faible de l'historien de Louis XI; il est juste aussi d'ajouter quelques considérations qui, sans excuser des torts si graves, les expliquent. Il semble que jusqu'à présent ils aient peu choqué ses lecteurs, ou qu'on ne les ait pas aperçus; ses critiques n'en parlent point. Sans doute « l'autorité et gravité de l'homme de bon lieu, » une fois signalées par Montaigne, ont tout couvert aux regards charmés. L'historien De Thou est le premier, le seul peut-être, qui ait exprimé quelque blâme sur cette morale au moins relâchée. Il dit, en parlant de Charles-Quint, que ce prince « a paru à la plupart des hommes trop habile quelquefois et trop rusé; aussi affirme-t-on qu'il se délectait à la lecture de l'histoire de Louis XI, écrite par Philippe de Commynes, très prudent chevalier, laquelle contient, je ne le nierai pas, beaucoup de sages préceptes; mais on ne peut méconnaître non plus qu'il ne s'y trouve un plus grand nombre d'exemples d'un caractère

peu franc et peu digne d'un roi. » La critique, comme on voit, est assez douce encore; on ne distingue même pas clairement si elle s'adresse à l'écrivain ou au roi. D'où vient cette inattention ou cette indulgence? Ne serait-ce pas de ce que le récit même de Commynes circule dans cette région vague et périlleuse des choses humaines, où le pour et le contre semblent enlacés, où le but et les moyens sont en désaccord, où l'on tremble de laisser échapper un résultat nécessaire en même temps qu'on maudit les instrumens qui semblent seuls capables de l'atteindre? Commynes était certainement séduit par l'ouvrage immense que son maître accomplissait à travers tant de difficultés et de déboires, en abattant, au profit de l'unité nationale et de la sécurité des peuples, cette féodalité apanagère qui démembrait et déchirait le pays, et qui, sans autre but que de satisfaire l'ambition, la cupidité et la haine, y nourrissait l'inextinguible incendie de la guerre civile et de la guerre étrangère. A force d'entrer dans les vues de Louis XI, il entre dans son esprit; à force de se pénétrer de son esprit, il sympathise avec son caractère. Le succès est si nécessaire, qu'il y mesure tout; les nuances s'effacent, et il permet la perfidie à l'habileté. L'avenir est si grand qu'il voit Dieu même dans tout ce qui le prépare. Il y avait d'ailleurs en ce temps là un relâchement général dans la croyance, dans les mœurs, et une révolution religieuse était à la porte qui demandait la proie du siècle. La révolution politique elle-même, qui dissolvait le moyen âge au profit de la monarchie absolue, laissait la morale inquiète, déroutée, car telle est la connexion de toutes choses dans la vie, telle est l'association étroite de toutes les idées passées simultanément en habitudes, quoique distinctes et indépendantes par leur nature, que la rupture d'un lien relâche tous les autres, et qu'il faut du temps pour que la morale ancienne se rattache à un ordre nouveau : aussi y a-t-il toujours une crise de mœurs dans les grandes crises sociales, et c'est pour cela que les révolutions, si justes ou inévitables qu'elles soient, semblent troubler pour un temps l'humanité jusqu'à son fond, et y secouer tous les principes.

Enfin Commynes n'est pas toujours le même; l'influence des diverses situations de sa vie politique tantôt abaisse et tantôt relève sa pensée. Attaché, par un malheur ou par une faute, à un pouvoir corrupteur, il en a reçu la souillure, et la marque en est restée dans ses écrits. Plus tard néanmoins, rendu à lui-même, rallié à des intérêts différens, mêlé, quels que fussent d'ailleurs ses motifs personnels, à un mouvement de réaction qui chercha un moment l'appui d'une assemblée nationale, il en reçut d'autres idées, il éprouva d'autres sentimens, et au contact de l'opinion publique, l'impression

toute nouvelle pour lui, le politique de cabinet et d'intrigues vit s'ouvrir devant ses yeux un autre monde. Il comprit qu'il y avait d'autres droits que ceux du prince, une autre morale que celle du succès, et les considérations que lui inspira ce spectacle le relevèrent bien au-dessus de lui-même, comme nous le verrons bientôt. Et en cela il devient un grand enseignement; il est une preuve frappante de l'influence qu'exerce sur les hommes, même les plus éminens par l'esprit, le régime sous lequel ils vivent. Lorsqu'un pouvoir ne trouve d'appui que dans la force ou dans les intérêts particuliers, lorsqu'il est réduit à « gagner gens » ou à « mener de petits marchés, » il ouvre la voie aux sophismes cachés dans les plus honteux replis du cœur humain, et c'est un mal irréparable si des esprits naturellement élevés, comme le furent Machiavel et Commynes, en propagent et en perpétuent l'infection dans d'impérissables écrits. Mettez ces mêmes hommes dans un air plus vaste et plus pur, en présence des intérêts communs, des sentimens collectifs, des idées générales, pour lesquels se sont fondées les institutions libres où l'individu s'efface : alors leur pensée prend un autre cours; en dépit des abus et des excès que l'homme porte partout où il va, elle est forcée de réclamer le droit, la vérité, de combattre l'égoïsme, et de cette réclamation incessante des principes il résulte tout au moins un effort vers le bien, qui, transmis par la littérature, se multipliera dans les générations à venir. Voyons si les états-généraux de 1484 ont agi dans ce sens sur Commynes, et s'il a trouvé des pensées plus nobles et plus utiles dans les émotions de cette assemblée nationale que dans les pratiques ténébreuses du pouvoir absolu.

Commynes sortait d'une ancienne famille de la Flandre, depuis longtemps favorisée à la cour de Bourgogne. Son père, seigneur de Commynes, de Renescure et de Saint-Venant, gouverneur de Cassel, bailli de Gand, grand-bailli de Flandre, avait été fait chevalier par Philippe le Bon sur le champ de bataille de Saint-Riquier. Lui-même était filleul du *bon duc,* qui lui donna son nom. Jeune encore, et « en l'âge de povoir monter à cheval, » il vint comme écuyer du prince à la brillante cour de Lille, puis fut attaché au comte de Charolais et devint son conseiller intime. Louis XI le fit prince de Talmont, seigneur d'Argenton et autres lieux. Commynes maria sa fille dans la maison des ducs de Bretagne, et il devint par là l'un des ancêtres de nos rois de la maison de Bourbon. Cependant rien dans ses écrits n'exprime les sentimens ni les idées qui respiraient encore parmi la noblesse. Pour la plupart des gentilshommes ses contemporains, qui furent ses commensaux, tels qu'Olivier de La Marche et George Chastelain, la chevalerie vivait encore. Ceux-ci décrivent avec amour, comme des événemens de haute importance, les fêtes, les tournois devant

les dames, les cérémonies du faisan, les pas d'armes de Dijon et de Saint-Omer, et les coups de lance des jeunes preux, tels que Jacques de Lalaing, s'en allant par monts et par vaux défier tous les vaillans de l'Europe. Pour eux, les romans chevaleresques étaient encore l'idéal de l'éducation politique; ils le proposaient sérieusement à leurs nobles élèves. Commynes, élevé dans un tel monde, n'en a pas gardé la moindre trace, pas même ce qu'il aurait pu sagement en garder. Il a senti que ce monde était mort; il a tourné brusquement le dos au passé, en tant que ce passé se composait d'institutions désunies et de pures traditions. Il ne fait pas plus de cas des chartes et des priviléges de communes; lui si attentif, et qui savait bien quels coups terribles les villes flamandes avaient frappés sur la féodalité, il ne jette pas un coup d'œil sur les institutions qui leur avaient servi de remparts. Ces bourgeois insurgés, il les appelle « grosses gens et bestes, » et qui n'ont, ajoute-t-il ailleurs, « aucune connoissance des grandes choses, ni de celles qui appartiennent à gouverner un estat. » Encore bien moins consulte-t-il les légistes, « qui ont toujours quelque loy au bec; » mais il regrette de ne pas savoir assez l'antiquité, et conseille de chercher toute la sagesse politique dans l'histoire, non pas dans l'histoire des coutumes et des ordonnances, dont il ne se soucie, mais dans l'histoire qui montre, agissant les uns sur les autres, les individus et les peuples, et qui révèle les lois qu'il faut faire par celles que la Providence manifeste elle-même dans l'enchaînement des causes et des effets. Telle est la philosophie de Commynes, et on va voir de quelle manière élevée et originale il construit sur cette base historique et religieuse le droit des nations et la nécessité même des libertés politiques.

Après avoir raconté la mort de Charles le Téméraire et la terrible révolte des Gantois contre sa fille Marie, Commynes se demande ce que signifient, dans les vues de la Providence, ces insurrections de peuples contre lesquelles viennent continuellement se briser les puissances excessives de ce monde. Il observe d'abord que, dans la société comme dans la nature, Dieu « a fait à chaque chose son contraire, » pour conserver l'ordre par la résistance et pour contenir par la crainte les débordemens de la force. Ainsi les villes de Flandre furent l'écueil de la maison de Bourgogne. « Et n'est pas cette maison de Bourgogne la seule à qui Dieu ait donné quelque aiguillon; » la France fut longtemps tourmentée par les Anglais, ceux-ci par l'Écosse, l'Espagne par le Portugal et les Maures. Les princes d'Italie, cruels et violens, ont eu « pour opposites » les républiques de Toscane, de Venise et de Gênes; celles-ci sont divisées entre elles, et dans leur propre sein les factions se modèrent les unes les autres, « et chacun a l'œil que son compagnon ne s'accroisse. » Les Suisses

répriment l'Autriche; les villes allemandes démolissent les châteaux des burgraves pillards. Ainsi vivent les princes et les cités, « faisant charrier droit les uns les autres. »

Pourquoi ces « aiguillons et choses opposites que Dieu a donnés à chacun état et quasi à chacune personne? » Commynes les croit nécessaires à cause de la « bestialité et mauvaistié » des princes, qui ne savent point jusqu'où « s'étend le pouvoir et seigneurie que Dieu leur a donné sur leurs subjects. » Ils ne le savent point par eux-mêmes, et « peu les hantent qui le sachent, » et s'il en est quelques-uns, « si ne le veulent-ils dire, de peur de leur déplaire. » Il faut donc conclure que « ni la raison naturelle, ni notre sens, ni la crainte de Dieu, ni l'amour de notre prochain ne nous garde point d'être violens les uns contre les autres. » Il énumère alors assez longuement les abus de pouvoir qui tourmentaient le pays de son temps : usurpations, rapines, abus de la force militaire, impôts arbitrairement arrachés, oppression des faibles, justice partiale et vendue, dépenses inutiles, misère des paysans. « Comment donc, ajoute-t-il, se châtieront les hommes forts, qui tiennent leurs seigneuries dressées en tel ordre, que par force ils font toutes choses à leur plaisir, par quoi maintiennent leur obéissance et tiennent ce qui est sous eux en grande subjection, et le moindre commandement qu'ils font est toujours sur la vie? » Il faut bien qu'une pression contraire vienne rétablir l'équilibre. Dieu est « quasi efforcé et contraint de montrer plusieurs signes et de nous battre de plusieurs verges; » lui seul peut apporter remède aux abus de la force là où elle règne seule. Il ne parle plus aux gens par la bouche de ses prophètes, il les instruit par les résultats de leurs actes; les guerres et les révolutions viennent rétablir la justice, en châtiant « les hommes forts. »

C'est ainsi que la Providence rétablit, par des lois constantes et naturelles, des limites aux pouvoirs qui ont le malheur d'être illimités. Commynes propose ensuite la limite constitutionnelle, qui, arrêtant d'avance les volontés arbitraires des hommes, prévient les conséquences désastreuses que la loi divine, c'est-à-dire la nature des choses telle que Dieu l'a faite, y a attachées. C'est le libre vote de l'impôt qui fixe et maintient cette limite. « Y a-t-il roi, ni seigneur sur la terre qui ait pouvoir de mestre un denier sur ses subjects sans octroy et consentement de ceux qui le doivent payer, sinon par tyrannie ou violence? » En France surtout, où le peuple est toujours prêt à seconder le pouvoir dans une cause juste ou glorieuse, le roi ne peut avoir aucune raison d'avancer cette maxime inique : « J'ai privilége de lever sur mes subjects ce qui me plaist. » — « Ni lui ni autre ne l'a, dit Commynes, et ne lui font nul honneur

ceux qui ainsi le dient pour le faire estimer plus grand, mais le font haïr et craindre aux voisins, qui pour rien ne voudroient estre sous sa seigneurie. » Avant les états de Tours de 1484, plusieurs affectaient de redouter cette assemblée de la nation, gens « de petite condition et de petite vertu. » Ils prétendaient que « c'est crime de lèse-majesté que de parler d'assembler les états. » Ainsi parlaient ceux qui ont le pouvoir et le crédit sans mérite, « accoustumés à flageoler et fleureter en l'oreille, à parler de choses de peu de valeur, et craignant les grandes assemblées, de peur qu'ils ne soient connus, ou que leurs œuvres ne soient blâmées. » Cependant jamais nation ne se montra plus dévouée, plus généreuse, plus soumise, en présence d'un roi de treize ans; une commission de gouvernement fut nommée, les requêtes et remontrances pour le bien du royaume furent présentées, les sommes dont le besoin était justifié furent accordées largement, « à cœur soûl, et plus trop que peu. » Les états demandèrent à être réunis de nouveau dans deux ans, et promirent tous les secours en hommes et en argent que de nouvelles circonstances pourraient exiger. « Estoit-ce sur de tels subjects que le roi devoit alléguer privilége de pouvoir prendre à son plaisir? Ne seroit-il pas plus juste envers Dieu et le monde de lever par cette forme que par volonté désordonnée?» Mais il en est d'assez insensés pour ne pas savoir s'imposer des limites; c'est pourquoi il y a aussi des peuples rebelles qui n'obéissent plus à leur prince, ni ne le secourent en ses nécessités, mais qui au contraire profitent de ses embarras pour le mépriser, se mettre en rebellion, et rompre le serment de fidélité qu'ils lui ont fait.

Voilà la source des révolutions; voilà pourquoi ces jugemens divins éclatent surtout sur la tête des grands. « Les petits et les pauvres trouvent assez qui les punisse, quand ils font le pourquoy, et encore sont assez souvent punis sans avoir rien mesfait;... mais des grands princes et des grandes princesses, qui s'informera de leur vice? L'information faite, qui l'apportera au juge? qui sera le juge qui en prendra la connaissance et qui en fera la punition? » — « Je réponds à cela, dit-il plus loin, que l'information sera la plainte et clameur du peuple qu'ils foulent et oppressent en tant de manières, sans en avoir compassion ni pitié; les douloureuses lamentations de veufves et orphelins, dont ils auront fait mourir les maris et pères, et généralement tous ceux qu'ils auront persécutés. Ceci sera l'information, et par leurs grands cris, par plaintes et par piteuses larmes, les présenteront devant Notre-Seigneur, lequel sera le vrai juge, qui par adventure ne voudra attendre à les punir jusques à l'autre monde, mais les punira en cettuy-ci. » Commynes montre ensuite, avec cette sûreté de jugement et d'expérience qui ne l'aban-

donne jamais, lors même qu'il se livre un peu au mouvement oratoire, par quels degrés cette punition arrive. Elle commence par l'enivrement du pouvoir même. Quand le moment est venu où Dieu veut montrer sa force et sa justice, les « mal-adventures » approchent, « et alors premièrement il leur diminue le sens, il trouble leur maison et la permet de tomber en division et murmures; le prince fuit les conseils et compagnies des sages, et en élève de tout neufs mal sages, mal raisonnables, violens, flatteurs, et qui lui complaisent à ce qu'il dit. S'il veut imposer un denier, ils disent deux; s'il menace un homme, ils disent qu'il le faut pendre, et que surtout il se fasse craindre. » Ceux que les nouveau-venus auront ainsi « chassés et déboutés, et qui par longues années auront servi, et qui ont accointances et amitiés en sa terre, » forment une classe de mécontens qui se multiplie. Pensez-vous qu'un prince imprudent et mal entouré comprenne le danger de ces divisions? « Il ne s'en trouve point pis disné, ni pis couché; » son entourage n'en est que plus brillant des dépouilles de ses adversaires, données à ses amis. Mais « à l'heure qu'il y pensera le moins, Dieu luy fera sourdre un ennemy, dont par adventure jamais il ne se fust advisé. Lors lui naîtront les pensées et les suspicions de ceux qu'il aura offensés, » il redoutera même les plus inoffensifs, et bientôt « il préparera la force. » Commynes poursuit ainsi, montrant par les exemples contemporains pris dans les maisons d'York et de Lancastre, les excès et les désastres de la force, et il conclut enfin, en revenant aux considérations plus générales par lesquelles il a commencé, que, « vu la mauvaistié des hommes, et par espécial des grands, qui ne se connoissent ni ne croient point qu'il y ait un Dieu, il est nécessaire que chacun seigneur et prince ait son contraire, pour le tenir en crainte et humilité; ou autrement, ajoute-t-il, nul ne pourra sans eux, ni auprès d'eux. »

Dans ces considérations, un peu diffuses et assez mal liées, dont nous ne faisons que suivre l'idée principale, on voit que Commynes ne puise le droit national ni dans des axiomes abstraits, ni dans des hypothèses, ni dans des coutumes. Les yeux ouverts sur l'histoire universelle, il y reconnaît ce fait constant, que l'homme en possession d'un pouvoir sans frein et dégagé de toute crainte ne s'arrête jamais de lui-même jusqu'à ce qu'il se heurte contre une force contraire. Il résulte de là que, pour prévenir ces chocs, il faut accepter des « opposites » régulièrement établis, afin d'ôter à l'homme politique ce qu'il a de trop individuel, et de faire surgir par la discussion le principe de justice pour remplacer le principe de volonté. Dieu apparaît au sommet de ces réflexions, écoutant « la plainte et clameur du peuple, » et punissant par l'aveuglement et la ruine

l'effraction des limites nécessaires du pouvoir. Commynes s'était laissé fasciner dans sa jeunesse par l'habile pratique d'une puissance arbitraire; dans sa maturité, il en comprit « l'opposite. » Ces deux impressions sont restées dans ses écrits avec leur caractère propre; on peut juger laquelle des deux élève le cœur au niveau de l'intelligence, et combien il eût gagné à n'éprouver jamais que celle-là.

III.

Pendant que les *Mémoires* de Philippe de Commynes, répandus dans toute l'Europe, gravaient dans les esprits, d'un trait précis et profond, la physionomie humble et fine, le regard oblique et perçant, le génie patient et souple d'un roi qui, après avoir si souvent plié, s'était enfin relevé si terrible, et avait changé la situation de l'Europe entière en lui montrant une France nouvelle, une voix anonyme se faisait entendre, on ne savait d'où, qui faisait crier le sang répandu et la misère du peuple contre ce prince que Commynes avait jugé plus propre « à seigneurier un monde qu'un royaume. » C'était un livre, animé de tous les ressentimens d'un pamphlet, qui était resté manuscrit jusqu'à nos jours, et que M. Quicherat publie en ce moment pour la première fois. Une excellente notice met enfin hors de doute que ce livre, longtemps attribué à un prêtre de Liége nommé Amelgard, est l'œuvre de Thomas Basin, évêque de Lisieux, un homme qui fut en voie de remplir un grand rôle, et dont Louis XI intercepta la carrière par une persécution odieuse et persévérante, — un ardent réformiste, mais qui, marchant dans un sens contraire au mouvement général des choses, en fut brisé; hardi défenseur des libertés publiques, mais qui ne vit pas qu'elles n'étaient que des priviléges, et que leur forme allait disparaître pour se recomposer un jour dans un plus vaste ensemble. Cependant sous ses erreurs Thomas Basin porte au moins avec une grande fermeté l'idée ancienne qui s'était revêtue de ces priviléges, et sous ce rapport il est un nouveau témoignage de ce que pensait et voulait, surtout au fond des provinces, la France de cette époque trop méconnue.

Il était de race bourgeoise, fils d'un avocat de Caudebec. Distingué par des talens précoces, par un caractère franc et désintéressé, il fut poussé par l'estime universelle vers les plus hautes fonctions, et parvint à l'évêché de Lisieux. La Normandie subissait encore le joug de l'Angleterre; le premier acte important de la vie publique de Basin fut la restitution de Lisieux à la patrie française; il ne fut pas même inutile à la conquête que fit Charles VII du reste de la Normandie. Devenu conseiller du roi, il se souvint de tant de calamités

qu'il avait vues et lui-même éprouvées dans sa jeunesse, et qu'il décrit dans son *Histoire de Charles VII* avec une vivacité émue et une pitié pour le peuple qui le font aimer; il découvrit autour de lui et détesta toute sorte d'abus, et crut devoir son travail et sa vie à d'immenses réparations. L'esprit de réforme s'empara de lui. Il fit d'abord, à la demande du roi, un mémoire pour la réhabilitation de Jeanne d'Arc; puis il en rédigea un autre pour la réforme de la procédure, entreprise alors prématurée et probablement impraticable. Malheureusement à cette époque le dauphin qui devait être Louis XI, impatient de régner et voulant commencer par la Normandie, conçut l'espoir de gagner un homme aussi important que Basin : il lui écrivit pour l'engager dans ses manœuvres, prodiguant les promesses et faisant l'apprentissage de l'art corrupteur qu'il exerça depuis avec plus de succès; il n'obtint qu'un refus péremptoire. Charles VII en sut néanmoins quelque chose, et Basin, soupçonné lui-même, fut forcé, pour sa propre justification, de livrer au roi les lettres et instructions du dauphin, qui lui en garda une rancune implacable : ce fut le principe des tribulations, des vexations et des exils qui tourmentèrent toute sa vie.

Louis régna, et Basin, tranquille dans sa conscience et ne sachant pas encore à quel homme il avait affaire, se remit de grand cœur à écrire des mémoires sur la misère du peuple et sur la réforme de l'état. Quelque peu ultramontain sous les Anglais, il était devenu gallican avec la France, et il soutint la pragmatique sanction comme un moyen d'enlever les bénéfices de l'église aux étrangers et à l'intrigue, et de les assurer aux hommes d'étude : c'est ainsi qu'alors cette question était posée. Thomas Basin eut en même temps la candeur de solliciter de Louis XI la suppression de l'armée permanente établie par le feu roi, et la réduction des pensions qui dévoraient le revenu public, c'est-à-dire qu'il invitait Louis XI à abdiquer ses deux grands moyens politiques, la force et la « marchandise » des consciences. Il s'adressait mal; le prince lui répondit par des remerciemens narquois dont le bon évêque ne comprit pas l'ironie. Comme il n'obtenait rien, il s'échauffa, blâma tout, et tomba dans l'opposition systématique, toujours mauvaise parce qu'elle gâte la bonne. La ligue du bien public, qui se formait alors, s'empressa de l'attirer à elle; elle s'y prit mieux que n'avait fait la praguerie : elle ne lui offrit point d'argent, ni de places, mais des réformes; elle le fit membre d'une commission qui devait corriger tous les abus. Confiant aux patriotiques promesses des grands, parce qu'il ne soupçonnait pas en eux l'égoïsme qu'il ne sentait pas en lui-même, il ne fut pas étranger aux opérations qui firent passer la Normandie aux mains des rebelles. On sait comment en cette extrémité Louis XI céda tout

ce qu'on voulut, pour tout reprendre bientôt en semant l'argent et la discorde parmi ses adversaires. Thomas Basin n'a point de peine à se justifier de cette faute : « Je sais, dit-il, que bien des gens ne mesurent les choses humaines que sur l'événement. Et parce que les efforts de ces princes et les intentions dont ils se vantaient n'ont produit aucun fruit de réforme, et ont au contraire aggravé les maux du pauvre peuple, ils condamnent toute l'entreprise dès son origine. Mais la nécessité de ces réformes n'était-elle pas évidente? Et ceux qui, ne voyant aucun autre chemin pour y parvenir, ont pris parti avec une bonne et droite intention, ne sont-ils pas absous? Les vices et la mauvaise foi de quelques-uns condamnent-ils les autres? »

Il était en mission à Bruxelles lorsqu'il apprit la catastrophe de son parti, le temporel de son église mis sous le séquestre, son palais pillé, sa famille persécutée. Il vit les promoteurs de la ligue du bien public se livrer au vainqueur moyennant des places, des dignités, des pensions; quant à lui, malgré l'amnistie générale et même les sollicitations particulières du roi, qui craignait de laisser un tel homme chez le duc de Bourgogne, il resta fidèle à sa conscience, qui lui disait qu'il n'avait point failli. A partir de ce moment, sa vie ne fut plus qu'une histoire de persécutions opiniâtres. Calomnié par des ennemis avides qui voulaient le forcer à se démettre de son évêché, accusé de conspirations imaginaires, privé de ses revenus, apprenant que ses frères étaient emprisonnés, les biens de son église dilapidés, il se laissa enfin extorquer sa démission, et passa ses vieux jours à Trèves, à Louvain, à Bréda, à Utrecht, vivant avec les lettrés, les professeurs, les jurisconsultes, et rédigeant ses ouvrages.

Par sa popularité, par la vénération constante dont il fut l'objet, par la haine, la crainte et les précautions du roi, il est démontré que Basin représentait une opinion nombreuse et indignée, répandue surtout dans les provinces. Cette opinion défendait les libertés de ces provinces, repoussait le système naissant des finances royales, et s'opposait aux progrès de l'organisation monarchique de l'armée : tels étaient ses trois premiers principes. Elle soutenait donc des institutions destinées à périr; elle voulait en étouffer d'autres qui naissaient viables, et qui devaient un jour se coordonner dans le monde moderne comme de puissans instrumens de force et de richesse. Toutefois ce n'est point par ces résultats lointains et impossibles à prévoir qu'on peut bien juger la valeur des opinions humaines; la justice veut qu'on les détache de leurs objets variables et caducs, et qu'on en découvre sous ces applications passagères l'inspiration morale et éternelle. Parce que, après plusieurs siècles et de longues études, nous avons découvert dans la politique et l'administration

de Louis XI une cause active et un véritable progrès d'améliorations dont nous recueillons les fruits, et parce qu'il nous semble, peut-être à tort, que les mêmes effets n'auraient pu être obtenus par d'autres moyens, nous penchons trop à excuser la tyrannie, féconde sans le savoir, bienfaisante pour ceux qui ne vivent pas encore, écrasante et avilissante pour ceux qui vivent. Ce n'est pas tout de faire le bien, il faut le bien faire. Devant les pratiques de la violence et de la corruption, quelque avantage qui en puisse sortir plus tard, il y a pour le présent une question de dignité humaine qui s'élève au-dessus de tout. Or il fallait bien que les hommes du XV^e^ siècle se réfugiassent dans les seuls retranchemens qu'ils eussent, qu'ils défendissent leurs priviléges tels quels, et qu'ils repoussassent des perfectionnemens qui ne se présentaient encore que sous la forme du pillage et de l'oppression. C'est ainsi que dans les débats informes d'un système de finances mal compris, mal servi, dépourvu de moyens de contrôle et exercé par des agens avides, l'administration n'apparaissait que comme une harpie royale, protégeant l'iniquité par le glaive de la loi; Jehan Masselin, sous le règne suivant, en parle encore comme Basin en avait parlé. « Sous Louis XI, dit-il, plus de cinq cents personnes subirent le dernier supplice, seulement dans l'Anjou, le Maine et le pays chartrain, par l'ordre de suppôts impitoyables, qui condamnaient à des amendes énormes, sans procédure, sans plaidoierie, arbitrairement. Le roi avait emprunté de ces horribles fonctionnaires, de ces ennemis publics, ajoute-t-il (*horrendis ministeriis et publicis hostibus*), de grosses sommes, en leur assignant en remboursement la proie des abus et les revenus de la gabelle. » C'est avec la même indignation et par les mêmes motifs d'humanité et de dignité que Basin se révolte contre la nouvelle institution militaire, qui créait dans la nation une force armée, séparée d'elle-même, et dont la violence se faisait cruellement sentir. « Établie sans nécessité, dit-il, mais continuée sans besoin, il est vraisemblable que notre âge ne verra point abolir cette pernicieuse institution d'une milice soldée. Elle est trop commode aux tyrans. Toujours avides de pouvoir, indifférens à la justice, au repos et au bien-être de leurs sujets, appliqués au contraire à les comprimer sous la dure servitude des tributs et de l'intimidation, de peur qu'ils ne prennent courage et force pour résister à leur perversité et à leur despotisme, ils jugent très nécessaire à la satisfaction de leurs misérables passions d'avoir toujours sous la main une grande troupe de mercenaires, afin d'imposer par la terreur à l'état et au royaume... Sous ce faux prétexte de nécessité et de sécurité publique, ils écrasent les sujets de taxes énormes; ceux-ci, incapables d'y suffire, tombent dans une telle servitude qu'ils n'ont plus rien qu'ils osent

dire être à eux, et deviennent taillables au bon plaisir de leur maître... Tous les habitans du royaume sont déclarés taillables au gré du roi par les généraux des finances, et de fait ils sont horriblement taillés (*de facloque immanissimè talliantur*), personne n'osant s'y opposer ni dire mot. »

Les envahissemens des légistes et des juges royaux étaient aussi, pour les hommes libres de ce temps, un objet de répulsion, de plaintes continuelles et d'animosité. Là en effet comme dans tout le reste, par une triste condition de notre nature, les abus pullulent dès l'origine plus vite que l'usage ne se développe, et quelquefois ils l'étouffent. Les institutions les plus utiles ne naissent point avec leurs règles toutes faites; elles ne trouvent point dès leur apparition les instrumens ni les organes qui leur seraient nécessaires. Les légistes, en substituant des formes qui devaient être protectrices aux procédés sommaires et arbitraires des justices féodales, avaient fondé au profit des faibles des garanties empruntées au droit ecclésiastique et au droit romain; mais dans les tribunaux inférieurs et dans les lieux écartés, ces formes étaient devenues des piéges qui enveloppaient les fortunes et ruinaient les familles. En introduisant la raison écrite dans les coutumes, ils avaient préparé l'unité civile; en ramenant à la royauté tous les fils de l'immense réseau des lois et de la police, ils établissaient la notion de l'état dominant tout et appartenant à tous; en supposant et en alléguant sans cesse des lois fondamentales, ils liaient la royauté elle-même, lui ôtaient son caractère personnel, et la fixaient en quelque sorte comme un principe immuable. Seulement, par cette fiction plus spécieuse pour la théorie que dans la pratique, par cet arcane de gouvernement dont ils se réservaient à eux-mêmes l'interprétation souveraine, ils remettaient au roi un droit divin sans pouvoir le faire dieu, ils revêtaient d'une majesté usurpée la médiocrité, l'ignorance, les passions, et confisquaient toute la spontanéité nationale au profit d'un homme, de ses ministres, trop souvent de ses corrupteurs. Basin leur reproche d'envahir tous les droits, d'opprimer riches et pauvres, nobles et clergé, et de tout prendre pour le roi. Ce qu'il y avait de plus effrayant dans cette contagion d'un principe servile, dont il était si aisé de préjuger les conséquences, c'est que par un mouvement général il se déclarait partout; il était comme le mot d'ordre de la concentration monarchique dont l'Europe offrait le spectacle. Pour bien comprendre à quel degré d'humiliation il aurait réduit les peuples, si, dans une civilisation chrétienne issue des républiques antiques, il avait pu pousser d'assez profondes racines pour épuiser le sol autour de lui et faire sécher sur pied toutes les puissances « opposites, » on n'a qu'à lire une allocution de Charles

le Téméraire aux états de Flandres en 1475. Jamais le dogme du droit divin dans toute son étendue n'avait été si fièrement annoncé aux hommes; il fallait toute l'imprudence de ce fougueux prince pour oser parler de ce ton aux vieilles communes flamandes, qui, du reste, le firent bien payer à sa fille. « Puisque ses sujets, leur disait-il, ne se souciaient point d'être gouvernés par lui comme des enfans par un père qui a droit de les « exhéréder pour leurs démérites, » ils seront désormais gouvernés et vivront sous lui comme des sujets sous leur seigneur. C'est de Dieu et non d'aucun autre qu'il tient sa seigneurie, et il la gardera tant qu'il plaira à Dieu, « malgré la barbe de tous ceulx à qui il en desplairoit. » Et pour preuve qu'il a ce pouvoir et qu'il le tient de Dieu, et non de ses sujets, il suffisait de lire le Livre des Rois, en la Bible, « où par mots exprès Dieu a désigné et déclairé le povoir des princes sur leurs subjectz. » Il avait assez longtemps prié, il voulait désormais commander, ajoutait-il en terminant, « et ceulx qui luy seroient désobéissans, il les puniroit tellement qu'ils expérimenteroient ce que plusieurs autres avoient expérimenté, lequel il ne conseille point, car il ne fait point bon expérimenter toutes choses (1). »

Telle était en quelques mots durs et cassans la théorie royale, car Charles comptait bien devenir roi. Plus modérément formulée ailleurs, mais aussi mieux soutenue et suivie avec la persévérance dogmatique d'une jurisprudence, elle absorbait tout droit dans le droit du prince, sans en excepter la propriété, dont elle prétendait pouvoir « exhéréder » les sujets « pour leurs démérites. » C'est contre cette théorie et contre l'avenir dont elle les menaçait que les sujets se réfugiaient dans leurs libertés locales, dans leurs droits acquis par des traités, ou arrachés par les révoltes de leurs pères, ou achetés par des services, et dans leurs corporations et leurs ligues. L'histoire peut aujourd'hui décrire les imperfections de cet état social, applaudir aux nouveautés qui l'ont peu à peu transformé, et lui opposer la sagesse, l'harmonie et la solidité de nos institutions administratives; mais elle peut et elle doit en même temps reconnaître et expliquer les raisons qu'avaient les hommes du moyen âge pour s'y attacher. Personne, pas plus aujourd'hui qu'alors, ne connaît le lendemain de ce qu'il fait. Placée chaque jour dans une situation nouvelle, la royauté suivait son chemin sous une impulsion traditionnelle, tournait sans cesse avec habileté de nouveaux obstacles, ou sortait des situations violentes par d'autres violences : l'ensemble des résultats était encore plongé dans l'obscurité des temps à venir. D'autre part, ceux qui subissaient en détail les froissemens et les

(1) Voir le texte entier dans M. Gachard (*Documens inédits de Belgique*).

chocs produits par ce déplacement des intérêts et des pouvoirs se cramponnaient à ce qui, étant ancien, leur paraissait stable; leur fierté d'ailleurs aurait rejeté des innovations, même reconnues bonnes, quand l'arbitraire les imposait avec insulte. C'était donc le même combat que de nos jours, mais avec d'autres armes et dans d'autres circonstances; c'était le sentiment indomptable qui défend à l'homme de reconnaître l'autorité ailleurs que dans la raison et la justice, et qui, par un instinct religieux, ne souffre pas que son semblable se divinise. L'évêque de Lisieux est pour son temps l'une des meilleures expressions de ces sentimens et de cet instinct. Comme historien, il a peu de valeur : dans son ardeur peut-être vindicative, il dépasse les bornes, au fond de son exil il accueille les faux bruits qui flattent ses ressentimens; mais, comme interprète de l'opinion qu'il essaya de faire triompher, il s'honore et il honore son pays. « Personne à ma connaissance, dit M. Quicherat, n'a eu un attachement, je ne dis pas si prononcé, mais si raisonné pour le régime du moyen âge. Lorsque les grands personnages qui ont été chez nous les champions de la féodalité témoignent par leur conduite d'une absence complète de vues et de règles, notre évêque eut une foi politique, et il se l'était faite en s'instruisant du passé, en s'y attachant comme à l'ancre du salut, en vouant sa haine à quiconque tenterait d'y porter la main. Que cette foi n'ait pas été complétement désintéressée chez lui, cela est vraisemblable; mais pour avoir résisté comme il fit à la diminution de son autorité, pour n'en avoir pas vendu les pièces argent comptant, comme firent tant d'autres que les faveurs et les pensions séduisirent, il faut qu'une voix intérieure l'ait soutenu. En effet, un sentiment profond, vivace, indestructible respire dans ses écrits; il l'appelait *l'amour de la liberté.* Il l'avait mis au nombre de ses vertus, d'autant plus fier de l'avouer qu'il avait cru en voir la glorification dans les beaux livres de l'antiquité. »

Ajoutons un dernier trait, pour donner la mesure des opinions qu'on pouvait proclamer sans effaroucher les consciences. Au droit divin, Basin ne craignait pas de répondre par le droit d'insurrection. L'insurrection ne se présentait point alors à l'esprit, il est vrai, comme un acte aussi terrible qu'aujourd'hui; elle ne brisait pas une aussi grande complexité d'affaires établies sur le crédit; elle n'ébranlait pas aussi profondément l'état, moins homogène, moins solidaire dans toutes ses parties; elle avait une action plus locale. Parmi tant de calamités qui éprouvaient les populations par la discorde des grands, au milieu des massacres et des incendies qui couraient çà et là par les provinces, elle pouvait paraître assez souvent un mouvement régulier et sauveur, et quoique les jacques s'en mêlassent

quelquefois, elle n'avait point un principe essentiellement anarchique : elle était ordinairement conduite par les grandes associations dont se composait l'état, tantôt la noblesse, tantôt les corps municipaux, les chefs d'une province, les universités mêmes, les corporations de métiers. C'est ce qui explique pourquoi le bon évêque attaque avec si peu d'hésitation le redoutable problème, et le résout en vrai ligueur du bien public, appelant d'ailleurs à son secours tout ce qu'il sait d'antiquité sacrée et profane, invoquant à la fois Salluste et le psalmiste, Cicéron et Moïse. Est-il permis, lui demandait-on, aux sujets, aux vassaux du roi, de prendre les armes contre lui et de le ramener par force dans la bonne voie? A cette question il répond par une autre : « Si le maître du navire, par ignorance ou par méchanceté, le dirige sur des écueils, faut-il le laisser faire? Je doute que personne soit assez insensé pour soutenir qu'en ce cas il ne soit pas permis de lui arracher le gouvernail pour sauver les passagers, et même de l'enchaîner au besoin, et de faire pis encore (1). Quand donc la foule immense d'un peuple libre voit son chef gouverner contre les lois, dépouiller les citoyens selon son bon plaisir, enlever à l'église sa liberté, marier les filles contre le gré de leurs parens, violenter la justice, condamner sans procédure légitime, pourquoi les grands et les principaux de l'état ne pourraient-ils point s'assembler, avertir l'insensé, et, s'il méprise leurs avis et ajoute de nouveaux crimes à ses crimes, réprimer, je ne dis pas ce roi, mais ce tyran, cette bête sanguinaire, et opposer à ses excès un mur de défense pour la maison d'Israël? Je crois donc qu'alors, c'est-à-dire lorsqu'il n'y a pas d'autre remède et que la nécessité est urgente, les sujets peuvent raisonnablement rabattre l'impiété ou la tyrannie d'un roi ou d'un empereur. Quand tout droit humain est sans force, nul homme de bon sens ne niera qu'il ne soit licite d'en appeler au droit naturel de repousser la violence. Ceux qui, dans cette confusion des choses et ce tourbillon d'iniquités, ne voulant pas que leur patience muette et endormie en paraisse complice, recourront à une telle extrémité pourront sans doute, si leur sort le veut, mourir pour la justice et pour la liberté, mais ils mourront plus glorieux et plus respectés que s'ils prolongeaient leur vie dans leur patrie esclave. » Il y a du girondin dans ce morceau; on croit entendre l'emphase de 92; même audace, même imprudence téméraire à toucher aux problèmes que Dieu seul résout par le fait, et, avec des raisons superficielles, effleurant l'insondable.

(1) *Vincire et compedibus constringere, vel majore etiam severitate coercere.*

IV.

Nous avons vu ce que les hommes politiques écrivaient dans la maturité de l'expérience et de la réflexion; écoutons maintenant ce qu'ils proclamaient devant la nation assemblée. Jamais on ne vit mieux qu'aux états de 1484, sous Charles VIII, combien les idées étaient plus avancées que les choses; aussi furent-il par cela même stériles en résultats positifs. Il n'en resta qu'une nouvelle manifestation de ce vieil esprit national, plus élevé qu'en aucune autre monarchie de l'Europe, mais par cela même impuissant à se réaliser alors.

Cependant les circonstances qui avaient provoqué la réunion des états semblaient autoriser toutes les espérances. Un roi de treize ans, petit, mal fait, et qui ne savait encore ni lire ni écrire; une femme investie du pouvoir par un testament que personne ne se croyait obligé de respecter, et entourée d'ennemis; la régence disputée par des princes puissans, par un héritier présomptif que le moindre accident survenu à cet enfant malingre pouvait tout à coup porter au trône; la nation appelée par les uns et les autres comme juge souveraine de leurs prétentions; celle-ci animée d'un violent esprit de réaction contre le précédent règne, contre ses partisans, ses conseillers, contre le pouvoir absolu, et comptant parmi ses membres des hommes éloquens, habiles et hardis, prêts à opposer au principe du droit divin le principe de la souveraineté nationale : telle était l'opportunité de la situation. A l'épreuve cependant se produisirent bientôt ces obstacles d'autant moins prévus et mieux cachés qu'ils sont partout, et surtout dans les hommes mêmes qu'ils arrêtent. En vain on avait pris de sages précautions pour dégager l'intérêt général des intérêts particuliers de caste, de corporations et de localités; en vain les ordres votaient ensemble, et les provinces avaient été groupées en six sections, réunissant chacune un territoire assez vaste pour que leurs doléances n'eussent que des objets communs et véritablement publics : on sentit bientôt qu'il manquait une base à l'unité de législation qui devait être la prompte conséquence de la périodicité des états, si on parvenait à l'obtenir. Les gens des provinces ne voyaient rien d'assez clair dans un pareil avenir pour oser lui sacrifier le moindre de leurs antiques priviléges, auxquels ils devaient tout ce qu'ils avaient jamais eu d'indépendance. La différence entre ces provinces était encore si saillante, qu'elles l'exprimèrent naïvement elles-mêmes en nommant leurs groupes des « nations. » Il y avait la nation de Paris, la nation de Bourgogne, de Normandie, d'Aquitaine, de langue d'oïl et de langue d'oc. On

vit aussi dans le cours des délibérations que les vieux élémens de désordre étaient plutôt comprimés qu'éteints; les puissances oligarchiques montrèrent qu'elles pouvaient renaître, et qu'elles auraient trouvé des instrumens dans le sein de la liberté même. Quelques hommes semblaient capables de lutter contre ces obstacles; mais, comme il arrive dans ces momens critiques et dans les passages trop brusques, leurs pensées étaient trop supérieures à celles de tous. Dans ces obscurités et dans ces craintes, l'intrigue trouva de nombreuses ouvertures; l'assemblée, quand elle se sépara, n'avait rempli que les vues du ministère; la condition fondamentale qu'elle avait imposée, celle de la convocation des états-généraux tous les deux ans, trop peu soutenue d'autres mesures, ne fut point observée : c'eût été une révolution accomplie d'un trait de plume, les événemens l'effacèrent non moins vite.

Mais, dans cette grande manifestation, nous trouvons quelque chose de mieux qu'une conquête prématurée, qui aurait été infructueuse, ou qui, se réduisant à voter l'impôt et abandonnant la législation, aurait peut-être accoutumé la nation à se tenir au-dessous de ses propres idées. Nous y trouvons l'expression nouvelle et plus forte de ces idées et un exemple d'éloquence parlementaire à la manière antique, tel que, ni dans ce siècle ni même dans les deux suivans, les archives de la liberté anglaise ne pourraient assurément rien produire de comparable. Deux hommes se distinguèrent aux états par l'habileté, l'éloquence, la hardiesse des opinions et la fermeté à les soutenir, un prêtre et un noble. Le premier était Jehan Masselin, chanoine de la cathédrale de Rouen, qui nous a laissé le journal de cette session fameuse. Il inspirait et dirigeait la députation normande, qui, animée encore de l'esprit de Thomas Basin, prit l'initiative des résolutions les plus généreuses, et ne céda qu'après la défection des autres provinces. Le second était Philippe Pot, seigneur de La Roche, d'une ancienne famille qui s'allia depuis aux Montmorency, génie ardent et aventureux, qui, dans sa jeunesse, était allé combattre à Constantinople contre les Turcs; conseiller fidèle de la maison de Bourgogne jusqu'à sa chute, appelé par ses contemporains *bouche de Cicéron* à cause d'une éloquence abondante et chaleureuse où on sentait l'étude de l'antiquité romaine. Dans un discours que George Chastelain (1) lui fait adresser au sire de Croï pour le réconcilier avec Charles le Téméraire, alors comte de Charolais, ces qualités de son talent sont assez bien rendues; mais aux états-généraux il a mûri, il est plus sobre et plus vigoureux : il a la fermeté, la gravité, en même temps que le mouvement rapide qui

(1) *Chronique des ducs de Bourgogne.*

presse, qui interroge, et qui cherche à remuer la conscience du droit et le souvenir des ancêtres. C'est d'ailleurs une chose à remarquer ici que l'influence des études classiques qui se montre dans les discours prononcés aux états. Tandis que l'Italie pontificale et républicaine rentrait dans le génie antique par l'érudition, la philosophie et l'enthousiasme platonicien, il est singulier que, dans la France monarchique, on semblait y rentrer surtout par l'histoire et la politique. Cicéron, Salluste et Jules César sont continuellement cités par les orateurs et les écrivains de ce temps. Robert Gaguin affecte souvent la concision et les tours brusques de Tacite. On s'exerçait à calquer des discours sur ceux de Tite-Live et de Salluste; il n'y a pas jusqu'à Jean d'Auton, le narrateur épique des guerres d'Italie, qui ne se soit livré à cet effort peu convenable à son esprit et à son sujet. En ouvrant la session, le chancelier lui-même crut devoir s'honorer de cette émulation universelle; on sourit de le voir, dans un panégyrique de la France, amener de gré ou de force les noms de Scipion et de Pompée, de Pythagore et de Platon, mêlés à ceux de Clotaire et de saint Louis. Il ne faut pas croire qu'il n'y ait là qu'une pédanterie naïve ou un engouement littéraire : on y aperçoit un travail sensible de la pensée, qui veut s'assimiler l'esprit des anciens, et qui, s'affranchissant de l'éducation scolastique, aspire à une raison plus ample et plus appropriée à la vie et aux affaires. Chez le seigneur de La Roche, ce but est atteint; sa forme est celle de Tite-Live; il y a des réminiscences de Salluste et de Cicéron, mais rien de l'écolier ni du rhéteur. On voit bien qu'il s'est formé à cette gymnastique intellectuelle; mais à travers le latin peu correct dont Masselin l'a revêtue, on trouve toujours la pensée libre, tout entière à l'affaire qu'il traite : il n'oublie ni son auditoire, ni ses adversaires, ni les ménagemens commandés par les circonstances, et il se hâte vers sa conclusion. Il faut analyser avec quelque soin son discours sur le droit des états, mal traduit et décoloré dans les *Documens inédits;* on pourra juger, par cet échantillon, de ce que pouvait être, et pour les idées et pour le talent, l'éloquence parlementaire française trois cents ans avant Mirabeau.

Comme dans les autres assemblées d'états-généraux au moyen âge, la préoccupation des choses morales s'était aussi, dans celle-ci, montrée la première, et c'est sur ce terrain que la première lutte avait éclaté. Pourvoir au progrès des écoles, des lettres et de la religion, rétablir la pragmatique gallicane, considérée comme le meilleur moyen d'encourager la science dans le clergé, telle fut la matière qui enflamma d'abord les esprits. Les opinions furent excessives de part et d'autre, et peu s'en fallut, dit Masselin, que les ultramontains ne se retirassent ou ne fussent chassés de l'assemblée.

La réforme de la justice, la révocation des confiscations arbitraires, le remplacement de l'impôt du sel par une contribution équivalente et moins oppressive, occupèrent ensuite quelques jours; mais la question politique était urgente, et après quelques manœuvres de tactique préparatoire, elle se présenta enfin et se posa.

Quand le roi est mineur ou incapable, et que le pouvoir suprême est ainsi en quelque sorte vacant, à qui appartient-il de constituer le gouvernement? En d'autres termes, qui est le souverain primitif, perpétuel, de qui dérivent tous les pouvoirs? Les membres les plus distingués de l'assemblée prétendirent que c'était la nation, et la division éclata là-dessus entre deux partis également ardens. Les uns soutenaient que la royauté était une propriété comme une autre, que le droit héréditaire de la famille royale était supérieur au droit des états, que par conséquent les princes du sang, comme tuteurs légitimes selon le droit civil, comme successeurs présomptifs, devaient dans tous les cas gouverner à défaut du roi, — qu'enfin les états n'avaient aucun pouvoir législatif, et n'étaient appelés que pour voter l'impôt. Les autres affirmaient non moins résolûment que lorsque le roi est incapable, le pouvoir remonte à sa source, qui est la nation. Dans le cas présent, disaient-ils, toute l'autorité du royaume (*regni summam*) était dévolue à l'assemblée; son devoir était, non pas de supplier, si ce n'est pour la forme et comme signe de respect pour les princes, mais de décréter et de commander (*decreto potiùs et imperio*), jusqu'à ce qu'un conseil suprême institué par elle eût reçu d'elle le pouvoir souverain. Ils ajoutaient que, si les princes s'étaient cru le droit de gouverner sans l'exprès consentement de la nation, ils ne l'auraient pas convoquée, car ce n'était pas pour voter l'impôt seulement qu'elle s'était réunie. Ils proposaient d'ailleurs une combinaison qui, en ménageant l'orgueil et l'intérêt des princes, assurait aux élus des états la prépondérance dans un conseil de gouvernement. Malgré ces propositions conciliantes, les questions absolues avaient ouvert des perspectives nouvelles et redoutables, et un grand trouble saisissait les volontés chancelantes.

C'est alors que le seigneur de La Roche se leva au milieu de l'assemblée, et avec une sévérité tempérée par la modestie et la confiance il s'adressa d'abord aux craintes et aux hésitations qui commençaient à naître. Avant d'arriver aux principes, il s'arrêta d'abord un moment à combattre les expédiens qui en prennent la place, et à réfuter ceux qui allèguent des lois fondamentales dont personne n'a connaissance. Ceux qui prétendent que toute l'autorité est dévolue de droit aux princes du sang leur confieront-ils le roi en même temps que le royaume? Le roi mineur doit-il, selon eux, avoir pour gardien son héritier présomptif? Non,

certes, disent-ils; il y aurait danger pour le pupille, exposé aux trahisons et aux complots de celui qui aurait intérêt à sa mort. L'exercice de l'autorité se partagera donc : le plus proche parent aura le gouvernement, le suivant aura la tutelle et la garde. Mais ce partage est arbitraire : où est, dit l'orateur, la loi qui établit cet ordre? Qui l'a promulguée? Nulle part on ne la trouve écrite; personne ne la connaît: ce que nous voyons sous nos yeux le prouve. Le duc d'Orléans a-t-il pris l'administration? Le duc d'Angoulême a-t-il pris la tutelle? S'ils avaient connu une telle loi, l'auraient-ils laissé enfreindre? Le duc d'Orléans est-il homme à laisser envahir son droit sans mot dire? Vainement alléguerait-on l'exemple de Charles V, qui prit la régence en l'absence de son père. Il ne la prit pas aussitôt, ni de plein droit, mais près de deux ans plus tard, et par la volonté et sur une décision formelle des états-généraux. Cette loi n'existe donc pas, jamais personne n'a lu ni entendu rien de semblable dans le royaume.

D'autres, plus absolus dans le principe héréditaire, ou craignant de se prononcer sur les personnes, attribuaient à tous les princes du sang royal un droit égal au gouvernement. Le seigneur de La Roche leur démontre que c'est l'anarchie même. Si tous ces princes paraissent vivre aujourd'hui en bon accord, on le doit à la bonté de leur caractère, et peut-être aussi au souvenir récent d'événemens terribles; mais qui peut garantir la durée de cette harmonie? « Il ne faut pas, dit-il, que tout flotte dans cette incertitude, il ne faut pas que la sécurité publique repose sur la seule volonté et sur les libres dispositions de quelques-uns. Et comme les princes ne seront peut-être pas toujours justes et bons, il est utile, il est indispensable que la situation soit éclaircie et les pouvoirs circonscrits selon le droit le plus sacré et d'après des règles précises. C'est de là que nous viendront la paix et l'ordre; c'est là ce qui épure et apaise les âmes humaines; c'est là ce qui met le frein aux mortels avides de puissance et de gloire. Hors de là, il n'y a plus que les armes et le chaos, car ces plaideurs-là sont d'avis que leurs procès se tranchent par le fer, non par les argumens; ils s'appuient sur l'épée, non sur la parole; leur but est si grand que la plus faible apparence de droit leur paraît un droit sacré, et c'est une maxime parmi eux, que si jamais on peut violer sa foi, c'est lorsqu'il s'agit de conquérir le pouvoir... D'ailleurs, ajoute-t-il, la royauté est une fonction, et non un héritage; elle n'est donc nullement, comme l'administration des héritages, dévolue de droit aux tuteurs naturels, selon la proximité du sang. Mais, dira-t-on, l'état restera donc sans chef, exposé à tous les coups? Non, certes; nous proposons que le gouvernement en soit remis à l'assemblée de la nation, non pour qu'elle s'en charge

elle-même, mais pour qu'elle le confie à ceux qu'elle en jugera les plus dignes. »

Jusqu'ici donc, l'orateur avait enfermé ses adversaires entre l'arbitraire, puisque aucune loi connue n'autorisait leurs expédiens, et l'anarchie. Déjà même il avait défini la royauté une fonction, non une propriété : tout était dans ces deux mots. Il revient alors à ce principe; il ne craint pas de l'approfondir. « Et pour répandre plus de lumière sur cette question, continue-t-il, nous savons par l'histoire, et mes pères m'ont enseigné qu'à l'origine, les rois furent créés par le suffrage du peuple souverain (1), et que ceux-là furent préférés qui surpassaient les autres en courage et en capacité. C'était pour son propre avantage que chaque peuple se choisissait des chefs. Assurément, si les princes sont à notre tête, ce n'est pas pour qu'ils en fassent leur profit particulier et s'enrichissent aux dépens du public, mais pour que, négligeant leurs propres aises, ils enrichissent l'état et le fassent marcher vers le mieux. » Puis, comme il sent que ces théories et ces exemples l'entraînent bien au-delà de son but, il se retient; il ne veut pas, dit-il, discuter la question du pouvoir dans un prince qui, à l'âge requis, gouvernerait légitimement. Il se renferme au cas présent de la minorité. Il faut un gouvernement; ce gouvernement ne revient de droit, il l'a fait voir, ni à l'un des princes, ni à plusieurs, ni à tous; il revient donc au peuple, qui l'avait donné et qui le reprend comme son bien, parce qu'après tout c'est lui qui souffre, et lui seul, des calamités qu'une vacance du trône ou une mauvaise régence peut amener. Il ne conteste donc pas les droits de la royauté, mais l'exercice de ces droits pendant que le roi est incapable. Il définit en outre le mot peuple, dont il s'est tant servi, et par lequel il entend la nation constituée, et non point seulement les classes inférieures, ou quelque autre classe prise à part : le peuple, c'est tout le monde, y compris les princes; les états-généraux sont la représentation de tout le monde. « Vous donc, ajoute-t-il alors, hommes instruits, députés et chargés de pouvoirs de tous les états du royaume, qui avez en vos mains la volonté de tous, pourquoi craindriez-vous de décider que vous êtes appelés à prendre la direction du gouvernement? Les lettres patentes qui vous ont convoqués le disent elles-mêmes; le chancelier, dans son discours d'ouverture, autorisé par la présence du roi et des princes, l'a déclaré clairement : c'en est assez pour détruire la prétention de ceux qui n'accordent à l'assemblée d'autre attribution, d'autre but que le vote de l'impôt... Tout ce qui a été fait jusqu'à la réunion des états était provisoire. Rendons grâce à

(1) *Domini rerum populi suffragio reges fuisse creatos.*

ceux dont l'activité et le courage ont bien conduit les affaires publiques jusqu'à cette réunion; mais maintenant qu'elle est accomplie, il reste à valider ce qui est fait, à prévoir ce qui est à faire. La souveraineté, je le dis hardiment, vous appartient désormais. »

A cet argument il ajoute des exemples, et il démontre que la coutume nationale est, en ce qui concerne la souveraineté, conforme au droit rationnel qu'il a précédemment établi. Ensuite il adjure l'assemblée, par les considérations les plus pressantes, de trancher, sous l'inspiration de Dieu et de la conscience, cette question qui arrête tout, et sans laquelle tout le reste ne vaut pas la peine qu'on s'y fatigue. Il ne s'agit que d'une déclaration de principes; il n'est donc point nécessaire de repousser personne, il n'y a pas lieu à exciter des haines. Il existe un projet conciliant, approuvé par la nation de Bourgogne, et dont on va bientôt donner lecture. « Pourquoi donc hésiter? dit-il en finissant; pourquoi baisser la tête? Le conseil même déclare qu'il n'a été institué qu'en attendant la réunion des états. Et maintenant que vous voilà réunis, vous tergiversez, vous semblez regarder avec effroi, comme supérieure à vos forces, une prérogative que vos pères n'ont pas jugée plus haute qu'eux-mêmes, et que leur fermeté vous a transmise intacte? Peut-être les princes s'y opposent-ils? Au contraire : non-seulement ils vous le permettent, mais ils vous y aident, ils vous y poussent. Qu'est-ce donc qui pourrait vous arrêter devant une œuvre si utile et si honorable? Je n'y pourrais voir qu'une faiblesse, une pusillanimité qui abattrait vos âmes, et qui seule vous rendrait indignes d'une si haute entreprise. Soyez donc, messieurs, pleins de foi en vous-mêmes, d'espérance et de vertu; ne souffrez pas que cette liberté des états, si bien défendue par vos pères, soit énervée par votre mollesse, de peur qu'on ne vous mette au-dessous de vos ancêtres, que la postérité ne vous condamne pour avoir mal usé de votre pouvoir au détriment du pays, et qu'au lieu de la gloire qui attend vos travaux, vous ne remportiez d'ici qu'un éternel déshonneur. »

Ce discours nous semble merveilleusement propre à caractériser et l'orateur, et l'auditoire qui savait l'applaudir. C'est, comme nous disions plus haut, l'esprit du moyen âge qui commence à s'assimiler le génie de l'antiquité, c'est la tradition nationale qui s'appuie et s'épure à la raison philosophique. Il n'est pas indifférent non plus d'y observer l'art singulier qui a mis l'ordre dans l'argumentation, qui fait parler tour à tour la passion et le raisonnement, qui encourage en même temps qu'il éclaire, et qui semble pénétré de tous les préceptes des anciens maîtres. Combien il est regrettable que Masselin n'ait point conservé le texte français! Nous y aurions trouvé sans doute une originalité de langage et une richesse d'expression

proportionnées à la force de la pensée dans un homme aussi exercé à la parole que le seigneur de La Roche. Quelle fierté dans ce rappel à la prérogative des ancêtres, qui savaient maintenir leur liberté, parce qu'ils *ne la jugeaient pas plus haute qu'eux-mêmes!* On a prétendu que ce discours ne tendait qu'à la liberté purement aristocratique, et qu'il était plus féodal que libéral. Sans doute, si la nation avait pu dès-lors se faire sa propre législation, la noblesse y aurait pris la part que l'état même de la société lui assignait : c'était justice et nécessité; mais rien dans ce qu'on vient de lire n'annonce l'orgueil de caste : c'est à la nation entière que la souveraineté est attribuée, et, bien loin d'écarter ou de subordonner le tiers-état, l'orateur se croit au contraire obligé d'avertir qu'il n'en exclut pas les grands. A cette époque, l'esprit exclusif n'avait point encore dans la noblesse cette âpreté qui la conduisit à sa perte. Ce malheur ne lui vint que quand de vains et injurieux priviléges lui tinrent lieu de droits politiques. Que serait donc devenue la noblesse française, si à ce moment critique de la fin du moyen âge, où semblait s'ouvrir une bifurcation de deux chemins courant l'un vers la liberté, l'autre vers la monarchie absolue, il eût été possible qu'elle entrât dans le premier, suivie et entourée de toute la nation? Qu'on se représente une aristocratie délibérante dans laquelle auraient brillé tour à tour, comme orateurs ou ministres, tous ces hommes qui, pendant les trois siècles suivans, se sont illustrés dans la guerre, dans les lettres, dans la diplomatie, ou ont consumé misérablement de grandes facultés dans les factions et les intrigues! Descendus par la fidélité à la servitude, humiliés dans la domesticité de Versailles, ils éclipsaient encore toutes les aristocraties de l'Europe. Réunis dans un sénat et organes d'un pays libre, ils auraient continué sous de meilleures formes leurs fières traditions, et le peuple, au lieu de les détruire, les eût écoutés avec orgueil.

Maintenant, pour conclure, nous n'avons qu'à rappeler notre point de départ. Il y a dans notre histoire tout un côté qu'oublie la préoccupation de querelles éteintes, ou que la partialité dissimule, et c'est celui qu'il importe aujourd'hui de mettre dans le plus haut relief. Quelle que soit la forme que doive affecter un jour chez nous la liberté publique, à laquelle il faut toujours croire d'une foi inébranlable, elle ne s'affermira que par le concours de tous et par l'union de tous les souvenirs. Cette union est possible, car la liberté est en France un souvenir commun à tous, qui a pu s'obscurcir, mais qui n'a cessé de palpiter sous les malheurs publics, et que les erreurs et les malentendus des derniers siècles ne doivent point étouffer. Il est nécessaire qu'une nation se croie solidaire d'elle-

même, et dans ses défaillances c'est le sentiment seul de sa durée et de son identité qui peut lui rendre la force morale. Si les Anglais ont sur nous un avantage, c'est celui-là : ils n'ont jamais renié ni calomnié leurs ancêtres; ils ne cherchent point dans leur passé, avec une érudition hostile, ce qui divise et ce qui humilie. Au contraire, fiers d'une tradition moins riche que la nôtre, ils la font sans cesse retentir avec orgueil; ils n'ont point la ridicule vanité de n'être quelque chose que d'hier; ils portent leur passé tout entier, laissant tomber ce que le temps consume, mais conservant avec un soin filial ce qui est commun à leurs âges successifs et ce qui fait le fond et la permanence de leur existence nationale. C'est le secret de leur puissance, et c'est le défaut contraire qui nous fait heurter sans cesse contre des écueils. L'histoire doit toute la vérité sans doute; mais par là même elle doit relever le bien avec autant d'amour au moins que le mal. Pourquoi cette prédilection pour les tableaux sombres et ces récriminations amères contre les morts? Si nous avions vécu dans ces temps difficiles, aurions-nous mieux fait que les autres? Aurions-nous d'un mot fait jaillir la lumière, créé en un jour l'administration, la police, les chemins, le commerce, et tous ces perfectionnemens arrachés à la rigueur des circonstances par plusieurs générations d'hommes grands et laborieux qui ont défriché péniblement ce que nous cultivons à notre aise? Puis, à tout prendre, sommes-nous plus progressifs qu'eux? Ajoutons-nous à l'héritage qu'ils nous ont laissé plus qu'ils n'ont ajouté à celui qu'ils recevaient? Un jour peut-être, il viendra d'autres critiques qui fouilleront aussi dans nos tombes avec inimitié; seront-ils embarrassés pour y trouver l'effrayant résidu des vices, des misères et des lâchetés de notre temps? Et pour nous arrêter à l'objet particulier de ce travail, avons-nous le droit d'être si sévères sur le fait de la liberté, et de reprocher à nos pères de n'avoir point su fonder des institutions libres, nous qui, les tenant dans la main, les avons laissé glisser misérablement, sans doute parce que, dirait le seigneur de La Roche, « nous les jugions plus hautes que nous-mêmes? »

Louis Binaut.

DE LA

DIVISION DU SOL

Depuis longtemps, la division du sol est l'objet de discussions purement théoriques. Récemment une proposition relative à la fixation de limites extrêmes que la division du sol ne pourrait pas dépasser est venue donner presque un caractère d'utilité pratique à un débat que réveillaient d'ailleurs les attaques dirigées de nouveau contre notre droit de succession. Ceux qui voudraient porter atteinte au principe de l'égalité des partages, tel qu'il est consacré par le code, invoquent, comme un argument sans réplique, le *morcellement extrême, sans cesse croissant*, du territoire de la France; ils en dénoncent les *résultats funestes*. A les entendre, la loi qui régit les successions, en fractionnant les parcelles du sol, fait obstacle à la prospérité de l'agriculture française, et devient ainsi une cause permanente de disette et de misère.

Il nous semble aussi intéressant qu'opportun d'examiner, en nous appuyant sur l'enseignement décisif de l'expérience et sur les faits constatés, quelle peut être la valeur de ces assertions, de rechercher si ces griefs sont fondés. Nous nous proposons donc d'étudier les résultats que produit la constitution actuelle de la propriété française, et les effets de notre loi des successions sur la division du sol, en les soumettant au contrôle rigoureux de la statistique. Un travail d'une haute importance, accompli depuis quelques années par l'administration des finances et non publié encore, apporte, comme élémens nouveaux dans la discussion, des chiffres d'une grande valeur, — tout à fait décisifs. En procédant pour 1851 à l'évaluation du prix vénal et du revenu net de la propriété immobilière,

recherche qui n'avait pas été reprise depuis 1821, en relevant et en classant *les parcelles* aussi bien que les constructions nouvelles, en indiquant le mode d'exploitation d'après lequel se divise l'ensemble du territoire, ce document permet de mesurer les immenses progrès accomplis depuis 1821 jusqu'en 1851; il traduit d'une manière éloquente les conquêtes pacifiques réalisées dans l'espace de trente années, ou, pour parler plus exactement, de vingt-six années, car, durant les quatre dernières de cette période, depuis 1848 jusqu'en 1851, la France a eu assez à faire pour ne pas laisser détruire la prospérité publique, sans pouvoir lui donner une impulsion nouvelle.

Pendant ces vingt-six années, tout avait grandi dans une progression rapide; aujourd'hui, alors que le mouvement d'expansion de la richesse publique se continue, n'oublions pas que nous recueillons en grande partie le fruit du développement considérable de l'agriculture sous l'empire de notre loi des successions et de la libre division des héritages. La France possède des ressources immenses qui ont frappé tous les yeux, et qui dans beaucoup d'esprits ont causé une surprise profonde. On ne s'était pas rendu un compte suffisant du progrès de la richesse agricole, base solide de tout l'édifice. Sans doute une large carrière s'ouvre de ce côté, beaucoup reste encore à faire, mais beaucoup a déjà été obtenu, ainsi que le constatent les données recueillies pour l'année 1851. Le pays a conquis un accroissement de richesse et de puissance qui lui a permis de développer une force admirable, et qui provient en grande partie du sol lui-même. Si les faits nous montraient que nos lois et notre constitution économique de la propriété, loin d'entraver cet heureux essor, ont été fécondes en avantages matériels et moraux, notre tâche serait remplie.

La question de la petite propriété et du morcellement n'est pas nouvelle en France; elle peut s'éclairer aussi bien à la lumière des faits accomplis avant la révolution que de ceux qui se sont manifestés depuis cette grande époque. Nous aurons donc à l'étudier dans le passé et dans le présent.

I.

« La diversité de l'étendue des propriétés est nécessaire. Si l'on abandonne les choses à leur cours naturel, la division des terres sera telle que le demandent la formation et la distribution des richesses. On aura de petites, de moyennes et de grandes propriétés. Il suffit que les lois ne mettent point obstacle à la libre circulation des terres, pour qu'on soit garanti des dangers qu'entraînerait l'excès de leur morcellement ou de leur agglomération. » Ces paroles

de M. Droz témoignent de la justesse et de la perspicacité d'un esprit calme et réfléchi. Les faits qu'il nous est permis de connaître aujourd'hui confirment pleinement les prévisions de la science, et les hypothèses inquiétantes imaginées par les adversaires du régime actuel de la propriété territoriale doivent s'effacer devant les enseignemens décisifs de la réalité. La France n'a pas fait fausse route en adoptant les principes libéraux qui dominent notre législation civile.

Ceux qui ont combattu ces principes ont cru voir dans la division des héritages et dans la libre disposition du sol une cause permanente d'appauvrissement de la production et d'accroissement désordonné de la population. A les entendre, nous marchions à grands pas vers le triste spectacle d'innombrables légions de misérables occupés à se disputer une insuffisante nourriture. Rien de plus dangereux que de céder à cette tendance dialectique, qui fait envisager comme fatalement nécessaires les conséquences mathématiques d'une règle admise : parce qu'il *est possible* de diviser le sol à l'infini, il n'en résulte point que le territoire *doive* s'émietter pour ainsi dire et tomber *en poussière*. La question est plus complexe et la solution beaucoup moins simple qu'on ne semble le supposer; le même principe amène des résultats entièrement différens, suivant le développement de l'intelligence, l'accumulation du capital, la densité de la population, la puissance productive du travail, l'importance du marché de consommation, la facilité des voies de communication, l'état de la culture, la nature du sol, les progrès de l'industrie, la coexistence d'occupations accessoires, etc. Les proportions dans lesquelles le sol peut utilement se répartir entre les habitans sont essentiellement variables : aucune limite absolue ne saurait être admise à cet égard sans créer plus d'inconvéniens qu'elle n'amènerait d'avantages. Une limite quelconque possède un caractère essentiellement local, et se déplace sans cesse. Au lieu de recourir à l'intervention du législateur, il est plus sûr et plus opportun d'éclairer le cultivateur sur son intérêt véritable, et de faire appel aux lumières de la raison plutôt qu'aux injonctions de la loi.

On commettrait une étrange erreur, si l'on pensait que la division du sol et la petite culture sont chose nouvelle en France. Longtemps avant la révolution, le paysan est devenu propriétaire. Il était, il est vrai, assujetti, sous des formes multiples, à des charges féodales que 1789 lui a permis de secouer; mais, si la révolution a beaucoup fait pour affranchir la petite propriété et pour l'étendre, elle ne l'a pas créée. Cette vérité a été dernièrement mise en lumière par M. de Tocqueville dans son remarquable ouvrage sur *l'ancien Régime et la Révolution*, et les résultats qu'il a constatés se

rencontrent pleinement avec les observations faites par un jurisconsulte distingué, M. Championnière, prématurément enlevé à la science du droit.

En consultant les documens qui mettent sur la voie de l'ancienne division du territoire, on constate avec surprise, dans un grand nombre de localités, que le chiffre des propriétaires ne s'éloignait pas beaucoup du chiffre actuel. Les causes premières qui produisaient cet état de choses n'ont pas changé. « Les terres se vendent toujours au-delà de leur valeur, dit un écrivain du temps, excellent observateur; ce qui tient à la passion qu'ont tous les habitans pour devenir propriétaires. Toutes les épargnes des basses classes, qui ailleurs sont placées sur des particuliers et dans les fonds publics, sont destinées en France à l'achat des terres. » Ce qui a surtout frappé Arthur Young dans le cours de son voyage en France, c'est la grande division du sol parmi les paysans. Il affirme que plus du tiers du sol leur appartient. Les substitutions, les droits de primogéniture et les autres règles qui dominaient la distribution des fortunes dans les rangs élevés de la société ne s'appliquaient point au modeste avoir du cultivateur : aussi trouve-t-on, dans un rapport secret fait à un intendant quelques années avant la révolution, ce passage qu'on croirait écrit d'hier : « Les successions se subdivisent d'une manière égale et inquiétante, et, chacun voulant avoir de tout et partout, les pièces de terre se trouvent divisées à l'infini et se subdivisent sans cesse. » A la même époque, Turgot parlait de la division des héritages, qui *empêche les enfans de subsister uniquement de la terre,* et Necker constatait qu'il y avait alors une *immensité* de petites propriétés rurales,

Ce résultat était dû à la fois au génie national, à la rareté du capital d'exploitation, à la nature du sol et aux progrès déjà accomplis. Le régime de la petite propriété semble, s'il nous est permis de nous exprimer ainsi, inhérent à la constitution de la France: voilà ce que ne pouvaient comprendre ni Arthur Young ni Malthus. Aussi combien leurs sombres prévisions n'ont-elles pas été démenties par les faits! « Les paysans, dit Arthur Young, ont partout de petites propriétés en France, à un point dont nous n'avons pas d'idée. Le nombre en est si grand que je croirais *qu'il comprend un tiers du royaume.* Ces petites propriétés existent même dans les provinces où les autres modes de tenure dominent. Il se trouve quelques paysans riches, mais en général ils sont pauvres à cause de la trop grande division de leurs terres entre leurs enfans. J'ai vu plus d'une fois cette division portée à tel excès que dix perches de terre, avec un arbre fruitier au milieu, formaient le siége d'une famille... La division des fermes et la population, ajoute le même écrivain,

sont si grandes, que la misère qui en résulte est, en quelques endroits, extrême... J'ai vu des fermes d'*un quart d'acre*.... La population provenant de cette division est grande; mais c'est une multiplication de misère. Les familles se propagent au-delà des besoins des villes et des manufactures, et un grand nombre d'individus périssent des maladies occasionnées par le manque de nourriture. *Cela est arrivé à un tel point en France, qu'une loi serait absolument nécessaire pour empêcher toutes les divisions des propriétés au-dessous d'un arpent.* »

Ces témoignages suffisent pour établir que les prétendus *ravages de la petite culture s'exercent de longue date en France.* Le marquis de Mirabeau prétendait, dans sa *Philosophie rurale,* que la petite culture occupait les trois quarts des terres cultivées. Tout en faisant la part de l'exagération habituelle à l'écrivain, il n'en est pas moins certain que ce mode d'exploitation avait acquis une influence considérable, et si l'on en croit Arthur Young, dont les aveux sur ce point ne sauraient être suspects, cette influence de la propriété rendue accessible aux paysans était généralement bienfaisante. L'écrivain anglais donnait ainsi une sorte de démenti à ses alarmantes prédictions. « L'influence magique de la propriété convertit le sable en or, » dit-il en parlant d'une localité près de Dunkerque, et dans un autre passage il ajoute que les habitans de Sauve « changent leurs rochers en paysages fertiles, parce que ces rochers sont leur propriété. Ils agiraient de même sur des terres en friche, s'ils étaient animés par le même principe tout-puissant... De Gange à la montagne, formée d'un terrain âpre, que je traversai, ma course fut une des plus intéressantes que j'aie faite en France; c'est là que les efforts de l'industrie sont le plus vigoureux, que l'animation est la plus active. Cette activité a renversé tous les obstacles qu'elle a rencontrés et a revêtu les rochers mêmes de verdure. Ce serait faire injure au sens commun que d'en demander la raison. La jouissance de la propriété *doit avoir produit ce résultat.* Donnez à un individu la possession assurée d'un rocher aride, et il le transformera en un jardin. »

Si nous multiplions les citations, c'est qu'il importe de bien fixer le point de départ de cette étude. Les observations recueillies par Arthur Young en 1787, 1788 et 1789 sont d'une valeur très grande. Pour constater l'empire qu'exerce entre les mains les plus dénuées de ressources le droit de propriété, est-il rien de plus décisif que ce témoignage d'admiration arraché au partisan déclaré de la grande culture par le spectacle des merveilles qui se présentaient à ses regards! « La propriété de la terre, s'écrie-t-il encore, est de tous les stimulans le plus actif pour un travail pénible et incessant. Et

cette vérité est d'une telle force et d'une telle étendue que je ne saurais pas de moyen plus sûr d'amener la culture au sommet d'une montagne que de permettre aux habitans des villages adjacens de l'acquérir en toute propriété. En réalité, nous voyons que dans les montagnes du Languedoc ils ont transporté de la terre à dos, dans des paniers, pour former un sol là où la nature l'avait refusé. » Nous avons récemment pu constater des faits analogues en Suisse : l'homme y fait la terre.

Peut-être, si Arthur Young avait pu prévoir le grand changement qui était à la veille de s'accomplir, si on lui avait appris que la terre devait passer en France, en majeure partie, entre les mains de ceux qui la cultivent, l'avenir lui serait apparu sous une couleur moins sombre, et il n'aurait pas tracé des lignes pareilles à celles-ci : « Les remarques que j'ai faites dans les diverses provinces de ce royaume démontrent à mes yeux que sa population surpasse tellement son industrie, qu'il serait beaucoup plus puissant et florissant, s'il comptait cinq ou six millions de moins dans le nombre de ses habitans. L'excessive population *qui le surcharge* présente de toutes parts un spectacle de misère absolument incompatible avec le degré de prospérité auquel il pouvait atteindre sous son ancien gouvernement. Le principal malheur de ce royaume est d'avoir une population si grande qu'*il ne peut ni l'employer, ni la nourrir.* »

Soixante-dix années ne se sont pas écoulées depuis le voyage d'Arthur Young, et la France emploie activement, elle nourrit beaucoup mieux une population qui s'est encore accrue de moitié! L'affranchissement complet du sol doit revendiquer une bonne part dans ce grand résultat; il permet à la propriété de passer librement entre les mains de ceux qui peuvent en tirer le meilleur parti, et l'on ne saurait oublier ici ces belles paroles de Montesquieu : « Les terres rendent moins en raison de leur fertilité que de la liberté de leurs habitans. »

Chose étrange! Arthur Young trouvait la France trop peuplée alors qu'elle ne comptait que 24 millions d'âmes, et il attribuait à la division du sol la multiplication des habitans. Trente ans plus tard, Malthus prétendait que la France faisait une effrayante épreuve des effets que peut produire l'extrême division des propriétés, et il prédisait que ce pays serait, au bout d'un siècle, aussi remarquable par son extrême indigence que par l'extrême égalité des propriétés. « Il n'y aura plus guère d'autres personnes riches que celles qui recevront un salaire du gouvernement. » Enfin d'autres Anglais, traduisant ces craintes dans un mot d'une énergique trivialité, proclamaient que la France allait devenir une *garenne de pauvres.* Aujourd'hui les recensemens successifs de la population prouvent qu'il

n'est pas de pays où l'accroissement du nombre des habitans soit moins rapide qu'en France, alors que le développement de la production et l'augmentation de la richesse publique, ainsi que de l'aisance générale, suivent une progression rapide. Bien plus, c'est la division du sol et l'esprit de prévoyance particulier aux petits propriétaires que l'on commence à présenter comme la cause de la marche lente et de la situation presque stationnaire de la population. Ainsi jamais prédictions plus alarmantes n'ont reçu des faits un plus éclatant démenti.

La question soulevée avant 1789 fut agitée de nouveau avec une vivacité singulière en 1820 et en 1825. C'est à l'influence de nos lois civiles, à la constitution du sol qu'on s'attaquait alors. Le morcellement des propriétés était dénoncé comme une calamité nationale : on disait que le sol de la France était *pulvérisé*, qu'on ne comptait plus par hectares, ni même par arpens, qu'il n'était que trop commun de voir des pièces de terre d'une perche, ou même d'une toise. En 1825, ces plaintes prirent un caractère plus vif encore, et la chambre des députés entendait ces lamentables paroles : « Pourquoi tant de misère dans nos campagnes? pourquoi nos denrées sans consommateurs, et notre bétail invendu, et nos villes désertes, et les producteurs s'épuisant en vains efforts pour trouver des gens qui achètent des meubles, des étoffes, même des vêtemens et des souliers? Ouvrez le code, là se trouve la solution; *la propriété est réduite en poussière*, la loi française proscrit virtuellement la charrue! »

Plus de trente ans se sont écoulés depuis cette époque; il nous est permis de reconnaître par des chiffres combien était grande l'erreur qui dictait ces paroles. Le tableau offert de tous côtés par la situation actuelle de la France, la population mieux nourrie, mieux vêtue, mieux logée, les villes plus peuplées, l'industrie et le commerce plus florissans, l'agriculture plus active et plus féconde, protestent contre ces attaques, et il ne sera pas inutile de répondre par des chiffres inexorables à d'étranges hypothèses.

Sans doute la propriété est très divisée en France, la révolution, en affranchissant le sol de tous les liens féodaux et en aliénant les domaines nationaux, a élargi le cercle de la petite propriété, déjà fort étendu au XVIII^e^ siècle; mais notre loi civile, qui obéit aux inspirations les plus pures de l'âme, en maintenant l'équité dans la famille, alors que la loi politique proclame l'égalité dans l'état, — notre loi civile n'a point produit les conséquences monstrueuses qu'on a voulu lui imputer. La grande et la moyenne propriété continuent de subsister à côté de la petite, et c'est à peine si le principe du partage des successions suffit pour contrebalancer l'active

influence qu'exerce la force de concentration de la richesse et des possessions territoriales.

« L'accroissement du nombre des propriétaires, la création de nouveaux produits et de nouvelles richesses, l'accélération du mouvement des capitaux, voilà (ainsi s'exprimait en 1814 la chambre des pairs dans une adresse au roi) ce que l'on a vu naître au milieu des orages de la révolution. » Ces paroles peuvent s'appliquer encore à l'état actuel des choses; l'expérience d'un demi-siècle n'a fait que confirmer les bienfaits amenés par la division du sol : elle a fait justice des appréhensions chimériques ou passionnées que faisait naître ce grand mouvement social. M. Droz a fort bien répondu à ceux qui redoutaient pour l'avenir un morcellement de la propriété porté à un tel point qu'il en résulterait l'indigence universelle. « Deux causes, disait-il, — l'intérêt du riche et l'intérêt du pauvre, — s'opposeront toujours à l'excès de subdivision redouté par des observateurs superficiels... Il y a une attraction qui fait graviter les champs épars vers les corps de ferme... Une trop grande division des propriétés peut momentanément exister sur tel point d'un état; mais ce mal, que le temps fait disparaître et qui trouve des compensations, est à peu près nul dans la masse des intérêts sociaux. »

En 1825, le ministre de la justice, proposant de modifier notre code civil, rappelait le spectacle qu'offrait depuis 1815 le sol de la France. « Sur le nombre des taxes qui partageaient, disait-il, le sol de la France, combien s'élevaient jusqu'à 1,000 fr.? 17,000. — Combien s'élevaient jusqu'à 500 fr.? 40,000. — Combien ne s'élevaient pas au-dessus de 20 fr.? 8 millions... Depuis 1815, l'état et la distribution du sol ont changé; mais de quelle manière? Le nombre des taxes de 20 fr. a augmenté d'un neuvième, celui des taxes de 500 fr. a diminué d'un tiers. » Ainsi donc en 1825 le gouvernement estimait à 9 millions le nombre des cotes inférieures à 20 fr., et à 26,000 environ le nombre des cotes supérieures à 500 fr., en y comprenant les centimes additionnels. Or en 1835 le nombre des cotes de 20 fr. et au-dessous n'atteignait pas le chiffre de 8 millions 1/2 (8,471,655), et le nombre des cotes de 500 fr. et au-dessus s'élevait à 46,557. — En 1842, un relevé analogue donne pour les cotes de 20 fr. et au-dessous le nombre de 8,873,951, et pour celui des cotes de 500 fr. et au-dessus, 55,208. — Dans l'intervalle de sept années, tandis que le premier chiffre ne s'était pas accru de 5 pour 100, le second avait augmenté de plus de 16 pour 100.

Sans doute les petites cotes se fractionnent, mais le mouvement devrait être bien plus accéléré à raison du nombre même de ces cotes; le contre-poids se rencontre dans les lumières du cultivateur et dans

son intérêt. N'anticipons pas toutefois sur les observations que nous paraît devoir provoquer l'appréciation impartiale des faits accomplis. Commençons par établir les données qui permettent de remplacer les hypothèses par des chiffres, et les supputations hasardées par un calcul mathématique.

II.

La loi des finances de 1850 a prescrit une nouvelle évaluation des ressources que présente la propriété immobilière. Un pareil travail avait été accompli en 1821, en vertu d'une loi de 1818; les résultats obtenus à trente années d'intervalle abondent en enseignemens précieux : il suffit de les mettre en regard pour faire écrouler bien des systèmes et pour répondre à bien des déclamations.

Un fait capital se présente d'abord : au dire des adversaires de notre loi civile, la France devait aller en s'appauvrissant sous l'influence fatale de la division des héritages. Or la valeur de la propriété immobilière, estimée en 1821 à 39,514,000,000 de francs, se trouve portée en 1851 à 83,744,000,000 de francs. Une partie de cet énorme accroissement provient, il est vrai, de la base différente d'évaluation admise aux deux époques. En 1821, le revenu net avait été capitalisé sur le pied de 4 pour 100, tandis qu'en 1851 cette capitalisation a eu lieu seulement sur le pied d'un peu plus de 3 pour 100 (3 fr. 16 c.); mais, en maintenant le mode suivi en 1821, on arrive encore à un total de 66 milliards pour la valeur vénale de la propriété immobilière, ce qui donne un accroissement absolu de plus de 50 pour 100. — Le revenu net de la propriété s'est élevé de 1,580,597,000 fr. à 2,643,366,000 fr., en présentant une augmentation de 67 pour 100.

Il serait difficile de rien ajouter à l'éloquence décisive de ces chiffres; que pèsent en présence de ce résultat les terreurs chimériques et les sophismes passionnés?

L'augmentation moyenne du revenu territorial a été, durant les trente années, de 1821 à 1851, de 2,2 par an, et celle de la valeur vénale, en tenant compte de la diminution du taux de la capitalisation, de 3,6 par an. Qu'on ne s'étonne donc pas de la constance avec laquelle les capitaux disponibles ont, jusqu'à ces derniers temps, recherché le placement territorial. En dehors des avantages d'opinion et de sentiment que présente la propriété du sol, comparée à l'avoir mobilier, il faut aussi tenir compte de l'accroissement, en quelque sorte virtuel, de la valeur du bien possédé.

Nous devons faire remarquer qu'une partie notable de l'augmentation du prix vénal de la propriété immobilière provient de con-

structions nouvelles et d'améliorations foncières; il y a donc un retranchement à opérer sur la progression nouvelle et spontanée de 3,6. Ce qui reste suffit néanmoins pour expliquer comment le revenu de la terre, fort réduit en apparence, étant grossi de l'augmentation de la valeur du capital, vient s'équilibrer avec le revenu que procurent d'autres modes de placement.

Les chiffres que nous avons reproduits en bloc ne donnent point une idée complète de l'influence exercée par la division du sol sur la richesse territoriale. Il faut en décomposer les élémens; alors on obtient un résultat décisif, et on reconnaît que cet accroissement de la valeur territoriale et du revenu s'applique surtout à la petite propriété, cette cause prétendue d'appauvrissement et de misère. Tandis que la valeur de la grande propriété ne s'est guère accrue que de moitié, celle de la propriété divisée, *morcelée*, a triplé et quadruplé.

Nous n'avons pas besoin de dire que si nous envisageons en ce moment le côté purement matériel de la question, la division de la propriété est à nos yeux autre chose qu'un simple problème de production. Tout en tenant grand compte de la richesse publique, il est permis de faire passer en première ligne d'autres intérêts : la dignité de l'homme, l'esprit de prévoyance, les élémens de liberté et d'ordre, qui sont liés à la possession de la terre. Rien ne contribue plus à élever ces forces morales que le mariage entre l'homme et la terre; la division de la propriété n'est pas seulement un instrument de production, elle est aussi un levier de civilisation et de progrès. En France plus que partout ailleurs, la nécessité de ce levier est irrécusable. La terre a besoin du concours du capital pour être fécondée : or de tout temps le *capital* proprement dit, la réserve du passé consacrée à la production, n'a concouru chez nous que faiblement à l'exploitation du sol. Celui-ci a dû les principales améliorations dont il a profité au labeur incessant, opiniâtre du petit cultivateur, qui l'arrose de ses sueurs, et dont le travail personnel, aidé du concours de la famille, a versé dans le sol une accumulation de ressources directement consacrées au ménage des champs. L'homme est la source première du capital; les merveilles obtenues à l'aide de la petite propriété viennent surtout de ce qu'elle a été, suivant la belle expression de Sismondi, « une vraie caisse d'épargne toujours prête à recevoir tous les petits profits et à utiliser tous les momens de loisir du propriétaire. » Aussi des entreprises qui seraient impossibles, et qui deviendraient ruineuses s'il fallait y consacrer de nombreux salaires, se trouvent accomplies à force de courage, de patience, d'ardeur soutenue et de labeur acharné de l'homme, qui, pareil au géant de la fable, a vu doubler ses forces au contact du sol, devenu sa propriété.

Mais, dit-on, n'est-ce pas un triste spectacle que celui de cette terre découpée en tout sens, hachée, morcelée, de manière à rendre presque impossible la production des céréales et l'élève du bétail, de cette terre qui va sans cesse éparpillant ses forces, et qui semble condamnée, par l'influence fatale de notre loi civile, à la *culture naine*, dont les effets seraient aussi délétères que ceux des *latifundia* de l'ancienne Italie? On a cité à l'appui de ces doléances le chiffre des *parcelles* et celui des *cotes foncières.*

La *parcelle* est chaque pièce de terre qui correspond à un numéro distinct du cadastre.

La *cote foncière* comprend les parcelles qui appartiennent au même propriétaire dans un arrondissement de perception.

Ce simple énoncé suffit pour faire comprendre que le nombre des parcelles ne conduit pas à connaître le nombre des propriétaires, puisque chacun de ceux-ci peut posséder et possède généralement un nombre plus ou moins considérable de parcelles.

Le chiffre des cotes foncières est plus instructif, bien qu'il arrive fréquemment que le même propriétaire possède des *parcelles* dans divers arrondissemens de perception. Ce fait est tellement multiplié, que des personnes compétentes croient devoir estimer le nombre réel des propriétaires ruraux à la moitié de la quotité des cotes foncières.

En ce qui concerne le *morcellement matériel* du sol, en dehors de la question de possession, le chiffre des parcelles a toujours été présenté comme suivant une progression ascendante. Les états dressés en 1851 ne confirment point cette assertion.

Le nombre des parcelles était de 126 millions en 1821; il s'élève à 127 millions en 1851; mais cette augmentation apparente, toute faible qu'elle soit, a besoin d'être expliquée, et elle emprunte un caractère particulier à la décomposition de ces totaux.

La somme relevée pour 1821 se divisait comme il suit :

Nombre des propriétés bâties	6,577,000
Nombre de petites parcelles formant la dépendance des maisons	16,442,000
Nombre des parcelles de propriétés non bâties	102,981,000

Les chiffres correspondans de ces trois catégories sont pour 1851 :

Propriétés bâties	7,578,000
Parcelles attenantes aux maisons	18,945,000
Autres parcelles	100,477,000

Il résulte du rapprochement de ces données que les constructions nouvelles absorbent à elles seules l'augmentation d'un million constatée dans le chiffre total des parcelles; en outre, 2 millions de par-

celles ont accru les terrains qui se trouvent dans la dépendance des maisons, et qui constituent la véritable propriété *parcellaire;* enfin une diminution pareille a réduit la quotité des parcelles qui se divisent le reste du sol.

Ainsi donc, en dépit de l'influence incessante de la loi des successions et de la tendance des héritiers à vouloir, au lieu de lots agglomérés de terrain, obtenir *un peu de tout partout,* la puissance virtuelle de l'intérêt du cultivateur a suffi pour que nos champs, loin de se fractionner davantage, s'agglomèrent dans une certaine mesure, et cela malgré les difficultés créées, en 1834, par la loi qui a enlevé à l'échange des propriétés le bénéfice de la dispense des droits proportionnels d'enregistrement!

Le fait constaté désormais, fait capital, c'est que le nombre des *parcelles rurales* a diminué. Qu'on ne vienne pas nous opposer quelques faits purement locaux qui tendraient à une conclusion différente : il faut se reporter à l'ensemble du territoire pour connaître la véritable *loi de la division du sol.*

C'est chose naturelle, nécessaire, que la propriété se morcèle dans certaines régions, tandis qu'elle se recompose dans d'autres; il n'y a rien de capricieux dans ce double mouvement, qui est dominé par l'influence du marché de consommation, et il est dangereux de vouloir donner une solution *unique* à une question complexe.

La culture *intensive,* qui exige un grand emploi de forces productives, se propage à mesure que le caractère propre du marché permet de se livrer avec avantage à la production des fruits, des légumes, des plantes industrielles. Or le marché étend le rayon de l'action puissante qu'il exerce de deux manières : par l'accroissement du chiffre des populations agglomérées, et par la facilité des voies de communication.

Il est superflu d'insister sur ce point; tout le monde sait que la population des villes augmente, et que les chemins de fer étendent singulièrement le rayon d'approvisionnement des grands centres. Le mouvement de transformation auquel nous assistons n'est qu'à son début; mais ce qui a déjà été accompli permet de présumer les développemens futurs.

Les avantages de la petite culture, de la *culture jardinage,* de la production des plantes industrielles, de la vente des produits accessoires que crée dans la France le génie vigilant du *ménage,* en un mot ce qui peut justifier et féconder la division du sol se généralise chaque jour, grâce à l'agent merveilleux de la civilisation moderne, grâce à la vapeur. La constitution du sol, qui était en grande partie, à n'envisager les choses que du point de vue économique, le résultat de la misère même des habitans, de l'absence d'un capital

suffisant employé à l'acquisition ou à l'exploitation de la terre et aux améliorations de la culture, tend à se mettre en harmonie avec les exigences de la société moderne :

Et quod nunc ratio est, impetus antè fuit.

Pourquoi le nombre des parcelles ne s'accroît-il pas? Pourquoi même semble-t-il entrer dans une voie rétrograde? C'est qu'en même temps que la facilité des communications, augmentant avec l'importance des marchés, permet à la propriété divisée de recueillir d'heureux fruits, deux forces nouvelles et non moins énergiques se développent en sens contraire : elles favorisent l'agglomération de la propriété en prêtant leur appui à une tendance spontanée que la loi de la division des héritages parvient seule à contrebalancer. Ces deux forces sont la *puissance mécanique* et l'*accroissement du capital*.

La puissance mécanique a transformé l'industrie; elle a partout fait obtenir un plus grand résultat avec une moindre dépense de forces; elle a de plus en plus affranchi l'homme du travail de la brute pour lui assigner un labeur plus conforme aux besoins de son esprit; elle a fait du progrès matériel l'instrument de l'élévation morale. Les moyens d'occupation n'ont pas fait défaut à l'ouvrier, comme on affectait de le craindre; les métiers divers manquent de bras, et le salaire s'élève, parce que de plus en plus l'intelligence féconde le produit de l'application humaine. Si la machine s'est substituée en partie à l'œuvre des bras, elle a ouvert la voie à l'œuvre de la pensée, et multiplié les travaux où l'esprit marche avec la main.

Quelque chose d'analogue, et non pas d'identique car la nature des choses présente des différences saillantes, est à la veille de s'accomplir dans l'agriculture. La production agricole augmente, et les bras diminuent; la culture *intensive* demande plus de dépense de forces, et la masse de celles qui s'emploient aux champs est au moins stationnaire. Qui pourra combler la lacune et rétablir l'équilibre? *La mécanique agricole.*

La mécanique agricole a déjà réalisé de grandes choses en Angleterre; elle commence petit à petit à rencontrer chez nous une application utile sous des formes aussi variées que les besoins agricoles mêmes. La vapeur ne se borne plus à filer, à tisser, à broder, à imprimer, à travailler le bois, à raboter, à forer, à percer, à scier le fer comme le bois lui-même, à pousser des villes flottantes sur l'océan et des convois de milliers d'hommes qui se croisent en tout sens, entraînés comme par le cheval de l'Apocalypse, sur deux bandes de fer attachées au sol; elle bat le grain et le change en farine; elle

transforme en sucre et en esprit le produit de nos champs, elle féconde ceux-ci par l'irrigation de l'engrais, elle s'apprête à les défoncer, à les labourer et à faire la moisson!

Ici comme dans la manufacture, l'application des esclaves inanimés et obéissans que le génie de l'homme a évoqués pour supprimer à tout jamais la plaie hideuse de l'esclavage fait réaliser une grande économie, et donne des profits considérables. L'industrie agricole exercée sur une grande échelle ne saurait se dispenser de recourir à ce merveilleux agent, qui naturellement favorisera l'agglomération des propriétés partout où *la petite culture*, comme le petit métier vis-à-vis de la manufacture, ne pourra point lui opposer l'instrument, plus énergique encore, de l'intelligence, ou profiter des facilités du *marché* (1).

Ajoutez encore la hausse du salaire, générale aujourd'hui, et qui, nous devons l'espérer, ne sera pas un fait purement transitoire. Elle contribuera, avec le manque de bras, à populariser l'emploi des machines agricoles, et par conséquent à augmenter les avantages relatifs de la grande culture.

Par un concours de circonstances aussi remarquable que naturel, quand l'emploi de la puissance mécanique devient de plus en plus nécessaire, le capital indispensable pour lui donner naissance grandit dans une progression rapide. — Qu'on ne s'y trompe point: si le taux de l'intérêt s'est beaucoup élevé partout dans ces derniers temps, ce n'est pas que le monde manque de ressources; c'est que le capital, rencontrant aujourd'hui un grand nombre d'emplois très productifs, ne se localise plus : il va chercher dans l'univers entier le mode de placement le plus avantageux. Tout grandit à la fois au milieu d'une situation économique florissante, — l'intérêt, la rente et le salaire.

Le capital mobilier augmente; il fournit donc les moyens de construire les machines, et en même temps il se présente avec plus

(1) Il est des personnes qui trouveront exagérées les espérances que nous fait concevoir le développement de la *mécanique agricole*. Ce sont des appréciations qu'il est fort difficile de ramener à l'exactitude mathématique; mais nous devons le faire remarquer, en ce qui touche la division du sol, peu importe que nous ayons raison ou tort sur ce point. Un des argumens favoris de ceux qui combattent la pleine liberté de mouvement dans la constitution de *la propriété* consiste à présenter un *sol morcelé* comme *un obstacle au plus grand de tous les progrès, à l'emploi des machines*, dont on exalte la féconde puissance. Or de deux choses l'une : ou les *machines* prêteront un concours énergique à la culture, et dans ce cas l'avantage qui résulte de ce concours ne peut manquer de produire le résultat économique que nous signalons dans notre travail, ou bien l'application de *la mécanique agricole* n'est qu'un rêve; mais alors que devient la critique dirigée de ce point de vue contre la division de la propriété? Celle-ci ne pourrait être traitée en coupable que si elle faisait obstacle à un progrès sérieux.

d'abondance pour acquérir la machine fondamentale de la production, la terre, partout où cette acquisition peut lui promettre un avantage sérieux.

Aucuns liens n'immobilisent la propriété territoriale, si ce n'est l'impôt de mutation. A chaque moment, cette propriété peut passer librement entre les mains qui lui feront le plus produire; mais rien n'oblige à diviser les propriétés, la loi se borne à permettre cette division. Elle favorise le mode de constitution du sol le plus flexible, celui qui, à chaque époque, s'approprie le mieux aux besoins généraux.

Si l'équilibre est rompu d'un côté ou de l'autre, le plus sûr intermédiaire pour le rétablir au milieu d'une civilisation avancée, c'est la *concurrence*. La révolution a enfanté les merveilles des temps modernes en dégageant le sol de toute entrave féodale, en ouvrant à tous également l'accès de la propriété. C'est cette liberté qui porte avec elle, comme la lance d'Achille, le remède aux maux isolés qu'elle peut traîner à sa suite. C'est elle qui est l'agent le plus actif de la justice, comme la source la plus féconde d'une richesse bien répartie; c'est grâce à elle que la force naturelle qui chasse le mal dans un corps vigoureux, la *vis medicatrix*, peut se développer. Chacune des formes de la division du sol, — la *grande*, la *moyenne*, la *petite propriété*, — conserve sa raison d'être, et développe mieux ses avantages relatifs à mesure qu'elle accuse son type distinct. Ces trois formes sont destinées non pas à s'anéantir l'une par l'autre, mais à se compléter au moyen d'une division rationnelle du travail agricole qui correspond au mode même de division du sol. L'unité du principe libéral, loin d'entraîner l'uniformité des procédés, les diversifie, à leur grand avantage.

La grande propriété profitera de l'accroissement du capital et de l'énergique auxiliaire des machines; elle parviendra à multiplier la masse des denrées, sans exiger plus d'hommes pour les produire, et par conséquent en augmentant la réserve disponible.

La petite propriété cessera de plus en plus d'être la conséquence de l'absence du capital. Elle continuera de féconder le sol, en lui faisant produire le plus, grâce à un labeur rude et intelligent. Ce n'est pas simplement la routine qui la dirigera désormais, c'est l'alliance de plus en plus intime, dans un cercle modeste, de l'expérience et des lumières. Il est de nombreux produits que l'accès facile du marché multiplie, et que la petite culture peut seule créer avec avantage, en défiant tout l'attirail mécanique de la grande propriété, tout comme il est des professions qui résistent victorieusement à l'invasion de la grande manufacture.

Toutefois le résultat le plus favorable à notre sens, ce sera un accroissement d'étendue et de force au profit de la *propriété*

moyenne, qui, en agriculture comme en industrie, dans le domaine du travail comme dans le domaine de la politique, forme l'élément le plus précieux de la liberté et de la félicité publique. La classe moyenne des propriétaires se recrute de tous ceux dont l'intelligence et l'activité ont conquis une certaine position d'aisance; elle peut tirer le meilleur parti de l'agglomération *libre* des parcelles que la nature du sol ou la position topographique ne destine point à la petite culture. Elle empêchera également une prépondérance trop envahissante de la grande propriété, car elle aussi pourra profiter du concours des machines, soit en les achetant au moyen d'une association de ressources facilement réalisable, soit en les construisant avec l'aide des capitaux, assurés de rencontrer des hommes assez capables et assez actifs pour garantir la *location temporaire de la force mécanique*. C'est au milieu de la propriété moyenne que l'intelligence des procédés agricoles recevra le plus rapide développement, en se communiquant de proche en proche à l'ensemble de la culture.

Qu'on ne voie point ici un jeu de l'imagination, ni une fantaisie optimiste. Le mouvement parallèle du progrès accompli simultanément par la grande, par la moyenne et par la petite propriété ne se borne pas à être l'expression d'un vœu. Dès aujourd'hui, c'est une réalité acquise, et il n'est pas besoin, pour l'assurer, de recourir à aucun artifice de la loi civile.

III.

Dans son curieux travail sur les *divers Systèmes de culture*, M. Hippolyte Passy a donné le tableau du mouvement des cotes foncières de 1835 à 1842 : c'est l'époque la plus récente à laquelle on ait fait cette classification instructive.

Nombre des cotes foncières.

	1835.	1842.	Augmentation.
Au-dessous de 5 fr.....	5,205,411	5,440,580	4 52 pour 100.
De 5 à 10 fr.....	1,751,994	1,818,474	3 80 —
De 10 à 20 fr.....	1,514,250	1,614,897	6 65 —
De 20 à 30 fr.....	739,206	791,711	7 10 —
De 30 à 50 fr.....	684,135	744,911	8 88 —
De 50 à 100 fr.....	553,230	607,956	9 89 —
De 100 à 500 fr.....	398,714	440,104	10 17 —
De 500 à 1,000.....	33,196	36,862	11 63 —
Au-dessus de 1,000 fr....	13,361	16,346	22 34 —
Totaux.....	10,893,528	11,511,841	

Il est peu de documens de nature à fournir de plus importantes indications.

Le fait capital qui résulte de ce parallèle, c'est que, si le chiffre total des cotes foncières a augmenté de 618,313, c'est-à-dire de moins de 5,7 pour 100, cet accroissement s'est proportionnellement réparti sur toutes les catégories des cotes foncières, en suivant (à l'exception des cotes au-dessous de 5 francs, qui ont plus augmenté que celles de 5 à 10 fr.) *une progression constante, à mesure que s'élève la quotité de l'impôt* (1).

Est-ce que l'augmentation simultanée survenue dans toutes les cotes foncières, et qui se prononce d'autant plus que celles-ci s'appliquent à une propriété plus importante, ne justifie pas notre opinion d'une manière éclatante? — Hâtons-nous d'ajouter que, si depuis 1835 à 1842 le capital mobilier s'est accru, sa force d'expansion est incomparablement plus grande aujourd'hui, et que la mécanique agricole n'en était alors qu'à quelques faibles et timides essais. Les deux causes efficientes de l'agglomération de la propriété agiront maintenant avec une énergie bien plus développée.

Mais, dira-t-on, d'où peut provenir ce phénomène de l'augmentation simultanée du nombre de toutes les cotes foncières? La France n'a pas fait de conquêtes, et son territoire ne s'est pas subitement élargi. — Non sans doute, mais il a été mieux et plus complétement cultivé. En outre, de nombreuses constructions se sont élevées de toutes parts, comme signe du progrès accompli et comme cause d'un progrès nouveau.

Il y a plus : si le nombre des cotes au-dessous de 5 francs a augmenté, n'y voyons point la preuve d'un envahissement plus général du territoire par la culture morcelée, c'est le contraire qui a lieu : l'*agglomération* agit avec plus de puissance que la *division*.

Celle-ci devrait naturellement grandir avec rapidité en vertu de la loi de l'héritage, les familles pauvres étant plus nombreuses que les familles plus aisées ou riches, et les propriétaires qui paient les plus faibles cotes n'étant pas relativement ceux qui acquittent en plus grand nombre leurs contributions dans plusieurs arrondissemens de perception à la fois. C'est donc ici surtout que s'appliqueraient ces sinistres prophéties : *la propriété s'émiette, le sol tombe en poussière!* — Oui, cette partie de la propriété est plus divisée, chaque fraction est plus exiguë en moyenne; oui, le morcellement a fait des progrès dans ce sens; mais que ceux qui ne partagent

(1) Il est essentiel de faire remarquer que de 1835 à 1842 le taux de l'impôt foncier a fort peu changé en France.

pas notre sentiment ne se hâtent pas de triompher de cet aveu, car, loin de ruiner nos argumens, il les fortifie.

La moyenne de chaque fraction est plus faible, avons-nous dit, et cependant la somme totale de ces cotes minimes ne s'accroît guère. Quelle est la conséquence irrécusable de ce fait? C'est que la surface du sol occupée par la propriété très fractionnée, loin de s'étendre, se resserre, c'est que la *masse* en devient moins considérable, et, s'il nous est permis d'employer le langage des sciences exactes, que la *pesanteur spécifique* de cette fraction de la propriété, comparée à l'ensemble du territoire français, *diminue*.

La question présente en effet deux faces, et ceux qui s'en sont occupés ont ordinairement négligé l'une d'elles. Ce n'est pas tout que de connaître le chiffre des cotes foncières et de se lamenter en faisant ressortir combien il grossit, et combien l'étendue des parcelles se resserre : plus cette étendue est restreinte, et moins l'ensemble des petites cotes pèse dans la balance de l'agriculture française.

Telle est la réalité des choses; notre territoire ne souffre matériellement que fort peu de cet envahissement progressif de la propriété qui rattache de plus en plus les prolétaires à la fortune publique.

Tristes propriétaires, dit-on, que ceux qui ne possèdent le plus souvent qu'une masure et qu'un carré de jardin, qui doivent fréquemment à leur misère d'être dispensés de la contribution personnelle, ou bien (six cent mille sont dans ce cas) acquittent moins de 65 centimes d'impôt! Certes ce n'est pas de notre part que pourrait venir la glorification d'un pareil état de choses, ce n'est pas le bien absolu, tant s'en faut; mais c'est un progrès, et nous ne nous sentons nullement disposé à préférer l'immobilité à une marche lente et continue. Parce que le sort de tant de millions d'hommes ne s'est encore que faiblement amélioré, faut-il nous rejeter vers le spectacle de l'oppression et de la misère qui pesaient jadis sur la France?

Ce sont, dites-vous, toujours des prolétaires : soit; mais, s'ils ne possèdent qu'une masure, au moins n'ont-ils pas de loyer à payer; s'ils n'ont qu'un carré de jardin, ils peuvent y puiser un utile supplément de denrées, grâce à ce travail sain et fortifiant que procure le contact de la propriété. Les plaindrait-on moins, s'ils n'avaient ni abri, ni coin de terre à leur disposition? Ces *lots parcellaires*, qui appartiennent aux journaliers de la campagne ou aux ouvriers de la fabrique, ne sont-ils pas un des faits les plus remarquables et les plus rassurans de la situation présente?

Que ceux qui regrettent un passé impossible à ressusciter gémissent; qu'ils disent, en déplorant la substitution de ce qu'ils appel-

lent la *loi agraire* à la *loi féodale,* objet de leur aveugle préférence : « Les terres ont été divisées, et de là s'est formé cet ordre de paysans qui ont envahi l'Europe et subdivisé le sol (1). » Ce qu'ils condamnent, nous sommes disposé à le bénir; ce qui leur semble une cause de décadence, nous le regardons comme un instrument de progrès matériel et d'élévation morale.

La division du sol procure en effet une existence indépendante au plus grand nombre, une aide à la fois matérielle et morale à ceux qui demandent leur entretien au salaire.

Le revenu net exprime ce que la famille du petit propriétaire obtient en dehors du travail payé sur le produit, ce qu'elle aurait été obligée de sacrifier comme prix de fermage. Elle est donc plus riche d'autant, quelque mince que soit ce revenu, et en outre, sans parler des liens qui la rattachent au sol et à l'état, elle profite de l'inappréciable avantage de posséder *un métier au soleil,* qui lui permet d'utiliser les jours où l'occupation salariée vient à manquer.

Que dirons-nous des avantages que présente la petite propriété au point de vue essentiel de la *répartition des richesses?* Il convient d'écouter à ce sujet un des économistes les plus autorisés de l'Allemagne, Rau : « Quand on veut, dit-il, discerner ce qui est utile ou nuisible au bien-être d'un peuple, il faut ne pas se borner à mesurer la quantité de la richesse générale, mais s'inquiéter de savoir comment cette richesse est répartie entre les divers membres de la société. La petite propriété n'a pas seulement pour elle l'avantage de fournir une plus grande masse de produit *brut* et de produit *net,* elle la répartit mieux. Plus de *ménages* peuvent vivre dans l'indépendance, et le nombre des simples *salariés* diminue; les plus minces bénéfices répandent au milieu de cette population nombreuse les élémens de l'aisance et du perfectionnement moral. Pendant que l'on écarte le danger de ces existences qui énervent le corps et l'âme, et que multiplie la concentration exclusive de la richesse entre un petit nombre de mains, l'esprit industrieux des petits cultivateurs songe à donner l'emploi le plus productif aux plus faibles épargnes. Sans doute les frais d'exploitation sont plus considérables, mais ils contribuent à fournir l'entretien des hommes laborieux. La population rurale, qui forme, sans contredit, la partie la plus utile de la nation, se développe en mettant en œuvre toutes les forces productives du pays, et en même temps les autres classes peuvent se multiplier, car on leur fournit plus de matières premières et de denrées. Ces avantages se révèlent avec une énergie d'autant plus grande, que ceux qui cultivent possèdent plus généralement le sol comme pro-

(1) Mounier et Rubichon, *de l'Agriculture en France,* t. II, 362.

priétaires. Alors en effet le *produit net*, au lieu de s'écouler entre des mains étrangères, profite à l'agriculture. »

Ce sont, dit-on encore, les petits propriétaires qui s'endettent le plus, et l'on fait miroiter le chiffre de 12 milliards de créances hypothécaires; on parle d'intérêts de 10, 12 et 15 p. 100. Nous ne saurions épuiser en ce moment la grave question des conditions de l'emprunt contracté par la terre, mais il faut montrer au moins à quoi se réduit en réalité le mal que l'on signale. M. Passy (1) a raison de dire que l'on a trop assombri les couleurs. On généralise des faits isolés, en présentant la propriété française comme courbée sous le poids d'embarras excessifs. Sans doute beaucoup de propriétaires souffrent, beaucoup de biens sont fortement grevés, et il importe de leur venir en aide; mais l'ensemble du sol *est moins obéré en France que dans le reste de l'Europe*. Les évaluations les plus larges ne dépassent pas réellement dix milliards; il en est d'autres qui, faites avec soin, descendent à six milliards, et en adoptant le chiffre de sept milliards, déduction faite des hypothèques légales et des inscriptions périmées, nous croyons que l'on force la vérité. On contractait annuellement, il y a quelque temps, pour 550 millions d'emprunts hypothécaires; mais on sait combien ce mode de placement a perdu depuis quelques années, combien il est difficile de se procurer des fonds sur hypothèque. Admettons néanmoins que la quotité de 500 millions continue encore de représenter le mouvement annuel des contrats; les prêts se sont répartis dans la proportion suivante en 1842, et c'est la proportion moyenne :

7 pour 100, de 400 fr. et au-dessous....	155,220 prêts.	36,640,000 fr.
13 pour 100, de 400 à 1,000 fr.....	89,803	62,421,000
80 pour 100, au-dessus de 1,000 fr.....	84,553	392,513,000
Total.....	329,576 prêts.	491,575,000 fr.

Suivant que l'on attribue à la petite culture les prêts de 400 fr. et au-dessous, ou que l'on veuille mettre à son compte, ce qui serait évidemment exagéré, tous les prêts de 1,000 fr. et au-dessous, la dette totale de la petite propriété flotte entre 500 millions et 1 milliard de francs. La valeur de la propriété immobilière dépasse aujourd'hui 80 milliards : elle n'est donc pas grevée, dans son ensemble, *d'un dixième*.

Quant à l'intérêt, il est élevé dans beaucoup de cas, et surtout pour le petit propriétaire. Parvenir à le ramener à un taux plus modéré, tout en multipliant les ressources affectées au sol, c'est un des problèmes essentiels du moment. Néanmoins, en adoptant cette

(1) *Dictionnaire d'Économie politique*, voyez l'article *Agriculture*.

pensée (et qu'il nous soit permis de le dire, nous avons été des premiers à la soumettre à l'attention du pays (1), il y a dix-huit ans), il faut ne rien exagérer, et surtout tenir compte d'une distinction essentielle beaucoup trop méconnue. Un homme dont la parole fait autorité en cette matière, M. Boussingault, a dit : « Il faut distinguer *le produit du fond* et *le profit de l'industrie du cultivateur*. Si le cultivateur empruntait pour améliorer ses cultures, il pourrait payer un taux aussi élevé que s'il s'agissait d'une autre industrie. » Et il démontre que si le capital engagé dans l'achat de la terre ne rapporte que 3 pour 100, *la solidité du placement expliquant la modicité du revenu, le capital d'exploitation produit* 8 *et* 10 *pour* 100 (2). Or pour le petit propriétaire, qui cultive lui-même, le *crédit foncier* se confond avec le *crédit agricole;* il est en état de servir un intérêt beaucoup plus élevé que ne pourrait le faire supposer le taux de la *rente foncière,* car c'est son travail qui fait fructifier les sommes mises à sa disposition.

Ici encore, tout en nous hâtant de reconnaître que d'heureuses réformes peuvent être accomplies, nous devons donc repousser les exagérations. La *dette hypothécaire* et plus encore la *dette chirographaire,* dans leur forme habituelle, sont une plaie pour l'agriculture; mais ce n'est pas la petite propriété qui a le moins de ressources pour supporter ce fardeau.

On ajoute enfin : Le paysan n'emprunte pas pour mieux cultiver; il emprunte pour acheter encore de la terre, pour *s'arrondir*. C'est souvent vrai, et cette tendance peut avoir certains inconvéniens. Faisons-le remarquer néanmoins : le reproche est singulier dans la bouche de ceux qui s'effraient de la division du sol, car ces acquisitions successives constituent un des moyens efficaces d'agglomérer les parcelles. Si le capital employé y passe, il en est un autre qui naît, pour le remplacer, du labeur ardent du propriétaire, qui fertilise le sol en le remuant (3).

(1) Mémoire sur *la Mobilisation du Crédit foncier,* présenté à l'Académie des Sciences morales et politiques, le 13 juillet 1839.

(2) Enquête du conseil d'état sur le crédit foncier, séance du 28 mai 1850.

(3) Dans l'enquête du conseil d'état *sur le crédit foncier* (1850), M. Mauny de Mornay a très ingénieusement expliqué l'avantage que rencontrent les propriétaires à s'arrondir par l'acquisition de parcelles contiguës. Les frais généraux restant les mêmes, le produit brut s'accroît proportionnellement, sans nécessiter d'autre dépense que quelques heures de plus de travail. Or les petits propriétaires surtout profitent des momens de liberté que leur laisse l'exercice d'autres industries pour les employer à la culture de leurs terres, qui leur assurent toujours de l'ouvrage, et qui deviennent une sorte de *caisse d'épargne* d'un travail qui risquerait sans cela de s'évaporer faute de moyen de condensation. Cette épargne permet à beaucoup de cultivateurs d'éteindre par portions le prix de leur acquisition, faite même à un prix élevé. Ils paient ce prix *par annuités,* bien que leurs obligations ne soient pas souscrites sous cette forme; ils stipulent ordi-

D'ailleurs la passion avec laquelle le paysan a épousé la terre présente un élément de force et de sécurité. Nous serions en ce moment plus porté à nous inquiéter de voir cette passion diminuer au contact des séductions qu'exercent les titres des valeurs mobilières, facilement réalisables, — le coupon de rente, l'action de chemins de fer, — et de tant d'autres entreprises, moins solides, qui pénètrent jusque dans nos hameaux. C'est là un entraînement passager que combattra d'une manière efficace l'application féconde de nouvelles forces et de nouveaux procédés à la culture. Les déceptions mêmes qui ont affecté le marché des valeurs mobilières ne peuvent manquer de faire refluer les capitaux vers la terre.

Reprenons la question de la division du sol où nous l'avons laissée quand nous avons entamé la question du *crédit*. Si les petites cotes se multiplient, c'est en vertu du double contingent que leur fournit d'une part une heureuse *accession* de ceux qui ne possédaient rien à la propriété, et d'un autre côté le *partage*. Celui-ci toutefois est loin d'agir avec l'intensité qu'on lui suppose. Il rencontre pour contre-poids l'*union conjugale*, qui, sous l'empire d'une législation équitable, ne faisant peser d'exclusion sur personne, reconstitue par un accord volontaire ce que l'*égalité* du partage a divisé; la *faculté d'acquisition*, ouverte à tous, et qui facilite l'agglomération libre des parcelles, en faisant passer la terre entre les mains de celui qui saura en tirer le meilleur parti; enfin l'*échange*, qui permet d'*arrondir* les propriétés, et qui produirait des résultats beaucoup plus utiles, si la malheureuse innovation de la loi de 1834 était abolie, et si le *droit de mutation* n'atteignait point les arrangemens destinés à diminuer l'éparpillement et l'enchevêtrement des parcelles.

Nous sommes loin de nier le mal qui existe sous ce rapport, nous ne voulons pas la *dispersion* des parcelles; mais parce que l'état actuel présente quelques inconvéniens auxquels il est facile de remédier sans porter la main sur la loi civile, formule des conquêtes de la révolution, nous nous garderons bien de généraliser des faits particuliers et de sonner le tocsin d'alarme contre la libre division de la propriété.

Le mouvement de morcellement dont on s'effraie, en le constatant surtout pour les cotes au-dessous de 5 francs, devrait être beaucoup plus accéléré en raison de leur nombre. Elles se fractionnent, nous

nairement, dans beaucoup de localités, le droit de se libérer par portions, et d'anticiper les termes du paiement. Ainsi l'acquittement des dettes, voilà le placement ordinaire des épargnes du cultivateur dans le midi. On appelle cela *payer pension*. Quand des cultivateurs ne doivent plus rien, ils empruntent, achètent une propriété, et *paient pension* au prêteur ou au vendeur.

l'avons dit; l'importance individuelle s'en s'atténue, mais le chiffre de ces petites cotes ne grandit que lentement, et la surface du territoire qu'elles occupent va plutôt en diminuant. C'est un des élémens qui contribuent à augmenter, par voie d'agrégation successive, le domaine de la grande et surtout de la moyenne propriété.

L'accroissement de la population marche d'un pas plus rapide que la multiplication des petites cotes foncières; nous avons déjà constaté que celles-ci ne participent que pour la plus faible part à l'augmentation générale du nombre des cotes foncières. Plaçons en regard le chiffre progressif des cotes et celui de la population :

	Cotes foncières.	Population.
1815	10,083,731	29,152,743 habitans.
1821	10,700,000	30,461,875 —
1835	10,893,528	33,326,573 —
1836	10,998,730	33,540,910 —
1842	11,511,846	34,376,722 —
1851	12,393,366	
1852	12,549,954	
1853	12,653,715	35,783,170 —
1854	12,745,350	
1855	12,822,738	36,039,364 —

Nous avons déjà dit combien était considérable l'élément des constructions nouvelles dans le chiffre total de l'accroissement des cotes foncières. Dans les cinq années 1851-1855 par exemple, l'augmentation générale des cotes a été de 429,372; mais comme les constructions nouvellement imposées s'élevaient à 164,479, l'excédant des cotes applicable au sol se réduit à 264,893. On a vu que de 1821 à 1851 le nombre des propriétés bâties, qui était de 6,877,000, s'est élevé à 7,578,000 : cet accroissement de plus d'un million doit, en majeure partie, être retranché du chiffre correspondant de l'augmentation des cotes foncières. Le nombre de celles-ci a passé de 10,700,000 à 12,394,000 (en chiffres ronds); il s'est accru en tout de 1,694,000, y compris les bâtimens. La proportion totale serait donc d'un sixième environ, tandis que la proportion d'accroissement de la population atteint presque le cinquième. Si l'on déduisait les bâtimens en entier, nous n'aurions, pour l'augmentation du nombre des cotes, que 693,000, c'est-à-dire moins d'un quinzième, tandis que la population s'est accrue du sixième au cinquième.

Ce n'est pas tout : un examen plus précis des données obtenues par les grands travaux statistiques accomplis en 1821 et en 1851 nous permet d'asseoir notre opinion d'une manière plus décisive, et nous ne saurions trop insister sur ce point.

Le nombre total des parcelles était, avons-nous dit, en 1821, de

126,000,000, en 1851 de 127,000,000, d'où résulte une augmentation apparente d'un million de parcelles.

Nous avons décomposé les deux totaux, et nous avons vu qu'en 1821, le nombre des propriétés bâties était de	6,577,000
et le nombre des petites parcelles formant la dépendance des maisons, de.	16,442,000
Total	23,019,000
Tandis qu'en 1851 le nombre des propriétés bâties était de	7,578,000
et celui des petites parcelles formant la dépendance des maisons, de	18,945,000
Total	26,523,000

Il y a donc eu un accroissement de 3,504,000 parcelles, qui porte entièrement sur ces deux catégories, tandis que le nombre des parcelles des propriétés non bâties, qui était en 1821 de 102,981,000, est descendu en 1851 à 100,477,000, en se réduisant de 2,504,000.

Ce sont là les véritables *parcelles agricoles*, celles qui constituent nos champs. Le chiffre en a diminué de 2 1/2 pour 100 durant les trente années qui séparent 1821 de 1851. Comment peut-on parler après cela de progrès du morcellement?

Il y a eu accroissement pour les propriétés bâties et pour les petites parcelles qui y sont contiguës; cette multiplication est-elle un mal?

Il y a eu aussi, nous le reconnaissons volontiers, fractionnement d'un certain nombre de parcelles agricoles; mais comme le chiffre total *a diminué* de 2 1/2 pour 100, la moindre contenance d'une certaine partie conduit nécessairement à admettre une contenance plus grande pour l'autre partie, et par conséquent l'*agglomération*, fruit des transactions libres. Notre opinion se trouve donc *mathématiquement* démontrée.

IV.

Que devient en présence de ces chiffres la prétention de limiter, en vertu d'une disposition légale, la faculté de diviser le sol à une étendue quelconque, d'établir un *minimum* qui ne pourrait être qu'essentiellement *relatif*, suivant les temps et les lieux?

Dans le projet de code rural de 1808, car les plaintes ne datent pas d'hier, et les moyens empiriques n'ont jamais manqué de promoteurs, on parlait d'un huitième d'hectare, de 12 ares 1/2.

Supposons un moment que cette limite ait été dépassée pour la majeure partie des cotes de 5 francs; qu'on soit même, pour toutes, descendu au-dessous de la fixation *prévoyante* conseillée au législateur. Rien de plus aisé que de faire ce calcul. La contravention

aurait porté sur moins de 750,000 *hectares*, car nous ne comptons certainement pas 6 millions de cotes au-dessous de 5 francs. Le territoire de la France se compose de 53 millions d'hectares, la contenance imposable approche de 50 millions (en 1851, elle était de 49,326,000 hectares); il ne s'agit donc pas du soixante-dixième de l'étendue totale du sol. Le péril n'est pas extrême. Cependant la moitié au moins de ces 6 millions de cotes au-dessous de 5 francs portent sur des propriétés bâties; il faudrait donc descendre à la proportion d'un cent quarantième, en supposant toujours, nous le rappelons, que toutes les petites cotes aient été passibles de contravention.

Si, au lieu de cotes foncières, on voulait se rabattre sur les 100 millions de parcelles de la propriété territoriale (supposition la plus extrême cette fois encore, et qui nous permet de recourir à la démonstration que les mathématiciens appellent la *réduction à l'absurde*, celle d'une propriété divisée en entier en parcelles inférieures à la limite légale de 12 ares 1/2), il ne s'agirait pas de 12 millions d'hectares, pas le quart du territoire imposable!

La *limitation* étant inapplicable aux propriétés bâties et aux terrains y attenant, les appréhensions qui auraient pu provoquer une telle mesure s'effacent d'elles-mêmes devant l'examen attentif et impartial des faits. En 1842, les cotes, non pas de 5 francs et au-dessous, qui font pousser le cri d'alarme, mais toutes celles de 20 francs et au-dessous, ne payaient que le cinquième du total de la contribution foncière (52,600,000 fr. sur 268,000,000 fr.). La grande et la moyenne propriété occupaient donc les quatre cinquièmes du sol, et si la proportion s'est modifiée depuis, ce n'est pas à leur détriment. Le mal n'est donc pas si grand qu'on a voulu le prétendre; là où il existe, il n'exige nullement que l'on démolisse le code pour le guérir. Un minime changement dans les lois d'enregistrement, voilà ce qu'il serait opportun de demander au législateur, en se confiant, pour le reste, à l'empire des lumières et de la liberté.

Il nous reste encore à puiser dans le parallèle entre deux époques, — 1821 et 1851, — d'autres données non moins intéressantes sur la situation de la propriété foncière.

Le territoire français est mieux cultivé : on comprend maintenant l'avantage pour un pays riche et peuplé de bien exploiter un espace plus restreint plutôt que d'attaquer avec des moyens insuffisans une vaste étendue de terrain; mais en même temps que l'on a tiré meilleur parti du sol déjà défriché, on a fait aussi des conquêtes nouvelles. Les landes, pâtis, bruyères, tourbières, marais, montagnes incultes, terres vaines et vagues, occupent cependant encore *le septième* du territoire de la France. On aurait tort de s'imaginer qu'il serait possible de transformer avantageusement toutes ces vastes étendues

en terrains cultivés. Le plus souvent le produit serait loin de payer la dépense, et d'ailleurs cette opération exige une masse de forces et de capitaux qui implique le concours de nombreuses générations. Il y aurait grand danger à éparpiller les ressources existantes, alors qu'en les appliquant à un espace plus circonscrit, on pourrait s'en promettre un plus grand profit. Néanmoins, quand on ne dépasse pas une juste mesure, le travail de défrichement et d'appropriation de terres nouvelles peut produire des résultats avantageux. Il sera singulièrement favorisé aujourd'hui, dans de nombreuses contrées, par l'influence des chemins de fer et en général des voies perfectionnées de communication qui ouvrent l'accès des marchés.

De 1821 à 1851, la division du territoire français par genre de cultures s'est modifiée, en ce sens que les jardins et les terres labourables ont gagné en étendue, les uns 4,075, les autres 310,691 hectares; les prés et herbages en ont gagné 3,847, et les vignes 111,692. Il y a eu plus de 420,000 hectares conquis, dans l'espace de trente ans, sur les bois et les landes, en moyenne 14,000 hectares par an.

Nous avons déjà signalé l'accroissement énorme de la valeur vénale de la propriété immobilière (83,743,000,000 au lieu de 39,514,000,000, augmentation 109 pour 100 ou 3,6 par an) et celle du revenu net (2,643,366,000 au lieu de 1,580,597,000, augmentation de 67 pour 100 ou 2,2 par an). Aujourd'hui (1857), la valeur du revenu net de la propriété territoriale s'élève à *trois milliards*.

La contribution foncière *en principal* était :

1821.....	172,588,000 fr.
1851.....	160,277,000

Elle avait donc diminué de 12,311,000, et cette diminution aurait été bien plus considérable, si le principal de l'impôt ne s'était point accru des impositions sur constructions nouvelles, qui de 1835 à 1851 ont monté à 5,600,000 fr. La contribution foncière, y compris les centimes additionnels, était :

1821, de.....	241,016,000 fr.
et 1851, de.....	259,074,000

Ce qui révèle un accroissement apparent de 18,058,000, compensé en très grande partie par l'impôt sur les constructions nouvelles, sans parler des avantages *directs* que les centimes additionnels ont procurés à la propriété foncière (constructions de routes, écoles, etc.).

Il est une autre proportion plus saillante encore, celle du rapport du *principal* de l'impôt foncier, ainsi que de l'impôt total, y

compris les centimes additionnels, avec la valeur vénale et avec le revenu de la propriété.

Principal.

	1821.	1857.
Rapport au revenu.....	1 fr. sur 9 fr. 16 c.	sur 16 fr. 49 c.
— à la valeur vénale...	1 à 432	à 522
Avec les centimes additionnels :		
Rapport au revenu.....	1 fr. sur 6 fr. 56 c.	sur 10 fr. 20 c.
— à la valeur vénale...	1 à 166	à 323

Il en ressort donc une augmentation, par rapport au revenu, de 7 fr. 33 cent. et 3 fr. 64 cent., et par rapport à la valeur vénale, de 290 fr. et 137 fr.

La cote moyenne de la contribution foncière, qui représentait en 1821 une valeur vénale de 3,738 fr. et un revenu de 148 fr., donne pour 1851, comme chiffres correspondans, 6,757 fr. pour la valeur vénale, et 213 fr. pour le revenu. La charge moyenne de la contribution foncière, loin de s'accroître dans la même proportion, a diminué; elle était en 1821, en principal, de 16 fr. 13 c., et, avec les centimes additionnels, de 22 fr. 53 c.; elle est descendue en 1851 à 12 fr. 93 c. en principal, et à 20 fr. 90 c. avec les centimes additionnels.

Enfin chaque propriétaire possédait en moyenne en 1821 : en valeur vénale 5,901 fr., en revenu 233 fr.; il payait en principal 25 fr. 46 c., et avec les centimes additionnels 35 fr. 55 c. En 1851, ces chiffres avaient subi la double influence d'une forte augmentation pour la valeur vénale et le revenu, et d'une certaine diminution pour l'impôt. Chaque propriétaire possédait en moyenne une valeur vénale de 10,674 fr., un revenu de 338 fr., et il payait en principal 20 fr. 43 c., avec les centimes additionnels, 33 fr. 02 c.

Avons-nous besoin d'accompagner ces chiffres de quelque commentaire? Aucun raisonnement ne saurait fortifier l'impression que de pareils résultats ne peuvent manquer de produire. Comment les expliqueront ceux qui parlent de la *décadence de la France* depuis la révolution, et qui déplorent les conséquences de notre loi des successions et de la division du sol?

Le *mariage* recompose ce que l'héritage divise.

Le *libre accès* de la propriété diminue le nombre des prolétaires.

L'*accroissement du capital* et le *développement de l'intelligence* facilitent l'agglomération *libre* de la propriété partout où celle-ci est profitable.

La *puissance mécanique* unie à la *puissance du capital* menacerait de reconstituer des *latifundia*, si la division des héritages et

la *petite culture* n'avaient point reçu l'assistance de voies de communications perfectionnées, de marchés, de consommation plus vastes et du progrès des lumières.

La *moyenne propriété* s'étend sous l'empire de nos lois civiles et sous l'influence du développement économique de la société.

La *culture naine* n'occupe qu'une très faible fraction du territoire; elle diminue d'importance relative, au lieu de s'étendre. Cette culture *parcellaire* a d'ailleurs des avantages moraux et politiques qui lui sont propres, et que des lois limitatives de la division du sol risqueraient de compromettre.

Les progrès accomplis par la richesse agricole depuis 1821 jusqu'en 1848 ont été plus considérables qu'à aucune autre époque.

Enfin la France, prise en bloc, est encore et restera un pays où domine l'étendue superficielle de la *grande* et de la *moyenne* propriété; la terre y passe de plus en plus entre les mains de ceux qui savent le mieux la féconder. L'influence de notre loi des successions suffit à peine pour contrebalancer la force de concentration inhérente au capital et à la propriété.

En commençant cette étude, nous avons dit que nous voulions nous appuyer sur des faits; ceux que nous avons signalés, les chiffres que nous avons produits parlent assez haut. Ces faits et ces chiffres, nous les avons puisés dans des documens officiels réunis à la suite de deux enquêtes de l'administration des finances, ordonnées par les lois de 1818 et 1850. Les circonstances au milieu desquelles ces enquêtes ont été exécutées ajoutent encore à la valeur des observations recueillies. En 1821, le classement nouveau du territoire, amené par l'aliénation des domaines nationaux, avait en très grande partie produit son effet naturel, et le *mouvement normal* de la propriété commençait. En 1851, on a pu constater les changemens accomplis durant la grande période de notre histoire que termine 1848, car, nous l'avons déjà fait remarquer, ce n'est pas de 1848 à 1851 que la progression de la richesse agricole a pu se développer. Nous dirons plus, les évaluations de 1851 ont été faites au milieu de circonstances défavorables, alors que le prix vénal de la propriété immobilière était avili, et que le revenu territorial se trouvait déprimé. Cependant la valeur de la propriété avait doublé à cette époque, et le revenu avait augmenté de deux tiers! Tel est le bilan de la situation de 1821 à 1848, sous l'empire du code civil et de la libre répartition de la propriété du sol.

L. WOLOWSKI, de l'Institut.

LES

VOYAGES D'EXPLORATION

EN AFRIQUE

II.

L'AFRIQUE AUSTRALE ET LES NOUVELLES ROUTES DU SOUDAN.

I. *Lake N'gami, or Explorations and Discoveries during four years wanderings in the wilds of South-Western Africa, with a map, etc.*, by C. Andersson, 1 vol. in-8°; London 1856. — II. *Narrative of an Exploring Voyage up the rivers Kwora and Binue (Niger and Tchadda) in 1854.* — III. *Five Years of a Hunter's Life in the far interior of south Africa*, by Gordon Cumming, etc.

Du vingtième degré de latitude sud au cap de Bonne-Espérance se dessine une sorte de large trapèze, baigné à la fois par l'Atlantique et par la mer des Indes. Cette région mystérieuse, dont les Européens n'ont guère connu pendant longtemps que le littoral, est depuis quelques années le théâtre d'importantes découvertes. On peut comprendre sous le nom d'Afrique australe les divers territoires qui la composent. Tandis que l'activité des explorateurs scientifiques s'est particulièrement concentrée sur le centre et sur la partie orientale du continent africain (1), la zone australe n'a encore provoqué aucune de ces expéditions largement organisées dont les sources du Nil, le Niger, le Tchadda ont été le but; de simples particuliers ont pris l'initiative d'une tâche qui ne tardera pas, il faut l'espérer, à être continuée sur une plus vaste échelle. Des chasseurs, des missionnaires ont sillonné du sud au nord l'Afrique australe, y relevant des fleuves, des lacs et une grande mer dont l'existence était à peine soupçonnée. Ce n'est plus, comme au

(1) Voyez, sur *l'Afrique équatoriale et les Sources du Nil*, la *Revue* du 15 octobre 1856.

dernier siècle, en-deçà de l'Orange seulement que s'exécutent les travaux d'investigation; ils s'étendent bien au-delà de ce fleuve. De tels résultats servent trop bien la science pour qu'avant de raconter les dernières recherches faites dans l'Afrique australe, il ne convienne pas de dire quelques mots des deux classes d'hommes également intrépides qui la parcourent, les chasseurs et les missionnaires.

Il y a vingt ans déjà, le capinaine Harris, officier au service de la compagnie des Indes, s'en allait, au fond du pays des Cafres, livrer une guerre acharnée aux lions, aux éléphans, aux autruches; mais n'oublions pas que Levaillant, dès le siècle passé, avait cherché dans l'Afrique australe les émotions de la chasse et des courses lointaines. Le capitaine Harris ne faisait donc que suivre l'exemple donné par cet homme aventureux, et il trouva lui-même de nombreux imitateurs. Il y a quelque temps, on racontait ici même les curieux voyages du chasseur d'éléphans Wahlberg (1); on rappelait aussi les excursions de notre compatriote M. Delegorgue, qui se lançait jusqu'au tropique du Capricorne, à travers les tribus Amazoulous, à la poursuite de l'antilope noire, abattant dans le trajet maint rhinocéros et maint hippopotame. M. Gordon Cumming, intrépide chasseur né dans les montagnes de l'Écosse, venait à son tour s'enivrer de la liberté sans limites « dont on se sent en possession, dit-il, quand on a mis le pied sur cette terre sauvage. » Les relations qu'ont écrites ces vaillans *sportsmen*, à quelques exagérations près, ont leur utilité et leur intérêt. La faune et la flore des régions austro-africaines s'y trouvent amplement décrites, et nous y remarquons des détails nouveaux sur les mœurs, les usages, le caractère des tribus dont se composent les deux grandes familles des Cafres et des Hottentots. Quant aux découvertes géographiques, on ne peut guère les attendre d'hommes qui se sont proposé un tout autre but, et qui sont forcés de se faire accompagner par de lourds chariots, traînés par des douzaines de bœufs, pour avoir sous la main leurs armes, leurs bagages, et pour rapporter des dépouilles et des collections.

Ces explorations, ces longs voyages, que les chasseurs ne pouvaient pas entreprendre, les missionnaires les ont accomplis en partie. Il n'y a pas, à vrai dire, un plus rude labeur que celui auquel se livrent les missionnaires européens en Afrique. Les missions établies jadis au cap de Bonne-Espérance par les frères moraves sont placées aujourd'hui sous la direction du culte évangélique. Bien que de temps en temps elles avancent de quelques lieues sur la terre sauvage, et paraissent reculer les dernières étapes de la civilisation, elles n'obtiennent que de bien minces résultats au milieu de peuplades barbares auxquelles les notions de morale et de religion sont tout à fait étrangères. L'un des missionnaires qui ont déployé en Afrique le plus d'activité, M. Moffat, a publié un ouvrage où l'on peut suivre les vicissitudes et les misères de cette vie d'abnégation et d'épreuves. M. Cumming, le dur chasseur dont les habitudes sont si étrangères à celles de ces hommes de paix et de religion, nous les représente de son côté comme voués à des fati-

(1) Voyez sur Wahlberg la *Revue* du 1er juillet 1857, et sur Harris la *Revue* du 15 janvier 1843.

gues sans nombre. « Il faut, dit-il, qu'à la foi vive, à l'indulgence chrétienne, ils joignent la vigueur de l'esprit et du corps, et qu'au besoin ils puissent se faire charpentiers, jardiniers, serruriers, maçons. » Le missionnaire déjà nommé, M. Moffat, avait dû abattre lui-même les arbres dont était faite sa cabane; c'est lui qui avait tressé les nattes de jonc destinées à servir de toit. Il cultivait son enclos, il savait manier la pioche et la bêche, et quand un orage détruisait d'aventure sa chétive habitation, il n'avait à compter que sur la force de ses bras pour la reconstruire. Quant aux pauvres sauvages qu'il s'efforçait de catéchiser, quels tristes élèves! Ils venaient volontiers au prêche à la condition qu'il y eût à la fin du sermon distribution de verroteteries ou de tabac. Quelques-uns cependant jugeaient préférable de mettre à profit le temps où le missionnaire était occupé hors de sa demeure pour aller lui dérober ses ustensiles de ménage. Quelquefois le prêtre, en voyant un de ses auditeurs plus attentif, croyait avoir conquis enfin une intelligence; mais quelque question d'une naïveté sauvage venait le désespérer tout à coup. Un jour, un Hottentot lui disait après l'avoir bien écouté : « Vos usages doivent être bons, mais je ne vois pas en quoi ils peuvent remplir l'estomac. Il est vrai que je suis vieux, et sans doute mes enfans comprendront mieux que moi. »

Il n'est pas étonnant qu'avec la vigueur morale et physique que développe en eux le genre de vie qu'ils pratiquent, avec le peu de satisfaction qu'ils trouvent dans leur tâche apostolique, beaucoup d'entre les missionnaires se soient adonnés à la passion des voyages. Au-delà du cercle étroit où s'accomplissent leurs pénibles devoirs, dans l'horizon mystérieux et immense qui se déroule à leurs yeux, que trouveront-ils? Les naturels interrogés parlent de fleuves, de lacs, de mers, que jamais n'a mentionnés carte européenne; bientôt une irrésistible curiosité entraîne vers l'inconnu ces hommes ardens et laborieux; on comprend qu'ils servent la science à défaut de l'Évangile, et c'est en effet ce qui arrive. Les découvertes les plus remarquables qu'on ait récemment faites dans l'Afrique australe sont dues à un missionnaire, M. Livingston, qui a frayé la route à d'autres courageux touristes, MM. Galton, Andersson, Oswell.

I.

M. Livingston est gendre de M. Moffat, que nous venons de montrer luttant avec une si infatigable persévérance contre les difficultés de son apostolat. Son beau-père, après avoir accompli une excursion au-delà de l'Orange, s'est fixé dans le pays des Bechuanas, et M. Livingston lui-même a institué une station religieuse plus au nord, sous le 25e parallèle sud, aux confins du désert de Kalahari, en un lieu appelé Kolobeng. Vers 1848, ayant résolu de vérifier les assertions des naturels sur les fleuves et les lacs de l'intérieur du continent africain, il s'aventura dans le désert à la tête d'une petite caravane; mais l'eau lui manqua, et il fut obligé de revenir sur ses pas. Sur ces entrefaites, MM. Oswell et Mungo-Murray, deux de ces touristes que produit seule l'Angleterre, vinrent exprès de Londres pour s'associer à l'entreprise de M. Livingston. Le 1er juin 1849, les voyageurs partirent de Kolobeng avec

une caravane de bœufs et de chevaux conduits par des nègres. Ne jugeant pas possible de traverser le désert, ils prirent dans l'est par le pays de Bamangwato, contrée sablonneuse et aride dont la chétive population végète dans une affreuse misère. Ce pays toutefois n'est pas absolument, comme le désert, dépourvu de végétation et de verdure; les animaux sauvages qui l'habitent, élans, buffles, éléphans, girafes, y contrastent par leur puissante carrure avec le triste aspect de l'homme. Les rhinocéros seuls y paraissent rares. En quelques endroits, la nature, dans sa prévoyance, a remplacé par un végétal l'eau qui manque. Ce végétal bienfaisant est, au dire de M. Livingston, une petite plante qui ne sort de terre que de quelques pouces, et qui porte à un pied au-dessous du sol une racine assez grosse, de nature spongieuse, et pleine d'un liquide frais et pur.

Après plus d'un mois de marche, la caravane atteignit, à cent et quelques lieues de son point de départ, une belle rivière, dont la largeur variait de trente à cent mètres, et semblait se diriger de l'ouest à l'est vers la mer des Indes. L'eau froide et douce de cette rivière doit provenir de la fonte des neiges: la crue a lieu au moment de la saison chaude; les habitans ignoraient la cause de cette crue périodique, mais ils assuraient que ce n'est pas la pluie, et ils ajoutaient que, dans un pays situé plus loin vers le nord, il y avait un chef qui, chaque année, sacrifiait un homme et le précipitait dans la rivière, qui alors commençait à s'élever. Les voyageurs conjecturèrent que cette cérémonie barbare devait coïncider avec la fonte des neiges dans le pays montagneux où le fleuve prend sa source. Ce fleuve a reçu des indigènes le nom de *Zougha*. Les bords sont couverts d'arbres inconnus dont les fruits sont bons à manger, et de variétés énormes du baobab, ce géant de la végétation africaine que l'on retrouve sous l'un et l'autre tropique.

M. Livingston et ses compagnons voulurent remonter le cours du Zougha: c'est ainsi qu'ils arrivèrent à une nappe d'eau qui, à cette époque de l'année (fin juillet), fermait l'horizon. Une grande rivière semblable au Zougha, le Théogé, s'y jetait à l'extrémité nord-ouest, et faisait communiquer ce vaste bassin avec une série d'autres petits lacs plus septentrionaux. Tous, ainsi que les rivières, nourrissent des hippopotames et des crocodiles. La nappe d'eau au bord de laquelle l'exploration du Zougha avait conduit les voyageurs n'était autre que le lac N'gami.

Dans cette première excursion, les voyageurs ne pénétrèrent pas sur la rive septentrionale du Zougha; mais il se trouva l'année suivante un autre explorateur, M. Oswell, qui, de 1850 à 1851, séjourna sur les bords de la rivière, la parcourut dans toute son étendue, de l'ouest à l'est, jusque vers un lac appelé Kummandow, près duquel elle aboutit après avoir traversé le N'gami, et se perd dans des étangs salés. Au printemps de 1851, M. Livingston rejoignit M. Oswell, et tous deux continuèrent de s'avancer dans la direction du nord. Ils arrivèrent dans un pays plat, boisé et habité par des tribus errantes de nègres. Ils y eurent particulièrement à souffrir de la piqûre du *tsé-tsé*, insecte singulier qui se trouve également au Soudan et sous la zone du tropique méridional. Sa piqûre, inoffensive pour les bêtes sauvages et pour l'homme, est mortelle aux animaux domestiques, hormis la chèvre. Il suffit de trois ou quatre de ces insectes pour tuer un gros bœuf; l'animal blessé

maigrit rapidement et meurt au bout de quelques jours : le cœur, le foie, les poumons, sont dans un état morbide, et le sang est altéré et diminué. Par bonheur les tsé-tsé ne quittent pas les localités où ils se sont confinés, et les indigènes évitent ces endroits redoutables; s'ils sont forcés, en changeant de pâturages, de traverser les cantons que le tsé-tsé fréquente, ils choisissent le clair de lune des nuits les plus froides, parce qu'alors cet insecte ne pique pas. Après avoir vu les bœufs et les mulets qui traînaient leur bagage décimés par cette mouche malfaisante, les deux voyageurs atteignirent enfin le Chobé, rivière affluente du Sescheké ou Zambèze supérieur. Des tribus de nègres grands et forts habitent ses rives. Leur chef Cébituane fit aux Européens un accueil bienveillant, et il se préparait à leur faciliter la continuation de leur voyage, quand il mourut subitement. Les blancs, et ce fait est remarquable au milieu de peuplades sauvages, ne furent pas accusés d'avoir provoqué ce malheur par leur présence, et ils séjournèrent près de deux mois parmi les sujets du chef défunt, qui les traitèrent constamment avec bienveillance.

Toute cette partie de l'Afrique est arrosée par des fleuves qui débordent à la saison des pluies. On y compte également nombre de lacs. Aussi le pays est-il fréquemment couvert par les eaux, qui, en se retirant, laissent derrière elles un sol fertile où se déploie une riche végétation. Les nègres qui peuplent la contrée sont divisés comme partout ailleurs en une foule de tribus dont les principales portent les noms de Barotsi, de Banyeti, de Batoko; la plus puissante de toutes est celle des Makololo. Les Barotsi sont habiles à travailler le bois; les Banyeti sont d'excellens forgerons et savent fort bien extraire le fer de leurs abondans minerais. D'autres tribus sont renommées pour les poteries qu'elles fabriquent. On voit que l'industrie n'est pas absolument étrangère à beaucoup de ces peuplades; toutes d'ailleurs se livrent à la culture de plusieurs sortes de blé. Beaucoup d'objets manufacturés en Europe ont pénétré jusqu'aux bords du Chobé par les côtes de l'est et de l'ouest; la plupart des Makololo possèdent des manteaux de flanelle et des étoffes imprimées. Les voyageurs apprirent que ces objets avaient été échangés contre des esclaves. Cet odieux trafic n'est cependant pas ancien dans le pays; il n'y date, à ce qu'affirme M. Livingston, que de 1850. Le chef Cébituane avait le premier consenti à faire trafic de marchandise humaine, à l'instigation d'un chef de la côte. Ce commerce d'esclaves, qui trouve ses débouchés au Mozambique, menace de prendre une grande extension, et il n'y a, dit M. Livingston, qu'un moyen de l'entraver : c'est d'établir dans le pays un commerce fondé sur des bases plus morales.

Encouragé par l'accueil que lui faisaient les populations hospitalières répandues du N'gami au Chobé, le révérend Livingston entreprit à la fin de 1852 une nouvelle expédition, et, donnant cette fois pleine carrière à son esprit d'aventures, il résolut de ne s'arrêter qu'à Saint-Paul de Loanda, à la côte occidentale. Sur ces entrefaites, la Société de géographie de Paris lui avait décerné sa grande médaille d'or pour la découverte du N'gami. La nouvelle de cette récompense vint le trouver sur les bords du Chobé, où la fièvre le contraignit à faire auprès du chef Sekelétu, fils de Cébituane, un séjour de quelque durée. Ne voulant pas alors même demeurer inactif, il se

mit à prêcher l'Évangile aux peuplades qui l'avaient si bien reçu. A défaut de résultats plus sérieux, le révérend missionnaire recueillit du moins les témoignages d'un respect naïf qui le touchèrent. Délivré bientôt de la fièvre, il partit pour explorer le Sescheké ou Zambèze. La reconnaissance du cours de ce grand fleuve importait beaucoup à la science géographique. Le missionnaire, admirablement secondé par l'aménité de ses hôtes, organisa une flottille de trente-trois canots, montés par cent soixante hommes, et descendit le Chobé jusqu'à son confluent avec le fleuve. Parvenu au Sescheké, il trouva un magnifique cours d'eau, large souvent de plus d'un mille (1) et bordé d'impénétrables forêts. De grandes îles coupaient le fleuve; d'immenses racines pendaient dans l'eau; des masses de verdure parées des teintes les plus variées embellissaient le paysage; partout la végétation de l'Afrique tropicale se déployait dans sa merveilleuse splendeur, et les gigantesques animaux qui peuplaient cette solitude, l'hippopotame et le crocodile, laissaient voir du milieu des roseaux leur tête hideuse et leur masse informe.

Le cours du Zambèze est interrompu par des cataractes et des rapides qui rendent en plus d'un endroit la navigation difficile. Parvenu au seizième parallèle, le voyageur vit les hautes rives boisées, qui jusque-là avaient dessiné le cours de la rivière, s'écarter, prendre la forme onduleuse de collines et courir de l'est à l'ouest en formant une vallée de cent milles environ de largeur, qui est annuellement submergée, à l'exception de petits tertres et d'îlots sur lesquels la tribu des Barotsi a installé ses villages nombreux, mais peu considérables. Les pâturages de la vallée sont d'une étonnante richesse; on y voit des herbes hautes de douze pieds et dont la tige a un pouce de diamètre. Les arbres sont peu nombreux. Sur les hauteurs voisines, on cultive du blé, du maïs, des cannes à sucre, des patates, des ignames, du manioc et nombre d'autres plantes alimentaires. Aussi la vie est-elle facile dans toute cette partie de l'Afrique, et les indigènes y jouissent d'un bien-être qui a contribué au développement de leurs instincts bienveillans et de leur intelligence. Ces vallées, alternativement submergées par les eaux des fleuves et dévorées par les ardeurs du soleil, n'ont cependant pas échappé au terrible fléau de l'Afrique : elles sont insalubres et fiévreuses.

Après avoir remonté le Sescheké à travers tout le pays des Barotsi, Livingston retourna au campement de Sekelétu, qu'il prit pour point de départ d'un grand voyage médité depuis deux ans; c'est vers Saint-Paul de Loanda qu'il se dirigea en quittant Sekelétu. Parti en novembre 1853, il arriva en avril 1854 dans le pays à demi fabuleux de Cassange, sur lequel on ne possédait que les plus vagues renseignemens. Un fait qui mérite d'être noté, c'est qu'il trouvait les noirs plus défians et moins hospitaliers à mesure qu'il se rapprochait des établissement portugais. Toutefois le voyageur poursuivit son itinéraire avec un courage supérieur à tous les obstacles, et au mois de juin 1854 le bulletin officiel d'Angola apprit au monde savant que le docteur avait atteint le but de ses persévérantes fatigues : il venait d'entrer sain et sauf, suivi de quatre domestiques, dans Saint-Paul de Loanda.

(1) Le mille anglais est de 1,610 mètres.

De l'Angola, l'infatigable missionnaire est retourné sur le Haut-Sescheké, qu'il a suivi et reconnu dans la plus grande partie de son cours, et il s'est arrêté seulement à la station portugaise de Tête, dans laquelle il est entré le 2 mars 1856.

Tandis que M. Livingston, avec des compagnons d'abord et seul ensuite, découvrait le N'gami, relevait le cours du Zambèze et traversait l'Afrique australe, un autre Anglais, M. Francis Galton, visitait la plage nue et sablonneuse qui, de la baie de Walwich au cap Frio, porte le nom de terre de Cimbéba ou Cimbébasie. Parti en 1850 du cap de Bonne-Espérance, il remonta avec un petit bâtiment, le long de la côte occidentale, jusqu'à la baie de Walwich. Là, muni de deux chariots, de bœufs et de mulets et suivi de quelques noirs, il s'aventura dans l'intérieur des terres, et après avoir traversé un canton entièrement désert, il parvint chez les Damaras, peuplade qui, dans le langage de cette partie de l'Afrique, porte le nom de *Ovaherero* ou *hommes joyeux*. Plus loin, dans l'intérieur, habitent les *Ovampantieru*, c'est-à-dire les *trompeurs*. *Damup* est le nom que les riverains de l'Orange donnent à l'ensemble de ces populations, et que les marchands hollandais ont transformé en celui de *Damaras*.

En 1852, un nouveau voyageur se lançait dans la carrière des explorations africaines; c'était un jeune naturaliste suédois, qui se rattachait par sa mère à une famille anglaise, — M. Charles Andersson. Aguerri dès son enfance à la chasse dans les forêts et les montagnes de la Suède, M. Andersson vint à Londres chargé de toute une collection des dépouilles de ses victimes, et là il fit la rencontre de M. Galton, qui, de retour de sa première expédition, en méditait une seconde. Les récits de l'explorateur du pays des Damaras enflammèrent l'imagination de M. Andersson. Pénétrant plus avant qu'aucun chasseur ou naturaliste ne l'avait fait avant lui, M. Andersson accomplit, du Cap aux possessions portugaises de la côte occidentale, un trajet presqu'aussi considérable que celui de M. Livingston. L'ouvrage qu'il a publié en Angleterre à son retour est particulièrement profitable à l'histoire naturelle; on y trouve aussi des détails géographiques qui complètent et confirment les renseignemens dus au missionnaire qui a précédé le voyageur suédois.

Après une première excursion accomplie, en compagnie de M. Galton, aux environs de la baie de Walwich, M. Andersson résolut de pénétrer au N'gami en s'avançant de l'ouest à l'est, et au mois d'avril 1853 il se dirigea résolûment, accompagné de quelques serviteurs indigènes, à travers des régions que nul Européen n'avait foulées avant lui. Le sol était sablonneux et difficile. De loin en loin seulement quelques stations étaient marquées par des puits. Le voyageur se trouvait dans cette région sauvage et désolée qui, à l'ouest et au sud, enveloppe le N'gami, et que l'on appelle le désert de Kalahari. Entre les stations, le manque d'eau faisait cruellement souffrir la petite caravane, et la piqûre du tsé-tsé causait de grands ravages parmi les bêtes de somme. Les bêtes sauvages abondaient dans le voisinage des puits. C'est dans ce désert et en général au nord de l'Orange que se réfugient tous les grands quadrupèdes qui reculent chaque jour devant les empiètemens de l'homme. M. Andersson nous dépeint avec une verve passionnée la beauté et la puissance de ces nobles hôtes de l'Afrique. Tous les explorateurs de ce

continent ont remarqué qu'il existe une sorte d'harmonie grandiose entre les animaux africains et le milieu dans lequel la nature les a placés. L'éléphant est bien, avec sa robe brunâtre, l'habitant qui convient aux épaisses forêts où il a si longtemps erré en paix, et où, seul encore, il trace des sentiers. De loin, la girafe se confond avec les mimosas dont elle broute le feuillage, et cet animal, gauche et disgracieux dans les enceintes étroites où nous le tenons captif, a dans les grandes plaines où il erre en liberté une allure qui n'est dépourvue ni de majesté ni de grandeur. Mais rien n'égale la grâce des antilopes dont des variétés très nombreuses habitent cette région. Chasseurs et voyageurs, tous sont unanimes à vanter ces jolis animaux auxquels la nature semble avoir voulu payer en élégance et en beauté ce qu'elle leur refusait en force. Les antilopes, qui errent par milliers dans ces déserts et dans ces plaines, servent de pâture aux léopards, aux hyènes, aux chiens sauvages et à tous les grands carnassiers.

Des animaux qui peuplent l'Afrique, ce ne sont ni les plus grands ni les plus forts qui sont les plus redoutables; ils fuient devant l'homme et ne deviennent guère dangereux que si on les attaque. Le fléau de toutes les heures, de tous les instans, ce sont ces myriades de moustiques que leur nombre rend inévitables, et qui s'attachent aux mains, au visage, à toutes les parties du corps. Les naturels s'en préservent par la couche de graisse dont ils recouvrent leur cuir épais; mais c'est là un remède qui ne saurait convenir à des Européens, et il faut subir ce supplice jusqu'à ce que la peau s'y soit à peu près habituée.

Après la saison des pluies, le désert de Kalahari se couvre de quelque végétation, et il n'est jamais entièrement inhabité. Diverses tribus de la famille des Hottentots, les Namaquas, les Damaras, les Bushmen, le parcourent, et les Bechuanas, qui semblent participer à la fois des Cafres et des Hottentots, confinent au sud de ce désert par le grand pays de Bamangwato. Les Bushmen étaient les compagnons et les guides du naturaliste suédois. Ces hommes appartiennent à la plus misérable tribu de la triste famille des Hottentots. Entre les Hottentots et les Cafres, il y a la différence du nègre primitif avec celui qui a été en quelque sorte vivifié par le mélange du sang étranger. Les derniers sont plus vigoureux, plus actifs, plus intelligens, plus belliqueux; ils forment par les belles proportions de leur corps et la beauté relative de leur visage une famille noire exceptionnelle au milieu des nègres qui les environnent, et plusieurs pratiques qui leur sont habituelles, entre autres la circoncision, semblent, aussi bien que leur aspect physique, dénoter une origine en partie étrangère. Quant aux Hottentots, chacun sait qu'ils présentent le type nègre dans toute sa laideur : c'est une race indolente et inoffensive qui, pressée entre les Cafres et les Européens, diminue chaque jour, et qui finira par disparaître; ils sont doux, bienveillans, paisibles, mais rien ne surpasse leur paresse, leur malpropreté et leur dégradation profonde.

Les Bushmen ou Boschjemans appartiennent à un degré encore inférieur de l'échelle humaine. Leur nom signifie *hommes des buissons*. Ceux d'entre eux qui n'ont pas encore fui la rive gauche de l'Orange, poussés par les Européens, exterminés par les Cafres, vivent dans la condition la plus abjecte.

Si, comme il leur arrive fréquemment, la chasse n'a pas été productive, ils passent plusieurs jours sans manger, et supportent sans se plaindre la faim, la soif, la chaleur et le froid. La contrée dans laquelle ils sont plus particulièrement confinés, entre la chaîne de montagnes qui dessine au sud le bassin de l'Orange et ce fleuve, est aride et rocailleuse; elle n'est arrosée ni par les pluies d'hiver qui fertilisent la colonie du Cap, ni par les averses d'orage qui, chez les Cafres, suppléent à ces pluies périodiques. Les cours d'eau y sont rares, et le gibier s'y trouve en bien moindre abondance que dans aucune des contrées environnantes. Des œufs d'autruches, quelques plantes coriaces, un petit nombre de racines bulbeuses, des lézards, des serpens, des sauterelles et même des fourmis, telles sont les tristes ressources de leur existence. La hutte grossière des autres Hottentots est un luxe pour eux, car ils vivent dans les buissons et logent dans des sortes de nids formés de branches recourbées et couvertes d'une peau de mouton.

Maltraités, chassés comme des bêtes fauves par les colons, les Bushmen se vengent en enlevant leurs troupeaux. C'est pour eux une grande fête, lorsqu'un mouton est tombé entre leurs mains. Quatre ou cinq Bushmen se réunissent autour de cette proie, la dépècent, se la partagent et l'engloutissent sans quitter la place. Repus, ils s'endorment et demeurent couchés jusqu'à ce que la faim les fasse sortir de leur engourdissement; l'un d'eux se met alors en quête, et s'il a découvert quelque part un berger isolé, il appelle ses compagnons, qui s'avancent en rampant vers ce malheureux, lui cassent la tête d'un coup de pierre et dévastent comme des loups son troupeau. Aussi les fermiers organisent-ils des chasses aux Bushmen aussi bien que des chasses au lion et à la panthère.

Parmi les peuplades voisines du Kalahari, nous avons nommé les Bechuanas. Ces nègres sont de grands et de beaux hommes, dont la physionomie rappelle celle des Cafres. Ils forment une société mieux organisée que celle des Bushmen, mais dans laquelle, comme d'ailleurs chez les sauvages de toutes les parties de la terre, les fatigues et les durs travaux sont réservés aux femmes, tandis que les hommes, hors la chasse, passent leur vie dans l'oisiveté. C'est des Bechuanas que M. Moffat, le missionnaire anglais, raconte le trait suivant. Voyant un jour des femmes travailler à la réparation de l'un des toits coniques, hauts de dix-huit pieds, qui recouvrent leurs cases et se donner un mal extrême dans l'exécution de ce travail, pour lequel elles manquaient d'échelles et de bons outils, M. Moffat fit observer aux hommes, qui regardaient en fumant, sans se déranger, ces ouvrières courageuses, qu'ils seraient bien plus aptes à exécuter ce travail. Les hommes ne daignèrent pas répondre, les femmes qui avaient entendu le missionnaire se prirent à rire aux éclats; les autres, accourant, partagèrent cette hilarité, et il n'y en eut pas une qui approuvât le langage de l'Européen.

Après avoir traversé le désert de Kalahari, le voyageur suédois se dirigea vers le lac N'gami par une région couverte de broussailles épineuses. Il passa quelques journées à lutter contre les obstacles de ce pays difficile, et arriva enfin au N'gami. La partie ouest du lac, la première qui s'offrit à ses yeux, ne répondit pas à son attente. « Le N'gami, dit-il, est incontestablement une belle nappe d'eau, mais on en a exagéré les dimensions... Ses bords à l'est

et au nord sont bas et sablonneux, et par un temps brumeux on ne saurait les distinguer. » La plus grande largeur de la nappe d'eau paraît être d'une quinzaine de lieues et la hauteur de quatre ou cinq seulement. M. Andersson en a fait le tour. Le Teoghé ou Tioghé, dont M. Livingston avait eu connaissance, se jette dans le lac à son extrémité nord-ouest. Cette rivière est étroite, mais profonde, et roule dans la saison des pluies une masse d'eau considérable. On ne sait pas encore où elle prend sa source. Le voyageur tenta de la remonter; mais, après dix jours d'efforts pénibles, il n'était pas parvenu au-delà d'un degré dans la direction nord-ouest du lac. Comme le Tioghé va en s'élargissant dans sa partie supérieure, on peut croire qu'il met en communication, ainsi que le Zougha, un chapelet de lacs du sud au nord. Quelques Bushmen ont pénétré jusque dans la région que ce fleuve arrose; mais les tribus qui habitent réellement les bords du Tioghé sont celles des Bayéyés, des Matsanyanas et des Bavicko. La capitale de ces derniers, qui paraît ne pas manquer d'importance, s'appelle Libébé. Elle est le centre du commerce qui se fait entre les tribus de cette partie de l'Afrique. Elle reçoit, si l'on en croit le rapport des indigènes, quelques Portugais de la côte occidentale qui y sont attirés par les profits du commerce de l'ivoire, des bestiaux et des esclaves. Les Bavicko semblent être une population agricole et industrieuse, présentant de grands rapports avec certaines populations de la côte de Mozambique. Sans doute des liens de parenté rattachent entre elles les populations principales de l'Afrique, malgré la diversité de leurs noms, de leurs dialectes et même de leurs habitudes. Il appartiendra aux ethnographes, quand la géographie aura complété ses travaux et ses découvertes, de grouper par familles ces peuples en apparence innombrables, et d'étudier la filiation, aujourd'hui si obscure, des races africaines.

Du N'gami à la grande ville de Libébé, il existe par terre une route plus facile et plus directe que le cours du Tioghé; mais elle est peu fréquentée à cause du tsé-tsé, qui anéantit en peu de jours de nombreuses caravanes. Quant au séjour de Libébé, une fièvre épidémique mortelle, même pour un grand nombre d'Africains des régions plus méridionales, l'interdit aux hommes venus d'Europe pendant une saison heureusement assez courte. M. Andersson ne visita pas en personne la capitale des Bavicko, mais il recueillit tous les renseignemens qu'il put se procurer des indigènes, et apprit que la région dans laquelle cette ville est située est arrosée par un grand nombre d'affluens du Tioghé, desquels les uns sont permanens et les autres temporaires, c'est-à-dire résultant des pluies et tarissant avec la saison sèche. Les indigènes disent qu'un fleuve considérable, le Cuanené peut-être, ou même le Kouanza, navigable jusque vers ses sources, coule dans le pays des Bavicko, portant à l'Atlantique un volume d'eau considérable. Si ce fait, qui a besoin d'être constaté, se confirmait, on verrait s'ouvrir une voie nouvelle et peut-être une communication facile pour pénétrer de la côte occidentale dans l'intérieur de l'Afrique.

Parmi les tribus voisines du N'gami, nous avons déjà cité les Bayéyés, qui, selon les savantes conjectures d'un géographe anglais, M. Cooley, ont dû émigrer de la côte occidentale vers les régions du lac à une époque déjà lointaine. Toutefois les Bayéyés ont plus de ressemblance avec les indigènes

du Congo qu'avec ceux du Mozambique. Leur physionomie est très laide, et leur peau couleur de suie. Assujettis par les Bechuanas, qui se sont répandus en conquérans jusque dans cette contrée éloignée de celle que le noyau de leur tribu habite, ils ont adopté le costume et les armes de leurs vainqueurs. Ce costume consiste simplement en une peau attachée autour des reins, qui retombe sur les épaules, formant de chaque côté une sorte de nœud. Les femmes ne portent qu'une simple peau assez semblable à une courte chemise. Les armes sont la zagaie barbelée et le bouclier en peau de bœuf.

Tout le pays des Bayéyés est coupé de rivières et de larges marais qu'ombrage une riche végétation. Les arbres, baobabs, palmiers, sycomores, y atteignent des proportions gigantesques. Le sol est partout fertile et donne, avec peu de culture, d'abondans produits. C'est après les premières grandes pluies que les Bayéyés sèment; ils connaissent deux espèces de grains : l'une qui ressemble au doura égyptien, et un petit millet qui donne une bonne farine. Un des arbres particuliers à cette latitude africaine, le *moschoma*, qui croît de préférence au bord des rivières, donne un fruit qui, pilé et délayé dans l'eau, offre une saveur douce et agréable approchant de celle du miel. Le feuillage du moschoma est épais et de couleur vert foncé, et le bois sert chez les Bayéyés à la confection des canots et de divers ustensiles d'agriculture. — Au-delà du pays des Bayéyés s'étendent de vastes plaines peu fertiles, où de loin en loin croissent quelques arbres. Cette solitude est presque entièrement abandonnée aux bêtes fauves; mais si on continue à remonter vers le nord, les lacs et les cours d'eau reparaissent, et le sol reprend sa fertilité.

Après de longues excursions dans toute cette région et un séjour de plusieurs mois sur les bords du N'gami, M. Andersson reprit le chemin de Cape-Town par le pays des Namaquas et la vallée du Fish-River, affluent de l'Orange; de là il a rapporté en Europe le fruit de ses travaux. Son exemple et celui du chasseur Wahlberg, bien que ce dernier ait péri victime de ses dangereux exploits, ont fait naître une noble émulation parmi ses compatriotes, et d'autres Suédois sont décidés à entrer à leur tour dans la voie des explorations africaines.

Si, après avoir suivi dans leurs recherches MM. Livingston et Andersson, nous essayons de préciser le résultat de leurs travaux, nous trouvons, en dehors des détails géographiques, de la nomenclature des tribus indigènes et des renseignemens d'histoire naturelle, deux faits neufs et d'une haute importance : le premier, c'est que, parmi les populations austro-africaines, il s'en trouve plusieurs, telles que les riverains du Chobé et du Haut-Zambèze, qui sont affables pour les Européens et aussi beaucoup plus intelligentes qu'on ne l'eût pensé. Il est à remarquer que les naturels de ce continent sont en général de mœurs bienveillantes et hospitalières partout où les mauvais traitemens n'ont pas excité leur haine ou leur défiance. Si certaines tribus du Mozambique et du Congo se montrent aujourd'hui si insociables, peut-être ne faut-il s'en prendre qu'aux marchands portugais qui entretenaient la discorde chez elles pour favoriser la traite.

Le second fait intéresse moins l'ethnographie que la géographie proprement dite. Naguère, lorsque l'on ne connaissait de l'Afrique du sud que le

littoral, on imaginait qu'elle devait former du Congo au fleuve Orange et à la côte de Mozambique un plateau, une espèce de Sahara inculte auquel on parvenait par les rampes de la triple chaîne des Lupata, des montagnes du Congo et du Cap. Loin de là, on voit que ces montagnes dessinent un vaste bassin, que des lacs et des cours d'eau inondent et fertilisent, et qui fut peut-être autrefois tout entier sous les eaux. Cette supposition est en partie confirmée par la certitude récemment acquise qu'une véritable mer, aussi large au moins que la Caspienne, s'étend de l'équateur jusque vers le douzième parallèle sud.

Depuis un temps très reculé, on savait vaguement que sur une partie du vaste espace qui compose l'Afrique australe devait se trouver une large nappe d'eau. Les cartographes y ont longtemps promené à leur fantaisie, en lignes indécises, un lac tantôt incliné vers l'ouest, et tantôt vers le nord, auquel ils donnaient les noms de Maravi et quelquefois de Nyassi. Il y a onze ans, M. Cooley publia dans le *Journal de la Société géographique de Londres* tous les documens qu'on possédait alors au sujet de ce lac, sans cependant réussir à en préciser l'étendue et l'emplacement. Quelques renseignemens vagues dus en 1852 à une troupe d'Arabes ne changèrent point l'état de la question. Ces hommes étaient partis de Zanzibar et avaient traversé l'Afrique dans toute sa largeur jusqu'au Benguela. Ils racontaient qu'à une assez grande distance de la côte ils avaient atteint un grand lac, qu'ils avaient franchi au moyen d'un radeau, et sur lequel ils étaient restés un jour et une nuit. De telles notions ne pouvaient qu'éveiller la curiosité sans la satisfaire. Enfin un missionnaire anglais, M. Ehrardt, collègue de MM. Krapf et Rebmann, explorateurs de la région équatoriale, résolut d'éclaircir ce fait important. Il se transporta de Monbas sur un point plus méridional de la côte. Là, ne pouvant tenter de pénétrer en personne dans une région lointaine et d'un accès difficile, il interrogea un grand nombre des naturels et des Maures qui font le commerce entre la côte et l'intérieur. Des récits divers qu'il obtint, discutés et éclairés l'un par l'autre, il tira les notions suivantes, qui sont assez précises pour présenter des caractères suffisans de certitude.

Les trafiquans qui vont de la côte à l'intérieur suivent communément trois routes, qui toutes trois mènent à une mer appelée par ses riverains, selon les divers points, *Niandsha*, *Ukérévé*, *Nyassa*, *Bahari* et *Uniamesi*. Ce dernier nom paraît être le plus général et le plus répandu. Les trois points de la côte d'où partent les caravanes pour aller acheter dans les régions intérieures de l'ivoire et des esclaves sont : 1° Tanga et Pangani, en face la pointe septentrionale de l'île de Zanzibar; 2° Baga-Moyo, situé à une trentaine de lieues plus au sud; 3° la ville de Quiloa, au midi de la côte de Zanguebar. Des caravanes de cinq cents à huit cents hommes, Maures ou Souahelis, quittent la côte, portant des perles de verre, du fil d'archal et des cotonnades américaines, qui servent à leurs échanges. Celles qui partent de Tanga atteignent de hautes montagnes. Plus loin, le pays devient aride, le sol pierreux est mêlé de soufre et sillonné de sources chaudes; c'est après huit jours de marche au-delà de ce pays désolé qu'on atteint la grande mer, laquelle s'étend au loin sans que nulle part on voie ni ses rivages, ni aucune île. Les vagues montent très haut, les eaux sont douces et poissonneuses.

Le second itinéraire, celui qui part de Baga-Moyo, aboutit, après un trajet égal en longueur au premier, à une grande ville très peuplée et très commerçante, disent les Maures, située sur les bords de la mer intérieure, et que les indigènes et les Arabes appellent Ujiji. C'est, il paraît, le principal entrepôt du commerce des noirs établis entre la mer Uniamesi et l'Océan-Indien. En ce lieu, la mer intérieure a des rives plates, et il faut trente jours pour la traverser à la rame. La voie est peu employée à cause des redoutables tempêtes de cette mer.

Le dernier itinéraire, celui qui a Quiloa pour point de départ, exige trente jours; c'est vingt ou vingt-cinq de moins que les deux autres : par conséquent le lac est en ce point plus rapproché de la côte. En suivant cette direction, on voit s'abaisser successivement les hauteurs qui bordaient l'Océan-Indien, on arrive à un grand fleuve, le Rupuma, que l'on passe sur un pont de roseaux, où les naturels ont établi un péage de perles de verre, puis on arrive à la mer intérieure.

Tels sont les renseignemens que le missionnaire Ehrardt a recueillis. On ne peut désormais contester l'existence et l'importance de la mer Uniamesi; mais il reste encore à y lancer une barque européenne pour la parcourir et la reconnaître d'une rive à l'autre. Une telle entreprise ne peut plus tarder beaucoup désormais, car l'Afrique n'est pas aussi inaccessible qu'on a eu lieu jusqu'ici de le craindre. Une grande expédition accomplie sur le Niger et le Tchadda montre qu'au prix de quelques précautions et d'une sage discipline, les missions européennes peuvent vaincre les obstacles d'un climat meurtrier aussi bien que les autres difficultés de ces régions sauvages et jusqu'à nous inconnues.

II.

En 1851, l'amirauté anglaise apprit du docteur Barth, alors engagé au fond du Soudan, que le pays d'Adamawa, l'un des moins connus de cette région, était arrosé par un large cours d'eau qui, à en juger par sa direction, pouvait bien être le Tchadda, affluent du Niger. On résolut aussitôt de tenter une expédition fluviale pour vérifier cette hypothèse.

Personne n'ignore que la connaissance de l'embouchure du Niger est une des plus récentes conquêtes de la géographie. Une portion du cours supérieur de ce fleuve, mentionné jadis par Ptolémée, avait été visitée à plusieurs reprises par des Européens. Mungo-Park, Laing, Caillié, Clapperton, l'avaient touché et suivi en plusieurs points, mais ils n'avaient pu préciser la direction définitive que suit cette énorme masse d'eau, et cette incertitude avait donné naissance à de bizarres conjectures qu'il est inutile de rappeler. C'est à la fin de 1830 seulement (et cette découverte est due aux frères Lander) qu'on reconnut que le Niger se jette dans l'Atlantique, à la côte de Guinée, entre les golfes de Biafra et de Bénin. Une fois ce point établi, on multiplia inutilement les tentatives pour entrer en relations avec les peuplades riveraines. En 1832, MM. Laird, Oldfield et Allen pénétrèrent avec deux petits vapeurs à l'entrée du Tchadda; mais leurs équipages, décimés par la fièvre, ne purent les conduire plus loin que la ville de Dagbo. En 1834, Richard

Lander fut assassiné dans le delta par les naturels. M. Beecroft, consul d'Angleterre à Fernando-Pô, renouvela trois fois, de 1836 à 1845, la tentative d'Oldfield, sans pouvoir dépasser le point atteint par son prédécesseur. Enfin une grande expédition, confiée en 1840 au capitaine Trotter, eut la plus désastreuse issue, et le Niger semblait devoir être abandonné, quand la conjecture ouverte par le docteur Barth réveilla la curiosité et l'ardeur des Anglais.

C'est qu'en effet, si la conjecture de ce voyageur se trouvait justifiée par l'événement, des résultats de la plus haute importance pouvaient en sortir : jusque-là, on n'avait pénétré dans la partie centrale du Soudan que par la route longue et périlleuse de Tripoli et du désert; désormais le Niger et le Tchadda ouvriraient une large voie fluviale menant au cœur de ces régions lointaines, et permettant d'entretenir des relations constantes avec les peuples riverains. Cependant de grandes craintes se mêlaient à ces espérances, car les désastres des précédentes expéditions étaient présens à toutes les mémoires, et beaucoup prétendaient que ce chemin des fleuves, si simple en apparence et si direct, serait toujours trop meurtrier pour être praticable. L'expédition anglaise décidée en 1851 devait donc être en quelque sorte une grande et suprême expérience. Cette expérience a eu lieu, et nous voyons avec la joie la plus vive que les espérances des amis de la science se sont pleinement réalisées. L'Afrique est vaincue. Cette terre qui, semblable au vieux sphinx, dévorait ceux qui cherchaient à résoudre ses énigmes, s'est laissé envahir sans prendre cette fois une seule victime.

Le plus grand soin présida aux préparatifs de l'expédition. M. Laird, ancien compagnon d'Oldfield, pourvut en personne à l'armement de la *Pleiad*, petit vapeur à hélice, de la force de soixante chevaux, jaugeant deux cent soixante tonnes, long de cent pieds (anglais), et n'ayant qu'un tirant d'eau de six et de sept pieds tout chargé. Le consul de Fernando-Pô, M. Beecroft, reçut la direction scientifique de l'expédition; mais ce zélé explorateur de l'Afrique mourut au moment où la *Pleiad* paraissait en vue de la côte de Guinée, et M. Baikie fut désigné par sa capacité et son expérience pour le remplacer. Ce savant, dont la relation nous servira de guide, avait pour mission d'explorer le fleuve et la rivière, en pénétrant dans l'est le plus avant possible au-delà de Dagbo, point atteint par l'expédition de 1832, de s'efforcer de retrouver la trace de Barth et de Vogel, et de se mettre en communication, s'il était possible, avec ces courageux voyageurs. Ses instructions lui prescrivaient de n'employer que le nombre d'hommes blancs strictement nécessaire, de mettre à profit la saison pluvieuse, pendant laquelle les cours d'eau sont gonflés, enfin de recourir à la quinine comme préservatif contre les influences du climat. Son état-major scientifique se composait de MM. Hutchinson, naturaliste et chirurgien; May, officier de marine qui avait offert sa coopération; Crowther, missionnaire qui avait fait partie de l'expédition de 1841; d'un jeune naturaliste adjoint et d'un interprète. L'équipage, comprenant en tout douze Européens et cinquante-trois hommes de couleur, était sous les ordres du commandant Taylor.

C'est au commencement de juillet 1854 que la *Pleiad*, remorquant deux canots en fer, pénétra par le Rio-Nun dans le vaste delta du Niger. Il n'y a pas de navigation plus difficile que celle de ce labyrinthe de bras entrecroi-

sés, modifiés sans cesse par des terres d'alluvion. Allen avait dressé, à l'époque de l'expédition d'Oldfield, une carte du Rio-Nun qui en plusieurs points a cessé d'être exacte. Par exemple, dans un lieu nommé Indiama, où Allen signalait un bas-fond, M. Beecroft remarquait, il y a quinze ans, un banc qui dominait de quelques pieds le niveau du fleuve, et M. Baikie, à son tour, trouvait le banc changé en une grande île couverte d'herbe. Tels sont les accidens produits par l'action puissante des eaux sur les terres qu'elles baignent ou qu'elles charrient. La nature africaine offre dans le delta du Niger un aspect triste et sombre malgré l'extrême richesse de la végétation. Une forêt inextricable déploie sa bordure monotone le long de chaque rive; les racines baignent dans l'eau, les cimes s'élancent à une hauteur gigantesque. On navigue péniblement entre ces rives boisées, au milieu d'une atmosphère où l'air mal renouvelé est vicié souvent par les détritus végétaux que le fleuve arrache constamment aux forêts séculaires. Parfois cependant une éclaircie laisse entrevoir quelques groupes de huttes au milieu de terrains récemment défrichés : des villages se sont fondés de loin en loin dans le delta, les nègres portent des vêtemens de manufacture européenne, et en général le pays semble avoir tiré un peu de profit, pour son bien-être, des relations qu'il entretient avec la côte. Malheureusement à l'intérieur les sortes d'états que ces pays composent sont, comme au temps de Lander, livrés à des déchiremens sans fin, à des guerres, à des invasions, à des révolutions et à des intrigues dont le récit nous reporte en plein moyen âge.

Oru, Igbo, Igara, tels sont les noms des trois royaumes noirs que l'expédition de M. Baikie rencontra successivement sur sa route, au début de sa laborieuse campagne. Tous ces royaumes se ressemblent; celui d'Igara donnera une idée des autres. Le souverain, entouré d'une aristocratie de chefs puissans, les *Abokos*, ne gouverne guère que de nom. Le pouvoir appartient aux *Abokos*. La ville d'Idda, résidence du souverain d'Igara, était autrefois, assure-t-on, une cité considérable, mais elle est aujourd'hui sur le déclin de sa prospérité. Rien ne naît et ne meurt plus vite que ces villes africaines : parfois l'histoire de leur naissance semble rappeler les temps héroïques et présenter comme une vague analogie avec l'origine des villes de la Grèce primitive. Une des villes voisines du Niger, Agbédamma, fut fondée par une émigration des gens de Idda à la suite de querelles intestines; Izugbé, dans l'Igbo, fut fondé par un homme d'Abo, qui, il y a vingt ans, ayant tué une de ses femmes, dut s'exiler de cette ville. Ne se croirait-on pas transporté au temps d'Inachus? Mais Agbédamma et Izugbé ne sont pas Argos ou Thèbes; une invasion passagère, un débordement du fleuve, un incendie, suffisent pour faire disparaître ces villes de terre et de chaume; les habitans relèvent plus loin leurs toits sauvages, et le voyageur s'étonne de ne plus rien trouver là où ses prédécesseurs avaient signalé un marché florissant.

Le royaume d'Igara s'appelait primitivement Akpoto. Son nom actuel lui vient d'un conquérant, Yoruban, et n'a été imposé qu'à une partie du pays. Sous sa dénomination première d'Akpoto, il s'étend encore à une distance considérable du côté du Binue (1) inférieur. Ses chefs sont musulmans, et sa

(1) Nous donnerons désormais ce nom au Tchadda. *Binue* signifie *eau noire*.

population est mélangée de musulmans et d'idolâtres. Le souverain est désigné souvent à Idda par le titre d'*onù*, qui correspond à celui de roi. Dans les contrées environnantes, on l'appelle plus généralement *atta*, ce qui signifie père. Autrefois il était l'un des plus puissans chefs de cette région, mais nous avons vu qu'aujourd'hui son autorité est très contestée à Idda même.

M. Baikie insista pour avoir une entrevue avec le roi d'Igara. Il se rendit donc à Idda. Conduits de dignitaire en dignitaire jusqu'à un groupe de huttes qui sert de palais au prince nègre, les Anglais eurent à subir une heure et demie d'attente avant d'être admis devant l'*atta* (c'est le nom du souverain d'Igara). On connaît toutes les puérilités de l'étiquette orientale; nous croyons donc inutile de reproduire, d'après M. Baikie, les détails de cette entrevue, qui n'ont rien de caractéristique, si ce n'est la sollicitude des courtisans veillant sur le chef nègre et sans cesse préoccupés de cacher leur souverain aux regards profanes des étrangers. Notons aussi le mode de communication employé entre le roi nègre et ses visiteurs. M. Baikie s'exprimait en anglais. Un premier interprète traduisait les paroles anglaises en mots tirés d'un dialecte très répandu parmi les riverains du Niger, le dialecte hausa; un second interprète, prosterné devant le roi, lui répétait les mêmes paroles en dialecte igara. Le souverain ne répondit aux complimens de M. Baikie que par un signe d'approbation, et les visiteurs furent congédiés.

D'Idda, l'expédition se dirigea vers Igbégbe, au confluent du Kwora et du Binue. On sait que son but était de remonter cet affluent, qui n'est autre que le Tchadda, et qui pourrait devenir une des routes du Soudan. Les Anglais allaient donc quitter le Niger pour le Binue. A partir d'Idda, le grand fleuve s'était montré dans toute sa magnificence. L'horizon s'était élargi. Deux chaînes de montagnes parallèles marquaient les limites de l'immense vallée qu'arrose le Niger. Les hommes de l'expédition, mis, depuis leur entrée dans le fleuve, à la ration d'un demi-verre de quinine par jour, étaient dans un excellent état de santé. Les naturels se montraient affables; il n'y avait qu'un seul ennemi qui exerçât la patience des voyageurs, c'étaient les moustiques, la mouche de sable, échappant à toutes les poursuites et traversant les gazes les plus fines, et la mouche ordinaire, dont les innombrables essaims pénétraient dans les oreilles, les narines, la bouche, et s'attachaient à tous les alimens.

M. Baikie s'adjoignit à Igbégbe quelques naturels, dans l'intention de les employer comme interprètes et comme messagers. Parmi ces hommes se trouvait un certain Zuri, un peu fourbe, un peu menteur, mais fort intelligent, et connaissant à merveille les pays circonvoisins, qu'il avait maintes fois parcourus. Pour se ménager partout de bonnes relations, il avait, suivant une coutume fort bizarre et cependant fréquente dans ces régions, épousé diverses femmes dans un grand nombre de localités. Il avait des enfans de plusieurs d'entre elles, et ne voyait que passagèrement les familles qu'il s'était ainsi créées pour les besoins de son trafic et la commodité de ses voyages.

D'Igbégbe, les voyageurs eussent bien désiré faire parvenir de leurs nouvelles aux établissemens anglais; mais on leur dit que cela n'était pas possible à cause des dissensions intestines et d'une grande invasion de Fellatahs qui ravageaient alors le pays.

Les Fellatahs, Foulatahs, Peulhs ou Púlo (cette dernière dénomination est celle qu'adopte M. Baikie) forment une race conquérante qui, à une époque encore récente, a asservi presque tout le Soudan occidental, et dont les bandes armées portent le ravage et la terreur dans les pays qui ne subissent pas encore leur joug. Par leur teint à peine bronzé, leurs traits réguliers, la largeur de leur angle facial, leur intelligence manifeste, ils accusent le mélange du sang caucasique. Ils ont les traits allongés, le front élevé, le nez aquilin, les yeux très expressifs, bleus quelquefois, fait rare et qui ne se retrouve guère en Afrique que chez les Kabyles. L'épaisseur des lèvres est le seul trait qui rappelle leur parenté avec les noirs. Ils sont de grande taille, maigres et peu musculeux. Bien qu'ils aient adopté l'islamisme, leurs femmes ne se couvrent pas le visage. Ils ont des lettrés appelés *mallams*, qui se reconnaissent à leurs turbans blancs et à un morceau d'étoffe qui leur couvre la bouche. Ils étaient alors la terreur de l'Igbira, pays situé dans l'angle que forment à leur confluent les deux cours d'eau, et venaient de saccager la ville importante de Panda, que Lander a décrite sous le nom de Fundah.

La navigation dans le Binue, objet principal de l'expédition, conduisit d'abord les Anglais à la bourgade d'Hatscho. La rivière se déployait devant eux dans un lit magnifique, entre des collines verdoyantes. A Hatscho, de fâcheux dissentimens éclatèrent entre le chef scientifique de l'expédition et son commandant maritime. Ce dernier officier, M. Taylor, semble avoir eu le tort de pousser la prudence jusqu'à la timidité. Tandis que M. Baikie regardait comme possible et nécessaire d'aller en avant, M. Taylor déclarait qu'on ne pouvait se risquer plus loin sur une rivière qui se transformait, disait-il, en un lac infranchissable. Le différend, porté devant les officiers, fut tranché à l'avantage de M. Baikie, et M. Taylor s'étant dès-lors retiré dans sa chambre, le chef scientifique de l'expédition disposa du commandement militaire en faveur de M. Marcus, second de M. Taylor. Il était temps en effet qu'une autorité vigoureuse intervînt dans la conduite de la campagne. « Depuis trente-six jours, dit M. Baikie, nous étions dans la rivière, et nous n'avions pas atteint encore Dagbo, point où Allen et Oldfield étaient parvenus vingt et un ans auparavant. Des lenteurs inutiles se renouvelaient chaque jour au milieu des disputes continuelles du commandant et de ses officiers. La saison avançait rapidement. Faute d'une mesure décisive, on risquait d'échouer... »

A partir de ce moment, les travaux de l'expédition se poursuivirent avec une activité nouvelle. Jusqu'ici, on s'était arrêté le dimanche; on ne fit plus qu'une courte halte pour célébrer l'office divin. Enfin on atteignit Dagbo, qui est la première ville du territoire de Doma; puis on arriva à Akpoko, qui n'avait jamais vu de blancs. Le lit du Binue est, à ce qu'il paraît, souvent bouleversé par des tourbillons de vent qui sont un phénomène tout local et suivent le cours de la rivière. Un jour, M. Baikie put constater que tandis qu'un de ces ouragans sévissait sur le fleuve, à une distance de quinze milles il tombait seulement une pluie fine et légère.

Une longue halte à Ojogo, jolie petite ville située à la pointe d'une île du Binue, fut motivée par le désir qu'avait M. Baikie de recueillir des rensei-

gnemens sur les voyageurs Barth et Vogel. Ayant appris que des hommes blancs avaient été vus depuis très peu de temps à Keana, ville voisine d'Ojogo, il y envoya des messagers. La halte à Ojogo, qui se prolongea du 23 août au 4 septembre, fut mise à profit pour des travaux d'histoire naturelle, de linguistique, des observations astronomiques et des relèvemens trigonométriques du cours de la rivière. Dans toute cette expédition, tandis qu'une partie de l'équipage faisait du bois, M. Baikie et M. May descendaient à terre pour mesurer la rivière par triangulation. A Ojogo, cette opération excita grandement la défiance des naturels. Le chef s'imagina que l'on venait prendre possession de son territoire. Tous les noirs, en voyant ces Européens regarder alternativement vers le ciel et à leurs pieds, les croyaient occupés à des opérations de magie, et ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à les détromper. Le docteur Baikie leur dit qu'il cherchait un endroit où l'eau fût assez profonde. Des cadeaux et des services rendus achevèrent de surmonter les craintes : un jour, M. May fabriqua une jambe de bois pour un naturel qui avait eu la jambe emportée par un des crocodiles qui pullulent dans tout le Binue. Les hippopotames peuplent aussi cette rivière; sur les bords, les éléphans errent en troupes, et on entend les cris de la hyène et du léopard.

La polygamie est en usage à Ojogo. Les femmes portent des bracelets en cuivre rouge ou en laiton, rarement en ivoire. Le pays a une monnaie particulière très bizarre; elle consiste en de petits lingots de fer, de la forme d'une pelle, que l'on enfile, et dont trente-six sont le prix d'un esclave. Par un usage tout à fait bizarre, mais que d'autres voyageurs ont retrouvé chez plusieurs peuplades de la Guinée, les sœurs du chef ne se marient pas, et elles ont le privilége de choisir l'homme qui leur plaît, puis de le quitter à volonté. Il y en a qui ont ainsi une douzaine d'enfans de différens maris.

A Ojogo, nos voyageurs entendirent parler d'une race de noirs étrangers qui s'étaient établis dans le pays. On les appelle *Mitshi* ou *Misi*, et on les dépeignait comme des cannibales sans foi ni loi, perfides et querelleurs. La haine de race et la rivalité de tribu pouvaient n'être pas étrangères à cette façon de les représenter; toutefois on ne tarda pas à reconnaître qu'elle n'était pas entièrement fausse. Quelques-uns de ces Mitshi vinrent en canot à Ojogo. Ils sont tatoués, et tout leur extérieur a un aspect étrangement sauvage. Leurs traits, peu intelligens, offrent le type nègre le plus laid, et leur teint est très foncé. Ils se vêtent peu et ne sortent qu'armés d'arcs et de flèches. Leur langage ne ressemble à celui d'aucune des peuplades environnantes. Comme Akpama, un de leurs villages, n'est situé qu'à un mille du territoire d'Ojogo, M. Baikie résolut de les voir chez eux. Dans cette intention, il voulut mettre à profit un jour de marché, et suivre, dans une de ses embarcations, les gens d'Ojogo, qui allaient échanger leurs marchandises à Akpama; mais il arriva très mal à propos : on en était aux mains sur le marché, et les Mitshi tombaient sur leurs hôtes, qui se rembarquaient au plus vite et faisaient force de rames. Malgré ce contre-temps, les Anglais continuèrent d'avancer; mais les Mitshi, qui croyaient que c'était un renfort pour leurs ennemis, montraient des dispositions tout à fait hostiles. Ils étaient réunis en grand nombre sur une berge haute de huit ou dix pieds, gesticulant et faisant des menaces. M. Baikie essaya de les apaiser en leur montrant

quelques présens : ils ne voulurent rien entendre, et comme l'interprète redoutait de se charger d'une mission trop périlleuse, M. Baikie, qui en toute occasion ne fit pas moins preuve de prudence que de fermeté, rebroussa chemin. Il apprit que les accidens tels que celui dont il venait d'être témoin étaient fréquens, et jugea qu'ils ne tiraient cependant pas à conséquence, car il vit, peu de jours après, des Mitshi revenir comme d'habitude à Ojogo. Un de leurs chefs, interrogé sur le motif de la querelle, répondit qu'il l'ignorait, et que si l'on n'avait pas laissé aborder les blancs, c'est qu'on croyait qu'ils venaient au secours de leurs amis d'Ojogo.

Au 4 septembre, les messagers ne revenant pas, on se remit en route. En interrogeant de nouveau l'homme qui prétendait avoir vu des blancs à Keana, M. Baikie avait reconnu que la traduction fautive d'une expression l'avait induit en erreur : ce n'était pas depuis six jours, mais depuis six semaines, que ce naturel avait quitté Keana, lorsque les Anglais avaient atteint Ojogo. En quittant Ojogo, la *Pleiad* côtoya les terres du Korofora, puis celles de l'Hamaruwa, pays gouverné par un sultan de la race belliqueuse des Fellatahs. Ce souverain est le troisième qui occupe le trône depuis la conquête des Púlos ou Fellatahs. Antérieurement à l'invasion, plusieurs races se partageaient le pays, et quelques-unes d'entre elles conservent encore une demi-indépendance. Les divers cantons paient au sultan d'Hamaruwa un tribut annuel, consistant en esclaves, et dont le chiffre paraît varier entre 30 et 40.

Le révérend M. Crowther fut député au chef d'Hamaruwa. Les formalités exigeaient trente jours de délai avant la réception; mais le souverain, impatient de voir l'étranger, voulut bien passer par-dessus l'étiquette. M. Crowther, selon une habitude dont il ne se départait pas, sollicita l'autorisation d'envoyer en Hamaruwa des missionnaires pour convertir et moraliser les indigènes. Le sultan répondit qu'il n'y voyait pas d'inconvénient, mais que ses sujets idolâtres étaient tellement sauvages, qu'il ne pensait pas qu'on en pût jamais rien faire. Quant au voyage, avant d'en autoriser la continuation, il prétendit qu'il fallait prendre à Sokoto les ordres du sultan, son suzerain. En attendant, il permit de descendre à terre et de faire le négoce.

La ville est située à 15 milles dans l'intérieur des terres. M. Baikie s'y rendit, non sans peine, au milieu de marais et de fondrières où aucun chemin n'avait été tracé. Aussitôt qu'il parut, une grande foule l'environna; on considérait avec étonnement son teint blanc et ses vêtemens. Sa boussole excita par-dessus tout l'admiration, quand on vit qu'à l'aide de ce petit instrument il pouvait fixer avec précision la position de tous les pays qu'il avait traversés. Un des plus savans *mallams* de la contrée, qui avait fait le voyage de la Mekke, car tous les Púlos de ce pays sont de zélés musulmans, pensa le jeter dans l'embarras en lui demandant s'il avait entendu parler de la Mekke et de Stamboul, et s'il saurait en fixer la position; mais une femme enceinte qui se trouvait là le pria de cacher cet instrument dans la crainte qu'il ne portât malheur à son enfant. Les signes d'écriture n'excitaient pas moins la curiosité; on lui demanda de tracer quelques caractères. Le docteur écrivit sur un morceau de papier *Hamaruwa, 25 septembre* 1854, et le donna à l'un des chefs; mais tous voulurent en avoir. Il divisa alors son papier et en distribua les fragmens aux naturels, qui les considéraient comme des amu-

lettes. A son retour, le docteur s'égara à la poursuite d'insectes; il ne put regagner son bâtiment, et passa la nuit dans le feuillage d'un baobab.

On touchait cependant à l'époque où la rivière décroît. Quelques symptômes de maladie s'étaient manifestés, particulièrement chez les marins indigènes qui étaient constamment exposés à de grandes fatigues. Cette circonstance, la difficulté chaque jour plus prononcée de se procurer du combustible, plus encore les premiers indices de la baisse des eaux déterminèrent le chef de l'expédition à laisser la *Pleiad* et à clore cette reconnaissance par une excursion en canot. Il embarqua donc pour quelques jours de vivres, et parcourut encore un espace d'une vingtaine de lieues dans l'est. Les localités qu'il visita appartenaient à la tribu sauvage des Baibai et sont appelées Lau, Djin et Dulti. Les habitans sont de plus en plus barbares; toutefois à Lau le docteur put recueillir quelques renseignemens sur les pays qui s'étendent plus loin. Il apprit qu'il n'était plus qu'à une distance de cinq journées du Faro, grande rivière que Barth avait vue à son confluent avec le Binue. La possibilité d'atteindre les pays du Soudan par le Tchadda était dès-lors démontrée, et M. Baikie, rejoignant la *Pleiad*, se décida à redescendre l'important cours d'eau qu'il venait d'explorer.

La dernière partie du voyage de la *Pleiad* n'offrant aucun incident remarquable, nous ne suivrons pas les courageux navigateurs à travers des lieux déjà visités. Il y a quelques mots à dire cependant du pays nommé Igbira, où les voyageurs recueillirent de nouveaux détails sur les désastres causés par la grande invasion des Fúlos. Le roi de ce pays, retiré depuis le sac de Panda dans la ville de Yimaha, redoutait de nouvelles violences après l'inondation. Au moment où la *Pleiad* repassa, il venait de recevoir une députation de ses ennemis, qui s'engageaient à lui accorder la paix s'il voulait s'astreindre à un tribut de cent esclaves, et le pauvre roi délibérait avec ses officiers sur cette proposition. Laissant de côté l'étiquette, il vint trouver M. Baikie et lui fit part de la demande, ajoutant qu'il penchait à ne rien accorder, parce que s'il livrait les cent esclaves demandés, ses ennemis ne tarderaient pas à en exiger le double. Il songeait donc à se retirer jusque dans l'Akpoto, bien qu'il lui fût pénible d'abandonner Yimaha, qui s'était relevée de son désastre de l'an passé et qui redevenait très florissante. L'Anglais ne put qu'approuver sa résolution, puis aux consolations qu'il lui donna il ajouta quatre sacs de cauris destinés au rachat de ceux de ses gens que les Fúlos avaient pris. Ces pauvres gens, si fort maltraités par l'invasion et l'oppression des Fúlos, sont inoffensifs et de mœurs douces et bienveillantes; il deviendra facile aux Européens de s'établir au milieu d'eux, s'ils continuent à les gagner par de bons traitemens. Ils sont bien plus industrieux qu'on ne le supposerait : Yimaha, malgré ses malheurs récens, était une ville populeuse et active. Les Anglais ont vu sur son marché toutes les denrées dont les riverains du Binue et du Kwora inférieur font commerce, huile, sel, beurre, vin de palmier, fruits, poisson, céréales, parmi lesquelles quatre espèces de blé. L'industrie n'est pas moins active; il y a des teintureries, des filatures, des fabriques de nattes, des brasseries, car les divers grains servent à faire une bière qui, sans valoir le vin de palmier, a cependant un goût fort agréable. Nos Anglais virent un forgeron actif et qui ma-

niait avec une grande dextérité ses instrumens grossiers; cet ouvrier industrieux attisait son foyer avec deux outres de peau de bouc auxquelles était attaché un tuyau de cuivre; un petit trou qu'il ouvrait et bouchait alternativement avec la main servait à l'introduction de l'air. « Nous fûmes si charmés de son adresse, dit M. Baikie, que nous lui fîmes présent d'un marteau. »

Ce ne sont pas seulement les nègres d'Yimaha qui sont actifs et industrieux. Dans l'Igbo, qui fut visité bien plus longuement au retour qu'au départ, il se fabrique de jolis tissus à raies. Les chefs de l'Igbo forment une aristocratie très compliquée, et sont beaucoup plus belliqueux que ceux de l'Igbira. Ils sont couverts de bracelets et de colliers. Leur costume se compose uniformément d'une pièce de calicot serrée autour des reins, d'une peau de léopard jetée sur les épaules, et d'un bonnet rouge orné de plumes rouges et blanches, dont le nombre indique combien d'ennemis ils ont tués corps à corps. Beaucoup en portent cinq ou six, et le roi a droit à sept.

Dans ce pays, assez avant dans l'intérieur des terres, entre le Niger et la rivière du Vieux-Calebar, il y a une ville sainte du nom de Aro; elle est, à ce que disent les naturels, le séjour de *Tchuku*, l'Être suprême, lequel a un temple où les *djù-djù* (prêtres) entrent en communication directe avec lui. Les rites de cette religion sont grossiers et bizarres. Lorsqu'un homme va consulter *Tchuku*, il est reçu par un prêtre, au bord d'un ruisseau, en dehors de la ville. On sacrifie une poule, et si l'offrande est mal reçue, les prêtres jettent dans l'eau une teinture rouge : ils prétendent que l'eau du ruisseau est changée en sang, et que le pélerin a été emporté par Tchuku. On ne le revoit plus en effet, et il paraît que les *djù-djù* le dirigent à la côte pour le vendre comme esclave. Une consultation à Aro n'est donc pas sans danger; toutefois il est facile avec une offrande convenable de se rendre la divinité propice, et M. Baikie vit un homme qui revenait d'Aro; il était revêtu encore du caractère sacré que communique ce pèlerinage, et en signe de sainteté il avait le tour des yeux barbouillé de jaune.

Il y a un autre dieu que *Tchuku*, lequel s'appelle *Grissa* ou *Tchuku-Okelé*. Celui-ci est le dieu créateur chez lequel les bons iront, après leur mort, faire bombance, à moins qu'ils ne préfèrent retourner dans telle contrée qui leur plaira sur la terre. Cette croyance est l'origine du touchant espoir que des nègres esclaves témoignent en mourant lorsqu'ils disent qu'ils reverront leur pays natal. A ces deux divinités, l'une toute-puissante, l'autre bienfaisante, est opposé Okomo, l'esprit du feu. C'est lui que les méchans consultent quand ils veulent réussir dans quelque entreprise perverse. Heureusement l'on peut contre-balancer par d'autres prières les vœux d'un ennemi; ainsi, lorqu'un homme méditant un meurtre a été invoquer Okomo, sa future victime peut, si elle en est avertie, aller à son tour porter ses prières et surtout ses présens sur son autel.

A Abo, principale ville de l'Igbo, tous les habitans de quelque distinction, hommes et femmes, ont un *djù-djù* (ce mot s'applique aux objets sacrés aussi bien qu'aux personnes) qui les préserve de toute mauvaise influence. Ce *djù-djù* consiste habituellement en une mâchoire inférieure de cochon, ou, à défaut d'un si beau talisman, en un morceau de bois qui a cette forme. Les morts sont couchés dans des fosses creusées au milieu même de leur

hutte, que leurs héritiers n'abandonnent pas pour cela. Jadis les grands personnages étaient placés dans des tombeaux en forme de larges entonnoirs, entre deux couches d'esclaves que l'on immolait pour cette circonstance. M. Baikie dit que cette pratique sanguinaire tend à disparaître; il paraît cependant que quarante esclaves furent encore immolés à la mort du dernier roi. Les femmes portent des bracelets en ivoire très lourds qui sont rivés à leurs jambes. Le temps est mesuré par saisons et mois lunaires, lesquels sont divisés en sept périodes de quatre jours. A la côte, les cauris ont perdu toute valeur; plus on se rapproche de la mer et plus ils diminuent de prix; dans l'Igbo, c'est le sel qui sert d'intermédiaire pour les échanges.

Après l'Igbo, la *Pleiad* traversa l'Oru et revit la mer.

Résumons maintenant les résultats obtenus par l'expédition anglaise du Tchadda. Ces résultats ont un double intérêt. D'abord le Binue ou Tchadda a été reconnu sur un espace de cent vingt lieues environ au-delà du point atteint jusqu'à ce jour par les hommes d'Europe. Les mœurs des indigènes, étudiées attentivement, ont prouvé qu'il était possible d'entretenir avec eux des relations amicales. La route fluviale du Soudan a été en quelque sorte tracée, pendant que le docteur Barth explorait si courageusement la route terrestre de la même région. Telle est la part qui, dans la campagne de la *Pleiad,* intéresse la science géographique; mais à un autre point de vue la tentative de M. Baikie n'est pas moins curieuse. — Elle a prouvé qu'en se soumettant à quelques règles hygiéniques, les Européens pouvaient affronter certaines régions de l'Afrique regardées jusque-là comme interdites à l'explorateur par les influences meurtrières du climat. Elle marque ainsi, on peut du moins l'espérer, le point de départ d'une ère nouvelle dans l'histoire, jusqu'à présent si funèbre, des explorations africaines.

ALFRED JACOBS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1857.

Au milieu de tous les problèmes qui se débattent aujourd'hui, il en est un qui domine tous les autres : c'est la propagation incessante de la civilisation occidentale. Cette civilisation a sans doute ses faiblesses et ses crises terribles, mais en même temps elle marche, elle ne cesse de s'étendre par le prosélytisme moral, ou par la force des armes là où l'ascendant moral ne suffit pas. La politique ne se résume donc plus seulement dans ces mille petites questions dont la solution est une œuvre de patience ou de stratégie diplomatique; elle embrasse tout ce qui s'agite dans le monde, les conquêtes qui s'accomplissent au loin et les luttes qui en découlent, luttes qui mettent aux prises des mœurs, des religions, des génies opposés. Il y aurait au moment présent, pour tous les peuples qui ont entrepris d'étendre leur domination au-delà de leurs frontières naturelles, il y aurait une histoire dont les élémens sont tout trouvés, et qu'on pourrait écrire tous les jours, en quelque sorte sous la dictée des événemens. Elle aurait pour titre : « Comment se conquièrent les empires et comment les conserve-t-on? Comment aussi la conservation d'une conquête peut-elle être ébranlée ou menacée, ne fût-ce que d'une façon éphémère? » L'insurrection de l'Inde serait aujourd'hui l'épisode inquiétant de cette histoire, la dernière conquête de la Kabylie en serait l'épisode le plus heureux : non qu'il y ait une analogie complète et que les conditions soient les mêmes; mais des deux côtés il y a une conquête, un travail permanent d'assimilation, que mille causes peuvent affaiblir ou compromettre temporairement. L'insurrection de l'Inde est devenue en peu de jours la grande, l'unique préoccupation de l'Angleterre; elle a rejeté dans l'ombre toutes les autres affaires. Il y a quelque temps, on en parlait comme d'un événement qui était plutôt favorable que malheureux, parce qu'il devait éclairer le gouvernement britannique et le contraindre à donner un caractère plus inébranlable à sa domination. Ces jours derniers, lord John Russell en parlait comme d'une calamité qui « devait remplir l'âme

de tout Anglais d'appréhensions et de craintes. » A voir cette anxiété universelle avec laquelle les nouvelles de l'Inde sont attendues, anxiété que le gouvernement lui-même partage et dont la presse britannique offre tous les jours la saisissante expression, il est aisé de reconnaître qu'un immense intérêt s'agite pour l'Angleterre aux extrémités de l'Orient. Il y a d'abord les deuils privés et la mort de nombre d'Anglais qui ont déjà péri victimes des massacres commis par les insurgés; il y a de plus, au point de vue politique, une sorte d'ébranlement de la puissance anglaise dans l'Inde, ébranlement passager sans doute, mais qui réagit en attendant sur une multitude de situations commerciales, et qui est d'autant plus grave dans un moment où l'Angleterre avait à vider une autre querelle avec la Chine. Toute la question est de savoir si le mouvement dont les cipayes ont donné le signal restera uniquement une défection militaire, ou s'il a des ramifications plus étendues et de plus profondes racines dans la population tout entière.

Cette insurrection des régimens natifs de l'armée anglaise de l'Inde a-t-elle été un fait absolument imprévu? Elle s'est du moins annoncée depuis quelques mois par divers symptômes, puisqu'un régiment indigène avait dû être licencié. Elle a éclaté dans toute son intensité à Meerut, comme on sait, à l'occasion de cartouches dans lesquelles il serait entré une substance réputée impure par la religion hindoue. Le refus de se servir de ces cartouches provoquait des condamnations sévères contre les récalcitrans. Les Anglais, par un sentiment trop absolu peut-être de leur supériorité ou par trop de mépris pour les Indiens, prirent peu de précautions, et le lendemain, lorsque les condamnés étaient déjà en prison, toutes les troupes indiennes, se soulevant simultanément, se jetaient sur les Européens, qu'elles massacraient en commençant par leurs officiers. Les insurgés furent bientôt contenus et repoussés par deux régimens anglais appelés sous les armes; mais ce n'était ici qu'un commencement. Les cipayes révoltés et les prisonniers qu'ils avaient délivrés se dirigeaient vers Delhi, et là, l'esprit d'insurrection gagnant d'autres régimens, la ville de Delhi était à son tour livrée au massacre, à l'incendie et au pillage. Un officier, le lieutenant Willoughby, s'ensevelissait sous les ruines d'un magasin à poudre, qu'il faisait sauter plutôt que de le livrer. Les femmes elles-mêmes et les enfans des soldats anglais périssaient sous les coups de cette soldatesque asiatique, qui a fini par proclamer un fantôme de roi dans l'ancienne capitale de l'empire mogol, jusqu'ici restée en son pouvoir. Depuis ce moment, il est visible qu'une certaine obscurité plane sur la nature et la portée de cette insurrection, que les troupes anglaises tiennent en respect devant Dehli, sans avoir pu toutefois reprendre encore la ville, ni éteindre cet incendie dans son principal foyer. En réalité, la prise de Dehli, quelque vraisemblable qu'elle soit, ne terminerait peut-être rien aujourd'hui. Des trois présidences du Bengale, de Madras et de Bombay, la première semble presque tout entière plus ou moins en révolte. L'agitation s'est manifestée dans l'ancien royaume d'Oude, dont le roi, déjà dépossédé, est retenu prisonnier comme complice du mouvement; elle a gagné Lahore, et en même temps elle paraît s'être montrée jusqu'aux portes de Calcutta. L'armée native du Bengale n'existe plus : la plupart des régimens ont passé à l'insurrection, les autres ont été désarmés. Les présidences de Madras et de Bombay restent en paix, il est vrai, et n'ont point suivi jus-

qu'ici l'impulsion; mais la situation du Bengale suffit seule pour inspirer ces appréhensions et ces craintes dont parlait récemment lord John Russell. Aussi le gouvernement anglais s'est-il hâté de prendre d'énergiques mesures. Les troupes qui devaient aller en Chine ont été déjà retenues dans les provinces indiennes sous le coup de ces événemens; de nouveaux régimens vont partir d'Angleterre, et, sans plus de retard, un des généraux qui ont commandé en Crimée, sir Colin Campbell, a reçu la mission d'aller se mettre à la tête de l'armée anglaise de l'Inde, dont l'importance sera proportionnée aux nécessités nouvelles. Si ce n'est point une autre conquête à faire, comme on l'a dit, c'est du moins une domination et un prestige à raffermir aux yeux d'une population de plus de cent millions d'hommes que la moindre faiblesse encouragerait sans nul doute.

Il reste toujours à se demander quelles ont été les causes du mouvement qui agite aujourd'hui l'empire indien. C'est ce qui vient d'être discuté ces jours derniers dans la chambre des communes par M. Disraeli d'une façon peut-être un peu prématurée. Il est bien clair qu'une victoire décisive, une répression vigoureuse infligée aux insurgés du Bengale feraient pour le moment bien mieux l'affaire des Anglais que la motion de M. Disraeli, qui a proposé d'envoyer une commission royale d'enquête dans l'Inde. Lord John Russell entrait mieux dans l'esprit du parlement et du pays par la proposition d'une adresse qui promettait l'appui de la chambre à tous les efforts que ferait le gouvernement pour réprimer les troubles de l'Inde, à toutes les mesures qui pourraient être jugées nécessaires pour le rétablissement durable de la tranquillité dans les possessions anglaises. Cette motion, qui a été adoptée, conciliait le devoir d'assurer un concours sans réserve au gouvernement dans les circonstances présentes avec la nécessité de prendre les moyens les plus efficaces pour empêcher des explosions nouvelles, c'est-à-dire en définitive de rechercher les causes du soulèvement actuel. Qu'il y ait eu des causes plus profondes et plus générales que le prétexte invoqué par les cipayes insurgés, cela ne peut guère être douteux. La grande raison, c'est l'antipathie qui existe entre les conquérans et les races conquises, entre la civilisation anglaise et les mœurs, la religion, les usages des populations qui fourmillent dans l'Inde. Le froissement est permanent. La domination de l'Angleterre est assurément en principe un bienfait pour l'Inde et pour les populations indiennes. Seulement cette domination prend un caractère trop évident d'oppression, et, chose étrange, il arrive parfois que, même par des actes utiles, humains, tels que la suppression de coutumes barbares, elle amasse contre elle des haines implacables en blessant le sentiment religieux. La propagande active des sociétés bibliques n'a qu'un effet, c'est de persuader aux Hindous qu'on veut les faire chrétiens, et cette propagande devient ainsi une sorte de prosélytisme de la haine contre la puissance anglaise.

Dans sa politique d'ailleurs, la compagnie des Indes se préoccupe peu d'adoucir le joug. Depuis dix ans surtout, elle a pratiqué sur la plus large échelle le système des annexions, des dépossessions, des confiscations; elle a bouleversé les conditions de la propriété; elle a mis à néant des engagemens formels, et quelquefois même, comme il est arrivé l'an dernier, elle a été condamnée à des restitutions par le conseil privé d'Angleterre, qui la blâmait de soulever des questions dangereuses. Qu'en résulte-t-il? Les mécontentemens

s'accumulent, les haines fermentent, et un jour, sous un prétexte frivole en apparence, une insurrection éclate. C'est ce qui est arrivé. Tout semble indiquer que les causes religieuses ont une grande part dans les événemens actuels. Si l'on veut se faire une idée de l'antipathie secrète, invincible, qui existe entre les Hindous et leurs maîtres, on n'a qu'à lire une lettre anglaise qui raconte le soulèvement d'un régiment, toujours à l'occasion de ces malheureuses cartouches. Les officiers anglais consentirent à brûler les cartouches pour rassurer leurs soldats; mais alors les Indiens dirent qu'on ne les aurait pas brûlées si elles n'avaient pas été impures, qu'on ne les détruisait que pour sortir d'embarras, et que le gouvernement saurait bien trouver d'autres moyens pour les faire chrétiens à leur insu, d'où ils tiraient la conclusion qu'il valait autant prendre les armes tout de suite. Les événemens qui s'accomplissent n'ébranleront pas d'une manière sérieuse sans doute la puissance anglaise dans l'empire indien; mais ils la conduiront à observer de plus près les besoins, les instincts, l'esprit de cette population de cent cinquante millions d'hommes qu'il s'agit de dominer avec une petite armée européenne servie par toutes les ressources de la civilisation.

L'Algérie est moins vaste à coup sûr que l'empire des Indes; elle est aussi bien moins éloignée de la France, et par suite plus facile à observer, à préserver; la population indigène ne dépasse pas trois ou quatre millions d'hommes. Il y a donc plus d'un contraste entre les deux conquêtes; tout diffère, excepté la nature de l'œuvre poursuivie simultanément sur un double théâtre par le génie des deux plus grands peuples de l'Occident. La Kabylie, on le sait, était comme un lieu interdit au milieu de nos possessions africaines; par l'expédition qui vient de s'achever, elle est définitivement ouverte à la domination de la France. Cette expédition a duré deux mois; elle a été marquée par de difficiles travaux, par de nombreux combats, dont quelques-uns ont été soutenus avec une opiniâtreté singulière, et elle a nécessité tout un ensemble de combinaisons destinées à envelopper le pays, à enlever rocher par rocher ces massifs où les tribus kabyles se croyaient à l'abri de toute atteinte. Trois divisions de l'armée d'Afrique étaient employées à cette laborieuse opération, et chacune d'elles a concouru énergiquement à ce qu'on pourrait appeler une prise par escalade de la Kabylie. C'est là effectivement le caractère de cette expédition, durant laquelle nos soldats ont eu, à chaque pas, à gravir, à emporter des sommets formidables et défendus non sans habileté. Après deux mois de campagne, les trois divisions françaises se sont trouvées réunies devant les dernières hauteurs du Jurjura, à l'abri desquelles se tenaient les tribus les plus belliqueuses et les plus fières, grossies de tous les fanatiques et de tous les mécontens du pays, accourus avec leurs familles et leurs troupeaux dans ce dernier retranchement de la résistance kabyle. Ces tribus ont pu se croire encore inexpugnables dans le creux de leurs rochers et dans leurs villages crénelés; elles ne se sont point laissé intimider par la présence de nos soldats, campés à leurs pieds; elles ont attendu l'assaut, et un combat violent a suffi pour nous livrer ces hauteurs restées jusqu'ici indépendantes et presque inaccessibles. De la série d'opérations qui ont rempli ces deux mois, il est résulté que toutes les tribus sont venues successivement faire leur soumission et donner des otages; les plus indomptées ont été réduites par la force et ont expié leur

résistance. Tous les villages ont été fouillés. La Kabylie entière s'est trouvée prise dans un réseau habilement tendu. Jusqu'ici, elle avait été seulement entamée par les extrémités; les expéditions qui avaient lieu précédemment n'avaient été dirigées que sur certains points, et elles tendaient à resserrer de plus en plus le foyer de la résistance. Aujourd'hui la soumission est complète et générale, et le symbole de la conquête définitive, c'est le drapeau de la France flottant sur les plus hauts sommets du Jurjura. On peut dire que désormais il n'y a plus un fragment du sol algérien qui ne porte l'empreinte de notre domination. L'administration seule aujourd'hui peut compléter l'œuvre de la guerre et achever de désarmer les résistances de populations belliqueuses qui s'agiteront plus d'une fois encore sans doute avant d'accepter toutes les conditions d'une vie moins indépendante et plus régulière.

Si depuis quelques jours les regards se sont tournés particulièrement vers ces deux points, l'Inde et l'Algérie, pour suivre une insurrection grandissante et une campagne habilement conduite, est-ce donc que la politique européenne n'ait point elle-même ses questions persistantes, délicates et complexes? La politique de l'Europe, en ce qu'elle a de général, se résume encore aujourd'hui dans les étranges anomalies qui compliquent sans cesse les affaires des principautés et dans la fin de ces tristes échauffourées qui ont récemment agité l'Italie. La question des principautés finira-t-elle par arriver à une solution régulière et sérieuse? Ce ne sera point dans tous les cas sans avoir traversé une multitude de péripéties singulières, peu faites pour assurer l'exécution fidèle du traité de Paris, malgré tous les efforts incessamment renouvelés par quelques-unes des puissances. C'est une histoire dont le fil risque de s'égarer quelquefois. On n'a pas oublié sans doute que récemment, à la suite des excès de toute sorte commis par le caïmacan de la Moldavie, et du refus de M. Vogoridès de se conformer aux décisions adoptées par la conférence européenne à la fin du mois de mai, — on n'a pas oublié, disons-nous, qu'à la suite de ces faits les représentans de la France, de la Russie, de la Prusse et de la Sardaigne déposaient entre les mains du grand-vizir une protestation identique contre une série d'actes aussi violens qu'irréguliers, et mettaient la Porte en demeure de répondre de ce qui surviendrait désormais. Rechid-Pacha a bien senti la gravité de la position qui lui était faite par la protestation des quatre puissances. Aussi, sur les pressantes réclamations du ministre de France, consentait-il le 8 juillet à prendre une résolution en apparence assez décisive. De l'avis unanime du divan, il était arrêté que le caïmacan de la Moldavie recevrait l'ordre de retarder les élections de quinze jours, et que dans l'intervalle les listes électorales seraient rectifiées conformément aux décisions prises par les commissaires européens réunis à Bucharest. C'était une satisfaction peu compromettante, qui était acceptée néanmoins par les représentans des quatre puissances. Malheureusement les résolutions de Rechid-Pacha sont variables. Lord Stratford de Redcliffe et l'internonce d'Autriche sont intervenus pour démontrer une fois de plus au grand-vizir que tout ce qui se passait en Moldavie était de la plus parfaite régularité, et alors Rechid-Pacha s'est retranché de nouveau dans l'inaction malgré l'engagement qu'il avait pris, malgré la décision unanimement arrêtée par le divan.

Ces tergiversations, qui dénotent une si singulière faiblesse, ou qui sont d'une habileté douteuse, ne pouvaient avoir qu'un résultat. M. Vogoridès, persistant dans son système, a fait procéder aux élections en Moldavie comme il l'avait décidé. Or veut-on prendre une idée des moyens que le gouvernement a mis en usage pour préparer les listes électorales? Il envoyait aux municipalités une liste en blanc, au bas de laquelle le maire devait mettre sa signature. Une fois en possession de cette liste signée d'avance, le gouvernement lui-même la remplissait comme il l'entendait. De plus, on estime que le clergé aurait dû avoir trois mille électeurs; le nombre des électeurs inscrits était de quatre cents, et le nombre des votans paraît avoir été de dix-sept, ce qui s'explique sans doute par une abstention volontaire. On peut dès-lors se représenter ce que peut être ce divan moldave élu sous les auspices de M. Vogoridès. Au surplus, le résultat même n'est rien ici; il n'aurait pas été vraisemblablement, dans les circonstances actuelles, plus favorable à l'union, si les élections avaient été retardées de quinze jours. Le fait grave, c'est que M. Vogoridès a méconnu de propos délibéré l'autorité d'une résolution adoptée en commun par la conférence européenne réunie à Constantinople le 30 mai, c'est qu'il a composé ses listes électorales sans attendre les décisions des commissaires de l'Europe rassemblés à Bucharest, ainsi qu'il avait dû en recevoir l'ordre du cabinet turc lui-même. C'est là ce qui constitue une série d'irrégularités qui infirment d'avance l'autorité du divan récemment élu. Maintenant Rechid-Pacha soutiendra-t-il la validité des faits accomplis? Il se met alors en contradiction avec les décisions de la conférence du 30 mai, décisions auxquelles la Porte a pris part; il sanctionne les violences commises par une autorité subordonnée en définitive au gouvernement du sultan, et il s'avoue le complice de M. Vogoridès, à qui il aurait transmis ostensiblement les instructions de la conférence, sauf à lui transmettre en secret l'ordre de n'en point tenir compte. Pour peu qu'on presse ces faits, il est facile d'en déduire une conséquence naturelle : c'est qu'il y aura certainement, s'il n'y a déjà eu, une protestation nette et péremptoire de la France, de la Russie, de la Sardaigne et de la Prusse contre les opérations électorales qui viennent d'avoir lieu aussi bien que contre l'existence de ce divan qui a été si étrangement nommé en Moldavie. Ainsi cette question des principautés ne fait que se compliquer, au lieu de s'aplanir par la simple et loyale exécution de stipulations solennelles.

Quant aux insurrections qui ont éclaté à la fois sur divers points de l'Italie, à Gènes, à Livourne, à Sapri, sur les côtes de Naples, elles ont fini aussi tristement qu'elles avaient commencé; elles ont été réprimées partout avec une promptitude qui dénote les illusions dont se nourrissent les révolutionnaires de l'Italie et de tous les pays. Ces insurrections se sont trouvées subitement éclairées par une sorte de testament politique du chef du soulèvement tenté à Naples, du colonel Pisacane. Ce document est comme une lumière qui jaillit après ces tristes événemens. On peut le voir, il ne s'agit nullement de travailler à l'amélioration vraie et sérieuse de l'état de l'Italie. Une politique plus libérale, des constitutions ne sont que des remèdes sans portée. Mettre les Autrichiens hors de la Lombardie, cela ne vaut pas le plus petit sacrifice. Le régime constitutionnel du Piémont est plus nuisible à l'Italie que le gouvernement le plus absolu. Les conspirations, les complots, les

tentatives d'insurrection, voilà la série des faits et des étapes conduisant l'Italie au grand but, l'unité! — Telle est l'atmosphère chimérique dans laquelle vivent des hommes qui ont la prétention de transformer leur pays. Ils n'ont qu'un malheur, c'est d'être incompatibles avec toute réalité, et d'un autre côté les gouvernemens peuvent voir par là que le meilleur moyen de combattre les rêves révolutionnaires, c'est de leur opposer une politique de libérales et justes réformes, inspirées par le sentiment de la situation. Les dernières insurrections italiennes n'étaient évidemment que l'épisode d'un mouvement plus étendu qui embrassait plusieurs pays, et la France elle-même. Dans quelle mesure ces tentatives étaient-elles solidaires? On trouvera peut-être quelque lumière de plus dans le procès qui s'instruit contre plusieurs Italiens accusés de complot contre la vie de l'empereur, nouveau chapitre de la triste histoire des conspirations.

Dans un temps où la main sévère des pouvoirs contient les explosions violentes, où la vie intérieure de la plupart des pays se réduit le plus souvent à un petit nombre de faits, une fortune singulière a voulu qu'un des événemens politiques les plus récens et les plus saillans en France fût un événement presque tout littéraire. C'est la mort de Béranger, dont les jours étaient comptés depuis quelque temps déjà. Béranger s'en est allé, comme tant d'autres s'en vont chaque jour. Il était né en 1780, *dans ce Paris plein d'or et de misère,* ainsi qu'il le disait dans *le Tailleur et la Fée.* Il s'est éteint à soixante-dix-sept ans, après avoir offert le spectacle d'une grande existence dans une humble condition et d'une grande influence due à des chansons. Il avait lui-même exprimé le vœu d'être enterré sans bruit, sans discours et sans manifestations; il a été satisfait plus qu'il ne l'aurait pensé peut-être. Le gouvernement a fait la paix sur son tombeau, il s'est chargé des funérailles, et c'est ainsi qu'entouré de ce déploiement d'honneurs, le poète est entré dans l'histoire avec ses refrains. Les uns exagéreront cette gloire, les autres la rabaisseront; en réalité, Béranger restera le premier des chansonniers, un esprit ingénieux et fin qui a su donner un éclat nouveau à cette forme légère de la chanson, un homme qui a su conduire son existence avec une simplicité pleine d'art. La popularité souffle où elle veut : elle prit Béranger à son premier pas, elle l'a suivi jusqu'à sa dernière heure, et cette popularité, on ne peut le nier, le poète l'a prudemment administrée pendant quarante ans, sachant s'arrêter au moment voulu et se faire une vie calme, habilement modeste, à l'abri des variations du temps. Quand il eut fait la guerre de quinze ans et que la révolution de 1830 fut venue, il se tut, ou à peu près; il se tut encore après la révolution de 1848, refusant les conseils de son bon sens à ceux qui prétendaient trouver un évangile dans ses chansons et une constitution dans le *Traité de politique à l'usage de Lise.* La retraite était dans son goût, et elle était aussi dans son intérêt. Il savait qu'à s'aventurer dans les honneurs et dans les grands rôles, il risquait justement cette popularité à laquelle il tenait; il n'ignorait pas qu'il en est des poètes comme des soldats qui ont gagné ou perdu leurs batailles suivant le souffle du jour. Béranger voulait avoir toujours gagné ses batailles, et rester le poète de la jeunesse, le *poète national,* comme on l'a nommé. Il savait être prévoyant; il n'y a qu'une chose qu'il n'avait pas prévue sans doute, c'est qu'après sa mort il serait reçu au seuil de l'église par l'orgue jouant l'air : *On parlera de sa gloire,* etc.,

et que des hussards de la garde, accourus pour lui faire honneur, le conduiraient à sa dernière demeure.

De quelque façon qu'on la juge, cette popularité de Béranger est un des phénomènes les plus curieux de notre temps. Ce n'est pas cependant que l'auteur du *Roi d'Yvetot* fût un poète populaire comme Burns par exemple; il n'a ce caractère ni par les idées, ni par la forme savante et raffinée de ses chansons. Il ne s'inspire pas des mœurs du peuple, il n'exprime pas ses sentimens naïfs et profonds. Le peuple a d'autres croyances, il a dans le foyer des figures qu'il aime et qu'il vénère comme celles de la grand'mère et de la nourrice; il ne se moque pas du jour des morts et ne chante pas en riant *Requiescant in pace!* Dans toute une partie de ses chansons, Béranger est plutôt le poète d'une certaine démocratie bourgeoise assez incrédule, volontiers licencieuse d'imagination, tout juste assez philosophe pour chanter *le Dieu des bonnes gens* le verre à la main. Même dans ses meilleurs morceaux, il y a des vers où l'on ne sent plus la délicatesse du poète. Si Béranger n'eût écrit que quelques-unes des chansons qu'on vante le plus bien souvent et qui ont moins de valeur par le fond que par la forme, il n'aurait point eu cette destinée exceptionnelle parmi ses contemporains. Son grand bonheur et sa vraie gloire, c'est qu'il s'est trouvé un jour où spontanément, instinctivement, il s'est fait le poète de l'instinct patriotique blessé. Il ne fut pas le seul à exprimer ce sentiment en 1814 et 1815, mais il fut seul à lui donner une de ces expressions vives, ailées, à demi railleuses et à demi attendries, qui, une fois trouvées, voltigent sur toutes les lèvres et ne s'arrêtent plus. Qu'on examine de près le poète dans ses œuvres : moralement il a profané parfois quelques-uns des sentimens les plus inviolables. Son idéal en amour ne va pas au-delà d'un certain épicuréisme vulgaire; son idéal philosophique s'arrête à un déisme gai et facile. Dans les conjectures qu'il essayait de jeter sur l'avenir des sociétés en ses chansons les plus récentes, il s'est montré assez dépaysé; mais il lui est arrivé un jour de toucher d'une main sûre une fibre patriotique et nationale, et c'est ce qui explique comment, sans être un poète vraiment populaire, il a eu toujours une popularité si grande.

Maintenant, que Béranger se soit servi du nom de Napoléon comme d'un moyen de popularité, ou qu'il ait contribué lui-même à populariser les souvenirs de l'empire, c'est une autre question. Que le chansonnier l'ait voulu ou qu'il ne l'ait pas voulu, il n'est pas douteux que le gouvernement après tout était logique quand il rendait l'autre jour des honneurs exceptionnels à celui qu'il appelait le poète des gloires impériales. De tout ce que Béranger a chanté, quelle est en effet la seule chose qui soit debout, si ce n'est l'empire? Ce sont toutes ces chansons du *Cinq Mai*, du *Vieux Drapeau*, des *Deux Grenadiers*, qui ont ravivé et entretenu le culte de l'époque impériale; c'est par *les Souvenirs du Peuple*, avec le *petit chapeau* et la *redingote grise*, que la figure de l'empereur est allée se graver dans l'imagination populaire. Chose étrange, quand la révolution de 1830 éclatait, c'était comme un triomphe personnel pour le chansonnier des quinze ans. Survient la révolution de 1848, et l'un des chefs de cette révolution ne voit rien autre chose à faire que de consulter Béranger pour avoir promptement une constitution. L'empire a reparu, et voici le poète des gloires impériales! C'est ainsi que la popularité de Béranger se mêle à tout. Le peuple de Paris fait la haie sur

son passage, ne pouvant l'accompagner jusqu'à son dernier asile; la jeunesse lui tresse des couronnes, et toutefois, en voyant passer ces honneurs, on ne peut s'empêcher de se souvenir qu'il y a peu de temps encore mourait un autre poète, Alfred de Musset, qui avait bien aussi quelques titres à être appelé le poète de la jeunesse. Il n'avait point chanté Lisette, il est vrai : il avait écrit *les Nuits*, *l'Espoir en Dieu*; il s'en est allé tranquille, accompagné de quelques amis, sans qu'il ait été nécessaire de prendre des mesures pour tenir la foule à distance. M. de Lamartine a voulu récemment ne point se laisser soupçonner de faiblesse à l'égard d'Alfred de Musset, — un auteur de poésies légères! selon lui; il s'est armé d'un singulier rigorisme. Il est à croire qu'il pèsera dans la même balance les œuvres de Béranger, qu'il se propose d'étudier.

Que faut-il donc pour fixer cette popularité variable et inconstante qui ne s'attache qu'à certains noms privilégiés? Faut-il avoir souffert pour son pays, pour une cause généreuse? Faut-il avoir écrit un de ces livres dont le langage émouvant parle à tous les cœurs? Si cela suffisait, quel homme pourrait être plus justement populaire que Silvio Pellico, le poète de la résignation douloureuse, dont les *Lettres*, recueillies et publiées d'abord en Italie, viennent d'être traduites avec un zèle intelligent et sympathique par un écrivain français, M. Antoine de La Tour, qui avait déjà traduit le livre des *Prisons?* Silvio Pellico a payé d'une captivité de dix années une palpitation patriotique; il a écrit une œuvre qui fut un jour une révélation. S'il n'a point eu la popularité bruyante, il a conservé un autre genre de popularité auprès des âmes religieuses et sincères qui ont senti ce qu'il y avait d'éloquence dans cette simplicité et cette douceur dont chaque page du livre des *Prisons* est empreinte. L'histoire de Silvio Pellico est une des légendes de l'Italie de ce temps, et ses *Lettres*, traduites par M. de Latour, complètent aujourd'hui la légende. Voici en effet un poète, déjà connu par *Françoise de Rimini*, ami de Foscolo, qui, vers 1820, unissant ses efforts à ceux de quelques autres compagnons de sa jeunesse, fait un journal, *le Conciliateur*, dont la pensée, en apparence toute littéraire, est de réveiller le sentiment national en Italie. L'œuvre est naturellement bientôt interrompue. Quelques-uns des écrivains sont obligés de fuir et de s'exiler. L'un d'eux, Silvio Pellico, est pris; il est transporté de Milan à Venise, où il est enfermé sous les plombs. Il est condamné à mort comme *carbonaro*, et par grâce on l'envoie dans une forteresse de la Moravie, au Spielberg. C'était chose sérieuse : au Spielberg, on ne chantait pas le chambertin et le romanée dans un amusant et ironique refrain. Le captif, de l'enceinte de sa prison, ne pouvait entendre l'écho de sa voix retentissant au dehors. Dix années de silence, de solitude et de torture morale passent sur cette âme de poète entièrement séparée du monde. Un jour, après dix ans, la porte s'ouvre, et Silvio Pellico peut de nouveau respirer l'air de la liberté. Ce captif qui vient de souffrir pour un vœu patriotique, pour une aspiration libérale, et qui aurait à exercer de si terribles représailles, ce captif de la veille, va-t-il se venger? Il se venge en effet, mais il se venge à sa manière, par le récit simple et vrai de ces dix années de captivité et de solitude, par un livre ému, douloureux, plein de mansuétude chrétienne.

L'originalité de Silvio Pellico, c'est d'avoir plus fait contre l'Autriche par

sa douceur que d'autres ne font par leurs colères. Naïvement et sans calcul, il a mis à nu ce contraste douloureux entre un châtiment terrible et l'innocence inoffensive d'une telle nature, rendant ainsi d'autant plus sensible l'incompatibilité qui existait entre la domination étrangère et les sentimens les plus modérés. Les partisans de l'Autriche ne s'y méprirent pas, et dès la publication des *Prisons* ils s'efforçaient de montrer encore le carbonaro et le révolutionnaire dans ce chrétien doux et fervent. D'un autre côté, les libéraux extrêmes, les révolutionnaires, ne pardonnaient pas à Silvio Pellico ses sentimens modérés et pieux. Ils l'accusaient d'avoir abandonné la cause pour laquelle il avait souffert, de scandaliser les penseurs par l'expression de ses croyances religieuses, de servir indirectement l'Autriche. Peu s'en est fallu qu'on ne finît par disputer à l'auteur des *Prisons* le triste honneur d'avoir été sous les plombs. Les révolutionnaires se trompaient sur un point : Silvio Pellico n'avait point à répudier des opinions qu'il n'avait jamais partagées. A sa sortie de prison, il était encore ce qu'il n'avait jamais cessé d'être, un patriote sincère et modéré. Seulement à ce vieux fonds était venu se joindre un sentiment religieux plus prononcé. Ses *Lettres* récemment publiées le montrent tel qu'il fut dans la dernière partie de sa vie, après qu'il eut échappé au Spielberg. Il vécut dès-lors à Turin, retiré parmi les siens, entretenant une correspondance suivie avec ses amis, une correspondance semée de pensées fines, de traits ingénieux et de plaintes sans amertume échappées à une âme éprouvée. Ses lettres les plus touchantes sont celles qu'il adressait au comte Confalonieri, son compagnon de captivité. Du reste, il avait gardé sur sa figure pâlie comme un reflet de la solitude, et la captivité lui avait laissé des alternatives permanentes de souffrance. Quand on le provoquait à écrire, à se montrer, à exercer son influence par la littérature, il répondait qu'il était un homme de peu d'haleine, « un homme assis à deux pas de la tombe, et qui sourit aux voix qui lui disent : Lève-toi ! — Oui, mon frère, mon ami, ajoutait-il, je me lèverai, mais non pas sur la terre. » La difficulté de vivre, c'est là le prix dont Silvio Pellico payait le droit d'être considéré par l'Italie comme un homme ayant souffert pour elle et ayant donné à tous ses vœux secrets le lustre d'une aspiration légitime. Ce serait une erreur au surplus de croire que dans cette douceur il n'y eût ni fierté, ni fermeté. Dans ses lettres, on le voit maintenir nettement son indépendance et son individualité, même contre Gioberti, dont il était l'ami, et qui prétendait un peu trop lui faire partager la solidarité de ses doctrines par sa dédicace du *Primato*. En politique, Silvio Pellico était du parti du comte Balbo. Comme celui-ci, il croyait peu à l'efficacité des révolutions, il croyait à la possibilité d'une régénération de l'Italie par la réforme des mœurs et des idées, surtout par l'alliance de la religion et de la liberté. Il est mort dans ces sentimens, loin du bruit et des agitations. Les *Lettres* aujourd'hui publiées ravivent cette figure douce et mélancolique de l'Italie contemporaine.

Un des charmes des correspondances, de toutes les œuvres qui ont ce caractère intime, c'est qu'elles laissent voir une nature dans sa vérité. Que ce soit un homme d'action, un poète, un penseur, l'intérêt est le même. Croit-on que le drame intérieur d'une intelligence recueillie et active soit toujours abstrait et froid? On n'aurait qu'à lire ce *journal* que publiait ré-

cemment M. Ernest Naville dans un livre sur *Maine de Biran, sa Vie et ses Pensées*. Maine de Biran n'est plus un homme de notre temps; il a vécu, on le sait, dans la première partie de ce siècle. Il n'a laissé comme écrivain que quelques mémoires sur l'habitude, sur la décomposition de la pensée, quelques articles sur Leibnitz, sur la philosophie de Laromiguière, œuvres qui ne sont guère lues que des philosophes. Sa vie d'ailleurs a été peu remplie d'événemens : il fut administrateur sous l'empire, député et conseiller d'état au commencement de la restauration, puis il s'est éteint; mais de ce métaphysicien qui se cachait sous l'habit d'un sous-préfet au milieu des agitations guerrières de l'empire, et qui ne parvint jamais à être un orateur à la tribune parlementaire, on ne connaissait pour ainsi dire que la physionomie extérieure. C'est dans ce *journal* récemment publié qu'il se peint vraiment, et qu'il montre ce que c'est que cette nature d'un penseur dans ce qu'elle a de plus actif et de plus curieux. Ce *journal*, qui va principalement de 1814 à 1824, époque de la mort du philosophe, est tout un drame où l'auteur met à nu ses luttes intérieures en tenant note jour par jour de ses pensées et de ses impressions moins en esprit spéculatif et abstrait qu'en moraliste sagace qui analyse les phénomènes les plus intimes de la conscience. Ce qu'il fut dans la vie publique, Maine de Biran l'est encore dans le domaine intellectuel, et sous ce rapport il y a une étrange harmonie entre ces deux parties de son existence: son horizon s'étend peu, il est vrai; ce n'est pas un esprit dominateur et amoureux d'influence, il savoure la pensée pour elle-même. C'est plutôt une intelligence fine, recueillie, impressionnable et pénétrante, allant jusqu'au fond des problèmes de la vie morale qu'il rencontre à chaque pas. Il aimait l'isolement, où le temps, comme il le dit, tombe goutte à goutte et n'interrompt par aucun bruit la méditation solitaire. L'intérêt des idées suppléait pour lui à l'intérêt des événemens. Maine de Biran était sincère; aussi ne croyez pas qu'en parcourant en tout sens le domaine des idées pures, il s'arrête tout à coup quand il se trouve en présence de l'image de Dieu qui lui apparaît et des solutions religieuses qui viennent le solliciter. Parti du XVIII^e^ siècle et de Condillac, il arrive, par une gradation qu'on peut suivre, jusqu'au christianisme, jusqu'à Fénelon, et c'est là que la mort le surprit, laissant à la dernière heure ce trait du chrétien empreint sur la figure du métaphysicien subtil et indépendant. Maine de Biran s'absorbe dans l'étude des phénomènes invisibles, disait-on; c'est encore un idéologue. Il se peut, et c'est justement parce que son *journal* est une sorte d'expression saisissante de toutes les luttes, de tous les efforts de la pensée aux prises avec elle-même, qu'il prend comme un relief nouveau au milieu des entraînemens matériels de notre temps, au milieu de ce trouble dont l'influence se fait sentir dans les intelligences d'abord, pour passer ensuite dans la politique.

La session législative vient de finir en Portugal; elle durait depuis le 2 janvier de cette année Dans cet espace de six mois, les chambres ont beaucoup discuté, en laissant en suspens bien des questions d'un intérêt supérieur; le pays n'a cessé de souffrir d'une disette qui jetait, il n'y a pas longtemps encore, des masses affamées sur les chemins; une crise ministérielle prolongée a, pendant près de trois mois, suspendu l'action des pouvoirs publics, et de cette crise est sorti un ministère, sinon tout à fait nouveau,

du moins notablement renouvelé. Il y a peu de jours enfin, les chambres, près de se séparer, avaient à sanctionner, par le vote de crédits financiers, un acte important dont la réalisation est désormais prochaine : c'est le mariage du roi. La princesse appelée à devenir reine de Portugal n'était point désignée dans les communications officielles faites aux chambres de Lisbonne; son nom pourtant n'est plus un mystère : c'est une princesse de la famille de Hohenzollern-Sigmaringen, dont le chef, qui est en même temps le père de la future reine de Portugal, abdiqua, il y a quelques années, en faveur du roi Frédéric-Guillaume IV, et reçut à cette occasion les prérogatives de prince de la maison royale de Prusse. Le mariage du roi est donc venu couronner cette session législative que dom Pedro lui-même résumait dans le discours qu'il adressait, il y a peu de jours, aux chambres portugaises, au moment où elles allaient se séparer. Ce sont là, si l'on veut, les traits saillans, extérieurs, de la situation politique actuelle du Portugal, de ce petit royaume relégué à une extrémité du continent, et que domine aujourd'hui le désir de se relier à l'Europe plus fortement par des chemins de fer; mais est-ce là tout? Quelle est cette situation au point de vue du ministère et des partis, au point de vue des rapports du gouvernement et des chambres? Considérée de près, la session qui vient de finir a mis en lumière plus d'un fait curieux, plus d'une anomalie, en montrant la fragilité des combinaisons sur lesquelles repose l'existence du ministère, et la difficulté qu'ont les partis à retrouver un fil conducteur dans la crise de transformation où ils sont plongés depuis quelques années. La politique tout entière du Portugal réside aujourd'hui dans des coalitions et des compromis; c'est de là qu'est né le cabinet actuel.

Il n'est point facile vraiment de se reconnaître dans cette confusion de partis tourbillonnant à la surface d'un pays peu connu par lui-même. Sans sortir du cercle des opinions constitutionnelles, il y avait autrefois deux partis principaux, les chartistes ou conservateurs dévoués à la charte et les progressistes, appelés aussi septembristes en mémoire d'une très libérale constitution qui porte la date de septembre 1838. L'administration du vieux duc de Saldañha, qui a duré cinq années, de 1851 à 1856, n'appartenait en propre et exclusivement ni à l'une ni à l'autre de ces nuances opposées; elle s'appuyait sur un parti qui s'était formé de démembremens des autres opinions et qui s'est appelé le parti de la *régénération*, tandis que, d'une part, une fraction des chartistes demeurait fidèle à l'ancienne politique conservatrice dont le comte de Thomar s'était fait le chef, et que, d'un autre côté, les progressistes avancés restaient dans l'opposition, prenant le nom de septembristes *historiques*, qu'on leur donne aujourd'hui dans les polémiques. Maintenant quelle était la situation de ces partis et du gouvernement six mois après la chute de l'administration du duc de Saldañha, peu après les élections dernières, et lorsqu'une nouvelle crise ministérielle éclatait dans les premiers mois de cette année? Les *régénérateurs* ou partisans de l'administration du duc de Saldañha étaient en minorité dans la chambre des députés, et la majorité appartenait aux septembristes *historiques*, à qui les élections avaient été particulièrement favorables. L'ancien parti conservateur dominait au contraire dans la chambre des pairs, où le comte de Thomar a toujours une assez grande influence. Le ministère, qui était présidé par le mar-

quis de Loulé et qui s'était singulièrement affaibli depuis le jour où il avait succédé au cabinet Saldañha, ce ministère en était venu à ne pouvoir plus vivre tel qu'il était. Le ministre des finances, M. Loureiro, s'était aventuré dans des opérations financières dont la forme au moins était désavouée par ses collègues; le ministre de l'intérieur, M. Julio Gomez da Silva Sanchez, s'était compromis par une intervention excessive dans les élections. Cela était si bien reconnu, que, dès le début de la session dernière, il était convenu entre le gouvernement et les chambres que le ministère se renouvellerait. Or là était la difficulté.

Si le ministère en effet se recomposait dans le sens de la majorité septembriste de la chambre des députés, il risquait de se heurter contre la majorité conservatrice de la chambre des pairs; si le pouvoir allait vers les conservateurs de la chambre haute, il se retrouvait aussitôt en face de la majorité progressiste de la chambre élective. Qu'arrivait-il? Après une crise laborieuse qui durait deux mois, on finissait par organiser un ministère de coalition formé des élémens les plus opposés. Le marquis de Loulé, président du conseil, et le ministre de la marine, M. Sa da Bandeira, restaient dans le cabinet comme représentans de l'ancien parti progressiste, et à côté de ceux-ci le parti conservateur était représenté par M. Antonio Jose d'Avila, qui prenait le portefeuille des finances, ainsi que par M. Carlos Bento da Silva, qui entrait aux travaux publics. Les députés septembristes se sont ralliés à cet arrangement, dont le résultat a été en définitive un ministère à double face qui a eu jusqu'à la fin de la session deux majorités, l'une conservatrice dans la chambre des pairs, l'autre progressiste dans la chambre élective. Une des singularités de cette situation, c'est certainement l'appui que le ministre des finances, M. d'Avila, a trouvé auprès de la majorité septembriste de la chambre des députés, dont M. Passos est le chef principal. M. d'Avila est en effet un ancien chartiste; il a été ministre avec le comte de Thomar. M. Passos au contraire s'est toujours signalé par ses opinions démocratiques et révolutionnaires; il a figuré dans toutes les insurrections depuis vingt ans. Il était en 1846 et 1847 l'un des chefs du mouvement qui appela l'intervention armée de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne. Malgré cette différence d'antécédens, M. Passos, avec la majorité septembriste qui marche sous ses inspirations, n'a pas moins soutenu la politique du gouvernement, et particulièrement les projets financiers de M. d'Avila. L'opposition sérieuse dans la chambre des députés est venue de ce qu'on appelle le parti de la *régénération,* dont le chef est l'ancien ministre des finances, M. Fontès Pereira de Mello, qui a fait en certaines questions économiques une guerre dangereuse au cabinet.

Telle est donc la situation politique du Portugal, observée dans les dernières discussions des chambres et au moment où la session vient de se terminer. L'opposition principale se compose des *régénérateurs,* c'est-à-dire des partisans de la dernière administration du maréchal de Saldañha; le cabinet actuel s'appuie sur des forces diverses assez incohérentes, se présentant tout à la fois sous son aspect conservateur à la chambre des pairs et sous son aspect progressiste à la chambre des députés. Cette combinaison est-elle durable? Rien n'est à coup sûr plus problématique. Entre les deux influences si différentes qui vivent côte à côte au sein du cabinet, il est difficile qu'il n'y

ait point lutte, et que l'une ou l'autre ne finisse pas par l'emporter. Or, comme le ministre des finances, M. d'Avila, passe pour l'homme capable du cabinet, il n'est point impossible qu'il n'y ait quelque autre évolution favorable à la politique qu'il représente. C'est une éventualité souhaitée par les uns, combattue d'avance par les autres. Au fond, rien ne peut mieux prouver l'état de désorganisation où sont tombés aujourd'hui les partis portugais. Cette décomposition fait la faiblesse des partis en même temps qu'elle fait la force de l'autorité royale, qui a retrouvé tout son empire, et vers laquelle se tournent toutes les opinions. Malgré sa jeunesse et une certaine timidité naturelle, le roi dom Pedro a montré, dit-on, à travers toutes ces complications, une maturité et une circonspection singulières; il est d'ailleurs aimé des Portugais. Tout indique donc que, même sans sortir des règles constitutionnelles, il peut être conduit à prendre une prépondérance utile dans la direction des affaires du pays.

Les alliances des princes semblent prendre aujourd'hui une place particulière dans la politique. Le roi de Portugal va se marier avec une princesse de Hohenzollern. Ces jours derniers, la princesse Charlotte, fille du roi Léopold de Belgique, petite-fille de la reine Marie-Amélie, vient d'épouser l'archiduc Maximilien, et les fêtes de ce mariage ont été célébrées à Bruxelles avec un entraînement où l'on peut surprendre, de la part du peuple belge, comme une fierté secrète de voir sa jeune maison royale unie par un double lien à la vieille maison d'Autriche. Enfin la reine de Hollande fait en ce moment un voyage à Londres, et cette excursion elle-même ne serait point étrangère à un projet de mariage entre le prince royal des Pays-Bas et une princesse d'Angleterre. C'est là ce qui se dit à La Haye, sans que ce projet présumé soit du reste l'unique préoccupation des Hollandais. La question la plus grave, la plus actuelle pour la Hollande, c'est toujours la loi sur l'instruction primaire, qui, après une discussion des plus sérieuses, vient enfin d'être adoptée dans la seconde chambre par une majorité considérable. La minorité s'est composée des votes des sept députés de l'opinion dite anti-révolutionnaire et de quelques voix catholiques. Au milieu des opinions diverses qui se sont produites sur les écoles séparées, sur le degré de liberté de l'enseignement, sur les conditions de capacité imposées aux instituteurs particuliers, le gouvernement, comme on sait, a cherché à se placer sur un terrain de conciliation où les divers partis ont fini par se rencontrer, et comme en définitive il y a un délai de cinq ans pour l'application des principales dispositions de la loi, toutes les opinions pourront vérifier dans l'exécution pratique l'efficacité des mesures adoptées dans un esprit de transaction. Ce n'est pas tout cependant : cette question de l'instruction primaire, qui a été depuis plusieurs années une cause d'agitation en Hollande, qui a suscité de si vives et de si longues discussions, cette question a eu pour effet de déterminer au dernier moment un incident inattendu. Le chef du parti anti-révolutionnaire, M. Groen van Prinsterer, a donné sa démission de député en la fondant sur l'adoption de la loi, et, par une conséquence plus inattendue encore, cet incident lui-même a peut-être contribué à mettre en question l'existence du ministère. M. Groen van Prinsterer en effet avait dirigé ses principales attaques, dans la discussion, contre le ministre de la justice, M. van der Brugghen, qui avait professé jusque-là les opinions du parti anti-

révolutionnaire. Le ministre de la justice se sentait-il mal à l'aise? Était-il blessé d'avoir vu la chambre repousser une clause de la loi qui était relative aux subsides des écoles séparées, et qu'il considérait comme une compensation du système des écoles mixtes? Toujours est-il que M. van der Brugghen offrait sa démission au roi, et à sa suite le ministre de l'intérieur, M. van Rappard, qui avait montré un grand esprit de conciliation dans les derniers débats de la seconde chambre, demandait également à se retirer. Le ministre de la guerre lui-même enfin, le baron Forstner de Dambenoy, a paru un moment songer à quitter le pouvoir. Il restait à savoir si le roi accepterait ces démissions. Il paraît aujourd'hui qu'il n'en est rien. Des démarches ont été faites, dit-on, auprès de plusieurs anciens ministres pour les engager à rentrer dans le gouvernement. Ces tentatives n'ont point réussi, et alors le roi a refusé d'accepter les démissions des ministres actuels. Ainsi a fini cette crise, peu grave d'ailleurs, et aujourd'hui le cabinet pourra se présenter à la première chambre des états-généraux pour discuter la loi de l'instruction primaire avec la double sanction de l'approbation royale et du vote de la seconde chambre. Quant à l'adoption de la loi par la première chambre, elle ne paraît pas douteuse. La situation se trouvera donc un peu éclaircie. Le gouvernement et les chambres seront délivrés d'une affaire difficile, et les questions d'un intérêt pratique, positif, reprendront la première place. De ce nombre est surtout le plan de réforme de l'impôt, présenté il y a quelques mois par le ministre des finances, et tendant à établir une distribution plus équitable entre les contributions frappant les grandes communes et les campagnes.

Un autre projet vient d'être présenté aux états-généraux par le ministre des colonies, M. Myer : c'est le plan d'émancipation des esclaves à Surinam. Le nombre de ces esclaves est de trente ou quarante mille. Le projet ministériel est à peu près conforme aux conclusions de la commission spéciale qui a été chargée d'examiner la question dans ces dernières années, et qui voulait établir des communes d'esclaves libérés, sous la surveillance du gouvernement, en faisant racheter les esclaves par leur propre travail. Ce projet rencontre déjà des critiques qui le représentent comme un atermoiement nouveau dans l'émancipation, et vont jusqu'à élever des doutes sur les conditions de l'indemnité accordée aux propriétaires. C'est une question aujourd'hui livrée à la discussion.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

MARCO BORDOGNI.

L'histoire des chanteurs célèbres a toujours été un sujet fort délicat à traiter. Tout manque à la critique pour poser les bases d'un jugement équitable, qui puisse être facilement contrôlé par l'opinion des lecteurs. Non-seulement on a beaucoup de peine à recueillir les élémens certains d'une biographie raisonnable, qui ne se transforme pas en une ridicule apothéose; mais l'appréciation du talent particulier de chacun de ces êtres maladifs qu'on nomme des virtuoses est une tâche encore plus difficile à remplir. Que reste-t-il dans

l'esprit après l'émotion profonde que nous a fait éprouver un chanteur comme Garcia, Davide, Rubini, ou leur imitateur, M. Mario de Candia? Il reste un nom et le vague souvenir d'un ravissement éphémère qu'on ne peut ni évoquer en soi d'une manière satisfaisante, ni communiquer aux autres. Le propos d'Eschine, après avoir lu à ses disciples le discours de la couronne de son rival Démosthène : « Ah! si vous aviez entendu le monstre lui-même! » ce mot qui exprime avec tant d'énergie tout ce qui ne peut être conservé de la voix, du geste, de l'action vivante d'un grand orateur, est bien autrement significatif, appliqué à un chanteur, qui ne laisse après lui qu'un écho dont chaque jour efface la vibration.

L'artiste distingué dont je veux aujourd'hui apprécier le talent, en fixant quelques dates de son existence, n'a point été une de ces organisations d'élite qui semblent destinées à parcourir une carrière plutôt qu'une autre. Né à Gazzaniga, petit bourg près de Bergame, le 23 janvier 1789, Marco Bordogni était fils d'un paysan plus chargé de famille que de richesse. Un ménétrier de village qui se nommait Simon, et qui était aveugle, lui enseigna les premiers élémens de la musique. Je ne sais comment le jeune Bordogni était parvenu à se procurer une vieille épinette sur laquelle on l'exerçait à tirer quelques accords qui, en charmant son oreille, donnaient l'essor à son instinct musical. Il paraît que la mère de Bordogni, quoique Italienne et simple paysanne, avait des nerfs délicats et fort irritables qui ne s'accommodaient pas des sons aigrelets de l'épinette. Un jour donc que son fils était absent, la bonne femme, plus agacée que jamais, porta une main sacrilége sur l'instrument de son supplice, et en brisa toutes les cordes. On imagine quelle fut la douleur du jeune Bordogni, lorsqu'en rentrant il trouva l'épinette qui était sa grande joie sourde à ses caresses, et réduite à l'état de corps sans âme! Désolé de cet acte de vandalisme maternel, le virtuose confia à son père le désir qu'il avait d'aller loin de son village chercher une meilleure épinette et des maîtres plus savans que le ménétrier Simon. Le père, loin de s'inquiéter de cette précoce résolution d'indépendance, encouragea son fils à y persévérer. On lui fit un petit trousseau composé de quelques chemises, d'un peu de farine de maïs pour faire de la *polenta*, de trois écus enfermés précieusement dans une bourse en cuir qu'on attacha à son cou par une bonne ficelle, et, chargé de son léger fardeau et de la bénédiction des auteurs de ses jours, Bordogni prit la grande route qui conduisait à Bergame. C'est ainsi que la belle et pauvre Italie, si maltraitée par le sort, envoie à travers le monde ce nombre prodigieux d'enfans industrieux qui, depuis le conducteur d'ours, le marchand de statuettes et le *pifferaro* des Abruzzes portant avec noblesse ses guenilles pittoresques, jusqu'au chanteur célèbre et au génie immortel qui crée *le Barbier de Séville*, charment les loisirs des nations indépendantes. L'art et la papauté, qui est une autre manière de *virtuosité*, voilà tout ce qui reste au beau pays qui a civilisé l'Europe!

Arrivé dans la ville de Bergame, célèbre par les arlequins et les bons ténors qu'elle a produits, le pauvre voyageur trouva un refuge chez une bonne femme qui, prenant intérêt à sa jeunesse, le logea, pour quelques sous, dans une mansarde de sa maison. Il ne mangeait qu'une fois par jour, économisant son petit pécule et copiant de la musique pour les maîtres qui voulaient bien employer son zèle. Peu à peu Bordogni étendit ses relations

et fut admis comme enfant de chœur dans les principales églises de la ville, où il allait chanter les jours de grandes cérémonies. Il parvint ainsi, non-seulement à vivre plus commodément sans avoir recours à ses parens, mais encore à s'amasser une somme suffisante pour s'acheter un habit de drap bleu avec des boutons reluisans d'or, qui fut la première joie de son cœur.

C'est dans ces circonstances que Bordogni connut Simon Mayer, compositeur de mérite et l'un des prédécesseurs de Rossini, qui était maître de chapelle de la basilique Sainte-Marie-Majeure de Bergame. Il en reçut des conseils dont le futur ténor du Théâtre-Italien de Paris s'est toujours plu à reconnaître l'efficacité. Bordogni grandissait, et le nombre des années s'accumulait sur sa tête gracieuse sans qu'il y prît garde, content de sa petite fortune et de son habit bleu, et attendant que l'adolescence se fût écoulée pour savoir s'il serait un merle blanc ou un merle ordinaire, c'est-à-dire s'il aurait une voix de ténor pour chanter les amoureux, ou bien une voix de basse pour s'emparer des rôles de tyran, de père noble ou de *buffo caricato*. De temps en temps il allait à Gazzaniga voir ses parens, qui s'émerveillaient de le voir si beau sans qu'il leur en eût coûté grand'chose. Enfin, la nature ayant fait son évolution, Bordogni se trouva posséder une voix de ténor dont il chercha immédiatement l'emploi. Il débuta, en 1808, sur le théâtre de Novare, dans un opéra du compositeur Generali. Il avait alors dix-neuf ans, et, bien qu'il fût encore tout novice, sa jolie voix, sa jeunesse et les avantages de sa personne lui valurent un bon accueil. Le succès qu'avait obtenu Bordogni dans une ville de province de troisième ordre fut bientôt connu à Turin, où l'*impresario* du théâtre royal, ayant besoin d'un ténor, l'engagea pour la saison du carnaval. C'est à Turin que Bordogni a connu pour la première fois M^lle^ Colbran, célèbre cantatrice qui est devenue depuis M^me^ Rossini. Bordogni débuta dans un opéra de Zingarelli, *Gerusalemme distrutta*, où M^lle^ Colbran chantait le rôle de Marianna. En 1813, Bordogni, qui était déjà avantageusement connu, fut engagé au théâtre Carcano de Milan, où il chanta le rôle d'Argirio de l'opéra de *Tancredi*, de Rossini, qui avait été donné récemment à Venise avec un succès prodigieux. Au carnaval de l'année suivante, Bordogni était engagé au théâtre Re de la même ville, où il parut dans un opéra de Pavesi, *Fingallo e Comala*, et puis il fut appelé au théâtre de la petite ville de Varese pendant la saison d'automne.

En 1815, Bordogni était à Parme, où il a créé un rôle dans un opéra inconnu, *la Fedeltà conjugale*, d'un compositeur non moins obscur, Antonio Brunetti, maître de chapelle de la cathédrale de Pise. Generali était depuis plusieurs années directeur de la musique (*maestro al cembalo*) du théâtre italien de Barcelone. Il avait connu Bordogni à Novare, et il avait pu apprécier la flexibilité de sa voix charmante et le goût du jeune virtuose. Il le fit engager, et Bordogni se rendit à Barcelone en 1817. Il débuta dans un opéra bouffe de Generali, *la Contessa di Colle erboso*, plus il parut successivement dans *la Donna soldato*, d'Orlandi, et dans *la Cecchina*, de Generali, opéra dont le sujet a été depuis traité de nouveau par Donizetti dans *Linda di Chamouni*. Après avoir encore paru dans un opéra de Pavesi, *Corradino*, dont la donnée se retrouve dans *Matilda di Shabran*, Bordogni eut l'insigne bonne fortune d'être appelé à Naples en 1818, où il chanta devant Rossini le rôle d'Argirio de son premier et délicieux chef-d'œuvre, *Tancredi*, qui

avait fait depuis le tour de l'Europe. Bordogni rencontra à Naples, indépendamment de Rossini, avec lequel il s'est lié d'une amitié qui n'a fini qu'avec sa vie, la Festa, prima donna d'un vrai mérite, qui chantait à Paris, en 1809, avec Mme Barilli, dont elle était la rivale, et le célèbre contralto, Mme Malanotti, pour qui Rossini a écrit le rôle de Tancredi, et qui, la première, a dit de ses lèvres inspirées :

Di tanti palpiti,
Di tante pene...

Bordogni retrouva aussi à Naples Mlle Colbran, avec laquelle il eut quelques difficultés pour je ne sais plus quel duo que la fougueuse et toute-puissante prima donna ne voulait pas chanter avec le jeune ténor. Rossini fut obligé d'intervenir et obtint, non sans peine, que Mlle Colbran chanterait une seule fois le duo en question, afin que Bordogni pût se faire entendre d'une manière favorable d'un envoyé de l'administration du Théâtre-Italien de Paris, qui se trouvait alors à Naples. C'était le violoniste Grasset, qui, pendant toute la restauration, a conduit avec succès l'orchestre des Italiens. Bordogni plut infiniment au goût exercé de l'artiste français, qui l'engagea immédiatement.

C'est à la fin de 1818 que Bordogni vint à Paris. Il débuta au théâtre de Louvois dans *l'Inganno felice*, charmant petit ouvrage en un acte que Rossini écrivit à Venise en 1812. Il s'y trouve un trio délicieux pour soprano, ténor et basse, où la voix de Bordogni produisait le meilleur effet. Il parut successivement dans tous les opéras de Rossini, dans *il Turco in Italia, l'Italiana in Algieri*, dans *Tancredi, Otello, le Barbier de Séville,* et dans *il Matrimonio segreto* de Cimarosa. Bien accueilli du public et de la société élégante de la restauration, surtout par le duc de Berri, qui se plaisait à le faire venir fréquemment aux Tuileries, Bordogni, sur la proposition de Cherubini, fut nommé professeur de chant au Conservatoire de Paris. Appelé au théâtre italien de Madrid en 1822, Bordogni, qui savait que, pour remplir convenablement les fonctions de professeur, il faut avec le talent beaucoup d'exactitude, voulut donner sa démission. Cherubini la refusa, et pour conserver à son école un maître d'un goût aussi délicat, il accorda au virtuose un congé illimité, en lui faisant prendre l'engagement de revenir à son cours aussitôt qu'il aurait renoncé au théâtre. Bordogni reprit la direction de sa classe en 1824, pour ne plus la quitter qu'en 1856, deux mois avant sa mort, et lorsque la maladie l'obligeait impérieusement à demander sa retraite. C'est le 31 juillet de cette même année qu'après une longue et douloureuse agonie, Bordogni expirait à Paris, à l'âge de soixante-sept ans. Le célèbre chanteur s'était marié de très bonne heure à Novare, où sa femme jouit d'une honnête aisance. Il a laissé avec une fortune honorable deux filles et un garçon, qui est médecin à Gênes. L'une des filles de Bordogni avait épousé un homme d'un esprit distingué, M. Morpurgo, qui est mort six semaines avant son beau-père.

Bordogni possédait une voix de ténor d'une étendue ordinaire et d'un timbre plus gracieux que puissant. Il ne dépassait guère le *sol*, qui était la limite de la partie vigoureuse de son organe délicat, qu'on qualifie dans les écoles de voix de *poitrine;* mais il joignait à ce registre métallique une série de notes *féminines* qui se prolongeaient jusqu'au *fa* sur-aigu, en sorte que

le virtuose pouvait, dans les grandes occasions, disposer d'une étendue au moins de deux octaves. Cette voix charmante était d'une rare flexibilité et d'une trame si serrée, que l'oreille avait souvent de la peine à distinguer les différens anneaux qui composaient la chaîne sonore. C'était le défaut de la vocalisation de Bordogni d'être trop rapide et d'un tissu trop délicat, tandis que Garcia, son contemporain, avec qui il a chanté pendant de longues années, détachait chaque note avec une vigueur étonnante, et ne craignait pas de pousser jusqu'aux colonnes d'Hercule, je veux dire jusqu'à l'*ut* aigu de poitrine bien avant que Duprez l'eût inventé. Le fausset de la voix de Bordogni, ces notes féminines dont j'ai parlé plus haut, et qu'en langage scientifique on appelle sons de tête ou super-laryngiens, étaient plus forts et plus vibrans que les sons de poitrine. Aussi l'artiste en faisait-il un très grand usage, et parfois il en abusait. Cela lui était si commode de se réfugier dans les sphères supérieures par une gamme rapide ou par un *portamento* audacieux! Par cette fuite adroite, Bordogni économisait son bien, ces notes de poitrine dont il était avare, et qu'il n'employait que dans les grandes occasions, aux représentations solennelles, alors qu'un public nombreux excitait son faible courage.

En effet, ce n'était ni par le sentiment, ni par l'élévation du style, ni par les bouillonnemens de la passion dramatique que Bordogni se distinguait au théâtre. Il était froid comédien, et, bien que doué d'un physique agréable et d'une taille élégante, il était toujours embarrassé sur la scène. Son geste le plus habituel consistait à poser la main droite sur son cœur, comme s'il eût voulu en presser les ressorts. Cependant, lorsque Bordogni chantait à côté d'une femme comme la Pasta, d'un virtuose et d'un comédien éminent comme l'était Galli, il en recevait un choc électrique qui le faisait bondir sur place, et lui communiquait une animation passagère; mais ces bonnes fortunes étaient rares, et Bordogni retombait aussitôt après dans sa placidité ordinaire. C'était avant tout un chanteur gracieux, au style fleuri et tempéré, un *tenorino d'amore* qui réussissait dans les rôles de demi-caractère, tels que celui de Paolino dans *il Matrimonio segreto*, de Ramiro dans la *Cenerentola*, etc. Il chantait à ravir la jolie cavatine du *Turco in Italia*, *languir per una bella*, ainsi que le duo merveilleux de *l'Italiana in Algieri*, *se inclinassi a prender moglie*, où Galli était parfait dans le personnage de Mustafa, qui avait été écrit pour sa belle voix de *basso-profondo*, en 1814, à Venise. Bordogni n'était pas moins agréable dans le rôle de Gianetto de *la Gazza ladra*, dans celui de Rodrigo de *la Donna del Lago*, et en général dans tous les ouvrages où il ne fallait que du goût et une brillante vocalisation. Une qualité précieuse du talent de Bordogni, c'était la justesse de sa voix. Jamais une intonation douteuse ne venait troubler le plaisir qu'on avait à entendre ce chanteur distingué, qui, sans s'élever très haut, était partout convenable. Lecteur expérimenté, docile aux conseils des maîtres à qui il reconnaissait le droit de lui en donner, Bordogni a été l'un des virtuoses les plus agréables et les plus utiles qu'ait possédés le Théâtre-Italien de Paris.

Comme professeur de chant, la carrière de Bordogni a été brillante et très féconde en bons résultats. Il avait le don de l'enseignement, qualité rare, qui ne se rencontre pas toujours chez les virtuoses les plus admirables. Un préjugé naturel et très répandu chez les gens du monde les porte à croire

que des artistes dramatiques comme Talma, Mlle Mars ou Mlle Rachel, que des chanteurs comme Rubini, Mme Malibran ou Lablache, possèdent le secret de leur talent, et qu'ils peuvent analyser, au profit des disciples qui viennent leur demander conseil, les causes des grands effets qu'ils obtiennent sur le public. Les arts de sentiment ne s'enseignent pas comme les sciences, parce qu'ils ne reposent pas sur des principes absolus dont il soit facile de transmettre la connaissance. Laplace pourra expliquer les lois d'après lesquelles il a trouvé les mouvemens de la mécanique céleste; Beethoven ignore et n'a pu nous apprendre à quelle inspiration soudaine il doit l'*andante* de la symphonie en *la* et les magnificences de son œuvre incomparable. Sans doute il y a aussi dans les arts des règles immuables qui résultent de la nature des choses et qu'on ne peut transgresser impunément. Ces règles, qui constituent la partie doctrinale de l'enseignement, sont peu nombreuses et d'une application générale fort difficile. Les artistes éminens les subissent, les observent, sans en avoir toujours une conscience bien nette, comme nous obéissons d'instinct aux lois impératives de l'organisme. Dans l'art de chanter surtout, qui touche à la vie morale et physiologique de l'homme, les règles se compliquent d'une si grande quantité d'exceptions délicates, qu'il faut une éducation particulière au maître qui se propose de les enseigner. Les virtuoses célèbres ressemblent un peu aux grands capitaines qui gagnent des batailles sans connaître d'une manière explicite et savante les principes de la tactique militaire.

En sa qualité d'Italien, Bordogni, qui avait entendu avec profit les chanteurs les plus habiles de son temps, tels que Viganoni, Babbini, Tacchinardi, Crivelli, Davide père et fils, Donzelli, Rubini, Bianchi, sans compter Crescentini, le dernier sopraniste de la belle école du XVIIIe siècle, Bordogni était mieux préparé à remplir les conditions d'un bon professeur de chant que les virtuoses d'un mérite plus éclatant que le sien au théâtre. Il avait été amené, par la nature même de son talent, plus délicat que passionné, à réfléchir sur les principes de l'art, et s'était accoutumé de très bonne heure à diriger avec méthode ses propres études et celles des élèves qui avaient recours à ses conseils. Il entendait à merveille tout ce qui se rattache aux exercices de la vocalisation, la pose du son, l'assouplissement progressif de l'organe, l'égalisation des registres, l'économie de la respiration; il était très apte à préparer enfin les élémens matériels, si l'on peut dire ainsi, du bel art de chanter. Conformément aux préceptes des vieilles écoles d'Italie, qui ne permettaient aux élèves de s'occuper de l'expression morale des sentimens qu'après avoir surmonté toutes les difficultés du mécanisme, Bordogni retenait longtemps ses disciples dans les minutieux détails de la vocalisation avant de les introduire dans la partie esthétique de l'art. Par cette manière de procéder, il a rendu de grands services au Conservatoire de Paris, où les bonnes traditions en cette matière délicate ont tant de peine à se fixer. N'est-il pas singulier en effet que dans une école où l'on forme peut-être les meilleurs instrumentistes de l'Europe, où l'enseignement de toutes les parties de l'art musical pèche plutôt par un excès de méthode et par une trop grande division du travail, on en soit encore à comprendre que, pour exprimer avec propriété les diverses nuances de la musique dramatique, il faut que le *virtuose* soit formé et qu'il soit maître de son organe avant de s'occu-

per de ce qu'on appelle la déclamation lyrique? Que dirait-on d'un jeune homme qui aborderait la composition avant d'avoir étudié l'harmonie et le contre-point? Je ne prétends pas soutenir qu'au Conservatoire de Paris, où l'enseignement de l'art de chanter a été introduit par des Italiens ou des artistes qui s'étaient formés à leur école, tels que Mengozzi, Garat, Gérard, etc., il n'y ait encore aujourd'hui des professeurs distingués, imbus des bonnes traditions et sachant y diriger les élèves qui leur sont confiés; mais l'instinct national l'emporte souvent sur le goût et le savoir du maître. On décerne le premier prix de chant à de pauvres diables sans voix, sans physique et sans méthode, parce qu'à un jour donné ils ont débité avec plus ou moins de bonheur une ou deux scènes d'un ouvrage contemporain. Point d'études sérieuses sur les différens styles qui se sont succédé dans l'histoire de la musique dramatique en France depuis Lulli jusqu'à M. Auber, des notions vagues sur les grands maîtres qu'ont produits les pays étrangers, et aucune intelligence des révolutions de l'art, — ce sont là des lacunes qui frappent tous les bons juges dans l'enseignement du Conservatoire, qui aurait grand besoin qu'une main vigoureuse en extirpât les abus, devenus intolérables.

Bordogni, qui pendant trente ans a dirigé sa classe avec un zèle qui ne s'est jamais démenti, a formé un très grand nombre d'artistes distingués, parmi lesquels nous citerons seulement M^lle^ Cruvelli, et surtout M^me^ Damoreau, le charme et l'ornement de l'école française, dont l'heureuse influence se fait encore sentir sur nos théâtres. Dans le monde, où Bordogni était fort recherché pour son talent délicat et sûr, qui convenait si bien à la musique de concert, il a donné des conseils aux femmes les plus distinguées, qui goûtaient sa personne autant que ses bonnes leçons. Tous les élèves de Bordogni, les artistes aussi bien que les amateurs, se faisaient remarquer par une vocalisation facile et de bon aloi, par un style fleuri et tempéré, qui était puisé dans la musique contemporaine, surtout dans les ouvrages de Rossini. Il ne fallait pas demander à cet excellent professeur de s'aventurer hors de la génération de brillans virtuoses parmi lesquels il avait vécu. Bordogni était tout simplement un chanteur agréable de son temps, qui ignorait à peu près tout ce qui s'était fait dans l'art avant que son heureuse étoile l'appelât à la vie. Bordogni a eu pourtant des velléités de composition, et, indépendamment des charmantes vocalises qui ont eu un si grand succès parmi les artistes et les gens du monde, il s'était essayé à composer un opéra qui fut représenté sur le théâtre de Barcelone; mais son astre en naissant ne l'avait pas créé poète, et son opéra a eu le destin de tous les opéras écrits par des ténors. Il est même douteux que Bordogni ait trouvé, sans le secours d'une main étrangère, les accompagnemens de ses délicieuses vocalises. On y remarque un choix d'accords et de modulations qui ne devaient pas se rencontrer facilement sous les doigts de cet habile professeur de *canto garbato*.

Bordogni, qui ne pouvait suffire aux nombreuses leçons qu'il avait à donner chaque jour, s'était associé depuis quelques années un artiste fort distingué, M. Henri Panofka, qu'il se plaisait à initier aux traditions de son enseignement. M. Panofka s'est d'abord fait connaître comme un habile violoniste. Ayant parcouru l'Europe en qualité de virtuose, M. Panofka a eu l'occasion d'entendre et d'apprécier le talent des chanteurs les plus célè-

bres. Insensiblement et par un penchant naturel qui n'a pas lieu de surprendre chez un violoniste, M. Panofka a été amené à faire de l'art de chanter une étude approfondie, dont il a consigné les résultats dans une excellente méthode que j'ai recommandée depuis longtemps aux lecteurs de la *Revue* (1). La méthode de chant de M. Panofka ayant reçu l'approbation de M. Auber et du comité des études du Conservatoire, ainsi que celle de l'Institut, Bordogni se trouvait en quelque sorte autorisé à présenter M. Panofka comme son successeur à la classe de chant, qu'il ne pouvait plus diriger lui-même. Les vœux de Bordogni n'ont point été exaucés par son ami, M. le directeur du Conservatoire. Après trente ans de professorat, Bordogni pouvait espérer qu'on ferait un meilleur accueil à sa volonté dernière.

La province de Bergame a donné le jour à un grand nombre de ténors remarquables, qui tous ont laissé un nom dans l'histoire de l'art de chanter. C'est d'abord Viganoni, chanteur exquis, venu à Paris en 1789, où il est resté jusqu'à la révolution du 10 août. Viganoni a créé le rôle de Paolino du *Mariage secret* avec une telle perfection, que Cimarosa avait coutume de dire : « Qui n'a pas entendu Viganoni chanter l'air de *Pria che spunti in ciel l'aurora* ne peut avoir une idée de la perfection du style. » C'est Davide père, une des plus magnifiques voix qui aient existé, qui, pendant quarante ans, a été la merveille de l'Italie : il est aussi venu à Paris en 1785, et se fit entendre au concert spirituel. C'est Bianchi, ténor de force comme Davide, au style large et puissant; c'est Crivelli, dont la voix admirable, le goût délicieux et la belle figure ont été si appréciés à Paris de 1811 à 1817 : il débuta au théâtre de l'Odéon, où étaient alors les Italiens, dans le rôle de Pirro de l'opéra de Paisiello, qui avait été écrit pour Davide, et se fit admirer à côté d'artistes comme M^mes^ Festa et Barilli, et de Tacchinardi, autre ténor de mérite, qui fut le père de M^me^ Persiani, et qui était incomparable dans *la Molinara* de Paisiello, où il chantait le petit duo *Nel cor piu non mi sento*, me disait Choron, de manière à ne jamais se laisser oublier. Enfin c'est Nozzari, chanteur habile et savant, pour qui Rossini a beaucoup écrit, et qui a formé le goût de Rubini, son compatriote, dont il suffit de citer le nom. Voilà quels ont été les prédécesseurs, les compatriotes et en partie les contemporains de Bordogni, dont le nom restera aussi dans les fastes du bel art de chanter, qu'il avait étudié avec goût et intelligence.

Ce n'était point en effet un artiste médiocre que celui qui a occupé un rang honorable au Théâtre-Italien de Paris de 1818 à 1830, pendant cette belle époque de la restauration où la société française avait renoué la chaîne de ses traditions aimables de politesse et d'élégance. Les arts de la paix, la haute culture de l'esprit, la poésie et la liberté avaient remplacé les amertumes d'une gloire trop chèrement achetée. On était heureux de vivre et d'espérer au milieu d'une génération pleine d'élan et d'enthousiasme pour les idées réparatrices qui s'élaboraient alors dans toutes les directions de la pensée. Chacun avait sa part d'influence dans le mouvement général, et la police n'était plus le régulateur suprême de la vie morale d'un grand peuple. Dans cette grande et véritable renaissance de la société polie, les arts, et particulièrement la musique, jetèrent un très vif éclat. L'opéra italien atti-

(1) Voyez la livraison du 15 mai 1854.

rait dans la petite salle de Louvois la meilleure compagnie et formait une sorte de grand salon neutre, où les *dilettanti* des opinions les plus opposées se retrouvaient avec plaisir trois fois par semaine. Des cantatrices éminentes comme Mmes Pasta, Cinti (Mme Damoreau), Naldi, Mombelli, Mainvielle-Fodor, Sontag, des chanteurs tels que Garcia, Pellegrini, au goût si parfait, Galli, Zucchelli, Graziani et Levasseur, interprétaient véritablement les chefs-d'œuvre de Rossini dans leur nouveauté, sans rompre avec la tradition admirable de Mozart, de Cimarosa et de Paisiello, dont *le Barbier de Séville* a résisté toute une semaine à celui du puissant maestro du XIXe siècle. Oh! les belles soirées que celles où l'on entendait *la Gazza ladra* par Mme Mainvielle-Fodor, par Galli et Pellegrini; *le Barbier de Séville*, par Garcia, Pellegrini et Mlle Cinti; *le Nozze di Figaro*, de Mozart, par Mme Mainvielle-Fodor dans le rôle de la comtesse et Mlle Naldi dans celui de Suzanne! Comme elles disaient ensemble le duo inimitable *Su l'aria*, et comme Mme Mainvielle-Fodor chantait d'une manière exquise l'air si touchant et si suave *Dove sono i bei momenti!* Jamais le *Don Juan* de Mozart n'a été rendu avec un ensemble plus parfait que par Garcia, Pellegrini, Mmes Sontag et Malibran dans les rôles de donna Anna et de Zerlina. Et la Nina de Paisiello, qui donc a su en exprimer le sentiment pathétique et la profonde mélancolie comme Mme Pasta, dont j'entends encore la voix sourde pousser ce lamentable soupir : *Il mio ben quando verra!* Je vous le dis en vérité, ce fut surtout la belle époque du Théâtre-Italien que les quinze années de la restauration, qui a produit les peintres, les poètes et les musiciens les plus délicieux de l'école française. C'est pendant cette période d'activité intellectuelle qu'on vit naître l'école de Choron en 1816, la Société des Concerts du Conservatoire, *la Dame Blanche*, *la Muette*, *le Siége de Corinthe*, *le Comte Ory*, *Moïse*, enfin *Guillaume Tell!*

Dans les brillantes soirées du théâtre Louvois, alors que Mme Pasta chantait et jouait d'une manière si remarquable le rôle de Tancredi, ou celui de Romeo dans l'opéra de Zingarelli, la salle, resplendissante de toilettes somptueuses, renfermait l'élite de la société européenne. J'ai vu le général Foy, de glorieuse mémoire, applaudir avec émotion le beau récitatif du premier acte de *Tancredi : O patria, dolce e ingrata patria!* J'ai vu Mme de Duras, l'auteur spirituel et délicat d'*Ourika*, apporter dans sa loge, qui donnait sur le théâtre, une urne lacrymatoire en argent, et l'offrir publiquement à la grande tragédienne, après la scène du tombeau, au second acte de *Romeo e Giulietta*. Mme Pasta venait de chanter avec un sentiment profond le bel air de Crescentini :

Ombra adorata, aspetta,
Teco sarò indiviso.

Chateaubriand était dans la loge de Mme de Duras, et le public émerveillé, en applaudissant la cantatrice éminente, dirigeait ses regards sur l'auteur de *René* bien plus que sur celui du *Génie du Christianisme*. J'oubliais de nommer, parmi les artistes qui ont fait l'ornement du Théâtre-Italien à cette époque, une cantatrice de premier ordre, Mme Pisaroni, dont le style ample et puissant fut un dernier écho de la belle école du XVIIIe siècle. Mme Pisaroni en effet avait reçu des conseils du fameux sopraniste Pacchiarotti, qui lui dit un jour, après une leçon consacrée tout entière à étudier une phrase

de récitatif : « *Noi altri, rroreri cantanti* (nous autres, pauvres chanteurs), nous sommes fort à plaindre; dans la jeunesse, nous avons de la voix et de l'ardeur sans expérience, et, lorsque l'expérience nous arrive, nous sommes ruinés (*siamo rorinati*). » — Qui ne se rappelle la Pisaroni dans le rôle d'Arsace de la *Semiramide* de Rossini? Ce fut une surprise extrême dans toute la salle, quand on entendit sortir d'une bouche difforme, dont les lèvres se tordaient comme celles d'un chantre de paroisse : *Eccomi in Babilonia!* Dans le grand duo avec Sémiramis, qui était représentée par M^me^ Malibran, il y eut entre les deux grandes artistes un de ces combats chevaleresques qui laissent des traces profondes dans la mémoire des amateurs. M^me^ Malibran, qui avait la fougue et les inégalités d'un génie tout spontané, avait accumulé sur la phrase de l'*allegro* de ce beau morceau toutes les richesses d'une vocalisation orientale, dont le public fut plus ébloui que charmé. En répondant à sa jeune et glorieuse rivale, M^me^ Pisaroni y mit tant de simplicité, de largeur de style et d'émotion concentrée, qu'elle fit perdre contenance à la reine de Babylone, surtout lorsqu'on entendit un vieux dilettante s'écrier du fond du parterre : « *Brava, questo è il vero canto* (voilà la vraie méthode de chant!) »

Marco Bordogni a occupé un rang honorable parmi les virtuoses italiens de cette belle et heureuse époque de notre histoire. « Si tu vas jamais à Paris, lui avait dit le fameux ténor Viganoni, son oncle, étudie le rôle de Paolino du *Mariage secret*, et surtout le bel air de *Pria che spunti*. » C'est à la fin de l'année 1818 que Bordogni a débuté sur le théâtre italien de Louvois avec Pellegrini, dont la voix de baryton, le goût et la finesse étaient si bien appropriés au rôle de Figaro du *Barbier de Séville*, où il n'a jamais été égalé. Ces deux artistes se convenaient sous plus d'un rapport, parce qu'ils avaient l'un et l'autre un style orné, et plus de sensibilité que de passion. Ils chantaient presque toujours ensemble dans *l'Inganno Felice*, le *Turco in Italia*, *l'Italiana in Algieri*, dans la *Cenerentola*, *il Matrimonio segreto*, et dans l'*Agnese* de Paër, où Pellegrini était si touchant dans la scène de folie! Bordogni ne craignait pas de se mesurer même avec la Pasta dans *Tancredi*, où il chantait avec beaucoup de charme le rôle d'Argirio. Il fallait surtout l'entendre dans le duo du second acte :

Ah! se dè mali miei
Tanta hai pietà nel cor.

Bordogni soutenait aussi sans trop de désavantage le rôle de Rodrigo dans *Otello* à côté de son formidable adversaire Garcia, si digne, par le sang arabe qui coulait dans ses veines d'Espagnol, de représenter au naturel le More de Venise. La tendre Desdémone, sous les traits plastiques et nobles de M^me^ Pasta, tressaillait d'épouvante à la scène finale de l'admirable chef-d'œuvre, où Garcia bondissait comme un lion. Quel temps et quels artistes!

Comme professeur de chant, Bordogni a rendu de plus grands services encore qu'en sa qualité de virtuose dramatique : il a répandu au Conservatoire et dans le monde élégant les bonnes traditions de l'art, formé un grand nombre d'excellens élèves, publié plusieurs cahiers de vocalises charmantes et donné à la France la cantatrice la plus parfaite qu'elle ait possédée : j'ai nommé M^me^ Damoreau.

P. SCUDO.

REVUE LITTÉRAIRE.

BACON, SA VIE, SON TEMPS, SA PHILOSOPHIE ET SON INFLUENCE JUSQU'A NOS JOURS, par Charles de Rémusat (1). — Le génie et l'influence de Bacon sont encore un problème. Pour beaucoup de critiques, et ils ne sont pas tous en Angleterre, Bacon est un génie créateur, un philosophe du premier ordre, le vainqueur d'Aristote, l'égal de Descartes, le maître de Newton; il est le prophète de l'esprit nouveau, l'inventeur de la vraie méthode, en un mot, le père de la philosophie moderne. D'autres ne veulent voir en lui qu'un écrivain ingénieux et brillant, un bel esprit très ambitieux et assez superficiel, dont la grandeur factice et la gloire usurpée sont l'ouvrage de Voltaire et de ses amis de l'Encyclopédie. Tout au plus resterait-il au chancelier trop préconisé l'honneur équivoque de marcher à la tête de cette armée de zélateurs de l'empirisme qui déploie ses phalanges à travers deux grands siècles, depuis l'auteur du *Léviathan* jusqu'aux disciples d'Auguste Comte et de Feuerbach. Chacun sait que cette dernière thèse est un des paradoxes posthumes de l'aventureux auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Le nouvel ouvrage de M. de Rémusat est-il une réponse au pamphlet de Joseph de Maistre? Oui, si l'on veut; mais, à notre avis, il a une portée plus haute et un prix tout autrement relevé. M. de Rémusat, au lieu de faire de la polémique, a fait de la critique et de l'histoire, et nous croyons que son livre restera, moins comme un plaidoyer que comme un jugement.

Pour juger Bacon, il ne s'agissait pas seulement d'écrire un chapitre de l'histoire de la philosophie moderne; il fallait aller au fond d'un problème qui occupe et divise encore les premiers penseurs de notre temps, il fallait s'expliquer sur la nature et la portée de l'induction. Vieux problème, dira-t-on, question subtile, abstraite, bonne à amuser d'oisifs métaphysiciens. Que le problème soit vieux, c'est possible; mais qu'il soit résolu, c'est ce que je conteste, et qu'il ait une grande importance, c'est ce que je soutiens expressément. Je n'en veux pour preuve que les grands travaux de logique expérimentale qui se sont faits en Angleterre depuis ces dernières années. Aucun homme instruit n'ignore ceux de sir William Hamilton, le dernier chef de la grande école écossaise; il faut citer encore les remarquables écrits de l'archevêque Whately, ceux du savant professeur de Cambridge, M. Whewell, et les publications toutes récentes de ce hardi et vigoureux esprit, économiste et philosophe, M. Stuart Mill. Aussi bien il serait étrange que l'étude philosophique de la méthode inductive parût inutile à un siècle aussi épris que le nôtre des sciences d'observation. Quoi! vous êtes rassasiés de métaphysique abstraite, vous ne voulez plus de systèmes à priori, vous prétendez tout fonder sur les faits et les expériences, et vous ne vous inquiéteriez pas de ce que vaut l'unique procédé qui puisse constituer des sciences expérimentales? Vous réduisez la science à ce seul objet : induire, et vous voudriez ignorer ce que c'est que l'induction? Au surplus, et pour ceux-là même qui ne croient pas que l'induction soit tout et que les idées pures ne soient rien, l'induction reste un des procédés dont l'analyse importe essentiellement à la science de la nature et à celle de l'esprit humain. C'est à ce point de vue que M. de Ré-

(1) 1 vol. in-8°, chez Didier, quai des Augustins, 35.

musat a considéré l'induction. Il n'a pas seulement indiqué d'une main sûre et d'un œil pénétrant les difficultés de la question; il s'y est engagé, il y est descendu à une grande profondeur, et ses chapitres sur l'induction et la méthode inductive seront médités par les philosophes.

Un premier résultat de cette investigation approfondie, c'est de prouver que Bacon n'est jamais remonté aux principes de sa méthode. Il a célébré l'induction beaucoup plus qu'il ne l'a définie; il a été plus attentif aux applications extérieures du procédé qu'à son mouvement interne et subjectif, et même en cherchant les lois de la nature, ou, comme il dit, les formes des choses naturelles, il n'a peut-être jamais su exactement ce qu'il voulait découvrir. « Oserons-nous dire, c'est M. de Rémusat qui parle, qu'il n'était pas dans son génie de chercher le principe d'aucune chose? »

Ce que Bacon n'a pas fait, ce que plusieurs ont depuis essayé de faire sans réussir complétement, M. de Rémusat semble avoir eu peur de l'entreprendre. Il s'y résout pourtant, et peut-être ne manque-t-il à la doctrine de ce rare esprit qu'un peu plus d'audace et de relief pour se montrer au grand jour dans toute sa justesse et toute sa vérité. Si j'ai bien compris l'auteur, car son pinceau discret procède par une suite de touches délicates plutôt que par un petit nombre de traits fortement dessinés, l'induction renferme deux sortes d'élémens, les uns fournis par l'expérience, les autres suggérés *à priori*. En d'autres termes, les phénomènes de ce vaste univers sont liés par deux sortes de rapports : les uns, accidentels et fortuits, qui tiennent à la diversité et à l'inextricable complication des causes; les autres, essentiels, qui dérivent de la nature absolue des êtres. Ceux-là seuls sont stables et universels; les saisir, voilà l'objet de la science. Or nous n'avons pour cela que deux moyens, nécessairement bornés et imparfaits : l'expérience et l'induction, de sorte que l'objet suprême où la science aspire reste toujours au-dessus d'elle comme une sorte d'idéal. Ce n'est pas que cet idéal nous soit absolument inaccessible, mais l'expérience et l'induction ne peuvent que s'en approcher toujours, sans être jamais assurées de l'atteindre dans son dernier fond. Ainsi l'esprit de l'homme, éclairé d'un rayon de la raison éternelle, cherche dans le développement des êtres les idées du créateur, et à mesure qu'il en saisit quelques caractères, il essaie d'écrire un livre dont chaque découverte accroît et rectifie les pages, mais qui ne sera jamais ni entièrement fini, ni même parfaitement corrigé.

Cet *hiatus* nécessaire et infranchissable entre ce que la raison pressent et ce que l'induction affirme, mais ce que Dieu seul sait et comprend, loin de condamner les méthodes à l'impuissance, en prouve la nécessité. Il ne faut pas se lasser de perfectionner l'art d'observer, l'art d'expérimenter, l'art d'induire, l'art de calculer, en un mot cet art merveilleux et compliqué d'interpréter la nature, qu'ont pratiqué Galilée et Kepler, Descartes et Newton, et dont Bacon, le premier, a essayé la théorie.

Quelle a été au juste l'influence de cet essai de théorie et de cette prédication éloquente? Voilà une question que M. de Rémusat était plus que personne en mesure d'approfondir. On a pu contester avec vraisemblance l'influence réelle de Bacon; on a dit que ses écrits, ayant à peine franchi le détroit avant Voltaire, n'avaient pu agir sur la France, ni sur l'Allemagne, ni sur l'Italie, que même en Angleterre les trois personnages qu'on prétend

rattacher au célèbre chancelier, Hobbes, Locke et Newton, l'avaient désavoué ou peu suivi. C'est ici que trouvent à s'exercer l'érudition exacte et ingénieuse, la critique fine et pénétrante de M. de Rémusat. Sans contester tous ces faits, il explique les uns et réduit les autres à leur juste valeur. Il est très vrai que l'auteur du *De Cive*, quoique ami, disciple et secrétaire de Bacon, a très peu cité son maître; mais cette ingratitude ne prouve rien. D'ailleurs Hobbes est avant tout un raisonneur, un esprit mathématique, un homme qui veut réduire la science des corps politiques, comme celle des corps naturels, à un calcul, à une *computation*. C'est se placer à l'antipode de l'esprit des méthodes inductives. Locke est un esprit plus observateur, et il tient beaucoup de Bacon, plus qu'il ne le croit et surtout plus qu'il ne le dit; mais, tout occupé de l'esprit humain et de l'origine des idées, il paraît très loin de cette philosophie de la nature dont Bacon est le promoteur enthousiaste et comme le prophète inspiré. On peut, au premier abord, trouver assez étrange que Newton ait paru se renfermer, à l'égard de Bacon, dans le silence dédaigneux dont parle sir David Brewster, surtout quand on relit ces fameuses *Regulæ Philosophandi* qui semblent calquées sur le *Novum Organum;* mais d'abord Newton est un personnage solitaire et superbe, et puis un de ses contemporains et de ses émules, Huyghens, nous donne le mot de son silence dans ce mémorable passage où, tout en rendant justice à Bacon, il signale en deux traits les côtés faibles de ce brillant génie : « Bacon, dit-il, manquait d'invention et de mathématiques. » Certes voilà deux grands défauts, mais il n'en est pas moins vrai que l'influence de Bacon sur le mouvement des sciences en Angleterre est incontestable. C'est Bacon qui, dans son *Institut de Salomon,* a tracé le modèle de la Société Royale de Londres, et les trois hommes qui ont commencé la gloire de cette illustre société, Wallis, Hooke et Robert Boyle, ont reconnu en elle une fille du grand chancelier. « Notre grand Verulam, Verulam, le profond naturaliste, — *our great Verulam, that profound naturalist, lord Verulam*, » tel est le propre langage de Boyle, que sir David Brewster veut vainement rendre complice du silence de Newton. Et maintenant, si vous passez d'Angleterre en France, en Allemagne et en Italie, si vous songez que Descartes, si superbe, lui aussi, et si discret, déclare à Mersenne qu'après ce que Verulamius a écrit sur la méthode expérimentale, il n'a plus rien à dire, que Leibnitz le loue d'avoir, comme autrefois Socrate, rappelé la philosophie sur la terre, que Vico, dans la *Scienza nuova*, salue *le grand philosophe politique Bacon de Vérulam* pour avoir enseigné aux Anglais la méthode et l'usage de l'induction; si vous ajoutez à ces trois incomparables témoignages que les *Essais* de Bacon, imités de Montaigne et traduits dès 1619, l'avaient rendu presque populaire en France, à ce point que Balzac, Costar et Voiture lisent et vantent le *De Augmentis*, jusque-là même que l'Académie française, dans son jugement sur Corneille, s'appuie de l'autorité de Bacon, qu'elle appelle *un des plus grands esprits du siècle;* si vous rassemblez tous ces faits et beaucoup d'autres recueillis par M. de Rémusat, vous reconnaîtrez là tous les signes d'une grande, universelle et heureuse influence.

Il ne peut donc pas être question de nier le génie et l'influence de Bacon, d'immoler Bacon à Descartes, et l'Angleterre à la France; il s'agit de mettre chaque nom et chaque chose à sa place. Il y a divers degrés dans la gloire,

comme il y a diverses places dans la maison du Seigneur. Laissons à lord Campbell le soin de juger son prédécesseur comme jurisconsulte et chancelier. Fions-nous à M. Macaulay, quand il nous assure que Bacon est un des écrivains classiques de son pays, un des pères de la grande prose anglaise, comme son contemporain Shakspeare est le père de la grande poésie; mais à négliger dans l'œuvre de Bacon les *Essais* et le *De Fontibus juris*, pour ne considérer que le *De Augmentis* et le *Norum Organum*, nous croyons pouvoir dire avec M. de Rémusat que Bacon est un de ces grands esprits à qui il a manqué quelque chose pour être tout à fait de grands philosophes, ce qui n'empêche pas qu'au-dessous des génies créateurs, au-dessous des Descartes, des Newton, des Leibnitz, il ne lui reste une place haute et belle encore parmi les initiateurs de la pensée moderne et les maîtres immortels de l'esprit humain.

ÉMILE SAISSET.

LA POÉSIE ALLEMANDE EN ALSACE.

L'Alsace est une des provinces les plus intéressantes de la France; allemande par les habitudes de l'esprit, elle est profondément française par le cœur : c'est là son originalité et sa mission. Si l'Alsace ne restait pas fidèle à la culture intellectuelle des peuples germaniques, si elle n'en conservait pas du moins la meilleure part, je crois qu'elle manquerait à sa tâche; elle y manquerait surtout, si elle n'était pas attachée de cœur à sa nouvelle patrie. Sur ces deux points, l'Alsace a rempli son devoir. Il y a longtemps que ses fils ne forment plus chez nous une race à part; ils ont été si bien mêlés depuis deux siècles à tous les événemens de notre histoire, ils se sont associés si vaillamment à nos victoires ou à nos désastres, que leur sang ne se distingue plus du nôtre; le pays de Kléber est certainement une des provinces les plus patriotiques de la France. Quant à ces communications intellectuelles que l'Alsace doit établir entre l'Allemagne et nous, il y a là, depuis 89 surtout, une tradition qui se développe de jour en jour. Lorsque Goethe passait à Strasbourg de si fécondes années, lorsqu'à l'ombre de la vieille cathédrale et sous l'influence de Herder son génie s'éveillait tout à coup, Strasbourg, quoique très attachée à la France, était un foyer d'études toutes germaniques. On pensait, on parlait, on écrivait en allemand; c'est en allemand que Goethe rédigeait sa thèse de docteur sur les rapports de l'état et de l'église, et la soutenait devant la faculté de droit. Consultez au contraire les écrivains de l'Alsace au XIX^e^ siècle; presque tous, nourris des travaux scientifiques de l'Allemagne, destinent leurs écrits à la France. C'est pour la France que M. Willm a publié son *Histoire de la philosophie allemande*, M. Bergmann ses recherches sur les poèmes islandais, M. Louis Spach ses études archéologiques et littéraires sur l'ancienne Alsace, M. Charles Schmidt, sur les mystiques allemands du XIV^e^ siècle, ses biographies, son mémoire de Gerson, de Gérard Roussel, de Jean Sturm, et ce beau livre couronné par l'Académie française, où il décrit la transformation de la société antique sous l'influence des idées chrétiennes. Je ne cite pas tous les noms, l'Alsace est riche en hommes d'étude; rappelons au moins à l'honneur de Strasbourg que deux jurisconsultes y ont traduit pour la France le grand ouvrage de Zachariæ sur le code civil, et qu'un chimiste illustre, récemment arraché à ses travaux par une mort prématurée, le traducteur de Liebig, le continua-

teur de Berzelius, M. Charles Gerhardt, y unissait avec éclat la précision de l'esprit français à l'ardeur créatrice de la science allemande. Dans tous ces graves domaines, philosophie, théologie, histoire, droit, science, l'Alsace a accompli la tâche que sa position lui assigne; elle s'inspirait de l'Allemagne et pensait à la France.

Il y a pourtant une exception à ce mouvement général : tandis que la philosophie et les lettres s'exerçaient à parler notre langue, la poésie continuait à se servir de l'ancien idiome du pays. Est-ce à dire que la poésie fût moins française d'inspiration que les sévères travaux de la pensée? Non certes; elle exprimait des sentimens tout français, mais elle aimait à les exprimer avec les accens du terroir. De là une situation fâcheuse pour les poètes de l'Alsace; l'Allemagne ne pouvait guère sympathiser avec eux, et la France, dont ils étaient les enfans dévoués, ignorait jusqu'à leurs noms. Déjà, à la fin du XVIII^e^ siècle, un poète honnête homme, un sage plein de douceur et de finesse, Conrad Pfeffel, avait écrit des fables, des apologues, où une morale excellente s'exprime sous une forme souvent ingénieuse. La vie de Conrad Pfeffel est singulièrement touchante; si l'Alsace a produit des illustrations plus glorieuses, elle ne saurait citer un nom qui représente avec plus de grâce toutes ses qualités aimables. Pfeffel, jeune encore, avait perdu la vue; il trouva un refuge dans la poésie et la pratique du bien. Un profond amour de l'humanité, la bonhomie, la finesse, une sorte de sagesse stoïcienne tempérée par la morale de l'Évangile, voilà ce qui distingue les apologues de Conrad Pfeffel, plutôt que l'imagination et la force; mais l'originalité ne réside pas nécessairement dans l'éclat de la fantaisie et la vigueur de la pensée, elle résulte surtout de la sincérité du cœur, et rien de plus sincère que la poésie de Pfeffel. Malgré de si précieux titres, la destinée de ses œuvres n'a pas été heureuse. Apprécié d'abord au-delà du Rhin, adopté même parmi les écrivains qui servent à l'éducation de la jeunesse, le fabuliste alsacien a été peu à peu abandonné en Allemagne, à mesure qu'une littérature plus nationale triomphait de l'influence française. Ne doit-on pas expliquer ainsi le jugement si sévère et si dur que M. Gervinus a porté sur Pfeffel dans son *Histoire de la Poésie allemande?* La France cependant ignorait ce poétique moraliste inspiré de son esprit, et il a fallu qu'un autre enfant de l'Alsace, un disciple de Pfeffel, M. Paul Lehr, traduisît en vers pour les lecteurs français les meilleurs apologues de son maître. La traduction de M. Paul Lehr, entreprise avec amour, exécutée avec un soin scrupuleux, ouvrira sans doute une nouvelle période à la littérature alsacienne; ce sera du moins un signal, et les poètes à venir, si Pfeffel a des successeurs, confieront eux-mêmes à l'idiome de la France l'expression de leur pensée.

En attendant, voici un poète, le dernier poète allemand de l'Alsace, M. Auguste Lamey, qui vient de recueillir en deux volumes toutes les inspirations d'une longue carrière honorablement parcourue (1). Je dis le dernier poète allemand de l'Alsace, car les sentimens qui animent ce pays sont décidément trop français pour que l'emploi d'une langue étrangère ne soit pas désormais une contradiction flagrante. Il n'en faut pas d'autre preuve que

(1) *Gedichte, von August Lamey.* Strasbourg, 1856, 2 vol.

le livre même dont je parle. Je comprendrais un poète obstinément fidèle à un passé disparu pour toujours, et qui protesterait contre les nouvelles destinées de son pays dans la langue de ses ancêtres; mais un poète dévoué à la France, un poète qui prend part à toutes les émotions de la France, qui chante toutes ses joies, tous ses triomphes, et qui les chante dans un idiome que la France n'entend pas, voilà ce que l'avenir ne verra plus. La situation de M. Auguste Lamey a donc quelque chose de douloureux. Quand il a commencé à écrire, aux dernières années du XVIII^e^ siècle, l'allemand était encore la langue littéraire de l'Alsace : M. Lamey se mit à chanter comme Pfeffel; mais voilà plus d'un demi-siècle qu'il composait ses premiers vers, et dans ce long intervalle la langue dont il se servait a cessé d'être l'organe des classes lettrées. Qu'est-il arrivé? M. Lamey a perdu son auditoire; l'Allemagne ne peut donner sa sympathie aux sentimens qu'il exprime; la France, qui les aimerait, est privée de les entendre.

Le premier volume des poésies de M. Lamey est consacré à des sujets politiques. De 1789 à 1848, la plupart des commotions qui ont agité la France sont pour l'auteur une occasion d'espérance ou d'alarmes que sa verve de poète ne laisse pas échapper. On dirait une sorte de chronique alsacienne. C'est l'histoire contemporaine, mais vue à distance en quelque sorte; on n'y ressent que le contre-coup affaibli des événemens. Le poète, du fond de sa province, aperçoit le beau côté des choses, et dans son juvénile enthousiasme il a des accens d'espérance pour toutes les grandes péripéties de la révolution. Il était bien jeune sans doute quand 89 éclata. Quel sujet de chant pour une âme ardente! M. Lamey célébra la régénération de l'humanité dans des vers où le vague et la déclamation ne manquent pas, mais que recommande aussi une sorte de gravité stoïque. Tournez la page, vous trouverez cette même gravité, ce même stoïcisme patriotique et religieux dans des *Chants de Décade* (*Decaden Lieder*), espèce de cantiques qui appartiennent à l'histoire de la révolution en Alsace, car ils furent chantés dans les églises et les temples de Strasbourg de 1793 à 1795. Ce sont des chants graves, sévères, qui glorifient la vertu, le patriotisme, le courage civil, le sacrifice de soi, l'immortalité de l'âme. Nous voici en 1800, et le poète chantera le consul Bonaparte, comme il a chanté les journées de 89. Le pape Pie VII vient en France en 1805; une voix s'élève à Strasbourg pour saluer le saint pontife, c'est la voix de M. Auguste Lamey. Ainsi va le poète, trop jaloux de son indépendance pour se livrer jamais aux partis, et n'obéissant qu'aux émotions de son cœur. L'invective et la satire répugnent à son âme affectueuse; quand il est triste, il se tait. Dans cette fidèle chronique, tracée par un témoin, il y a souvent de longues lacunes : ce sont les tristes jours où la liberté se voile; mais dès que les institutions libérales reparaissent, un cri de joie s'échappe de ses lèvres. Au reste, qu'il chante ses impressions sous la république, sous le consulat et sous la monarchie de juillet, M. Lamey ne fait jamais œuvre de parti. Les seules passions qu'il éprouve sont des passions générales, l'amour du progrès, le sentiment du droit et de la dignité de l'homme. Si ces idées, un peu vagues, ne donnent pas à ses vers une physionomie très distincte, la candeur et la loyauté des sentimens rachètent ce qui manque à l'originalité de la poésie. Le principal intérêt de ce volume, je le répète, c'est de nous montrer l'Alsace, pendant cette dramatique pé-

riode qui suit 89, sagement et généreusement attentive aux transformations de la mère-patrie.

La nature a fourni aussi à M. Auguste Lamey quelques inspirations heureuses. Je signalerai surtout une pièce intitulée *le Chant de la Moselle*, qui rappelle çà et là les tableaux printaniers de l'école souabe. « Chantons, dit le poète, la fée de la Moselle. On a souvent chanté le Rhin, chantons la belle fiancée du Rhin, belle quand son corsage est orné de roses, belle quand son front est couronné de pampres. Vous savez comme le Rhin roule en mugissant à travers les monts et les rochers; la Moselle, sa fiancée, s'avance au-devant de lui, timide comme une jeune fille. Elle a peur, elle hésite; avant d'arriver, elle revient sur ses pas, elle se perd, elle se retrouve, et, courant de çà, de là, elle répand ses richesses au sein d'une merveilleuse vallée. Temples, cités, ruines antiques, venez la saluer au passage, baisez les pieds de votre reine. » Mais la Moselle de M. Auguste Lamey n'est pas toujours la reine que saluent les monumens de Trèves; elle aime à s'égarer dans la plaine, à écouter longuement la chanson d'un berger, à prendre sa part des jeux et des travaux rustiques. Écoutez ces bruits de chasse! La Moselle est une amazone qui bondit au son du cor, elle appelle le cerf que harcèlent les chiens, et lui ouvre, comme un asile, les plis de sa robe verte. Une autre fois, le tablier relevé, elle s'assied joyeuse au repas des vendangeurs; la liqueur pétille dans le pressoir, le vin fermente... Le vin, c'est la Moselle encore, c'est l'esprit et l'âme de la fiancée du Rhin, et la pièce se termine par un de ces *Trinklieder* que tous les poètes de l'Allemagne ont chantés.

Ajoutez à ces tableaux des fragmens épiques et dramatiques, qui attestent un louable effort vers le beau, ajoutez-y des traductions de La Fontaine, de Béranger, de Victor Hugo, de Lamartine; vous verrez que l'étude, comme la nature et la politique, a heureusement inspiré M. Auguste Lamey. Il y a dans tout cela un accent de simplicité qui charme l'esprit. M. Lamey a été chargé d'honorables emplois dans l'administration et la magistrature; sa vie, comme celle de Conrad Pfeffel, a été consacrée à la pratique du bien; aujourd'hui, à la fin de sa carrière, il rassemble ces chants épars nés sous l'impression même des événemens, et dont quelques-uns, il y a déjà un demi-siècle, ont répandu de sages idées chez ses compatriotes. Goethe a émis le vœu que chaque esprit cultivé donnât ainsi le journal poétique de sa vie; à Dieu ne plaise qu'un tel vœu soit jamais exaucé! Nous n'avons que trop de ces gens qui, poétiquement ou non, prétendent raconter leur vie sans avoir vraiment vécu. Si pourtant ce désir de Goethe peut être quelquefois réalisé, c'est sans doute en des circonstances comme celles où s'est trouvé M. Lamey. Encore une fois, M. Lamey est le dernier des poètes allemands de son pays; il a exprimé le patriotisme français de l'Alsace dans la langue germanique à l'époque même où cette langue s'effaçait de plus en plus devant la nôtre. Cette contradiction, dont M. Lamey a dû souffrir, sera peut-être son originalité dans l'avenir; nous devions au moins la signaler, nous devions témoigner notre sympathie à cet esprit tout allemand, à cette âme toute française, à cet héritier de Pfeffel qui n'aura pas de successeur. SAINT-RENE TAILLANDIER.

V. DE MARS.

HISTOIRES

DE

TOUS LES JOURS

LÉONIE

I.

Il eût suffi de jeter un regard dans la mansarde qui servait de cabinet de travail à Louis Monthal pour acquérir la certitude que Louis était amoureux et aimé. Une table encombrée de manuscrits, des étagères surchargées de livres, un piano et un fauteuil composaient le mobilier de cette demeure modeste; mais sous les feuilles de papier à moitié noircies, on voyait poindre la broderie et la dentelle d'un élégant mouchoir de femme. Au milieu de la table, près d'un médaillon ouvert, une rose blanche avait été soigneusement posée dans un vase rempli d'eau. Le tabouret du piano n'occupait pas sa place habituelle, et le studieux jeune homme pouvait admirer sans quitter son fauteuil la tapisserie qui le recouvrait. Enfin des fleurs magnifiques garnissaient la terrasse de la mansarde.

On pensera peut-être que ce dernier détail est tout à fait étranger à l'état du cœur de Louis Monthal. Est-il sûr cependant que, s'il n'avait pas saisi quelque secret rapport entre la beauté de la femme qu'il aimait et l'éclat, la fraîcheur, le parfum de ses rosiers et de ses jasmins, il eût pris la peine de les arroser chaque matin? La présence seule de ces plantes sur la terrasse disait beaucoup. Les

femmes, si inférieures aux hommes quand il s'agit de comprendre la poésie, ont le don de l'incarner autour d'elles, comme si elles étaient elles-mêmes la poésie vivante, et ce don, elles semblent le communiquer en partie à ceux qui les aiment. Dès qu'un homme s'efforce de poétiser la vie réelle, on doit presque toujours en conclure que l'amour tient une large place dans son existence.

Louis Monthal avait environ vingt-cinq ans. Était-il beau? C'est probable, car peu de femmes le voyaient pour la première fois sans se demander s'il aimait. Or l'idée de se poser cette question ne vient guère aux femmes devant un homme qui ne leur paraît pas fait pour inspirer l'amour. Bien qu'il n'eût jamais aligné de vers sur les pages d'un album et que son nom fût parfaitement inconnu, les plus intelligens de ses amis reconnaissaient en lui un poète et le croyaient destiné à une glorieuse célébrité. Aux heures de l'inspiration, quand la nature entière lui apparaissait transfigurée dans le monde radieux de l'art, Louis Monthal était bien près de partager cette espérance; mais s'il cherchait à fixer la vision magique, elle semblait s'évanouir sous les mots chargés de la révéler, et le découragement s'emparait de lui. Pour réaliser son rêve, l'artiste doit se résigner à l'amoindrir. Louis Monthal recula longtemps devant ce sacrifice, et se contenta de jeter au hasard sur le papier les pensées qui bouillonnaient dans son cerveau. Depuis quelques mois seulement, il s'efforçait de leur donner une forme saisissante qui pût les faire accepter du public. Il ne travaillait plus pour lui seul, et puisait dans son cœur un courage qu'il n'avait pas su trouver jusque-là.

Louis Monthal était du reste très diversement jugé. Tous convenaient qu'il avait une âme généreuse, des sentimens élevés, un caractère noble et désintéressé. Cependant ceux qui l'entendaient causer disaient de lui : — C'est un homme d'un esprit froid et sceptique, il dénigre tout, plaisante sur tout; l'enthousiasme qu'il affecte quelquefois n'est qu'une comédie, qu'une occasion de faire des phrases. — Ceux qui le voyaient agir soutenaient au contraire qu'il était bon et confiant à l'excès, naïf, souvent crédule comme un enfant. Ces derniers n'étaient pas loin d'attribuer l'amertume et le désenchantement qui perçaient dans ses discours au désir d'étonner, de produire de l'effet sur ses auditeurs.

Les uns et les autres disaient vrai et se trompaient également sur le compte de Louis Monthal. Les contrastes qu'ils ne savaient concilier qu'en doutant de sa sincérité se rencontrent chez presque tous les artistes. Les gens vulgaires subissent les passions sans les comprendre, les métaphysiciens en expliquent le mécanisme sans les éprouver; mais l'artiste est accessible à toutes les impressions, les ressent plus fortement que les autres hommes, tout en conservant

— Je l'aime, dit Claire sérieusement.

Léonie la regarda avec surprise. — Il faut bien te croire, dit-elle. Et sa physionomie devint rêveuse.

— Et toi, comment as-tu passé ces quatre années? dit Mme Servin en l'interrogeant à son tour.

— J'ai parcouru l'Italie et la Grèce, j'ai valsé à toutes les ambassades, et depuis mon retour à Paris je vais au bal tous les soirs.

— Alors tu t'amuses?

— Je m'ennuie horriblement.

— Et ton mari?

— Oh! il n'est pas de ton école. Il y a longtemps qu'il n'est plus amoureux de moi; en revanche il est horriblement jaloux.

La comtesse resta quelques instans silencieuse. — Je voudrais être morte! s'écria-t-elle tout à coup en serrant convulsivement la main de Claire.

A ce moment, Monthal entra. On représentait le soir même une pièce de lui au Théâtre-Français, et il venait apporter des billets à ses amis. Mme de Nérandal se troubla si visiblement en l'apercevant, que Claire se demanda s'il n'était pas pour quelque chose dans la visite de Léonie. Quant à Louis, il ne témoigna ni étonnement, ni embarras, et salua la comtesse comme il aurait salué toute autre femme en visite chez Mme Servin.

Les années qui s'étaient écoulées depuis le jour où l'on a vu Louis écrivant dans sa mansarde avaient apporté de grands changemens dans sa personne et dans sa position. A cette époque, ce n'était encore qu'un enfant, tantôt exalté, tantôt moqueur, mais toujours dominé par de généreux instincts. Depuis, il avait passé par des souffrances où beaucoup laissent leurs croyances, leur force, leur jeunesse d'âme, et il en était sorti plus grand et meilleur. Ce n'était plus un homme ordinaire. Sa supériorité morale et intellectuelle se peignait sur son visage. Son front semblait s'être élargi, il avait de l'autorité dans le regard; la nuance plus foncée de ses cheveux blonds, son attitude, tout faisait de Louis un autre homme pour Léonie. Un roman et un drame applaudis l'avaient en peu de temps conduit à la célébrité. Il était maintenant admiré, écouté, flatté. Les hommes enviaient son talent, les femmes désiraient son amour.

Léonie savait tout cela. Peut-être avait-elle cherché une émotion en venant ce jour-là chez son amie; mais ce qu'elle éprouva dépassa de beaucoup ce qu'elle attendait. Elle resta devant Louis confuse et fascinée, se disant qu'elle devait partir et ne trouvant pas la force de s'éloigner. Louis causait avec la même aisance, le même entrain que s'il n'avait jamais connu Mme de Nérandal. Il semblait trop dédaigner la comtesse pour exercer contre elle une vengeance que

son émotion évidente rendait bien facile. Ce complet oubli du passé, cette indifférence absolue, exaspéraient Léonie.

— J'ai pourtant vu cet homme à mes pieds! se disait-elle. Et elle se sentait saisie d'un effroyable désir de l'y voir encore.

Louis était depuis une demi-heure dans l'atelier, quand on entendit des cris perçans dans la chambre voisine. Mme Servin pâlit et sortit aussitôt. Jusque-là, la comtesse s'était mêlée à la conversation sans adresser directement la parole à Louis Monthal. Ils restèrent silencieux en face l'un de l'autre. Léonie était si émue qu'elle n'osait lever les yeux. Pour se donner une contenance, elle ouvrit un livre posé près d'elle sur une table. C'était *Manon Lescaut*. Pendant quelques instans, elle tourna les pages sans prononcer un mot, puis une pensée soudaine augmenta son émotion.

— C'est une histoire révoltante, murmura-t-elle en fermant le volume.

— Est-ce Desgrieux que vous blâmez? demanda Louis Monthal.

— Non, dit Léonie; c'est cette indigne Manon.

— Doit-on se révolter contre ce qui paraît nécessaire et fatal? reprit Louis d'un ton parfaitement calme. Moi aussi j'ai passé des nuits d'angoisse et de larmes devant ce redoutable problème : « pourquoi la femme qui nous apparaît dans nos rêves pure, chaste, presque céleste, est-elle dans la réalité si misérable? Encore si elle subissait, frémissante et indignée, la tyrannie de l'homme! Mais non, le plus mince intérêt suffit pour la jeter dans les bras du premier venu. » Pourquoi s'en étonner? Les femmes ne vivent pas par elles-mêmes : elles plient sous la volonté qui les domine. La grandeur de l'homme, c'est de savoir désobéir, s'il le faut, aux lois écrites pour obéir à la loi morale. Les femmes ne connaissent pas cette loi. Hors la convention et l'usage, il n'y a pas de règle pour elles. Telle femme qui paraissait hier une sainte inspire aujourd'hui la compassion ou le mépris; elle n'en vaut au fond ni plus ni moins; les circonstances ont changé autour d'elle, voilà tout. Il m'a fallu plus d'une douloureuse expérience pour arriver à cette conviction; aujourd'hui je sais ne demander à une femme que ce qu'elle peut me donner.

Cette insolente profession de foi eût rendu Léonie joyeuse, si elle eût saisi dans le regard le moindre dépit, dans l'accent la moindre amertume. Louis parlait d'un ton si froid et si modéré, il attachait sur la comtesse un regard si calme et si serein, qu'elle fut forcée de se dire en l'écoutant : — Il ne m'en veut même plus; c'est à une autre femme qu'il pense en ce moment!

Des larmes roulèrent sous ses paupières. L'idée que Louis pourrait les apercevoir la mettait au supplice. Heureusement Claire rentra, tenant dans ses bras sa petite fille, qui s'était coupé le doigt

et qui pleurait encore. Mme de Nérandal dit adieu à son amie et s'empressa de quitter l'atelier.

Après son départ, Claire jeta sur Louis un regard curieux.

— Vous vous trompez, madame, dit Louis, répondant à la pensée de Claire : Mme de Nérandal est peut-être la plus belle femme de Paris; mais je l'aime si peu, que je me repens en ce moment d'avoir été dur et impoli envers elle.

Léonie renvoya sa voiture et retourna chez elle à pied. Elle fit plus d'une lieue sans s'en apercevoir, ses yeux ne voyaient que les traits de Louis, ses oreilles n'entendaient que sa voix. Elle était folle d'amour pour celui qu'elle avait dédaigné et trahi.

Le soir même, elle se trouvait au fond d'une baignoire du Théâtre-Français. Après avoir longtemps lutté contre une fantaisie à laquelle il ne comprenait rien, le comte, qui affectait envers sa femme une galanterie chevaleresque, s'était résigné à l'accompagner au théâtre. En entrant dans la salle, Léonie caressait un vain espoir. La pièce contiendrait peut-être quelque allusion à sa conduite passée, qui lui révélerait le fond du cœur de Louis. — Il est devenu fort; il a joué ce matin l'indifférence, se disait-elle; mais il ne peut pas m'avoir oubliée. Je l'aime toujours, moi qui l'ai si lâchement abandonné, et Louis m'adorait!

Rien dans la pièce ne rappelait les anciennes douleurs de Monthal. Léonie, déçue, fit appel à son orgueil; elle commençait à se croire calme, quand elle vit tous les yeux se diriger vers une loge des premières occupée par une jeune femme dont elle avait déjà remarqué l'élégance et la beauté. Louis était dans cette loge. Il n'y resta qu'un instant et n'échangea que deux ou trois paroles avec la jeune femme; mais la jalousie a le don de seconde vue. Sous la réserve apparente de leurs manières, Léonie devina l'amour, l'amour heureux. La douleur qu'elle ressentit au cœur fut si violente, que, dans son effort pour la dissimuler, elle broya sous ses doigts son éventail.

— Quelle est cette dame? dit un monsieur placé au parterre, devant elle.

— C'est Mme de Rambert, répondit un voisin. Elle est veuve, très riche, et admiratrice enthousiaste du talent de M. Monthal.

— Ah! fit ironiquement l'interrogateur.

— Mon cher, vous ne connaissez pas Mme de Rambert, s'empressa de dire le voisin; la calomnie n'a jamais osé s'attaquer à elle. Elle est aussi vertueuse que belle.

— Cette femme vous trompe tous; c'est une misérable, c'est la maîtresse de Louis Monthal! eut envie de crier Léonie.

La salle et les acteurs avaient disparu pour elle; elle ne regardait plus que Mme de Rambert. La voir dans une loge splendidement

éclairée, joyeuse, admirée, enviée, célèbre par Louis, heureuse par Louis, tandis qu'elle était dans l'ombre, au milieu d'une foule indifférente, près d'un mari qu'elle n'avait jamais aimé et qu'elle détestait maintenant, ce fut un horrible supplice. — Là-bas la vie, ici la mort! se disait-elle avec désespoir.

La pièce eut un grand succès, et le nom de Louis Monthal, ce nom qu'elle aurait pu porter, fut acclamé avec enthousiasme.

Quand Léonie se retrouva dans sa chambre, elle tomba dans un fauteuil et promena lentement sur le luxe de son appartement un regard désolé. — Ils sont ensemble, et je suis seule, éternellement seule ici! murmura-t-elle.

Après une heure de profond accablement, elle se leva tout à coup, fiévreuse, agitée, les sourcils froncés, les joues en feu. — J'ai perdu à jamais son amour; mais il faut qu'il me rende son estime, s'écria-t-elle. Et, s'asseyant devant un bureau, elle écrivit:

« J'ai commis un crime contre vous, un de ces crimes que le monde ne punit pas. Respectée par tous, je me méprise moi-même, et je me traînerai courbée sous la honte jusqu'au jour où vous daignerez me relever et m'absoudre. Vous ne saurez jamais ce qu'il m'a fallu de force pour ne pas tomber ce matin à vos genoux en criant: « Grâce! » On plaint les victimes. Si on pouvait deviner ce que souffrent les criminels! Si vous saviez ma vie depuis quatre ans! Pas une heure, pas une seconde qui n'ait été troublée par cette pensée: « Tu pouvais être la plus honnête, la plus fière, la plus heureuse des femmes; tu n'es aujourd'hui qu'une créature déchue et misérable, et c'est toi qui l'as voulu! »

« Vous avez sans doute oublié les instans si rapides et si pleins que nous avons passés ensemble. Moi, je n'ai rien que les souvenirs et les regrets qu'ils m'ont laissés. J'ai voulu tuer mon cœur, j'ai cherché à m'étourdir; mais dans les fêtes les plus brillantes votre regard, le son de votre voix me poursuivaient, la musique n'était pour mes oreilles qu'un bruit monotone, les lumières ne jetaient autour de moi qu'une lueur funèbre, et j'errais navrée de douleur au milieu d'une foule imbécile qui m'enviait, qui me croyait au comble du bonheur, comme si les feux que lancent nos diamans pouvaient réchauffer nos cœurs.

« Oui, j'ai souffert d'inexprimables supplices; mais je ne connaissais pas le plus horrible de tous, je n'avais pas lu le mépris dans votre regard. Vous me méprisez, et pourtant, je le sens, si la souffrance est une expiation, je mérite votre estime. Si vous me pardonniez, j'aurais peut-être la force de supporter la vie que je me suis faite. Vous qui êtes heureux, serez-vous inexorable envers une pauvre femme qui n'implore qu'un mot de pitié?

« Je donne un bal dans deux jours : venez. Une parole de vous me rendra le calme et le courage; votre présence suffira pour me sauver du désespoir. »

Deux jours plus tard, Léonie était en grande toilette, immobile devant une glace. — Il ne peut manquer de venir, se disait-elle, et je suis si belle ce soir, que je réussirai à lui faire oublier cette femme... Qui sait après tout s'il l'aime? Peut-être me suis-je trompée?...

Léonie attendit jusqu'à une heure du matin. Elle dissimulait à grand'peine les tortures qu'elle subissait. Elle avait oublié la foule qui tourbillonnait autour d'elle; ses yeux ne voyaient que deux points dans le salon, la pendule et la porte. Enfin Monthal arriva. La comtesse fit involontairement quelques pas vers lui. Il la salua et s'éloigna d'elle sans prononcer un mot.

Le dernier succès de Monthal avait été si éclatant, que son apparition fut un événement. Il devint le but de tous les regards, le sujet de toutes les conversations. Pour les femmes surtout, la célébrité que donne le théâtre a quelque chose d'enivrant. L'homme qui a le secret de passionner tant d'imaginations, de faire battre à la fois tant de cœurs, ne doit-il pas tenir en réserve d'immenses trésors d'émotions pour celle qu'il aimera?

Léonie souffrait ce que pourrait souffrir un damné admis à contempler les joies du paradis. Les paroles d'amour que Monthal lui avait dites quatre ans auparavant retentissaient dans sa mémoire, ardentes, passionnées; elle les avait à peine écoutées quand l'amant dévoué les prononçait; elle eût donné sa vie pour les entendre de la bouche du poète illustre. Si Monthal avait ordonné en ce moment à la comtesse de s'agenouiller devant lui, elle eût peut-être obéi. Les femmes de ce caractère sont ainsi faites. Chez elles, les sentimens ne sont ni assez profonds ni assez forts pour vivre d'eux-mêmes; il leur faut l'éclat, le bruit, l'enthousiasme de la foule pour réchauffer leur cœur. Incapables de se trouver heureuses près d'un homme de génie qui les adore, elles peuvent se perdre pour un homme injustement célèbre qui les dédaigne.

Monthal causait gaiement, ses regards erraient dans le salon sans s'arrêter jamais sur la comtesse. Léonie fut prise de vertige; elle s'approcha de lui pendant une valse et dit à voix basse : — Vous êtes implacable. Ne me suis-je pas assez humiliée pour fléchir votre haine?

— Moi, vous haïr, madame! dit Monthal, pourquoi? Il y a si longtemps que je ne souffre plus.

— Vous m'avez bien vite oubliée! reprit Léonie avec amertume.

— J'ai pleuré deux ans. Votre vanité exigeait-elle davantage?

— Louis, s'écria Léonie, exaspérée par cette froide ironie, ne com-

prenez-vous pas que je meurs de désespoir?... Il faut que je vous voie, il faut que je vous parle, ajouta-t-elle; une explication est indispensable entre nous.

— Vous le voulez, madame, dit Monthal. Eh bien! venez demain au faubourg Saint-Jacques, numéro 80; demandez M. Benoît. — Et il s'éloigna de la comtesse; quelques instans après, il quittait le salon.

Léonie avait obtenu ce qu'elle désirait; mais le ton de Louis l'avait glacée d'effroi. Les femmes sont toujours étonnées et terrifiées quand elles rencontrent la force et l'indifférence chez ceux qu'elles ont vus faibles et émus devant elles.

La comtesse éprouva pourtant un instant de joie bien vive après le départ de Louis. Deux jeunes femmes causaient près d'elle.

— Allez-vous demain chez M^me^ de Rambert? disait l'une; c'est son jour, je crois?

— M^me^ de Rambert n'est plus à Paris, elle est partie depuis deux jours pour l'Allemagne, répondait l'autre.

— Ils ne s'aiment pas! se dit Léonie, et pour la première fois depuis trois jours elle respira librement.

IV.

Le lendemain, vers deux heures de l'après-midi, Louis se trouvait rue du Faubourg-Saint-Jacques, au numéro indiqué, dans un pavillon caché au fond d'un jardin. L'extérieur de ce pavillon était gris, terne, presque misérable, comme la maison dont il dépendait; mais toutes les richesses du luxe étaient réunies à l'intérieur. La pièce qui servait à la fois de salon et de cabinet de travail était tendue de velours grenat encadré de filets dorés; les portières étaient de la même étoffe; des bronzes d'un goût irréprochable ornaient la cheminée. Cette décoration sévère était relevée par les teintes douces d'un magnifique tapis, et par mille objets d'art et de fantaisie au milieu desquels se détachaient plusieurs tableaux de maîtres. Bien qu'on fût au commencement de mai, un grand feu éclairait la cheminée.

Dans cette pièce, si bien faite pour la rêverie et le bonheur, Monthal se tenait assis devant une table chargée de livres, de brochures et de manuscrits. En face de lui, une jeune femme était étendue dans un fauteuil. Cette jeune femme rappelait le type blond et gracieux affectionné par Greuze; mais la pose de sa tête et ses regards pleins d'intelligence disaient clairement que dans cette créature charmante il y avait autre chose que le modèle de la *cruche cassée*. Elle portait un long peignoir de mousseline blanche, dont le corsage et les manches, ouvertes jusqu'au coude, étaient ornés de nœuds d'un bleu

pâle; ses cheveux, rejetés en arrière, laissaient voir des tempes fraîches et transparentes comme celles d'un enfant; quelques tresses bouclées, aussi légères que les nuages qui flottent au ciel pendant les soirs d'été, s'échappaient d'un peigne d'or et glissaient sur un cou dont aucun peintre n'aurait pu rendre la délicatesse et la blancheur. Tout dans l'attitude et la toilette de cette jeune femme révélait la coquetterie, mais la coquetterie sanctifiée par l'amour. On sentait qu'elle se fût moins soigneusement parée pour la fête la plus brillante, et que le regard reconnaissant de celui qu'elle aimait résumait pour elle tous les triomphes et tous les hommages.

— Voici les notes et les extraits que tu m'as demandés, dit-elle en se levant et en s'avançant vers Louis, les mains remplies de papiers. J'ai feuilleté plus de douze affreux in-folios pour trouver cela.

Louis ne prit pas les papiers, mais il s'empara des petites mains blanches qui les lui présentaient, et les couvrit de baisers; puis ses regards cherchèrent ceux de la jeune femme, et il la contempla longtemps dans une muette extase.

— Je vous défends de me regarder ainsi, s'écria-t-elle tout à coup en dégageant ses mains; vous saisissez avec empressement toutes les occasions d'interrompre votre travail. Songez donc que nous n'avons que trois mois pour faire votre drame. Je vais dans ma chambre; seul, vous travaillerez mieux.

— Anna! dit Louis d'un ton suppliant.

— Non, non, dit la jeune femme avec une grâce mutine, tout en s'éloignant; je vous connais : si je reste, vous passerez deux heures à excuser votre paresse, et trois grandes heures à m'exposer vos plans de travail; la nuit sera venue, et vous n'aurez rien fait. Adieu! — Et elle disparut derrière la portière.

— Anna! cria Louis, reviens; j'ai quelque chose de très important à te dire.

La délicieuse tête de la jeune femme se montra entre les plis du velours.

— J'écoute, dit-elle.

— Je t'aime, dit Louis.

— Grande nouvelle! dit Anna en faisant une petite moue dédaigneuse, tandis que ses joues s'empourpraient de joie — Est-ce tout?

— Oui. Approche donc. J'attends une visite.

La figure d'Anna se décomposa. — Une visite! répéta-t-elle en regardant Louis comme si elle craignait qu'il ne fût devenu fou.

— Oui, la comtesse de Nérandal.

— Cette femme qu'on dit si belle! tu la connais? dit Anna avec l'inquiétude éternelle de l'amour.

— Depuis longtemps, répondit Louis, et il est indispensable qu'elle nous voie ensemble.

— Est-ce qu'elle t'aime?

— Ma célébrité... peut-être; moi, certainement non.

Quelques instans plus tard, la porte s'ouvrit, et Léonie parut. Elle s'arrêta pâle de fureur sur le seuil de la porte en reconnaissant la baronne de Rambert.

— C'est une trahison! c'est une vengeance infâme! s'écria la comtesse.

— Non, madame, dit Louis en s'avançant vers elle; c'est une preuve de confiance et d'estime.

Et il fit un signe à M^me^ de Rambert, qui sortit aussitôt.

— Cette femme sait tout? dit Léonie dès qu'Anna eut disparu.

— Elle sait mon histoire, madame, mais elle ignore que Léonie et la comtesse de Nérandal sont une même personne.

— Pourquoi m'avez-vous fait venir ici? dit Léonie.

— Vous m'avez parlé de désespoir; vous ne pouviez vivre, disiez-vous, sans mon estime : n'est-ce pas vous traiter en sœur et en amie que de vous initier à un secret d'où dépend plus que ma vie?

— Vous aimez donc bien cette femme?

Le regard de Monthal répondit.

— Qu'a-t-elle donc fait pour être si heureuse? cria Léonie.

— Désirez-vous le savoir, madame? dit Louis. Et, s'approchant d'un tiroir, il y prit quelques papiers. — Voici des lettres que j'ai écrites à Paul Servin quand mon cœur débordait, et que je ne lui ai pas envoyées; elles vous diront mon existence depuis quatre ans.

Léonie hésita un instant, puis elle saisit les lettres. Était-ce curiosité? était-ce l'étrange besoin d'épuiser la souffrance qui s'empare quelquefois des malheureux?

— Adieu, monsieur, dit-elle ensuite avec une certaine hauteur, et elle s'élança vers la porte sans prendre la main que Monthal lui tendait.

Dès qu'elle fut dans sa chambre, elle ouvrit les lettres et lut.

« Cauteretz, août.

« Pardonne-moi, Paul, d'être resté six semaines sans répondre à tes lettres. Il m'était impossible d'écrire. En m'envoyant dans les Pyrénées, les médecins comptaient probablement sur les distractions de la vie des eaux et sur l'aspect grandiose des montagnes pour vaincre la torpeur physique et morale contre laquelle leur science échouait depuis si longtemps; mais la nature ne dit rien aux cœurs vides. Je demeurais froid, indifférent, ennuyé, devant les plus magnifiques paysages. Ceux qui me voyaient marcher nonchalamment

sur le bord des précipices, ou errer, toujours seul, au fond des vallées, disaient peut-être : « Voilà un amant qui songe à sa maîtresse ou un poète qui travaille à sa gloire. » J'étais tout simplement un mort qui n'avait ni le courage, ni le désir de revivre; bien plus, je ne croyais pas à la vie. Si deux amans ou deux époux passaient près de moi le front rayonnant, je ne les enviais pas, je les assignais pour le lendemain devant le malheur, et je souriais amèrement à leur illusion présente. Mais aujourd'hui je vis, j'admire, je crois à l'art, à la gloire, à l'amour. Je travaille!... Ce mot-là te dit tout.

« Te rappelles-tu les longues heures que nous avons passées dans ma mansarde à définir la femme qui devait nous ouvrir le monde de l'art et nous donner le bonheur? Il faut qu'*elle* soit belle, disions-nous, belle de cette beauté qui tient autant de l'esprit que de la matière, et qu'une idée, un sentiment, une sensation suffisent pour transformer. L'artiste se dégoûterait de son rêve et perdrait la force de le réaliser, s'il n'en voyait pas le reflet sur le visage de celle qu'il aime. En exprimant cette opinion, tu te laissais quelquefois entraîner jusqu'au blasphème. « Si les vierges de Raphaël étaient là, vivantes, près de moi, ajoutais-tu, mon imagination s'engourdirait, et je deviendrais incapable de produire, parce qu'il m'est impossible de supposer sur ces divins visages une autre expression que l'expression fixée par le pinceau du maître, la douceur. » *Elle* devait tout comprendre, s'enivrer des pensées les plus hautes, les plus fortes, les plus généreuses : n'est-ce pas un supplice que de laisser sur la terre la meilleure moitié de soi-même quand on s'envole dans le ciel? — *Elle* aurait une volonté droite, inflexible, et l'éloquence qui persuade : il y a tant d'écueils, de tentations, dans la vie de l'artiste! — Nous lui voulions aussi les langueurs rêveuses de la jeune fille, les caprices inexpliqués et le doux babil de l'enfant, les raffinemens de langage que donne l'habitude du monde, les séductions de la coquetterie, la science de la toilette : un mot qui vous choque, un choix de couleurs qui vous blesse, peuvent faire manquer un chef-d'œuvre. Quand nous avions animé notre rêve, nous nous prosternions devant lui et nous l'adorions; mais une pensée soudaine nous faisait bientôt pâlir. Une femme ainsi douée voudra-t-elle être belle, intelligente, tendre, spirituelle, coquette pour un seul homme? Renoncera-t-elle sans regrets aux plaisirs, aux succès qu'elle pourrait si aisément obtenir, pour s'associer à une existence pleine de rudes labeurs, de chutes douloureuses, de triomphes contestés? Saura-t-elle compâtir aux angoisses de l'enfantement intellectuel, elle qui n'aurait qu'à se montrer pour exciter l'admiration et l'amour? Saura-t-elle, aux heures où l'artiste se passionne pour son œuvre, écouter ses divagations enthousiastes, sans

qu'un sourire ou une phrase ironique vienne glacer l'inspiration dans le cerveau ou arrêter la main qui tient le pinceau ou la plume? trouvera-t-elle les paroles qui conjurent le découragement et le doute? — Nous posions ces questions sans jamais oser les résoudre. Eh bien! mon ami, elle existe, cette femme idéale! L'*inspiratrice* et la *consolatrice*, elle existe, et je l'ai rencontrée.

« Écoute-moi. J'avais gravi à pied, sous un soleil brûlant, l'une des plus hautes montagnes des environs. Avant d'arriver au sommet, j'étais fatigué; pour trouver un peu d'ombre, je m'étendis derrière des rochers qui bordaient le sentier que je venais de parcourir. Je commençais à m'assoupir, quand une voix mélodieuse, argentine, arriva jusqu'à mon oreille; j'avançai la tête, et j'aperçus à quelques pas de moi un vieillard et une femme, que je pris d'abord pour une jeune fille, montés sur les petits chevaux du pays. Le vieillard pouvait avoir soixante-dix ans, sa tournure était encore noble et imposante, sa figure portait tous les caractères des races aristocratiques. La jeune femme était blonde, délicate, presque aérienne. Sous les touffes de plumes grises qui ornaient son chapeau de feutre, ses traits me parurent d'une fraîcheur et d'une animation ravissantes. La vue était admirable en cet endroit, le père et la fille (je devinai à première vue les relations qui les unissaient) mirent pied à terre et confièrent leurs montures à leur guide. Ils échangèrent quelques observations sur la beauté du site, puis je vis le vieillard chanceler et tomber à deux pas de l'abîme. La jeune femme poussa un cri affreux; je m'élançai, et j'étais près de son père avant le guide.

« J'avais craint une attaque d'apoplexie; mais ce n'était qu'un violent étourdissement causé par la fatigue et par la chaleur, écrasante ce jour-là. Le malade ouvrit les yeux, recouvra peu à peu ses forces, et put bientôt se relever et remonter à cheval. Il me remercia affectueusement, me donna sa carte, sur laquelle je lus : comte de Chalzy, et m'engagea à l'aller voir. Il voulait continuer la promenade; mais sa fille insista pour retourner à Cauteretz. Je crus comprendre qu'elle était encore inquiète, et qu'elle désirait que je les accompagnasse.

« Le comte marchait devant avec le guide. Je me tenais à quelques pas en arrière, près de sa fille. Nous gardâmes longtemps le silence : j'avais perdu l'habitude de causer.

« — Vous êtes toujours seul, monsieur, pourquoi? me dit tout à coup la jeune femme d'une voix si sympathique, avec un tel regard, que je me sentis troublé jusqu'au fond de l'âme.

« — Je ne sais pas, répondis-je... C'était la vérité en ce moment; mais conçois-tu que j'aie pu lui faire une aussi sotte réponse? Elle dut me croire idiot.

« Elle fit cependant quelques efforts pour ranimer la conversation. Je causai, peut-être même fus-je aimable, moi qui n'avais pas dit quatre paroles de suite depuis deux ans. Cette femme-là est entourée d'une atmosphère particulière.

« Au moment de nous séparer, elle me tendit la main et serra la mienne. — Merci, me dit-elle. — Comment te peindre cet accent, ce geste, cette douce pression? Elle disparut. J'étais un autre homme. Je voyais pour la première fois le pays qui m'environnait, je m'intéressais à tout, je m'aimais moi-même.

« Et depuis? diras-tu. Depuis, je la vois chaque jour; elle me parle, je l'accompagne dans ses promenades. Elle se nomme la baronne de Rambert; elle a vingt-deux ans, elle est veuve depuis trois ans déjà; elle ne quitte pas son père, dont la santé exige les plus grands soins. Le comte de Chalzy est un homme très distingué; il a fait lui-même l'éducation de sa fille. Anna sait tout, je crois, quoiqu'il soit impossible d'imaginer que cette jeune femme indolente et rieuse ait jamais étudié. Elle est musicienne; elle fait des croquis à te rendre jaloux. Si tu l'entendais causer! Elle dit, sans paraître y songer, des mots dont la profondeur m'effraie. Une femme comme elle est aussi supérieure à nous que l'intuition est parfois supérieure au raisonnement; notre intelligence est toujours plus ou moins faussée par les formules et par les systèmes, la sienne ne relève que de Dieu. Quand je l'écoute, un monde de pensées et d'images s'éveille en moi; mon esprit et mon cœur me semblent trop étroits pour embrasser la vie qui circule dans la création, mon existence trop courte pour réaliser mes rêves. Elle m'a ordonné de travailler; hier, dans la soirée, je lui ai lu quelques pages que j'avais écrites pendant le jour; elle a pleuré et m'a dit : — C'est beau. — En ce moment, j'aurais soulevé le monde. »

« Cauteretz, septembre.

« Tout est fini... Elle est partie... Pourquoi suis-je encore ici? Je n'en sais rien. Pourquoi irais-je ailleurs? Je ne dois plus la voir.

« Depuis quelque temps, elle était encore plus affectueuse avec moi; elle me parlait sans cesse de la nécessité de me créer une position par mon travail. Son caractère me paraissait changé; elle ne riait plus. Avant-hier nous sommes sortis ensemble après le dîner. Le comte de Chalzy m'aimait et me confiait volontiers la baronne, qu'il traite plus en jeune fille qu'en femme.

« Un pressentiment douloureux me serrait le cœur. Malgré les tentatives de la baronne, notre conversation se réduisait à quelques monosyllabes. Après avoir longtemps monté une côte escarpée, nous nous assîmes au-dessus d'un ravin. Un morne silence régna longtemps entre nous.

« — Nous partons demain, dit enfin la baronne.

« J'eus un instant l'idée de la pousser dans le torrent qui grondait sous nos pieds et de m'y précipiter après elle. Je ne répondis rien; nous évitions de nous regarder.

« Au bout d'un quart d'heure, Mme de Rambert murmura d'une voix étouffée : — Mon père a un fils, un fils unique qu'il n'a pas consenti à recevoir depuis six ans, parce qu'il a épousé la fille d'un professeur de dessin.

« Ah! mon ami, je compris pour la première fois en cet instant ce que valent la fortune et les titres. Je compris pourquoi une puissance invincible m'avait empêché de prononcer le mot d'amour toutes les fois que de mon cœur il était monté à mes lèvres. Moi pauvre, inconnu, d'une naissance obscure, pouvais-je proposer à la baronne de Rambert, à l'une des reines de Paris par la richesse et la beauté, d'être ma femme sans autoriser les plus ignobles soupçons, sans me couvrir de honte? Et pouvais-je dire à cette femme, libre de disposer d'elle-même : — Soyez ma maîtresse?

« J'éprouvai en ce moment un transport inoui de colère et de rage. Je vis dans la conduite de Mme de Rambert la plus effroyable coquetterie, la cruauté la plus raffinée. Pourquoi tant de soins, tant d'efforts pour rendre la vie à un cadavre, si elle devait m'abandonner dès qu'elle aurait ranimé en moi la faculté de souffrir? Avait-elle voulu se procurer la gloire d'une résurrection?

« Je me retournai vers Mme de Rambert. Le regard dont je l'enveloppai dut être terrible; mais ma colère tomba devant l'expression triste et douce de son visage, qu'éclairaient les dernières lueurs du crépuscule. — Je ne suis rien, je ne serai probablement jamais rien, pensai-je. Quelle gloire, quel triomphe de vanité puis-je donner à une femme? — Et mon cœur se gonfla de reconnaissance.

« La nuit était venue, Mme de Rambert se leva et prit mon bras. Je me croyais malheureux en ce moment... Malheureux! Elle était près de moi, j'entendais sa respiration agitée; son bras tremblait sous le mien... Il tremblait, j'en suis sûr. Nous arrivâmes à la porte de son hôtel sans prononcer un mot; là, emporté par un sentiment plus fort que ma volonté, je pris sa main et je la pressai longuement contre mes lèvres.

« Mme de Rambert ne la retira pas; elle me regardait. Je crus voir des larmes dans ses yeux.

— Vous viendrez dire adieu à mon père, me dit-elle. Puis elle entra.

« Son regard m'avait rendu fou. Je fus un instant convaincu que le comte de Chalzy allait m'offrir la main de sa fille. Une heure plus tard, j'étais chez lui. Il prit congé de moi avec une bienveillance charmante, et m'engagea à venir le voir à Paris. Mme de Rambert

ne parut pas. Pendant la nuit, j'espérais encore. Quoi? Je ne sais.

« Et le lendemain, rien, plus rien au monde... Elle était partie. — Paul, je n'avais pas encore souffert... Et pourtant, crois-moi, je ne m'abuse pas, cette femme m'aime;... mais elle en rougit sans doute... Elle aussi!... Oh! les femmes du monde! »

« Paris, janvier.

« Te souviens-tu, Paul, qu'il y a huit mois, quand tu t'efforçais de me guérir, je te répondais : La vie est impossible? Il n'y a en ce monde que des courtisanes et des ménagères; les unes me dégoûtent, les autres m'ennuient. — Tu ne discutais pas avec moi, tu comprenais que j'étais trop malheureux pour être juste; mais tu murmurais tout bas : — « Il y a aussi des femmes. »

« Tu avais mille fois raison, il y a des femmes, des êtres qui ont de plus que nous la pureté, le dévouement et la beauté.

« Il est une heure du matin, la pluie tombe à larges gouttes sur mon toit; c'est une des nuits les plus lugubres qui aient jamais enveloppé Paris, je suis seul dans ma mansarde, et pourtant la joie déborde en mon cœur... Après *lui* avoir écrit, j'ai encore besoin de crier mon bonheur.

« Comment ai-je passé les deux mois qui ont séparé son départ de Cauteretz du jour où je l'ai revue? Ne me le demande pas. Je sais seulement qu'il n'y avait plus pour moi ni présent, ni avenir, ni jour, ni nuit. Quelquefois je passais des journées entières sans me lever; à quoi bon? Souvent je restais jusqu'au matin dans mon fauteuil. Partout le chaos, le froid, les ténèbres. J'étais depuis un mois à Paris quand je reçus un billet d'*elle*. Il ne contenait que ces mots. « Pourquoi ne venez-nous pas nous voir? » Je répondis: « C'est impossible! » Puis je retombai dans ma douloureuse léthargie.

« Enfin un soir, le 4 décembre, la porte de ma mansarde s'ouvrit : c'était *elle,* elle toujours belle, mais pâle et amaigrie. Elle vint vers moi, me prit les deux mains et me dit lentement : — Je vous aime, m'aimez-vous assez pour consentir à m'épouser?

« Il y a des émotions au-dessus des paroles. Une heure plus tard, je sanglotais encore à ses pieds. Elle me souriait à travers de douces larmes.

« — Notre mariage ne peut avoir lieu maintenant, disait-elle : je me dois à mon père, je ne veux pas affliger ses derniers jours; mais je ne pouvais pas non plus vous laisser mourir, continua-t-elle avec un regard que je vois encore, que je verrai toujours. Si je suis coupable, Dieu me pardonne, j'en suis sûre.

« Puis elle me raconta sa vie depuis notre séparation, mon ami; elle avait autant souffert que moi! Trois fois elle était venue jus-

qu'à ma porte sans trouver le courage de monter à ma mansarde.— J'ai à présent le droit de commander, me dit-elle en me quittant; je veux que vous ayez écrit plusieurs nouveaux chapitres de votre ouvrage la première fois que je viendrai ici.

« La nuit même, je travaillai.

« Vous avez tous fait honneur à mon énergie, à la toute-puissance de ma volonté, du réveil soudain de mon intelligence, des rapides succès que j'ai obtenus. Ma volonté, c'était elle; mon talent, elle encore. C'était son nom qu'on aurait dû jeter à la foule au lieu du mien. Elle m'avait aimé obscur, inconnu, dédaigné : ne lui devais-je pas d'illustrer le nom qu'elle voulait porter?

« Anna a fait des efforts inouis pour me faire quitter ma mansarde. — Puisque je suis riche, vous l'êtes aussi, me dit-elle souvent; refuser de partager avec moi, c'est me prouver que vous ne me considérez pas comme votre femme. Vous tenez donc bien à rester libre?

« Jusqu'ici j'ai résisté : je ne veux pas quitter la mansarde où elle m'a dit pour la première fois qu'elle m'aimait.

« Je vais souvent chez le comte de Chalzy. Ce vieillard m'aime et jouit en père de mes triomphes; il me haïrait, si sa fille portait mon nom. J'ai quelquefois des remords en songeant que son affection repose sur une erreur; mais pourrait-on sans crime troubler une existence si près de s'éteindre? Tous les ans, le comte va passer quelques mois d'hiver chez un ami qui possède un château près de Nice. Pendant ce temps, Anna est libre; nous nous enterrons alors au fond du faubourg Saint-Jacques, sous le nom de M. et M^me^ Benoît. Une cousine d'Anna, mariée à Berlin, est dans notre confidence; le comte croit sa fille chez elle.

« Avec quelle joie nous entrons dans notre prison (c'est vraiment une prison pour Anna)! avec quel désespoir nous en sortons! C'est là que je travaille, là que ma pensée s'élève, là surtout que mon âme se purifie et s'éclaire. Dans les luttes d'intérêts, dans les tiraillemens de toute sorte, les mille complications de la vie des hommes, le sens moral se trouble toujours plus ou moins, la délicatesse s'émousse; mais l'âme d'Anna est un sanctuaire. Quand cette chère compagne a dit : « C'est bien, c'est mal, » c'est comme si Dieu avait parlé. Paul, je suis bien heureux! »

V.

Après avoir lu ces lettres, Léonie les froissa convulsivement. Si une pensée de vengeance traversa son esprit, elle s'effaça bientôt sans laisser aucune trace. Ce n'était pas une de ces natures passionnées chez lesquelles l'amour s'éveille puissant, fatal, aveugle comme

l'instinct, et poursuit sa satisfaction, même à travers le crime et la honte. Ces natures-là sont rares à Paris, et Léonie était, nous l'avons dit, une vraie Parisienne. La vanité l'avait poussée vers Louis Monthal, la vanité l'en éloignait, car elle n'entrevoyait qu'humiliation dans une lutte avec une rivale adorée. Quand après un instant d'hésitation elle jeta au feu les lettres de Louis Monthal, ce n'était déjà plus à lui qu'elle pensait, c'était à elle-même. Elle comparait les quatre années qui s'étaient écoulées depuis son mariage, ces années si mornes, si ternes, si désolées, malgré leur agitation et leur éclat apparens, à la vie si occupée et si douce de Claire Servin, à l'existence pleine d'émotions et d'enivremens de M^me^ de Rambert. Elle s'abîma dans une de ces méditations désespérées d'où les femmes sortent perverties à jamais ou sanctifiées par la résignation; mais elle n'avait pas une âme assez grande pour se résigner. C'était une de ces femmes qui veulent tous les bonheurs et à qui tous les bonheurs manquent, parce qu'elles n'ont le courage d'aucun sacrifice. Celui qui aurait pu la voir à cette heure eût aisément deviné qu'elle faiblirait devant le devoir comme elle avait faibli devant le dévouement, qu'après avoir lâchement trahi Louis Monthal pour les jouissances du luxe et de la vanité, elle commettrait de misérables folies pour les joies de l'amour.

A dater de ce moment, sa volonté, sinon sa vie, fut corrompue. Elle arriva bientôt à cet état moral qui met une femme à la merci du premier homme assez habile pour exploiter sa vanité et son ennui au profit de son plaisir; mais le mal même est quelquefois difficile en ce monde. Il se passa deux mois sans qu'elle pût découvrir, ni dans son cœur ni dans celui des hommes qui l'entouraient, le moindre symptôme de passion. Un profond découragement s'empara d'elle; sa santé se troubla comme son âme. Les seules heures supportables de sa vie étaient celles qu'elle passait près de Claire à disserter sur le sentiment qu'elle désespérait d'éprouver. Les conversations sur l'amour entre amies intimes jouent un rôle immense dans l'existence des femmes, et entraînent souvent les plus fatales conséquences. Il y a des désirs qu'il est bon de se dissimuler à soi-même quand on veut conserver la force d'y résister. Les avouer, en discuter la satisfaction même comme une hypothèse, c'est jeter ses meilleures armes avant l'heure du combat.

Un matin que Léonie était seule avec son amie dans l'atelier de Paul, la femme d'un député de province y entra suivie d'un élégant jeune homme. Elle venait avertir le peintre, qui avait commencé son portrait, qu'elle ne pourrait pas poser ce jour-là. Bien qu'il ne fût pas encore onze heures, la nouvelle arrivée disparaissait sous les volans, les dentelles et les plumes. Elle fit à la comtesse de Nérandal, qu'elle avait déjà rencontrée chez Paul Servin, une foule de

complimens prétentieux, puis voulut montrer son portrait au jeune homme qui l'accompagnait.

— Le trouvez-vous ressemblant, monsieur *de* Lanveur? dit-elle en appuyant fortement sur la particule aristocratique.

Léonie avait comme un vague souvenir d'avoir entendu prononcer ce nom par Louis Monthal, et regarda celui qui le portait. Cet examen fut tout à fait favorable à M. de Lanveur. Il avait une taille mince et souple, de magnifiques cheveux bruns, le teint d'une pâleur mate, de grands yeux allongés qui exprimaient, sans qu'il s'en occupât trop, la rêverie et la tendresse. Le jeune homme remarqua l'attention dont il était l'objet, et arrêta sur la comtesse un de ces regards pleins d'admiration et de désir dont l'impertinence trouve toujours grâce aux yeux des femmes.

M^me^ Chardon (c'était, à son grand désespoir, le nom de la femme du député) obligea bientôt son compagnon à s'occuper de son portrait. M. de Lanveur était en train de répéter après elle que les contours du visage étaient un peu trop arrondis, les yeux un peu trop bridés, la bouche un peu trop grande, le nez un peu trop fort, quand Paul Servin entra dans son atelier. — Comment allez-vous, mon cher Albert? dit-il en tendant familièrement la main à M. de Lanveur après avoir salué la comtesse et M^me^ Chardon; il y a bien six ans que je ne vous ai vu. Vous rappelez-vous l'époque où Louis Monthal et moi nous n'avions pour nous deux qu'un cabinet sous les toits?

— Les choses ont bien changé : vous êtes aujourd'hui un peintre célèbre, dit Albert.

— Je n'accepte pas cette flatterie; mais notre ami est devenu un grand poète et sera bientôt un poète illustre, répondit Paul Servin, dont le cœur débordait toujours quand il s'agissait de Louis Monthal.

— Oui, il a du talent, dit Albert de ce ton qui révèle clairement qu'on voudrait pouvoir soutenir le contraire.

Sa curiosité de provinciale lettrée arracha M^me^ Chardon à la contemplation de son portrait. — Vous connaissez M. Monthal? s'écria-t-elle en se tournant vivement vers Paul Servin; ses romans m'ont fait passer des heures délicieuses.

— Et ce grand désespoir dont on a tant parlé, ce spleen invincible, il n'en est plus question, je crois? demanda M. de Lanveur d'un ton léger.

Paul ne répondit rien, ce qui n'empêcha pas M^me^ Chardon de lui adresser une foule de questions sur la vie intime de Louis. Cette conversation mettait Léonie au supplice. Les yeux d'Albert se reportant à chaque instant sur elle, elle se figura qu'il la connaissait, et rougit à plusieurs reprises. Enfin elle se leva très troublée et sortit en laissant un bouquet de violettes sur le divan qu'elle venait d'oc-

cuper. Albert de Lanveur avait assez de disposition à la fatuité; il se persuada que ses regards étaient la cause unique de l'émotion de la comtesse, et, s'emparant des violettes oubliées, il les mit dans sa poche sans que personne s'en aperçût.

— Comment trouvez-vous la comtesse de Nérandal? lui dit Mme Chardon dès qu'ils eurent quitté l'atelier.

Le nom de la comtesse produisit sur M. de Lanveur un effet analogue à celui qu'avait produit le sien sur Léonie : tous les détails de l'histoire de Monthal lui revinrent à la mémoire. — Belle, répondit-il, mais un peu pâle, les traits fatigués.

Cette restriction était en l'honneur de l'embonpoint exubérant de Mme Chardon.

— Pauvre femme! s'écria Mme Chardon, qui voyait partout des femmes incomprises et sacrifiées; sa famille l'a mariée malgré elle à un homme ayant trois fois son âge et monstrueusement jaloux; elle se meurt de désespoir. Dans huit jours elle part pour Vichy, mais je crains bien qu'elle n'en revienne pas.

Et Mme Chardon, qui tenait à prouver qu'elle connaissait intimement la comtesse, donna sur elle à M. de Lanveur de longs détails qu'il écouta avec un intérêt marqué.

Le fiacre qui les emportait s'arrêta devant un hôtel de la rue Saint-Honoré, où la famille du député était installée depuis six mois. Mme Chardon était évidemment la personne importante de cette famille : fille d'un gentillâtre campagnard sans fortune, elle s'était trouvée très heureuse d'épouser un fabricant de papiers peints; mais, bien que son mari lui eût gagné près d'un million, elle n'avait jamais oublié la distance qui, selon elle, la séparait de M. Chardon, et lui reprochait sans cesse la vulgarité de ses goûts. Habiter Paris, voir le monde, était son rêve, quand M. Chardon fut nommé député. Au fond du département des Vosges, elle avait naïvement espéré que la nouvelle dignité de son mari allait lui ouvrir toutes les portes, qu'elle passerait sa vie dans les premiers salons de Paris. Sa grande préoccupation était aujourd'hui de marier sa fille à un homme dont le nom pût lui ouvrir l'entrée du monde où elle vivait depuis si longtemps par l'imagination. Célestine Chardon avait été élevée dans un pensionnat de Paris. Sa mère disait à qui voulait l'entendre que sa fille *savait* l'ethnographie, la cosmographie, l'archéologie, la poésie et la peinture.

Albert de Lanveur avait été présenté à Mme Chardon par un de ses camarades, neveu de la femme du député. Quelques années auparavant, il n'aurait vu qu'un sujet de satire dans les ridicules de cette famille bourgeoise; mais il appréciait fort aujourd'hui le parti sérieux qu'on pouvait en tirer, et agissait en conséquence. Albert appartenait à la classe trop nombreuse des jeunes gens qui de

dix-huit à vingt-cinq ans se croient poètes, réussissent même quelquefois à le persuader aux autres, et qu'on retrouve à trente ans plus froids, plus calculateurs, plus attachés au bien-être matériel que les hommes qui semblent voués par état aux préoccupations mesquines et prosaïques. La conscience, le courage, l'abnégation, ce triple rempart derrière lequel le feu sacré doit s'abriter, font absolument défaut à ces natures menteuses et incomplètes. La flamme éphémère qu'on remarque en elles, et qu'on baptise à tort du nom d'inspiration, s'éteint au premier vent, et ne laisse, comme une âcre fumée, que l'envie et l'irritation de l'impuissance.

Albert était de Caen, comme Louis Monthal; leurs mères habitaient la même maison. Pendant dix ans, ils étaient partis ensemble le matin pour le même collége, et avaient joué le soir dans le même jardin. Dès cette époque, Albert était jaloux de Louis, dont il sentait vaguement la supériorité. M^me^ Monthal avait quelque aisance, tandis que la mère d'Albert était presque dans la misère, bien qu'elle appartînt à l'une des meilleures familles de la noblesse normande. Son mari, joueur et débauché, avait dévoré son patrimoine et celui de sa femme. Après sa mort, toutes ses dettes payées, il restait neuf cents francs de rente à M^me^ de Lanveur pour vivre et élever deux enfans. Quand Louis eut atteint seize ans, M^me^ Monthal l'envoya terminer ses études à Paris. Albert, désespéré de rester à Caen, reprocha amèrement à sa mère de borner sa vie, de lui fermer à jamais l'avenir en le retenant dans une ville de province. La pauvre femme ne put lui répondre que par des larmes.

Quatre ans après son arrivée à Paris, Louis fut très surpris de voir Albert entrer un matin dans sa chambre.

— Depuis quand es-tu ici? lui dit-il.

— Depuis une heure, répondit Albert; une vieille tante fanatique du nom de Lanveur, qu'elle a porté du berceau à la tombe, m'a légué deux mille francs de rente; avec cela, — et ceci, ajouta-t-il en tirant un manuscrit de sa poche, — un homme comme moi doit arriver vite à la célébrité et à la richesse.

— Et que vas-tu faire?

— De la littérature.

— Il serait peut-être sage de faire encore autre chose.

— M'enterrer dans un bureau ou dans une étude, me couper les ailes! c'est toi qui me conseilles cela, toi qui écrivais déjà à Caen de si belles pages!

— Je travaille toujours, dit Louis, et peut-être arriverai-je un jour; mais ma mère n'est pas riche, je la gênerais beaucoup si je vivais à Paris sans gagner moi-même quelque argent; je suis employé au ministère des finances.

Quatre années s'écoulèrent, quatre années pendant lesquelles Al-

bert gaspilla misérablement son temps et son papier. Il se trouvait à vingt-sept ans aussi inconnu et aussi pauvre qu'à vingt, tandis que tous ses camarades étaient parvenus à se créer des positions convenables, sinon brillantes. Une transformation rapide s'accomplit alors en lui. Comme tous ceux qui voient dans l'art un moyen et non un but, il prit la poésie en dégoût, dès qu'il fut bien convaincu qu'elle ne lui donnerait pas la richesse, et se mit à parler légèrement dans l'intimité de ses talens littéraires. En revanche, il affectait d'immenses prétentions à l'habileté. Parvenir! ce mot-là revenait sans cesse dans sa conversation, et tous les moyens lui paraissaient bons pour atteindre son but. Au fond, son ambition se bornait maintenant à passer agréablement la vie sans rien faire; en un mot, il spéculait sur le mariage d'inclination. Rencontrer dans Mme Chardon une de ces femmes sottement vaniteuses, qui se laissent persuader qu'on n'épouse leur fille que pour avoir le bonheur d'être leur fils, fut pour Albert une chance inespérée. Il prêta des livres à la femme du député, chanta des duos avec elle, écrivit des vers sur son album, et lui donna quelques notions de blason, excellente occasion pour lui parler de ses ancêtres, morts aux côtés de Guillaume le Conquérant à la bataille d'Hastings. Il ne négligea pas non plus de faire une cour personnelle à Mlle Célestine, et parvint même à gagner les bonnes grâces de M. Chardon en discutant sérieusement les opinions que le fabricant croyait avoir sur une foule de questions industrielles et politiques.

Albert prévoyait cependant un grand obstacle à ses projets. Malgré son nom, il n'avait jamais eu aucune relation avec la société aristocratique dont Mme Chardon voulait à tout prix faire partie. Gagner le cœur d'une grande dame, s'élever sous son ombre dans le monde, c'était sans contredit le plus sûr, le plus court, le plus agréable de tous les expédi ns; aussi y pensa-t-il souvent. Par malheur pour lui, les grandes dames, si communes dans les livres, sont infiniment rares dans la vie réelle. Plusieurs mois se passèrent sans qu'il réussît à en découvrir une. On comprend maintenant pourquoi Albert avait saisi avec tant d'empressement les violettes de Mme de Nérandal : la comtesse était peut-être l'ange qu'il appelait depuis si longtemps. Sa joie augmenta quand il apprit que la femme dont il avait admiré la beauté était la fiancée infidèle de Louis Monthal. Il détestait cordialement Monthal depuis ses derniers succès. Se faire aimer de cette même femme qui avait dédaigné son ami d'enfance était à ses yeux un triomphe, presque une vengeance.

En rentrant chez lui, il se jeta dans un fauteuil et s'écria en regardant le bouquet de Léonie : — Je tiens ma fortune! — Puis il tomba dans une profonde méditation. Il voulait partir pour Vichy. A Paris, il n'aurait peut-être jamais l'occasion d'aborder Mme de Nérandal.

Grâce aux renseignemens de Mme Chardon, Albert trouva cependant moyen d'apercevoir chaque jour Mme de Nérandal, et ses regards furent si éloquens, qu'en quittant Paris Léonie se disait qu'elle laissait peut-être derrière elle la grande passion qu'elle poursuivait.

VI.

La première personne que Mme de Nérandal aperçut à Vichy, ce fut Albert. Elle ne pensa même pas au hasard et se crut aimée. Le soir, au bal, quand elle quitta sa place pour valser avec lui, elle était émue comme une femme qui attend une déclaration, et préparait déjà des réponses froides et dignes. Albert gardait le silence. La comtesse éprouvait une véritable déception.

— J'ai un crime à me reprocher envers vous, madame, dit enfin Albert en la reconduisant à sa place, un crime si énorme que je n'ai pas osé vous le confesser. Soyez assez bonne pour m'accorder une seconde valse : j'aurai peut-être plus de courage.

La curiosité de Léonie était éveillée; la valse fut accordée.

Cette fois Albert parla du bouquet de violettes, du lien mystérieux qui unissait sa vie à celle de la comtesse, de son isolement, de sa tristesse, des rêves insensés de ses nuits, de ses folles espérances... On se tromperait en croyant que toute son émotion fût jouée, toute l'exaltation de ses phrases calculée. Quel jeune homme de vingt-sept ans n'est pas un peu de bonne foi en parlant d'amour, quand, les nerfs ébranlés par les vibrations de l'orchestre, enivré par une atmosphère chargée de parfums, il emporte dans ses bras une femme jeune et belle?

Ce soir-là, Léonie était bien belle en effet; ses joues avaient la nuance des bruyères roses qui tremblaient dans ses cheveux; sa taille pliait mollement sous les ruches vaporeuses qui garnissaient son corsage. Elle profitait du mouvement rapide de la valse pour savourer, sans paraître les entendre, les paroles d'Albert. Dans un intervalle de repos, elle jugea cependant nécessaire de lui demander son bouquet.

Albert lui jeta un regard navré.

— Demain, madame, répondit-il d'une voix à peine intelligible.

La valse continua. Albert, morne, silencieux et froidement respectueux, entraîna Léonie. Cette manœuvre était habile; la comtesse se sentit fatiguée et glacée; il lui sembla que les bougies avaient pâli, que les musiciens jouaient sans entrain et sans vigueur.

Le lendemain, elle valsa trois fois avec Albert, qui, bien entendu, remporta son bouquet. Il eut le bonheur de découvrir qu'il avait vu quelquefois dans son enfance un cousin de M. de Nérandal établi en Normandie; ce fut un motif suffisant pour se faire présenter au comte.

Huit jours plus tard, il connaissait les heures où l'on était à peu près sûr de trouver la comtesse chez elle sans son mari.

Quand, au bout de six semaines, Léonie quitta Vichy pour aller dans le département des Landes, où le comte possédait des terres considérables, elle avait répondu une vingtaine de fois aux lettres d'Albert, sous prétexte de lui défendre d'en écrire d'autres; elle lui avait laissé prendre plusieurs gants et quelques nœuds de rubans; elle lui avait même donné assez volontairement des fleurs qui s'étaient fanées sur son cœur.

La comtesse s'ennuyait horriblement à la campagne; les lettres d'Albert furent sa seule distraction. Quand elle les lisait, vers midi, dans les longues allées de tilleul envahies par l'herbe que le bruit de ses pas semblait étonner, ou bien le soir dans sa chambre, après le départ des hobereaux et des chasseurs qui avaient égayé le dîner par des dissertations agricoles et par le récit des exploits de leurs chiens, elle se persuadait aisément qu'elle aimait, et comptait les jours qui la séparaient de Paris. Elle revit Albert avec joie, et vanta ses talens comme musicien et comme poète. Albert réussit admirablement dans le monde. Il avait juste assez d'esprit, d'intelligence et d'imagination pour se montrer aimable. Les gens vraiment supérieurs songent souvent trop peu à prouver qu'ils le sont; d'ailleurs ils fatiguent en voulant mettre toute chose au service de leurs idées, tandis que les gens médiocres savent mettre leurs idées au service de toute chose.

Une princesse italienne, célèbre par ses aventures, fit à M. de Lanveur l'honneur de le remarquer, et lui donna aux yeux de Léonie l'importance qu'acquiert immédiatement ce qu'on vous dispute. Albert sut profiter habilement de cette fantaisie, sans faire grande attention aux avances de la beauté italienne. Léonie était la première femme qui lui eût révélé les raffinemens et la poésie du luxe; elle répondait à tous ses secrets instincts; il l'aimait autant qu'il pouvait aimer, c'est-à-dire qu'il la désirait beaucoup. Cependant au bout de trois mois il n'était guère plus avancé que le premier jour, et les choses auraient pu aller longtemps ainsi, si le comte de Nérandal ne se fût avisé de défendre à sa femme les longues causeries avec M. de Lanveur, qui remplissaient maintenant ses matinées. Cet acte d'autorité exaspéra Léonie. Le spectre de l'ennui lui apparut prêt à la ressaisir dans ses bras glacés, et elle écrivit à Albert, pour lui annoncer la résolution tyrannique de son mari, une lettre où la révolte perçait à chaque ligne. Albert ne s'émut pas trop en la lisant. — Elle viendra chez moi, se dit-il; j'attendais depuis longtemps cette péripétie. — Et il écrivit quatre pages d'un style brûlant. C'étaient ses adieux à M^me^ de Nérandal et à la vie.

Quand Léonie reçut la lettre d'Albert, Claire était chez elle. La

comtesse brisa précipitamment le cachet et parcourut les quatre pages avec un trouble qui n'échappa point à son amie, puis elle mit la lettre dans sa poche et essaya de continuer la conversation; mais il était évident que sa pensée était à mille lieues des mots qu'elle prononçait. Incapable de dissimuler plus longtemps, elle s'écria tout à coup en regardant Mme Servin en face : — Je suis la plus malheureuse des femmes. J'aime!... oui, j'aime, reprit-elle avec détermination, et *il* m'écrit qu'il va se tuer, si je ne vais pas chez lui.

— Je t'en conjure, n'y va pas, s'écria Claire, pense à tes devoirs.

— Mes devoirs! dit Léonie avec amertume, c'est donc là ta seule réponse quand je te dis que j'aime! Parce qu'on a prononcé un certain jour de certaines paroles, crois-tu que le cœur cesse de battre, crois-tu que l'imagination ne puisse plus rien rêver? Mieux vaut le cloître que le mariage : là du moins la passion se heurte contre des grilles de fer et s'use bientôt dans une lutte impossible; mais supporter une existence mille fois pire que la mort quand il n'y a entre nous et le bonheur que deux mots, réputation, devoir, — deux mots dont les hommes veulent faire pour nous une barrière infranchissable, et qui ne sont que des mots pour eux, — c'est une torture au-dessus des forces d'une femme...

— Ma pauvre Léonie, calme-toi, dit Claire les larmes aux yeux en serrant les mains de son amie dans les siennes.

— Me calmer! pourquoi ne me dis-tu pas d'être heureuse? Comment! continua-t-elle, j'ai une voiture qui m'attend dans la cour, dix valets à mes ordres, je peux faire autant de toilettes qu'il y a d'heures dans la journée, et je ne me trouve pas heureuse! Cela doit bien t'étonner, toi qui n'as qu'un bonheur dans ta vie, celui d'aimer et d'être aimée!

— Léonie, dit Claire avec un accent sérieux et ému, je ne te dirai pas : De quoi te plains-tu?... Je comprends trop bien pourquoi tu souffres; mais n'as-tu pas perdu le droit de parler comme tu le fais? Est-ce bien la société que tu dois accuser de ton malheur? Tu pouvais choisir, et tu as choisi...

— Oui, j'ai choisi! dit Léonie avec désespoir, et elle tomba brisée sur le canapé.

Son abattement ne dura pas longtemps. Il y a pour toutes les femmes une heure, souvent unique, où elles semblent prendre plaisir à crier tout haut ce qu'elles s'efforcent de dissimuler pendant toutes les autres heures de leur existence. Cette heure-là était arrivée pour Léonie.

— Comprends-tu ce qu'est ma vie? dit-elle en se redressant pâle et exaltée. Savoir qu'il n'y a qu'un seul sentiment qui fasse vivre et

l'étouffer dans mon cœur, n'être la première pensée de personne, répéter sans cesse tout bas le mot suprême qui fait passer notre âme sur nos lèvres et ne jamais le prononcer, voir ma beauté se faner sans qu'on m'ait remerciée d'être belle, trouver les jours mortellement longs, et pourtant regretter chaque jour qui s'écoule, car bientôt il ne me restera plus de ma jeunesse que le désespoir de n'avoir pas vécu... Le luxe, auquel j'ai tout sacrifié, je le hais;... qu'importent les dorures et le velours? Les choses vraiment belles ne coûtent rien et appartiennent à tous; le dernier mendiant peut admirer comme moi le Rhin et les Alpes. Je souffre trop; j'étais bonne autrefois, je deviens méchante. Quand mes chevaux m'entraînent à travers Paris, si je rencontre sur ma route une grisette au bras de son amant, je sens des transports de rage, et je voudrais anéantir sa joie et sa beauté... Voilà ma vie, reprit Léonie après un moment de silence, et quand le bonheur s'offre à moi, tu veux me condamner à le repousser!

— Est-ce que la pensée de tromper ton mari ne te révolte pas? dit Claire.

— Crois-tu que le comte ne m'ait jamais trompée, lui?

— Je suis une femme et j'aime, dit Claire doucement. Quoique je n'en aie jamais souffert personnellement, je me suis souvent indignée de l'injustice des hommes à notre égard et de leurs iniques prétentions au droit d'infidélité; mais, en dehors de toutes les lois et de tous les préjugés, ne penses-tu pas qu'il est honteux pour une femme de se mettre dans une situation telle qu'un homme puisse lui dire : « Vous n'étiez rien, vous n'aviez rien! vous avez acquis par un serment volontaire le droit de porter mon nom, de partager ma richesse; aujourd'hui vous violez ce serment, mais vous n'en conservez pas moins mes titres, mes voitures et mes bijoux? »

— C'est vrai, dit Léonie avec amertume, cela ressemble à un vol. On a le droit d'exiger la fidélité d'une femme achetée si cher. Eh bien! s'écria-t-elle, je jetterai ma livrée d'esclave, et je reprendrai le droit d'être une créature humaine, le droit d'aimer et de vivre!

— Y songes-tu? Es-tu sûre d'ailleurs que l'homme que tu aimes portera sans souffrir avec toi l'anathème du monde? es-tu sûre qu'il t'aimera assez pour se charger de toute ta vie?

Léonie se taisait et baissait la tête.

— Ainsi, reprit Claire, tu ne sais pas même si tu es aimée de l'homme à qui tu veux sacrifier ta dignité, ta conscience; es-tu sûre de l'aimer?...

— Aimer! aimer! dit Léonie. Sans doute, ce que j'éprouve ne ressemble ni à mes rêves de seize ans, ni aux dévorantes passions qui remplissent les romans; mais enfin j'ai un intérêt dans la vie : je

désire, je crains, je souffre, j'attends, j'espère; j'échappe au vide et au néant...

— Tu t'ennuies moins, voilà tout; mais, si tu étais forcée de concentrer toute ta vie dans l'amour, tu regretterais bientôt ce que tu dédaignes aujourd'hui. Ote les irritations de l'obstacle, les émotions du mystère, la curiosité du bonheur; il ne restera du sentiment que tu crois éprouver que le remords et la honte, si tu succombes.

— Peut-être, dit Léonie avec découragement.

— Écris devant moi à ce jeune homme que tu n'iras pas chez lui, que tu veux rompre toute relation, que tu pars demain pour l'Italie, et pars sans attendre sa réponse, dit Claire avec décision.

— Mais s'il se tue?...

— Sérieusement, le crois-tu?

— Non.

— Écris, promets-le-moi, dit Claire.

Léonie promit tout. Il était tard. Mme Servin quitta son amie et rentra chez elle. — Que je te remercie de m'avoir aimée! s'écria-t-elle en se jetant tout en pleurs dans les bras de son mari; sans toi, je serais peut-être aussi malheureuse que Léonie.

VII.

Restée seule, Léonie voulut apprendre à Albert qu'elle partait le lendemain; mais la plume restait immobile entre ses doigts. — C'est impossible! dit-elle enfin; voyager avec mon mari, retomber dans ma vie d'autrefois, j'aime mieux mourir!... Claire ne sait pas ce que c'est que l'ennui! — Et elle écrivit une de ces lettres dont le sens véritable est: « continuez à m'aimer, » bien que les mots disent: « Tout est fini entre nous! »

Pendant une semaine, Albert écrivit chaque jour à Léonie des lettres de plus en plus désespérées. Elle eut le courage de n'y pas répondre. Le neuvième jour, Albert parut se résigner, et n'écrivit pas. Léonie apprit le lendemain qu'il avait passé la soirée chez la princesse italienne. Elle connut la jalousie. — N'avait-elle grandi Albert aux yeux du monde que pour lui donner l'amour d'une autre femme? — Les tortures d'amour-propre causées par la rivalité perdent plus de femmes que l'amour. La comtesse alla, deux jours plus tard, à un bal où elle avait la certitude de rencontrer Albert. Il sut se montrer froid, amer, ironique; le lendemain, Léonie était chez lui...

Les jours qui suivirent celui-là, elle fut étonnée de trouver si peu de changement dans sa vie, d'être encore désœuvrée, enfin de ne

pas éprouver ce bonheur dont parlait Claire, et qui éclatait dans le regard de Mme de Rambert. Pour qu'une femme soit heureuse par l'amour, il faut que son existence puisse s'identifier complétement avec celle de l'homme qu'elle aime, qu'elle s'associe à son ambition, à ses projets, à ses rêves, et qu'en même temps la pensée d'une joie nouvelle à donner, d'un chagrin à épargner, prête du charme aux plus insignifians détails de la vie matérielle : alors l'âme est remplie et chaque minute occupée; mais dans les relations semblables à celle de Léonie et d'Albert, les intérêts sont presque toujours opposés, l'avenir est une menace éternelle dont on s'efforce de détourner les yeux; les occupations, les incidens de la vie journalière, restent absolument distincts. — Je me trouve encore seule ici; si Claire avait raison, si je ne l'aimais pas! disait quelquefois Mme de Nérandal en promenant autour de sa chambre des regards découragés.

Elle tenait cependant à conserver l'amour d'Albert. Quand une femme s'est accoutumée aux émotions d'une intrigue mystérieuse et coupable, elle redoute par-dessus tout d'y renoncer, et pourtant, si elle a encore quelque respect d'elle-même, elle repousse avec horreur la pensée de demander ces émotions à un autre homme que l'amant pour qui elle a commis sa première faute; elle s'efforce donc de se persuader qu'elle aime. Les gens qui posent en axiome que la possession augmente l'amour chez la femme et le diminue chez l'homme sont souvent dupes de ce calcul inconscient auquel se joignent presque toujours une foule d'autres calculs. L'imagination jouant d'ordinaire un plus grand rôle chez la femme, elle doit arriver plus vite au désenchantement, quand la réalité a remplacé le rêve.

Albert aurait bien volontiers oublié la famille Chardon et ses combinaisons matrimoniales; mais la nécessité parlait haut. Ses deux mille francs étaient loin de suffire à ses dépenses; il faisait des dettes. Un matin, il trouva sa bourse vide devant un amas formidable de mémoires. Tous les moyens lui semblèrent bons pour sortir d'embarras. Il passa une grande heure à se demander s'il emprunterait de l'argent à Léonie, ou s'il ferait une tentative décisive sur la vanité de Mme Chardon et sur le cœur de Célestine. Ce dernier parti lui parut le moins humiliant. Il manœuvra si adroitement, que Mme Chardon regarda bientôt le mariage de sa fille avec M. de Lanveur comme un triomphe personnel sur Mme de Nérandal. Deux ou trois lettres d'amour suffirent pour tourner la tête à la jeune pensionnaire.

Le député ne pouvait pas lutter longtemps contre la volonté impérieuse de sa femme et les larmes de sa fille; Albert eut un jour le

bonheur de le voir entrer chez lui et de l'entendre discuter gravement les articles du contrat. Il faisait presque nuit quand le député quitta l'appartement de son futur gendre. Il se croisa dans l'escalier avec une femme voilée dont la robe l'effleura au passage. C'était Léonie.

— Tu ne m'attendais pas, s'écria gaiement la comtesse en entrant dans la chambre d'Albert. Je n'ai qu'une seconde à passer ici. Je suis venue pour te rappeler que je t'attends ce soir; j'aurai une vingtaine de personnes, nous pourrons causer avant leur arrivée; viens de bonne heure. A bientôt.

— A bientôt, dit Albert, sans regarder Léonie qui sortait.

Il tomba dans un fauteuil et resta longtemps la tête cachée entre ses mains, profondément troublé. — Après tout, se dit-il enfin, j'agis avec elle comme autrefois elle agit avec Louis Monthal. — Cette réflexion rassura complétement sa conscience.

Vers neuf heures, les invités de Léonie arrivaient dans son salon. Elle fut vivement contrariée de les voir avant Albert. — Pourquoi tarde-t-il tant? — se disait-elle. Elle était déjà irritée et malheureuse quand une femme assez laide, qui se doutait de son intrigue avec Albert, lui dit tout à coup : — Que devient M. de Lanveur? On l'aperçoit bien rarement chez vous maintenant.

Léonie n'eut pas le temps de répondre; un vieil avocat qui se trouvait près d'elle saisit la question au vol.

— M. de Lanveur ne songe guère au monde en ce moment, dit-il; il est heureux comme un homme qui fait à la fois une magnifique affaire et un mariage d'inclination.

Léonie regarda l'avocat avec inquiétude; mais elle croyait encore à une plaisanterie.

— Qui épouse-t-il? dit la dame laide.

— La fille d'un riche fabricant en ce moment député. Les deux jeunes gens s'aimaient depuis long-temps; le père de la jeune fille résistait, mais il a fini par se laisser fléchir, et tout s'est arrangé ce matin.

On entendit un cri. Léonie venait de tomber évanouie dans un fauteuil. On s'empressa autour d'elle. M. de Nérandal avait tout entendu et fronçait les sourcils d'une manière terrible. Les personnes qui se trouvaient dans le salon échangeaient des regards consternés, et ne tardèrent pas à se retirer.

On porta M^me^ de Nérandal sur son lit. Bientôt elle rouvrit les yeux. — Madame, lui dit froidement le comte, je ne vous demanderai pas d'explication sur ce qui vient de se passer. Les faits parlent d'eux-mêmes. Avant de prendre une détermination à votre égard, j'ai besoin de réfléchir. Vous connaîtrez demain ma résolution. — Et il

sortit. Léonie n'avait même pas entendu les paroles de son mari.

Sa femme de chambre voulut la déshabiller, elle la repoussa. — Qu'on me laisse seule, dit-elle. — Ses pensées la brûlaient comme un fer rouge; puis, comme tous ceux à qui l'amour est brusquement arraché, elle avait des retours de tendresse lâches, vils, dégradans. Elle se traînait par la pensée aux pieds d'Albert, subissait tout, pardonnait tout pour le voir encore, pour entendre sa voix. Elle n'avait pas goûté les joies de la passion complète, pure, exaltée; mais elle devait connaître dans toute leur intensité les amertumes, les hontes qui suivent parfois le bonheur. Le jour la surprit dans ces tortures. La femme de chambre avait oublié de laisser retomber devant les fenêtres les longs rideaux de soie bleue; les lueurs blafardes d'une pluvieuse matinée de mars perçaient les stores de gaze et venaient tomber sur le lit de Léonie. Elle ne s'était pas déshabillée. C'était un spectacle navrant que celui de cette femme brisée par le désespoir, échevelée, les joues marbrées, les yeux fixes, les paupières violettes, roulée dans des flots de moire rose, de dentelles et de rubans.

Comme par une résolution soudaine, elle bondit dans sa chambre, arracha les agrafes de son corsage et jeta sur le tapis sa toilette de fête. Elle revêtit ensuite la première robe d'étoffe foncée qui lui tomba sous la main, s'enveloppa d'un châle, noua un chapeau, et ouvrit avec précaution la porte de son appartement. Elle n'entendit aucun bruit; les domestiques dormaient. Elle traversa en tremblant la salle à manger, l'antichambre, et se trouva bientôt dans l'escalier. Une fois dans la rue, elle marcha rapidement, elle allait chez Albert. Peut-être voulait-elle essayer de ranimer son amour; mais elle voulait certainement l'humilier, le voir souffrir, si tout était fini. — Tu as cru qu'on pouvait embrasser le matin une femme et lui faire dire le soir qu'on en épousait une autre, sans même avoir l'ennui de l'entendre se plaindre! murmurait-elle entre ses lèvres desséchées et pâlies. — Elle fut obligée de s'appuyer sur la rampe pour monter l'escalier d'Albert. Elle frissonnait de froid, de colère et de peur. Comment serait-elle reçue? Un amant qui n'aime plus paraît si redoutable quand on aime encore!

Albert, trop agité pour dormir, avait rallumé sa lampe dès cinq heures et fumait auprès d'un grand feu en écrivant à sa mère pour lui annoncer son mariage. Il fit une abominable grimace quand la porte s'ouvrit et laissa passer Léonie.

— Vous ici à cette heure? dit-il en se levant.

— Oui, moi; je suis déshonorée, perdue aux yeux de mon mari, aux yeux du monde. Je n'ai plus que toi sur la terre. Je t'aime, partons ensemble!...

— Êtes-vous folle? dit Albert avec le calme d'un homme qui a pris son parti.

— Mon mari sait tout; je suis perdue. Comprends-tu?... Que veux-tu que je devienne si tu m'abandonnes? dit Léonie avec une douceur plus poignante que les cris et la fureur.

— Mais vous savez bien que je me marie, dit Albert, qui, craignant de s'attendrir, voulait en finir le plus tôt possible.

A ce mot, Léonie éclata.

— Vous osez me dire cela après tous vos sermens! s'écria-t-elle folle de douleur et de colère. Et si je ne veux pas que ce mariage se fasse? J'ai plus de droits sur vous que cette femme! Est-ce qu'elle a menti? est-ce qu'elle a trompé? est-ce qu'elle a rougi? est-ce qu'elle s'est déshonorée pour vous? Vous ne pouvez pas l'épouser, vous ne l'épouserez pas.

Et Léonie se promenait à grands pas dans la chambre. Albert, immobile, la regardait d'un air qui disait clairement : — Combien de temps cela va-t-il durer? — Léonie, épuisée, tomba sur une chaise et fondit en larmes. — Il y a pourtant des femmes aimées, des femmes heureuses, murmurait-elle sans savoir ce qu'elle disait : M^me^ de Rambert, Claire!

Albert n'avait jamais entendu parler de M^me^ de Rambert, mais il connaissait Claire. Il se sentait assez de torts pour éprouver le besoin d'avoir raison, et saisit avec empressement l'occasion de se justifier.

— M^me^ Servin pouvait consacrer toute sa vie à l'homme qu'elle choisissait, dit-il; quand je vous ai connue, vous ne pouviez plus vous dévouer à moi : je n'ai donc jamais eu la pensée que je dusse me dévouer à vous. Nous avons passé ensemble quelques belles heures d'illusion et de bonheur : c'était tout ce que nous pouvions réciproquement nous donner. Ce qui arrive aujourd'hui devait arriver tôt ou tard, vous le savez comme moi. La vie est ainsi. Si vous vous rappeliez le passé, vous trouveriez peut-être dans votre propre conduite des excuses à la mienne...

— Assez, monsieur,... interrompit Léonie d'une voix étouffée. Ce fut tout. Il n'y a que les femmes dont l'âme est très grande, très pure, qui sachent retrouver de la dignité sous la première étreinte du désespoir. Devant la lâcheté et la trahison, l'amour meurt chez elles. La comtesse se leva pâle, tremblante, accablée, et quitta la chambre d'Albert.

Il pleuvait à torrens quand elle se retrouva dans la rue. Elle demeurait près de la Madeleine; mais l'idée de prendre une voiture ne lui vint pas. La pluie fouettait son visage et mouillait ses épaules sans qu'elle s'en aperçût. Personne n'aurait reconnu la comtesse de

Nérandal dans la femme aux traits livides et contractés qui traînait avec peine dans une boue épaisse ses pieds chaussés de satin blanc. Combien d'histoires d'amour commencées au bal, le sourire aux lèvres, à propos d'une fleur parfumée, finissent ainsi!

Il était sept heures et demie du matin. A cette heure-là, au mois de mars, il n'y a dans les rues de Paris que des maraîchers et des marchands de lait; Léonie arriva jusqu'à son hôtel sans être remarquée. En rentrant dans son appartement, elle rencontra sa femme de chambre. Cette fille ne put retenir un cri de surprise à la vue de sa maîtresse. C'était une créature dévouée; elle déshabilla promptement Léonie, la mit au lit, et s'empressa de faire disparaître ses vêtemens souillés de boue. La comtesse se laissa faire sans résistance. Elle était déjà tombée dans cet état de complète atonie qui succède aux irrémédiables désastres. Peut-être allait-elle s'endormir quand son mari entra dans sa chambre.

Le comte de Nérandal était un homme sans principes, fort indifférent au bien et au mal, mais plein de respect pour les conventions sociales. Il détestait le bruit, le scandale, et redoutait par-dessus tout le ridicule. Cette manière d'envisager la vie aurait suffi pour le faire reculer devant la publicité d'une séparation judiciaire. En outre, la perspective d'une vieillesse vouée à l'isolement et à l'abandon effrayait son égoïsme. Depuis longtemps il n'aimait plus sa femme, ce qui lui permit d'examiner froidement la situation et de se tracer un plan de conduite conforme à ses véritables intérêts. Pour sauver sa dignité, il résolut de voiler ses calculs sous les apparences d'une générosité magnanime, bien qu'il eût l'intention arrêtée de ne jamais pardonner.

— Madame, dit-il à Léonie, mon bonheur est ruiné; mais votre réputation sera sauvée. Vous m'avez rendu le séjour de Paris impossible : dans deux mois, nous nous retirerons dans nos terres. Jusqu'à cette époque, j'exige que vous ne changiez rien à vos habitudes. Nul ne doit soupçonner vos torts et votre désespoir.

Léonie ne répondit pas, et le comte, un peu embarrassé, la laissa bientôt seule.

Dans la soirée, M. de Nérandal fit demander à sa femme à quelle heure elle désirait sortir. Léonie lui fit répondre qu'elle avait la fièvre. Le valet de chambre du comte parut quelques minutes après dans la chambre de la comtesse, et lui remit un billet qui ne contenait que ces mots : « Je serai dans une heure chez vous; soyez prête. » Léonie se leva, s'habilla et se laissa traîner dans un salon. Le mariage d'Albert était la nouvelle du jour. Elle dut subir la curiosité indiscrète, les plaisanteries perfides des indifférens et les consolations plus perfides encore de ses amies intimes. Une jolie femme

abandonnée par son amant est une proie sur laquelle les prudes hypocrites, les vertus hargneuses et les amours-propres blessés s'acharnent avec une égale volupté. Le supplice se renouvela tous les soirs pour Léonie. Elle arriva bientôt à soupirer après le jour de son départ comme après le jour de sa délivrance.

VIII.

Enfin un matin, deux semaines après le mariage d'Albert, le comte et la comtesse de Nérandal quittèrent Paris. A partir de ce jour, Léonie fut morte pour le monde. Pendant le cours de seize années, Claire Servin, la seule personne avec qui elle eût conservé des relations, ne reçut d'elle que quelques lettres dont voici des fragmens :

avril 184...

« Il y a sept ans, j'étais belle, j'étais intelligente, je possédais l'amour d'un homme grand par le cœur et par l'esprit; je l'aimais, j'étais libre... J'ai usé de ma liberté pour fouler aux pieds mon cœur et ma fierté, pour tendre les mains aux chaînes les plus avilissantes et les plus lourdes, parce que j'avais vu briller sur ces chaînes des pierreries et un blason. Après avoir désiré la servitude, je n'ai même pas su pratiquer la vertu de l'esclave, la fidélité; j'ai trompé mon maître. Je souffre justement; j'ai été bien coupable, mais toute la responsabilité de ma faute doit-elle retomber sur moi? A l'époque de mon mariage, si tous les gens qui remplissaient les salons, dont l'opinion est notre loi, avaient pu savoir que je repoussais Louis Monthal pour épouser le comte de Nérandal, bien des voix se fussent élevées pour m'approuver, pas une seule peut-être pour me flétrir. »

184...

« Je viens de passer dans ma chambre toute une froide journée d'octobre. Ce n'est plus l'été, ce n'est pas encore l'hiver; le feu s'éteint dans la cheminée, et une pluie fine m'empêche d'ouvrir les fenêtres. Mes yeux s'égarent sur un paysage mesquin et monotone. Pas un être vivant dans les champs, pas un oiseau dans l'air, pas un cri, pas un bruit. Eh bien! cette nature morne, terne, désolée, muette, est moins morne, moins terne, moins désolée, moins muette que ma vie.

« Puisses-tu ne jamais savoir combien les heures sont longues et pesantes quand on n'a ni affection ardente au cœur, ni distractions, ni souvenirs consolans, ni espérances!

« Je regrette aujourd'hui mes souffrances; je vivais encore pen-

dant les deux premières années que j'ai passées ici. Ma tristesse prêtait une mélancolique poésie aux sites vulgaires qui m'entourent; les livres qui parlent d'amour brûlaient mes mains, des pensées de révolte, des rêves d'indépendance faisaient bouillonner mon sang, des larmes de regret et de colère roulaient parfois sur mes joues. Maintenant toute vibration a cessé, tout écho du passé s'est tu, tout parfum de jeunesse s'est évaporé. Je ne me débats même plus contre l'ennui; je m'abandonne sans résistance à une torpeur stupide.

« A quoi bon lutter? Le comte n'a-t-il pas, de son côté, toutes les forces, tous les droits? Pendant longtemps, j'ai vaguement espéré qu'il se fatiguerait de cette existence solitaire... Non. Jamais il n'a paru si heureux. Il fait défricher des champs, s'occupe activement de tous les intérêts du département; enfin il semble prendre chaque jour un nouveau plaisir à m'accabler sous le poids de son implacable clémence. Dans notre tête-à-tête éternel, jamais un reproche ne sort de sa bouche; mais il ne m'adresse pas une fois la parole, il n'arrête pas une fois ses yeux sur les miens, sans que son intonation ou son regard dise clairement : « N'oubliez pas que vous n'êtes qu'une épouse coupable. » Pourquoi ne m'a-t-il pas tuée le jour où il a su ma faute? »

juillet 184...

« Encore *lui!*... encore *elle!*... J'étais presque résignée, presque calme; hier, je m'étais endormie paisiblement. Cette nuit, je ne me suis pas couchée; le vent du matin passe sur mon front sans le rafraîchir; les murs de cette chambre m'étouffent, la solitude me tue.

« Notre château est situé, tu le sais, à quelques lieues seulement de Mont-de-Marsan. M. de Nérandal avait quelques affaires dans cette ville, j'ai consenti à l'accompagner. A l'heure du dîner, la maîtresse de l'hôtel où nous étions descendus a demandé au comte la permission de placer à notre table un monsieur de Paris, qui venait d'arriver en chaise de poste avec sa femme. Le comte n'a fait aucune objection à cet arrangement. En entrant dans la salle à manger, je me suis trouvée en face de Louis Monthal et de M^me^ de Rambert, de sa femme... Pourquoi ne m'as-tu pas parlé de leur mariage?...

« Elle était encore plus belle dans son costume de voyage que dans le pavillon du faubourg Saint-Jacques, cette femme que je déteste comme si elle m'avait volé mon bonheur. Moi, je suis sans doute bien changée, car au premier abord ils ne m'ont pas reconnue.

« M. de Nérandal a bientôt su qu'il avait pour convive l'un des

plus illustres écrivains de notre époque, et s'est mis en frais d'amabilité. La conversation s'est animée : on a parlé voyages, art, politique. Quel mouvement dans les pensées de Louis et de sa femme! quelle éloquence dans leurs paroles! quelle vie dans leurs regards! Il semble que le monde leur appartienne, et soit destiné tout entier à leur bonheur. J'ai compris, en les écoutant, jusqu'à quelle profondeur j'étais descendue dans la tombe.

« Combien j'ai souffert pendant ce dîner! Dès qu'il a été terminé, je me suis empressée de remonter dans ma chambre. J'y étais depuis quelques instans, lorsqu'une porte s'est ouverte près de la mienne. Deux personnes sont entrées en causant dans l'appartement voisin. J'ai reconnu la voix de Mme de Rambert; elle parlait de moi.

« — Pauvre femme, disait-elle, quelle existence!

« — Elle a mérité sa destinée, répondait Louis.

« — Que vous êtes durs envers nous! reprit sa femme; tu as donc oublié que, moi aussi, j'ai mérité le blâme du monde. Ne t'ai-je pas aimé quatre ans sans qu'il me fût permis de porter ton nom et d'avouer mon bonheur?

« — Anna, dit Louis après un instant de silence, ne te compare jamais à cette femme; quand je t'ai raconté les douleurs de ma jeunesse, tu as pleuré, tu as maudit celle par qui j'avais souffert : eh bien! la comtesse de Nérandal, que tu as vue si brillante et si belle, et que tu viens de retrouver humiliée et flétrie, s'appelle Léonie...

« Il s'est fait un long silence. Je pleurais de rage et de honte; j'avais envie de crier tout haut que j'étais la plus heureuse des femmes.

« — C'est par une soirée semblable que nous nous sommes vus pour la première fois, dit tout à coup Mme de Rambert en ouvrant la fenêtre.

« Louis murmura d'une voix émue quelques paroles que je ne compris pas. Ils s'accoudèrent sur le balcon; ils m'avaient déjà oubliée. Je me sentis plus seule que jamais. On vint me prévenir que le comte m'attendait. Je descendis, et nous montâmes en voiture.

« A une demi-lieue de Mont-de-Marsan, la chaise de poste qui emportait Louis et sa femme vers les Pyrénées nous rejoignit; elle dépassa rapidement notre voiture. La soirée était orageuse, un immense nuage noir était suspendu sur nos têtes; mais à l'extrémité de la route le soleil se couchait ardent et splendide. Je restais dans les ténèbres, ils s'élançaient vers la lumière; n'est-ce pas toute l'histoire de leur vie et de la mienne?

« La nuit vint; mon imagination s'exalta. La pensée que j'allais rentrer dans ce château, dans cette prison glacée, me rendait folle. « Je ne demande plus, me disais-je, ni les plaisirs que donne la richesse, — je connais trop bien le vide de ces plaisirs, — ni les joies

de l'amour, — je n'ai su ni aimer ni me faire aimer; je demande la liberté, seulement la liberté...

« On s'arrêta à moitié route, dans un village, pour faire reposer les chevaux. Un sauvage vertige d'indépendance s'empara de moi : je méditais d'ouvrir la portière, de sauter sur la route et de m'enfuir n'importe où, quand le comte, qui dormait depuis longtemps, s'éveilla. Il fit sonner sa montre : « Neuf heures et demie, dit-il; nous ne pourrons pas faire le whist ce soir, nos voisins n'auront pas eu la patience de nous attendre... Pourvu que cet imbécile de Jean ait rentré les foins : il va pleuvoir,... » continua-t-il en mettant la tête à la portière.

« Je me rejetai anéantie au fond de la voiture. Une partie de whist avec un campagnard idiot et une provinciale ridicule pour partners, quelques meules de foin sauvées ou perdues, voilà toutes les jouissances, toutes les préoccupations du monde où je vis!...

« Les voisins n'étaient pas partis. Nous avons fait le whist; nous le ferons demain, après-demain, toujours... Comprends-tu, Claire? toujours!... »

1852.

« Pourquoi t'affligerais-tu de vieillir? Chaque année, après t'avoir apporté du bonheur, te laissera des souvenirs. Les souvenirs, c'est la vie encore, la vie débarrassée des scories de la réalité, spiritualisée, meilleure peut-être. Quand on a amassé de tels trésors, on peut affronter joyeusement la vieillesse; mais moi, moi, condamnée à voir mes plus précieuses années, les dernières de ma jeunesse, peser lourdement sur ma tête, pour retomber une à une dans le néant, puis-je songer à l'avenir sans désespoir? »

185...

« Le comte de Nérandal est mort il y a quinze jours. Je suis riche, je suis maîtresse de mes actions, et je ne quitterai pas la campagne. Ne va pas te récrier, ma chère Claire; avant de prendre cette résolution, j'ai mûrement réfléchi, j'ai compté bien des fois les rides de mon visage et les cheveux blancs de mes bandeaux. J'ai quarante-deux ans; ma santé est ruinée, mon âme est encore plus éteinte, plus brisée que mon corps. Je ne suis plus qu'une vieille femme; je ne peux inspirer que la pitié. M^me^ de Rambert est encore belle et adorée; toi, tu es toujours charmante, et tu admires chaque matin dans ta fille une grâce nouvelle. Je souffrirais trop près de vous. Ici, je réussirai peut-être à oublier que moi aussi j'aurais pu être heureuse! »

MAX VALREY.

M. DE LAMENNAIS

Œuvres posthumes de F. Lamennais, publiées selon le vœu de l'auteur par E.-D. Forgues, Paris 1856.

On raconte que, quand les missionnaires de Rome, après avoir converti au christianisme les Saxons de Northumbrie, les engagèrent à renverser eux-mêmes les idoles que jusque-là ils avaient adorées, nul n'osa porter la main sur ces images longtemps consacrées par la foi et la prière. Au milieu de l'hésitation générale, un prêtre se leva et abattit d'un coup de hache le dieu dont il connaissait mieux que personne la vanité. L'attaque du prêtre a toujours ainsi un caractère particulier de froideur et d'assurance : on sent dans les coups qu'il porte une sûreté de main que le laïc n'atteint jamais. Celui-ci, habitué à regarder de loin le sanctuaire, ne s'en approche qu'avec respect, même quand la divinité l'a quitté; mais le prêtre, qui en connaît les secrets, l'ouvre et le livre aux regards avec l'audace d'un familier.

La critique doit saisir avec empressement les occasions qui lui sont ainsi offertes de pénétrer des mystères qu'un voile épais lui dérobe presque toujours. La foi repose à des profondeurs où il est d'ordinaire difficile de la suivre : la foi du laïc d'ailleurs arrive rarement à ce degré de netteté qui se laisse clairement définir et discuter. Mais l'apologiste devenant apostat, le prêtre laissant par son testament une sanglante injure au dogme qu'il a servi, voilà des phénomènes où les mystères de la croyance apparaissent pour ainsi dire à nu. Je ne sais si depuis Tertullien le monde a vu un signe de ce genre plus frappant que celui que Lamennais réservait à notre âge. Jamais plus grandes passions n'excitèrent dans une plus grande âme

de plus violentes tempêtes; jamais l'enfantement laborieux d'un monde nouveau n'arracha des cris de douleur plus éloquens. Comme la femme de la Bible, dans le sein de laquelle deux peuples, l'un d'élus, l'autre de réprouvés, se heurtaient, il sentit dans son ardente poitrine la lutte de siècles entiers. Chaque convulsion de ces hommes héroïques portant au cœur la blessure de leur temps, chacun de leurs cris, chacune de leurs douleurs doit être notée, car elles sont des symptômes de ce qui s'agite dans l'humanité. Les secrètes inquiétudes que la médiocrité atténue, et que les calculs de l'intérêt dissimulent, apparaissent chez eux dans leur rude et franche vérité.

Les écrits de Lamennais n'ont plus rien à nous apprendre. Nul n'est tenté d'aller y chercher des leçons d'histoire, de philosophie ou de politique; mais sa personne est un immense enseignement, un miroir de la nature humaine et toute une psychologie. C'est donc l'homme que nous allons étudier : laissant de côté la légitimité des causes qu'il a soutenues, la valeur plus ou moins grande des idées qu'il a tour à tour embrassées, nous chercherons en lui-même l'explication de ces changemens en apparence énigmatiques, et le fil qui les rattachait les uns aux autres. Peut-être résultera-t-il de cette étude quelque lumière sur l'état présent des âmes et sur les lois qui président à certaines évolutions de la pensée.

I.

Peu de vies semblent au premier coup d'œil aussi profondément brisées que celle de Lamennais. Des deux parties qui la composent, la seconde ne paraît point sortir de la première, mais en être la contradiction. Et pourtant, j'espère le prouver, peu de vies ont été dominées par un principe plus invariable; peu de natures, plus entières et moins susceptibles de se modifier. Lamennais fut en réalité un caractère simple et tout d'une pièce : il manqua de ce qui fait la diversité d'une carrière, je veux dire l'étendue des connaissances, la variété des études, la flexibilité de l'esprit. Ce fut là son défaut, et ce fut aussi la cause de sa grandeur. Les circonstances le portèrent successivement dans des partis opposés; mais elles ne changèrent point le tour de son imagination, ni les procédés de son style. Ame forte et esprit étroit, il ne conçut le monde que d'une seule manière; les évolutions de sa pensée ne semblèrent qu'un prétexte pour satisfaire l'éternel besoin de sa nature, le besoin d'anathématiser et de damner.

Un même système de haine éloquente appliqué aux objets les plus divers, voilà Lamennais. Les fumées du puits de l'abîme qu'il

portait dans son cœur montaient comme une éternelle vapeur de soufre, dévorant la terre, obscurcissant le ciel. Le besoin de voir partout des mystères d'iniquité, la conception d'un idéal satanique et pervers, qu'il imaginait tout exprès pour servir de prétexte à sa colère, lui inspiraient ces sombres images qui obsédaient et souvent égaraient sa raison. Son unité est dans sa rhétorique, elle tient à la forme et non au fond de ses idées; mais la forme chez lui est bien plus essentielle que le fond. Ce ne fut ni un politique, ni un philosophe, ni un savant; ce fut un admirable poète, obéissant à une muse sévère et toujours irritée. Les figures qu'il avait d'abord exploitées contre les idées libérales et la philosophie, il les exploita ensuite contre les rois et contre le pape. Sa rhétorique n'avait pas beaucoup de variété : l'enfer en faisait tous les frais. C'était celle des prédicateurs, des apologistes, et en général celle du clergé; il dressait devant lui un fantôme qu'il appelait Satan, il en faisait la représentation complète du mal; puis il le frappait de coups terribles et retentissans. Le souci de l'exactitude ne le préoccupait jamais : le monde, du moins de nos jours, n'offre guère, soit dans les institutions, soit dans les individus, ces types absolus de méchanceté. Au lieu de s'enquérir, au lieu de connaître les hommes et de chercher en quoi ils pouvaient avoir raison, il les créait selon les nécessités de sa thèse, et, afin de les détester sans contrainte, il débutait par les supposer méchans.

Par là, il fut ce qu'il fut : un ressort terrible, un arc tendu et toujours prêt à lancer le trait. La flamme vive et passagère de la passion méridionale n'a rien de commun avec ce feu ardent et sombre, avec cette colère profonde et obstinée qui ne veut pas être adoucie. Il n'y a pas de plus mauvaise disposition pour un philosophe et un critique; il n'y en pas de meilleure pour un artiste et un poète. L'art veut du parti pris, et ne s'accommode pas de ces moyens termes où se complaît le critique. Le tour absolu des opinions de Lamennais, qui nous a valu tant de pauvres raisonnemens, tant de jugemens défectueux, nous a valu aussi les cinquante pages de grand style les plus belles de notre siècle. Jamais plus frappant exemple du partage des dons de l'esprit ne fut offert aux méditations du penseur : Lamennais est inexplicable, si l'on n'accorde que le même homme peut être à la fois artiste supérieur, philosophe médiocre et politique insensé.

Lamennais n'eut pas de maître connu : on ne peut citer un nom dont il relève, ni une institution qui puisse revendiquer une part de sa renommée. Il puisa tout dans sa forte nature et dans les croyances générales qu'il trouva répandues autour de lui. Cette éducation libre et spontanée, très favorable au développement du génie individuel,

laissa dans sa culture générale des lacunes qu'il ne sut pas réparer : il ne fut jamais au courant de son temps; ce qui germait à côté de lui fut sur lui presque sans influence. La discipline complète de l'esprit, fruit d'une gymnastique prolongée de toutes les facultés, suppose des contacts nombreux avec des ordres très divers d'activité intellectuelle; elle n'est guère possible que dans les grands centres de mouvement littéraire et scientifique, comme sont les capitales, ou en Allemagne les villes d'universités. Lamennais ne dut rien à ces influences générales : son caractère de race, très profondément accentué, et son éducation ecclésiastique, la Bretagne et le séminaire, voilà ses origines, et, si j'ose le dire, toute son explication.

J'ai dit d'abord la Bretagne. Il en eut la sincérité, l'impétueuse droiture. La foi ardente des peuples bretons a cela de particulier, qu'elle ne repose sur aucun des motifs de crainte ou d'abaissement que renferme plus ou moins la superstition des peuples méridionaux : elle est le fait de natures loyales qui ont besoin de se dévouer à une cause. Or les causes auxquelles les âmes honnêtes se dévouent le plus volontiers sont toujours des causes désespérées. La secrète douceur de la foi est bien plus grande, appliquée au passé qu'à l'avenir. Il y a plus de mérite à aimer ce qui fut qu'à aimer ce qui sera. Le passé d'ailleurs est si poétique! l'avenir l'est si peu! Voilà pourquoi le Breton est essentiellement arriéré dans ses sympathies. Tous les Bretons qui sont arrivés de nos jours à faire entendre leur voix ont pour trait commun une singulière mauvaise humeur contre leur temps. Cela tient à ce vigoureux instinct de race qui leur inspire du dégoût pour tout ce qui déroge à la noblesse antique, dont notre âge paraît avoir peu de souci; mais cela tient surtout à ce fond chevaleresque et généreux qui les attache aux vaincus et leur fait de la fidélité une suprême loi. Ils aiment les choses vieilles et usées, parce qu'elles sont faibles, parce qu'on les abandonne, parce que la foule se porte vers d'autres dieux. Et c'est là le secret de leur force : au milieu de cette humanité légère qui rit, s'amuse et s'enrichit, ils conservent ce qui fait la force de l'homme et ce qui donne toujours à la longue la victoire, je veux dire la foi, le sérieux, l'antipathie pour ce qui est vulgaire, le mépris de la légèreté.

Le séminaire n'eut pas moins d'influence sur l'homme singulier que j'essaie en ce moment de caractériser. L'éducation ecclésiastique, qui a de graves inconvéniens quand il s'agit de former le citoyen et l'homme pratique, a d'excellens effets pour réveiller et développer l'originalité de l'esprit. L'enseignement de l'université, qui est certainement plus régulier, plus solide, plus discipliné, a l'in-

convénient d'être trop uniforme et de laisser trop peu de place au goût individuel soit du professeur, soit de l'élève. L'église, en littérature, est somme toute moins dogmatique que l'université. Le goût y est moins pur, les méthodes y sont moins sévères; mais la superstition littéraire du XVII^e^ siècle y est moindre. Le fond y est peut-être moins sacrifié à la forme; on y trouve plus de déclamation, mais moins de rhétorique. Cela est vrai surtout de l'enseignement supérieur. Soustrait à toute inspection, à tout contrôle officiel, le régime intellectuel des grands séminaires est celui de la liberté la plus absolue : rien ou presque rien n'étant demandé à l'élève comme devoir rigoureux, il reste en pleine possession de lui-même; qu'on joigne à cela une solitude absolue, de longues heures de méditation et de silence, la constante préoccupation d'un but supérieur à toutes les considérations personnelles, et on comprendra quel admirable milieu forment de pareilles maisons pour développer les facultés réfléchies. Un tel genre de vie anéantit l'esprit faible, mais donne une singulière énergie à l'esprit capable de penser par lui-même. On en sort un peu dur, parce qu'on s'est habitué à placer une foule de choses au-dessus des intérêts, des jouissances et même des sentimens individuels; mais cela même est la condition des grandes choses, qui ne se réalisent jamais sans une forte passion désintéressée. Voilà pourquoi les séminaires sont une source si importante d'esprits distingués et tiennent une si grande place dans la statistique littéraire. La nullité même de l'enseignement qui s'y donne est en un sens un avantage : l'esprit des jeunes gens y conserve plus de liberté que dans les écoles où l'enseignement est trop réglé. La vieille scolastique qu'on y apprend est si insignifiante que personne ne peut s'en contenter, et que chacun garde sa pénétration d'esprit, s'il en a, pour penser à sa guise. L'instruction positive y est, comme partout, ce que chacun se la fait; l'esprit français, bien plus porté vers les développemens brillans et oratoires que vers la connaissance scientifique des choses, n'éprouve presque jamais sous ce rapport de besoins bien étendus.

Je ne crois pas exagérer en disant que Lamennais sortit du séminaire tout formé et déjà en possession de ses données essentielles. Les premiers essais, d'un caractère purement ascétique, qu'il publia dès 1807 sont aussi parfaits de style que ses ouvrages les plus admirés : on y trouve ce mélange pénétrant d'onction et de vigueur qui forme le cachet de son génie. Il eut tout d'abord et garda à travers ses transformations l'ampleur du style ecclésiastique, ce vocabulaire sonore, à nuances tranchées, qu'il a porté avec lui dans les camps les plus divers. Le prêtre a un style à part et dont il ne se débarrasse jamais. Le grand absolu de ses thèses lui permet des

airs hautains, qui siéraient mal au philosophe; comme il est censé parler au nom de Dieu, il lui est permis de prendre, en exposant sa pensée, un ton de supériorité que ne pourrait se donner, sans blesser la modestie, celui qui parle en son propre nom. Cela est très choquant dans la polémique, où, par la loi même du genre, les deux adversaires sont égaux, et en effet rien de plus fatigant que la polémique catholique, l'apologiste se donnant une foule d'avantages que le critique désintéressé doit se refuser; mais dans les ouvrages oratoires cette façon de prendre les choses de haut est d'un assez grand effet. C'est par là que les mandemens des évêques se font souvent lire avec agrément, et que le latin des bulles papales, sans signifier grand'chose, a un certain charme de plénitude et de grave harmonie.

Comparé à l'ensemble de résultats nouveaux qui, depuis quarante ans, ont été découverts ou mis en circulation dans le domaine de l'histoire, de la critique et de la philosophie, le fonds d'idées de Lamennais paraît incomplet et arriéré. Lamennais n'entra pas dans le grand mouvement de rénovation scientifique qui s'empara des esprits au sortir du désert intellectuel de l'empire. Ce mouvement n'excita que ses colères : il était déjà trop fait pour se modifier et apprendre quelque chose. Un esprit si absolu d'ailleurs ne pouvait être curieux : quand on croit posséder toute vérité, soit par une révélation du dehors, soit par l'inspiration de son propre génie, il est tout simple qu'on dédaigne la voie pénible et humble de la recherche, et qu'on regarde l'investigation des détails comme une simple fantaisie d'amateur. Je ne ferais point cette critique, si à chaque page de l'*Essai sur l'indifférence* il n'était question de matières qui sont du domaine de l'érudition, et sur lesquelles l'auteur, faute de science, s'exprime toujours de la manière la plus inexacte. Au lieu de se mettre au courant des résultats acquis comme probables ou comme certains dans le domaine des sciences historiques et philologiques; au lieu d'apprendre l'allemand pour profiter des vastes travaux que l'Allemagne a entassés sur toutes les branches de l'histoire, travaux dont plus tard il a reconnu l'importance; au lieu de se mettre lui-même au nombre des chercheurs, il aimait mieux s'en tenir à des livres de dixième main, dont il interprétait et combinait à sa guise les données. Je sais bien que les gens du monde se soucient peu de la qualité de l'érudition qu'on leur sert : l'agrément ou la beauté de la forme seule les touche; mais, malgré mon respect pour l'opinion des gens du monde, il m'est impossible, sur ce point, d'être de leur avis. Quand on parle des choses, il faut les savoir aussi bien qu'il est possible. Voltaire écrivait à Cideville qu'il se proposait bien de ne pas lire l'*Histoire Littéraire de la France*, que compilaient patiemment,

volume par volume, les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Quel dommage! et que d'erreurs sur le moyen âge, ses mœurs et ses institutions ne se fût-il pas épargnées, s'il eût étudié avec plus de soin le savant ouvrage dont il parlait sur un ton si cavalier! Bossuet de même écrivit toute sa vie sur la Bible et n'eut que dans ses dernières années l'idée d'apprendre l'hébreu; notez que préalablement il s'était permis sans scrupule de faire persécuter Richard Simon, qui le savait. La plus grande partie des matières dont s'occupent ceux qu'on appelle *écrivains* est du domaine de l'érudition, et pourtant l'écrivain regarde comme au-dessous de lui de paraître se confondre en quelque chose avec l'érudit. On croit, par cet air dégagé, écarter à mille lieues de soi le reproche de pédantisme, si fort redouté parmi nous; mais il est permis aussi à l'érudit de sourire, quand on vient lui présenter des exercices de style composés sur des matériaux de mauvais aloi, lorsque d'excellentes sources de renseignemens existent. On pouvait se dispenser de traiter de pareils sujets : du moment qu'on les traite, il est indispensable de le faire avec l'appareil de connaissances qu'ils exigent, et dont aucune éloquence ne saurait tenir lieu.

Le reproche que j'adresse ici à M. de Lamennais ne lui est pas personnel : il s'applique à toute l'école, si distinguée à beaucoup d'égards, qui, dans la première moitié de notre siècle, a cherché à relever le catholicisme du discrédit où il était tombé. Cette école, à laquelle on ne peut contester une véritable valeur en philosophie, et surtout en esthétique, en a très-peu sous le rapport de l'érudition. Cela est tout simple : la partie savante de l'ancien clergé qui avait survécu à la révolution, ou bien s'était totalement sécularisée, ou bien était tenue par ses tendances jansénistes et gallicanes en dehors de la nouvelle école. M. Daunou et dom Brial se fussent donné la main pour condamner des idées aussi contraires à leurs habitudes d'esprit. Or en érudition la tradition est nécessaire, et les plus louables efforts n'y sauraient suppléer. M. de Châteaubriand, qui avait une intuition si vive des temps et des races, fut arrêté sur le seuil de la grande histoire par l'insuffisance de son instruction. M. de Bonald faisait de grandes considérations sur la succession des systèmes philosophiques, et n'avait guère lu, hélas! en fait d'histoire de la philosophie, que M. de Gérando. M. de Maistre, qui avait l'esprit éveillé sur tant de choses, en resta toujours à la philologie des jésuites, dont les *Soirées de Saint-Pétersbourg* présentent de si amusans spécimens. M. de Lamennais s'en tint également aux vieux argumens qui, depuis plus d'un siècle, n'ont pas cessé de défrayer les apologistes; il ne soupçonna pas un moment que la science eût depuis cinquante ans entièrement changé d'aspect. Même sorti de

l'église, il ne se renouvela pas; en philosophie du moins, il ne dépassa jamais ses cahiers du séminaire. Cherchant toujours des argumens pour une cause bien plus que la vérité indifférente, il ne fut qu'une puissante machine intellectuelle travaillant sur le vide. La foi à son infaillibilité l'empêcha de rien demander au dehors et de comprendre l'esprit du véritable critique, se livrant pieds et mains liés aux faits pour que les faits le traînent où ils veulent.

Qu'on ne se méprenne pas sur ma pensée : il serait aussi puéril de reprocher à Lamennais de n'avoir pas été un exact et judicieux auteur qu'il le serait de reprocher à tel laborieux érudit de n'avoir point été un écrivain de brillante imagination. Le devoir de la critique n'est pas de regretter que les hommes n'aient été autre chose que ce qu'ils furent, mais d'expliquer ce qu'ils furent. Né pour s'imposer et non pour chercher, héritier déclassé des grands papes du moyen âge, des Grégoire et des Innocent, Lamennais ne pouvait se contenter d'un de ces rôles modestes, mais fructueux, où l'homme se fait oublier pour son œuvre. Au milieu des entraves que la société moderne crée aux ambitions, Lamennais ne pouvait être que chef d'école ou de parti. Ses qualités et ses défauts le prédestinaient à ce rôle; mais ce rôle à son tour devait décupler ses défauts. Rien ne rapetisse l'esprit comme de déserter ainsi l'atmosphère libre de l'esprit humain pour se confiner dans un cénacle d'hommes distingués sans doute par cela seul qu'ils s'attachent à une idée, mais cependant secondaires, puisqu'ils acceptent le nom de disciples. Presque toujours ce dangereux régime intellectuel nuit plus au maître qu'aux disciples, et en effet cette fois le cénacle perdit le maître, et produisit des disciples plus fidèles que lui-même à sa propre pensée.

Bien d'autres avant lui avaient mis la passion et l'intrigue au service de leur foi religieuse; la nouveauté hardie de Lamennais consista à faire du catholicisme un *parti*. Si cette expression est un blasphème, c'est à lui qu'en doit remonter la responsabilité. La ligue seule avait donné l'exemple de cette position singulière que le catholicisme tend de plus en plus à prendre dans l'état, de cet appel peu sérieux à la démocratie, de ce mélange bizarre d'esprit révolutionnaire et de tendances rétrogrades. Au milieu de l'uniformité de la vie contemporaine, tout ce qui groupe les hommes et constitue une force en dehors de l'état est un tel bienfait que le parti catholique a pu quelquefois servir utilement la cause du progrès. Comme protestation contre l'ancienne scolastique, comme tendance vers une méthode théologique plus accommodée aux besoins du temps, comme contrepoids au goût un peu exclusif de l'université, l'école de Lamennais avait raison, et au fond sur tous ces points elle

a vaincu. Ses tendances sont devenues l'esprit général du clergé, pendant que le fondateur, entraîné par sa destinée, voyageait vers un autre ciel. Ce que Socrate a été pour le mouvement philosophique de la Grèce antique, Lamennais l'a été pour le mouvement catholique contemporain : tout procède de lui. Le changement qu'il avait désiré avec une si ardente passion s'est fait sans lui, malgré lui et avec ses malédictions. S'il eût attendu quelques années, il eût vu les principes qui le faisaient condamner devenir la politique générale de l'église; mais telle était sa sincérité, tel son besoin de dire leurs vérités aux puissans, que peut-être alors lui eussent-ils moins souri que quand ils lui valaient la désapprobation des esprits timides et les clameurs de la médiocrité

Quoi qu'il en soit, le triomphe accompli de l'ultramontanisme et des doctrines d'un *fidéisme* exagéré est le fait de Lamennais et la partie la plus nette de son héritage. Au point de vue politique, nous croyons que l'abandon des vieilles maximes gallicanes a été une imprudence dont l'église se repentira la première; mais sous le rapport du goût et du mouvement intellectuel, on ne peut nier que la nouvelle école catholique sortie de M. de Lamennais ne soit supérieure à l'ancienne. En un sens, bien plus hostile à la raison, elle est en un autre plus rapprochée de la philosophie. Elle n'a pas ce dédain et cet éloignement pour le laïc qui formaient un des ridicules de la théologie scolastique; au lieu de s'user à d'insignifiantes querelles ou de se borner à un ministère respectable, mais insuffisant pour les besoins du temps, elle entre dans le mouvement du siècle, en adopte les problèmes et essaie de les résoudre à sa manière. Je ne veux pas méconnaître ce qu'a de profondément vénérable ce genre particulier de bon esprit, empreint d'un peu de jansénisme, qui, jusqu'à la fin de la restauration, a fait un des caractères du clergé français : quand il se joint à cela un parfum des anciennes mœurs ecclésiastiques, comme cela a lieu dans la compagnie de Saint-Sulpice par exemple, il en résulte une des plus suaves et des plus touchantes réminiscences du passé qui se puissent imaginer. Certaines personnes, qui considèrent la trop grande importance du clergé comme un danger pour le libre développement de l'esprit, pensent même que l'inoffensive nullité de l'enseignement ecclésiastique d'autrefois valait mieux que les prétentions d'une école qui mérite bien plus d'être prise au sérieux. Je ne suis pas de cet avis. Il ne faut jamais croire qu'on ait tellement raison que les adversaires ne soient bons qu'à être affaiblis. On doit au contraire désirer que chaque idée soit représentée d'une façon aussi distinguée que possible. Il y a une solidarité entre toutes les parties du développement intellectuel d'une époque; les grands siècles sont ceux où

toutes les causes ont des défenseurs éminens et provoquent un mouvement d'études sérieuses et de solide réflexion.

Je sortirais de mon sujet si j'essayais d'exposer ici par quelles associations d'idées l'école néo-catholique réussit à faire tenir un moment dans son sein les élémens les plus divers, et par quelle fatalité logique elle aboutit aux excès les plus opposés. C'est l'homme que j'étudie dans Lamennais : or les destinées de l'école qu'il a fondée se sont accomplies en dehors de lui et contre lui. Il m'en coûterait d'ailleurs de démêler une équivoque qui, encore aujourd'hui, conserve quelques partisans de plus à la liberté. Tel est l'absolu des doctrines du catholicisme que le mot de liberté ne peut avoir pour les catholiques le même sens que pour nous. Pour le catholique, la liberté ne saurait être, comme pour le vrai libéral, le droit qu'a tout homme de croire et de faire ce que bon lui semble dans les limites où le droit semblable des autres n'est point atteint; la liberté du catholique est toujours plus ou moins la liberté du bien, le droit de la vérité, c'est-à-dire évidemment de ce que le catholique regarde comme le bien et la vérité. Beaucoup de catholiques, je le sais, entendent la liberté d'une façon plus loyale et seraient prêts à donner aux autres la liberté qu'ils réclament pour eux-mêmes; mais qu'ils me permettent de leur dire qu'en cela ils me semblent peu d'accord avec les principes essentiels de leur foi (1). Du moment qu'on admet qu'une certaine doctrine est la vérité absolue, hors de laquelle il n'y a point de salut, il est impossible de ne pas lui créer un privilége; le droit de la vérité prime tous les autres, et le plus grand service qu'on puisse rendre à ses semblables est de leur procurer, à quelque prix que ce soit, le seul bien nécessaire. L'autorité décisive en une pareille question est du reste celle de l'église elle-même. Écoutons l'encyclique par laquelle le pape Grégoire XVI condamna les opinions de Lamennais. « De cette source infecte de *l'indifférentisme* découle cette maxime absurde et erronée, ou plutôt ce délire, qu'il faut assurer et garantir à tous la *liberté de conscience.* On prépare la voie à cette pernicieuse erreur par la liberté d'opinions pleine et sans bornes qui se répand au loin pour le malheur de la société religieuse et civile, quelques-uns répétant avec une extrême impudence qu'il en résulte quelque

(1) Il serait long d'apporter ici les preuves détaillées de cette affirmation. Je me contenterai de renvoyer à une très curieuse dissertation du chanoine Muzzarelli, théologien fort autorisé à Rome, où ce savant homme a prouvé par une masse énorme de textes qu'un catholique ne peut professer sur des points essentiels les doctrines du libéralisme moderne sans se mettre en contradiction avec l'enseignement et la pratique de l'église à tous les siècles. Cette dissertation a été traduite et insérée dans le tome V de l'*Histoire de l'Église* de M. le baron Henrion.

avantage pour la religion. Mais, disait saint Augustin, *qui peut mieux donner la mort à l'âme que la liberté de l'erreur?* En effet, tout frein étant ôté qui pût retenir les hommes dans les sentiers de la vérité, leur nature inclinée au mal tombe dans le précipice. » Et plus loin : « A cela se rapporte cette liberté funeste, et dont on ne peut avoir assez d'horreur, la liberté de la librairie pour publier quelque écrit que ce soit, liberté que quelques-uns osent solliciter et étendre avec tant de bruit et d'ardeur (1). » La lettre du cardinal Pacca à Lamennais pour expliquer l'encyclique ne laisse aucun doute sur le sens de ces paroles : « Le saint-père désapprouve aussi et repousse même les doctrines relatives à la liberté des cultes et à la liberté civile et politique... Les doctrines de *l'Avenir* sur la liberté des cultes et la liberté de la presse... sont également très-répréhensibles et en opposition avec l'enseignement, les maximes et la politique de l'église. Elles ont beaucoup étonné et affligé le saint-père, car si, dans certaines circonstances, la prudence exige de les tolérer comme un moindre mal, de telles doctrines ne peuvent jamais être présentées par un catholique comme un bien, ou comme une chose désirable (2). »

Voilà les déceptions auxquelles s'exposent les cœurs généreux et sincères qui croient pouvoir associer le catholicisme avec les tendances modernes. Presque toujours l'église elle-même se charge de leur faire sentir leur illusion et de leur apprendre que le parti qui réprouve toute idée libérale dans le sein du catholicisme est le seul conséquent. Ce n'est point à nous d'insister : l'inconséquence n'est jamais à nos yeux un reproche bien grave; souvent c'est un éloge. Quand on a une fois aimé la liberté, il en reste toujours quelque chose. On peut l'oublier le jour où l'on est fort, on peut pécher gravement contre elle; mais pour peu qu'on porte en soi de sang noble et d'instincts généreux, on se retrouve. Tout parti, quels que soient ses principes, est libéral en tant qu'il est parti, car pour servir sa cause il faut qu'il fasse appel à la liberté, et qu'il s'oppose à ce despotisme administratif qui tendrait à mettre en régie les forces intellectuelles et morales de l'humanité.

(1) « Atque ex hoc putidissimo *indifferentismi* fonte absurda illa fluit ac erronea sententia, seu potiùs deliramentum, asserendam esse ac vindicandam cuilibet *libertatem conscientiæ*. Cui quidem pestilentissimo errori viam sternit plena illa, atque immoderata libertas opinionum, quæ in sacræ et civilis rei labem latè grassatur, dictantibus per summam impudentiam nonnullis, aliquid ex ea commodi in religionem promanare. *At quæ pejor mors animæ, quam libertas erroris?* inquiebat Augustinus. Freno quippe omni adempto, quo homines contineantur in semitis veritatis, proruit jam in præceps ipsorum natura ad malum inclinata.... Huc spectat deterrima illa, ac nunquam satis execranda et detestabilis libertas artis librariæ ad scripta quælibet edenda in vulgus, quam tanto convicio audent nonnulli efflagitare ac promovere. »

(2) *Affaires de Rome*, p. 131-132.

Quoi qu'il en soit, on ne peut refuser à Lamennais le mérite d'avoir vu avec une singulière perspicacité l'avenir du catholicisme et d'avoir inventé toutes les machines de guerre que le parti catholique a depuis si habilement employées. La guerre obstinée contre l'université, l'artifice par lequel les priviléges les plus exorbitans sont présentés comme une revendication toute naturelle de la liberté, l'importance prépondérante du publiciste dans l'église, sont autant d'innovations qui datent de lui. L'état de l'église de France est bien maintenant ce que le voulait Lamennais en 1825, et l'état général de l'église tend de plus en plus vers le même idéal. Le parti catholique, d'abord repoussé par l'église officielle, tend à devenir officiel à son tour. *L'agence catholique* que voulait Lamennais, cette espèce d'administration dont le centre eût été à Rome, et dont le journalisme eût été l'instrument principal, est au fond le programme de la réaction catholique dans toute l'Europe. Lamennais a compris tout cela, l'a appelé de ses vœux, et l'a maudit la veille du jour où ses vœux allaient se réaliser. Il vit que le système des églises nationales, composées de diocèses organisés sur une sorte de droit divin, allait se perdant dans l'idée de catholicité, que la féodalité, ou, en d'autres termes, la souveraineté divisée, tendait à disparaître de l'église comme elle a disparu de l'état, que l'église obéissait comme le monde entier à une tendance vers la centralisation. La justesse de ses prévisions sur tous ces points est vraiment digne d'admiration : je suis persuadé que l'avenir ne fera que confirmer ce qu'il a si finement entrevu.

Sans vouloir en effet hasarder de prophétie sur un sujet aussi délicat, il est permis de dire qu'une grande révolution est sur le point de s'accomplir dans le sein de la catholicité, que dis-je? est déjà accomplie. Le type du gouvernement que Napoléon imagina pour la France devient celui de l'église. L'institution de l'évêque envisagé comme le souverain spirituel de son diocèse, réglant sa liturgie, parlant seul à ses fidèles par ses mandemens, est en contradiction avec l'état actuel du monde et la tendance des temps modernes vers les grandes agglomérations. L'évêque en vient de plus en plus à n'être que le représentant d'un pouvoir central, un véritable préfet. Que restera-t-il debout dans un pareil état de l'église? Deux choses, l'administration romaine et le journalisme. Le journalisme en effet est seul capable d'une action centrale. L'évêque s'adresse à quelques milliers de fidèles, répandus sur quelques lieues de territoire. Le journaliste catholique s'adresse à toute la chrétienté; il peut enseigner dans le diocèse même de l'évêque qui le combat, parler aux fidèles sans la permission du pasteur. On ne songe point assez à l'énorme importance de cette révolution; ce que les ordres men-

dians furent au XIII^e^ siècle, le journalisme catholique l'est de nos jours : un pouvoir indépendant de l'évêque, tenant ses pouvoirs du pape, exerçant sur le terrain de l'évêque sans sa participation. L'épiscopat a fini, à force de luttes, par vaincre les ordres religieux; vaincra-t-il le journalisme? Il est certain du moins que jusqu'ici la victoire est restée à ce dernier : nous avons vu un archevêque humilié devant un journaliste, son diocésain; nous avons vu poser en principe que l'ordinaire ne peut rien sur le journal qui s'imprime dans son diocèse. Il est évident que le gouvernement de l'église est dominé de plus en plus par des influences extra-épiscopales, et que l'avenir appartient à tout ce qui, de près ou de loin, exercera une action centrale dans la catholicité.

Mais qu'on réfléchisse à une autre conséquence qui sort invinciblement de ces prémisses. L'administration centrale de la catholicité établie à Rome et destinée à attirer tout à elle ne peut point être la papauté italienne des derniers siècles, fondée sur les traditions et les habitudes de l'esprit romain. Tandis que la papauté a eu dans l'église un pouvoir restreint, elle a pu déférer ce pouvoir à l'Italie; mais, du jour où la catholicité sera réellement gouvernée par Rome, elle voudra que Rome soit une vraie image de la catholicité. Déjà les clergés locaux sont représentés à Rome par un certain nombre d'hommes importans, qui bientôt deviendront des puissances et rejetteront dans l'ombre les rouages purement romains. Il se passera là quelque chose de ce qui arriva dans la Rome profane le jour où elle fut maîtresse du monde : le monde l'absorba à son tour; Rome ne fut plus dans Rome; les provinces l'envahirent, en firent leur chose et se gouvernèrent par elle. Ainsi la papauté prendra le gouvernement entier de la catholicité, mais la catholicité voudra alors que la papauté soit catholique et non plus italienne. Le fait qui s'est si souvent et si logiquement produit au moyen-âge, lorsque la papauté était cosmopolite, tend à se produire de nouveau, et, de même que la papauté universelle du moyen âge eut des papes de toutes les nations, de même que la Rome impériale eut, au bout de quelque temps, des empereurs faits par les provinces, Rome aura des papes étrangers à l'Italie, français surtout, puisque la France a été le point de départ et sera longtemps le foyer du parti catholique. Le jour où Pie IX a reconnu qu'en suivant une politique italienne, il perdait la papauté, il a posé la question dans ses véritables termes. La papauté ne peut plus être qu'universelle : le personnel italien de l'administration romaine ira baissant de plus en plus; il cessera de se recruter, et ses vides seront remplis par des étrangers. Mais l'Italie, ne profitant plus de la papauté et n'y présidant plus, n'en voudra plus et ne supportera pas qu'une fraction

notable de son territoire reste sacrifiée à une administration qui n'aura plus rien d'italien. Que conclure de tout cela? Que la papauté s'en va de l'Italie, qu'avant cinquante ans il sortira d'un conclave un pape non italien. Ce jour-là, le parti catholique aura remporté sa dernière victoire et sera arrivé réellement au gouvernement de la catholicité.

Les choses étaient loin de là en 1832. Rome, avec une sorte de pressentiment et avec sa finesse habituelle, comprit qu'on lui offrait trop de dévouement pour que ce dévouement fût désintéressé. Le parti catholique d'ailleurs, si dévoué à l'ultramontanisme, est en général peu compris des Italiens. Rome a des habitudes bien plus politiques et plus calmes : ces excès de zèle lui paraissent la conséquence de la *furia francese;* elle ne les encourage jamais jusqu'à se compromettre, et les accueille avec une réserve mêlée d'une fine ironie. En condamnant des auxiliaires qui voulaient la sauver à leur profit, la papauté fit certainement un acte d'habileté. Il est curieux du reste que le sort de presque tous les apologistes qui se sont levés de notre temps pour soutenir devant le siècle la cause de l'église a été d'être condamnés. Cela tient sans doute à la prudente ingratitude qui porte les pouvoirs à n'avouer leurs publicistes que dans la limite où il convient à leurs intérêts; mais cela tient aussi à la position du catholicisme vis-à-vis des exigences de la raison moderne. Pour défendre l'orthodoxie, on est obligé d'en sortir. Le compromis au moyen duquel on croit pouvoir être à la fois orthodoxe et libéral ne peut longtemps durer; les élémens opposés qu'on a réunis de force se repoussent. Alors qu'arrive-t-il? Ou l'on cesse d'être libéral, et l'on reste catholique; ou l'on cesse d'être catholique, et l'on reste libéral.

En ce qui concerne Lamennais, un œil pénétrant eût aperçu dès-lors l'évolution hardie par laquelle il allait, dans les deux années suivantes, étonner le monde. On essaie vainement de se figurer le fougueux ecclésiaste adhérant à l'encyclique, devenant un écrivain discipliné, et renonçant par ordre supérieur aux exagérations de son zèle. La modération ne s'acquiert pas : après le paroxysme de *l'Avenir,* Lamennais n'avait plus qu'à briser. Une thèse nouvelle, altière, tranchée, ne répugnant pas à la violence, pouvait seule désormais offrir un aliment à sa passion et un prétexte à son style retentissant.

II.

Il y a dans une des épopées de l'Inde un épisode étrange où un solitaire, après avoir été chassé du ciel d'Indra, se crée par la

force de sa pensée et l'intensité de ses mérites un nouvel Indra et de nouveaux cieux. Le curieux ouvrage intitulé *Affaires de Rome* nous fait assister à un spectacle du même genre. C'est certainement une des choses les plus honorables pour Lamennais que le calme, la réserve de bon goût et la sincérité qui respirent dans tout ce livre. Jamais on n'a réglé ses comptes avec le passé d'une façon plus digne et plus discrète. Qu'un homme, jeté dans un dédale de petites intrigues, ait pu recueillir d'aussi fraîches impressions sur l'Italie et sur Rome en particulier; qu'au milieu de cette nullité calculée et de cette sécheresse de cœur qui caractérisent le monde romain, il ait pu naître à une vie nouvelle avec des torrens de poésie; qu'un livre consacré à faire l'histoire de fastidieuses disputes renferme de délicieuses pages, pleines du goût de la solitude et de la vie intérieure, il y a là un signe évident de noblesse et d'élection. Au moment où la petitesse et l'envie liguées ensemble ourdissaient contre lui de ténébreuses manœuvres, il a le temps d'observer finement, de sentir avec délicatesse; il a un souvenir pour de simples et pieux cénobites, pour son voiturin Pasquale. Il est évident que l'Italie produisit sur lui cette recrudescence de poésie qu'elle amène souvent dans les âpres natures du Nord. Les mois de l'hiver de 1832 qu'il passa à la maison des théatins de Frascati furent peut-être les plus tendres et les plus pieux de sa vie. On ne comprendra jamais les songes de l'âge d'or qui traversèrent alors cette âme riche et pure : l'incomparable éruption de l'année suivante bouillonnait déjà dans son sein; la lutte contre les difficultés du dehors ne faisait que l'élever et l'attendrir. Quelle page charmante que le récit de sa visite aux camaldules des environs d'Albano! Est-ce bien d'un prêtre engagé dans une ardente polémique qu'est cet élan vers le repos? « Nous concevons très bien le genre d'attrait qu'a pour certaines âmes, fatiguées du monde et désabusées de ses illusions, la vie solitaire. Qui n'a point aspiré à quelque chose de pareil? qui n'a pas plus d'une fois tourné ses regards vers le désert et rêvé le repos en un recoin de la forêt, ou dans la grotte de la montagne, près de la source ignorée où se désaltèrent les oiseaux du ciel? Cependant telle n'est pas la vraie destinée de l'homme : il est né pour l'action; il a sa tâche qu'il doit accomplir. Qu'importe qu'elle soit rude? n'est-ce pas à l'amour qu'elle est proposée? Il est néanmoins des temps où le courage semble défaillir, où l'on se demande si, en voulant le bien, dont tant d'obstacles souvent imprévus empêchent la production facile en apparence, on ne poursuit point une chimère, où à chaque inspiration la poitrine soulève le poids d'un immense ennui. J'ai toujours éprouvé qu'en ces momens la vue de la nature, un plus étroit contact avec elle,

calmaient peu à peu le trouble intérieur. L'ombre des bois, le bruit de la source qui tombe goutte à goutte, le chant de l'oiseau dans le buisson, les bourdonnemens de l'insecte, l'éclat, le parfum des fleurs, l'ondoiement de l'herbe que la brise agite, toutes ces choses et surtout l'intarissable exhalaison de vie, de cette vie que Dieu verse à torrens au sein de son œuvre perpétuellement jeune, perpétuellement ordonnée pour l'ensemble des êtres et pour chaque être particulier à une visible fin de félicité mystérieuse, raniment l'âme flétrie, l'abreuvent d'une sève nouvelle, lui rendent sa vigueur qui s'éteignait. »

Il faut le dire, l'impression qui résulte de cet honnête récit est entièrement favorable à Lamennais. L'idée même de son voyage, la simplicité avec laquelle il partit pour Rome, croyant que sa foi ardente et sa passion pour la justice allaient tout emporter, la naïve déception qu'il éprouva en présence des représentans de la politique romaine, décidés à ne comprendre ni écouter ses idées, sa surprise quand il lui fut prouvé que des notes diplomatiques provenant de puissances schismatiques avaient plus d'efficacité en cour de Rome que les pures raisons du zèle évangélique et de la foi, sont des traits d'une admirable candeur. Oui, quand ces trois obscurs chrétiens, comme il les appelle (1), s'en allaient vers la cité qu'ils croyaient sainte, ils étaient vraiment les représentans d'un autre âge par la simplicité naïve de leur foi. Lamennais à ce moment me rappelle son compatriote, le carme Conecta, qui partit de Rennes en 1432 pour réformer le pape et les cardinaux. Il fut brûlé comme hérétique; Lamennais revint, mais ayant perdu la foi. « Il y a, dit-il, une certaine simplicité d'âme qui empêche de comprendre beaucoup de choses, et principalement celles dont se compose le monde réel. Sans s'attendre à le trouver parfait, ce qui ne serait pas seulement de la simplicité, mais de la folie, on se figure qu'entre lui et le type idéal qu'on s'en est formé d'après les maximes spéculativement admises, il existe au moins quelque analogie. Rien de plus trompeur que cette pensée. Soigneusement inculquée au peuple, elle aide à le gouverner, et sous ce rapport elle peut quelquefois être un bien relatif. Elle est naturelle aussi aux esprits élevés et candides. L'expérience, il est vrai, les en désabuse, mais presque toujours trop tard. »

Je sais tout l'avantage que les personnes malveillantes pour Lamennais peuvent tirer des hésitations, des démarches embarrassées et contradictoires qui suivirent son retour en France; mais la scission d'une vie ne se fait pas en un jour. La raideur de l'esprit se concilie

(1) M. de Lamennais, M. de Montalembert, M. Lacordaire.

d'ailleurs fort souvent avec une certaine indécision dans la pratique. La foi de Lamennais avait toujours été plutôt politique et morale que dogmatique et scientifique. Ce qu'il voulut avant tout, ce fut une certaine direction qu'il croyait la meilleure et la plus juste. Une fois qu'il lui fut constaté que la direction qu'il avait rêvée était inconciliable avec le catholicisme, il était difficile qu'il restât fidèle à la doctrine qu'on lui déclarait n'être point ce qu'il avait cru. Sur les points dogmatiques, il fit toutes les concessions qu'on voulut : il ne réserva que les droits sacrés de la conscience sur l'appréciation de la conduite à tenir; il n'alla point jusqu'à cet héroïsme d'abnégation qui trouve tout simple que d'un jour à l'autre on soutienne des opinions opposées. En supposant même qu'il ne soit pas sorti du catholicisme par des motifs rigoureusement scientifiques, ce ne serait pas là une tache à sa loyauté. Fort peu deviennent croyans pour de bonnes preuves; fort peu aussi deviennent incrédules pour de bonnes preuves. Il y a mille portes par lesquelles on entre dans la foi, et mille portes par lesquelles on en sort. Le reproche d'orgueil que les orthodoxes ont coutume d'appliquer à ces sortes de changemens n'est pas fondé. Le mot d'orgueil, dans le langage des moralistes chrétiens, est d'ailleurs fort suspect : souvent il sert à stigmatiser des qualités précieuses et même des vertus. Personne ne fut en un sens moins orgueilleux que Lamennais : la simplicité et la sincérité faisaient le fond de sa nature. L'ambition vulgaire, qui préfère à la gloire solide les honneurs officiels, et qui consent à ne pas vivre pour ne pas se rendre *impossible,* ainsi que l'on dit aujourd'hui, n'entra jamais dans son cœur. Un orgueilleux eût été brisé par les déconvenues et les avanies qu'il eut à subir; une âme moins désintéressée y eût perdu sa naïveté et sa fraîcheur; Lamennais en sortit plus vivant et plus créateur que jamais. La vanité se fût usée dans un stérile dépit; Lamennais se compléta dans l'épreuve; l'humiliation, loin de l'abattre, l'éleva et l'épura, et de l'ébranlement poétique de son âme sortirent les paroles inspirées qu'il osa, dans le moment même où il perdait sa foi première, intituler avec hardiesse et vérité : ***Paroles d'un Croyant.***

Ce fut au printemps de 1833 que, retiré dans sa solitude de La Chesnaie, Lamennais écrivit ce livre étrange, qu'il faut louer sans réserve, à la condition qu'il soit bien entendu que personne ne songera à l'imiter. Tout ce qu'il y avait dans son âme de passion concentrée, d'orages longtemps maîtrisés, de tendresse et de piété, lui monta au cerveau comme une ivresse, et s'exhala en une apocalypse sublime, véritable sabbat de colère et d'amour. Les deux qualités essentielles de Lamennais, la simplicité et la grandeur, se déploient tout à leur aise dans ces petits poèmes où un sentiment exquis et vrai remplit

avec une parfaite proportion un cadre achevé. Renonçant au rhythme poétique, qui ne convenait pas au mouvement plus oratoire que lyrique de sa pensée, il créa avec des réminiscences de la Bible et du langage ecclésiastique cette manière harmonieuse et grandiose qui réalise le phénomène unique dans l'histoire littéraire d'un pastiche de génie. Le style des psaumes et des prophètes lui était devenu si familier, qu'il s'y mouvait comme dans la forme naturelle de son esprit. Je ne lis jamais sans une impression de contagieuse magie ces pages éloquentes, où les troubles intérieurs d'une grande âme se sont exprimés avec un accent si profond. Les singularités du caractère breton où l'austérité confine à la langueur, et où sous une apparence de rudesse se cachent des tendresses infinies, expliquent seules les brusques passages, les retours étranges, qui mêlent à de sanglantes paraboles des rêves d'une ineffable douceur, véritables îles fortunées semées dans un océan de colère. Tout se succédait comme un mirage dans cette âme passionnée. Semblable au pèlerin du puits de Saint-Patrice, qui, revenu de son voyage souterrain, mêlait les visions du ciel à celles de l'enfer, Lamennais entremêle à des pages brûlantes de haine des oasis de verdure comme celui-ci :

« Lorsqu'après une longue sécheresse, une pluie douce tombe sur la terre, elle boit avidement l'eau du ciel qui la rafraîchit et la féconde.

« Ainsi les nations altérées boiront avidement la parole de Dieu, lorsqu'elle descendra sur elles comme une tiède ondée.

« Et la justice avec l'amour, et la paix et la liberté germeront dans leur sein.

« Et ce sera comme au temps où tous étaient frères, et l'on n'entendra plus la voix du maître ni la voix de l'esclave, les gémissemens du pauvre, ni les soupirs des opprimés, mais des chants d'allégresse et de bénédiction.

« Les pères diront à leurs fils : Nos premiers jours ont été troublés, pleins de larmes et d'angoisses. Maintenant le soleil se lève et se couche sur notre joie. Loué soit Dieu, qui nous a montré ces biens avant de mourir !

« Et les mères diront à leurs filles : Voyez nos fronts, à présent si calmes; le chagrin, la douleur, l'inquiétude, y creusèrent jadis de profonds sillons. Les vôtres sont comme au printemps la surface d'un lac qu'aucune brise n'agite. Loué soit Dieu qui nous a montré ces biens avant de mourir !

« Et les jeunes hommes diront aux jeunes vierges : Vous êtes belles comme les fleurs des champs, pures comme la rosée qui les rafraîchit, comme la lumière qui les colore. Il nous est doux de voir nos pères, il nous est doux d'être auprès de nos mères; mais quand nous

vous voyons et que nous sommes près de vous, il se passe en nos âmes quelque chose qui n'a de nom qu'au ciel. Loué soit Dieu, qui nous a montré ces biens avant de mourir!

« Et les jeunes vierges répondront : Les fleurs se fanent, elles passent; vient un jour où ni la rosée ne les rafraîchit, ni la lumière ne les colore plus. Il n'y a sur la terre que la vertu qui jamais ne se fane ni ne passe. Nos pères sont comme l'épi qui se remplit de grain vers l'automne, et nos mères comme la vigne qui se charge de fruits. Il nous est doux de voir nos pères, il nous est doux d'être auprès de nos mères, et les fils de nos pères et de nos mères nous sont doux aussi. Loué soit Dieu qui nous a montré ces biens avant de mourir! »

Et ailleurs :

« A l'heure où l'orient commence à se voiler, où tous les bruits s'éteignent, il suivait lentement, le long des blés jaunissans déjà, le sentier solitaire.

« L'abeille avait regagné sa ruche, l'oiseau son gîte nocturne; les feuilles immobiles dormaient sur leur tige; un silence triste et doux enveloppait la terre assoupie.

« Une seule voix, la voix lointaine de la cloche du hameau, ondulait dans l'air calme.

« Elle disait : Souvenez-vous des morts.

« Et, comme fasciné par ses rêves, il lui semblait que la voix des morts, faible et vague, se mêlait à cette voix aérienne.

« Revenez-vous visiter les lieux où s'accomplit votre rapide voyage, y chercher les souvenirs de douleurs et de joies qui ont passé si vite?

« Comme la fumée qui sort de nos toits de chaume et se dissipe soudain, ainsi vous vous êtes évanouis.

« Vos tombes verdissent là-bas, sous le vieux if du cimetière. Quand les souffles humides du couchant murmurent entre les hautes herbes, on dirait des esprits qui gémissent. Époux de la mort, est-ce vous qui tressaillez sur votre couche mystique?

« Maintenant vous êtes en paix, plus de soucis, plus de larmes; maintenant luisent pour vous des astres plus beaux, un soleil plus radieux inonde de ses splendeurs des campagnes, des mers éthérées et des horizons infinis.

« Oh! parlez-moi des mystères de ce monde que mes désirs pressentent, au sein duquel mon âme, fatiguée des ombres de la terre, aspire à se plonger. Parlez-moi de celui qui l'a fait et le remplit de lui-même, et seul peut remplir le vide immense qu'il a creusé en moi.

« Frères, après une attente consolée par la foi, votre heure est venue. La mienne aussi viendra, et d'autres à leur tour, la journée de labeur finie, regagnant leur pauvre cabane, prêteront l'oreille à la voix qui dit : Souvenez-vous des morts. »

Je n'ignore point les énormes objections auxquelles peuvent prêter, si on les examine comme des ouvrages de politique et de philosophie rationnelle, les écrits singuliers dans lesquels Lamennais déchargea, vers l'époque où nous sommes arrivés, la passion qui le dévorait. Ces écrits doivent être pris comme des poèmes pleins de souffle et de vie, non comme des théories élaborées avec critique et réflexion. Le genre parabolique qu'il avait adopté exige une classification tranchée des hommes en bons et en méchans, en victimes et en bourreaux, qui n'est pas fondée dans la réalité. Le problème de l'organisation humaine n'est pas si simple qu'il le suppose : les rois sont excusables de ne pas l'avoir résolu. Les aristocrates ne sont pas tous des suppôts de Satan; le plus souvent ils trouvent l'inégalité établie plutôt qu'ils ne la font. Une foule de maux nécessaires sont représentés par Lamennais comme la faute de tel ou tel. Cela, je le répète, serait choquant au plus haut degré dans un ouvrage de science sociale. Le mal dans le monde est fondu avec le bien d'une manière si intime, qu'il est impossible de les isoler l'un de l'autre, et que retrancher l'abus, ce serait enlever du même coup les conditions de la société. Mais l'art a besoin d'un énergique parti pris : pour exciter la haine du mal et l'amour du bien, il crée des types absolus qu'on chercherait vainement dans le spectacle du monde réel.

La démocratie extrême qu'embrassa Lamennais est considérée par plusieurs comme une sorte de précipice où, après avoir perdu la foi, et livré en quelque sorte aux furies, il se jeta de désespoir. Cette volte-face fut bien plus logique qu'on ne le suppose, et tenait profondément au tour de son esprit. Comme toutes les natures fières et originales, Lamennais éprouvait le besoin d'une liberté fort étendue. Dès 1814, nous le trouvons révolté des restrictions apportées à la liberté de la presse (1); je doute qu'alors il voulût sincèrement la liberté pour les autres; mais il la voulait pour lui-même, et le seul moyen de l'avoir pour lui était de la revendiquer pour tous. Souvent d'ailleurs la politique ecclésiastique, non celle du haut clergé, qui a toujours été fort mondaine, mais celle des prêtres et celle des moines, a pris la forme d'un appel au peuple. Lamennais se rattachait en ligne droite à cette famille de moines démocrates de l'Italie, aux Savonarole, aux Jean de Vicence, à ces hardis franciscains attachés à la papauté tandis qu'elle favorisait leurs vues, et, quand elle cessait de les appuyer, alliés à ses plus implacables ennemis. Après la révolution de 1830, ce trait de l'esprit de Lamennais devient de plus en plus dominant. Son caractère susceptible et son imagination,

(1) Voir les fragmens de correspondance cités par M. Sainte-Beuve dans l'excellent article qu'il a consacré à Lamennais. (*Revue des Deux Mondes* du 1er février 1832 et *Portraits contemporains*, t. Ier.)

portée à l'emphase, lui faisaient prendre au tragique des mesures de police assez simples : le gendarme le plus inoffensif était pour lui un sbire altéré de sang. Quelques maladresses commises par des subalternes le mirent hors de lui et lui firent envisager le nouveau régime comme une épouvantable tyrannie. Les insurrections républicaines de 1832 et 1833 achevèrent de lui ôter le sens. La répression des émeutes amena de ces violences auxquelles les meilleurs gouvernemens ne peuvent se soustraire. C'est toujours un triste rôle que celui de la répression; on n'y paraît jamais à son avantage, et il y a quelque chose d'injuste à reprocher à un gouvernement comme des inhumanités les rigueurs auxquelles on l'a forcé. Ce qu'il y a de singulier, c'est que plus un gouvernement est honnête, moins on lui pardonne en ce sens : *dat veniam corvis, vexat censura columbas.* Lamennais, qui avait trouvé tout simple que la restauration se défendît contre le parti libéral, ne pouvait pardonner au parti libéral de se défendre contre le parti ultra-révolutionnaire. Descendant la vallée du Rhône au milieu de ces mouvemens, il fut l'objet de précautions qui l'exaspérèrent et ne lui laissèrent voir partout que des mares de sang. Là est le vrai moment de sa conversion. Le parti légitimiste presque tout entier obéit au même sentiment, et telle est l'origine du mouvement qui a rattaché à la cause démocratique un certain nombre d'individualités distinguées de ce parti.

Le changement de front par lequel Lamennais passa du catholicisme le plus exagéré à la démocratie la plus ardente n'a donc rien qui doive surprendre. Son imperturbable dialectique l'entraînait vers les thèses tranchées et absolues : le catholicisme ou la démocratie pouvaient seuls la satisfaire. Le catholicisme lui ayant déclaré l'alliance de ces deux causes impossible et l'ayant sommé de choisir, il ne demanda plus qu'à la démocratie ce qui fut toujours son premier besoin, une thèse héroïque et grandiose pour laquelle il pût combattre et souffrir: Comme tous les esprits violens, le parti qu'il détestait était celui de la modération. Son besoin de s'indigner, le vif sentiment d'humanité et de justice qui l'animait, les liens qui s'établissent entre tous ceux qui sont ou se croient victimes d'un même pouvoir, l'entraînaient également vers le parti républicain. Ses rêves de perfection, qui le reportaient vers les premiers temps du christianisme comme vers un idéal, lui faisaient envisager la persécution comme le signe le plus sûr de la vérité; aussi voulait-il toujours être avec ceux qui souffrent. Enfin un fonds touchant de bonté et de compassion, qu'il avait toujours gardé sous sa robe de prêtre, et qui se révéla chez lui par des retours de vive tendresse, donnait à ses yeux un charme pénétrant à ce qu'il y a de pur et d'élevé dans les sentimens populaires. Le peuple représentant les in-

stincts du cœur humain dans toute leur spontanéité, l'homme de génie a pour lui une naturelle sympathie, et s'en rapproche bien plus que des classes préoccupées de plaisirs vulgaires et d'intérêts sans grandeur.

A la vue des excès où Lamennais se laissa entraîner en poursuivant ce nouvel idéal, il est impossible de ne pas éprouver de regrets. Le prêtre sombre et fanatique se retrouva dans le démocrate. Son impétueux génie, en changeant d'objet de culte, n'avait fait que changer de haine, et il dépensa pour sa seconde foi la même passion que pour la première. Jamais homme ne posséda à un aussi haut degré la faculté d'oublier ce qu'il avait cru, et de se retrouver après une déception neuf et jeune pour une autre croyance. La préoccupation de sa pensée actuelle était telle qu'il perdait de vue celle qui l'avait non moins impérieusement dominé un peu auparavant. En présence de ces brusques changemens, des esprits plus solides que délicats ont osé poser cete question : était-il convaincu? Oui, certes, et si l'excès était possible quand il s'agit de sincérité, je serais tenté de dire qu'il pécha par trop de conviction, puisqu'il ne sut gouverner aucun des mouvemens désordonnés de sa pensée. La foi naissait chez lui comme une obsession qui s'imposait à lui violemment, maîtrisait ses puissances et lui dictait des discours plus forts que lui. Puis, quand de son style de feu il avait donné une forme à la vision qui le préoccupait, il s'enivrait de sa propre rhétorique. Ainsi sa colère du moment devenait sa foi, sans que jamais un souvenir de son passé ou une réserve en vue de l'avenir intervînt pour modérer son dogmatisme intempérant.

Ce que nous reprochons à Lamennais, qu'on veuille bien le comprendre, ce n'est pas d'avoir changé, mais d'avoir changé d'une manière trop absolue, et, sans rien garder de la foi qu'il abandonnait, d'avoir passé subitement de l'amour à la haine. Quand on lui parlait de ses variations, il avait coutume de répondre : « Je plaindrais l'homme qui n'aurait jamais changé. » Il avait raison, si par changement il entendait le progrès rationnel d'une intelligence embrassant chaque jour un horizon de plus en plus étendu, tout en conservant le sentiment de ce qu'il y avait de bon et de vrai dans les états qu'elle a quittés; mais les variations de Lamennais ne furent pas de ce genre : le lendemain du jour où il avait abandonné une croyance, il la détestait. En cela, il montra peu de critique, car le premier principe de la critique est qu'une doctrine ne captive ses adhérens que par ce qu'elle a de légitime. On se fait injure à soi-même en admettant qu'on a pu croire et aimer ce qui n'avait rien de vrai ni d'aimable. Si, au lieu de sortir du christianisme pour des motifs où la politique et la passion eurent plus de part que la froide raison, il en fût sorti par la voie royale de l'histoire et de la critique, peut-

être eût-il gardé sa paix, et se fût-il épargné les choquantes contradictions qui ont semblé aux yeux de plusieurs une tache à sa probité.

Quand je crée selon mon cœur un Lamennais idéal, j'arrive toujours à regretter que, désabusé de la foi à laquelle il voua d'abord toutes les forces de son âme, il n'ait pas en même temps renoncé à la vie active. J'aurais voulu qu'en restant penseur et poète, il eût cessé de s'occuper du monde et de ses révolutions, que, tout en conservant un généreux espoir dans les destinées de l'humanité, il eût pris sa retraite du monde, qui n'avait point voulu entendre ses propositions de salut; dégagé alors de tout devoir envers l'espèce humaine, il eût continué ses libres promenades dans le monde de l'esprit, réservant pour l'art seul sa maturité riche d'expérience et de désillusions. Lamennais n'eut point cette abnégation, ou si l'on veut cet égoïsme. Une première expérience ne le dégoûta point de l'action. Il y rentra et alla heurter contre les mêmes écueils. L'homme qui veut exercer une influence sur les autres subit nécessairement celle des autres. Lamennais eut toujours le désir de voir autour de lui un cortége de disciples. Dominé par cette fougue de caractère qui veut le pouvoir pour l'exercer avec violence au nom de quelque chose d'indubitable, et par le besoin qui porte les esprits impérieux à s'emparer de la liberté des autres, il allait de préférence vers les médiocrités. Ainsi, pour maintenir son ascendant, il acceptait quelquefois celui des moins dignes; il ne cessa jamais, sous une forme ou sous une autre, d'être un homme d'école ou de coterie.

Cette généreuse, mais imprudente ardeur, qui ne permit point à Lamennais de goûter les récompenses de sa vie, le montra souvent par des côtés où il ne s'élevait point au-dessus d'un homme ordinaire. Peu d'esprits furent plus dénués de ce qu'il faut pour la pratique des affaires. Ces grands dons du génie, dont l'emploi naturel est de consoler et de charmer l'humanité, sont d'assez peu d'usage quand il s'agit de la gouverner. Un homme vulgaire et avisé vaut mieux pour cela, et il serait facile de montrer que les qualités des hommes d'action les plus admirés ne sont au fond qu'un certain genre de médiocrité. Certes il est pénible pour le penseur de voir le mérite subalterne ou l'intrigue réussir à l'œuvre où il a échoué, en y déployant toutes ses facultés; mais d'un autre côté nul n'est obligé à des services qui ne sont ni requis ni agréés. Loin d'avoir besoin de nous, le monde ne va jamais mieux que quand nous avons le loisir de penser à notre aise : il se passe de nous; passons-nous de lui. Lamennais ne put jamais se résigner à cette abdication. « Qu'un homme, dit-il quelque part, possède un grand savoir, ou que son esprit embrasse un vaste horizon, saisisse beaucoup d'objets et les conçoive et les ordonne avec facilité, ou que, pénétrant au fond des

choses, il voie ce que d'autres n'y voient pas, ou qu'il cherche les causes dans les effets, les lois dans les phénomènes, raisonne bien et profondément, on dit de lui qu'il est « un homme de théorie, de spéculation, nullement propre aux affaires. » Prenez-y garde, vous arriverez à définir l'homme d'affaires, l'homme pratique, l'homme d'état, comme on définirait « le sot. » C'est vrai, mais sur le terrain des affaires l'homme supérieur que décrit Lamennais ne pourra déployer tous ses avantages, tandis que l'homme ordinaire y a tous ses droits. Si l'*Éloge de la Folie* n'avait valu à Érasme tant de disgrâces, je proposerais aux moralistes un curieux paradoxe à traiter, l'*apologie des sots*. On ne comprend pas assez les services que rend dans le monde la médiocrité, les soucis dont elle nous délivre, et toute la reconnaissance que nous lui devons.

En général, les défauts de Lamennais tiennent à cette manière un peu trop absolue de juger les hommes et les choses. Il ne vit pas que la politesse renferme un grand fonds de justice et de philosophie ; il ne comprit pas ce qu'il y a d'ironie dans un certain respect. Son style a toujours les formes lourdes et pleines de la colère, jamais les formes fines et légères de la raillerie; une certaine grossièreté d'expression trouble parfois la pureté de son goût. Il s'imagine avoir complétement raison, et s'indigne contre ceux qui ne voient pas comme lui ce qu'il croit évident. Il y a chez lui trop de colère et pas assez de dédain. Les conséquences littéraires de ce défaut sont fort graves : la colère amène la déclamation et le mauvais goût; le dédain au contraire produit presque toujours un style délicat. La colère a besoin d'être partagée; elle est indiscrète, car elle veut se communiquer. Le dédain est une fine et délicieuse volupté qu'on savoure à soi seul; il est discret, car il se suffit. A cet égard, je suis toujours tenté d'opposer à Lamennais l'exemple d'un homme qui, comme lui, avait été prêtre et qui avait même professé la théologie : Daunou, dont la foi était peut-être plus éteinte que la sienne, travailla toute sa vie sur des matières ecclésiastiques, sans qu'on puisse trouver dans ses écrits ni une concession à ses anciennes croyances, ni une vivacité contre elles. Qu'on lise son bel article sur saint Bernard dans l'*Histoire littéraire de la France,* c'est d'un bout à l'autre un sarcasme du moyen âge et de ses institutions, voilé sous les formes d'un respect apparent. Lamennais ne connut ni cette indulgence de l'homme judicieux, qui a appris à tout comprendre, ni cette haute placidité de la philosophie, qui, ayant dépassé la sphère des disputes et des contradictions, est arrivée, comme on disait autrefois, à se reposer en Dieu. Le repos lui fut refusé ici-bas : d'impatience en impatience, il arriva jusqu'à la mort, toujours déçu par la noble inquiétude de son cœur.

Par là s'explique la médiocrité relative des ouvrages philosophi-

ques que Lamennais produisit durant sa seconde période. Une fois la poésie de son âme jetée dans les *Paroles d'un Croyant* et *Voix de Prison*, il tomba dans une âpre dialectique, où ses grandes qualités n'eurent plus d'emploi et où tous ses défauts se révélèrent. La vérité dans les questions sociales ne résulte point de la logique abstraite, mais de la pénétration, de la flexibilité, de la culture variée de l'esprit. En géométrie, en algèbre, où les principes sont simples et vrais d'une manière absolue, on peut s'abandonner au jeu des formules et les combiner indéfiniment sans s'inquiéter des réalités qu'elles représentent. Dans les sciences morales et politiques, au contraire, où les principes, par leur expression insuffisante et toujours partielle, posent à moitié sur le vrai, à moitié sur le faux, les résultats du raisonnement ne sont légitimes qu'à la condition d'être contrôlés à chaque pas par l'expérience et le bon sens. Autant vaudrait essayer d'atteindre un insecte ailé avec une massue que de prétendre, avec les serres pesantes du syllogisme, saisir le vrai en d'aussi délicates matières. La logique ne saisit pas les nuances; or les vérités de l'ordre moral résident tout entières dans la nuance. Elles s'échappent par les mailles du filet de la scolastique; elles ne se laissent pas regarder en face, mais elles se découvrent partiellement, furtivement, tantôt plus, tantôt moins. La pensée en ligne droite de Lamennais convenait peu à cette poursuite pleine de raffinemens : ses raisonnemens aboutissent souvent à un jeu aride de formules trop simples pour être vraies. Il se ruait sur la vérité avec la lourde impétuosité d'un sanglier : la vérité fugace et légère se détournait, et, faute de souplesse, il la manquait toujours.

III.

Les œuvres posthumes de M. de Lamennais, recueillies avec un soin pieux par l'exécuteur de ses volontés littéraires, M. Forgues, et dont quelques-unes sont déjà publiées, sont-elles de nature à modifier l'idée que ses autres écrits donnent de son caractère? Nous n'oserions le dire pour l'introduction à la *Divine Comédie* (1), travail peu en harmonie avec ses études et ses aptitudes; mais nous recommandons le volume intitulé *Mélanges philosophiques et littéraires* à ceux qui veulent connaître à fond l'illustre écrivain. A quelques égards, il y eut toujours deux hommes en Lamennais : le penseur, plein d'abandon et sincère avec lui-même, qui nous a laissé ses confessions dans les *Affaires de Rome*, et l'orateur un peu guindé, que les habitudes solennelles de son style entraînent parfois à la déclamation. Ces deux hommes se retrouvent dans les œuvres posthumes. Le

(1) La traduction de Lamennais a été appréciée dans la *Revue* (livraison du 1er décembre 1856) par un juge compétent, M. Saint-René Taillandier.

rhéteur domine dans la préface de *Dante;* l'homme attachant et digne de toute l'attention de la critique se retrouve dans les *Mélanges*. Il se retrouvera bien plus encore dans la *Correspondance*, dont la publication prochaine est annoncée. Cette correspondance sera, nous le croyons, un des documens les plus importans pour l'histoire intellectuelle de la première moitié de notre siècle. Tout ce qui tendra à rendre incomplètes les révélations qu'on est en droit d'attendre sur un homme qui appartient au public doit être hautement regretté.

Il est fâcheux que Lamennais, en traduisant la *Divine Comédie*, se soit cru obligé de joindre à sa traduction des considérations appartenant à l'histoire littéraire, avec laquelle il n'était point familier, et toute une philosophie de l'histoire qui a le tort grave de dégénérer souvent en lieux communs. Préoccupé d'un certain nombre de motifs d'amplification, qu'il prend pour des généralités, il ne voit pas les nuances infiniment diversifiées de ce qui est, encore moins de ce qui a été. L'histoire devient sous sa plume une sorte de grisaille incolore, formée par le mélange du blanc et du noir. Cette facile théorie qui, pour les besoins de l'esthétique, suppose tous les hommes dignes d'amour ou de haine, il l'applique sans discernement aux événemens du passé. Veut-on savoir par exemple comment l'invasion germanique et la féodalité, qui sont le nœud de l'histoire du monde, sont jugées? « Le caractère des barbares ressemblait beaucoup à celui des tribus que nous nommons sauvages... Les barbares n'apportèrent chez les nations qu'ils envahirent aucun élément civilisateur, aucun principe d'organisation supérieure et durable. A leurs vices natifs, la cruauté, la ruse, la perfidie, la cupidité, vices communs de tous les sauvages, ils joignirent les vices des populations subjuguées, qu'ils plongèrent dans un abîme sans fond de misère, d'ignorance, de grossièreté brutale, de férocité, d'anarchie, dont le régime féodal offre le terme extrême..... L'histoire ne présente aucune époque aussi calamiteuse. Ce fut le règne de la force brutale entre les mains de milliers de tyrans absolus chacun dans son domaine, en guerre perpétuelle les uns contre les autres, opprimant, dévastant de concert un peuple livré sans défense à leurs passions fougueuses, que ne contenait aucune loi, que ne tempérait chez la plupart aucun sentiment de justice, aucune idée de devoir réel, car le serf, le manant, le vilain, étaient hors de l'humanité pour ces chrétiens, comme ils se nommaient. » Cela est vrai sans doute à beaucoup d'égards; mais que de distinctions seraient nécessaires pour qu'un tel jugement ne puisse être qualifié d'inexact! Quelle injustice d'apprécier l'action de la race germanique dans le monde par l'incapacité puérile des Mérovingiens ou l'horrible anarchie à laquelle aboutit la féodalité vers le XIV^e^ siècle, sans tenir compte de cette gravité, de ce sérieux, de cette profondeur de sentiment moral que les Germains

apportèrent avec eux, et qui ramenèrent pour l'humanité un âge héroïque après l'avilissement et la caducité! Si M. de Lamennais, au lieu de s'en tenir à des données superficielles, avait lu seulement les vieilles lois barbares recueillies dans le *Corpus juris Germanici antiqui*, il eût reconnu que, loin de s'être bornée à détruire, la race germanique a plus contribué qu'aucune autre à fonder la liberté, le droit de l'individu contre l'état et les institutions politiques dont les peuples modernes sont le plus justement fiers.

L'histoire de la théologie chrétienne suggère à M. de Lamennais des idées plus fines et plus vraies. Sans être arrivé à une précision tout à fait scientifique, faute de connaître les détails, il émet sur ce sujet, particulièrement dans son volume de *Mélanges*, des vues qui témoignent de réflexions fort avancées. J'ignore à quelle époque de sa vie il arriva à de pareils résultats. Il semble être sorti du catholicisme pour des motifs de froissement personnel bien plus que par la marche fatale de sa pensée : l'étude lui révéla ensuite les raisons scientifiques de l'acte qu'il avait accompli sous le coup de la passion. Dans cette recherche, à laquelle on ne peut reprocher que d'avoir été faite après coup, il porta une rare sûreté de méthode, que ne peuvent bien apprécier les hommes du monde qui n'ont pas fait de théologie. Sur la critique du surnaturel, par exemple, on trouve dans son livre d'excellentes discussions, qui égalent presque les belles analyses de la foi au merveilleux qu'a données M. Littré. « Il y a des miracles quand on y croit; ils disparaissent quand on n'y croit plus. » Peut-on mieux dire? Et quelle excellente page que celle-ci! « Sur tout ce qui touche l'inspiration des livres hébreux, il faut remarquer que, chez les anciens peuples, toute législation, comme toute poésie, était crue inspirée, et quand cette opinion s'établit, elle laisse dans le langage, dans certaines formules consacrées, des traces profondes qui subsistent encore aujourd'hui. L'homme voyait Dieu partout, le sentait partout, et ce n'était certes pas en cela qu'il se trompait. Par une sorte de vive et sûre intuition, il le découvrait en soi et hors de soi; mais il ignorait ce que la raison, la philosophie, la science devaient peu à peu lui révéler, le mode de sa présence et les lois de son action. Pour établir l'inspiration surnaturelle des écrivains bibliques, on oublie donc d'abord qu'en tous lieux les premières histoires, purement traditionnelles, se composaient de récits vrais pour le fond, mais ornés dans le détail de fictions poétiques, que de tout temps le génie oriental, ami du merveilleux, a multipliées sous toutes les formes. Prenant ensuite à la lettre ce merveilleux poétique, ces fictions, y attachant une foi absolue, on a fondé sur elles l'autorité divine du livre où elles sont consignées, en même temps que l'on fondait sur l'autorité du livre la vérité de ces mêmes fictions. Que si en effet on ne consent pas à se renfermer dans ce

cercle; plus de preuves possibles, ou en tout cas des preuves uniquement de raison, et qui dès-lors n'ont de force que celles de la pure raison naturelle, à qui l'on pose ce problème étrange : trouver dans la nature un motif de croire ce qu'on suppose être au-dessus de la nature. »

Sous le rapport littéraire, les *Mélanges* posthumes dont nous parlons me paraissent également dignes d'un grand intérêt. On y voit à quel point Lamennais fut toujours préoccupé du soin du style : une phrase bien faite lui plaisait pour elle-même, et il écrivait souvent une pensée uniquement parce que le tour lui en paraissait heureux. Les maximes détachées sont un genre fort ingrat. Il y a une choquante prétention dans le fait d'un auteur qui se regarde penser, et qui pousse l'adoration de sa prose jusqu'à n'en pouvoir sacrifier aucun débris. La première condition de l'œuvre achevée est que le lecteur puisse croire qu'elle a été composée d'un seul trait, et qu'elle ne renferme pas une idée qui ne soit éclose spontanément dans l'esprit de l'auteur à propos du sujet : tous les intermédiaires qui ont servi à préparer la rédaction définitive, toutes les retouches, toutes les ratures doivent être dissimulées. Il serait fâcheux cependant que Lamennais ne nous eût pas livré ces curieuses confidences d'écrivain. Si l'on est blessé de voir le puissant orateur serrant dans son tiroir les antithèses et les traits brillans au fur et à mesure qu'ils lui viennent, il y a dans le soin du beau langage une garantie de sérieux fort précieuse aux yeux de la critique. Bien écrire suppose une discipline austère, une habitude de châtier sa pensée et d'en sacrifier les excès, qui sont inconciliables avec l'infériorité ou le désordre de l'esprit. C'est par là que Lamennais se distingue essentiellement des chefs de secte, qui en général écrivent très mal. Ne voyant pas beaucoup de choses à la fois, il lui était loisible de donner à son style cette limpidité qu'une pensée plus complexe n'atteint qu'avec peine. Il en était fier et jugeait fort sévèrement les façons de se mettre à l'aise avec la langue que la paresse a mises à la mode : « On ne sait presque plus le français, on ne l'écrit plus, on ne le parle plus. Si la décadence continue, cette belle langue deviendra une espèce de jargon à peine intelligible. Les journaux et la tribune ont surtout contribué à la corrompre, ainsi que certaines coteries de petits auteurs en prose et en vers, qui, avec une plénitude sans exemple de confiance en eux-mêmes et d'orgueil, sont venus secouer leurs sottises et leurs ignorances sur ce magnifique idiome... »

Je n'achève point la phrase : comme cela a lieu trop souvent chez Lamennais, elle se termine par une grossière injure. C'est la seule tache qu'il ait soufferte en son beau style; la finesse d'esprit qui fait juger des choses non par des nuances tranchées, mais par mille tempéramens, lui manqua. A cela se rapporte un trait singulier, qui

revient avec une persistance bizarre, à chaque page de ses pensées, je veux dire son antipathie pour les femmes. Lamennais est pour elles d'une sévérité révoltante : il déclare n'en avoir pas rencontré une qui fût capable de suivre un raisonnement pendant un demi-quart d'heure; il croit les expliquer suffisamment par la vanité et la légèreté. Sa manière scolastique de prendre les choses ne lui laissa point apercevoir comment les femmes, par des voies à elles connues, arrivent à tout comprendre, non selon les principes de l'école, mais selon un tact fin et sûr. On a reproché à M. Cousin d'avoir, en s'occupant d'elles, oublié la philosophie : je pense, pour ma part, que M. Cousin n'en a jamais fait de meilleure. J'ai toujours remarqué qu'une certaine philosophie raffinée est mieux comprise par les femmes que par les hommes, et si j'avais à choisir un auditoire pour exposer ce que je regarde comme le résultat le plus élevé de la science et de la réflexion, je l'aimerais mieux composé de femmes que d'hommes élevés selon la méthode de Rollin ou de Port-Royal. L'orgueil du prêtre, dont Lamennais ne se départit jamais, l'aveugla sur tout cela : il avait vu la femme trop humble et trop docile devant lui pour qu'il pût la placer bien haut. Si l'on publie jamais sa correspondance de directeur des consciences, on aura sans doute l'explication de cet injuste dédain.

Un vif sentiment de poésie, un retour tendre et doux vers les régions sereines, dont son âme portait partout le regret, revenait parfois tempérer ses âpres rigueurs. Cette note suave, comme d'une harpe éolienne au milieu de l'orage, est le trait caractéristique de Lamennais. Entre toutes les natures poétiques de ce temps, la sienne resta la plus sincère. Il ne tomba jamais dans cette dérision de soi-même où la vanité et l'adulation d'un public frivole ont amené tant d'âmes d'abord favorisées. Il sut éviter ce ton détestable qui porte les hommes arrivés à la renommée à ne plus se prendre au sérieux, à se calomnier eux-mêmes et à rabaisser leur génie aux conditions d'un métier. Il pensa et sentit toujours pour son propre compte; il fut vrai et se respecta jusqu'au bout. « Mon âme, pourquoi es-tu triste? est-ce que le soleil n'est pas beau? est-ce que sa lumière n'est pas douce, à présent que l'on voit et les feuilles et les fleurs, avec leurs mille nuances, éclore sous ses rayons, et la nature entière se ranimer d'une vie nouvelle? Tout ce qui respire a une voix pour bénir celui qui prodigue à tous ses largesses. Le petit oiseau chante ses louanges dans le buisson, l'insecte les bourdonne dans l'herbe. Mon âme, pourquoi es-tu triste, lorsqu'il n'est pas une seule créature qui ne se dilate dans la joie, dans la volupté d'être, qui ne se plonge et ne se perde dans l'amour?

« Le soleil est beau, sa lumière est douce; le petit oiseau, l'insecte, la plante, la nature entière a retrouvé la vie, et s'en im-

prègne, et s'en abreuve : et je soupire, parce que cette vie n'est pas venue jusqu'à moi, parce que le soleil ne s'est pas levé sur la région des âmes, qu'elle est demeurée obscure et froide. Lorsque des flots de lumière et des torrens de feu inondent un autre monde, le mien reste noir et glacé. L'hiver l'enveloppe de ses frimas, comme d'un suaire éternel. Laissez pleurer ceux qui n'ont point de printemps. »

Le printemps qui lui manqua fut celui de la vie simple et de l'amour. Il concevait, par la pureté de son cœur, un idéal de tendresse et de bonté, tandis que la prodigieuse force de ses facultés spéculatives le portait vers les sommets les plus ardus de la réflexion. Les hommes habitués à vivre de la vie rationnelle éprouvent ainsi une sorte d'embarras mêlé de charme en présence de ce qui est humble et doux : l'aisance naïve des êtres simples les déconcerte. Dans le désert de cette vie solitaire que crée l'élévation de la pensée, ils mendieraient comme une faveur d'être acceptés d'un enfant. Une femme portant sur son sein un nouveau-né et s'y absorbant, la plus simple créature adorant Dieu par la joie et l'innocence leur paraît digne d'envie. Voilà ce que Lamennais cherchait dans ses rêves; voilà la torture qui, en comprimant son cœur, en a tiré ces éloquens soupirs vers un idéal inconnu. Celui que Dieu a touché est toujours un être à part; il est, quoi qu'il fasse, déplacé parmi les hommes; on le reconnaît à un signe. Il n'a point de compagnon parmi ceux de son âge; pour lui, les jeunes filles n'ont point de sourire. Lamennais était trop profondément prêtre pour jamais en perdre le caractère : il sortit d'ailleurs trop vieux du sacerdoce pour recommencer une vie complète. Il conserva l'austère tension de son premier état, et les vagues aspirations d'un cœur tendre jointes à un spiritualisme hautain. Sa riche et droite nature eût voulu toucher à la fois les deux pôles de la vie; mais un invincible attrait, en le portant vers l'abstraction, creusait entre lui et la naïveté un abîme infini. C'est ce vide énorme qui fut son supplice, mais aussi qui fut sa noblesse. Peut-être, si sa destinée n'eût point exclu aussi absolument les conditions de la vie heureuse, nous apparaîtrait-il moins élevé et moins pur.

Sa mort fut de même couleur que sa vie, grande, altière, un peu surexcitée. Il se coucha dans son obstination, devenue raisonnée, et mourut dans sa colère. La fermeté contre des obsessions indiscrètes ne lui suffit pas; il lui fallut la dureté. Une sépulture simple ne le contenta pas; il lui fallut la fosse commune. Ici comme toujours, il dépassa l'effet pour l'avoir trop voulu. Ses funérailles offrirent un aspect étrange : le jour était triste et brumeux; un petit nombre d'amis put le suivre entre deux haies de soldats. Tout se fit en silence et sans aucune prière. Au moment où la terre fut jetée, le fossoyeur, croyant tenir un mort vulgaire, demanda : « Il n'y a pas

de croix? — Non, » fut-il répondu. Aucun signe ne marquera donc pour l'avenir la tombe du vieux prêtre. Oh! pourquoi un de ces rayons de grâce qui si souvent l'avaient touché ne vint-il pas à sa dernière heure, je ne dis pas le fléchir, mais le rendre sur quelque point légèrement inconséquent!

Retrouva-t-il la paix à ce moment suprême, et la vérité qu'il avait tant poursuivie se découvrit-elle à lui? Il paraît que non. Il se plaignit, dit-on, que le problème auquel il avait réfléchi toute sa vie ne lui fût pas resté moins obscur. Qu'importe? Le doute est un hommage qu'on rend à la vérité. Après tout, s'il pécha contre elle, ce fut pour l'avoir trop aimée. Il voulut la posséder trop absolue. La vérité est comme les femmes capricieuses, que l'on perd, dit-on, pour les trop aimer. Un certain air d'indifférence réussit mieux avec elle. On la poursuit, elle fuit; on s'arrête, fatigué, découragé: elle vient à vous; mais pour cela il faut un degré de froideur dont les belles âmes sont rarement capables. Elles se jettent sur le nuage où elles croient que Dieu demeure, et quand elles en ont reconnu le vide, elles éclatent en reproches, parfois en blasphèmes contre l'ombre qui les a trompées : blasphèmes excusables sans doute, puisqu'ils partent de l'amour qu'on a pour la vérité, et qu'ils ne sont qu'une autre manière de l'adorer!

Oublié trop vite des partis, qui ne songent point à relever leurs morts, objet d'horreur pour les âmes pieuses qui ne pardonnent pas aux grands cœurs de préférer la vérité à eux-mêmes, Lamennais s'est vu abandonné, sans sépulture, à la place où le sort l'a frappé; sa cendre n'a recueilli que le silence ou la malédiction. Nous avons voulu donner l'hospitalité à son âme errante, et prononcer sur elle quelques paroles d'une sympathique impartialité. La médiocrité satisfaite trouve commode d'insulter l'homme de génie qui ne jouit pas comme elle du privilége d'être infaillible et impeccable. Que ceux qui le condamnent s'interrogent et se demandent s'ils seraient, à son exemple, prêts à donner leur vie pour l'intégrité de leur pensée. Dieu l'a jugé, et il connaît maintenant le mot de cette énigme qu'il a si courageusement essayé de résoudre. Qui sait si une belle déception n'a pas trompé son attente désespérée, et si ses erreurs, fruits d'une soif ardente de la vérité, ne seront pas des titres pour la posséder? Nous croyons qu'il fut absous, s'il arriva à l'apaisement de ses colères et à la parfaite purification de son cœur; que ceux du moins qui veulent lui faire acheter sa gloire au prix de l'enfer le placent, comme Dante l'eût fait, dans le cercle de ces nobles réprouvés dignes de faire envie aux élus!

ERNEST RENAN.

SALON DE 1857

LA SCULPTURE

La sculpture semblerait devoir échapper aux caprices de la mode. La nature même du but qu'elle se propose la place dans une région supérieure. Parmi les arts du dessin, c'est le plus chaste et le plus idéal. En demeurant fidèle aux conditions acceptées et proclamées par les grands maîtres, la sculpture se déroberait à l'inconstance du goût public, ou du moins pourrait la combattre avec autorité; mais elle est entrée maintenant dans une voie aussi périlleuse que la voie suivie par la peinture. Aujourd'hui le maniement du ciseau relève de la mode, comme le maniement du pinceau. C'est un fait entouré désormais d'une pleine évidence. Quant à l'explication, elle n'est pas difficile à trouver : la sculpture de notre temps, je parle de la sculpture française prise dans son ensemble, s'est soumise au contrôle du premier passant en abandonnant la tradition grecque, italienne et française, pour l'imitation littérale du modèle vivant.

Je ne veux, bien entendu, exprimer ici aucune opinion absolue. Il y a dans l'école française de nos jours des exceptions que je n'ai pas besoin de rappeler. Il me suffira de citer le nom de Simart, qui vient de mourir dans la force de l'âge et dans la maturité du talent. Formé par les leçons de Pradier, par les leçons de M. Ingres, Simart comprenait toute l'importance de la tradition, et quoiqu'il ne fût pas doué de facultés très hautes, quoique son éducation première eût été fort négligée, il était parvenu par un travail obstiné à réparer le temps perdu. Depuis son *Oreste poursuivi par les Euménides* jusqu'à

ses bas-reliefs du tombeau de Napoléon, il n'avait pas laissé passer un seul jour sans acquérir une connaissance nouvelle. La renommée, qu'il rêvait avant d'obtenir le grand prix de Rome, était venue récompenser la persévérance de ses efforts. Malheureusement l'école française, prise dans son ensemble, est loin de suivre la voie où s'était engagé Simart : elle croit qu'il suffit de copier le modèle, et professe pour l'idéal un dédain superbe. Or, si elle voulait bien consulter l'histoire, elle comprendrait toute l'étendue de sa méprise. Prenons en effet la tradition grecque, la tradition italienne, la tradition française dans leurs plus glorieux représentans; étudions Phidias, Michel-Ange, Jean Goujon. S'en tenaient-ils, comme l'école française de nos jours, à l'imitation littérale du modèle vivant? La réponse est écrite dans la mémoire de tous les hommes studieux. La *Cérès* du Parthénon, la *Diane* du château d'Anet, le *Moïse* de Saint-Pierre-aux-Liens, révèlent clairement la doctrine suivie par ces maîtres illustres. Ils savaient imiter et n'imitaient pas. La réalité leur était familière, mais ils s'élevaient au-dessus de la réalité. Pour eux, la forme n'avait pas de secrets. Ils pouvaient modeler sans effort tout ce que leurs yeux avaient aperçu, et ne voyaient pourtant dans la forme qu'une langue destinée à l'expression de leur pensée.

Entre les représentans de cette triple tradition, qui n'est, à vrai dire, qu'une tradition unique, puisque l'Italie et la France relèvent de la Grèce, le choix n'est pas difficile à faire. La *Cérès* du Parthénon domine le *Moïse* de Saint-Pierre-aux-Liens et la *Diane* du château d'Anet. Michel-Ange, Jean Goujon sont les élèves respectueux, mais infidèles de Phidias. Ce qu'il importe de noter, c'est la simplicité, la perpétuité de la doctrine qui unit le maître aux élèves. La Grèce au temps de Périclès, l'Italie et la France au temps de la renaissance ont voulu une seule et même chose, — l'agrandissement du modèle vivant par l'intervention de la pensée. — L'école française de nos jours procède autrement : elle prend l'imitation du modèle vivant pour le terme suprême de ses efforts; elle répudie la tradition grecque, italienne et française, et croit faire un pas en avant, c'est-à-dire qu'elle répudie la langue articulée, la langue écrite, pour le bégaiement. C'est à ces termes que se réduit la supériorité dont elle se vante si fièrement. Personne aujourd'hui n'est en mesure de refaire la *Cérès,* le *Moïse,* ou la *Diane;* tous les hommes éclairés le savent de reste. Le plus grand nombre de nos sculpteurs dédaigneraient d'engager la lutte avec les maîtres à qui nous devons ces trois glorieuses figures; voilà ce qu'on ignore généralement. La tradition, c'est-à-dire l'enseignement transmis de génération en génération depuis Périclès jusqu'à Jules II, jusqu'à Henri II, n'est au yeux de nos sculpteurs qu'une aberration permanente. Phidias,

Michel-Ange, Jean Goujon inventaient, faute de pouvoir imiter. Dans leurs momens les plus heureux, ils se rapprochaient de la nature, mais ils ne possédaient pas un savoir assez profond pour demeurer toujours vrais. Ce que nous appelons leur génie ne serait donc en réalité qu'un signe de défaillance! La doctrine que je résume ici a porté ses fruits. Le plus chaste et le plus idéal de tous les arts, la sculpture, est devenu prosaïque et sensuel. Les grandes pensées, les émotions généreuses ne sont plus de son domaine. La sculpture abandonne l'harmonie des lignes pour les plis de la peau, et quand le regard ne lui suffit pas, elle recourt au moulage. Une épaule, un genou fidèlement imités sont aujourd'hui des titres de gloire. Si quelqu'un s'avise de signaler la mesquinerie d'une figure où se rencontrent ces glorieux morceaux, il se voit exposé aux reproches d'ignorance et d'injustice. Ainsi vouloir que la sculpture demeure dans les régions élevées où elle a vécu avec Phidias, avec Michel-Ange, avec Jean Goujon, c'est prouver qu'on ne possède pas les notions les plus élémentaires de l'esthétique. Rêver, souhaiter quelque chose au-delà de ce qui est, demander des lignes plus pures, plus harmonieuses que les lignes du modèle vivant, c'est montrer clairement son incompétence.

Cependant, sans remonter jusqu'à la renaissance, jusqu'au siècle de Périclès, en n'interrogeant que le temps présent, nous pouvons établir le néant et la folie de cette affirmation. Les sculpteurs les plus habiles, dont les œuvres ont été achevées sous nos yeux, Pradier, David et Barye, n'ont pas dédaigné la tradition; seulement chacun d'eux l'a comprise à sa manière. Pradier passe pour l'avoir suivie plus fidèlement que David et Barye. C'est là l'opinion accréditée. Est-ce l'expression de la vérité? Je ne le pense pas. Pradier inventait rarement, et l'on s'est habitué à prendre l'impersonnalité de son talent pour le sentiment le plus profond et le plus parfait du génie antique. David, dont les ouvrages ne sont pas toujours d'un goût très pur, se rattache à l'antiquité par son habitude d'idéaliser le modèle. Qu'il ait méconnu plus d'une fois l'élégance et l'harmonie, c'est un fait acquis à la discussion; mais il ne s'en tenait pas au témoignage de ses yeux, il agrandissait ce qu'il voyait, et suivait à son insu ou à bon escient les leçons de la Grèce. Quant à Barye, il a prouvé en mainte occasion son respect pour la tradition. Depuis son groupe de *Thésée luttant avec le Minotaure*, qui rappelle le style éginétique, jusqu'à ses groupes de *la Paix* et de *la Guerre*, placés au nouveau Louvre, il a toujours témoigné à la Grèce un respect filial.

Ainsi l'imitation littérale, qu'on voudrait nous donner pour une doctrine supérieure à tous les enseignemens de l'antiquité, de la

renaissance, n'a pas encore trouvé de glorieux parrain. Si le passé tout entier ne l'avait pas d'avance réfutée, les plus belles œuvres du siècle présent suffiraient pour la réduire à sa juste valeur. Et cependant cette doctrine gouverne aujourd'hui les trois quarts au moins de nos sculpteurs. Quand ceux qui tiennent le ciseau se croyaient obligés d'inventer, et ne voyaient dans l'imitation du modèle vivant qu'un moyen d'exprimer ce qu'ils sentaient, les spectateurs de bonne foi hésitaient à se prononcer sur le mérite d'une figure, d'un groupe ou d'un bas-relief. Aujourd'hui l'hésitation est devenue plus rare, et la sincérité des spectateurs ne peut être mise en doute. Quand ils parlent, quand ils donnent leur avis, ils ne sont coupables ni de présomption ni d'outrecuidance. Comme ils ont devant les yeux un morceau de marbre taillé à l'image de la réalité, ils se trouvent tout naturellement compétens, car ils n'ont à juger que l'exactitude, la fidélité de l'imitation. Ils comparent ce qu'ils voient à ce qu'ils ont vu, et consultent leurs souvenirs, comme l'orfèvre consulte la pierre de touche pour connaître le titre d'un bijou. La sculpture, en se faisant prosaïque, tombe sous le contrôle des spectateurs lettrés ou illettrés, habitués à penser ou étrangers à toute réflexion.

Or est-il bon pour la sculpture que tout le monde se croie appelé à la juger? Je suis très loin de le penser. Je me rappelle un temps où des hommes, très éclairés d'ailleurs, se récusaient en pareille matière, et avouaient sans détour leur incompétence. Ils reconnaissaient l'importance des études préliminaires, et, n'ayant pas eu l'occasion de comparer les œuvres du ciseau grec aux œuvres du ciseau italien, ils n'osaient prononcer un jugement sur les œuvres du ciseau français. Aujourd'hui tout est bien changé : chacun se croit compétent, chacun use d'un droit qui lui semble évident. Comme il s'agit tout simplement de comparer le marbre à la réalité vivante, les études préliminaires deviennent inutiles. Les spectateurs s'imaginent qu'ils en savent autant que l'auteur de la statue placée devant leurs yeux. Ils se trompent dix-neuf fois sur vingt, car la connaissance de la forme réelle n'est pas si vulgaire qu'on le pense. Lors même qu'on arriverait à supprimer complétement l'expression de l'idéal, lors même qu'on réduirait la sculpture à l'imitation du modèle vivant, les juges capables d'estimer la valeur d'une statue ne seraient pas encore très nombreux. Pour connaître la forme réelle, on ne peut se dispenser de l'étudier, et chacun, sans se flatter de la deviner, croit la savoir par cœur. Aussi, à propos même d'une figure qui n'exprime rien, dont l'auteur n'a pas eu d'autre ambition que de copier ce qu'il voyait, on recueille les opinions les plus contradictoires. Parmi les spectateurs qui se disent tous compétens, il

n'y en a qu'un très petit nombre qui connaisse le modèle vivant. Comme nos mœurs dérobent au regard la forme du corps, bien des gens se prononcent à l'étourdie. Il n'y a donc pour la sculpture, abstraction faite de toute considération théorique, aucun avantage à supprimer l'idéal. Si elle croit, par cette élimination imprudente, se rendre populaire, elle tombe dans une grave méprise : elle s'amoindrit, elle renonce au caractère élevé qui lui appartient, et n'est pas jugée avec plus d'indulgence.

Le danger que je signale ne doit pas être imputé tout entier aux partisans de l'imitation. Des hommes très habiles, préparés par les études de leur jeunesse à la conception, à l'exécution de figures élégantes, harmonieuses, ont oublié le but vers lequel ils devaient marcher pour obtenir de faciles succès. Trouvant l'admiration une conquête trop laborieuse, ils ont cherché dans le maniement du ciseau un moyen de réveiller les sens engourdis des vieillards. Leur espérance n'a pas été déçue : les applaudissemens ne leur ont pas manqué; la foule a déclaré excellentes les œuvres dont l'unique mérite était d'exciter le désir. La sculpture, une fois engagée dans cette voie, devait perdre sa grandeur, et l'événement n'a que trop bien justifié les craintes conçues par les amis de l'art antique. Le marbre, qui, au temps de Périclès, était chaste et pudique, est devenu lascif, libidineux. Comment la sculpture, acceptant un pareil rôle, aurait-elle pu demeurer fidèle aux lois de l'élégance et de l'harmonie? Dès qu'elle se met au service, je ne dis pas des passions, mais des appétits, au lieu de supprimer les parties mesquines de la réalité, elle doit les conserver avec un soin scrupuleux pour atteindre plus sûrement le but qu'elle se propose. Tant qu'elle s'en tenait à l'expression des sentimens élevés, des passions généreuses, elle conciliait sans effort la nudité avec la chasteté. Depuis qu'elle s'attache à réveiller les sens engourdis, elle s'interdit la nudité comme un attrait insuffisant. La forme sans voile ne parle pas assez vivement à l'imagination du spectateur. Jupiter et Junon sur le mont Ida sont des images trop chastes pour émouvoir les esprits blasés. Une draperie disposée avec adresse excite la curiosité. M'accusera-t-on d'exagérer la vérité? Mais je pourrais citer plus d'un sculpteur qui ne fait pas mystère des intentions que je signale, qui les avoue hautement, et s'applaudit de la résolution qu'il a prise.

Dans les meilleurs ouvrages de la sculpture païenne, la draperie n'excite pas la curiosité, mais explique la forme. Les figures qui ont obtenu de nos jours un succès populaire sont conçues tout autrement : il s'agit d'exciter le spectateur à deviner ce qu'il n'aperçoit pas. Or il est évident que la statuaire doit se proposer un but plus élevé. C'est Homère qui doit lui servir de guide, et non le chevalier

Bertin; je dis Homère, sans vouloir obliger le ciseau à ne jamais traiter que des sujets héroïques. Achille, Ajax et Patrocle ne sont pas les seuls personnages qui doivent exprimer la force et le courage dans le domaine de la sculpture, Hélène et Briséis ne sont pas les seuls types de la beauté; mais dans les chants homériques la passion n'a jamais rien de lascif, et le ciseau trouverait difficilement des sujets plus heureux que les traditions héroïques de la Grèce. Cependant il peut aborder sans danger les sujets tirés de l'histoire moderne. L'expression du visage, que les Grecs n'ont pas négligée comme on le dit, mais qui ne pouvait offrir une grande variété lorsqu'il s'agissait de représenter les dieux et les héros, prendra nécessairement une plus grande importance dès que la sculpture demandera ses inspirations à l'histoire moderne. Les personnages purement humains, condamnés à la souffrance, capables de joie, d'espoir et de remords, offrent au ciseau d'abondantes ressources. Quant à la beauté calme et sereine, quant aux lignes harmonieuses, c'est surtout dans les sujets païens qu'il faut les chercher. Il y a dans les sujets compris entre le v^e^ et le XIX^e^ siècle de l'ère chrétienne un danger très évident sur lequel on ne saurait trop insister : l'oubli de la forme humaine. Je veux dire que la forme disparaît sous le vêtement, sous l'armure, et se laisse deviner trop difficilement.

Lors même d'ailleurs que la sculpture abandonnerait l'antiquité païenne pour s'en tenir aux personnages de l'histoire moderne, et je ne voudrais pas lui donner un tel conseil, elle ne serait pas dispensée d'inventer. Aujourd'hui, dans les arts du dessin, l'invention est dédaignée comme un mérite secondaire, et pourtant tous les peintres, tous les sculpteurs dont le nom se transmet de génération en génération sans rien perdre de sa grandeur, étaient d'un autre avis : ils mettaient l'imagination au-dessus de la mémoire, et ils avaient raison. Nous avons cette année quatre cents ouvrages de sculpture, et les morceaux importans ne sont pas nombreux. En choisissant parmi ces morceaux ceux qui se recommandent par l'élégance de la forme, il nous sera facile de démontrer la légitimité de nos craintes. Les talens ne font pas défaut; ce qu'on rencontre bien rarement, c'est l'originalité, et la doctrine qui domine aujourd'hui nous explique pourquoi il règne parmi la plupart de ces ouvrages une si affligeante monotonie. Si la doctrine que je prends pour l'expression de la vérité remplaçait les doctrines que je combats, les hommes de génie n'abonderaient pas, je le sais bien; mais, chacun s'attachant à exprimer une pensée personnelle, à défaut d'originalité puissante, nous aurions du moins la variété. La volonté intervenant, toutes les figures, je parle des meilleures, ne sembleraient pas exécutées sous la direction du maître. Les méprises seraient

peut-être plus nombreuses qu'aujourd'hui, mais elles seraient traitées avec indulgence, car ces méprises mêmes prouveraient une ambition sincère et généreuse. La plupart des sculpteurs n'ont pas d'autre souci que l'exactitude, et ce n'est pas merveille s'ils arrivent à toucher le but qu'ils se proposent. J'aimerais mieux cent fois les voir se tromper que de les voir cheminer prudemment dans une route prosaïque. Ils ne savent guère s'égarer, ils se défient des aventures. Le nouveau, l'imprévu les effraient, comme la solitude et les ténèbres effraient les enfans. Ils montrent ce qu'ils ont vu, et copient d'une main diligente le modèle qui a posé devant eux. Plût à Dieu qu'ils fussent assez téméraires pour tenter l'expression d'une pensée! Ils pourraient se fourvoyer, mais ils vivraient par eux-mêmes, et leurs ouvrages, admirés ou blâmés, nous laisseraient un souvenir.

La sculpture monumentale peut rendre à l'école française les mêmes services que la peinture monumentale, et nous aurons peut-être l'occasion d'examiner dans quelle mesure elle a réalisé nos espérances. Nous devons quant à présent nous en tenir aux données théoriques. Or il est évident que la sculpture monumentale, en obligeant ceux qui manient le ciseau à s'élever au-dessus de la réalité, leur impose des études nouvelles. Qu'il s'agisse d'un fronton ou d'une caryatide, celui qui veut modeler une figure sent la nécessité de ne pas s'en tenir à ce qu'il a vu. Je ne parle pas, bien entendu, des proportions, qui sont réglées par la distance; je parle du caractère, qui ne peut demeurer prosaïque sans blesser tous les regards. Celui qui veut inscrire son nom au front d'un monument comprend que l'imitation est insuffisante pour agir sur la foule. Lors même que les études de sa jeunesse ne l'auraient pas préparé à l'invention, il est tourmenté du besoin d'inventer. L'importance du monument qu'il est appelé à décorer excite en lui d'abord une défiance bien naturelle, puis bientôt une hardiesse inattendue. La grandeur de la tâche qui lui est imposée devient une source de courage. Il comprend qu'en demeurant dans les données prosaïques, il ne peut manquer d'échouer. En pareille occasion, le plus poltron se fait brave. C'est là le beau côté, le côté salutaire, le côté excellent de la sculpture monumentale. Malheureusement les architectes, qui jouent un rôle si important dans la distribution des travaux de sculpture, trouvent souvent moyen de rendre stérile ce qui devrait être fécond. Tantôt ils inventent sur le papier ce que le ciseau ne peut réaliser, tantôt ils désignent pour l'accomplissement de leur pensée des mains inhabiles. Ces deux fautes, qui suffiraient pour gâter les fruits de la sculpture monumentale, ne sont pas les seules que nous devions signaler. Avons-nous parmi nous des Phidias et des Ictinus qui n'at-

tendent qu'une occasion propice pour se révéler? J'abandonne aux habiles le soin de résoudre cette question. Je ne veux ni flatter, ni calomnier mon temps, et je n'ai pas entre les mains de quoi répondre pertinemment.

Ce qui me paraît démontré, c'est que Phidias et Ictinus, s'ils revenaient parmi nous, auraient grand'peine à nous donner un nouveau Parthénon, car aujourd'hui ceux qui remplissent le rôle d'Ictinus ne tiennent guère à consulter ceux qui remplissent le rôle de Phidias. Et pour avoir un nouveau Parthénon, nous aurions besoin de voir la parité rétablie entre l'architecture et la sculpture. Je sais que l'architecture se proclame en toute occasion reine des arts du dessin, que la sculpture et la peinture ne seraient, à l'entendre, que ses très humbles servantes. C'est une affirmation déjà bien vieille, et qui, malgré sa vieillesse, n'a pas encore acquis l'autorité de l'évidence. Ictinus ne faisait rien sans consulter Phidias, comme Phidias ne décidait rien sans consulter Ictinus. Nous devons à cet accord constant le temple de Minerve, qui étonne encore aujourd'hui ceux qui connaissent le développement de l'imagination humaine depuis l'école d'Égine jusqu'aux écoles de la renaissance. Or ce qui se passe maintenant ne ressemble guère aux coutumes de la Grèce. L'architecte est souverain, et les sculpteurs doivent s'incliner. L'architecte invente à son gré, sans consulter personne, et tout ce qu'il lui a plu de crayonner, d'ébaucher à la sépia, le ciseau doit le traduire fidèlement. Ce n'est pas un sculpteur qui lui obéit, c'est une légion de sculpteurs. Les faces d'un monument se partagent comme les miettes d'un gâteau. Chacun recueille avidement la miette tombée entre ses mains, et se réjouit de sa bonne fortune. Que devient l'unité du monument? Elle devient ce qu'elle peut. Tantôt ceux qui ont passé leur vie à modeler des figurines pour orner les cheminées ou les guéridons sont chargés, je ne dis pas de concevoir, mais d'exécuter des caryatides; tantôt ceux qui ont rêvé depuis leurs premières études l'accomplissement des projets les plus hardis se trouvent appelés à des travaux d'ornement qu'ils n'osent refuser, mais qui les déconcertent. Il ne leur est pas permis de changer ce qu'ils désapprouvent dans les esquisses de l'architecte. Leur premier devoir est l'obéissance. On ne leur dit pas de créer, mais d'accomplir ce qui est résolu. En agissant ainsi, on espère sans doute établir l'unité, c'est la première pensée qui se présente : une seule volonté, un seul commandement, docilité absolue de la part de tous ceux qui tiennent le ciseau. La pierre sera taillée pour l'expression d'une seule pensée. C'est un rêve magnifique; mais la réalité vient le démentir cruellement. Parmi les architectes les plus habiles, il y en a bien peu qui soient en état de prévoir ce que deviendront leurs projets traduits

en marbre ou en pierre. Ce qui plaît sur le papier n'est pas toujours sûr de plaire quand la forme tangible aura remplacé le trait. Les mécomptes se nombrent par centaines. L'architecte s'étonne, parfois même s'indigne et gourmande. Avec un peu plus de modestie et de bon sens, il comprendrait la nécessité de son désappointement. Il y a pour chacun des arts du dessin des lois spéciales qui ne se laissent pas deviner. Pour avoir combiné pendant vingt ans les trois ordres grecs, on n'est pas obligé de savoir quels sujets conviennent au ciseau, quels sujets conviennent au pinceau. Les figures indiquées dans un lavis produisent souvent un très mauvais effet quand elles sont peintes ou modelées. Pour obtenir l'unité qu'on souhaite, le plus sage parti serait de revenir aux coutumes de la Grèce, et d'attribuer à l'architecture, à la sculpture, la même importance, la même autorité.

Mais ici une objection se présente, objection qu'on ne peut éluder. Pour attribuer à l'architecture, à la sculpture, la même importance, la même autorité, il faudrait choisir un seul architecte, un seul sculpteur. Sans doute : quel serait le danger d'une telle résolution? La Grèce s'en est bien trouvée, pourquoi la France s'en trouverait-elle mal? Les pensionnaires de l'école de Rome, à qui l'état donne cinq ans de libres études, se croient appelés par un droit évident à l'exécution de tous les travaux commandés par l'état. C'est là une prétention qui ne résiste pas à l'examen. Les travaux appartiennent aux plus habiles. Tant pis pour les pensionnaires de Rome, s'ils ne sont pas en mesure d'établir leur droit! Est-ce la gloire qu'ils rêvent? Qu'ils la gagnent à la sueur de leur front. Est-ce du travail qu'ils demandent? Ils n'en manqueront pas, s'ils consentent à traduire la pensée d'un homme supérieur. Ils s'imaginent que l'état, en les envoyant à Rome, en les affranchissant pendant cinq ans de tous les soucis de la vie matérielle, s'engage à ne jamais laisser leur ciseau inactif. Si l'on ne se décide pas à les détromper, on n'arrivera jamais à l'unité dans la sculpture monumentale. Que le statuaire soit l'égal de l'architecte, qu'ils délibèrent ensemble sur la composition, sur la décoration du monument, et quand ils auront arrêté leurs projets en commun, qu'ils choisissent librement ceux qui doivent accomplir leur volonté : à cette condition nous aurons des œuvres qui plairont à la foule et contenteront les connaisseurs. Le sculpteur qui aura conçu la décoration ne pourra se passer d'auxiliaires, et comprendra que son devoir est de nommer ceux qu'il appelle. La question se réduit à des termes très simples et très précis. Les monumens se font-ils pour occuper les sculpteurs, ou bien les sculpteurs sont-ils destinés à concourir, chacun selon ses forces, à la décoration des monumens? J'abandonne au lecteur le choix de la solution.

Ce qui demeure évident pour moi, c'est que la sculpture monumentale n'exercera jamais une action puissante sur le goût public et sur le développement de l'invention tant qu'elle ne sera pas régie par les coutumes de la Grèce. Il y aura des vanités blessées, des plaintes dictées par la jalousie. Est-ce une raison pour ne pas écouter les conseils de l'histoire et du bon sens? Ceux qui disposent des travaux, qui les distribuent, ne doivent pas hésiter à passer outre. Les hommes doués de facultés supérieures, appelés à composer la décoration entière d'un monument, feront des efforts d'autant plus généreux qu'ils comprendront tous les périls de leur tâche. Quant à ceux qui sont doués de facultés moyennes, ils auront tout à gagner en traduisant la pensée qu'ils n'auront pas conçue. Nous aurons des monumens harmonieux, dont toutes les parties se relieront, et le goût de l'invention se propagera. La moisson promise vaut bien la dépense des semailles. La sculpture, envahie par l'imitation prosaïque, reprendrait alors le rang et le caractère qui lui appartiennent.

Pour juger avec équité la sculpture de nos jours, pour la juger sans amertume, il faut se rappeler ce qu'était la sculpture de l'empire, ce qu'a été la sculpture de la restauration. Si l'on négligeait ces deux souvenirs, on arriverait à parler trop sévèrement. Sous l'empire, chacun le sait, on croyait imiter l'antiquité, on croyait suivre les meilleures traditions de l'art grec, et quand on étudie aujourd'hui les œuvres de ce temps, on s'étonne à bon droit de la méprise. Les grands modèles étaient à peu près ignorés. Le type de la beauté, c'était la sculpture romaine. Or, dans le domaine de l'art, Rome vaut tout au plus la moitié d'Athènes. Lord Elgin n'avait pas encore rapporté en Angleterre les fragmens du Parthénon, qui ont contribué si puissamment à réformer le goût public en Europe. Pour savoir ce que valait la Grèce, il fallait faire le voyage, et le voyage à cette époque était long et dispendieux. Aujourd'hui, pour s'informer du mérite du Parthénon, il suffit de traverser la Manche, et Londres est à dix heures de Paris. Les plus beaux modèles que l'antiquité nous ait laissés sont à la disposition des plus indolens. Nous possédons à Paris même des moulages très fidèles des fragmens conservés au Musée britannique. Les sculpteurs de l'empire n'étaient pas placés dans cette heureuse condition. Ils avaient entendu parler de la Grèce et ne la connaissaient guère. Quelques débris parvenus jusqu'en France n'avaient pas suffi pour marquer bien nettement l'intervalle qui sépare la beauté naïve de la beauté convenue. C'était Rome qui dominait sous le nom de la Grèce. Aussi la sculpture de l'empire manque de souplesse et de vérité. Ce qu'on admirait alors nous semble froid, inanimé. Toutes les figures avaient un aspect théâtral qui les rattachait tout au plus à l'école de Rhodes.

Encore serait-il impossible de trouver dans la sculpture de l'empire un morceau de la même valeur que le groupe de Laocoon. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les sculpteurs de nos jours aient voulu réagir contre le style académique de l'empire, et que leur protestation ait abouti à l'imitation pure du modèle vivant. C'est le sort commun de toutes les réactions de dépasser le but qu'elles se proposent.

Quant à la sculpture de la restauration, elle avait d'autres origines que la sculpture de l'empire et ne s'éloignait pas moins de la vérité : elle croyait de très bonne foi que le moyen âge possédait le secret de la naïveté; elle étudiait le portail des cathédrales et dédaignait l'harmonie linéaire, dans l'espérance d'atteindre à l'énergie de l'expression. Qui sait combien de talens se sont fourvoyés en cherchant la sculpture naïve? Le moyen âge est aujourd'hui réduit à sa juste valeur. Tous ceux qui aiment les arts du dessin d'un amour éclairé comprennent qu'il ne peut nous enseigner ni la sculpture ni l'architecture. Il n'est pas inutile de le consulter; mais si l'on veut profiter de ses tentatives, il faut les contrôler par des œuvres d'un goût plus pur.

Le moyen âge est à peu près passé de mode. Si quelques rares partisans défendent encore sa cause, le portail des cathédrales n'est plus accepté comme une école de sculpture : on sent le besoin d'interroger de meilleurs modèles; on veut arriver à la naïveté en consultant directement la nature. L'intention est excellente; reste à savoir si elle portera les fruits qu'on espère. Or je crois pouvoir sans témérité affirmer que la sculpture de nos jours, réduite à l'étude exclusive du modèle vivant, ne dépassera ni la sculpture de l'empire, ni la sculpture de la restauration. Plus réelle dans le sens littéral du mot, elle ne sera pas plus vraie dans le sens poétique. Les moins érudits savent maintenant que la Grèce domine l'Italie antique et moderne. Les fragmens du Parthénon peuvent être librement consultés par ceux mêmes qui ne veulent pas sortir de Paris; mais on se défie de ces précieux fragmens, et j'étonnerais bien des lecteurs en rapportant fidèlement les paroles que j'ai recueillies dans plus d'un atelier. Les Panathénées sont proscrites comme un danger. Si l'on veut demeurer dans la vérité, il faut avoir soin de ne pas les regarder. C'est une pensée puérile, une pensée ridicule, et pourtant cette pensée se produit et trouve des approbateurs. La popularité de cette méprise est un symptôme fâcheux que nous ne devons pas négliger, car il peut servir à caractériser ce que j'appellerai l'état hygiénique de l'intelligence. Les Panathénées redoutées comme un danger ne sont pas un signe équivoque. Pour qu'une erreur si étrange soit proclamée hautement comme l'expression de la vérité, il faut que la

notion de la beauté soit obscurcie dans le plus grand nombre des esprits. Si cette notion avait gardé sa splendeur, les paroles que je viens de rappeler, qui se disaient hier, qui se diront demain, seraient traitées comme un blasphème. Malheureusement personne ne s'indigne, et c'est à peine si quelques-uns s'étonnent. La passion des statuaires et de la foule pour la réalité est si profonde, que toutes les objections demeurent impuissantes, si elles invoquent les lois du goût. « Ce que vous blâmez, je l'ai vu; ce qui vous paraît singulier, je peux vous le montrer : » c'est avec de telles réponses que les sculpteurs défient tous les reproches. Et le moyen de leur en vouloir? Ils ont entendu parler de la Grèce; seulement, pour en médire tout à leur aise, ils ont eu soin de ne pas l'étudier. Ce qui manquait aux sculpteurs de l'empire, ils le possèdent, ils l'ont devant les yeux; mais pour conserver ce qu'ils appellent fièrement l'indépendance, l'originalité de leur génie, ils ne veulent pas regarder les œuvres du passé. Les plus beaux modèles sont pour eux comme s'ils n'étaient pas, car il n'y a qu'un seul modèle à consulter, le modèle vivant. Le marbre n'a rien à leur enseigner. N'en savent-ils pas autant que leurs devanciers? Aussi habiles, aussi laborieux, ils les dominent par le bon sens, par la clairvoyance, par la sagesse de leurs doctrines.

Ainsi, quelque route que nous prenions, nous arrivons toujours à la même conclusion. La maladie de notre temps, en ce qui touche les arts du dessin, est de confondre le réel avec le beau; le choix est traité comme une condition secondaire; chacun est libre de choisir, mais le choix n'est pas une nécessité. Je fais la part de la réaction: je comprends que les œuvres de l'empire aient excité la colère contre les traditions académiques, je comprends que les œuvres du règne suivant aient démontré le côté puéril du moyen âge; cependant, cette part faite à la réaction, je suis obligé d'affirmer que les idées accréditées aujourd'hui ne sont pas plus vraies que les idées accréditées sous l'empire et sous la restauration. Au lieu de la raideur théâtrale, au lieu de la naïveté ignorante, enfantine, nous avons la réalité prosaïque. Est-ce un progrès? Il est au moins permis d'en douter. Si l'empire et la restauration se trompaient, il y avait dans leur méprise même un témoignage de respect pour la condition suprême de l'art, pour l'idéal. Rome estimée à l'égal d'Athènes, la statue de *Germanicus* admirée comme le *Thésée* de Phidias, étaient sans doute pour le goût de graves offenses; Notre-Dame de Paris et Notre-Dame de Reims, transformées en écoles de sculpture, n'étaient certes pas des hérésies sans danger : toutefois, en prenant pour guides l'art romain et l'art du moyen âge, l'empire et la restauration n'oubliaient pas que la mission de la sculpture est de s'élever au-dessus de l'imitation. Ces deux écoles, qui sont aujourd'hui dédaignées à bon

droit, n'avaient pas complétement oublié la vérité, puisqu'elles faisaient une part à l'imagination. Aujourd'hui la seule faculté qu'on invoque s'appelle mémoire. Les sculpteurs de notre temps, je parle du plus grand nombre, sont arrivés, à leur insu, à la négation de l'art. Cependant leur condition ne serait pas mauvaise, s'ils consentaient à ne voir dans ce qu'ils savent qu'un point de départ pour parvenir à l'expression de ce qu'ils sentiront, de ce qu'ils penseront. La mémoire mise à la place de l'imagination fait de la sculpture un métier : l'étude du modèle vivant, quoique très insuffisante au point de vue esthétique, est une manière excellente de se préparer à l'intelligence d'Athènes. L'école antique, si admirable par la grandeur, par la simplicité, accordait une grande importance à l'imitation; seulement elle en faisait le point de départ, et non le but de la sculpture. Que les artistes de nos jours se règlent sur la conduite des artistes athéniens, qu'ils s'habituent à copier ce qu'ils voient, mais qu'ils gardent pour eux-mêmes comme de simples documens ce qu'ils auront copié, et quand, par la méditation, par la lecture des poètes, ils seront parvenus à concevoir une œuvre puissante et personnelle, l'imitation leur sera un utile auxiliaire.

La notion de la sculpture vraie, l'intelligence des lois qui la régissent, sont aujourd'hui tellement obscurcies, que les sculpteurs ne craignent pas d'engager la lutte avec les peintres, comme si la peinture et la sculpture disposaient des mêmes ressources. Dans un bas-relief, on ne tient plus compte du nombre des plans que le regard peut embrasser; on veut faire ce que ferait un peintre en pareille occasion, et l'on néglige de se demander si le marbre et le bronze, qui expriment la forme tangible, ne sont pas soumis à d'autres conditions que la toile, qui exprime la forme visible. C'est un parti pris qui blesse le bon sens, mais qui réunit malheureusement de nombreux approbateurs. La sculpture ainsi conçue s'appelle modestement sculpture pittoresque. Or cette dénomination, réduite à sa juste valeur, signifie sculpture en dehors de la sculpture. Au début de notre siècle, on se plaignait à bon droit des habitudes imposées à la peinture française par l'école de David. On réprouvait, et l'on avait raison, l'imitation des statues sur la toile. Ces plaintes étaient légitimes, et cependant on ne songe pas à trouver mauvais que l'ébauchoir engage la lutte avec le pinceau. La question vaut la peine qu'on s'y arrête, car chacun est compétent ou incompétent selon la manière dont il la résout. Ceux qui croient que la sculpture peut tenter ce que tente la peinture, et qui l'avouent sans détour, proclament à leur insu leur complète incapacité dans tous les problèmes qui se rattachent à la sculpture. Ceux qui maintiennent le divorce établi entre les deux arts depuis les premiers développemens de l'i-

magination humaine sont les seuls dont l'autorité puisse être acceptée.

On m'accuserait de présomption, si je donnais pour excellente l'opinion que je professe sans appeler à mon secours aucun autre argument que mon affirmation personnelle. Pour me dérober à ce reproche, je me contenterai de mettre sous les yeux du lecteur quelques pages du passé. La Grèce, l'Italie et la France, douées de facultés très inégales en ce qui touche la sculpture, mais qui ont exprimé par le marbre et par le bronze un grand nombre de pensées énergiques ou gracieuses, indiquent à la question nouvelle le chemin qu'elle doit suivre. La Grèce, l'Italie et la France ont eu leurs jours d'erreur; il faut profiter de l'enseignement qu'elles nous donnent. L'école de Rhodes s'est trompée en cherchant l'aspect théâtral. L'Italie s'est trompée en modelant les portes du Baptistère de Florence. Puget s'est trompé en composant le bas-relief d'*Alexandre et Diogène*, que nous avons à Paris, et le bas-relief de *la Peste*, qui se voit à Marseille, dans les bureaux de la Santé. Est-ce à dire que nous devions dédaigner le groupe de Laocoon, les inventions de Ghiberti, les bas-reliefs de Puget? Non, sans doute; mais l'artiste florentin malgré son prodigieux génie, méconnaissait les lois de la sculpture. S'il a réussi, s'il nous étonne encore, ce n'est pas parce qu'il a méconnu ces lois, c'est parce qu'à force de finesse il a dissimulé son erreur. Quant à Puget, ce n'est pas aux bas-reliefs d'*Alexandre* et de *la Peste* qu'il doit la meilleure partie de sa gloire. Dans ses caryatides, dans son *Milon*, il est demeuré fidèle aux lois de son art, et c'est par ces ouvrages qu'il a conquis sa renommée. L'argument le plus dangereux que l'on puisse invoquer en faveur de l'alliance que je combats se trouve dans les portes du Baptistère de Florence. Ghiberti se servait de l'ébauchoir comme du pinceau; ses compositions, entre les mains d'un peintre habile, se transformeraient en tableaux : je ne pense pas à le contester; mais tout en m'inclinant devant l'évidence, je persiste à dire qu'il a franchi les limites de la sculpture. Il a demandé au bronze ce que le bronze ne peut donner. Ses ouvrages ont obtenu et gardent encore aujourd'hui l'admiration unanime de l'Europe. Est-ce une raison pour croire qu'il agissait sagement? Quand les plus beaux monumens de la Grèce contredisent la méthode qu'il a suivie, est-il permis d'hésiter? Oui, je le reconnais, les portes de Ghiberti appartiennent à la sculpture pittoresque; oui, le nombre des plans dépasse la limite posée par l'école attique, et cependant je n'abandonne pas mon opinion, car j'ai pour moi des autorités qui mettent ma conscience en repos. Malgré mon admiration profonde pour les portes de Ghiberti, je pense que son exemple est dangereux,

et qu'on ne saurait trop insister sur ce point. Pour réussir en suivant la voie qu'il a tracée, il faut absolument être muni de génie, et de telles provisions ne sont pas à la disposition du premier venu. On est donc mal venu à citer l'exemple de Ghiberti pour justifier la sculpture pittoresque. Le génie est une exception, l'histoire nous le démontre, et l'erreur dissimulée par le génie ne perd pas sa nature première. Les lois du bas-relief sont déterminées par les Panathénées, Ghiberti ne prévaudra pas contre Phidias. Quant aux bas-reliefs de Puget, je n'ai pas à m'en occuper. Ils ne possèdent pas une célébrité européenne, et je suis dispensé d'insister sur les défauts qui les déparent. Ghiberti est le parrain de la sculpture pittoresque, et c'est à lui que nous devons demander compte de l'erreur qui domine aujourd'hui. Or, pour tout homme de bonne foi, la supériorité des Panathénées sur les portes du Baptistère ne saurait être une question douteuse. Les cavaliers et les canéphores de la frise du Parthénon sont conçus avec une telle simplicité que tous les détails se révèlent au regard. Pour embrasser tous les détails des portes de Ghiberti, il faut une attention plus qu'ordinaire. Il est vrai qu'après les avoir étudiées, on ne regrette pas les heures dépensées; mais quand on a comparé les plus belles œuvres de l'art antique aux œuvres les plus ingénieuses de l'art moderne, on est obligé de reconnaître que Ghiberti est inférieur à Phidias.

L'erreur que je combats est tellement accréditée, qu'elle pourrait facilement décourager les convictions qui ne seraient pas soutenues par la connaissance de l'histoire. Quant à ceux qui ont vécu dans le commerce du passé, ils n'auront pas de peine à tenir bon; ils savent la raison de leur croyance et ne chancellent pas devant la première objection. La confusion de la sculpture et de la peinture est une des maladies esthétiques de notre temps; pour parler sainement, et j'ajouterai utilement, de chacun de ces deux arts, il faut commencer par le reconnaître. Si l'on prend cette vérité pour point de départ, l'estimation des œuvres contemporaines est singulièrement simplifiée. Ces deux formes de l'invention sont soumises à des conditions spéciales. Quand on le sait, on n'éprouve aucun embarras en face d'une statue conçue comme un tableau. On ne s'évertue pas à deviner pourquoi une figure dont plusieurs parties révèlent un talent exercé ne laisse pourtant qu'une impression confuse. Ce qui convient au pinceau ne convient pas au ciseau. Toutes les fois que cette distinction est méconnue par la peinture ou la sculpture, nous avons devant nous un tableau, une statue qui nous étonnent par leur sécheresse, par leur complexité. Le tableau manque de vie, parce qu'il veut lutter avec le marbre; la statue manque de simplicité, parce qu'elle veut lutter avec la couleur. Je regrette que nous

ne possédions pas en France un moulage fidèle de la *Sainte Thérèse* du Bernin, car cette figure, qui est peut-être le meilleur ouvrage de l'auteur, prouverait plus clairement encore que les portes de Ghiberti les dangers de la sculpture pittoresque. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je ne saurais établir aucune comparaison entre Ghiberti et le Bernin. La *Sainte Thérèse*, placée à Rome dans l'église de Sainte-Marie de la Victoire, est exécutée avec une rare habileté. Le masque, la poitrine et la draperie sont traités dans un style que je n'approuve pas, mais dont j'admire la souplesse. Or cette statue, qui blesse le goût, appartient à la sculpture pittoresque. Il n'est pas douteux pour moi que l'auteur n'ait voulu trouver dans le marbre ce que les pinceaux les plus exercés trouvaient dans la couleur. Il suffit de voir la *Sainte Thérèse* de Sainte-Marie de la Victoire pour comprendre les périls de cette doctrine.

Parmi les ouvrages envoyés cette année, un de ceux qui méritent la plus sérieuse attention pour le choix du sujet, pour la délicatesse de l'exécution, est signé du nom de M. Millet. Ce nom est pour nous un nom nouveau; ce n'est là qu'un détail sans importance, mais il y a dans l'*Ariane* de quoi prouver que l'auteur a depuis longtemps puisé aux sources les plus pures, et s'il n'a pas encore conquis la célébrité, j'espère que la célébrité ne lui manquera pas. J'ai vu de lui aux Champs-Élysées, près de la barrière de l'Étoile, des caryatides très dignes d'éloges, que le public ne connaît pas et qui mériteraient d'être connues. En regardant ces figures, douées d'une véritable énergie, j'ai compris pourquoi le nom de M. Millet était ignoré. La foule est malheureusement habituée à regarder comme un travail sans importance la façade d'une maison. Ces caryatides seraient demeurées ignorées sans l'*Ariane*, qui appelle sur le nom de l'auteur une légitime attention. On veut savoir ce qu'il a fait avant de commencer son *Ariane*, car son dernier ouvrage ne peut être considéré comme un début. Il y a dans sa manière d'interpréter la forme quelque chose qui révèle une intelligence active, un œil exercé. Les épaules, le dos et les hanches sont des morceaux traités avec un soin particulier, et que les habiles ne désavoueraient pas. Je trouve dans ces morceaux une élégance supérieure à la réalité, je m'empresse de le reconnaître. Quant aux jambes et aux bras, quoiqu'ils ne soient pas dépourvus de mérite, ils ne valent pas, à mes yeux du moins, les épaules, le dos et les hanches. Malheureusement M. Millet n'a pas donné assez d'importance à l'expression de la tête. Il a voulu concentrer tout l'intérêt sur la beauté du corps, et je crois qu'il s'est trompé. Ce qui fait l'excellence du sujet qu'il avait choisi, c'est qu'Ariane, par sa nudité, se prête à tous les efforts du ciseau, et qu'en même temps,

par son caractère, par son malheur, par les légendes qui se rattachent à son nom, elle sollicite l'emploi des facultés expressives. M. Millet me paraît avoir traité la physionomie d'Ariane comme une question secondaire, c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'il n'a compris qu'une partie du sujet. Il y a au musée du Capitole une tête d'Ariane, connue à Paris par le moulage, et qui aurait dû l'éclairer. Cette tête, dont je ne prétends pas désigner l'auteur, mais qui appartient certainement à l'une des meilleures époques de l'art, est empreinte d'une mélancolie profonde, et en même temps d'une beauté harmonieuse. Dans l'*Ariane* de M. Millet, que trouvons-nous? De la jeunesse, et rien de plus. Les lèvres sont épaisses et d'une forme indécise. Quant au regard, il n'est pas facile de savoir ce qu'il vaut, puisque les yeux sont à demi cachés par la main. A vrai dire, l'*Ariane* de M. Millet exprime plutôt la somnolence que la douleur. Je suis donc autorisé à dire que l'auteur s'en est tenu à la moitié de sa tâche. Cependant, par cet ouvrage, dont j'approuve la partie plastique, dont je blâme la partie expressive, il a conquis dès à présent une place très honorable parmi les sculpteurs de notre temps. L'union des deux mérites que je demande n'est pas assez commune pour que la possession d'un seul soit à dédaigner. M. Millet sait modeler la forme humaine, c'est un point important. Plus tard, bientôt, je l'espère, il trouvera moyen d'exprimer les sentimens qui modifient le masque humain de manières si diverses.

La Vierge-Mère, de M. de Mesmay, révèle une fâcheuse tendance, le dédain du modèle vivant. Il est évident, et lors même que les amis de l'auteur ne se plairaient pas à le répéter, un regard exercé le devinerait sans peine, il est évident que M. de Mesmay s'est affranchi de l'étude de la réalité pour garder plus de liberté dans ses allures. Je pense, et je n'hésite pas à le dire, qu'il s'est complétement trompé. Ce n'est pas que *la Vierge-Mère* soit dépourvue de tout mérite: il y a dans le vêtement de la Vierge une souplesse dont nous devons tenir compte; seulement il est important de noter que cette draperie abondante, disposée avec une habileté ingénieuse, n'explique pas la forme du modèle. Or c'est là une faute capitale, et je n'ai pas besoin de dire pourquoi. Tous les grands maîtres qui ont manié le ciseau ont reconnu l'importance de cette condition, et j'ai peine à comprendre que M. de Mesmay se soit attribué le droit de la négliger. Il y a, je le sais, parmi les ouvrages de la renaissance quelques figures qui sembleraient donner raison à l'auteur de *la Vierge-Mère*, mais ces figures ne sont pas comptées parmi les meilleures de cette époque féconde. Jean Goujon et Germain Pilon, toutes les fois qu'ils n'ont pas abordé le nu directement, ont cru à la nécessité d'expliquer le nu par la draperie. M. de Mesmay s'est affran-

chi de l'étude de la réalité pour ne pas demeurer prosaïque : l'intention était excellente, mais le moyen choisi pour toucher le but n'était pas le meilleur. L'invention n'exclut pas la connaissance de ce qui est. On peut trouver l'originalité, le caractère poétique, sans ignorer la forme réelle, et cette dernière notion est même le point de départ le plus sûr. En procédant autrement, on s'expose à de graves dangers. Le groupe de M. de Mesmay suffit à le démontrer. Comme le regard ne peut suivre sous le vêtement la forme de la cuisse droite, la jambe du même côté qui se retire en arrière se comprend difficilement. Supposez que la draperie exprime la forme, tout devient clair, et la flexion du genou droit ne ressemble plus à une cassure. Je rends pleine justice au dessein qui anime l'auteur de cette figure, et c'est parce que son talent m'intéresse que je me crois obligé de lui signaler tous les périls de la voie où il s'engage. Travailler sans modèle est une mauvaise méthode : les plus habiles ne l'ont pas tenté; M. de Mesmay fera bien de se régler sur leur exemple.

M. Jacquemart paraît avoir compris, et je l'en félicite bien sincèrement, tous les dangers de l'imitation littérale. Il a cherché cette année quelque chose de plus élevé. S'il n'a pas encore complétement réussi, du moins il se rapproche du but. Son *Tigre à l'affût*, son *Lion déterrant un cadavre dont il aperçoit les pieds*, n'étaient que des copies adroites, mais prosaïques. Le *Lion* de cette année, un *Lion au repos*, ne manque ni de grandeur, ni d'invention. L'auteur a senti qu'il ne suffisait pas de fréquenter la ménagerie pour lutter avec les œuvres de Barye, qu'il fallait encore ajouter comme lui le travail de la pensée au témoignage du regard. Je suis heureux de reconnaître qu'il a mis à profit les conseils que ses amis ne lui épargnaient pas. Le *Lion* de cette année est un grand pas de fait vers la vérité. La tête, la crinière, les épaules, les membres antérieurs, sont modelés avec puissance. Il y a dans ces morceaux une simplicité qui touche au caractère monumental. L'échine et les cuisses sont rendues avec habileté, mais ne méritent pas les mêmes éloges que la moitié antérieure de la figure, parce qu'elles sont trop fidèlement copiées. Cependant le progrès est évident, et c'est pour nous un bonheur de le signaler. M. Jacquemart s'est d'abord obstiné dans la voie qu'il avait choisie; il a soutenu, l'ébauchoir à la main, que le bon sens était de son côté, qu'en dehors de l'imitation littérale il n'y avait que médiocrité. Aujourd'hui il vient à résipiscence, il reconnaît qu'il s'est trompé : il le reconnaît et prouve la franchise de sa conversion par une œuvre d'un caractère tout nouveau. C'est un *meâ culpâ* très suffisant, et nous aurions mauvaise grâce à ne pas nous en contenter. Que M. Jacquemart le sache bien, ce qui donne à son *Lion* de cette

année une grandeur, un aspect harmonieux que n'avaient pas ses deux premiers ouvrages, c'est précisément l'omission des détails qu'il avait jusqu'ici considérés comme importans. En simplifiant ce qu'il voyait, il a donné à son style plus de sévérité. Il a rompu dès à présent, rompu d'une manière éclatante avec les théories qu'il soutenait. S'il venait nous dire que toute beauté est contenue dans la réalité, nous aurions le droit de sourire, car son *Lion* de cette année donne un démenti à cette affirmation. Il y a dans cette figure plusieurs parties vraiment belles, et je les ai nommées en disant pourquoi elles sont belles. Il y a des parties d'un mérite moins élevé, et je n'ai pas négligé d'expliquer ma pensée à cet égard. En même temps que j'exprimais l'impression que j'avais reçue, je désignais l'origine de cette impression. M. Jacquemart ne compte plus aujourd'hui parmi les disciples de l'école réaliste. Il aurait beau vouloir retourner en arrière : il ne pourrait accomplir son dessein; il s'est trop compromis avec la vérité pour soutenir la cause de l'erreur.

M. Guitton a trouvé dans le poème de Musée un sujet gracieux, qui malheureusement ne se prête pas à la sculpture : *Léandre essayant de découvrir le signal promis par sa maîtresse*. Les amours d'Héro et Léandre, comme celles de Daphnis et Chloé, nous charment par leur naïveté. Est-ce une raison pour que chacune de ces quatre figures prise à part nous inspire un bien vif intérêt? Ce que je peux louer librement dans la statue de M. Guitton, c'est l'étude attentive du modèle vivant. On sent en la regardant que l'auteur aime son art et le cultive avec un zèle ardent. Le torse et les membres sont traités avec une élégance que je me plais à reconnaître. Quant à la tête de Léandre, je suis forcé d'en parler comme je parlais tout à l'heure de la tête d'Ariane. M. Guitton a imaginé, pour exprimer l'attention, quelque chose de pareil à ce que M. Millet avait imaginé pour exprimer la douleur. Ariane couvre ses yeux, sans doute pour cacher ses larmes. Léandre met la main au-dessus de ses yeux, sans doute pour mieux apercevoir la lampe allumée sur la tête de sa maîtresse. Je suis fâché de ne pouvoir accepter l'invention de M. Guitton, car il y a dans la figure beaucoup de grâce et de vérité; mais la main placée au-dessus des yeux, mouvement très naturel quand il s'agit d'éviter ou d'amortir la lumière du soleil, ne signifie rien, ou plutôt devient un contre-sens, quand l'amant, qui guette le signal de sa maîtresse, ne cherche à éviter que la splendeur des étoiles. C'est là, si je ne m'abuse, une objection très grave, et je m'étonne que M. Guitton ne l'ait pas prévue. Et pourtant ce n'est pas la seule que j'aie à présenter. Les récits de Longus et de Musée, qui ont enchanté notre jeunesse, ne sont pas assez connus de la foule pour qu'un personnage isolé soit compris sans

explication. Un groupe d'Héro et Léandre, groupe amoureux et passionné, serait sans obscurité pour ceux mêmes qui n'ont jamais lu le poème de Musée; Héro seule ou Léandre seul se comprennent difficilement. L'amant qui guette le signal, la jeune fille tenant sur sa tête la lampe allumée dont la lueur fidèle doit amener dans ses bras l'amant séparé d'elle par la largeur de l'Hellespont, ne sont que des fragmens de composition. La figure modelée par M. Guitton n'est pour le grand nombre des spectateurs qu'un berger qui cherche à se garantir de l'ardeur du soleil. Ainsi le mouvement n'est pas vrai, et lors même qu'il serait vrai, il ne suffirait pas à expliquer le sujet. Toutefois je me reprocherais comme une injustice de ne pas appeler l'attention sur l'œuvre du jeune statuaire, car, malgré les défauts que je relève, il y a dans son *Léandre* plusieurs parties très dignes d'éloge. La poitrine est modelée avec finesse, et parmi les œuvres de pure imitation, cette figure occupera un rang très honorable.

J'ai reconnu avec plaisir dans *le Chasseur indien surpris par un boa,* de M. Ottin, l'étude et le souvenir des groupes composés par Barye pour le duc d'Orléans. Je ne veux établir aucune comparaison entre le pensionnaire de Rome et l'artiste habile à qui nous devons tant d'œuvres savantes et originales. M. Ottin, tout en profitant des modèles qu'il avait devant les yeux, a d'ailleurs gardé son indépendance. Son groupe est bien conçu, si l'on ne considère que le côté réel du sujet. Ce qui manque à cette composition, c'est la grandeur poétique, la vérité du style. M. Ottin a le goût de l'énergie et trouve souvent moyen de l'exprimer, mais il n'attache pas assez d'importance à corriger dans ce qu'il voit les détails mesquins. Il exécute adroitement les morceaux qui lui plaisent; quant à ceux qui n'ont pas à ses yeux la même valeur, au lieu de les agrandir par le style, il se contente de les transcrire avec moins de soin. Les études qu'il a faites à Rome ne paraissent pas avoir élargi le champ de sa pensée. Il est revenu en France plus habile dans le maniement du ciseau sans avoir renoncé à l'imitation du modèle. Les enseignemens ne lui ont pas manqué. Le Vatican et le Capitole lui ont offert des œuvres nombreuses qui n'existeraient pas sans l'intervention de la pensée. Les groupes de Barye, par leur caractère poétique, se rattachent aux traditions de l'antiquité. Cependant *le Chasseur indien surpris par un boa,* qui rappelle par l'énergie du mouvement ces compositions aujourd'hui dispersées, n'émeut pas comme les chasses au tigre destinées à distraire l'ennui des convives du prince. Le talent de M. Ottin est un talent prosaïque. L'auteur du groupe qui nous occupe, sans le vouloir, sans le savoir peut-être, contredit chaque jour les enseignemens qu'il a reçus. Rome et Flo-

rence lui ont montré le travail de la main dirigé par la pensée. Le musée des Studj lui a offert un spectacle pareil. Parvenu à la maturité, M. Ottin continue pourtant de procéder comme il procédait avant son départ pour l'Italie. Si les preuves me manquaient pour affirmer l'insuffisance des leçons techniques dans les années de la jeunesse, l'auteur du *Chasseur indien* serait pour moi un utile argument. L'homme parvenu à l'âge de trente ans avec la ferme croyance que la sculpture se réduit à l'imitation contemple inutilement les plus belles œuvres du ciseau grec : il ne voit dans ces prodiges que des prodiges d'habileté technique; il subit toute sa vie les conséquences de sa première éducation.

M. Chabaud a fait une statue qu'il appelle *la Chasse*, et qui n'est, à vrai dire, qu'une réminiscence assez maladroite de la Diane du Capitole. Il est bon sans doute de garder un souvenir fidèle des belles œuvres qu'on a pu contempler, mais il faudrait mettre ce souvenir à profit d'une autre manière. M. Chabaud, pensionnaire de Rome, s'est servi de la Diane du Capitole aussi librement, je ne dirai pas aussi heureusement, que si personne ne connaissait cette gracieuse figure. Cette imitation, qui pourrait être appelée d'un nom plus sévère, ne mérite pas une discussion sérieuse. Ce qui donne à la statue du Capitole un caractère d'originalité, c'est qu'elle n'a rien de viril, tandis que la Diane chasseresse, dont les copies sont répandues dans toute l'Europe, est plutôt virile que féminine. Les muscles de la jambe, dans cette dernière figure, sont modelés avec une précision qui ne se montre guère chez la femme. Les malléoles sont dégagées, et donneraient plutôt l'idée d'un adolescent que d'une jeune fille. La Diane du Capitole est autrement conçue; elle est jeune, elle est femme, elle est vierge. M. Chabaud ne paraît pas avoir compris le mérite de cette figure. Ce qui est simplement gracieux dans le modèle antique devient entre ses mains lourd et singulier. Jeunesse, grâce, virginité, tout s'est effacé; nous n'avons plus devant nous qu'une jeune fille qui serait fort empêchée si elle voulait se livrer aux plaisirs de la chasse. A coup sûr, elle n'est pas taillée pour forcer une biche à la course. Je ne sais pas quel avenir attend M. Chabaud, je ne voudrais pas prononcer sur le pensionnaire de Rome des paroles trop sévères; mais en vérité on a peine à se défendre d'un mouvement de dépit en voyant de quelle manière les lauréats tirent parti de leur séjour en Italie. Au lieu d'étudier ce qu'ils voient pour apprendre à concevoir eux-mêmes des œuvres nouvelles, ils rhabillent des œuvres antiques, et nous les donnent pour des œuvres qui leur appartiennent. On dirait que Rome est aussi loin de Paris que la Chine ou le Japon; on le dirait, à voir leur assurance, et pourtant les musées du Capitole et du Vatican ne sont

guère moins connus que le musée du Louvre. Si M. Chabaud veut prendre dans la sculpture une place de quelque valeur, je lui conseille de ne pas copier les modèles antiques, surtout de ne pas les travestir. Si la copie est littérale, c'est comme s'il n'avait rien fait; si elle est infidèle, c'est pis encore, c'est moins que rien. Il vaudrait mieux cent fois ne pas quitter la France que de revenir avec un pareil bagage.

M. Guillaume, dont *les Gracques* avaient obtenu un très légitime succès, malgré l'imperfection de la fonte, s'est détourné de ses études habituelles pour travailler à la décoration de Sainte-Clotilde. Je n'ai pas à parler ici de l'église commencée par M. Gau et achevée par M. Ballu. Est-il sage de faire aujourd'hui des églises gothiques? C'est une question que nous examinerons un autre jour. Les quatre bas-reliefs composés par M. Guillaume, et dont les sujets sont empruntés à la vie de sainte Clotilde et à la vie de sainte Valère, se recommandent à la fois par l'élégance et par la gravité. Nourri de fortes études, formé d'abord à l'école de Pradier, et plus tard initié aux secrets de l'art antique par son séjour en Italie, M. Guillaume est un des rares lauréats qui n'ont pas perdu leur temps, et qui ont compris toute la valeur des loisirs que leur fait la munificence du pays. Il n'a pas confondu la liberté du travail avec l'oisiveté. Il recueille aujourd'hui les fruits de sa persévérance : sujets chrétiens, sujets païens, il peut tout aborder, et quelle que soit la donnée qu'il traite, il est sûr d'intéresser, parce qu'il n'entreprend jamais une œuvre nouvelle sans avoir mûrement réfléchi sur ce qu'il veut faire. Ce que j'aime dans ses bas-reliefs de Sainte-Clotilde, c'est qu'il a su concilier la ferveur de l'expression avec l'harmonie des lignes. Il n'a pas essayé de se faire ignorant pour paraître naïf, et ce mérite, qui semble vulgaire, n'est pas à mes yeux dépourvu d'importance. Pour traiter dans un style pur et sévère des sujets empruntés au moyen âge, il faut plus que du bon sens, il faut du courage. Les archaïstes ne séparent pas le moyen âge de la sculpture gothique. Tous les événemens, toutes les légendes compris entre l'invasion des Barbares et la renaissance, leur semblent appartenir de plein droit à l'art dont le type est consacré dans nos cathédrales. M. Guillaume est d'un autre avis, et je l'en félicite. Il pense que le savoir doit trouver son application dans tous les sujets, à quelque date qu'ils appartiennent, et je crois que la raison est de son côté. Les épisodes qu'il vient d'emprunter à la vie de sainte Clotilde, à la vie de sainte Valère, traités dans le style gothique, n'offriraient qu'un médiocre intérêt. Traités dans un style pur, élégant, sévère, ils attirent et enchaînent l'attention. Les archaïstes diront que le style ne convient pas au sujet. Que M. Guillaume ne

s'inquiète pas de leurs paroles : ses quatre bas-reliefs nous intéressent par la composition, nous charment par la précision de la forme. En imitant servilement les sculptures de Chartres ou de Reims, il aurait tout au plus réussi à contenter quelques admirateurs fanatiques du moyen âge.

M. Cavelier, absorbé par les travaux du nouveau Louvre, n'a envoyé que deux bustes de femmes. Il y a dans ces ouvrages une délicatesse de goût qui frappera tous les yeux. Si le talent de l'auteur n'était pas connu depuis longtemps, ils suffiraient pour marquer sa place parmi les meilleurs élèves de David. Le malheur de M. Cavelier est d'avoir trouvé des panégyristes qui ont exagéré son mérite. Le talent ne lui suffit plus. Pour ne pas leur donner un démenti, il se voit dans la nécessité d'avoir du génie : c'est une rude condition. La *Pénélope*, qui a obtenu le grand prix de sculpture, décerné par le jury des récompenses, est certainement une œuvre très digne d'attention. Il y a dans la draperie de cette figure une souplesse merveilleuse. Le mouvement du torse et des membres s'accorde bien avec le sujet. Cependant il s'est fait trop de bruit autour de la *Pénélope*. La draperie qui excite tant d'admiration se retrouve tout entière dans une statue d'impératrice placée au musée du Capitole. Le sculpteur français peut revendiquer le mérite d'un praticien très habile : c'est bien quelque chose sans doute, mais il n'y a pas là de quoi exciter des transports d'admiration. M. Cavelier, qui est un homme studieux, et qui a trop de bon sens pour s'abuser sur la valeur de son œuvre, s'efforce de mériter la popularité qui lui est faite. Jusqu'à présent, je dois le dire, il n'a encore produit aucune figure qui justifie les promesses de ses panégyristes. *La Vérité*, qu'il a montrée à l'exposition de 1855, n'était qu'une femme jeune, d'une robuste santé, modelée avec adresse, mais complétement dépourvue de caractère idéal. Les admirateurs de la *Pénélope* se sont à peine occupés de *la Vérité*. Quelques-uns ont paru croire que le talent de M. Cavelier était réservé aux figures drapées, ce qui pourrait passer pour une épigramme. Les deux bustes que nous voyons cette année, sans pouvoir se comparer aux bustes virils de David, car David n'a jamais réussi à faire un buste de femme, révèlent cependant une intelligence profonde du masque humain. Quant à l'invention proprement dite, jusqu'ici M. Cavelier ne paraît pas s'en être inquiété bien vivement. Possède-t-il ce don mystérieux? Je ne voudrais pas le nier, je ne voudrais pas l'affirmer. Le passé rangerait M. Cavelier parmi les sculpteurs prosaïques; l'avenir donnera-t-il un démenti au passé? Il serait téméraire de se prononcer. Quant à présent, l'auteur de la *Pénélope* est un homme habile, qui connaît toutes les ruses de son métier. Si plus tard il est capable

d'inventer, il trouvera dans son ciseau un interprète docile de sa pensée.

M. Loison, qui avait appelé l'attention sur son nom par une figure d'*Héro*, un peu grêle, mais gracieuse, et plus tard par *une Jeune Fille à la fontaine*, garde cette année le rang qu'il avait pris. Sa *Jeune Convalescente* est traitée avec élégance, avec délicatesse, et prouve qu'il a dignement profité des leçons de son maître David. Seulement on peut se demander si un tel sujet convient à la sculpture. Il est au moins permis d'en douter. M. Loison ne néglige rien pour obtenir l'approbation des connaisseurs. Animé d'une généreuse émulation, il ne recule jamais devant le travail, et s'applique à rendre le modèle vivant dans toute sa vérité; mais il ne choisit pas les sujets qu'il traite avec un discernement assez sévère. Ainsi sa *Jeune Convalescente*, malgré la délicatesse de l'exécution, est un thème qui conviendrait mieux à la peinture qu'à la sculpture, à mon avis du moins. Les données élégiaques sont plutôt faites pour le pinceau que pour le ciseau. Cette absence de discernement est d'autant plus regrettable que M. Loison possède dès à présent tout ce qu'il faut pour exécuter avec précision les figures les plus austères et les plus gracieuses. Ce qui lui manque, c'est l'intelligence des conditions que son art ne peut franchir. Il croit, comme tant d'autres, que tout ce qui est bon à peindre est bon à modeler. Comme il ne fait rien légèrement, il trouve moyen d'intéresser, lors même qu'il se trompe. Son talent est aujourd'hui apprécié; dès qu'il sera guidé par un goût plus sûr, sa valeur sera doublée.

M. Leharivel, connu par des compositions naïves, mais qui ne paraît pas encore avoir trouvé sa voie, qui aborde tous les sujets avec un courage quelque peu aventureux, a composé habilement le buste de *sainte Geneviève*. Je dis composé, car je ne crois pas que nous possédions une image authentique de la patronne de Paris. Il avait le champ libre, et il en a profité pour inventer une tête jeune et d'une expression fervente. Je voudrais que l'auteur de ce buste ingénieux, qui me paraît aimer son métier, au lieu d'essayer ses forces dans des travaux de la nature la plus diverse, comprît la nécessité de se concentrer sur un genre déterminé. Il éparpille ce qu'il sait, et ne tire pas profit de son savoir. Le buste de sainte Geneviève prouve que M. Leharivel ne manque ni de goût ni d'habileté; mais, s'il ne se hâte de se cantonner dans un ordre d'idées nettement défini qu'il puisse explorer tout à son aise, à moins que la fortune ne le prenne par la main, il sera tout étonné dans dix ans de tâtonner encore. Il faut absolument, s'il veut réussir, qu'il renonce à suivre tour à tour les directions les plus diverses.

L'examen des œuvres de sculpture offre cette année moins d'in-

térêt que l'examen des œuvres de peinture. Il était facile de le prévoir, puisque les travaux du nouveau Louvre ont occupé un grand nombre de sculpteurs. Même en faisant la part de ces travaux, nous sommes obligé de reconnaître que le maniement du ciseau est aujourd'hui plus capricieux encore que le maniement du pinceau. Je dis plus capricieux, je devrais dire moins sensé. Les idées générales que j'ai pris soin d'exposer avant d'aborder les œuvres nouvelles me dispensent de revenir sur les causes de cette condition secondaire. L'habileté technique ne fait pas défaut : nous possédons aujourd'hui des praticiens d'une adresse consommée; mais la sculpture est plus loin de la réalité que la peinture, et comme depuis quelques années elle s'est malheureusement engagée dans la voie de l'imitation sans tenir compte des lois qui la dominent, elle s'éloigne de plus en plus du but qui lui est assigné. Obligée, par sa nature même, de faire à l'idéal une part plus large que la peinture, tantôt elle engage avec elle une lutte imprudente et se condamne à la défaite, tantôt elle essaie de copier le modèle vivant dans ses moindres détails, et se voit déçue dans son espérance. La sculpture est aujourd'hui sortie du chemin où elle devrait marcher; tous ceux qui s'intéressent à ses travaux sont obligés de le reconnaître. Comment réussira-t-elle à franchir l'intervalle qui la sépare de la vérité? Il n'y a pas deux manières de résoudre cette question. Si la sculpture continue à suivre les caprices de la foule, à se faire sensuelle pour aiguiser les appétits émoussés des hommes blasés avant leur maturité, elle est compromise pour longtemps. Je dis compromise et non perdue, car l'humanité porte en elle-même le germe de la vérité, et le beau, qui, selon l'expression du philosophe grec, n'est que la splendeur du vrai, est immortel comme l'idée qu'il révèle dans tout son éclat. Suivre le goût public est une preuve d'abaissement. Ceux qui inventent, qu'ils tiennent la plume, le pinceau ou le ciseau, doivent avoir l'ambition d'imposer leur pensée à la foule. S'ils renversent les rôles et obéissent au lieu de commander, ils renoncent à leur dignité et perdent le droit de se plaindre quand le public les trouve indociles. L'intelligence, manifestée par la parole, par la forme, par la couleur, n'appartient pas à tous. Poètes, peintres et sculpteurs ont un rang à garder. Or la sculpture a méconnu cette nécessité : elle est devenue la très humble servante du public; elle n'invente pas librement pour conquérir la célébrité; avant de prendre l'ébauchoir, elle flaire le vent. Si elle veut revenir à la vérité, il faut qu'elle commence par dédaigner le goût public. Les vieillards et les jeunes gens blasés se plaindront; qu'importe? Ils diront à la sculpture : Vous ne faites plus rien pour nous. Ce n'est pas là un danger qui doive effrayer. Je crois

même que déplaire à cette classe de cliens sera chose très utile.

L'invention vit de liberté. Consulter le goût public à toute heure, ne rien entreprendre sans avoir pris l'avis des acheteurs, est à mes yeux le plus sûr moyen de ne rien faire de bon. L'homme qui sent en lui-même la force de produire ne doit consulter que son goût personnel. Que plus tard, quand son œuvre est ébauchée, il interroge quelques amis assez éclairés pour savoir s'il s'est trompé, assez francs pour le dire, qu'il profite de leurs conseils et corrige ce qui d'abord l'avait séduit, c'est un parti sage; mais qu'il invente librement : la gloire est à ce prix. Or ce qui se passe sous nos yeux ne s'accorde guère avec les conseils du bon sens, avec la nature même de l'invention. Ceux qui tiennent le ciseau, richement ou pauvrement doués, n'entreprennent rien sans songer d'abord au placement de leur œuvre future. Comme négocians, ils ont raison; comme sculpteurs, ils ont tort. Si l'œuvre est commandée, il sont dispensés d'un tel souci, et acceptent sans discussion la donnée qui leur est proposée. Parfois cette donnée ne s'accorde guère avec les conditions de la sculpture; ils ne s'en inquiètent pas, et remplissent leur tâche comme ferait un tisserand. Ils semblent avoir perdu le goût de l'indépendance. Quelques-uns protestent, mais leur voix est à peine entendue. La sculpture est un art dispendieux. L'achat d'un bloc de marbre n'est pas toujours facile. Est-ce une raison pour confier au marbre payé par un juge incompétent l'expression d'une pensée qui n'est pas vraie? Ni la terre ni le plâtre ne charment les yeux : une œuvre incomplète séduit parfois l'ignorance, quand le marbre traduit la pensée de l'auteur, je ne songe pas à le nier, et cependant la sculpture, fourvoyée par le goût public, égarée par sa docilité, ne reprendra l'importance qui lui appartient qu'à la condition d'inventer librement, sans se préoccuper du goût des spectateurs. La liberté n'enfante pas le génie, mais il n'y a pas de génie sans liberté. Si les sculpteurs l'ont oublié, ils ont bien mauvaise mémoire. Les grands hommes de leur métier n'ont écouté, n'ont exprimé que leur pensée. Depuis les époques glorieuses que je rappelle, le maniement du ciseau est soumis aux mêmes lois. Interroger le caprice des acheteurs et renoncer à l'indépendance intellectuelle, c'est confondre l'art avec l'industrie.

GUSTAVE PLANCHE.

JOHN WILMOT

COMTE DE ROCHESTER

I.

UN SATIRIQUE A LA COUR DE CHARLES II.

« Les muses qui inspiraient Rochester
ne l'avouent pas sans rougir. »
(HORACE WALPOLE.)

En 1657, trois années avant la restauration des Stuarts et Cromwell se mourant déjà, les habitans de la petite ville de Spilsby, comté d'Oxford, virent avec quelque surprise un char funèbre traverser inopinément leur cité. Aucune pompe, aucune escorte, point de flambeaux, point de draperies aux larmes d'argent; à peine avait-on permis que des armoiries bien connues dans le pays décorassent le cercueil, que deux chevaux noirs traînaient vers l'église. Un messager du parlement, chargé de veiller à l'exécution du *bill* en vertu duquel les obsèques avaient lieu avec cette simplicité inusitée, précédait, en grand deuil et armé de la petite verge noire, insigne redouté du pouvoir que sa mission lui conférait, le char solitaire. Dans la chapelle, interdite au public, une femme, un enfant, quelques serviteurs l'attendaient au pied d'un autel où un ministre, revêtu de son costume ordinaire, s'apprêtait à officier. Les prières d'usage furent récitées sans musique, sans cérémonies d'aucune sorte, comme s'il se fût agi du plus simple bourgeois de l'humble petite ville, après quoi la bière fut déposée dans le caveau de famille, et chacun se retira. Le messager ne partit qu'après le dernier des

assistans; il avait à s'assurer jusqu'au bout que la volonté du parlement n'avait rencontré aucun obstacle.

Quel était donc ce mort à qui, par exception, étaient refusées les pompeuses funérailles dues à son rang? Un ennemi de la république sans doute, un antagoniste acharné du lord-protecteur? — En effet, cet homme était un des exilés des guerres civiles, un conspirateur acharné, un éternel agent d'intrigues hostiles, depuis qu'il avait cessé d'être un des plus dangereux cavaliers qui eussent combattu sous l'étendard royal. C'était le fameux lord Henry Wilmot, le prisonnier de Newburn, le vainqueur d'Edge-Hill et de Roundway, l'intrépide et entêté royaliste qui, fort injustement disgracié par Charles I^er^, n'en était pas moins resté le plus fidèle serviteur de Charles II. Rien n'avait pu les séparer, ni le malheur, ni l'ingratitude, ni la honte, ni même le crime. ***Le lord Wilmot,*** — on disait ainsi, — avait vu son maître chassé de La Haye après l'indigne assassinat d'un ambassadeur de la république (1); il l'avait vu, retenu à Paris par une intrigue galante, oublier qu'une armée dévouée attendait en Irlande qu'il vînt la conduire au-devant de Cromwell. Il l'avait vu à Bréda (1650) se déshonorer en désavouant vis-à-vis du parlement écossais Montrose vaincu et mis à mort. Plus tard, après avoir trempé dans cette espèce de fuite par laquelle le jeune roi essaya de se dérober aux ***covenanters*** avec lesquels il venait de traiter, — escapade avortée que l'histoire a familièrement baptisée de son vrai nom (***the start***), — Wilmot, assistant au couronnement du roi d'Écosse dans la vieille église de Scone (1^er^ janvier 1651), entendit son maître prononcer des sermens abhorrés, dont pas un ne devait être tenu; il le vit recevoir son sceptre des mains du duc d'Argyle, mains de rebelle, que teignait encore le sang de Montrose. Rien de tout cela n'avait ébranlé sa foi robuste, son dévouement à toute épreuve, et avant comme après Worcester, pendant le combat et pendant cette merveilleuse fuite de quarante jours que l'histoire raconte encore heure par heure, Wilmot et Charles II sont inséparables. Ils vont ensemble, la mort sur les talons, mais toujours de sang-froid, volontiers railleurs et presque sublimes à force d'insouciance, d'infatigable et tranquille énergie, de liberté d'esprit au sein des périls.

Ces périls, les misères, les dégoûts d'un long exil, ne découragèrent jamais Henry Wilmot, dont la fidélité obstinée mérite après tout, comme toute abnégation, même servile, une sorte de respect. Et l'on peut s'assurer maintenant qu'il avait bien gagné les titres,

(1) Le professeur Dorislaüs, jurisconsulte éminent, poignardé, pendant son repas, dans une auberge de La Haye, par six des gentilshommes écossais qui suivaient les destinées errantes de Charles II.

— fort illusoires quand il les reçut, — de comte de Rochester, vicomte Athlone (en Irlande) et baron Adderbury (dans le comté d'Oxford). Les lettres patentes lui en furent délivrées à la suite du moins méritoire, à coup sûr, de ses nombreux services. Il revenait alors de la diète de Ratisbonne, où il était allé solliciter pour son maître les secours de l'empereur d'Allemagne. Il n'en obtint, encore à grand'peine, qu'un don gracieux de quelques milliers d'écus, qui servirent sans doute à organiser la dernière expédition militaire à laquelle il devait prendre part: ce fut cette misérable insurrection des paysans du Hampshire dont il eut le commandement, de moitié avec sir John Wagstaff, et qui se trouva réprimée à Southmolton (mars 165ℓ) par un seul escadron de cavalerie républicaine. Trois ans après, Henry Wilmot mourait à Cologne, et ses restes revenaient, comme nous l'avons dit, reposer dans la terre natale; ceux des régicides ne furent pas traités avec tant d'égards, lorsque la cause royale eut triomphé après un nouveau laps de trois années.

Par cette mort, les titres de lord Henry Wilmot et ses droits à la reconnaissance des Stuarts passèrent sur la tête de son unique enfant, né dix années auparavant, et dont l'éducation s'était faite sous la direction d'une femme de tête et de cœur. Lady Wilmot (Anna Saint-Johns, veuve en premières noces de sir Francis Lee) avait eu un difficile problème à résoudre, et on doit, en bonne justice, la voyant y réussir, n'en pas faire honneur à elle seule. Femme d'un proscrit, d'un conspirateur émérite, bien décidé à ne jamais déposer l'épée, à user du poignard si le poignard seul peut avoir raison de l'ennemi victorieux, puisqu'elle vécut en paix avec son fils dans le manoir de famille, défendit avec succès contre les confiscations les domaines sur lesquels elle pouvait prétendre un droit dotal, et se préserva, elle et son enfant, de toute déchéance irréparable, il faut bien croire à la généreuse complicité du pouvoir. Pour qu'Henry Wilmot laissât ainsi en otage aux mains d'un usurpateur abhorré tout ce qu'il avait de plus cher au monde, — pour que, sachant sa femme et son fils sous la main du tyran, il n'ait pas hésité à continuer ses complots, ses manœuvres hostiles, — tantôt levant le drapeau de la guerre civile, tantôt s'associant à de sourdes et meurtrières menées, dont il est admis que Cromwell se préoccupait fort sérieusement, — il fallait, convenons-en, que la justice de ce dernier, — nous ne dirons pas sa clémence, — inspirât à ses plus ardens ennemis une confiance vraiment singulière. Et puisqu'elle n'a pas été trompée, il faut bien encore, si prévenu qu'on soit, reconnaître qu'il y a quelque chose à rabattre de cette animosité cruelle et de cette méfiance excessive, tant et tant reprochées au lord protecteur.

Quoi qu'il en soit, né à Ditchley, près de Woodstock, dans le

comté d'Oxford, ainsi que nous l'apprend une curieuse notice de Saint-Évremond adressée à la duchesse de Mazarin (1), John Wilmot vécut aussi paisiblement que si son père eût appartenu au parti dominant. Saint-Évremond nous parle sommairement de son « extrême docilité et de ses rapides progrès » accomplis sous la direction d'un savant ecclésiastique, le docteur Blandford, lequel fut successivement évêque d'Oxford et de Worcester. La sollicitude du futur prélat et la surveillance plus particulière d'un précepteur choisi parmi les *fellows* de Wadham-College (Rochester achevait ses études à l'université d'Oxford) n'empêchèrent pas l'écolier docile de devenir, jeunesse aidant, un étudiant assez dissipé.

Dès qu'il eut goûté « jusque dans les bras des muses, » — on devine que la périphrase n'est pas de nous, — les premières tentations des plaisirs qu'elles ne donnent pas, Horace, Virgile et leurs émules furent à peu près complètement abandonnés, et jamais peut-être leur jeune admirateur ne fût revenu à ces études brusquement interrompues, si sa mère, qui très sagement le fit voyager, ne lui avait donné un judicieux mentor, le docteur Balfour, qui, paraît-il, « le ramena aux auteurs classiques par la lecture préliminaire d'ouvrages conformes aux penchans dont il venait de faire preuve. » Faut-il croire qu'il s'agit de Catulle, Tibulle et Properce? faut-il croire pis, évoquer Suétone, Pétrone, Apulée? En tout cas, on peut se douter que le catalogue n'édifierait guère un lecteur moderne.

Ici, et au moment d'entrer en plein dans notre sujet, qu'on nous permette quelques mots d'explication. Quelque brillant qu'ait été pour ses contemporains le rôle de Rochester, s'il ne s'offrait à nous que comme un héros de la mode, aspirant par surcroît à la gloire des lettres, un débauché d'esprit, fameux par ses conquêtes et ses bons mots, mêlé, pour quelques épigrammes lancées ou subies, aux querelles des écrivains de son temps, il n'eût attiré qu'un moment nos regards : il eût été pour nous un de ces damnés de second ordre, foule confuse et vile sur laquelle Dante a jeté, comme un voile éternel, une de ses strophes dédaigneuses et farouches :

Non ragioniam di lor, ma guarda, e passa.

(1) Nous y noterons au début une double erreur assez singulière : « John Wilmot, y est-il dit, naquit..... en l'année 1648, distinguée des autres années par deux événemens extraordinaires : le martyre du roi Charles Ier..... et la naissance de milord Rochester, aussi éminent par son esprit et ses galanteries que l'infortuné prince par sa piété et ses sentimens religieux. » D'abord c'est en 1647, non en 1648, que naquit Rochester; puis Charles Ier, — il est singulier que Saint-Évremond n'en ait pas gardé un souvenir plus exact, — a péri le 30 janvier 1649. Quant à la valeur philosophique du rapprochement risqué par notre faiseur d'antithèses, elle sera facilement appréciée; nous ne nous y arrêterons pas.

Non : Rochester fut autre chose qu'un courtisan vicieux et un poète çà et là vraiment inspiré. Ses sarcasmes obscènes et poignans, ses satires virulentes et scandaleuses touchent à l'histoire de son temps, et font de ce mignon de cour, rival hardi, rival heureux de son maître, le peintre fidèle, inexorable, d'un règne honteux entre tous. Par là son caractère se relève, par là ses poèmes nous intéressent et méritent qu'on les tire de l'oubli. Il a rampé dans cette fange dont l'avant-dernier Stuart avait rempli White-Hall, et sous laquelle semblent disparaître les traces du sang de Charles Ier; mais il n'a pas succombé, débauché vulgaire, sous le poids abrutissant de l'ivresse, sous l'écrasement des voluptés. Il avait naturellement le cœur assez haut et l'esprit assez subtil pour n'être dominé qu'à demi par les influences énervantes auxquelles sa jeunesse fut exposée. Un secret ressort, même en ses plus mauvais jours, le fait réagir contre elles. Il ne s'assimile pas le poison, il le vomit à la face des empoisonneurs. Ce n'est point un sceptique avili qui doute de tout et méprise tout, même la vertu, même la justice; j'aime mieux voir en lui un croyant désespéré qui, débordé par la corruption universelle et mêlé, par un caprice du sort, au cortége triomphal du mal victorieux, jette de temps en temps, comme une imprécation involontaire, une malédiction spontanée au milieu des chants de fête, des refrains bachiques, des hymnes serviles. Telle est l'originalité de Rochester, tel est l'enseignement qu'on peut, selon nous, dégager de sa vie et de ses ouvrages. Or sa vie est assez mal connue. Ses ouvrages, proscrits, à peu d'exception près, de toutes les collections, sont difficiles à rencontrer, même dans les plus secrets recoins des bibliothèques les moins exclusives. En les commentant avec quelque soin, en nous aidant des témoignages contemporains, qui confirment les censures violentes de Rochester et légitiment, autant qu'ils peuvent être légitimés, les excès de sa plume irritée, nous pouvons aspirer à mettre en relief une des plus terribles, une des plus salutaires leçons que donne l'histoire. Tout le monde sait, Dieu merci, comment l'anarchie engendre la servitude : moins de gens semblent se douter que l'exercice d'une autorité sans contrôle mène, par ses intolérables abus, à ces mêmes bouleversemens contre lesquels le rétablissement de cette autorité a paru souvent la plus sûre garantie.

I.

C'est dans le courant de l'année 1664 que Rochester, à peine âgé de dix-huit ans, parut à la cour de Charles II. On était encore au début, je dirais presque au printemps de la restauration. Ce singulier

enthousiasme de 1660, — si singulier qu'il surprit même celui qui en était l'objet, — n'avait pas subi les graves échecs qui préparèrent plus tard les rancunes de 1688. Charles II était dans toute la fleur de sa jeunesse et de sa popularité. Des scandales éclataient sans doute, et de tous côtés; mais on les tolérait en expiation de l'exil dont le jeune monarque avait si longtemps savouré l'amertume, exil pourtant assez bien occupé, car on y a compté jusqu'à dix-sept liaisons amoureuses de tout ordre et de tout mérite. On le regardait avec indulgence jeter sa gourme de roi vert-galant. Son indifférence sceptique rassurait la masse de la nation, qui, le voyant si mauvais protestant, ne pensait pas qu'il devînt jamais zélé catholique, et c'était toujours cela de gagné. Les poètes serviles, Dryden en tête, chantaient encore l'*Astræa redux* avec un enthousiasme tout mythologique, immolant des taureaux au dieu Portunus, des brebis sur l'autel de l'Océan tempétueux qui leur avait ramené, avec les princes exilés, une ère de paix éternelle, de prospérité fabuleuse (1). A peine âgé de quatorze ans, Rochester, parfaitement excusable en ceci, avait mêlé sa voix à cette formidable explosion de *chants séculaires*, de *monodies*, de *thrénodies*, d'hymnes, de cantates monarchiques, et mérita ainsi je ne sais quelle distinction universitaire qui lui fut décernée par l'austère Clarendon, alors chancelier d'Oxford. Il arrivait donc avec le triple éclat de son nom, cher à tout bon royaliste, de sa rare beauté, mérite fort peu dédaigné par les grandes dames du temps, et de ses talens précoces, qui le mettaient de pair avec l'élite de la noblesse, laquelle se piquait, la mode y étant, de poésie et d'érudition.

Aussi lui fit-on place au premier rang. Nous nous figurons volontiers sa présentation, qui dut, à quelques nuances près, ressembler à celle du jeune Peveril du Pic, si bien racontée par Walter Scott. Le roi se promène à fort grands pas et fort vite, selon sa coutume, dans le *mall* du parc Saint-James : une petite meute de ces chiens auxquels il a laissé son nom folâtre et gambade autour de lui. Il ne se fait pas garder à vue, comme plus tard (1671), par un officier des *horse-guards*. Deux ou trois courtisans oisifs, voilà son cortége; peut-être le prince Rupert, peut-être Chiffinch ou Samuel Morland, les Lebel du Louis XV anglais; peut-être Saint-Évremond, qu'il a nommé par plaisanterie gouverneur de l'*Ile-aux-Canards*, mauvais lopin de terre entouré de marais, où l'indolent monarque aimait à élever en grand nombre et à nourrir de ses mains ces intéressans palmipèdes. Il vient d'entrevoir à la fenêtre de son boudoir la belle Palmer en déshabillé du matin, qui, par-dessus ses blanches épaules,

(1) A bull to thee, Portunus, shall be slain;
A lamb to you, the tempests of the Main, etc. (Dryden, *Astræa Redux.*)

lui a jeté un hardi sourire. Samuel Pepys, espèce de Tallemant des Réaux naïf, passant par hasard, a surpris le sourire et le notera, ce soir même, dans son perfide et précieux journal. Il le notera surtout si, cinq minutes après, il vient à rencontrer le comte de Castlemaine, ce dévot et complaisant mari de la favorite, car alors Pepys s'émerveille et s'amuse de voir les deux époux échanger de cérémonieux saluts (1).

Sur ces entrefaites survient un charmant garçon, mis comme l'Alcidas ou le Lycaste du *Mariage Forcé* (*le Mariage Forcé* est de 1664). Il arrive de Rome, où il a vu le pape, ce qui plaira fort au duc d'York. Il arrive de Paris, où Antoine Hamilton, qui est justement de son âge et qui a des alliances avec les Coligny, a pu le présenter à l'hôtel de Nevers, chez Anne de Gonzague. Il y a vu la jolie M^me^ de Sévigné, alors préoccupée du procès de Fouquet, tout près de s'entamer. Il sait par cœur son Molière et son Boileau, se moque agréablement du vieux Chapelain et du vieux Balzac; mais il a soupé à Saint-Cloud, chez la Du Ryer, avec Desbarreaux, qui lui a conté, à la troisième bouteille, les débuts de Marion Delorme, chapitre intéressant, quoique déjà vieux, de l'histoire amoureuse des Gaules. Bref, notre jeune cadet est des mieux dégourdis; il a du monde, et le docteur Balfour, qui se tient humblement à quelques pas en arrière, n'est pas mécontent de ce nouveau Télémaque. Désormais, pour tout mentor, Rochester, bien et dûment émancipé, n'aura plus que Charles II, lequel, de temps à autre, déléguera ses pouvoirs à Killegrew. Voilà de quoi compléter une éducation si bien commencée.

Il faut à Rochester des emplois de cour qui lui donnent ses entrées et légitiment sa présence aux petits soupers du roi. Aussi est-il immédiatement nommé chambellan (*gentleman of the bed-chamber*) et contrôleur du parc de Woodstock. Qu'on ne se méprenne pas sur ces fonctions, qui de nos jours encore constituent des sinécures aristocratiques. Ouvrez le *Peerage*, vous y trouverez dès les premières pages un marquis d'Aylesbury, *ranger* de la forêt de Sevenoake; un marquis d'Anglesey, *ranger* de la forêt de Snowdon. Le duc de Cambridge lui-même, le cousin germain de la reine, s'il a hérité de tous les honneurs paternels, doit être *ranger* du nouveau parc de Richmond et gardien de New-Forest. La forêt de Sherwood, — chère aux amateurs de ballades, — a pour *ranger* le duc de Newcastle. Bref, ces humbles titres (2) n'accompagnent guère que les plus grands

(1) La scène est bien plus complète dans Pepys. La femme et le mari prennent tour à tour et bercent dans leurs bras un enfant encore au maillot, avec lequel le comte n'a certainement rien à démêler.

(2) Le *ranger* d'une forêt, disent sérieusement les anciens dictionnaires, est un offi-

noms, et n'appartiennent qu'aux familles sur lesquelles le souverain prétend faire rejaillir les plus vifs reflets de la splendeur du trône.

Maintenant qu'était cette restauration, à laquelle appartenait de droit la jeunesse de Rochester? Qu'était cette cour où il entrait de plain-pied, en vertu de son rang, de son nom, des souvenirs paternels, de l'ambition qu'ils autorisaient, des droits qu'ils conféraient, et vraiment par surcroît, à ce jeune homme si bien fait pour se passer de tant d'avantages et ne devoir qu'à lui-même l'accueil le plus empressé?

La restauration des Stuarts n'avait pas quatre ans de date à l'époque où nous la prenons, et déjà elle avait été inaugurée par des actes auxquels l'opinion populaire du temps souscrivit pleinement, et qui n'en sont pas moins restés pour l'histoire des crimes énormes, des crimes que même un juste châtiment n'a pu faire oublier. Déjà elle avait traîné bien des victimes sur l'échafaud politique, sur

..... Ce faîte vermeil d'où le martyr s'envole (1).

L'histoire, trop souvent complice des forfaits qu'elle raconte, n'a pu entièrement déguiser ceux-ci; mais si vous l'interrogez, voici à peu près ce qu'elle vous répond, et sans trop s'émouvoir : « Vingt-cinq régicides étaient déjà morts en 1660; dix-neuf s'étaient exilés. Il en restait encore vingt-neuf, tous en prison. Une cour de trente-quatre commissaires fut formée pour les juger. Parmi ces juges, nommés *ad hoc*, siégeaient, avec le célèbre Monk, Montague, Manchester, Robartes, Say et Holles, Atkins et Tyrrel, — *tous* ministres plus ou moins éminens, agens plus ou moins dévoués de la politique de Cromwell, et avec eux encore Cooper, un des conseillers les plus intimes du lord protecteur. Tous les accusés furent condamnés à mort; mais on sursit à l'exécution du jugement pour ceux qui s'étaient livrés, et on en choisit dix que l'on mena immédiatement au supplice. » Suit une liste de dix noms : autant de têtes qui roulent sanglantes dans le panier du bourreau; après quoi l'historiographe, sans poser sa plume, et du même ton glacial, raconte encore ceci : « En vertu d'un ordre des deux chambres, approuvé par le roi, trois cadavres qui reposaient sous l'égide sacrée de la tombe furent enlevés à cet asile inviolable, traînés à Tyburn sur des claies et pendus aux trois branches du gibet; c'étaient ceux de Cromwell, de Bradshaw et d'Ireton. Ainsi fut célébré sous la restauration le premier anniversaire du 30 janvier 1649. Le soir, les cadavres furent décrochés et *décapités*, leurs têtes exposées devant Westminster-Hall, et les troncs

cier dont la besogne consiste à parcourir à pied (*range*) tous les jours une forêt ou un parc, et à dénoncer tous les délits commis dans sa juridiction (*bailiwick*) à la cour forestière la plus voisine.

(1) Victor Hugo.

jetés dans une fosse à dessein rendue infâme : on l'avait creusée tout exprès sur la place même où fonctionnait alors le bourreau. »

L'histoire se garde bien d'ajouter, — ces détails étant au-dessous d'elle, — que ces exhumations impies, ces avanies sacriléges infligées à des morts, ces saturnales hideuses, amusaient fort les cavaliers. Il y eut des chansons rimées à ce sujet, et qui accompagnaient les toasts des bons et loyaux gentilshommes, champions du droit divin et de l'autorité absolue. D'hésitation, de remords, pas la moindre trace. Huit mois après, — et sans même attendre le second anniversaire, — on déterra méthodiquement une vingtaine d'autres chefs républicains, plus la mère et la fille de Cromwell, ensevelies dans la chapelle de Henri VII et dans l'église de Westminster. Parmi les morts dont on profanait ainsi les restes figure ce Dorislaüs assassiné à La Haye, on l'a déjà vu, par les royalistes écossais. Les gémonies après le coup de poignard, quel raffinement! Ne dirait-on pas le coup de pied de Henri III au Balafré après que les quarante-cinq eurent achevé leur boucherie?

Tout ceci nous a été sinon révélé, du moins raconté en détail, et quelquefois ***de visu***, par un inappréciable témoin, le plus véridique et le plus irrécusable des chroniqueurs du temps, l'***honnête*** Pepys, bourgeois de Londres, bien autrement digne de foi que certains bourgeois de Paris (1).

Pepys donc, par une belle après-midi, est assis à Aldgate, « de-

(1) De même que nous conseillerions d'étudier la ligue dans les lettres familières d'Estienne Pasquier, de même, pour la restauration des Stuarts, renvoyons-nous à Samuel Pepys. Ses *memoranda* naïfs commencent justement en janvier 1659, au moment où Monk arrive d'Écosse, protestant de sa fidélité à la république qu'il vient étouffer. Pepys est dans cette admirable condition, — pour un chroniqueur, entendons-nous, — de n'appartenir à aucun parti. Avant que la restauration ne soit accomplie, il est au mieux avec les autorités républicaines, et fraie très volontiers avec Hazlerigge, Harrington ou tout autre partisan de l'ordre de choses alors établi. Quelques mois après, la scène change. Le patron de Pepys, lord Sandwich, l'emmène à bord des vaisseaux qui vont chercher les princes exilés. Par le crédit de cet homme d'état, Pepys obtient dans les bureaux de l'amirauté une place lucrative en elle-même, et dont il sait fort bien, à l'occasion, grossir les profits légitimes. Il est donc satisfait; mais, comme bien d'autres, il est satisfait sans enthousiasme. La contagion royaliste n'a pas eu prise sur lui, et tandis qu'avec un sang-froid parfait il profite, pour bien vivre et faire fortune, des bénéfices de sa nouvelle charge, maître Pepys s'avoue à lui-même, — à lui tout seul, le soir, quand, derrière ses verroux poussés, il *sténographie* son *journal*, — que les nouveaux arrivés ne valent pas l'usurpateur, que le bon ordre et l'économie sont à vau-l'eau, — que de périlleux scandales se multiplient en haut lieu, — qu'on décapite et qu'on pend comme coupables de haute trahison de fort honnêtes et fort courageux régicides. Il leur compare Monk, qui, leur complice hier, se fait aujourd'hui leur juge, et Monk ne sort pas tout à fait à son avantage de ce parallèle, que les historiens ont jusqu'ici négligé, nous ne savons trop pourquoi. Voilà dans quel esprit et dans quelles circonstances est écrit le journal de Pepys, bavardage souvent insignifiant, mais par endroits précieux commentaire de l'histoire, dont il éclaire vivement les vagues et incomplètes données.

vant la boutique du drapier qui fait le coin. » Il voit passer Barkstead, Okey et Corbet, qu'on mène pendre à Tyburn. Ensuite, c'est lui qui nous l'apprend, « on les coupera par quartiers, *qu'on salera* suivant l'usage..... Ces hommes, ajoute-t-il, semblaient tous très gais (*they all looked very cheerful*), et j'entends dire qu'ils sont tous morts en protestant que ce qu'ils ont fait était selon la justice, ce qui est vraiment *très singulier*. » Il dit du major-général Harrison, qu'il vit pendre et tirer à quatre chevaux : « Il paraissait aussi gai (*cheerful*) qu'aucun homme le puisse être en pareille condition. » Pour Axtel et Hacker, il voulait aussi assister à leur exécution; mais il eut précisément ce jour-là une tenture à faire poser chez lui, — tenture de serge verte et de cuir doré, d'un effet superbe, — et il manqua la cérémonie bien malgré lui. En revanche, il vit mourir sir Henry Vane, dont l'échafaud était entouré d'une foule immense.

« ... Sir Henry parla fort longtemps au peuple, malgré le shériff et d'autres, qui essayaient à chaque instant de l'interrompre. Ils tentèrent même plus d'une fois de lui enlever un papier qu'il tenait à la main, mais qu'il ne voulut lâcher à aucun prix. Alors on fit venir sous l'échafaud des trompettes qui sonnèrent de façon à couvrir sa voix (1)... Sa figure était calme, sa voix assurée. Il mourut, se justifiant, lui et la cause qu'il avait embrassée. Il parlait avec confiance du ciel, où il serait bientôt assis à la droite du Christ. En toutes choses, on ne vit jamais mort plus résolue. »

Ainsi raconte Pepys, sans préoccupation d'aucune sorte. Il est avant tout curieux; il regarde, il écoute, il copie, il répète. Ses opinions, ses réflexions, il n'en tient guère registre. Pour qui et pour quoi? Elles ne tourmentent guère cet insoucieux observateur. Il trouve *très singulier* que les juges de Charles I^er^ aient maintenu jusque sous la hache du bourreau la terrible sentence par eux portée au nom du peuple anglais. Il ne trouve nullement singulière ni peu décente, mais très naturelle au contraire, la joie que les princes exilés manifestèrent devant « le porte-manteau bourré de guinées » que leur envoyaient à Bréda les deux chambres du nouveau parlement. « Ils s'appelaient d'une chambre à l'autre » pour se bien convaincre, par le témoignage de leurs yeux et de leurs mains, qu'ils avaient là, trébuchant et sonnant, en bonnes espèces ayant cours, à eux sans conteste, dix ou quinze mille livres sterling. Aventure inouie, hasard inespéré!

Pepys n'abuse donc pas de la faculté critique. Cependant il a parfois ses idées sur telle ou telle mesure d'administration. Le licenciement des vieilles bandes républicaines lui arrache un blâme. « Au

(1) Nous supprimons un détail d'une vérité affreuse; le voici en anglais : *He had a blister, or issue, upon his neck, which he desired them not to hurt.*

jour du péril, s'écrie-t-il, où trouvera-t-on des hommes plus intrépides, plus attachés à leur devoir, plus soumis à la discipline? Voyez-les, ces braves gens, pas un ne mendie : tel capitaine s'est fait boulanger, tel lieutenant cordonnier, tel autre brasseur, ce simple soldat portefaix, etc. Et chacun, sous les insignes de sa nouvelle profession, s'y conduit comme si de sa vie il n'eût porté la cuirasse et le hoqueton. Maintenant regardez les officiers et les soldats de l'armée qu'on réorganise : ils traînent partout leurs grands sabres, jurant, blasphémant, *volant* à qui mieux mieux. Certes le roi est plus en péril au milieu de ses cavaliers débauchés et mécontens qu'il ne le serait au milieu des anciennes milices formées par Cromwell. »

Cromwell! — A chaque instant, ce nom revient comme un reproche pour le gouvernement royal, qui laisse tout aller à la dérive, la désorganisation s'introduire dans tous les services, l'esprit de concussion et de dilapidation faire des prosélytes chaque jour plus nombreux. Pepys, qui de ce côté, s'il est sans peur, n'est pas tout à fait sans reproche, n'en regrette pas moins, on doit lui en savoir quelque gré, l'austère régularité du protectorat. « Il est étrange, dit-il, d'entendre un chacun se raviser sur le compte d'*Olivier* et le louer hautement, vanter sa décision, rappeler la crainte qu'il inspirait au dehors, tandis que voici un prince, entouré à son arrivée par l'amour, les prières, le dévouement de la nation, à qui on a donné, plus qu'à tout autre monarque, les preuves de l'affection la plus féconde en sacrifices de tout ordre, — et en *si peu d'années* il a *perdu tout cela.* »

Une conversation intéressante, rapportée par Pepys, est celle qu'il eut avec l'ancien chapelain de Cromwell. Un pur hasard les a mis en présence. Ils causent de Richard Cromwell, qui est pour le moment en France, et va passer en Italie, sous un autre nom que le sien, mais sans vouloir se déguiser autrement ni se dérober à qui le chercherait. On revient sur le passé. Le chapelain raconte à Pepys que, *sous le vieil homme,* il a été traité au nom du roi (Charles II) d'un mariage entre lui et la fille du lord-protecteur (1). Cromwell refusa cette union, qui semblait assurer sa dynastie. Le motif principal du

(1) Charles II exilé offrait de tous côtés sa main besoigneuse. Chacun sait que le cardinal Mazarin lui refusa sa nièce (Hortense Mancini), — quitte, il est vrai, à la lui proposer après la restauration. La duchesse de Montpensier (Henriette-Marie d'Orléans) le refusa aussi, et par ambition, pensant qu'elle épouserait ou l'empereur d'Allemagne ou le roi de France. Il fit demander, sans succès, la main de Henriette, fille de la princesse douairière d'Orange, et en 1655, selon Clarendon, celle d'une « grande dame » que le prudent chancelier ne nomme pas. Il la désigne comme « la cousine germaine du prince de Condé. » Nous trouvons encore sur cette liste de mariages manqués une fille du duc de Lorraine. On voit que l'idée chevaleresque de venir en aide à un roi déchu ne souriait pas autrement aux belles princesses d'autrefois.

refus, — Pepys et le chapelain en tombent d'accord, — fut l'impossibilité où se trouvait Cromwell de faire rentrer le roi sans le consentement de ses principaux officiers..... « Il n'aurait jamais voulu, comme Monk, assurer sa position personnelle en compromettant celle d'autrui. » Ce simple jugement, porté par deux causeurs désintéressés au détour de quelque rue, fait, selon nous, plus d'honneur à Cromwell que tous les vers de Dryden n'en font à Charles II. Il atteste chez le protecteur un sentiment moral au-dessus de toute ambition, et quand on compare sa conduite à celle de Charles II acquiesçant à l'exécution de Montrose, on a, ce semble, la mesure relative de ces deux hommes. Au surplus, les esprits indépendans en jugeaient dès lors ainsi. Nous n'en voulons d'autre preuve que les plaintes de Downing, ancien diplomate de la république, qui fut envoyé auprès des états de Hollande pour réclamer l'extradition des trois membres du parlement dont nous avons raconté le supplice. Cet ambassadeur à toutes fins trouvait fort mauvais, nous dit Pepys, qu'on ne lui témoignât pas les mêmes égards, comme envoyé de Charles II, que lorsqu'il représentait le protecteur.

Donc, en bien peu d'années, la restauration avait ainsi établi son bilan : — violation flagrante des engagemens constitutionnels pris à Bréda, avilissement des chambres, tribunaux exceptionnels, tueries juridiques, profanation sacrilége des sépultures, prodigalités ruineuses, énervement des forces administratives, démoralisation universelle, désenchantement presque immédiat chez les clairvoyans, regrets donnés au passé, mépris profond des traîtres qui avaient livré la république dont ils étaient les agens. Encore laissons-nous de côté, — ne voulant pas anticiper sur les années qui suivirent, — ce grief sans nom, cette tache indélébile qui met sur un même niveau la mémoire de Charles II et celle de l'infâme cardinal Dubois, tous deux vendant à beaux deniers comptant les intérêts publics dont ils sont responsables.

A la cour maintenant. Nous autres Français, nous n'avons jamais si bien connu la cour d'Angleterre que sous Charles II. Cependant que de détails ignorés! et de ces détails qui la caractérisent le mieux! L'esprit d'Hamilton est comme une essence subtile et magique, un breuvage de feu qui trouble la raison, éblouit le regard, transforme, embellit tout, orne jusqu'au vol, rend la grossièreté même élégante et presque de bon goût. On entrevoit bien derrière ces pages étincelantes quelques cloaques infects dont elles masquent les approches. Au milieu de ces *filles d'honneur* si légères et si audacieuses, de ces gentilshommes si railleurs et si téméraires, on se devine plutôt qu'on ne se sent en mauvaise compagnie, car enfin la vertu de miss Kirk (celle que Hamilton appelle la Warmestré), nous la

savons à la merci d'une bouteille de trop, qu'elle vida parfois. Nous savons aussi que Thomas Thynne (l'ami de Monmouth, l'*Issachar* de Dryden), s'il venait à perdre tout son argent comptant chez la Castlemaine, serait homme à s'en aller, pour se refaire, détrousser les passans sur la bruyère de Hounslow; mais si dans les *Mémoires de Grammont* chaque chose est indiquée, rien n'est formel, rien n'est précis que ce qu'on peut faire passer à l'aide d'une plaisanterie, mauvaise ou bonne. Ainsi Hamilton ne nous dira point par exemple que Charles II, un beau soir, en plein gala, conduit miss Stewart dans une embrasure de croisée, « où il la dévore de baisers une demi-heure durant à la vue de tous. » Il blesserait le décorum français du temps et de la cour de Louis XIV, décorum qui d'ailleurs n'empêchait rien, témoin la réconciliation du roi et de M^me^ de Montespan, si plaisamment racontée dans les mémoires du temps. Louis XIV conduit, lui aussi, sa maîtresse dans une embrasure de fenêtre : ils se parlent tout bas, on voit quelques larmes dans les yeux de l'un et de l'autre; puis, après une révérence solennelle à l'assistance ébahie, ils vont continuer l'entretien dans un endroit plus propice aux effusions d'une tendresse renaissant de ses cendres.

Hamilton ne nous révélera pas non plus qu'au moment même où Charles II perdait en une seule soirée 2,500 livres sterling chez la Castlemaine, — et contre elle, bien entendu, — il n'avait ni chemises, ni argent, pour subvenir aux dépenses de sa garde-robe. Il ne vous dira pas, — toujours soigneux de certains dehors, — que ces deux altières rivales, la Castlemaine et la Stewart, se prenant un jour de querelle, la vidèrent sur place à coups de poing. Il se gardera bien de vous peindre un conseil de ministres où deux antagonistes politiques, emportés par la discussion, se renvoient d'insultantes grimaces et des gestes obscènes. S'il assiste par hasard à une séance de la pairie où les nobles lords se boxent en vrais crocheteurs, il leur gardera le secret très soigneusement, cet épisode de mœurs politiques n'ayant, après tout, ni sel ni grâce. De Coventry, membre du parlement, à qui, — pour le punir de ses libres censures, — une bande de courtisans en goguette va couper le nez, il n'en est pas question dans ses ingénieux *Mémoires*. Peut-être n'en serait-il pas question davantage dans l'histoire officielle du règne sans le *bill* pénal dont l'outrage fait à Coventry devint l'occasion, et qui porta le nom de ce malheureux franc-parleur. En toute matière touchant à l'autorité royale, Hamilton est d'une admirable réserve. Il sait bien que le ministre Arlington, courant un soir pour quelque affaire pressante à Saxham, où était le roi, l'y trouva trop ému par la boisson pour s'occuper des besoins publics, et ne put pas même obtenir audience; mais il gardera pieusement ce secret. Il sait aussi

l'historiette de ces violons de Thetford que le roi manda tout exprès devant lui, Sedley et Buckhurst, pour se régaler après boire de leurs refrains les plus grivois; — il pourrait au besoin citer ces couplets édifians, — mais il s'en abstient, le loyal sujet. Et la comique orgie de Cranbourne, il la connaît aussi, sans nul doute, mais il laisse à Pepys le soin de la raconter. Or voici, bien abrégé, le récit de Pepys. On était à table chez sir George Carteret, honoré d'une visite du monarque. La séance avait été longue et bien employée. Les convives se trouvaient en général arrivés à cet état de béatitude attendrie qui prédispose les buveurs aux épanchemens les plus fraternels. Un d'eux alors, — Pepys le nomme, c'était Armour, — interpelle directement sa majesté. Il lui reproche de ne plus aimer autant que jadis le duc d'York, son royal frère. Charles II se défend gravement de cette accusation à brûle-pourpoint. Armour insiste; il demande des preuves. — « Sire, si vous dites vrai, si vous aimez le duc,... eh bien!... là... devant nous, portez sa santé... » Verre en main, le monarque se lève, vacillant sur ses jambes avinées. — A genoux, sire! s'écrie un des ivrognes. — A genoux! répètent les autres... Et Charles II s'agenouille dévotement. A côté de lui se jettent pêle-mêle les acteurs de cette scène ridicule... On s'embrasse à la ronde, on bégaie, on s'attendrit, les larmes coulent... Et nous restons ébahis, nous, en songeant que nous avons là sous les yeux la préface du règne de Jacques II, l'avant-propos d'une grande et immortelle révolution (1).

Donc Hamilton, ceci est évident, ne dit pas tout. Ce qu'il dit, il l'atténue, il l'adoucit. L'historiette de lady Muskerry, par exemple, n'est qu'une édition singulièrement expurgée d'une anecdote qui, à vrai dire, avait besoin de l'être. On se rappelle certainement cette bonne lady Muskerry, poussée par le démon de la danse à venir figurer à Tunbridge dans les quadrilles organisés chez la reine. Elle était, « par la grâce de Dieu, grosse de six à sept mois, et son enfant s'était mis tout d'un côté. » Ce défaut d'équilibre avait été tant bien que mal réparé au moyen d'une oreiller glissé sous les jupes de la dame; mais son ardeur chorégraphique déjoue cette précaution. L'oreiller tombe au milieu de la première figure; le duc de Buckingham s'élance, le ramasse, le couvre d'un pan de son juste-au-corps, et, nous dit Hamilton, « contrefaisant les cris de l'enfant nouveau-né, il allait parmi les filles d'honneur demandant une nourrice pour le pauvre petit Muskerry. » Après tout, il n'y a là qu'une plai-

(1) On se rejettera peut-être sur les mœurs du temps; on nous citera les réunions de *la Pomme de Pin*, où Desbarreaux et Chapelle grisaient Molière, La Fontaine, voire Boileau quelquefois, dans le feu de la discussion; mais avaient-ils, ces gens d'esprit, à sauvegarder la dignité royale?

santerie très risquée et qui ne serait pas admise, en notre temps de pruderie, dans la plus libre de nos guinguettes; mais le texte de Pepys est tout autre. Lisez plutôt : « M. Pickering m'assure que l'histoire du fœtus trouvé par terre au dernier bal de la cour est parfaitement vraie, qu'on l'a porté chez le roi, dans le cabinet duquel il est resté environ huit jours, et *qui l'avait disséqué*. L'aventure a fourni mainte et mainte plaisanterie à sa majesté, entre autres celle de dire que l'enfant avait juste un mois et trois heures. Elle a dit aussi que de toutes les parties intéressées c'était elle, quoi qu'on en pût penser, qui perdait le plus, attendu que l'enfant étant un garçon, c'est un sujet de moins dans le royaume. »

Plus tard, l'audace croissant avec la licence, on prendra d'étranges libertés avec « le vieux Rowley (1). » La Castlemaine le menacera, dans un paroxysme jaloux, de briser contre la muraille la tête des enfans qu'elle lui a donnés. Buckingham, en tout-puissant favori, s'excusera, sur un rendez-vous avec des filles, de rester auprès du monarque, et, au sortir du palais, courra comploter avec les chefs du parti puritain une intrigue destinée à battre en brèche le crédit du duc d'York. Lord Buckhurst, depuis comte de Dorset, compromis dans une affaire de vol, compliquée d'assassinat, n'en viendra pas moins faire sa cour et n'en sera pas moins bien accueilli. Aussi, quelques temps après, une belle nuit, on arrêtera dans les rues de Londres Sedley et Buckhurst, coupables de ce qu'on appelle de nos jours en police correctionnelle un « outrage public aux bonnes mœurs. » Soyons clairs, si nous pouvons. Ces deux ivrognes titrés couraient les rues après minuit dans le costume de nos premiers parens... avant le fruit défendu. Un autre de ces jeunes effrontés, renchérissant sur ceux-ci, se met à la fenêtre, en plein jour, dans un négligé tout aussi succinct, et harangue la multitude scandalisée. Enfin Pepys nous raconte encore ceci : « Je suis allé à Fox-Hall et y ai fait rencontre de Harry Killegrew, jeune drôle nouvellement arrivé de France, mais qui est encore en disgrâce à la cour. Il était avec Newport et quelques autres, aussi mauvais sujets qu'on en puisse trouver par la ville. Malheur à la femme qui passait à portée de leurs mains libertines! De là nous sommes allés souper à l'ombre d'une tonnelle. En vérité, leurs folies dévergondées m'ont soulevé le cœur. Par les propos qu'ils ont tenus, j'ai pu comprendre enfin ce qu'était au juste cette société dont on a tant parlé récemment, et qui est désignée sous le nom de *Balleurs* (*Ballers*). Harry nous a conté comment elle s'était formée de quelques jeunes fous, au nombre desquels il figurait, et de lady Bennett (comtesse d'Arlington),

(1) Surnom donné à Charles II, et qui lui venait, — familiarité caractéristique, — d'un vieux bouc élevé dans les jardins de White-Hall.

avec ses dames de compagnie et ses femmes. On y dansait à l'état de pure nature, et on s'y livrait à tous les débordemens imaginables. Grand Dieu! en quelle mauvaise compagnie j'étais ce soir, spirituelle cependant, et qui vaut bien la peine qu'un homme s'y risque au moins une fois, pour la connaître un peu et savoir comment vivent *ces gens-là* (1)! »

Toute cette corruption dérivait en définitive du monarque, qui la tolérait et l'encourageait. Nous pourrions, les documens ne faisant pas défaut, nous arroger le droit de peindre nous-même cette bizarre figure; mais, en laissant parler autrui, nous échappons à tout soupçon de parti-pris hostile. Un contemporain, courtisan protégé par l'anonyme, et selon toute apparence rien moins que John Sheffield, comte de Mulgrave et duc de Buckinghamshire, portera lui-même le témoignage pour lequel nous nous récusons équitablement. Il nous suffira de citer quelques détails du portrait qu'il trace :

« ..... Charles II aimait, avant tout, une vie oisive et facile. Les guerres inutiles où on l'a vu s'engager semblent au premier coup d'œil contredire cette opinion, mais au fond elles la confirment, car elles ne furent entreprises que pour satisfaire des personnes dont le mécontentement devait gêner un homme de son caractère bien autrement que le bruit lointain du canon, auquel il prêtait à peine une oreille distraite. De plus, le seul genre d'occupation qui convînt à son esprit et lui fût de quelque agrément était la construction des navires et les affaires maritimes en général (2). Une guerre sur mer l'amusait donc plutôt qu'elle ne dérangeait son égalité d'âme.

« Sans doute il eût pris en personne très volontiers le commandement des flottes magnifiques qu'il mettait tant de soins à faire équiper, sans l'extrême ardeur avec laquelle son frère sollicitait pour lui-même toute occasion de succès militaire, ardeur décemment dissimulée sous le vain prétexte de préserver la personne royale. Maintenant on peut reprocher au roi, dont les talens naturels pour la marine pouvaient si bien profiter au pays, de n'avoir pas autant songé à gêner les progrès de la France, comme puissance navale, qu'à développer les nôtres; mais la jalousie était le moindre de ses défauts. Ce mot de jalousie nous conduit à l'examiner sous d'autres rapports que ceux de la politique.

« Il apportait dans ses plaisirs plus d'abandon, de laisser-aller et de faiblesse que d'entraînement fougueux et passionné. En cela, semblable à nos femmes sans mœurs, il se livrait plus aisément aux débauches entreprises pour la satisfaction d'autrui qu'à la recherche de ce qui lui aurait plu le

(1) *Pepys's Memoirs*. En citant ce passage, nous sommes forcé d'invoquer, pour couvrir la nôtre, la responsabilité de la *Revue d'Édimbourg*. Voir l'année 1826, vol. XLIII, p. 35.

(2) Ce goût et cette aptitude dont on a fait honneur à Charles II et au duc d'York, Pepys, secrétaire de l'amirauté, le leur conteste en quelque mesure; on voit en effet dans son *Journal* que la plupart des projets soumis au conseil comme venant du roi étaient l'ouvrage de cet obscur, mais utile employé.

mieux. Je crois aussi que, vers la fin de sa vie, la paresse avait autant de part que l'amour dans ces heures nombreuses qu'il passait auprès de ses maîtresses. Après tout, elles ne lui servaient guère qu'à remplir son sérail, tandis qu'un plaisir attrayant par-dessus tout, la flânerie (*sauntering*), et celui de dire à tort et à travers tout ce qui lui venait dans l'esprit, sans se gêner en rien, lui tenaient lieu en définitive de sultane favorite. »

L'auteur du portrait loue ensuite, dans le maître qu'il avait étudié de si près, un esprit de justice sans lequel il aurait certainement préféré pour successeur son fils Monmouth, qu'il idolâtrait, à son frère Jacques, dont le caractère n'avait rien d'aimable, et c'est ainsi qu'il explique, peut-être un peu trop favorablement, l'extrême rigueur que Charles II mettait presque toujours à ratifier des arrêts dont la sévérité en certains cas était excessive. Beaucoup d'intelligence pour les petites choses, de rares éclairs, sans application, dans les grandes affaires, un véritable agrément dans la causerie, le talent de l'anecdote bien contée, telles sont les qualités destinées à atténuer les défauts que notre peintre a déjà signalés, ceux dont il lui reste à dresser la liste. — D'abord la prodigalité folle de Charles II à l'égard de ses maîtresses, compliquée d'un singulier retour d'avarice qui « le faisait se dépiter quand il les voyait perdre au jeu quelques parcelles de l'or qu'il venait de leur prodiguer; » ensuite une absence de délicatesse moyennant laquelle il acceptait toute sorte de rivaux et ne s'inquiétait guère s'ils lui étaient préférés ou non; c'est aussi une dissimulation très habituelle et très adroite, qui ne l'empêchait pas d'être facilement dupe et de garder fort petite rancune à ceux qui l'avaient joué le plus fréquemment; ce dernier ridicule d'autant plus bizarre en lui, qu'il le devinait très bien chez les autres, et les en raillait très volontiers.

Enfin, venant à parler de la bonne santé de Charles II et du soin excessif qu'il en prenait, lord Mulgrave s'exprime en termes fort précis sur les causes auxquelles il attribue la mort précoce de ce prince. « En ma qualité d'écrivain tout à fait impartial, nous dit-il, et attendu qu'on pourrait attacher une interprétation fort grave à mon silence, je me crois obligé de faire remarquer que *le plus savant* et *le plus zélé* des médecins du roi non-seulement l'a cru empoisonné, mais s'est cru empoisonné lui-même pour avoir donné son avis à cet égard avec un peu trop de hardiesse (1). »

(1) Ce portrait de Charles est intitulé *a short character of king Charles II;* il figure en tête des œuvres de Rochester Au surplus, les soupçons exprimés par lord Mulgrave sur la mort du roi n'atteignent pas Jacques II, — il le déclare formellement, — mais seulement le parti catholique en général, et les jésuites en particulier.

II.

A un prince comme Charles II, — si bien disposé à se laisser entraîner, gouverner, dominer, pourvu qu'on sût l'amuser et lui plaire, — un débutant comme Rochester convenait merveilleusement. Il n'avait pas à craindre de ce nouveau-venu les brusqueries de Buckingham, qui menait son maître de haute lutte, *by briskness*, dit Samuel Pepys. Rochester, violent lui aussi, — car dès ses débuts à la cour il battit Killegrew devant le roi et obtint sa grâce séance tenante, — ne pouvait cependant faire au monarque ces scènes scandaleuses que multipliait la Castlemaine au déclin de sa faveur, et qui transformaient cette « Médée furieuse » en « quelque chose d'approchant ses dragons, » s'il faut en croire le spirituel Hamilton. Il était beau, — ses portraits l'attestent, — spirituel, — ses épigrammes en font foi, — et possédait assez de connaissances littéraires pour devenir en quelques années, ainsi que nous le verrons, l'arbitre presque absolu du goût poétique. Rien d'étonnant donc à le voir comblé de faveurs aussitôt qu'il parut, et d'ailleurs, outre que ces faveurs semblaient dues au fils de son père, il s'y était créé des titres personnels par des services périlleux dont il eût fort bien pu se croire dispensé.

Un heureux hasard en effet ou une inspiration heureuse l'avait conduit en 1665, aussitôt après ses débuts à la cour, sur les vaisseaux que le comte de Sandwich et sir Edward Spragge promenaient le long des côtes de Hollande, pour venger les griefs du commerce anglais. La guerre commençait alors, qui devait, dans ses sanglantes alternatives, tantôt faire perdre aux Hollandais cent cinquante navires marchands que l'amiral Holmes détruisit dans le port de Vlie (une affaire comme celle de Sinope), et tantôt amener Ruyter, par deux fois, dans les eaux de la Tamise et de la Medway. Rochester en cette occasion, et dans deux combats différens, montra une rare intrépidité. A l'attaque du port de Bergen (côtes de Norvége), monté sur le *Revenge*, que commandait sir Thomas Tiddeman, il se fit remarquer par son sang-froid. L'année suivante, au combat du 3 juin, fatal à un grand nombre de ces jeunes courtisans qui, comme lui, servaient en volontaires et pour l'honneur du drapeau, on le vit traverser sur un petit bateau, tandis que les boulets sillonnaient la mer dans toutes les directions, le gros de la flotte ennemie. Nous constaterons plus tard que, dans des querelles privées, il démentit ces glorieux débuts, et qu'il fut permis à ses antagonistes littéraires de rendre à son courage les épigrammes qu'il décochait à leur esprit; mais ceci n'arriva que lorsque le bouillant jeune homme de

1665 eut expérimenté la vie, apprécié le néant des préjugés, et poussé l'analyse à cette extrémité périlleuse où le mépris dans lequel on enveloppe toute chose atteint et comprend le sceptique lui-même, chez qui se trouvent ainsi détruits les mobiles ordinaires de toute activité généreuse, de tout sacrifice à l'opinion, de tout dévouement, de toute abnégation héroïque.

En attendant, et après quelques indécisions dont on retrouve à peine quelques traces, Rochester se plongea violemment dans cette vie étrange, dans ces désordres effrénés où l'exemple royal entraînait les courtisans de tout âge, et dont la comédie du temps, stimulée par eux aux plus inexcusables licences, nous a conservé les scandaleuses traditions. C'est dans les ouvrages de Wycherley, de Shadwell, de la fameuse *Afra* Behn, mais c'est surtout dans ceux d'Etheredge qu'il faut les aller rechercher.

Sir George Etheredge, dont la vie et les écrits présentent un accord déplorablement harmonieux, était en ce temps-là un courtisan des plus déliés, un diplomate de quelque renom (1), et ses comédies ont justement ce degré de mauvais ton qui appartient en propre à la meilleure compagnie. Il passe d'ailleurs pour avoir mis en scène ses contemporains, copiés d'après nature, et Rochester notamment lui a fourni un de ses types les plus heureux, celui de ***Dorimant***, l'homme élégant, le séducteur par excellence, le modèle de la jeune noblesse sous Charles II. C'est une bonne fortune dont il faut tenir grand compte que de rencontrer ainsi sur notre route cette image, reconnue fidèle, du personnage que nous étudions. Arrêtons-nous-y quelque peu.

Nous voici donc au ***théâtre royal***, chez les « serviteurs de leurs majestés. » On y va jouer une comédie dédiée à « son altesse royale la duchesse » (la duchesse d'York, Marie d'Este, princesse de Modène). Le prologue est de sir Car Scroope, baronet, un des beaux esprits de la cour, ennemi intime de Rochester. L'épilogue est du grand Dryden lui-même. L'auteur, en bon et courageux Anglais, entend se moquer des modes et du jargon importés de France. Il a choisi, pour les montrer sous leur jour le plus ridicule, le personnage qui donne son nom à la pièce, ***sir Fopling Flutter*** (*fopling*, petit fat, *flutter*, voltigeur). Ce ***merveilleux*** d'un autre âge arrive

(1) Il était aussi l'ami assez intime de Dryden, qui tenait à cette époque le sceptre littéraire. On peut lire dans les *poésies mêlées* du Malherbe anglais une épître familière adressée à sir George Etheredge, alors plénipotentiaire aux bords du Rhin. Il l'y plaisante agréablement sur ses galanteries présumées, le vin que les Allemands l'obligent à boire, l'ennui de ses fonctions officielles, et finit par le sommer d'écrire une comédie « à l'exemple du duc de Saint-Aignan et du duc de Buckingham. » — *Poems upon several occasions*, éd. d'Édimbourg, t. II, p. 117.

de Paris, du Paris de Louis XIV, avec toutes les grâces du marquis de Mascarille, tant bien que mal greffées sur la stupidité naturelle au *boor* anglais. Idole de certaines caillettes, jouet secrètement méprisé des femmes qui font l'amour en conscience et prennent la mauvaise vie au sérieux, ce mannequin à dentelles, ce singe grimaçant et frétillant remplit la scène de ces allures extravagantes que Molière raillait si bien. Vous retrouvez en lui sans difficulté les personnages du *Misanthrope* et des *Fâcheux*, les grandes embrassades et les familiarités à première vue qui désolaient Alceste, l'amas de rubans verts, les grands canons, la vaste rhingrave et la perruque blonde du beau Clitandre, le haut parler d'Alceste, — ce grand *brailleur*, — et parfois aussi les airs mystérieux de Timante, — enfin les petits vers d'Oronte « à la belle et complaisante Philis. » Sir Fopling Flutter est de ces gens

> ..... Qui de rien veulent fort vous connaître,
> Dont il faut au salut les baisers essuyer,
> Et qui sont familiers jusqu'à vous tutoyer (1).

Il avait appris la musique de Lambert lui-même; mais, pour ménager sa faible voix, il ne chante que dans les *ruels* (nous copions scrupuleusement le français d'Etheredge). Son *valet de chambre* a été formé par Merille, — un homme de génie qui appartenait au duc de Candale. Au sortir du bal, *nouant ses cheveux*, il s'enveloppe dans un magnifique *brandebourg*, et, suivi de *balladins*, escorté de deux ou trois *flûtes* qu'il a ramenées de Paris, il hante les belles assemblées, les *cadeaux*. *Corant*, *borée*, *minnuet* (courante, bourrée, menuet), il vous dansera ce qu'il y a de plus nouveau dans tous les genres. Il se fait, à son grand regret, précéder d'un page anglais, chargé de l'annoncer aux personnes de qualité qu'il va voir; mais le reste de ses gens est venu de France, ainsi que sa calèche, qui a brillé *au cours* avant de s'étaler dans *High-Park*. On est tenu d'admirer, pour peu qu'on soit « du bel air, » les glands de son haut-de-chausses (qu'à Londres on appelait déjà *pantaloon*), la frange de ses gants, tous les détails enfin de son ajustement merveilleux, sorti des meilleures mains : habit de Barroy, gants de Martial, garnitures de Legras, souliers de Picard, perruque de Chedreux. Nul besoin d'ailleurs d'insister sur ce personnage. Tête à l'évent, grand diseur de riens, tout à ses minauderies, volontiers admis par des femmes qu'il amuse sans les compromettre, il a rapporté, à leur usage, la dernière théorie des petits-maîtres parisiens, qui, dit-il, consiste à « flatter les prudes, rire des fausses prudes, faire sérieusement la cour aux demi-prudes, et se railler simplement des coquettes. » Vers la fin du XVII^e^ siècle, pruderie et vertu se ressemblent fort, tandis

(1) *Les Fâcheux*, act. I^er^, sc. I^re^.

que la coquetterie, malgré ses enjeux bien plus risqués, n'a pas grande chance de succès. Les prudes ont beaucoup perdu, ce semble, depuis cette époque. Les coquettes n'auraient-elles pas gagné tout autant?

En face de ce freluquet qui lui sert de *repoussoir*, — passez-nous ce jargon d'atelier, — Etheredge a placé le type de *l'homme à bonnes fortunes*, tel qu'au temps de Rochester, il se faisait tolérer des Anglais et adorer des Anglaises. C'est Dorimant disons mieux, c'est Rochester. Celui-ci ne se déshonore pas comme l'autre par la contrefaçon étrangère. Il fait moins de bruit et plus de besogne. Il est tout autrement habile sous ses airs étourdis, et tout autrement dangereux. Pendant que sir Fopling fait la roue, Dorimant marche résolûment à son but, souple, insinuant, dissimulé, pouvant, en vue du succès qu'il lui faut, prendre tous les masques et parler toutes les langues. C'est ainsi que va nous le montrer une triple intrigue où nous le verrons aux prises tour à tour avec trois femmes diverses de mœurs et de caractère : mistress Loveit, maîtresse impérieuse et passionnée, qu'il eut hier, dont il est las ce matin, qu'il trahira ce soir; Belinda, intime amie de mistress Loveit, jeune et spirituelle veuve, qui se fera volontiers complice de cette trahison préméditée, mais dont il faudra rassurer la conscience, amortir les scrupules, calmer les méfiances; enfin une jolie héritière de province, destinée à les battre toutes deux et à courber sous le joug de l'hymen ce séducteur épris de la liberté dont il sait si bien abuser.

L'exposition de la pièce se fait dans le boudoir de Dorimant; nous assistons à son petit lever; nous l'entendons déblatérer contre l'incurie et la paresse de ses valets, trop enclins à suivre les bons exemples de leur maître. Surviennent les fournisseurs, Tom le cordonnier, Nan la marchande d'oranges, l'*orange-girl*, comme on disait alors. L'*orange-girl* avait, sous Charles II, une *spécialité* dévolue plus tard aux bouquetières : elle exerçait un de ces métiers ambigus qui servent fréquemment à en déguiser un ou plusieurs autres. Nell-Gwynn par exemple, comédienne quand elle devint la Du Barry du Louis XV anglais, avait commencé par vendre aux portes des théâtres et sur les promenades le fruit à la mode. C'est là que l'avaient ramassée ses premiers protecteurs, soit Hart ou Lacy (1), soit ce « bonhomme de la Cité » dont parle Etheredge, lesquels la mirent ensuite dans les mains de Buckhurst. On voit donc, sans trop chercher, ce que peut être Nan, et ce que signifient les visites matinales dont elle favorise Dorimant. Entendons-nous cependant : Nan-la-Brumeuse (*Foggy-Nan*) n'en est plus à pouvoir prétendre, pour elle-même, aux bonnes grâces du jeune roué. Elle compte dans

(1) Deux comédiens fameux de l'époque.

ses plus lointains *souvenirs*, et s'il l'admet ainsi à sa toilette, c'est que Nan est une commère utile, une vivante gazette de Cythère, au besoin un porte-paroles assez commode. On la dédaigne, mais on s'en sert. On s'en sert pour remettre un bouquet mystérieux, pour dépister une beauté de province, savoir ce qu'elle est, d'où elle sort, où elle réside, à quelles folies on peut l'entraîner, — au besoin ce qu'elle a de dot, sans parler des espérances. Nan est donc un précieux agent, une digne petite-fille des Macette et des Célestine.

Une fois chez Dorimant, elle ne mentionnera que pour mémoire ses oranges et ses pêches. Il s'agit de bien autre chose, vraiment, et la rusée sait bien de quels fruits défendus il faut parler au jeune libertin. On entend d'ici leur dialogue, elle qui tire un à un tous les fils de la tentation, lui qui se défend, joue le dédain, et cependant veut tout savoir. « Tu dis qu'elle est jeune? — Dix-huit ans à peine. — Et noble? — De la meilleure noblesse. — Et riche? — La plus riche héritière de son comté. — Gageons qu'elle est affreuse? — Jolie comme un ange. — Et sage? — Comme je ne l'ai jamais été. — Alors c'est un de ces oisons bridés que la province nous envoie, mal tournée, mal mise, n'ayant pas quatre paroles à dire? — Oh! que non pas, monseigneur; toute provinciale qu'elle est, vous lui en remontreriez malaisément. »

Et Nan a raison. Harriet Woodvil, la jeune fille dont il est ainsi question, et qui deviendra lady Dorimant avant que la toile ne tombe, est un délicieux échantillon des *country-misses* de ce temps-là; mais la contagion l'a prise, elle aussi. Sans l'avoir vu jamais, sur le seul bruit de sa renommée, elle est assez malheureuse pour s'être affolée de Dorimant. Elle rachète ce travers, — sans doute elle l'expiera plus tard, — elle le rachète par une certaine fierté virginale, alliée en elle à beaucoup de résolution, nous dirions presque à beaucoup d'audace. Elle fait, la jeune *gentlewoman* du Hampshire, un heureux contraste avec les autres personnages femmes de la comédie d'Etheredge, avec tous ces types divers de la corruption de Londres. C'est la prude, la prude d'alors, sans morgue convenue, sans dédains affectés, qui ne se défend ni d'aimer, ni d'avouer qu'elle aime, mais qui, cet aveu fait, cet avantage pris sur elle, n'en reste pas moins, sinon tout à fait invincible, du moins très difficile à vaincre. Confiante en elle-même, elle n'oppose pas la surveillance maternelle, comme un bouclier, à toutes les entreprises formées pour attenter à son cœur. Elle se rit même un peu de ces grandes peurs qu'on a pour elle, de ce luxe de précautions dont on la veut entourer. Dorimant tout à l'heure, et quand il sera parvenu à se rapprocher d'elle, la trouvera toute disposée à se risquer dans ce qu'un moraliste sévère pourrait appeler un « commencement d'in-

trigue. » Elle l'aidera, s'il y tient beaucoup, — et c'est pousser bien loin cette espèce de connivence, — à se cacher de sa mère, à établir avec la bonne vieille dame, sous un nom supposé, des rapports dont la seule idée effaroucherait la vertu provinciale de lady Woodvil, si elle pouvait un instant soupçonner à qui elle adresse la parole. Mais n'allez pas en conclure que l'imprudente Harriet se laisse compromettre au-delà du nécessaire, et n'ayez pas peur que l'audacieux Dorimant puisse impunément s'émanciper auprès d'elle.

Il a d'ailleurs, en attendant qu'il la rencontre, bon nombre d'affaires sur les bras : — une maîtresse à éconduire, une intrigue déjà nouée à faire aboutir, — mistress Loveit à quitter, et à prendre mistress Belinda. Nan congédiée, il causera de tout ceci avec son ami Medley. Remarquez ce nom à peine changé, qui rend l'allusion transparente. Medley est là pour Sedley, tout comme Dorimant pour Rochester. De même pouvons-nous croire que mistress Loveit, cette beauté un peu brutale, impérieuse, colère, vrai dragon d'amour, sinon de vertu, nous représente la Castlemaine ou la Shrewsbury (1), et Belinda, la mielleuse et perfide Belinda, toute confite en petites trahisons, de l'amitié faisant franche litière sous les pas de l'amour, pourrait bien être la blonde, la jolie Chesterfield. Grands yeux bleus, manières engageantes, esprit amusant et vif, cœur « toujours ouvert aux tendres engagemens, » mais « ni scrupuleux sur la constance, ni délicat sur la sincérité; » véritablement il n'y manque pas grand'chose (2).

Conservons leurs vrais noms à nos deux interlocuteurs, et nous aurons la conversation suivante, à laquelle Etheredge a fort bien pu assister :

« CHARLES SEDLEY. — Eh bien! Rochester, y a-t-il longtemps que vous n'avez vu votre « pis-aller; » comme vous dites,... vous savez,... la Shrewsbury?

(1) La Shrewsbury est un des types féminins de cette époque singulière. C'est elle que Grammont nous montre passant des bras de l'indiscret Killegrew dans ceux de Buckingham, stimulé par les révélations intimes de son trop heureux ami. Lord Shrewsbury, qui jusqu'alors avait supporté patiemment ses infortunes conjugales, crut que l'éclat de celle-ci demandait réparation. Il fit *appeler* le duc, qui le tua sur place. On raconte, — mais ni Evelyn, ni Pepys ne mentionnent ce curieux détail, — que la Shrewsbury, déguisée en page et tenant le cheval de son amant, assistait au duel, à l'issue duquel le vainqueur la ramena publiquement chez lui. La duchesse de Buckingham (fille du fameux Fairfax, — *une ragote*, dit Hamilton, *qui n'avait pas eu d'enfans*) osa s'en plaindre à son époux, et lui remontrer qu'elle ne pouvait décemment habiter sous le même toit avec lady Shrewsbury : « Vous avez raison, madame, lui répondit effrontément le duc, et j'y avais déjà songé. Votre carrosse vous attend à la porte pour vous reconduire chez vos parens. »

(2) Il y manque cependant l'exactitude chronologique, peu importante, il est vrai, en pareille matière. Lady Chesterfield, fille du duc d'Ormond, mourut en 1666, époque où Rochester venait à peine de faire son entrée à la cour.

« ROCHESTER. — Mais... quarante-huit heures, à ce qu'il me semble.

« SEDLEY. — Et comment les choses se gouvernent-elles entre vous deux?

« ROCHESTER. — On se rapatrie beaucoup depuis quelque temps; nous avons grand'peine à marcher de conserve.

« SEDLEY. — Je m'étonne que cet esprit altier se fasse à vos dédains.

« ROCHESTER. — Aussi ne s'y fait-il guère... Jamais on ne vit créature si emportée.

« SEDLEY. — Il est certain que, de toutes ces dames, c'est bien l'amoureuse la plus passionnée, la jalouse la plus extravagante... Ce billet est sans doute...

« ROCHESTER. — Une excuse que je lui vais envoyer pour mon impardonnable négligence à lui rendre mes soins.

« SEDLEY. — Voudriez-vous me le lire?...

« ROCHESTER.—Ah! certes non;... mais si vous-même preniez cette peine...

« SEDLEY, lisant. — « Les affaires m'ont toujours été odieuses; mais plus que jamais je les dois abhorrer, puisque depuis deux jours elles m'ont retenu loin de vous. Je compte vous aller trouver cette après-midi, et le charme de votre conversation me fera aisément oublier tout ce que j'ai pu souffrir durant cette ennuyeuse absence... » Fort bien, Rochester; maintenant écoutez-moi. La personne dont vous vous occupez aujourd'hui était hier en masque au théâtre... J'ai eu tout le temps les yeux sur vous... Si quelque méchante âme vous avait par malheur dénoncé, cette tendre épître, savez-vous? ne vous ferait point pardonner.

« ROCHESTER. — C'est tout ce que je souhaite.

« SEDLEY. — Ah!... quelle bravade!... Vraiment, il vous plairait qu'elle fût informée de votre infidélité?

« ROCHESTER. — Vous l'avez dit. Voyez-vous, Sedley, après le plaisir de tomber d'accord avec une maîtresse nouvelle, je n'en connais pas qui vaille celui d'une rupture avec la maîtresse dont on ne veut plus... Or, dans ces derniers temps, le diable m'en a si fort voulu, qu'en trois grands jours je n'ai pas vu, de mon fait, une seule femme mettre en pièces son éventail, ou bouder dans toutes les règles, ou blasphémer contre elle-même... N'est-ce pas jouer de malheur?

« SEDLEY. — J'en conviens, il y a de quoi se pendre... Eh bien! voyons : j'aime assez à gâter les affaires pour me charger très volontiers de celle-ci. On s'en occupera tout présentement,... et bien que je sache à quoi m'en tenir sur le succès de votre trahison,... je me charge de la lui raconter de manière à la rendre folle... Il n'y a que façon de présenter les choses... Une petite dose de *broderies* suffira parfaitement, et dès que la belle aura une bonne attaque de frénésie amoureuse, je reviens vous trouver sans retard. — Oh! soyez tranquille...; votre toilette ne sera pas finie.

« ROCHESTER. — Restez! restez;... ce n'est pas la peine de vous déranger. Une autre personne s'est chargée de la même besogne; elle y mettra autant d'adresse que vous,... et certainement un peu plus de cruauté. »

Cette personne, c'est lady Chesterfield — ou Belinda, si vous l'aimez mieux. — C'est elle qui s'est rendue, masquée, au théâtre (1),

(1) On notera ce trait de mœurs : les femmes de la plus haute condition allant cacher leurs intrigues dans la foule tumultueuse du parterre.

où Dorimant l'attendait. A demi vaincue, elle fait ses conditions. Elle exige une rupture complète dont elle veut être témoin et à laquelle, par un raffinement de malice très concevable, puisqu'il s'agit d'une amie intime, il lui plaît de travailler elle-même.

Qu'on se transporte chez la victime de ce complot androgyne. On y assistera au colloque de mistress Loveit et de sa soubrette favorite. Celle-ci en veut à Dorimant, qu'elle dessert de tout son cœur. — Je parierais ma tête à couper, dit la bonne pièce, qu'il a consacré à vous trahir ces deux journées passées sans vous voir,... qu'il a violé tous les articles de votre dernier traité,... qu'il a parlé à tous les masques du parterre,... qu'il a reconduit les dames de leurs loges à leurs carrosses,... qu'il est allé dans les coulisses faire la roue devant ces insignifiantes poupées de comédiennes. — Oui, répond l'amante délaissée et désolée, oui, cet homme est un démon,... mais il y a en lui je ne sais quelle empreinte *angélique* dont rien n'a pu effacer la trace, et qui me force à l'aimer en dépit de toutes ses perfidies.

Dans ce couplet, nous soulignons le mot « angélique, » qui, appliqué à Rochester, peut sembler surprenant, mais qui doit avoir une certaine vérité, car, dans les nombreuses poésies dont sa mort précoce fut le sujet, nous le retrouvons textuellement. Mistress Behn, *bas-bleu* de l'époque, auteur de romans et de comédies qu'on lisait encore du temps de *Tom Jones* (1), — belle brune d'ailleurs, dont Rochester se moquait en la désignant sous le nom d'*Afra*, la Négresse; — mistress Behn parle de lui comme d'*un dieu*. Un poète anonyme s'exprime ainsi :

Seraphic lord, whom Heaven for wonders meant...

Tout ceci nous semble indiquer que Rochester, grand, mince, un peu fluet, et dont la physionomie était pleine de charme, prêtait en effet à ces comparaisons, dont les chérubins qui en faisaient les frais avaient bien de quoi s'effaroucher un peu.

Mais revenons chez mistress Loveit. Tandis qu'elle cherche, qu'elle trouve mille excuses pour l'ingrat qui la délaisse, arrive son amie Belinda, prête à distiller son miel empoisonné. Mille caresses lui servent d'exorde; la trahison se fait jour peu à peu : — Je ne puis cependant vous laisser devenir sa dupe... Hier, au théâtre, si vous l'aviez vu... Quelle assiduité pour cette femme masquée (et cette femme, c'est elle, c'est Belinda!)... Quels singuliers égards en pareil lieu, sous ce costume!... Et mistress Loveit de prendre feu, et sa fidèle soubrette d'appliquer avec zèle, sur la blessure qui sai-

(1) Fielding donne ironiquement pour distraction à l'un de ses personnages un roman de mistress Behn.

gne, ses caustiques ordinaires... — Allez, allez, madame, vous serez assez vengée, si c'est une rivale qu'il vous donne. Avant quelques jours, la péronnelle sera perdue, diffamée par lui, montrée au doigt dans la ville... Et personne, je vous en réponds, ne lui enviera son bonheur, à celle-là,... si ce n'est peut-être vous, ma chère maîtresse. — Je ne lui souhaite qu'un malheur, reprend la belle éplorée, c'est d'aimer l'infidèle autant que je l'aime.

Au beau milieu de ce désespoir, de ces regrets, de ces malédictions, un couplet joyeux annonce l'arrivée du « monstre. » Vainement on l'a consigné; il ne s'arrête pas aux bagatelles de la porte, et par manière de passe-partout, il a le madrigal :

Pour aller au ciel, d'ordinaire
Il faut mourir;
Mais ce paradis moins sévère,
Aux pas des vivans on le voit s'ouvrir.

Ainsi chantonne-t-il avec assurance, et, si elle le laissait faire, il baiserait galamment la main de sa maîtresse outragée; mais elle le repousse avec violence, et Belinda, comme elle l'a désiré, voit se briser les nœuds fragiles qui existaient entre la femme qu'elle appelait son amie et l'homme dont elle veut faire son amant. Celui-ci, par surcroît d'hypocrisie, l'accuse, elle, de l'indiscrétion qu'ils ont préméditée ensemble. Il la menace de s'en venger. — « Oui, lui dit-il, — et on comprend de reste ce qu'il veut dire, — oui, j'aurai de ceci une réparation éclatante. Je vous poursuivrai, je vous relancerai comme jamais fat impertinent ne persécuta une maîtresse adorée. Je vous donnerai chasse sous les arbres du parc. Au mail, je serai sans cesse sur vos pistes. Vous m'aurez à vos trousses dans toutes vos visites. Au théâtre, dans les salons, partout je vous hanterai, apparition vengeresse! Toujours penché sur votre épaule, il faudra, bon gré mal gré, que vous écoutiez mes reproches, déguisés en compliméns, et je vous assassinerai de mourantes œillades à désespérer toutes vos amies, à vous chasser de Londres, à vous perdre de réputation... »

Certes cette tirade à double entente est tout à fait dans le goût de l'époque. On y retrouve cette veine de fourberies, de mystifications, de *noirceurs*, — comme on disait plus tard, sous la régence, — qui caractérise les liaisons dites d'amour, quand l'amour lui-même n'existe plus qu'à l'état de ridicule impardonnable. Mistress Loveit ne comprend qu'à demi, elle n'entend pas la promesse d'un rendez-vous qui s'échange tout bas à deux pas d'elle; mais elle pressent quelque tromperie, elle s'alarme, et ses craintes, qu'elle n'hésite pas à laisser percer, sont accueillies avec un dédain railleur. Vainement, poussée à bout, veut-elle faire montre de quelque dignité. Lorsque l'amant qu'elle chasse de sa présence prend docile-

ment le chemin de la porte, elle essaie de le retenir. Il ne lui plaît pas d'être obéie si vite. Elle subit, humble et suppliante, son inflexible persiflage, et n'obtient pas même, au prix de tant de lâcheté, qu'il demeure quelques instans de plus auprès d'elle. Belinda, qui tout à l'heure savourait les angoisses de son amie, fait à ce sujet sur elle-même un retour malheureusement passager. — Oui, se dit-elle, il la quitte ainsi que je l'ai voulu; mais cette dureté, cet abandon si facile, preuves d'amour qu'il me donne aujourd'hui, demain peut-être j'en serai victime à mon tour.

Comme on peut bien le penser, nous ne voulons pas promener le lecteur dans le dédale toujours très compliqué d'une comédie anglaise d'il y a deux siècles. A celle-ci, que demandons-nous? Le portrait de Rochester par Etheredge; encore n'avons-nous que celui de l'homme à bonnes fortunes, non celui du courtisan, non celui du poète satirique, non celui du philosophe désenchanté que nous rencontrerons successivement dans cette étude, car il s'agit ici d'une nature singulièrement douée, singulièrement féconde en contrastes et en contradictions. Quelques mots encore de Dorimant, et nous revenons à Rochester.

Délivré de mistress Loveit et à peine possesseur de Belinda, l'intrépide roué croit avoir bon marché d'Harriet Woodvil, dont il connaît le secret penchant, dont la complicité l'encourage, et qu'il traite en jolie « pecque de province, » comme disait Bussy. Sous le faux nom qu'il a pris, il a su mériter les bonnes grâces de lady Woodvil, qui prend au mot ses beaux et sages discours, ses anathèmes contre la jeunesse dorée du temps, et l'animosité toute particulière qu'il a vouée à ce « Dorimant, » la terreur des bonnes mères et des gens raisonnables. Harriet ne peut s'empêcher de sourire aux progrès qu'en si peu de temps notre dangereux hypocrite a faits dans la faveur maternelle. Elle y voit pour elle autant de gages du pardon qu'elle devra solliciter plus tard, si elle se décide enfin à écouter les vœux de Dorimant. En attendant, elle sait à merveille le tenir à distance, alors que la complicité des personnes chez lesquelles ils se sont rencontrés lui ménage un tête-à-tête avec le redouté séducteur. Feinte douceur, humilité suppliante, modestes approches, flatteries adroites, viennent échouer devant le ferme bon sens de la jeune provinciale. Ce qui lui manque en fait d'expérience, elle le rachète par une ferme volonté de ne souffrir que des vœux légitimes. Aussi finit-elle, après maint combat, par rester maîtresse du champ de bataille. Il faut croire d'ailleurs que sa grosse dot, ses belles propriétés du Hampshire, lui viennent un peu en aide. Etheredge écarte cette idée, mais le mariage du vrai Dorimant va nous prouver qu'en ce temps-là, comme aujourd'hui, lorsqu'il s'agissait de nœuds éternels, ces vulgaires considérations étaient fort de mise.

Ce mariage tint dans la vie de Rochester assez peu de place, et nous en pouvons parler ici sans nous inquiéter de lui conserver sa date. Voici ce que nous en racontent les contemporains, Pepys en tête, comme de raison.

Il y avait à la cour une jeune provinciale, — Élisabeth Mallet, fille de Mallet d'Enmere, gentilhomme du comté de Somerset, — beaucoup mieux partagée sous le rapport de la fortune que sous celui des avantages personnels. Hamilton la qualifie de « triste héritière. » L'héritage ou plutôt la dot consistait en 2,500 liv. sterl. de revenu, équivalant au moins à 7,000 liv. sterl. actuelles (170 à 175,000 fr. de notre monnaie), ce qui constituait une fortune beaucoup plus exceptionnelle à cette époque qu'elle ne le serait maintenant. Rochester convoita cette riche proie, et pour s'en emparer ne vit pas de meilleur moyen qu'un enlèvement. Un enlèvement d'ailleurs ôtait à son mariage l'air bourgeois, le cachet vulgaire qu'il ne devait point avoir. En conséquence, un soir que la « triste héritière » était restée à souper chez miss Stewart à White-Hall, et comme elle s'en retournait chez elle en compagnie de son grand-père, lord Haly, leur carrosse fut arrêté tout à coup près de Charing-Cross, au cœur même de Londres. En un instant, un nombre assez considérable de gens à pied et à cheval se trouvèrent groupés autour de cet équipage, d'où l'on fit descendre de force la pauvre miss Mallet, fort effarouchée. Elle fut aussitôt poussée dans un autre carrosse, entre deux femmes inconnues chargées de la contenir. A peine délivré de ses agresseurs, lord Haly se hâta de solliciter des poursuites qui eurent lieu immédiatement, et firent découvrir sur la route d'Uxbridge, tout seul, à cheval, lord Rochester, qui suivait d'un peu loin sa victime. On le ramena sur-le-champ à Londres, et il fut du même pas conduit à la Tour; mais Charles II s'était déjà entremis auprès de la famille outragée, et le mariage était à peu près convenu, ce qui lui donna lieu de se plaindre hautement qu'on eût si rigoureusement agi à son égard. Le pardon de la jeune fille ne se fit pas longtemps attendre, et les noces eurent lieu dans le plus bref délai. Rochester, on le voit, fut plus heureux que Bussy; en revanche, M^me^ de Miramion fut bien mieux avisée que miss Mallet.

La résignation méritoire de celle-ci éclate dans une lettre conservée au Musée britannique avec quelques correspondances de Rochester :

« Si quelque chose a pu troubler la joie que j'ai ressentie en recevant une lettre de vous, lui écrit-elle, c'est de voir que vous ne me fixez pas l'époque où je vous reverrai. Cette incertitude m'est on ne peut plus pénible..... Prescrivez-moi la conduite que je dois tenir, continue-t-elle plus tendrement encore,... et quand bien même vous m'ordonneriez d'oublier mes enfans,

d'oublier même l'espérance que j'avais conçue de vivre auprès de vous, j'essaierai de me montrer docile. Je me livrerai seule au tourment de mes souvenirs, sans vous donner le chagrin de vous rappeler qu'il y a au monde une pauvre créature comme votre humble et fidèle servante. »

Veut-on savoir maintenant sur quel ton Rochester répondait à ces touchantes effusions d'une vaine tendresse? La même liasse de manuscrits nous fournit là-dessus des renseignemens authentiques. Les lettres de Rochester sont tout ce qu'on peut attendre de ce mari peu édifiant. On n y voit guère que prétextes plus ou moins variés, plus ou moins vraisemblables, colorant des absences presque continuelles; de temps en temps, quelques boutades caractéristiques, dont voici quelques échantillons :

« De notre tonneau, chez mistress Fourcard, ce 18 octobre.

« Ma femme, — notre panse est le siége de coliques assez cruelles, et nous nous trouvons en ce moment alité, ce qui ne nous permet point de t'écrire en termes dignes de toi ou de nous. Nous te demandons en conséquence d'accueillir en toute bonté cette épître, tant bien que mal façonnée, souhaitant de plus que tu présentes nos meilleurs complimens à lady Anne Tartelette, notre unique fille, et d'ici à des temps meilleurs, l'unique héritière de nos vertus. A ceci, pour le quart d'heure, se borneront nos firmans, et telles sont les volontés que nous confions à tes soins et diligences.....

« ..... Je suis parti en vrai bandit, sans prendre congé de vous, ma chère femme. C'est là un procédé discourtois dont un homme bien appris devrait rougir. Je vous ai laissée en proie à vos *chimères*, en pleines *mères* et belles-*mères*, ce qui ne vous consolera *guère* (1); mais l'heure de la délivrance sonnera, et jusqu'alors puisse ma mère vous épargner! Je vous livre donc l'une à l'autre, femme à femme, épouse à mère, dans l'espérance d'une glorieuse et prochaine réapparition. J'ai envoyé à mistress R..., pour votre compte, tout ce que j'avais d'économies à votre service. D'ici à huit ou dix jours, vous recevrez de nouveaux fonds. Écrivez, je vous prie, à votre Rochester aussi fréquemment que cela vous sera possible. Rappelez-moi au souvenir de Nan et de milord Wilmot (2). Il faut aussi me mettre à la disposition de mes cousines. Si j'entends dire que ma cousine Ellen doive abdiquer sa couronne virginale, je prétends assister à la cérémonie... Excusez auprès de ma mère mes fâcheuses façons d'agir, et mon papier, plus fâcheux encore. Les unes et l'autre sont ce qu'il y a de mieux pour le siècle où nous vivons et l'endroit d'où je vous écris (3). »

Pour en finir avec ce côté de la vie que nous esquissons, écoutons Rochester prêchant son fils unique, ce lord Wilmot dont il vient d'être question, et qui devait lui survivre quelques mois à peine.

(1) Nous avons tâché de rendre jusqu'à ces rimes burlesques : *I have left you to your* imaginations, *amongst my* relations, *the worst of* damnations...

(2) Ses deux enfans.

(3) Ms. add. *Brit. Mus.*, 4162, art. 74.

« Charles, lui écrit-il, — et ce prénom donne à penser que le roi d'Angleterre était le parrain de l'enfant, — je suis très charmé que vous m'écriviez, ce qui, par parenthèse, vous arrive assez rarement, et je souhaite de tout cœur que votre bonne conduite me permette de vous montrer combien je vous suis attaché, sans avoir à rougir de mon affection. L'obéissance à votre grand'mère et en général à tous ceux qui forment votre jeunesse est le vrai moyen de vous rendre heureux ici-bas, et pour jamais ailleurs. Évitez la paresse, méprisez le mensonge, et Dieu vous bénira, ce que je lui demande pour vous. »

Tout banal qu'il est, ce billet paternel nous frappe en ceci qu'il atteste bien la différence des temps. Le père le plus rigide, à l'heure qu'il est, parlerait à son enfant avec moins d'autorité, de gravité paternelle, que Rochester ne se croyait permis d'en montrer tout au travers de la vie la plus effrontément dévergondée dont on ait jamais entendu parler. Un irréprochable bourgeois de notre temps s'accuserait de pédantisme, s'il sermonnait son héritier dans les termes où le plus débauché des courtisans de Charles II ne craignait pas d'endoctriner le sien. Qu'est-ce à dire? et que faut-il conclure de cette étrange anomalie? Peut-être tout simplement qu'à des mœurs généralement plus déréglées, il faut de toute nécessité opposer un frein plus puissant, et que l'indulgente familiarité qui s'est peu à peu introduite dans la hiérarchie de famille correspond à une amélioration graduelle des individus, plus faciles à maintenir dans la bonne voie. Voilà une hypothèse; malheureusement il en est d'autres, beaucoup moins suspectes d'optimisme, qu'il serait tout aussi facile, nous le craignons du moins, de faire accepter des meilleurs esprits.

Lady Rochester fut-elle toujours la femme soumise, aimante, remplie d'abnégation, qui se révèle dans les lettres citées plus haut? ou bien au contraire, découragée peu à peu, céda-t-elle à l'exemple fatal de son mari? se laissa-t-elle aller au train de la cour où ils vivaient tous les deux? Sur cette question délicate planent quelques doutes fâcheux. Dans un de ces curieux tableaux qu'il esquisse du bout de sa plume, Pepys laisse entendre, — disons mieux, il affirme très nettement, — que miss Mallet avait vengé *d'avance* les torts dont la comtesse de Rochester put ensuite avoir à se plaindre. Peu de temps après le mariage de la *triste héritière*, « je suis allé, nous dit-il, au théâtre, où j'ai vu dans le parterre se promener lady Rochester. Son mari était avec elle. Lord John Butler, ancien ami de la dame, lui lançait de singuliers regards, auxquels il était répondu avec une complaisance non moins singulière. » Pour savoir au juste si ce châtiment providentiel était à la mesure des délits de lèse-hyménée très certainement commis par Rochester, il faudrait être bien assuré que, surprenant une de ces œillades audacieuses,

le roué courtisan, mari philosophe, n'eût pas tout simplement levé les épaules. Pareille indifférence eût été digne, je ne dirai pas de lui, mais très certainement des mœurs que, tout en les flagellant, il s'était données.

IV.

« Milord Rochester est sans contredit l'homme d'Angleterre qui a le plus d'esprit et le moins d'honneur. Il n'est dangereux que pour notre sexe (1); mais il l'est au point qu'il n'y a pas de femme qui l'écoute une fois qui n'en soit pour sa réputation. C'est une bonne fortune qui ne peut lui échapper de façon ou d'autre, puisqu'il la possède dans ses écrits, s'il n'en peut avoir autre chose, et dans le siècle où nous vivons l'un vaut l'autre à l'égard du public. Cependant rien n'est si dangereux que les insinuations avec lesquelles il s'empare de l'esprit. Il entre dans vos goûts, dans tous vos sentimens, et tandis qu'il ne dit pas un mot de ce qu'il pense, il vous fait croire tout ce qu'il dit... »

Ainsi s'exprime miss Hobart, la *masculine* fille d'honneur, en parlant à la jolie miss Temple, mieux pourvue d'attraits que d'esprit. Elles sont toutes deux sur le même lit de repos, au fond d'un cabinet de toilette séparé par un simple vitrage d'une petite chambre de bains. Sur ce vitrage sont retombés des rideaux de soie qui empêchent de voir, dans la baignoire où elle transit, la petite Sarah, nièce de la gouvernante des filles d'honneur (2). Or Rochester, qui en est encore avec miss Temple aux préliminaires de la séduction, a fait beaucoup plus de chemin auprès de la petite Sarah, qui doit ce jour-là même, au sortir de cette baignoire, lui donner une audience secrète.

Sachant bien que les nuances seraient perdues pour une intelligence aussi bornée que l'est celle de la gentille poupée qu'elle endoctrine, miss Hobart, qui est loin de se croire écoutée par une amie intime de Rochester, continue à le draper de son mieux. Selon elle, ce mécréant n'a pas seulement le tort de vouloir abuser « la plus jolie créature de la cour. » S'il venait à bout de lui faire agréer ses vœux, la pauvre personne en serait pour ses frais de complaisance, tant les *coureuses* de la ville ont moissonné le champ où elle irait ainsi glaner à leur suite. Et non contente de ces épouvantables menaces, miss Hobart, s'acharnant à des médisances qui peu à peu deviennent de belles et bonnes calomnies, exhibe certains

(1) Allusion cruelle à une aventure que le moment viendra de raconter.

(2) Miss Sarah Barry, que Rochester mit au théâtre quand il voulut se débarrasser d'elle. Dryden, dans la préface de *Cléomène*, parle avec éloge de son talent.

couplets où Rochester jadis a disséqué les imperfections physiques d'une autre fille d'honneur, mais dans lesquels son adroite ennemie a pris soin de substituer le nom de Temple à celui de la personne si odieusement diffamée.

Comment se vengea Rochester dûment averti par la petite Sarah et secondé par Killegrew, nous ne le redirons pas après Hamilton. C'est dans les *Mémoires de Grammont* qu'il faut lire cette excellente scène de comédie où nos deux libertins, par une infernale mystification, font si scrupuleusement expier à miss Hobart ses méchans propos, à miss Temple sa niaise crédulité.

« Cette aventure, nous dit Hamilton, précéda le troisième exil de Rochester. » Et des deux premiers il n'a pas été question. L'histoire a vraiment d'impardonnables négligences. Il est vrai qu'elle eût eu quelque peine à suivre pas à pas les disgrâces de Rochester, qui revenaient « pour le moins une fois l'an. » Elles avaient toujours le même motif, à savoir l'incroyable liberté de langage et de plume que le jeune favori s'était arrogée. Le prince, ses ministres, ses maîtresses surtout, sollicitaient tour à tour sa muse aux plus périlleuses audaces. Un jour, comme dans la *Satire on the Times*, il vantait ironiquement la chasteté du roi, sa fidélité aux sermens, sa constance en amitié, la crainte qu'il sait inspirer au loin; il s'attaquait au fils chéri de Charles II et de Lucy Waters, à ce Monmouth si beau, si populaire et si lâche; il se moquait des défauts diplomatiques de Sunderland, qu'il appelle « notre Caton, » en même temps qu'il le montre acquis à toutes les intrigues du duc d'York; il prenait à partie, l'un après l'autre, les beaux esprits de la cour : Mordaunt et ses vers dénués de sens, d'Eyncourt et ses airs spadassins, Ratcliffe, Isham, et leurs écrits de mauvais lieu. Une autre fois il isolera le roi de tout ce qui l'entoure, il fera converger sur lui seul toutes les flammes éparses de sa verve aux mille jets, comme dans cette pièce qu'un accident, une maladresse quelconque, fit tomber entre les mains de Charles II lui-même (1). Il prend ici de telles licences, et les débordemens du monarque y sont peints de telles couleurs, que devant elles reculent et la haine la plus sincère et la pudeur la plus aguerrie. La gent littéraire ne connaît plus ces hyperboles hardies, peut-être par cette simple raison qu'elle n'est point blasonnée et va rarement à la cour.

On comprend, en lisant ces vers effrénés, les colères du « vieux Rowley; » ses fréquens pardons se conçoivent aussi quand on réfléchit à ce que devait être un censeur comme Rochester. Comment

(1) Elle est ainsi intitulée dans le recueil de ses *Œuvres : A Satire which the king took out of his pocket*, — « Satire que le roi prit dans la poche de l'auteur. »

en vouloir longtemps et sérieusement à un jeune fou dont la vie, fort heureusement pour lui, démentait ses écrits, et dont les âpres épigrammes semblaient presque inoffensives, par cela seul que le poète agresseur avait tous les vices du prince attaqué? Insupportables chez un homme de quelque valeur morale, et dont la réputation eût garanti la sincérité, n'avaient-elles pas pour antidotes, quand il s'agissait d'un Rochester, toutes les extravagances du jeune auteur, qui certainement, plus vertueux, plus digne d'estime, n'aurait pas eu impunément autant d'esprit et de courage?

Rochester était donc chaque année exilé, puis pardonné. Pour chaque exil, sa fertile imagination lui fournissait un passe-temps nouveau. L'une de ces rubriques, passant par quelque recueil d'anecdotes, est tombée dans le domaine banal du vaudeville. Nous en avertissons charitablement ceux de nos faiseurs qui croiraient dépister un sujet nouveau dans l'historiette que Saint-Évremond raconte, et dont voici la substance.

Rochester ayant rudement brocardé Nell-Gwynn, dont, — circonstance aggravante, — il avait été quelque temps le protecteur, fut immédiatement banni de la cour. Un autre favori, également en disgrâce, courait aussi le pays. C'était le fameux George Villiers, duc de Buckingham. Ils mirent en commun, et leurs griefs, et leur besoin de se distraire. Comme jadis Astolfe et Joconde, les voilà pourchassant les plaisirs de province, les aventures de voyage. Sur la route de Newmarket, une auberge *à louer* frappe leurs yeux. L'auberge était alors, — voyez plutôt les romans d'il y a cent ans, — le théâtre obligé de toute rencontre singulière. Y loger était déjà une excellente occasion d'intrigue, à plus forte raison s'y installer en maître et seigneur du lieu. Aussi nos deux étourdis n'hésitèrent pas, chacun d'eux devant tour à tour exercer l'autorité suprême dans l'hôtellerie prise à bail. Avec de tels patrons, la renommée de ce cabaret devait grandir promptement; ils y tenaient table ouverte, et les maris, les pères, les oncles, les frères de toute voisine un peu passable trouvaient là bonne chère et long crédit. S'ils se grisaient, on ne s'en plaignait pas, et leurs femmes, filles, nièces ou sœurs, n'en étaient que mieux accueillies par nos galans cabaretiers.

L'invraisemblance d'une pareille combinaison et la rumeur qu'à la longue elle devait soulever ne permettaient pas d'espérer qu'elle se maintînt très longtemps. Ceci d'ailleurs n'aurait convenu que médiocrement aux deux brillans étourdis, leur but principal étant peut-être de bien convaincre le roi que sa couronne n'avait rien à craindre de leurs entreprises, fort étrangères à la politique. Or le roi, qui faisait très fréquemment le voyage de Newmarket, ne pouvait manquer d'apprendre leurs faits et gestes, dès que la chronique

du comté enregistrerait quelque bon et bruyant scandale. C'était à quoi il fallait aviser.

Un vieux puritain, avare et jaloux, possesseur d'une caisse bien garnie et d'une appétissante moitié, était devenu, sans se douter du fait, le point de mire des deux mauvais sujets. Il quittait rarement sa femme; pourtant il la quittait quelquefois, alléché par le bon accueil et les festoiemens à bas prix qu'il trouvait à leur taverne. Il laissait alors son trésor et sa moitié sous la garde d'une vieille sœur, duègne acariâtre et revêche, cerbère femelle qu'un gâteau de miel n'eût pas adouci, mais dont les habitudes et les penchans, bien connus de Rochester, se prêtaient à un autre genre de tentation.

Retenir le mari au cabaret, en son absence donner l'assaut décisif, tel était le plan du siége. Buckingham devait diriger la première de ces opérations. Plus mince, plus fluet, plus imberbe, Rochester, déguisé en paysanne, s'était chargé du rôle le plus essentiel. Pour pénétrer dans la close enceinte du domicile presbytérien, un simple appel aux dieux hospitaliers n'eût certainement pas suffi; mais comment refuser sa porte à une pauvre fille prise d'un mal subit, et qui risque, si elle y succombe, de compromettre aux yeux des passans le *décorum* de son sexe? Ainsi se présenta la fausse paysanne, et peut-être encore eût-elle échoué sans l'intervention charitable de la jeune femme, plus accessible à la pitié que sa farouche belle-sœur.

Celle-ci cependant s'adoucit singulièrement lorsque la pauvre malade eut extrait de sa poche l'antidote souverain qui, disait-elle, la délivrait de ses terribles accès. Le flacon exhalait une saine odeur de *brandy*, et le faible de la vieille commère était précisément un goût immodéré pour l'alcool sous toutes ses formes. Il ne fallut pas la prier longtemps pour la déterminer à goûter le précieux remède, ni, une fois goûté, pour qu'elle y revînt. Quand elle n'y vit plus trop clair, un second flacon, adroitement substitué au premier, compléta l'œuvre ténébreuse. Celui-ci ne contenait pas seulement de l'eau-de-vie.

Saint-Évremond, racontant tout ceci à la duchesse de Mazarin, raconte fort minutieusement ce qui advint lorsque le breuvage narcotique eut fermé les yeux d'Argus et livré sans défense aux sollicitations de l'amour la jeune femme mal gardée, qu'il baptise galamment du nom de Philis. Hortense Mancini n'était pas pour s'effaroucher de si peu; mais nous n'écrivons pas pour les belles duchesses du temps jadis: il faut donc abréger beaucoup et passer fort vite sur le demeurant du conte, que La Fontaine à la rigueur aurait pu rimer. Philis donc tombe dans le piége tendu à son innocence, et, le premier pas fait, demande elle-même qu'on la tire de « cette prison, où elle n'a ni aisance ni plaisirs. » Rochester, comme on peut

le penser, ne se refuse pas à cette fantaisie. Il trouve même fort bon que la fugitive, avant le départ, se munisse de 150 guinées en or, prises dans le coffre-fort du vieil harpagon puritain. A minuit ils se mettent en route. Justement à cette heure le mari regagnait son manoir. Les fugitifs et lui faillirent se trouver face à face. Rochester et sa compagne en furent quittes pour se tapir dans l'herbe touffue, pendant que le vieillard, aidé d'un porte-falot, passait en chancelant auprès d'eux. Saint-Évremond profite de l'occasion pour nous montrer Rochester aussi brave que tendre, et Philis aussi docile qu'effrayée; puis « pour ne pas abuser *des momens* de votre grâce, » ajoute-t-il assez plaisamment, il explique par quel ingénieux artifice la victime de cette belle conspiration passa des bras de Rochester dans ceux de son digne complice, et comme quoi tous deux, « après avoir doublé de leur argent la somme qu'elle avait emportée, lui conseillèrent de se retirer à Londres, où, son aventure étant ignorée, elle trouverait aisément à se remarier. » Effectivement nous allions oublier ce petit détail : « le misérable avare, de retour chez lui et trouvant ses portes ouvertes, sa sœur endormie, sa femme en fuite, ses guinées à vau-l'eau, pris d'un désespoir subit et d'une fièvre ardente, délira toute la nuit et se pendit le lendemain. » Philis était donc veuve, et l'avait certes bien mérité. Quant aux nobles aubergistes, ils n'avaient pas en vain compté sur l'indulgence royale; Charles II, instruit de leurs exploits, s'amusa fort de leur déguisement, et, la première fois qu'il se rendit à Newmarket, les y voulut emmener après les avoir reçus en grâce.

Quelques-uns de nos lecteurs s'étonneront peut-être du sang-froid parfait avec lequel tout ceci est raconté, par un des plus beaux esprits du grand siècle, à une des plus grandes dames qu'il y eût alors. Libre à eux de gloser sur ces jeux de prince et ces gentillesses de cour où le vol, l'empoisonnement, l'adultère et certains autres délits, moins faciles encore à qualifier en style tolérable, se trouvent si naturellement amalgamés; mais alors, ils peuvent s'en assurer, tout ceci comptait parmi les heureuses saillies d'un génie inventif, et constituait de simples peccadilles excusées d'avance chez un enfant de bonne race.

Ainsi en agissait Aubrey de Vere, comte d'Oxford, quand, pour vaincre les résistances de miss Marshall (1), il l'épousait par devant le timbalier et l'un des trompettes de son régiment, déguisés, l'un en prêtre, l'autre en témoin civil du mariage. Plus tard, la pauvre

(1) Célèbre actrice du temps, à laquelle on avait aussi donné le nom de *Roxane*, tiré d'une pièce de Lee (*the Rival Queens*), où elle jouait avec succès. — On trouve le récit détaillé de cette séduction dans les *Mémoires de la cour d'Angleterre*, par Mme Dunois, part. II, p. 71.

comédienne voulut réclamer contre cette infâme trahison, dont elle offrait les preuves légales. — « Elle eut beau, dit galamment Hamilton, prendre à partie les lois et la religion *violées aussi bien qu'elle*,... elle eut beau se jeter aux pieds du roi pour en demander justice; elle n'eut qu'à se relever, trop heureuse d'obtenir une pension de mille écus pour douaire, et de reprendre le nom de Roxane au lieu de celui d'Oxford. » — On voit de quel côté se trouvaient les rieurs en pareille circonstance, et comme on pouvait compter sur l'opinion pour suppléer à l'impuissance des lois. A vrai dire, il n'existait plus de lois pour la caste privilégiée, pour les gens de cour, protégés par le prince. Un constable arrêta sur la voie publique Sedley et Buckhurst, coupables, nous l'avons dit, d'outrage aux mœurs. Ce constable fut traduit aux assises par ordre du *lord chief justice*. Un des médecins de la cour, sir Alexander Frazier, dépositaire, sans nul doute, de plus d'un *secret d'état*, est décrété de prise de corps pour une misérable dette de trente liv. st. (750 fr.). Les *bailiffs* se présentent à White-Hall pour mettre le *warrant* à exécution. Ils reçurent le fouet, et apprirent ainsi le respect dû à certaines inviolabilités. Bien mieux, le magistrat qui avait signé le mandat d'amener en vertu duquel ils avaient agi (1), retenu prisonnier, lui aussi, chez le concierge du palais, faillit subir le même ignominieux traitement. Aussi peu à peu, la justice ayant les mains liées, le crime se donne pleine carrière. On voit Buckingham soudoyer le colonel Blood, coupe-jarret célèbre, et celui-ci arrêter en pleine rue l'adversaire politique de Buckingham, le fameux duc d'Ormond, qu'il allait audacieusement pendre à Tyburn, lorsqu'un pur accident empêcha l'accomplissement du crime, lequel demeura parfaitement impuni. On voit lady Shrewsbury commander tranquillement le meurtre de Killegrew, coupable de clabauderies indiscrètes contre son infidèle maîtresse, et, pendant qu'on le lardait de coups d'épée à travers les cloisons de sa chaise à porteurs, surveiller, de son carrosse, l'exécution des ordres qu'elle a donnés. Ainsi tout se tient, tout se ressemble dans cette restauration vantée comme un âge d'or par les poètes à la suite et les historiens à brevet.

Revenons à Rochester. Un autre exil vint bientôt punir son indomptable penchant à la satire. Nous n'aurions qu'à ouvrir presque au hasard le recueil de ses vers pour y trouver de quoi expliquer ce nouveau châtiment qui amena chez lui une transformation nouvelle, un de ces *avatars* dont la multiplicité le fait ressembler vaguement au dieu Bramah. Cette fois il voulut faire parler de lui dans un cercle où son nom avait déjà retenti sans nul doute, mais où

(1) Sir Edmonbury Godfrey, la célèbre victime du complot catholique.

son rang ne lui avait pas permis de se commettre ostensiblement. Sous un nom supposé, il se fit bourgeois de Londres; il élut domicile dans la Cité. Son dessein n'avait été d'abord, au dire d'Hamilton, que de « se faire initier au mystère de ces habitans fortunés..., d'être admis à leurs festins et à leurs plaisirs. » Une fois là, quand le fier courtisan eut vu avec quelle facilité il gagnait le cœur de ces bons gros *aldermen* bien nourris, sans parler du succès qu'il avait auprès de « leurs tendres et très magnifiques moitiés » il semble que le démon de la politique gagna Rochester. Une fois établi dans la faveur du maître, rechercher les suffrages de l'opposition, abriter ses conspirations de palais sous l'égide protectrice d'une popularité plus ou moins mal acquise, telle était la politique du rusé Cooper (1) (Shaftesbury) et aussi celle de l'ingrat Buckingham. Rochester songeait-il sérieusement à préparer ainsi son avenir d'homme d'état? ou bien obéissait-il simplement et en toute sincérité aux instincts de nature qui ne furent jamais complétement dépravés en lui? Le fait est qu'il déclamait volontiers avec les bourgeois de la Cité contre les fautes et les faiblesses du gouvernement, tandis que non moins volontiers il aidait leurs femmes « à chanter pouille aux vices des dames de la cour, et à se révolter contre les maîtresses du roi. » On peut certes ne voir là qu'un jeu d'esprit, le passe-temps railleur d'un bon royaliste s'égayant aux dépens du libéralisme de boutique, mais encore faut-il remarquer que toutes les inspirations poétiques de Rochester sont dans le même sens, que nul satirique n'a flétri aussi énergiquement les hontes de la restauration, — que, nonobstant le laisser-aller des mœurs du temps, l'indulgence toute particulière dont on usait envers un mal-disant d'ailleurs si peu suspect et si peu redouté, ses sanglantes épigrammes allèrent plus d'une fois éveiller la colère dans les âmes inertes et comme abruties des prostituées royales et de leur insoucieux sultan. Probablement, ces réflexions faites, on sera conduit à penser que Rochester, dont l'ambition politique se fût peut-être plus nettement dessinée s'il eût vécu plus longtemps, entrevoyait dès lors cet avenir possible, et ménageait à son âge mûr une popularité qui eût atténué, sinon effacé complétement, le blâme public mérité par les folles excentricités de sa jeunesse.

(1) En 1673, lorsqu'on lui eut repris le grand sceau, « il se promenait tous les jours à la Bourse, nous disent les historiens, entrait en conversation familière avec les négocians et déplorait en termes passionnés les malheurs de la nation, la décadence du commerce, les dangers auxquels la religion était exposée, etc. » Le rusé diplomate se transformait ainsi en patriote persécuté, en martyr des libertés publiques, et les théologiens protestans vantaient à tue-tête dans leurs chaires cet homme qu'on regardait généralement comme un déiste, sinon comme un athée.

Il était encore loin cependant de les avoir épuisées, et, lorsque nous les racontons, ce n'est pas seulement sur le témoignage isolé de Hamilton. Le caustique écrivain pourrait sembler suspect, non qu'il ne fût très au courant des événemens qu'il racontait; mais enfin il avait beaucoup d'imagination, — ses contes le prouvent, — et ne se serait pas fait faute, au besoin, de broder un peu sur la trame nue d'une vérité susceptible de gagner beaucoup à quelques ornemens ingénieux. N'y était-il pas d'ailleurs autorisé comme porte-paroles de son beau-frère, venu au monde sur :

... Ces rives éloignées
Où Corizande vit le jour (1)...

c'est-à-dire en pleine Gascogne gasconnante? Donc, et par toutes ces raisons, nous pourrions nous méfier du trop spirituel Écossais; mais de plus graves autorités corroborent son témoignage. N'en est-ce point une que le fameux théologien Burnet, qui préludait alors, en faveur près de Charles II et du duc d'York, au rôle très important dont il fut investi plus tard, après sa disgrâce, dans les affaires du prince et de la princesse d'Orange? Ce prélat anglican, historien très consulté pour les temps où il fut lui-même un personnage historique, a laissé une *Vie de Rochester* où sont constatés fort explicitement les désordres de cette vie épicurienne. Il y est dit, entre autres détails presque fabuleux, que « cinq années de suite, de l'aveu même de Rochester, il ne s'était pas *un seul jour* trouvé en pleine possession de lui-même, en dehors de toute influence bachique, » et Burnet, sans manquer au secret des confessions qu'il a reçues, puisque la confession proprement dite n'était pas de son ressort, ajoute littéralement ceci :

« Il (Rochester) prenait plaisir à se déguiser en porteur de chaises ou en mendiant, parfois à poursuivre quelques amourettes de bas étage, préférées à d'autres beaucoup plus relevées pour la variété qu'elles jetaient dans ses plaisirs. D'autres fois, par simple amusement, il sortait sous des déguisemens bizarres, et jouait si parfaitement les personnages pour lesquels il se donnait, que ceux-là mêmes qui étaient dans le secret avaient peine à deviner par où il pourrait se trahir... »

Pour apprécier la singularité de cette façon d'éloge funèbre, il faut ne pas oublier que Burnet tenait à honneur d'avoir converti Rochester. Scrutées à ce point de vue, les lignes que nous venons de transcrire trahissent une de ces infinies variétés de l'orgueil humain, source éternelle d'amusemens pour l'observateur sur ses gardes. Comme l'habile avocat qui insiste volontiers, après le pro-

(1) Corizande d'Andouins, aïeule du chevalier (plus tard comte) de Grammont. C'est son souvenir qui prête à cette plaisanterie des pseudo-mémoires : « Je ne sais peut-être pas qu'il n'a tenu qu'à mon père d'être fils d'Henri IV. »

cès gagné, sur les côtés faibles de la cause par lui plaidée, comme le médecin en renom qui aime à faire valoir la gravité du mal qu'il va combattre ou qu'il a combattu, Burnet tire parti, pour sa vanité satisfaite, de tout ce qui fait ressortir la noirceur de l'âme qu'il a reconquise et purifiée. Il est ainsi amené, sans trop s'en douter, à exprimer une certaine admiration pour les ressources que Rochester avait mises d'abord au service de ses entraînemens vicieux. Il ne néglige rien pour les mettre en relief; il vante jusqu'à cet incroyable talent mimique, jusqu'à cette soif d'émotions variées qui font de son catéchumène un converti tout à fait hors ligne. L'amour-propre du ministre de Dieu trouve son compte à ce que l'âme qu'il a ramenée au bercail ne soit pas une âme vulgaire, et au besoin, pour la singulariser, pour la tirer de la foule, il saura bien insister sur l'énormité des fautes commises, sur l'éclat des facultés détournées de leur vrai but, sur l'énergie spéciale des mauvais penchans qui ont finalement trouvé leur maître.

C'est ainsi que Burnet, dans un tout autre ordre d'idées, vient compléter Hamilton et Pepys. Nous pouvons donc, rassurés par le parfait accord des récits contemporains, regarder comme tout à fait avérée la plus singulière métamorphose de Rochester. Las de « s'encanailler » avec les banquiers de la Cité, il disparut tout à coup, et on perdit ses traces. Bientôt il ne fut plus question dans Londres que d'un charlatan étranger qui débitait ses drogues en pleins carrefours, et attirait la foule autour de ses tableaux mobiles. Jamais marchand d'orviétan n'avait déployé tant d'éloquence ni tant amusé son auditoire. ***Alexander Bendo,*** tel était le nom de guerre adopté par ce médecin de nouvelle espèce, qui devint en quelques semaines une véritable célébrité. On recueillit ses discours, on les imprima, on les vendit. Il en est qui nous sont parvenus, et l'un d'eux est imprimé, avec d'autres documens authentiques, en tête des œuvres de Rochester. C'était lui en effet qui se permettait cette mystification nouvelle.

Dans cette ***harangue au public,*** véritable débauche d'esprit, il commence par décrier tous ses confrères, les médecins à diplôme, leurs graves dehors, leurs mensonges érudits. C'est l'exorde obligé, — même à notre époque, — de tout empirique au début. Comment mériter la confiance, si l'on ne commence par discréditer ceux qui l'ont obtenue avant nous?... Comment s'affirmer si l'on ne nie les autres?... Vient ensuite la nomenclature des maladies que le « docteur allemand » se déclare en état de guérir radicalement. Ce sont surtout, — nous allons retrouver notre Rochester, — celles pour lesquelles la discrétion du médecin est un de ses attributs les plus désirables. — « J'ai vu, s'écrie le vertueux Bendo, que nous pouvons croire en ceci, — j'ai vu des notes de médecin aussi scandaleuses

que l'Arétin dans ses fameux dialogues. Sur les miennes, vous ne trouverez jamais que suffocations, pléthores locales, frémissemens nerveux, inquiétudes nocturnes et autres accidens étranges, lesquels fréquemment trompent les jeunes femmes, en leur faisant croire que leur cœur est en grand péril, alors que, Dieu merci, le mal n'a aucun rapport avec cet organe. »

Une fois sur cette voie, le hardi médecin ne s'arrête pas; mais il devient trop rabelaisien pour que nous consentions à lui servir d'écho : nous dirons (c'est bien assez) avec Hamilton que la vertu de ses remèdes « consistait principalement à soulager en peu de temps les jeunes filles de tous les maux et de tous les accidens où elles pourraient être tombées, soit par trop de charité pour le prochain, soit par trop de complaisance pour elles-mêmes. »

Les préjugés du temps et la faiblesse éternelle de l'esprit humain permettaient au prétendu Bendo de se donner pour astrologue, pouvant également lire dans le passé, deviner le présent, prédire l'avenir. Il ne manqua pas de s'en prévaloir. On le vit moins souvent, sa réputation une fois faite, pérorer en plein vent et endoctriner le menu peuple. Ses prospectus annoncèrent qu'on pouvait l'aller trouver « de trois heures de l'après-midi à huit heures du soir, chaque jour, dans son logement de Tower-Street, la porte après l'enseigne du *Cygne-Noir*, indiquant une boutique d'orfèvre. » Il y conviait spécialement les dames et demoiselles, ayant soin de les prévenir qu'elles auraient affaire à « un docteur âgé de vingt-neuf ans » et promettant de leur faire savoir, « dès la première entrevue, s'il est ou non en état de les guérir. » Il n'en faudrait pas tant, de nos jours, pour mettre en garde contre une mauvaise plaisanterie, très ouvertement annoncée. Jadis apparemment les sous-entendus s'adressaient à un public moins perspicace. Le fait est qu'à ces rendez-vous du médecin allemand, quelques bourgeoises du voisinage vinrent d'abord en tapinois; puis, la curiosité gagnant de proche en proche, des soubrettes envoyées en avant-garde par des femmes de qualité; puis enfin, — le sorcier se montrant d'autant mieux renseigné qu'il s'agissait de personnes plus notables, — plusieurs dames de la cour que l'astrologue mystérieux émerveilla de ses révélations audacieuses, puisées ou dans les indiscrétions de ses amis, ou dans ses propres souvenirs (1). La curiosité, la peur, l'engoue-

(1) Il avait de plus recours à l'espionnage. Burnet raconte, dans sa *Vie de Rochester*, qu'ayant trouvé un valet au fait de tous les visages de la cour, il lui avait procuré un uniforme rouge et un mousquet de soldat aux gardes, avec lesquels il le plaçait en sentinelle, pendant tout l'hiver, à la porte des hôtels où il soupçonnait quelque intrigue. On ne prenait jamais ombrage de ces sentinelles, que le capitaine des gardes posait en général où il lui plaisait, pour prévenir des querelles, empêcher des attroupemens, etc. Cet espion militaire pouvait donc tout à son aise observer les allans et venans, noter les

ment, s'en accrurent d'autant. On franchissait toutes les barrières, on bravait tous les dangers, pour se procurer une heure de causerie avec le terrible nécroman. Rappelez-vous (1) cette bizarre escapade des deux jeunes filles d'honneur, la Price et la Jennings, quittant un soir White-Hall, déguisées en *orange-girls*, — se risquant sous le péristyle du théâtre, où toute la cour se trouvait ce soir-là, — cavalièrement et même brutalement accueillies par Sydney, « ce bel Adonis, » et par ce « mauvais drôle de Killegrew, » aux gestes familiers, aux propositions insolentes. Effarouchées et mises en fuite de ce côté, peu s'en fallut qu'elles ne fussent insultées avant d'avoir regagné leur voiture de louage, et elles n'y rentrèrent pas sans avoir été protégées discrètement, mais fort bien reconnues par le plus médisant des *viveurs* de la cour. Eh bien! ces déconvenues, ces terreurs, ces périls, nos deux « poulettes » les avaient affrontés tout simplement pour aller chercher dans son antre de Tower-Street, et sous sa peau d'astrologue, Rochester, le renard dévorant.

Encore qu'il ait disparu bien des écrits tout autrement curieux et à coup sûr tout autrement utiles aux mœurs, on ne peut pas sans regret songer que Rochester avait rédigé les souvenirs de cette époque de sa vie. On le regrette surtout en se rappelant ce que dit Hamilton de cet écrit introuvable :

« Parmi les ouvrages d'esprit peu sérieux, jamais il n'y en eut de si agréables et de si remplis que ceux de feu mylord Rochester; et de tous ses ouvrages le plus ingénieux, le plus divertissant, est un détail de toutes les fortunes et les différentes aventures qui lui passèrent par les mains pendant qu'il professait la médecine et l'astrologie dans les faubourgs de Londres. »

Mais c'est assez, — peut-être est-ce trop, — nous occuper de ces exubérantes et fougueuses excentricités. Il est temps d'envisager sous un autre aspect la renommée complexe qui nous occupe, et de suivre Rochester dans ses rapports avec la littérature de son pays et de son époque. Nous y gagnerons la connaissance exacte d'un état de choses que la liberté politique a fait peu à peu disparaître. Nous y gagnerons encore d'approfondir la bizarre individualité de Rochester, les disparates de son caractère, les caprices de sa vanité, ce mélange de scepticisme et d'indignation, d'insolence et de couardise dont l'incohérence semble quelquefois systématique et comme préméditée. Nous y verrons enfin comment Rochester dut à ses défauts, tout autant qu'à ses qualités, l'influence très incontestable qu'il exerça pendant plusieurs années sur le train des choses littéraires.

E.-D. FORGUES.

visites, tenir registre des heures. Rochester fit ainsi bien des découvertes inattendues, et sans que l'on pût savoir où il prenait ses renseignemens.

(1) *Mémoires* de Grammont, chap. XII.

LES SENSATIONS

DE JOSQUIN

HISTOIRE DE M. T....

Il est écrit que je ne rencontrerai jamais que des êtres singuliers, vivant en dehors des habitudes reçues, choquant les gens droits par des habitudes bizarres, choqués eux-mêmes de la rectitude d'action desdites personnes dans la société. Devrais-je me plaindre de ces rencontres? Cependant j'en subis une influence défavorable, et je me demande souvent pourquoi la destinée me pousse sur le chemin de ces individus.

Le dernier en date qui a pris une chambre meublée dans mon cerveau était bien le locataire le plus tyrannique qui se pût voir. Aussitôt entré, il n'y a plus eu de place que pour lui. Cet importun faisait que je ne pouvais m'occuper exclusivement que de ses grimaces; sa personnalité était tellement accentuée, que tout se rapportait à lui. Par ses angles vifs, il froissait tous ses voisins, mes propres pensées, qui, en présence d'un nouveau locataire si incommode, ont fui, Dieu sait où. A tout instant, mon homme raisonnait, parlait, discutait, et semblait dire à mes oreilles : « Écoutez-moi. » Puis il se livrait à mille poses allanguies, marchait, s'asseyait, se relevait et disait à mes yeux : « Regardez-moi. » Cette obsession dura si longtemps que, pour me débarrasser de ce tyrannique locataire, je lui ai donné congé, c'est-à-dire qu'abandonnant travaux, plai-

sirs, plans commencés, je l'ai couché sur le papier. On verra si le personnage en valait la peine.

Comme j'étais de passage dans la petite ville de S..., on me conseilla d'aller visiter la galerie de tableaux du jeune T..., qui remplissait le pays du bruit de ses actions, — non pas qu'il choquât la société de l'endroit par des opinions en dehors des habitudes bourgeoises : au contraire il passait pour un homme très discret, dont on ne pouvait arracher une parole; mais les rares individus qui avaient pu pénétrer dans sa galerie de tableaux en revenaient étourdis, ne sachant s'ils devaient s'en rapporter à leurs propres yeux.

La manie du jeune T... consistait à ne collectionner que des portraits d'après sa propre physionomie.

A l'époque où j'eus l'honneur de faire sa connaissance, il ne possédait pas moins de quarante-sept portraits de son individu; mais les chroniqueurs de petites villes, portés à l'exagération, en accusaient trois ou quatre cents, et l'hôtelier qui me donna ces renseignemens ajouta qu'à l'âge de soixante ans, si M. T... continuait à marcher dans la même voie, il arriverait certainement à plusieurs milliers de portraits de tous les âges. La vérité est que le jeune T... faisait à peu près toutes les années un voyage à Paris, et qu'il rapportait chaque fois de nouveaux exemplaires de sa physionomie peinte à l'huile et richement encadrée.

Ce simple fait m'intéressa vivement. J'aurais dû prendre immédiatement le chemin de fer et ne pas chercher à voir M. T...; mais tout d'abord mille petits *pourquoi* supplians se jetèrent à mes pieds pour me prier de ne pas partir sans visiter cette galerie, afin d'avoir une idée nette de l'homme. Celui qui n'a pas la force de résister à ces *pourquoi* curieux se prépare dans la vie d'amères déceptions. Pour moi, malgré les nombreux tours qu'ils m'ont joués, je m'accuse de faiblesse à leur égard, et jamais je n'ai osé répondre un *non* bien accentué à ces fantasques questionneurs.

J'allai tirer timidement la sonnette du jeune T..., et après avoir été introduit, j'exposai le motif de ma visite.

M. T... était étendu nonchalamment sur un divan, et tout d'abord la chambre dans laquelle je fus reçu ne me sembla pas confirmer les propos qui circulaient dans la ville sur son compte. Le mobilier pouvait aller de pair avec d'honnêtes mobiliers de personnes aisées. Ce premier coup d'œil rapidement donné, je regardai l'homme en face. D'apparence normande par le blond roussâtre de la barbe et des cheveux, M. T... se faisait remarquer par un nez mince, bien dessiné et d'une certaine aristocratie; ce nez, s'élançant avec un certain développement à partir de l'arcade sourcilière, portait ombre dans des orbites un peu creusées, au fond desquelles deux yeux bleus

voilés semblaient plutôt relever de sommeil que regarder. Le teint était d'un aspect d'opale; je ne saurais mieux le comparer, pour la transparence, qu'à une lampe de porcelaine éclairée par une veilleuse mourante sur la table de nuit d'un malade.

En regardant M. T..., l'idée d'une maladie lente plutôt que d'une convalescence venait à l'esprit : sa pose allongée sur le divan indiquait quelque rouage détendu. Il y avait dans sa personne de la jolie femme qui s'ennuie, de l'attitude d'un mystique brisé par l'extase, et de l'énervement d'une personne sensuelle. Je fus surtout frappé par un détail presque imperceptible, c'est-à-dire la courbure toute particulière du petit doigt des mains, remarquables par un allongement aristocratique. Dans la conversation surtout, ce petit doigt prenait une attitude insolite.

Ce sont là de misérables détails pour certaines personnes, mais j'en suis particulièrement frappé, et le plus souvent l'ensemble d'une physionomie ne m'apprend rien, tandis que je suis mis sur la trace d'un caractère par un trait presque insaisissable. Contrairement à la majorité des hommes qui font subir mille évolutions diverses à leurs mains pendant la conversation, M. T... employait rarement ce moyen subtil; seulement son petit doigt prenait des courbes singulières de bec d'aigle, tandis que les autres doigts, moins mobiles, semblaient considérer ce petit confrère avec admiration. Le violoniste adroit qui a réussi, par une gymnastique particulière, à allonger considérablement son petit doigt sur la chanterelle (spectacle toujours pénible comme celui de tout effort) peut donner une idée de la main nerveuse du jeune T.... Les nombreuses personnes qui ont étudié les premiers principes du piano se rappelleront quels ennuis et quelles larmes leur a coûtés dans la jeunesse le jeu particulier d'un seul doigt pendant que les autres sont condamnés à une inaction forcée sur les touches d'ivoire. En nous donnant une précieuse mobilité dans cette partie du corps, la nature a fait qu'une certaine concordance résulte du mouvement varié de la main; il y a complète harmonie dans le jeu des doigts. Au contraire, chez M. T..., le petit doigt était en discorde avec ses camarades. Il avait des évolutions de serpent, et se livrait à de telles courbures qu'un courtisan qui salue un empereur n'arrive pas à se contorsionner davantage l'épine dorsale. Je fus d'autant plus frappé de cette singulière manière d'être, que, tout en causant avec le jeune T..., pour bien m'assurer que je ne trouvais pas extraordinaire une chose ordinaire, j'essayai de l'imiter, et je m'appliquai à faire agir mon petit doigt de la même sorte; mais je ne réussis qu'à me donner des crispations qui de la main se répandirent par tout mon corps, et je fus certain alors, par analogie, qu'il y avait chez M. T... une

sorte de surexcitation particulière qui se manifestait dans son petit doigt.

Après vingt minutes de conversation sur les arts, M. T... s'aperçut qu'il n'avait pas affaire à un profane, et m'invita gracieusement à visiter sa galerie.

On ne m'avait pas trompé. Tout en entrant dans la première salle, je me trouvai en présence d'une quinzaine de portraits de M. T..., les uns médiocres, les autres d'un bon pinceau, certains maniérés, d'autres avec des regards plongés dans l'infini. La seconde salle renfermait certaines fantaisies, telles que M. T... en habit de masque, M. T... surpris en Italie par des brigands, M. T... faisant une déclaration à une danseuse, M. T... admirant l'Océan. Un peintre avait imité l'ancienne manière, en dessinant tout au fond de son atelier un imperceptible M. T..., tandis que lui, le peintre, s'était placé tout au premier plan, à son chevalet, son rapin auprès de lui, un gros chat accroupi sur la poutre de l'atelier mansardé, et un gros chien aboyant après le chat. C'était un véritable tableau, d'autant plus comique, que le modèle qui en payait les frais y était sacrifié. Je ne sais si le peintre avait eu connaissance de l'irrespectueux chef-d'œuvre de Velasquez, qui, pour peindre un roi d'Espagne, s'avisa de le représenter tout au loin, tournant le dos au spectateur, mais reflétant sa royale figure dans une toute petite glace, tandis que les honneurs de la représentation sont pour deux horribles nains, mâle et femelle, qui jouent dans l'atelier avec un gros chien sur le devant du tableau. Toujours est-il que pour la première fois M. T... n'était guère plus grand qu'une allumette, tandis que l'artiste s'était décerné les honneurs de la grandeur naturelle.

— Un bon tableau! dis-je pour montrer enfin quelque enthousiasme, car cette représentation d'une seule et même personne m'avait bridé la langue.

M. T... répondit par un son gémissant qui ne me donna pas la véritable clé de sa pensée, mais son petit doigt se *crocha*, pour ainsi dire, encore plus étrangement que de coutume. « Deux Espagnoles à leur balcon regardant passer dans la rue M. T... » me firent croire que décidément l'homme aux portraits était un modèle de fatuité dont seuls les photographes, qui exposent à chaque coin de rue leurs airs penchés, pouvaient approcher. M. T... était le Narcisse d'une civilisation qui a donné à l'homme le moyen de se mirer sur une toile à la place d'une claire fontaine. Il se trouvait le plus beau des mortels, et n'avait jamais rencontré un peintre assez adroit pour rendre sa physionomie à l'aide du pinceau. Certainement son nez, sa bouche, sa barbe, ses cheveux ou ses yeux attendaient encore un Holbein pour être décrits dans toute leur perfection. Après une

demi-heure de contemplation, telle était à la grosse l'idée que je me faisais du musée de M. T...

C'est dans l'exécution de ces portraits que les peintres modernes montraient leur vulgarité et le peu de connaissance qu'ils ont de l'homme intérieur. A part quatre ou cinq toiles perdues dans la galerie, M. T... n'avait pas lieu d'être satisfait du masque dont l'avaient doué la majorité des artistes. Je ne sais vraiment ce que font les peintres de leurs yeux, car certains avaient pris leur modèle à rebours. Le jeune T... était représenté sémillant, chevaleresque, penseur, galant, spirituel, audacieux, profond, badin, les yeux vifs, sensuels, pétillans, despotiques, cruels, mourans, le geste pompeux, abattu, dominateur, colérique, charmant, tandis que le modèle ne possédait aucune de ces qualités. Même la couleur rousse de ses cheveux avait subi des transformations, comme si M. T... eût été se faire teindre chez une épileuse du Palais-Royal. Un peintre eut l'audace de représenter son modèle en jeune brun, aux allures provoquantes; mais peut-être était-ce la volonté de M. T...!

Je croyais avoir passé en revue toute la collection, lorsque le propriétaire, d'un air mystérieux, ouvrit une porte que je n'avais pas remarquée, et m'introduisit dans une pièce à demi éclairée par un jour rougeâtre pénétrant à travers des rideaux de couleur pourpre. Cette salle recevait la lumière, comme un atelier, par le toit; mais des stores d'une complication particulière me donnèrent à penser que j'allais assister à une exhibition intéressante. La décoration, d'un grand luxe, les murs tendus de velours, les barrières, en fer doré, qui ne permettaient pas d'approcher du tableau de plus d'un demi-mètre, certaines inscriptions dans des cartouches, faisaient de cette troisième salle une sorte de *tribune* imitée du musée de Florence, telle par exemple que le nouveau salon carré du Louvre.

Tout d'abord je fus frappé par un certain portrait crispé, d'une étrange peinture, qui ne pouvait venir que d'un célèbre peintre romantique dont on cite peu de portraits. Hamlet, Manfred, Faust, Lara, Olympio, se retrouvaient par quelque côté sur cette toile remarquable par de lointains rochers verts, qui donnaient une grande valeur (de ton) à la toque rouge que portait M. T....

L'illustre auteur de ce portrait, je le connais. Il est fin, spirituel, d'un commerce charmant; homme du monde, il a su par une conduite diplomatique se faire commander d'immenses travaux qui révoltaient le goût des gens du gouvernement; mais dans son atelier le peintre n'a jamais transigé avec son génie tourmenté : il peint ce qui lui plaît et non ce qui plaît aux autres. Incapable du moindre asservissement, pour obéir à l'idéal poétique, l'artiste n'a pas consenti plus de trois fois dans sa vie à faire un portrait. Par quelle ha-

bileté M. T... était-il arrivé à posséder son image de la main d'un homme effrayé de courber sa pensée sous la volonté d'un être étranger aux arts? Ce fut là ce qui me donna la certitude de la force de l'idée fixe et de l'adresse qu'elle communique à ceux qui en sont possédés. Sans doute le jeune T... ne retrouvait pas sa propre ressemblance égarée au milieu de ces souvenirs de Byron, de Goethe, de Shakspeare; mais ce n'en était pas moins un honneur que de posséder un essai de portrait du grand artiste, qui, abandonnant sa propre fantaisie, avait bien voulu descendre jusqu'à essayer de rendre l'image d'un homme ordinaire.

Je n'étais pas au bout des bizarreries peintes de la collection. Dans cette troisième salle, on voyait accrochés dix portraits qui avaient dû coûter une centaine de mille francs, car M. T... s'était adressé, pour orner sa *tribune*, à des maîtres de la plus grande réputation, même à des paysagistes. Ainsi l'homme qui a pour habitude d'envelopper de brumes la nature du matin et du soir, le peintre qui ne cherche que les effets de rosée, les légères vapeurs chassées par le soleil levant et les demi-jours provoqués par la fuite du soleil à l'horizon, le même dont les feuillages sont à demi estompés dans une atmosphère grise, avait abandonné un moment sa chère nature pour peindre M. T...; mais aussi quel singulier portrait! Des traits flottans, une physionomie analogue aux formes que dessine tout à coup un nuage qui passe, tel était M. T... interprété par le paysagiste.

Un troisième artiste avait fait de la figure du jeune homme une sorte de muraille pleine d'accidens, de petits ravins, d'excroissances, de roches, de vallons et de collines. C'étaient comme des râclemens avec les ongles, des grattures, de vieux tons rouillés, des épaisseurs de couleurs semblables à de petits tertres; les bitumes y dominaient, et l'aspect général faisait songer au fond d'une vieille casserole. La physionomie avait quelque chose de turc ou d'albanais, et M. T... ne pouvait se plaindre du peu de travail de l'artiste, car la peine avait passé par là.

A gauche, dans un cadre splendide, se trouvait un portrait blanc et rose, joli comme une poupée de cire. C'est ainsi que se font peindre habituellement les souverains. Si la physionomie était insignifiante, la cravate blanche, la fleur à la boutonnière et le satin reluisant du drap étaient traités avec un soin sans égal. Tout était également léché et vernis dans ce portrait, et si M. T... n'eût jamais commandé que celui-là, certainement ses compatriotes n'auraient pu manquer de l'envoyer à la chambre en qualité de représentant du département.

Il y avait encore quelques portraits, mornes, gris, sans vie, d'un profil régulier, avec des contours exacts et des ameublemens dessi-

nés comme par le compas d'un architecte : ils ne choquaient pas les habitudes reçues, et ressemblaient un peu, il est vrai, aux figures des cartes à jouer; mais leur gravité solennelle, leur raideur donnaient au personnage représenté quelque chose d'officiel, et les bourgeois de S... ne pouvaient y trouver à redire. Malheureusement M. T... commit la maladresse de montrer à quelques personnes de la ville une certaine toile à laquelle il semblait attacher une extrême importance, à en juger par l'appareil dont il l'entourait...

Dans le fond de la galerie était une estrade à laquelle on arrivait par six marches tendues de velours noir. Sur la plate-forme, une espèce de tabernacle doré faisait croire à un autel. D'un geste, M. T... m'engagea à monter les marches, et à la singulière physionomie qu'il prit tout à coup, je me sentis saisi d'une curiosité mêlée d'angoisses. — Que puis-je voir encore? pensais-je pendant que mon hôte faisait jouer autour d'une poulie les cordons de soie qui communiquaient aux stores de la galerie.

La lumière changea de coloration à plusieurs reprises. Les étoffes qui se déroulaient lentement sur la fenêtre du toit offraient diverses gammes tendres et affaiblies qui changeaient à chaque mètre, autant que j'en pus juger. — J'essaie mon jour, me dit d'une voix faible M. T.... Après avoir déroulé des verts et des jaunes, des roses, des lilas, mon hôte s'en tint à une certaine couleur sans précision qui rappelait la cendre de cigarette. Alors il ouvrit les portes dorées du tabernacle, et j'aperçus... — Un peu plus loin, monsieur, je vous prie, me dit M. T... en me faisant un geste suppliant. — Je fis quelques pas en arrière. — Légèrement à gauche, s'il vous plaît! reprit M. T.:.. — Sans doute le store couleur de cendre de cigarette ne parut pas tamiser la lumière convenablement, car M. T:.. reprit la corde de soie, et amena une sorte de tenture d'un bleu impalpable.

C'était le portrait du Christ! le Christ couronné d'épines!... Par un mouvement instinctif, j'allais me découvrir, lorsque mon attention s'arrêta sur un doigt crochu qui se voyait autour de la croix portée par le Christ. Ce doigt était le petit doigt de la main de M. T... En partant de ce simple fait, l'ensemble me fut révélé. M. T... s'était fait peindre en Christ! Là devait aboutir la contemplation de sa figure. M. T... se croyait-il un nouveau Christ? Avait-il été poussé à cette fantaisie par la couleur de sa barbe? Était-ce un symbole que ce dernier portrait, le *conclusum* de la galerie? Après la première pièce, où se trouvaient encadrées les équipées d'une folle jeunesse (*M. T... faisant une déclaration à une danseuse,* etc.), mon hôte en était-il arrivé à porter la croix du repentir? Je ne sus qu'en penser, même lorsque je pus lire au fond du

sanctuaire ces trois mots écrits en lettres d'or : ***Travail, Amour, Liberté.***

— Encore une religion! pensai-je, car ces mots étaient disposés en triangle, forme dont abusent les dieux modernes. Dès ce moment, M. T... me fut révélé. J'étais en face d'un de ces faibles cerveaux que les tourmentes sociales depuis trente ans ont encore affaiblis. Pauvres natures dans l'esprit desquelles est tombé tout à coup une graine de recherches sociales! Vingtièmes d'intelligences qui se croient propres à comprendre de gros livres pleins de négations troublantes! Chétifs estomacs intellectuels qui ne peuvent digérer des nourritures trop substantielles! Cerveaux étroits sur lesquels manquent tout à la fois les bosses de l'analyse et de la synthèse! Corps débiles qui ploient sous un fardeau trop lourd! Combien en ai-je rencontré de ces utopistes bourgeois qui pour leur malheur ont appris à lire!

Je regardais M. T... en pensant de la sorte, et je me sentais embarrassé. Il m'était permis de dire mon opinion sur le tableau qui représentait *deux Espagnoles à leur balcon regardant passer M. T... dans les rues de Madrid;* mais parler du pseudo-Christ, je ne l'osais réellement. Je craignais par un simple mot d'ouvrir les écluses du système moral et religieux inventé par M. T.... Je ne sais s'il eut pitié de moi; mais, voyant mon indifférence, il referma la porte du tabernacle et le fameux portrait disparut tout à coup. Pour cacher mon trouble et empêcher l'inventeur de religions de développer ses théories, j'affectai de revenir au portrait peint à la truelle, et je me lançai dans les discussions esthétiques de glacis, d'empâtement, de rissolement, de grattures de palette, qui sont le pont-aux-ânes des esprits superficiels. En province, je pouvais passer aux yeux de M. T... pour un ami consommé des arts, et je ne craignis pas d'empruter aux feuilletonnistes en matière de peinture les épithètes les plus truculentes qu'ils emploient avec le même enthousiasme depuis une trentaine d'années. Grâce à cette méthode facile, je pus bavarder pendant une heure sur les procédés matériels de la peinture, et j'écartai avec le plus grand soin tout ce qui touchait au sentiment intime. Je craignais d'être victime d'un dieu bavard, et j'étais tombé dans le même défaut.

Ce fut ainsi, en marchant à reculons avec précaution vers la première salle, que j'arrivai à la porte en prenant congé de M. T... le plus poliment possible. J'avais hâte de sortir de cette galerie où je me sentais mal à l'aise. Il m'est passé sous les yeux bien des tableaux ineptes, j'ai visité pour mon malheur trop de collections particulières; mais jamais je ne me suis senti plus troublé que devant cette collection de portraits.

Heureusement la maison de M. T... donnait sur un cours planté d'ormes et de tilleuls, où j'allai chasser, en retrempant mes yeux avides de verdure, les tristes impressions de cette maudite galerie. « C'est bien la dernière fois, m'écriai-je, que je visite un amateur de tableaux ! Que de couleurs accumulées sottement sur des toiles ! A quoi bon? » Mais comme depuis dix ans je fais le même serment, et que, semblable aux ivrognes, je retourne toujours à la peinture, je songeai aussitôt que chaque chose contient son enseignement. Tout en marchant, j'oubliai la galerie pour ne penser qu'au propriétaire.

Une petite rivière borde le *cours,* de riches prairies s'étendent au loin et font des promenades de la ville de S..... un riant endroit. Dans ces prairies pâturaient de grands bœufs qui, en apercevant un promeneur, fait assez rare sans doute pour ces animaux, s'avancèrent près de la rive et me considérèrent curieusement. Je m'assis sur le gazon, de mon côté je pris plaisir à regarder ces bœufs curieux; mais M. T... n'était pas sorti de mon cerveau. L'analyse se livrait à son mystérieux travail, sans que j'y prisse part, et bientôt M. T... allait apparaître sous un nouvel aspect, comme un acide composé dans une cornue, pendant que le chimiste, occupé ailleurs, laisse l'opération se faire tranquillement.

Je ne me charge pas d'expliquer la naissance des idées : que deviendraient les philosophes? Je me borne à constater l'enfantement. Pendant que je croyais m'intéresser aux bœufs dans la prairie, la solution du problème s'était faite naturellement en moi sans souffrances, sans efforts, j'oserai presque dire sans pensée. La nature maladive du jeune T..., cette prodigieuse quantité de portraits me donnèrent la certitude que, tout à la fois plein de respect et d'adoration pour sa propre image, plein de défiance et de faiblesse à l'idée du rôle qu'il avait à jouer dans la société, M. T... voulait à coup sûr léguer sa physionomie aux générations futures, tout en ayant la certitude de n'être ni un grand penseur, ni un grand capitaine, ni un grand savant, ni un grand poète. Bien certainement le raisonnement suivant venait d'éclore dans sa pensée :—Je *veux* laisser quelque chose de moi sur la terre. Ma nature s'oppose à ce que je fasse quelque action d'éclat; mon intelligence se refuse à une de ces grandes découvertes qui font que la mémoire d'un homme passe de bouche en bouche. Je *dois* commander mon portrait à l'artiste le plus éminent de mon époque, afin que son génie me serve de passeport pour l'avenir. Titien a laissé le portrait de l'*homme au gant,* qui peut-être, pas plus que moi, n'avait de droit à être inscrit sur le livre d'or des chefs-d'œuvre. Pourquoi ne serais-je pas l'*homme au gant* de ce temps-ci, et ne fournirais-je pas à un Titien moderne l'occasion de se signaler?

Je regardai un des bœufs avec l'œil enthousiaste d'un joueur qui vient de faire sauter la banque, et il me parut que l'animal, avec sa physionomie candide, m'encourageait dans cette voie de déductions; mais un léger obstacle devait se présenter naturellement à l'esprit de M. T.... Le chef-d'œuvre du Titien moderne pouvait être détruit tout à coup dans une guerre, un pillage, un incendie; alors le portrait disparaissait, et l'image du futur *homme au gant* retombait dans l'oubli. Qui prouvait que le peintre en réputation aujourd'hui serait accepté par la postérité? Les arts sont sujets à des bouleversemens d'opinions aussi singuliers qu'un volcan. Tout à coup la flamme brille autour du nom d'un homme; le lendemain ce ne sont que cendres. Pour trancher cette difficulté, M. T... avait résolu sans doute de commander une nombreuse quantité de portraits, et il s'était proposé ainsi un double but : 1° échapper à une destruction quelconque; 2° se mettre en face du chevalet de tous les meilleurs artistes modernes, afin d'en rencontrer un que la postérité accueillerait inévitablement.

Je me frottai les mains et me levai joyeusement en donnant un dernier coup d'œil aux bœufs de la prairie. — Ce ne sont pas ces grosses bêtes, pensais-je, qui auraient trouvé dans leur épais cerveau une telle explication du catalogue des portraits de M. T...! Quoique cette histoire date de quelques années, je me rappelle la surprise d'un honnête rentier de la ville qui me rencontra au détour d'une allée, pendant que je chantais un peu trop fort la solennelle chanson qui commence ainsi :

Quand la Mer-Rouge apparut
Aux yeux de Grégoire,
Aussitôt ce buveur crut
Qu'il n'avait qu'à boire...

Voilà comment on peut passer pour un ivrogne, quand l'ivresse seule causée par mes inductions faisait que je me récompensais par un petit concert personnel.

Le soir même était fixé pour mon départ, les malles faites. En rentrant à l'auberge, le premier feu de mon enthousiasme passé, les dernières bouffées d'amour-propre envolées : « Ce n'est pas tout, » pensais-je. Et un doute timide vint se greffer sur la tige de la brutale affirmation : « *Peut-être* ai-je sondé une des cases du cerveau de M. T...; mais il doit se passer quelque autre phénomène à propos de ces portraits. Le mélancolique abattement de M. T... serait inexplicable s'il était au comble de ses désirs. » Et une voix me criait : « Hardi! creuse encore, fouille toujours, ne crains pas la fatigue! »

L'homme, de sa nature, est paresseux, et j'en suis un exemple

vivant. Je me révoltai contre cette voix intérieure, donnant pour raison que certainement j'avais trouvé le réel motif qui poussa M. T... à collectionner une si nombreuse quantité de portraits. De ma visite à la galerie j'avais tiré tout ce qu'on pouvait en attendre, et je me sentais peu propre à de nouvelles inductions : quand les idées ne jaillissent pas vivement tout à coup, j'ai beau me replier sur moi-même pour en engendrer de nouvelles, je n'arrive qu'à l'abattement. Je regardais tristement mes malles prêtes pour le départ du soir, lorsque, par une résolution subite, je pris le parti de rester encore le lendemain. Une visite nouvelle au jeune T..., quelque pénible qu'elle fût, pouvait me développer d'autres horizons. Je me reprochai mon impatience du matin, car j'avais pris l'homme à rebours. Ne devais-je pas le laisser causer, l'écouter en toute humilité, subir ses dissertations symboliques avec calme? Ma lâcheté m'avait conduit à traiter des *empâtemens*, des *bitumes* et des *frottis*, mais ce n'était pas là ma mission. — N'es-tu pas condamné par ta profession à écouter les sots? reprit la voix intérieure. Tu n'es pas libre de faire ce qui te plaît. Pour analyser ceux qui t'entourent, tu dois devenir purement *impersonnel*, chasser toute sympathie comme toute antipathie, sinon tu es incapable de juger les hommes. — Allons, répondis-je, frappé de la justesse de ces conseils, je reste, et je retournerai voir la galerie, quoi qu'il m'en coûte.

Un vieux médecin original, qui aimait beaucoup les jeunes gens, ne manquait pas de les aborder avec ces mots : « Et les femmes? et l'argent? » Il avait supprimé l'inévitable *comment vous portez-vous?* pour le remplacer par cette double question, toujours intéressante. C'est de lui que je tiens ce conseil : « Mon ami, dans toute question grave qui se présentera à votre esprit, cherchez la femme cachée dessous. » Cette indication me revint à la mémoire : j'avais oublié la femme dans l'analyse de M. T...; mais dans la première chambre où je fus reçu, je n'avais pas aperçu le plus petit médaillon accroché à la cheminée. S'il y avait une femme, il était impossible, avec les nombreux peintres employés par M. T..., que la femme n'eût pas reçu l'aumône d'un simple portrait. Il pouvait arriver toutefois que seul M. T... se crût digne d'être couché sur la toile à peindre, et l'admiration pour sa propre image devait le conduire à un froid égoïsme.

Pour me distraire, j'allai le soir au cercle. On y jouait aux dominos, aux cartes, on causait politique, ce n'était pas là mon affaire; tout en feuilletant les journaux accumulés sur une table, je jetai un rapide coup d'œil sur les habitués, et j'avisai dans un coin un vieillard qui prenait silencieusement une tasse de café. Il ne fumait pas, ne lisait pas, et à sa figure je compris qu'une petite conversation

ne devait pas lui être désagréable. Aussi, après les premiers saluts échangés et les complimens habituels sur la beauté des environs de la petite ville, je déclinai ma profession de voyageur enthousiaste des arts, et j'arrivai à toucher un mot de la galerie de M. T.... Le vieillard, en entendant ce nom, me regarda d'un certain œil malin, afin de se rendre compte de mes impressions intérieures; mais j'eus la force de ne rien laisser paraître, et me traînai dans les lieux communs en parlant seulement de la curiosité que j'emportais de la contemplation des portraits de certains maîtres. — Monsieur est artiste? me dit le vieillard en voyant que je m'appesantissais sur les procédés des peintres et que ma conversation roulait plutôt sur la manutention matérielle de la peinture que sur la question psychologique.

— J'aime les tableaux, dis-je hypocritement, et il m'a été donné de vivre avec des peintres qui m'ont initié à leur langage.

— Monsieur T... vous a-t-il donné son catalogue? reprit le vieillard.

— Quel catalogue? dis-je en flairant une curiosité. Il n'y a pas besoin, ce me semble, de catalogue dans une galerie qui ne renferme qu'un seul et même portrait.

— Ah! dit le vieillard, M. T... ne vous a pas fait hommage de son catalogue... Il le cache alors, mais je l'ai gardé précieusement, moi qui vous parle.

J'aurais volontiers tenté une escalade avec effraction dans la maison du vieillard pour connaître ce catalogue mystérieux, mais je continuai froidement : — Pourquoi M. T... cacherait-il ce catalogue?

— Par un motif plus grave que vous ne le supposez.

— Ah!

— La famille de M. T..., continua le vieillard, qui ne demandait qu'à parler, n'est pas absolument enthousiaste de cette collection, qui ne semble pas avoir de fin... M. T... est maladif, d'une frêle santé, et on sait dans la ville qu'il a jeté des sommes immenses dans les ateliers de Paris pour se faire peindre... La famille craint avec juste raison que cette fantaisie ne prenne des proportions plus énormes encore. Que pourrait-on faire de tous ces portraits, si M. T... venait à mourir? Ses parens en garderont un ou deux, je l'accorde; mais on ne retrouvera pas aux enchères publiques la centième partie des sommes dépensées par M. T.... Moi aussi, j'aime à collectionner; j'y vais doucement... Les belles choses me tentent, mais je laisserai des pâtes-tendres que je paie cher, et qui sont malgré tout le meilleur placement de mon argent.

J'eus l'effronterie de témoigner au vieillard une vive admiration pour les porcelaines, quoique je n'y entende goutte, et il me fallut

subir mille dissertations sur les produits de Sèvres, sans pouvoir ramener la conversation sur le compte de M. T.... — Encore un maniaque! pensais-je; mais en restant dans la ville, j'avais pris une dose de patience, et j'écoutai attentivement en apparence cette nouvelle dissertation. Au bout de deux heures, à force de jeter des bâtons dans la conversation du vieillard, j'arrachai quelques lambeaux sur la vie de M. T..., et j'appris qu'il avait publié jadis une brochure si étrange sur sa galerie, que sa famille s'en était émue et avait manifesté l'intention de le faire interdire, se fondant sur certains passages bizarres de cette brochure. — Rien n'est plus tristement intéressant, dis-je, qu'une interdiction. C'est une question qui me préoccupe beaucoup.

— Monsieur est avocat? demanda le vieillard.

— Pas précisément, j'ai étudié le droit, et entre beaucoup de questions légales, celle-ci, à mon sens, est une des plus graves. Je serais fort curieux de lire cette brochure.

— Il n'y a peut-être pas dans la ville cinq personnes qui aient conservé cet imprimé. Pour moi, homme d'ordre, je l'ai rangée dans ma bibliothèque, et je comprends maintenant pourquoi M. T... ne vous l'a pas offerte : c'est que sous le coup de cette interdiction et en connaissant le but, il aura détruit le restant des exemplaires.

— Vous croyez?

— Certainement; les parens seuls l'auront conservée.

— Ayant étudié profondément la question de l'interdiction, je vous avoue que je suis très curieux de lire cette brochure. Je connais l'état d'esprit de M. T.... Rien dans ses idées, dans sa conversation, n'annonce un dérangement des facultés mentales; mais l'écriture mène souvent un homme dans des sentiers capricieux, et j'aurais voulu voir si, la plume à la main, M. T... n'offrait pas de prise à ses adversaires.

Malgré ma curiosité bien évidente, le vieillard ne semblait pas disposé à me communiquer le catalogue précieux, et je n'osai lui en faire une proposition plus directe, lorsque heureusement pour moi mon interlocuteur se prononça vivement contre M. T..., en prétendant qu'il se faisait fort de faire prononcer l'interdiction rien qu'en lisant deux lignes du catalogue devant le tribunal. Par instinct, je combattis poliment cette affirmation, et je pris le parti de M. T.... La discussion s'échauffa peu à peu; mais les argumens sans preuves ne suffisaient pas. — Il est onze heures, dit le vieillard; si vous aviez une demi-heure à me donner, je demeure à quatre pas d'ici, et je vous prouverais, pièces en main, que j'ai raison.

— Je vous donne toute la nuit, monsieur! m'écriai-je, enthousiasmé d'être enfin sur la piste.

Je ne m'attendais pas à une nouvelle épreuve. Le vieillard qui me tenait ne lâchait pas si facilement sa proie. Il me fallut admirer l'une après l'autre toutes les porcelaines de la collection, subir la biographie de chacune des tasses, à savoir leur origine, leur provenance, le prix qu'elles avaient coûté, le taux auquel elles devaient arriver, enfin les mille manies qu'enfante la possession. A deux heures du matin seulement, nous passions dans la bibliothèque, fort en ordre. Du premier coup, le vieillard tomba sur un paquet de brochures, au milieu desquelles se trouvait le catalogue de la galerie de M. T.... J'avoue que je fus pris d'un certain frémissement de joie en apercevant ce trésor, plus précieux pour moi que tous les palimpsestes du moyen âge. Je tenais mes coudes serrés au corps pour empêcher mes mains de s'élancer en avant, car le vieillard apportait dans tous ses actes une sage lenteur. Quand il tint la brochure, il fallut chercher les lunettes, se moucher, prendre du tabac, se tasser dans le fauteuil, et divers autres incidens qui me faisaient bouillir le sang. Le vieillard avait deviné ma curiosité, et pour mieux me faire goûter l'audition du catalogue, il se mettait en scène comme un acteur consommé qui aime à faire attendre son public. Pour moi, j'aurais crié : La brochure! comme à la Porte-Saint-Martin les gens du parterre crient : La toile! Après une lente lecture du catalogue, que le vieillard examina d'abord à son aise, comme s'il préparait ses inflexions de voix, le traître commença par me lire diverses nomenclatures sans importance. La première salle n'avait pas offert à M. T... l'occasion de se signaler : il gardait ses effets de style pour les portraits importans; mais tout à coup à ces explications parfaitement claires succéda une phrase un peu trouble : — Nous y voilà, dit le vieillard, qui lut : ***L'exploré ne s'agitant plus, l'idée-mère appuiera nos gestes sur le fond d'un regard meilleur que n'a point fixé l'hôte ingrat.***

— Oh! m'écriai-je.

— Ceci, dit le vieillard, est une phrase tirée de la préface; mais nous allons passer à des fragmens plus clairs.

— Je ne demande pas mieux.

— Voici ce que dit M. T... d'un de ses portraits : ***Le profil n° 2 est très exact surtout par la localisée blonde. Il s'y révèle déjà comme expression ce que j'appellerai le croisé de la pensée.***

— Voulez-vous me permettre? dis-je en prenant la brochure; je ne comprends pas, il faut que je lise.

M. T... analysait sa galerie tout entière : dans son ***portrait au fauteuil,*** il admirait « sans limites le double drame de l'homme et du spectacle pittoresque. La main seule d'en bas est sublime! » s'écriait-il. Quant au portrait en Christ, voici ce qu'il en pensait : « La

tête est profonde; elle a beaucoup souffert, elle souffre encore. Une larme du sang de rédemption est prête à tomber de l'œil... » Et il ajoutait naïvement : « Le pli de la manche est inappréciable. »

A trois heures du matin, je sortis de la maison du vieillard, enchanté de mon expédition. La timidité de M. T... m'était révélée par cette menace d'interdiction qui planait sur sa tête. Un homme a commis un crime avec des complices, qui plus tard veulent le dénoncer. Il peut espérer faire taire ses complices à force d'argent, essayer de s'en débarrasser; mais l'imprimerie est le plus redoutable des complices. La moindre feuille de papier sortant de la presse couverte de caractères noirs ne peut pas disparaître. Il se trouve toujours quelqu'un qui la possède, quand même elle n'existerait plus au dépôt légal. Le sage qui recommandait de tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant d'émettre son opinion n'eût pas manqué de passer sept jours et sept nuits avant de confier sa pensée à la presse. Quoique M. T... trouvât sa brochure pleine de raison, en ce sens qu'elle répondait à ses sentimens personnels, néanmoins il jugea prudent de détruire le restant des exemplaires, afin que l'opinion publique ne vulgarisât pas les sentimens de ses propres parens. Possesseur d'une fortune considérable, il savait combien elle tentait ceux qui l'entouraient, et en même temps qu'il voulait conserver le libre maniement de ses revenus, il ne se souciait pas de passer comme atteint de démence auprès de ses compatriotes.

Pour moi, je ne jugeai pas l'interdiction possible malgré cette bizarre brochure. Certainement M. T... avait une fuite à un certain endroit du cerveau, surtout en ce qui touchait aux beaux-arts et à la vanité attachée à sa personnalité; mais combien ne rencontre-t-on pas d'hommes sérieux, accomplissant régulièrement tous les devoirs de la société, qui s'enflamment pour quelques projets étranges, et semblent, par leurs illusions, échappés des Petites-Maisons! Pour M. T..., il s'agissait de démontrer, au cas où ses parens provoqueraient une enquête, qu'il ne jetait pas dans sa collection plus que ses revenus ne le lui permettaient.

Ce fut après avoir réfléchi à ces questions complexes que je fus pris d'un vif sentiment de pitié pour M. T..., dont la tristesse, les façons inquiètes, le parler sans audace, étaient expliqués par la lutte sordide des intérêts qui s'agitaient autour de lui. Combien sont poignantes ces souffrances dans une petite ville de province, où les moindres actions sont analysées par de trop habiles chimistes! La famille de M. T... avait de hautes relations dans le pays, et pouvait disposer de nombreuses influences. M. T... vivait à l'écart, ne voyait pas le monde : autant de motifs d'accusation. Il parlait peu, riait moins encore, et concentrait ses pensées en lui-même; il était facile

de l'accuser d'hypocondrie, de le montrer sous le joug d'une idée fixe : la galerie de portraits était écrasante, et surtout le catalogue, dont la destruction seule était de nature à témoigner contre M. T....

Je résolus d'aller lui faire une seconde visite, dans laquelle il entrait autant de sympathie que de curiosité. Le lendemain, le domestique, m'ayant reconnu pour m'avoir ouvert la veille, m'introduisit sans m'annoncer dans la galerie de tableaux, où je trouvai M. T... assis dans un fauteuil, livré à ses réflexions. — Si j'étais médecin, pensais-je, je commencerais par enlever le malheureux à ces images mélancoliques, trop de fois répétées, qui ne peuvent qu'apporter du trouble dans ses idées. — Je me suis permis, monsieur, lui dis-je, de venir visiter encore une fois votre galerie avant de partir : j'ai été tellement frappé par quelques-uns de vos tableaux, que j'ai désiré les revoir. Veuillez excuser mon indiscrétion.

Un pâle sourire passa sur les lèvres de l'amateur, qui me tendit la main. Après avoir jeté un coup d'œil sur l'ensemble de la galerie, je m'arrêtai devant le portrait des *dames espagnoles regardant de leur balcon M. T... passer dans les rues de Madrid.* — J'ai lu, dis-je, une petite notice sur ce tableau dans votre catalogue.

— Le catalogue! s'écria-t-il, où avez-vous trouvé le catalogue?

J'avais causé une vive émotion au pauvre homme, mais j'étais décidé à entrer en lui comme une vrille, et je ne m'arrêtai pas plus qu'un chirurgien après la première incision. — Cette notice est fort intéressante, monsieur, et je vous en fais mon compliment; elle m'a servi à pénétrer plus avant dans le sens intime de votre collection.

— Qui vous a fait tenir ce catalogue? dit M. T... en se levant tout à coup; là, ne me le cachez pas, monsieur, j'ai beaucoup d'ennemis, beaucoup, beaucoup.

— Je les connais, on m'a tout appris; mais ne croyez pas que la personne qui m'a communiqué cette brochure vous veuille du mal : une simple curiosité de ma part a amené un habitué du cercle, un homme aimable, à me faire lire le texte explicatif que vous avez rédigé d'après votre galerie.

— Quel est cet homme? comment est-il, je vous prie?

Quand j'eus décrit le vieillard et parlé de sa collection de porcelaines, M. T... respira plus librement. — Je sais qui vous voulez dire, reprit-il, et les difficultés ne viendront pas de ce côté, mais j'espérais qu'il ne restait plus trace de ma brochure.

— Je ne la trouve pas si dangereuse que vous le croyez, monsieur; chassez donc ces inquiétudes qui sont trop nettement accusées sur votre front.

— Vous a-t-on donné quelques détails sur la lutte qui me sépare de ma famille?

— Je la connais, et je la déplore.

— J'en ai souffert un moment, mais vraiment ces tourmens ne sont pas les seuls; ceux-là, il était facile de les dompter. Il en est d'autres, ajouta M. T... en se couvrant la figure de sa main gauche. Partez-vous aujourd'hui pour Paris? reprit-il en changeant de conversation.

— Oui, monsieur, répondis-je surpris.

— Je vous écoutais hier pendant que vous parliez peinture, vous êtes un homme compétent; on voit que vous avez beaucoup vu, beaucoup comparé; les combinaisons de la palette vous sont connues, vous raisonnez comme un habile marchand de tableaux.

Ce dernier trait, qui pouvait passer pour une épigramme, me donna à penser que M. T... était plus fin que je ne le supposais.

— Il y a autre chose dans la peinture, continua-t-il.

— Oui, il y a autre chose, m'écriai-je, sentant que nos pensées étaient à l'unisson.

— Surtout dans l'art de rendre un portrait. Il semble que l'artiste a le privilége d'évoquer notre âme, car celui qui ne s'occupe que de la ressemblance brutale n'est qu'un ouvrier plus ou moins habile; mais tirer l'âme des milieux sensibles où elle habite, la faire rayonner autour de notre enveloppe matérielle, la fixer pour ainsi dire sur la toile à tout jamais,... ne craignez-vous pas, monsieur, qu'il y ait là un certain danger?

— Pour le peintre? demandai-je.

— Au contraire, l'artiste est le magicien qui, plein du contentement d'exercer sa funeste puissance, s'empare de sa proie et l'immole palpitante aux pieds de sa réputation!

Je ne pus m'empêcher de penser aux idées touffues du catalogue.

— Pourquoi, continua M. T..., les souverains confient-ils en général à des ouvriers vulgaires le soin de transmettre leurs traits à ceux qu'ils gouvernent? Ils ont une raison secrète, croyez-le.

— Historiquement parlant, je ne puis admettre cette proposition; d'illustres artistes ont peint des souverains, nous en avons des preuves existantes, à commencer par Holbein.

— Holbein! s'écria M. T..., c'est le plus dangereux de tous ceux que j'appelais des magiciens. Savez-vous ce qui est résulté de ses rapports entre lui et le roi d'Angleterre après l'achèvement du portrait?

— Ces détails tout intimes ne se trouvent nulle part.

— Je les connais, s'écria M. T....

— Comment?

— Une question encore. Vous êtes-vous fait peindre souvent?

— Une seule fois.

— Quelle impression en avez-vous reçue?

— Je ne sais trop.

— Rappelez-vous, cela m'intéresse beaucoup.

— Un ennui profond, si je me souviens bien, une inquiétude nerveuse, une fatigue générale, un affaissement sur le fauteuil où j'étais assis.

— Détails purement matériels, reprit M. T.... Qu'éprouviez-vous au moral?

— Rien. Toutes mes idées s'accordaient à plaindre mes membres d'être emprisonnés.

— Peut-être auriez-vous ressenti d'autres impressions, si vous aviez été exposé de nouveau aux regards plongeans d'un grand peintre... Je peux vous dire ce qui m'est arrivé : je suis un témoin vivant et infortuné de l'action trop souvent réitérée des pinceaux, qui ont exercé sur ma vie une si fatale influence. Regardez-moi attentivement, monsieur, et dites si je suis aujourd'hui le même homme qui se faisait peindre déclarant son amour à une danseuse?

M. T... était allé se placer à côté du portrait dont il parlait.

— Plus jeune alors, n'est-il pas vrai? plus gai, les yeux brillans; je crois à la passion, la femme m'attire... Le système nerveux est en équilibre parfait; je jouis de la vie, je me réveille en chantant, des rêves dorés ont traversé mon sommeil... Je ne voyais que cette femme dans l'univers entier; je me serais fait peindre à ses genoux, car je rêvais d'y passer ma vie tout entière... Un jour, je fus trahi odieusement : cette femme me trompait avec son coiffeur, la basse créature! Elle eût pris un amant dans la société des jeunes gens qui m'entouraient, j'aurais souffert cruellement, mais choisir un coiffeur! Je la quittai le jour même, et je pris le parti de l'oublier en voyageant. Ne croyez pas, monsieur, que je vais vous fatiguer de mon amour; il est bien passé, et je range les souffrances amoureuses avec les dissensions de famille. Ce n'est pas là que gît mon mal.

M. T... passa dans la seconde salle, et d'un regard m'engagea à le suivre.

— Ici commencent les premiers symptômes, s'écria-t-il en regardant avec une certaine angoisse les portraits qui entouraient la chambre. Vous ne me comprenez pas, et je vous parais singulier, avouez-le...

Je fis un signe négatif.

— Que m'importe? reprit M. T...; vous êtes étranger, vous partez bientôt, et j'espère qu'après m'avoir écouté, vous aurez la loyauté de ne rien révéler de ma maladie à personne de la ville.

— Je vous jure, monsieur...

— Pourquoi un serment? J'ai confiance en vous. De ma nature, je n'ai jamais été un homme joyeux; tout enfant, j'étais porté à analyser mes pensées. Cette disposition d'esprit ne fit que s'accroître avec l'âge. Si je suis malade aujourd'hui, vous pouvez être certain d'entendre un malade intéressant, car tout ce que j'ai pensé jour par jour depuis que je suis dévoré par la peinture est inscrit là (il se toucha le front), comme si j'avais tenu un registre exact de mes sensations. Le premier peintre que je rencontrai sur ma route, celui de la danseuse, me livra ce tableau tel que je le lui avais commandé afin de conserver un souvenir de ma folle vie de jeunesse. D'abord ce portrait me plut; j'en tolérai la vue pendant une quinzaine de jours; à la fin du mois, il me fatiguait sans que j'en connusse la raison. Mon intelligence ne s'était pas encore réveillée au contact des belles œuvres, j'étais un ignorant, incapable de définir la différence du beau et du médiocre; mais mon instinct se révoltait contre cette peinture creuse et facile qui ne se sauvait par aucun détail. Comme ce portrait ne me plaisait pas, j'allai frapper à la porte d'un autre peintre, puis d'un troisième, et ainsi jusqu'à dix, les dix que vous avez vus dans la première salle. Mon goût s'épurait lentement; mais chaque peintre nouveau me donnait la clé de la pauvreté des portraits précédens, en prenant à plaisir d'en faire ressortir toute la médiocrité. Ces gens-là passent une bonne partie de leur temps à se dénigrer, et ils n'ont pas toujours tort. Leurs critiques envieuses m'ont beaucoup appris : comme les noms des grands maîtres revenaient souvent dans leur conversation, je finis par apprendre qu'il existait des Titien, des Rubens, des Van-Dyck, des Velasquez et des Holbein. J'allai souvent au Louvre en compagnie des peintres qui faisaient mon portrait, et j'y commençai une solide éducation, d'où vint mon mépris pour l'art appris à l'atelier, car jusqu'alors je n'avais eu affaire qu'à d'honnêtes gens qui étaient incapables de rompre les lisières de l'enseignement, et se livraient à la peinture je ne sais trop pourquoi. Telle est ma première phase uniforme, monotone et sans douleur. Les peintres que j'avais employés jusqu'alors ne souffraient pas, mais aussi ne me faisaient pas souffrir. Je regrette maintenant d'avoir gravi lentement l'échelle de l'art, car j'ai été soumis aux mêmes perturbations qui attendent l'homme dont la force et l'intelligence sont occupées à creuser les pénibles sentiers du beau.

— Je vous comprends maintenant, monsieur, m'écriai-je. Sans pratiquer l'état matériellement, vous avez épousé trop vivement les inquiétudes des pauvres gens qui courent après la réputation.

— Vous saisissez seulement un des côtés de la question, dit M. T... Oui, plus tard je me suis marié avec les peintres, et ce ma-

riage n'a pas donné les résultats tranquilles que j'en espérais; mais d'autres tiraillemens plus graves m'attendaient. Voilà le premier portrait qui a fait naître en moi des sensations étranges.

M. T... me montrait le cadre où il était représenté en Albanais, avec les mille accidens cherchés par un artiste qui s'est trop complu à croire aux hasards de sa palette, aux entassemens de couleurs les unes sur les autres, aux caprices de la pierre-ponce. — J'ai posé peut-être treize mois pour ce portrait, dit M. T...; l'artiste n'était jamais satisfait, il attendait des miracles de la siccation des couleurs. Quand la terre est privée longtemps d'eau, elle se fend. C'est ce résultat que demandait le peintre, qui eût volontiers mis sa toile au four pour profiter des accidens produits par la chaleur. C'était un homme nerveux, inquiet, mécontent de sa palette, cherchant l'impossible, ayant assez d'intelligence pour savoir qu'il était dans une fausse voie; mais il y avait vingt ans qu'on admirait ses défauts, et il en tirait le meilleur parti possible. S'il avait pu revenir à la peinture simple, ses plus chauds admirateurs l'eussent trouvé corrompu.

— Rien n'est plus juste.

— Quand ce portrait se trouva en bonne voie, continua M. T..., je remarquai en moi un certain état particulier d'abattement qui ne ressemblait pas à ma mélancolie habituelle. Il y avait comme un décrochement doux, il est vrai, sans secousses, de certaines facultés; mais je ne m'en inquiétai pas davantage, attendu que le système nerveux est exposé, lorsqu'il est délicat, à des variations aussi mobiles que celles de la température. Ce portrait fut reçu pour mon malheur au Salon, et y obtint un certain succès. Cependant les artistes que je connaissais me firent remarquer que je ne possédais pas mon portrait, mais celui d'un Albanais, qu'il n'y avait rien de français dans les traits, que le peintre ne pouvait se débarrasser de l'Orient, et que j'avais eu tort de me confier à un homme dont la Turquie était la spécialité. Un autre ajouta que je m'étais trompé, et que j'aurais dû demander à l'artiste le portrait de mon chien ou de mon singe, attendu qu'après les Turcs il ne connaissait pas d'autres humains. Je ne sais réellement pas quel est l'homme qui pourrait conserver quelque croyance dans la société des peintres : aussitôt qu'un de leurs confrères est en lumière, ils ajustent sur lui leurs escopettes chargées de railleries et de sarcasmes, et personne ne saurait résister à ce jeu dangereux.

— Qu'importe? c'est ce qui aguerrit l'homme. Voudriez-vous des artistes toujours adulés? Quels dieux fainéans vous auriez alors! Il n'est pas mauvais de temps en temps de secouer leur amour-propre.

— Mécontent de ce portrait à l'albanaise, continua M. T..., je m'adressai à un homme plus régulier, à un de ceux qui n'ont pas

voulu sacrifier aux mensonges de la couleur et se maintiennent dans un contour prudent. J'avais affaire à un artiste moins tourmenté que le précédent, car il s'appuyait sur une doctrine sévère, qui servait de point de ralliement aux gens graves en France. Mon portrait n'en alla guère plus vite : le contour dans sa rectitude exigeait des séances pénibles; mais, quoique ce peintre n'eût pas les inquiétudes de l'homme voué à l'Orient, et que son extérieur rappelât celui d'un fonctionnaire officiel, les premiers symptômes qui m'avaient assailli jadis se renouvelèrent, et je sentis une nouvelle déperdition au moral. Rien ne se faisait remarquer en apparence; je buvais, je mangeais comme d'habitude, mais il me semblait qu'un adroit voleur s'introduisait dans mon être, et cherchait à ouvrir toutes mes facultés avec un rossignol. Il en prenait une parcelle de côté et d'autre, refermait les portes en homme discret et s'enfuyait sourdement, me laissant sous le coup d'une stupéfaction profonde. Après trois ou quatre portraits qui ramenèrent le même phénomène sans me causer de souffrances vives, je revins dans ma petite ville, afin de me reposer et de chercher dans l'isolement si je n'avais pas été victime d'une illusion. Paris est une singulière ville, où les nerfs de chacun sont trop en jeu, et il suffit d'en respirer l'air pour être soumis à cette étrange influence; mais ce fut ici que je pus constater les symptômes trop réels de ma maladie. Vivant à l'écart dans une quiétude parfaite en apparence, j'analysai les pertes morales que j'avais faites. Ce n'étaient ni la vue, ni l'odorat, ni l'ouïe, ni le toucher, ni le goût qui étaient affectés : je souffrais d'une sorte de diminution du principe vital; mais je me gendarmai contre moi-même, et à force de volonté j'essayai de croire que j'étais le jouet d'une hallucination. Il faut renouveler l'expérience, me dis-je, afin d'être certain que le mal gît là et non ailleurs. Il sera toujours temps de consulter la science. Je retournai donc à Paris, où, pendant cinq ans, j'ai vécu dans les ateliers de peintres de second ordre. C'étaient des gens pleins de talent, de volonté, courageux travailleurs auxquels il manquait moins que rien pour devenir des hommes de génie. Leurs portraits ne me satisfaisaient pas entièrement, ils ne paraissaient pas me comprendre; mais, quoiqu'ils ne descendissent pas au plus profond de mon être, ils s'emparaient toujours d'un peu de ma personnalité. A chaque toile nouvelle, je devenais plus timide, plus humble, plus léger à l'intérieur. Si vous avez chassé quelquefois, vous avez dû remarquer le singulier vol de l'oiseau dont l'aile a été touchée par un plomb perdu. Il continue à voler, il échappe au chasseur; mais ses plumes, qui tombent en tournoyant, indiquent que si le chasseur n'a pas été plus heureux, c'est que l'oiseau était

hors de la portée de son arme. Eh bien! il semblait que les peintres enlevaient à chaque portrait quelques plumes des ailes de mon âme, qui cherchait un refuge, effrayée des tentatives meurtrières dirigées contre elle. Me comprenez-vous, monsieur?

— Parfaitement.

— Vous êtes le seul à qui j'aie osé confier ces cruelles sensations, car je ne voulais pas m'adresser à un médecin. Je crois les médecins de la famille des peintres: combien y en a-t-il qui ne regardent que l'apparence, et qui, ne trouvant nulle trace de lésion extérieure, vous renvoient avec une consultation équivoque! J'aurais voulu trouver un de ces génies au regard d'aigle, qui sondent d'un coup d'œil la profondeur du mal, ou un de ces hommes d'observation patiente qui font corps avec le malade, et semblent vouloir s'inoculer ses souffrances, afin de mieux les constater.

— Un Hahnemann par exemple, qui se donna soixante maladies pour essayer de les guérir par l'homéopathie qu'il venait de découvrir?

— C'est cela; mais n'ayant aucune confiance dans les médecins, je résolus de me guérir moi-même en renonçant à me faire peindre. J'avais de quoi meubler ces deux premières pièces; je partis pour la province, et pendant quelques mois je trouvai une sorte de repos avec les architectes, les ouvriers qui me bâtissaient cette galerie. Vous allez juger, monsieur, combien la fatalité dépend d'un détail. Mes portraits étaient entassés les uns sur les autres au nombre de quarante: je donnai mes ordres à l'architecte afin d'obtenir un musée convenable pour exposer ces portraits. S'étant rendu compte des dimensions, l'architecte décida que trois salles étaient nécessaires à l'exposition de ces toiles, et je lui donnai carte blanche pour la décoration. Quand la bâtisse fut terminée, je m'aperçus que mes tableaux dansaient dans ces trois salles, c'est-à-dire qu'ils étaient beaucoup trop espacés, que l'aspect était maigre, et que, pour parer à cette mauvaise disposition, il fallait absolument ranger ces quarante portraits dans deux pièces. C'est ce qui a causé mon malheur.

— Comment?

— Une pièce restait vide, elle semblait la mieux éclairée : petit à petit, je fus amené à chercher à en faire la conclusion de ma galerie, une réunion de chefs-d'œuvre; mais l'idée ne m'en vint que plus tard. Je crois vous avoir dit qu'un repos momentané était venu remplacer mes inquiétudes : entouré d'ouvriers, occupé à les harceler, toujours sur pied, je n'avais pas le temps de me livrer à mes réflexions. Ce fut après l'achèvement des deux salles et la pose des portraits, quand, seul avec eux, je passai des journées de méditation ici, que les angoisses primitives reprirent le dessus.

Dans tous ces cadres était enfermé un peu de ma propre personnalité, dont je sentais plus vivement la diminution en moi-même. Je me demandai souvent si je n'étais pas le jouet d'une illusion en regardant ces toiles plates sur lesquelles sont accrochées quelques couleurs. Quand on les contemple longuement, toutes ces images qui vous paraissent mortes s'animent. Si vous restiez seulement un mois ici, monsieur, je vous ferais assister à ce phénomène. En même temps je n'étais pas satisfait de ces ressemblances vivantes. Ce n'est pas affaire d'amour-propre, croyez-le; mais, malgré l'habileté des peintres qui ont concouru à remplir la seconde pièce de la galerie, je me sentais autre : puisqu'ils prenaient une portion de mon être, j'aurais désiré le voir reproduit tel que je le comprends. C'est ce qui m'a ramené de nouveau à Paris, où j'ai fréquenté dès-lors les artistes du plus grand mérite. Je passe sur leurs exigences, leurs manies et les mille comédies qui ont présidé à ces nouveaux portraits; mais en deux ans j'y ai perdu le reste de ma vitalité. A chaque portrait, il m'a semblé être la proie de vampires qui me suçaient le sang. Il était trop tard pour m'arrêter. Les incisions par lesquelles je m'enfuyais de moi-même ne pouvaient plus se cicatriser. Je coulais comme un homme au fond d'un précipice; le physique même s'en est ressenti. Vous devez entendre que je n'ai pas un dixième de ma voix; mes yeux sont affaiblis à l'excès. Je sais que je suis une ombre, je flotte et je ne marche plus... Ma volonté s'est enfuie : le peu qui en restait est accroché aux épines qui couronnent le dernier portrait de ma galerie. C'est une singulière existence que je mène, monsieur; je suis moins qu'un nuage ballotté par les vents, je ne pense pas davantage, et je disparaîtrai un jour comme un de ces nuages. Adieu, monsieur, dit M. T... en se laissant tomber épuisé sur un divan.

De la main il me fit signe de le laisser seul.

Telle a été ma conversation exacte avec l'homme qui ne me préoccupera plus, maintenant que j'ai jeté sur le papier un croquis qu'il faudra imprimer un jour en brochure pour l'explication de sa singulière galerie.

CHAMPFLEURY.

ÉDIMBOURG

ET LA SOCIÉTÉ ÉCOSSAISE

A LA FIN DU SIÈCLE DERNIER

I. — *Memorials of his Times*, by lord Cockburn; London 1856.
II. — *Jeffrey's Life and correspondence*, by lord Cockburn.

« En mars 1811, je me mariai et j'établis mes rustiques pénates à Bonaly, sur la paroisse de Colinton, au nord et tout au pied des monts Pentland, et, à moins qu'un ange vengeur ne vienne m'en chasser, je ne quitterai jamais ce paradis. Je commençai par louer à l'année quelques pieds carrés de terre et une maison de ferme à peine habitable; mais, réalisant les profanations d'Auburn, j'ai détruit un village pour élever une tour, et j'ai atteint la dignité d'un laird, seigneur de vingt acres. Excepté les deux granges, quelques vieux arbres et les montagnes, tout à Bonaly est mon ouvrage et en grande partie l'œuvre de mes propres mains. Il est impossible à la nature humaine de goûter un bonheur plus grand que celui qui a été mon partage dans cette demeure, où la beauté du site et les charmes d'une agreste retraite ont été encore rehaussés pour moi par le succès de mes améliorations, par les progrès de mes enfans et de moi-même. J'ai été trop heureux, et je tremble souvent à la pensée que le nuage devra venir enfin. »

Ainsi s'exprime lord Cockburn dans un passage de ses mémoires écrits en 1825, c'est-à-dire lorsque l'auteur avait déjà quarante-cinq ans. Combien est-il d'hommes qui, arrivés à cet âge et faisant un

retour sur le passé, puissent s'écrier comme lui : « J'ai été trop heureux ! » Et cependant cet aveu, qui semble un démenti donné aux misères de notre nature et à l'expérience de tous les hommes, lord Cockburn aurait pu le répéter en 1852, lorsque, dans ce même paradis de Bonaly, il écrivait la vie de son ami lord Jeffrey, qu'il devait bientôt rejoindre dans la tombe. A ne juger que d'après les idées communes, la seconde partie de sa carrière devait même être plus heureuse encore que la première. Quels étaient en 1825 les élémens de ce bonheur dont il appréhendait la fin? Le charme de la vie de famille avec une femme aimée et de beaux et vigoureux enfans, les succès de l'avocat arrivé à la réputation et à l'aisance, les jouissances du lettré qui, dans les belles journées d'été, gravissait une cime du Pentland pour aller dans une crevasse de rocher, son siége favori, relire à huit cents pieds au-dessus de la mer, en face d'un des sites les plus pittoresques de l'Écosse, les *Histoires* de Tacite ou quelques chants de Virgile. L'homme privé n'avait point de souhaits à former, mais aucun des vœux de l'homme public n'était satisfait. C'était là le complément de bonheur que l'avenir lui réservait. Les opinions politiques auxquelles il avait sacrifié la perspective brillante que lui ouvraient sa naissance et ses relations de famille allaient triompher; les réformes qu'il n'avait cessé de réclamer dans les institutions et les lois de son pays allaient s'accomplir. Lui-même devait mettre la main à l'œuvre et attacher son nom à ces mémorables changemens : ses plus chers amis, les compagnons de ses luttes, arrivaient tous à la fois au pouvoir, comme un flot poussé par la marée qui monte. Il lui serait donné de figurer avec honneur au parlement, de parvenir ensuite à la plus haute dignité que puisse ambitionner un jurisconsulte écossais, une place à la cour suprême de son pays, et de s'éteindre sur son siége de magistrat au milieu du respect public, laissant un nom honoré et des enfans dignes de le porter. Certes c'est là une carrière digne d'envie, à laquelle rien n'a manqué, et qui semble dépasser la mesure de félicité attribuée à l'homme ici-bas. Quelle étoile propice ou quels dons du ciel assurèrent à lord Cockburn soixante-dix-huit années d'une bonne fortune qui ne se démentit point et d'une sérénité qui ne s'altéra jamais? Peut-être, à lire ce qu'il raconte de sa vie et de celle de ses amis, ce que d'autres rapportent de lui, trouverait-on que le secret de Cockburn fut de mettre toujours l'accomplissement du devoir au-dessus des succès de l'ambition, les joies du cœur au-dessus des satisfactions de la vanité, la pratique de la vertu au-dessus de tous les plaisirs. C'est pour n'avoir jamais transigé avec sa conscience, pour s'être, toute sa vie, occupé des autres plus que de lui-même, qu'il n'a connu ni les amertumes du désappointement,

ni les tortures de l'envie, ni les souffrances de l'ambition déçue, et que tous les biens de ce monde lui ont été donnés par surcroît.

Cockburn, du reste, devait beaucoup à la nature : elle lui avait accordé deux des conditions essentielles du bonheur en ce monde, la santé et la gaieté. D'une taille un peu au-dessous de la moyenne, mais bien prise, alerte et vigoureux, il excellait dans tous les exercices du corps : il était bon nageur et patineur accompli; il avait le goût du grand air et des longues promenades. Jusqu'aux derniers jours de sa vie, il conserva l'habitude de sortir à minuit, quelque temps qu'il fît, sans manteau et sans parapluie, pour faire un tour seul ou avec un ami, s'il s'en trouvait à qui le plaisir d'une bonne et spirituelle causerie fît braver le froid ou la pluie. Il avait une belle et intelligente figure, un front large que la calvitie agrandissait encore, des yeux grands et clairs, d'une expression habituellement un peu mélancolique, mais que le feu de la conversation ou l'énergie de l'action rendait vifs et brillans, l'ensemble des traits noble et régulier. Son heureuse physionomie, ses façons aisées et bienveillantes lui gagnaient à première vue tous les cœurs. Par ses manières, ses habitudes d'esprit, son langage, il était le modèle accompli d'un *gentleman* écossais de la fin du XVIII^e^ siècle. Comme il unissait au bon sens qui garde de heurter les usages du monde cette indépendance d'esprit, ou, si l'on veut, cette pointe d'excentricité qui empêche d'en être esclave, il était toujours mis avec la précision scrupuleuse et la recherche d'un homme bien élevé, mais sans aucun sacrifice à la mode du jour. Son chapeau attestait une parfaite indifférence pour l'état de l'atmosphère; ses souliers, d'une forme invariable, étaient d'une taille et d'une force devenues proverbiales à Édimbourg, où tout le monde connaissait, où tout le monde aimait lord Cockburn.

Il n'était point d'homme plus populaire d'un bout de l'Écosse à l'autre. Il avait parcouru le pays tout entier, à l'occasion des assises, comme avocat, comme *solicitor-general* et comme juge, accueilli et fêté partout. Nul ne résistait à sa gaieté communicative. Doué d'un cœur généreux et d'un esprit élevé, accessible aux plus nobles préoccupations, activement mêlé aux affaires, il était pourtant par-dessus tout un bon et joyeux compagnon. Ni l'âge, ni les soucis, ni le travail, n'altéraient sa bonne humeur. Partout où il allait, il avait une parole agréable pour chacun : une galanterie pour les jeunes filles, un mot aimable, parfois une gaillardise pour les matrones, une histoire des temps passés pour les jeunes gens, un bon conte pour ses amis. Aussi n'était-il pas de réunion où sa présence ne fût souhaitée, de *meeting*, de comice ou d'assemblée où sa venue ne fût le signal d'une bruyante et sincère ovation. Les écoliers

de l'académie d'Édimbourg, qu'il avait fondée, ne voulaient voir en lui qu'un partisan décidé des congés, un ami des rires et des jeux, un adversaire de la tyrannie scolastique. Et de fait le jurisconsulte éminent, même le grave magistrat, ne pouvait rencontrer sur son chemin une glissade sans la parcourir au galop, à la barbe du *policeman* interdit, et il encourageait les batailles à boules de neige autant que le peut faire décemment un citoyen paisible. Il faisait bon surtout le voir entouré de ses petits enfans, patinant ou jouant aux boules comme le plus insouciant d'entre eux, et donnant à cette ardente jeunesse, aussitôt les heures du travail finies, le signal des cris, des gambades et d'une liberté tapageuse.

C'est cette bonne et aimable nature qui rendait lord Cockburn cher à toute l'Écosse. Les petites excentricités qu'on pouvait signaler en lui n'étaient qu'un charme de plus aux yeux de ses compatriotes, et n'enlevaient rien au respect que lui assuraient ses belles qualités et ses talens. Il était, au milieu des générations actuelles, le dernier représentant d'un âge écoulé, et il semblait qu'avec lui et deux ou trois de ses amis dût disparaître tout vestige de la vieille Écosse. Ami sincère du progrès, Cockburn n'avait aucun chagrin de vieillir; les changemens rapides et de toute sorte qui s'opéraient autour de lui ne lui inspiraient point de regrets. Cependant les souvenirs du bon vieux temps n'étaient pas sans charmes pour lui; il aurait voulu que la plume et le pinceau immortalisassent ce qu'il y avait de caractéristique et surtout de national dans les mœurs, les habitudes, les coutumes d'autrefois. L'originalité de la vieille Écosse s'effaçait tous les jours : il n'en pouvait être autrement, il était même bon qu'il en fût ainsi, puisque les Écossais s'élevaient, par les lumières et le bien-être, au niveau de leurs voisins du sud; mais ne resterait-il rien, ni un homme, ni un livre, pour dire aux fils ce qu'avaient été leurs pères? Tout en souhaitant qu'un autre prît la plume et se chargeât de raconter les changemens apportés par le temps dans les mœurs nationales, lord Cockburn se mit, vers le milieu de sa vie, à recueillir ses souvenirs de jeunesse, et à rassembler des notes sur les hommes et les choses de son temps. Ces notes, écrites à la volée il y a trente ans, et dont la meilleure partie lui avait servi pour la biographie de Jeffrey, ont été trouvées dans ses papiers et livrées à la publicité. Elles forment un ouvrage sans ordre, sans méthode et sans prétention, et qui pourtant a eu plusieurs éditions en quelques mois. C'est que lord Cockburn s'y retrouve tout entier : d'un bout à l'autre de ces pages simples et ingénues, on voit l'homme qui a été heureux toute sa vie, à qui le passé ne rappelle que des souvenirs agréables, qui pare toute chose d'un reflet de son inaltérable gaieté, et décore chacun des qualités qui sont dans

son cœur. Tout le livre est écrit ou plutôt conté d'un tour aisé et naturel, avec la rapidité d'un homme du monde, avec une pointe de malice qui n'atteint jamais à la méchanceté. Il semble entendre l'écho d'une fine et délicate causerie, alors que la jeunesse fait silence pour écouter quelque aimable et spirituel vieillard évoquant devant elle le passé. La société écossaise de la fin du XVIII^e^ siècle est là tout entière, avec ses travers et ses vertus. L'ouvrage que lord Cockburn appelait de ses vœux, il l'a fait sans le savoir, et nul ne pouvait peindre mieux que lui cette période de transition qui vit naître et grandir en Écosse la liberté politique, qui vit disparaître les mœurs et les idées d'autrefois sous l'influence de besoins et de devoirs nouveaux.

Édimbourg est aujourd'hui une ville toute moderne, régulière et bien bâtie, d'un accès facile, avec des rues droites et propres, des maisons bien blanches, des édifices publics corrects, des gares de chemins de fer spacieuses. On n'y trouverait plus un seul des nombreux bouquets d'arbres qui ornaient ses rues et ses places, il y a un demi-siècle, et à l'ombre desquels ont joué Brougham, Cockburn et Jeffrey. La promenade de Bellevue, les champs de lord Moray ont été remplacés par des quartiers tout neufs; l'église de Tron, avec son clocher élégant, a disparu dans l'incendie de 1824; l'église de la Trinité, le seul édifice gothique que possédât Édimbourg, a été sacrifiée à un chemin de fer : la vieille prison, le *Cœur de Midlothian*, n'existe plus que dans le roman de Walter Scott. Tous ces changemens, dont chacun a arraché un soupir à Cockburn, grand ami des vieux arbres et des vieux édifices, ont transformé complètement la capitale de l'Écosse; mais lorsque Cockburn y arriva tout enfant, le vieil Édimbourg était encore debout : c'était toujours la cité du moyen âge, avec le couvre-feu traditionnel, avec ses monumens riches en souvenirs, ses rues tortueuses, ses quartiers séparés les uns des autres par la nature, et plus encore par les mœurs. La noblesse habitait dans la Canongate ses demeures patrimoniales; les hommes d'étude étaient groupés autour du collége, et les gens de loi autour de Parliament-House, devenu le temple de la justice. Chaque corps de métier, chaque genre de commerce étaient parqués dans une rue spéciale, et partout ailleurs aucun propriétaire n'aurait transformé en boutique le rez-de-chaussée de sa maison, sous peine d'incivilité envers ses voisins.

Le temps n'était plus sans doute où une pléiade d'écrivains éminens faisaient d'Édimbourg comme une nouvelle Athènes; mais la *haute école* et le *collége* (1) conservaient une légitime renommée. La

(1) En anglais, les mots *école* et *académie* désignent un établissement d'enseignement

guerre contre la république française, en bouleversant le continent, avait fermé aux fils des riches familles anglaises les universités de Hollande et d'Allemagne : Édimbourg avait hérité de cette brillante clientèle, et c'était à qui chercherait pour ses enfans un précepteur ou un conseiller parmi les maîtres illustres qu'elle comptait encore. C'est ainsi que lord Palmerston, lord Lansdowne, lord John Russell, lord Kinnaird, lord Glenelg, lord Abinger se trouvèrent rassemblés à Édimbourg par la communauté des études avant de se rencontrer dans les luttes de la politique active. La capitale de l'Écosse avait déjà perdu les plus illustres de ses enfans et de ses hôtes, et cependant ni Oxford ni Cambridge ne pouvaient offrir une réunion de talens pareils à ceux qu'elle renfermait. La promenade quotidienne, et comme le rendez-vous de ces savans hommes, étaient la rue Nicolson et les prairies qui avoisinaient le collége. Il était impossible de n'y pas rencontrer à certaines heures les derniers des amis de Hume, les successeurs de Blair, d'Adam Smith et de Beattie, les uns cheminant à petits pas, un livre à la main, les autres philosophant à la façon des sages de l'ancienne Grèce. C'étaient les historiens Robertson, Ferguson et Henry, le philosophe Black, le chimiste Playfair, le naturaliste Robison.

« Robertson et sa famille étaient intimement liés avec la famille de mon père. Le docteur dînait très-souvent à la maison, et dans les deux dernières années de sa vie il était notre très proche voisin. Son petit-fils John Russell et moi avons passé plus d'une bonne journée d'été dans sa maison. Le docteur nous aidait volontiers à combiner des plans pour empêcher nos lapins de s'échapper, et quelquefois, mais bien rarement, et avec de sérieuses recommandations d'observer une modération que mistress Robertson ne pouvait jamais obtenir de lui-même, il nous permettait de donner un assaut à son cerisier favori. C'était un vieillard de bonne mine, avec des yeux pleins de vivacité et d'intelligence, un menton large et proéminent; il portait un petit cornet acoustique, attaché par un ruban noir à une de ses boutonnières, et une immense perruque poudrée et frisée. Nous autres enfans, même à la distance de la petite table où l'on nous plaçait, nous étions frappés de l'attrait évident qu'avait pour lui un bon dîner : il s'y mettait de tout cœur, le menton presque dans son assiette, et tout entier à la besogne du moment. Peut-être sa surdité contribuait-elle un peu à lui donner cet air, car, quand son œil l'avertissait qu'il se passait quelque chose d'intéressant, c'était plaisir de voir avec quelle vivacité il appliquait le cornet à son oreille; et une fois sur la piste de la conversation, il la continuait avec ardeur, entraînant tout le monde à sa suite.

« Nous avions pour voisin de l'autre côté le vieil Adam Ferguson, l'historien de Rome et le prédécesseur de Dugald Stewart dans la chaire de philo-

secondaire analogue à nos lycées : le mot de *collége* s'applique aux établissemens d'enseignement supérieur tels que nos anciennes universités ou que les facultés actuelles.

sophie morale, — un singulier personnage. Il avait été dans sa jeunesse un bel homme, plein de courage. Chapelain de la *Black Watch*, les ordres positifs de l'officier commandant ne purent, dans un combat, le déterminer à demeurer à son vrai poste, à l'arrière ; il s'obstina à rester au premier rang. Le temps et la maladie ne l'avaient point épargné, et quand je le connus, il était curieux à voir. Sa chevelure était devenue blanche et soyeuse; ses yeux étaient vifs et d'un bleu clair, ses joues semées de places rouges, comme des pommes d'automne, mais fraîches et saines ; ses lèvres minces et l'inférieure recourbée. Une violente attaque de paralysie avait diminué ses forces vitales, sans qu'il en parût rien au dehors, et il avait besoin d'une forte chaleur qu'il entretenait artificiellement. Aussi son habillement consistait en des demi-bottes garnies de fourrures, des culottes de drap, un long gilet de drap retombant sur les cuisses et muni de vastes poches, un habit droit, un pardessus de drap garni de fourrures et un chapeau de feutre habituellement attaché sous le menton par un ruban. Ses bottes étaient noires; mais, à cette seule exception près, tout ce qu'il portait était de la couleur grise affectionnée par les quakers, ou d'un brun clair. Il gardait presque toujours son pardessus fourré, même à la maison. Quand il sortait, il prenait un énorme bâton, qu'il tenait habituellement à la longueur du bras, mais sur le côté, et ses deux habits, boutonnés tous les deux à la première boutonnière et flottant au vent, laissaient voir sa vénérable et curieuse personne. Sa démarche et son air étaient nobles, son geste lent, son regard plein de dignité et d'un feu contenu. On eût dit un philosophe venu de Laponie. Sa paralysie aurait dû le tuer à l'âge de cinquante ans; un régime rigoureux lui permit de vivre cinquante autres années, sans aucune infirmité de corps ni d'esprit. Le vin et les viandes ne le tentaient plus; mais il faisait disparaître d'énormes quantités de lait et de légumes, toujours sans quitter son pardessus fourré. Dans son intérieur, il était bon, mais inquiet et taquin. La température de la maison était réglée par Fahrenheit, et souvent, étant assis comfortablement dans son fauteuil, il lui arrivait de se lever tout à coup et de mettre sa femme et ses filles en émoi, parce que ses yeux étaient tombés sur le thermomètre et qu'il y avait dans l'appartement un degré de plus ou de moins que la règle ne voulait. Il fermait toujours la porte de son cabinet quand il sortait, et en mettait la clef dans sa poche. Aucun domestique n'y pénétrait à moins que l'accumulation de la poussière et des débris ne permît pas de reculer plus longtemps le jour fatal; alors malheur à toute la famille ! Il nous dit adieu un jour d'été en 1793; il partait dans la plus étrange des berlines et sans autre compagnon qne son domestique James, pour visiter l'Italie en vue d'une nouvelle édition de son histoire. Il avait alors à peu près soixante-douze ans, et il lui fallait traverser toute sorte de pays ravagés par la guerre : il revint au bout d'une année plus jeune que jamais. »

Ces savans hommes, dont toutes les heures avaient été données au travail et à la méditation, et dont la vie s'était écoulée pure de toute tache, ne mouraient pas : ils s'éteignaient doucement, et comme des lampes où l'huile vient à manquer.

« Ferguson ne dînait jamais hors de chez lui, il ne faisait d'exception que pour son parent, le docteur Joseph Black, et au dire de sir Adam Ferguson rien n'était plus curieux que de voir les deux philosophes batailler en face d'un navet bouilli. Black était un homme remarquable et vraiment beau : grand, mince et d'une pâleur cadavéreuse, les cheveux poudrés avec soin, quoiqu'il ne lui en restât guère que de quoi former une queue longue et maigre. Il avait des yeux noirs, grands et limpides, semblables à deux étangs de l'eau la plus pure. Il portait des vêtemens noirs où l'œil n'eût pu découvrir la plus petite tache, des bas de soie et des boucles d'argent. Sa physionomie et tout son extérieur respiraient la faiblesse et la maigreur. L'écolier le plus étourdi était plein de respect pour Black; le dernier garnement n'aurait pu manquer à un homme si pâle, si bien élevé, si bien mis et si illustre. Aussi glissait-il comme un fantôme au milieu de nos bandes turbulentes et peu courtoises sans avoir rien à craindre. Il mourut dans son fauteuil, un bol de lait sur les genoux, et sans qu'une seule goutte se répandît hors du vase. C'était bien là la fin qu'on pouvait prédire à ce philosophe, qui n'avait presque plus rien de l'homme.

« Le docteur Henry, l'historien, s'était retiré dans le comté de Stirling, son pays natal. Il touchait à ses soixante-douze ans, et il était depuis quelque temps très faible. Il écrivit en deux lignes à sir Harry Moncreif, son meilleur ami : « Venez immédiatement me voir. J'ai quelque chose à faire cette semaine, j'ai à mourir. » Sir Harry part, et trouve son ami s'affaiblissant d'heure en heure, mais résigné et plein de courage. Sa femme seule était auprès de lui : elle et sir Harry ne quittèrent point le malade pendant les trois derniers jours de sa vie; il passa du reste la plus grande partie de ces trois journées dans un grand fauteuil, à causer, à entendre une lecture et à sommeiller. Il était ainsi occupé lorsqu'on entendit retentir dans la cour les pas d'un cheval. Mistress Henry regarda par la fenêtre, et s'écria : « C'est cet insupportable personnage! » Elle nomma un ministre du voisinage qui passait pour ne plus savoir sortir d'une maison, une fois qu'il y était entré. « Laissez-le à la porte, cria le docteur, ne laissez pas entrer cet être-là. » Il était trop tard, on entendait les pas de cet être dans l'escalier; il était déjà à la porte. Le docteur ferma aussitôt les yeux en faisant signe qu'il allait demeurer immobile et faire semblant de dormir. Le signe fut compris, et quand l'importun entra, il trouva le malade immobile dans son fauteuil. Moncreif et mistress Henry posèrent un doigt sur leurs lèvres, et, lui montrant le prétendu dormeur, firent signe de la tête qu'il ne le fallait point réveiller. Notre homme s'assit près de la porte, comme s'il voulait attendre la fin de ce somme : une fois ou deux, il fit mine de parler, mais fut arrêté net par les doigts mis sur les lèvres et un nouveau hochement de tête. Un quart d'heure s'écoula ainsi au milieu d'un silence absolu, et Moncreif vit plus d'une fois le malade entr'ouvrir avec précaution les yeux, et guigner à travers ses cils la mine que faisait le visiteur. A la fin la patience manqua à Moncreif et à mistress Henry, ils éconduisirent l'importun, qui n'avait pas plus tôt dépassé la porte qu'Henry rouvrit les yeux et se mit à rire de bon cœur. Il mourut cette nuit même. »

Édimbourg n'avait alors que deux établissemens d'instruction pu-

blique : la *haute école*, où l'on passait six années à apprendre le latin, et le *collége*, où l'on suivait, à partir de quatorze ou quinze ans, des cours de grec, de philosophie et de sciences. La haute école, qui en quatre années compta sur ses bancs Walter Scott, Jeffrey, Brougham, Horner et Cockburn, devait toute sa réputation au recteur Alexandre Adam, l'auteur des *Antiquités romaines*. « C'était un homme né pour enseigner le latin, un peu de grec, et toutes les vertus. » Rien ne le rendait heureux comme de découvrir chez un élève un germe de talent ou une bonne qualité; il savait encourager les timides, stimuler les retardataires, et se faire aimer de tous. Lui-même était un modèle vivant d'assiduité au travail et de dévouement à ses devoirs. Était-il en retard d'une minute sur l'heure de sa classe, on le voyait accourir tout essoufflé, et s'excusant sur ce qu'il s'était oublié « à vérifier une citation. » C'était là son occupation à partir de quatre heures du matin. Il lui arriva de louer une maison de campagne pour y passer ses vacances; il y envoya sa femme et ses enfans; il devait les y rejoindre le lendemain, il n'y mit même pas le pied : il était tombé sur la piste de quelques passages curieux, et de lecture en lecture il laissa écouler les six semaines de vacances sans songer que sa famille l'attendait toujours. André Dalzel, professeur de grec au collége, était un esprit de même nature. Affectueux et bon, d'une candeur et d'une simplicité d'enfant, il ne savait point imposer le travail à ses élèves; mais il avait pour les lettres, et surtout pour le grec, un enthousiasme si ardent, si sincère, si communicatif, qu'il vous donnait par contagion le goût de l'étude. Il aurait fallu avoir l'esprit bien obtus et le cœur bien dur pour ne pas s'émouvoir à entendre Dalzel parler des sages et des poètes de la Grèce. Tout au rebours, le professeur de logique, Finlayson, était un petit homme noir, sec et nerveux, plein de précision et de raideur dans tous ses mouvemens, avec une paire d'yeux noirs, vifs et perçans, qu'il attachait sur vous, comme pour vous faire rentrer sous terre. Bien qu'il lût ses leçons avec froideur et monotonie, il surprenait et captivait les jeunes gens par la merveilleuse lucidité de son exposition, et il savait éveiller en eux l'esprit philosophique. Robison et Playfair se recommandaient également par des qualités éminentes; mais la gloire du collége d'Édimbourg, c'était Dugald Stewart.

« Dugald Stewart était d'une taille moyenne, il avait les membres grêles, et un air de faiblesse donnait à son corps et à son maintien l'apparence de la délicatesse. Son front était large et chauve, ses sourcils épais; ses yeux gris et intelligens étaient capables de rendre tous les sentimens, depuis l'indignation jusqu'à la pitié, depuis la sérénité jusqu'à la bonne humeur, en quoi ils étaient merveilleusement secondés par ses lèvres un peu trop fortes

peut-être, mais mobiles et pleines d'expression. Sa voix était singulièrement agréable, et, grâce à sa façon de la conduire, une légère aspiration en adoucissait encore les tons. Son oreille était merveilleusement juste, qu'il s'agît de chanter ou de parler, et je n'ai point entendu de lecteur plus accompli. Son geste était simple et élégant, mais avec une nuance de solennité qui tenait à la profession. Ses manières étaient celles d'un universitaire bien élevé.

« Il n'avait point de génie ni même d'originalité; le caractère de son intelligence était le calme, la réflexion et une grande justesse d'esprit. Les mathématiques, qui avaient fait d'abord l'objet de son enseignement, avaient pu rectifier ses raisonnemens : elles ne glacèrent jamais la chaleur de ses démonstrations morales. Il était profondément versé dans les matières qu'il traitait, il possédait à fond la littérature et l'histoire de la philosophie, et il préparait avec soin ses leçons. La dignité de l'homme et du savant ennoblissait chez lui plutôt qu'elle ne comprimait un vif penchant pour une gaieté douce et discrète. Le savoir, l'intelligence et la réflexion ne suffisent pas pour s'élever à la perfection de l'éloquence didactique. Dugald Stewart devait sa puissance oratoire à d'autres qualités que dédaignent souvent ceux qui visent à l'éloquence sans y atteindre : on trouvait chez lui un caractère irréprochable, le dévouement à la science, un goût exquis, une imagination enrichie des trésors de la poésie et de l'art oratoire, des opinions libérales, et la plus haute moralité.

« Ces qualités ne pouvaient manquer de féconder un esprit naturellement éloquent. Ajoutez qu'il évitait certaines questions en rapport avec son sujet, et qui, traitées avec sécheresse, ont souvent rendu la philosophie répulsive. Stewart touchait aussi peu que possible à la métaphysique, fuyait les détails, et reculait avec une horreur quelquefois plaisante devant toute polémique. Il fuyait les distinctions subtiles, les théories ambitieuses et la controverse pour s'en tenir à des thèmes plus appropriés à son talent : la constitution de notre nature matérielle et morale, les devoirs et la fin de l'homme, les relations de la vertu avec le bonheur. En traitant ces questions, il était dans son élément naturel, et il savait les féconder par un judicieux emploi de l'histoire et un choix de citations singulièrement heureux. Son goût exquis purifiait et élevait tout, grâce non-seulement à l'habileté avec laquelle il faisait valoir tout ce qui est séduisant dans la nature et dans l'art, mais surtout grâce à cette noblesse de cœur qui charmait et pénétrait de respect ses auditeurs, qui était la cause principale de son succès, et faisait dire à Mackintosh que Stewart inspirait à des générations entières l'amour de la vertu.

« Les leçons de Stewart furent pour moi comme l'ouverture du ciel. Je sentis que j'avais une ame. Ses nobles pensées, exprimées dans le plus beau langage, me transportaient dans un autre monde. Stewart a mérité d'être mis au premier rang des orateurs didactiques. Venu à une époque où il faut toute la puissance de la morale pour faire contre-poids aux appétits matériels et aux passions révolutionnaires, il a élevé le caractère de son pays et de sa génération. Nul de ses élèves n'a cessé de respecter la philosophie et n'a trahi ses convictions sans sentir sa faute aggravée par le souvenir des enseignemens qu'il avait reçus de Stewart. »

Laissons maintenant dans leurs paisibles retraites ce petit noyau de professeurs et de savans qui se renfermaient avec leurs livres et s'isolaient autant que possible du reste du monde. Lord Cockburn va nous introduire dans la société aristocratique, à laquelle il appartenait par sa naissance et ses relations de famille. Édimbourg avait encore à cette époque un air de capitale : on n'y trouvait ni commerce ni industrie; c'était une ville d'études et de plaisirs, mais de plaisirs comme on les comprenait alors, graves, méthodiques et réguliers. Les grandes familles du pays y venaient passer au moins les hivers, attirées par les facilités qu'elles y trouvaient pour l'éducation de leurs enfans et par les agrémens d'une société élégante et polie. Presque toutes d'ailleurs étaient alliées aux membres de la haute magistrature, que les devoirs de leur état et la présence des cours de justice retenaient à Édimbourg. Les jours de cérémonie et les dimanches, on y pouvait donc voir, dans toute la richesse du costume traditionnel et brillant d'un éclat un peu suranné, les dernières grandes dames que l'Écosse ait comptées, les beautés d'autrefois, qui, après avoir excellé dans le menuet, régentaient souverainement, au nom de la règle et des convenances, leurs jeunes contemporaines.

« Excepté mistress Siddons dans ses rôles de royale majesté, personne ne savait s'asseoir comme la châtelaine d'Inverleith. Ele s'avançait à pleines voiles comme un vaisseau sortant du port de Tarsis, resplendissante de velours ou ruisselante de soie, portant à merveille tous les accessoires : éventail, boucles d'oreille, bagues, manchettes, flacon, tout cela magnifique et pourtant du goût le plus parfait. Manœuvrant ce gréement un peu lourd avec autant d'aisance qu'un cygne peut faire de ses plumes, elle prenait possession du centre d'un large sopha; au même moment, sans le moindre effort perceptible, elle le couvrait tout entier de ses atours, et les plis gracieux de sa robe semblaient s'étaler d'eux-mêmes sur le meuble comme un flot paisible. Sa façon de descendre de sa voiture, où elle se tenait comme un nautile dans sa coquille, était un tour de force que personne de nos jours ne pourrait accomplir ni même imaginer. Le carrosse d'un noir d'ébène, immense sans paraître trop grand pour ce qu'il contenait, quoiqu'elle y fût seule, le cocher fastueux avec sa housse chargée de broderies, les deux laquais en livrée qui se tenaient respectueusement des deux côtés du marchepied, tout cela disparaissait devant la lente majesté avec laquelle la grande dame descendait et touchait la terre. C'est avec ces airs de reine qu'elle présidait les excellens dîners de son fils, y déployant, jusqu'au dernier jour d'une vie fort longue, infiniment de tact et de dignité.

« Lady Don était plus grande dame encore, comme l'attestaient son exquise amabilité et l'élégante aisance de ses manières. Les restes de sa beauté passée, ses cheveux blancs bien lissés, sa petite main étincelante des feux de ses diamans héréditaires, son bon cœur, ses façons affectueuses, sa voix caressante et son doux regard expliquaient la vive affection dont sa vieillesse

était entourée. C'est, autant qu'il m'en souvient, la dernière personne qui ait conservé à Édimbourg une chaise à porteurs à elle. Cette chaise était toujours dans l'antichambre, aussi somptueuse et aussi comfortable que la pouvaient rendre la soie, l'or et le velours; et quand lady Don sortait, deux respectables porteurs, couverts de manteaux à sa livrée, excitaient l'envie de tous leurs confrères. Mistress Rochead et elle allaient à Tron-Church, et je n'étais pas un des moins empressés du groupe qui se formait toujours pour voir ces deux belles reliques du passé sortir, l'une de son carrosse, et l'autre de sa chaise. »

Lord Cockburn s'est complu à tracer le portrait d'un certain nombre de ces matrones qui faisaient l'ornement de la société écossaise aux jours de sa jeunesse, c'est-à-dire de 1790 à 1810. En quelques coups de crayon, il nous peint lady Hunter Blair, modèle d'élégance et d'urbanité, mistress Murray avec sa froideur de statue, et lady Arniston, digne héritière des nobles dames du moyen âge, qui régnaient dans leurs châteaux et savaient y soutenir un siége, enfin la mère des Dundas, clouée par l'âge dans son fauteuil, et se faisant lire les journaux de Londres par ses petites-filles. La lectrice tombe sur un article où l'on rapporte que la réputation d'une dame est compromise par une parole indiscrète du prince de Galles : mistress Dundas se lève impétueusement malgré ses quatre-vingts ans, et, brandissant avec indignation son bras maigri, s'écrie d'une voix courroucée : « Le malotru ! est-il possible qu'il embrasse une dame et qu'il s'en vante! » En regard de ces douairières vénérables, élevées dans les traditions d'un puritanisme sévère et frémissant à la moindre violation des lois de l'étiquette, Cockburn esquisse quelques femmes qui, protégées par leur naissance aristocratique, bravaient impunément les préjugés de la mode et du bon ton. C'est miss Menie Trotter, l'héritière de Mortonhall; c'est surtout Sophie Johnston, à qui son père, par système, n'avait voulu donner aucune espèce d'éducation, qui s'était formée elle-même à la campagne, avait appris les métiers de charpentier et de serrurier, et savait au besoin ferrer un cheval. L'auteur nous la montre paisiblement assise dans les salons de la noblesse et à la table des premières familles, dans son costume emprunté aux deux sexes, avec un chapeau d'homme, une sorte de pardessus boutonné de haut en bas, et de monstrueux souliers fermés par des agrafes de cuivre, disant son fait à chacun avec une vive et rude causticité, aimée et respectée de tous pour son bon sens et ses vertus. Les visiteurs affluent chez elle; ils frappent en vain à la porte: la servante, par ordre de sa maîtresse, a emporté la clef; mais Sophie a un judas dans sa porte. Quand les gens lui conviennent, elle entame la conversation par ce judas, et quand elle est lasse de causer, elle le ferme sans cérémonie. Ces

figures excentriques, qui tranchent violemment sur tout ce qui les entoure, ne font que mieux ressortir ce qu'il y avait de raideur méthodique, de froideur compassée et d'odieuse monotonie dans cette vieille société écossaise au sein de laquelle les moindres détails de la vie étaient réglés avec une inexorable rigueur. Point de musique, hormis à la salle Sainte-Cécile, où personne n'eût osé changer la place que lui assignaient l'habitude et son rang dans le monde; point de danse, hormis dans les salons de George-Square, seuls patronnés par le beau monde, et encore à quel esclavage étaient soumis danseurs et danseuses!

« Des douairières à martinet et de vénérables beaux remplissaient les fonctions de maîtres des cérémonies, et se chargeaient de tous les arrangemens préliminaires. Deux personnes ne pouvaient danser ensemble sans être munies d'une carte qui déterminait la place précise qu'elles devaient occuper dans tel ou tel quadrille; faute de cette carte, le danseur ou la danseuse était traité comme un intrus et exclu de la danse. Si la carte portait les chiffres 3 et 4, cela voulait dire que le porteur devait figurer dans le troisième quadrille, à la quatrième place, et, s'il était trouvé ailleurs, il était renvoyé à son poste ou mis en interdit. La carte de sa danseuse devait correspondre à la sienne : malheur à la pauvre jeune fille qui, avec une carte marquée 3 et 4, était trouvée à côté d'un jeune homme numéroté 9 et 2! C'était là de la coquetterie sans autorisation préalable; ce scandale donnait lieu à de fâcheux commentaires, et le régulateur du quadrille ne manquait pas d'en faire l'objet d'un rapport à la mère de la coupable. Les personnes qui désiraient s'assurer à elles-mêmes ou assurer à leurs enfans la possibilité de danser avaient soin de se munir avant le jour du bal de cartes et de numéros d'ordre : cela rendait nécessaire la nomination d'un directeur des contredanses, et l'élection d'un pape donne lieu à moins d'intrigues. On était le maître de courir les chances du hasard; mais, pour être obtenue dans la salle même, la permission écrite n'en était pas moins rigoureusement exigée, et un complot de deux jeunes gens pour danser ensemble sans l'autorisation officielle était un attentat dont la pensée seule faisait frémir. On prenait du thé dans les pièces qui faisaient suite à la salle de danse, et un cavalier peu empressé pouvait seul négliger d'offrir une orange à sa danseuse à la fin de chaque contredanse; mais les oranges, le thé, comme tout le reste, étaient l'objet des règles les plus minutieuses et les plus rigides. »

Les dîners n'étaient pas soumis à des lois moins sévères. Personne ne se serait permis d'offrir le bras à une dame pour la conduire à table : cela eût excité autant d'horreur que la valse, dont le nom n'était jamais prononcé sans que les *gentlemen* bien élevés, sans que les mères et les tantes se répandissent en déclamations contre les mœurs du continent. Les dames passaient l'une après l'autre dans la salle à manger, en suivant l'ordre des préséances, et elles allaient se placer debout derrière leur chaise, attendant le voisin que le

sort leur donnerait. Alors avait lieu, dans le même ordre, le défilé des hommes, et chacun choisissait sa place à mesure qu'il entrait. Il n'était pas permis de boire du vin sans porter la santé de quelqu'un, et ce n'était pas une petite affaire. Le vin n'était presque jamais mis sur la table : il fallait le demander aux domestiques en nommant à voix haute la personne qu'on invitait à boire avec soi. Tout cela demandait un peu de préparation et de courage. Aussi les gens timides se bornaient-ils à boire quand ils y étaient conviés. Il est vrai que le maître de la maison ou le personnage le plus important de la compagnie avait en général l'attention de boire successivement à la santé de toutes les personnes présentes. Quand il ne se sentait pas de force à remplir cette tâche, il procédait par pelotons, désignant à la fois un couple de dames, ou deux dames et deux hommes. Les personnes ainsi nommées étaient obligées de remercier, et non point par un signe de tête ou un geste, mais en regardant en face qui les conviait, et en articulant distinctement les mots : « à votre bonne santé, » avec une respectueuse inclination de tête, la main amicalement posée sur le cœur, et un sourire de reconnaissance. Au dessert, il fallait que chaque convive, à son tour, portât la santé de toutes les personnes présentes, l'une après l'autre. Il se buvait donc quatre-vingt-dix santés à la fin d'un dîner de dix couverts; mais ce n'était là que le commencement du supplice. Venaient les toasts : les hommes étaient obligés de nommer une dame absente, et les dames un homme; ou bien un convive nommait une dame, et un autre l'appariait avec un homme, puis la santé du couple était bue avec force allusions à la réunion des deux noms. C'était ensuite le tour des *sentimens*, cérémonie redoutable pour les femmes et les gens timides. Chaque convive, après avoir fait remplir les verres, devait articuler à haute et intelligible voix une sentence de morale ou de galanterie, ou quelque maxime appropriée à la circonstance. Personne ne pouvait s'exempter de cette tâche, ni les vieillards, ni les femmes, ni même les jeunes filles, et plus d'un convive, quand arrivait le moment fatal et que son nom était prononcé, sentait la sueur inonder tout son corps et la rougeur lui monter au visage : ses tortures n'étaient qu'un plaisir de plus pour ses voisins.

Ces dîners formidables, avec leur accompagnement de santés, de toasts et de sentimens, ne dispensaient pas du souper, qui était long et substantiel. Commencé à neuf heures, il se prolongeait fort avant dans la nuit. Ces repas multipliés n'ont rien qui doive surprendre à une époque où les plus grands seigneurs quittaient volontiers leurs châteaux pour aller rencontrer à la taverne du village le plus proche les gentilshommes du voisinage, et vider avec eux

un bataillon de bouteilles et de nombreux bols de punch. La sobriété n'était point en honneur dans cette société, qui tenait en suspicion les plaisirs les plus inoffensifs. Boire était presque la seule distraction qui fût laissée aux gens bien élevés, et ils ne s'en faisaient pas faute, les magistrats surtout, qui se signalaient volontiers par des exploits pantagruéliques. Ils étaient presque tous membres du club de l'*Ante-manum*, dont faisaient partie les plus forts buveurs d'Édimbourg, et leurs soupers duraient souvent jusqu'au matin. Lord Cockburn rapporte d'eux mille histoires à couvrir de confusion ce siècle de têtes faibles et d'estomacs délabrés. Il nous peint le désespoir comique de lord Hermand, lorsqu'un jeune homme reculait devant un verre de vin. « Où allons-nous? s'écriait le vénérable magistrat. Vais-je donc demeurer seul sur la terre à boire du bordeaux? » Parvenu à près de quatre-vingts ans sans avoir jamais été malade, lord Hermand prétendait n'avoir jamais été plus matinal et plus calme qu'après boire. Il lui arrivait parfois de ne sortir du club que pour aller à l'audience, et à lui voir l'esprit clair et la parole nette, on n'eût jamais deviné d'où il venait. Il se déclarait sûr de convertir le pape, si le saint père voulait seulement souper avec lui. Boire était à ses yeux une qualité et même une recommandation morale; il avait une compassion sincère pour ceux qui ne pouvaient pas porter le vin, et un profond mépris pour les gens qui, pouvant boire, s'en abstenaient. Deux jeunes gens, après avoir passé la nuit à boire du punch, s'étaient pris de querelle, et l'un des deux avait tué l'autre par un coup imprudent. Les juges ne condamnèrent le coupable qu'à un emprisonnement. Hermand, qui trouvait que ce crime jetait du discrédit sur les buveurs, opina de toutes ses forces pour une peine plus sévère. « La défense nous dit, criait-il en plein tribunal, — on sait qu'en Angleterre les juges opinent à voix haute, — la défense nous dit qu'il n'y a point eu d'intention criminelle, parce que le prévenu était sous l'influence de la boisson. Eh quoi! il avait bu, il était ivre, et pourtant il a tué l'homme qui avait bu avec lui! Ils s'étaient réjouis ensemble toute la nuit, et cependant il a pu le frapper, après avoir vidé avec lui une pleine bouteille de rhum! Grand Dieu! milords, s'il peut agir ainsi étant ivre, de quoi n'est-il pas capable à jeun! »

Mais lord Hermand et tous ses collègues cédaient la palme à lord Newton, qu'on avait surnommé le puissant. Plein de lumière et de sagesse, droit, bienfaisant, généreux, fidèle à ses amis et à ses principes, il voyait toutes ses bonnes qualités effacées par l'admiration que ses libations inspiraient à la foule. C'était un homme digne de trinquer avec les héros scandinaves. Seulement il buvait sans bruit et presque silencieusement, étant d'avis qu'une conversation

trop animée nuit aux plaisirs de la table. Son plus grand chagrin était de voir ses convives ne remplir leurs verres qu'à moitié.

« L'embonpoint de lord Newton et ses exploits bachiques le rendaient très somnolent dans le monde et au tribunal; il dissimulait cette faiblesse d'une façon curieuse. A l'audience, sa tête reposait généralement sur sa vaste poitrine ou sur ses mains, qu'il croisait, les coudes appuyés sur la table. Dès qu'il avait une idée de l'affaire en litige, ses yeux se fermaient d'un vrai sommeil. Pourtant, par la force de l'habitude et par l'effet d'une oreille et d'une intelligence remarquablement promptes, il était impossible qu'on dît une parole valant la peine d'être entendue sans que Newton ouvrît aussitôt son énorme paupière. Il tenait ses grands yeux perçans dirigés comme des mortiers sur l'orateur, jusqu'à ce qu'il eût saisi tout ce qui était nécessaire. Dès que l'avocat retombait dans les redites, la paupière du juge s'abaissait de nouveau jusqu'au prochain éclair. Le seul moyen de tenir Newton éveillé était de donner de bonnes raisons, et il était infaillible. Jamais juge ne fut plus maître des affaires qu'il avait à décider. Les étrangers s'étonnaient de son sommeil perpétuel; mais quand ils le voyaient s'animer et émettre son opinion, ce qu'il était toujours prêt à faire sur-le-champ, l'exactitude avec laquelle il posait les questions et la lumineuse rigueur de ses vues leur faisaient prendre en dédain les juges dont les yeux ne se fermaient jamais. »

Ce n'était pas seulement dans leur intérieur et au club que les magistrats d'autrefois sacrifiaient à Bacchus : ils demandaient habituellement à la dive bouteille des lumières pour leurs arrêts.

« On plaçait devant les juges, sur leur table, sans la moindre dissimulation, de pleines bouteilles de vieux Porto, de grands et de petits verres, des carafes d'eau et des biscuits. Pendant quelque temps, leurs seigneuries ne paraissaient occupées qu'à prendre des notes; les rafraîchissemens demeuraient intacts et comme dédaignés. Bientôt on mettait un peu d'eau dans le grand verre et on la buvait tout doucement, comme pour soutenir la nature; puis on se permettait quelques gouttes de vin, mais toujours avec de l'eau; enfin, la patience venant à manquer, on vidait un plein verre de vin pur. Les choses allaient ensuite d'elles-mêmes, ce n'était plus qu'une suite de collations et de rasades à exciter l'envie des gosiers desséchés qui remplissaient la galerie. Les fortes têtes soutenaient assez bien ce régime, qui agissait, et d'une façon assez manifeste, sur les cerveaux faibles. Ce n'est pas que l'hermine en vînt à une ivresse complète, mais quelquefois elle était certainement hors de son assiette. Pourtant c'était chose si ordinaire pour ces sages personnes que cela ne produisait aucun changement en elles : rien n'était visible à distance, et ils acquéraient tous l'habitude de siéger et de faire bonne contenance, même quand leurs bouteilles étaient mises à sec. Ces repas en plein tribunal n'avaient pas lieu, autant que je sache, dans les tournées d'assises; le mal revêtait une autre forme. Les tentations de l'auberge amenaient fréquemment une suspension complète de l'audience : juges, avocats, greffiers, jurés, prévôts, allaient ensemble faire un bon dîner après lequel ils retournaient décréter force transportations et force pendaisons. J'en ai été

plus d'une fois témoin, et c'était une remarque commune que le soir le cortége marquait bien moins exactement le pas que le matin. »

On est invinciblement tenté de prendre ces détails pour autant de satires : on se tromperait pourtant. Si lord Cockburn met un peu de malice dans les portraits qu'il trace, il n'y met ni malignité ni mauvaise foi. Il était en bons termes avec tous les hommes dont il parle, et quelques-uns, lord Hermand par exemple, étaient étroitement liés avec sa famille. En racontant leurs écarts, il rend justice à leur savoir, à leurs lumières, à leur probité. Il faut se souvenir qu'il s'agit d'un temps où l'on était rigoureux sur bien des points qui nous paraissent aujourd'hui indifférens, mais où le sentiment des convenances de chaque profession était beaucoup moins développé, où les chapelains des vaisseaux, par exemple, s'excusaient de jurer à chaque mot, attendu que c'était le seul moyen de se faire écouter des matelots. L'opinion publique, cette législatrice suprême que personne ne peut braver aujourd'hui, n'existait point alors, et ne pouvait traduire à son tribunal les hommes que leur rang et leurs fonctions élevaient au-dessus de la foule; la publicité n'exerçait pas sur eux ce contrôle si importun, mais si salutaire à ceux qui en sont l'objet. N'ayant nulle idée qu'on pût leur demander compte de leurs façons d'agir, et affranchis de toute appréhension du blâme public, les gens haut placés donnaient un libre cours à leurs fantaisies, et les magistrats, en particulier, se laissaient facilement aller à ce cynisme de langage et de manières, à ces habitudes impérieuses et à ce dédain de l'opinion que développent trop aisément chez eux l'absolutisme et l'irresponsabilité de leurs fonctions. Quand ils parcouraient l'Écosse en tournée d'assises, ils ne voulaient se rendre au prétoire qu'entre deux haies de soldats : ils tenaient les jurés debout pendant leurs allocutions, même quand elles duraient plusieurs heures; ils rappelaient à l'ordre l'avocat qui substituait le ton de la conversation à celui de la harangue, — le tout au nom du respect dû à la justice. Il ne venait à la pensée d'aucun d'eux qu'il fût tenu au moindre respect envers le public. Ils s'abandonnaient à leurs humeurs et à leurs bizarreries, et ne reculaient devant aucune excentricité. Lord Cockburn raconte de quelques-uns d'entre eux les anecdotes les plus étranges. Lord Eskgrove fit pendant de longues années l'amusement de la ville d'Édimbourg par ses caprices, ses manies et ses ridicules. Avant de publier *le Lai du dernier Ménestrel*, Walter Scott s'était déjà fait une réputation par le talent avec lequel il contrefaisait les singularités du *chief justice*.

La magistrature, le barreau tiennent une très grande place dans le livre de lord Cockburn, et ce n'est point uniquement l'effet d'une préoccupation bien naturelle chez un ancien avocat. Depuis que l'Écosse

avait perdu son parlement et son administration spéciale, les cours de justice étaient la seule des grandes institutions nationales qui fût demeurée debout. Toute la vie politique et intellectuelle du pays s'était concentrée dans le barreau, dans les universités et dans le clergé. Le clergé presbytérien allait, il est vrai, dégénérant tous les jours. Pendant le XVII^e^ siècle, et tant qu'on avait pu craindre un retour des Stuarts, il avait été à la tête de la nation par l'influence comme par les lumières; les plus considérables des laïques se mettaient volontairement à sa suite : c'est lui qui avait fait pencher la balance en faveur de la révolution. Par ses luttes contre la royauté et l'épiscopat, par les persécutions qu'il avait endurées, la constance qu'il avait déployée, les services qu'il avait rendus, il avait acquis l'estime et la reconnaissance de la nation; mais de longues années de sécurité avaient amené à leur suite la tiédeur et le relâchement chez les pasteurs, l'indifférence chez le peuple. Le ministère religieux, réduit aux paisibles devoirs du sacerdoce, n'avait plus rien qui séduisît les caractères ardens ni les esprits d'élite. A mesure que le niveau s'abaissait, la couronne et les grands propriétaires usaient plus librement de leur droit de patronage; ils le faisaient servir à leurs vues politiques, et recherchaient la souplesse plutôt que l'élévation du caractère, la modestie des habitudes plutôt que l'instruction et le talent. Le clergé ne se recrutait donc que d'hommes médiocres, faiblement instruits et mal payés, dont l'ambition se réduisait à végéter dans leurs menses, à s'acquitter convenablement de leurs fonctions et à gagner la bienveillance du patron. On avait donc une église contente de peu, honnête et régulière, mais sans influence et presque sans considération, et du sein de laquelle ne sortait plus ni un écrivain, ni un prédicateur de mérite. L'*assemblée générale* offrait la preuve de cette décadence continue.

On appelait ainsi la réunion des délégués, ecclésiastiques et laïques, de toutes les églises d'Écosse, que l'on convoquait tous les ans, pendant douze jours, dans la vieille cathédrale de Saint-Giles, pour juger les causes ecclésiastiques et régler les affaires religieuses. L'assemblée générale se composait de 200 ministres et de 150 anciens; deux commissaires de sa majesté venaient, comme au temps des Stuarts, présider à l'ouverture de ses travaux avec la rigoureuse étiquette et dans toute la pompe de la royauté. Ce parlement ecclésiastique avait été, pendant deux siècles, l'institution la plus vivace du pays et l'âme de la nation. Tout ce qu'il y avait d'hommes considérables en Écosse aspirait à y siéger. Ses débats tenaient la population attentive, car il s'y agissait souvent des convictions religieuses de tous, et les deux chambres écossaises, dans leurs démêlés avec la royauté, recevaient le mot d'ordre de l'assemblée, et

n'étaient que les échos de ses décisions. Dans l'état d'affaissement où était tombé l'esprit public en Écosse, à la fin du XVIIIe siècle, la convocation de l'assemblée était encore le seul incident qui excitât quelque curiosité, et c'était seulement sous les voûtes de Saint-Giles que pouvait se faire entendre parfois une parole de liberté. Néanmoins l'initiative et l'influence n'appartenaient plus au clergé, parce que les lumières, le talent et la considération étaient du côté des membres laïques. Les ministres semblaient ne plus siéger que pour voter silencieusement, et donner la majorité aux partisans du gouvernement. Le temps était loin où la parole de quelques membres du clergé suffisait à mettre toute l'Écosse en feu, et où un simple ministre, du fond de son obscur presbytère, remplissait d'inquiétude les conseillers de la couronne. Il fallut les calculs intéressés des magistrats municipaux pour ramener quelques hommes de mérite dans les rangs du clergé. Certains conseils communaux s'avisèrent enfin que le plus sûr moyen de ne pas laisser à la charge des villes l'entretien et la réparation des édifices était de faire porter leur choix sur des ministres dont le talent pût réunir un troupeau assez nombreux pour suffire aux dépenses du culte. C'est ainsi que quelques prédicateurs distingués, longtemps tenus à l'écart à cause du libéralisme de leurs opinions, parvinrent tardivement à des bénéfices. Ces exceptions étaient rares cependant, et pour ranimer l'ardeur religieuse et la vie au sein du clergé presbytérien, il fallut que la parole éloquente de Chalmers vînt déterminer un schisme et, en face de l'église établie, constituer l'église libre d'Écosse.

Édimbourg était une ville de magistrats, de lettrés et de rentiers; à n'observer que les apparences, on eût dit à cette époque une ville de soldats. La terreur de la révolution et la peur de l'invasion française, sincères chez le plus grand nombre, affectées chez les habiles, déterminaient bon gré mal gré chez tout le monde la vocation militaire. On formait sans cesse des régimens de toute sorte : infanterie, cavalerie, artillerie, toute la population était sous les armes. Ne pas s'enrôler dans la milice eût été faire acte de mauvais citoyen et se faire hautement accuser de trahison. Jeffrey, Brougham, Horner, portaient donc le mousquet; Cockburn commandait une compagnie. Ils avaient le bon sens de rire entre eux de leurs talens militaires et des services qu'ils pouvaient rendre; mais d'autres prenaient la chose plus au sérieux. Le lord-avocat, Charles Hope, homme d'esprit pourtant, est demeuré célèbre par la fréquence et la longueur de ses ordres du jour et de ses proclamations : il passait sa vie à quitter et à reprendre alternativement la robe et l'uniforme; mais son zèle n'était rien auprès de celui de Walter Scott, qui cumulait deux commandemens, l'un comme shériff de la forêt d'Ettrick, l'autre

comme quartier-maître des chevau-légers d'Édimbourg. Walter Scott avait ainsi à sa disposition de l'infanterie et de la cavalerie, et, comme shériff, il siégeait en outre au comité chargé de diriger l'armement des côtes. Il ne quittait pas l'un ou l'autre de ses uniformes : il commandait soir et matin l'exercice à ses cavaliers et à ses fantassins; il buvait avec eux pour les tenir plus longtemps sous les armes; il composait des chants patriotiques pour ranimer leur ardeur. Afin d'habituer les chevau-légers au maniement du sabre, il les faisait charger l'un après l'autre sur un potiron planté au bout d'un piquet, et qui représentait l'infanterie française. Ces cavaliers inexpérimentés pensaient beaucoup moins à atteindre le potiron qu'à ne pas se jeter par terre; mais Walter Scott lançait son cheval à fond de train, en criant, comme s'il conduisait la charge : « Taillez-les en pièces, ces misérables, taillez-les en pièces! » Et il appliquait de tout cœur un grand coup, que sa gaucherie naturelle faisait souvent tomber à côté, en maugréant contre un ennemi détesté.

Si les personnages les plus considérables, si un homme de génie tel que Walter Scott en étaient venus là, quels devaient être les sentimens et la conduite de la foule! Cela tenait du délire, nous dit lord Cockburn. Fils d'un des barons de l'échiquier, neveu de lord Melville, il avait l'occasion de voir et d'entendre tous les jours dans la maison paternelle les chefs du parti tory en Écosse. Leurs prédictions sinistres, leurs déclamations furibondes, les scènes de massacre qu'ils rapportaient et qu'ils exagéraient, le glaçaient d'effroi et troublaient sa jeune imagination. Il semblait que la France vomît incessamment des légions de démons qui mettaient toute l'Europe à feu et à sang : il n'y avait plus de sécurité pour personne dans les trois royaumes, si l'on ne comprimait par tous les moyens possibles l'esprit révolutionnaire. On devine de quel œil étaient vus les hommes qui, en face de la terreur et de l'irritation universelles, avaient le courage de professer des opinions libérales et d'encourir l'accusation de jacobinisme. Toutes les portes leur étaient fermées, toutes les carrières leur étaient interdites. Au sein de la chambre des communes, le parti whig était réduit à une vingtaine de députés, groupés autour de Fox et de Sheridan; mais il conservait du moins la liberté de la parole : impuissant à rien empêcher, il pouvait au moins protester au nom des principes; il pouvait faire appel à l'opinion publique par la presse, par les *meetings*, par les réunions électorales. Rien de semblable n'était possible en Écosse : l'opposition, même la plus timorée, n'y avait aucun moyen de se faire jour. L'Écosse envoyait quarante-cinq députés au parlement. Trente étaient nommés par les comtés, c'est-à-dire par un corps électoral composé de quinze ou dix-huit cents électeurs, la plupart petits proprié-

taires à la dévotion de quelque grand seigneur, ou trop heureux d'obtenir au prix de leur vote les faveurs du gouvernement. Plusieurs centaines d'électeurs ne remplissaient pas les conditions légales et n'étaient admis à voter que par une coupable connivence. Les députés des bourgs étaient nommés par les conseils municipaux. Edimbourg était l'unique ville qui eût un représentant à elle seule : partout ailleurs on réunissait quatre ou cinq villes pour former un collége. Les conseils municipaux de ces villes nommaient chacun un délégué, et les quatre ou cinq délégués désignaient le député. Il suffisait donc au gouvernement de gagner deux ou trois personnes pour emporter une élection. Il n'était point à craindre d'ailleurs que l'opposition pénétrât dans les conseils municipaux : ces conseils se recrutaient eux-mêmes, en appelant dans leur sein des membres nouveaux à mesure que des vacances se produisaient. Le même esprit s'y perpétuait donc forcément. C'était en réalité le gouvernement qui composait les conseils municipaux et qui nommait tous les députés. Aussi, lorsqu'en 1812 un brave soldat, un grand propriétaire, sir John Dalrymple, osa se mettre sur les rangs dans un comté en avouant ouvertement sa prédilection pour les whigs, ce fut tout un événement. Sir John ne fut pas élu, mais sa candidature seule fit scandale.

Il ne fallait pas songer à s'adresser à l'opinion par la presse; les douze ou quinze feuilles qui se publiaient alors étaient toutes sous l'influence du parti tory : le premier journal qui se hasarda à professer des opinions libérales fut fondé à Édimbourg en 1817. Personne n'eût songé à provoquer une réunion publique après avoir vu Henry Erskine destitué par ses confrères, en 1796, du poste de doyen de l'ordre des avocats, pour avoir accepté la présidence d'un *meeting*. Vingt ou trente ans s'écoulèrent avant qu'on entendît parler d'aucune réunion populaire. Le gouvernement, en l'absence de toute publicité, ne reculait pas devant les persécutions pour étouffer tout esprit d'opposition par la force et la terreur, et il était secondé par les passions plus encore que par la servilité des magistrats. Si l'on excepte les quelques mois que dura le ministère formé par Fox en 1806, les tories gardèrent le pouvoir pendant près de quarante années consécutives. Les cours de justice n'étaient donc remplies que de magistrats dévoués à leurs principes, et le plus souvent d'hommes qui avaient mérité leur position par les excès d'un zèle intempérant. Ces juges, enflammés par l'esprit de parti, ne craignaient pas au besoin de faire fléchir la loi ou de lui donner l'interprétation la plus inattendue. Non-seulement ils présidaient les assises, mais ils désignaient eux-mêmes les jurés, sans admettre le droit de récusation, et ils dictaient au jury, sous prétexte de définir le point de droit, le

verdict qu'il avait à rendre. Être accusé, c'était être condamné.

En 1794, un nommé Gerald avait provoqué à Glasgow des réunions d'ouvriers et prononcé quelques harangues un peu vives; il fut traduit aux assises comme coupable de haute trahison, condamné à mort et exécuté. Un peu après, deux Anglais, Muir et Palmer, vinrent en Écosse pour tenir des réunions en faveur de la réforme : ils furent arrêtés et amenés devant le jury. On ne savait quel délit leur imputer; on les accusa de sédition, et le jury, à la suite d'une violente sortie du juge, les déclara coupables. La loi écossaise cependant n'avait pas prévu le délit de sédition, et ne mentionnait aucune pénalité qui fût applicable aux condamnés. Le juge se tira d'affaire en invoquant la loi romaine, qui, disait-il, était la loi du pays dans le silence de la loi écrite. Comme Paulus mentionne trois pénalités pour les séditieux, — être mis en croix, être livré aux bêtes, ou être déporté dans une île, — lord Swinton choisit miséricordieusement la pénalité la plus douce, et condamna Muir et Palmer à la transportation. Voilà donc deux hommes flétris d'une peine afflictive et infamante, voués à l'exil pour avoir voulu user d'un droit que personne n'aurait osé leur contester en Angleterre, pour avoir fait ce que faisaient tous les jours à Londres les chefs mêmes du gouvernement! Fox porta la question devant la chambre des communes, et fit de la condamnation de Muir et de Palmer le thème d'un de ses plus éloquens discours; mais la magistrature écossaise, sans tenir compte de protestations impuissantes, continua à sévir sans pitié contre tous ceux qui osaient émettre publiquement des opinions libérales. L'âme de cette persécution était lord Swinton, plus connu sous son premier nom de Braxfield. Profondément versé dans la science du droit, il a laissé la réputation d'un grand jurisconsulte; c'était une intelligence puissante, pleine de force et de pénétration, mais un caractère passionné, que l'esprit de parti aveuglait, et qui ne faisait servir sa connaissance des lois qu'à satisfaire ses haines. Il eût voulu faire pendre ou bannir du pays tous les whigs. « Amenez seulement ces drôles à ma barre, disait-il au lord-avocat; je trouverai toujours bien un texte de loi à leur appliquer. » Gerald, pour se justifier et prouver qu'on pouvait souhaiter des réformes dans la législation de son pays sans être un criminel ni un traître, invoquait l'exemple de Jésus-Christ, qui, dans son temps, avait été un réformateur. « Ça lui a bien réussi! se prit à murmurer Braxfield; il a été pendu pour cela. »

L'emprisonnement et la transportation faisaient donc justice des whigs qui se laissaient aller à quelque imprudence de langage et de conduite. Une intimidation perpétuelle pesait sur tous les autres : ils étaient tenus en suspicion, ils étaient l'objet d'une surveillance

de tous les instans. Une vingtaine, appartenant aux premières familles d'Édimbourg et aux professions libérales, poussaient la hardiesse jusqu'à se réunir à dîner tous les ans, le jour de la naissance de Fox : ils étaient sûrs de trouver à la porte de la taverne des agens de police qui prenaient par écrit les noms de tous ceux qui entraient. Il arriva une fois qu'un des convives eut besoin de sortir de bonne heure : il trouva dans la pièce voisine le shériff et le professeur de droit civil Hume occupés à écouter ce qui se disait dans la salle du banquet. L'inoffensif recteur de la *haute école*, Alexandre Adam, était complétement étranger à la politique; mais, admirateur passionné de l'antiquité, il avait sans cesse à la bouche les grands noms d'Athènes et de Rome : il lui arrivait de parler des républiques de la Grèce et de l'expulsion des Tarquins. Il n'en avait pas fallu davantage pour le rendre suspect, et l'on interrogeait fréquemment ses élèves pour le prendre en flagrant délit de jacobinisme. Lorsque George Cranstoun, qui devait être l'honneur de la magistrature écossaise, demanda à être admis au barreau, le professeur de droit civil Hume se rendit chez lui et lui présenta à signer une adhésion explicite à la politique du gouvernement et aux principes tories. Les jeunes avocats, qui refusaient, comme Cranstoun, de donner ce gage au parti dominant, étaient aussitôt signalés comme des esprits dangereux; ils étaient l'objet de l'animadversion des juges, qui ne leur épargnaient ni les sarcasmes ni les rebuffades, et les *attorneys* se gardaient de leur confier une cause. Les médecins étaient sûrs de n'avoir d'autres patiens que ceux que la misère leur amenait; les ministres n'avaient à attendre aucun bénéfice; les savans se voyaient frappés d'exclusion, et les chaires qui avaient fait l'objet de leur ambition étaient données à des rivaux obscurs, mais bien pensans. Atteints dans leurs espérances d'avenir, ces réprouvés étaient poursuivis jusque dans leur vie privée. Leurs parens rompaient avec eux, les maisons où ils avaient été les plus familiers leur étaient brusquement fermées, et leurs plus anciens amis affectaient de ne les plus reconnaître.

Si telle était l'oppression qui pesait sur les professions libérales, que dire des autres carrières? Les artisans, au dire de Braxfield, n'avaient pas plus le droit d'avoir une opinion que le bœuf qui traîne la charrue; ils n'étaient que des brutes avec une âme. Le commerçant qui se serait avisé de se déclarer whig aurait été ruiné du coup; il aurait vu ses cliens le quitter, et son crédit eût été perdu. Les banquiers, désireux d'être chargés des paiemens du gouvernement, rivalisaient de zèle politique, et réservaient leurs préférences et leur appui pour les partisans des bons principes. Lorsque les whigs commencèrent à relever la tête, ils furent obligés d'établir,

en 1810, la *Banque commerciale,* et de déclarer que cet établissement de crédit n'aurait aucun égard aux opinions politiques des cliens. C'est à ce prix seulement qu'ils purent espérer que ceux des commerçans qui leur étaient secrètement favorables oseraient manifester leurs sympathies pour eux. La nouvelle de la fondation de la Banque commerciale retentit dans toute l'Écosse comme un coup de tonnerre, et fut envisagée par tous comme le signal de l'émancipation politique pour les classes commerçantes et industrielles.

La séduction complétait l'œuvre de la force et de l'intimidation. On choisissait parmi les ministres celui qui avait le plus de relations avec l'Écosse, pour le charger de surveiller les élections dans le pays et diriger les affaires écossaises. Ce rôle fut départi pendant de longues années à Henry Dundas, le premier lord Melville, et après lui à son fils et à ses neveux. Henry Dundas appartenait à l'une des premières familles de l'Écosse : sa naissance, ses talens oratoires, son expérience et ses qualités d'homme d'état lui assuraient une influence considérable dans le gouvernement. Habile et insinuant, les moyens violens et les persécutions n'étaient pas dans ses goûts; il modérait bien plutôt qu'il n'encourageait le zèle intempérant et les écarts de ses partisans. Dans l'intervalle des sessions, Henry Dundas exerçait, à Édimbourg et dans son château d'Arniston, une hospitalité royale, attirant chez lui tous les hommes influens, tous les lairds campagnards, se montrant prodigue de promesses qu'il savait tenir au besoin, n'épargnant rien pour démontrer à tous que leur intérêt et l'intérêt de l'Écosse étaient de soutenir énergiquement le ministère tory. Il gagnait les ambitieux par l'espoir de la faveur, en même temps que la crainte mettait les timides aux pieds du gouvernement.

Voilà donc quel était l'état politique de l'Écosse à la fin du XVIII^e^ siècle : point de presse indépendante, point de liberté de réunion, des simulacres d'élections, la partialité et la violence jusque dans le sanctuaire de la justice, l'intolérance des opinions franchissant le seuil du foyer domestique; enfin l'isolement et la perte de tout avenir pour quiconque ne croyait pas à l'infaillibilité de Pitt et de Dundas. Aussi tout esprit public s'était éteint, le silence régnait d'un bout du pays à l'autre, et un mot de lord Melville était obéi comme le plus absolu des ordres. Le parti whig à Édimbourg était réduit à trois personnes : le vieux jurisconsulte Archibald Fletcher, toujours enterré au milieu de ses livres; un avoué, James Gibson, depuis sir James Gibson Craig, homme d'une persévérance indomptable, d'une infatigable activité et d'une grande fécondité de ressources; enfin Henry Erskine, le premier des avocats du pays. Beau, élégant, spirituel, Erskine unissait toutes les

séductions de la personne à une âme noble et à une belle intelligence. Dans le monde, il était doué d'un charme irrésistible; à l'audience, sa voix harmonieuse captivait à elle seule l'attention, son éloquence remuait les jurés, son savoir étonnait et ébranlait les juges. On avait pu lui retirer le titre de doyen de la faculté : on n'avait pu lui enlever la première place au barreau, l'admiration du public et la confiance des familles. Tous ses confrères s'inclinaient devant sa supériorité; sa réputation, depuis longtemps faite, lui assurait la plus brillante clientèle, et sa bonne grâce, son esprit, son heureux caractère, faisaient lever pour lui l'interdit qui pesait sur tous les libéraux.

Erskine allait donc la tête levée dans Édimbourg, ne dissimulant pas ses opinions et accueillant avec le même dédain les avances et les attaques du parti dominant; mais n'était-il pas condamné à demeurer toujours un général sans armée? D'où lui viendraient les adhérens, alors que les tories mettaient tout jeune homme qui débutait dans le monde en présence de cette alternative d'une fortune rapide ou d'un complet ostracisme? Qui donc choisirait volontairement pour son partage la lutte sans espoir, le sacrifice inutile, le renoncement à tout avenir? Et cependant la moisson de la liberté leva, plus belle et plus abondante que les vœux les plus présomptueux n'eussent osé la souhaiter.

Ce n'était point en vain que ce petit coin de terre avait été pendant près d'un demi-siècle un foyer de lumières et d'activité philosophique. Hume avait soumis à son audacieuse critique les principes les plus incontestés; Reid et Adam Smith avaient revendiqué les prérogatives de la raison humaine et son droit à ne s'incliner que devant la vérité. La voix éloquente de Dugald Stewart enseignait tous les jours que la loi morale était seule souveraine en ce monde, et que l'accomplissement du devoir était préférable à tous les succès. La génération nouvelle s'habituait à l'idée de penser par elle-même. Au sortir des écoles, les jeunes gens entraient dans des sociétés littéraires où l'on s'exerçait à écrire et à parler: c'était la *Société académique*, c'était surtout la *Société spéculative*. On y traitait les questions les plus diverses et souvent les plus élevées : littérature, morale, économie politique, législation, tout était abordé par ces jeunes esprits, pleins de confiance dans leurs forces et stimulés par l'émulation. La contradiction était vive et les débats acharnés.

Mais dès que la discussion est possible, elle profite infailliblement à la vérité et à la liberté. Ces jeunes gens, étrangers jusque-là à toute idée politique et uniquement occupés de se préparer à leur carrière future, étaient tout étonnés de se trouver libéraux. Envisagés en eux-mêmes et dégagés des erreurs et des crimes qui les avaient

déshonorés, les principes de la révolution française ne faisaient plus horreur à ces vives intelligences. L'égalité civile et politique, la destruction des monopoles et des priviléges de naissance, la compétition de tous pour les fonctions publiques, le libre examen des actes du pouvoir n'avaient rien qui les effrayât. Une fois convaincus, ils se montrèrent fidèles à leurs principes. Avec cette ardeur et cette facilité de sacrifice qui sont propres à la jeunesse, ils se rangèrent bravement autour d'Erskine, et acceptèrent l'existence pénible à laquelle les vouaient leurs opinions. Quelques-uns, John Luydes, Allen, Richardson, puis Brougham lui-même, allèrent à Londres chercher un champ plus vaste et une atmosphère plus libre : les autres tinrent bon et ne quittèrent pas le champ de bataille où la destinée les avait placés.

Ils étaient quinze ou vingt en tout, quoiqu'il leur fût venu les recrues les plus inattendues; mais il se trouva qu'à l'exception de Walter Scott, tory de naissance et jacobite par imagination, ce petit noyau de jeunes gens contenait tous les esprits éminens dont l'Écosse pourrait s'enorgueillir de notre temps.

« A la tête de la jeunesse whig se trouvaient, entr'autres gens de mérite, George Cranstoun, ferme dans ses principes, mais trop indolent quand il fallait agir; John Archibald Murray, élevé dans la serre chaude du torysme, mais transplanté, grâce à son énergie propre et à l'influence de son grand ami Francis Horner, dans le sol plus généreux où il s'est développé; Thomas Thomson, un noble cœur et un érudit d'une science redoutable; George Joseph Bell, le plus grand de nos jurisconsultes; John Macfarlane, un apôtre digne des plus beaux âges apostoliques; James Moncreif, égal même à son père en dévouement au bien; James Grahame, qui joignait aux talens du poète la simplicité et l'aimable piété d'un enfant, à qui sa sensibilité nerveuse faisait appréhender la moindre souffrance, et qui était prêt à se jeter dans les flammes, si ses principes l'exigeaient. Macfarlane et Moncreif en eussent fait autant. Ces trois derniers auraient fait les trois meilleurs martyrs que je puisse imaginer. Moncreif serait allé à l'échafaud en réfutant les erreurs de ses persécuteurs; Macfarlane aurait souri intérieurement de l'absurdité d'un supplice comme moyen de conviction; Grahame, pénétré d'indignation, aurait flétri à voix haute l'infamie du tyran. Par-dessus tous et avant tous était Jeffrey, la plus brillante étoile du parti. »

Dans cette énumération, Cockburn s'oublie lui-même. Il occupait pourtant, au milieu de ses amis, une place considérable et bien méritée. Neveu de l'homme qui gouvernait en réalité l'Écosse, attaché par les liens du sang à toutes les familles influentes du parti tory, il avait renoncé volontairement à la brillante perspective qui s'ouvrait devant lui pour se ranger du côté des whigs. Ses parens, ne voyant là qu'une effervescence de jeunesse, l'avaient fait nommer, à son

insu, à un poste important, dans l'espoir que l'âge et la possession du pouvoir auraient sur lui leur influence ordinaire. Cockburn n'avait été que plus ardent à soutenir ses principes, et s'était attaché à mériter une destitution; mais ce n'était pas seulement ce sacrifice qui le recommandait à l'estime et à la considération de ses amis. Au barreau, il n'avait de supérieur qu'Erskine, et d'égaux que Jeffrey et James Moncreif. Il avait une voix vibrante, un geste parfait, une merveilleuse facilité d'élocution, une parole claire, nette, rapide, et le don de remuer les âmes. Il savait toucher toutes les cordes, depuis la plus irrésistible gaîté jusqu'au pathétique le plus touchant, jusqu'à l'indignation la plus véhémente. Les émotions qu'il produisait étaient d'autant plus vives qu'il semblait les partager lui-même, et que le jeu de sa physionomie, sa voix, son geste, étaient en harmonie avec ses paroles. Ses plaidoyers pour Stuart de Duncarn et pour Hélène Mac Dougal lui valurent deux triomphes judiciaires demeurés mémorables dans les annales du barreau écossais.

Cette brillante pléiade, à laquelle il faudrait ajouter Dugald Stewart, John Playfair, sir Harry Moncreif, le plus éloquent et le plus considéré des ministres presbytériens, était plus redoutable par le talent que par le nombre : elle n'avait aucun moyen d'action en face d'un parti qui disposait de toutes les ressources que peuvent donner la richesse, l'influence et la longue possession du pouvoir. Et pourtant l'avantage devait lui rester. L'histoire de cette lutte n'est pas le côté le moins intéressant du livre de lord Cockburn; on y voit combien est irrésistible la contagion de la liberté. La persécution dont tous ces jeunes gens furent l'objet eut pour premier effet de les attacher plus étroitement les uns aux autres et de leur inspirer un dévouement mutuel qui centupla leur force. Elle les contraignit à se replier sur eux-mêmes, à se surveiller avec soin, et leur donna une maturité précoce. Avocats sans cliens, médecins sans malades, ministres sans paroisses, professeurs sans chaires, ils n'eurent d'autre ressource que le travail et l'étude, et ils se trouvèrent bien vite les plus savans, les plus habiles, les plus éloquens de leur génération. Par leur fidélité à leurs principes, ils conquirent l'estime même de leurs adversaires; par leur conduite irréprochable, leurs vertus privées, leur désintéressement et leurs talens, ils inspirèrent une sérieuse et croissante sympathie. S'encourageant mutuellement à persévérer, s'entr'aidant les uns les autres dans leur honorable et fière pauvreté, se soutenant avec une chaude et généreuse camaraderie, ils arrivèrent à se faire peu à peu leur place, chacun dans la sphère de ses aptitudes, et avant d'atteindre à la fortune, ils étaient en possession de la considération universelle.

Le lien qui les unit tous fut la *Revue d'Édimbourg*, créée et rédigée

par eux, et qui devint entre leurs mains un instrument formidable. Cette *revue* s'éleva bientôt au premier rang parmi les publications périodiques. Ce qui la rendait redoutable, c'était moins encore le talent des rédacteurs que leur modération. S'ils conquirent la victoire par la bonté de leur cause, ils la méritèrent aussi par leur conduite. Ils étaient libéraux, ils ne se firent pas révolutionnaires : ils furent les critiques, mais non pas les ennemis du gouvernement de leur pays. Ils voulaient, ils demandaient la réforme, non le renversement, des institutions nationales, l'application sincère et loyale plus encore que le changement des lois. L'arme qu'ils employèrent ne fut pas la prédication violente, mais la discussion grave, digne, sérieuse, appuyée sur le savoir et sur le raisonnement. Provoqués et insultés souvent, ils ne répondaient à des injures que par des argumens. Ils ne se bornaient pas à critiquer ce qui existait, ils indiquaient comment on pouvait l'améliorer, invoquant tour à tour les enseignemens de la science et de l'histoire, l'expérience du passé, la comparaison avec les autres nations. Ils cherchaient à déterminer la conviction plutôt qu'à enflammer, à irriter les esprits, se reposant du succès sur la bonté de leur cause et la force naturelle de la vérité.

Leur conduite personnelle était aussi digne et aussi mesurée que leurs écrits. Ils ne s'agitaient point, ils ne songeaient pas à exciter les passions ni à remuer la foule; mais chaque fois qu'une question était soulevée, ils se prononçaient sans ostentation et sans équivoque dans le sens de la liberté. Y avait-il un progrès à accomplir, une amélioration à réaliser, ils en étaient aussitôt les partisans et les appuis. Ils étaient à la tête de toutes les entreprises utiles, de toutes les œuvres élevées. Ils eurent l'idée de la Banque commerciale, qu'ils établirent sur les bases les plus larges et les plus équitables. C'est à Playfair que sont dues la pensée première et la fondation de l'*Institut astronomique*. La *Société pour l'extinction de la mendicité* n'eut pas de propagateurs plus zélés que les whigs. Ce furent eux qui fondèrent l'école lancastrienne, pour procurer aux enfans pauvres le moyen de s'instruire. Le dispensaire de la Ville-Neuve, établi pour soigner les indigens et leur distribuer des médicamens, fut également leur œuvre. L'académie d'Édimbourg, sorte de grand collége sur de plus vastes proportions et sur un plan meilleur que la haute école, a toujours regardé Cockburn comme son principal fondateur.

Ces services si grands et si nombreux ne pouvaient manquer de conquérir aux whigs la sympathie publique. La population ne pou-

vait s'empêcher d'être fière de l'éclat qu'ils jetaient sur leur pays par leurs talens et par leurs ouvrages : elle ne pouvait être ingrate pour le bien qu'ils faisaient, ou qu'ils aidaient à faire. Bien des yeux s'ouvraient à la lumière, bien des préjugés se dissipaient. Les tories avaient dû leur long ascendant à des alarmes dont le temps montrait tous les jours la vanité. A l'effroi causé par la révolution française et à l'horreur du jacobinisme avait succédé pendant quelques années la crainte de l'invasion; mais, quand ces deux sujets d'appréhension eurent disparu, quel fantôme les tories pouvaient-ils évoquer pour effrayer les populations? Il ne leur restait que les moyens dont ils avaient si longtemps abusé, ces moyens indignes que la peur avait pu subir, mais dont aucun argument ne pouvait justifier l'emploi. Trafiquer des fonctions publiques, corrompre les consciences, fausser les élections, pervertir la jurisprudence et les lois, devenait chaque jour une tâche plus difficile. Les tories modérés et clairvoyans étaient les premiers à reconnaître la nécessité d'opérer certaines réformes et de renoncer à des pratiques qui jetaient du discrédit sur leur parti. Les agens de Castlereagh continuaient à gouverner despotiquement l'Écosse; les siéges au parlement, les places dans la magistrature, tous les postes d'honneur, toutes les fonctions publiques, étaient encore au pouvoir des tories : tout l'édifice du passé restait debout, mais les fondemens avaient disparu. La population tout entière, insensiblement, par le progrès des lumières, par l'entraînement de la vérité, par la force de cet instinct qui pousse les masses, livrées à elles-mêmes, vers ce qui est grand, noble et utile, s'était rangée derrière cette poignée d'hommes dont la conduite avait forcé son estime, dont les principes avaient subjugué sa raison.

Les whigs avaient triomphé longtemps avant de se douter de leur victoire. Chaque jour leur amenait un nouveau succès. Ils fondaient un journal, et le *Scostman* arrivait en quelques mois à une publicité considérable. Ils se hasardaient à convoquer un *meeting*, et des milliers d'auditeurs accouraient pour les entendre. Les étudians de Glasgow appelaient inopinément Jeffrey aux honneurs du rectorat, enviés par les plus grands seigneurs. Walter Scott, pour soulager sa mauvaise humeur, pouvait tourner en ridicule le dîner en l'honneur de Fox et les cinq cents *polissons* qui y assistaient : ces polissons étaient cinq cents, et non plus vingt, et on remarquait dans leurs rangs tout ce qu'Édimbourg comptait d'hommes influens et considérés. Enfin Jeffrey rédigeait une pétition pour demander au roi le renvoi du ministère, et dix-sept mille citoyens, à Édimbourg seulement, venaient la signer. Deux ou trois ans encore, et Robert

Peel, vaincu par la voix publique, allait appeler sur les siéges de la magistrature George Cranstoun, James Moncreif, Abercrombie, et Canning n'accepterait de former un ministère qu'en y faisant entrer plusieurs de ses anciens adversaires. Deux ans encore, et Jeffrey et Cockburn devaient être chargés, l'un comme lord-avocat, l'autre comme *solicitor-general*, de rédiger et de défendre devant le parlement le bill de réforme, destiné à changer de fond en comble le système électoral de l'Écosse et à consacrer le triomphe de leurs idées. A cette heure d'une victoire bien gagnée, ces hommes, grands par le talent, mais plus grands encore par l'honnêteté et la droiture de leur caractère, pouvaient être fiers de la carrière qu'ils avaient parcourue et de l'œuvre qu'ils avaient accomplie. Ils avaient trouvé l'Écosse vouée à l'ignorance, à la torpeur, et soumise au despotisme le plus corrompu : en trente ans, par la force de leur parole et de leurs exemples, ils l'avaient faite libre, éclairée, pleine d'énergie et de vitalité. A leur pays ils avaient donné l'indépendance morale, et eux-mêmes, pour avoir accepté la pauvreté, pour avoir préféré le devoir à la fortune, ils avaient récolté le pouvoir, la richesse et la gloire. C'est qu'ils avaient servi la liberté comme elle veut être servie : par la fermeté des convictions, l'honnêteté de la vie privée, la sagesse de la conduite, la promptitude à faire le bien, par la contagion du talent et de la vertu. Ne contînt-il que cet enseignement, le livre de lord Cockburn mériterait d'avoir des lecteurs.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

IN MEMORIAM

Ceci n'est pas un conte, amis, c'est une histoire,
Une histoire réelle et triste, en vérité.
Longtemps je l'ai gardée au fond de ma mémoire
Comme un vieux souvenir intime et respecté;
Aujourd'hui je la dis dans sa simplicité,
Aujourd'hui que la tombe est à jamais fermée
Sur celle qu'en ce monde on appelait Aimée.

Pauvre tombeau muet, sous la mousse ignoré,
Où sommeille un trésor de jeunesse et de charme,
Sur ta grande herbe verte où pas un n'a pleuré,
Je veux laisser tomber ce chant comme une larme.

I. — PORTRAIT.

Du jardin embaumé la porte était ouverte,
Le soleil, à travers la clématite verte,
Dardait ses rayons d'or
Sur le pavé disjoint, sur la muraille grise,
Et sur le front hâlé d'une servante assise
Au seuil du corridor.

Tout était calme et frais, la maison était pleine
D'un parfum printanier, d'une odorante haleine
De rose et d'oranger,
Quand je la vis paraître au détour d'une allée,
Songeuse, recueillie, et sur l'herbe foulée
Marchant d'un pas léger.

Des cheveux bruns crêpés bordaient le pur ovale
De son visage fier, expressif, et plus pâle

Que des jasmins en fleur;
Aux clartés du soleil, ainsi qu'une eau limpide,
Sous de longs cils brillait son doux regard humide,
Si profond, si rêveur!

Son beau sein frissonnait, sa taille était plus frêle
Que ces joncs des étangs dont une demoiselle
Courbe les brins menus;
Le vent d'été faisait flotter sa robe blanche,
Et des rubans lilas, noués à chaque manche,
Tombaient sur ses bras nus.

Quelquefois, entr'ouvrant sa bouche fine et rose,
Elle laissait courir sur sa lèvre mi-close
Un sourire craintif;
Je la vis s'arrêter auprès d'une verveine
Dont elle moissonnait les fleurs naissant à peine,
D'un air triste et pensif.

Elle était là, rêvant, du monde détachée,
Les yeux de pleurs mouillés et la tête penchée
Sous le poids des douleurs,
Et pourtant, le cœur plein de jeunesse bénie,
Le sein tout palpitant d'amour et d'harmonie,
Les mains pleines de fleurs.

II. — LA CHANSON.

Un soir, dans le salon aux sombres boiseries,
Nous étions restés seuls, à la fenêtre assis;
L'orage avait cessé, les tonnelles fleuries
Répandaient leurs parfums par la pluie adoucis.

La lune tout à coup au sommet des platanes,
Comme une mariée au brillant vêtement,
Apparut et noya de clartés diaphanes
L'angle où le piano sommeillait un moment.

Jusqu'auprès du clavier je conduisis Aimée;
Elle me laissa faire, et, riant doucement,
Elle éveilla du doigt chaque touche animée,
Et se mit à chanter un vieil air allemand.

C'était une chanson tantôt triste ou joyeuse,
Où parfois le sourire est tout mouillé de pleurs.
La musique en était simple et mélodieuse,
Et les accords vibraient sonores et railleurs.

Elle chanta longtemps, et sa voix frémissante
Longtemps monta dans l'air sur l'aile du refrain;
Puis elle s'arrêta, troublée et pâlissante,
Et retomba sans force auprès du clavecin.

La nuit venait, au loin murmurait la rivière;
Les étoiles au ciel montraient leurs bleus regards;
De légères vapeurs flottaient sur le parterre,
Les rainettes jasaient parmi les nénuphars...

Une larme brilla dans les yeux bruns d'Aimée,
Le piano se tut, et moi, d'un air songeur,
Le cœur tout oppressé, l'âme toute charmée,
Je contemplai son front et son regard en fleur.

Ce regard, rencontrant le mien, semblait lui dire :
— Ma vie, ô pauvre ami, ressemble à ce refrain.
Bien des pleurs sont cachés sous mon pâle sourire,
Maints sanglots étouffés s'agitent dans mon sein.

Pendant longtemps encor je restai sous le charme,
La salle où nous étions s'emplit d'obscurité;
Je ne vis plus bientôt que la petite larme
Qui luisait dans la nuit comme un point argenté.

III. — SOUS LES CHATAIGNIERS.

Sous les châtaigniers, le long de la haie,
Un soir nous suivions un étroit chemin;
La brise d'été dans le bois voisin
Faisait soupirer l'ombreuse futaie;
Soudain sur mon bras elle mit sa main...

Elle était perdue en sa rêverie;
Comme elle pensif, moi, je contemplais
Ses yeux, sombres fleurs humides, ses traits,
Ses beaux traits remplis de mélancolie,
Et le cœur troublé, tout bas je songeais :

— Dieu! si je croyais qu'elle dût m'entendre
Sans haine ou mépris parler jusqu'au bout;
Si ce que je sens, je pouvais le rendre,
Et si je savais me faire comprendre
Rien qu'à demi-mot; si j'osais surtout...

Oh! je lui dirais : « Vivre solitaire,
C'est, n'en doutez pas, la pire douleur;
Il n'est point d'ennui, de triste misère,

De long désespoir, de deuil, que sur terre
On ne puisse à deux changer en bonheur.

« Aimons-nous, laissons les choses du monde
Poursuivre leur cours au gré du hasard,
Et cherchons bien vite un coin quelque part
Où nous goûterons une paix profonde,
Au fond des grands bois, à l'ombre, à l'écart.

« Aimons-nous, l'amour est la liqueur douce
Qu'à la vie amère un Dieu bon mêla;
Fuir, libres et seuls, où le vent vous pousse,
Rêver oublieux dans l'herbe et la mousse,
Oh! croyez-le bien, le bonheur est là;

« Aimons sans retard, car l'heure nous presse;
Qui sait? En nos cœurs, la fraîche jeunesse
Peut faire défaut un de ces matins;
La mort peut venir prendre, avant l'ivresse,
Presque entière encor, la coupe en nos mains. »

Sous les châtaigniers, l'âme toute pleine
De désirs confus et de vains projets,
Marchant à pas lents, ainsi je songeais,
Et vous, ô ma frêle et pâle verveine,
Vous leviez au ciel vos regards distraits.

Comme une humble larme, une étoile claire
Brilla tout à coup, seule, à l'horizon;
Le grillon chanta sous le vieux buisson;
L'onde au loin gémit, et dans la clairière
Le rossignol dit sa plainte au doux son.

Pourtant vous restiez calme, indifférente;
Tout semblait parler, et vous vous taisiez;
Un soupir ouvrit ma lèvre tremblante,
Dieu seul peut savoir si vous l'entendiez!...
Le vent l'emporta sous les châtaigniers.

IV. — LA MÉTAIRIE DU MOULIN.

Midi brûlait le sol de ses rayons dorés,
Et les bœufs accroupis sommeillaient dans les prés.
Tout reposait : l'oiseau, les blés mûrs, la feuillée;
Seule, chantait sans fin la cigale éveillée.
Nous vînmes nous asseoir sur l'herbe; — la chaleur
Avait rougi sa joue et son grand front rêveur.

Elle avait faim. — Derrière une vigne fleurie
Brillait dans le lointain un toit de métairie.
— Prenons par là, dit-elle. — Et nous voilà partis
A travers les halliers, les fossés, les pâtis.
Les portes de la grange étaient au large ouvertes,
Des fourches à la main, les métayers alertes
Rangeaient dans le fenil les foins tout parfumés,
Et deux bœufs ruminaient dans l'étable enfermés.
Un figuier ombrageait une étroite masure :
C'est là qu'on nous mena, dans une salle obscure
Où, tandis qu'on cherchait du pain bis et du lait,
Nous demeurâmes seuls. Par un trou du volet,
Un rayon de soleil, rare et faible lumière,
Se glissait et dorait l'humble pavé de pierre.
La muraille était nue, et, sur les ais pourris,
Des brins d'herbe poussaient, d'humidité nourris.
Aux poutres du plancher de grises araignées
Avaient tissé longtemps leurs toiles épargnées.
— Triste lieu ! dit Aimée, et pourtant, croyez-moi,
J'y vivrais bien heureuse avec vous... avec toi ! —
Ses yeux bruns souriaient; je pris ses mains tremblantes,
Je couvris de baisers ces yeux, ces mains charmantes,
Ce front pâle et baissé; je sentis dans mes bras
Battre son pauvre cœur... Soudain un bruit de pas
Suspendit les baisers sur nos lèvres surprises;
C'était la métayère apportant des cerises
Dans leurs feuillages verts, du pain cuit le matin
Et du lait qui fleurait la lavande et le thym.

V. — L'ADIEU.

Le mal fond sur nous comme une avalanche;
Au gré du hasard s'en vont nos bonheurs,
Comme au premier vent cette neige blanche
Qui s'envole en mai des pommiers en fleurs.

Dans le chemin creux mouillé de rosée,
Nous nous promenions, seuls, silencieux;
Je sentis ma main par sa main pressée,
Et je vis des pleurs rouler dans ses yeux.

Le vent gémissait parmi les bruyères,
Quelques gouttes d'eau tombaient du ciel lourd,
L'onde sanglotait sur son lit de pierres,
L'orage grondait avec un bruit sourd.

Un frisson me prit. — Pauvre ami, dit-elle,
Nous ne viendrons plus sur ce doux chemin;
Je m'en vais bien loin... N'oubliez pas celle
Qui vous aime, hélas! et qui part demain.

VI. — LA GRAND'ROUTE.

La matinée était humide et pluvieuse,
Des gouttes d'eau brillaient dans l'herbe du chemin;
Tout dormait, les oiseaux dans les buissons d'yeuse,
Et les fleurs inclinant leur corolle soyeuse:
L'orage seul veillait à l'horizon lointain.

Un arc-en-ciel, joignant deux pentes opposées,
Arrondissait son arche aux mobiles couleurs;
On eût dit que le ciel aux teintes irisées,
Les fleurs des bois, les prés lavés par les rosées,
Connaissaient mon amour et pleuraient mes douleurs.

A travers les sentiers ombragés de ramée,
J'atteignis cette route aux rapides sommets,
Où, deux heures plus tard, ma pâle bien-aimée,
Triste et les yeux en pleurs, dans sa chaise enfermée,
Devait à mes regards disparaître à jamais.

Sur le bord du chemin, un agreste village
S'éveillait bruyamment aux lueurs du matin;
Les coqs s'égosillaient sous les toits de feuillage,
Et les bœufs mugissans allaient au pâturage,
Guidés par la chanson d'un pâtre poitevin.

Je me sentis brisé par ces rumeurs soudaines,
Ce gai réveil des champs me navrait; je partis,
Je courus m'enfoncer sous les voûtes des traînes,
Derrière les abris d'un jeune bois de chênes,
Et là, tremblant, couché dans l'herbe, j'attendis...

Sous le clocher bruni de l'église voisine,
Dont je voyais la croix briller sur la hauteur,
L'*Angelus* soupira sa prière argentine;
J'entendis tout à coup rouler une berline,
Galoper des chevaux... C'était elle, ô mon cœur!...

C'était elle, le front penché vers la portière
Et me cherchant des yeux... Quand elle m'aperçut,
Une larme d'argent trembla sous sa paupière;
Un sourire effleura sa lèvre pâle et fière,
Elle agita sa main, et puis tout disparut.

Je me laissai tomber parmi l'herbe mouillée,
Et je restai couché sur le bord du fossé;
Un blond soleil dorait la prairie émaillée,
Les oiseaux réjouis chantaient sous la feuillée,
Les bruyères ouvraient leur calice rosé.

Je sentis en mon âme une douleur mortelle;
Que me faisaient à moi ces chants, ces prés en fleur,
Les rayons du soleil, la terre jeune et belle,
Quand la chaise maudite emportait avec elle
Ma joie et mes amours, ma jeunesse et mon cœur?...

VII. — LA PLAINTE D'AIMÉE.

Dans un pauvre pays du nord de l'Allemagne,
Sur les confins d'un bourg, moitié ville et campagne,
S'élève, solitaire et sombre, une maison;
La mer non loin de là dit sa plainte éternelle,
Et la mouette grise effleure de son aile
Les rochers dénudés qui bordent l'horizon.

C'est dans ce triste lieu que se mourait Aimée.
Au fond de sa cellule à toute heure enfermée,
Quand sur le toit moussu glissait l'ombre du soir,
Seule et se complaisant dans son âpre souffrance,
Les yeux toujours tournés vers l'étendue immense,
A sa fenêtre ouverte elle venait s'asseoir.

La lune sur les flots traçait de blancs sillages;
Rapides, effarés, on voyait les nuages,
Comme un pâle troupeau, se confondre et courir;
Le vent faisait craquer la maison isolée.
— O Dieu, Dieu de merci, murmurait l'exilée,
Je suis lasse, bien lasse, et je voudrais mourir!...

Ce noir logis semblait hanté des mauvais rêves,
Les vagues mugissaient en roulant sur les grèves,
Le vent d'hiver pleurait dans les longs corridors;
Les portes sur leurs gonds criaient : dans la grand'salle
Elle entendait des pas retentir sur la dalle
Et des voix d'autrefois l'appelaient au dehors...

En face des vieux murs, dans la plaine déserte,
Seul, un pin balançait sa tête toujours verte,
Feuillage désolé, tronc noueux, gris rameaux.
Quand la lune, à minuit, vers la vague calmée

Descendait, le grand pin, près du chevet d'Aimée,
Dessinait son profil sur les pâles rideaux.

Elle rêvait peut-être alors à ses bruyères,
Aux châtaigniers touffus semés dans les clairières,
A ses jasmins chéris qu'elle voyait fleurir...
Éveillée en sursaut au bruit de la tempête :
— Prenez-moi, disait-elle, ô Dieu, me voilà prête !
Je suis lasse, bien lasse, et je voudrais mourir!

VIII. — LE RETOUR.

L'an d'après, comme une étrangère,
Elle vint, par un soir de mai,
Revoir sa maison solitaire
Et son doux pays bien-aimé.
La nuit tombait, tiède et sereine,
Comme au bon temps de son bonheur,
Et la haie était toute pleine
De bouquets d'aubépine en fleur.

Le vent dans le taillis sonore
Soupirait, et dans le lointain
Parfois on entendait encore
Chanter le tic-tac du moulin.
Sur les marches de pierre grise,
La servante, ainsi qu'autrefois,
Près du logis était assise,
Tournant son fuseau dans ses doigts.

Tout était à la même place :
Les verveines dans le jardin;
A l'angle de la salle basse,
Le vieux et poudreux clavecin...
Dans la demeure abandonnée,
Pleine encor de son souvenir,
Seul, le bonheur de l'autre année
Ne devait jamais revenir.

Plus jamais!... A cette pensée,
Ses yeux se noyèrent de pleurs.
Elle s'arrêta. — La rosée
Brillait dans les lilas en fleurs;
Les roses s'ouvraient, les phalènes
Sortaient des massifs d'alentour;
Le rossignol, dans les grands frênes,
Disait sa peine et son amour.

Aimée, immobile et muette,
Sentit tout son corps se glacer;
Elle cueillit une fleurette
Pour y mettre un dernier baiser,
Et puis,... défaillante et brisée
Sous le poids de son abandon,
Elle alla tomber épuisée
Sur les degrés de sa maison.

IX. — LA MORT D'AIMÉE.

Elle mourut. Son corps, dans sa chambre de vierge,
Son beau corps amaigri tout un jour fut couché;
Près du lit la clarté vacillante d'un cierge
Animait d'un reflet son front demi-penché.
Sur sa lèvre muette, on eût dit que la vie
Par un suprême effort allait se réveiller.
L'encens brûlait, la chambre était toute remplie
De roses qu'autour d'elle on venait d'effeuiller;
Un brin de buis bénit trempait dans l'eau lustrale,
Entre ses mains en croix un christ était placé.
Aux premiers blancs rayons de l'aube matinale,
On la mit sans pitié dans son cercueil glacé,
Et ce fut tout. Au fond de la chambrette grise,
Le cierge seul jeta son éclat affaibli,
Tandis qu'on l'emmenait aux sons des chants d'église
Vers l'asile où l'on dort dans la paix de l'oubli.

Son convoi s'avança lentement sur la route,
Lentement il longea les murs de son jardin,
Et puis il disparut sous les sureaux en voûte
Qui bordent le chemin.

Ces arbrisseaux tremblans dont elle était l'amie,
Qui tant de fois avaient écouté ses douleurs,
Secouaient doucement sur leur sœur endormie
Leurs ombelles de fleurs.

O sureaux parfumés, routes d'arbres couvertes,
Où tous deux bien souvent nous cheminions le soir,
Était-ce donc ainsi que sous vos branches vertes
Vous deviez la revoir?

Lorsque parfois, après nos longues promenades,
Nous revenions ensemble, heureux, vers son logis,
Regardant le soleil s'enfuir sous les arcades
Des nuages rougis,

Écoutant les chansons des grillons et des pâtres,
Arrachant une fleur aux arbres du buisson,
Et nous montrant de loin les vers luisans bleuâtres
Semés dans le gazon;

Quand les merles sifflaient parmi les jeunes feuilles,
Quand le vent, tiède encor, sur son aile amenait
Jusqu'à nous les parfums des lointains chèvrefeuilles,
Quand le ciel rayonnait;

Qui l'eût dit, ô mon Dieu, qui l'eût dit, ô nature,
Que vos gazons épais, vos agrestes senteurs,
Que vos flots de rayons, vos masses de verdure,
Vos oiseaux et vos fleurs,

Que tous ces chers témoins de notre amour passée
Ne verraient plus venir sur ce chemin en deuil
Qu'une dépouille froide, une cendre glacée
Sous le bois d'un cercueil?

Quand tu chantais le soir, qui l'eût dit, pauvre Aimée,
Que, deux printemps après, dès les premiers beaux jours,
Ta voix serait éteinte, et ta lèvre fermée,
Muette pour toujours?

Toujours!... Ne plaignez pas celui qui sur la terre
Voit rouler dans l'oubli son amour abîmé;
Ne plaignez pas celui dont le cœur solitaire
Aime sans être aimé;

Non, car ils sont heureux, car la verte espérance
Les berce de son aile et les soutient encor,
Car ils dorment contens de leur chère souffrance,
Et font des rêves d'or;

Ils peuvent chaque jour, chaque soir, à chaque heure
Revoir la femme aimée, et peut-être parfois
Franchir en frissonnant le seuil de sa demeure
Pour entendre sa voix;

Ce n'est pas un fantôme, elle vit, elle est belle,
Sa lèvre est purpurine et son sang est vermeil,
Son sein frémit, son cœur bat, son œil étincelle
Comme un riant soleil...

Mais la main qu'on pressait entre des mains brûlantes,
Mais ce front tiède et pur qu'on couvrait de baisers,
Cette bouche d'enfant, ces grands yeux, fleurs vivantes,
Ces chairs aux tons rosés,

Ne plus les retrouver... Sur ces beautés pâlies
Voir jeter sans pitié la terre du chemin,
Et pleurer ses amours, hélas! ensevelies
Sous deux ais de sapin;

Se rappeler ses chants, son jeune et frais sourire,
Les entretiens du soir sous les noyers feuillus,
Tous ces jours de délice et de joie, et se dire :
Ils ne reviendront plus!

Voilà la douleur vraie, amère, intarissable,
Celle qui laisse au front de ceux qu'elle a blessés
Un stigmate éternel, un signe ineffaçable
De leurs malheurs passés.

N'es-tu donc plus qu'un nom, Aimée, ô ma verveine!
De ton être charmant rien n'est-il plus resté,
Rien de ton fier regard, de ta voix de sirène,
De ta vive beauté?...

Souvent, lorsque la nuit s'étend sur la vallée,
Dans mon réduit qu'emplit l'obscurité du soir,
Une forme légère, indécise et voilée
Près de moi vient s'asseoir;

Je l'entends qui soupire : à cette voix chérie,
A ces accens connus, mon cœur tremblant d'émoi,
Mon cœur palpite encore, et soudain je m'écrie :
— Bien-aimée! est-ce toi?... —

Mes paroles s'en vont mourir dans le silence,
Et je n'entends plus rien que le vent dans la nuit,
Et le fantôme blanc dans ma main qui s'avance
Glisse et s'évanouit.

Seul, quand les visions au loin sont envolées,
Seul, je te vois toujours à mon seuil revenir,
Fidèle compagnon des âmes désolées,
Pâle ombre, ô souvenir!

X. — DEUX NOVEMBRE 185...

Dans un pays lointain où fleurit la bruyère,
Où parmi les ajoncs grandit maint châtaignier,
Il est un tertre humide au fond d'un cimetière,
Où personne ne vient s'incliner et prier.

Celle dont la dépouille est d'herbe recouverte
Mourut au mois de mai dans sa jeunesse en fleur,
Fraîche comme sa sœur la jeune feuille verte,
Pleine d'accords vibrans comme l'oiseau chanteur.

Son cœur tout palpitant, sa poitrine remplie
D'harmonie et d'amour, son regard,... tout est mort,
Et de deux yeux amis nulle larme jaillie
N'a coulé sur la mousse où la pauvre enfant dort.

Feuilles tremblant au vent, pâlissante verdure,
Sur sa fosse tombez des saules éplorés;
Sureaux baignés de pluie, aulnes au doux murmure,
Secouez vos rameaux à ses pieds, et pleurez.

Chante, toi qu'elle aimait, petit grillon de l'âtre,
Et vous, chers oiselets de l'arrière-saison,
Merle au plumage noir et mésange bleuâtre,
Soupirez sur sa tête une triste chanson.

Vers sa tombe, volez, bouvreuils, à tire-d'aile,
Et tous, insecte, oiseaux, arbrisseaux demi-nus,
Pleurez, chantez, priez, gémissez autour d'elle;
C'est la fête aujourd'hui de ceux qui ne sont plus.

XI. — ÉPILOGUE.

L'air est tiède, les prés verdissent,
Les pommiers du jardin fleurissent :
C'est le printemps, le renouveau.
Dans le cimetière en ruine,
L'herbe haute et fraîche s'incline
Sur la pierre d'un tombeau.

Là-bas, au fond de la vallée,
Par les aulnes demi-voilée,
La rivière semble dormir,
Et le vent du soir qui s'élève,
L'oiseau qui s'enfuit comme un rêve,
La font à peine frémir.

Derrière la feuillée ombreuse,
Le moulin à la voix railleuse
Fredonne les mêmes chansons
Qu'il disait aux chères années

Où nous passions des matinées
A l'abri de ses buissons.

Pas une trace de souffrance;
Tout est joyeuse indifférence;
Partout des parfums et des fleurs...
Tu renais, cruelle nature,
Et tu couvres de ta verdure
Les traces de nos douleurs.

Le soleil fuit, le vent soupire;
La lune d'or monte et se mire
Dans la rivière, bleu miroir;
Sur les prés qu'un brouillard argente
Et sur la forêt murmurante
Descend le calme du soir.

Un rayon d'étoile se glisse
Jusqu'à la tombe que tapisse
La mousse aux tissus de velours;
L'étoile, blanche et radieuse,
A la tombe silencieuse
Semble conter ses amours.

Astre tremblant, pure étincelle,
Es-tu la demeure nouvelle
De ma bien-aimée aux doux yeux?
Es-tu son regard qui s'abaisse,
Étoile, brillante promesse
D'un monde mystérieux?...

Mais des hauteurs du ciel sans voile,
Ainsi qu'une larme, l'étoile
Tombe et s'évanouit soudain.
Et toujours, au fond de la plaine,
On entend dans la nuit sereine
Le chant railleur du moulin.

ANDRÉ THEURIET.

LA

LIBERTÉ DU COMMERCE

EN ANGLETERRE

I. *A History of Prices and of the state of the Circulation during the nine years*, 1848-1856 (*Histoire des Prix et de l'état de la circulation pendant les neuf années de* 1848 *à* 1856), tomes V et VI, par MM. Thomas Tooke et William Newmarch. — II. *Discours prononcé par sir Robert Peel, dans la séance du* 16 *février* 1846, *à la chambre des Communes.*

C'est une vérité, assez désobligeante peut-être pour le genre humain, que l'histoire des événemens contemporains est souvent plus mal connue que celle des faits dont nous sépare une longue distance. C'est que deux puissances très-dangereuses, le préjugé et l'esprit de parti, nous mettent trop souvent un prisme devant les yeux quand nous sommes à regarder ce qui s'accomplit présentement.

Cette observation s'applique justement à l'histoire contemporaine du principe de la liberté commerciale, particulièrement en Angleterre. Ici le préjugé et l'esprit de parti se présentent investis d'une grande influence pour obscurcir la vérité. Le préjugé contre l'Angleterre est très-vivace en France; après huit siècles d'une lutte presque continuelle, il est difficile qu'il en soit autrement. A l'exception d'une petite minorité, qui comprend, il est vrai, tout ce qu'il y a de plus éclairé dans la nation, — pour le Français l'Angleterre est encore la *perfide Albion*, et dans tous ses actes il y a une arrière-pensée de maléfice contre la France; il est admis comme un axiome que si elle a aboli l'esclavage dans ses innombrables colo-

nies, en dépensant pour cet objet 500 millions, elle n'a eu qu'un but, de nous pousser artificieusement à l'adoption d'une politique compromettante pour les trois îlots où nous faisons du sucre. De même, si elle a jeté à la mer sans en rien garder, comme un impédiment incommode, le célèbre acte de navigation de Cromwell, qu'elle représentait, il y a quinze ans encore, comme son palladium, c'est une machination pour nous induire en erreur dans la conduite à suivre à l'égard de notre pavillon. Ces assertions, s'écriera le lecteur, sont tout-à-fait déraisonnables : c'est bien ce que je pense; mais, il faut le dire, toute allégation de ce genre trouve un public crédule qui l'accueille comme parole d'Évangile. C'est par cette même raison que le public français répudie en ce moment la politique de la liberté commerciale, qu'on ferait mieux peut-être d'appeler du nom que lui ont donné les tories anglais après leur défaite et leur conversion, celui de l'intervention de plus en plus libre de la concurrence étrangère. Cette politique a été représentée comme une invention anglaise, une trame habilement ourdie par ces astucieux insulaires pour la ruine de nos industries. Ne dites pas à nos manufacturiers et à leurs ouvriers abusés que si l'Angleterre a soumis à la rude épreuve de la concurrence étrangère, sans aucune protection, ses industries les plus considérables, celles même qui lui sont le plus chères, l'agriculture et la marine, c'est pour les obliger à faire des progrès. On vous rira au nez, et l'on vous dénoncera comme un niais et un mauvais citoyen. C'est un axiome enraciné dans le préjugé vulgaire que l'Angleterre en cela n'a eu qu'un mobile : elle a voulu nous tendre un piége et nous attirer, sirène inexorable, vers des écueils où notre perte serait assurée.

Voilà pour le préjugé. Quant à l'esprit de parti, son action ici n'est pas moins manifeste. Un parti puissant s'est formé et a couvert le pays tout entier d'un réseau aux mailles serrées. Son but, qu'il appelle la *défense du travail national,* est la perpétuité de la prohibition : ses chefs l'avouent, et la preuve que c'est bien la volonté du parti est écrite dans tous ses actes. Dès qu'on parle de lever les prohibitions, il se lève comme un seul homme pour représenter qu'on veut ruiner le pays. Ce parti déploie une activité sans égale et une habileté peu commune. Il s'est proposé de s'emparer des chambres de commerce, d'en exclure non-seulement les adversaires, mais les *amis douteux*, ainsi qu'on peut le lire dans la circulaire du comité du 7 mars 1856, et il y a réussi. De cette manière, il semble avoir pour lui l'opinion de l'industrie tout entière. Arrogant envers le gouvernement de la France quand il le croit faible, en 1846, dans des lettres qu'il rend publiques, il le fait menacer littéralement par ses chefs d'*armer ses ennemis;* plus réservé dans la forme quand il

a affaire à un gouvernement investi d'une immense prérogative, il reste au fond aussi exigeant, aussi intraitable. Il lui conteste dans des traités *ex professo* l'attribution la plus naturelle, la plus indispensable à un gouvernement prudent, celle d'essayer par des décrets la réforme des dispositions du régime douanier avant d'en faire l'objet d'un projet de loi. Il ne néglige aucun moyen d'action : il a son budget, dont il ne livre cependant à la publicité ni la colonne des recettes, qui aurait de l'intérêt, ni celle des dépenses, qui ne serait pas la moins curieuse. Il a même pour intimider les gens une troupe d'insulteurs publics qui, je l'espère bien, me feront l'honneur de m'injurier demain à propos du présent article. De la défiance publique qui existe contre l'Angleterre, il s'est fait une arme redoutable dont il frappe d'estoc et de taille. Quand il a la bonne fortune de rencontrer à la tête du cabinet anglais un ministre comme lord Palmerston, dont le langage offre des réminiscences de 1808, et qui, à propos de l'isthme de Suez par exemple, se répand en discours fâcheux pour sa renommée, le parti prohibitioniste l'exploite avec ardeur et succès, pour échauffer le sentiment national contre la nation britannique et contre tout ce qu'il représente comme venant d'elle, mais surtout contre ce qui pourrait tendre à accréditer l'idée de toucher au tarif des douanes et d'en faire disparaître la prohibition, alors cependant que toute l'Europe l'a répudiée aussi bien que les Anglais.

Pour connaître en détail l'histoire de la réforme commerciale de l'Angleterre, un excellent moyen est fourni aujourd'hui par une publication importante et étendue, où toute chose est froidement exposée dans le langage de la science, avec accompagnement de détails statistiques très-nombreux, puisés aux sources officielles : je veux parler des volumes V et VI de l'*Histoire des Prix*, de M. Thomas Tooke, qui viennent de paraître.

M. Th. Tooke, qui aujourd'hui encore, malgré le poids des années, est un des plus infatigables économistes de l'Angleterre, a publié successivement, sous le titre d'*Histoire des Prix*, un exposé historique des principaux faits industriels et commerciaux dont l'Angleterre offre le spectacle. Les principales marchandises y sont toutes mentionnées avec les variations qu'elles ont éprouvées dans leurs prix, et c'est de là que l'œuvre reçoit son nom. Les céréales, qui parmi les marchandises ont le premier rang par ordre d'importance, y occupent toujours une grande place. Les phénomènes auxquels donnent lieu les banques y sont analysés et qualifiés, et c'est le sens dans lequel il faut entendre les mots *état de la circulation*, ajoutés au titre. De temps en temps, à mesure que les années s'écoulent, M. Tooke fait paraître un volume nouveau. Le dernier publié, le quatrième, était de 1847. Cette fois, au lieu d'un, il en pu-

blie deux, l'un de 700 pages, l'autre de près de 1,000. Il s'est donné pour collaborateur M. Newmarch, qui est connu par des écrits financiers et statistiques d'un grand intérêt, parmi lesquels je pourrais citer l'*Histoire des emprunts de Pitt*. La majeure partie des deux volumes que je signale aujourd'hui est de la plume de M. Newmarch; mais M. Tooke déclare avoir revu le tout, et en assume la responsabilité.

La période à laquelle se réfèrent ces deux nouveaux volumes a été marquée par de grandes nouveautés industrielles, telles que la découverte et la mise en exploitation des mines d'or de la Californie et de l'Australie. Elle a vu se dérouler les conséquences de la grande réforme commerciale de sir Robert Peel. Elle a été témoin des résultats fournis par les chemins de fer, dont l'Angleterre est si bien sillonnée. Elle a assisté à la mise en pratique, dans des circonstances fort variées, des lois de 1844 et de 1845 sur la banque d'Angleterre et les autres banques du royaume-uni. Ces différens faits sont méthodiquement décrits par MM. Tooke et Newmarch.

De tous ces sujets, la réforme commerciale est peut-être celui qu'ils ont traité avec le plus de supériorité. Ils l'ont pris depuis l'origine, c'est-à-dire depuis la paix qui termina la terrible lutte avec la république française et l'empire en 1815. M. Tooke a eu à cœur de s'en charger lui-même. Les brillans succès qu'a obtenus ce revirement de la politique commerciale de l'Angleterre lui rappellent les combats de sa jeunesse et ces temps ingrats où, quand on parlait de la liberté du commerce, on obtenait à peine la froide approbation de quelques esprits d'élite, mais où la majorité du parlement, abusée par le mirage de la doctrine protectioniste, dominée par l'intérêt privé de la propriété territoriale et par les prétentions aveugles d'un grand nombre de manufacturiers, répondait par une négative désespérante aux suggestions de ses membres mieux informés, à celles de M. W. W. Withmore, par exemple, qui, dès 1825, tout grand propriétaire qu'il était, demandait la libre entrée des céréales. Dès ce temps-là, et même auparavant, M. Thomas Tooke était entré dans la lice. C'est de sa plume qu'est sortie la fameuse pétition présentée au parlement le 8 mai 1820, au nom des principaux commerçans de la Cité de Londres, par M. Alexandre Baring, depuis lord Ashburton, avec l'assentiment, assez froid cependant, du cabinet, que dirigeait à cette époque lord Liverpool, et dont lord Castlereagh était membre. Cette pétition, qui est aujourd'hui justement considérée comme un des précieux documens de l'histoire de la moderne Angleterre, se recommande en ce qu'elle offre un excellent résumé des principes de l'économie politique sur la matière. Elle insiste particulièrement sur ce que la liberté du commerce est en soi un grand bien, et qu'il est avantageux de la pratiquer sans attendre la réciprocité des autres nations. Si elle n'exerça pas une influence im-

médiate sur la législation, elle laissa dans l'opinion une trace profonde. Elle fut suivie aussitôt de la présentation de deux pétitions semblables, émanées, l'une de Glasgow, l'autre de Manchester. Un homme d'état qu'on vit toujours prêt à soutenir les idées libérales, lord Lansdowne, aujourd'hui le doyen vénéré du parti whig, fit, sous la même impulsion, pour son compte personnel, une proposition semblable à la chambre des pairs le 26 du même mois de mai. La conséquence de tout ce mouvement fut que chacune des chambres du parlement nomma une commission d'enquête qui fit un rapport accompagné de témoignages étendus, et peu après un homme dont la mémoire est chère aux amis des doctrines libérales, Huskisson, devenu ministre, commença l'application du principe destiné non-seulement à favoriser les échanges internationaux, à resserrer par les liens du commerce la paix du monde, mais encore à faciliter l'extension du bien-être parmi les diverses branches de la famille humaine, et surtout parmi les populations ouvrières. M. Tooke parle de cette époque, et de la pétition qui donna le branle, avec la fierté naïve d'un vieux soldat; il a raison : heureux l'homme qui, sur la fin de sa carrière, peut, dans sa conscience, se rendre à lui-même un pareil témoignage! Il est assuré d'avoir, dans les annales des progrès du genre humain, cette ligne glorieuse que tant de grands hommes éphémères poursuivent vainement en faisant du fracas.

Retraçons rapidement la marche des événemens depuis lors.

En 1824, 25 et 26, Huskisson fit voter d'importantes réductions de droits et lever des prohibitions, entre autres celle qui atteignait les soieries. A cette occasion, on vit ce qui s'est passé depuis dans d'autres pays, lorsqu'il a été question de remplacer la prohibition, même par des droits élevés. Les fabricans de Londres, de Taunton et autres lieux pétitionnèrent avec ardeur, à peu près comme aujourd'hui chez nous les filateurs du Nord et de la Seine-Inférieure, afin que la prohibition fût perpétuée, ou maintenue indéfiniment. C'était, disaient-ils, le seul moyen de détourner d'eux une ruine complète. Ils arguaient en quelque sorte d'une prétendue imbécillité nationale qui devait rendre désastreuse la concurrence avec l'étranger, quels que fussent les droits substitués à la prohibition, de même que c'est la mode chez nous aujourd'hui, parmi les mêmes manufacturiers, qu'on voit cependant revendiquer les premières distinctions aux expositions universelles, de soutenir, lorsqu'ils ont la tête couronnée des lauriers que leur a décernés le jury, qu'ils sont absolument incapables de résister à la concurrence étrangère, quels que soient les droits dont on frappe à la frontière les produits de leurs émules du dehors; c'est pourquoi ils demandent la prohibition absolue. Mais le parlement, persuadé qu'il n'y avait aucune raison pour qu'on ne fît pas bientôt les tissus de soie aussi bien au nord de la Manche qu'au

midi, et trouvant déplacé l'argument de l'imbécillité britannique, n'écouta pas les pétitions. Et pourtant l'une d'elles était présentée et recommandée avec les plus vives instances par un homme éminent à beaucoup de titres, et qui devenait ici un adversaire formidable, car c'était le même M. Baring qui, en 1820, avait apporté au parlement la pétition de la Cité de Londres. Cédant à un sentiment d'humanité peu éclairé, je regrette de le dire, ou peut-être entraîné par l'esprit d'opposition, il représenta au parlement qu'il y avait des centaines de milliers de pauvres et honnêtes gens qui ne savaient pas un mot d'économie politique, mais qui étaient de bons travailleurs, et qui, par les obsessions de cette science de fraîche date, seraient dépouillés du prix de leurs sueurs, du moment qu'il n'y aurait plus qu'un droit de 30 pour 100 pour les garantir du choc de la concurrence étrangère. La chambre consentira-t-elle, ajoutait-il, à une mesure qui aura pour effet de mettre la population ouvrière, jusqu'à présent nourrie par l'industrie des soieries, à la charge de la taxe des pauvres? Lorsque le manufacturier français aura manifesté sa supériorité, que feront pour les ouvriers les principes de M. Huskisson? Comment la conscience de cet homme d'état s'accommodera-t-elle d'un système qui aura complétement ruiné et affamé ces centaines de milliers de personnes? Un autre orateur, parlant des hommes qui cultivent l'économie politique et qui y croient, s'exprima avec le plus profond dédain; il les appela des métaphysiciens sans cœur, des théoriciens impitoyables, et assura que Satan lui-même avait moins de mépris pour le bonheur du genre humain.

Dans ces discours, remplacez l'Angleterre et les Anglais par la France et les Français; à la place de l'industrie des soieries, mettez l'industrie cotonnière, et vous aurez le sens ou plutôt le texte même des discours avec lesquels, il y a un an, on est parvenu à agiter quelques-uns de nos départemens manufacturiers, particulièrement le Nord et la Seine-Inférieure, à ce point que le gouvernement lui-même s'en est profondément inquiété, et a jugé à propos de retirer le projet de loi portant la levée des prohibitions, projet qui importait à l'intérêt public, à l'avancement de nos industries et à la considération même du nom français, car tout peuple dans le tarif duquel la prohibition occupe une grande place (et dans le nôtre elle est la règle à l'égard des produits manufacturés) essaiera vainement désormais d'échapper à la qualification de retardataire et de routinier.

Mais toutes ces objurgations des prohibitionistes anglais, mais toutes les sinistres prophéties dont ils se rendaient les organes n'ébranlèrent ni Huskisson, ni ses collègues, ni la majorité du parlement. La proposition de Huskisson fut votée, et depuis lors que s'est-il passé? Sous un droit de 30 pour 100, que Robert Peel plus tard mit à 15, l'industrie des soieries britanniques a-t-elle dépéri? est-

elle seulement restée stationnaire? A cet égard, l'expérience a répondu par un jugement solennel. Sous le régime du droit de 30 pour 100, la fabrication des soieries, modérément stimulée, a fait des progrès rapides, qui se sont accélérés sous le droit de 15 pour 100.

Le meilleur endroit pour apprendre l'effet de la levée de la prohibition sur l'industrie anglaise des soieries est le discours prononcé par Robert Peel dans la mémorable séance du 16 février 1846, où ce grand homme, dont l'Angleterre sent si vivement la perte, motiva le renversement de la législation des céréales, et cloua définitivement à son mât le drapeau de la liberté commerciale. Contre les adversaires qu'il rencontrait sur son chemin, il invoqua le sentiment de l'intérêt public et la puissance de la raison, et il ne craignit pas de se servir de cette ironie contenue qui n'enlevait rien à sa dignité d'homme d'état. A cette belle pièce d'éloquence politique, je n'emprunterai ici que quelques détails statistiques qui sont absolument probans. Pendant la période décennale qui se termina avec l'année 1823, la quantité de soie brute absorbée par la fabrication du royaume-uni avait été en moyenne de 880,500 kil.; pendant la période décennale suivante, elle fut de 1,800,000 kil.; pour celle qui vint après, de 2,358,700 kil. En 1844, la dernière année que pût citer Robert Peel, elle monta à 2,815,500 kil. En 1856, elle a été de 3,731,000 kilos (1). C'est plus du quadruple de ce qui suffisait avant la levée de la prohibition. Les fabriques de soieries anglaises, au lieu de se replier sur elles-mêmes, se sont mises à exporter des masses de produits. En 1842, l'exportation était déjà d'une valeur de 590,000 liv. st. (15 millions de francs). En 1856, elle a été de 2,967,000 liv. st. (75 millions). Le curieux, c'est que l'Angleterre, depuis la réforme, s'est mise à fournir à la France une certaine quantité de soieries. Nous voyons dans le *Tableau du Commerce* de 1856 qu'elle nous en a livré pour une somme de 781,352 francs. Telle est la force qu'avait acquise cette industrie sous le régime d'un droit modéré laissant agir l'aiguillon de la concurrence étrangère, qu'en novembre 1852 vingt-sept manufactures de soieries établies à Manchester pétitionnaient au parlement, afin que toute protection fût supprimée à l'égard de leur industrie. Elles considéraient la protection, bornée même à 15 pour 100, comme étant pour elles, sur le marché général, une cause de déconsidération, et en conséquence elles priaient qu'on voulût bien abolir le droit protecteur, non pas *partiellement* ou *graduellement*, mais *totalement* et *immédiatement:* trait remarquable d'esprit public et de patriotisme qui contraste, assez désagréablement pour notre amour-propre national, avec les réclamations incessantes dont chez nous est assailli le gouvernement,

(1) En 1854, elle avait même été de 3,875,000 kilogrammes.

afin qu'il éternise les exagérations de notre tarif, si onéreuses au consommateur, si contraires à la vie à bon marché, qui pourtant est, dans l'ordre matériel, un des premiers besoins de l'époque, et qui devient de plus en plus une nécessité politique. La pétition des fabricans de soieries de Manchester n'est pas la moins intéressante des pièces insérées dans les deux derniers volumes de l'*Histoire des Prix*. Je la recommande au lecteur; elle est consignée page 417 du cinquième volume.

Au sujet de l'industrie anglaise des soieries, il est bon de signaler encore un fait. Au milieu de ses développemens si beaux, les soieries étrangères ont continué d'entrer dans le pays; elles s'y sont écoulées même en quantité croissante. En 1842, l'Angleterre recevait 123,600 kilogr. de soieries d'Europe; en 1856, c'étaient 332,500 k. d'une valeur de 1,731,000 liv. st. (43,638,500 fr.). Cette importation des soieries étrangères provoque et solde l'exportation des produits nationaux pour un montant égal, d'après cette loi naturelle, attestée par l'observation, que les produits se paient avec des produits. On a ainsi un exemple de l'influence, si opposée aux prédictions prohibitionistes, qu'exerce l'admission des marchandises étrangères sous un tarif intelligent. Au lieu de barrer la production nationale, elle l'excite et en provoque le développement, parce qu'elle l'oblige à se perfectionner, et par cela même à réduire de plus en plus les prix. Comment, sous cette double action d'une fabrication meilleure et du bon marché, la consommation ne s'étendrait-elle pas? De cette manière, pour les industries viables, les seules qui soient dignes d'intérêt et dont il faille désirer la conservation, il arrive qu'en laissant l'étranger participer à la fourniture du pays, non-seulement on ne nuit pas au placement des produits indigènes, mais on en agrandit la production, ainsi que le débouché, tant au dedans qu'au dehors. C'est ce qui se voit si bien dans le Zollverein pour les filés de coton. Les filés anglais y sont admis sous un droit très modéré, et il s'en importe des masses. La filature allemande en est-elle arrêtée dans ses développemens? Pas du tout : elle s'accroît bien plus vite que celle de la France, qui a la prétendue protection de la prohibition absolue jusqu'au n° 143, et de droits prohibitifs pour les numéros supérieurs. Ce qui se passe pour la filature américaine est analogue à ce qu'on observe dans le Zollverein.

Je me suis étendu sur cette industrie des soieries dans ses rapports avec le libéralisme du tarif, parce que c'est un exemple qui donne la clé de la réforme anglaise et l'explication du succès qui l'a signalée. Mais reprenons l'histoire au point où nous l'avions laissée. Huskisson avait, en 1824, réduit les droits de douane, principalement sur diverses matières premières, d'une quantité qui représentait une recette de 1,418,000 liv. (35,740,000 fr.). En 1825, des

réductions analogues représentèrent pour le trésor un sacrifice presque double, 2,769,000 liv. (69,800,000 fr.). En 1826, l'abaissement des droits de douane fut équivalent à 773,000 livres sterl. (19,485,000 fr.). Pendant le même temps, des droits d'accise assis directement sur la fabrication de quelques objets, et qui gênaient la liberté du travail, étaient diminués dans de fortes proportions. On voit, par la grandeur des sommes retranchées ainsi du budget des recettes, avec quelle vigueur procèdent, une fois qu'ils sont décidés, les hommes d'état de la Grande-Bretagne.

A partir de 1830, le cours même des idées libérales prit une autre direction. On leva l'interdit politique qui pesait sur les catholiques, on accomplit la réforme électorale, on affranchit les noirs; mais pour ce qui est de la liberté commerciale, on n'entendait plus en sa faveur que des réclamations solitaires dans le sein du parlement ou au dehors. Enfin se forma à Manchester la ligue pour l'abolition des lois sur les céréales, et en peu d'années, comme elle répondait au besoin public, qu'elle avait parmi ses chefs des hommes d'un talent rare, d'un patriotisme ardent et courageux et d'une activité incomparable, elle devint une puissance. En 1840, il lui vint la précieuse assistance d'une commission nommée dans la chambre des communes, sur la proposition de M. Hume, pour ouvrir une enquête sur la législation douanière. A la fin de 1841, après la rentrée définitive aux affaires de sir Robert Peel, il était clair que la politique commerciale stationnaire avait fait son temps. L'opinion publique avait enfin été retournée. M. Cobden, M. Bright et leurs amis, hommes généreux, éloquens, infatigables, avaient réussi; la petite phalange qui les secondait très bien dans l'enceinte de la chambre des communes, et dont le membre le plus dévoué et le plus actif était M. Charles Villiers, allait devenir la majorité.

Robert Peel jusque-là avait été protectioniste; mais c'était un esprit éclairé, un cœur patriote, un véritable homme d'état, prompt à s'inspirer des nécessités de la situation, un caractère ferme et résolu dans la délibération et dans l'action. Malgré ses antécédens protectionistes, il était destiné à se rendre l'interprète de la volonté nationale, en proclamant et faisant prévaloir dans le parlement le principe de la liberté du commerce. La victoire fut remportée, après une lutte violente, par le vote de la loi du 26 juin 1846, qui abolit l'échelle mobile sur les céréales, et y substitua un droit de balance de 42 centimes par hectolitre. Ce grand acte avait été préparé par Peel, dès son retour aux affaires, au moyen de réformes successives largement conçues, qui avaient consisté non-seulement à abolir ce qui restait de prohibitions commerciales, mais aussi à réduire dans de fortes proportions, sinon à supprimer les droits sur les denrées alimentaires, les matières premières et une multitude de produits

fabriqués. L'abaissement ou la suppression des droits représentait un sacrifice énorme pour le trésor. En 1842, c'était 1,627,000 liv. st. (41 millions de francs), en 1843 171,000 liv. st. (4,310,000 fr.), en 1844 287,000 liv. (7,235,000 fr.), en 1845 3,614,000 liv. (91,100,000 fr.). Dans cette dernière année, on fit disparaître ce qui subsistait encore des droits sur le coton brut; ce reliquat donnait un revenu de 683,000 liv. (17,218,000 fr.). En outre, on renonça aux droits d'accise sur le verre et sur les ventes à l'encan, qui rendaient 1,135,000 liv. (28,613,000 fr.). En 1846, on abandonna encore une recette de 1,160,000 liv. st. (29,244,000 fr.). Le total des retranchemens que subissait ainsi en six ans le revenu public était de 202 millions de francs.

L'administration de lord John Russell, qui succéda à celle de sir Robert Peel, suivit les mêmes erremens; ce fut elle qui résolut la question des sucres dans le sens de l'égalité pour toutes les provenances et tous les pavillons. Sous ce régime nouveau, la consommation du sucre a doublé en Angleterre : de 7 kilogr. par tête, elle est montée à 14. Ce ne fut pas le seul coup que le cabinet de lord John Russell porta au monopole des colonies, qui comptait des défenseurs si chauds et si puissans. Le même système d'égalité fut adopté pour un autre article de grande consommation, le café, et pour plusieurs articles accessoires. C'est à cette même administration que revient le mérite d'avoir renversé, non sans rencontrer une opposition formidable, l'échafaudage des lois sur la navigation, qui jusque-là, dans le préjugé public, passaient pour le boulevard de la puissance britannique.

Le parti protectioniste était vaincu, mais il n'était pas soumis. Le ministère whig de lord John Russell dut se retirer le 23 avril 1852 pour des motifs étrangers à notre sujet, et les tories furent appelés au pouvoir. Leurs chefs, qui représentaient aussi les doctrines protectionistes, essayèrent d'une dissolution du parlement; mais les électeurs renvoyèrent une majorité prononcée pour la liberté du commerce. Cependant le ministère de lord Derby et de M. Disraeli ne se tint pas pour battu, et prit le parti d'aborder la discussion parlementaire. Il avait présenté un plan de finances artistement conçu, en ce que, pour diviser les voix des partisans de la liberté du commerce, il offrait des avantages aux comtés, c'est-à-dire aux campagnes, par rapport aux villes; c'était, disait-il, afin d'indemniser la propriété territoriale des sacrifices que lui imposait l'abolition des droits sur les subsistances. La réaction, on le voit, était détournée et modérée. Cependant, sur le sujet même de la politique commerciale, on ne le laissa pas longtemps dans l'incertitude. Quinze jours après la réunion du nouveau parlement, le 26 novembre, 336 voix contre 256 votèrent, sur la proposition de M. Ch. Villiers, que la

grande amélioration qu'éprouvait la nation devait être attribuée à la politique libérale récemment adoptée à l'égard du commerce étranger, et que le bien du pays commandait de persévérer dans cette politique et d'en développer les conséquences. Quelques jours après, la majorité de la chambre des communes repoussait le budget réactionnaire, et le cabinet tory cessait d'exister. Le principe protectioniste était irrévocablement détrôné au nord de la Manche : présage du sort qui l'attend partout, et dont il est facile de distinguer les signes de toutes parts, excepté en France.

Le ministère nouveau qui se constitua sous la direction de lord Aberdeen poursuivit aussitôt l'adoucissement du tarif des douanes et la mise en pratique moins incomplète du principe de la liberté commerciale. D'importantes mesures financières furent votées en 1853, sur la proposition du chancelier de l'échiquier, M. Gladstone, qui s'est ainsi placé très haut dans l'opinion publique en Angleterre et en Europe. Je n'en donnerai pas ici le détail. Je me bornerai à dire qu'elles sont hardies et toutes conformes aux règles de l'économie politique la plus avancée; l'événement les a pleinement justifiées. En ce qui concerne les douanes, elles ont réduit à 360 les articles inscrits au tarif : ils étaient au nombre de 1,100 en 1840; en 1845, sous Robert Peel, ils n'étaient plus que 590. Deux articles sur trois ont donc été effacés du tarif pour entrer en franchise complète. Sur ceux qui restent, les droits sont bien moindres en général que ceux qui existaient auparavant, et pour les articles de grande consommation, ils sont très modérés. Il n'y a guère d'exception à cette règle de la modération que pour quelques articles considérés partout comme éminemment imposables, tels que le tabac et les spiritueux; encore Robert Peel a-t-il abaissé d'un tiers le droit sur ce dernier article. La seule exception flagrante aux règles de la science des finances qu'on rencontre dans le tarif anglais est l'exagération du droit sur les vins, que lord Palmerston a eu aussi le malheur de défendre, en alléguant que le vin était un objet de luxe et d'un haut prix, à l'égard duquel un droit même élevé ne restreignait pas la consommation. Le litre de vin, quelle que soit la qualité, supporte en Angleterre un droit de 1 fr. 60 cent.; c'est plus que dix fois le prix auquel la denrée se vend en temps ordinaire sur les lieux de production, tels que le littoral français de la Méditerranée, d'où il serait si facile d'en transporter des masses à peu de frais dans les entrepôts des trois royaumes britanniques, car, sans la futaille, dans ces départemens du midi, on avait, avant l'oïdium, un vin très potable à raison de 10 centimes le litre. Le noble lord, qui sans doute ne boit que d'excellens bordeaux en fait de vins de France, peut considérer que, pour les vins fins qui apparaissent sur sa table, 1 fr. 60 cent. est un droit insignifiant; mais pour les habi-

tans moins aisés de la Grande-Bretagne, qui se contenteraient d'un liquide moins exquis, de celui que je viens de citer par exemple, un pareil droit est exorbitant, insoutenable, oppressif.

Cependant telle est l'impulsion que la consommation a reçue de la prospérité publique, qu'on tire des douanes le même revenu à peu près qu'avant la réforme, 570 millions de francs environ; mais les dix-neuf vingtièmes de ce revenu sont produits par des droits dont le caractère est essentiellement fiscal. Ainsi en 1855 129 millions ont été rendus par le droit sur les sucres, 134 par le thé, 123 par les tabacs, 20 par le café, le cacao et les épices, 46 millions et demi par les vins, et près de 65 par le rhum, l'eau-de-vie et les spiritueux étrangers, qui sont imposés d'une façon correspondante aux droits perçus sur les spiritueux indigènes. Les fruits secs, tels que les raisins, les figues, les amandes, les oranges, articles que le soleil de la Grande-Bretagne ne peut mûrir, ont donné 7,800,000 fr. Il faut y ajouter encore les droits sur le houblon et le papier, qui représentent à peu près les taxes établies à l'intérieur du pays sur ces deux articles à titre d'accise; c'est une somme de 1,500,000 fr. Ce n'est pas tout. Le bois de construction a donné 12,360,000 fr.; mais ce n'est point à titre de protection que ce droit a été établi et qu'il est maintenu. On sait que l'Angleterre n'a plus de forêts, et qu'elle tire à peu près en totalité du dehors les bois dont elle se sert. Le droit de douane sur les bois est tout fiscal; il se rattachait au système qui frappait de droits d'accise les principaux matériaux destinés aux constructions : la brique, qu'on emploie généralement en Angleterre au lieu de la pierre, et le verre à vitre. Les droits d'accise sur la brique et sur le verre ont été abolis depuis la réforme douanière; quant au droit de douane sur le bois, il a subi une très forte réduction. On en a successivement rabattu, depuis 1842, 37,520,000 fr. Le droit sur les céréales, qui ne semble qu'un droit de balance, a cependant produit, par l'effet d'une importation énorme en 1855, 8,200,000 fr. Le droit sur les soieries est monté à 6,490,000 fr. Il n'est plus conservé que comme impôt sur un article de luxe, car, comme nous venons de le voir, il excite les protestations des producteurs eux-mêmes. Nous voici donc à 553 millions sur 570, sans avoir rencontré un droit qui soit positivement protecteur. Nous croyons donc pouvoir nous dispenser d'examiner le reste.

Tel qu'il est, le tarif anglais n'est certes pas la perfection absolue; mais ce n'est pas le dernier mot de la trésorerie anglaise, et la perfection absolue n'est pas de ce monde. Il offre des anomalies, des contradictions, des erreurs (1); mais c'est, sans comparaison aucune,

(1) Ainsi on ne voit pas pourquoi, ayant affranchi la plupart des acides utiles aux arts industriels, le législateur anglais a laissé un droit de 20 pour 100 sur l'acide sulfurique, le plus employé de tous. Le tarif français le frappe d'un droit *quinze* fois plus

le plus libéral des tarifs du monde civilisé, le plus conforme aux intérêts du consommateur et particulièrement du grand nombre, le mieux combiné pour le véritable avantage du travail national. Ses caractères généraux sont ceux-ci : entrée libre des subsistances les plus communes, entrée libre des matières premières, en entendant ce mot dans le sens le plus large, de manière à y comprendre par exemple les textiles filés, écrus, blanchis ou teints, et les produits chimiques; entrée libre de la plupart des articles manufacturés de grande consommation, tels que les tissus de coton, de laine, de lin, de chanvre; hors de là, des droits qui, presque toujours, quand il s'agit d'articles manufacturés, ne sont que de 5 ou de 10 pour 100, et souvent sont moindres. Il est tellement en rapport avec l'intérêt public, que les plus impétueux adversaires de Robert Peel n'ont pas tardé à s'y rallier. Aujourd'hui il n'y a pas un homme de quelque importance en Angleterre qui ne considérât comme une qualification fort désobligeante d'être signalé comme protectioniste.

On énonce une vérité banale aujourd'hui, lorsqu'on dit que la liberté du commerce a été pour l'Angleterre l'origine d'un degré jusqu'alors inconnu de bien-être pour les populations, et pour le trésor public une source inespérée de recettes. Il n'est pas difficile d'indiquer les raisons générales d'un aussi éclatant succès politique, social et financier. Les populations y ont gagné doublement : elles ont eu plus de travail, et elles ont été déchargées des lourdes redevances qu'elles payaient aux différens intérêts privilégiés. Le travail abonde, parce que les droits de douane qui pesaient sur les matières premières ont été supprimés. Quand les matières premières sont à plus bas prix, on en emploie davantage. La largeur avec laquelle on avait classé, parmi les matières premières, une multitude de substances, les unes à demi fabriquées, comme les fils, les autres complétement préparées, comme les produits chimiques de toute sorte, avait accéléré et agrandi le développement du travail. Le champ du travail s'est encore étendu par la raison qu'on a pu voir plus haut à l'occasion des soieries : la concurrence étrangère ayant stimulé celles des industries qui étaient en arrière, elles ont produit à plus bas prix, et la consommation s'est développée d'autant. Enfin une importation inaccoutumée de produits étrangers a déterminé une exportation prodigieuse de produits anglais (1); tout cela se traduit par de beaux supplémens pour le travail national.

fort, c'est-à-dire de plus de 300 pour 100; mais ce n'est pas un argument suffisant, le tarif français étant l'exagération même. On ne s'explique pas non plus pour quelle raison la tôle de fer est protégée par un droit de 6 fr. 15 c. par 100 kilogr., quand la tréfilerie, qui est d'une fabrication plus délicate, a cessé de l'être et ne s'en porte que mieux.

(1) En 1842, la valeur des exportations anglaises était de 47,284,988 livres sterling; en 1856, elle a été 115,890,875 liv. sterl.

Quant aux redevances payées aux industries protégées et dont la réforme de Peel a délivré la masse du public, elles formaient une somme énorme, où l'on peut distinguer deux parties : la première, celle qui est afférente aux produits manufacturés, ne laisse pas que de monter assez haut. Il y avait en Angleterre, avant la réforme, un certain nombre d'industries qui restaient stationnaires : la verrerie, le papier peint, la soierie, même la fabrication de certains tissus de laine et de coton ainsi que d'autres textiles. Une fois qu'elles ont senti l'aiguillon, elles se sont mises à marcher, et par conséquent elles ont produit à meilleur marché et vendu de même. En général, les manufactures anglaises, depuis la réforme, ont eu d'autres allures et pris un nouvel essor.

La seconde partie du tribut dont les populations britanniques ont été libérées est celle qui était prélevée sur les substances alimentaires; elle était plus considérable que la première. En supposant que l'enchérissement du blé, par exemple, fût de 5 fr. par hectolitre, et c'est une hypothèse que je ne crois pas exagérée, pour une famille de six personnes seulement, à raison de trois hectolitres par tête, l'économie obtenue a été de 90 francs. — Pour la viande, pour le sucre, le beurre, le fromage, les fruits, le régime nouveau a procuré de même un dégrèvement très fort. Ainsi affranchis des lourdes taxes prélevées au profit des privilégiés de la douane, et d'ailleurs étant mieux pourvues de travail, comme il vient d'être dit, les populations ont pu consommer davantage, et ce surplus de bien-être s'est traduit de deux façons : d'une part, l'accroissement de la fabrication d'une multitude d'objets usuels à l'usage du grand nombre, ce qui donnait une nouvelle impulsion au travail; d'autre part, l'accroissement des perceptions provenant des impôts de consommation. Si, comme quelques personnes l'ont dit, le public anglais a été dégagé, par la réforme douanière, de l'obligation de payer un milliard ou 1,200 millions de redevances aux industries protégées (1), il n'est pas étonnant que, par le progrès de la consommation, le fisc ait naturellement reçu 200 millions de plus. Il ne faudrait pas dire que cette suppression d'un milliard ou 1,200 millions de redevances a dû appauvrir d'autant certaines classes de la société, au profit desquelles le tribut subsistait. Les industries ci-devant protégées, notamment l'agriculture, ayant fait des efforts intelligens, ont été bientôt perfectionnées, de sorte que, dans les nouvelles conditions de vente qui leur ont été faites, elles ont eu pour le moins autant de profit qu'auparavant.

En France, un phénomène analogue se présenterait nécessaire-

(1) Dans cette évaluation très sommaire, indépendamment des redevances qui ont disparu, serait compris le manque à gagner qui résultait pour l'ouvrier, et pour le manufacturier lui-même, des gênes et restrictions de toute sorte qu'éprouvait le travail.

ment : une réforme opérée avec fermeté aurait pour résultat de laisser entre les mains du public plusieurs centaines de millions qui aujourd'hui servent soit à constituer des profits à des ateliers mal dirigés, dont les chefs s'endorment sur l'oreiller moelleux de la prohibition, soit à augmenter indûment les bénéfices des établissemens bien organisés, bien outillés et bien administrés, qui profitent du régime prohibitif pour exercer une sorte de monopole. Il y aurait seulement cette différence, que la majeure partie de la somme serait économisée sur les objets manufacturés proprement dits et sur les matières premières, telles que le fer, et non pas, comme en Angleterre, sur les produits agricoles. A ces centaines de millions d'économie se joindraient, pour les populations ouvrières et pour leurs chefs eux-mêmes, quelques autres centaines qui représenteraient pour elles la main-d'œuvre résultant du développement qu'acquerrait le travail, s'il n'était enlacé dans les liens de la protection.

Un des traits par lesquels se recommande le plus le système commercial actuel de l'Angleterre est l'absence de toute condition de réciprocité de la part des nations étrangères. Ainsi que le disait la pétition de 1820, dont en cela, comme sous les autres rapports, on a, en vertu de la force même des choses, fidèlement suivi les indications, la réciprocité n'est pas nécessaire pour que l'admission des produits étrangers et la mise en œuvre de la concurrence étrangère soient utiles au pays. « Ce n'est pas, y était-il dit, parce que des gouvernemens étrangers persévéreront dans des règlemens funestes à leurs nationaux que le système restrictif cessera d'exercer une influence déplorable sur la bonne assiette et le progrès de nos industries et la fécondité de notre capital. »

Sur ce point, je veux dire l'absence de la condition de réciprocité, le cinquième volume de l'*Histoire des Prix* rappelle des faits intéressans qui n'ont peut-être pas été assez remarqués en France. Lorsque le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, lord Clarendon, quitta Londres en 1856 pour venir prendre sa place au congrès de Paris, la chambre de commerce de Manchester lui envoya un mémoire, afin que, dans cette réunion de hauts représentans des grandes puissances, il fît ses efforts pour faire consacrer le principe de la liberté commerciale. La question d'un mémoire semblable fut discutée dans l'industrieuse cité de Sheffield, et le représentant de cette ville dans la chambre des communes ayant demandé l'opinion de M. Gladstone, celui-ci répondit par une lettre qui a reçu une grande publicité, où il établit, par les argumens les plus élevés et les plus justes, que l'Angleterre devait s'abstenir de toute démonstration dans ce sens auprès des puissances étrangères, que pour elle le parti le plus digne et le meilleur était de prêcher d'exemple, et non pas autrement. Les autres gouvernemens n'auront

qu'à ouvrir les yeux pour reconnaître l'extension acquise au commerce anglais sous le régime de la liberté et en vertu de ce principe, l'affermissement de l'ordre public, ainsi que la grande amélioration qui s'en est suivie dans l'existence des populations. L'opinion de M. Gladstone a eu l'assentiment unanime en Angleterre, et il y a peu de temps que le premier ministre s'en est fait l'écho dans le parlement.

Pendant ce temps, les journaux prohibitionistes s'efforcent de raviver les haines nationales, et vont, conservateurs d'une nouvelle espèce, puiser leurs inspirations dans les rapports de Barrère de Vieusac et dans les déclamations de 1793 contre Pitt et Cobourg. Quelques-uns de nos manufacturiers, ceux-là même qui patronnent cette singulière littérature, ne se contentent pas d'expédier des masses de leurs productions en Angleterre et de s'enrichir ainsi par la prohibition de ce côté-ci du détroit, par la liberté du commerce sur le rivage opposé. Ils se font une arme du mémoire adressé à lord Clarendon par la chambre du commerce de Manchester en 1856; ils le dénoncent comme une menée souterraine, comme un complot contre l'industrie française. On dirait que jamais ils n'ont demandé eux-mêmes au gouvernement français de prêcher à l'étranger l'abaissement des tarifs. Le mémoire de Manchester n'avait rien que de parfaitement légitime; l'adoption graduelle, autant qu'on le voudra, d'un système libéral pour les échanges internationaux, est de l'intérêt du monde civilisé, et si un peuple a le droit d'en parler, c'est celui qui a donné l'exemple de cette politique nouvelle. Cependant le mémoire même de Manchester n'est pas aujourd'hui l'expression de la politique anglaise; c'est à la lettre de M. Gladstone qu'il faut reconnaître ce caractère.

L'Angleterre se tient ainsi dans cette attitude pleine de dignité et de force où elle donne à l'industrie agricole et manufacturière du monde entier, ainsi qu'aux navires de tous les peuples, sans exception et sans condition, l'avantage de son propre marché et de celui de ses vastes colonies. Elle laisse à chacun le soin de se convertir lui-même et de se rendre à l'évidence, à chacun des gouvernemens la responsabilité de perpétuer chez soi le système restrictif avec tout ce qu'il a de contraire au développement de la richesse publique et à la progression du bien-être des populations, et par cela même avec son influence négative sur les causes profondes de l'ordre public.

Je ne sache pas dans toute l'histoire contemporaine de spectacle sur lequel l'œil se repose avec plus de satisfaction que celui de l'entreprise de la réforme commerciale en Angleterre, surtout depuis l'origine de la ligue jusques et y compris le budget de M. Gladstone en 1853. L'Angleterre s'y montre comme une grande nation pos-

sédant au plus haut degré l'esprit politique, et ses hommes d'état y apparaissent comme doués à la fois d'une profonde intelligence de l'intérêt public et d'une admirable fermeté dans l'exécution. Sa politique a atteint en cette circonstance une élévation et une générosité dont on trouverait rarement l'exemple chez quelque peuple que ce soit, et qu'il ne serait peut-être pas superflu de rappeler à quelques-uns de ses hommes du jour. L'Angleterre, dont la conduite dans le passé a été bien souvent égoïste, apparaît cette fois pleine du sentiment des besoins généraux de la civilisation : elle a su accomplir sur elle-même, avec un courage digne des plus grands éloges, une expérience laborieuse dont le succès, annoncé dans les livres, pouvait être démenti par la pratique.

Il y a néanmoins des ombres au tableau. Je ne parle pas des imperfections qui restent dans les dispositions du tarif; un avenir prochain en effacera sans doute la majeure partie. J'ai en vue le rôle que s'est permis d'y prendre l'esprit de parti contre sir Robert Peel, et plus encore l'injustice dont, à l'heure qu'il est, sont victimes M. Cobden et ses principaux amis. Robert Peel fut abreuvé de dégoûts pendant la lutte même. Des hommes qui lui devaient le respect déversèrent sur lui l'injure à pleines mains; mais du moins Peel est mort emportant dans la tombe l'assurance qu'il était l'objet de la sympathique vénération de ses compatriotes. Quant à M. Cobden, à qui Robert Peel en plein parlement rendit ce glorieux hommage, que plus que personne il pouvait revendiquer l'honneur du grand changement qui s'accomplissait dans le système commercial du pays, il est frappé en ce moment de la défaveur populaire. Ces vaillans athlètes, à qui le pauvre a tant d'obligations, et à qui le riche doit la pacification de la société, ont été délaissés dans les dernières élections par un public ingrat. Leur crime, c'est d'avoir aimé la paix avec plus d'ardeur et de l'avoir déclaré avec plus de franchise que personne, comme si la paix n'était pas le souverain bien pour une société civilisée! Ils se consolent dans leur retraite en songeant qu'ils n'ont pas été étrangers aux innovations par lesquelles cette paix de 1856, qu'on leur reproche d'avoir trop voulue, se recommandera plus tard à la reconnaissance du monde civilisé, et nous sommes dans un temps où ces écarts de l'opinion publique ne sont pas de longue durée. Le jour ne peut être éloigné où M. Cobden et ses amis, exclus comme lui du parlement, obtiendront de leurs compatriotes une réparation plus éclatante que l'ostracisme dont ils ont été l'objet. Déjà, au moment où je parle, un des plus illustres de cette pléiade d'orateurs, M. Bright, vient d'être rappelé à la chambre des communes par l'importante cité de Birmingham.

MICHEL CHEVALIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1857.

Voici quelques jours remplis d'étranges méprises. L'Europe vient de traverser au pas de course, et sans avoir eu le temps de se reconnaître, une épreuve des plus sérieuses, durant laquelle tous les regards se portaient alternativement vers deux points opposés, Constantinople et Osborne. A Constantinople éclatait une crise violente et brusque, quoique facile à prévoir. Elle a commencé par la chute de Rechid-Pacha, pour aboutir à une scission momentanée entre les gouvernemens. Un an après la paix signée à Paris, quatre des puissances contractantes, la France, la Russie, la Sardaigne et la Prusse, agissant d'intelligence, se déclaraient en état de rupture ouverte avec la Sublime-Porte. Moins d'une année après que les derniers soldats de notre armée d'Orient repassaient le Bosphore, laissant derrière eux cet empire turc qu'ils venaient d'étayer, le pavillon français était amené par notre ambassadeur dans Constantinople, et, circonstance plus grave encore, dans ce déchirement de toutes les relations, les représentans de deux des puissances européennes, de l'Angleterre et de l'Autriche, restaient auprès du cabinet ottoman, dont ils paraissaient se constituer les conseillers et les inspirateurs écoutés. La cause de cette complication d'ailleurs, on la pressent, on la connaît : c'est cette question des principautés danubiennes, c'est cette affaire des élections moldaves enlevées par la violence, et dont l'annulation, réclamée avec l'autorité du droit par la France, la Russie, la Prusse et le Piémont, a été dès l'abord refusée par la Porte, sous la pernicieuse influence de lord Stratford de Redcliffe et de l'internonce d'Autriche. Tel était l'état des choses à Constantinople.

Maintenant qu'on jette les yeux d'un autre côté : au même instant, l'empereur des Français était en visite auprès de la reine Victoria à Osborne, dans l'île de Wight. Pendant que les ambassadeurs de France et d'Angleterre étaient dans deux camps opposés à Constantinople, et que ce nuage

grossissait à l'orient, l'empereur des Français et la souveraine de la Grande-Bretagne restaient quelques jours réunis. Lord Palmerston et lord Clarendon étaient présens d'ailleurs, aussi bien que M. le comte Walewski. Que s'est-il passé à Osborne? Le chef du cabinet de Londres vient de dire dans le parlement le dernier mot de l'entrevue des deux souverains. Interpellé dans la chambre des communes par M. Disraeli, lord Palmerston a déclaré que le gouvernement de la reine allait se joindre à la France pour réclamer l'annulation des dernières élections de la Moldavie, ce qui fait disparaître toute divergence dans l'action des deux puissances, en supprimant le plus notable élément de perturbation. Si la Turquie ne sort pas sans dommage de cette échauffourée diplomatique, l'alliance de la France et de l'Angleterre en sort intacte, les rapports généraux de l'Europe restent ce qu'ils étaient.

C'est là le résumé rapide et succinct de cette crise qui vient de naître et de se dénouer en quelques jours. Que l'Europe se soit trouvée un instant au seuil de redoutables complications, c'est ce qui n'est point douteux, et il était bien facile en vérité de prévoir un conflit de ce genre après avoir suivi pas à pas la marche de cette question des principautés. Il était visible depuis quelque temps, en effet, que la situation se tendait de plus en plus, et que tout ce travail audacieusement poursuivi dans les provinces du Danube pour altérer l'expression de l'opinion publique devait à la fin rencontrer une protestation nette, péremptoire et efficace, sous peine d'une abdication véritable de la part des puissances qui ont pris en main l'exécution du traité de Paris et des engagemens qui en découlent. L'erreur étrange de ceux qui ont provoqué cette protestation a été de faire une confusion permanente et de vouloir à tout prix combattre l'union là où il s'agissait avant tout d'exécuter un traité. Une erreur plus grande encore de leur part a été de croire qu'il suffisait d'enlever un succès, d'empêcher par tous les moyens une manifestation, et que les faits accomplis s'imposeraient d'eux-mêmes. Ils sont aujourd'hui détrompés. Comment la France, appuyée par la Russie, la Prusse et le Piémont, aurait-elle pu agir autrement qu'elle ne l'a fait? On sait en quels termes la question a été posée dès l'origine. Le traité de Paris précise nettement la politique de l'Europe à l'égard des principautés. Quelle que soit l'opinion des divers cabinets sur l'organisation future des deux provinces, il y a tout d'abord à consulter les vœux, les intérêts des populations, représentées par des divans librement élus. C'est là le traité même, et c'est par suite de cette disposition qu'un firman d'élections est délibéré à Constantinople entre toutes les puissances. Ce firman est-il loyalement et sincèrement appliqué? C'est alors au contraire que commencent les violences. Des doutes s'élèvent d'ailleurs sur la portée des dispositions relatives aux capacités électorales, et la question paraît assez grave aux commissaires européens réunis à Bucharest, pour qu'ils demandent une solution à Constantinople. Telle est l'origine d'une conférence nouvelle tenue le 30 mai. Là il est résolu d'un commun accord que les caïmacans seront rappelés à l'exécution loyale et fidèle du firman; il est décidé en outre que la commission européenne de Bucharest est compétente pour trancher toutes les difficultés électorales, et que ses décisions seront transmises au caïmacan de Moldavie, qui devra s'y conformer.

Qu'on remarque bien que ce n'est point ici l'acte individuel et isolé d'une ou de plusieurs puissances agissant séparément; c'est une résolution collective adoptée en commun par tous les gouvernemens, en y comprenant la Porte elle-même. Le caïmacan de Moldavie va-t-il du moins respecter ces instructions nouvelles qui lui sont communiquées? Nullement, il marche plus audacieusement que jamais à son but, et dans cette voie il est soutenu par de singuliers encouragemens, comme on a pu le voir par la publication récente de pièces fort curieuses. Les uns lui disent qu'il n'a point à s'occuper de la moralité de ses agens, pourvu qu'ils soient hostiles à l'union. M. de Prokesch lui écrit de Constantinople qu'il doit comprendre la position délicate de la Turquie vis-à-vis de la France, et que c'est à lui de suppléer par sa sagacité à ce que la Porte ne peut lui dire. Par le fait, M. de Prokesch soutenait positivement que les résolutions du 30 mai n'avaient rien d'obligatoire. Le consul d'Autriche à Jassy, de son côté, se multiplie pour diriger tout ce mouvement, et parmi les documens publiés il est à regretter qu'on n'ait pas mis des listes électorales corrigées de la main même du consul autrichien; ce sont des pièces qui existent pourtant. Enfin, pour compléter cet étrange système, M. Vogoridès, sans attendre les décisions de la commission européenne de Bucharest, se prépare à ouvrir le scrutin en Moldavie. On arrive donc ainsi à la veille des élections. Traité de Paris qui stipule la liberté dans l'expression de l'opinion publique, firman électoral, résolution de la conférence du 30 mai, rien n'est respecté. En présence de ces faits, la France et les autres puissances qui partageaient son opinion avaient une conduite bien simple à tenir. Elles ne pouvaient qu'intervenir de nouveau auprès de la Porte, en lui opposant tous ces engagemens violés, et en lui demandant un ajournement des opérations du scrutin en Moldavie, afin que les listes électorales pussent être révisées et rectifiées. La proposition des quatre puissances était aussi simple que juste; elle ne compromettait rien, elle était tellement plausible, que la Porte elle-même ne croyait pas pouvoir la repousser. Le 8 juillet en effet, une résolution, approuvée par le sultan, adoptée unanimement par le conseil des ministres de Constantinople, ajournait les élections moldaves, et cette transaction, communiquée par voie télégraphique au gouvernement français, était aussitôt sanctionnée par lui, à la condition que le délai accordé fût loyalement employé à la révision des listes électorales. Mais qu'arrivait-il alors? Lord Stratford de Redcliffe et M. de Prokesch intervenaient à leur tour et employaient tous les moyens, toute leur influence pour amener le cabinet turc à se désister de la décision du 8 juillet; ils allaient bien plus loin, ils prétendaient interpréter à leur manière les instructions du gouvernement français, et ils finissaient par assumer aux yeux du gouvernement ottoman la responsabilité de tout ce qui surviendrait, c'est-à-dire qu'en ce moment lord Stratford de Redcliffe et M. de Prokesch constituaient réellement la seule autorité; le gouvernement turc disparaissait, livrant ses résolutions à des conseils étrangers, abdiquant son initiative. Voilà le degré d'abaissement et de faiblesse où Rechid-Pacha a réduit le pouvoir du sultan! Au dernier moment, il n'a trouvé rien de mieux que de s'abriter derrière la responsabilité de deux ministres étrangers, et c'est tout au plus s'il a pu empêcher lord Stratford et M. de Prokesch de pénétrer de vive force jusque dans le conseil

des ministres. Pendant ce temps, les élections de la Moldavie, qui étaient fixées d'abord au 12 juillet, puis au 18, se sont accomplies, et il ne restait plus dès-lors aux représentans des quatre puissances qu'à protester contre une opération à laquelle ils avaient d'avance refusé toute valeur.

Voilà justement où la question s'aggravait et devenait sans issue, en mettant toutes les influences, toutes les politiques face à face. Un moment, le sultan a cru sans doute désarmer la France en laissant tomber Rechid-Pacha sous le poids de sa propre faiblesse, et en appelant au pouvoir d'autres hommes politiques, notamment Aali-Pacha, l'ancien représentant de la Turquie au congrès de Paris. C'était simplement une erreur qui tendait à dénaturer la situation, en offrant comme satisfaction personnelle la disgrâce d'un grand-vizir lorsqu'on réclamait l'exécution d'engagemens internationaux. Ce que demandaient les représentans des quatre puissances, c'était l'annulation pure et simple des élections de la Moldavie, et comme le cabinet de Constantinople refusait d'accéder à cette mesure, qui était le dernier refuge de la dignité européenne offensée, la rupture devait s'ensuivre. La rupture a été la conséquence naturelle, inévitable de tous ces faits, de toutes ces circonstances qui se pressent et s'accumulent depuis plusieurs mois. Les journaux anglais, emportés par une première impression, se sont plu à chercher quelque analogie entre la conduite de l'ambassadeur de France et celle du prince Menchikof. Ils ne voyaient pas que la force de M. Thouvenel et des autres agens européens venait au contraire de leur modération, surtout de l'habile position qu'ils avaient su prendre sur le terrain inattaquable du droit diplomatique et de la vérité. Les représentans des quatre puissances ne cherchaient nullement à intervenir dans le gouvernement intérieur de la Turquie. Ils n'ont jamais réclamé, comme on l'a dit, la révocation de M. Vogoridès; ils ne tentaient aucune démarche pour précipiter la chute de Rechid-Pacha, dont ils avaient pu cependant apprécier la versatilité déplorable et la vanité impuissante. Ils demandaient à la Porte de respecter le traité de Paris, de maintenir l'autorité du firman électoral et de l'accord du 30 mai, de faire exécuter ses propres ordres et les instructions données par elle. La nullité virtuelle des élections de la Moldavie était dans la violation de tous ces actes et de tous ces engagemens, et si une dernière justification était nécessaire, elle se trouve dans le fait même qui a provoqué la rupture, dans toutes les circonstances des élections qui viennent d'avoir lieu. On a vu ce qui est arrivé. Le jour où le scrutin s'est ouvert, tout ce système de fraude et de falsification s'est montré à nu. Ce qu'il y a de mieux, c'est que, même avant les élections, les gouvernemens européens connaissaient les résultats en ce qui touche certaines localités, par cette raison bien simple que les procès-verbaux du scrutin étaient faits d'avance à Jassy et envoyés au dernier moment dans les communes. Il n'y a qu'une chose que M. Vogoridès n'avait pas prévue complétement, c'est l'abstention, qui a été considérable, et qui est venue rendre plus sensible tout ce travail de violences, si bien que le caïmacan moldave, au milieu de son succès électoral, s'est trouvé lui-même assez consterné. M. Vogoridès a exercé sa mauvaise humeur un peu contre tout le monde, faisant occuper la ville militairement, quoiqu'il n'y eût aucun signe d'agitation, accusant les unionistes d'empêcher les électeurs d'aller voter. Il a des-

titué le préfet de police, qui, pour rester dans le vrai, ne voulait pas avouer les méfaits des unionistes, et, par une bizarrerie de plus, il a transformé cette destitution en une démission volontaire de la part du préfet, lequel a été obligé de protester. Au demeurant, M. Vogoridès s'est vu réduit à la cruelle extrémité de reconnaître lui-même que les élections ne pourraient pas être maintenues. Il justifiait par son propre aveu la demande qui était faite à Constantinople. Les quatre puissances avaient donc pour elles l'évidence des faits, l'autorité du droit, la clarté des stipulations diplomatiques. Où voit-on la trace d'une intervention qui ne soit régulière et fondée?

L'intervention abusive, elle a eu lieu, cela n'est pas douteux; elle est venue du représentant de l'Angleterre et de l'internonce d'Autriche, et jamais cela ne fut plus palpable que le jour où lord Stratford et M. de Prokesch se rendaient à la résidence d'été de Rechid-Pacha, et voulaient pénétrer jusque dans la salle du conseil. C'était le 18 juillet, au moment où le cabinet turc délibérait encore sur la possibilité d'ajourner les élections moldaves. Un des auteurs principaux de ce conflit à peine effacé, c'est certainement lord Stratford de Redcliffe. Hautain, impérieux, supportant mal les influences rivales, accoutumé à toute sorte d'initiatives capricieuses, même en dehors des instructions de son gouvernement, lord Stratford s'est fait une position exceptionnelle à Constantinople. Depuis longtemps, il voit plier devant lui toutes les volontés, et comme on l'a vu toujours rester à son poste, on s'est habitué à le considérer comme inébranlable. Il a fait et défait souvent des ministères, et il y a une circonstance plus singulière encore, qui est assez peu connue, parce qu'elle a disparu depuis dans de grands événemens : c'est qu'en réalité la dernière guerre est due peut-être à une initiative toute personnelle de lord Stratford. On se souvient sans doute d'une note qui fut délibérée à Vienne par toutes les puissances au début du conflit avec la Russie, et qui fut soumise à l'acceptation de la Porte. Les cabinets de Paris et de Londres avaient chargé leurs représentans à Constantinople de déterminer l'adhésion du cabinet ottoman à la note de Vienne. Lord Stratford exécutait ses instructions comme agent officiel; seulement il ajoutait que lui personnellement, il engageait le cabinet turc à ne point accepter ce qu'on lui proposait. La Porte se fia à l'ambassadeur plus qu'au gouvernement anglais. On sait ce qui a suivi. Ce n'est peut-être pas là plus mauvaise pensée qu'ait eue lord Stratford dans sa vie; il est facile cependant de voir à quels cruels embarras un tel agent peut exposer son gouvernement, lorsqu'il se jette dans une voie d'aventures. C'est ce qui vient d'arriver. Pourquoi le ministre anglais à Constantinople a-t-il mis cette passion étrange et aveugle dans l'affaire des principautés? C'est ce qu'on ne pourrait dire. Toujours est-il qu'il n'a voulu rien voir. Il a cru, de concert avec M. de Prokesch, qu'il serait possible d'aller jusqu'au bout. De là cette ténacité mise, au dernier instant, à retenir la concession que la Turquie était prête encore à faire à la France. Cette dernière démarche était une erreur singulière à tous les points de vue, et particulièrement au point de vue des intérêts que lord Stratford et M. de Prokesch s'étaient donné la mission de servir à outrance. C'était ajouter une maladresse insigne à la violence.

Cette concession du 8 juillet, qui consistait à retarder les élections mol-

daves de quinze jours, cette concession en effet était une satisfaction morale pour la France, un moyen de sortir de toutes les difficultés; mais il est bien évident que le résultat du scrutin eût été le même. Rien n'était changé; il n'y avait qu'un embarras actuel de moins. En voulant trop complétement triompher, on a mis les quatre puissances dans l'obligation de faire revivre tous leurs griefs et de rompre avec la Turquie, et lorsque la France, dans le feu de cette crise, s'est tournée vers l'Angleterre pour examiner de plus près avec elle cette situation, pour peser tous les faits, toutes les circonstances qui caractérisent cette étrange question des principautés, que pouvait faire le gouvernement anglais? L'évidence était là; lord Palmerston n'a point hésité, il faut le dire : il a déclaré que l'Angleterre allait demander avec la France l'annulation des dernières opérations électorales de la Moldavie. L'Autriche suivra l'Angleterre sans doute. La Turquie ne pourra manquer de se rendre à une demande faite au nom de toutes les puissances. Quant à lord Stratford et à M. de Prokesch, il est certain que leur triomphe est notablement diminué et que leur situation devient difficile à Constantinople. Il serait sans doute assez curieux de voir ces deux hommes d'état demander à la Porte l'annulation des élections moldaves, après l'avoir détournée, il y a peu de temps, d'accorder le plus simple ajournement. Ce n'est là du reste que le plus petit côté de la question. De toute cette crise rapide et dangereuse, on pourrait dégager une double lumière. Les événemens qui viennent de s'accomplir, il faut bien l'avouer, montrent l'empire ottoman sous un triste jour; ils mettent à nu ses faiblesses, ses tergiversations et son impuissance. Les rivalités diplomatiques, dira-t-on, contribuent à l'affaiblissement de la Turquie. Rien n'est plus vrai; mais on ne remarque pas que ces rivalités tiennent précisément à l'état indéfinissable de cet empire, redevenu si promptement une cause d'inquiétude pour l'Europe au lendemain d'une guerre soutenue pour son indépendance. On pourrait se demander combien il faudrait de crises de ce genre pour aggraver singulièrement la position de la Turquie. Il y aurait un autre fait à observer. Un moment, par suite du conflit survenu à Constantinople, on a vu l'Europe coupée en deux. D'un côté étaient la France, la Russie, la Prusse, le Piémont; de l'autre, l'Angleterre et l'Autriche. Ces rapprochemens sans doute étaient l'œuvre d'une circonstance passagère, ils tenaient à un fait spécial de la politique; ils ont cependant une signification, et peut-être serait-il dangereux de laisser se reproduire souvent de tels spectacles. D'où venait au surplus la gravité des derniers incidens? Elle tenait principalement, on peut le dire, à ce que la France et l'Angleterre étaient dans deux camps divers; cela est si vrai, que le jour où l'entrevue d'Osborne a rétabli un complet accord d'opinions et de conduite entre les deux pays, la crise a semblé disparaître. Rien ne prouve mieux la nécessité, la puissance et l'efficacité de l'alliance entre la France et l'Angleterre.

S'il n'y avait ce triste procès qui vient de se dérouler en cour d'assises et où l'on retrouve tout ce travail de conjurations obscures, de complots odieux et subalternes, noués par des passions meurtrières; s'il n'y avait ce triste procès, les affaires de la France suivraient leur cours uniforme, ce cours invariable de tous les jours, qui n'a été un moment interrompu que par les

élections dernières, comme par un ressouvenir des luttes d'autrefois. Les affaires intérieures de la France n'ont pour les animer ni les événemens extraordinaires, ni les discussions ardentes des partis. Le voyage de l'empereur à Osborne appartient à la politique extérieure; la session des conseils généraux, qui va prochainement avoir lieu, est du domaine administratif. Que reste-t-il? Une fête publique aujourd'hui, des fêtes universitaires et académiques il y a peu de jours. Tous les ans, à cette même époque, revient cette grande journée pour la jeune et frémissante population des lycées, la distribution des prix du grand concours dans la vieille Sorbonne. C'est comme une image anticipée et inoffensive de toutes les émulations et de toutes les luttes du monde; c'est la lutte dans sa primitive et généreuse ardeur, sans les coups meurtriers et les blessures mortelles. Ici du moins la politique n'a point de place; il n'y a que la joie des mères et l'orgueil des familles. Tout au plus l'esprit méditatif se surprend-il à chercher comme une lueur de l'avenir dans le regard intelligent et ouvert de cette jeunesse animée par un jour de fête, car enfin là, dans cet étroit espace, se trouvent des enfans qui auront un rôle sur la scène publique. Cette fois comme de coutume, le ministre de l'instruction publique était là, ayant à ses côtés le cardinal archevêque de Paris et les chefs principaux de l'Université. L'ambassadeur de Perse était présent pour voir comment on fait des hommes en France. On a prononcé le discours latin suivant la tradition, et la solennité a été marquée surtout par le discours du ministre de l'instruction publique, discours très net en ce sens qu'il dit sans détour la pensée de l'état sur l'enseignement actuel et sur le rôle dévolu au professorat. La politique était absente, disions-nous; ne s'est-elle pas glissée par hasard, elle aussi, dans la fête? M. le ministre de l'instruction publique a parlé aux professeurs en chef de l'Université, traçant des devoirs, indiquant la mission de l'enseignement nouveau, et il a parlé aux élèves en homme politique, en publiciste esquissant en traits rapides toute notre histoire contemporaine. Assurément les soixante dernières années sont là en quelques lignes pour qui sait l'histoire et peut la recomposer; seulement le tableau eût-il été moins complet et la jeunesse du grand concours se serait-elle retirée moins bien instruite de ce qu'elle doit savoir, lors même que les souvenirs d'anciens gouvernemens n'eussent point été évoqués devant cette assemblée frémissante, tout entière à la joie de la récompense après le travail?

Aussi bien que l'Université qui couronne la jeunesse dans sa fleur, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans une sphère plus haute, a eu tout récemment sa distribution de prix. Des classes diverses de l'Institut, l'Académie des Inscriptions n'est pas la plus bruyante; elle n'attire d'habitude ni par les luttes éloquentes ni par l'éclat exceptionnel de ses concours; elle se tient dans son rôle modeste et utile. Il n'est pas moins vrai cependant que là se produisent des travaux d'un savoir étendu, d'une érudition patiente et scrupuleuse, embrassant tous les détails et jusqu'aux parties les plus inconnues de l'archéologie, de la numismatique, de la géographie historique. Il se peut que ces travaux consacrés à des choses et à des faits dont l'histoire ne s'occupe pas, comme on l'a dit, n'aient pas même au dehors le retentissement qu'obtiennent souvent les œuvres les plus légères. On les connaît

à peine, il faut être soi-même initié pour les lire. Ces travaux n'ont pas la popularité pour eux, il est vrai; ils aident pourtant à la conquérir en préparant des élémens que d'autres mettront en œuvre. C'est à l'aide de ces matériaux, patiemment réunis par une multitude de chercheurs curieux et infatigables, qu'on finit par arriver à dégager la vérité et la philosophie des faits dans le passé. Un de ces érudits qui ont la passion des détails et des choses intimes de l'histoire, M. Guérard, dont on retraçait récemment la biographie au sein de l'Académie, disait un jour qu'il n'avait paru aucun ouvrage véritablement progressif pour l'histoire de notre pays depuis que les travaux des bénédictins avaient cessé. L'Académie des Inscriptions a trouvé une de ces œuvres de bénédictin à récompenser en donnant un prix exceptionnel à M. B. Hauréau pour sa continuation du *Gallia Christiana*, et, parmi les études consacrées aux antiquités de la France, elle a couronné aussi le travail d'un jeune savant animé d'un zèle intelligent, M. Deloche, sur la géographie historique de la Gaule au moyen âge, en même temps qu'un certain nombre d'autres essais qui se rattachent particulièrement à l'histoire provinciale. Joignez à ceci, pour compléter cette séance, un mémoire de M. Reinaud sur les populations de l'Afrique du nord et la lecture d'un rapport de M. Guigniaut sur les travaux envoyés par les membres de l'école française d'Athènes. L'érudition est donc toujours active. Ce que disait M. Guérard au sujet de l'interruption de l'œuvre des bénédictins peut ressembler à une boutade satirique d'un savant passionné. Au fond, peut-être y a-t-il quelque vérité, en ce sens que toutes les recherches patientes et exactes sont la base solide où s'appuie le grand art de l'histoire. Si le zèle de la science faiblit, si l'érudition décline ou perd sa sûreté, il n'y a plus bientôt d'historiens, il n'y a que des déclamateurs et des sophistes jouant avec des faits qu'ils dénaturent, et l'art historique lui-même est en péril.

La politique de l'Europe embrasse bien des intérêts distincts, bien des questions qui s'agitent simultanément. Si on se tourne vers l'Orient, on se trouve en présence de la crise de Constantinople; si on jette les yeux sur l'Italie, il y a les traces encore mal effacées des derniers soulèvemens que M. Mazzini s'occupe à commenter. Au nord enfin, le Danemark est loin d'être délivré de toutes ces longues et obscures querelles suscitées par l'Allemagne au sujet des duchés. Les affaires du Danemark, à vrai dire, entrent dans une phase peut-être décisive par la convocation des états provinciaux du Holstein, qui se rassemblent en ce moment même, et dont les délibérations vont succéder à cette espèce de guerre diplomatique poursuivie depuis quelque temps entre les cours allemandes et le cabinet de Copenhague. C'est là, si l'on s'en souvient, une concession que le gouvernement danois a faite à l'Autriche et à la Prusse. Il reste à savoir ce qui sortira de cette transaction, que chacun interprète aujourd'hui dans un sens différent, comme il arrive presque toujours. Le Danemark, dans un esprit de conciliation et de paix, a consenti à réunir les états provinciaux du Holstein, à écouter leurs griefs, à les consulter de nouveau sur l'administration spéciale de leurs affaires; mais en même temps il a expressément réservé les droits de son indépendance souveraine, en mettant au-dessus de toutes les prétentions particulières l'organisation commune de la monarchie, et en limitant d'avance le cercle des délibérations de ces états, qui vont se réunir. L'Autriche et la

Prusse ont accepté la concession; seulement elles ont voulu en étendre singulièrement la portée, en continuant à revendiquer pour les duchés le droit de se prononcer sur tout, même sur les rapports généraux entre les diverses parties de la monarchie danoise. Le cabinet de Copenhague, par une dépêche qui n'était point connue jusqu'ici, et qui vient d'être publiée, persiste à circonscrire les attributions de l'assemblée provinciale du Holstein, et les puissances allemandes à leur tour, sans abandonner leur opinion, se bornent pour le moment, à ce qu'il paraît, à attendre le résultat de la session des états. Diplomatiquement, on voit donc qu'il y a toujours une divergence assez notable entre le gouvernement danois et les cours de l'Allemagne. Le Danemark, après avoir attesté son esprit de conciliation, laisse suffisamment pressentir son intention de couper court à toute manifestation des états du Holstein qui dépasserait la limite légale, tandis que l'Autriche et la Prusse restent dans une sorte d'expectative, d'où elles peuvent toujours sortir pour menacer encore le cabinet de Copenhague de l'intervention de la diète de Francfort.

En attendant, les membres du parti aristocratique holsteinois, qui vont se retrouver dans les états provinciaux, ne sont point restés inactifs : ils ont leurs conciliabules à Kiel et dans d'autres villes; ils se tiennent en relations suivies et étroites avec les notabilités politiques de l'Allemagne favorables à leurs prétentions. Il n'est point douteux qu'en se livrant à des manifestations qui tendraient à bouleverser l'organisation actuelle de la monarchie, au lieu de se borner à des propositions justes, libérales et constitutionnelles, ils peuvent amener un éclat. Ils auraient pour auxiliaires toutes les passions allemandes, qui ne cessent de saper, d'ébranler le Danemark, en le tenant sur un qui-vive perpétuel, en le mettant dans cette cruelle alternative de subir une pression humiliante ou de se lancer de nouveau dans une guerre désastreuse pour soutenir ses droits. Mais les cabinets de Vienne et de Berlin suivront-ils les passions allemandes dans cette voie? Se feront-ils jusqu'au bout les soutiens de ce système permanent d'hostilité qui semble avoir pour objet de ne pas laisser respirer le Danemark? Il est plus vraisemblable que le gouvernement danois redoublera de prudence en faisant toutes les concessions compatibles avec sa dignité, et que les puissances allemandes à leur tour ne subordonneront pas leur politique aux caprices du teutonisme. Au fond, peut-être l'Autriche et la Prusse ne cherchent-elles qu'un moyen honnête de sortir de cette mauvaise querelle. Il ne faut pas l'oublier d'ailleurs, ce principe de l'organisation commune de la monarchie, du *Heelstat*, que le cabinet de Copenhague défend comme il peut, qui est si violemment attaqué aujourd'hui par l'aristocratie holsteinoise et par ses amis du reste de l'Allemagne, ce principe n'est point une inspiration danoise; il est sorti des négociations de 1851, il est venu de Francfort, de Vienne et de Berlin. Les Danois l'ont accepté comme une nécessité pénible, nullement comme une combinaison de leur choix. Dès-lors n'y a-t-il pas une contradiction singulière entre la politique actuelle de l'Allemagne et sa politique passée? Pour le moment, la session des états provinciaux du Holstein va montrer ce que deviendra cette crise, qui n'est elle-même après tout qu'un des élémens de la politique du Nord.

Il y a peu de temps, le mois dernier, on a pu remarquer à Copenhague un

fait qui ne laisse pas d'avoir son intérêt comme indice du travail qui s'accomplit dans les contrées du nord de l'Europe : c'est une réunion ecclésiastique scandinave. Cette réunion a eu lieu spontanément, sur la simple invitation de quelques pasteurs évangéliques luthériens; elle comptait des représentans du Danemark, de la Suède et de la Norvége, les uns laïques, les autres ecclésiastiques. Le nombre des inscrits ou des assistans était de quatre cent cinquante. L'assemblée s'est tenue le matin et le soir dans la grande salle de l'université de Copenhague. Il y a eu des discours, des discussions sérieuses et instructives sur tout ce qui concerne l'église, l'organisation et la législation ecclésiastique, la divergence des opinions religieuses dans les trois pays. La question de la liberté du culte a été abordée. Le résultat le plus clair de cette réunion, où a régné un grand esprit de cordialité, c'est qu'un premier pas a été fait; on s'est rapproché, on s'est éclairé mutuellement, et on est convenu de se réunir de nouveau dans deux ans à Lund, en Suède. Dans les discours qui ont été prononcés par des Danois, des Norvégiens ou des Suédois, chacun a parlé sa langue, et on s'est compris sans aucune difficulté, ce qui prouve assez qu'il n'y a là au fond qu'une seule et même nationalité scandinave. La politique, on le comprend, a été bannie de ces discussions. On s'est tenu exclusivement sur le terrain des questions religieuses. La politique, à vrai dire, était dans ce fait même d'une assemblée libre composée d'hommes appartenant aux trois pays. C'était une sorte de manifestation nouvelle, quoique inavouée, d'un scandinavisme moral, religieux, national, intellectuel, qui est bien loin, à la vérité, d'être encore le scandinavisme diplomatique et politique.

La grande question est de franchir la distance qui sépare ces deux scandinavismes. Il n'est point douteux que l'idée de l'union politique et civile des trois royaumes scandinaves a fait d'immenses progrès; elle est entrée dans les esprits, elle est devenue partout un sujet de discussion; on s'est familiarisé avec elle. On peut même dire que l'avenir est là selon toute apparence; mais quand cet avenir se réalisera-t-il? La difficulté est d'autant plus grande que si l'idée scandinave a fait de très réels progrès, si elle séduit les imaginations, elle éveille en même temps des impressions d'une nature différente dans les trois pays. En Danemark, on craint une certaine absorption de l'indépendance nationale, un morcellement du pays, soit au profit de la Suède, qui est plus grande et d'un poids politique plus considérable, soit au profit de l'Allemagne, qui saisirait l'occasion de s'approprier définitivement les duchés. En Norvége, les souvenirs du gouvernement absolu des rois de Danemark ne sont pas entièrement effacés et entretiennent une certaine méfiance. Les Norvégiens tiennent à la situation qui leur a été faite depuis 1814, et ce n'est encore que le petit nombre qui s'élève jusqu'à cette idée d'une parité nationale et politique complète entre les trois pays. En Suède, où le scandinavisme a naturellement plus de partisans, bien des esprits craignent que l'union ne les expose à des rapports trop immédiats avec l'Allemagne et à un voisinage fort peu commode. Ces impressions, qui existent indubitablement, surtout en Danemark, peuvent être un obstacle à la réalisation prochaine d'une pensée qui flotte dans tous les esprits. Cela veut dire, à tout prendre, que le scandinavisme n'est point encore à la

veille de devenir un fait reconnu; mais il n'est pas moins curieux de suivre dans des réunions, comme celle qui a eu lieu récemment à Copenhague, la marche de cette idée, les progrès de ce travail, qui seul peut conduire à un résultat pratique, en rapprochant les hommes, en mettant toutes les idées et les intérêts en contact, en faisant tomber les défiances et en préparant l'œuvre de la politique et de la diplomatie.

L'une de ces questions qui étaient récemment agitées dans la réunion ecclésiastique scandinave de Copenhague, celle de la liberté du culte, est d'un intérêt tout actuel pour la Suède, où l'esprit de secte est resté le plus vivant et le plus tenace. Depuis quelque temps en effet, le pays est ému par des discussions d'un caractère tout religieux. Il s'agit de savoir si l'intolérance, une intolérance à peu près entière et absolue, restera inscrite dans la législation suédoise, ou si elle sera un peu tempérée, on ne pourrait pas dire effacée, et, chose étrange, c'est le gouvernement qui marche en avant dans cette voie, qui cherche à faire prévaloir quelques idées plus libérales; c'est l'opinion publique, ou du moins une partie de l'opinion qui résiste, en s'efforçant de maintenir toutes les restrictions et les pénalités par lesquelles le protestantisme suédois s'est défendu jusqu'ici. Le gouvernement du roi Oscar, comme on sait, a présenté à la diète un projet en faveur d'une plus grande liberté religieuse. Ce projet, il l'avait déjà soumis à l'examen de la cour suprême, et il l'a révisé après avoir pris l'avis de cette cour. Entre le premier projet et le projet définitif, la différence n'est pas grande du reste: il est facile de voir que le gouvernement est obligé de marcher avec une circonspection extrême pour ne point aller se heurter contre une insurmontable opposition. En définitive, en quoi consiste cette proposition? Elle se borne à supprimer la confiscation et la perte de tout héritage, dont se trouvaient atteints ceux qui abjuraient la religion nationale. Quant au surplus, il est interdit de faire acte de prosélytisme, de répandre des idées contraires aux vérités fondamentales de la doctrine luthérienne, et, chose plus grave, les enfans nés luthériens doivent, même dans le cas où leurs parens auraient abjuré la foi de l'église établie, continuer à être instruits dans la pure doctrine évangélique jusqu'à un certain âge où ils retrouvent leur liberté. On le voit donc, si le progrès est réel, et on ne peut le nier, puisque le changement de religion cesse d'être passible de peines civiles, la liberté religieuse reste encore renfermée dans d'étroites limites, et même le droit des familles est subordonné à l'intérêt de l'église établie.

Aux approches de la discussion, la diète n'a pas moins été saisie d'une vive agitation. Quand une proposition importante arrive aux chambres, celles-ci peuvent l'examiner, la discuter avant de la renvoyer à un comité. C'est ce qui a eu lieu pour le projet sur la liberté religieuse. Dans la chambre des nobles, les opinions étaient partagées; dans celle des prêtres, la majorité était contraire. Dans la chambre des bourgeois, pas une voix ne s'est élevée pour combattre le projet. Ici, la discussion ou plutôt l'examen de la question a pris un assez curieux aspect. Le sentiment qui dominait évidemment était la crainte que l'ordre du clergé n'offrît le triste spectacle d'un vote unanime contre la liberté religieuse, et ne finît même par entraîner les paysans, qui sont dans une cruelle incertitude. Dans cette séance de la chambre des bourgeois,

plusieurs orateurs étaient entendus. Les principaux étaient MM. Henschen, Schwan, Biork, Lallerstedt; ce dernier, comme on sait, est l'auteur d'un livre qui a été publié pendant la dernière guerre, *la Scandinavie, ses craintes et ses espérances*. M. Lallerstedt surtout parvenait à entraîner une bonne partie de la chambre à déclarer immédiatement qu'elle voterait pour le projet « avec l'espoir de le rendre plus libéral. » C'est le mérite de la chambre des bourgeois de se mettre à la tête du pays pour cette question comme pour beaucoup d'autres. Maintenant le projet triomphera-t-il définitivement de toutes les répugnances de l'esprit de secte et de toutes les difficultés suscitées par un fanatisme étroit? Il est impossible assurément que la Suède reste dans une immobilité intolérante au milieu d'un mouvement contraire universel, lorsque les pénalités s'adoucissent ou disparaissent, et que partout la liberté religieuse fait d'incessans progrès. L'église nationale serait fort menacée, si elle était réduite à se défendre uniquement par des rigueurs dont l'efficacité diminue de jour en jour, et qui finiront par devenir complétement impuissantes. Les Suédois pourraient d'ailleurs invoquer d'autres traditions, ils n'auraient qu'à se souvenir de Gustave-Adolphe, qui, tout pieux qu'il fût, combattit pour la liberté religieuse. Les membres de la diète seront-ils sensibles à ces souvenirs? L'opposition persistante de l'ordre du clergé n'est guère douteuse, malgré la présence dans la chambre ecclésiastique de quelques hommes qui, tels que MM. Nordstrom, Carlsson, professent des idées un peu plus libérales. La question est toujours de savoir si la noblesse et les paysans se laisseront dominer par un esprit étroit d'hostilité contre la liberté religieuse.

Malheureusement il y a aujourd'hui une circonstance qui n'est pas propre à favoriser le succès du projet du gouvernement, c'est la maladie du roi. Le roi Oscar a été obligé de quitter Stockholm au moment où sa présence eût été singulièrement nécessaire. Seul peut-être il aurait pu avoir assez d'influence sur la diète pour la déterminer à voter le projet qui a été présenté. Si du reste la proposition royale, telle qu'elle a été formulée, devait être modifiée et amendée dans un sens restrictif, il vaudrait encore mieux en définitive qu'elle fût tout à fait repoussée, car la question resterait entière; elle se reproduirait inévitablement, et elle serait sans nul doute plus libéralement résolue, tandis que si une trop faible part était faite aujourd'hui à la liberté religieuse, les partisans du système actuel ne manqueraient pas de se servir de cette concession pour repousser toute proposition nouvelle. Ce qu'il y a de plus singulier en tout cela, c'est la situation du roi, qui se trouve placé dans de telles conditions, qu'il doit tout à la fois défendre le principe de la liberté religieuse en Norvége et maintenir l'intolérance comme une doctrine d'état en Suède. C'est une anomalie étrange sans doute, mais elle existe. Le devoir du souverain veut qu'il fasse vivre deux principes opposés. L'avénement d'un régime religieux plus libéral ne serait pas seulement un bienfait pour la Suède : il ferait cesser une bizarrerie, et il mettrait un accord de plus entre les deux royaumes; il créerait même une analogie morale de plus avec le Danemark. Des trois états scandinaves, la Suède en effet est le seul où ait survécu jusqu'ici une législation rigoureuse.

Ces luttes religieuses existent dans bien d'autres pays, elles ont agité la Hollande, elles se mêlaient à toutes les discussions qui ont eu lieu récemment sur l'instruction publique. Une loi sur l'enseignement primaire a été votée il y a peu de temps, comme on sait, par la seconde chambre des états-généraux, et la première chambre, qui vient de se réunir, adoptera sans doute cette loi, d'autant plus qu'elle n'aurait pas constitutionnellement le droit de l'amender. Cela ne veut pas dire cependant que la question ait entièrement disparu de la discussion publique. A observer certains symptômes, il semblerait au contraire qu'une sorte d'agitation est près de renaître. A peine M. Groen van Prinsterer a-t-il eu donné sa démission de député, qu'on s'est hâté de publier ses discours sur la loi dont l'adoption a été le prétexte de sa retraite du parlement, et ce n'était là que le prélude de publications de toute sorte, d'appels à un nouveau pétitionnement semblable à celui qui était organisé il y a quelques années. D'Amsterdam, où ces faits ont eu lieu, le mouvement s'est étendu à d'autres villes. Rien n'est négligé pour populariser le pétitionnement et pour le développer. On va même jusqu'à faire intervenir les dames et à mettre en ligne de compte la signature des enfans. Il est douteux cependant que les tentatives faites pour réveiller l'émotion populaire aient des suites bien sérieuses. Il pourra y avoir quelques milliers de pétitionnaires; mais ce mouvement ne prendra pas, selon toute apparence, les proportions qu'il a eues dans les dernières années. La vérité est que tous les hommes modérés, c'est-à-dire ceux qui forment la majorité du pays, répugnent à ces tentatives, qui n'ont d'autre objet que d'émouvoir les masses, et ils sont d'autant moins portés à les seconder que les pétitions actuelles sont empreintes d'une évidente exagération. C'est ainsi que l'une d'elles accuse le gouvernement de s'opposer à ce que le nom même du Christ soit prononcé dans les écoles publiques, lorsque le ministère a insisté pour faire inscrire dans la loi les mots de *vertus chrétiennes*, et lorsque la chambre a sanctionné cette disposition. C'est donc une agitation qui peut être réputée assez factice, et qui tombera d'elle-même devant le calme et le bon sens du pays.

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

DIXIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXVII^e ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1857.

Livraison du 1^er Juillet.

GRETCHEN, RÉCIT DE LA HAUTE MER, par M. THÉODORE PAVIE..... 5

LOUIS XIV ET SES HISTORIENS. — III. — L'ÉCOLE ADMINISTRATIVE DE LOUIS XIV D'APRÈS LES PAPIERS D'ÉTAT RÉCEMMENT PUBLIÉS, par M. LOUIS DE CARNÉ... 40

LES ÉLECTIONS DE 1857 EN ANGLETERRE. — II. — LA CONSTITUTION ÉLECTORALE DU ROYAUME-UNI ET LA PROCHAINE RÉFORME, par M. ANTONIN LEFEBVRE-PONTALIS..... 76

DE LA CIVILISATION ET DU MONOTHÉISME CHEZ LES PEUPLES SÉMITIQUES, A PROPOS DU LIVRE DE M. RENAN SUR LES LANGUES, par M. E. LITTRÉ, de l'Institut..... 114

MISS BRONTÉ, SA VIE ET SES ŒUVRES. — I. — LA VIE ANGLAISE, LA FAMILLE ET LA JEUNESSE DE MISS BRONTÉ, par M. ÉMILE MONTÉGUT..... 139

L'ART ET L'INDUSTRIE (*de l'Union des arts et de l'industrie*, de M. Léon de Laborde), par M. GUSTAVE PLANCHE..... 185

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE..... 211

ESSAIS ET NOTICES. — WAHLBERG LE TUEUR D'ÉLÉPHANS, par M. A. GEFFROY. 225

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE. — NOUVELLE RÉFUTATION DE KANT, par M. S.-R. TAILLANDIER..... 233

Livraison du 15 Juillet.

LE CABARET DE GAUBERT, première partie, par M^me CHARLES REYBAUD..... 241

LA NÉERLANDE ET LA VIE HOLLANDAISE. — IX. — L'HISTOIRE ET LES HISTORIENS DE LA HOLLANDE, dernière partie, par M. ALPHONSE ESQUIROS..... 275

DERNIERS TEMPS DE L'EMPIRE D'OCCIDENT. — II. — GENSÉRIC, RICIMER ET ANTHÉMIUS, par M. AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut..... 316

SCÈNES DE LA VIE JUIVE EN ALSACE, par M. DANIEL STAUBEN..... 345

LE SALON DE 1857. — LA PEINTURE, par M. GUSTAVE PLANCHE..... 377

La Littérature et la Vie militaire, a propos des ouvrages de M. Paul de Molènes, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 404

Miss Bronté, sa Vie et ses Œuvres. — II. — La Vie littéraire et la Mort de Miss Bronté, par M. Émile MONTÉGUT..... 422

Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire..... 466

Lettre a M. de Lamartine sur son xviiie Entretien littéraire, par M. Paul de MUSSET..... 479

Livraison du 1er Août.

La Belgique et le roi Léopold en 1857, par M. GUIZOT..... 481

Une Mission géologique en Grèce, par M. Albert GAUDRY..... 502

Le Cabaret de Gaubert, dernière partie, par Mme Charles REYBAUD..... 531

L'Histoire Romaine a Rome. — IX. — Suite de la Décadence. — D'Alexandre Sévère a Constantin, par M. AMPÈRE, de l'Académie Française..... 574

Des Idées libérales dans l'ancienne France. — Philippe de Commynes, Thomas Basin, le seigneur de la Roche, d'après les documens inédits récemment publiés, par M. Louis BINAUT..... 601

De la Division du Sol et de la Valeur croissante de la Propriété immobilière en France, par M. WOLOWSKI, de l'Institut..... 640

Les Voyages d'exploration en Afrique. — II. — L'Afrique australe et les Nouvelles routes du Soudan, par M. Alfred JACOBS..... 668

Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire..... 690

Essais et Notices. — Bordogni, par M. P. SCUDO..... 704

Philosophie. — Le Bacon de M. de Rémusat, par M. E. SAISSET..... 714

La Poésie allemande en Alsace, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 717

Livraison du 15 Août.

Histoires de tous les Jours. — Léonie, par M. Max VALREY..... 721

M. de Lamennais et ses Œuvres posthumes, par M. Ernest RENAN..... 765

Salon de 1857. — La Sculpture, par M. Gustave PLANCHE..... 796

John Wilmot, comte de Rochester. — I. — Un Satirique a la cour de Charles II, par M. E.-D. FORGUES..... 822

Les Sensations de Josquin. — Histoire de M. T..., par M. CHAMPFLEURY.. 863

Édimbourg et la Société écossaise a la fin du siècle dernier, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY..... 886

Poésie. — In Memoriam, par M. André THÉURIET..... 916

Historique et Esprit de la Liberté du Commerce en Angleterre, par M. Michel CHEVALIER..... 922

Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire..... 946

ERRATA DE CE VOLUME.

Dans l'article : *l'Histoire et les Historiens de la Hollande*, livraison du 15 juillet, page 291, ligne 36, au lieu de *Jonckblaet*, lisez jonckbloet; page 292, dans la note, au lieu de *M. Wat*, lisez M le Dr Wap; page 303, dans la note, au lieu de *Netscher Pieter Marinus*, lisez P. M. Netscher.

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

U. C. BERKELEY LIBRARIES

C046140962

YD 11013

AP
20
3655 R34
1857:4

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY